



HAL
open science

Napoléon et Milan : mise en scène, réception et délégation du pouvoir napoléonien (1796-1814)

Romain Buclon

► **To cite this version:**

Romain Buclon. Napoléon et Milan : mise en scène, réception et délégation du pouvoir napoléonien (1796-1814). Histoire. Université de Grenoble; Università degli studi di Napoli Federico II, 2014. Français. NNT : 2014GRENH006 . tel-01237258

HAL Id: tel-01237258

<https://theses.hal.science/tel-01237258>

Submitted on 3 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE en COTUTELLE entre :

- l'Université de Grenoble, France

Et

**- l'Università degli studi di Napoli
« L'Orientale », Italie**

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR

Spécialité : Sciences de l'homme, du politique et du territoire, Histoire.

Arrêté ministériel : 7 août 2006.

Présentée par :

Romain BUCLON

Thèse dirigée par **Gilles BERTRAND**, et par **Luigi MASCILLI MIGLIORINI**

Préparée à l'Université de Grenoble au sein du
Laboratoire CRHIPA dans l'École Doctorale SHPT
et

Préparée à l'Université « L'Orientale » au sein du groupe de
recherche du département de sciences sociales.

Napoléon et Milan.

**Mise en scène, réception et délégation
du pouvoir napoléonien (1796-1814).**

Napoleone e Milano.

***Messa in scena, ricezione e delega del
potere napoleonico (1796-1814).***

Thèse soutenue publiquement le 13 octobre 2014,
devant le jury composé de :

Monsieur Nicolas BOURGUINAT

Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Strasbourg,
Président du jury.

Monsieur Gilles BERTRAND

Professeur d'Histoire Moderne à l'Université de Grenoble,
Directeur de thèse.

Monsieur Stefano LEVATI

Professore di Storia Moderna, à l'Università degli studi di Milano,
Rapporteur.

Monsieur Luigi MASCILLI MIGLIORINI

Professore di Storia Moderna à « L'Orientale », Directeur de thèse.



Napoléon et Milan.

**Mise en scène, réception et délégation du pouvoir
napoléonien (1796-1814)**

Sommaire

<i>Sommaire</i>	5
<i>Remerciements</i>	9
Principales abréviations	11
Notes sur l'usage des noms	11
<i>Partie introductive</i>	13
Introduction générale	13
Perspective historiographique	20
« Une histoire nourrie à mille sources »	28
Plan de la thèse	31
Napoléon Bonaparte : d'Ajaccio aux « plus fertiles plaines d'Europe »	32
Milan en 1796	40
<i>Première partie</i>	51
<i>1796-1799. Du général républicain au proconsul. Évolutions et modalités d'une mise en scène milanaise à destination française.</i>	51
Introduction de la première partie	53
Chapitre I	55
La plume. Des proclamations à l'armée aux journaux pour la France	55
I. Le nouveau général en chef de l'armée d'Italie	56
A. La nomination.	56
B. L'armée d'Italie au 26 mars 1796	60
C. Les proclamations de Bonaparte à l'armée	64
II. Un journal pour les soldats d'Italie	69
A. Les ressources financières. La gestion du butin d'un général victorieux	69
B. Le Courrier de l'armée d'Italie	78
C. La France dans Le Courrier	88
III. Des publications pour la France	95
A. Les premières images de Bonaparte dans les journaux en France	95
B. Paris en ligne de mire	102
C. La France vue de l'armée d'Italie	105
Conclusion du chapitre I	111
Chapitre II	113
L'image. Premières représentations iconographiques de Bonaparte	113
I. Les premières estampes du vainqueur	115
A. Les gravures « au soir » de Lodi	115
B. De l'armée au héros. Les estampes de Lodi à Arcole.	120
C. Une première galerie de portraits	125

D. La consécration par l'allégorie _____	131
II. Fascination et émulation des artistes _____	137
A. La peinture _____	137
B. La sculpture _____	141
C. Les médailles _____	146
D. Le mécénat de Mombello _____	153
Conclusion du chapitre II _____	162
Chapitre III. _____	165
Le pouvoir. Le gouvernement du Milanais _____	165
I. L'entrée dans Milan: du mythe aux faits _____	167
A. Une entrée soigneusement préparée _____	167
B. L'entrée vécue de Bonaparte _____	171
C. La célébration par l'image _____	177
II. Les fêtes révolutionnaires du <i>Triennio</i> _____	183
A. Les fêtes de « fondation » _____	185
B. Les fêtes « françaises » _____	191
C. Les fêtes de Bonaparte _____	198
III. L'esprit public à Milan _____	205
A. La « redécouverte » française de Milan _____	205
B. Soutiens et opposants _____	210
C. La révolte de Pavie _____	217
IV. Épilogue : Le proconsulat de Bonaparte à Mombello _____	221
A. Bonaparte, chef de famille _____	222
B. Le pouvoir à Mombello _____	225
Conclusion du chapitre III _____	233
Conclusion de la première partie _____	235
<i>Deuxième partie</i> _____	239
<i>L'établissement d'une capitale et la célébration de Bonaparte. 1800-1805</i> _____	239
Introduction de la deuxième partie _____	241
Chapitre IV _____	243
Le Consul triomphateur de Marengo _____	243
I. De Paris à Marengo : étapes d'un affermissement du pouvoir _____	245
A. La prise de pouvoir de Bonaparte à Paris _____	245
B. La victoire fondatrice de Marengo _____	251
C. L'exploitation de la victoire _____	256
II. La Napoléone, ou la ville des Victoires de Marengo _____	266
A. Description du projet de la Ville des Victoires _____	268
B. La ville de Bonaparte _____	274
C. Les points faibles du projet _____	279
III. Bonaparte nouveau maître de l'Italie _____	285
A. Les entrées à Milan de 1800 _____	285
B. La seconde Cisalpine _____	290
C. Les concordats français et italien, ou le gouvernement des hommes par la religion _____	296
Conclusion du chapitre IV _____	305
Chapitre V. _____	307
La célébration du héros, 1800-1805 _____	307
I. Traits communs aux célébrations françaises et italiennes _____	309

A. Les portraits du héros _____	309
B. Du guerrier au chef d'État _____	315
C. L'homme de marbre _____	321
II. Célébrations milanaises : le héros fondateur _____	329
A. Célébrations « publiques » : les fêtes de 1801 et 1803 _____	329
B. Le concours de la Reconnaissance _____	336
C. Les Fastes de Napoléon, par Appiani _____	340
III. Un urbanisme de célébration ? Grands travaux et aménagements urbains _____	349
A. Le Simplon : relier les deux capitales _____	349
B. Batailles d'architectes _____	353
C. Le foro Bonaparte _____	359
Conclusion du chapitre V _____	366
Chapitre VI _____	369
Le régime italien stabilisé ? Bonaparte, Milan et la République italienne _____	369
I. La création : la Consulte de Lyon _____	371
A. Lyon capitale ? _____	371
B. Préparations de la Consulta _____	376
C. Le premier « sacre » de Bonaparte _____	382
II. Les forces du régime _____	388
A. L'installation du régime à Milan _____	388
B. Le gouvernement _____	394
C. L'organisation de la République italienne _____	402
III. Des difficultés persistantes _____	411
A. L'affaire Ceroni : résistance culturelle italienne et crise de la gouvernance ? _____	411
B. Faiblesses internes du régime _____	418
C. Questions internationales _____	424
IV. Épilogue : le passage au royaume d'Italie _____	431
A. L'évolution du pouvoir de Bonaparte _____	431
B. Les derniers préparatifs et l'héritage carolingien _____	436
Conclusion du chapitre VI _____	443
Conclusion de la deuxième partie _____	446
<i>Troisième partie _____</i>	449
<i>1805-1814. L'omniprésence du roi absent. _____</i>	449
<i>Rapports, représentations et partages de pouvoirs entre Napoléon et son vice-roi Eugène _____</i>	449
Introduction de la troisième partie _____	451
Chapitre VII _____	453
Le roi présent, le roi représenté _____	453
I. Napoléon à Milan _____	455
A. Le couronnement du roi d'Italie _____	455
B. Le premier séjour royal de 1805 _____	465
C. Le séjour de 1807. De l'arrivée imprévue aux célébrations triomphales _____	472
II. L'active propagande napoléonienne _____	479
A. La peinture et l'estampe _____	479
B. Napoléon et la sculpture _____	484
C. Médailles, monnaie et littérature à contribution. _____	494
III. La « politique par la pierre ». Les grands chantiers milanais du roi _____	504

A. La promenade et les portes d'une capitale	504
B. Les grands travaux à Milan	510
C. La commission d'Ornato	519
Conclusion du chapitre VII	526
Chapitre VIII	529
Les « destins croisés » : le prince Eugène et le royaume d'Italie, des espoirs aux premières désillusions. 1805-1810	529
I. L'entrée du vice-roi Eugène dans le système napoléonien	531
A. La "créature" de Napoléon	531
B. Des ordres de gouvernement stricts	535
C. Les premiers mois de gouvernement	540
II. 1806-1810. Le temps des espérances d'Eugène et de l'Italie	549
A. Le mariage d'Eugène et d'Augusta-Amélie.	549
B. L'espoir des Italiens en Eugène	556
C. La faible propagande d'Eugène	564
III. 1810 : bouleversements et nouveaux équilibres dans la péninsule italienne	574
A. Le mariage autrichien ou la première éclipse d'Eugène	574
B. L'annexion de Rome ou la multipolarisation de la péninsule italienne	582
Conclusion du chapitre VIII	592
Chapitre IX	595
Fin de règne. Le déclassement d'Eugène et de Milan dans le système napoléonien. 1811-1814	595
I. Le roi de Rome et l'Empire	597
A. La naissance d'un héritier : le roi de Rome	597
B. Le primat de Paris, capitale de l'Empire, par le quartier du roi de Rome	603
C. Le système européen, « la Rome des Français » et l'Italie	614
II. Eugène chef de guerre	625
A. Le royaume d'Italie et son armée	625
B. Campagne et retraite de Russie	630
C. 1813-1814 : de la défense à la conquête de l'Italie.	639
III. Épilogue : de la désaffection italienne à la révolte de Milan, ou la fin du <i>Ventennio francese</i>	649
A. Les conséquences économiques de la domination napoléonienne	649
B. Religion, société dans un incessant état de guerre	655
C. La révolte de Milan	663
Conclusion du chapitre IX	677
Conclusion de la troisième partie	680
Conclusion générale	685
Sources	693
Bibliographie	709
Annexes	743
Planches	825
Table des annexes	963
Table des illustrations	965

Remerciements

Je souhaiterais tout d'abord remercier mes deux directeurs : Gilles Bertrand qui m'a guidé dans cette étude par son érudition stimulante, ses précieux conseils et sa disponibilité de tous les instants, ainsi que Luigi Mascilli Migliorini qui m'a ouvert de nombreuses perspectives de recherches, m'a orienté judicieusement et s'est toujours montré disponible et attentif. À Milan, Stefano Levati et Carlo Capra m'ont offert une aide précieuse en orientant ma réflexion autant que mes recherches dans les différents centres d'archives milanais. J'aimerais également adresser des remerciements particuliers à Alain Pillepich et son épouse pour leur accueil, leurs conseils avisés tant sur les sources que sur la bibliographie. Je n'oublie pas Claudio Chiancone et les longues soirées de débats portant principalement sur le *Triennio* et les jacobins. Que soit aussi remercié Serge Verdier, avec qui j'ai pu échanger et débattre tout au long de l'élaboration de cette thèse et dont les intuitions comme la rigueur analytique m'ont fort soutenu.

Certaines institutions ont particulièrement contribué à l'aboutissement de ce travail. La région Rhône-Alpes, par le Cluster 13, ainsi que l'Université franco-italienne m'ont soutenu matériellement dès le début de mes recherches. Que soient aussi remerciés la très active Fondation Napoléon et son directeur Thierry Lentz, pour la mise à disposition de sa riche bibliothèque et à la bourse d'étude qui m'a été attribuée, ce jour de décembre 2011, au quai d'Orsay, sous les ors de la République. Le Musée de la Révolution Française de Vizille, par l'intermédiaire de son directeur Alain Chevalier et de sa chargée de communication Hélène Puig, toujours accueillant et disponibles, m'ont également permis de mener ce travail à bien. Enfin, j'aimerais adresser mes remerciements à l'*International Napoleonic Society*, son directeur David Markham ainsi qu'à son épouse Edna Markham, qui m'ont offert la possibilité de participer dans les meilleures conditions au colloque de Moscou (2012) puis de Toronto (2013). L'*INS* m'a aussi donné la possibilité de rencontrer et d'échanger avec des chercheurs venant d'autres horizons, comme Luke Dalla Bona, Sylvain Cordier, Alan Forrest, Alexander Grab et Nicolay Promyslov.

Cette recherche doit aussi beaucoup aux chercheurs français parmi lesquels Jacques-Olivier Boudon, Albane Cogné, Clarisse Coulomb, Marie-Claire Ferriès, Olivier Forlin, Stéphane Gal, Philippe Hanus, Pierre Horn, Gilles Montègre, Martial Poirson, Simon Sarlin, et Michel Tarpin, ainsi qu'aux membres et personnels de mon laboratoire, le CRHIPA et de l'École doctorale SHPT. Je voudrais également remercier Emanuele Pagano et Paolo Mascilli Migliorini, pour leurs conseils avisés, ainsi que Sergio Leali qui s'emploie avec succès à transmettre l'amour du Mantouan. Qu'un salut fraternel parvienne aussi à mes collègues doctorants, ces « Stakhanov du quotidien ».

Enfin, mes pensées affectueuses vont à mes amis, qui ont toujours été là et qui, par leur soutien, ont contribué à l'édification de cette thèse, avec une mention particulière à Elizabeth Sulis Gear pour son aide en Anglais. Ces pensées vont également et très naturellement à ma famille, pour l'appui qu'elle a su me donner, les patientes relectures et corrections de ma mère ainsi que l'aide irremplaçable de mon père en Italien et de ma sœur dans la langue de Dante et celle de Shakespeare.

Principales abréviations

ANF	Archives nationales, Paris
ASCM	Archivio storico civico, Milan
ASM	Archivio di stato, Milan
BNF	Bibliothèque nationale de France, Paris
BRM	Biblioteca del Risorgimento, Milan
RB	Raccolta delle stampe « Bertarelli », Milan
SHD	Service historique de la Défense, Vincennes
c.	Circa
Trad.	Traduction. À défaut d'autres indications, faite par nos soins
[ill.]	Illisible (dans les transcriptions)

Notes sur l'usage des noms

Napoléon Bonaparte fut baptisé Napoleone di Buonaparte. Nous avons choisi, afin d'avoir une meilleure concordance avec l'histoire, d'utiliser Buonaparte ou Napoleone pour désigner le personnage dans sa jeunesse, entre sa naissance et son mariage avec Joséphine (le 8 mars 1796). Puis, concernant la période du 8 mars 1796 au 18 mai 1804, nous utilisons son nom francisé, comme il le fit lui-même, c'est-à-dire « Bonaparte ». Enfin, après le sacre, l'Empereur prit le nom de « Napoléon Ier » : ainsi, nous employons dans cette étude « Napoléon » pour désigner le personnage après le 2 décembre 1804. Quant aux membres de sa famille, dont il est relativement peu question ici, nous avons choisi de toujours donner le prénom français (Joseph et non Giuseppe, etc.) et le nom « Buonaparte » avant 1796, puis Bonaparte après 1796.

Partie introductive

Introduction générale

« Le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée dans Milan à la tête de cette jeune armée qui venait de passer le pont de Lodi, et d'apprendre au monde qu'après tant de siècles César et Alexandre avaient un successeur. Les miracles de bravoure et de génie dont l'Italie fut témoin en quelques mois réveillèrent un peuple endormi. »

Stendhal¹

La France à Milan : une ambition séculaire

L'incipit de la *Chartreuse de Parme* est trop connu et la réalité de cet « éveil » a été discutée. Néanmoins, Stendhal relayait les messages de la propagande de Bonaparte, en mettant en exergue les enjeux et la rupture que constituait l'entrée des Français pour Milan. Ce n'était pas la première fois que les Français s'en emparaient. En 1499 déjà, mais pour seulement 7 mois, Louis XII y fit son entrée, lui qui s'était proclamé duc de Milan lors de son couronnement. Il continuait ainsi les guerres d'Italie initiées par Charles VIII, qui se conclurent sous Henri II en 1559 par la victoire finale des Espagnols dans la péninsule et l'établissement de leur prédominance sur celle-ci. Quant au duché de Milan, l'on considère qu'il fut sous prédominance française de 1499 à 1525, puis espagnole de 1525 à 1706/1714², ensuite autrichienne de 1706/1714 à 1796. Jusqu'à l'entrée de Bonaparte et de ses troupes à Milan, le duché et toute la péninsule italienne subirent les partages entre les différentes

¹ Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Paris, Folio Plus Classique, 2006 (1^{ère} édition : 1839), p. 13.

² Si les troupes franco-espagnoles des Bourbon évacuèrent Milan en 1706 et qu'Eugène de Savoie y fit son entrée au nom de l'Empereur du Saint-Empire romain germanique, il fallut attendre les accords de Rastadt en 1714, pour que s'officialisât la possession du duché de Milan en faveur des Habsbourg.

puissances européennes. Ainsi, le Milanais fut cédé officiellement par l'Espagne - qui l'avait perdu militairement - à l'Autriche suite aux traités d'Utrecht (1713) et de Rastadt (1714). C'était alors le temps de la « guerre des rois »³ et le Milanais attisait les convoitises par sa position stratégique et sa richesse. Du côté des voyageurs, quoique Milan fut relativement délaissée dans les itinéraires du XVIII^e siècle, l'attraction renaquit, avec la conquête de Bonaparte, « pour cet espace-charnière, voie d'accès au reste de la péninsule [qui] correspond[ait] à un moment de l'histoire où la France réalis[ait] en partie son rêve italien »⁴. Du reste, lorsque Bonaparte entra dans Milan, le contexte avait changé, bien que la ville fût toujours riche et contrôlât une route entre la France et l'Autriche : la « guerre des rois » s'était muée en « guerre des nations » et la Révolution française exporta aussi, dans le contexte des révolutions atlantiques, de nouveaux concepts comme celui de nation, expliquant en partie le *Risorgimento*⁵. En cela Bonaparte « réveilla un peuple endormi ».

Les moments de la domination française du Ventennio

La prédominance française à Milan connut plusieurs phases. Ce fut d'abord le *Triennio* qui commença lorsque Napoléon entra à Milan en 1796, jusqu'au reflux des Français, battus par les Autrichiens en 1799. Ces trois années furent un intense moment à la fois d'apprentissage d'une culture politique des élites, de début de diffusion de l'idée nationale italienne, mais aussi de divisions entre patriotes, modérés ou révolutionnaires. Parallèlement à cela, débutèrent aussi les premières luttes anti-françaises et contre-révolutionnaires, qui eurent principalement lieu dans les campagnes⁶. Milan fut érigée, dès octobre 1796, en capitale de la République transpadane (territoire de l'ancien duché de Milan), puis devint celle de la République cisalpine le 29 juin 1797 par la réunion de la

³ Jean-Pierre Bois, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs. 1714-1815*, Paris, Éd. du Seuil, Histoire, coll. Nouvelle Histoire des relations internationales n° 3, 2003.

⁴ Gilles Bertrand, *Le Grand Tour revisité. Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIII^e siècle-début XIX^e siècle*, Rome, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 398, 2008, p. 284 et 317.

⁵ La bibliographie serait longue sur le sujet. L'on conseillera notamment Jacques Godechot, *La Grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde, 1789 à 1799*, Paris, Aubier-Montaigne, 2^e édition, entièrement refondue, 1983 (1956) ; Carlo Capra, *L'Età rivoluzionaria e napoleonica in Italia : 1796-1815*, Torino, Loescher, nouvelle édition, 1978 ; Philippe Bourdin et Jean-Luc Chappey, dir., *Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques (1773-1802)*, Paris, CEDES/CNED, 2004 ; Olivier Forlin, dir., *L'idée nationale en Italie, du processus d'unification aux déchirements de la guerre civile*, Paris, l'Harmattan, 2010.

⁶ G. Bertrand, « L'Italie, le triennio révolutionnaire (1796-1799) et les fondements de l'idée de nation », in O. Forlin, *op. cit.* et Michael Broers, *The Napoleonic Empire In Italy, 1796-1814: Cultural Imperialism In A European Context ?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004. Ce dernier auteur s'est particulièrement intéressé aux départements italiens réunis, c'est-à-dire ceux qui dépendirent directement de la France impériale et non du royaume d'Italie.

Transpadane et de la Cispadane (au sud du Pô, autour de Bologne). Alors que Bonaparte était parti pour l'expédition d'Égypte, les Autrichiens bousculèrent les Français, les chassèrent presque entièrement d'Italie et reprirent Milan le 28 avril 1799, pour treize mois : la période fut baptisée *Tredici mesi*. Quoique bien accueillis par le clergé, la noblesse et une partie du peuple, les Autrichiens se comportèrent comme une armée d'occupation spoliatrice. Dans une position militaire certes précaire, ils réquisitionnèrent sans vergogne leur ancien duché, multiplièrent par quatre les impôts, restituèrent sans compensation aucune les biens nationaux, saisirent les biens des responsables cisalpins et jacobins et déportèrent ceux-ci dans les Balkans quand ils ne s'étaient pas enfuis à Paris ou à Grenoble⁷.

La domination autrichienne cessa à l'été 1800 après la bataille de Marengo, à la faveur de laquelle Bonaparte, désormais Premier consul, amorça la reconquête française de l'Italie. Plus que jamais, le sort de l'Italie du Nord était lié à la France, dont elle reçut en quelque sorte un calque des institutions. Milan resta capitale de la Cisalpine, dite « seconde Cisalpine », puis de la République italienne, enfin du royaume d'Italie⁸. Ce fut un changement de statut important : d'abord capitale, « ville qui occupe le premier rang hiérarchique », que nous qualifierons de « régionale », Milan accéda sous la domination française au statut de capitale étatique. Milan aspirait-elle à devenir une capitale nationale dans cette Italie encore désunie ? Que penser dès lors des qualificatifs « italien » ou « d'Italie » dans les noms de régimes donnés par Bonaparte, quand la République italienne et le royaume d'Italie ne s'étendaient que sur une partie de la péninsule et donc de la réalité italienne ?

Napoléon et son représentant à Milan

Milan fut capitale d'un ensemble territorial de plus en plus vaste constitué d'une grande partie du nord et du centre de la péninsule. Il s'étirait à son apogée, atteint en 1811, du Milanais à la Vénétie et du Trentin aux Marches. Bonaparte y exerça le pouvoir plus ou moins directement et sous divers titres : général en chef, puis Premier consul, il détint un pouvoir supérieur à celui des directeurs dans les régimes cisalpins⁹, puis il fut président de la République italienne, enfin roi d'Italie. La puissance de Bonaparte fut donc croissante en

⁷ Lauro Rossi, « Giovanni Fantoni en exil à Grenoble (1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, n°313, 1998 ; Anna Maria Rao, « Les exilés italiens et Brumaire », *Annales historiques de la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, n° 318, 1999.

⁸ La seconde Cisalpine se transforma le 26 janvier 1802 en République italienne, puis, après la proclamation de l'Empire français le 18 mai 1804, la République italienne devint royaume d'Italie le 17 mars 1805.

⁹ Sauf de 1798 à 1799, le pouvoir revenant au commandant des troupes françaises en Lombardie ou à l'ambassadeur de France.

Italie comme en France. Lors de ses absences de Milan, soit la majeure partie du temps, la République italienne était dirigée par un vice-président, en la personne de l'aristocrate milanais Francesco Melzi d'Eril. Quant au royaume d'Italie, Napoléon en confia la gestion à son beau-fils, bientôt fils adoptif, Eugène de Beauharnais, qui disposa du titre de vice-roi. Pourquoi Napoléon plaça-t-il un Français plutôt qu'un Milanais comme représentant à Milan ? Quelles furent les différentes natures des délégations de pouvoir de Napoléon à Melzi puis à Eugène ?

Durant le royaume d'Italie, Melzi d'Eril occupa la place de troisième homme du régime, en tant que Chancelier garde des sceaux de la couronne. Eugène put théoriquement s'appuyer sur ses conseils, et lui confier la régence. Milan fut alors la capitale d'un État à la fois lié à Napoléon par une union personnelle, qu'il fût président ou roi, et doté d'un gouvernement propre, dirigé par un vice-président ou un vice-roi. Quelle fut l'influence de Napoléon sur les régimes italiens qu'il dirigea en titre ? Quelle fut l'influence réelle de Napoléon sur les républiques Cisalpines, la République italienne et le royaume d'Italie ? Comment peut-on envisager l'évolution des pouvoirs entre ces régimes ? Si à la fin du Consulat, Bonaparte exerçait sa souveraineté sur la France et l'Italie, sous l'Empire son influence s'étendit au reste de l'Europe. Aussi, peut-on se demander comment évolua le pouvoir de Bonaparte et quelle fut la place relative de Milan dans sa perceptions du pouvoir.

Dans le système¹⁰ napoléonien ou européen, qui regroupait l'ensemble constitué par l'Empire français, les États satellites et alliés, l'État créé autour de Milan occupait une place originale ; c'était le seul État, outre la France, dont Napoléon assumait la plus haute fonction avec le titre. En effet, les États alliés et satellites gardaient leurs souverains ou s'en voyaient imposer d'autres par Napoléon, sans pour autant que ce dernier n'en ceignit la couronne. Cette souveraineté reconnue de Napoléon fut-elle à l'origine de la longévité d'Eugène au poste de vice-roi ? En effet, ce dernier fut à la fois le premier « napoléonide »¹¹ et celui qui resta le plus longtemps en poste sans être jamais « transféré » comme un préfet ou comme le furent de nombreux autres membres de la famille de Napoléon, vers une autre province ou un autre État. Quelles furent les caractéristiques personnelles et gouvernementales d'Eugène qui

¹⁰ Napoléon employa lui-même le terme « système » pour évoquer l'ensemble constitué par l'Empire français, les États satellites et alliés, notamment dans une lettre à Murat, citée dans Jean Tulard, *Le Grand Empire*, Paris, Albin Michel, nouvelle édition revue et augmentée, 2009 (1982), p. 398. Thierry Lentz en a fait le fil conducteur de son étude en 4 volumes : T. Lentz, *Nouvelle Histoire du Premier Empire*, 4 volumes, Paris, Fayard, 2002-2010.

¹¹ C'est-à-dire membres de la famille de Napoléon directement ou par alliance, qui tinrent leur pouvoir de sa volonté. Napoléon assura le gouvernement de son système en nommant des napoléonides à la tête de nombreux gouvernements des États satellites.

lui permirent de rester en place jusqu'en 1814 ? Quelles étaient ses ambitions et étaient-elles compatibles avec celles de l'Empereur ?

La mise en scène de Napoléon à Milan

À l'instar de Paris, Milan fut une capitale sous souveraineté napoléonienne directe. Bien que, résidant principalement en France quand il n'était pas en campagne, le président-souverain fut absent et donc représenté en cette ville par un vice-président ou un vice-roi. Effectivement, Napoléon séjourna huit mois¹² à Milan au cours de sa vie, ce qui était assez peu. Cette situation originale nous permet de nous interroger sur le rôle de Milan capitale dans les stratégies de représentation du pouvoir napoléonien. La ville devint réceptacle de la mise en scène de Napoléon Bonaparte, et cela en modela l'aspect. Comment le pouvoir napoléonien s'incarna-t-il dans la capitale italienne par les Arts et l'architecture ? Comment fut-il perçu par les Milanais ?

En outre, Napoléon absent physiquement de Milan, nous pouvons nous interroger sur la manière dont il se mit en scène dans cette capitale d'un État sur lequel il régnait. En se faisant représenter par un subordonné, Napoléon reconnaissait que la mise en scène de son pouvoir était indispensable pour s'imposer aux gouvernés, convaincre et se légitimer aussi après des périodes de bouleversements et de changements de régime. Le pouvoir était chose abstraite : il fallait le donner à voir. Ainsi, à l'heure des nations, Napoléon tenta de s'imposer à deux patries différentes, dont il était néanmoins la synthèse par ses origines corses - nous y reviendrons - et de les gouverner efficacement par le biais de la nomination d'un représentant à Milan. En outre, nous nous interrogerons sur les mises en scène et les perceptions d'Eugène et de Melzi par rapport à Napoléon : l'incarnaient-ils ou présentaient-ils une source de pouvoir alternatif ? Qui, entre Napoléon et ses plénipotentiaires, incarna pour les Milanais et les Italiens la nation naissante et put en être considéré comme le représentant légitime ?

À Milan comme à Paris, et ce dès la première campagne d'Italie, Bonaparte appuya son pouvoir sur une représentation par des moyens de communication modernes, que J.-P. Bertaud qualifie de « média » à propos des « journaux, tableaux et gravures, médailles et sculptures »¹³, auxquels s'ajoutèrent les proclamations, mais aussi l'architecture, les fêtes et célébrations, en un mot, l'image transmise de Bonaparte. Cette fabrique de l'image du

¹² Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 61.

¹³ Jean-Paul Bertaud, *La presse et le pouvoir, de Louis XIV à Napoléon Ier*, Paris, Perrin, 2000, p. 208.

pouvoir était un processus global, qui rassembla de multiples éléments et qui, de surcroît, évolua au fil des années, comme l'a magistralement démontré G. Sabatier sur une autre période et à une autre échelle, à propos du Versailles de Louis XIV¹⁴. Nous nous pencherons sur cette fabrique de l'image du pouvoir et sa réception à Milan. Puisque la nature du régime et celle du pouvoir évoluèrent sur des temps très courts, que Napoléon se mit en scène très souvent par tous les moyens à sa disposition, enfin que les récepteurs de cette mise en scène étaient très différents et n'aspiraient pas non plus au même avenir, il est donc évident que cette image du pouvoir napoléonien ne fut pas monolithique. Nous tenterons d'en restituer les éléments clés, constitutifs des différentes étapes de construction de l'image du pouvoir. Nous envisagerons aussi ces représentations et actes du pouvoir à plus long terme car si les décisions et mises en scène du pouvoir napoléonien furent à la fois le fruit des circonstances, d'un certain pragmatisme de Napoléon, elles furent également pensées à long terme, à l'instar des grandes réformes du Consulat.

Milan dans le système napoléonien

Comment la place de Milan évolua-t-elle dans le système napoléonien ? Les conquêtes, puis la rétractation de l'Empire, les alliances nouées, puis brisées, les États satellites, l'agrandissement considérable de l'Empire - qui compta jusqu'à 130 départements à son acmé -, tout cela bouleversa les équilibres européens et internes au système napoléonien. Ville reconquise après Marengo, Milan fut le réceptacle de projets de la part des Cisalpins et notamment du parti jacobin¹⁵. Celui-ci fit entre autre des projets architecturaux et sculpturaux pour asseoir le rôle de capitale de Milan. La cité lombarde devait former, pour certains patriotes, le noyau non seulement de la Cisalpine mais surtout d'une future Italie unifiée. Milan devait s'ériger en capitale d'un État, à l'exemple de Paris, quoique la cité française fut la capitale historique, incontestée - et incontestable sous Napoléon - de ce pays. Toutefois, par l'union des couronnes réalisée par Bonaparte, Milan accéda au rang de seconde capitale du système que le Premier consul mettait alors en place en Europe. La ville, comme le royaume d'Italie, profita des conquêtes européennes de Napoléon. Le royaume s'étendit en effet, grâce

¹⁴ Gérard Sabatier, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999.

¹⁵ En Italie, le terme « jacobin », comme celui « patriote », désignait un groupe de personnes aux tendances politiques hétérogènes, relativement uni par la volonté d'unifier l'Italie. Quoique seule une minorité fût proche de Robespierre, ce nom leur fut attribué pour souligner leurs liens avec la France, voir G. Bertrand, « *L'Italie, le triennio...* », *op. cit.*, p. 63-64. Quant à l'aile gauche des patriotes italiens, proche donc des jacobins français, nous les qualifierons plutôt de « jacobins révolutionnaires ». Voir notamment J. Godechot, *La Grande Nation...*, *op. cit.*, chapitre VIII, p. 211-233. Anna Maria Rao, « Giacobinismo », in Luigi Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 461-462.

aux traités imposés aux puissances vaincues (l'Autriche, mais aussi les princes italiens dont le Saint-Siège). Quels avantages Milan put-elle tirer des victoires napoléoniennes ? Put-elle acquérir ainsi une place plus importante en Europe ? Quelle fut l'évolution de la place de la cité lombarde dans le système napoléonien ?

En fait, Napoléon poursuivit la politique de la Grande Nation, pour créer le Grand Empire, et le royaume d'Italie resta subordonné à la France ; « la France avant tout » écrivit Napoléon à Eugène comme principe de gouvernement. Il faudrait alors s'interroger sur la possibilité du maintien de Milan au rang de seconde capitale jusqu'à la fin de l'Empire. Après les grandes conquêtes, en butte avec le pape et selon J. Tulard surtout à cause du Blocus¹⁶, lorsque Napoléon annexa Rome en mai 1809, la péninsule italienne fut fractionnée en trois grandes entités : à l'ouest (nord-ouest et centre-ouest), l'Empire français avait annexé le Piémont, la Ligurie, une partie de la Toscane et les anciens États pontificaux ; à l'est (nord-est et centre-est) le royaume d'Italie que nous avons décrit plus haut, au sud, le royaume de Naples. Le 17 février 1810, Napoléon décréta Rome « seconde ville d'Empire », avant de donner à son fils le titre de roi de Rome. Ces décisions remirent plus fortement en cause la place de Milan dans le système napoléonien : Rome fut-elle seconde ville de l'Empire français ou du système napoléonien ? La proximité des deux villes fut-elle préjudiciable à Milan qui dut alors « partager », voire abdiquer son rôle de capitale italienne ?

Le rôle évolutif de Milan. Du laboratoire politique, « forge de l'Empire » au glacis militaire

Enfin Milan, première conquête de Bonaparte dont il reçut, ou plutôt s'empara, de l'administration, nous semble devoir être considérée selon son rôle évolutif : du « laboratoire politique » au glacis militaire. Milan fut le lieu du premier pouvoir civil de Bonaparte, qui lui permit d'expérimenter ses principes de gouvernement. Tout au long du *Ventennio*, l'on remarque chez Bonaparte l'influence de ce pouvoir milanais, auquel il ne renonça qu'avec la défaite finale, et des projets qui y étaient liés. Général en chef de l'armée d'Italie, il assumait à Milan le pouvoir suprême, en s'appuyant sur les élites locales, et put ainsi mettre en pratique ses théories gouvernementales. Il réalisa ainsi une sorte de synthèse entre ses deux inspirations impériales : carolingienne et romaine¹⁷. Au politique, s'ajouta l'aspect culturel.

¹⁶ J. Tulard, *Le Grand Empire...*, *op. cit.*, p. 235 et p.238-241.

¹⁷ Les références carolingiennes du régime ont été théorisées par Robert Morrissey, notamment dans « Charlemagne et la légende impériale », Jean-Claude Bonnet, dir., *L'Empire des Muses. Napoléon, les Arts et les Lettres*, Paris, Belin, 2004, p. 331-347. Les références au modèle romain sont nombreuses, cette analyse étant plus « classique ».

En s'entourant de savants et d'artistes lors de son « proconsulat de Mombello », Napoléon ébaucha une politique culturelle impériale. Milan, ce fut d'abord le temps de l'apprentissage, la forge de l'Empire. Puis, malgré la prise d'importance de Paris, Milan resta une source d'inspiration pour Bonaparte, qui transféra des concepts, notamment architecturaux, de l'Italie à la France tout au long de l'Empire¹⁸. Les échanges culturels ne se firent pas seulement dans le sens Paris-Milan, car à plusieurs titres les deux villes s'influencèrent réciproquement. En effet, il faut remarquer des interactions réciproques entre les deux capitales - sinon entre les deux pays - notamment quant à la mise en scène du pouvoir de Napoléon Bonaparte et sa légitimation. Aussi l'Italie et Milan capitale ne doivent-elles pas être considérées simplement comme d'éphémères tremplins de Napoléon vers le pouvoir consulaire puis impérial. Intimement liée à Bonaparte par une union personnelle, Milan pourrait être considérée comme la première des capitales des États satellites, le laboratoire du pouvoir et du gouvernement napoléonien. Le royaume d'Italie fut relativement stable ainsi que relativement tenu à l'écart de la croissance du système européen en perpétuel mouvement. Aussi, le rôle de Milan diminua à la fin de la période, et la cité comme l'État dont elle était la capitale, souffrit d'un relatif déclasserment dans le système napoléonien comme dans la péninsule italienne. Peut-on considérer que Milan fut réduite au rôle de capitale d'un simple glacis militaire à la fin du *Ventennio* ? Quelle fut l'évolution du rôle de Milan dans le système, mais aussi la pensée, la politique et l'évolution du pouvoir de Bonaparte ?

Perspective historiographique

Une histoire culturelle du politique

Notre étude porte sur les liens entre Napoléon et Milan, par la mise en scène, la réception et la délégation du pouvoir napoléonien de la Première campagne d'Italie à la première abdication. Ce sujet nous a conduit à nous inscrire dans une « histoire culturelle du

¹⁸ Qu'il nous soit permis de renvoyer à une de nos études particulières, dont nous reprendrons certaines conclusions dans cette thèse : « Du Foro Bonaparte de Milan au "Projet Chaillot" de Paris », in *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], 125/2 | 2013, mis en ligne le 15 janvier 2014, consulté le 10 avril 2014. URL : <http://mefrim.revues.org/1488>.

politique », définie par J.-F. Sirinelli¹⁹. L'histoire culturelle, tant par ses questionnements que par les sources utilisées, nous permet de « passer de la cave au grenier », soit de l'histoire des échanges économiques aux opérations mentales de saisie du réel, comme l'a écrit M. Vovelle. Le prisme culturel autorise une approche originale du politique, dans les cadres justement de cette histoire politique renouvelée depuis l'important ouvrage de R. Rémond²⁰. Nous nous permettons de renvoyer aux concepts développés par J.-F. Sirinelli dans son article « De la demeure à l'agora, pour une histoire culturelle du politique ». Pour cet historien, l'homme en société était aussi « l'homme de l'agora », ainsi :

La fonction de l'historien du politique est donc bien, également, d'analyser et d'intégrer dans sa démarche ces phénomènes de représentation. Or si l'on admet que l'histoire culturelle a pour objet d'étudier comment les consciences individuelles et les groupes humains représentent et se représentent le monde qui les entoure, on conviendra qu'un rapprochement avec l'histoire politique ne peut qu'être enrichissant pour ces deux branches historiques [histoire politique et histoire culturelle]. Le gain serait, à coup sûr, imposant.²¹

Cette démarche nous permet d'embrasser de larges champs prenant en compte les apports de l'histoire urbaine, particulièrement vivante, de l'histoire des arts, ainsi que ceux de la littérature, pour ne citer que les principaux domaines. C. Charle a montré les liens et l'intérêt de l'étude des capitales culturelles, dans une perspective transdisciplinaire, questionnant notamment celles-ci comme « lieux de pouvoir interagissant avec les formes culturelles »²² dont elles assurent le rayonnement et la transmission. Cela nous permet d'envisager les échanges, les médiations, les circulations, les réceptions par les biens et objets culturels²³, entre Napoléon et Milan. La ville fut l'objet de projets de modelage - durables ou éphémères - par le pouvoir qui s'y représenta et dont certaines réalisations furent portées à

¹⁹ Jean-François Sirinelli, « De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°57, janvier-mars 1998, p. 121-131.

²⁰ René Rémond, dir., *Pour une histoire politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1988.

²¹ J.-F. Sirinelli, « De la demeure... », *op. cit.*, p. 122 et 126.

²² Christophe Charle, dir., *Le temps des capitales culturelles. XVIIIe – XXe siècle*, Paris, Champ vallon, coll. Epoques, 2009, p. 12.

²³ Notamment Pascal Ory, *L'Histoire culturelle*, Paris, PUF, 2007 (2004) et *Qu'est-ce que l'histoire culturelle ?*, conférence prononcée pour « L'Université de tous les savoirs », n° 111, disponible sur : http://www.canal-u.tv/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs/dossier_programmes/les_conferences_de_l_annee_2000/la_naissance_de_l_histoire/qu_est_ce_que_l_histoire_culturelle, Paris, 20 avril 2000.

Il faut aussi citer d'autres ouvrages fondateurs de cette « discipline » tels que Jean-Pierre Rioux et J.-F. Sirinelli, dir., *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997 ; Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998 ; Philippe Poirrier, *Les Enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 2010 (2004) ou encore la synthèse donnée par Nicolas Mariot et Philippe Oliveira, « Histoire culturelle en France », in Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt, *Historiographies. Concept et débats*, 2 vol., Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2010, p. 184-194.

terme. Nous nous intéresserons donc aux projets qui reçurent une réalisation, ainsi qu'à ceux qui furent seulement projetés, mais qui ne purent aboutir pour différentes raisons. Car ce qui subsiste n'est pas forcément le plus caractéristique : certaines réalisations ne furent pas menées à terme par manque de moyen ou de temps, d'autres furent détruites lors de la Restauration ou plus tard ; elles n'en restent pas moins les témoins d'une pensée, les projets d'un régime, leur émanation. Ces projets permettent de saisir avec plus de discernement la vision de leurs auteurs, qu'il s'agisse de Napoléon ou de toute autre personne impliquée dans la représentation du pouvoir napoléonien à Milan. En outre, les stratégies de représentation mises en place par Napoléon ne se limitèrent pas à l'architecture, à l'urbanisme ou aux fêtes : elles furent aussi portées par les « médias » définis plus haut, qui transmirent l'image de Bonaparte auprès des Milanais.

En effet, l'étude serait incomplète si elle n'incluait la perception par les Milanais de ce pouvoir qui se représentait et se légitimait ainsi. Le *Ventennio napoleonico* fut perceptible à la fois de manière abstraite et de manière concrète, notamment par les lois du Code civil, qui devint code Napoléon, autant que par l'image et l'architecture qui figuraient le pouvoir ou montraient l'orientation que celui-ci envisageait pour la société²⁴. Enfin, pour mettre en relief le rôle spécifique de Milan, seconde « capitale napoléonienne »²⁵, nous nous appuyerons également sur une démarche comparatiste, à même de montrer le rôle qu'assura cette ville pour Bonaparte. Nous prenons en compte dans cette étude d'autres travaux concernant Paris, première capitale napoléonienne, où l'Empereur résida le plus souvent. Nous nous intéressons à Lyon, ville d'importance située à mi-chemin des deux capitales et lieu de la *Consulta*, qui fut le lieu clé de la transformation de la seconde Cisalpine en République italienne. Nous nous intéresserons enfin à d'autres villes italiennes comme Venise, d'abord cédée à Campoformio, puis annexée au royaume d'Italie, ainsi que, dans la dernière partie de cette étude, Rome, Florence et Naples, qui témoignèrent de la multipolarisation de la péninsule et ainsi de la place de Milan dans celle-ci et dans les projets napoléoniens. En outre, l'on ne saurait considérer une cité sans la comparer à une autre et la mettre en perspective dans un contexte

²⁴ Sur l'importance de l'architecture révolutionnaire, notamment comme émanation et guide d'une société régénérée, la production a été assez importante ces dernières années. On consultera surtout : Annie Jacques, Jean-Pierre Mouilleseaux, dir., *Les architectes de la liberté*, catalogue, Paris, Ecole nationale supérieure des Beaux-arts, 1989 ; Aurora Scotti, *Il foro Bonaparte*, Milano, Franco Maria Ricci Editore, 1989 ; Gilles Bienvenu, dir., *Autour de la ville de Napoléon*, actes du colloque international à l'occasion du bicentenaire de la Roche-sur-Yon, (La Roche-sur-Yon, 28-30 octobre 2004), Rennes, PU Rennes, 2006 ; Gérard Chouquer et Jean-Claude Dumas, dir., *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, actes du colloque international (Arc-et-Senans, 25-27 octobre 2006), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.

²⁵ Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001.

global : l'influence de Milan dépendit directement des conquêtes de Napoléon, de l'accroissement du Grand empire, du système napoléonien et de ses décisions politiques. Nous rejoignons par cette démarche des thématiques de recherches stimulées par les perspectives comparatistes et l'histoire culturelle, comme celles développées lors du colloque international de Sarrebrück (11-13 avril 2013) : « Français et Allemands à l'époque napoléonienne »²⁶.

Notre objet nous permet aussi de prendre en compte l'histoire urbaine, que C. Charle définit « au carrefour de l'histoire démographique, de l'histoire économique et de l'histoire sociale »²⁷. Cette histoire a connu un renouveau à partir des années 1960 et également, depuis une quinzaine d'années, grâce aux apports de l'histoire culturelle. La capitale lombarde n'est pas en reste, puisque ces dernières années ont vu la parution de nombreux ouvrages étudiant la ville sous différents aspects. Pour la France, citons notamment les travaux de P. Boucheron qui a dédié sa thèse au *Pouvoir de bâtir. Urbanisme et politique édilitaire à Milan, XIVe-XVe siècles*. Citons également J. Boutier et ses travaux sur l'Italie et l'histoire des sociabilités politiques notamment, O. Faron, qui a étudié la société milanaise entre 1811 et 1860 grâce à ses dépouillements de l'anagraphe, B. Marin qui a dirigé avec C. Topalov, L. Coudroy de Lille et J. C. Depaule le *Dictionnaire des mots de la ville*. A. Pillepich a étudié Milan comme une capitale napoléonienne et G. Bertrand s'est intéressé aux voyages culturels à l'époque moderne, aux politiques, fêtes et cultures dans les villes italiennes ainsi qu'aux transferts et échanges culturels internationaux en Europe²⁸. Notre directeur a dirigé notamment la thèse d'A. Cogné sur le patriciat et ses propriétés urbaines à Milan, celle de G. Montègre sur la Rome des Lumières, celle de C. Giron Panel sur les *ospedali* vénitiens et celle de M. Traversier sur le pouvoir royal et les théâtres lyriques à Naples²⁹. L'aspect italien du pouvoir

²⁶ Colloque international organisé par Jacques-Olivier Boudon, Gabriele Clemens et Pierre Horn, du 11 au 13 avril 2013.

²⁷ C. Charle, *op. cit.*, p. 11.

²⁸ Olivier Faron, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIXe siècle. 1811-1860*, Rome, Ecole française de Rome, 1997 ; Gilles Bertrand, « L'impossible invention d'une capitale : Milan à la fin du XVIIIe siècle », in Rita Costa Gomes et Gérard Sabatier, coord., *Lieux de pouvoir, Europe XVe - XXe siècles*, Lisbonne, Fondation Gulbenkian, 1998 ; Patrick Boucheron, *Le pouvoir de bâtir. Urbanisme et politique édilitaire à Milan, XIVe-XVe siècles*, Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 239, 1998 ; A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.* ; G. Bertrand et Ilaria Taddei, *Le destin des rituels. Faire corps dans l'espace urbain, Italie-France-Allemagne / Il destino dei rituali. « Faire corps » nello spazio urbano, Italia-Francia-Germania*, Rome, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 404, 2008 ; Christian Topalov, Laurent Coudroy de Lille, Jean-Charles Depaule et Brigitte Marin, dir., *L'aventure des mots de la ville*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. Bouquins, 2010.

²⁹ Albane Cogné, *Patriciat et propriétés urbaines à Milan (XVIIe - XVIIIe siècle)*, Grenoble, Thèse soutenue le 13 décembre 2007, sous la direction de G. Bertrand et C. Capra, inédit ; Mélanie Traversier, *Gouverner l'Opéra. Une histoire politique de la musique à Naples, 1737-1815*, Rome, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 424, 2009 ; Caroline Giron-Panel, *À l'origine des conservatoires : le modèle des Ospedali de Venise (XVIe-XVIIIe siècles)*, Grenoble, Thèse soutenue en 2010, sous la direction de G. Bertrand et Giovanni Morelli, inédit ;

de Napoléon a inspiré de nombreux auteurs français, outre A. Pillepich et G. Bertrand, citons ainsi les importants travaux de A. Pingaud sur la République italienne, bien que datés et souvent inexacts, ceux d'É. Driault, d'A. Fugier, de J. Godechot ou plus récemment de P. Milza, ces auteurs prenant en compte la péninsule dans son intégralité³⁰.

En Italie, Milan a logiquement fait l'objet d'un traitement plus important. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, M. Roberti a publié une œuvre importante consacrée au nord de l'Italie napoléonienne³¹. Le début des années 1980 a été un moment d'intense renouvellement de l'historiographie grâce aux travaux de L. Antonielli, C. Capra, F. Della Peruta, L. Gambi, M.-C. Gozzoli, L. Mascilli Migliorini, A. M. Rao, N. Raponi, A. Scotti, C. Zaghi³², qui ont ouvert la voie à de nombreux chercheurs à l'instar de S. Bobbi, R. Cordani, M. Iuliano, S. Levati, F. Mazzocca, L. Mocarelli, E. Pagano, et A. Robbiati Bianchi³³. Ces références sont restrictives, puisqu'elles ne concernent que les publications de ces dernières années

Gilles Montègre, *La Rome des Français au temps des Lumières. Capitale de l'antique et carrefour de l'Europe, 1769-1791*, Rome, Collection de l'ÉFR n° 435, 2011.

³⁰ Édouard Driault, *Napoléon en Italie, 1800-1812*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1906 ; Albert Pingaud, *Bonaparte, Président de la République italienne*, thèse de doctorat, Paris, Perrin et Cie, 1914 ; André Fugier, *Napoléon et l'Italie*, Paris, éd. J.-B. Janin, coll. La Roue de la Fortune, 1947 ; Jacques Godechot, *Histoire de l'Italie moderne, vol. 1, Le Risorgimento 1770-1870*, Paris, Hachette, 1972 ; A. Pillepich, *Napoléon et les Italiens*, Paris, Nouveau Monde Édition/Fondation Napoléon, coll. « Série Etudes », 2003 ; Pierre Milza, *Histoire de l'Italie : des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2005 ; G. Bertrand, « L'Italie, le Triennio révolutionnaire (1796-1799) et les fondements de l'idée de nation », in Olivier Forlin, dir., *L'idée nationale en Italie, du processus d'unification aux déchirements de la guerre civile*, Paris, l'Harmattan, 2010, pp. 43-83.

³¹ Melchior Roberti, *Milano capitale napoleonica, la formazione di uno stato moderno 1796-1814*, Milano, Fondazione Treccani degli Alfieri per la storia di Milano, vol. 1 à 3, 1946.

³² Carlo Capra, *L'Età rivoluzionaria e napoleonica in Italia : 1796-1815*, Torino, Loescher, nouvelle édition, 1978 ; Lucio Gambi et Maria Cristina Gozzoli, *Milano, La città nella storia d'Italia*, Roma, Laterza, 4^e édition, 2003 (1^e édition : 1982) ; Livio Antonielli, *I prefetti dell'Italia napoleonica*, Bologna, Il Mulino, 1983 ; Luigi Mascilli Migliorini, *Le mythe du héros. France et Italie après la chute de Napoléon*, traduit de l'Italien par Laurent Vallance, Paris, éd. Nouveau Monde/Fondation Napoléon, coll. La Bibliothèque Napoléon, 2004 (1984 en Italien) ; Carlo Zaghi, *L'Italia di Napoleone dalla Cisalpina al Regno*, Torino, UTET, coll. Storia d'Italia, 1986 ; A. Scotti, *op. cit.* ; C. Capra et Claudio Donati, *Milano Nella Storia Dell'età Moderna, sine loco*, F. Angeli ed., 1997 ; Franco Della Peruta, *Milano nel Risorgimento : dall'età napoleonica alle Cinque giornate*, Milano, Edizioni Comune di Milano : "Amici del Museo del Risorgimento", 1998 ; Carlo Capra, Franco Della Peruta et Fernando Mazzocca, a cura di, *Napoleone e la Repubblica Italiana 1802-1805*, catalogue d'exposition (Milano, Rotonda di via Besana, 11 novembre 2002 – 28 février 2003), Milano, Skira/Museo del Risorgimento, 2002 ; L. Antonielli, dir., *Milano Capitale*, Milano, Editrice Abitare Segesta, 2003 ; Nicola Raponi, *Il mito di Bonaparte in Italia. Atteggiamenti della società milanese e reazioni nello stato romano*, Roma, Carocci, 2005 ; L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011.

³³ Emanuele Pagano, *Il Comune di Milano nell'età napoleonica (1800-1814)*, Milano, ed. Vita e pensiero, 1994 ; aussi l'ouvrage paru aux Mélanges de l'É.F.R. dirigé par O. Faron et Stefano Levati, *Nouvelles approches de la documentation notariale et histoire urbaine. Le cas italien (XVII-XIX siècle)*, MEFIM, t. 112, n°1. 2000 ; Fernando Mazzocca, Alessandro Morandotti, Enrico Colle, dir., *Milano neoclassica*, Milano, Longanesi & Cie, 2001 ; Roberta Cordani, a cura di, *Milano verso il Sempione. La città di Napoleone e della Belle Époque viaggio nella storia nell'arte e nel paesaggio*, Milano, Edizioni CELIP, 2006 ; Adele Robbiati Bianchi, a cura di, *La formazione del primo Stato italiano e Milano capitale 1802-1814*, Acte du colloque international (Milano, 13-16 novembre 2002), Milano, Istituto Lombardo-Accademia di scienze e lettere, 2006 ; Antonino De Francesco, *L'Italia di Bonaparte: politica, statualità e azione nella penisola tra due rivoluzioni, 1796-1821*, Torino, UTET, 2011. Il nous faut aussi signaler une recherche actuellement vigoureuse en histoire administrative du côté italien, comme en témoignent les travaux de E. Pagano, S. Levati, E. Brambilla ou encore la thèse en préparation d'A. Giovanazzi.

concernant Milan. Signalons enfin un ouvrage très récent, fruit d'une collaboration franco-italienne qui nous a été précieux : l'*Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*³⁴. Il nous faut également faire un point sur l'étude de Napoléon dans l'historiographie.

Napoléon, objet d'Histoire

L'importance du nombre de publications ayant pour objet Napoléon a inspiré à J. Tulard la fameuse boutade : « il s'est publié à son sujet [Napoléon] plus de livres qu'il ne s'est écoulé de jours depuis sa mort »³⁵. En effet, si R. Caldwell a avancé un nombre supérieur à 26 000 titres³⁶, la qualité scientifique est très variable et les ouvrages oscillent entre hagiographie, célébration de la gloire, dénigrement sans aucune nuance et études sérieuses. R. Martin et A. Pigéard se sont attelés à l'immense besogne de sélectionner 10 000 titres sur la période et à les classer par rapport aux thèmes développés³⁷. En 1999, N. Petiteau a publié une analyse de l'évolution chronologique des représentations et des perceptions du personnage : le portrait de Napoléon se forge « dans la matrice romantique » du premier XIXe siècle³⁸. Hésitant entre légende noire et légende dorée, la deuxième « lecture » a fini par l'emporter sur la première. Aussi, Napoléon a-t-il été longtemps délaissé par les études universitaires, cela pour deux raisons. D'une part, l'École des Annales, qui a dominé le paysage historique français à partir des années 1930 et en particulier après la Seconde Guerre mondiale, a été assez réticente à l'événementiel, au court terme ou aux sujets biographiques. D'autre part, une seule chaire à la Sorbonne, consacrée à la Révolution, couvre la période et elle est surtout occupée par des historiens portant plus d'intérêt à la Révolution qu'à l'Empire. Il a fallu attendre les travaux de M. Dunant et surtout, à partir de la fin des années 1960, ceux de J. Tulard qui devint le premier titulaire d'une chaire sur l'histoire du premier Empire en 1971, pour que l'université s'approprie réellement l'histoire napoléonienne. Les nombreuses thèses et DEA qu'a dirigés J. Tulard permettent un véritable renouveau ; ce syncrétisme ouvre de nouveaux champs historiographiques au moment où l'histoire culturelle prend une certaine ampleur.

³⁴ Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 477, 2013.

³⁵ J. Tulard, *Napoléon : Les grands moments d'un destin*, Paris, Fayard, 2006.

³⁶ Ronald J. Caldwell, *The Era of the French Revolution : a bibliography of the history of Western civilization, 1789-1799*, New-York et Londres, Garland Publishing, 1991.

³⁷ Roger Martin et Alain Pigéard, *Bibliographie napoléonienne*, Dijon, éd. Cléa, 2010.

³⁸ Nathalie Petiteau, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, éd. du seuil, coll. Histoire, éd. revue et corr., 2004 (1999).

Cette appropriation de l'histoire du premier Empire par l'université ouvre aussi la porte à de nouveaux traitements, mettant notamment en lumière la construction impériale européenne, comme l'ont montré certains travaux de J. Godechot, d'A. Soboul ou encore de L. Bergeron³⁹. Ce dernier a proposé un regard innovant sur les notables en Italie, rejoignant les centres d'intérêts de chercheurs étrangers comme C. Zaghi, C. Capra et S. Woolf⁴⁰. La recherche italienne a également été revivifiée dans la dernière partie du XXe siècle, quoique la figure de Napoléon y fasse l'objet d'un traitement différent de celui qui lui est réservé en France. Les Italiens sont partagés entre une vision positive d'un Napoléon qui annonça et permit le *Risorgimento* et son pendant négatif de tyran qui pillait l'Italie, un « moment d'amour-haine, qui sont les deux faces d'un grand sentiment et d'une grande passion. Celle qui unit à jamais Napoléon et l'Italie »⁴¹. Le second portrait, s'il est aisément réfuté par les études sérieuses sur le sujet, bénéficie tout de même d'une certaine aura dans l'opinion publique et les médias. Cette aversion pourrait également tenir de la construction nationale de l'Italie. Les connaissances et les approches universitaires progressent néanmoins à l'instar de la publication récente (2011) de L. Mascilli Migliorini, qui, dans son *Italia napoleonica. Dizionario critico*, a réuni les contributions de spécialistes italiens autour de vingt grands thèmes qui structurent l'ouvrage⁴². Il complète ainsi le *Dictionnaire Napoléon* de J. Tulard (1989, rééd. 1999). « Depuis un demi-siècle, l'histoire universitaire a considérablement étendu les connaissances [...] de l'histoire napoléonienne »⁴³ ; il est vrai que les études se sont multipliées : J.-O. Boudon prenant en quelque sorte la suite de J. Tulard, tant par son poste de professeur à l'université de Paris-Sorbonne que par ses travaux et ses directions de thèses et de masters ou encore par ses responsabilités auprès d'organismes favorisant l'étude de la période impériale telle la Fondation Napoléon.

L'étude de l'Empire tend aussi à s'insérer dans des réflexions plus longues, comme le montre la thèse d'O. Faron, qui a étudié Milan à partir des sources de l'anagrafe de 1811 à

³⁹ Albert Soboul, « La France à l'époque napoléonienne », actes de colloque (Paris, La Sorbonne, 25-26 octobre 1969), in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° XVII, 1970 ; Louis Bergeron, « La place des gens d'affaires dans les listes de notables du premier Empire d'après les exemples du Piémont et de la Ligurie », in *Annuario dell'Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea*, 1971-1972 ; Jacques Godechot, *La Grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde, 1789 à 1799*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983 (1^{re} édition 1956).

⁴⁰ On citera notamment C. Capra, *L'Età rivoluzionaria e napoleonica in Italia : 1796-1815*, Torino, Loescher, nouvelle édition, 1978 ; C. Zaghi, *L'Italia di Napoleone*, Torino, UTET, 1989 et Stuart Woolf, *Napoléon et la conquête de l'Europe*, Paris, Flammarion, 1990.

⁴¹ Thierry Lentz, « Luigi Mascilli Migliorini (dir.), *Italia napoleonica: Dizionario critico*, Turin, UTET Libreria, 2011 », *Napoleonica. La Revue*, n° 12, 2011/3, p. 126-127.

⁴² L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011.

⁴³ Michel Biard, Philippe Bourdin et Silvia Marzagalli, *Révolution, Consulat et Empire, 1789-1815*, Paris, Belin, coll. Histoire de France, 2009, p. 643.

1860, les travaux de S. Levati ou ceux de N. Bourguinat⁴⁴. Dans une perspective réunissant le XVIIIe et le début du XIXe siècle, G. Bertrand s'est intéressé aux voyages, ainsi qu'aux transferts, échanges, réseaux et dynamiques culturels internationaux en Europe et en particulier sur le territoire italien ou plus récemment au carnaval de Venise sur un millénaire⁴⁵.

Ce regard transcendant les périodes est particulièrement vif dans l'histoire économique à l'instar des ouvrages de S. Chassagne et G. Gayot courant sur des périodes plus longues : de 1760 à 1840 pour le premier et de 1646 à 1870 pour le second⁴⁶. Parallèlement, les recherches sur le premier Empire s'inscrivent de plus en plus dans un contexte européen, comme l'ont montré par exemple le colloque réuni par J.-C. Martin en 2001 à la Roche-sur-Yon⁴⁷ ou encore le symposium international de Bruxelles-Lille (20-22 octobre 2011) portant sur « l'Empire, une expérience de construction européenne », organisé conjointement par l'IRHiS de Lille et l'Académie royale de Belgique, pour ne citer que deux exemples. L'ère de la mondialisation favorise aussi les rencontres avec les spécialistes américains de la période, tels A. Grab, D. Bell, W. Nester, sous l'égide de l'*International Napoleonic Society* qui a organisé en 2013 un colloque international à Toronto intitulé « Old World, New World : Momentous Events of 1812-1814 », en favorisant les communications mettant en rapport les grands événements qui marquent l'Europe et l'Amérique. Tout comme dans le précédent colloque de 2012, réuni à Moscou, « Napoleon's 1812 Russian Campaign in the World History : a retrospective View », l'accent est clairement mis sur une histoire globale qui étudie et met en rapport les événements internationaux qui s'influencent mutuellement. Citons enfin les grands colloques internationaux organisés par la Fondation Napoléon autour de thèmes de recherches alliant bicentenaire et actualité de la recherche historique.

⁴⁴ Olivier Faron, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIXe siècle. 1811-1860*, Rome, Ecole française de Rome, 1997 ; S. Levati, *La nobiltà del lavoro. Negozianti e banchieri a Milano tra ancien régime e restaurazione*, Milano, Angeli, 1997 ; O. Faron et S. Levati, *Nouvelles approches de la documentation notariale et histoire urbaine. Le cas italien (XVII-XIX siècle)*, MEFIM, t. 112, n°1. 2000 ; Nicolas Bourguinat, *Les grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris, éditions EHESS, 2002.

⁴⁵ G. Bertrand, *Le Grand Tour...*, *op. cit.*, et *Bibliographie des études sur le voyage en Italie. Voyage en Italie, voyage en Europe, XVI^e-XX^e siècle*, Grenoble, Université Pierre Mendès France-CRHIPA, Les cahiers du CRHIPA n° 2, 2000 ; G. Bertrand, *Histoire du carnaval de Venise (XIe-XXIe siècle)*, Paris, Pygmalion, 2013.

⁴⁶ Serge Chassagne, *Le coton et ses patrons. France, 1760-1840*, Paris, EHESS, 1991 et Gérard Gayot, *Les draps de Sedan, 1646-1870*, Paris, EHESS, 1999.

⁴⁷ Jean-Clément Martin, dir., *Napoléon et l'Europe*, actes de colloque (La Roche-sur-Yon, 8-9 juin 2001), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

Toutes ces études ont ouvert de nouveaux champs historiographiques, qui ont été, pour certains d'entre eux, l'occasion d'un colloque organisé en 2000 par N. Petiteau⁴⁸ et consacré aux nouvelles perspectives de recherche. La diversité des sujets récompensés par les bourses de thèse accordées par la Fondation Napoléon pour soutenir les études portant sur le premier et le second Empire témoigne de la vitalité de la recherche universitaire sur le sujet. Aujourd'hui, l'histoire de la période ne s'écrit plus comme auparavant : si la figure de Napoléon est toujours présente, le mythe tend à s'estomper, au profit d'études universitaires qui prennent davantage en compte l'histoire des Français du premier Empire que la seule figure de Napoléon, ainsi que la dimension internationale du pouvoir napoléonien⁴⁹.

« Une histoire nourrie à mille sources »⁵⁰

Nous avons choisi de convoquer des sources de nature aussi variée que possible, qui reflètent au mieux une tendance générale ou une inflexion que nous avons dégagée lors de nos recherches. Ainsi, nous souhaitons écrire une « histoire nourrie à mille sources »⁵¹, une histoire culturelle imprégnée de politique, apte à mettre mieux en exergue les stratégies de représentation du pouvoir napoléonien et leur réception par les Milanais. D'ailleurs P. Ory n'a-t-il pas écrit que « Tout est source »⁵² ?

Nous avons repris les sources dites « classiques » de l'historien, comme le sont les journaux, correspondances, proclamations, rapports d'ambassadeurs ou d'envoyés français en Italie, Mémoires et journaux intimes. Nous nous sommes également attaché à la perception et à l'expression des élites intellectuelles grâce à la littérature et nous avons porté une attention toute particulière aux arts, englobant peinture, sculpture, monnaies et médailles, architecture (réalisée ou projetée). Les fonds d'archives et les lieux de consultation sont réunis dans la partie « sources » en fin de thèse, nous ne décrivons ici que les principaux.

⁴⁸ N. Petiteau, dir., *Voies nouvelles pour l'histoire du Premier Empire. Territoires. Pouvoirs. Identités*, actes de colloque (Avignon 9-10 mai 2000), Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003.

⁴⁹ Nous pourrions citer deux titres ici : N. Petiteau, *Les Français et l'Empire*, Paris, La Boutique de l'Histoire/Éditions universitaires d'Avignon, 2008 et Aurélien Lignereux, *L'Empire des Français (1799-1815)*, Paris, Le Seuil, « L'Univers historique », 2012.

⁵⁰ Johann Chapoutot, « Son centre est partout, sa circonférence nulle part : histoire, sciences humaines, humanité(s) », conférence lors du colloque *Expériences de recherches en Sciences humaines et sociales*, Grenoble, 11 février 2013.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² P. Ory, *L'Histoire...*, *op. cit.*, p. 47.

Le développement du numérique - bien connu, très pratique et fort utilisé désormais - nous a permis à la fois des consultations d'archives très ciblées et de nous appuyer sur un grand nombre de documents numériques. Citons l'indispensable bibliothèque numérique Gallica, Google books et scholar, la bibliothèque numérique mondiale (<http://www.wdl.org/>) et le site <http://www.napoleonica.org>, sur lequel la Fondation Napoléon met à disposition des sources très utiles. Les bases de données d'œuvres d'art nous ont été très utiles aussi comme la base Joconde sur www.culture.gouv ou encore le portail européen : <http://www.europeana.eu>. Secondairement, nous avons pu mener des recherches, mais qui furent le plus souvent d'ordre bibliographique, dans les bibliothèques universitaires et communales de Lyon, Grenoble et Naples.

À Milan, nous avons mené des recherches principalement dans quatre lieux : l'*Archivio di Stato* (ASM), au *Palazzo Morignia* qui réunit le *Museo del Risorgimento* et la *biblioteca del Risorgimento* (BRM), siège des *Civiche raccolte storiche*, la *Sormani*, tant pour la bibliographie que pour ses sources et la *Civica raccolta di stampe Bertarelli*, hébergée dans le *castello Sforzesco*. L'ASM regroupe une importante collection d'archives administratives, quoiqu'elle ait souffert de destructions lors des restaurations autrichiennes en 1799 et 1814 ainsi que durant les bombardements alliés de 1943. En revanche la collection s'est enrichie de la restitution par Vienne des archives de Melzi d'Eril, dites « Melzi restituito ». Nous avons exploité à l'ASM cinq fonds principaux : « Archivio della vice presidenza Melzi », « Autografi. Inventario analitico. Principi e sovrani », « Autografi. Inventario analitico. Principi e sovrani », « Potenze sovrane post 1535 », « Segreteria di Stato - Fondo Aldini », « Spettacoli pubblici parte antica ». Au *Palazzo Morignia*, outre les importantes collections muséales, nous avons travaillé sur les riches fonds d'opuscules et de journaux, complétés par les fonds de la *Sormani*. Au *castello Sforzesco*, nous avons pu travailler à la *Civica raccolta di stampe Bertarelli*, qui rassemble de grandes collections d'estampes relatives à notre période et nous avons pu consulter les archives communales ASCM.

Les lieux secondaires de recherche ont été la bibliothèque nationale de Milan : la *Braidense* et dans le même bâtiment, celle de l'Académie des Beaux-arts. Nous avons également travaillé à la *biblioteca Trivulziana* et à la *biblioteca Ambrosiana*, où sont conservés de beaux manuscrits et opuscules que nous n'avons malheureusement pas pu étudier suffisamment. Il nous faut enfin citer les principaux musées milanais riches d'intérêt pour notre période comme la *Pinacoteca di Brera*, *il Palazzo reale*, la *Galleria d'arte moderna* (dans la *Villa Belgiojoso-Bonaparte*).

À Paris, nous avons mené nos recherches principalement aux Archives nationales (ANF), à la BNF, aux archives des Affaires étrangères et à la bibliothèque Martial-Lapeyre de la Fondation Napoléon. Aux ANF, nous avons trouvé de nombreux documents dans les séries AF IV et F13. À notre grand regret, une partie des dossiers AFIV*, dont certains sur des missions secrètes d'envoyés français à Milan, n'étaient pas communicables. À la BNF, nous nous sommes concentré sur les collections de la bibliothèque de recherche (Mémoires, périodiques, ouvrages et recueils de sources) et sur celles du département des estampes. Aux Affaires étrangères, nous nous sommes intéressés aux nombreux et très intéressants rapports manuscrits d'envoyés ou ambassadeurs, qui, étant détachés de l'administration italienne, peuvent permettre de dresser de manière plus libre un état de l'esprit public. Nous avons également fréquenté la bibliothèque Martial-Lapeyre de la Fondation Napoléon, à la fois riche en bibliographie et en sources.

Nos recherches nous ont aussi conduit à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, au Service historique de la Défense (SHD), à la Monnaie de Paris, ainsi que dans les fonds d'archives de l'École nationale supérieure des Beaux-arts et de l'École nationale des Ponts-et-chaussées. Pour compléter le panorama de nos recherches, il nous faut conclure par les principaux musées d'Île-de-France : le Louvre, le Musée Carnavalet, le Musée de l'Armée, le Musée d'Orsay, les châteaux de Malmaison, Versailles, Fontainebleau et Compiègne.

Enfin, citons le Domaine de Vizille, qui héberge le Musée de la Révolution française et le centre de documentation-bibliothèque Albert Soboul attenant, la Bibliothèque d'Étude et d'information de Grenoble, le Palais Fesch d'Ajaccio, L'Ermitage de Saint-Petersbourg, le Musée historique de Moscou, le *Museo napoleonico* et la magnifique galerie Borghèse de Rome, les Archives nationales de Venise, la *Biblioteca Riccardiana* de Florence, la *Reggia* de Caserta, ainsi que les archives Beauharnais conservées à Princeton, qui ont mis à notre disposition des sources de nature diverse afin de mener à bien notre étude. Dans l'absolu, il faudrait citer tous les lieux culturels, muséaux ou non, et de pouvoir comme les palais royaux de Milan et de Venise, qui d'une manière ou d'une autre influencent notre perception de l'Histoire, des différentes époques, et permettent d'en mieux saisir les nuances.

Plan de la thèse

Afin de mieux envisager les évolutions, nous avons choisi de diviser notre étude en trois parties chronologiques, à l'intérieur desquelles nous serons guidés par une optique thématique.

Notre première partie sera consacrée à la période 1796-1799, du général républicain au proconsul de Mombello. Nous étudierons ces trois années décisives, véritable début de la carrière fulgurante de Bonaparte. Elles furent le moment de l'apprentissage de l'exercice du pouvoir, par l'intermédiaire de l'Administration générale de la Lombardie que Bonaparte créa et dirigea, puis de la Première cisalpine. Le *Triennio* fut aussi le temps de la naissance des ambitions. Conquérant militaire de la Lombardie, Bonaparte reçut les clés de la ville de Milan et y organisa une communication destinée à le mettre en scène pour les publics français et italiens par la plume et l'image.

Notre deuxième partie s'attachera à l'établissement d'une capitale et à la célébration de Bonaparte. De 1800 à 1805, pour la première fois, Bonaparte disposa de la souveraineté sur la France et l'Italie, mais ces souverainetés étaient de nature différente, puisque le pouvoir de Bonaparte s'appuyait sur une constitution en France, mais sur le droit de conquête en Italie. En outre, les prérogatives de Bonaparte évoluèrent rapidement des deux côtés des Alpes, dans ce court laps de temps de cinq années. Nous nous intéresserons au consul triomphateur de Marengo, à la célébration du héros et à la stabilisation du régime italien et le rôle de Milan : de capitale conquise à capitale politique et culturelle italienne dirigée par Bonaparte.

Notre troisième partie éclairera la période 1805-1814, soit l'Empire français et le royaume d'Italie, de leur création à leur chute. La période fut marquée à Milan, capitale du royaume d'Italie, par « l'omniprésence du roi absent ». Celle-ci était le fait de la représentation mise en place par Napoléon, des rapports et bien sûr du partage des pouvoirs entre Napoléon et son vice-roi Eugène. Nous envisagerons la présence (deux séjours en 1805 puis en 1807), mais surtout l'absence de Napoléon qui fut très représenté à Milan. Nous étudierons ensuite les « destins croisés » d'Eugène et du royaume d'Italie, dont le sort était plus lié qu'il n'y paraît de prime abord : des espoirs aux premières désillusions de 1805 à 1810. Enfin, nous étudierons la fin de règne, le déclassement d'Eugène et de Milan dans le système napoléonien de 1811 à 1814.

Tout d'abord, nous continuerons cette partie introductive par la présentation de Napoleone Buonaparte de 1769 à 1796, afin d'envisager les éléments décisifs de sa vie, qui

façonnèrent le général de la République puis l'Empereur. On ne saurait en effet comprendre Napoléon en négligeant ses vingt-sept premières années. Nous nous attacherons ensuite à présenter Milan en 1796. Bien que « la forme d'une ville / Change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel »⁵³, il nous semble essentiel de présenter ces « mortels », comme la cité dans laquelle Bonaparte et les troupes françaises entrèrent triomphalement en 1796.

Napoléon Bonaparte : d'Ajaccio aux « plus fertiles plaines d'Europe »

La vie de Napoléon Bonaparte est bien connue et a fait l'objet, on l'a vu, de nombreuses publications. Aussi, nous contenterons-nous d'évoquer ici les principaux jalons de sa vie d'avant 1796 qui lui permirent de devenir général en chef de l'armée d'Italie et le conduisirent sur « le chemin du pouvoir »⁵⁴. Comme l'a montré J. Le Goff dans sa biographie de *Saint Louis*, toutes les périodes de la vie d'un homme comptent pour ce type d'étude⁵⁵. Or, comment comprendre l'Empereur, en oubliant le général de la Révolution ou encore l'enfance corse de Napoléon ? Ce propos préliminaire a pour but de mettre en relief la formation intellectuelle et militaire de Buonaparte, car ni la campagne d'Italie, ni les autres guerres ou choix politiques « ne relèvent d'un mystérieux génie [...] réfractaire à toute explication rationnelle »⁵⁶.

Entre Corse et France

Napoleone naquit à Ajaccio le 15 août 1769, soit trois mois après l'annexion de l'île au royaume de France. Aussi, fût-il toujours Français malgré les assertions des membres du gouvernement provisoire de 1814 ou de Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, qui soutenait le 5 février 1768 comme date de sa naissance. Cela était bien sûr faux et relevait de la construction de la légende noire, qui tenta d'asseoir plus solidement la Restauration. Si Buonaparte fut bien de nationalité française, « culturellement, socialement, psychologiquement, la vérité [était] plus difficile à démêler »⁵⁷. En effet, au XVIIIe siècle,

⁵³ Charles Baudelaire, « Le Cygne », in *Les Fleurs du Mal*, Paris, Folio, 2001 (1861), p. 119-121.

⁵⁴ Traduction du titre de la monographie de Philip Dwyer, *Napoleon. The path to power. 1796-1799*, London, Bloomsbury, 2007.

⁵⁵ Jacques le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des Histoires, 1996, introduction.

⁵⁶ Stéphane Béraud, *Bonaparte en Italie, la naissance d'un stratège 1796-1797*, Paris, Bernard Giovanangeli éditeur, 2008, p. 13.

⁵⁷ A. Pillepich, *Milan...*, op. cit., p. 62.

l'île était considérée comme une partie de l'Italie, cette Italie que Metternich qualifia en 1814 de « simple expression géographique »⁵⁸. Pour Voltaire « Les Corses [...] étaient aussi dévots que les autres Italiens », Paoli écrivait, en 1768, « Je suis fâché que le pape cède ; je le regrette parce que je suis Italien », Foscolo, vraisemblablement en 1801, décrivait Bonaparte comme « le Jeune Héros, né du sang italien, né là où on parle notre langue »⁵⁹, quant à Napoléon, il déclara à Sainte-Hélène à propos de la Corse : « géographiquement, elle appartient à l'Italie »⁶⁰.

Bonaparte était issu d'une famille de petite noblesse corse, dont le père, Charles (Carlo), s'était rallié aux Français en 1768. Il en avait obtenu d'une part la rancœur de Paoli et d'autre part la reconnaissance de la France, qui lui fournit des places et des faveurs, comme la scolarisation sur le continent de Joseph (Giuseppe) et de Napoleone. Ainsi, le 1^{er} janvier 1779, les deux enfants entrèrent au collège d'Autun afin d'assimiler les premiers rudiments de la langue française. Le 15 mai, Napoleone entra à l'école royale militaire de Brienne-le-Château. Celle-ci était destinée aux enfants de la noblesse se destinant à l'armée, et dont une partie des élèves (les plus pauvres, dont Buonaparte faisait parti) étaient entretenus par l'État. L. Mascilli Migliorini note que sa condition, associée aux origines « étrangères »⁶¹ de sa famille, son prénom original, son caractère orgueilleux et taciturne, ainsi que ses difficultés d'expression en français au début de sa scolarité, lui créèrent certaines entraves pour se faire accepter de ses condisciples⁶². Bourrienne, son seul ami d'alors, le décrivit enclin à la solitude⁶³. Cette solitude justement, associée (ou créatrice) d'une forte volonté, lui permit de combler ses lacunes en français et en histoire-géographie. Il lut les philosophes des Lumières et se passionna aussi, comme ses contemporains, pour les auteurs classiques tels que Plutarque, Tite-Live ou encore Tacite. En outre, ce séjour sur le continent soumis à la discipline sévère de l'école militaire, complété peut-être par la lecture de Rousseau⁶⁴, dut faire

⁵⁸ Klemens von Metternich, cité in Johann Ludwig Klüber, *Acten des Wiener Congresses in den Jahren 1814 und 1815*, Erlangen 1816, 13 novembre 1814.

⁵⁹ Ugo Foscolo, *Les dernières lettres de Jacopo Ortis*, traduit de l'Italien par Julien Luchaire, Toulouse, édition Ombre, 1994 (1801), lettre du 18 mars 1798.

⁶⁰ Voltaire, Paoli et Napoléon cités par A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 63. L'auteur développe une belle analyse sur « l'italianité » de Bonaparte, p. 62-73.

⁶¹ La bibliographie insiste sur ce caractère étranger et pour cause : Buonaparte avait dû apprendre des rudiments de français avant d'entrer à Brienne. Voir là-dessus Jean Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), p. 37-46 et Annie Jourdan, *L'empire de Napoléon*, Paris, Flammarion, coll. Champs Université Histoire, 2000, p. 28.

⁶² Luigi Mascilli Migliorini, *Napoléon*, traduit de l'Italien par J.-M. Gardair, Paris, Perrin, 2004 (2001), p. 26-27.

⁶³ Louis-Antoine de Bourrienne, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État ; sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 10 vol., Paris, Ladvocat, 1829-1831, tome 1, p. 35.

⁶⁴ A. Jourdan, *L'empire...*, *op. cit.*, p. 28.

apparaître aux yeux de Buonaparte la Corse « comme la terre lointaine du bonheur perdu »⁶⁵. Au terme de ses cinq années, en octobre 1784, il fut admis à l'École militaire de Paris, qu'il valida après une seule année d'études.

À l'issue de sa formation, Buonaparte fut affecté comme sous-lieutenant à Valence au régiment d'artillerie de La Fère en octobre 1785. Dans sa garnison dauphinoise, il continua de se consacrer à la lecture, à la plume et fit ses débuts en société⁶⁶. En 1786, il ébaucha une *Histoire de Corse*, « puissant dérivatif à son ennui »⁶⁷, car le jeune officier se sentait Corse, il admirait Paoli et dénonçait l'occupation française de son île. Pour J. Tulard, sa haine de la France crut proportionnellement à son mal du pays⁶⁸. De septembre 1786 à juin 1793, il demanda et obtint de nombreuses permissions en Corse, d'autant que depuis la mort de son père et en l'absence de son frère Joseph, il était chargé du patrimoine familial. Ces séjours insulaires furent entrecoupés de périodes de vie en garnison à Auxonne, où son régiment fut envoyé dès décembre 1787. Il y suivit - cela fut fondamental pour sa carrière et ses succès - les cours de l'école d'artillerie commandée par le baron du Teil, engagé dans le renouvellement de la pensée stratégique française.

En fait Bonaparte élaborait ce que l'on nomme aujourd'hui une « révolution militaire » par la synthèse qu'il élaborait des idées les plus novatrices de l'époque, combinées à l'étude des Anciens. Ses lectures durant les périodes de garnison portèrent à la fois sur les domaines de la philosophie, de la littérature et de l'histoire. Sa formation d'artilleur l'avait initié à plusieurs disciplines scientifiques, parmi lesquelles les mathématiques, la mécanique, la physique, la chimie et l'astronomie. En outre, les études d'artilleur comprenaient en plus des manœuvres des différentes pièces, celle de formations d'infanterie et des instructions sur l'emploi des trois armes. Revenons au baron du Teil : il partageait les conceptions de son frère, le chevalier du Teil, qui avait publié *L'usage de l'artillerie nouvelle*. Cet ouvrage, qui s'appuyait sur la mobilité des pièces d'artillerie de Gribeauval et sur les *Principes de la guerre de montagne* de Bourcet, préconisait une stratégie fondée sur la concentration des forces, les manœuvres de débordement, les liaisons entre unités ainsi que la prise en compte des facteurs topographiques et militaires. Bonaparte avait aussi lu les travaux de Guibert, à l'instar de la majorité des généraux de la Révolution. Celui-ci théorisait l'organisation de l'armée en division ; Bonaparte l'appliqua. S. Béraud résume ainsi cette révolution militaire napoléonienne : « de ces différentes lectures, le prodigieux esprit de synthèse de Bonaparte va

⁶⁵ L. Mascilli Migliorini, *Napoléon...*, *op. cit.*, p. 27.

⁶⁶ P. Dwyer, *op. cit.*, p. 43.

⁶⁷ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 42.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 42.

tirer un art de la guerre fondé sur la concentration des forces, la combinaison des unités, la mobilité et la surprise »⁶⁹. Il appliqua en Italie ces conceptions stratégiques que H. Camon divise en deux grandes catégories : la « manœuvre sur les arrières » et la « manœuvre en position centrale »⁷⁰. En outre, Bonaparte mit en œuvre ces conceptions d'une manière souple, « s'adaptant constamment aux circonstances imposées du dehors », tout en faisant preuve d'intuitions⁷¹.

Ces réflexions mûrirent peu à peu, parallèlement à ses conceptions politiques. Buonaparte était héritier des Lumières, il avait été formé en France et il écrivit contre l'occupation française, dans la langue de Molière ; ce qui est une singulière façon de dénoncer l'opresseur que d'utiliser sa propre langue. Buonaparte voyait en Paoli un héros, mais il s'éloigna en réalité des aspirations de ce dernier, plus ancré dans une société d'Ancien Régime, et tenant d'une indépendance pure et simple de l'île. Tandis que pour Napoleone, si libération de la Corse il devait y avoir, elle pourrait passer par la France, puis, après 1789, par la Révolution, la nation des droits de l'homme⁷². Buonaparte était déjà « précocement orienté dans une direction philorévolutionnaire et donc une perspective philofrançaise »⁷³ et se heurtait donc à Paoli, qui était d'une autre génération. Ce fut en Corse lors des bouleversements révolutionnaires que le jeune officier rencontra Saliceti, appelé à jouer un grand rôle dans les débuts de sa carrière militaire, à Toulon et en Italie. Ce fut aussi sur l'île que le sous-lieutenant en permission adhéra au Club patriotique d'Ajaccio, lié à celui des jacobins parisiens. Ces liens avec la Révolution furent durable, comme l'a montré G. Lefebvre, qui voit dans Bonaparte comme dans Napoléon le continuateur de la Révolution⁷⁴. Déjà en 1791, au concours de l'académie de Lyon qui demandait de déterminer les vérités et les sentiments qu'il importait le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur, Buonaparte dénonça violemment l'injustice sociale entre les hommes. J. Tulard de noter que s'il eût connu cette dissertation, Gracchus Babeuf ne l'aurait certainement pas désavouée⁷⁵. Ce jacobinisme ne pouvait que se heurter aux aspirations d'Ancien Régime de Paoli.

⁶⁹ S. Béraud, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁰ Une belle synthèse est offerte par S. Béraud, *op. cit.*, p. 23. Nous pourrions aussi consulter : Hubert Camon, *la guerre napoléonienne. Les systèmes d'opération*, Paris, librairie militaire Chapelot, 1907 ou l'incontournable Carl von Clausewitz, *La Campagne de 1796 en Italie*, trad. J. Colin, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin, 1899.

⁷¹ L. Mascilli Migliorini, *Napoléon...*, *op. cit.*, p. 99.

⁷² A. Jourdan, *L'empire...*, *op. cit.*, p. 30.

⁷³ L. Mascilli Migliorini, *Napoléon...*, *op. cit.*, p. 47.

⁷⁴ Georges Lefebvre, *Napoléon*, Paris, P.U.F., 6e édition, 1969 (1935), *passim*.

⁷⁵ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 61-62.

D'ailleurs, l'attachement que Buonaparte lui portait, déjà entamé par l'attitude toujours froide, sinon dédaigneuse de Paoli, finit par se briser. Après l'expédition manquée (ou sabordée par Paoli) contre la Sardaigne en 1793, Saliceti fut chargé par la Convention de se saisir de Paoli, suite aux dénonciations du désormais jacobin Lucien Buonaparte, qui pointait ses ambitions contre-révolutionnaires, séparatistes et expliquait ainsi l'échec de l'expédition de Sardaigne. La rupture fut alors consommée entre les deux familles représentatives de deux partis distincts. Les Paolistes l'emportèrent et saccagèrent la maison des Buonaparte. Ces derniers durent s'embarquer clandestinement le 11 juin 1793 pour le continent, proscrits d'une Corse acquise à Paoli. Ce fut certainement à ce moment que Napoleone, déjà jacobin, transféra son patriotisme de la Corse à la France pour n'en jamais plus changer et oublia totalement Paoli, héros de son enfance. Dans *Le Souper de Beaucaire*, publié fin juillet, Buonaparte dressait un véritable réquisitoire contre Paoli :

Il arbora [le drapeau tricolore] pour avoir le temps de tromper le peuple, d'écraser les vrais amis de la liberté, pour pouvoir entraîner ses compatriotes dans ses projets ambitieux criminels [...] et il fit tirer contre les bâtiments de la République, et il fit chasser nos troupes des forteresses [...] et il déclara ennemis de la patrie tous ceux qui resteraient dans nos armées. Il avait précédemment fait échouer l'expédition de Sardaigne ; et cependant il avait l'impudence de se dire l'ami de la France et bon républicain.⁷⁶

Notons l'intéressant usage du « nous », qui signifiait la France ou les Français. Quelques semaines avant la parution de ce texte, le 13 juin 1793, laissant la Corse derrière eux, les Buonaparte débarquèrent à Toulon, ville dans laquelle Napoleone devait faire ses premières armes.

Les premières armes

Fin août 1793, Toulon s'était livrée aux Anglais, qui y avaient fait entrer leur flotte. Saliceti, désormais représentant en mission, confia la direction de l'artillerie à Buonaparte, qui découvrit avec stupeur l'impéritie de certains généraux républicains et le manque de moyens matériels de certaines armées de la Convention. En effet, le jeune officier ne disposait que de deux canons de 24, deux de 16 et deux mortiers, avec des munitions limitées, et recevait ses ordres du général Carteaux, connu comme peintre et arrivé à ce poste par ses convictions

⁷⁶ Napoléon Bonaparte, *Le souper de Beaucaire*, Paris, éd. CLF Panckouke, 1821 (1793) p. 53-54.

républicaines plus que pour ses talents militaires. P. Dwyer note à ce propos qu'il était propre à mater des rébellions, mais incompetent à mener des sièges⁷⁷. Buonaparte travailla d'abord à organiser son parc d'artillerie qui manquait de canons et de discipline. Il donnait l'exemple, dormant à même le sol enveloppé d'un manteau pour ne pas quitter ses batteries⁷⁸. Il reçut trois jours après son arrivée 14 pièces de canons, 4 mortiers, de la poudre et des boulets, ce qui lui permit d'avoir enfin une artillerie efficace. Il soumit aussi un plan d'attaque à Carteaux qui ne le comprit point et le refusa évidemment. Buonaparte proposait un plan ingénieux consistant à s'emparer de l'Aiguillette, promontoire surplombant la rade de Toulon. Alors, en mettant son artillerie en batterie, il pourrait assaillir la flotte anglaise qui se verrait forcée de quitter le port. Quoique l'artilleur pût compter sur les représentants en mission, dont Saliceti, il était dépité par l'impéritie des généraux, Carteaux en premier lieu, puis Doppet, ancien médecin, qui le remplaça, mais ne resta en place qu'une semaine. Enfin, un expert fut nommé en la personne de Dugommier pour mener les opérations à Toulon et le plan de Buonaparte fut exécuté. La prise de l'Aiguillette fut rendue plus difficile par le temps perdu et le fait que les Anglais, ayant pris conscience de l'importance du promontoire, l'avaient fortifié entre temps. La position fut néanmoins prise le 17 décembre, Toulon fut évacuée par les Anglais le lendemain et le capitaine Buonaparte fut successivement promu deux fois par les représentants en mission, au rang de chef de bataillon, puis de général de brigade.

Le siège de Toulon passionna tant les Français que certains envoyèrent même à la Convention des plans plus ou moins irréalistes pour reprendre la ville. Ce siège donna aussi une première notoriété à Buonaparte et lui procura de premières amitiés avec de jeunes officiers appelés à une brillante carrière : Duroc, Marmont, Victor, Suchet, Leclerc, Desaix ou encore Junot dont l'anecdote sur sa lettre sablée de la terre soulevée par un boulet ennemi est bien connue. Néanmoins les lauriers furent logiquement recueillis par Dugommier qui commandait en chef.

Après Toulon, Buonaparte fut chargé d'organiser les défenses côtières du Midi, en janvier et février 1794. Cela lui permit notamment de rencontrer et de se lier avec Barras et Robespierre le Jeune, frère aîné de l'Incorruptible. Le soutien de ce dernier ainsi que celui de Saliceti lui permirent de devenir inspecteur de l'artillerie dans l'armée d'Italie. Buonaparte put se livrer à l'élaboration de plans de campagne, surtout que ses appuis et ses talents avaient fait de lui le principal conseiller du commandant en chef Dumerbion. Il prôna une offensive énergique à la fois dans les Alpes et le long de la côte, qui se traduisit par la prise d'Oneglia le

⁷⁷ P. Dwyer, *op. cit.*, p. 135.

⁷⁸ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 65.

9 avril 1794 et du château de Saorgio le 28. Ces succès donnèrent aux Français la possibilité de descendre dans les plaines piémontaises. Toutefois, l'offensive s'arrêta là, quoique Buonaparte vît plus loin : il voulait frapper l'Autriche en passant par la plaine lombarde, ce qui permettait aussi d'abattre un ennemi de la Révolution : le Piémont. La campagne de 1796 était déjà en germe, d'autant que le conventionnel Simond avait présenté un *Mémoire sur la guerre offensive du Piémont*⁷⁹ dans lequel il défendait la nécessité de faire porter les frais d'entretien de l'armée sur l'Italie du Nord ainsi que la relative facilité pour l'armée française de s'emparer de ces positions. Buonaparte reprit ces éléments deux ans plus tard. Pour l'heure, en mai 1794, il rédigea un *Plan préparatoire à l'ouverture de la campagne du Piémont*, défendu devant le Comité de salut public par Augustin Robespierre le 19 juillet 1794 (1^{er} thermidor an II). Il se heurta à Carnot, tenant des frontières naturelles, qui s'opposait à toute guerre de conquête, et donc à cette attaque, bien qu'elle pût, à terme, permettre d'abattre l'Autriche, puissant adversaire de la France révolutionnaire. Carnot de toute façon préférait la route allemande et concevait un plan d'offensive générale sur toutes les frontières françaises. Puis, une semaine après le discours d'Augustin Robespierre, le 9 thermidor, Robespierre et ses alliés tombèrent, entraînant avec eux Buonaparte, mis aux arrêts pour ses liens avec ce parti. Il semble que Buonaparte fut libéré quelques jours plus tard, plus pour s'occuper – avec bonheur sinon talent – de repousser la contre-attaque piémontaise, que par une volonté d'apaisement des thermidoriens qui voyaient en lui le bras armé du clan Robespierre. Le 21 septembre, toujours grâce aux plans de Buonaparte, Dego tomba, ce qui sépara sur le terrain les forces piémontaises et autrichiennes. Une fois encore, Carnot fit arrêter toute offensive.

En mars 1795, Buonaparte fut affecté en Vendée, dans l'infanterie (et non l'artillerie), poste qu'il refusa, allant jusqu'à Paris se justifier, et, n'obtenant pas gain de cause, il se fit mettre en congé. Puis, en août 1795, il fut agrégé au Bureau topographique, dans la section qui s'occupait des plans relatifs au front italien. Nous le voyons bien, la campagne d'Italie de Buonaparte toute magistrale et stupéfiante qu'elle fût, avait néanmoins été mûrie et réfléchi en 1794 et 1795. Buonaparte fit plusieurs projets pour ce front italien, mais Carnot resta inflexible, tandis que les autres thermidoriens n'y prêtèrent vraisemblablement guère attention. Sa place au Bureau topographique fut de courte durée, puisqu'au bout d'un mois, refusant une nouvelle affectation en Vendée, il fut rayé de la liste des généraux actifs le 15 septembre. Selon la légende et de nombreux historiens, l'été 1795 fut une période très difficile

⁷⁹ Publié dans Jean Colin, *L'éducation militaire de Napoléon*, Paris, R. Chapelot, 1900, p. 399-404.

pour un Buonaparte devenu assez misérable, vivant tant bien que mal dans la capitale rongée par la crise financière et l'inflation.

Buonaparte resta cependant à Paris, songea peut-être à passer au service de la Turquie et, bien qu'en proie à la mélancolie, suite au refroidissement de ses relations avec Désirée Clary ainsi qu'à une gêne financière très relativisée par P. Branda⁸⁰, il ne resta pas inactif et il reprit son « apprentissage du monde » comme le souligne A. Jourdan⁸¹. Ce fut surtout par son allure austère au temps des Incroyables que Buonaparte se fit remarquer et certainement cette attitude fut prise pour de la misère. À Paris, le jeune général retrouva Barras, désormais commandant en chef des armées de l'Intérieur, qui l'introduisit dans les milieux parisiens et lui présenta une de ses maîtresses : la future Joséphine, alors Rose de Tascher de la Pagerie, veuve du général de Beauharnais. Enfin, Barras « remit en selle » Buonaparte militairement : celui-ci eut un rôle actif lors de la répression du soulèvement des sections royalistes parisiennes le 13 vendémiaire de l'an IV (5 octobre 1795). Si Buonaparte donna effectivement l'ordre à Murat de s'emparer du parc d'artillerie du camp des Sablons et de le ramener aux Tuileries, ainsi que de se servir de ces canons pour barrer les avenues menant aux Tuileries, J. Tulard souligne que la mitraille, commandée par le jeune général devant l'église Saint-Roch, relève en fait de la légende, la topographie du lieu interdisant un tel usage de l'artillerie⁸². Buonaparte dispersa néanmoins les royalistes, obtint le grade de général de division, puis, suite à la démission de Barras, prit le commandement de l'armée de l'Intérieur.

S'il n'avait pas mitraillé les royalistes sur les marches de Saint-Roch, Buonaparte tirait néanmoins de grands avantages du 13 vendémiaire : il relançait sa carrière militaire. D'amertume, les royalistes lui gardèrent ce surnom : général Vendémiaire. Dans les milieux républicains et *a fortiori* dans ceux de Paris, au pouvoir, Buonaparte jouissait désormais d'un prestige certain. Il avait aussi leur oreille, car en tant que général en chef de l'armée de l'Intérieur, il devait maintenir l'ordre dans la capitale et il était amené à rendre compte quotidiennement aux membres de l'Exécutif de la situation dans Paris. C'était une tribune

⁸⁰ Pierre Branda, *Le prix de la gloire. Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007, p. 28-33. À l'aide notamment de la correspondance de Napoléon rééditée (et largement augmentée) par la Fondation Napoléon, P. Branda montre que Buonaparte fut très occupé à spéculer - occupation diamétralement opposée à celle d'un homme misérable - sur les biens nationaux des émigrés et le commerce de quelques denrées, à l'instar de Benjamin Constant. Napoleone demanda à son frère Joseph de l'argent sous forme de piastres par des lettres de change afin d'investir dans la pierre, ce qui était un bon placement, la monnaie-papier se dévaluant à très grande vitesse. Ces spéculations restèrent à l'état de projets, car le 13 vendémiaire et avec lui la reconnaissance et l'aisance, arrivèrent vite.

⁸¹ A. Jourdan, *L'empire...*, *op. cit.*, p. 35.

⁸² J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 77.

parfaite pour obtenir le commandement d'une armée active, et Buonaparte continuait de défendre le bienfondé de ses plans pour abattre l'Autriche en passant par l'Italie.

Milan en 1796

En mai 1796, les Français entrèrent dans une ville « réveillée » selon Stendhal, ou à tout le moins agitée par les événements. Centre culturel et économique d'importance, lieu de passage des hommes et des idées, Milan avait vécu au rythme des récentes réformes des Lumières. Arrivèrent alors les hommes et les idées de la Révolution dans cette société et ce contexte très différents de ceux ayant cours en France. Nous nous attacherons ici à donner une présentation générale de la ville de Milan, d'abord en en faisant une description sommaire, puis en nous penchant sur les réformes du XVIIIe siècle et sur la société milanaise en 1796. Cette présentation nous semble primordiale pour comprendre Milan durant tout le *Ventennio* et l'impact de l'arrivée du général Bonaparte et de ses hommes dans la cité. Quels héritages avaient laissé els Autrichiens à Milan en 1796 ? Qui étaient les Milanais ? Quel était leur rapport au pouvoir avant mai 1796 ?

Description générale

Milan (*Milano* en italien, *Milàn* en dialecte lombard, Milan en français, espagnol et anglais, *Mailand* en allemand) fut fondée par les Celtes et répondait sous l'Antiquité au nom latin de *Mediolanum Insubrium*. Bâtie sur un terrain plat, entre 115 et 124 mètres d'altitude, elle n'était pas traversée par un grand fleuve comme de nombreuses villes d'importance. Néanmoins, nous y reviendrons, la ville n'était pas dépourvue d'eau. Cette absence de contraintes topographiques permit un développement circulaire⁸³ et expliqua un bâti souvent très dense au centre de la ville⁸⁴. La ville se situait dans une position de carrefour, où se croisaient les routes venant de la Suisse, de la Valteline, de la Vénétie, de l'Émilie, de la Ligurie, du Piémont et, avec un focus plus large, des routes menant à Rome, à la France, à

⁸³ Albane Cogné, *Patriciat et propriétés urbaines à Milan (XVIIe - XVIIIe siècle)*, Grenoble, Thèse soutenue le 13 décembre 2007, sous la direction de Gilles Bertrand et Carlo Capra, 2007, p. 78.

⁸⁴ À l'exception de la piazza Fontana, édifiée en 1780 par Piermarini, le nombre de places à Milan était très restreint ; celle du Dôme était beaucoup petite qu'aujourd'hui, occupée à l'époque par de nombreux bâtiments. Voir Olivier Faron, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIXe siècle. 1811-1860*, Rome, Ecole française de Rome, 1997, p. 9 ; O. Faron et A. Pillepich, « Rue, îlot, quartier : sur l'identification des espaces citadins à Milan au début du XIXe siècle », in *MEFRIM*, t.105, 1993/2, p. 333-348.

l'Autriche et à l'Allemagne. Aussi Milan fut-elle un centre important du commerce européen, un lieu de passage pour les voyageurs et un point militaire névralgique.

Dans la ville de 1796, les enceintes successives, marques de l'évolution de la ville, restaient très visibles au XVIIIe siècle à la fois par leur vestiges ou par la toponymie (*S. Giovanni sul Muro* ou *S. Maria alla Porta*) ; de nos jours, certains pans de ces tracés, se devinent encore aisément. L'extension concentrique de la ville, de l'Antiquité au XVIIIe siècle, définit quatre grandes aires d'urbanisation différentes, séparées par trois grandes enceintes successives comme noté sur le plan ci-joint (Planche 1).

La première aire était constituée par le noyau antique. Organisée autour du forum (auj. place *S. Sepolcro*), Milan devint en 286 la capitale de l'Empire romain d'occident, le lieu de résidence de l'empereur Maximilien et ainsi la deuxième ville d'Occident après Rome. La ville s'étendit alors et un mur circulaire dit de Maximilien fut érigé autour d'elle, long de 4 500 mètres et enserrant une centaine d'hectares. En 1796, cet espace était très densément peuplé et regroupait le cœur de la ville : on y trouvait la moitié des rues et des immeubles, la plupart des artisans et commerçants ainsi que les principaux bâtiments publics (Dôme, Palais ducal, Palais du capitaine de justice, palais de la Raison, *Broletto*, *Teatro alla Scala*).

Le deuxième cercle correspondait à l'anneau médiéval. En 1152, à la suite de la croissance de la ville du Xe au XIIe siècle qui avait suivi le déclin du Ve au VIIIe siècle fut construite l'enceinte dite « médiévale », longue de plus de 6 000 mètres. Sous Napoléon, entre le noyau antique et le mur médiéval, soit sur un espace compris entre 100 et 500 mètres de large entre les deux enceintes, le peuplement était moins dense. Il regroupait environ un tiers des rues ou immeubles de la ville et rassemblait plus de notables ou de hauts-fonctionnaires et relativement moins d'artisans ou de commerçants que le premier cercle. C'était aussi le lieu des sanctuaires (*S. Lorenzo*) et des institutions d'assistance (*Ospedale Maggiore*).

Le troisième anneau était compris entre le mur médiéval et le rempart espagnol, dit des *Bastioni*, et avait entre 500 et 1000 mètres de large. Le gouverneur espagnol Ferrante Gonzague avait décidé en 1546 la construction de ce mur long d'environ 8 600 mètres. Contrairement aux autres murs, et pour des raisons militaires évidentes s'adaptant aux évolutions de l'artillerie⁸⁵, le tracé n'était plus circulaire, mais en forme d'étoile à 6 puis à 12 pointes. Au nord-est s'élevait la citadelle, soit le *castello Sforzesco* avec ses fortifications militaires. Milan prit alors une structure de dodécagone, figure, il est vrai, assez proche du

⁸⁵ Geoffrey Parker, *La révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident 1500-1800*, trad. Jean Joba, Paris, Gallimard, 1993 (1988).

cercle. L'espace de ce troisième anneau, dit « anneau moderne », comprenait sous Bonaparte moins du quart des rues et des immeubles et regroupait en îlots un peuplement artisanal, parfois agricole. O. Faron note que son peuplement, « le long des axes radiaux, correspond[it] généralement à des sortes de faubourgs surgis au milieu des jardins »⁸⁶. Cet espace moderne était plus ouvert, recelant quelques beaux bâtiments dont la villa Belgiojoso, et des jardins (le Jardin public ou ceux appartenant à des couvents). De part et d'autre des *Bastioni*, des promenades plantées d'arbres furent aménagées⁸⁷.

Le quatrième espace, au-delà de l'enceinte espagnole, était parsemé de faubourgs semi-ruraux, dits *corpi santi*, au milieu de champs. Constitués de quelques bourgs et de nombreuses fermes, ces espaces étaient considérés comme étant de nature rurale et à ce titre exclus du périmètre urbain. Ainsi les *Bastioni* furent-ils utilisés jusqu'au XIXe siècle comme mur d'octroi car ils délimitaient depuis leur construction au XVIe siècle les limites de la ville. Notons que leur statut varia au XVIIIe siècle et sous le *Ventennio* française, tantôt agréés, tantôt séparés de la ville. Ainsi, le décret du 19 décembre 1797 réunit les *corpi santi* à la ville de Milan sous le nom de « circonscription externe ».

Si Milan n'était pas construite le long d'un fleuve contrairement à d'autres grandes villes européennes (Paris, Londres, Vienne, Rome, etc.), elle était néanmoins entourée d'eau. À la nappe phréatique abondante, jadis plus élevée, s'ajoutaient des sources à fleur de terre, de nombreuses rivières et des canaux qui s'écoulaient dans la plaine lombarde. Cette eau permit à l'agriculture de prospérer, notamment en autorisant la culture du riz, utile aux armées comme aux populations lors de disettes⁸⁸ et au commerce de se développer. Néanmoins, elle favorisait aussi certaines maladies. Milan se trouvant entre les lacs du nord et le Pô, au centre d'un dispositif hydrographique important, l'eau des rivières put être détournée vers la ville. Trois grands cours d'eau descendaient dans le Milanais des Alpes vers le Pô : il s'agissait de

⁸⁶ O. Faron, *La ville des destins croisés...*, op. cit., p. 10.

⁸⁷ A. Pillepich, *Milan...*, op. cit., p. 23.

⁸⁸ Le riz était d'une importance capitale pour les armées, depuis l'Antiquité. À notre période, les règlements prescrivaient aux soldats d'avoir toujours une certaine quantité de riz dans ses bagages, cette céréale étant, avec l'eau de vie, le seul moyen de « lutter » contre la dysenterie. Ainsi le riz avait un certain coût en Europe. Voir notamment Alain Pigeard, *Dictionnaire de la Grande Armée*, Paris, Tallandier, 2002 ; qu'il nous soit aussi permis de renvoyer à notre article « Survivre pendant la retraite de Russie », dans *Actes de la Journée d'Etudes doctorales : Boire et Manger*, Université de Savoie, Chambéry, en cours de publication.

Quant aux disettes, si toutes les céréales n'étaient pas également touchées par de mauvaises récoltes, les préjugés étaient tels que les hommes renâclaient à se nourrir d'autre chose que de blé. Il fallait parfois des ordres exprès du préfet, imposant par exemple l'achat d'une mesure de riz pour une mesure de froment pour lutter contre les effets d'une mauvaise récolte de blé. Nicolas Bourguinat, *Les grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris, éditions EHESS, 2002, p. 150 et 248.

l'Adda, du Lambro et du Tessin. Les eaux de ces rivières et de leurs affluents (comme l'Olonna, affluent du Lambro qui donna son nom au département) furent détournées en partie ou en totalité vers Milan par le biais des canaux *ou navigli*, le plus souvent rendus navigables (voir Planche 2). La ville elle-même était irriguée par de nombreux ouvrages hydrauliques, qui furent d'abord creusés pour leurs vertus défensives le long des enceintes successives. Ensuite, les usages changèrent et les voies d'eau servirent au transport de marchandises, à l'irrigation, aux usages industriels et aux égouts.

Milan fut reliée au XIIe siècle au Tessin par le *Naviglio grande*, rendu navigable au XIVe siècle, et au XVe siècle à l'Adda par le canal de la Martesana. Ces deux axes majeurs confluaient dans le canal creusé le long de la muraille médiévale, dit *fossa interna*. Sa largeur, de 8 à 12 mètres, créa un élément de rupture dans l'espace urbain : à l'intérieur, dans l'aire médiévale et antique ou « hypercentre » selon le terme d'O. Faron, sur une surface qui regroupait à peine le tiers de la ville, habitait plus de la moitié de la population. C'était aussi la partie la plus riche, les Milanais les plus aisés habitant en deçà du canal⁸⁹. À l'extérieur des *Bastioni*, un fossé d'eau avait aussi été creusé au XIVe siècle : le *Redefosso*, marquant l'agrandissement de la ville ainsi que « l'exclusion » de celle-ci des *corpi santi*.

Milan se développa de manière concentrique depuis l'Antiquité, ce qui eut pour effet de faire coïncider son centre urbain effectif avec son centre géométrique. Le terme de centre est défini par R. Barthes comme le lieu où « se rassemblent et se condensent les valeurs de la civilisation : la spiritualité (avec les églises), le pouvoir [...], l'argent [...], la marchandise [...], la parole (avec les agoras : café promenades) »⁹⁰. Aussi, comme dans la majorité des cas⁹¹, le centre historique (Forum romain, place S. Sepolcro) correspondait quasiment au centre de la ville en 1796. Il était constitué par l'ensemble Palais ducal, Dôme, *Broletto*, place des Marchands. Néanmoins, ce centre n'était pas symbolisé par une grande place, mais regroupait l'espace défini par les édifices ci-dessus, chaque bâtiment disposant d'une place publique relativement restreinte. En effet, la place du Dôme était alors très réduite, car encombrée de boutiques. En revanche, dans les années 1770, Marie-Thérèse profita des aménagements du Palais ducal pour faire agrandir la place devant celui-ci, afin de mettre en scène le pouvoir autrichien.

⁸⁹ O. Faron, *La ville des destins croisés...*, *op. cit.*, p. 10.

⁹⁰ Roland Barthes, « L'Empire des signes », in *Œuvres complètes*, vol. 3, Paris, Le Seuil, 2002 (1970), p. 374.

⁹¹ Yves Perret-Gentil et Christine Lamarre, « Centre », in C. Topalov, L. Coudroy de Lille, J.-C. Depaule, B. Marin, dir., *L'aventure des mots... op. cit.*, p. 251-255.

Afin de répondre à la particularité circulaire et radiale de la ville, les principaux axes de circulation, qualifiés de *corsia* dans la zone antique et de *corso* dans la zone moderne, étaient au nombre de six, partant du centre et passant sous six portes principales aménagées dans les enceintes successives (Planche 3). Les noms des différentes portes - à l'instar de nombreuses villes italiennes - indiquaient le plus souvent la direction suivie par les routes à la sortie de la ville, et comme plusieurs enceintes successives furent bâties et que les directions restèrent identiques, certaines portes répondaient aux mêmes noms, selon qu'elles fussent médiévales ou modernes. En partant du nord et en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, se trouvaient les portes *Comasina*, *Nuova*, *Orientale*, *Romana*, *Ticinese* et *Vercellina*⁹². Notons, mais nous retrouverons cette particularité à l'intérieur de notre étude, que les différentes portes avaient plus ou moins d'importance selon les prépondérances politiques. Ainsi, la *porta Romana*, qui menait à Rome et par prolongement à Naples (tenue par la couronne d'Espagne), eut plus d'importance sous les Espagnols, tandis que la *porta Orientale*, conduisant à Vienne, devint prédominante avec les Autrichiens. Dans l'imaginaire des contemporains, ces six portes définissaient l'espace de la ville dans la mesure où les Milanais distinguaient les principaux quartiers en fonction d'elles. Ces quartiers s'étendaient donc en secteurs semi-circulaires du cœur de la ville, le *Broletto nuovo*, jusqu'à ladite porte⁹³. Les noms de rues et surtout les édifices connus tels les églises avaient aussi une grande importance pour signaler les habitations, quoique le numérotage civique des maisons fut lancé en 1786 sur ordre de Joseph II.

Pour finir cette description, notons que Milan comptait en 1800 environ 120 000 habitants⁹⁴ et couvrait une superficie assez faible, si bien que l'on pouvait sortir à pied de la ville en 20 minutes. Milan comptait alors un tiers d'habitants de plus que Lyon, qui en avait autour de 88 000 en 1800. La Milan médiévale avec ses 260 hectares pouvait être comparée au Paris de Philippe Auguste, et la ville dans son enceinte espagnole, étendue sur 800 ha. et comptant 5100 maisons, se situait au même rang que Rome, Venise, Madrid, Hambourg et Berlin. Pour fixer les ordres de grandeur, les plus grandes villes européennes en 1800 étaient Londres avec 850 000 habitants, Paris avec 600 000 habitants, Naples avec 360 000 habitants et Vienne avec 230 000 habitants.

⁹² Néanmoins, il semble que les *porta Vercellina* et la *porta Nuova* fussent d'importance moindre que les quatre autres, voir A. Cogné, *Patriciat et propriétés...*, *op. cit.*, p. 90.

⁹³ Ces pratiques pour distinguer les quartiers étaient acquises depuis le Moyen Âge, cf. A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 31.

⁹⁴ Nous reprenons ici les chiffres d'A. Pillepich, qui se situent entre les 110 884 de Gioia et les 129 975 de Desbesques. A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 31.

La société milanaise avait subi quelques transformations durant le second XVIII^e siècle, lors des règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II. Ces réformes, plus ou moins bien acceptées, bousculèrent certains schémas organisationnels de cette société et firent entrer Milan dans une nouvelle ère.

Marie-Thérèse était représentée à Milan par son plénipotentiaire Firmian (de 1758 à 1782) et elle choisit de gouverner le duché en s'appuyant sur le patriciat milanais. Pour l'impératrice, le Milanais devait fournir des subsides plutôt que des soldats. Des organes financiers furent alors créés pour percevoir de nouveaux impôts, comme ceux fondés sur les biens fonciers mis en valeur par le cadastre, constitué à partir de 1718, non sans résistances. De manière plus générale, ce fut une nouvelle administration complète qui fut mise en place par Vienne. À partir de 1771, la ville de Milan fut l'objet d'embellissements et d'investissements des Autrichiens qui figuraient ainsi leur pouvoir sur la ville, afin de mieux l'asseoir, tout en élevant la cité au statut de capitale⁹⁵. En outre, Marie-Thérèse installa à Milan une cour qui se réunit autour de son troisième fils : Ferdinand de Habsbourg. Milan fut alors centre administratif et cour princière. Pour cela, les Autrichiens aménagèrent les édifices publics symbolisant le pouvoir. Le Palais ducal fut reconstruit entre 1771 et 1778 sous la direction de Piermarini, nommé en 1770 par le pouvoir autrichien *Imperial regio architetto*, poste aux prérogatives élargies. Piermarini transforma la cour intérieure du Palais ducal en une place ouverte, plus grande que celle du Dôme à l'époque. Les historiens proposent deux lectures de ce projet, la première étant que Piermarini n'aurait pas conçu de plan d'ensemble, donnant au nouveau palais le rôle de symbole d'un nouveau pouvoir. La seconde, qui semble l'emporter et qui nous paraît plus correcte, est que Piermarini fit du Palais ducal le centre d'une restructuration urbaine visant à représenter un nouveau pouvoir⁹⁶. Cette restructuration se heurta en fait à de nombreuses contraintes. Celles-ci furent certes budgétaires, mais elles résidèrent aussi dans la place secondaire dévolue à Milan, en étant chargée de représenter l'autre capitale : Vienne. À ces contraintes s'ajoutèrent peut-être des velléités indépendantistes de quelques patriciens milanais. L'effacement relatif de Léopold, les changements politiques (Joseph II ne poursuivit pas la politique de sa mère), ainsi que les obligations liées aux bâtiments déjà existants compliquèrent encore les travaux. Certes la place du Dôme était plus réduite que celle du Palais ducal, mais la cathédrale elle-même

⁹⁵ G. Bertrand, « L'impossible invention d'une capitale... », *op. cit.*, *passim*.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 291-293.

écrasait de sa hauteur le Palais. Cela dut produire un effet important à la fois pour les Milanais et les voyageurs qui ne pouvaient être émerveillés de cette construction basse (par rapport à l'église) et relativement austère⁹⁷. Enfin, il fallait aussi que les guides de voyages prissent en compte ces nouveautés et les intégrassent dans leurs publications, cela dans une période de bouleversements rapides couronnés par l'entrée de Bonaparte de 1796⁹⁸.

Marie-Thérèse et son chancelier Kaunitz prirent aussi de premières mesures anticléricales, expulsant les jésuites en 1773 et installant les jansénistes à l'université de Pavie. En tant que souverains éclairés, ils jugeaient que le clergé, trop puissant, était trop riche et inefficace. Joseph II, qui succéda à Marie Thérèse en 1780, reprit à son compte ces réformes et les mena de manière très énergique. Trop finalement. Citons notamment les réformes de 1786, qualifiée « d'année zéro » par E. Pagano, réformes qui révolutionnèrent la gouvernance de la Lombardie, en déposant de leurs quelques pouvoirs les patriciens locaux⁹⁹. Joseph II perdit un soutien précieux qui aurait pu atténuer les réactions milanaises, en ne s'appuyant plus, comme l'avait fait sa mère, sur les élites lombardes, qui avaient participé aux réformes des Lumières. En effet, outre les réformes d'ordre politique, centralisant le pouvoir à Vienne, Joseph II voulut développer le commerce et l'économie en « libéralisant » les échanges et surtout, il prôna une tolérance religieuse, quoique la religion catholique demeurât religion d'État, supprimant les couvents et faisant vendre les terres attenantes au profit de l'État. Cet aspect de sa politique de souverain éclairé se heurta non seulement au pape, mais aussi à la population milanaise très croyante et très attachée au catholicisme, qui se figura Joseph II en persécuteur de l'Église¹⁰⁰. Léopold II (1790-1792) puis François II (1792-1835) durent ensuite « panser les plaies ouvertes par le joséphisme »¹⁰¹ tandis que la Révolution éclata en France et que l'Italie redevint un terrain d'opération militaire.

Les réformes de Joseph II eurent une emprise sur l'organisation de la ville de Milan. Comme l'a mis en lumière A. Cogné, les suppressions des propriétés ecclésiastiques sous les Autrichiens de 1770 à 1790 furent plus élevées (62) que celles opérées par les Français (45)

⁹⁷ *Ibid.*, p. 291-293 ; Cesare Mozzarelli, « La storia », in Francesco de Giacomi, dir., *La Villa Reale di Monza*, Monza, Associazione pro Monza, 1984, p. 9-43.

⁹⁸ Sur les voyages, les guides, les itinéraires et Milan : G. Bertrand, *Le Grand Tour...*, *op. cit.*, chapitres 6-9.

⁹⁹ Emanuele Pagano, *Il Comune di Milano nell'età napoleonica (1800-1814)*, Milano, ed. Vita e pensiero, 1994, p. 4 et introduction ; Carlo Capra, *Il settecento*, in D. Sella et C. Capra, *Il ducato di Milano dal 1535 al 1796*, Torino, 1984.

¹⁰⁰ Voir notamment, bien que l'auteur fût un admirateur de Joseph II : Carlo Botta, *Histoire d'Italie de 1789 à 1814*, Paris, Crapelet, 1824, vol. I, p. 8-17.

¹⁰¹ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 58.

durant le *Ventennio* (1796-1814)¹⁰². Les couvents fermés ouvrirent de nouveaux espaces au marché foncier à l'intérieur de l'enceinte espagnole de la ville. À l'extérieur, les riches milanais purent acquérir de vastes domaines agricoles, comme le fera, quelques années plus tard en France, la « bourgeoisie » avec les Biens nationaux. Joseph II lança aussi en 1786-1787 le numérotage civique de Milan. Cette numérotation, qui consistait à assigner un numéro à chaque immeuble, était contemporaine de celles de Bologne, Florence et Paris. Elle marquait la volonté de contrôler l'espace urbain. Précisons tout de même que la numérotation en était encore à ses balbutiements : ainsi les immeubles des quartiers de la *porta Orientale* portaient les numéros 1 à 1083, ceux de la *porta Nuova* de 1084 à 1597 etc., jusqu'au numéro 4987. Des problèmes évidents se posèrent lors de la disparition ou de l'érection d'un immeuble.

Enfin, finissons cette présentation de Milan à l'arrivée de Bonaparte par une esquisse de sa société. Les philosophes du XVIIIe siècle, comme Montesquieu ou Voltaire, avaient décrit les Italiens comme habitués à la servitude et mettaient cette situation en opposition avec leur passé antique. Ces constatations furent reprises par différents penseurs italiens qui l'expliquèrent par la division de l'Italie, comme Foscolo se plaignant de « l'universelle torpeur de l'Italie »¹⁰³. D'ailleurs, ne faudrait-il pas voir dans le roman épistolaire tout entier des *Dernières lettres de Jacopo Ortis* l'allégorie de l'Italie en Teresa, qui n'est certes pas libre de son destin, mais dont l'avenir est condamné à cause de l'inaction du patriote italien Jacopo Ortis plus enclin à se morfondre qu'à agir ? En effet, l'amour que porte le personnage principal du roman à Teresa sert de fil conducteur au livre, conduit Jacopo Ortis au suicide et il nous paraît être la projection de l'amour de Foscolo pour l'Italie. Quant au suicide d'Ortis, il serait la manifestation du désespoir de l'auteur. Alessandro Verri déplorait aussi le caractère des Italiens en écrivant à son frère : « le Français et l'Anglais nous sont cent fois meilleurs ; pour ma part j'aimerais qu'une nation soit composée de caractères mi-français, mi-anglais, et soit installée en Italie. On aurait alors le plus beau pays et la meilleure nation »¹⁰⁴. Ce complexe d'infériorité amena les patriotes italiens à de grandes attentes envers la France et son général italique Bonaparte.

¹⁰² A. Cogné, *Patriciat et propriétés...*, *passim* et du même auteur « Milano : il riuso dello spazio urbano », in Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 477, 2013, p. 330-331.

¹⁰³ U. Foscolo, *Les dernières lettres...*, *op. cit.*, lettre du 18 mars 1798.

¹⁰⁴ Alessandro Verri, « Lettre à son frère Pietro », Florence, 10 mai 1767, in *Viaggio a Parigi e Londra (1766-1767)*. *Carteggio di P. e A. Verri*, éd. Gaspari, Milan, 1980, p. 425.

En 1796, la société milanaise avait ceci de relativement différent avec la société française : la noblesse y était rarement d'origine féodale, l'accès au second ordre semble avoir été moins difficile pour un roturier¹⁰⁵. Aussi, la noblesse italienne ne disposait-elle d'aucun privilège. Ces spécificités étaient absentes de l'esprit de nombreux Français qui voulurent exporter la Révolution. L'aristocratie milanaise descendait majoritairement de marchands qui avaient fait fortune aux Moyen Âge. Pour appartenir à cette élite urbaine, il fallait démontrer une implantation centenaire dans la ville (au sens large du terme : on prenait en compte les environs étroits de Milan, en excluant les provinces de Pavie, Côme...). Ces nobles, qui avaient fait fortune, occupèrent dès le Moyen Âge des charges municipales comme le conseil communal, dit des LX décurions et autres charges y afférant, qu'ils transmirent ensuite au sein de leur famille, d'où leur qualification de « patriciens »¹⁰⁶. Ils avaient investi leurs biens dans la pierre et la terre, ce qui était plus sûr et mieux considéré que les affaires. Toutefois noblesse ne coïncidait pas toujours avec patriciat. Contrairement à la France, dont la société fut bloquée par la presque impossibilité d'accession à la noblesse - cela fut une des causes de la Révolution - les bourgeois italiens pouvaient acquérir des titres et parfois accéder au patriciat encore au XVIIIe siècle. Cette aristocratie - qui incluait donc les patriciens - s'intéressa aux sciences, à l'érudition, au droit, aux Lumières, fit vivre la République des lettres et fonda des groupes de pensée et des revues comme *Il Caffè* (périodique de *l'accademia dei Pugni*) menée par Pietro Verri. Francesco Melzi d'Eril déclara d'ailleurs à Bonaparte lors de leur entrevue de Lodi : « En Lombardie, la distinction des classes est seulement nominale. Les lois, la jurisprudence sont les mêmes pour tous. Il n'existe pas de féodalité, ni de privilèges pécuniaires [...] Les titres nobiliaires ne sont que des dénominations »¹⁰⁷. Cette déclaration était confirmée par une lettre du secrétaire d'ambassade à Talleyrand – assertion du reste très conforme à l'état de la recherche - :

Les ci-devant nobles n'étaient point odieux au peuple par les privilèges et leurs droits féodaux : vous savez qu'ils n'en avaient pas. Ces familles possèdent encore des terres immenses ; elles traitent les

¹⁰⁵ Quoique que Jacques Heers parle d'une « fluidité sociale » en Occident, dans laquelle la noblesse était renouvelée par l'acquisition des titres de certains et la perte de noblesse d'autres, les noblesses européennes n'étaient pas les mêmes selon les pays. Voir le chapitre sur la noblesse de J. Heers, *L'Occident aux XIVe et XVe siècles*, Paris, PUF, 6^e édition, 1993 (1963), p. 282-298.

¹⁰⁶ Voir la thèse d'A. Cogné, *Patriciat et propriétés...*, *op. cit.*, p. 3-4 et chapitre 3 et C. Capra, *La Lombardia austriaca*, Torino, UTET, 1987, p. 37-48. Citons encore une fois J. Heers, *op. cit.*, p. 292 : « il semble bien d'ailleurs que, partout, fortune marchande et exercice de charges publiques aillent de pair, une activité entraînant l'autre ».

¹⁰⁷ Déclaration de Francesco Melzi d'Eril à Bonaparte, le 11 mai 1796 à Lodi, citée dans Albert Pingaud, *Les hommes d'État de la République italienne. 1802-1805*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1914, p. 14.

cultivateurs avec justice et douceur ; et les cultivateurs, cette partie considérable de la population leur sont dévoués.¹⁰⁸

L'Église restait en effet très influente sur le peuple, comme sur une partie de l'aristocratie d'ailleurs. Le peuple était très résigné, même si sa condition avait à certains égards empiré¹⁰⁹, et n'aurait ainsi pas été enclin à la révolte. Ouverts aux Lumières, les aristocrates participèrent à la mise en place d'une révolution agricole, qui profita donc surtout à leur fortune et toucha les paysans, soit la périphérie de Milan. Quant à l'industrie, le Milanais était encore dans une phase préindustrielle, ou plutôt en phase d'industrialisation, avec un retard sur l'Angleterre et la France. En outre, les marchés - et donc les débouchés - morcelés d'une Italie désunie nuisaient à l'émergence d'une industrie puissante. Dans la Milan de 1796, les catégories sociales étaient les suivantes : relativement peu d'ouvriers et d'employés (par rapport au cours du XIXe siècle, mais ces métiers étaient en progression) et de nombreux domestiques, artisans, boutiquiers, avocats et médecins¹¹⁰. Compte-tenu des considérations ci-dessus, la bourgeoisie était relativement faible, sinon agrégée à la noblesse, ce qui faisait écrire à Foscolo, toujours dans *Jacopo Ortis* : « enfin nous avons une plèbe, mais pas de bourgeoisie ou bien peu »¹¹¹ ou constater à Carlo Capra : « on n'avait pas constaté chez nous, dans une mesure comparable à celle de l'autre côté des Alpes, la formation d'élites économique-sociales bourgeoises frappant avec force aux portes de l'aristocratie »¹¹².

¹⁰⁸ *Lettre du secrétaire d'ambassade à Talleyrand*, de Milan, le 31 octobre 1798, cité par A. Pingaud, *Bonaparte, Président de la République italienne*, thèse de doctorat, Paris, Perrin et Cie, 1914, t. I, p. 232.

¹⁰⁹ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 59.

¹¹⁰ O. Faron, *La ville des destins croisés...*, *op. cit.*, p. 146. Pour une présentation économique plus poussée et la répartition des professions entre habitants voir les analyses d'O. Faron, *Ibid.*, *passim*. Plus généralement François Crouzet, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France*, Paris, Perrin, 1985

¹¹¹ U. Foscolo, *Les dernières lettres...*, *op. cit.*, lettre du 18 mars 1798.

¹¹² Carlo Capra, « Nobili, notabili, élites : dal 'modello' francese al caso italiano », in Pasquale Villani *et al.*, *Notabili e funzionari nell'età napoleonica, Quaderni storici*, 1978, p. 23.

Première partie

**1796-1799. Du général républicain au proconsul.
Évolutions et modalités d'une mise en scène
milanaise à destination française.**

Introduction de la première partie

Le 2 mars 1796, à peine âgé de 26 ans, Bonaparte se vit confier le commandement de l'armée d'Italie. Le Directoire accédait enfin aux persévérantes requêtes du jeune général connu pour son dévouement à la République, qu'il avait d'ailleurs déjà « sauvée » en vendémiaire contre les royalistes. Bonaparte prit rapidement une place inattendue. Malgré la faiblesse de l'armée qui lui avait été confiée, il réussit à remporter nombre de batailles, transformant un théâtre d'opérations secondaires en campagne principale. Général victorieux, Bonaparte ne se borna pas au seul exercice de son autorité militaire : il eut également un pouvoir civil sur la Lombardie « libérée » (selon le terme de l'époque) des Autrichiens. C'était un abus de pouvoir par rapport aux prérogatives qui lui avaient été attribuées par le Directoire. Comment Bonaparte, de général victorieux, se transforma-t-il en proconsul¹, cumulant l'*imperium* civil et militaire en Italie ? Quelle utilisation fit-il de ses victoires militaires pour imposer son rôle politique en Italie, et en France, auprès du Directoire ?

Bonaparte organisa également en Italie une habile campagne de propagande destinée à s'assurer le soutien de ses troupes et à mettre en scène son image pour l'Italie et pour la France. Il se servit de moyens de communication modernes pour se mettre en scène, en utilisant l'écriture : la presse et les proclamations, ainsi que l'image : les gravures, monnaies et médailles. Leur étude nous permet de retracer l'évolution de la présentation de Bonaparte au public. Cette utilisation des moyens de communication fut une chose nouvelle par l'ampleur et le rôle qui leur furent accordés. Bonaparte les pensa comme un *medium* capable à la fois de montrer son pouvoir et d'asseoir celui-ci à Milan. Ce fut de cette ville, érigée en capitale, que Bonaparte dirigea sa communication destinée à l'Italie et à la France. Quelles étaient ses motivations ? Cette propagande fut-elle limitée à la lutte contre ses ennemis, en particulier les royalistes, ou Bonaparte envisagea-t-il dès la Première campagne d'Italie d'exercer un rôle politique important à Paris ? En quoi ses prérogatives milanaïses et

¹ Le proconsul, dans son acception romaine antique était un « promagistrat ayant l'*imperium* consulaire. Il est chargé notamment du gouvernement des provinces consulaires » selon Jean-Luc Lamboley dans l'entrée « proconsul », *Lexique d'histoire et de civilisation romaines*, Paris, Ellipses, 2^{ème} édition revue et corrigée, 1995, p. 305. Voir également « imperium » p. 204 et « promagistrat » p. 306.

italiennes furent-elles formatrices politiquement et peut-on déjà y voir l'annonce du Consulat et de l'Empire ?

César se servit de sa conquête des Gaules comme d'un marchepied pour ses ambitions romaines. Bonaparte, nourri de Rome antique conçut-il sa campagne d'Italie comme un moyen de briguer un rôle politique en France ? La France du Directoire traversait une crise profonde, de nature politique, financière mais aussi de valeurs. Des patriotes italiens s'étaient exilés en France, avaient participé à la Révolution et rêvaient d'en transporter certains principes à la péninsule : ils suivirent alors l'armée d'Italie dans l'espoir de faire triompher leurs idées. Parvenu à Milan grâce à Bonaparte, les jacobins firent de la ville leur centre culturel principal. Dans quelle mesure la conquête italienne permit-elle une double régénération : celle de la Grande Nation et celle de Milan, qui « s'éveillait » selon le mot de Stendhal ? Nous détaillerons aussi la manière dont Bonaparte exerça ses premières responsabilités politiques, dans la Cisalpine, république-sœur qu'il créa, et comment cela fut perçu dans la capitale de celle-ci, Milan.

Bonaparte se servit tout d'abord de la plume : il fit imprimer des proclamations pour son armée, ainsi que des journaux à destination de ses soldats, des Italiens, et des Français. Puis l'on diffusa les premiers portraits du général victorieux par le truchement d'estampes. La fascination et l'émulation que Bonaparte exerça sur les artistes permirent une importante production d'œuvres qui le mirent en scène. Enfin, le général put installer son pouvoir sur le Milanais, en s'appuyant sur les élites locales et en exerçant de Mombello un véritable proconsulat.

Chapitre I

La plume. Des proclamations à l'armée aux journaux pour la France

« La légende napoléonienne n'est pas née à Sainte-Hélène, mais dans les plaines d'Italie. »

Jean Tulard¹

Les premières communications de Bonaparte à son armée s'effectuèrent par les proclamations. Celles-ci furent tout d'abord orales, puis, les moyens financiers augmentant au rythme des victoires, elles purent être imprimées pour augmenter leur portée. Avec l'argent tiré de sa conquête, Bonaparte créa aussi des journaux qui eurent pour lectorat ses soldats, la haute société italienne ainsi que les Français de métropole. Ces journaux étaient le portevoix du général triomphateur des Autrichiens dans le nord de l'Italie. Ils poursuivaient le but de fidéliser les soldats tout en colportant pour la France une image flatteuse, puisque contrôlée, du jeune général de la République. Cependant, Bonaparte n'inventa pas de toute pièce cette méthode de communication. Il s'inspira de ce qui s'était fait dans la France révolutionnaire, que les auteurs fussent le gouvernement, ou même certains autres généraux ; il le fit avec bonheur. Comment Bonaparte parvint-il à faire évoluer sa communication et à toucher le public français à partir de l'armée d'Italie ? Quelle fut la « griffe » de Bonaparte, quelles furent les spécificités de sa communication ? Quelle image Bonaparte voulut-il transmettre de lui-même par le biais de la plume ?

Nous suivrons la progression de Bonaparte qui étendit et modela son discours au fur et à mesure de ses victoires et de l'augmentation de ses ressources, s'adaptant ainsi à un public hétérogène, qu'il devait néanmoins convaincre.

¹ Jean Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), p. 85.

I. Le nouveau général en chef de l'armée d'Italie

La carrière de Bonaparte s'accéléra le 2 mars 1796, lorsqu'il reçut le commandement en chef de l'armée d'Italie. C'était une belle promotion pour le jeune général et aussi la récompense du soutien qu'il avait apporté au Directoire en 1795. À peine Bonaparte prit-il le temps, le 9 mars, de célébrer son mariage avec Joséphine de Beauharnais, qu'il partit le 11 pour Nice, afin de rejoindre son armée. Comment Bonaparte parvint-il à s'imposer à son armée ? Peut-on déceler un « style Bonaparte » dans les premières proclamations du général en chef ? Ce généralat fut le moment décisif de la carrière de Bonaparte. Nous nous évoquerons d'abord à sa nomination, et aux enjeux en découlant. Nous étudierons ensuite l'armée d'Italie telle que Bonaparte la trouva à son arrivée. Enfin, nous nous intéresseront aux premières proclamations du jeune général.

A. La nomination.

L'appui du Directoire

Bonaparte était, en 1796, très bien intégré dans les cercles du pouvoir. Le 13 vendémiaire de l'an IV (5 octobre 1795), secondant le directeur Barras, il avait écrasé l'insurrection royaliste. Il gagna de ce fait le surnom de « général Vendémiaire » auprès des royalistes et la confiance du Directoire qui le fit alors nommer, le 26 octobre 1795, général en chef de l'armée de l'Intérieur. À ce nouveau poste Bonaparte devait maintenir l'ordre dans la capitale et était amené à rendre compte quotidiennement aux membres de l'Exécutif de la situation dans Paris. C'était une tribune parfaite pour obtenir le commandement d'une armée active, d'autant que Bonaparte fréquentait toujours le directeur Barras.

La guerre continuait, et Carnot, l'organisateur de la victoire de 1794, dirigeait la stratégie du Directoire. Son plan de campagne pour 1796 consistait à faire marcher deux armées sur Vienne, fortes de 80 000 hommes chacune : la première, aux ordres de Jourdan, par la vallée du Main, la seconde, sous Moreau, par celle du Danube. Ces deux armées françaises étaient opposées à des armées autrichiennes égales en nombre aux ordres de l'archiduc Charles et de Wurmser. Une troisième armée française, plus faible - seulement 36 000 hommes opérationnels sur 47 000 - et opposée à 72 000 Austro-Sardes commandés par Beaulieu et Colli, devait « distraire » les Autrichiens, soit immobiliser leur force loin de

l'Allemagne. C'était l'armée d'Italie. Bonaparte la connaissait bien puisqu'il avait élaboré ses plans de campagne en 1794 et 1795, plans que Schérer, le commandant de l'armée d'Italie d'alors, considérait inapplicables et trop complexes². Ce dernier avait 61 ans, et était « usé, livré aux plaisirs de la table, apoplectique »³. Désabusé, il écrivait à Masséna:

J'ai besoin du rapport d'Auberon pour taire la bouche à des faiseurs qui, de Paris, prétendent que nous pourrions beaucoup mieux faire que nous n'avons fait. Vous devinez de qui je veux parler, de Bonaparte, qui assiège le Directoire et le ministre de projets plus insensés les uns que les autres et qui a quelquefois l'air de se faire écouter⁴.

Las, Schérer envoya finalement sa démission au Directoire. Bonaparte exposa de nouveau ses plans à l'exécutif, reçut le commandement de l'armée d'Italie et obtint de participer à l'offensive. Son rôle devait être secondaire, car que pouvait bien faire ce jeune général avec 36 000 hommes contre 72 000 Austro-Sardes ? Bonaparte avait l'occasion de prouver ses qualités et la pertinence des plans qu'il avait adressés les mois précédents à son prédécesseur. Toutefois, les attentes du Directoire envers son général n'étaient pas que militaires : elles étaient surtout d'ordre économique.

Une mission de pillage plutôt que de diversion ?

Financièrement, le Directoire était aux abois. Il avait hérité d'une situation économique désastreuse et de la guerre contre l'Europe coalisée. À cela s'ajoutait la cupidité et la corruption de ses membres, ainsi que la collusion de leurs intérêts personnels avec ceux de la nation⁵, ce qui obligea le régime à trouver des expédients. L'assignat était tant dévalué que le gouvernement décida de détruire la planche aux assignats en place publique le 19 février 1796, pour symboliser la fin d'une ère de crise, et montrer qu'il n'y avait plus d'émission possible de ces billets. Il espérait stopper leur dévaluation. Toutefois, cette mesure ne put suffire à restaurer la confiance. Afin de remplacer l'assignat, un emprunt forcé avait été voté en décembre 1795, mais les quelques millions qu'il produisit ne suffirent pas, et le 18 mars, le Directoire créa une nouvelle monnaie de papier : le « mandat territorial »,

² Stéphane Béraud, *Bonaparte en Italie, la naissance d'un stratège 1796-1797*, Paris, Bernard Giovanangeli éditeur, 2008, p. 12.

³ André Fugier, *Napoléon et l'Italie*, Paris, éd. J.-B. Janin, coll. La Roue de la Fortune, 1947, p. 23.

⁴ Cité dans J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, op. cit., p. 80.

⁵ Jacques Godechot, *La Grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde, 1789 à 1799*, Paris, Aubier-Montaigne, 2^e édition, entièrement refondue, 1983 (1956), p. 424-425.

échangeable contre des assignats et gagé sur les biens nationaux. Cela n'était pas viable et les mandats perdirent en un mois 80% de leur valeur. Le Directoire avait néanmoins un projet pour remédier à la situation : ses armées, qui lui coûtaient si cher en entretien, pourraient jouer le rôle de pourvoyeur de fonds, en rançonnant les pays conquis. Il reprenait les conclusions du conventionnel Simond, qui avaient du reste déjà été appliquées en 1792, lorsque la Belgique conquise avait été mise à contribution pour l'entretien des troupes. Quatre années plus tard, les Directeurs regardaient donc avec envie la riche Italie, qui avait été relativement épargnée jusque-là par la guerre.

La péninsule était divisée en une mosaïque d'États, comme l'on peut le voir sur la Planche 4 , à l'instar de l'Allemagne, ce qui valut à Metternich la célèbre réflexion : « l'Italie n'est qu'une simple expression géographique »⁶. Parmi la dizaine de principautés que comptait l'Italie, les trois États les plus importants étaient aussi membres de la coalition contre la France : le royaume de Piémont-Sardaigne (maison de Savoie), le royaume des Deux-Siciles (Bourbon d'Espagne) et les États pontificaux. Deux États de taille intermédiaire étaient officiellement neutres : la république de Venise et le grand-duché de Toscane. Quant aux petites principautés du nord de l'Italie comme le duché de Parme, le duché de Modène ou encore les républiques de Lucques et de Gênes, elles étaient sous l'influence de l'Autriche qui occupait en Lombardie les duchés de Milan et de Mantoue. Globalement, les États italiens, républiques aristocratiques incluses, étaient hostiles à la Révolution Française. L'accès à l'Italie était défendu par l'alliance entre le royaume de Piémont-Sardaigne et l'Autriche. Que ses deux ennemis fussent battus, dès lors s'offraient au conquérant la route de Vienne et les richesses de l'Italie : les autres États étant militairement trop faibles. Les aspirations de Bonaparte coïncidèrent donc avec les plans du Directoire pour trouver de l'argent : il fut nommé général en chef de l'armée d'Italie. En outre, il fallait au Directoire un général à la fois audacieux pour entreprendre une telle conquête, mais aussi probe et attaché au régime. Or, aux qualités militaires et à la connaissance du terrain d'opération, Bonaparte alliait également cette réputation d'intégrité et de probité, tout en étant fortement lié au gouvernement : ne venait-il pas d'épouser Joséphine, et « d'entrer ainsi dans l'intimité de Barras »⁷, que l'on surnommait « roi du Directoire » ?

Les instructions données par le gouvernement à son général, reproduites en Annexe 1 étaient très claires : outre la sécurisation des frontières sud-est par une alliance avec le

⁶ Klemens von Metternich, cité dans Johann Ludwig Klüber, *Acten des Wiener Congresses in den Jahren 1814 und 1815*, Erlangen 1816, 13 novembre 1814.

⁷ Pierre Branda, *Le prix de la gloire. Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007, p. 133.

royaume de Piémont-Sardaigne (qu'il fallait d'abord vaincre), Bonaparte devait fournir du numéraire à la République⁸. Pour la « première fois depuis 1789, la guerre devait payer *plus* que la guerre »⁹ souligne P. Branda. Le Directoire espérait des succès rapides et conseilla dans ses instructions à Bonaparte de « lever de fortes contributions, dont la moitié sera versée dans les caisses destinées au service des diverses administrations, et l'autre moitié destinée à payer en numéraire le prêt et la solde de l'armée ».

Le Directoire évoquait seulement à demi-mots le principe d'extension de la Révolution au Piémont. Cette possibilité faisait effectivement débat au sein du gouvernement entre les tenants des frontières « naturelles » (ici les Alpes) comme Carnot, et les partisans de la propagation des idéaux révolutionnaires dans toute l'Europe comme la Réveillère-Lépaux. Comme on était au-delà des Alpes, le gouvernement enjoignait Bonaparte de maintenir l'ordre dans son armée pour « épargner aux habitants toutes les vexations et les désastres que le fléau de la guerre entraîne si souvent après lui ». Les conquêtes devaient servir de monnaie d'échange et assurer de l'alliance piémontaise. Les directeurs écrivaient encore : « Le général en chef ne doit pas perdre de vue que c'est aux Autrichiens qu'il importe de nuire principalement »¹⁰.

Outre le pillage, le Directoire voyait aussi l'opportunité de peser sur la république de Gênes par les victoires et la menace de la proximité des armées françaises. En effet, le Directoire tentait d'emprunter de l'argent auprès de La Superbe, mais l'instabilité du gouvernement ainsi que les mauvaises perspectives rendaient la tâche très compliquée. Déjà le 26 décembre 1795, dans une délibération secrète, le gouvernement français avait accepté diverses hypothèques sur ses propres revenus pour garantir un prêt de quelques millions¹¹. Toujours dans les Instructions du 2 mars 1796, le gouvernement avouait que la victoire sur le Piémont : « nous mettra en situation d'en imposer à la République génoise, et facilitera à l'agent français que le gouvernement maintient à Gênes des négociations qui pourront nous être avantageuses, et même un emprunt que les particuliers génois pourraient nous faire ».

Pour que cet accord se conclût, encore fallait-il que l'armée d'Italie vainquît les Piémontais et les Autrichiens.

⁸ *Instructions pour le général en chef de l'armée d'Italie*, 2 mars 1796, document essentiel reproduit en Annexe 1 et cité dans A. Debidour, dir., *Recueil des Actes du Directoire exécutif (procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers)*, Paris, Imprimerie nationale, 4 tomes, 1910-1917, tome I, p. 717-722.

⁹ P. Branda, *op. cit.*, p. 134.

¹⁰ *Instructions pour le général...*, *op. cit.*

¹¹ *Délibération secrète du 5 nivôse an IV*, 26 décembre 1795, dans A. Debidour, dir., *Recueil des Actes du Directoire...* *op. cit.*, tome I, p. 327-328.

B. L'armée d'Italie au 26 mars 1796

Les cadres de l'armée d'Italie

Bonaparte arriva à Nice le 26 mars 1796. Le lendemain, il reçut ses subordonnés et put se rendre compte de l'état de son armée. La légende napoléonienne nous empêche de connaître exactement les premières impressions que le jeune général fit sur son armée : Bonaparte aurait été immédiatement accueilli avec ferveur, par ses hommes et subordonnés. Certains le suivirent d'ailleurs jusqu'à la fin de l'Empire. Dans sa correspondance, Bonaparte ne dit pas autre chose aux directeurs Carnot¹² et Barras, lorsqu'il écrivit à ce dernier : « J'ai été accueilli par l'armée avec la plus grande distinction ; Schérer m'a comblé de politesse et d'honnêteté »¹³. Mais pouvait-il écrire autre chose au Directoire, sans compromettre son autorité ? L'accueil fut en fait plus réservé. Lorsque l'armée était sous le commandement de Schérer, certains généraux furent d'une relative hostilité envers Bonaparte. J. Tulard a noté que « Masséna traitait Bonaparte d'intrigant et Augereau le qualifiait d'imbécile »¹⁴. Une fois connue par l'armée d'Italie, la nomination de Bonaparte fut l'objet de nombreuses critiques de la part des officiers, indignés de voir nommé un jeune général inexpérimenté¹⁵. Nombre d'entre eux avaient des états de services plus importants que ceux de Bonaparte et furent jaloux de la promotion toute politique de leur nouveau général en chef. La synthèse pourrait être donnée par Marmont, qui analysa finement la situation dans ses *Mémoires* :

Les rivalités et les prétentions de généraux beaucoup plus âgés et ayant depuis longtemps commandé, devaient ébranler les dispositions à l'obéissance. Il faut dire cependant : les succès vinrent si vite, ils furent si éclatants, que cet état de chose ne dura pas longtemps. Au surplus, l'attitude de Bonaparte fut, dès son arrivée, celle d'un homme né pour le pouvoir. Il était évident, aux yeux les moins clairvoyants, qu'il saurait se faire obéir¹⁶

Bonaparte se fit reconnaître en déployant une grande énergie et cela commença avant même son arrivée à Nice. Il s'enquit de l'approvisionnement de la place et décida de lever des

¹² Lettre de Bonaparte à Carnot, membre du Directoire exécutif, Nice, le 8 germinal an IV [28 mars 1796], dans Napoléon Bonaparte, *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon* [ci-après, simplement *Correspondance générale*], tome premier (1784-1797), Paris, Fayard, 2004, n° 424.

¹³ Lettre de Bonaparte à Barras, membre du Directoire exécutif, Nice, le 10 germinal an IV [30 mars 1796], *Correspondance générale*, n°436.

¹⁴ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, op. cit., p. 80.

¹⁵ Philip Dwyer, *Napoleon. The path to power. 1796-1799*, London, Bloomsbury, 2007, p. 197-198.

¹⁶ Auguste de Marmont, *Mémoires du Maréchal Marmont, Duc de Raguse, de 1792 à 1841, imprimé sur le manuscrit original de l'auteur*, Paris, Perrotin libraire-éditeur, 1857, t. I, p. 152-153.

fonds pour équiper l'armée. En prenant le contrepied de son prédécesseur apathique, Bonaparte s'imposait à ses subordonnés. Le nouveau général en chef écrivit à tous ses subordonnés et, par une activité presque frénétique, fut très vite opérationnel. A. Jourdan complète le tableau en parlant d'un charisme exceptionnel du général qui s'imposa aussi par un « pouvoir de séduction » que lui conférait son activité débordante et efficace, ainsi que l'image d'un Caton qu'il aimait à donner de lui-même, « une sévérité des mœurs, une réserve, une conduite irréprochable et exemplaire »¹⁷. Bonaparte mettait ainsi son pouvoir en représentation. En outre, il pouvait aussi compter sur l'un de ses proches : Saliceti, nommé par le Directoire commissaire auprès de l'armée d'Italie le 30 janvier 1796 ; du reste cela se fit certainement sous l'influence de Bonaparte.

Le rôle de Saliceti

En tant que commissaire auprès de l'armée d'Italie, Saliceti était le représentant du Directoire. Il jouissait de larges prérogatives administratives, financières, diplomatiques et aussi militaires. Il devait à la fois assister et surveiller le général en chef tout en tenant au courant le gouvernement des faits et gestes du général, de ses talents, de sa moralité, bref « de tout ce qui peut intéresser le salut de la République et le maintien de la constitution »¹⁸. Bonaparte ne put qu'apprécier sa proximité avec Saliceti, car tout autre commissaire aurait rendu sa tâche plus compliquée. Précédant de deux mois l'arrivée de Bonaparte au poste de général en chef, le commissaire du Directoire avait commencé à mobiliser les ressources pour l'armée : nourriture, équipement et argent. Ces ressources venaient des départements français dans lesquels était stationnée l'armée, mais aussi (surtout) de Gênes. En effet, Saliceti reprit la négociation d'un prêt de Gênes au Directoire d'un montant de 15 millions de livres. Mais il devait à la fois convaincre les Génois de la possibilité pour la France de rembourser ce prêt, et combattre le représentant britannique Drake, qui faisait pression pour que le Sénat génois n'accédât pas à sa demande¹⁹. Les tractations n'aboutissant pas, Saliceti fit marcher 6.000 hommes de Schérer sur la cité, ce qui eut une double conséquence. D'une part, des particuliers génois, dont le banquier Balbi, prêtèrent environ 7 millions de livres, qui furent utilisés pour équiper l'armée, d'autre part, cela alerta les Autrichiens et diminua d'autant

¹⁷ Annie Jourdan, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998, p. 64-65.

¹⁸ « Instruction du 22 brumaire an IV », cité dans Jacques Godechot, *Les commissaires aux armées sous le Directoire. Contribution à l'étude des rapports entre les pouvoirs civils et militaires*, Thèse de doctorat, Paris, Fustier, 2 vol., 1937.

¹⁹ A. Fugier, *op. cit.*, p. 24.

l'effet de surprise que souhaitait utiliser Bonaparte pour sa campagne²⁰. L'argent prêté servit à acquérir ce qui faisait le plus cruellement défaut à l'armée d'Italie : du blé, des fourrages, mais aussi des souliers, quelques pièces d'habillement, une partie de l'arriéré de la solde et 600 mulets nécessaires à la logistique dans les Alpes²¹. La situation de l'armée était cependant loin d'être brillante. Bonaparte la résuma ainsi à son arrivée, dans une lettre au Directoire : « la situation administrative de l'armée est fâcheuse, mais non pas désespérante »²². Dans la même lettre, il salua également l'action de Saliceti en notant que « l'armée mangera dorénavant du bon pain et aura de la viande, et déjà elle a touché des avances considérables sur son prêt arriéré ». Dans une lettre au commissaire du Directoire, Masséna ne signifia pas autre chose : « les patriotes de l'armée vous regardent comme un sauveur ». Il faut dire que depuis 1795, les restrictions alimentaires et vestimentaires n'avaient jamais été aussi importantes. Elles étaient les conséquences de la crise financière du Directoire, des malversations des fournisseurs et de la guerre de position, qui épuisait les zones de cantonnement. Ainsi, à son arrivée, Bonaparte trouvait une armée un peu moins démunie qu'elle l'était deux mois auparavant, tandis que les soldats purent constater que la nomination du nouveau général en chef apportait des changements salutaires. Néanmoins, un bataillon se mutina et refusa de quitter Nice le 28 mars - ordre de Bonaparte - car il n'avait ni souliers ni argent. Le nouveau général mata immédiatement cette sédition, ce qui renforça sans doute son autorité auprès des soldats. Il montra qu'il saurait se faire obéir.

Les soldats de l'armée d'Italie

Contrairement aux officiers qui regardèrent avec défiance le nouveau général, un regard où se mêlait une certaine jalousie, les soldats pouvaient déjà constater quelques jours avant son arrivée une légère amélioration de leurs conditions grâce à l'action de Saliceti. Toutefois, la très faible expérience de Bonaparte et le fait que sa nomination fût toute politique, imposée par ses liens avec le Directoire, étaient connus et cela ne jouait certainement pas en sa faveur. Marmont notait à propos de la psychologie des soldats : « le peuple de l'armée [...] avant d'avoir ses chefs, veut les voir au grand jour. C'est par leurs actions, et surtout par le résultat, qu'il les juge »²³. Les succès vinrent rapidement et les

²⁰ P. Branda, *op. cit.*, p. 135-136.

²¹ S. Béraud, *op. cit.*, p. 18 et A. Fugier, *op. cit.*, p. 24.

²² *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Nice, le 8 germinal an IV [28 mars 1796], *Correspondance générale*, n°426.

²³ A. de Marmont, *op. cit.*, p. 151.

soldats eurent foi en leur chef. Cependant, la situation était fort délicate à l'arrivée de Bonaparte, puisque « non seulement cette confiance, cette fois en son chef, qui décuple les moyens, n'accompagnait pas les ordres de Bonaparte, mais les rivalités et les prétentions de généraux beaucoup plus âgés et ayant depuis longtemps commandé devaient ébranler les dispositions à l'obéissance »²⁴.

Les soldats de l'armée d'Italie étaient des hommes expérimentés, qui combattaient sur ces positions depuis 1793. Quoique souffrant de privations, le moral guerrier était élevé, car contrairement aux armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse, l'armée d'Italie n'avait pas subi de revers majeurs. À un noyau de soldats de métier s'étaient ajoutés les volontaires de 1792, puis les requis de 1793, enfin les soldats de l'armée des Pyrénées, dissoute après la signature de la paix avec l'Espagne en juillet 1795. Pour S. Béraud, ce fut au cours de cette année 1795 que l'on vit « la transformation de l'armée des volontaires de la république en armée de métier [dont les soldats étaient] devenus des combattants professionnels et avaient développé un esprit de corps qui se substituait aux anciennes attaches familiales provinciales »²⁵. Les soldats étaient ainsi principalement issus de la Savoie, du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc. Ces hommes montagnards et méridionaux étaient rompus aux longues marches qu'imposa la tactique de Bonaparte, résistants aux chaleurs et, selon A. Fugier, « pouilleux, sans aucun doute, et bien contents quand ils n'ont pas la gale, mais sobres et donc se chargeant peu [...] habiles à trouver pitance là où d'autres ont faim, gais et allants sous les chefs qui leur plaisent »²⁶. En outre, les fortes privations dont ils avaient souffert, augmentées des facilités de désertion qu'offrait la région de cantonnement (proche du lieu de leur origine), avaient en quelque sorte sélectionné les hommes les plus motivés et les plus endurants qui étaient restés. Bonaparte l'avait bien compris lorsqu'il lança sa première et célèbre proclamation.

²⁴ *Ibid.*, p. 152.

²⁵ S. Béraud, *op. cit.*, p. 15.

²⁶ A. Fugier, *op. cit.*, p. 27.

C. Les proclamations de Bonaparte à l'armée

La première et célèbre proclamation

Proclamation du général en chef à l'ouverture de la première compagnie Italie.

Quartier général, Nice, 7 germinal an IV (27 mars 1796)

Soldats,

Vous êtes nus, mal nourris ; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu de ces rochers, sont admirables ; mais il ne vous procure aucune gloire ; aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir ; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ou de constance ?

Datée du 27 mars, cette proclamation est aujourd'hui certainement le plus célèbre des discours de guerre de Napoléon Bonaparte. Cependant, elle fut le fruit d'une réécriture à Sainte-Hélène. L'originale ne fut pas conservée, peut-être parce que Bonaparte l'improvisa²⁷. En tout cas, même remaniée, elle se situait bien dans l'esprit de ses premières proclamations, qui nous ont été conservées²⁸. En outre, les soldats se mirent en marche, ce qui signifiait bien l'efficacité du discours, quoique les témoignages divergèrent quant à sa réception : Pierre de Pelleport le trouva d'un faible impact, tandis que pour François Roguet et Nicolas-Philibert Desvernois, il fit forte impression²⁹. Cela pourrait peut-être s'expliquer par le fait que la proclamation originale ne fut pas aussi bien ciselée que la version de Sainte-Hélène...

Comme ce discours était aussi le premier contact que Bonaparte eut avec ses hommes, l'enjeu était de taille. Nous avons vu que sa nomination et sa faible expérience entraînaient des murmures dans l'armée, tant chez les officiers que chez les soldats. Bonaparte avait pu rencontrer ses officiers. Il s'était imposé. Mais le nombre des soldats exigea non une réception en petit comité, mais bien une proclamation dans laquelle le nouveau général en chef se présenta et insuffla une énergie nouvelle aux soldats, afin qu'ils se missent en marche. Cette

²⁷ Jacques-Olivier Boudon, *Discours de guerre. Napoléon Bonaparte*, Paris, éd. Pierre de Taillac, 2011, p. 6.

²⁸ Ces proclamations ont été récemment publiées sous forme de recueil par J.-O. Boudon, *Discours de guerre...*, *op. cit.*

²⁹ Témoignages cités par P. Dwyer, *op. cit.*, p. 201.

présentation d'un général capable, volontaire, sa vision et ses promesses se résumait en cette seule phrase : « Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde ».

À l'instar de cette phrase, la proclamation toute entière était laconique et efficace. Bonaparte montra qu'il comprenait ses hommes : « vous êtes nus, mal nourris ». Il reconnaissait aussi leur courage, leur patience, qui, tout admirables qu'ils fussent, ne leur procuraient rien. Aussi leur promit-il « honneur, gloire et richesse », promesse bien éloignée des idéaux révolutionnaires. Bonaparte avait compris que ces hommes ne se battaient plus exclusivement pour la diffusion de la liberté et la défense de la patrie contre les tyrans³⁰ de l'Europe coalisée. En effet, pour nombre de soldats, la guerre était devenue un métier, un moyen d'ascension sociale et les soldats prenaient leur distance par rapport à la société civile : de cette époque date le terme « pékin », qui illustre le mépris des militaires envers les civils³¹. Ajoutons que les compromis, puis la corruption du Directoire - de notoriété publique - n'étaient pas pour augmenter le républicanisme des soldats, et qu'ils avaient déjà entendu de nombreux discours faisant appel à la seule fibre patriotique depuis 1792. Donc, pour plus d'efficacité, de logique aussi (ils allaient porter la guerre en Italie), Bonaparte insista plus sur la gloire et les richesses, et passa sous silence les idéaux révolutionnaires. C'était une nouveauté. Durant tout l'Empire, la gloire tint une place importante pour Napoléon, et il nous semble que celui-ci évoqua les « richesses de l'Italie » pour motiver, voire séduire ses troupes qui manquaient de tout depuis plusieurs années, plutôt que pour les inciter au pillage, comme nous avons parfois pu le lire.

La proclamation, le style de Bonaparte

Bonaparte était préparé à ce type de communication. Passionné, à l'instar des hommes de son temps, par l'Antiquité³², il trouva de nombreux exemples au fil de ses lectures, dont nous pourrions penser qu'ils l'aiderent à forger sa plume. Les discours militaires des grands capitaines étaient relayés - voire recomposés - par des auteurs dès l'Antiquité. Ainsi Tacite (fin du I^{er} siècle) rapporta-t-il les discours de Germanicus (début du I^{er} siècle), ou encore Arrien de Nicomédie (II^e siècle) ceux d'Alexandre (IV^e siècle avant notre ère). Mais surtout,

³⁰ Le terme « tyran », était employé pour qualifier les souverains durant les premières années de la Révolution. Voir notamment la présence du champ lexical relatif au « tyran » dans les textes ou chants de l'époque : 2 occurrences dans les six premiers couplets de *La Marseillaise* (1792), 3 occurrences dans *Le Chant du départ* (1794).

³¹ S. Béraud, *op. cit.*, p. 16.

³² Voir notamment F. G. Healey, *The Literary culture of Napoleon*, Genève-Paris, Droz-Minard, 1959, p. 15-58 et A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 227-233.

Bonaparte avait lu de nombreuses fois les *Commentaires sur la guerre des Gaules*, ouvrage qu'il annota d'ailleurs de remarques politico-militaires. Comme Bonaparte, César était un militaire qui aspirait au pouvoir et dans cet ouvrage il reproduisit ses déclarations à ses armées. Sous la Révolution et l'Empire, les références classiques étaient très nombreuses et d'ailleurs évolutives : on évoquait plus facilement Brutus ou Scipion en 1792 puis César ou Constantin en 1805. Bonaparte, immergé dans cette culture en tant qu'officier de la fin du XVIIIe siècle, s'en inspira. Il parvint même à dépasser ses modèles, dans la mesure où il les intégra dans ses proclamations, tout en les arrangeant pour qu'elles correspondissent avec son époque. Bonaparte avait aussi lu *L'Art de la guerre* de Machiavel, qui, dans le quatrième livre, donnait des conseils sur la meilleure façon de s'adresser à ses soldats³³. L'illustre Florentin conseillait que la proclamation fût concise afin d'être facilement comprise et qu'elle marquât ainsi mieux les esprits.

Bonaparte employa ce type de communication avec brio, ce qui fit écrire à A. Jourdan qu'il avait « le sens de la publicité »³⁴. En effet, la proclamation du 7 germinal an IV, qui avait servi à mettre l'armée en marche, fut suivie de beaucoup d'autres. Elles furent tantôt utiles à féliciter les soldats, à les encourager, ou encore à les réprimander. Ainsi, le 7 novembre 1796, Bonaparte blâma ses soldats des 39^e et 85^e demi-brigades pour avoir reculé vers Corona contre l'Autrichien Davidowitch, ce qui mettait en danger les positions françaises autour de Vérone, et par conséquent celles de Mantoue. La proclamation fut encore une fois laconique et mérite d'être citée en intégralité:

Soldats, je ne suis pas content de vous ; vous n'avez montré ni discipline, ni constance, ni bravoure ; aucune position n'a pu vous rallier ; vous vous êtes abandonnés à une terreur panique ; vous vous êtes laissés chasser de positions où une poignée de braves devait arrêter une armée. Soldats de la 39^e et de la 85^e, vous n'êtes pas des soldats français. Général, chef d'état-major, faites écrire sur les drapeaux : *ils ne sont plus de l'armée d'Italie*.³⁵

Bonaparte renia donc à ses soldats leurs deux identités : être français et faire parti de l'armée d'Italie, pour leur manque de bravoure et pour avoir fui l'ennemi. Cela nous montre l'importance de cet esprit d'appartenance à une armée qui se développa avec Bonaparte - nous y reviendrons -. Toutefois la plupart des proclamations de Bonaparte étaient positives, flattaient et apportaient la reconnaissance du chef à ses soldats. Parfois, un long discours

³³ J.-O. Boudon, *Discours...*, op. cit., p. 9.

³⁴ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, op. cit., p. 70.

³⁵ *Proclamation de Bonaparte, Corona, 17 brumaire an V (7 novembre 1796)*, dans J.-O. Boudon, *Discours...*, op. cit., p. 32.

pouvait reprendre tous ces aspects en même temps comme dans la proclamation du 7 floréal an IV (26 avril 1796). Deux jours plus tard, soit après seulement deux semaines de campagne, le 28 avril 1796, le royaume de Piémont-Sardaigne, défait, signait l'armistice à Cherasco. Bonaparte félicita ses hommes, deux jours avant la signature, en énumérant les faits glorieux : « soldats, vous avez en 15 jours remporté six victoires, pris 21 drapeaux, 55 pièces de canon [...] fait 17 000 prisonniers, tués ou blessés plus de 10 000 hommes »³⁶. Et les félicitations de continuer en reprenant les thèmes développés dans son premier discours :

Vous vous étiez jusqu'ici battus pour des rochers stériles, illustré par votre courage, mais inutile à la patrie [...] Dénués de tout, vous avez suppléé à tout [...] Vous êtes aujourd'hui abondamment pourvus : les magasins pris à vos ennemis sont nombreux.

En donnant en quelque sorte une suite à son premier discours, Bonaparte montrait qu'il tenait ses promesses. C'était aussi une des forces de ses déclarations, que celles-ci fussent suivies de victoires. Le général en chef tenait ses promesses ; c'était aussi un moyen d'imposer son autorité. Il renforçait encore l'attachement de ses soldats, lorsqu'il inscrivait leurs actes dans une histoire plus longue et passée, comme en évoquant parlant de Toulon, où du reste il commandait, ou dans une histoire future, qu'il prévoyait : « vainqueurs de Toulon, vous présageâtes à l'immortelle campagne de 1794, vos victoires actuelles en présage une plus belle encore [...] Mais, soldats, vous n'avez rien fait puisqu'il vous reste encore à faire. Ni Turin ni Milan ne sont à vous ».

Bonaparte encourageait également ses soldats, en reprenant cette fois-ci (la taille du discours le permettant) certains thèmes républicains, en plus de l'honneur, de la gloire et des richesses : c'était la liberté des peuples « délivrés », c'étaient aussi les rois coalisés qui refaisaient surface : « tous [les soldats de l'armée d'Italie] veulent humilier les rois orgueilleux qui osaient méditer de nous donner des fers »³⁷. À la fin de cette longue proclamation du 7 floréal, Bonaparte enjoignait ses troupes à réprimer les pillages, avant de lancer un appel tout révolutionnaire aux Italiens : « Peuples de l'Italie, l'armée française vient pour rompre vos chaînes ; le peuple français est l'ami de tous les peuples [...] Nous faisons la guerre en ennemis généreux, et nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent ».

Se pose alors la question de la diffusion du message. Bonaparte ne pouvait proclamer ses paroles lui-même à toute son armée, à peine pouvait-il être entendu de quelques centaines

³⁶ *Proclamation de Bonaparte, Quartier Général de Cherasco, 7 floréal an IV (26 avril 1796), dans J.-O. Boudon, Discours..., op. cit., p. 24-27.*

³⁷ *Ibid.*

de soldats. Ainsi, le texte, écrit par Bonaparte, était distribué aux officiers qui le lisaient à leurs unités de combats. Rapidement, ses proclamations furent imprimées et affichées à l'armée sur des poteaux ou des arbres afin que les soldats pussent les lire³⁸. Ensuite, elles furent publiées en intégralité par les journaux, notamment le *Moniteur universel*, élargissant l'audience de Bonaparte à la France, ou, lors de la campagne d'Italie, dans les journaux que Bonaparte créa³⁹. Ils relayaient son message pour des destinataires désormais plus nombreux.

³⁸ J.-O. Boudon, *Discours...*, *op. cit.*, p. 10.

³⁹ Notons - et c'est une question contemporaine - que l'on a ici un nouvel exemple de médias qui se complètent : l'apparition d'un nouveau moyen de communication ne fait pas disparaître le précédent.

II. Un journal pour les soldats d'Italie

Le succès des proclamations vint aussi des succès militaires. Le général en chef Bonaparte savait s'adresser à ses hommes ; c'était un début. Il savait aussi et surtout les faire gagner, exploiter les victoires et fidéliser ses soldats. Bonaparte apporta ainsi non seulement une « révolution militaire » dans l'art de la guerre, mais aussi de profonds changements quant à l'exploitation politique des victoires. Pour ce faire, le général en chef mit en place une gestion originale des ressources financières qu'il tira des dépouilles de ses ennemis. Elles lui permirent de créer un journal pour son armée, qui devait faciliter à la fois de nouvelles victoires et faire de Bonaparte un général hors du commun.

A. *Les ressources financières. La gestion du butin d'un général victorieux*

Les ressources financières que Bonaparte tira de ses victoires furent importantes. Nous avons vu dans le premier point que le Directoire confia l'armée à Bonaparte et Saliceti, dans l'espoir qu'ils rançonnassent l'Italie et remplissent les caisses de l'État. La révolution militaire induite par Bonaparte fit merveille : elle permettait aux soldats de vaincre et aux caisses de se remplir. Toutefois, Bonaparte ne put toujours gérer le butin à sa guise : il dut s'imposer peu à peu contre celui qui en avait la prérogative : le commissaire du Directoire Saliceti.

La campagne d'Italie

La campagne d'Italie est admirée par les stratèges et les historiens militaires. Pour la première fois, Bonaparte put employer ses principes militaires révolutionnaires (cf. introduction). Nous présenterons ici les grands traits de la campagne, ses étapes importantes, afin de comprendre l'évolution du pouvoir de Bonaparte, évolution strictement liée au progrès de son armée en Italie.

Bonaparte, son commandement pris, passa très vite à l'offensive. Cependant, à 36 000 contre 72 000, les Français étaient en forte infériorité numérique. Il faut néanmoins soustraire aux 72 000 coalisés, les 20 000 Piémontais stationnées à l'ouest de Turin pour contenir

l'armée des Alpes de Kellermann, forte elle aussi de 20 000 hommes. Bonaparte était donc opposé à 52 000 hommes : 32 000 Autrichiens et une seconde armée piémontaise de 20 000 hommes. En les combattant séparément, l'équilibre des forces pourrait désormais être en faveur de Bonaparte. Il imposa alors à ses hommes des marches forcées, ainsi que de nombreux combats afin de parvenir à séparer les deux armées. Cette tactique lui conféra une supériorité numérique partielle, qui lui permit de battre en détail ses ennemis. Les Piémontais furent défaits à Millesimo, le 13 avril, puis à Mondovi le 21 avril. Ils signèrent l'armistice à Cherasco sept jours plus tard. Bonaparte se retourna alors contre les Autrichiens qu'il surprit par la vitesse d'exécution de ses marches et de ses manœuvres. Le 10 mai, en forçant l'arrière-garde autrichienne au Pont de Lodi, Bonaparte devenait le nouveau maître de la Lombardie. Le Directoire voulut alors remplacer le jeune général victorieux par Kellermann et envoyer ce premier piller le sud de la péninsule. Bonaparte refusa, présentant même sa démission et fit ainsi céder le Directoire surpris de l'autorité autant que de la valeur de Bonaparte qui avait triomphé.

À l'été 1796, alors que l'armée d'Italie était relativement bien implantée en Italie, les armées françaises en Allemagne refluent : Jourdan était battu le 24 août, Marceau était tué et Moreau décida un repli « stratégique ». Les Autrichiens purent alors envoyer une nouvelle armée de 70 000 hommes commandée par Würmser, contre Bonaparte. Sa position devint précaire, mais il vainquit tout de même les renforts autrichiens. Le 26 octobre, la situation empira encore en Allemagne : il n'y avait plus un seul Français au-delà du Rhin et l'Autriche envoya une troisième armée de 50 000 hommes sur le front italien, aux ordres d'Alvinzi. Bonaparte, par une combinaison de manœuvres, défit encore les Autrichiens. En janvier 1797, Alvinzi tenta une dernière fois d'écraser les Français en Italie, grâce à 75 000 hommes qui lui auraient assuré la victoire s'il ne les eut pas partagés en deux divisions. Bonaparte les vainquit alors, puis prit audacieusement l'offensive en marchant sur Vienne. Le 7 avril 1797, les Français arrivaient au Semmering, soit à 100 km de Vienne ; les Autrichiens traitèrent et signèrent les préliminaires de paix à Leoben le 18. La guerre était finie.

Parallèlement aux opérations militaires, Bonaparte exécuta les instructions du Directoire, qui l'avait mandaté pour rançonner l'Italie.

Les millions d'Italie

La péninsule était riche ; les besoins de l'armée et du régime importants. Le Directoire avait nommé Bonaparte pour renflouer les caisses de l'État, tout en maintenant les soldats

autrichiens sur le front italien. Lorsque son armée commença à vaincre, les richesses affluèrent. Les origines des entrées d'argent furent de trois sortes : les contributions, les pillages et les traités imposés aux princes italiens. Mais les richesses italiennes étaient aussi artistiques : le sujet fit et fait encore couler beaucoup d'encre⁴⁰.

Les contributions, qui avaient été imposées dès 1793 pour subvenir aux besoins des troupes françaises en Belgique et Rhénanie, regroupaient les contributions proprement dites et les réquisitions en nature. Ainsi, les villes traversées devaient payer une taxe de guerre (contribution), qui fut par exemple de 20 000 Lires pour Lodi⁴¹, auxquelles s'ajoutaient, pour la nourriture des hommes et des chevaux, des réquisitions en nature. Ces dernières étaient payées en assignats ou en mandats territoriaux, ce qui fit, la dévaluation aidant, que ces réquisitions ne coûtaient au Directoire qu'environ 10% de leur prix⁴². Le 19 mai 1796, soit quatre jours après l'entrée « triomphale » de Bonaparte à Milan, Saliceti et le général en chef imposèrent une contribution de 20 millions à la Lombardie. C'était le prix de la libération du joug autrichien selon la propagande, quoique pour le Directoire, il n'était pas question de liberté : la Lombardie servirait de monnaie d'échange, après avoir fourni des capitaux. Le 7 mai, les directeurs prescrivirent à Bonaparte : « c'est le Milanais surtout qu'il ne faut pas épargner ; levez-y des contributions en numéraire sur le champ »⁴³. Encore Bonaparte et Saliceti ne demandèrent-ils que 20 millions, quand le Directoire prescrivait de lever 50 millions de Francs sur la Lombardie ! Cette contribution, dont la perception fut effectuée par un comité de Milanais favorable aux Français, devait frapper uniquement les riches et les ecclésiastiques. Elle fut acquittée sans trop de difficultés, le pays étant riche, épargné par la guerre depuis plusieurs décennies, et les contribuables ayant profité du désordre pour ne pas s'acquitter des impôts ordinaires⁴⁴.

Cependant, cette réquisition fut accompagnée de mesures vexatoires qui déclenchèrent une certaine hostilité envers les Français. En effet, outre les réquisitions en argent ou en nature, Saliceti avait pris l'habitude de faire main-basse sur les fonds des congrégations religieuses, des établissements de crédit et surtout des monts-de-piété. Ces dernières

⁴⁰ Guglielmo Ferrero a résumé : « Ainsi commencèrent d'être prélevés les tribus de beauté imposés à l'Italie, que les Français vantent et les Italiens maudissent comme une initiative de Bonaparte. Erreur double : Bonaparte ne faisait qu'exécuter un ordre du Directoire [...] il porte la date du 7 mai 1796 », dans *Bonaparte en Italie (1796-1797)*, Paris, éd. de Fallois, 1994 (1^{re} édition 1936).

⁴¹ P. Branda, *op. cit.*, p. 137.

⁴² J. Godechot, *La Grande Nation...*, *op. cit.*, p. 437.

⁴³ *Le Directoire exécutif au Général en chef de l'armée d'Italie*, 7 mai 1796, dans A. Debidour, dir., *Recueil des Actes du Directoire...*, *op. cit.*, tome II, p. 332.

⁴⁴ A. Fugier, *op. cit.*, p. 40.

institutions, plus développées en Italie qu'en France, jouaient un rôle de prêteur sur gage, mais aussi de banque. Ainsi, les familles aisées pouvaient y confier leurs avoirs en fonds ou en bijoux, tandis que les familles plus modestes y déposaient leurs richesses afin de constituer les dots de leurs filles. Néanmoins, pour ne pas accabler les pauvres - du reste hostiles à la Révolution française - Saliceti restitua gratuitement les objets de moins de 200 Lires. Ajoutons encore à cela les pillages et malversations que menèrent, respectivement l'armée et les fournisseurs. D'après un de ses rapports au Directoire, Saliceti estima que l'ensemble des impositions officielles et officieuses qui frappa la Lombardie fut de 35 millions de Francs en espèces, soit l'équivalent de deux années de contributions sous l'Ancien régime⁴⁵. Toutes les classes étaient finalement touchées, mécontentes et leur mécontentement donna naissance parfois à des révoltes comme celles de Pavie (cf. *infra*, p. **Erreur ! Signet non défini.**)

Certaines missions de pillages furent même assignées par le Directoire à Bonaparte. Ainsi, au 12 avril 1796, jour de la première victoire du général à Montenotte, Paris (qui n'était pas au courant de la victoire) lui envoya la proposition d'une mission de pillage pour s'emparer du trésor de Notre-Dame de Lorette. Il s'agissait d'un monastère à 45 lieux (soit 180 km) de Gênes, dont les richesses attisaient la cupidité des directeurs :

Ne pourrait-on pas enlever la Casa-Santa et les trésors immenses que la superstition y amasse depuis quinze siècles ? On les évalue à 10 millions de sterling. 10 000 hommes secrètement envoyés, adroitement conduits, viendraient à bout d'une telle entreprise avec la plus grande facilité.⁴⁶

Bonaparte ne suivit point ces recommandations, car il avait besoin de chacun de ses hommes pour sa campagne. Peut-être voyait-il aussi à plus long terme : les victoires sur les princes italiens et l'Autriche apporteraient plus sûrement de l'argent que quelques « coups de main ». En juin 1796, après que Bonaparte eut fait entrer ses soldats dans les États pontificaux, il suivit l'avis du Directoire qui lui prescrivait un coup de main sur Livourne. Cette ville était « comme Amsterdam, un gros entrepôt international »⁴⁷ ainsi qu'une place bancaire. Quoique Livourne appartînt à la Toscane, neutre depuis 1795, cette ville était surtout un point névralgique pour le commerce et la domination anglaise de la Méditerranée. Le Directoire et Bonaparte espéraient beaucoup d'une telle prise, mais le réseau d'espionnage

⁴⁵ Cité par Albert Pingaud, *Bonaparte, Président de la République italienne*, thèse de doctorat, Paris, Perrin et Cie, 1914, t. I, p. 137.

⁴⁶ *Le Directoire exécutif au Général en chef de l'armée d'Italie*, 12 avril 1796, dans A. Debidour, dir., *Recueil des Actes du Directoire...*, *op. cit.*, tome II, p. 138.

⁴⁷ J. Godechot, *La Grande Nation...*, *op. cit.*, p. 438.

anglais, ainsi que des indiscretions françaises, que A. Fugier impute au commissaire Garrau⁴⁸, firent que les Anglais et les Livournais évacuèrent de nombreuses richesses sur 67 bâtiments britanniques la veille de l'arrivée des Français. Ils n'emportèrent pas tout, et l'armée d'Italie, qui proclama n'en vouloir qu'aux « biens des ennemis de la République », n'en tira qu'environ 3,6 millions, dont une partie ne rentra pas ou fut détournée. L'argent qui entra dans les caisses remboursa à peine les frais de l'expédition⁴⁹. Néanmoins, le commerce et les positions anglaises furent si fragilisées en Méditerranée que la France put récupérer la Corse. De manière générale, de tels coups de main se montrèrent moins rentables que les traités conclus avec les princes italiens.

Effrayés par les victoires et l'approche des troupes françaises, les princes italiens se hâtèrent de négocier la paix avec Bonaparte. Qu'ils fussent hostiles (c'était le cas le plus répandu) ou neutres envers la France, l'entrée des troupes françaises dans la péninsule, contre lesquelles ils n'avaient rien à opposer, les menaçait directement. Le Directoire en était conscient, et il prescrivait de lever les contributions « pendant la première terreur qu'inspirera l'approche de nos armes »⁵⁰. Le duché de Parme céda rapidement et fournit à l'armée d'Italie 2 millions, 1 800 chevaux, 2 000 bœufs, 10 000 quintaux de blé et 5 000 d'avoine⁵¹. C'était le 9 mai : Bonaparte avait vaincu les Piémontais, mais non les Autrichiens. Ainsi le Duc de Parme permit à Bonaparte de continuer son avance dans de meilleures conditions et de vaincre les Autrichiens. Peu après, l'exemple du Duc de Parme fut suivi par le Duc de Modène qui paya 10 millions, ou encore par les États pontificaux qui signèrent un accord prévoyant le versement de 21 millions, dont 15 en numéraire. Les contributions pour ce traité auraient pu être bien supérieures : Bonaparte aurait pu obtenir 50 millions, mais le Directoire tenait à ce que ses commissaires prissent part aux négociations. Alors, l'envoyé du pape, le Chevalier d'Azara, diplomate professionnel, put jouer sur les dissensions entre le général en chef et les deux commissaires Garrau et Saliceti. Il apprit notamment de ce dernier, l'impossibilité pour l'armée de marcher sur Rome. Ainsi donc la contribution se trouva réduite de 50 à 21 millions. Cela provoqua le courroux de Bonaparte, trop heureux dans le même temps de demander au Directoire le rappel des commissaires et ainsi de s'assurer plus de pouvoir, notamment celui de mener seul les négociations diplomatiques⁵². À la fin de

⁴⁸ A. Fugier, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁹ J. Godechot, *La Grande Nation...*, *op. cit.*, p. 439.

⁵⁰ Le Directoire exécutif au Général en chef de l'armée d'Italie, 7 mai 1796, dans A. Debidour, dir., *Recueil des Actes du Directoire...*, *op. cit.*, tome 2, p. 332.

⁵¹ P. Branda, *op. cit.*, p. 139.

⁵² Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif, de Pistoia, le 8 messidor an IV [26 juin 1796], *Correspondance générale*, n°725.

l'année 1796, les contributions perçues en Italie s'élevaient à plus de 45 millions et se répartissaient comme suit dans la Figure 1 :

Provenance	Montant en Francs
Piémont	1 176 968
Fiefs impériaux	158 963
Lombardie	18 536 439
Parme	1 980 119
Modène	7 342 370
Bologne	2 000 000
Ferrare	433 084
Rome	5 029 189
Mantouan	419 904
Massa, Carrare, Lucques	340 600
Livourne	1 877 350
Caisses publiques	4 032 396
Contributions partielles	138 607
Saisies de propriétés ennemies	979 849
Divers	1 260 922
Total	45 706 493

Figure 1. Contributions perçues par l'armée d'Italie en 1796

Source : P. Branda, *op. cit.*, p. 143.

Outre le numéraire, le butin de l'armée d'Italie fut également artistique. En effet, dans les traités avec les princes italiens, Bonaparte exigea – et il suivait en cela les ordres du Directoire⁵³ – qu'en plus des contributions en nature ou en numéraire fussent ajoutées des œuvres d'art. Ce transfert des œuvres d'art, conquises par les armes, se pratiquait depuis l'Antiquité et fut l'objet de débats houleux à la Convention dans les années 1793-1794. Lorsque les armées révolutionnaires entrèrent en Belgique, dans les pays rhénans et en Hollande, soit en 1794, elles demandèrent aux peuples « libérés » de contribuer à l'effort de guerre français, de payer leur libération en quelque sorte pour reprendre les termes de Pierre Joseph Cambon, membre du Comité de salut public⁵⁴. Le peintre Wicar, dans son rapport à la « Société populaire et républicaine des arts », présenté le 28 janvier 1794 (9 pluviôse an II), fit de la France l'héritière légitime des chefs-d'œuvre. Pour faire bref, la France était, dans l'esprit de certains révolutionnaires, la patrie de la liberté et des arts, qui ne pouvaient s'épanouir que sous le régime protecteur d'un peuple libre⁵⁵. Bonaparte n'inventa pas la

⁵³ Voir note 40.

⁵⁴ Voir P. Dwyer, *op. cit.*, p. 235.

⁵⁵ On citera notamment les ouvrages de Marie-Louise Blumer, *La commission pour la recherche d'objets de*

spoliation des œuvres d'art, il fut, en tant que général en chef de l'armée d'Italie, un fidèle exécutant du Directoire. Ce dernier envoya des instructions très claires à son général en chef le 7 mai 1796 :

Le Directoire exécutif est persuadé que vous regarderez la gloire des beaux-arts comme attachée à celle de l'armée que vous commandez. L'Italie leur doit en grande partie ses richesses et son illustration : mais le temps est arrivé où leur règne doit passer en France pour affermir et embellir celui de la Liberté. Le Muséum national doit renfermer les monuments les plus célèbres de tous les arts, et vous ne négligerez pas de l'enrichir de ceux qu'il attend des conquêtes actuelles de l'armée d'Italie. [...] Cette glorieuse campagne [...] doit joindre à l'éclat des trophées militaires le charme des arts bienfaisants et consolateurs.

Le Directoire exécutif vous invite donc, citoyen général, à choisir un ou plusieurs artistes, destinés à rechercher, recueillir et à faire transporter à Paris les objets de ce genre les plus précieux et à donner des ordres précis pour l'exécution éclairée de ces dispositions.⁵⁶

Bonaparte avait bien conscience de l'importance de l'art, et l'on peut supposer qu'il adhéra aux idées du Directoire à ce sujet. En effet, outre sa politique sous l'Empire, il écrivait au Directoire dans son rapport du 6 mai (soit un jour avant que Paris n'envoie ses instructions, les lettres se croisèrent donc) : « il serait utile que vous m'envoyassiez trois ou quatre artistes connus pour choisir ce qu'il convient de prendre pour envoyer à Paris »⁵⁷. La commission fut formée le 16 mai suivant. Ce fut en Italie que Bonaparte s'initia à l'art, à la fois sur le plan esthétique (quand il le put), mais surtout, il apprit les noms des œuvres, des artistes et se fit une idée de la valeur culturelle et financière⁵⁸. Chaque prince italien, et en particulier le pape, fournirent alors des chefs-d'œuvre, en plus de leurs contributions à l'armée d'Italie. Finalement, Bonaparte remplit sa mission en Italie en remportant des victoires et en

sciences et d'arts en France et en Italie, Paris, 1934 ; J. Godechot, *Les commissaires...*, *op. cit.* ; Ferdinand Boyer, *Le monde des arts en Italie et la France de la Révolution et de l'Empire*, Turin, Società editrice internazionale, 1970 ; J. Godechot, *La Grande Nation.. op. cit.* ; Edouard Pommier, *L'art de la Liberté. Doctrines et débats de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1991 ; Ouvrage collectif, *La liberté en Italie (1796-1797)*, actes du colloque du centre d'études d'histoire de la défense, (Paris, Château de Vincennes, 7 juin 1996) Paris, CEHD-Le souvenir napoléonien, 1996 ; Dominique Poulot, *Musée, nation, patrimoine 1789-1815*, Paris, Gallimard, 1997 ; Sabine Lubliner-Mattatia, « Monge et les objets d'art d'Italie », in *Bulletin de la Sabix* [En ligne : <http://sabix.revues.org/152>], n°41, 2007 ; Marie-Alix Laporte, *Les saisies d'œuvres d'art durant le Triennio révolutionnaire : réactions française et italienne*, Grenoble, Mémoire de Master 1 Histoire, sous la direction de Gilles Bertrand, 2008.

⁵⁶ *Lettre du Directoire exécutif au général Bonaparte*, 7 mai 1796, dans A. Debidour, dir., *Recueil des Actes du Directoire... op. cit.*, tome 2, p. 333.

⁵⁷ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Tortone, le 17 floréal an IV [6 mai 1796], *Correspondance générale*, n°573.

⁵⁸ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 141.

fournissant au Directoire, des richesses artistiques, plus que numéraires, ces dernières étant consommées par l'armée. Toutefois, l'utilisation de l'argent italien différa selon les époques.

L'utilisation de cette manne financière

Bonaparte avait ordre de pourvoir aux besoins économiques du Directoire en renflouant les caisses. Il s'acquitta peu de cette mission, car si Paris reçut quelques quinze millions de francs⁵⁹ en 1796, l'armée consumma une grande partie des contributions. De plus les dilapidations et malversations étaient courantes et néfastes au général : alors que les contributions épuisaient le pays, l'argent ne servait ni à l'armée, ni à l'État. Ainsi, Bonaparte entreprit de lutter contre ces dilapidations, et surtout, fait nouveau, il chercha à utiliser cette manne pour se mettre en scène, créer une publicité autour de sa personne et de ses victoires, afin de conquérir un rôle politique en France. C'était une nouvelle utilisation de l'argent, un investissement que Bonaparte fit, quand ses autres généraux (et notamment Masséna) préférèrent s'enrichir personnellement. L'utilisation du butin évolua donc entre le début et la fin de la campagne, au gré des pouvoirs acquis par Bonaparte.

En 1796, dans les premiers mois, la levée des contributions italiennes relevait de plusieurs services : outre les commissaires du Directoire (Garrau et Saliceti), il fallait compter sur les commissaires ordonnateurs, les payeurs de l'armée et les « agents spéciaux » de Bonaparte chargés de négocier avec certains États italiens. Le général envoya ainsi Hamelin, un proche de Joséphine, pour réclamer 1,5 millions de Francs à Venise à l'automne 1796. Chaque service possédait sa propre caisse, il existait des accords particuliers avec les fournisseurs aux armées et des ententes. Par exemple un fournisseur livrait 10.000 quintaux et obtenait un récépissé pour 50.000, puis se partageait le reste avec son complice⁶⁰. Au départ, ces fournisseurs étaient difficiles à écarter, car d'une part ils avaient avancé les frais pour l'équipement et la subsistance de l'armée : en entrant à Milan, Bonaparte devait 5 millions à la compagnie Flachat, d'autre part, ils avaient des appuis politiques : cette même compagnie Flachat était proche du Directoire. Bonaparte finit par la remplacer par la compagnie Bodin, proche... de Joséphine ! Bonaparte lutta aussi contre les commissaires du Directoire⁶¹. Nous avons vu le rôle qu'ils jouèrent dans les négociations avec le pape, ou l'affaire de Livourne. Les conflits étaient quotidiens, surtout entre Garrau et Bonaparte. Le commissaire tentait de

⁵⁹ À ces 15 millions en numéraires versés en 1796, s'ajoutèrent de nombreux chefs-d'œuvre et des promesses de nouveaux envois que Bonaparte ne pouvait tenir : tout était « dévoré » par l'armée.

⁶⁰ P. Branda, *op. cit.*, p. 144.

⁶¹ Voir notamment la thèse de J. Godechot, *Les commissaires..., op. cit.*

donner des ordres au général, qui lui répondait de ne pas dépasser ses prérogatives et de trouver de l'argent pour l'armée⁶². Un nouvel envoyé, Clarke, fut nommé par le Directoire en novembre 1796, mais il prit le parti de Bonaparte. Saliceti fut affecté à la reconquête de la Corse et Garrau fut rappelé. Dès lors, Bonaparte était maître du jeu. Il fit nommer un ancien banquier suisse à la probité douteuse, Haller, comme Administrateur des finances et des contributions de l'Italie. Tous devaient lui rendre compte, et P. Branda de résumer que Haller était « un voleur pour surveiller d'autres voleurs »⁶³. Les commissaires du Directoire écartés ou sous contrôle, Haller nommé, Bonaparte avait un immense pouvoir.

En tant que général en chef, il commença par fidéliser sa troupe et ses subordonnés. Il avait promis à ses soldats richesses et abondance dans son discours de Nice. Pour tenir sa promesse, il décida, le 20 mai 1796, sans même avoir consulté Saliceti, de payer à son armée la moitié de sa solde en espèces sonnantes et trébuchantes. La nouvelle fit sensation. Roguet écrivit que « pour la première fois depuis 1793, nous reçûmes du numéraire »⁶⁴. Saliceti avait les pouvoirs et les ordres du Directoire de s'opposer à cette mesure, qui coûtait très cher et créait des injustices avec les autres armées de la République. Mais il ne pouvait pas réellement s'opposer à une mesure si populaire dans l'armée. Pour J. Godechot,

le paiement de la solde de ses troupes en numéraire était de la part de Bonaparte un acte plus audacieux que sa prétendue désobéissance au Directoire lors de l'armistice de Cherasco [...] Alors que les autres armées continuaient à être payées en assignats, c'était transformer cette armée en armée de mercenaires dévoués à Bonaparte.⁶⁵

En effet, lorsque des renforts vinrent d'Allemagne à la fin de l'année 1796 et au début 1797, l'amalgame se fit difficilement comme en témoigna le général Thiébault : « L'une des particularités de cette armée d'Italie était d'y voir avec humeur les militaires arrivant d'autres armées [...] Nous avons donc été reçus avec quelque défiance »⁶⁶. L'armée d'Italie avait désormais une identité propre et une fidélité à son chef : Bonaparte. Celui-ci gratifia aussi ses officiers comme Masséna et Berthier, grâce à Haller, sans en référer au Directoire. Il se créa ainsi une clientèle, et ses prodigalités envers son entourage continuèrent sous l'Empire. La campagne d'Italie fut un moment d'apprentissage et de mise en place politique pour

⁶² A. Fugier, *op. cit.*, p. 55.

⁶³ P. Branda, *op. cit.*, p. 146.

⁶⁴ Général Roguet, *Mémoires militaires du lieutenant général Roguet*, Paris, Dumaine, 1862, t. 1, p. 244.

⁶⁵ J. Godechot, *Les commissaires...*, *op. cit.*, p. 297.

⁶⁶ Paul Thiébault, *Mémoire du Général baron Thiébault*, Paris, Plon, 1897, t. II, p. 64. Également J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 83

Bonaparte. Soulignons enfin que Bonaparte appliquait à sa conquête l'un des préceptes de Machiavel, dont il avait lu les œuvres :

Le prince qui, avec ses armées, va se repaître de butin, de sacs, de massacres, et disposer de la fortune des vaincus, est forcé d'être prodigue envers ses soldats, parce que, sans cela, il ne serait point suivi par eux. Et de ce qui n'est pas à toi ou à tes sujets, on peut être plus large donateur, comme furent Cyrus, César, Alexandre ; car dépenser le bien d'autrui n'enlève rien à ton prestige, mais te l'accroît.⁶⁷

De l'argent pour ses généraux, pour ses soldats, pour ses fournisseurs, pour le Directoire... et pour Bonaparte ? En premier lieu, Bonaparte pensait à son image. Il ne voulait pas ternir une gloire naissante ; il décida donc de la vêtir de probité. La présence en 1796 des commissaires du Directoire empêchèrent donc le général en chef de participer au « partage » du butin. En revanche, en 1797, lorsqu'il eut placé des hommes de confiance aux postes importants, il y prit probablement part. En tout cas, Bonaparte n'était pas Masséna⁶⁸ même s'il avoua 300 000 Francs par l'achat à son retour en France d'un petit hôtel rue Chantereine (200 000 F.) et par le placement de 100 000 F. au mont-de-piété. Pour Bonaparte, l'argent devait avant tout assurer son indépendance financière. En outre, puisqu'il était désormais marié à Joséphine, l'argent de la campagne lui servit aussi à soutenir le train de vie fastueux de son épouse pour quelques mois⁶⁹... En Italie, Bonaparte préféra utiliser son argent plutôt que de le thésauriser. Il organisa ainsi une véritable mise en scène de son pouvoir dans le château de Mombello dès juillet 1797 (cf. *infra* p. 221) et put aussi créer des journaux, d'abord destinés à ses soldats, puis au lectorat français

B. Le Courrier de l'armée d'Italie

Le plus fameux d'entre les journaux créés par Bonaparte fut *Le Courrier de l'armée d'Italie, par une société de Français républicains*, publié pour la première fois le 20 juillet 1797. Un mois et demi après, le 4 septembre 1797, le titre changea pour devenir *Le Courrier de l'armée d'Italie ou le patriote français à Milan, par une société de républicains* afin d'éviter la confusion avec un journal imprimé à Marseille, dénommé *Courrier d'Italie*

⁶⁷ Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Traduction d'Yves Lévy, Paris, Flammarion, 1992 (1^{ère} éd. 1532), p. 134-135.

⁶⁸ Les déprédations de Masséna furent telles que certains transformèrent son surnom : « l'enfant chéri de la Victoire » en « enfant pourri de la Victoire ».

⁶⁹ P. Branda, *op. cit.*, p. 38.

« qu'on en assure n'être pas à-beaucoup-près écrit dans le sens républicain »⁷⁰. L'existence d'un journal propre à une armée était une pratique courante sous la Révolution. L'usage qu'en fit Bonaparte l'était moins : il transforma ce journal pour gagner un autre public : les Français qui n'étaient pas dans son armée. Le *Courrier* fut donc transformé pour répondre à cet objectif : il fallait que le journal militaire portât en France la voix de son général.

Un journal pour l'armée

Des journaux spécifiques aux armées (journaux militaires) apparurent dès la fin du XVIIIe siècle. Ils étaient destinés aux officiers plutôt qu'aux soldats, tant que ces derniers ne furent pas considérés comme des citoyens. Les guerres de la Révolution changèrent la donne : il fallait informer et convaincre les citoyens, y compris ceux qui servaient aux armées. De plus, on assista en 1792 et surtout 1793 à la naissance de journaux d'armées, qui furent le fait de généraux ou de représentants en mission. Ces journaux d'armées s'adressèrent aux soldats et aussi aux civils. En 1792, nommé à la tête de l'armée du Nord, Dumouriez « hérita » de *L'Ami Jacques ou Argus du département du Nord et de l'armée du Nord* rédigé par François Melletier, un de ses proches. Ce journal défendit à la fois une politique modérée, tout en s'en prenant aux aristocrates et aux prêtres réfractaires et en s'opposant à la monarchie constitutionnelle. Surtout, le journal multiplia les comptes-rendus élogieux, sinon flagorneurs, à l'égard de l'action militaire de Dumouriez dont il publia les textes, même lorsqu'ils furent contraires aux décisions de Convention. Le général avait créé un outil de propagande pour son armée, qui était si diffusé en son sein que Carnot établit à proximité de l'armée du Nord une imprimerie ambulante chargée de diffuser des journaux favorables à la Convention.

Cependant, Dumouriez fut défait à la bataille de Neerwinden (18 mars 1793) puis il arrêta le 1er avril le ministre de la Guerre Beurnonville et les commissaires de la Convention. Hors-la-loi, ces troupes refusant de marcher sur Paris, il passa à l'ennemi. Dès 1793, de nombreux journaux d'armée furent créés, mais le gouvernement les faisait passer sous son autorité craignant que les généraux s'en servissent pour soulever contre lui les soldats. En 1793, certains représentants en mission, à l'instar de Tallien, créèrent des journaux pour les armées dans lesquels ils célébraient la nation. Celle-ci, ainsi que l'unité des Français, étaient d'ailleurs symbolisés par le représentant du peuple lui-même qui combattait au milieu de la troupe. En l'absence de tels journaux, certains militaires distribuèrent à leurs hommes des

⁷⁰ *Le Courrier de l'armée d'Italie ou le patriote français à Milan, par une société de républicains* [ci-après, simplement *Le Courrier de l'armée d'Italie*], n°24, 18 fructidor an V (4 septembre 1797).

journaux républicains pour soutenir le moral de leurs hommes. Ainsi Bonaparte vit Dugommier faire distribuer *Le Journal républicain de Marseille* durant le siège de Toulon⁷¹. De manière générale, le gouvernement envoya aux armées des journaux qui lui étaient favorables. Le Directoire ne fut pas en reste, quoiqu'il peina à faire entendre sa voix, bien faible, entre les jacobins et les royalistes. Préparant le 9 thermidor an II (27 juillet 1794, chute de Robespierre), Carnot fit publier pour les troupes *La soirée des Camps*. Dans le même temps, les journaux parisiens ne furent plus envoyés à la troupe, plus par crainte des réactions des soldats-citoyens que par mesure d'économie. *La soirée des Camps* devait remplir seule le rôle d'information des soldats, ce qui ouvrit, selon J.-P. Bertaud, la voie à Bonaparte et ses journaux⁷².

Les journaux pour les armées, sous la Révolution, devaient à la fois entretenir le moral des soldats et relayer la politique du gouvernement. Ainsi, en janvier 1793, le ministre Pache ordonna que le *Bulletin de la Convention* fût distribué aux armées « en même temps et par les mêmes préposés qui sont chargés des subsistances [...] La distribution du *Bulletin* et celle des subsistances [...] sont nécessaires pour des républicains dont tous les mouvements sont guidés par l'âme »⁷³. Il faut certainement y voir l'apprentissage de la démocratie, plutôt que du « bourrage de crâne », car les gouvernements envoyèrent aux armées de nombreux titres de tendances relativement différentes, souvent critiques les uns envers les autres. Après la chute de Robespierre, Carnot avait créé *La soirée des Camps*, qui plagiait le style du *Père Duchesne* d'Hébert (disparu avec son rédacteur en mars 1794). *La soirée des Camps* mettait en scène un vétéran, Va-de-Bon-Cœur, qui s'adressait aux soldats pour les informer avec un style familier, tout en célébrant les vertus militaires : courageux, joyeux quand il charge... Il défendait aussi la politique directoriale. Pour Carnot, les soldats n'étaient plus des citoyens qui devaient prendre part aux débats, à la vie politique ; on les informait seulement des faits selon la vision du gouvernement. Enfin, Hoche créa en janvier 1795, soit peu après son arrivée à la tête des armées de l'Ouest, le *Journal militaire des armées des côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Ouest*. Ce journal servit, selon M. Martin, à relayer la parole du général, « à combattre

⁷¹ P. Dwyer, *op. cit.*, p. 306.

⁷² Jean-Paul Bertaud, *La presse et le pouvoir, de Louis XIV à Napoléon Ier*, Paris, Perrin, 2000, p. 204. Concernant l'histoire et l'analyse de la presse révolutionnaire et impériale (notamment la presse militaire), outre l'ouvrage cité de Bertaud, voir aussi Marc Martin, *Les Origines de la presse militaire en France : 1770-1799*, Vincennes, État-major de l'armée de terre, Service historique, 1975 ; André Cabanis, *La Presse sous le Consulat et l'Empire [Texte imprimé] : 1799-1814*, Paris, Société des études robespierristes, 1975 ; Jeremy Popkin, *Revolutionary news, The Press in France, 1789-1799*, London, Duke University Press, 1990 ; Elisabetta Casula, *Journal et pouvoir. Le Courrier de l'armée d'Italie ou le Patriote Français à Milan par une société de Républicains*, Mémoire pour l'obtention du DEA, sous la direction de Denis Woronoff, Paris, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2000.

⁷³ Cité dans J.-P. Bertaud, *La presse et le pouvoir...*, *op. cit.*, p. 200.

l'effritement des positions républicaines à la fois dans l'armée, où se multipliaient les désertions, et dans les administrations locales auxquelles le journal s'adressait également »⁷⁴. C'était un journal républicain émanant du général en chef ; Bonaparte en fut le continuateur.

Les soldats de l'armée d'Italie, avant l'arrivée de Bonaparte, recevaient-ils encore ces journaux ? Cela est peu probable, et s'il y en eut, la diffusion devait être faible, puisque le Directoire n'avait même pas de quoi les nourrir. En revanche, Nice étant devenu le refuge de nombreux exilés italiens jacobins (révolutionnaires), l'un d'eux, Ranza, créa avec le soutien des autorités françaises, et ce dès 1793, son journal : *Il Monitore Italiano*. Ce papier diffusait les idées de son créateur, de fausses informations pour désorienter l'ennemi et exhortait l'Italie à se libérer⁷⁵. Néanmoins, la rhétorique utilisée était trop pesante ; les foules ne pouvaient être touchées par les références romaines et grecques qui émaillaient les articles. Au moins le journal intéressa-t-il certains patriotes et affaiblit-il par la désinformation les Piémontais et les Autrichiens⁷⁶. D'ailleurs l'arrivée de l'armée de Bonaparte en Italie stimula fortement les journaux et publications périodiques italiennes : les jacobins s'en servirent pour diffuser leurs idées, comme nous le verrons dans le chapitre 3.

Pour l'armée, Bonaparte avait donc le champ libre. Avec ses victoires et le butin qu'il tira de sa conquête, après qu'il eut écarté les commissaires du Directoire, le général en chef de l'armée d'Italie bénéficia enfin de larges moyens. Il reprit donc l'idée de faire un journal pour son armée afin de maintenir le moral de ses soldats en terre étrangère, de les informer des nouvelles de France et il en profita pour se mettre en scène. Célébrer sa gloire par un journal était de fait un moyen relativement peu dispendieux et très efficace. Il nous semble aussi que cette manière de célébration eut plus d'impact que les proclamations que Bonaparte fit aux armées dans un premier temps. Cela tenait à deux aspects : d'une part, Bonaparte était l'auteur des proclamations et connu comme tel : cela affaiblissait tout message d'autocélébration ; d'autre part, la périodicité des journaux et le fait qu'ils fussent écrits par des tiers (bien que stipendiés) rendait la célébration plus crédible. Bonaparte lança donc le *Courrier de l'armée d'Italie* le 20 juillet 1797. C'était reprendre ce qu'avaient fait d'autres généraux comme Dumouriez, Dugommier ou encore Hoche, avec la différence significative que le pouvoir parisien était plus éloigné, peu populaire (car sa corruption était connue), plus faible surtout et que les nouvelles françaises n'arrivaient qu'avec retard en Lombardie. En outre, Bonaparte

⁷⁴ M. Martin, *Les Origines...*, *op. cit.*, p. 175.

⁷⁵ Gilles Candela, *L'armée d'Italie. Des missionnaires armés à la naissance de la guerre napoléonienne*, Texte remanié de thèse, Rennes, PUR, Coll. Histoire, 2011, p. 132-139.

⁷⁶ Cette désinformation, associée à la « guerre subversive », joua un rôle certain sur les défaites austro-sardes. G. Candela, *op. cit.*, chapitres 4 et 10.

donna des ordres le 14 juillet 1797 pour que les journaux royalistes français ne pussent circuler à Milan et dans l'armée⁷⁷, quoique ce fut aussi une réponse aux attaques que cette presse lançait contre lui. Pour le général en chef, ces journaux « port[aient] le découragement dans l'armée, excit[aient] les soldats à la désertion, diminu[aient] l'énergie pour la cause de la liberté »⁷⁸. Bonaparte écrivit le lendemain au Directoire pour lui demander de cesser l'envoi de journaux royalistes qui outrageaient l'armée et son commandement⁷⁹. Alors la voix du général en chef fut, sinon la seule, du moins la principale à disposer d'un moyen d'expression auprès des soldats de l'armée d'Italie. Cela « contribua à renforcer la dévotion des hommes envers leur commandant »⁸⁰. Bonaparte put donc mettre en scène sa propre célébration, tout en prenant un ton jacobin, qui correspondit tout à fait aux convictions de l'armée et relativement à celles de Bonaparte à cette époque.

Contenu et direction du Courrier

Bonaparte aurait en fait voulu créer un journal pour son armée bien avant le 20 juillet 1797. Selon M. Martin, il y aurait pensé juste après Lodi et demanda la permission au Directoire qui refusa⁸¹. Il fallut alors attendre la fin de germinal an V (avril 1797) pour que Bonaparte fût paraître deux numéros au moins - aujourd'hui perdus - d'un *Courrier extraordinaire de l'armée d'Italie* qui annonça la signature des préliminaires de Leoben⁸². Ces deux numéros furent certainement des intermédiaires entre les proclamations de Bonaparte à son armée et le *Courrier de l'armée d'Italie*. En juin 1797, le général en chef aurait alors une nouvelle fois demandé au Directoire de créer un journal⁸³ et, malgré un refus, il créa le *Courrier de l'armée d'Italie* le 20 juillet suivant. Le journal fut un succès, puisqu'il compta 248 numéros, du 20 juillet 1797 au 2 décembre 1798, soit un an après le retour de Bonaparte en France.

⁷⁷ M. Martin, *Les Origines...*, op. cit., p. 342-343.

⁷⁸ *Lettre de Bonaparte au général Berthier, Chef de l'état-major général de l'armée d'Italie*, Milan, 26 messidor an V [14 juillet 1797], *Correspondance générale*, n°1783.

⁷⁹ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Milan, 27 messidor an V [15 juillet 1797], *Correspondance générale*, n°1785.

⁸⁰ Nicola Raponi, *Il mito di Bonaparte in Italia. Atteggiamenti della società milanese e reazioni nello stato romano*, Roma, Carocci, 2005, p. 31.

⁸¹ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, et Fernand Terrou, *Histoire Générale de la Presse Française*, Vol. 1, Paris, Presses Universitaires de France, 1969, p. 541-542 et M. Martin, *Les Origines...*, op. cit., p. 341.

⁸² M. Martin, *Les Origines...*, op. cit., p. 341.

⁸³ P. Dwyer, op. cit., p. 307.

Le journal sortit avec régularité tous les deux jours, régularité qui le distingua des autres journaux militaires jusque-là édités. L'impression, le papier et la mise en page étaient en général de qualité, mais sa gratuité pour les soldats et son contenu célébrant leurs exploits ainsi que ceux de leur général facilita une importante diffusion. En effet, bien qu'il eût un prix de vente, le journal fut distribué gratuitement aux lecteurs français et italiens (plutôt la haute société) jusqu'au 21 novembre 1797. C'était pour le général un moyen de faire sa promotion de manière habile, et l'on voit bien l'importance pour Bonaparte de disposer de fonds pour lancer cette communication. Quant aux soldats, ils continuèrent d'en bénéficier gratuitement jusqu'au 18 février 1798, puisque ce ne fut qu'à partir de cette date que le journal évoqua le prix de vente aux armées, date à laquelle Bonaparte était déjà rentré en France. Bonaparte renforça ainsi, par ces distributions, la cohésion de l'armée et la fidélisa à son chef.

En tant que « patron »⁸⁴ du journal, Bonaparte choisit le directeur de rédaction. Il s'agissait de Marc-Antoine Jullien⁸⁵, ancien jacobin, un temps proche des Babouvistes. Son appartenance politique correspondit bien aux aspirations de l'armée dont il devait être, par la voix du *Courrier*, le porte-parole. Bonaparte lui fixa ainsi l'orientation à prendre:

Rallier tous les amis de la Révolution ; exprimer avec énergie l'opinion prononcée des soldats qui sont aussi citoyens ; attaquer [le club royaliste] de Clichy, le cabinet autrichien, point central des contre-révolutionnaires ; ne point parler de religion ; associer les autres armées et celle de l'Intérieur aux sentiments de l'armée d'Italie.⁸⁶

Âgé de seulement 22 ans, Jullien avait déjà une belle expérience politique et journalistique. Après qu'il eut demandé la protection de Bonaparte, celui-ci lui trouva une place auprès de la Légion lombarde, avant de le nommer rédacteur du *Courrier*. Néanmoins, les deux hommes étaient très différents. Ils se rejoignaient sur la nécessité de lutter contre les royalistes - formant une partie du club de Clichy⁸⁷ - et la nécessité de la concorde nationale. « L'introduction servant de prospectus », reproduite en Annexe 2, du premier numéro du

⁸⁴ J.-P. Bertaud, *La presse et le pouvoir...*, op. cit., p. 204.

⁸⁵ Marc-Antoine Jullien, dit Jullien de Paris, a intéressé nombre d'historiens, notamment pour son parcours qui traversa la Révolution, l'Empire et la Restauration. Voir notamment Robert Palmer, *From jacobin to Liberal: Marc-Antoine Jullien, 1775-1848*, Princeton, Princeton University Press, 1994 ; Eugenio Di Rienzo, *Marc-Antoine Jullien de Paris (1789-1848). Une biographie politique*, Napoli, Guida Editori, 1999.

⁸⁶ J.-P. Bertaud, *La presse et le pouvoir...*, op. cit., p. 204.

⁸⁷ Le Club de Clichy, du nom de la rue dans laquelle ses membres (les Clichyens) tenaient leurs assemblées, regroupait plusieurs tendances de « droite ». Ces tendances allaient des républicains modérés aux partisans intransigeants d'une restauration de la royauté, d'où une forte hétérogénéité de ce groupe.

Courrier résumait les points d'accord et d'intérêt entre les deux hommes⁸⁸. Néanmoins, ils s'opposaient sur des idées importantes comme la question italienne. Alors que Jullien était favorable à l'unité italienne, Bonaparte ne voulait (ou plutôt ne pouvait) pas la promouvoir. La paix de Campoformio marqua la rupture entre les deux hommes, Jullien exprimant son désaccord par le silence : il fit mention de la signature dans le *Courrier* seulement le 14 brumaire an VI (4 novembre 1797), soit deux semaines après la ratification (27 vendémiaire soit 18 octobre) et après que *La France vue de l'armée d'Italie* (l'autre journal de Bonaparte, paraissant en France) l'eut déjà annoncé. Jullien quitta peu de temps après l'armée d'Italie et laissa la place de rédacteur à Joseph Villetard.

Ce dernier se fera connaître plus tard par quelques tragédies et des traductions d'ouvrages anglais. Villetard n'avait que 26 ans lorsqu'il prit la direction du journal, le 20 novembre 1797. Cela coïncida aussi avec le départ de Bonaparte de Milan pour le congrès de Rastadt. Le nouveau rédacteur assumait sa fonction jusqu'au 19 janvier 1798, en restant toujours fidèle aux opinions républicaines. Villetard avait connu Bonaparte au printemps 1797 : il aurait, par ses encouragements et ses interventions, favorisé les soulèvements de mai 1797 qui renversèrent le gouvernement aristocratique vénitien⁸⁹. Contrairement à Jullien, le nouveau rédacteur se montra plus docile aux ordres de Bonaparte, et organisa le journal en rubriques plus claires, ce qui lui faisait alors défaut.

Évolution des contenus du Courrier sous les directions de Jullien, Villetard et Perrot

Le contenu du *Courrier* varia selon les directeurs, témoignant ainsi de leur préoccupations. Nous avons donc souhaité comparer l'évolution du contenu du journal durant le *Triennio*, en nous appuyant sur l'étude d'E. Casula, sur une redéfinition des rubriques et sur des sondages que nous avons effectué dans la publication. Les résultats sont présentés en Figure 2.

Jullien se focalisa sur la France (60% de la surface du journal) et l'armée d'Italie (16%), quand les nouvelles italiennes (13%) étaient relativement laissées de côté. Au contraire, Villetard porta son attention principalement sur la République cisalpine naissante (50% de la surface), les nouvelles de France ne constituèrent plus que 23%. Il ne traita plus de l'armée d'Italie dans la mesure où les opérations militaires étaient finies. Emergèrent aussi les nouvelles de l'étranger (passant de 4% à 9%), ainsi que la rubrique variété (18%) qui

⁸⁸ E. Casula, *Journal et pouvoir...*, op. cit., p. 65.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 82.

commentait les nouvelles de France, d'Italie, d'Europe et l'expression d'opinions. Pourquoi une telle place de l'Italie ? C'est que Bonaparte signait la paix et avait chargé son journal de la justifier, tout en légitimant cette nouvelle république qu'il avait créée contre les vœux du Directoire. Le journaliste (et il s'agit peut-être de Bonaparte lui-même, nous manquons d'éléments pour l'identifier) s'adressait plus aux Cisalpins qu'aux soldats français dans cet article du numéro 64 (24 novembre 1797) :

Après avoir conquis au Peuple Cisalpin une Patrie, dicté une Constitution, élu des Magistrats, formé des Défenseurs, Bonaparte repasse les Alpes, emportant avec lui, comme Lycurgue, le serment que lui fit la nation qu'il a créée libre, d'obéir religieusement à ces Lois. Sortie pour ainsi dire de sa Minorité, elle va jouir du patrimoine sacré de la nature, récupéré pendant sa tutelle sur d'igniques [sic.] usurpateurs.⁹⁰

Sans doute Bonaparte demanda-t-il à Villetard d'accorder une grande place à la Cisalpine dans son journal pour légitimer sa récente formation.

Le 19 janvier 1798, alors que Bonaparte était rentré en France, la direction passa à Perrot, après que le *Courrier* eut réaffirmé son attachement aux principes républicains. On ne sait rien de lui sinon qu'il avait signé auparavant quelques articles sous la direction de Jullien et Villetard de ses initiales : J.P. et qu'il italianisa son nom en Pero. M. Martin souligne qu'il n'était pas militaire, se piquait de poésie et se montrait hostile aux émigrés, aux royalistes et au clergé⁹¹. Perrot dirigea donc le *Courrier* du 19 janvier 1798 au 2 décembre 1798, reprenant l'organisation de Villetard, en augmentant de nouveau la place de la France dans ses colonnes (44%), devant la République cisalpine (23%), les nouvelles étrangères (17%) et les variétés (16%). Cette place prépondérante de la France dans les articles était bien compréhensible pour un journal qui s'adressait d'abord aux militaires français occupant le nord de l'Italie. L'on pourrait expliquer la « parenthèse » Villetard, mise en relief dans la Figure 2 par le besoin de légitimation de la cisalpine, nouvelle et fragile création de Bonaparte en Italie, que le général imposait à l'Europe et qu'il voulait faire reconnaître lors des ultimes négociations de paix, ouverte à Rastadt le 18 novembre 1797.

⁹⁰ *Le Courrier de l'armée d'Italie*, n°64, 4 frimaire an VI (24 novembre 1797).

⁹¹ M. Martin, *Les Origines...*, *op. cit.*, p. 316.

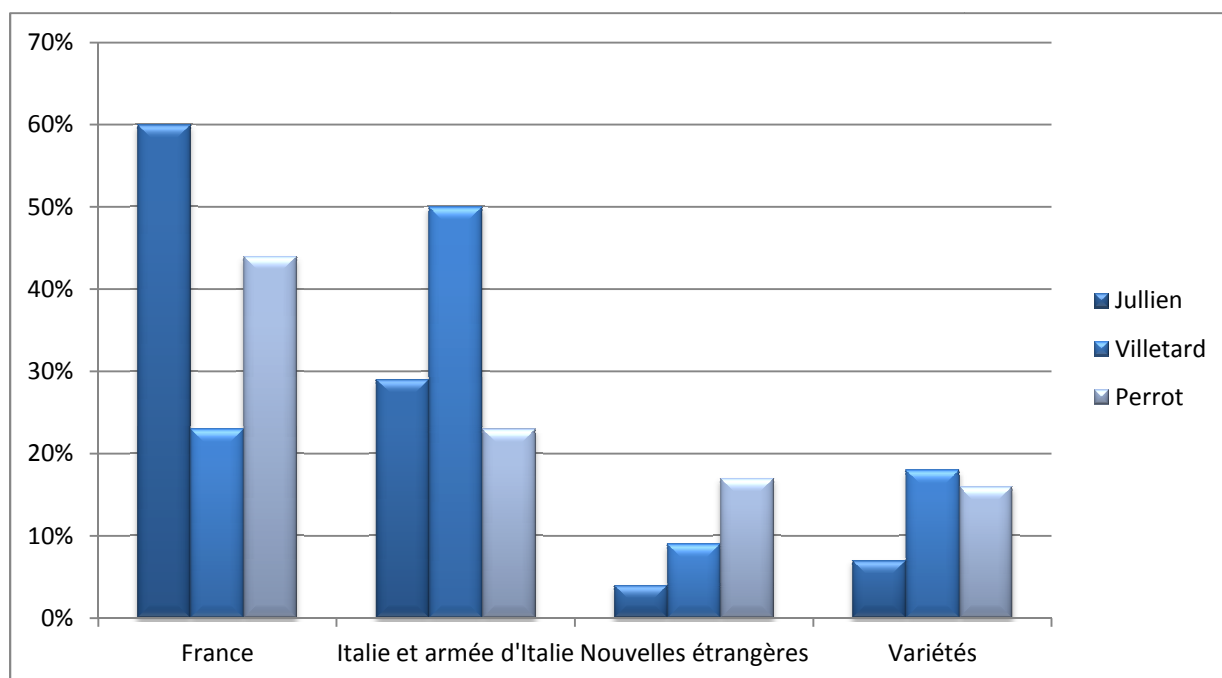


Figure 2. Contenus du Courier de l'armée d'Italie selon les directeurs

Bonaparte confia la direction de son journal à des professionnels. Les journalistes furent aussi choisis pour leurs qualités, même s'ils ne signaient pas leurs articles. Ces journalistes avaient eu une carrière dans les journaux parisiens de la Révolution, et furent parfois des savants de renom⁹². Bonaparte participa aussi à la rédaction du *Courrier* : quoiqu'il n'y en ait aucune preuve formelle, sa plume est reconnaissable. Il ne s'agissait pas seulement des proclamations et ordres du jour du général en chef qui furent ainsi relayés, mais bien d'articles de fond, que le général ne signait pas pour donner une image plus indépendante et objective de son journal. En effet, le général s'était exercé à l'écriture par ses proclamations, mais aussi par des publications antérieures comme *Le souper de Beaucaire* (1793) ou encore *Clisson et Eugénie* (1795). S. Canzio y voit sa main dans l'*Introduction servant de prospectus*⁹³ et M. Martin la reconnaît dans les articles présentés sous forme de comptes-rendus d'entretiens⁹⁴, comme l'on en trouve dans le numéro 3 - reproduit en Annexe 3 - et le numéro 7 du *Courrier*. J.-P. Bertaud écrit à leur sujet qu'ils furent « peut-être la première tentative d'interview »⁹⁵. Il est vrai que l'on peut y lire le style incisif et laconique des proclamations et des premiers ouvrages de Bonaparte. Il nous semble aussi reconnaître dans les numéros 44 (Annexe 4), 48 (Annexe 5) et 49 (Annexe 6), intitulés « Fragments sur

⁹² M. Martin, *Les Origines...*, op. cit., p. 297-298.

⁹³ Stefano Canzio, *La prima repubblica cisalpina e il sentimento nazionale italiano*, Modena, 1944, p. 227-228.

⁹⁴ M. Martin, *Les Origines...*, op. cit., p. 298.

⁹⁵ J.-P. Bertaud, *La presse et le pouvoir...*, op. cit., p. 204.

l'armée d'Italie » le style de Bonaparte. D'abord, ce long article, publié en trois numéros, racontait les faits d'armes, les batailles, mais aussi célébrait les militaires qui s'étaient illustrés, notamment lors de combats particuliers :

Un lieutenant du premier bataillon de carabinier, le citoyen *Tourlet*, à la tête de 20 hommes seulement, vole au secours de quelques uns de ses camarades, chargés par la cavalerie et fusillés à travers les haies par environ 60 hommes. Il s'élançe avec sa petite troupe, fonce à la bayonnette [...] Adam, Amelin-Bertrand, Dubois, Almary, Baudet, Clairendeau [...] sont enveloppés par 20 hussards. Ils se forment en peloton, les attendent à demi-portée, font feu, les mettent en désordre, et en font deux prisonniers.⁹⁶

Ce style ressemble très fortement à celui que Napoléon employa quelques années plus tard dans ses *Bulletins de la Grande Armée*. Il fait aussi fortement penser à la *Guerre des Gaules* de César, ne serait-ce que par l'emploi de la troisième personne : « le général », « Bonaparte »... On sait que Bonaparte apprécia beaucoup cet ouvrage qu'il annota. Si le doute est encore possible sur le fait que Bonaparte signa ces articles, ajoutons qu'en plus de tous les faits d'armes cités dans ces numéros du *Courrier*, l'auteur citait aussi des rapports de Bonaparte au Directoire, et des missives de l'exécutif au général. Cela signifiait que l'auteur, s'il ne fut pas Bonaparte, avait une connaissance pointue de la campagne et des contacts avec l'état-major. Ensuite, il fit de nombreuses références « classiques », qui, bien que répandues à l'époque, étaient également les préférées de Bonaparte : dans le numéro 44 du *Courrier*, il citait Homère, César, Xénophon et Ossian. Enfin, Bonaparte sembla sous-entendre qu'il signa cet article, par un parallèle avec César et Xénophon justement. Il soulignait que les Anciens étaient généraux et écrivains et qu'ils souhaitaient transmettre à la postérité les actions de leurs armées :

On développera ce qui n'est souvent qu'indiqué dans le *Tableau des campagnes des armées Françaises*, publié par le Directoire exécutif. – *Xénophon* et *César* ont eux-mêmes [c'est nous qui soulignons] transmis à la postérité les récits de leurs militaires. Tour-à-tour écrivains et guerriers, chefs intrépides, historiens fidèles, ils ont donné l'exemple du courage à leurs soldats ; ils ont tracé sur des pages ineffaçables, les grands événements auxquels avait présidé leur génie.⁹⁷

⁹⁶ *Le Courrier de l'armée d'Italie*, n°49, 4 brumaire an VI (23 octobre 1797). Voir Annexe 6.

⁹⁷ *Le Courrier de l'armée d'Italie*, n°44, 24 vendémiaire an VI (15 octobre 1797). Voir Annexe 4.

C'était un programme, une célébration ; c'était une signature. Bonaparte disposa ainsi d'un moyen de faire sa promotion, lui-même ou par l'entremise de son équipe de journalistes, tout en se posant en sauveur⁹⁸ de la France.

C. *La France dans Le Courrier*

Le *Courrier de l'armée d'Italie* fut, pour les soldats en Italie, l'une des seules sources d'informations sur la France pour les soldats. Nous avons écrit plus haut que Bonaparte, critiqué par la presse royaliste, donna ordre à Berthier et demanda au Directoire que l'on empêchât les journaux royalistes de se propager en Lombardie ou parmi les soldats. Le *Courrier* prit, dès son premier numéro, fortement parti contre les clichyens (royalistes dont le club se trouvait rue de Clichy). Il critiquait le Directoire et le Conseil des Cinq-cents tout en érigeant l'armée d'Italie au rang de sauveuse de la République.

La lutte contre le club de Clichy

Le parti royaliste était tout à fait hostile à Bonaparte, surtout depuis le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Or les élections d'avril 1797 offrirent une large victoire aux royalistes, qui leur assura la majorité aux conseils. Cependant, les dissensions internes à ce parti l'empêchèrent de se saisir complètement du pouvoir. Les différents courants se partagèrent certains postes importants telle la présidence des Cinq-cents par le général Pichegru, tandis que Barthélémy devenait directeur. Carnot, malgré son républicanisme, mais par amour de l'ordre, les rejoignit⁹⁹. Le Directoire était alors divisé entre deux républicains : Reubell et La Révellière-Lépeaux et deux royalistes : Carnot et Barthélémy, tandis que Barras tergiversait. Quant à Bonaparte, il choisit de combattre fermement les clichyens. Avant qu'il disposât du *Courrier de l'armée d'Italie*, le général en chef avait proclamé à ses soldats, le 14 juillet 1797, son attachement à la République (proclamation reproduite en Annexe 7), qui se terminait par : « jurons sur nos nouveaux drapeaux : *Guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution* ».

⁹⁸ Thématique développée dans J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, op. cit., passim.

⁹⁹ Thierry Lentz, *Le Grand Consulat, 1799-1804*, Paris, Fayard, 1999, p. 24.

Dès la création du *Courrier de l'armée d'Italie*, Bonaparte avait réaffirmé ces principes dans « L'introduction servant de prospectus » (Annexe 2) dont on pense qu'il participa à son écriture. Après avoir blâmé « l'affreux esprit de parti » qui divisait la France et repris de la proclamation de Bonaparte du 14 juillet 1797 : « que les Royalistes se montrent, et ils auront vécu », l'auteur dénonçait les clichés dont il dressait le tableau suivant :

Les Royalistes, ce sont les hommes coupables qui veulent anéantir la République et la Constitution ; qui n'aspirent qu'à nous plonger dans un déluge de malheurs ; qui ne travaillent qu'à rallumer les torches ardentes du fanatisme, pour relever les degrés du trône ; qui veulent ouvrir nos frontières aux cohortes des émigrés que l'Acte Constitutionnel bannit irrévocablement du sol français. Les Royalistes, ce sont des êtres dénaturés, qui ne veulent point de paix, mais une guerre éternelle, pour dévorer ce qu'ils appellent la race révolutionnaire ; qui ne respirent que l'anarchie, le sang et le meurtre des Citoyens ; qui ont organisé dans la réunion *Clichyenne* leur centre, leur point de ralliement, leur quartier général, leur arsenal de conspirations et de menaces sourdes contre la Patrie.

Outre la prise de position claire du rédacteur, le lecteur peut aussi observer ici un exemple de réemploi des arguments : les critiques données par le journaliste étaient très proches de celles dont les royalistes affublèrent les républicains. Citons encore les numéros 2, 3 (Annexe 3) et 7 (Annexe 8) du *Courrier* qui critiquèrent les royalistes, « provocateurs éternels de révolutions nouvelles »¹⁰⁰ ou encore « ferments de divisions futures et des guerres intestines »¹⁰¹. L'on retrouve ces qualificatifs notamment dans les articles attribués à Bonaparte, les fameux « Dialogues » qui mettaient en scène un militaire de l'armée d'Italie qui se renseigna sur l'état de la France auprès d'un directeur d'un cabinet littéraire (*Courrier* n° 3) puis un officier de l'armée d'Italie qui questionna lui aussi un citoyen arrivant de France à propos de l'état de la nation (*Courrier* n° 7). Le militaire, ignorant tout, exprimait sa surprise et demandait force détails au Français qui lui expliquait la situation.

À la fin du dialogue, le militaire concluait par des menaces directes envers les royalistes et se faisait porte-parole d'une volonté générale de l'armée d'Italie de les abattre. Ainsi pouvait-on lire les conclusions du militaire dans le troisième numéro du *Courrier* :

Ils renaîtront les beaux jours de la liberté [...] Que les assassins et les émigrés disparaissent, qu'ils fuyent devant nous, comme des tourbillons de poussière, au souffle impétueux des vents. Les invincibles armées de la République française sont les garans [sic.] de ses immortelles destinées.

¹⁰⁰ *Le Courrier de l'armée d'Italie*, n° 2, 4 thermidor an V (22 juillet 1797).

¹⁰¹ *Ibid.*, n° 7, 14 thermidor an V (1er août 1797), voir Annexe 8.

Le 7^e numéro du *Courrier* était de la même teneur, quoique plus virulent, et exprimait une certaine impatience de combattre les royalistes :

Nous saurons vaincre encore, s'il le faut, et les ennemis du dehors, et ceux de l'intérieur ; mais qu'on ne nous tienne plus dans l'attente. Marchons à la fête de la paix, volons à de nouvelles victoires [...] Le courage français triomphera de leurs ruses. Ils gémiront sous leurs faux calculs. La guerre, comme un volcan, les engloutira sous des laves enflammées.

Ces menaces et cette expression d'une volonté générale s'adressèrent aux royalistes en France lisant le *Courrier* et surtout aux soldats : Bonaparte réaffirmait son engagement jacobin et celui de ses troupes. Le soldat de l'armée d'Italie disposait, grâce à ce journal, d'une sorte de code de conduite. Être soldat dans l'armée d'Italie, c'était être républicain selon le journal. Cela correspondait certainement aux aspirations politiques des troupes.

En août, la tension était encore montée d'un cran, puisque le supplément du numéro 10, daté du 7 août 1797, publiait des « Extraits de différentes lettres du Midi », rapportant des assassinats et des condamnations à mort de républicains :

Marseille, 3 thermidor. Que t'écrire, ô mon ami ! Je n'ai que les plus affreux détails à te donner. L'assassinat règne. Les républicains ne peuvent pas franchir le seuil de leur porte, ni se montrer dans les rues, sans courir le risque d'être égorgés. On dirait, à voir notre malheureuse [ill.] que Louis XVIII y est proclamé, qu'il a publié ses tables de proscription et de mort.

En effet, c'est peu de massacrer ; on a également organisé des assassinats judiciaires [...] En 17 jours, 43 républicains ont été condamnés à mort par le tribunal des Bouches-du-Rhône.¹⁰²

Le numéro 11 dédiait ses deux premières pages (soit la moitié du numéro) à un article sur les clichyens et évoquait « les vengeances royales [...] signalées par un affreux système d'assassinats »¹⁰³. C'était préparer le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui élimina les royalistes du pouvoir grâce aux troupes de Hoche et au commandement d'un général de l'armée d'Italie, Augereau, dépêché à Paris par Bonaparte.

¹⁰² *Supplément au n°10 du Courrier de l'armée d'Italie*, 21 thermidor an V (7 août 1797), voir Annexe 9.

¹⁰³ *Le Courrier de l'armée d'Italie*, n°11, 23 thermidor an V (9 août 1797).

La critique du Directoire et du Conseil des cinq-cents

De juillet à septembre 1797, les royalistes ayant gagné les élections et pris des places importantes dans l'exécutif, Bonaparte combattit le club de Clichy, tout en enjoignant les directeurs de prendre son parti, contre les royalistes.

Il le fit notamment dans sa lettre au Directoire du 15 juillet 1797¹⁰⁴ : « les circonstances s'aggravent tous les jours, et je crois, citoyens directeurs, qu'il est imminent que vous preniez un parti. [...] N'est-il donc plus en France de républicains ? ». Bonaparte s'appuyait sur les soldats qui avaient, écrivait-il, accueilli avec ferveur sa proclamation du 14 juillet 1797 et s'indignaient que « pour prix de ses fatigues et de six ans de guerre, il doit être, à son retour dans ses foyers, assassiné comme sont menacés de l'être tous les patriotes ». Bonaparte déplorait aussi de se voir attaqué quotidiennement par la presse royaliste, sans que le Directoire ne le défendît :

Quant à moi, je suis accoutumé à une abdication totale de mes intérêts ; cependant je ne puis pas être insensible aux outrages, aux calomnies que 80 journaux répandent tous les jours et à toute occasion, sans qu'il y en ait un seul qui les démente [...] Je vois que le club de Clichy veut marcher sur mon cadavre pour arriver à la destruction de la République.

La proposition était habile : non seulement Bonaparte demandait au Directoire le soutien auquel il avait droit en tant que général de la République, mais en plus, il montrait son dévouement et s'érigait en dernier rempart - sinon en sauveur - de la République. La suite de la lettre était moins équivoque encore : « vous pouvez d'un seul coup sauver la République [...] et conclure la paix en 24 heures : faites arrêter les émigrés ; détruisez l'influence des étrangers. Si vous avez besoin de force, appelez les armées ». Bonaparte annonçait le 18 fructidor. Le Directoire avait néanmoins prévu un coup d'État, pour le 1er ou le 2 août, mais sans assez de détermination, ce qui n'eut pour effet que de discréditer le général Hoche, sur qui Barras - qui changea d'avis entre l'appel et l'arrivée du général - avait choisi de s'appuyer¹⁰⁵.

¹⁰⁴ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Milan, 27 messidor an V [15 juillet 1797], *Correspondance générale*, n°1785, reproduite en Annexe 10.

¹⁰⁵ Marie-Louise Jacotey, *Le général Hoche. L'Ange botté dans la tourmente révolutionnaire*, Paris, Guéniot éd., 1994, p. 221-223.

Bonaparte critiquait aussi, à la fois dans ses lettres au Directoire et dans *le Courrier de l'armée d'Italie*, les divisions entre républicains, véritable terreau du royalisme. Dans le troisième numéro du *Courrier*, l'on pouvait lire que la République était menacée car « les républicains, divisés entre eux, se détestent mille fois plus qu'ils haïssaient les partisans du roi »¹⁰⁶. Cependant la véritable cible du journal n'était pas le Directoire, mais bien le Conseil des cinq-cents (composé d'une majorité de royalistes). Bonaparte avait envoyé Augereau à Paris pour mener le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui fut connu à Milan par Bonaparte le 12 septembre, et annoncé par le *Courrier* le 16 septembre. Le général en chef fit « préparer le terrain » à son journal qui publia en continu, des numéros 25 (6 septembre) au numéro 29 (14 septembre), un long article intitulé « Considérations sur la situation de la République ».

Dans le numéro 25, l'auteur constatait seulement l'existence de deux partis dans le Corps législatif « et peut-être aussi dans le Directoire ». En fait l'exécutif fut relativement épargné par le journal. On le montra faible pour expliquer sinon excuser son indolence. Le numéro 28 écrivait à son sujet :

Quelle force répressive pouvait opposer le Directoire ? Déjà faible par lui-même, par son organisation, il trouve dans le corps législatif une [force?] rivale et dominatrice qui ne cherchait qu'à l'affaiblir encore... L'anarchie règne, le gouvernement est faible et impuissant... Il ne faut pas se dissimuler ses vérités fatales.¹⁰⁷

En revanche, les cinq numéros du journal consacrés à l'analyse de la situation politique française désignaient le Conseil des cinq-cents, dominé par les royalistes, comme source de tous les maux. Il était la source des assassinats dont nous avons parlé plus haut, organisait « une contre police, un espionnage [...] que la constitution réprovoque » et « légalisait la rentrée des émigrés »¹⁰⁸ notamment. Dans ce même numéro 28, le rédacteur résumait ainsi :

Le Conseil des cinq-cents surtout est responsable, aux yeux de l'opinion publique et des observateurs impartiaux, de tous les crimes, dont quelques-uns de ses membres, qui ne peuvent plus les nier, et veulent déverser tout l'odieux sur le Directoire.

Bonaparte prépara ainsi ses hommes au 18 fructidor, coup d'État des républicains du Directoire contre les royalistes du Conseil des cinq-cents comme du Directoire. Ainsi de

¹⁰⁶ *Le Courrier de l'armée d'Italie*, n° 3, 6 thermidor an V (24 juillet 1797).

¹⁰⁷ *Ibid.*, n° 28, 26 fructidor an V (12 septembre 1797).

¹⁰⁸ *Ibid.*

nombreuses arrestations eurent lieu, dont celles de Pichegru et du Directeur Barthélémy, Carnot s'enfuit. On lut alors dans le *Courrier* que l'armée commandée par Augereau, général de l'armée d'Italie, avait sauvé la République, représentée par le Directoire contre les royalistes.

L'armée d'Italie pour régénérer la République

Bonaparte avait harangué ses hommes le 14 juillet 1797 en leur promettant de « franchir les Alpes avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait ». Il avait proposé ses armées au Directoire dans sa lettre du lendemain et avait aussi relayé cette promesse (ou menace) dans le *Courrier*. Il montrait l'armée salvatrice et régénératrice de la République. Ce discours relayé par son journal, Bonaparte l'adressait à Paris, mais aussi à ses soldats qu'il souhaitait motiver. Il s'y faisait le défenseur acharné de la République et de la patrie. Ainsi, il se présentait comme un héros salvateur¹⁰⁹.

Tout repose aujourd'hui sur la parole du général. Tout marcherait à son premier mot et le mot qu'il a promis de dire, s'il croit le gouvernement menacé, il le dira. Ces Alpes qu'il a promis de franchir, s'il croit la Constitution attaquée, il les franchira. Cette guerre qu'il a promis de faire aux ennemis de la République, il la fera s'il croit en voir armés contre elle. [...] L'armée d'Italie est prête à repasser les Alpes, le foudre à la main. [...] Parler, citoyens Directeurs, et aussitôt les scélérats qui souillent le sol de liberté n'existeront plus. Nous disposons de leur vie et leur pardon est au bout de nos baïonnettes.¹¹⁰

Ces paroles n'étaient pas uniquement celles de Bonaparte ou de Jullien, bien qu'ils les approuvassent, elles émanaient des soldats de l'armée d'Italie dont certaines adresses furent publiées. L'armée proposait sa force au Directoire, qui avait été présenté incapable face aux Cinq-cents, pour sauver la République. L'armée prenait de l'importance et en était consciente. Les coups d'état successifs de la période révolutionnaire, appuyés par l'armée, n'étaient pas pour diminuer cette impression.

Les royalistes fustigèrent alors l'armée de Sambre-et-Meuse que son général, Hoche, avait fait marcher sur Paris à la demande de Barras qui l'avait ensuite désavoué. Ils critiquèrent également l'armée d'Italie qui menaçait de franchir les Alpes. Les journaux

¹⁰⁹ Il s'agit de la ligne directrice de l'étude de J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, *passim*.

¹¹⁰ Extraits du *Courrier* cités dans J.-P. Bertaud, *La presse et le pouvoir...*, *op. cit.*, p. 205.

royalistes les comparaient à César et Pompée qui avaient amené la guerre civile¹¹¹. À cela, le *Courrier* répondait que l'armée d'Italie était l'armée de la République, tandis que les véritables factieux étaient les royalistes, les orateurs de Louis XVIII et les émigrés « regrettant publiquement Capet et Marie-Antoinette [...] qui n'aspirent qu'à noyer la Constitution dans des flots de sang [...] ils veulent aussi la guerre civile en France et la ruine de la patrie livrée par lambeaux aux mains de l'étranger »¹¹².

Enfin, le *Courrier* rapportait les négociations de paix, surtout celles que menait Bonaparte avec Vienne. Dès le deuxième numéro du journal, le lecteur apprenait que « Les clichyens seuls [...] ne travaillent qu'à rendre les négociations infructueuses, et à prolonger la guerre ». Cela était partiellement vrai : l'empereur Habsbourg comme les coalisés attendaient que la situation politique fût plus stable en France. Ils voulaient fort logiquement en tirer parti. Jusqu'au 18 fructidor, le *Courrier* continua de publier que les partis de l'étranger empêchaient la paix, mais cela ne s'adressait pas seulement aux soldats. Le journal répondait ainsi aux journaux royalistes qui accusaient Bonaparte de vouloir continuer la guerre par ambition personnelle, contre ses ordres et l'opinion publique. Bonaparte s'adressa aussi aux Français par l'intermédiaire du *Courrier de l'armée d'Italie*.

¹¹¹ Wayne Hanley, *The Genesis of Napoleonic Propaganda, 1769-1799*, New-York, Columbia University Press, e-book, 2003, chapitre 3, p. 9.

¹¹² *Le Courrier de l'armée d'Italie*, n° 14, 28 thermidor an V (15 août 1797).

III. Des publications pour la France

Bonaparte avait pris un rôle inattendu. Non seulement le jeune général s'était imposé à ses hommes et les avait conduits à la victoire plusieurs fois sur les Autrichiens pourtant en supériorité numérique, mais il avait aussi transformé un théâtre d'opération secondaire en campagne principale. Il avait en outre sauvé le Directoire le 18 fructidor et sa popularité grandissait en France. Certes, Bonaparte pouvait compter sur « sa bonne étoile ». Surtout, il se mit en scène auprès du public français par des journaux, tandis que commencèrent à circuler quelques pamphlets favorables à son action. Comment, par ces publications adressées au public français, le général quasi-inconnu, victorieux de quelques factions de royalistes en vendémiaire, se transforma-t-il en un grand général de la République, triomphant sur les champs de bataille italiens ?

Nous nous pencherons sur les premières images de Bonaparte qui circulèrent dans les journaux en France, puis nous verrons comment le général organisa sa mise en scène parisienne depuis Milan, enfin, nous étudierons un journal créé par Bonaparte pour la France deux semaines seulement après le *Courrier : La France vue de l'armée d'Italie*.

A. Les premières images de Bonaparte dans les journaux en France

Comme Bonaparte gagnait en Italie, la presse française s'intéressa à lui. Or cette presse n'était pas toute entière dévouée au Directoire et à son jeune général, loin de là, et chaque journal, selon son appartenance politique, présenta Bonaparte différemment, en termes positifs ou négatifs. Bonaparte organisa sa défense en faisant paraître son *Courrier de l'armée d'Italie* en France.

L'opposition clichyenne

Les journaux clichyens et surtout la tendance royaliste, comme *le Messager du Soir*, commencèrent leurs attaques contre Bonaparte dès sa nomination à la tête de l'armée d'Italie, en mars 1796¹¹³. Elles furent de plus en plus virulentes à mesure que les victoires se succédèrent en Italie et surtout une fois que les clichyens eussent gagné les élections d'avril 1797. La presse royaliste rassemblait de nombreux titres - cela avait contribué à sa victoire

¹¹³ P. Dwyer, *op. cit.*, p. 305.

électorale - comme *La Quotidienne*, *Le Miroir*, *Le Mémorial*, *Le Thé*. Ces journaux ironisaient sur l'enflure des discours, les proclamations et les victoires exagérées : « des récits d'Italie [étaient] si extraordinaires qu'ils en paraissaient incroyables »¹¹⁴, écrivait *La Quotidienne*. Les journaux royalistes reprenaient de préférence les informations et les rumeurs propagées par les Autrichiens et les opposants italiens qui insistaient sur le pillage de l'Italie. Les royalistes stigmatisaient Buonaparte - les royalistes garderont son nom corse - qui n'aurait agi que pour satisfaire son intérêt personnel. Ils dénonçaient d'ailleurs avec une certaine perspicacité les ambitions de Bonaparte, mais les devinaient-ils vraiment ou cela ne fut-il que pour discréditer le général en chef de l'armée d'Italie ? Celui-ci était également présenté comme un « jacobin illuminé », un « ange exterminateur » ; ses premiers écrits sinon ses premières missions et amitiés (Robespierre le Jeune pour ne citer que lui) n'avaient pas été oubliées. En outre, le général Vendémiaire faisait la guerre à l'ordre ancien en Italie, avait mis le pape à contribution et avait érigé les républiques cispadanes et cisalpines : cela n'était pas tolérable pour les royalistes.

Les autres généraux, qu'ils commandassent en Allemagne ou qu'ils fussent subordonnés de Bonaparte, essayèrent aussi de vives campagnes de dénigrement. Les royalistes rappelaient à Augereau ses origines modestes, par le surnom « fils d'épicier » et, comme les autres membres de l'état-major, ils le dépeignirent « chamarré d'or et paré comme Notre-Dame de Lorette », allusion aux pillages. La vraie cible restait cependant Bonaparte, en tant que général en chef, en tant que vainqueur, qualificatif dont il était le seul à pouvoir se targuer à l'été 1797, période qui fut certainement le summum des attaques clichyennes contre lui. En effet, les préliminaires de Leoben (18 avril 1797) commençaient à être connues, et les clichyens, afin de discréditer et le Directoire et Bonaparte, critiquèrent vigoureusement le sort réservé à Venise¹¹⁵. Le 23 juin 1797 (5 messidor an V), le député conservateur Dumolard fit un coup d'éclat aux Cinq-cents : il fustigea dans son intervention le sort réservé à Venise en défendant à la fois une république aristocratique et surtout, de manière très opportuniste, le droit des peuples¹¹⁶. Ce discours eut un certain retentissement car il fut imprimé, puis publié dans les journaux clichyens pour être diffusé en France et en Italie¹¹⁷. Bonaparte fulminait contre ses détracteurs et demandait au Directoire, nous l'avons écrit plus haut, dans sa lettre

¹¹⁴ *La Quotidienne*, cité dans A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, op. cit., p. 78.

¹¹⁵ Luigi Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 287.

¹¹⁶ Ce Discours est cité dans Michel Vovelle, *Les Républiques-soeurs sous le regard de la Grande Nation, 1795-1803. De l'Italie aux portes de l'Empire Ottoman, l'impact du modèle républicain français*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 155-157.

¹¹⁷ M. Vovelle, *Les Républiques-sœurs...*, op. cit., p. 157.

du 15 juillet 1797, que fussent prises des sanctions contre cette presse. Il avait envoyé sa proclamation du 14 juillet 1797 (Annexe 7) au Directoire, dans laquelle il promettait à ses soldats de passer les Alpes « pour maintenir la Constitution, défendre la liberté, protéger le gouvernement et les républicains » s'ils étaient menacés. Cette proclamation fut certainement publiée à Paris, puisque le 23 juillet *Le Messenger du Soir* s'interrogeait ironiquement, par une référence antique et une figure de style transformant une montagne en une rivière, si « le Rubicon avait déjà été traversé »¹¹⁸. L'on comprend bien pourquoi Bonaparte ordonna que certains journaux ne pussent parvenir en Italie.

La presse clichyenne, par ses attaques contre Bonaparte, s'était attirée les foudres du jeune général, qui prendra sa revanche le 18 fructidor. Néanmoins, il est possible que les remous occasionnés par cette « affaire de Venise » jouèrent un rôle dans la subite renonciation de Barras à son coup d'État manqué du début août 1797 : lorsque Barras avait appelé Hoche, puis l'avait finalement abandonné¹¹⁹. Aussi, les critiques royalistes auraient été atténuées si la presse favorable au Directoire avait soutenue son général.

La presse favorable au Directoire

Il n'en fut rien, pour deux raisons principales : d'une part la presse favorable au Directoire était assez faible, d'autre part, et c'était le plus grave pour Bonaparte, le régime soutenait de moins en moins son général italique qui montrait trop d'indépendance.

Le Directoire ne réussit pas à stabiliser son pouvoir et à faire appliquer les lois qui auraient pu restreindre la liberté de la presse, si bien qu'il se vit dépassé à la fois par la gauche (jacobins et babouvistes) et par la droite (clichyens). Ces tendances politiques avaient des journaux si dynamiques que l'Exécutif eut de la peine à faire entendre sa voix et n'y parvint qu'avec le recours à la presse subventionnée : acheter des abonnements et diffuser les feuilles auprès des députés et administrateurs¹²⁰. Cependant, cette presse subventionnée ne suivait pas toujours la ligne souhaitée par le Directoire et rejoignit parfois les cohortes de journaux marqués à droite ou à gauche. Ces journaux « officiels », quoique peu nombreux, avaient tout de même une importance cruciale : ils étaient riches en documents officiels et ainsi étaient pour les autres journaux une source d'informations dans laquelle ils puisaient. Les Directeurs y publiaient aussi leur correspondance avec leurs généraux, comme ils le firent au début de la

¹¹⁸ *Le Messenger du Soir*, 23 juillet 1797.

¹¹⁹ M.-L. Jacotey, *Le général Hoche...*, op. cit., p. 221-223.

¹²⁰ J.-P. Bertaud, *La presse et le pouvoir...*, op. cit., p. 78-86.

campagne d'Italie. Certainement afin de contrer les menées des opposants à Bonaparte, le Directoire publia dans son « journal officiel », le *Rédacteur*, une de ses lettres à Bonaparte datée du 13 thermidor an IV (soit le 31 juillet 1796). Cette lettre assurait au jeune général le soutien de l'exécutif et démentait également les rumeurs propagées par les royalistes qui auraient convaincu le Directoire de le faire rappeler. Pour un plus grand impact, cette lettre fut aussi l'objet d'un tiré à part, publié sous forme d'opuscule de 4 pages, peut-être sur demande de Bonaparte, ou sur celle du Directoire lui-même, reproduit en Annexe 11.

Avec les élections de germinal qui avaient vu la victoire des clichyens, la possibilité pour Bonaparte de se faire entendre par les journaux favorables au Directoire s'amincit encore. Il lui restait certes des appuis au Directoire en Reubell et La Révellière-Lépeaux, tandis que Barras tergiversait. En revanche, le Conseil des cinq-cents lui était désormais hostile, tout comme les directeurs Barthélémy et Carnot. Ainsi le pouvoir se montra peu enclin à diffuser les bulletins de victoire de Bonaparte. Carnot, chargé de distribuer les nouvelles de l'armée aux journaux et notamment au *Rédacteur*, mit vraisemblablement le général de l'armée d'Italie « au secret »¹²¹, comme en témoigne ci-dessous la place consacrée aux nouvelles des différentes armées dans les colonnes du *Rédacteur* (Figure 3).

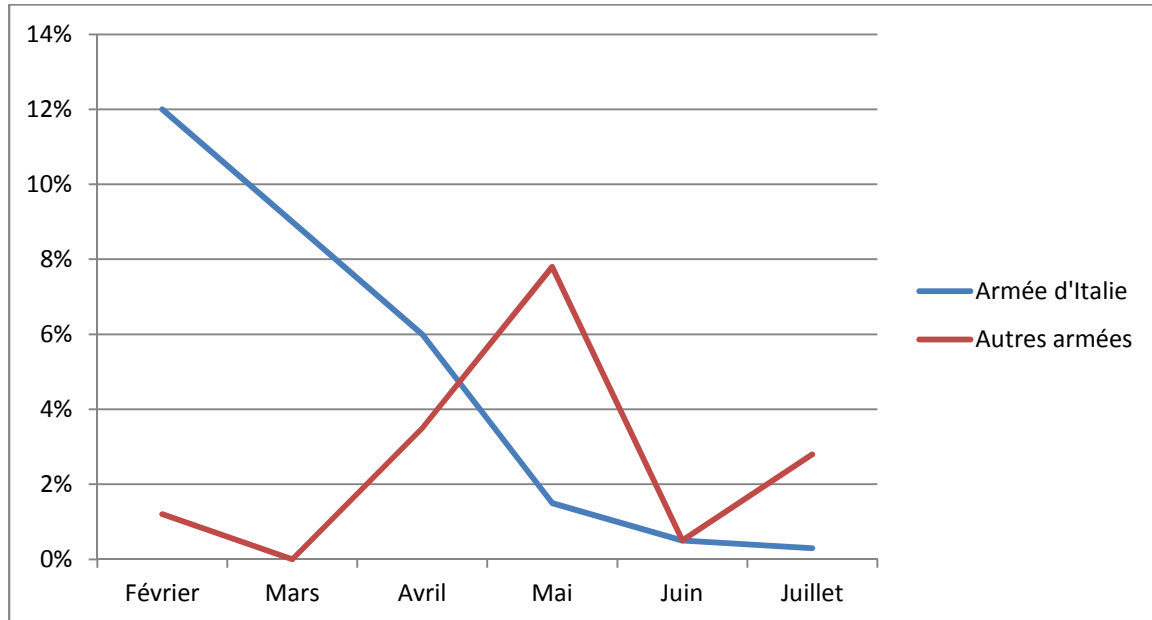


Figure 3. Place consacrée aux nouvelles des différentes armées par *Le Rédacteur*

Source : M. Martin, *Les Origines...*, *op. cit.*, p. 345.

¹²¹ M. Martin, *Les Origines...*, *op. cit.*, p. 347.

En février 1797, l'armée d'Italie fit l'objet d'un fort traitement médiatique par *Le Rédacteur*. Le journal relayait effectivement la victoire de Rivoli (14 et 15 janvier 1797) et la chute de Mantoue (2 février). Les opérations s'arrêtèrent ensuite, mais le sujet n'était pas pour autant épuisé et l'armée d'Italie pouvait être abordée par les négociations de paix qui étaient en cours : les préliminaires de Leoben furent signés le 18 avril). Bonaparte envoyait aux journaux des comptes-rendus, lettres et communiqués « qui avaient toujours tenu la vedette »¹²². Il est vrai que le style d'écriture du général, clair et concis se prêtait particulièrement à la publication de ces rapports par les journaux. En outre, le général manifestait parfois ses convictions dans sa correspondance au Directoire, afin de se faire appuyer par les républicains. Ainsi, il écrivit à la fin d'une lettre à Carnot datée du 9 août 1796 : « J'ai adopté, en entrant dans la carrière publique, pour principe : tout à la partie »¹²³. Mais à partir de mars-avril 1797 et de la montée des Clichyens, ses positions le menèrent à une véritable censure dans la presse officielle, tandis que les autres généraux bénéficiaient d'un meilleur traitement. Il faudrait aussi envisager, pour que le tableau soit tout à fait complet, le désaccord que le Directoire exprimait de cette façon à son général, désaccord portant sur Leoben et la liberté que prenait Bonaparte, s'érigeant en plénipotentiaire, pour les négociations de paix avec l'Autriche.

Face aux âpres critiques de la presse clichyenne et à sa « mise au secret » par Carnot, Bonaparte pouvait néanmoins compter sur une presse favorable qui relayait ses exploits à Paris.

Les journaux alliés à Bonaparte

Les mêmes actions qui avaient fait haïr Bonaparte de la presse clichyenne, lui avaient aussi assuré en France le soutien de la presse « de gauche » et de *La Décade philosophique*, journal des Idéologues.

À l'ouverture de la campagne d'Italie, la France était fatiguée de la guerre et le public ne montrait qu'un faible intérêt envers celle-ci¹²⁴. Cependant les succès fulgurants de l'armée d'Italie provoquèrent un regain d'intérêt et l'envie d'en savoir plus sur ce général inconnu à la fois stigmatisé par la presse royaliste et célébré par les républicains. *L'Ami des Lois* compara le génie de Bonaparte et ses victoires avec celles de César - figure ambivalente pouvant être

¹²² M. Martin, *Les Origines...*, op. cit., p. 344.

¹²³ *Lettre de Bonaparte à Carnot, membre du Directoire exécutif*, Vérone, 22 thermidor an IV [9 août 1796], *Correspondance générale*, n° 840.

¹²⁴ W. Hanley, *The Genesis...*, op. cit., chapitre 5, p. 1.

employée de manière positive ou négative sous la Révolution - dès le 28 avril 1796¹²⁵. L'armistice signé avec le Piémont encouragea encore les journaux républicains à la célébration de Bonaparte qui devenait, en plus du général victorieux, un pacificateur potentiel. Cela plut aux Français républicains mais aussi à ceux qui étaient à la fois moins politisés, las de la guerre et heureux des victoires. W. Hanley écrit que « l'appétit pour toutes les choses qui concernaient Bonaparte [à l'été 1797] était devenu insatiable », sa popularité remarquable, si bien que Bonaparte avait des admirateurs même en Angleterre¹²⁶. Autre particularité de Bonaparte, il ne fut pas, dès le début, honoré uniquement pour ses capacités militaires.

La Décade philosophique célébrait en lui à la fois le talent de guerrier et celui d'écrivain. Le poète A. V. Arnault, en l'an V, écrivit dans une ode : Bonaparte « dont la jeunesse occupée aux jeux d'Apollon et de Mars, comme le premier des Césars manie et la plume et l'épée »¹²⁷. Le journal publia une partie des correspondances de Bonaparte, le récit de ses victoires, et Arnault de s'exclamer que les proclamations du général « étincellent de beautés mâles et éloquentes ». Quant à l'art militaire, *La Décade* vantait les qualités des soldats et de leur général en Italie :

Mantoue a été parfaitement défendue, et les ennemis ont bien su profiter de son excellente situation. [...] La vivacité avec laquelle Bonaparte a toujours su prévoir leurs dessins, la rapidité avec laquelle il a réuni les portions éparses de son armée pour les opposer successivement aux différentes colonnes ennemies, le talent des généraux, la valeur extraordinaire des soldats et des officiers ont seuls put préserver notre armée d'une déroute complète. Cette campagne sera désormais un objet d'étude pour les généraux et les membres des gouvernements. [...] La campagne 1796 [a été] immortalisée par les prodiges de Bonaparte et la vaillante armée d'Italie. »¹²⁸

Ce passage montre que le rédacteur avait relativement compris la stratégie de Bonaparte et cela ne donnait que plus de force à la célébration. Lorsqu'il fut attaqué par les journaux clichyens, le journal continua à défendre Bonaparte, en publiant ses lettres, réponses, proclamations, mais aussi en citant son journal *Le Courrier de l'armée d'Italie*.

Car *le Courrier* était diffusé en France, comme le prouvait le prix d'abonnement « pour la France ». Cependant, *le Courrier* fut d'abord destiné aux soldats de l'armée d'Italie,

¹²⁵ *L'Ami des Lois*, 11 floréal an 4 (28 April 1796). Cette comparaison avec César par le journal républicain était bien entendu positive.

¹²⁶ W. Hanley, *The Genesis...*, op. cit., chapitre 5, p. 3.

¹²⁷ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, op. cit., p. 77-78.

¹²⁸ *La Décade philosophique, littéraire et politique*, n°15, 30 pluviôse an V (18 février 1797).

puis, en second lieu, il s'adressait aux Italiens et aux Français, quoique nous n'ayons aucun chiffre relatif au tirage et à la diffusion¹²⁹. Ce journal n'était intéressant pour les Français que pour apprécier les faits de l'armée d'Italie, de Bonaparte et suivre les négociations de paix menées par celui-ci. Les autres nouvelles, notamment celles concernant la France, étaient publiées avec beaucoup de retard sur les journaux parisiens. En effet, il fallait attendre que l'information parvint à Milan pour en faire des articles. Alors le *Courrier* connut une forte diffusion indirecte, en ce qu'il fût une source pour les autres journaux, surtout ceux de la tendance républicaine. Au cours de l'été 1797, l'*Ami des Lois* de Poultier, *Le Révélateur* de Meunier et Dusaulchoi, et surtout le *Journal des Hommes libres* de Duval reproduisirent des articles entiers du *Courrier*. En un peu plus d'un mois, soit du 11 thermidor au 19 fructidor, le *Journal des Hommes libres* reproduisit huit articles : « L'anniversaire du 14 juillet célébré à Milan » (2 thermidor), « Lettre de Turin » et « Nouvelles positions de l'armée d'Italie » (4 thermidor), « Arrivée de Desaix à Milan » (10 thermidor), « Le nouveau drapeau de l'armée d'Italie » (12 thermidor), « Arrivée des Français à Corfou » (16 thermidor), « Situation à Rome » et « départ de Bonaparte pour Udine » (8 fructidor)¹³⁰.

Bonaparte, avec son *Courrier*, défendait donc directement ou indirectement son action en Italie, toute critiquée qu'elle fût par les clichyens. Tout cela était très bénéfique pour le général puisque, comme le nota Tocqueville, « il a étonné le monde avant qu'on sût son nom. Car, lors de la première campagne Italie, on le voit écrit et prononcé de différentes manières »¹³¹. Critiqué ou défendu, Bonaparte fit parler de lui et acquit grâce aux journaux une première stature nationale de général vainqueur et même de sauveur. En fait Bonaparte visait Paris et s'adressa directement à ce public. Bien que l'été 1797 devînt le moment de la popularité, il y eut d'autres essais de publications quelques mois auparavant.

¹²⁹ Il faut donc les déduire grâce aux informations comprises dans le journal : tarif d'abonnement pour la France, adresses au lectorat... Cela est notamment souligné par E. Casula, *Journal et pouvoir...*, *op. cit.*, p. 49-53.

¹³⁰ Ces citations d'articles ont permis à M. Martin d'indiquer l'origine de la collection du *Courrier de l'armée d'Italie* de la BNF (et de répondre ainsi aux interrogations que se pose E. Casula dans *Journal et pouvoir...*, *op. cit.*, p. 29-32). M. Martin a montré que les textes encadrés à la plume sont reproduits dans le *Journal des Hommes libres*, et les corrections manuscrites annotées sur le *Courrier* sont les phrases d'introduction ou nouveaux titres du *Journal des Hommes libres* : M. Martin, *Les Origines...*, *op. cit.*, p. 351.

¹³¹ Cité dans J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 84.

B. Paris en ligne de mire

La communication directe de Bonaparte pour Paris, à l'instar de ce qu'il fit pour ses soldats, fut en effet antérieure à 1797. À en croire la légende, Bonaparte avait Paris en ligne de mire dès sa victoire de Lodi, qui lui donna le sentiment d'être destiné à y jouer un rôle politique. Il se mit alors en scène très rapidement pour séduire les lecteurs de la capitale française. Bien que les premières communications du général fussent moins efficaces car moins « systématiques », elles lui permirent de répondre directement aux critiques clichyennes qui s'attaquèrent à lui dès ses premières victoires. Cela s'ajoutait aux publications de la presse « alliée » qui le défendit. Nous nous pencherons ici sur les premiers essais de Bonaparte pour mettre en scène son image à Paris par l'écrit : les pamphlets et le *Journal des Hommes vertueux*.

Les pamphlets

Selon P. Dwyer, il y eut, entre le printemps 1796 et la fin de l'année 1797, 72 pamphlets, dont certains furent tirés à 3 000 exemplaires, traitant de Bonaparte ou de ses victoires en Italie¹³². Nous n'avons pas retrouvé de pamphlets s'opposant à Bonaparte datant de 1796-1797, ce qui ne signifie pas leur inexistence, mais tend tout de même à confirmer la popularité de Bonaparte en France. Il semble que les critiques s'exprimèrent presque exclusivement par le moyen de la presse royaliste et non par les pamphlets.

Ainsi, même Joseph Despaze, poète satyrique très critique envers le Directoire et son époque, dans son *Épître satirique à Bonaparte* qu'il publia en 1796 s'abstint de critiquer Bonaparte. Il se servit de sa figure glorieuse pour l'opposer à ses pâles contemporains parisiens, les Directeurs, les Incroyables ou encore Chénier. Le général en chef de l'armée d'Italie fut ainsi l'une des seules personnes épargnées par la satire du « Juvénal du Directoire », qui finit ainsi son épître :

Ils [Chénier et les laudateurs du Directoire] te conjurent de les lire :

Garde-toi bien d'y consentir ;

Ou leur fade encens, leur délire,

Des exploits que l'Europe admire,

Te feront presque repentir

¹³² P. Dwyer, *op. cit.*, p. 304.

Des pamphlets favorables à Bonaparte furent aussi imprimés sur ordre et sur les fonds d'administrations publiques comme *Le Chant de triomphe à l'armée d'Italie et à son général Bonaparte* de l'Abbé Brunies, professeur de Belles-lettres à l'École centrale du Lot, qui fut publié par l'administration centrale du département du Lot. Cette publication fut décidée le 14 février 1797, soit deux semaines après la prise de Mantoue, que le chant célébrait d'ailleurs. L'introduction de la publication précisait les motifs de publication de ce chant :

Considérant que ce morceau, plein d'enthousiasme lyrique et républicain, est un hommage rendu à l'invincible armée d'Italie et à son intrépide général ;

Considérant que les principes qui sont développés sont capables de porter l'amour de la patrie dans toutes les âmes, et de les pénétrer d'une généreuse admiration pour les guerriers indomptables qui cimentent de leur sang l'édifice de notre liberté.

La publication, tirée à 3 000 exemplaires, fut largement diffusée, car elle fut envoyée au Directoire, aux ministres, aux présidents des deux conseils, à l'Institut, à tous les généraux, aux administrations et écoles centrales et à toutes les communes du Lot. Le chant lui-même célébrait les victoires de Bonaparte et de ses armées en Italie en les comparant aux grandes heures de la Rome antique, que les Français dépassaient désormais (voir en Annexe 12 le chant avec l'introduction). Ainsi, face à ses détracteurs clichyens, Bonaparte put compter sur des soutiens spontanés et indépendants de lui qui célébrèrent par des pamphlets ses victoires en réaction aux attaques royalistes, et les diffusèrent sans que cela ne lui coûtât de l'argent.

Enfin, certains pamphlets purent émaner de l'entourage de Bonaparte, quoique nous n'ayons là-dessus aucune preuve formelle. L'auteur de l'*Épître à Buonaparte*¹³³, daté du 17 pluviôse an V (5 février 1797), écrit qu'il était un vieux guerrier qui voulait rester anonyme, « qui ne flatta jamais ni le pouvoir ni l'orgueil ». Cette « signature », ainsi que la dédicace au nom corse du général, Buonaparte, pourraient faire penser que l'auteur aurait été un personnage désintéressé et surtout éloigné de l'entourage du général. Cela aurait appuyé les propos laudateurs, puisqu'émanant d'un auteur neutre. Toutefois, le style, les références littéraires, mythologiques et historiques (à la fois modernes et anciennes) nous font douter de la condition de soldat du versificateur. En outre, l'auteur présentait dans sa composition tous les éléments que Bonaparte tenait à célébrer. Cela allait du champ lexical du héros, porté par la fortune, à la présentation du général comme un sauveur et comme l'incarnation de Mars et Minerve. C'était d'abord lui qui donnait la victoire à ses soldats : « Un Dieu les guide aussi,

¹³³ Reproduit en Annexe 13.

c'est ton puissant génie ». Enfin, les grandes batailles de la campagne étaient rappelées dans l'ordre chronologique : Millesimo, Lodi, Castiglione, Bassano, Arcole, Rivoli, L'Anguiaris, Ronco et la Favorite, avant que l'auteur rappelât les noms des généraux subordonnés et, comme Bonaparte le fera ensuite, rendît aussi hommage à Muiron. Cet aide de camp et ami du général mourut au Pont d'Arcole en faisant écran de son corps à une balle autrichienne destinée à Bonaparte. L'auteur proposait donc dans un beau style une synthèse de la campagne d'Italie à la gloire de Bonaparte, qui aurait parfaitement répondu aux attentes du général en chef... Certainement ce pamphlet émana-t-il donc de l'entourage de Bonaparte.

Les pamphlets complétèrent l'action de la presse « alliée » qui défendit Bonaparte. Comme le jeune général n'aimait pas laisser trop d'incertitude, il fit sans doute rédiger des pamphlets et il lança un journal au titre évocateur de *Journal de Bonaparte et des hommes vertueux*.

La première expérience française : le Journal de Bonaparte et des hommes vertueux

La première expérience journalistique de Bonaparte ne fut pas le *Courrier de l'armée d'Italie*, mais le *Journal de Bonaparte et des hommes vertueux*. Ce titre, destiné uniquement à un public français et payé par les subsides de Bonaparte¹³⁴, fut un demi-échec, puisque seul 40 numéros furent publiés, du 19 février au 31 mars 1797. Le titre du périodique mettait en valeur la vertu de Bonaparte face à la corruption bien connue du Directoire. En fait le journal était tout entier dédié à Bonaparte et à ses hauts faits en Italie. Prenons par exemple le premier numéro dont le style fut caractéristique du titre¹³⁵. Il commençait par une section, « Nouvelles étrangères », dans laquelle l'on pouvait lire d'abord une lettre de Dupuy, Commandant de la place et du château de Milan, sur la situation en Italie, puis une lettre de Vienne suivie d'une autre de Fribourg, concernant encore la situation italienne. La section suivante, « République Française », annonçait la réception par le Directoire de drapeaux pris en Italie. Quant à la rubrique « Variétés », elle publiait un poème célébrant la prise de Mantoue : *Chanson sur la prise de Mantoue et sur les autres conquêtes de Bonaparte...* Au total, sur les quatre pages du journal, seule une colonne n'était pas consacrée à Bonaparte, mais publiait des informations législatives.

L'épigraphe, elle-aussi dédiée au héros victorieux : « Annibal dort à Capoue/ Bonaparte ne dort pas à Mantoue », suggérait la supériorité de Bonaparte sur Hannibal. Le

¹³⁴ François Monnier, « Propagande », dans J. Tulard, *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1987, p. 1407.

¹³⁵ W. Hanley, *The Genesis...*, *op. cit.*, chapitre 3, p. 3.

général en chef de l'armée d'Italie avait lui aussi traversé les Alpes, mais ne restait pas inactif et ne succombait pas aux « délices de Capoue » en attendant une hypothétique désagrégation de l'ennemi. La comparaison avec Hannibal ne tenait d'ailleurs que par la traversée des Alpes : il eût été sûrement plus heureux de comparer l'audace de Bonaparte à celle de Scipion l'Africain, qui, malgré la présence d'Hannibal en Italie, traversa la Méditerranée pour porter la guerre en Afrique et faire quitter la péninsule à Hannibal. En tout cas, le rédacteur du *Journal de Bonaparte et des hommes vertueux* suggérait déjà cette image de travailleur infatigable qui suivit Bonaparte tout au long de sa carrière (militaire et politique). En fait, à l'instar de cette épigraphe, les rédacteurs mirent en avant Bonaparte de façon trop ostensible dans leur publication. Il est vrai que le général fournissait l'argent. Le *Journal de Bonaparte et des hommes vertueux* idéalisait tellement Bonaparte, que cela montrait au lecteur un flagrant manque d'objectivité et le détourna du titre. Pour finir, et W. Hanley l'a souligné, Bonaparte n'y écrivit pas un seul article, comme l'on aurait pu s'y attendre avec un tel titre et une telle ligne éditoriale¹³⁶.

Fort de cette première expérience, Bonaparte créa donc le *Courrier de l'armée d'Italie*, et surtout, pour la France, *La France vue de l'armée d'Italie*.

C. La France vue de l'armée d'Italie

Le 3 août 1797, soit deux semaines après la création du *Courrier*, destiné principalement à ses soldats proches du courant jacobin, Bonaparte créa *La France vue de l'armée d'Italie*. C'était le double modéré du *Courrier*, destiné à la France. J.-P. Bertaud résume ainsi : « Avec le *Courrier*, Bonaparte est bonnet rouge ; avec *La France vue de l'armée d'Italie*, il est talon rouge »¹³⁷. Cette duplicité pouvait-elle fonctionner ?

Un journal modéré pour l'opinion française

La direction de *La France vue de l'armée d'Italie*, feuille rédigée à Milan à destination de la France comme son titre l'indiquait, avait été confiée à Regnaud de Saint-Jean d'Angély. De convictions politiques modérées, surtout par rapport à Jullien, il avait commencé sa

¹³⁶ W. Hanley, *The Genesis...*, op. cit., chapitre 3, p. 3.

¹³⁷ J.-P. Bertaud, *La presse et le pouvoir...*, op. cit., p. 206.

carrière comme avocat, avait été élu député au tiers état et appartint à la Constituante, en défendant en 1790 l'idée d'un compromis avec la monarchie et l'aristocratie. Il se rangea aux côtés des Feuillants et eut une expérience journalistique dès 1790 en contribuant au *Journal de Versailles*, puis il fonda à la fin de cette année *L'Ami des patriotes* avec Duquesnoy, enfin succéda à Condorcet à la rédaction du *Journal de Paris*. Le 10 août interrompit ses fonctions journalistiques, il fut arrêté sous la Terreur, s'enfuit et reparut après le 9 thermidor. Il fut de nouveau inquiété après vendémiaire car il avait choisi le camp opposé à celui de Bonaparte, mais ses relations avec la famille de celui-ci lui permirent de trouver une fonction administrative en tant qu'administrateur des hôpitaux, dans l'armée d'Italie¹³⁸.

La France vue de l'armée d'Italie était destiné aux civils français plutôt qu'aux militaires, ces derniers étant plus marqués par le jacobinisme comme nous l'avons vu plus haut. Selon M. Martin, la forme même du journal révélait son conservatisme : le *Courrier* eut une périodicité élevée, comporta quatre pages en un format in-4° qui l'inscrivirent parmi les titres de presse post-1789, tandis que *La France vue de l'armée d'Italie* prit un format plus inspiré de la presse du XVIIIe siècle, avec son format in-8°, ses 16 pages et sa périodicité variable¹³⁹. Le journal de Regnaud s'adressait aussi aux patriotes italiens modérés (comme Melzi d'Eril par exemple) effrayés par l'aile gauche des jacobins italiens (qualifiés dans cette étude de « jacobins révolutionnaires », comme indiqué en introduction). *La France vue de l'armée d'Italie* défendait l'idée d'une paix sociale qui préservait en même temps les acquis de la Révolution et venait en complément du *Courrier de l'armée d'Italie*. Comme le journal de Jullien, il attaquait les clichyens et le Directoire tout en mettant en valeur la figure du général en chef. La manœuvre de Bonaparte était très habile : comme il n'était pas directement impliqué dans la rédaction et la propriété de ces journaux (du moins il ne le revendiqua jamais), il put confier la défense de sa personne et de son action à deux journaux de sensibilités politiques relativement différentes sans pour autant que l'on le perçût comme une girouette.

Contrairement au *Courrier* qui prenait franchement position pour les jacobins contre les clichyens, *La France vue de l'armée d'Italie* se posait au-dessus des partis - préfigurant le Consulat - comme le lecteur pouvait le lire dans le premier numéro : « son objet sera de faire connaître la vérité sur ce qui se passe en Italie, sur la manière dont on envisage la situation en France, enfin de défendre la liberté et ses amis contre les partisans de la tyrannie ou de la

¹³⁸ M. Martin, *Les Origines...*, op. cit., p. 309 et J.-P. Bertaud, *La presse et le pouvoir...*, op. cit., p. 206.

¹³⁹ M. Martin, *Les Origines...*, op. cit., p. 311.

terreur »¹⁴⁰. Le sixième numéro publiait que « de chaque côté, il y a des torts à expier, des fautes à avouer, des erreurs à réparer »¹⁴¹. Cette prise de position ne dut pas être prise avec l'aval de Bonaparte, car, en publiant ceci le 11 fructidor et en ajoutant qu'il fallait faire confiance à la sagesse du corps législatif (dominé tout de même par les royalistes), Regnaud désavouait à l'avance le coup d'État du 18 fructidor. Il fut alors remplacé par Chicoilet de Corbigny, moins connu et sans expérience journalistique. Toutefois, Regnaud ne connut vraisemblablement pas la disgrâce, car il semble qu'il continua d'écrire pour le journal et il prit part à l'expédition d'Égypte¹⁴².

L'audience, quant à elle, reste difficilement mesurable. À l'instar du *Courrier*, certains journaux reproduisirent des articles dans leur numéro, comme *La Clef du Cabinet* qui publia des articles de *La France vue de l'armée d'Italie* dans ses éditions des 30 septembre, 17 et 18 octobre 1797. Déjà le 9 septembre, Bonaparte écrivait à Faipoult : « le journal que rédige à Milan Regnaud de Saint-Jean d'Angély, *La France vue de l'armée d'Italie*, fait le plus grand effet à Paris »¹⁴³. Ce fut peut-être plus un souhait qu'une réalité, car après le départ de Regnaud de la direction du journal, la qualité de la publication devint très aléatoire. Il ne survécut d'ailleurs pas au retour du général à Paris, mais, comme le *Courrier*, il permit les grandes célébrations pour fêter l'arrivée en France de Bonaparte.

L'image de Bonaparte dans ce journal

La France vue de l'armée d'Italie servit en fin de compte les mêmes intérêts que le *Courrier* : ceux de Bonaparte. À Paris, les clichyens firent courir des rumeurs à son sujet, notamment que Bonaparte l'empêchait la paix de se conclure - enjeu majeur, car la France était lassée de la guerre. Le *Courrier* fit paraître plusieurs articles dont « Italie » ou encore « Sur les bruits de paix et de guerre »¹⁴⁴, pour n'en citer que deux dans lesquels Jullien prit parti contre les clichyens et les émigrés et défendit l'action de Bonaparte. Les lecteurs du *Courrier* purent lire que les clichyens prenaient parti justement contre la paix et tentaient de déstabiliser le gouvernement pour favoriser, sinon le retour des Bourbon, une paix favorable à

¹⁴⁰ *La France vue de l'armée d'Italie*, n°1, 16 thermidor an V (3 août 1797).

¹⁴¹ *Ibid.*, n°6, 11 fructidor an V (28 août 1797).

¹⁴² M. Martin, *Les Origines...*, op. cit., p. 312.

¹⁴³ *Lettre de Bonaparte à Faipoult, Ministre de la République française à Gênes*, Passarino, 23 fructidor an V [9 septembre 1797], *Correspondance générale*, n°1987.

¹⁴⁴ *Le Courrier de l'armée d'Italie*, n° 2, 4 thermidor an V (22 juillet 1797) et n° 19, 8 fructidor an V (25 août 1797).

l'Autriche et à l'Angleterre. *La France vue de l'armée d'Italie* exprimait la même opinion en publiant que :

Les obstacles venoient de l'intérieur même de la République, qu'ils provenoient des troubles intestins, de la renaissance des factions, des intrigues des puissances ennemies, de la corruption que sèment leurs agents, pour recueillir des discordes civiles, des malheurs et des crimes nouveaux.¹⁴⁵

L'on apprenait aussi que, malgré ses difficultés, Bonaparte n'en menait pas moins avec énergie les négociations pour signer la paix au plus vite et aux meilleures conditions possibles pour la France¹⁴⁶. Bonaparte se défendait donc avec efficacité ; ses journaux lui étaient d'un grand secours. En effet, à la signature des préliminaires de Leoben, le 18 avril 1797, dans la mesure où il avait désobéi aux ordres du Directoire en ne restituant pas le Milanais à l'Autriche, il avait ordonné au courrier chargé de ramener les conditions à Paris de répandre au long de son parcours la nouvelle de la paix afin que l'opinion publique satisfaite de la paix prochaine empêchât le Directoire de désavouer Bonaparte¹⁴⁷. Du reste, il aurait été difficile au Directoire de renoncer aux acquis de Leoben, tant Bonaparte avait conclu des conditions satisfaisantes pour la France¹⁴⁸. En outre, à partir d'août 1797, la défense des actions de Bonaparte était désormais assurée par deux périodiques qu'il contrôlait et qui publièrent aussi quelques-unes de ses correspondances.

La France vue de l'armée d'Italie dressa parfois le portrait du général triomphateur et pourvoyeur de la République. Un article issu du troisième numéro du journal, sans titre et reproduit en Annexe 14, commença par cette question : « on demande à Paris ce que veut Bonaparte, ce qu'il fera ? ». Cet écrit était en fait une réponse aux soupçons - clichés - qui publiaient dans leurs journaux que Bonaparte voulait le pouvoir et peut-être se tailler une principauté en Italie¹⁴⁹. Le journaliste de *La France vue de l'armée d'Italie* fit alors une sorte de bilan de la campagne afin d'éclairer l'avenir probable et de déceler les ambitions de Bonaparte, puisque « ce qu'il veut, il ne le dit pas »¹⁵⁰. L'auteur rappela les contributions levées qui servirent à « secourir le trésor public, payer la solde des autres armées, activer les

¹⁴⁵ *La France vue de l'armée d'Italie*, n°1, 16 thermidor an V [3 août 1797].

¹⁴⁶ *Ibid.*, n° 1 et n°5, 16 thermidor an V [3 août 1797] et 6 fructidor an V [23 août 1797].

¹⁴⁷ J. Godechot, *La Grande Nation...*, *op. cit.*, p. 194.

¹⁴⁸ L. Mascilli Migliorini de noter que déjà les préliminaires de Leoben (qui furent confirmées à Campoformio) « représentent en fait un brusque et judicieux renversement de perspectives digne de la meilleure stratégie de Bonaparte », dans *Napoléon*, traduit de l'Italien par J.-M. Gardair, Paris, Perrin, 2004 (2001), p. 118-119.

¹⁴⁹ Voir également sur cela, le quatrième point de notre chapitre 3 sur « Le proconsulat de Bonaparte à Mombello ».

¹⁵⁰ *La France vue de l'armée d'Italie*, n°3, 26 thermidor an V [13 août 1797]. Voir Annexe 14.

armements de notre marine », ainsi que les transferts à Paris des chefs-d’œuvre artistiques qui devaient faire de la France « le but de ces voyages qui enrichissaient l’Italie et rendaient [...] l’Europe entière tributaire de Rome, de Naples et de Florence »¹⁵¹. On lit encore que Bonaparte vainqueur avait aussi demandé la paix « aux vaincus au nom de l’humanité [...] protège le gouvernement piémontais [...] abdique le droit de conquête à Milan, il y crée un gouvernement libre et indépendant dont il écarte les anarchistes ». La conclusion fut évidemment que Bonaparte ne voulait que la gloire, et ne songeait aucunement à établir quelconque pouvoir personnel. Enfin, il est intéressant de souligner que l’article se conclut sur cette proposition qui veut montrer l’indépendance - feinte, mais nécessaire à sa crédibilité - du journal : « au surplus quand on écrit à Milan, près de Bonaparte, il est difficile de parler beaucoup de lui. Un éloge ressemblerait à une flatterie et une censure paraîtrait une injustice » D’autres éloges ou défenses de Bonaparte furent le fait de publications de lettres de soldats de l’armée d’Italie, ou encore de patriotes italiens, comme la « Lettre de Dandolo ». Ce dernier avait été député par la Municipalité provisoire de Venise auprès de Bonaparte et semblait fasciné par lui. Aussi écrivit-il laconiquement dans son rapport à la Municipalité du 4 septembre 1797 : « Ce héro [Bonaparte] veut notre bien »¹⁵². Dans la lettre (sans date), cité par *La France vue de l’armée d’Italie*, le Vénitien rendait hommage explicitement à Bonaparte en indiquant que le général écoutait les requêtes de Venise, faisait de son mieux pour y consentir, et qu’il s’adressait à lui « avec la franchise d’un républicain qui parle a un autre républicain »¹⁵³.

La seule véritable description de Bonaparte fut publiée le 13 octobre 1797 dans une « notice sur Bonaparte »¹⁵⁴. Cet article (Annexe 15) reproduisait un extrait traduit d’un ouvrage sur Bonaparte publié en Angleterre et composé par un de ses condisciples. L’extrait commence par une erreur : il fait naître Bonaparte à Calvi ; le reste est plus correct. Bonaparte était présenté dans sa jeunesse « sombre et même farouche [...] constamment seul, il était l’ennemi de tous les jeux et tous les amusements », car « il semblait prévoir que le destin l’appellerait un jour ». Bonaparte aurait forgé son excellence militaire par l’étude des mathématiques, des fortifications et surtout de l’Histoire, notamment celle des vies des hommes illustres, qui étaient ses modèles. L’on retrouve aussi dans cette notice la fameuse

¹⁵¹ Voir Gilles Bertrand, *Le Grand Tour revisité. Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe siècle-début XIXe siècle*, Rome, Ecole française de Rome, Collection de l’EFR n° 398, 2008.

¹⁵² *Il cittadino Dandolo alla Municipalità Provvisoria Veneziana*, 4 septembre 1797, cité dans Annibale Alberti e Roberto Cessi, a cura di, *Verbali delle sedute della Municipalità Provvisoria di Venezia 1797*, Bologna, Nicola Zanichelli, 1932, vol. II, p. 443 (trad.): « Questo eroe vuole il nostro bene ».

¹⁵³ *La France vue de l’armée d’Italie*, n° 8, 22 fructidor an V [8 septembre 1797].

¹⁵⁴ *Ibid.*, n° 15, 22 vendémiaire an VI [13 octobre 1797]. Voir Annexe 15.

bataille de boules de neige, annonciatrice d'un génie militaire, et d'une faculté à mener - malgré ses retraites solitaires - les hommes, bataille immortalisée au cinéma par Abel Gance¹⁵⁵. Puis l'écrivain de conclure :

Telle était l'école où il se formait cet homme étonnant qui, à la tête d'une armée de nouvelle levée, sans discipline et presque sans confiance en son chef, a su vaincre les troupes les plus braves de l'Europe et déconcerter les mesures des généraux les plus expérimentés.

C'était un homme hors du commun qui était présenté, avec des mœurs austères et de grandes capacités tirées de l'étude. Cet article reprend en fait l'image d'un Caton qui fut effectivement la posture choisie par Bonaparte pour s'imposer aux cadres de l'armée d'Italie comme nous l'avons vu au début de ce chapitre.

Ce portrait de Bonaparte fut le seul donné par *La France vue de l'armée* d'Italie, référence à laquelle il faudrait ajouter l'article du troisième opus résumant l'action de Bonaparte en Italie. Il ne faut pas chercher dans les journaux de Bonaparte d'articles mettant explicitement le général en valeur, mais plutôt voir que la « publicité » du général se fait plus indirectement : par les lettres de soldats, les annonces de victoires ou les triomphes de l'armée d'Italie... Ce mode de communication était plus porteur et cela montrait aussi que Bonaparte avait tiré les leçons de l'échec du *Journal de Bonaparte et des hommes vertueux* qui l'avait trop mis en avant.

Bonaparte mit donc en place en très peu de temps une communication efficace pour se (re)présenter aux Français. Il pouvait compter sur deux journaux dévoués, dont les audiences furent complémentaires et qu'il finança avec le butin de l'armée d'Italie. Il disposait aussi d'un certain nombre d'« alliés », qui défendirent son action et sa personne contre les attaques clichyennes, par républicanisme, conviction ou encore sous l'influence de sa communication. Ainsi Bonaparte, général quasi-inconnu en mars 1796, était-il devenu en décembre 1797 une figure incontournable, un général vainqueur, restaurateur de la paix et aussi, malgré son attitude empreinte de modestie lorsqu'il rentra en France, un sauveur potentiel de la France.

¹⁵⁵ Abel Gance, *Napoléon*, France, Société générale de films, Noir et Blanc muet, 1927, 195min.

Conclusion du chapitre I

Dès sa nomination, le nouveau général en chef de l'armée d'Italie commença donc à mener une politique de communication, qui était nécessaire pour imposer son autorité. Il parvint, par ses proclamations, à donner un élan à ses troupes qui franchirent les Alpes pour défaire les Piémontais et les Autrichiens. Bonaparte put alors tenir ses promesses, notamment celle de jours meilleurs pour ses soldats dans « les plus fertiles plaines du monde ». Ils reçurent en effet leur solde en « espèces sonnantes et trébuchantes », ce qui ne leur était pas arrivé depuis 1793. Les officiers et les proches de Bonaparte eurent aussi leur part et les cadres de l'armée, d'abord en butte au jeune général imposé de Paris, se rallièrent bien vite à lui. Cet argent - le nerf de la guerre écrivit Cicéron - servit également à Bonaparte pour entretenir le moral de ses soldats en mettant en place une première communication à leur endroit et à destination de la France : ce fut *Le Courrier de l'armée d'Italie*. En complément de ce périodique, s'ajouta *La France vue de l'armée d'Italie*, qui s'adressa surtout aux Français modérés, tandis que *Le Courrier* visait l'armée et la partie plus jacobine de l'opinion. Bonaparte réussit donc à transformer un journal destiné à ses soldats en un portevoix défendant son action et vantant ses mérites auprès du public français.

Les deux journaux de Bonaparte eurent une portée décuplée car ils devinrent également une source importante d'informations pour les autres périodiques français. Dans une France déchirée par les luttes de partis, la crise financière et les difficultés militaires contre l'Europe toujours coalisée, Bonaparte parvint à faire entendre sa voix. Le général ne se contenta pas de diffuser l'information par ses propres journaux. Il adressa aux autres titres périodiques français certains rapports et lettres qu'il envoyait au Directoire. Dans des termes contemporains, nous définirions cela comme des « communiqués de presse ». Bonaparte « complétait par la plume les conquêtes de son épée »¹⁵⁶ a écrit E. Ludwig. Ainsi, Bonaparte se présentait à l'opinion comme le général victorieux, le sauveur de la nation. Il vantait également les hauts-faits de son armée. Bonaparte organisa en outre la défense de son action, car il se voyait attaqué en France par les Clichyens qui disposaient de journaux influents, tandis que les journaux proche du Directoire ne le soutenaient pas franchement, sans toutefois le combattre.

Enfin, en plus de la presse, il est fort probable que Bonaparte utilisât aussi le butin de sa campagne pour soutenir l'édition de quelques pamphlets en France. Cette propagande a été très bien résumée par P. Gueniffey : « Si propagande il y eut, elle répondait aux attentes du

¹⁵⁶ Émile Ludwig, *Napoléon*, Paris, Payot, 1928, p. 60-61.

public [...], l'efficacité de cette dernière est généralement tributaire du consentement de ceux auxquels elle s'adresse »¹⁵⁷. Cette communication écrite fut complétée par une production iconographique le représentant, qui commença à circuler dès 1796 à Milan et à Paris.

¹⁵⁷ Patrice Gueniffey, *Bonaparte. 1769-1802*, Paris, Gallimard, 2013, p. 248-249.

Chapitre II

L'image. Premières représentations iconographiques de Bonaparte

« Mon intention est de tourner spécialement les arts vers des sujets qui tendraient à perpétuer le souvenir de ce qui s'est fait depuis quinze ans »

Napoléon (1805)¹

Les premières victoires de Bonaparte firent d'autant plus de bruit qu'elles étaient inattendues. À peine les Français avaient-ils vaincu les Piémontais, qu'ils tournèrent victorieusement leurs armes contre les Autrichiens. Bonaparte disposa alors d'une supériorité numérique sur ses ennemis et d'un fort avantage psychologique : les Français prirent conscience de la valeur de leur commandant et commencèrent à croire à une certaine invincibilité, tandis que les Autrichiens furent démoralisés. Bonaparte envisagea alors une manœuvre sur les arrières de l'ennemi destinée à s'assurer la Lombardie à moindres frais (sans se heurter aux défenses ennemies), tout en coupant les lignes de ravitaillement et la retraite de Beaulieu : c'était une manœuvre d'anéantissement². Celle-ci devait se concrétiser par la prise de Lodi avant que les Autrichiens n'eussent franchi l'Adda. Le 10 mai 1796, Lodi était prise, mais les impériaux avaient réussi à se replier. Néanmoins la manœuvre assura la Lombardie à la France. Au soir de sa victoire, Bonaparte aurait pris conscience de ses capacités militaires et de sa destinée politique.

Plus que la vision de Bonaparte et le succès militaire, Lodi fut surtout le moment de l'image : Bonaparte reçut de Faipoult une série d'estampes³ le mettant en scène. Il nous semble que la vision de Bonaparte, cette prise de conscience d'une destinée particulière, doit

¹ *Lettre de Napoléon à Daru*, intendant de la Liste civile, Pont-de-Briques, 18 thermidor an XIII [6 août 1805], *Correspondance générale*, n° 10517.

² Stéphane Béraud, *Bonaparte en Italie, la naissance d'un stratège 1796-1797*, Paris, Bernard Giovanangeli éditeur, 2008, p. 34-35.

³ Dans un souci stylistique, nous reprendrons dans cette étude l'usage du terme de « gravure » pour désigner à la fois la technique et l'œuvre finale (estampe).

être mise en rapport avec ces estampes. Bonaparte ne maîtrisait pas l'image véhiculée par celles-ci, puisqu'elles furent le fait d'imprimeurs (entreprises privées) qui voyaient un intérêt commercial à le représenter. Le jeune général, conscient et soucieux de son image, put-il contrôler ou au moins orienter les productions iconographiques le mettant en scène ? Alors, pourrait-on parler d'une première communication de Bonaparte avant même que ne parussent ses premiers journaux ? Quels furent la diffusion et le retentissement de ces premières images de Bonaparte auprès des publics tant français qu'italien lors de cette Première campagne d'Italie ? Nous étudierons les premières estampes représentant Bonaparte victorieux, avant de nous intéresser à la fascination et à l'émulation qu'il exerça sur les artistes.

I. Les premières estampes du vainqueur

Ces estampes, que nous pouvons qualifier « de Lodi », revêtirent une importance considérable dans la politique de mise en scène de Bonaparte : d'une part elles furent les premières, d'autre part, elles annonçaient la gravure de nombreuses autres. Le général de l'armée d'Italie vit alors ses exploits représentés et diffusés en France comme en Italie : ce furent les moments de Lodi et d'Arcole. Parallèlement, les premiers portraits du jeune général, plus ou moins fantaisistes, furent mis sous presse. Les dessinateurs utilisèrent enfin les allégories, conformément aux usages du siècle, pour figurer le jeune général triomphant et diffuser son portrait.

A. Les gravures « au soir » de Lodi

Un contexte de réception

« Je vous suis très obligé des gravures que vous m'avez envoyées, et qui feront le plus grand plaisir à l'armée. Je vous prie d'envoyer, de ma part, 25 Louis au jeune homme qui les a faites ; engagez-le à faire graver le passage étonnant du pont de Lodi »⁴, écrivit Bonaparte à Faipoult, l'ambassadeur français à Gênes, le 13 mai 1796.

Cette lettre était en quelque sorte la première commande artistique de Bonaparte, ou plutôt la première gratification accordée à un artiste pour l'avoir représenté. Sous l'Empire, ces gratifications devinrent nombreuses. Si la teneur de ces gravures est aujourd'hui inconnue, nous savons que Bonaparte les reçut au quartier général de Lodi entre le 11 et le 13 mai⁵. Nonobstant l'importance militaire minime de la victoire du pont de Lodi, celle-ci mettait un terme clair à une première phase de la campagne qui avait assuré l'hégémonie française sur la Lombardie, après que les Français eurent vaincu le Piémont et mis en retraite les Autrichiens. Le 11 mai, soit le lendemain de la victoire, une délégation milanaise conduite par Melzi d'Eril vint offrir à Bonaparte les clés de la ville : le général disposa alors de la reconnaissance de sa

⁴ *Lettre de Bonaparte à Faipoult, ministre de la République française à Gênes, Lodi, 24 floréal an IV [13 mai 1796], Correspondance générale, n°592.*

⁵ Nous pouvons déduire que Bonaparte reçut ces estampes entre le 11 et le 13 mai dans la mesure où le général cita ces estampes dans sa lettre du 13 mai à Faipoult et qu'il n'en fit aucune mention dans sa précédente lettre à l'ambassadeur, écrite deux jours auparavant. Voir *Correspondance générale*, n°590 et n°592.

victoire, mais aussi d'un premier pouvoir politique sur le Milanais. La réception de ces images célébrant l'armée et son général victorieux furent donc une sorte de point d'orgue de cette première phase de la campagne militaire. En outre, à plus grande échelle, ces estampes de Lodi pourraient être les premières d'une longue série d'images mettant en scène la conquête française de l'Italie de 1796 à 1799⁶.

Bonaparte saisit très vite l'importance que pouvaient revêtir ces gravures pour valoriser ses victoires et acquérir par elles une légitimité politique : ce fut la raison pour laquelle il commanda à ce même graveur « le passage étonnant du pont de Lodi ». En outre, à Sainte-Hélène, Napoléon aurait déclaré à la fois à Las Cases et à Montholon : « Ce n'est que le soir de Lodi que je me suis cru un homme supérieur et que m'est venue l'ambition d'exécuter les grandes choses qui jusque-là occupaient ma pensée comme un rêve fantastique... Alors naquit la première étincelle de la haute ambition »⁷. Cette ambition devait aussi se réaliser par sa mise en scène iconographique.

Les destinataires

Ces images étaient en effet des vecteurs de communication qui permettaient de convaincre. Les destinataires de ces estampes furent d'abord les soldats, comme Bonaparte l'avait lui-même écrit dans sa lettre à Faipoult, puisqu'elles représentaient très certainement un épisode militaire du début de la campagne. En mai 1796, la nomination du jeune général à la tête de l'armée d'Italie était encore assez fraîche, et, quoique ses premières victoires l'eussent déjà imposé à ses soldats, des estampes élogieuses traitant de Bonaparte ou de son armée ne pouvaient que renforcer l'autorité du général triomphant. D'autre part, cette célébration d'un épisode de la campagne honorait chacun des soldats, tous membres de cette armée victorieuse, dont les actions étaient désormais rendues publiques par l'image. C.-M. Bosséno et D. Richet insistent également sur la destination de ces gravures au public français, ce dernier décrivant la campagne d'Italie comme « une campagne publicitaire que la France

⁶ C.-M. Bosséno a identifié quatre phases de l'iconographie révolutionnaire : la première, de 1789 à 1792, d'une importance relativement modeste, évoquait les événements français et fut « balayée » par une deuxième phase de « déferlement d'images anti-françaises » de 1793 à 1796. La troisième phase, qui nous intéresse, fut donc celle de la conquête de 1796 à 1799, quant à la quatrième, qui se déroula en 1799 suite à l'invasion des coalisés, elle reprenait avec plus de vigueur la deuxième phase et était donc fortement marqué par des opinions anti-françaises et anti-républiques-sœurs. Voir C.-M. Bosséno, « La guerre des estampes. Circulation des images et des thèmes iconographiques dans l'Italie des années 1789-1799 », in *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, t. 102, n°2. 1990, p. 372.

⁷ Luigi Mascilli Migliorini, *Napoléon*, trad. J.-M. Gardair, Paris, Perrin, 2004 (2001), p. 96 et note 40, p. 502.

allait connaître pendant plus d'un an »⁸. Comme le pont de Lodi ouvrait à Bonaparte les portes de Milan, les estampes de sa campagne d'Italie lui ouvrirent celles du pouvoir une fois revenu en France. Toutefois, il ne faut pas non plus oublier le public italien : pour Bonaparte, ces gravures étaient l'occasion de montrer ses victoires militaires et ainsi d'imposer son pouvoir à plus long terme. En effet, si dans un premier temps le pouvoir de Bonaparte fut légitimé par le droit de guerre⁹, les images inscrivaient également le pouvoir dans le temps et, de cette façon, le légitimait encore. Les estampes étaient à la fois mémoire de l'événement, moyen d'information pour le public et élément de propagande.

Précisons aussi que le public italien n'était pas homogène, comme nous le verrons avec plus de détails dans le chapitre III. La société italienne était partagée, pour schématiser, entre trois partis. D'une part les patriotes et le parti pro-français qui tendaient à se confondre en un seul parti composé de plusieurs mouvances, d'autre part les ennemis de ce premier parti qui étaient en général favorables aux Autrichiens, enfin les indécis qui supportaient passivement les changements de régime. Les estampes produites lors de la campagne d'Italie présentaient des scènes de bataille, en insistant de plus en plus sur la figure de Bonaparte qui guidait son armée à la victoire, comme nous le verrons ci-dessous. Ces estampes pro-françaises étaient le plus souvent créées par des Français, en France ou en Italie, à destination du public de la métropole, pour l'informer. Elles s'adressaient aussi aux soldats - et l'on a vu que Bonaparte portait beaucoup d'intérêt à ce que l'armée d'Italie fût bien soutenue moralement - et ce soutien passait par la diffusion (gratuite) de publications de journaux ou d'estampes. Les gravures qui parvenaient en Italie étaient ainsi destinées aux soldats français, et certainement, à l'instar de ce que Bonaparte fit pour contrôler les journaux à Milan, elles devaient également s'adresser au public italien. Quant à la production italienne, elle se focalisa sur la défense autrichienne de Mantoue jusqu'à la chute de cette ville¹⁰. Cela s'expliquait par les destinataires de ces images de chaque côté des Alpes. En France, l'action de Bonaparte était soutenue par l'opinion et les bourgeois qui achetaient les estampes, tandis qu'en Italie, la frange la plus aisée de la population, apte à acheter ces estampes, était formée

⁸ Dans François Furet et Denis Richet, *La Révolution française*, Paris, Fayard, 1973, p. 378. Voir aussi Christian-Marc Bosséno, « *Je me vis dans l'histoire : Bonaparte de Lodi à Arcole, généalogie d'une image de légende* », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 313, *L'Italie du Triennio révolutionnaire 1796-1799*, 1998, p. 451.

⁹ Voir notamment, quoiqu'elle porte sur le XVII^e siècle, la thèse de Joël Cornette, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, éd. Payot et Rivages, 2000 (1993).

¹⁰ C.-M. Bosséno, « La guerre des estampes... », *op. cit.*, p. 384 et C.-M. Bosséno, Christophe Dhoyen, Michel Vovelle, *Immagini della libertà. L'Italia in rivoluzione 1789-1799*, Roma, Editori riuniti, 1988, p. 72-75. Voir notamment la gravure dédiée à Wurmser, intitulée « *Diffesa e liberazione dell'assedio francese di Mantova* », *Ibid.*, p. 73.

des nobles et du clergé, plutôt favorables à l'Autriche. En revanche, lorsque le parti patriote et pro-français s'éveilla et que la conquête de Bonaparte fut plus assurée, à la fois par les victoires militaires et la reddition de Mantoue le 2 février 1797, on assista à une forte production d'estampes dites « révolutionnaires », mettant en scène des fêtes populaires, faisant des caricatures ou présentant Bonaparte sous forme allégorique, notamment en libérateur de l'Italie¹¹.

S'il est difficile à l'historien de saisir exactement la diffusion ou l'importance que prit telle estampe dans l'esprit public, l'on peut néanmoins se faire une bonne idée générale du rôle des estampes à l'époque révolutionnaire et particulièrement de celles qui mirent en scène Bonaparte et son armée d'Italie. Avec l'arrivée des Français, la production de gravures d'actualité et d'estampes politiques augmenta très fortement en Italie¹², à l'instar de ce que connut la production de ces estampes et de la presse dans la France révolutionnaire. « Élément indispensable à la culture de l'honnête homme »¹³, les estampes étaient principalement produites en Italie dans deux centres : Venise et Milan¹⁴. Le marché, car la gravure étant avant tout une affaire commerciale, touchait un public bourgeois intéressé par l'actualité, qui pouvait se fournir auprès d'un magasin spécialisé. Elles étaient aussi diffusées dans les campagnes par le colportage. Le coût des estampes dépendait bien sûr de leur qualité et de leur auteur, mais, en prenant l'exemple des caricatures révolutionnaires étudiées par A. de Baeque, l'on peut tout de même se faire une idée : à Paris, une caricature était vendue 10 à 15 sous, quand le salaire journalier des petits artisans parisiens était de 20 à 50 sous, le pain de 1 à 3 sous la livre et les pamphlets de 2 à 10 sous¹⁵. Cependant les estampes touchaient un public bien plus étendu que les seuls acheteurs : comme elles étaient affichées à l'extérieur des boutiques, elles étaient visibles par tous les passants¹⁶. Un représentant français de passage à Venise en 1796 écrivait ainsi à Paris : « J'ai la douleur de voir chaque jour l'extérieur des boutiques des marchands d'estampes tapissé de tableaux représentant des troupes françaises fuyant devant leur ennemi et mille autres estampes de cette espèce, toutes injurieuses à la nation française »¹⁷. Les estampes s'adressaient donc à un public très large, bien plus étendu que celui de leurs seuls acheteurs, d'autant plus qu'elles permettaient de

¹¹ *Ibid.*, voir aussi la troisième partie de ce chapitre.

¹² C.-M. Bosséno, *Les signes extérieurs, diffusion, réception et image de la culture révolutionnaire française dans l'Italie du Triennio*, thèse de doctorat inédite sous la direction de Michel Vovelle, 2 vol., Université de Paris, 1995, p. 17.

¹³ *Ibid.*, p. 91.

¹⁴ C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, *Immagini della libertà...*, *op. cit.*, p. 23.

¹⁵ Antoine de Baeque, *La caricature révolutionnaire*, Paris, Presses du CNRS, 1988, p. 23-27.

¹⁶ C.-M. Bosséno, « La guerre des estampes... », *op. cit.*, p. 376.

¹⁷ Cité par Guy Dumas, *La fin de la République de Venise, aspects et reflets littéraires*, Paris, PUF, 1964, p. 172.

dépasser l'illettrisme d'une grande partie de la société. Les fortes disparités entre les espaces italiens (disparités entre les villes et les campagnes, mais aussi d'une ville à l'autre) rendent difficile l'appréhension du taux d'alphabétisation, comme le souligne M. P. Donato¹⁸. À Milan le taux d'alphabétisation était d'environ 59% en moyenne : 70% chez les hommes et 48% chez les femmes. En revanche, ces taux étaient moins élevés dans les autres villes du royaume : ils atteignaient à Modène 45% chez les hommes et 25% chez les femmes. En faisant une moyenne départementale, le Panaro (Modène), le taux de signature tombait à moins de 20% pour les hommes et 5% pour les femmes. L'estampe était donc d'autant plus importante pour relayer un message, puisqu'elle bénéficiait d'une « audience de masse »¹⁹ qui « formait l'opinion publique »²⁰.

L'auteur des « gravures de Lodi »

Un dernier point sur ces gravures de Lodi : qui était ce « jeune homme qui les a faites » évoqué par Bonaparte ? Plusieurs auteurs comme Félix Bouvier, ou plus récemment Philip Dwyer, suggèrent que l'auteur fut Gros, de l'entourage de Faipoult²¹. Gros, alors âgé de 25 ans, fréquentait à Paris l'atelier de David et poursuivait à Gênes sa formation en peignant notamment des portraits. Faipoult le présenta à Joséphine lorsque cette dernière visita la capitale ligurienne en décembre 1796. Celle-ci lui obtint non seulement des séances de pose avec son mari, mais aussi d'être logé au palais Serbelloni, lieu de résidence de Bonaparte à Milan. Ensuite, lorsque Bonaparte partit de Milan, Gros put suivre l'armée. Cela fit écrire à Delestre, le biographe de Gros, que « Joséphine était comme un ange tutélaire »²² pour le jeune peintre. Cette protection marqua pour Gros le début d'une belle carrière qui se poursuivit même sous la Restauration. Revenons à l'estampe. Bonaparte, ce 13 mai 1796, gratifia son auteur de 25 livres, ce qui était une très belle somme. Faut-il y voir une avance pour la réalisation de la gravure célébrant le passage du pont de Lodi²³ ? Plus certainement Bonaparte investissait ainsi dans sa communication. Il ne pouvait pas contrôler les productions des artistes, en

¹⁸ Maria Pia Donato « Alfabetismo », in Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 477, 2013, p. 216-217.

¹⁹ Wayne Hanley, *The Genesis of Napoleonic Propaganda, 1769-1799*, New-York, Columbia University Press, e-book, 2003, chapitre 4, p. 16.

²⁰ Philip Dwyer, *Napoleon. The path to power. 1796-1799*, London, Bloomsbury, 2007, p. 216.

²¹ Félix Bouvier, *Bonaparte en Italie, 1796*, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1899, note 2, p. 531 et P. Dwyer, *Napoleon...*, op. cit., p. 216.

²² Jean-Baptiste Delestre, Gros et ses ouvrages ; ou mémoires historiques sur la vie et les tableaux de ce célèbre artiste, Paris, J. Renouard, 1867, p. 35.

²³ F. Bouvier, op. cit., p. 531.

revanche, il pouvait gratifier leur travail par de l'argent : cela revenait à appliquer une sorte de mécénat. Un artiste ne travaillait pas contre son mécène : s'il ne dépendait pas de lui, il lui était au moins reconnaissant et se montrait alors plus enclin à le célébrer.

B. De l'armée au héros. Les estampes de Lodi à Arcole.

Ainsi, Bonaparte comprit l'importance de l'image dès la réception des premières gravures représentant sa campagne. Même sans encouragements de sa part envers les faiseurs de gravures, il fut de plus en plus représenté. Le contexte et les faits militaires s'y prêtaient ; la France et l'Italie découvrirent par les estampes le général en chef de l'armée d'Italie, aux ponts de Lodi puis d'Arcole²⁴.

Lodi : l'image d'un fait d'armes

Le passage du pont de Lodi et la rapidité de la première phase de la campagne d'Italie stupéfièrent les Italiens comme les Français. Il y eut certainement de la part du public une grande curiosité, peut-être une incrédulité face à ces événements et cela se traduisit par la production d'estampes. Ainsi, le passage du pont de Lodi inspira 15 gravures différentes durant le *Venntenio francese*²⁵, qui furent diffusées à très large échelle. Stendhal - bien que ces déclarations doivent toujours être prises avec précaution - écrivit que :

En moins d'un mois le passage du pont de Lodi fut aussi célèbre en Allemagne ou en Angleterre. Une grossière estampe qui représente ce pont célèbre, avec des personnages plus grands que le pont, se trouve encore aujourd'hui dans les *gast-haus* des petites villes les plus reculées du nord de l'Allemagne.²⁶

De fait, cette image fut diffusée bien après la campagne d'Italie comme en témoignait Michelet : « dans mon enfance, et jusqu'en 1814, j'ai vu le long des boulevards et des quais, toujours le pont de Lodi. Et sur ce pont, un drapeau à la main, Bonaparte, qui n'y était pas »²⁷.

²⁴ Il n'est pas aisé de retrouver les « premières » estampes ou du moins de les présenter par ordre chronologique : elles n'étaient pas datées pour la plupart. Les diverses études sur le sujet permettent de définir au moins la période (ici *Triennio* 1796-1799) et parfois une année de réalisation approximative, notée « c. » pour *circa*.

²⁵ P. Dwyer, *Napoleon...*, *op. cit.*, note 84, p. 551.

²⁶ Stendhal, *Napoléon*, Paris, éd. Gasnier, 1946, p. 107.

²⁷ Jules Michelet, *Histoire du XIXe siècle, Œuvres complètes*, t. XXI (1872-1874), Paris, Flammarion, 1982,

En effet, Bonaparte ne traversa pas le pont de Lodi en emmenant ses hommes, le drapeau tricolore à la main : cela se produisit quelques mois plus tard, en novembre, sur le pont d'Arcole ; encore qu'il s'arrêtât au milieu. Cependant, dès 1796, certaines gravures figuraient Bonaparte sur le pont, comme celle présentée en Planche 5 : Bonaparte était dessiné en tête de la colonne sur un cheval blanc. Ces premières estampes annonçaient l'explosion de productions similaires sous l'Empire. Comment comprendre alors cette diffusion d'estampes mettant en scène Bonaparte à Lodi et les propos de Stendhal, révélateurs de la forte diffusion du passage héroïque du général et de ses armées ? Elle résulta en fait d'une double influence de Bonaparte la première fut consécutive à la victoire du pont de Lodi et la seconde prit forme après la victoire d'Arcole.

Le passage du pont de Lodi fut un événement plus important moralement que militairement : les Français n'accrochèrent que l'arrière-garde des Autrichiens qui avaient eu le temps de retraiter. L'importance psychologique de cette traversée victorieuse eut un retentissement européen, à en croire Clausewitz : « ce combat a bouleversé l'Europe, faisant naître ici la joie et le bonheur, là la honte et la terreur, ailleurs enfin la circonspection et la crainte »²⁸. Le lecteur devinera derrière les termes « ici », la France, « là » : l'Autriche et « ailleurs » : la Prusse. Clausewitz insistait ensuite sur l'importance du moral dans la pensée stratégique. D'une part, le moral des Autrichiens fut encore diminué par cette victoire improbable, d'autre part, le public français apprécia que ses armées renouassent avec la victoire et ce, par un exploit, tandis que les Italiens durent être stupéfaits²⁹. Bonaparte fit ainsi parler de lui, d'autant qu'il vantait lui-même le caractère extraordinaire de l'événement, le qualifiant de « passage étonnant du pont de Lodi »³⁰, dans sa lettre à Faipoult.

D'après ce message à l'ambassadeur, le général en chef commanda donc des estampes représentant ce fait militaire. Sans le nommer, cette commande était destinée au graveur qui avait déjà illustré les premiers moments de la campagne. Il est possible que celui-ci plaça Bonaparte à la tête de ses hommes sur le pont, ce qui tendrait à expliquer à la fois la présence de Bonaparte dans les estampes de l'époque (phénomène de copies entre graveurs) et dans

p. 250.

²⁸ Carl von Clausewitz, *La Campagne de 1796 en Italie*, trad. J. Colin, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin, 1899, p. 96.

²⁹ Notons aussi que le passage du pont de Lodi a donné lieu, suite au développement de la légende, à quelques controverses nées des images et du récit que Napoléon en fit à Sainte-Hélène. On pourra consulter la mise au point de F. Bouvier, *op. cit.*, p. 516-529 et 642-646, ou plus récent l'ouvrage de S. Béraud, *op. cit.*, p. 38.

³⁰ *Lettre de Bonaparte à Faipoult, ministre de la République française à Gênes, Lodi, 24 floréal an IV [13 mai 1796], Correspondance générale, n°592.*

celles qui furent postérieures. Trois hypothèses pourraient alors expliquer la présence de Bonaparte à la tête de ses hommes sur le pont. Ces propositions, loin de s'exclure, amènent à des conclusions similaires. Soit l'ignorance des situations exactes du passage du pont par les Français entraîna le graveur à figurer Bonaparte, en tant que général en chef à la tête de ses troupes. Soit le graveur figura Bonaparte sur le pont de Lodi pour le remercier des 25 livres qu'il venait de recevoir, c'est l'explication de Michelet³¹. Soit enfin, et cela nous paraît la meilleure interprétation, le graveur voulut montrer de manière métaphorique le commandement en chef de Bonaparte, en le figurant ainsi à la tête de ses hommes sur le pont de Lodi. Ceci permit alors aux gravures de faible facture de représenter le personnage principal - Bonaparte - plus grand que le pont lui-même, la traversée étant un prétexte à la mise en scène du général. Encore une fois ces trois hypothèses ne s'excluent pas mutuellement. Du reste, Bonaparte n'était pas totalement étranger à la formation de « cette colonne de héros républicains » si l'on suit le récit qu'en donna Saliceti au Directoire, repris par le *Moniteur universel* et, en italien, dans le premier numéro du *Giornale della Società degli amici della Libertà e dell'Uguaglianza* :

Il [Bonaparte] parcourut les rangs ; sa présence enthousiasma le soldat ; il fut accueilli aux cris mille fois répétés de *Vive la République* ! Il fit battre la charge, et la troupe, avec la rapidité de l'éclair s'élança sur le pont³².

Pour clore le sujet de cette première influence de Bonaparte sur les représentations de sa campagne, notons que dans ce contexte de bouleversements en Italie du Nord, de victoires de l'armée d'Italie et de diffusion relativement lente et partielle de l'information, la représentation métaphorique de Bonaparte fut un élément très important, surtout dans un moment de « floraison des estampes » et dans la mesure où les gravures d'actualité s'influençaient réciproquement. Néanmoins, dans les premières estampes du passage de l'Adda (jusqu'à l'hiver 1796), Bonaparte ne fut pas systématiquement représenté sur le pont de Lodi : P. Dwyer note que « les représentations de Lodi étaient plus égalitaires : Bonaparte n'était pas généralement la figure centrale ou il n'était pas immédiatement reconnaissable »³³. La rupture se créa avec le pont d'Arcole.

³¹ J. Michelet, *op. cit.*, p. 250.

³² *Moniteur universel*, 1^{er} prairial VI [20 mai 1796] et *Giornale della Società degli amici della Libertà e dell'Uguaglianza*, n° 1, 23 mai 1796.

³³ P. Dwyer, *Napoleon...*, *op. cit.*, p. 249.

Arcole : le moment de la gloire

La seconde influence de Bonaparte sur les représentations gravées prit forme après Arcole. L'enjeu d'Arcole était d'une plus grande importance, d'autant que les armées de la République étaient en mauvaise posture. Moreau ayant reflué en deçà du Rhin, l'Autriche avait pu jeter de nouvelles forces sur le front italien. Bonaparte, en infériorité numérique (40 000 français contre 70 000 Autrichiens) devait poursuivre le siège de Mantoue et contenir une offensive provenant du Frioul et une autre du Tyrol. Bonaparte organisa son armée pour que les mêmes soldats pussent passer le plus rapidement possible d'un front à l'autre : une manœuvre en position centrale, qu'il doubla d'une offensive sur les arrières³⁴. Bonaparte tenta de couper les lignes de communication autrichiennes, comme il voulait le faire à Lodi, mais en arrivant devant le pont d'Arcole, bien défendu par des canons chargés à la mitraille, les Français refusèrent de traverser. Plusieurs généraux tentèrent d'impulser un mouvement aux troupes, dont Augereau qui se saisit d'un drapeau et alla de l'avant. Il échoua à son tour. Bonaparte harangua ses troupes, fit de même qu'Augereau et fut quant à lui suivi. Cependant, arrivé au milieu du pont, son aide-de-camp Muiron s'écroula en opposant son corps à la balle qu'un Autrichien avait destinée à Bonaparte. Alors les Français rompirent de nouveau le combat et dans la bousculade provoquée par le reflux, Bonaparte tomba dans le marais sous le pont. Il ne fut sauvé que par un retour offensif de son infanterie. Néanmoins, l'offensive était brisée et le pont ne put être franchi ; la victoire ne fut acquise qu'après deux jours de combats et par une manœuvre contournant le pont d'Arcole. La légende retint une version bien différente.

Tout d'abord, Bonaparte évoqua les similarités entre Lodi et Arcole dans son long compte-rendu au Directoire : « je leur [aux soldats] demandai s'ils étaient encore les vainqueurs de Lodi ; ma présence produisit sur les troupes un mouvement qui me décida encore à tenter le passage »³⁵. Cette lettre sous-entendait seulement que le pont fut pris et évoquait les tentatives des autres généraux de l'armée d'Italie et d'Augereau. Cependant, le récit se transforma rapidement : Lemarois, aide-de-camp de Bonaparte et dépêché par lui, fut reçu par le Directoire le 17 nivôse an V (6 janvier 1797). Il ne mentionna pas Augereau et donna une version dans laquelle Bonaparte traversa le pont et vainquit les Autrichiens³⁶. Cette

³⁴ Pour plus de détails, que nous ne pouvons pas aborder ici, voir S. Béraud, *op. cit.*, p. 62-70 et Alain Pigéard, « Arcole. Un pont vers la légende », in *Napoléon Ier magazine*, HS n°10, 2008.

³⁵ Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif, de Vérone, le 29 brumaire an V [19 novembre 1796], *Correspondance générale*, n°1062.

³⁶ C.-M. Bosséno, « Je me vis dans l'histoire... », *op. cit.*, p. 461.

version fut reprise par le *Moniteur* et eut donc un grand écho : elle devint la version officielle, publiée le 2 janvier 1797 dans ce journal. Les récits se succédèrent, incluant parfois Augereau, mais faisant toujours passer le pont par l'armée menée par Bonaparte. Deux versions furent publiées au *Moniteur* : celle de Debry exposée devant les Cinq-cents le 27 janvier 1797, puis celle de Dumas relatée au conseil des Anciens le 18 février. Ainsi, les opinions publiques française et italienne reçurent un récit modelé par Bonaparte du passage du pont d'Arcole. L'importance de la traversée de ce pont, qui aurait mis les Autrichiens en déroute, et le caractère presque incroyable de ce fait militaire qui avait déjà un précédent à Lodi, incitèrent les graveurs à représenter l'événement. Peut-être Bonaparte les encouragea-t-il aussi, nous n'avons aucun élément pour le prouver.

Dans les estampes, Arcole marqua le moment auquel commença « le mythe de Bonaparte comme héros invincible »³⁷. Bosséno, Dhoyen et Vovelle y ont vu également le début de « l'exaltation de l'héroïsme individuel »³⁸. Effectivement, les graveurs choisirent de représenter le moment où Bonaparte, figuré soit à cheval soit à pied, drapeau en main, s'élança sur le pont suivi de ses hommes. Quelques³⁹ gravures présentèrent Augereau au côté de Bonaparte (cf. Planche 6). Cependant, la majorité des estampes représenta un seul général que ce fut Augereau ou Bonaparte, le drapeau à la main, haranguant ses hommes pour les inciter à passer le pont (cf. Planche 7). L'on pourra remarquer une différence de focus : dans la première estampe (Planche 6), l'accent se portait sur la traversée du pont des soldats emmenés par les généraux (déjà au centre de la composition), tandis que l'artillerie autrichienne était en action. En revanche, la seconde (Planche 7) montrait uniquement l'un des deux généraux, seul sur le pont, le drapeau en main, avec des soldats qui apparaissaient au second plan. Il s'agit bien de cette « exaltation de l'héroïsme individuel », dans laquelle Augereau et Bonaparte tentèrent chacun de capter toute la gloire à leur profit. L'image de Bonaparte ne s'imposa pas tout de suite, mais sur la durée : non seulement il était le général en chef, donc initiateur des actions de ses subordonnés et à la source de toutes les grandes actions de l'armée d'Italie, mais surtout, il avait préparé l'opinion à le recevoir comme le vainqueur du pont d'Arcole par ses récits repris dans la presse et notamment par *Le Moniteur*. Comme ces relations ne mettaient que peu - sinon pas - en valeur Augereau, les estampes qui l'auraient figurées, furent en quelque sorte disqualifiées. Elles l'auraient même fait passer

³⁷ P. Dwyer, *Napoleon...*, *op. cit.*, p. 250.

³⁸ C.-M. Bosséno, « La guerre des estampes... », *op. cit.*, p. 384 et C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, *Immagini della libertà...*, *op. cit.*, p. 68.

³⁹ Les premières selon P. Dwyer, *Napoleon...*, *op. cit.*, p. 250. Néanmoins, la gravure présentée en Planche 6 montrant Bonaparte et Augereau daterait de 1798, selon la notice de la BNF.

pour un imposteur, dans la mesure où l'opinion savait déjà que sur ce pont était Bonaparte. Enfin, comme nous le verrons dans la deuxième partie de ce chapitre, Bonaparte compléta également son récit directement par la peinture en plus de la désormais « version officielle » qu'avait relayée *Le Moniteur*.

Les passages des ponts de Lodi et d'Arcole s'influencèrent l'un l'autre, dans leurs formes gravées, car Bonaparte avait mis en valeur la ressemblance de ces faits d'armes pour créer une confusion et valoriser son action. Arcole devint la brillante réédition de l'exploit de Lodi par le même général qui avait déjà commencé à se faire connaître du public français. D'autant que le contexte était très favorable à Bonaparte : les armées de Moreau et de Jourdan ayant été défaites en Allemagne, il était le seul à pouvoir ceindre son front de laurier. Les graveurs firent de nombreuses estampes représentant sa personne :

[Les] portraits de Bonaparte et allégories le mettant en scène, des deux côtés des Alpes, se multiplient à un rythme soutenu, dans tous les registres et sur tous les supports, de la gravure « populaire » sur bois à la sculpture académique.⁴⁰

L'« inflation » des images montrant Bonaparte se ressentit en 1797-1798, puis de nouveau et de manière plus forte, après Brumaire.

Arcole fut un tournant pour Bonaparte : on le célébra en triomphateur. En était-il conscient lorsqu'il écrivit à Joséphine au lendemain de sa victoire d'Arcole : « je renais : la mort n'est plus devant mes yeux, et la gloire et l'honneur sont encore dans mon cœur »⁴¹ ?

C. Une première galerie de portraits

L'intérêt du public

Les exploits de l'armée commandée par Bonaparte et la vitesse avec laquelle celle-ci progressa en Italie stupéfièrent ses contemporains. Des deux côtés des Alpes se forma alors une demande de représentations visuelles : pour les éditeurs d'estampes, c'était un marché. Afin de le satisfaire, les graveurs illustrèrent les faits d'armes, comme nous l'avons vu plus

⁴⁰ C.-M. Bosséno, « Je me vis dans l'histoire... », *op. cit.*, p. 462.

⁴¹ *Lettre de Bonaparte à Joséphine*, Vérone, 29 brumaire an V [19 novembre 1796], *Correspondance générale*, n°1065.

haut, puis mirent en image Bonaparte, les débouchés de ces estampes augmentant au fur et à mesure des succès de l'armée d'Italie. Ces gravures étaient des manifestations « spontanées », dans le sens où elles ne furent pas l'objet d'une commande de la part du général, mais répondaient à un « besoin » du public : cela témoignait de la popularité de Bonaparte comme le note W. Hanley⁴². Suivant l'inflation de la production imprimée du *Triennio*, les éditeurs proposèrent dès 1796 des portraits des généraux de l'armée d'Italie et surtout celui du général en chef, dans leurs catalogues⁴³. A. Bertarelli a dénombré 37 portraits de Bonaparte gravés en Italie ou ailleurs d'après un original italien, entre 1796 et 1798⁴⁴. Les images du général se diffusèrent même dans l'Europe entière : P. Dwyer a recensé 92 gravures en France, Italie, Allemagne, Autriche, Angleterre, Espagne et Suisse entre 1796 et 1799⁴⁵. Comme il n'y avait aucune iconographie existante, les artistes durent imaginer Bonaparte pour satisfaire le marché, ce qui donna des portraits plus ou moins fantaisistes dans les premiers temps, jusqu'en 1798, lorsque s'imposa un type d'après les dessins d'Appiani, de Gros ou de Bacler d'Albe. Les artistes imaginèrent donc Bonaparte, mais ils firent plus que « représenter un militaire quelconque [...] affublé du nom de “Buonaparte” »⁴⁶ : ils purent lui prêter des traits caractéristiques. Ainsi, lorsqu'il fut présenté par Faipoult à Joséphine, Gros apporta quelques-uns de ses travaux dont le portrait « d'un homme seul, d'une physionomie sérieuse et pâle comme j'entendais dire qu'était à peu près Bonaparte »⁴⁷. Aussi, ces premiers portraits de Bonaparte nous éclairent sur la façon dont celui-ci fut immédiatement perçu en Italie - comme du reste en France -, à la fois par son caractère, mais également par les formes de représentation que les artistes donnèrent de lui, empruntant aux différents registres à leur disposition.

⁴² W. Hanley, *The Genesis...*, *op. cit.*, chapitre 4, p. 16.

⁴³ C.-M. Bosséno, *Les signes extérieurs...*, *op. cit.*, p. 92.

⁴⁴ Il en compte 9 en 1796, 6 en 1797, et 28 entre 1796 et 1798, quoique la datation de certaines pièces soit contestable. Achille Bertarelli, *Iconografia napoleonica 1796-1799, Ritratti di Bonaparte incisi in Italia ed all'estero da origini italiani*, Milan, Tipografia U. Allegretti, 1903.

⁴⁵ P. Dwyer, *Napoleon...*, *op. cit.*, p. 258.

⁴⁶ Annie Jourdan, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998, p. 152.

⁴⁷ *Lettre de Gros à sa mère*, Milan, 16 frimaire an V [6 décembre 1796], cité par David O'Brien, *Antoine-Jean Gros, peintre de Napoléon*, trad. Jeanne Bouniort, Paris, Gallimard, 2006, p. 32. J.-B. Delestre a donné quant à lui une version assez proche de cette lettre dans laquelle le peintre écrivait avoir apporté le portrait « d'un homme d'une physionomie sévère, et fait comme j'entendais dire qu'était à peu près Bonaparte », in *Gros et ses ouvrages...*, *op. cit.*, p. 33.

Des portraits fantaisistes...

Les portraits fantaisistes de Bonaparte furent majoritairement gravés entre 1796 et 1798. La plupart présentaient le buste du général, orienté de profil. Certains artistes - une minorité - avaient déjà dû voir Bonaparte, eu égard à la ressemblance plus ou moins forte avec le sujet, comme ce dût être de le cas de Giovanni Boggi. En effet, ce graveur de Crémone s'implanta à Milan aux environs de 1796, fréquenta l'école des Évangélistes, s'intéressa particulièrement aux portraits, précéda puis côtoya Giuseppe Longhi⁴⁸. Son estampe (Planche 9), dont un exemplaire est conservé à la Raccolta Bertarelli, fut de nombreuses fois copiée par des anonymes (à moins que Boggi fut lui-même le copieur d'un autre modèle). Ces nombreuses copies témoignaient de la justesse du portrait. Selon la notice de la RB, qui donne 1796 pour date de gravure, l'on pourrait conclure qu'il s'agit là d'une des premières - sinon la première - gravures ressemblantes de Bonaparte. Néanmoins, Bertarelli la date de 1797⁴⁹. Dans un style sans aucune fioriture, Boggi présentait Bonaparte en habit de général révolutionnaire. Il était en buste orienté de trois-quarts face et ses traits ressemblaient fortement aux représentations données par Gros ou Appiani l'année suivante. L'estampe reprenait la formule de César « *Veni, Vedi, Vici* » et titrait « Bonaparte » dans son orthographe française, contrairement à la majorité des autres estampes qui reprenaient sa version italienne. L'on peut en conclure d'une part que Boggi vit Bonaparte, d'autre part qu'il est fort probable que le général ou son entourage lui prodigua des conseils pour le mettre en scène. Une autre estampe, relativement proche de l'exemplaire de Boggi et assez fidèle à l'aspect de Bonaparte, mérite d'être citée ici : il s'agit du *Cittadino Bonaparte* de Paolo Bernardi⁵⁰ (Planche 8). Comme dans l'exemplaire de Boggi, le nom de Bonaparte était écrit en Français. Le général se présentait aussi de trois-quarts, avec un habit de général révolutionnaire et des traits assez similaires à ce que fit Boggi. L'estampe se révélait de meilleure facture, puisque Bonaparte figurait dans un ovale avec un rideau en arrière-plan pour donner de la profondeur à l'image, tandis que le cadre du portrait était couronné de lauriers et d'un faisceau d'armes,

⁴⁸ A. Bertarelli, *Iconografia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 45. Boggi est en revanche ignoré par Emmanuel Benézit dans les 10 volumes de son *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, 10 volumes, Paris, Librairie Gründ, 3^e édition révisée et complétée, 1976 (1911-1923), t. 2, p. 116 : il réduit en effet son travail à la période 1804-1810. On retrouve, outre l'ouvrage de A. Bertarelli, des bribes de biographie de ce graveur peu connu dans Aurélie Gendrat, *Le paysage, « fenêtre ouverte » sur le roman : Le cas de l'Italie romantique*, Paris, PU Paris-Sorbonne, 2007, p. 144-145 ; Francesco Longhena, *Notizie biografiche di Giuseppe Longhi*, Milan, imp. Regia stamperia, 1831, p. 13.

⁴⁹ A. Bertarelli, *Iconografia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 45.

⁵⁰ Giuseppina Benassati et Lauro Rossi, *a cura di, L'Italia nella Rivoluzione, 1789-1799*, catalogue d'exposition (Roma, Biblioteca Nazionale Centrale, 6 mars-7 avril 1990), Casalecchio di Reno, Grafis, 1990, p. 220 et 374-375.

d'une trompe (semblable à celle de la Renommée), d'un caducée et était entouré de trophées militaires : tambours, drapeaux, sabres, ainsi que d'armes antiques : casque et bouclier. Enfin, un sonnet à la gloire de Bonaparte, commençant par « voici le héros » accompagnait l'estampe. Quant aux autres gravures de la même période, 1796-1797, que nous avons pu consulter à la Bertarelli ou à la BNF, elles étaient beaucoup plus fantaisistes.

Ainsi, il est peu probable que Le Clerc (Planche 10), l'anonyme français (Planche 11) ou l'anonyme vénitien (Planche 12) virent Bonaparte avant de le dessiner. Ces trois artistes firent un portrait de trois-quarts face assez naïf pour le premier ; de profil et de facture plus sérieuse pour le deuxième et le troisième. Peu de points communs entre les trois estampes, sinon le costume de militaire⁵¹ et le nom dans sa version corse (ou italienne). D'ailleurs sans ce nom « Buonaparte » inscrit sous le portrait, impossible d'identifier qui était le général représenté dans cette gravure. Il en allait de même pour d'autres estampes présentant Bonaparte sous un jour bien plus défavorable, comme cet anonyme qui dessina un Bonaparte de profil, aux traits disgracieux et vraisemblablement vieillis (Planche 13). Le général, au menton proéminent, arborait un habit de général révolutionnaire qui se mêlait avec un catogan et un foulard qui pourraient rappeler son origine aristocrate. L'auteur connaissait-il l'appartenance de Bonaparte à la noblesse ? Cela reste peu probable, puisque Bonaparte défendait des idées jacobines, et que les monarchistes comme les jacobins diffusaient cette image du général en chef. Donc soit le dessinateur concevait les généraux comme des aristocrates, soit encore, il avait le portrait d'un noble déjà prêt, auquel il ajouta un costume militaire révolutionnaire et le nom en-dessous.

Cette disgrâce des traits de Bonaparte devint laideur dans une autre gravure anonyme (Planche 14), qui tient sans doute plus de la caricature que du portrait. La légende de cette dernière estampe est très intéressante : rédigée à la fois en mauvais italien et en allemand, elle laisse penser que cette gravure fut commanditée par les Autrichiens qui tentèrent ainsi de combattre par l'image Bonaparte en l'assimilant à la Révolution dont les insignes (faisceau et bonnet phrygien) ornaient le portrait. Il s'agit de la seule estampe de ce type que nous ayons retrouvé.

Revenons un instant sur les ornements autour de l'ovale dans lequel était dessiné le portrait. Si certaines estampes présentèrent simplement le buste du général accompagné de

⁵¹ Costume à propos duquel A. Bertarelli souligne le caractère imaginaire et que l'on retrouve dans une gravure italienne de Marcelli et Giobeliti ; ce qui ne contredit point la fantaisie du portrait. A. Bertarelli, *Iconografia napoleonica...*, op. cit., p. 50-51.

son nom (Planche 9, Planche 10 et Planche 11), d'autres montraient ce portrait orné de différents symboles, comme nous l'avons vu avec la Planche 8 de Bernardi. Aussi, dans la Planche 12, le buste de Bonaparte était entouré à gauche de palmes, symboles de la victoire, et à droite, vraisemblablement de lauriers, autres symboles de victoire ainsi que d'éternité. Quant à l'estampe présentée en Planche 13, le laurier s'y associait au chêne, symbole de force et de majesté, pour orner le portrait fantaisiste du général.

La mise en scène de Bonaparte ne se limita pas aux portraits en buste : les estampes le représentèrent aussi avec les attributs de son commandement, empruntant alors, comme pour les portraits en buste, à la tradition de représentation d'Ancien Régime.

La mise en scène du commandement

Si les traits de Bonaparte étaient plus ou moins reconnaissables, sa mise en scène ne laissait pas de doute sur ses fonctions de général en chef. Les ponts d'Arcole et de Lodi furent un prétexte pour représenter, conformément à ce qu'il désirait, Bonaparte à la tête de ses troupes. Néanmoins, la présentation du général au public par l'estampe ne reposait pas sur ses seuls faits d'armes : les estampes le figurèrent aussi éloigné du combat, à pied ou à cheval.

Dès 1796, Le Dru dessina Bonaparte en pied⁵², le visage un peu vieilli, quoique assez ressemblant au portrait que donna Gros de Bonaparte à Arcole. À son uniforme de général du Directoire, l'artiste avait ajouté un sabre de cavalerie côté gauche et présentait Bonaparte calme, la plume à la main, vraisemblablement en train d'écrire ses ordres ou son compte-rendu, tandis qu'à l'arrière-plan se déroulait un combat sur un pont. Le général était en quelque sorte extrait de la bataille, qui passait au second plan. Quelques mois plus tard, en 1797, A. Fragonard donna une version presque similaire de Bonaparte (Planche 15). L'uniforme et le sabre étaient semblables et le visage presque identique à ce que nous montre l'estampe de Coqueret. Quant à la bataille au second plan, elle avait disparu. L'attitude de Bonaparte était remarquable : il n'avait plus la plume en main, mais regardait, assuré, loin à sa droite en montrant de son index cette même direction. On reconnaît parfaitement le « portrait du héros », qui rappelait les formes d'Ancien Régime peintes par Le Brun notamment, que rappelle A. Jourdan :

⁵² *Buonaparte*, gravé par Pierre-Charles Coqueret, d'après le dessin de Hilaire Le Dru, 1796, RB, Milan, disponible aussi sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b69534684.r=buonaparte+le+dru.langFR>

C'est sans doute à cette tradition que font appel les artistes, quand ils figurent Bonaparte en acteur principal, qui entraîne, harangue ou commande. À pied ou à cheval, le Héros domine. Son regard se fixe sur les soldats pour les encourager au combat [...] visionnaire, il a perçu les dangers avant les autres et conçu des stratégies en conséquence.⁵³

Les meilleures mises en scène de ce commandement furent les portraits équestres, plus nombreux que les portraits à pied de Bonaparte, dans les collections que nous avons consultées.

En effet, le portrait équestre, valorisant par excellence, était depuis la Renaissance dévolu à l'homme de pouvoir, au commandant militaire, sinon au prince. Ce type de portrait remontait d'ailleurs à l'antiquité, le plus ancien que nous connaissons étant celui de Marc-Aurèle (II^{ème} siècle). Quoi de plus naturel alors, que de représenter ainsi Bonaparte en Italie ? Dès 1796, un graveur italien figura donc le profil de Bonaparte en uniforme, monté sur un cheval (Planche 16). La ressemblance avec le jeune général était somme toute assez moyenne, à l'instar de la qualité du dessin (à en juger simplement par l'aspect donné au cheval). La légende indiquait seulement « Generalissimo ». Selon Bertarelli cette estampe, peinte à la main, aurait été extraite du recueil de chalcographie *Uniformi militari di Cavalleria, e Fanteria de diversi Reggimenti della Repubblica Francese*, publié à Nice en 1796⁵⁴. Cela explique la présence du grade sans le nom en légende. Néanmoins, cette gravure mettait clairement en avant le « Généralissime » à cheval et avec une épée, d'autant que les autres soldats, à l'arrière-plan, avaient à peine la taille de deux sabots du cheval ; proportions identiques à celles que donna David aux militaires à l'arrière-plan de son *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard*, peint en 1800 (Planche 58).

Un autre portrait équestre, gravé à Paris, représentait Bonaparte en 1797 (Planche 17). Le portrait du général était assez ressemblant, quoiqu'un peu flou. Le graveur montrait un général jeune, mince, les cheveux mi-longs, qui tenait l'épée sortie de son fourreau de sa main droite. Moins figé que dans la gravure italienne précédente, Bonaparte semblait regarder le spectateur avec calme, sur son cheval cabré, quelques instants avant l'attaque. La composition évoquait encore plus l'œuvre de David, qui s'inspira d'ailleurs peut-être de ce type de représentation. En effet, C.-M. Bosséno *et al.* ont publié en 1988 un portrait de Championnet très similaire et postérieur (Planche 18)⁵⁵. Sur cette estampe, c'était le même cheval. Quant au

⁵³ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 153.

⁵⁴ A. Bertarelli, *Iconografia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 33.

⁵⁵ C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, *Immagini della libertà...*, *op. cit.*, p. 106.

cavalier, il se tenait de manière identique, le corps de trois-quarts face et la tête tournée vers le lecteur. Les seules différences se trouvaient dans l'épée, pointe en l'air, qui était tenue par un bras ouvert chez Bonaparte mais replié chez Championnet et les visages très différents. Ce fut sans doute le même atelier, sinon le même auteur qui dut réaliser ces deux estampes figurant les deux généraux italiens à cheval.

Il nous faut enfin compléter l'étude de ces mises en scène par celle des allégories, qui consacrèrent Bonaparte.

D. La consécration par l'allégorie

Une dernière forme de représentation du général en chef - et non des moindres en cette fin de XVIII^e siècle - fut l'allégorie. Cette forme, qui existait depuis l'Antiquité, avait repris une certaine vigueur avec le néo-classicisme. Nous voudrions distinguer ici trois types de mise en scène de Bonaparte, qui témoignent d'une certaine évolution de la représentation et de la perception du général. Notons que l'échelle de temps fut plus étendue et que les différents types de portrait allégorique ne se superposèrent point. En effet, l'on retrouve dans les compositions des variations quant à la place donnée à Bonaparte. Il apparut d'abord sous forme indirecte : un portrait ou une statue le représentant prenait place parmi les figures allégoriques, puis il fut représenté sous ses propres traits en tant que personnage dans ces compositions, enfin, selon certains spécialistes, il personnifia l'allégorie de l'Histoire.

Des bustes de Bonaparte dans les compositions allégoriques

Un premier type de compositions allégoriques montra, par une mise en abyme, Bonaparte figuré dans l'estampe. Ainsi, comme l'on peut le constater dans une gravure milanaise de 1796 (Planche 20), Bonaparte apparut sous la forme d'un buste sculpté⁵⁶. Ce buste, de ressemblance médiocre, était au centre de l'image, posé sur une colonne portant l'inscription « libertatis vindici », soit « sauveur des libertés ». Les regards des allégories convergeaient sur le buste. En haut à gauche, la Justice⁵⁷ volait dans sa direction, une épée à la main droite et une balance à la main gauche ; en bas à gauche, l'Histoire était assise,

⁵⁶ G. Benassati et L. Rossi, a cura di, *L'Italia nella Rivoluzione... op. cit.*, p. 219.

⁵⁷ Ou, selon le poème accompagnant l'estampe, il s'agirait de la figure mythologique de Thémis, déesse de la Justice, de la Loi et de l'Équité.

occupée à écrire tout en le regardant ; à droite, debout, l'Italie, qui tenait une corne d'abondance, signe de la prospérité retrouvée, le ceignait d'une couronne de laurier. Sous la gravure, un poème en italien célébrait le héros :

Son franti i ceppi ; l'uom ne' dritti suoi
Di lieti giorni un nuovo ordine attende
E già per opera tua dal Ciel fra noi
Temi discende

Ces vers pourraient être traduits ainsi :

Nos entraves sont brisées ; l'homme dans ses droits
Attend un nouvel ordre de jours de liesse
Et déjà grâce à ton œuvre, du Ciel parmi nous
Temi descend

Ce type de poème évoquait à la fois la Révolution (droits des hommes) et l'Ancien Régime, car ce type de discours était usité dans les recueils de célébrations adressés aux papes, cardinaux, gouverneurs et princes italiens⁵⁸. La présence figurée de Bonaparte ne fut pas limitée à une seule allégorie, et l'on pourrait aussi citer celle que donna Appiani, dont le dessin fut gravée par Tonelli : une allégorie non identifiée et un angelot tenaient un portrait de Bonaparte, tandis qu'un second angelot couronnait l'image du général de laurier⁵⁹. Bonaparte ne fut pas uniquement évoqué dans les compositions allégoriques : son personnage prit aussi place parmi les figures allégoriques : ce fut un « deuxième type » de représentation.

La figure de Bonaparte dans l'allégorie

La présence d'un personnage vivant au milieu de figures allégoriques rappelait, en France, une longue tradition de représentations de la figure royale et en premier lieu, celle de Louis XIV à Versailles⁶⁰. L'allégorie était en quelque sorte un « classique » des représentations du pouvoir, qui s'accorda donc avec les victoires italiennes et le nouveau rôle politique que désirait assumer Bonaparte. Il semble que les estampes allégoriques

⁵⁸ Il nous faut remercier C. Chiancone qui a pointé cet aspect.

⁵⁹ *Allegoria con ritratto di Napoleone generale*, gravure de Giuseppe Tonelli, sous la direction d'Andrea Appiani, 1797, RB, Milan, Ri. M. 46-18.

⁶⁰ Gérard Sabatier, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999.

présentassent surtout Bonaparte à la fois auréolé de gloire et libérateur de l'Italie, ce qui rejoignait les discours des patriotes italiens et, dans une certaine mesure aussi, ceux de Bonaparte lui-même.

Une estampe milanaise de 1796, reproduite en Planche 19, montrait « l'immortel Bonaparte » - selon la légende - au centre de la partie gauche de la composition, couronné par la Gloire. Le général était suivi de deux aides de camp, il tenait de sa main droite son épée et de l'autre l'épaulé de la Démocratie, « protégée par lui ». L'arrivée de Bonaparte avait chassé l'Envie, l'Aristocratie était à terre, « abattue et vilipendée ». Au sol, à côté donc de l'Aristocratie renversée, se trouvaient une chaîne et un joug brisé symbolisant la libération de la Démocratie et en filigrane celle de l'Italie. Dans la partie droite, du fond de l'image, « l'Ignorance anxieuse » accourait, un bandeau sur les yeux, à dos d'âne. Elle tentait de se diriger vers Bonaparte pour récupérer les titres, tandis que cinq personnes, tournées vers une sorte de colonne qui pourrait être un arbre de la liberté, acclamaient la liberté. L'un des personnages anonymes hissait en haut de la colonne des symboles républicains : deux drapeaux, un faisceau d'armes et un bonnet phrygien. Bonaparte était ici célébré en républicain libérateur de la démocratie et pourfendeur de l'ancien ordre.

Le message évolua très vite dans le sens d'un Bonaparte libérateur de l'Italie : les exemples de cette rhétorique furent nombreux lors de la Première campagne d'Italie. Ainsi, une estampe (

Planche 21) montrait Bonaparte tenant par la main l'allégorie de l'Italie pour se présenter devant la statue de la Liberté assise sur un degré. L'Italie enlevait le bandeau qui l'aveuglait et contemplait alors la Liberté en majesté. Les quatre vers sont capitaux pour comprendre cette estampe et identifier les allégories :

La libertà d'Italia è già matura
Popolo ti risveglia a' voti miei
Se libero, ed egual ti fe' natura
Libero sei⁶¹

La liberté, qui aurait tout aussi bien pu être la France à qui Bonaparte présentait une « république-sœur » ou plutôt « république-fille », était assise. Elle tenait de sa main gauche une pique ornée d'un bonnet phrygien, et de sa main droite une couronne de laurier ainsi qu'un faisceau de licteur. Elle piétinait un joug et des chaînes. Aux pieds de Bonaparte et de l'Italie se trouvaient aussi des emblèmes de l'Ancien Régime : un sceptre, une couronne renversée, un bonnet et un manteau ducal, ainsi que « un brevet de noblesse et ordre nobiliaire »⁶². À l'arrière-plan, l'on distinguait Venise. En effet, les patriotes italiens se trouvaient logiquement dans toute la péninsule et les Vénitiens patriotes, à l'instar de Foscolo, attendaient beaucoup de Bonaparte en 1797 : c'était faire peu de cas du réalisme et des enjeux géopolitiques, nous y reviendrons.

Lors du *Triennio*, la figure allégorique de la liberté triompha à la fois dans les estampes, les en-têtes de lettres, affiches, publications officielles⁶³ et cette allégorie était accompagnée d'un héros, à la fois conquérant et libérateur : Bonaparte.

L'Histoire au Pont d'Arcole ?

Il semble même qu'à force de présence dans les compositions allégoriques, l'Histoire prit les traits de Bonaparte, dans le tableau de Gros *Bonaparte au Pont d'Arcole*⁶⁴ (Planche 23).

Les canons des figures allégoriques avaient été fixés au début du XVIIIe siècle par Cesare Ripa dans sa *Nuova iconologia*, et furent repris avec plus ou moins de variantes par les guides qui lui succédèrent. Parmi les allégories décrites par Ripa, une seule sur les trois cents que comptait l'encyclopédie était figurée le corps vers l'avant et le regard en arrière : il s'agissait de l'Histoire. Cette allégorie était pour Ripa :

⁶¹ Trad. : La liberté d'Italie est déjà mature / Peuple, souviens-toi de mes vœux / Si libre et semblable te fit la nature / Tu es libre.

⁶² C.-M. Bosséno, *Les signes extérieurs... op. cit.*, p. 185.

⁶³ *Ibid.*, p. 187.

⁶⁴ Nous résumons ici cette très intéressante thèse de C.-M. Bosséno développée dans *Les signes extérieurs...*, *op. cit.*, p. 100-107 et dans son article « Je me vis dans l'histoire... », *op. cit.*, p. 463-465.

Une femme ailée [...] elle doit regarder derrière elle, et tenir de la main gauche un livre sur lequel elle écrit [...] car elle travaille pour la postérité, par la description qu'elle fait des choses passées, afin d'en perpétuer le souvenir⁶⁵.

Cette œuvre de Ripa était un « *vade-mecum* obligé de tout peintre qui comme Gros s'est frotté à l'antique »⁶⁶ et s'imposait aussi par les reprises qu'en faisaient les guides de l'époque comme *Le Petit Trésor des artistes* de l'an VIII ou *l'Iconologie par figures*⁶⁷ de 1791. Dans sa formation, le peintre avait pratiqué ces manuels, puisqu'il avait livré fin 1794, la figure de la Liberté sur l'écusson de la République, lorsque le régime continuait de s'atteler à remplacer les anciennes armes royales ; Gros fit part à sa mère de ses recherches iconographiques, hésitant entre une figure d'Hercule ou la Liberté en Minerve⁶⁸. Ces recherches ne furent pas vaines puisque, pour C.-M. Bosséno, le peintre s'inspira de la figure de l'Histoire de Ripa (Planche 22) pour peindre Bonaparte au Pont d'Arcole :

La position, chez Gros de la tête de Bonaparte, la direction de son regard, le mouvement même de son bras gauche, sont très exactement ceux que, dans l'édition maintes fois reprise de 1618, la planche correspondante de la *Nuova Iconologia* donnait de [l'Histoire]. [...] Le mouvement du fameux drapeau reprend celui des ailes de l'allégorie, et le sabre brandi par le général en chef est figuré à l'emplacement même de la faux de Neptune. Et tout le mouvement du corps héroïque de Bonaparte, jusqu'au drapé de l'uniforme et à la position des jambes, reprend celui de la figure allégorique. Consciemment ou non, de la part de Gros (mais les similitudes sont trop frappantes) [...] voilà ce que cache l'étrange mouvement du jeune général en chef.⁶⁹

Il nous faut compléter cette analyse en précisant que la forme de représentation n'était pas complètement novatrice. Si l'on excepte l'énergie que dégage la toile et certains détails qui témoignaient du dépassement des modèles, la toile de Gros s'inspirait des portraits des hauts officiers de l'Ancien Régime, tel *Le Maréchal Charles-Auguste de Matignon* peint par Hyacinthe Rigaud⁷⁰. Le cadrage du portrait (jusqu'aux genoux), l'habit militaire, le geste de la

⁶⁵ Cesare Ripa, *Nuova iconologia*, Padoue, P. Paolo Tozzi ed., 1618, p. 243-244.

⁶⁶ C.-M. Bosséno, « Je me vis dans l'histoire... », *op. cit.*, p. 463.

⁶⁷ Anonyme, *Petit Trésor des artistes et des amateurs des arts [...] dans le choix des sujets allégoriques ou emblématiques qu'ils ont à employer dans leurs compositions*, Paris, chez Huet et Marcilly, an VIII, t. 2, p. 68 ; Gravelot et Cochin, *Iconologie par figures, ou traité complet des allégories, emblèmes, etc. ouvrage utile aux artistes, aux amateurs, et pouvant servir à l'éducation des jeunes personnes*, Paris, chez le Pan, 1791, t. 2, p. 95.

⁶⁸ Philippe Bordes, « Antoine-Jean Gros en Italie (1793-1800) : lettres, une allégorie révolutionnaire et un portrait », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1978, p. 221-244. Voir aussi J.-B. Delestre, *Gros et ses ouvrages...*, *op. cit.*, p. 30-31 et D. O'Brien, *op. cit.*, p. 26-29.

⁶⁹ C.-M. Bosséno, « Je me vis dans l'histoire... », *op. cit.*, p. 464-465

⁷⁰ Hyacinthe Rigaud, *Le Maréchal Charles-Auguste de Matignon*, 1704, huile sur toile, 147 x 113 cm, Karlsruhe, Staatliche Kunsthalle, reproduit dans D. O'Brien, *op. cit.*, p. 37.

main droite, le corps de trois-quarts (sauf que les officiers regardaient le spectateur⁷¹ et non derrière eux) furent autant de conventions réutilisées par Gros. L'utilisation d'une figure allégorique en filigrane ne dénia cependant aucunement l'innovation artistique et l'annonce du romantisme que l'on attribue à ce tableau. Au contraire, cette œuvre préromantique qui mit en scène l'héroïsme⁷² du général, appuyée sur l'utilisation d'une figure classique, renforçait encore le caractère de pivot entre deux styles du *Bonaparte au pont d'Arcole*. Le succès de sa toile amena Gros à en reprendre certains aspects pour ses compositions ultérieures, comme le mouvement à *contrapposto*, le portrait de trois-quarts, en délaissant la référence à l'allégorie de l'Histoire, notamment dans le *Bonaparte Premier Consul* de 1802, ou encore *Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, portrait équestre* de 1808. Avec Gros, Bonaparte disposa alors d'un peintre de qualité qui pouvait diffuser de meilleure manière encore ses portraits et ses exploits : le jeune général fascinait les artistes en Italie.

⁷¹ D. O'Brien, *op. cit.*, p. 36.

⁷² Pour E. Delacroix, la toile de Gros était « la reproduction vivante de l'héroïsme », cité par Cristina Cannelli, « Il generale Bonaparte al ponte d'Arcole », in Maria Elisa Tittoni, dir., *1796-1797, Da Montenotte a Campoformio : la rapida marcia di Napoleone Bonaparte*, catalogue d'exposition (Roma, Museo Napoleonico, 4 février 1997 - 27 avril 1997), Roma, L'Erma di Bretschneider, 1997, notice 28, p. 59.

II. Fascination et émulation des artistes

Bonaparte découvrit ainsi les arts tandis qu'il forgeait ses premières armes en Italie. Il comprit rapidement l'importance de diffuser son image, de communiquer auprès du public français et italien ainsi que d'encourager la production d'estampes qui le mettaient en scène. Le général put aussi compter sur la fascination qu'il exerça auprès des artistes et qui décidèrent donc de le représenter selon leurs spécialités : par la peinture, la sculpture et les médailles. Le général rassembla en 1797 ces talents autour de sa personne dans ce que l'historiographie a nommé la « Cour de Mombello », du nom du palais occupé par Bonaparte à quelques lieux de Milan : ce fut l'apogée de la campagne d'Italie et le moment de la « consécration » par les arts du général.

A. La peinture

Les deux principaux peintres à fixer sur la toile ou le papier les traits de Bonaparte furent le Français Gros et le Milanais Appiani, quoiqu'ils ne fussent pas les seuls. Nous nous pencherons sur ses premières représentations de Bonaparte et analyserons les enjeux de ces premières représentations pour la carrière de celui-ci.

Premiers portraits de Bonaparte. Appiani et Gros

Le premier portrait de Bonaparte fut l'œuvre du peintre milanais Andrea Appiani. Il esquissa [croquis désormais perdu] les traits du général à son insu, quelques jours après son entrée à Milan du 15 mai 1796, puis il tira rapidement de son esquisse le *Bonaparte après la bataille de Lodi*⁷³ (Planche 25). Le peintre peignit quatre portraits de Bonaparte, reflétant les évolutions majeures de son pouvoir : en général de l'armée d'Italie, en Premier consul, en président de la République italienne et enfin en roi d'Italie. Appiani peignit également quatre

⁷³ Giovanni Battista Sannazzaro, « Per alcune incisioni derivate da Andrea Appiani : l' « Apoteosi di Psiche », « Venus caressant l'Amour » e i ritratti napoleonici », in *Rassegna di studi e di notizie*, Vol. XVII, Anno XVII, Milano, castello Sforzesco, 1993 ; M. E. Tittoni, dir., 1796-1797, *Da Montenotte...*, op. cit. ; Gérard Hubert, « Primi ritratti italiani del generale Bonaparte. Ipotesi e realtà », in Salvatore Italia, a cura di, *Ideologie e patrimonio storico-culturale nell'età rivoluzionaria e napoleonica*, Actes du colloque de Tolentino (Tolentino, 18-21 septembre 1997), Roma, Ministero per i beni culturali e le attività culturali, 2000, p. 79-85 ; Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 419 ; Fernando Mazzocca, Alessandro Morandotti, Enrico Colle, dir., *Milano neoclassica*, Milano, Longanesi & Cie, 2001, p. 49-51.

portraits de Joséphine qui faisaient pendant à ceux de son époux. Le *Bonaparte après la bataille de Lodi* présentait Bonaparte de trois-quarts, tenant de sa main droite un sabre sorti de son fourreau et la pointe au sol. Le général faisait face au « Génie ailé de la victoire française »⁷⁴, qui, le pied posé sur un heaume, gravait les victoires de Montenotte, Millesimo, Dego et Ceva sur un bouclier. Celui-ci était appuyé à un palmier, massif, symbole de la victoire, qui se trouvait donc entre Bonaparte et le génie. À l'arrière-plan, l'on distinguait un pont traversé par des soldats qui était bien sûr celui de Lodi. L'action était ainsi placée à l'arrière-plan pour mettre en avant le jeune général victorieux, immortalisé par le « Génie ailé de la victoire française » dans cette composition mi-allégorique, mi-réaliste. F. Mazzocca a parlé d'un « transfert de la représentation du fait contemporain sur le territoire idéalisé de l'allégorie »⁷⁵. Cette toile fut mentionnée le 9 juin 1796 par le journal milanais *Corriere Milanese ossia il Cittadino Libero*, ce qui prouvait à la fois l'antériorité de cette œuvre et l'espoir qu'inspirait Bonaparte aux patriotes italiens⁷⁶. Quant à Joséphine, Appiani la peignit les bras chargés de fleurs (Planche 26), rendant hommage à Vénus, dans une villa décorée de plantes, de statues et de bas-reliefs avec la mer en arrière-plan. Ce tableau apaisé fut donc très certainement conçu pour compléter la représentation martiale de Bonaparte.

N'en déplût à Stendhal, Gros ne put commencer son travail qu'à partir de la fin de l'automne 1796⁷⁷. Néanmoins, le peintre français put - contrairement à Appiani qui en aurait conçu une certaine jalousie⁷⁸ - obtenir des séances de pose avec Bonaparte par l'entremise de Joséphine. Ces séances furent d'ailleurs toutes relatives car Bonaparte, par impatience ou plutôt par volonté que ses portraits ne fussent pas parfaitement ressemblants, n'accorda que très peu de temps à Gros. Celui s'en plaignit en ces termes :

17 frimaire. — Je viens de commencer le portrait du général ; mais l'on ne peut même donner le nom de séance au peu de temps qu'il me donne. Je ne puis avoir le temps de choisir mes couleurs ; il faut que je me résigne à ne peindre que le caractère de sa physionomie, et après cela, de mon mieux, à y donner la tournure d'un portrait.⁷⁹

⁷⁴ *Corriere Milanese ossia il Cittadino Libero*, 9 juin 1796.

⁷⁵ Fernando Mazzocca, « L'iconografia di Napoleone e della prima campagna d'Italia tra la realtà storica e la leggenda », in M. E. Tittoni, dir., *1796-1797, Da Montenotte...*, op. cit., p. 49.

⁷⁶ La description d'une peinture dans un journal était une chose « extraordinaire », comme le note G. Hubert dans « Primi ritratti italiani... », op. cit., p. 80.

⁷⁷ Stendhal indique que Gros fut à Milan en mai 1796 dans *La Chartreuse de Parme*. La documentation actuelle prouve qu'il n'y était pas ; du reste il s'agit d'un roman. Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Paris, Folio Plus Classique, 2006 (1^{ère} édition : 1839), p. 15 ; J.-B. Delestre, *Gros et ses ouvrages...*, op. cit., p. 31-35.

⁷⁸ G. Hubert, « Primi ritratti... », op. cit., p. 80.

⁷⁹ *Lettre de Gros à sa mère*, Milan, 17 frimaire an V [7 décembre 1796] in J.-B. Delestre, *Gros et ses*

Gros aurait-il sublimé cette impatience de Bonaparte lors des séances de pose en énergie dans son tableau ? En tout cas, Bonaparte, au sujet des poses, aurait déclaré en 1800 à David qui lui demandait une deuxième séance pour son *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard* :

Ce n'est pas l'exactitude des traits, un petit pois sur le nez qui font la ressemblance. C'est le caractère de la physionomie, ce qui l'anime qu'il faut peindre. [...] Personne ne s'informe si les portraits des grands hommes sont ressemblants, il suffit que leur génie y vive⁸⁰.

Gros tira néanmoins avec talent les traits caractéristiques de Bonaparte dans un dessin préparatoire (Planche 24) qui lui servit pour son *Bonaparte au Pont d'Arcole*. L'on retrouvait, dans son dessin, comme du reste dans sa composition finale et dans celle d'Appiani, le costume républicain, les cheveux longs coupés courts sur le front, le visage émacié, les traits acérés, les lèvres fines, le nez en bec d'aigle et le menton volontaire, autant de caractéristiques qui soulignaient dans la peinture le courage, l'opiniâtreté et l'autorité⁸¹. Les traits relativement semblables de Bonaparte selon ces deux peintres nous permettent aujourd'hui d'avoir une idée assez claire du visage de Bonaparte en 1796-1797 et d'identifier les « portraits fantaisistes ».

Ces premiers portraits, réalisés d'après nature par Gros et Appiani, servirent de modèles aux graveurs dès 1797-1798, nous l'avons vu plus haut. Ils servirent aussi aux compositions d'autres artistes qui voulurent représenter Bonaparte mais ne pouvaient ni obtenir de séances de pose, ni même seulement le voir.

Autres portraits « italiques »

Les succès militaires de Bonaparte attirèrent en effet à lui d'autres artistes désireux de le représenter. Si certains furent admis auprès de lui ou purent simplement le voir comme ce fut le cas d'Appiani, d'autres n'eurent pas ce privilège et se contentèrent de copier les images

ouvrages..., *op. cit.*, p. 34.

⁸⁰ Étienne-Jean Delécluze, *Louis David, son école et son temps : Souvenirs par E.J. Delécluze*, Paris, Didier, libraire éditeur, 1855, p. 232.

⁸¹ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 152.

« d'après nature » (cette indication était un argument commercial pour les vendeurs de gravures) qu'avaient réalisées Gros et le peintre milanais.

G. Sannazzaro et A. Pillepich ont recensé un certain nombre de gravures inspirées d'Appiani, comme le portrait donné par Alix, gravé à Paris chez Drouhin⁸². Il est vrai que la ressemblance du visage est frappante avec le *Bonaparte après la bataille de Lodi* d'Appiani. Hennequin s'inspira aussi du peintre milanais : comme l'a souligné A. Pillepich, Hennequin reprit les traits de Bonaparte dessiné par Appiani⁸³ dans un de ses portraits du général [auj. disparu, ce portrait appartient à Visconti] pour livrer un portrait équestre (Planche 27) dans un style mêlant encore une fois les styles d'Ancien Régime et de la Révolution. La légende sous l'estampe indiquait bien l'origine du portrait : « le portrait d'après le tableau original peint d'après nature, à Milan par le cit. Appiani appartenant au C. Visconti Ambassadeur de la République Cisalpine près la République Française ». Ce dessin connut un tel succès qu'il fut gravé à plusieurs reprises pendant au moins sept ans⁸⁴.

Aux portraits d'Appiani et de Gros, il faut aussi ajouter les réalisations d'autres artistes en Italie⁸⁵ qui confirmèrent les traits que ces premiers avaient donnés au général en chef. Néanmoins les datations des œuvres de Bacler d'Albe, Guérin, Vernet ou encore Lafitte sont difficiles à estimer, d'autant qu'ils s'inspirèrent parfois des modèles donnés par Gros et Appiani. Bacler d'Albe, qui connut Bonaparte lors du siège de Toulon, mit, à l'instar de son collègue cartographe Carle Vernet, son « propre talent de paysagiste ou de peintre de bataille au service du héros naissant »⁸⁶. Quoique ses meilleures réalisations furent dans les vues de bataille comme le souligne C. Cannelli⁸⁷, il donna un portrait de Bonaparte (voir M. E. Tittoni, dir., 1796-1797, *Da Montenotte...*, *op. cit.*, p. 67) lors de la campagne d'Italie, portrait qui ressemblait fortement à celui d'Appiani. Nommé par Bonaparte au bureau topographique, Bacler d'Albe eut la responsabilité d'établir une carte intégrale de la péninsule italienne (qui n'existait pas encore), ouvrage utile militairement au général en chef, mais qui le célébrait

⁸² L'estampe est citée par A. Bertarelli, *Iconografia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 27 ; G. B. Sannazzaro, « Per alcune incisioni... », *op. cit.*, p. 285-286 ; A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 200 et A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 420. A noter que les deux premiers auteurs datent l'estampe de 1796 et que les deux derniers estiment sa réalisation à l'année 1798. Nous pourrions l'expliquer par le fait que l'estampe fût peut-être gravée à Milan en 1796, puis à Paris en 1798.

⁸³ A. Pillepich, « Appiani », in Jean Tulard, *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, nouvelle édition revue et augmentée, 1999, 2 tomes (1989) ; A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 419.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 419.

⁸⁵ Voir notamment le catalogue d'exposition M. E. Tittoni, dir., 1796-1797, *Da Montenotte...*, *op. cit.*.

⁸⁶ C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, *Immagini della libertà...*, *op. cit.*, p. 10.

⁸⁷ Cristina Cannelli, « 40. Louis Albert bacler d'Albe. *Il generale Bonaparte* », in M. E. Tittoni, dir., 1796-1797, *Da Montenotte...*, *op. cit.*, p. 67.

aussi en « offrant un monument à la gloire des conquérants de l'armée d'Italie »⁸⁸. Quant à Vernet, comme Hennequin, il choisit de faire le portrait équestre de Bonaparte. Le visage du conquérant semblait un peu vieilli, à l'instar du portrait donné par Guérin en 1798. Le cas de Lafitte est lui-aussi très intéressant : il peignit le visage de Bonaparte (Planche 28) de face et non de trois-quarts, sous une forme très idéalisée ; en bas du dessin était inscrit « Lafitte 1796 ». Certes Lafitte était à Florence et aurait pu voir Bonaparte lors de son passage en mai, néanmoins l'idéalisation des traits et la ressemblance avec un portrait de Napoléon commandé en 1809 nous fait penser - il s'agit aussi de l'opinion de C. Cannelli⁸⁹ - que Lafitte dessina ce portrait *a posteriori*, en 1809, et idéalisa donc les traits de Bonaparte pour rappeler sa jeunesse de 1796. Ainsi, cette date à côté de la signature ne signifierait pas la date d'exécution mais l'époque à laquelle le dessin fait référence : « Bonaparte en 1796 ».

Son portrait représenté par des peintres de talent, le prestige et la gloire naissante de Bonaparte furent renforcés, puisqu'il existait désormais des portraits réalistes. Ces dessins et peintures « italiques » se diffusèrent dans la péninsule et surtout en France par l'estampe. Alors, les graveurs disposèrent de portraits « d'après nature » du général victorieux : ils purent les copier. Ces copies servirent à la fois les vendeurs de gravures, pour qui une image réaliste était un argument de vente certain et Bonaparte, qui ne put que se féliciter qu'à son nom répandu par la presse, s'associât enfin un visage. Mais les peintres ne furent pas les seuls artistes qui « se mirent à contribution » pour la gloire de Bonaparte. Les sculpteurs ne furent pas en reste.

B. La sculpture

Certains bustes de Bonaparte auraient été moulés après la journée du 13 vendémiaire an IV, néanmoins, il n'existe aucune preuve tangible de la réalisation de tels bustes. Il fallut attendre la campagne d'Italie pour que Bonaparte fût représenté dans le marbre. De telles œuvres furent déjà signés des maîtres de l'époque : Ceracchi, Boizot et Corbet.

⁸⁸ Giulia Gorgone, *a cura di, Carte d'Italie. La prima campagna d'Italia di Napoleone Bonaparte nella carta geografica di Bacler d'Albe*, catalogue d'exposition (Roma, Museo Napoleonico, 20 avril 2012 – 13 janvier 2013), Roma, Palombi e Partner Srl, 2012, p. 17-18.

⁸⁹ C. Cannelli, « 41. Louis Lafitte. *Il generale Bonaparte* », in M. E. Tittoni, dir., *1796-1797, Da Montenotte...*, *op. cit.*, p. 68.

Républicain passionné, le sculpteur romain - et futur comploteur contre Bonaparte lors de la conspiration des poignards de 1801 - Giuseppe Ceracchi (1751-1801) s'intéressa à Bonaparte, qu'il voyait alors comme le général proche des jacobins. Peut-être le rencontra-t-il en juillet 1795 : le sculpteur, de retour des États-Unis, se trouvait effectivement à Paris et militait pour une intervention française en Italie. Entre sa nomination à la tête de l'armée d'Italie (14 ventôse an IV) et son départ pour Nice (le 23 du même mois), Bonaparte prit le temps de se marier à Joséphine - cela est bien connu - et il aurait aussi rencontré Ceracchi lors d'un repas, à l'issue duquel ce dernier aurait eu le temps de faire une ébauche du jeune général⁹⁰. Ceracchi se rendit ensuite à Milan en octobre 1796 afin de modeler un buste de Bonaparte, avant de repartir de nouveau pour Paris, puis pour Milan et Rome dès le printemps 1797. Ce premier buste du général en chef est aujourd'hui disparu, quoique des copies se réclamant de ce buste nous soient parvenues. En effet, le buste terminé, Ceracchi en envoya des moulages à Paris qui auraient inspiré Boizot⁹¹ ; les plâtres ne survécurent pas au XIXe siècle. Il nous reste deux copies en marbre exécutées d'après ce premier buste disparu et une gravure. Les deux marbres ne furent vraisemblablement pas réalisés par Ceracchi qui s'attela rapidement à un autre buste de Bonaparte de plus grande taille et à l'antique ; ces deux bustes nous donnent tout de même une idée de l'original.

Le premier marbre appartient à la Fondation du palais Coronini-Cronberg à Gorizia (Planche 29). Il est aisé de reconnaître le Bonaparte des toiles de Gros et d'Appiani : vêtu d'un uniforme droit, il portait les cheveux longs, noués sur le cou et coupés sur le front, le visage était mince, les joues creuses, les pommettes, le nez et le menton étaient forts, les lèvres finement dessinées. Néanmoins, l'ensemble laissait apparaître une mélancolie, voire une certaine « mollesse », qui contredisait à la fois le général peint par Gros et Appiani, ainsi que - surtout - les précédents travaux de Ceracchi : F. Mazzocca a qualifié cette œuvre de « derivazione »⁹². Cependant, Bonaparte en Italie ne fut pas uniquement un général triomphant : il était aussi profondément amoureux de Joséphine qui, malgré les « lettres enflammées »⁹³ de son mari, rechigna à le rejoindre et prit des amants, même en Italie,

⁹⁰ C. Cannelli, « 35. Giuseppe Ceracchi. *Il generale Bonaparte* », in M. E. Tittoni, dir., *1796-1797, Da Montenotte...*, *op. cit.*, p. 62.

⁹¹ G. Hubert et Guy Ledoux-Lebard, *Napoléon, portraits contemporains, bustes et statues*, Paris, Arthena, 1999, p. 19.

⁹² Cité par G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 20.

⁹³ L. Mascilli Migliorini, *Napoléon...*, *op. cit.*, p. 86. Ces lettres de Bonaparte à Joséphine, qui commencèrent dès sa prise de commandement de l'armée d'Italie, sont bien connues et reproduites dans le premier tome de la

notamment en la personne d'Hyppolite Charles qui l'accompagna en Lombardie. « L'image publique projetée de Bonaparte - le jeune général confiant et victorieux qui balaie tout sur son chemin - ne pouvait pas être plus différente du sentiment d'insécurité qui caractérisait sa vie amoureuse »⁹⁴, aussi Bonaparte fut-il également en proie à la mélancolie⁹⁵ ; ce que figurait cette première reproduction du marbre de Ceracchi. D'autres marbres prétendaient reproduire l'œuvre de Ceracchi en 1800-1801, mais ils affublaient déjà Bonaparte de son uniforme de Consul. Le deuxième marbre qui revendiquait la paternité du modèle de Ceracchi se trouve à Strafield Saye dans la collection du duc de Wellington. Ce buste⁹⁶ ressemblait fortement au précédent à la différence qu'une certaine détermination remplace la mélancolie, nous semblant ainsi plus conforme à l'image que souhaitait relayer Napoléon et à la manière de Ceracchi.

Le 6 vendémiaire an VI (27 septembre 1797), le *Courrier de l'armée d'Italie* mentionna aussi une esquisse en terre glaise d'un groupe sculpté en l'honneur de l'armée d'Italie, rendant en fait hommage à Bonaparte. Le groupe était décrit ainsi :

Esquisse d'un monument exécuté en terre glaise en l'honneur de l'armée d'Italie, par Joseph Ceracchi, sculpteur romain.

Monté sur un superbe coursier, au sommet des Alpes rhétiennes, Bonaparte accepte d'une main la paix que lui demande l'Autriche, et de l'autre il ordonne au char triomphal de son armée de s'arrêter dans sa course irrésistible. On remarque sous les pieds du coursier un serpent à trois têtes qui se replie en vain, symbole de l'aristocratie, de la théocratie et du royalisme.

Sur ce char, traîné par deux lions que guide la victoire, on voit un vigoureux athlète, dans une attitude martiale, qui représente l'armée des invincibles.

L'Autriche accueillant sur son sein le génie de l'Empire qui vient cacher sa défaite et sa honte, s'appuie sur le Danube effrayé ; elle porte dans tous ses traits l'empreinte du désespoir ; et d'une main tremblante, elle présente l'olivier au Général qui doit décider de son sort.

La majestueuse liberté foulant aux pieds le lion vénitien, et marchant à la suite du char de la victoire, reçoit sous son manteau les peuples qui ont brisé le joug de l'esclavage.

Correspondance générale. On consulera par exemple les lettres du 30 mars 1796 (n° 439), 11 juin 1796 (n° 677) ou encore du 28 novembre 1796 (n° 1085).

⁹⁴ P. Dwyer, *Napoleon...*, *op. cit.*, p. 264.

⁹⁵ S. Béraud de noter que « le désespoir de Bonaparte est sincère et ne relève pas seulement de l'outrance épistolaire. [...] Cette excitation sentimentale ou état d'hyperesthésie ne porte pas préjudice à sa conduite des opérations militaires. Comme toute forme de stress, elle contribue au contraire à aiguïser ses facultés intellectuelles » S. Béraud, *op. cit.*, p. 34.

⁹⁶ Une reproduction se trouve dans G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 21.

Cette esquisse est déposée chez le citoyen Appiani, à Milan. Ceracchi est allé au quartier général, pour proposer au Général en chef l'exécution en marbre de ce monument. Nous espérons qu'il y consentira. Le talent de l'artiste répond de la beauté de l'ouvrage.⁹⁷

Jacobin engagé, Ceracchi prit part, parallèlement à ses sculptures, aux mouvements révolutionnaires qui secouèrent la péninsule après l'arrivée des Français. Il s'engagea en effet contre le gouvernement pontifical et participa à l'éphémère république romaine de 1798, puis à celle de Naples (dite parthénopéenne) en 1799. Entre temps, il travailla également à un buste de plus grande taille et inspiré de l'Antiquité, représentant les traits de Bonaparte. La chute de la République romaine, puis son incarcération et son exécution suite à sa participation à la conspiration des poignards, l'empêcha de terminer ce buste. En 1801, le ministre plénipotentiaire à Rome, François Cacault, acheta à la veuve de Ceracchi l'ébauche du buste de Bonaparte et en confia l'achèvement au romain Francesco-Massimiliano Laboureur. Celui-ci, après qu'il eut achevé l'œuvre de Ceracchi [aujourd'hui disparue], sculpta un Bonaparte Premier consul de style antique (Planche 30). Quoique ce buste soit postérieur à la période 1796-1799 de notre partie, le second buste de Laboureur s'inspira des traits du visage de l'œuvre de Ceracchi⁹⁸. Cacault, qui vit les deux sculptures, écrivit à propos de celle de Ceracchi :

Un buste de marbre blanc du premier Consul. Il est plus grand que nature, coiffé et ajusté comme le buste d'Alexandre de la villa Mattei. On trouve dans ce bel ouvrage la ressemblance de Bonaparte, son air pensif et sensible rendu avec grandeur⁹⁹.

Quant à la statue de Laboureur, le ministre plénipotentiaire notait que le visage ressemblait à l'œuvre de Ceracchi, « également en marbre est plus grand que nature, [...] la coiffure au naturel [...] dans le même style que ceux des bustes de Trajan »¹⁰⁰.

En représentant Bonaparte dès les premiers moments de son commandement italien, Ceracchi précéda de plusieurs mois d'autres sculpteurs comme les Français Boizot et Courbet.

⁹⁷ *Le Courrier de l'armée d'Italie*, n°12, 6 vendémiaire an VI (27 septembre 1797).

⁹⁸ Fernando Mazzocca, « 170. Giuseppe Ceracchi. *Busto colossale di Napoleone Bonaparte* » in Gian Paolo Marchi e Paola Marini, *1797, Bonaparte a Verona*, catalogue d'exposition (Verona, Museo di Castelvecchio, 20 septembre 1997 – 11 janvier 1998), Venezia, Marsilio Editori, 1997 ; G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 32-38.

⁹⁹ François Cacault, cité dans G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 34.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 34.

Louis-Simon Boizot (1743-1809), artiste en chef des ateliers de sculptures de la Manufacture de Sèvres, reçut vraisemblablement un exemplaire du plâtre du buste de Ceracchi au cours de l'année 1797. Il s'en pénétra, eu égard à la très forte ressemblance de son buste (Planche 31) avec celui de la Fondation Coronini-Cronberg, d'après Ceracchi (Planche 29). Boizot se servit aussi certainement des gravures « réalistes » de Bonaparte, puis, une fois le général rentré en France à la fin de l'année 1797, il put peut-être affiner son travail en le voyant. Le sculpteur livra donc à son tour un buste et un médaillon en biscuit du héros italique, présentés aux Salons de 1798, 1800 et 1801, qui servirent de modèles pour la production de la Manufacture de Sèvres. Il se vendit alors 385 bustes et 1 242 médaillons à l'effigie de Bonaparte entre l'an VI et l'an IX, avec un pic entre ventôse et thermidor an VII¹⁰¹, ce qui témoigne bien de l'engouement que suscita Bonaparte auprès des Français.

Immédiatement après Ceracchi et Boizot, un autre Français, Charles-Louis Corbet (1758-1808), représenta le général par la sculpture. Il s'appuya sur le buste de Boizot, mais aussi, comme le fit cet artiste, sur les gravures et la réalisation de Ceracchi, modèles qu'il surpassa selon G. Hubert et G. Ledoux-Lebard¹⁰². Enfin, Corbet put vraisemblablement achever son travail en rencontrant Bonaparte entre son retour d'Italie et son départ pour l'Égypte, soit entre le 5 décembre 1797 et le 4 mai 1798. Sa réalisation fut exposée au salon de 1798 (ouvert en juillet), dont la notice précisait : « modèle en plâtre. Portrait en buste du Général Buonaparte fait d'après nature. Nota. Ce buste doit être exécuté en marbre pour le gouvernement »¹⁰³. Corbet fit plusieurs bustes de Bonaparte en les « actualisant ». Sur le premier type de buste, la tête était légèrement tournée vers l'épaule droite, le torse était réduit et un drapé qui accentuait encore l'énergie de la sculpture, part de l'épaule droite. Au revers, était inscrit : « général Bonaparte l'an 5 fait par C. L. Corbet en l'an 6 ». L'an V désignait sans aucun doute l'époque représentée : Bonaparte général de l'armée d'Italie ; quant à « l'an VI », il indiquait la date de réalisation. Une année plus tard, Corbet livra une version plus connue (Planche 32) de Bonaparte : le visage, identique, se tournait cette fois vers la gauche (comme sur la toile de Gros). Le drapé tenait plus de place ; le torse n'étant plus réduit. À l'instar de l'exemplaire de Boizot, le modèle de Corbet eut du succès : deux marbres furent commandés par le gouvernement et par Joséphine, tandis qu'un certain nombre de plâtres

¹⁰¹ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 178 et note 77 p. 351.

¹⁰² G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 24.

¹⁰³ Notice n°513 du Salon de l'an VI, citée dans G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 24.

furent conservés jusqu'à nos jours. D'ailleurs même en 1803, alors que le Consul appelait de ses vœux et de ses commandes la réalisation d'œuvres le mettant en scène comme consul et non plus comme général de l'armée d'Italie, Corbet envisagea de tirer encore 200 exemplaires en plâtre supplémentaires¹⁰⁴.

Bonaparte bénéficia donc, dès que ses victoires italiennes furent connues, d'un engouement artistique partagé par des sculpteurs italiens et français de talent. Il fut immortalisé par Ceracchi, fervent patriote italien, ainsi que par le républicain engagé Corbet et l'artiste en chef des ateliers de sculptures de la Manufacture de Sèvres, Boizot. En plus de ses talents, Bonaparte bénéficia de la qualité des productions et du réseau de diffusion de cette institution. Enfin, Bonaparte put aussi compter sur la diffusion de son image par les médailles commémoratives.

C. Les médailles

La célébration par les médailles des victoires italiennes de Bonaparte est un aspect relativement ignoré de l'historiographie napoléonienne¹⁰⁵, alors qu'elle était un élément constitutif et très révélateur de sa communication. W. Hanley a souligné que cette frappe de médailles « est une illustration de plus de la maîtrise acquise très tôt par Napoléon des techniques de fabrication d'images qui lui permettront de tirer avantage de tous les moyens à sa disposition pour arriver à ses buts politiques »¹⁰⁶. Les médailles et jetons (petites médailles), dont la production fut un monopole royal sous l'Ancien Régime, se multiplièrent sous la Révolution pour commémorer des événements marquants, comme la prise de la

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 28.

¹⁰⁵ Si l'on en juge par le faible nombre d'études thématiques sur cet objet. Indispensable est donc la récente étude d'Arnaldo Turrichia, *Il ventennio napoleonico in Italia attraverso le Medaglie*, Roma, Progettazione Grafica E Fotografie Ferdinando Bartoli, 2006, 4 volumes. L'auteur a recensé toutes les médailles produites en Italie et concernant la péninsule, rassemblant ainsi 1182 médailles, la plupart avec un visuel, frappées par ou sur ordre des Français, des Autrichiens ou des princes italiens. Citons également les ouvrages de Michel Hennin, *Histoire numismatique de la Révolution Française*, 2 vol. Paris, Belin, 1826 ; Aubin-Louis Millin et James Milligen, *Histoire métallique de la Révolution française ou recueil des médailles et des monnaies qui ont été frappées depuis la première campagne d'Italie jusqu'à la fin de son règne*, Paris, Delahays, 1854 ; Roberto Martini, *Catalogo delle medaglie delle Civiche Raccolte Numismatiche. Secoli XVIII-XIX. Rivoluzione francese. Epoca napoleonica (1789-1815)*, Milano, Comune di Milano, 1997 ; Alain Pillepich, « République Cisalpine – Royaume d'Italie. Napoléon Bonaparte (1796-1814), de l'Administration générale de la Lombardie à la fin du Royaume d'Italie : l'histoire selon les médailles », fascicule 7, in *Milano raffigurata. Avvenimenti, personaggi ed istituzioni cittadine*, Milano, Edizioni Ennerre, 2001 ; Richard Todd, *Napoleon's medal. Victory to the arts*, Gloucestershire, The History Press, 2009.

¹⁰⁶ W. Hanley, *The Genesis...*, *op. cit.*, chapitre 5, p. 1.

Bastille. Les médailles, selon un rite qui remontait à la Renaissance et qui avait été très utilisé par Louis XIV, célébraient les rois sous l'Ancien Régime, puis, à partir de 1792, les grands hommes, les héros et les martyrs de la Révolution. Bonaparte comprit mieux que les autres généraux le potentiel de ces médailles commémoratives, et il encouragea leur frappe, comme il le fit pour les estampes. Nous ignorons le degré d'implication de Bonaparte : donna-t-il l'ordre de frapper certaines médailles ou les autorisa-t-il seulement¹⁰⁷ ? Nous nous pencherons ici sur la série dite des Cinq batailles, puis sur les médailles célébrant Bonaparte suite à la campagne d'Italie.

La série des Cinq batailles

Lorsque les premières victoires de Bonaparte (Montenotte, Millesimo et Dego) furent connues à Paris, le Corps législatif déclara que l'armée d'Italie avait « acquis de nouveaux droits à la reconnaissance nationale »¹⁰⁸. Bonaparte aurait alors ordonné - ou autorisé¹⁰⁹ - la monnaie de Milan à frapper une médaille commémorant la bataille de Millesimo et le combat de Dego (Planche 33) : ce fut la première d'une série de cinq médailles, dite « série des Cinq batailles » (Planche 33 à Planche 37). Elles furent toutes frappées à Milan en 1796 et 1797, par le graveur turinois Carlo Lavy (1765-1813) sur un dessin d'Andrea Appiani, à l'exception de la deuxième, œuvre de Joseph Salvirch (1762-1820) représentant les passages du Pô, de l'Adda et du Mincio (Planche 34). Sur la tranche des cinq médailles était inscrit : « BONAPARTE GENERAL EN CHEF ». Quant à leurs compositions, elles étaient assez similaires, en particulier les quatre œuvres d'Appiani et de Lavy, inspirées du répertoire néoclassique, tandis que Salvirch fut plus empreint de l'héroïsme ambiant. Il figura en effet sur l'avvers un général - Bonaparte - à cheval, sabre au clair, s'élançant sur un pont à la tête d'une colonne d'infanterie qui le suivait en rangs serrés. Il s'agissait bien sûr de la représentation de la traversée de l'Adda par le pont de Lodi (sans Augereau).

Les avers des cinq médailles représentaient des personnages en armes, allégoriques ou non, ainsi qu'un texte indiquant la bataille représentée. Il convient de s'y intéresser plus finement. Sur la première médaille, commémorant la bataille de Millesimo et le combat de

¹⁰⁷ En tout cas, Bonaparte joua un rôle actif pour la frappe de la série des Cinq batailles, voir M. Hennin, *Histoire numismatique...*, *op. cit.*, p. 507.

¹⁰⁸ Décret du 6 floréal, an IV (25 avril 1796), voir *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, 11 floréal, an 6 (30 avril 1796).

¹⁰⁹ A. Turricchia, *op. cit.*, p. 7.

Dego (Planche 33), Appiani dessina Hercule tenant la massue de la main droite et une des têtes de l'Hydre de Lerne de sa main gauche. Son pied droit était appuyé sur la queue de l'hydre et un flambeau était figuré à côté du pied gauche, flambeau qui servit à Hercule pour cautériser le cou de l'hydre, dès qu'il décapitait une de ses têtes (qui se régénéraient doublement une fois tranchées). La figure d'Hercule était un classique des représentations françaises : sous l'Ancien Régime, il était le symbole du roi de France, sous la Révolution, il devint celui du peuple français, puis sous l'Empire, Napoléon reprit la figure d'Hercule à son propre compte¹¹⁰. Lors de la frappe de cette médaille, en 1796, le héros représentait-il encore le peuple français tout entier ou Bonaparte son bras armé ? Quant à l'hydre, Appiani avait-il choisi de représenter la bête sous sa forme classique, représentant seulement l'ensemble formé de l'Autriche et du Piémont ou chaque tête fut-elle un membre de la cinquième coalition ? Plusieurs suppositions s'offrent à nous ; nous penchons néanmoins pour l'hydre symbole de la cinquième coalition, le héros Bonaparte, bras armé de la France tenant de sa main gauche la tête représentant le royaume de Piémont-Sardaigne (la médaille célébrait les victoires de Millesimo et de Dego) qu'il s'apprêtait à occire.

La troisième médaille (Planche 35), commémorant la bataille de Castiglione et le combat de Peschiera était - fort logiquement - très semblable à la première. Dans un style toujours néoclassique, un guerrier nu était en lutte contre deux guerriers ennemis. L'épée, tenue de la main droite, le guerrier faisait plier un premier adversaire maintenant son fer de la main gauche et l'obligeant à poser un genou à terre dans l'instant précédant sa mise à mort. L'ennemi, en fâcheuse posture, était bien sûr l'Autriche. Quant au Piémont, il était symbolisé par un second adversaire, gisant déjà aux pieds des combattants. Cette médaille devrait être rapprochée de la première dans sa composition ; son interprétation était aussi plus aisée.

La quatrième médaille (Planche 36), célébrant la prise de Mantoue, était plus apaisée : la ville de Mantoue, représentée par une femme avec une couronne murale, présentait les clés de la ville à un guerrier en armure romaine antique (symbole de l'armée d'Italie). À l'arrière-plan se trouvait un pont, vide d'hommes : il s'agissait du pont reliant la ville fortifiée entourée de « lacs » à la « terre-ferme » et non d'un aqueduc qui ferait allusion au passé romain de la ville comme l'a suggéré W. Hanley¹¹¹.

¹¹⁰ Jean-Charles Benzaken, « Hercule dans la Révolution Française (1789-1799) ou les 'Nouveaux Travaux d'Hercule' », in M. Vovelle, dir., *Les images de la Révolution Française. Actes du colloque des 25-26-27 octobre 1985 tenu en Sorbonne* (Paris, La Sorbonne, 25-27 octobre 1985), Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, p. 210.

¹¹¹ W. Hanley, *The Genesis...*, op. cit., chapitre 5, p. 10.

La cinquième et dernière médaille (Planche 37) commémorant le passage du Tagliamento et la prise de Trieste, réalisait une sorte de synthèse des quatre médailles précédentes. Au premier plan, un personnage allégorique : la divinité fluviale du Tagliamento, dans la position classique d'une allégorie fluviale, allongée et accoudée à un vase d'où sort de l'eau. Le Tagliamento apparaissait dans une attitude de stupeur en voyant les Français traverser le pont, dans une représentation très semblable à la deuxième médaille de Salvirch, chassant ainsi les Autrichiens qui refluaient en désordre dans la partie droite de la composition.

Les revers de la série étaient aussi très intéressants, car ils témoignent selon nous de l'évolution de l'armée d'Italie qui s'attacha de plus en plus à son général en chef, à mesure que Bonaparte s'attela à élever la gloire au rang de motivation absolue pour ses soldats. Sur tous les revers furent inscrits les dates des lois reconnaissant les mérites de l'armée pour la bataille indiqué à l'avant. L'on y trouve aussi une dédicace à l'armée d'Italie qui évolua : dans la première et la deuxième médaille, cette reconnaissance venait du peuple français. Quant aux troisième, quatrième et cinquième médailles, elles étaient aussi dédiées à l'armée d'Italie, mais sans mention de l'émetteur. Dans ces trois dernières médailles apparurent aussi les premiers symboles de la victoire et de la gloire : en l'occurrence des couronnes de laurier, des trompes de renommée ou encore un foudre dans la quatrième. Cela pourrait signifier que l'émetteur devint Bonaparte lui-même et que ces médailles furent frappées pour honorer ses soldats en son nom propre (inscrit sur la tranche de chaque médaille) : cette constatation rejoint la thèse de J. Tulard, qui a remarqué que l'armée d'Italie était de plus en plus dévouée à son chef¹¹² et celles établies dans notre premier chapitre et particulièrement sur les ressources financières et leur utilisation (p. 69 et suivantes).

Outre les médailles issues des Cinq batailles, frappées sous « l'égide de Bonaparte »¹¹³, le marché fut stimulé et d'autres médailles virent le jour. Elles furent pour Bonaparte de véritables moyens de propagande, relayant chacune de ses actions, militaires, mais aussi politiques et diplomatiques en Italie.

¹¹² J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), p. 83.

¹¹³ W. Hanley, *The Genesis...*, *op. cit.*, chapitre 5, p. 12.

Si Bonaparte rendit hommage à l'armée d'Italie (et put par conséquent se mettre en scène) grâce à la série des Cinq batailles, d'autres médailles furent frappées sans que le général n'intervînt. En outre, elles représentaient, dans tous les exemples que nous avons retrouvés, le portrait en buste de Bonaparte, faisant du général en chef « la seule figure héroïque qui véritablement émerge[a] de la production iconographique locale »¹¹⁴. À l'instar des estampes du général qui foisonnèrent, cette multiplication des frappes était le signe d'une popularité grandissante de Bonaparte des deux côtés des Alpes, quoique les médailles fussent bien plus chères que les gravures¹¹⁵. Les coûts différant évidemment selon les métaux, seules les médailles en étain étaient considérées comme « populaires ». Nous n'en avons retrouvé qu'une : la médaille de 1796 (vraisemblablement, la date n'est pas certaine) commémorant l'entrée des Français dans Milan (Planche 38), « qui a dû être frappée par les patriotes milanais »¹¹⁶. Cette médaille, dont l'auteur est inconnu, était de « modeste valeur artistique »¹¹⁷, mais son intérêt se trouvait ailleurs : d'une part, il s'agissait certainement du premier portrait du général, présenté sur l'avvers ; d'autre part, elle témoignait de l'importance pour les jacobins (et pour Bonaparte qui aurait aussi pu encourager cette réalisation) de cet événement, décrit ainsi au revers : « INGRESSO / DE' FRANCESI / IN MILANO / DA PORTA ROMANA / LI XIV MAGGIO / MDCCXCVI ». Cette médaille est très rare, sa date de réalisation incertaine et nous n'avons trouvé aucune autre documentation à son sujet.

Pour W. Hanley, la première médaille issue d'une production « indépendante » fut celle de Liénard (Planche 39) à l'automne 1796¹¹⁸. Sur l'avvers, un portrait en buste du général d'une qualité médiocre (mais nous n'avons pour en juger qu'un dessin préparatoire) ; M. Hennin pense même que la médaille ne fut pas frappée, mais servit d'ébauche à deux autres médailles, présentant le même buste de Bonaparte, en décembre 1796, puis en septembre 1797¹¹⁹. Liénard grava le général de profil, les cheveux longs, noués par un catogan sur la

¹¹⁴ C.-M. Bosséno, « Figures et personnages de l'iconographie politique italienne (1789-1799) », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°289, 1992, p. 411.

¹¹⁵ J. C. Benzaken note que « l'impact sur la population est bien plus limité que celui des monnaies, et elles [les médailles] se trouvent réservées, par leur coût aux plus riches ou à ceux qui sont les adeptes du nouveau régime politique », dans « Iconographie des monnaies et médailles des républiques-sœurs italiennes (1796-1802) », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°289, 1992, p. 396.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 396.

¹¹⁷ A. Turrichia, *op. cit.*, p. 18.

¹¹⁸ W. Hanley, *The Genesis...*, *op. cit.*, chapitre 5, p. 14.

¹¹⁹ M. Hennin, *Histoire numismatique...*, *op. cit.*, p. 516-517.

nuque et il inscrivit autour du portrait « le général Buonaparte ». Au revers, une couronne de laurier avec à l'intérieur : « CAMPAGNE D'ITALIE ANN. REP. IV », en dessous « AER. VULG. 1796 » (*Æra vulgaris 1796*) et à l'extérieur, autour de la couronne de laurier : « A SON NOM ROME TREMBLE. ENCORE UNE VICTOIRE. / D' ANNIBAL. DE BRENNUS. LI [sic., la faute sera corrigée dans la deuxième version de la médaille] EFFACE LA GLOIRE ». L'explication de la peur que son nom inspirait à Rome se trouvait à la fois dans les précédents antiques constitués par Hannibal (qui n'entra pas dans Rome) et de Brennos (qui la mit à sac). En outre, selon un article du *Messenger du Soir* du 30 mai 1796 : une prophétie annonçait qu'un général dont le nom n'aurait qu'un seul « R », envahirait l'Italie, que rien ne lui résisterait, que Rome lui ouvrirait ses portes et que le pape cesserait de gouverner la ville¹²⁰.

Bonaparte ne fut pas célébré uniquement pour ses qualités militaires. La création de la République cisalpine, le 29 juin 1797 suscita un immense espoir pour les patriotes italiens et marquait le début d'une nouvelle ère. Bonaparte en fut honoré par la frappe de plusieurs médailles, dont nous retiendrons deux cas. Le Directoire cisalpin, à peine constitué, organisa le 9 juillet 1797 une fête de la Fédération (voir chapitre suivant), événement accompagné d'une médaille commémorative. Celle-ci (Planche 40) naquit d'un travail d'équipe : l'avvers fut signé par Vassallo, de la Monnaie de Gênes, tandis que le revers fut l'œuvre de Salvirch de la Monnaie de Milan, sur dessin d'Appiani ; les deux hommes avaient déjà travaillé dans l'élaboration de la série des Cinq batailles. Vassallo présenta donc un buste de Bonaparte assez ressemblant en général de la République, qu'il avait déjà donné pour une autre médaille sur la constitution de la République ligurie¹²¹. La légende de la composition milanaise changeait néanmoins, ce n'était plus « NAPOLEONE BONAPARTE », mais une dédicace : « ALL'ITALICO » (À l'Italique). Sur le revers, plus riche, l'on pouvait lire « L'INSUBRIA LIBERA » (la Lombardie¹²² libre) autour d'un groupe allégorique. Celui-ci était constitué de trois femmes : la République française représentée par une femme casquée en Minerve (symbole de la sagesse), la Paix qui l'accompagne et qui tient un rameau d'olivier, et l'*Insubria* qui reçoit de la République française un bonnet de la liberté sur sa tête. Cette

¹²⁰ *Le Messenger du Soir*, 11 prairial an IV (30 mai 1796).

¹²¹ Voir A. Turricchia, *op. cit.*, p. 170.

¹²² Le terme Insubrie renvoyait à la région occupée par le peuple celte des Insubres, incluant la Lombardie, une partie du Piémont et de la Suisse. Début XIXe siècle, l'Insubrie désignait également la région de Milan ou la Lombardie.

trilogie était très conforme à l'esprit du temps, note A. Pillepich¹²³. Aux pieds de ces figures se trouvait une corne d'abondance regorgeant de fruits et d'épis. Enfin, la date de la fête de la Fédération était inscrite en-dessous de la composition. Le message était clair : la Lombardie avait été libérée par Bonaparte, bras armé de la République française, et se voyait offrir la paix, la liberté et la prospérité de la part de la « république-mère ». Cette médaille honorait Bonaparte, tout en plaçant la jeune et fragile République cisalpine sous ses auspices, plutôt que sous celle de la République française. Cette médaille fut offerte aux membres du Directoire italien, du Conseil législatif, ainsi qu'à certains membres du Directoire français.

Plus tard, entre 1798 et 1801, il revint à Manfredini, « l'un des graveurs les plus distingués de l'Italie par son talent et par le nombre de ses ouvrages »¹²⁴, de réaliser une médaille honorant Bonaparte et célébrant la République cisalpine. Sa médaille (Planche 41) présentait un buste de Bonaparte et son nom à l'avvers. Au revers, était dessinée une allégorie de la République cisalpine, représentée par une femme casquée. Assise sur un piédestal orné du niveau de l'égalité, elle tenait le faisceau et la haste surmontée d'un bonnet phrygien, et autour d'elle étaient disposés une charrue, un casque, un bouclier et une cuirasse. Dans cette œuvre, la République française avait disparu, et l'importance du général italien, honoré en héros fondateur apparaissait clairement. Il est regrettable cependant d'ignorer la date exacte de cette médaille, car le contexte changea fortement au cours des trois années 1798-1801.

Enfin, il nous faut aussi étudier un chef d'œuvre à la fois artistique et de mise en scène du général en chef. Au mois d'avril 1798, un célèbre¹²⁵ graveur parisien, Benjamin Duvivier réalisa une excellente médaille (Planche 42). Qu'y avait-il sur cette réalisation ? Il y avait Bonaparte ! Sur l'avvers, comme les autres médailles que nous avons citées plus haut, le buste de Bonaparte d'une réalisation très soignée (voir notamment les détails de l'uniforme), en exergue « OFFERT A L'INSTITUT NATION. PAR B. DUVIVIER A PARIS ». Le revers mêlait Bonaparte et les personnages allégoriques comme nous l'avons relevé dans les gravures et certains tableaux, dont celui d'Appiani *Il generale Bonaparte dopo la battaglia di Lodi* de 1796. Sur la médaille, Bonaparte était à cheval, il tenait une branche d'olivier et se trouvait précédé de la Prudence et de la Valeur, qui tenaient les rênes de l'équidé. La Victoire planait derrière eux et plaçait de sa main droite une couronne de laurier au-dessus de la tête du

¹²³ A. Pillepich, « République Cisalpine – Royaume d'Italie. Napoléon Bonaparte (1796-1814), de l'Administration générale de la Lombardie à la fin du Royaume d'Italie : l'histoire selon les médailles », fascicule 7, in *Milano raffigurata. Avvenimenti, personaggi ed istituzioni cittadine*, Milano, Edizioni ennerre, 2001, p. 6.

¹²⁴ M. Hennin, *Histoire numismatique...*, op. cit., p. 556.

¹²⁵ W. Hanley, *The Genesis...*, op. cit., chapitre 5, p. 15.

général, tandis que de la gauche, elle tenait l'Apollon du Belvédère et des manuscrits. Un texte circulaire indiquait « LES SCIENCES ET LES ARTS RECONNAISSANTS », tandis que l'exergue annonçait la signature de la paix de Campoformio. Cette médaille résumait la campagne d'Italie dans les meilleurs termes pour Bonaparte : il triomphait, et ramenait en France la paix victorieuse, la gloire militaire ainsi que celle des sciences et des arts. L'Apollon du Belvédère rappelait à la fois la paix imposée au pape et les transferts en France de chefs-d'œuvre destinés au musée national (Louvre).

Bonaparte inaugura une communication « métallique » par la série des Cinq batailles, destinée à honorer l'armée d'Italie et dont la gloire devait rejaillir sur son commandement. Quelle que fut la nature de sa participation (ordres, encouragements), cette production inspira la frappe d'autres médailles qui mirent cette fois en avant le commandant de l'armée d'Italie. Bonaparte, dont la figure domina dès 1797 la production, éclipsa même les souverains italiens tels le roi de Sardaigne, le roi de Naples ou encore le pape¹²⁶. Quoique les destinataires fussent restreints, les frappes de médailles complétaient les gravures d'estampes et la publication de journaux pour une propagande « globale » du général. Enfin, Bonaparte imposa son image de mécène et encouragea ainsi les faveurs des artistes en les invitant auprès de lui, dans ce que l'historiographie a nommé la « Cour de Mombello ».

D. Le mécénat de Mombello

Le 5 mai 1797, Bonaparte s'installa avec Joséphine à la *villa Crivelli*, située à Mombello, petite commune à une lieue et demie au nord de Milan. Les opérations militaires étaient terminées et les préliminaires de paix avaient été signés à Leoben le 18 avril, néanmoins, Bonaparte devait contraindre l'Autriche à signer une paix définitive. Ce fut chose faite le 16 vendémiaire an VI (7 octobre 1797), par le traité de Campoformio. Alors, Bonaparte se révéla à l'opinion française non seulement général victorieux, mais aussi diplomate de qualité. La fin des combats ne signifiait pas l'arrêt de la propagande de Bonaparte : de nombreux médias circulaient, vantaient ses mérites et, en installant son quartier général à Mombello, le général désira fasciner encore les muses, en instaurant un véritable mécénat pour les arts, les sciences et les lettres.

¹²⁶ Voir A. Turrinchia, *op. cit.*, *passim*.

Dès les premiers moments de la campagne, par l'entremise de Faipoult puis de Joséphine, Gros fut admis auprès de Bonaparte, dans son quartier général de Milan, le palais Serbelloni et il put ensuite suivre l'armée. Très satisfait de son travail, Bonaparte le fit nommer en janvier 1797 à la très influente *Commission pour la recherche des objets de sciences et arts en Italie*, chargée par le Directoire (et par Bonaparte dans un second temps, cf. Chapitre I) de prélever en Italie les chefs-d'œuvre pour le muséum national, qui devint le Musée Napoléon, puis Le Louvre. Gros se transporta alors à Rome pour travailler aux côtés de Monge, Berthélemy, La Billardière, Kreuzer, Moitte, Berthollet et Thouin. Quelle époque grisante pour le jeune peintre, auquel Bonaparte avait accordé pour cette mission des appointements de 250 livres par mois¹²⁷, lui qui, quelques mois auparavant, en était réduit à faire des portraits à Gênes pour assurer sa subsistance¹²⁸ ! En juillet 1797, Gros retourna auprès de Bonaparte, désormais installé à Mombello, et fréquenta Berthier, chef d'état-major général de l'armée d'Italie, dont il fit le portrait ainsi que celui de son épouse.

Comme Bonaparte initia à Mombello une politique de mécénat volontariste et que les artistes y étaient les bienvenus, il attira à lui Appiani, qui avait déjà fait son portrait, ainsi que d'autres artistes italiens, qui découvrirent le jeune conquérant avec une certaine fascination. À l'instar de Gros, le général confia à Appiani des responsabilités auprès de la *Commission pour la recherche des objets de sciences et arts en Italie* : le peintre fut employé à Vérone et Venise¹²⁹. Les artistes qui se regroupèrent autour de Bonaparte furent nombreux et si, tels Albertolli ou le Français Bacler d'Albe, ils n'eurent pas les succès d'Appiani, ils purent néanmoins prendre quelques croquis de Bonaparte, sortes de « clichés instantanés »¹³⁰ et un contact utile avec le futur empereur et roi. Les entrevues avec Bonaparte étaient facilitées par sa réputation. Aussi, lorsqu'il organisait un dîner, le général demandait à ses invités de venir accompagné par « un des savants et artistes les plus distingués de la ville »¹³¹ selon le botaniste Thouin. En outre les principales dames de Milan dont la *prima donna* de *La Scala*,

¹²⁷ *Lettre de Bonaparte au général Berthier, Chef d'état-major général de l'armée d'Italie*, Tolentino, 30 pluviôse an V [18 février 1797], *Correspondance générale*, n°1384.

¹²⁸ D. O'Brien, *op. cit.*, chapitre 1.

¹²⁹ *Lettre de Bonaparte à la Commission pour la recherche des objets de sciences et arts*, Mombello, 2 prairial an V [21 mai 1797], *Correspondance générale*, n°1570 et *Lettre de Bonaparte au général Berthier, Chef d'état-major général de l'armée d'Italie*, Mombello, 9 messidor an V [27 juin 1797], *Correspondance générale*, n°1733.

¹³⁰ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 144.

¹³¹ André Thouin, *Voyage dans la Belgique, la Hollande et l'Italie par feu André Thouin, rédigé sur le journal autographe de ce savant professeur par le baron Trouvé*, 2 vol., Paris, Chez C.-J. Trouvé, 1841, t. II, p. 78.

Giuseppina Grassini, firent plusieurs visites à Mombello¹³². Quant à Appiani, il laissa une esquisse très intéressante de Bonaparte à cette époque, qui ne fut jamais peinte, intitulée (a posteriori) *Napoleone e la sua corte*, conservée à Milan à l'Académie de Bréra¹³³ (Planche 43).

Le dessin montrait Bonaparte assis au centre de la pièce et de la composition, alors que tous les autres personnages étaient debout à l'exception de deux femmes sur la gauche du tableau. Le décor semble être celui de Mombello¹³⁴, mais il pourrait aussi s'agir de celui du palais Serbelloni. Le général était entouré de trois groupes de personnes, vraisemblablement de sa famille et/ou d'invités distingués. De sa main droite, il désignait des feuillets et semblait s'adresser à la personne se tenant de l'autre côté de la table. S'il est certain que cette esquisse datait de la Première campagne d'Italie, A. Pillepich a estimé que cette image fut produite en 1797¹³⁵. Ce dessin ne fut probablement jamais peint car il ne correspondait pas à l'image que Bonaparte voulait donner de lui-même : comment la France aurait-elle perçu son général triomphateur dans une atmosphère princière, d'autant que Bonaparte défendait les idées jacobines contre les clichés ? En tout cas, ces premiers contacts avec Appiani furent primordiaux pour la carrière du peintre, qui sera nommé plus tard « Premier peintre du Royaume », mais aussi pour la propagande du futur roi d'Italie : Appiani reprendra un certain nombre de compositions, dont les médailles qu'il put exécuter en voyant Bonaparte de plus près, et qu'il reproduisit dans les *Fastes de Napoléon*, immense frise à la détrempe peinte dans la Salle des Caryatides du palais Royal de Milan.

Un dernier exemple mérite d'être cité pour mettre en relief cette politique de mécénat artistique de Bonaparte : il s'agit de Canova et de l'attitude qu'eut Bonaparte à son égard. Le sculpteur vénitien, déjà très célèbre par ses monuments funèbres des papes Clément XIII et Clément XIV ou encore le groupe *Vénus et Adonis*¹³⁶, était alors à Rome et Bonaparte apprit de son entourage à Mombello que Venise avait cessé de payer la pension de l'artiste. Désireux de protéger les arts tout autant que de soigner sa belle réputation naissante, Bonaparte, qui ne le connaissait point, lui écrivit le 6 août 1797 que « la République française fait un cas particulier des grands talents qui vous distinguent. Artiste célèbre, vous avez un droit plus

¹³² L. Mascilli Migliorini, *Napoléon...*, *op. cit.*, p. 128 et P. Dwyer, *Napoleon...*, *op. cit.*, p. 301.

¹³³ G. B. Sannazzaro, *op. cit.*, p. 286.

¹³⁴ Le lieu est confirmé par A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 420 et par G. B. Sannazzaro, « Per alcune incisioni... », *op. cit.*, p. 286.

¹³⁵ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 420.

¹³⁶ Ornella Scognamiglio, « Scultura », in Luigi Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 46.

particulier à la protection de l'armée d'Italie. Je viens de donner l'ordre que votre pension vous soit exactement payée »¹³⁷. Canova refusa cette pension ainsi qu'une mission pour la *Commission des arts*, contrairement à Gros et Appiani. Était-ce pour garder cette « indépendance » qui lui permit de créer tout au long de sa vie¹³⁸ ou parce qu'il s'opposait aux confiscations françaises et à la politique italienne de Bonaparte¹³⁹ ? Quoiqu'il en fût, Bonaparte continua sa politique de mécénat qui s'étendit aux lettres et aux sciences.

Les lettres et les sciences

Bonaparte attira des littéraires et des savants à Mombello, avec qui il avait établi des contacts plus anciens. À la lecture de la correspondance de Bonaparte, il apparaît que celui-ci prit contact avec les milieux scientifiques dans les jours suivants son entrée à Milan. Aussi, le 24 mai 1796 (soit presque une année avant son installation à Mombello), il fit part, aux municipalités de Milan et de Pavie, de son désir « que l'université de Pavie, célèbre à bien des titres, reprenne le cours de ses études » et que, si des mesures s'avéraient nécessaires, qu'elles lui fussent proposées¹⁴⁰. Le même jour, à l'instigation de Lalande (directeur de l'observatoire de Paris) Bonaparte s'adressa pour la première fois au célèbre astronome Oriani. Il lui offrait sa protection, ou plutôt celle de la République française, « amie des sciences » :

Les sciences, qui honorent l'esprit humain, les arts, qui embellissent la vie et transmettent les grandes actions à la postérité, doivent être spécialement honorés dans les gouvernements libres [...] J'invite les savants à se réunir et à me proposer leurs vues sur les moyens qu'il y aurait à prendre, où les besoins qu'ils auraient, pour donner aux sciences et aux beaux-arts une nouvelle vie et une nouvelle existence. Tous ceux qui voudront aller en France seront accueillis avec distinctions par le gouvernement. [...] Soyez donc, citoyen, l'organe de ses sentiments auprès des savants distingués qui se trouvent dans Milan.¹⁴¹

L'importance que Bonaparte (et la République au nom de laquelle il s'exprimait) conférait aux sciences, permit au général de rassembler autour de lui, à Mombello, un grand nombre de savants et des professeurs des universités voisines telles celles de Pavie, ou encore

¹³⁷ *Lettre de Bonaparte à Canova*, Milan, 19 thermidor an V [6 août 1797], *Correspondance générale*, n° 1880.

¹³⁸ G. Hubert, *La sculpture dans l'Italie napoléonienne*, texte remanié de thèse, Paris, E. de Boccard, 1964, p. 134.

¹³⁹ W. Hanley, *The Genesis...*, *op. cit.*, chapitre 4, p. 15.

¹⁴⁰ *Lettre de Bonaparte aux municipalités de Milan et de Pavie*, Milan, 5 prairial an IV [24 mai 1796], *Correspondance générale*, n° 626.

¹⁴¹ *Lettre de Bonaparte à Oriani*, Milan, 5 prairial an IV [24 mai 1796], *Correspondance générale*, n° 627.

de Bologne, plus ou moins connus... Ainsi vinrent notamment rencontrer Bonaparte à Mombello le physicien Volta, qui travailla sur l'électricité et inventa la première pile électrique, l'astronome Oriani, mais aussi des savants français, dont Berthollet ou encore Monge, le célèbre mathématicien, qui dirigea la *Commission pour la recherche des objets de sciences et arts en Italie*. Véritable passeur, Bonaparte créa à la *villa Crivelli* un lieu de rencontre entre savants français et italiens : ainsi Monge rencontra-t-il le non moins fameux mathématicien italien Mascheroni. Évidemment, les discussions n'avaient pas lieu qu'entre savants. On sait que Bonaparte aimait à s'entretenir avec les différents scientifiques au sujet de leurs spécialités, il était prompt à les « pousser dans leurs retranchements », voire à les prendre en défaut selon le botaniste Thouin, qui en fut interloqué. Bonaparte était d'une part curieux, d'autre part il avait la capacité intellectuelle d'apprendre rapidement sur des sujets très variés de sorte qu'il put « tenir à chacun son langage [...] au rythme des nécessités, il s'instrui[sit] afin de passer pour un homme de goût et de culture »¹⁴². Mombello marqua le début des relations de Bonaparte avec l'élite intellectuelle européenne. Mascheroni témoigna des discussions et des relations cordiales qu'il eut avec Bonaparte, en lui dédiant son ouvrage majeur *Geometria del Compasso*, publié en Italien en 1797 et traduit en français l'année suivante. La dédicace fut librement traduite en français par « D'Arnaud » selon l'ouvrage ; le style, la présence à Mombello du poète A. V. Arnault, ainsi que sa proximité avec Bonaparte nous laissent penser qu'il fut en fait l'auteur de ces vers :

À Bonaparte l'Italique.
 J'ai vu ta main, ta main puissante,
 Qui frappa tant de Potentats
 Et fonda tant d'heureux États,
 Aux lois d'Euclide obéissante,
 Avec moi suivre le Compas.
 Vainqueur de leur hauteur extrême,
 Tu franchis les monts sourcilleux :
 Ton génie aborde de même
 Le plus difficile problème,
 Et fait douter si nos neveux,
 De ce génie à qui tout cède,
 Admirant les efforts heureux,
 En toi reconnaîtront le mieux
 Annibal ou bien Archimède.

¹⁴² A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, op. cit., p. 66 et 68.

De tes triomphes éclatants
 Je vois la mémorable année,
 Comme un soleil, de gloire environnée,
 Briller sur l'abyme des tems,
 Et vaincre l'envie étonnée.
 Poursuis, BONAPARTE, poursuis ;
 De tes hauts faits soutiens la gloire.
 Savant, de tous les arts épris,
 Amant chéri de la victoire,
 Héros, et plus sans doute encor,
 Homme généreux et sensible,
 Donne à ton âme un libre essor.
 À ton bras toujours invincible,
 À ton cœur toujours bienfaisant,
 L'Italie enfin affranchie,
 Va devoir sa nouvelle vie
 Et ton empire renaissant.¹⁴³

La date de parution de l'œuvre de Mascheroni : 1797 et la dédicace nous laissent supposer que Bonaparte pût lui accorder de l'argent pour financer cette publication. En outre, la rapidité de la traduction en français, qui fut l'œuvre de l'officier de génie Carette donne à penser que Bonaparte put servir d'intermédiaire entre Mascheroni et le traducteur.

Pour le poète Vincenzo Monti, Mombello marqua le début d'une carrière fulgurante : véritable « chantre du régime », il reconnut lui-même que sa muse était une « muse de cour »¹⁴⁴. Le poète dédia à Bonaparte le premier chant de son *Prometeo* :

Prométhée a donné aux hommes le feu du Ciel, et vous, vous avez donné aux nations le feu de la liberté, remplissant les hauts et généreux desseins du grand Maître de l'Univers. Il a été le bienfaiteur du genre humain que Jupiter ensevelissait dans la misère, et vous, vous l'avez été des peuples plongés dans la fange de l'esclavage et à qui vous rendez leurs droits naturels.¹⁴⁵

¹⁴³ Lorenzo Mascheroni, *Géométrie du Compas*, trad. A. M. Carette, à Paris, Chez Duprat, AN VI (1798), p. 1. L'ouvrage reproduit aussi la dédicace originale présente dans L. Mascheroni, *Geometria del Compasso*, Pavia, Eredi di Pietro Galeazzi, anno V della Repubblica Francese (1797).

A Bonaparte l'italico. / Io pur ti vidi coll' invitta mano, / Che parte i regni, e a Vienna intimò pace, / Meco divider con ricurvi giri / Il curvo giro del fedel compasso. / E ti vidi assaltar le chiuse rocche / D'ardui problemi col valor d'antico / Geometra Maestro, e mi sovvenne / Quando l'Alpi varcasti Annibal novo / Per liberar tua cara Italia, e tutto / Rapidamente mi passò davanti / L'anno di tue vittorie, anno che splende / Nell'abisso de' secoli qual sole. / Segui l'impresa, e coll' invitta mano / Guida all'Italia tua liberi giorni.

¹⁴⁴ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 450-456.

¹⁴⁵ Cité et traduit par André Fugier, *Napoléon et l'Italie*, Paris, éd. J.-B. Janin, coll. La Roue de la Fortune, 1947,

L'on retrouve ici la thématique des « droits » du peuple italien, déjà évoquée dans les vers de la gravure reproduite en Planche 20, et celle du libérateur de la nation italienne. Poursuivant ce chemin, l'improvisateur Gianni célébra en trois chants Bonaparte en se déclarant son « poète césarien », tandis que Cesarotti lui aurait apporté sa traduction d'Ossian¹⁴⁶. Bonaparte fut couvert d'honneurs. Le général rencontra aussi Foscolo qui versifia pour lui, mais contrairement à Monti, la muse de Foscolo était au service de son idéal de patriote italien. Il célébra Bonaparte comme le libérateur de l'Italie qu'il voyait en lui plutôt que de le couvrir de vaines flatteries. Ainsi composa-t-il, avant de le rencontrer, une ode : *Bonaparte liberatore*, publiée à la mi-mai 1797¹⁴⁷ et dont il nous faut citer au moins ce passage :

Sous la férule du Guide [Bonaparte] qui pendant la bataille mortelle
Gronde, encourage, exhorte, et de mille façons
Passe et vole tel un Dieu de lignes en lignes
[...]
Et ce guerrier invaincu se bat parmi les flammes
Et il gagne ; et l'Italie crie Liberté.¹⁴⁸

Il ressort de cette œuvre magistrale que, pour Foscolo, le génie de Bonaparte était au service de la libération de l'Italie. Le poète eut l'occasion de rencontrer le général à Mombello début juillet, non pour ses écrits, mais comme secrétaire de la députation de Venise. Celui-ci, à l'instar d'autres patriotes eut une perception ambivalente de Bonaparte : certes, il créa la Cisalpine et la fit reconnaître par l'Autriche, en revanche Venise, jusqu'alors indépendante et dont certains patriotes réclamaient l'union à la Cisalpine, fut laissée comme compensation aux Autrichiens au traité de Campoformio : l'historiographie italienne parle des

p. 50.

¹⁴⁶ Albert Sorel, *Bonaparte et Hoche en 1797*, Paris, Plon, 1897, p. 72, estime que Cesarotti se rendit auprès de Bonaparte pour lui porter son ouvrage. Avec plus de précisions, Claudio Chiancone met en doute ce présent en indiquant que Cesarotti accompagnait la délégation padouane auprès de Bonaparte, et que les deux hommes se rencontrèrent le 2 mai 1797 à Trévis. Bonaparte, fervent admirateur de l'*Ossian*, traita avec beaucoup de respect Cesarotti. Ils se revirent en novembre 1797, lors de la seconde députation padouane de Cesarotti. Claudio Chiancone, *La scuola di Cesarotti e gli esordi del giovane Foscolo*, texte remanié de thèse, Pisa, Edizioni ETS, 2012, p. 163 et 166.

¹⁴⁷ Gilles Bertrand et Enzo Neppi, « La Révolution et l'Italie au temps de Foscolo : esquisse chronologique », dans Enzo Neppi, *Ugo Foscolo. L'Italie et la Révolution Française* (actes de la journée d'étude du 27 mars 2002), Grenoble-Vizille, PUG-Musée de la Révolution Française, 2004, p. 20.

¹⁴⁸ In man del Duce che in feral conflitto / Rampogna, incalza, invita, e in mille modi / Passa e vola qual Dio di schiera in schiera / [...] Guerriero invito, e tra le fiamme pugna / E vince ; e Italia libertade grida. Extrait de Ugo Foscolo, *Bonaparte liberatore. Oda del liber'uomo Niccolò Ugo Foscolo*, Bologna, ed. I Marsigli, "anno primo dell'italica libertà", 1797. Voir surtout, concernant Bonaparte, les vers 131 à 156.

« Stati ex-Veneti ». Ces jeux diplomatiques ne plurent point aux patriotes, qui durent attendre que le soleil parût le 2 décembre 1805 pour que Napoléon écrasât les dernières prétentions du Saint-Empire Romain Germanique. Alors seulement Venise fût agrégée au Royaume d'Italie. Mais pendant la période autrichienne, les patriotes furent pourchassés et Foscolo échappa de justesse à la vague d'arrestations ; ce fut le contexte décrit dans *Les dernières lettres de Jacopo Ortis*, publiées intégralement pour la première fois à Milan en 1802 (et sans doute composées jusqu'en 1801) par Foscolo, « grâce à une extraordinaire capacité à assimiler les expériences vécues et à les transformer en créations artistiques »¹⁴⁹.

Bonaparte, comme il le fit pour les sciences, accueillit aussi des écrivains et poètes français à Mombello, dont Arnault. Celui-ci, réaliste ou cynique, se demanda, une fois rentré en France, si la bienveillance de Bonaparte ne découlait pas seulement de sa volonté d'avoir « à sa disposition un représentant de la littérature de l'époque »¹⁵⁰. En effet, une fois que Bonaparte fut rentré à Paris, ses amitiés de Mombello lui ouvrirent les portes des salons des intellectuels et celles de l'Institut. Plutôt qu'un froid calcul, il nous semble que Bonaparte aima à fréquenter ces personnes, à se stimuler intellectuellement, et que ces fréquentations lui permirent aussi d'accéder à la haute société. Alors, le général put utiliser sa culture comme moyen de légitimation de son pouvoir, et en premier lieu de son commandement militaire. En effet, pour Bonaparte, et son élection à l'Institut le prouva encore plus, le mécénat était un moyen de gouverner : « les baïonnettes [sic.] se baissent devant l'homme qui s'impose par les sciences »¹⁵¹, mais aussi d'asseoir son commandement militaire comme il le confia à Roederer :

Quand j'ai pris, à l'armée d'Égypte, le titre de membre de l'Institut, je savais bien ce que je faisais. Chaque soldat pouvait se croire aussi brave que moi ; je n'aurais pas reculé entre les braves, mais eux non plus. Tout était perdu, s'ils ne m'avaient cru le plus savant¹⁵².

Le terme « protecteur » des sciences eût alors pris tout son sens : Bonaparte accorda une protection au sens de « financements » pour les recherches et les œuvres, mais aussi au sens de protection concrète, physique, comme lors du sac de Pavie le 26 mai 1796, suite à une insurrection : lors de la répression, Bonaparte ordonna de protéger « les maisons de Volta et

¹⁴⁹ C. Chiancone, *La scuola...*, *op. cit.*, p. 285.

¹⁵⁰ Cité par A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 67.

¹⁵¹ Antoine Claire Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat, 1799 à 1804*, Paris, chez Ponthieu et Cie librairies, 1827, p. 79-80.

¹⁵² Napoléon, cité par Roederer dans Pierre-Louis Roederer, *Mémoires sur la Révolution, le Consulat et l'Empire*, Paris, Plon, 1942, p. 190.

d'un de ses collègues »¹⁵³. De la même manière, après la répression des Pâques véronaises, Bonaparte accorda 4 000 F. à Antonio Garruchio, astronome de Vérone pour le dédommager de ses pertes, et dota la société italienne de Vérone (organisme de recherche) de 10 000 Livres de fonds supplémentaires¹⁵⁴.

À Mombello, le jeune général inaugura un style de pouvoir qui lui fut propre et qui l'inspira : à la fois autoritaire et entouré des muses ; Bonaparte était homme des Lumières. Il fut certainement aussi empreint de Renaissance, et en particulier de cette Renaissance italienne, au cours de laquelle certains princes rivalisaient d'efforts pour offrir leur mécénat aux plus grands artistes. En outre, le Bonaparte de 1797 annonçait le Napoléon impérial et son système européen : il avait créé un lieu de rencontres entre savants et artistes, italiens et français, les deux nations dont il coiffa par union personnelle les deux couronnes (quoiqu'il s'appuyât toujours plus sur la France que l'Italie, nous y reviendrons). Aussi, l'organisation de la *Commission pour la recherche des objets de sciences et arts en Italie* fut symptomatique : elle permit de fédérer autour de Bonaparte les artistes et scientifiques les plus influents de l'époque. Ceux-ci conçurent de la fascination pour le jeune général. Alors, les « directions » que Bonaparte donna pour être représenté par les arts et les lettres furent-elles suivies et dépassées. La fascination qu'il inspirait aux artistes se fit émulation.

¹⁵³ Alain Pillepich, *Napoléon et les Italiens*, Paris, Nouveau Monde Édition/Fondation Napoléon, coll. « Série Etudes », 2003, p. 33.

¹⁵⁴ *Lettre de Bonaparte à Antonio Garruchio, astronome à Vérone*, Mombello, 18 messidor an V [6 juillet 1797], *Correspondance générale*, n° 1765.

Conclusion du chapitre II

Parallèlement à « la plume », « l'image » vint dresser avec plus de force encore le premier portrait de Bonaparte. La diffusion de l'effigie du général en chef par les estampes fut très importante et le fit connaître certainement mieux que les mots dans une société plus réceptive à l'image qu'aux lettres, eu égard au taux d'analphabétisme. Du reste, les images venaient en complément de la plume, illustrant en quelque sorte les hauts-faits rapportés par les journaux. En en faisant des instruments de propagande et de pouvoir, Bonaparte put orienter ses portraits, fussent-ils estampes, peintures, sculptures ou médailles dans un sens qui lui fût favorable ; il y réussit avec *maestria*. Il comprit que la nature des productions iconographiques était fort différente de celle de la plume et il s'adapta pour fasciner et stimuler les artistes invités à Mombello. En séduisant leur muse, le général s'assurait leur meilleur service. Bonaparte voulait à la fois convaincre et persuader. Certes, il y avait toujours l'argent, pour s'attacher les services des artistes et en particulier aider à la diffusion d'œuvres qui lui étaient favorables : à peine eut-il passé le pont de Lodi qu'il encouragea ainsi le premier artiste qui l'avait représenté. Conscient des enjeux des « médias » que la Révolution avait libérés, Bonaparte fut le seul général parmi les Français et les Autrichiens à s'intéresser à l'image et aux producteurs de celle-ci. Il triompha donc d'abord sur les champs de bataille italiens, puis sur les productions iconographiques qui les illustrèrent par de nombreuses formes différentes.

Cette exploitation de la victoire était alors inédite, quoique l'on puisse faire des parallèles - toutes proportions gardées - avec ce que firent certains rois d'Ancien Régime comme Louis XIV, ou encore dans l'Antiquité avec Alexandre le Grand, César ou Auguste. Bonaparte regroupa lors de cette Première campagne d'Italie une sorte de seconde armée, toute dévouée à sa cause, une armée d'artistes qui diffusèrent et immortalisèrent ses exploits militaires en Italie et en France. De cette manière, le général acquit à la fois la renommée, la reconnaissance et la capacité à diriger politiquement les territoires libérés qu'il avait érigés lui-même en républiques, en s'appuyant sur les forces locales favorables à ces changements. Bien sûr, le contexte lui était favorable : il était éloigné de Paris, où le Directoire affaibli et impopulaire ne pouvait qu'exaucer les exigences du général vainqueur. Celui-ci en profita pour stupéfier les Italiens, renverser les anciens pouvoirs en s'appuyant sur les populations locales, dont les jacobins, qui virent en lui un libérateur et parfois un unificateur possible de l'Italie. Les batailles finies, Bonaparte prit en main les négociations de paix avec l'Autriche et

s'initia à la politique en dirigeant la République cisalpine, qu'il avait créée et dont la capitale était fixée à Milan.

Chapitre III.

Le pouvoir. Le gouvernement du Milanais

« Il Corpo Municipale cui appartengo mi destina unanime in qualità di aggiunto al valoroso Dr. Stefano Andrea Renier nella grande impresa di andare a visitare, e consultare *l'Eroe del Secolo, il Bonaparte* »

Angelo Gaetano Vianelli (1797)¹

« Un État se régit par les lois

Une guerre se fait à coups de surprises »

Lao-Tseu²

Les conditions étaient réunies en 1797 pour permettre à Bonaparte d'exercer le pouvoir sur le Milanais. Nous avons vu que le général en chef s'imposa tout d'abord au sein de l'armée en écartant les commissaires du Directoire ou en ralliant à sa cause ceux qui, contrairement à Saliceti, ne l'étaient pas déjà. Il s'imposa ensuite sur le plan diplomatique, servi en cela par les discordances entre les envoyés du Directoire qui nuisirent au bon déroulement des négociations avec les princes italiens. Rappelons encore que, à la différence des autres campagnes des guerres révolutionnaires, l'armée d'Italie se trouvait éloignée de Paris, bien plus que ne l'avaient été les armées du Nord et de l'Est, dont les communications avec le pouvoir central étaient facilitées. En outre, le faible rôle dévolu à l'armée d'Italie donna à Bonaparte une certaine liberté d'action, puisqu'il n'était chargé que d'une offensive secondaire pour distraire les impériaux. Enfin et surtout, Bonaparte était le seul général victorieux de la république. Après avoir mené une politique de communication énergique pour se faire connaître auprès du public, il s'était assuré une popularité certaine en 1797 et le

¹ *Lettre d'Angelo Gaetano Vianelli à Giulio Bernardino Tomitano*, Chioggia, 13 prairial an V [1^{er} juin 1797], Biblioteca Medicea-Laurenziana, Firenze, cod. Ashburnham 1720, doss. 56. C'est nous qui soulignons.

² Lao-tseu, *Tao-tö king*, traduction de Liou Kia-hway, Paris, Gallimard, 2012 (écrit au IV ou III^e siècle avant notre ère), chapitre LVII.

Directoire ne pouvait se passer de lui. Il continua donc à s'arroger des prérogatives et permit la naissance de républiques sœurs dans la péninsule, notamment la République cisalpine, qui regroupait la Lombardie autour de Milan érigée en capitale. Si cet acte fut largement salué par les patriotes italiens (à l'exception des Vénitiens) qui virent le début de leurs espérances se réaliser, Bonaparte avait aussi agi contre l'avis du Directoire qui ne voyait dans la péninsule que richesses propres à regarnir ses coffres. La création de la Cisalpine, le 29 juin 1797, ne fut néanmoins pas une rupture, dans le sens où Bonaparte avait commencé à penser à sa création et dirigeait le Milanais conquis, depuis qu'il en avait chassé les Autrichiens. Bonaparte appuya son gouvernement sur les élites locales, ces mêmes élites qui, conduites par Melzi d'Eril, étaient venues lui apporter les clés de la ville après l'épisode du pont de Lodi. Toutefois, le général garda le pouvoir « suprême » et maintint un contrôle ferme sur ses subordonnés locaux, chargés d'appliquer sa politique.

De quelle manière évolua le pouvoir de Bonaparte en Lombardie, de son entrée dans Milan au traité de Campoformio ? Comment le général et la nouvelle domination française furent-ils vécus par les Milanais ? Appuyé par la plume et l'image, donc par la description et la représentation, Bonaparte installa plus sûrement son autorité. Ce pouvoir politique et militaire de Bonaparte était complété par les arts, qui servaient la propagande. L'autorité de Bonaparte sur la Lombardie préfigurait-elle la domination napoléonienne future sur la France et l'Italie ? En quoi le nord de l'Italie fut-il le laboratoire de Bonaparte dans lequel celui-ci expérimenta son système politique ?

Pour prendre corps, le pouvoir et la victoire durent se représenter, se montrer au public. Le premier contact avec le peuple milanais eut lieu lors de l'entrée des troupes françaises et de leur général dans la cité les 14 et 15 mai 1796. Puis les fêtes milanaises prirent le relais, continuant de figurer le pouvoir et célébrant la nouvelle ère dans laquelle était entrée l'Italie. Cela nous amènera à nous pencher aussi sur l'esprit public à Milan et sur les courants politiques qui la traversèrent. Enfin, nous étudierons le proconsulat plutôt que la « Cour » de Bonaparte à Mombello.

I. L'entrée dans Milan: du mythe aux faits

L'entrée de Bonaparte à Milan, le 15 mai 1796, marqua pour les Milanais et aussi pour les Italiens le début d'une ère nouvelle. Le Directoire avait cru confier une mission de pillage et de diversion à la plus faible de ses armées et voilà qu'elle entrait triomphante dans Milan et lui offrait la paix signée par le Piémont. En Italie, l'armée apportait aussi dans ses fourgons les idéaux révolutionnaires, qui avaient déjà eu un certain retentissement dans la période précédente. Les patriotes italiens qui poursuivaient l'espoir d'unifier la péninsule, s'emparèrent de ces idéaux. Ils servirent aussi Bonaparte, le bras armé de la Révolution, comme lui se servit d'eux pour asseoir son pouvoir grâce à des forces locales. L'entrée de Bonaparte fut à la fois le commencement du Risorgimento - avec une relecture *a posteriori* -, ainsi que la présentation du général triomphant, dont l'image se diffusa d'abord en Italie puis en France. Le général choisit d'appuyer son gouvernement sur les élites locales, mais cela ne pouvait être suffisant sans un appui populaire, *a fortiori* pour un général de la Révolution. Il fallait donc que l'entrée dans Milan prît l'aspect d'un triomphe romain vécu dans la liesse populaire. Encore une fois les destinataires étaient nombreux : il fallait asseoir le pouvoir de Bonaparte à Milan, en Lombardie et en Italie, séduire le public français et peut-être ainsi toucher psychologiquement les Autrichiens en montrant un accueil très favorable des Français comme libérateurs. À la lecture de ces enjeux, l'on comprend mieux que cette entrée soit encore source de débats historiographiques, français et italiens. Nous tenterons de démêler les faits des mythes enveloppant l'entrée de Bonaparte et de son armée, en nous intéressant à la préparation de l'entrée, aux sources la relatant et aux productions d'images qui en découlèrent.

A. Une entrée soigneusement préparée

Au soir du 10 mai 1796, les Autrichiens ayant reflué à l'Est de l'Adda, Bonaparte était maître de Milan et de la partie occidentale de la Lombardie. Il organisa alors son entrée dans la ville pour qu'elle pût être relayée comme un triomphe. Entre cette victoire de Lodi et l'entrée de Bonaparte du 15 mai, Salvador, un agent de Bonaparte, alla dans Milan au devant des jacobins, puis l'armée française conduite par Masséna entra dans la ville le 14. Ce dernier précéda son général en chef d'une journée. Précisons que si les notables milanais emmenés par Melzi d'Eril apportèrent à Bonaparte les clés de la ville le 11 mai, la forteresse (le château

des Sforza) était encore occupée par une garnison autrichienne qui ne se rendit que le 29 juin. Il fallait donc, pour une entrée triomphale, que Bonaparte exaltât ses partisans et les garantît de tout retour autrichien.

L'action de Salvador

Patriote milanais exilé à Paris, proche de Robespierre et de Marat, Carlo Salvador était agrégé à l'armée d'Italie, vraisemblablement grâce à Saliceti. Il mena des missions de renseignements pour cette armée et pour le Directoire français, s'avancant parfois en profondeur dans les lignes ennemies³. Le 11 mai, alors que Bonaparte recevait les clés de la ville, Salvador prit la plume :

J'écrivis à un de mes amis intimes à Milan que le temps était arrivé de faire décider les nombreux patriotes et les nombreux partisans des Français, qu'il était temps de se montrer à découvert et de tenir prêtes leurs cocardes.⁴

Les jacobins milanais répondirent immédiatement qu'ils « attendaient les Français comme les Israélites leur messie » et qu'ils souhaitaient que Salvador précédât l'armée à Milan pour ouvrir un club publiquement. Cela aurait électrisé les partisans, encore timides à cause de la noblesse qui montrait toujours son attachement à l'archiduc et surtout à cause des 3 000 soldats qui tenaient toujours la citadelle. Ayant obtenu l'aval de Saliceti, Salvador se mit en route pour Milan.

J'étais déterminé d'entrer à Milan avec ma cocarde arborée, et d'y mettre en mouvement patriotique les amis de la Liberté, le peuple entier. En effet j'entre Milan avec Tellini le 11 may [sic.] Les patriotes assemblés en très grand nombre à la porte Romaine nous y attendaient. Ils me virent et aussitôt plus de 50 000 cocardes furent arborés ; nous fûmes [sic.] accueillis au milieu des cris de joie de Vive la Liberté ; Vive la République française ; Vive la nation Lombarde libre.⁵

Le chiffre de 50.000 cocardes apparaît fort élevé au regard des 120 000 habitants de la ville. Sans doute Salvador tint-il à mettre en valeur son action, à moins que l'émotion du retour dans sa ville d'origine sous les vivats ne déformât sa perception. Toutefois, le patriote

³ Aussi son rapport du 10 prairial an IV est capital pour comprendre l'esprit public milanais. *Carlo Salvador au ministre des Relations extérieures*, Milan, 10 prairial an IV [29 mai 1796], Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 55, pièce 26.

⁴ C. Salvador, *lettre citée*.

⁵ *Ibid.*

témoigna ici du climat que créa l'arrivée de Bonaparte. À Paris, *Le Moniteur* confirmait - ou copiait - les propos de Salvador en indiquant que les cocardes « s'étaient tellement multipliées qu'elles semblaient naître de la terre ou pleuvoir du ciel »⁶. Le lendemain, 12 mai, Salvador dut reprendre son œuvre de persuasion avec encore plus de vigueur. En effet, le parti pro-autrichien, assuré de la garnison du château et profitant du fait que les Français ne fussent toujours pas entrés dans la ville, ni disposés à le faire dans la journée, décidèrent de mener une action de propagande inverse faisant courir de fausses rumeurs. Cela eut pour effet de fortement réduire le nombre de cocardes visibles. Salvador, toujours accompagné de Tellini, parcourut alors la ville à cheval : « J'électris[ai] mes patriotes, je me déchaîn[ai] contre les Autrichiens. Les cocardes reparurent en nombre ; nous connûmes dans cette circonstance les inébranlables »⁷. Quoique la ville fût dans ces premiers temps « dévouée à la cause française »⁸, le parti pro-autrichien, qui avait la force armée de son côté, ne saurait être sous-estimé. Le soir du 12, Salvador d'écrire qu' « il nous fallut prendre toutes nos précautions pour notre sûreté personnelle ». Les réunions des jacobins étaient encore « secrètes », car les clubs étaient interdits jusqu'alors. Au soir du 12 mai, naquit d'une de ces réunion une société populaire, chargée entre autre de répandre les imprimés préparés pour l'entrée des Français et de « surveiller les correspondances qu'il y auroit entre certains nobles et l'archiduc ». Salvador quitta Milan le 13, pour y revenir le lendemain avec Masséna.

Masséna et la « grande entrée » de Bonaparte

La véritable entrée des troupes françaises dans Milan eut lieu le 14 mai sous le commandement du général Masséna, alors que l'Histoire aurait tendance à se concentrer sur celle de Bonaparte, qui eut lieu le 15 mai. Laissons encore une fois la parole à Salvador :

Le général Masséna y entra avec sa division le 14. Les Patriotes en furent avertis et alors la Cocarde fut décidément arborée, les imprimés affichés au coin des rues, les clubs patriotiques ouverts, ainsi que la Société Populaire qui devint très nombreuse. La Noblesse ne put rien faire de moins que d'imiter au moins extérieurement les Patriotes.⁹

⁶ *Moniteur universel*, 13 prairial an IV (1er juin 1796).

⁷ C. Salvador, *lettre citée*.

⁸ Pierre Sernat, *Cours sur les Républiques sœurs. Le Triennio révolutionnaire italien : Révolution active et passive. 1796-1799*, ressource en ligne, sur le site de l'IHRF, Paris I Panthéon-Sorbonne, <http://ihrf.univ-paris1.fr/spip.php?article552>

⁹ C. Salvador, *lettre citée*.

L'entrée de Masséna montra aux Milanais que les impériaux étaient en déroute et avaient quitté l'ouest de la Lombardie à l'exception notable des troupes retranchées dans le *castello Sforzesco*. La présence française était désormais concrète, car les Milanais avaient vu l'archiduc fuir la ville. Le parti pro-autrichien se fit alors très discret et la Société populaire put prospérer. Certes, l'armée française était entrée avec Masséna le 14, accueillie avec ferveur par les patriotes, mais ce ne fut que le lendemain que Bonaparte pénétra dans la cité et qu'eut lieu le véritable triomphe.

Étrangement, Salvador ne fut pas très prolixe sur l'entrée de Bonaparte. Il se borna à écrire, toujours dans sa relation au ministre des Affaires étrangères, que la noblesse, feignant de se rallier aux Français, « se disposait à lui donner de grandes fêtes, de grands dîners, mais nous savions aussi que cela ne tendait qu'à faire perdre les Français dans les délices de Capoue »¹⁰. Il nous semble plutôt que les nobles, qui contrôlaient l'administration de la ville, voulurent amadouer les nouveaux maîtres et les fêter comme ceux-ci le souhaitaient. Du reste, parmi les aristocrates, certains étaient patriotes et participèrent activement aux gouvernements de 1796 à 1814, comme Melzi d'Eril ou encore Serbelloni. Quant à la Société populaire, les entrées de Masséna et de Bonaparte lui donnèrent l'occasion d'enregistrer de nouvelles inscriptions - ils furent 800 membres au 16 mai - et de répandre des imprimés qui « respiraient le véritable amour de la Liberté et la haine implacable pour la maison d'Autriche »¹¹. Salvador était en fait plus soucieux de mettre en valeur l'action des patriotes pour le gouvernement français, que de rapporter l'entrée de Bonaparte.

Le général en chef se trouvant à Lodi, la route menant au centre de Milan débouchait sur la *porta Romana*. Mais le choix de Bonaparte de passer par cette entrée découlait certainement d'autres considérations. La porte avait été édifée en 1598 pour l'entrée solennelle de Marguerite d'Autriche, promise au roi d'Espagne Philippe III. La porte fut restaurée en 1794 par les Autrichiens. Son style, d'ordre dorique, empruntait aux arcs de triomphe romains. Pour Bonaparte, entrer par la *porta Romana* permettait une entrée majestueuse dans la ville tout en évoquant les triomphes romains, références dont l'époque était friande. Le général, de la porte au palais Royal (rapidement renommé palais National, puis de nouveau palais Royal après le couronnement de Napoléon), suivit le *corso di porta Romana*, « déjà voie triomphale pendant la période classique »¹². Cette *porta Romana*, arc de

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Christian-Marc Bosséno, « *Il faut danser* ». *La fête révolutionnaire en Italie 1796-1799*, mémoire de maîtrise

triomphe et point d'entrée dans la ville par son ouverture dans les remparts, serait à rapprocher - toutes choses égales par ailleurs - des quatre arcs de triomphe parisiens voulus par Louis XIV, qui remplacèrent les portes éponymes afin de célébrer ses victoires dans les premières années de son règne : les portes de Saint-Antoine, de Saint-Denis, de Saint-Bernard et de Saint-Martin. Bonaparte, entouré de 500 cavaliers et 1.000 fantassins¹³, passa donc sous la *porta Romana* ornée de feuilles et continua son chemin au milieu de deux files de gardes urbains¹⁴. Le faible nombre de soldats aux côtés de Bonaparte fut certainement le fait de l'étroitesse de la porte, qui ne permit aux cavaliers de ne passer que deux par deux. Ainsi, le cortège dut être assez étiré et lent. Le choix de la *porta Romana* comme lieu d'entrée dans la ville s'imposa ensuite comme « un rituel des maîtres de la ville à l'image de Bonaparte le 15 décembre 1808 [sic. il s'agit en fait de 1807] ou des Autrichiens dans les années 1810 »¹⁵. Mais intéressons-nous maintenant au « vécu » de cette entrée du 15 mai 1796.

B. L'entrée vécue de Bonaparte

« Fête de régénération, [...] bien loin d'un rituel de soumission » pour N. Bourguinat, l'entrée de Bonaparte dans Milan fut la première entrée triomphale du général, et elle advint avant même qu'il fût chef d'État¹⁶. Cet événement eut ainsi une grande importance pour Bonaparte sur « le chemin du pouvoir »¹⁷, comme pour Milan qui établissait un premier contact avec son futur dirigeant. Les témoignages, ainsi que les analyses *a posteriori* de l'entrée de Bonaparte diffèrent selon les auteurs. L'*incipit* de la *Chartreuse de Parme* marqua les mémorialistes et plusieurs générations d'historiens français, tandis que « la tradition italienne [se montra] plus réservée sur l'événement »¹⁸ et prit en compte d'autres

inédit sous la direction de Michel Vovelle, Université de Paris I, 1985, p. 75.

¹³ Philip Dwyer, *Napoleon. The path to power. 1796-1799*, London, Bloomsbury, 2007, p. 219.

¹⁴ Teresa Donati, « Dal trionfo dell'effimero per feste e scenografici ingressi ai decori urbani di pubblica utilità », in Roberta Cordani, a cura di, *Milano verso il Sempione. La città di Napoleone e della Belle Epoque viaggio nella storia nell'arte e nel paesaggio*, Milano, Edizioni CELIP, 2006, p. 64.

¹⁵ Olivier Faron, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIXe siècle. 1811-1860*, Rome, Ecole française de Rome, 1997, p. 19.

¹⁶ Nicolas Bourguinat, « Les entrées napoléoniennes », in Nicolas Bourguinat et Jean-Michel Mehl, dir., *Les mises en scène(s) de l'espace. Faux-semblant, ajustements et expériences dans la ville*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2006, p. 177.

¹⁷ Traduction du titre de la monographie de P. Dwyer, *op. cit.* : « The path to power ».

¹⁸ C.-M. Bosséno, *Les signes extérieurs, diffusion, réception et image de la culture révolutionnaire française dans l'Italie du Triennio*, thèse de doctorat inédite sous la direction de M. Vovelle, 2 vol., Université de Paris, 1995, p. 65.

sources. Par ailleurs, l'entrée de Bonaparte ne fut pas la même selon l'obédience politique des témoins italiens

Un triomphe populaire ? Des versions françaises...

Stendhal, dont nous rappelons dans les lignes suivantes le célèbrissime *incipit* de la *Chartreuse de Parme*, relaya par la plume l'image que Napoléon voulait imposer à la postérité.

Le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée dans Milan à la tête de cette jeune armée qui venait de passer le pont de Lodi, et d'apprendre au monde qu'après tant de siècles César et Alexandre avaient un successeur. Les miracles de bravoure et de génie dont l'Italie fut témoin en quelques mois réveillèrent un peuple endormi.¹⁹

L'éloquence de l'écrivain fixa « une légende tenace »²⁰ qui immortalisa l'entrée des Français dans les esprits. Quelques années plus tard, lors de la publication des *Mémoires* de Marmont en 1857, une lettre du futur maréchal à son père décrivait la même scène :

Nous sommes aujourd'hui à Milan. Hier, nous y avons fait notre entrée triomphale. Elle m'a donné l'idée de l'entrée à Rome des anciens généraux romains, lorsqu'ils avaient bien mérité de la patrie. Je doute que l'ensemble de l'action offrit un coup d'œil, un spectacle plus beau et plus ravissant. Milan est une très belle ville, très grande et très peuplée. Ses habitants aiment les Français à la folie, et il est impossible d'exprimer toutes les marques d'attachements qu'ils nous ont données.²¹

Marmont participa à cette entrée, et cette lettre écrite le lendemain des faits donne une grande crédibilité à sa description. Stendhal servit aussi dans les armées napoléoniennes et assista à une entrée de Napoléon dans Milan : celle de 1800, qui, après la victoire de Marengo, fut effectivement vécue comme une délivrance par un certain nombre de Milanais. En revanche, en mai 1796, Stendhal - alors Henri Beyle - n'était pas à Milan : âgé d'à peine 13 ans, il résidait encore à Grenoble. Stendhal s'inspira-t-il de l'entrée de 1800, des images

¹⁹ Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Paris, Folio Plus Classique, 2006 (1^{ère} édition : 1839), p. 13.

²⁰ Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 73.

²¹ *Lettre de Marmont à son père*, Milan, 15 mai 1796, publiée dans Auguste de Marmont, *Mémoires du Maréchal Marmont, Duc de Raguse, de 1792 à 1841, imprimé sur le manuscrit original de l'auteur*, Paris, Perrotin Libraire-éditeur, 1857, t. 1, p. 322-324.

célébrant l'entrée de 1796, ou encore des journaux jacobins qui célébrèrent immédiatement l'entrée du général ?

Sans doute faut-il prendre en compte tous ces éléments. Quoiqu'il en fût, le public français apprit l'entrée de Bonaparte par la publication d'un article au *Moniteur*, le 1^{er} juin 1796 :

L'entrée du général Bonaparte a été très brillante. Arrivée à la Porte Romaine, la Garde Nationale baissa les armes devant lui ; la ville et la noblesse, dans de belles voitures, allèrent au devant et le complimentèrent à plusieurs reprises au milieu des cris de joie d'une foule immense.²²

Plus tard, à Sainte-Hélène, Napoléon dicta ses mémoires sur la campagne d'Italie et passa sous silence l'entrée de Masséna :

Aucune troupe française n'était encore entrée à Milan, quoique cette capitale fût à plusieurs journées sur les derrières de l'armée qui avait des postes à Crémone. [...] Le 15 mai, le vainqueur fit son entrée dans Milan sous un arc de triomphe, au milieu d'un peuple immense et de la nombreuse garde nationale de la ville habillée aux trois couleurs vert, rouge et blanc ; à sa tête était le duc de Serbelloni, qu'elle s'était choisi pour chef.²³

Toutes ces versions émanant des Français, doivent être mise en rapport avec les versions des journaux italiens jacobins.

... *Aux versions des journaux italiens jacobins...*

Le journal jacobin *Termometro politico della Lombardia* décrivit ainsi l'entrée de Bonaparte dans Milan :

Le peuple milanais ressentait depuis longtemps le poids du despotisme autrichien [...] Le 11 mai, un citoyen milanais, qui avait depuis plusieurs années abandonné sa patrie, pour déployer d'avantage son activité qui forme son caractère et qui avait été témoin de la Révolution française, se présenta à Milan avec la cocarde, après en avoir bien longtemps auparavant éprouvé l'esprit publique. Ce fut le premier indice de la disposition nationale. [...] La docilité caractéristique des Milanais doit également concourir au succès heureux de la prédication patriotique. Je ne crois pas que l'on puisse retrouver en Italie un autre peuple [...] plus prêt à recevoir les impressions de la raison ou de l'exemple.

²² *Moniteur Universel*, 13 prairial an IV [1^{er} juin 1796].

²³ Napoléon Bonaparte, *Mémoires de Napoléon. La campagne d'Italie*, éd. présentée par Thierry Lentz, Paris, Tallandier, 2010, p. 92.

[...] Que tous se soient munis de la cocarde et l'aient arborée avant même l'entrée des Français, montre l'empressement que tout le monde nourrissait d'embrasser le gouvernement et d'en prévenir son arrivée [...] Les signes de joie publique manifestés à l'entrée de l'armée française dans Milan, n'étaient pas l'effet d'une simple et stérile curiosité. Les Milanais étaient depuis longtemps habitués à un tel spectacle à l'occasion du passage fréquent des troupes autrichiennes, et l'on n'avait jamais observé chez eux ce concours extraordinaire de personnes et de cris de bénédictions et d'applaudissements qui étaient la plus sincère et énergique expression du Peuple. [...] Une députation de cette société [populaire], qui était la représentation la plus légitime du Peuple, courut à la rencontre de Bonaparte et de Saliceti, qui entrèrent à Milan le 18 [sic.]. La République française, par une harangue sincère et avec énergie, assure du zèle des patriotes, et celle-ci, par la bouche de Bonaparte et de Saliceti, reçoit l'hommage le plus digne de la nation lombarde, et la rassure de son amitié, dans le cas où elle saurait demander et mériter la liberté.²⁴

Si l'entrée de Bonaparte et *a fortiori* des Français marqua le début d'une nouvelle ère, le *Termometro* préféra insister sur les dispositions patriotiques des Milanais : l'arrivée des Français devint un révélateur, une aide à la délivrance qui aurait été depuis longtemps désirée. C'était un tout autre point de vue, dans lequel l'auteur jacobin avait tout intérêt à mettre en exergue un fabuleux concours populaire. Or, la direction du *Termometro* était assurée par Carlo Salvador, celui-là même qui avait préparé l'arrivée et l'entrée des Français. Ainsi son journal, à l'instar de ses opinions, était orienté vers le jacobinisme que nous qualifions de révolutionnaire (pour le différencier du jacobinisme synonyme de patriotisme en Italie, voire note 15 de l'Introduction générale) tout en étant proche des Français qui devaient, pensait Salvador, soutenir l'émergence de la patrie italienne.

Le journal de ce patriote fut précédé par la publication d'un autre titre d'obédience jacobine : le *Giornale della Società degli amici della Libertà e dell'Eguaglianza*. L'arrivée des Français dans la péninsule permit en effet une floraison, « un développement sans

²⁴ *Termometro politico della Lombardia*, n°1, 7 messidor an IV [25 juin 1796], (trad.), c'est nous qui soulignons. « Il popolo milanese sentiva da gran tempo il peso del despotismo austriaco [...] Il giorno 11 di maggio un cittadino milanese, che da più anni aveva abbandonato la patria, per sempre più adoperare quell'attività che forma il suo carattere, e che era stato testimonia della rivoluzione francese, si presenta a Milano con la coccarda, dopo averne assai tempo prima tentato lo spirito pubblico. Fu quello il primo indizio della disposizione nazionale [...] La docilità caratteristica de' Milanesi dee altresì concorrere al felice successo della predicazione patriottica. Io non credo che si possa ritrovare in Italia un altro Popolo [...] più presto a ricevere le impressioni della ragione o dell'esempio [...] L'esser quasi tutti provveduti di coccarde, e l'inalborarle assai prima che i francesi entrassero in Milano, mostra la sollecitudine che tutti alimentavano di abbracciarne il governo e di prevenirne l'arrivo. [...] I segni di pubblica gioja manifestati all'ingresso in Milano dell'armata francese, non erano l'effetto di una semplice e sterile curiosità. I milanesi erano da più tempo avvezzi a siffatto spettacolo ad occasione del frequente passaggio delle truppe austriache, né mai si è in essi osservato quel concorso straordinario di persone e quelle voci di benedizione e di applauso, ch'era la più sincera ed energica espressione del Popolo. [...] Una deputazione di questa società [popolare] che l'era più legittimamente del Popolo, corre all'incontro di Bonaparte e di Saliceti, che entravano in Milano il giorno 18 [sic.]. Con un'aringa [sic.] sincera ed energia assicura dello zelo de' patrioti la Repubblica francese, e questa per bocca di Bonaparte e di Saliceti riceve ne' di lei sensi l'omaggio più degno della nazione lombarda, e la rassicura della sua amicizia, qualora sappia domandare e meritare la libertà. »

pareil »²⁵ de titres périodiques. Le 20 janvier 1797, un autre titre jacobin important naissait : le *Giornale de'Patrioti d'Italia*. Publiés par les jacobins, ces journaux permettaient une diffusion élargie de leurs opinions. Milan devint le lieu de regroupement des patriotes unitaires, favorisant d'intenses débats²⁶, d'autant que l'Administration générale de la Lombardie lança dès le 27 septembre 1796 le fameux concours : « Quale dei governi liberi meglio convenga alla felicità d'Italia ? » (cf. *infra*, p. 207). Réunissant les jacobins de toute la péninsule, Milan fut donc le centre de la diffusion de leurs idées par leurs publications qui rayonnaient dans toute l'Italie septentrionale et centrale²⁷. Le *Termometro* eut l'avantage sur les autres titres de compter sur quelques grandes collaborations, comme celle de Pietro Verri. Il fut alors « la parole la plus répandue et qui fait autorité [...] l'expression la plus équilibrée et la plus mûre de l'opinion publique démocratique milanaise, grâce soit à l'autorité de ses rédacteurs, soit à la stabilité substantielle de sa composition rédactionnelle »²⁸. À la lumière de ces éléments, l'on comprend mieux que le *Termometro* fût diffusé dans tous les territoires délivrés par les Français, du 25 juin 1796 au 5 décembre 1798 (soit 255 numéros)²⁹. Il convient de compléter le point de vue des jacobins d'autres témoignages italiens plus modérés, ou moins favorable à Bonaparte.

... *En prenant en compte des points de vue plus modérés*

Quoiqu'aucun auteur ne mît en question l'affluence des Milanais pour assister à l'entrée de Bonaparte et de l'armée, les points de vue difféèrent surtout quant aux motivations des spectateurs, chacun étant enclin à interpréter différemment les faits selon ses propres idéaux et convictions politiques. C.-M. Bosséno a souligné que l'historiographie italienne vit dans le bon accueil de Bonaparte que « fut le fait [...] d'une minorité d'« exagérés » et de comparses payés »³⁰.

²⁵ Maria Pia Donato « Giornali e stampa periodica », in Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 477, 2013, p. 224. Voir aussi p. 102, 103, 225-227.

²⁶ Anna Maria Rao, « Repubblica cisalpina », in Luigi Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 463.

²⁷ Comme le montrent bien Antonino De Francesco, « La produzione pubblicistica nella Repubblica cisalpina », in M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante... op. cit.*, p. 102 et la planche « Stamperie e pubblicazioni politiche nell'Italia cisalpina (1796-1806) », *ibid.*, p. 103.

²⁸ Vittorio Criscuolo, a cura di, *Termometro politico della Lombardia*, Roma, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 1989, vol. 1, p. 7, (trad.) : « la voce più diffusa e più autorevole [...] l'espressione più equilibrata e matura dell'opinion pubblica democratica milanese, grazie sia all'autorevolezza dei suoi redattori, sia alla sostanziale stabilità della sua composizione redazionale ».

²⁹ *Ibid.*, vol. 1, p. 7-8.

³⁰ C.-M. Bosséno, *Les signes extérieurs...*, *op. cit.*, p. 66.

Carlo Botta interpréta quant à lui l'entrée de Bonaparte comme une première dérive monarchique, le général étant soutenu dans cette attitude par les patriotes et une partie du peuple, habitués aux célébrations passives des fastes régaliens :

Buonaparte vainqueur fit son entrée à Milan, non plus avec la simplicité républicaine, mais avec le faste de la royauté, comme s'il eût été roi lui-même. Les patriotes le reçurent avec des acclamations qui tenaient du délire, imités en cela par une partie du peuple, accoutumé à faire comme les autres font. D'innombrables écrits furent publiés, à la louange de Buonaparte bien plus qu'à la louange de la liberté. Il faut le dire, les Italiens se répandirent alors en adulations dégoûtantes. Celui-ci l'appelait Scipion ; cet autre, Annibal ; le républicain Ranza le nommait Jupiter ; et les bons utopistes ! ils pleuraient de tendresse à son aspect.³¹

C. Botta écrivit après la période napoléonienne et, quoique favorable à Bonaparte dans les premières années, se détacha de lui, mécontent qu'il ne réalisât pas ses ambitions unitaires. Francesco Melzi d'Eril remit lui-aussi en cause les motivations de la participation du peuple à l'entrée de Bonaparte. Il transcrivit de sa main les événements des premiers jours de mai 1796 dans un petit carnet in-16. La source, très importante, resta longtemps à Vienne, jusqu'à ce qu'elle fût rendue à l'*Archivio di stato* de Milan, en étant versée dans le fond « Marescalchi Rosso » pour former le « Melzi restituito ». A. Pingaud a déjà cité une partie des notes de Melzi l'annexe de sa thèse *Les hommes d'Etat de la République italienne*³². A. Pillepich a insisté sur l'importance de « la mise au point d'un homme aussi mesuré que François Melzi d'Eril »³³ ; voici son témoignage :

Puis [Bonaparte] alla directement à la Cour [Palais ducal], son logement. Grande affluence populaire sur son passage, heureux et joyeux ; mais plutôt dans le sens d'une journée de divertissement, que dans le sens de l'inauguration d'un ordre nouveau, auquel il ne rêve pas encore, bien que l'on entendait des cris de liberté variés et presque furtifs, que poussaient des gens payés par ceux dont l'intérêt privé portait à faire croire à la popularité de Bonaparte dans le peuple.³⁴

³¹ Carlo Botta, *Histoire d'Italie de 1789 à 1814*, Paris, Crapelet, 1824, vol. I, p. 430.

³² Albert Pingaud, *Les hommes d'État de la République italienne. 1802-1805*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1914, p. 7-19. Plus récemment, des extraits ont été cités par Laura Gagliardi, *Milano in rivoluzione. Patrioti e popolo di fronte all'invasione francese (1796-1799)*, Milano, Edizioni Unicopli, 2009, p. 30-31.

³³ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 74.

³⁴ Francesco Melzi d'Eril, *Diario privato di Francesco Melzi d'Eril*, Archivio di stato di Milano (noté ensuite ASM), *Marescalchi Rosso*, cart. 1.B, (trad.) : « Poi [Bonaparte] passò dritto alla Corte [Palazzo ducale], suo alloggio. Gran popolo sul passo, lieto e festoso ; ma piuttosto nel senso di una giornata di divertimento, che non di un nuovo ordine di cose che non sogna ancora sebbene alcuni gridi vari e quasi furtivi si ascoltassero di libertà da gente pagata da chi voleva farne supporre grandi disposizioni a Bonaparte nel Popolo per giovare così alle loro private viste ».

Pour Melzi, la participation du peuple tint donc plus du spectacle offert que de l'importance des événements et de la célébration des Français comme « libérateurs ». Il semble en effet que les événements qui se déroulèrent ensuite lui donnassent plutôt raison. Les Milanais n'étaient que peu politisés, les clubs étant interdits sous les Autrichiens. Seuls les patriciens étaient invités à participer aux décisions politiques³⁵. Quant aux jacobins, dont une fraction était issue de ce patriciat, s'ils se réjouissaient de l'arrivée de Bonaparte, ils n'étaient qu'un parti minoritaire. Cela laisse effectivement penser que le peuple milanais participa à cette entrée comme à une fête, invité à admirer l'entrée triomphale du jeune général.

Cette perception des choses est confirmée par un document conservé au Service Historique de la Défense (SHD) : Martinel, capitaine de l'état major piémontais, qui rejoignit en 1796 l'armée française³⁶ et fut nommé ensuite au service topographique (avec Bagetti). Il écrivit qu'à l'entrée de Bonaparte vinrent une « masse de curieux qui monte toujours des environs d'une capitale lors des grands événements ou d'événements inattendus qui lui viennent du dehors »³⁷. Les Milanais étaient sans doute dans l'expectative et profitèrent de cette entrée pour se divertir. On ne voyait pas tous les jours pareil spectacle !

Les différents témoins, qui influencèrent les historiens dans leur perception de l'événement, ne remirent pas en cause une participation populaire massive et une ambiance de fête. En revanche, certains s'interrogèrent à juste titre sur les motivations du peuple quant à sa participation et quant à la nature de la célébration offerte à Bonaparte. Il semble en effet que la faible politisation des Italiens, malgré l'existence d'une minorité jacobine (comme du reste une minorité pro-autrichienne), fit que cette entrée fut vécue plutôt comme un moment de fête ou un triomphe du vainqueur. Il ne faudrait donc pas y voir une quelconque célébration d'une liberté à venir, ou d'une volonté politique exprimée autrement que par une minorité ; sans que certains voulurent donner au 15 mai 1796. Pour Bonaparte, c'était un succès. L'image illustrant cette « glorieuse entrée » se répandit parmi les Français et les Italiens par l'estampe.

C. La célébration par l'image

³⁵ Albane Cogné, *Patriciat et propriétés urbaines à Milan (XVIIe - XVIIIe siècle)*, Grenoble, Thèse soutenue le 13 décembre 2007, sous la direction de Gilles Bertrand et Carlo Capra, 2007, *passim*.

³⁶ Valérie Bajou, dir., *Les guerres de Napoléon. Louis François Lejeune*, catalogue d'exposition (Versailles, Château de Versailles, 14 février 2012 – 13 mai 2012), Paris, édition Hazan, 2012, p. 79.

³⁷ *Lettre de Martinel*, SHD, MR 2371, *Objets relatifs à l'occupation de Milan*.

L'entrée des Français dans Milan fut diffusée en France et en Italie par l'image. En France, le public découvrait Bonaparte, comme nous l'avons analysé dans le chapitre 2 de cette étude, et les premières images de l'entrée de Bonaparte vinrent corroborer les propos des journaux en montrant une liesse populaire. Nous verrons également le rôle que joua Bonaparte dans cette production d'images.

L'estampe de Carle Vernet et Jean Duplessi-Bertaux

L'estampe la plus populaire de cette entrée dans Milan fut l'œuvre de Carle Vernet (dessin) et de Jean Duplessi-Bertaux (gravure à l'eau-forte), reproduite en Planche 44. Ils en réalisèrent plusieurs copies entre 1799 et 1807. Absent du théâtre des opérations, Vernet composa son dessin à partir d'une vue de Domenico Aspari réalisée en 1788 (Planche 45)³⁸ dont il reprit les principaux motifs tandis qu'il en « révolutionna » certains. À l'arrière-plan, une muraille quelque peu atteinte par le temps (la végétation s'en emparait) au milieu de laquelle se trouvait une ouverture : la *porta Romana*. Une cinquantaine de personnages dansant étaient représentés à la fois en haut des murs et de la porte. À l'exception de quelques cavaliers que l'on devinait entrant dans la ville, la scène se déroulait *extra-muros*. À l'extrême droite de l'estampe, le campanile avait été supprimé et l'arbre volumineux remplacé par un mât frêle mais disproportionné - il eût mesuré plus de 15 mètres à l'échelle - supportant un drapeau tricolore et coiffé d'un bonnet phrygien. Ce décor faisait écho aux paroles des jacobins rapportées par Salvador, à savoir que les Français et les idées révolutionnaires étaient attendus à Milan « comme le messie l'était par les Israélites ». Dans l'espace qui séparait le spectateur de la porte, étaient représentés 250 à 300 personnages qui participaient, en liesse, à l'entrée des Français dans Milan. La composition était une somme de saynètes : ici, on dansait la *Carmagnole*, là on distribuait des cocardes, ailleurs on offrait des rameaux d'olivier, on s'enlaçait, on partageait un verre, tandis que les militaires étaient fêtés comme des libérateurs avec lesquels les Milanais fraternisaient. Vernet et Duplessi-Bertaux avaient rassemblé des enfants, des vieillards, des femmes et des hommes de tous âges qui communiaient et fêtaient les libérateurs tant attendus dans une thématique de la délivrance, de la fête populaire et de la concorde franco-milanaise. Enfin, sur le fronton de la *porta Romana*, les emblèmes et inscriptions à la gloire de l'Autriche avaient été remplacés par une inscription gravée dans la pierre. Celle-ci, encadrée de lierre, semblait usée par le temps, comme si elle avait été là

³⁸ Lucio Gambi et Maria Cristina Gozzoli, *Milano, La città nella storia d'Italia*, Roma, Laterza, 4^e édition, 2003 (1^e édition : 1982), p. 192.

depuis toujours et annonçait l'arrivée de Bonaparte³⁹ : « Alla valorosa armata francese » soit « À la valeureuse armée française ».

L'estampe de Vernet et Duplessi-Bertaux inspira un grand nombre de réalisations, surtout françaises. Indiquons aussi l'estampe de Verico et Volpini, qui proposèrent à Florence un *Ingresso solenne delle truppe francesi in Milano*, semblable en tout point au travail de Vernet et Duplessi-Bertaux⁴⁰, sinon que quelques groupes de personnages disparurent de la composition. Si l'estampe de Vernet et Duplessi-Bertaux fut la plus copiée et la plus célèbre, d'autres réalisations virent néanmoins le jour sous les pinceaux et les burins d'artistes français et italiens.

Giuseppe Bagetti

Prenant du recul et de la hauteur par rapport au point de vue adopté par Vernet et Duplessi-Bertaux, Giuseppe Bagetti peignit une *Vue de la ville de Milan le 15 mai 1796* également nommée *L'Entrée des troupes françaises dans la ville de Milan par la porte Romaine, 15 mai 1796* (Planche 46). La scène semble vue d'au-dessus, comme si elle était survolée en ballon, ce qui était typique de la peinture de bataille.

Né à Turin le 14 avril 1764, Giuseppe Bagetti commença une belle carrière⁴¹ au service du roi de Sardaigne Victor Amédée III, avant que l'invasion française ne l'interrompît. Bien qu'il ne semblât pas avoir pris une part active dans les agitations qui secouèrent le Piémont, sa trace se perdit de 1793 à 1800⁴². On le retrouve au service de l'Armée française durant la campagne de l'an IX, sous les ordres du général de division et chef d'état-major Dupont : Bagetti était employé en tant qu'ingénieur géographe provisoire avec le rang de capitaine au bureau topographique de l'armée d'Italie. Ainsi, il est peu probable que le peintre assista à l'entrée des Français dans Milan en 1796, mais certainement, à l'instar de Stendhal, vit-il l'entrée de 1800. Contrairement à Vernet, l'entreprise de peindre l'entrée de l'armée française ne fut pas motivée par le motif commercial de la gravure, elle fut ordonnée par le

³⁹ C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, *Immagini della libertà...*, *op.cit.*, p. 81.

⁴⁰ C.-M. Bosséno a identifié Vernet comme auteur « original » de cette vue de l'entrée des Français, in *Les signes extérieurs...*, *op. cit.*, p. 53.

⁴¹ Professeur de dessin à l'Académie royale de Turin le 23 novembre 1792, peintre paysagiste du Roi avec rang de capitaine le 2 août 1793, puis professeur de dessin et de fortifications à l'École royale d'artillerie l'année suivante. Son dossier de carrière est au SHD sous la cote GR9YG10.

⁴² Erwan Porte, *Représenter la guerre : la peinture de bataille au Dépôt général de la Guerre. Le cas des aquarelles de Bagetti sur la Campagne d'Italie de 1796-1797*, Paris, mémoire de Maîtrise sous la direction de Bernard Gainot, 2004, p. 16.

Premier consul en 1800, qui désirait la levée et la peinture des champs de bataille des campagnes de 1796, 1799 et 1800⁴³.

Ainsi, dans son aquarelle gouachée, réalisée entre 1801 et 1807 pour répondre à la commande de Napoléon des « 65 vues de la Première campagne d'Italie », Bagetti représenta d'abord un immense ciel qui occupe un peu plus des trois quarts de la composition et aurait tendance à l'écraser un peu. En bas à droite du tableau, commençait la grande « procession » des soldats français qui avançaient sur la route de Milan, au milieu d'une plaine parsemée d'arbres. Les soldats se dirigeaient en rangs serrés jusqu'à la partie inférieure gauche du tableau, où se trouvait la *porta Romana*, seul point d'entrée dans la ville entourée d'une muraille qui semblait barrer l'horizon. Le spectateur pouvait reconnaître dans la partie droite du tableau le Dôme, seule construction à émerger presque entièrement des remparts. Se révélèrent aussi quelques campaniles, notamment celui de l'église de *San Gottardo*. Il semble que Bagetti reprit l'idée de Vernet en érigeant un mât-arbre de la liberté à l'extérieur de la ville, à droite de la porte, immense et coiffé d'un bonnet phrygien. Le peuple milanais était massé près de *porta Romana* et, dans la plaine, des Lombards arrivaient de la campagne alentour pour se diriger, comme les Français, vers l'entrée de la ville. Le focus du peintre, qui donnait une vue d'ensemble du paysage milanais pendant l'entrée des Français, nous empêche de discerner les détails, ce qui évoquerait davantage un rassemblement de curieux qu'une fête populaire. En 1807, après que Bagetti eut montré ses « 65 vues de la Première campagne d'Italie » comprenant donc l'entrée à Milan, l'Empereur en ordonna la gravure, réalisée en 1809⁴⁴. Ce tableau de Bagetti donna lieu à une estampe du graveur Fortier⁴⁵, qui fut peut-être le graveur officiellement chargé par Napoléon de diffuser l'œuvre de Bagetti⁴⁶.

Le peintre turinois réalisa en fait un tour de force, puisqu'il parvint à figurer à la fois un engouement populaire- mais le focus est trop large pour distinguer toute « fraternisation » - et un triomphe militaire, aspect absent de la composition de Vernet.

Andrea Appiani

⁴³ *Ibid.*, p. 17.

⁴⁴ V. Bajou, *op. cit.*, p. 86.

⁴⁵ Giuseppe Pietro Bagetti (dessinateur) et Claude-François Fortier (graveur), *Vue de la ville de Milan. Entrée de l'Armée Française par la Porte Romaine. 15 Mai 1796*, estampe, foglio, H. 0,543 m. ; L. 0,796 m., Raccolte Grafiche del Castello Sforzesco - Civica Raccolta delle Stampe Achille Bertarelli, Milan, exemplaire disponible dans la collection numérisée, cote A.S. g. 2-42.

⁴⁶ En tout cas, il ne faut manifestement pas croire la notice de la Raccolta Bertarelli qui possède un exemplaire de cette gravure et qui indique comme date de gravure : « circa 1796 ».

Une dernière version originale de l'entrée des Français dans Milan fut probablement donnée par le Milanais Appiani durant le *Triennio*. Le peintre aurait assisté à l'événement et il prit l'un des premiers croquis sur le vif du général en chef (voir chapitre II, p. 137). Ainsi, il semblerait que l'artiste fut aussi à l'origine d'une gravure de l'époque (Planche 47) qui représentait l'entrée des Français⁴⁷. Cette estampe serait donc la seule version « milanaise » de l'événement. Le dessinateur choisit aussi de la placer *intra-muros*, à la différence de toutes les autres estampes de cette entrée. En prenant le point de vue d'un membre du public, le dessinateur se rapprochait de l'œuvre de Vernet, tandis que le contenu était plus similaire à celui de Bagetti. En effet, la scène représentée était celle d'un triomphe militaire au milieu d'une foule en liesse. Les soldats, groupés, avançaient en ordre, précédés de leurs généraux, sabre au clair, qui tentaient de se frayer un passage à travers la foule. Ici un officier recevait un rameau d'olivier, là un autre acceptait des lauriers, et, accourant de toutes les parties de la composition, les chapeaux brandis, massés aux fenêtres d'un immeuble, dans une ambiance de fête, les Milanais semblaient prendre part à un heureux événement. Quoiqu'il ne soit pas certain qu'Appiani fût l'auteur de cette estampe, il en donna peut-être la meilleure version dans les « Fastes », entre 1801 et 1803, (voir p. 340).

Certes, les « Fastes de Napoléon » appartinrent à une autre époque de célébration de Bonaparte : celle du le Consulat en France qui correspondait en Italie à la seconde Cisalpine et à la République italienne, époque que nous étudierons plus précisément dans la partie suivante. Il est néanmoins intéressant d'analyser les persistances et les glissements qui s'opèrent entre les réalisations des premières gravures de l'entrée des Français à Milan et l'œuvre magistrale d'Appiani destinée à orner les garde-corps de la partie supérieure de la salle de bal, dite salle des Caryatides⁴⁸, du palais National (ex Palais ducal et futur palais Royal) de Milan. Appiani réalisa donc une immense frise en grisailles représentant les grands moments de Bonaparte de 1796 à 1805, dont l'*Entrée de Napoléon* à Milan (Planche 48). Dans sa composition, Appiani mit de côté la ferveur populaire, quoique le peuple fût représenté « en état de fête ». L'accent portait sur le triomphe tout inspiré de la Rome antique : le général, au centre, était précédé de soldats marchant de front, en ordre, tournant le dos et suivi de cavaliers et de musiciens orientaux de face. Cela n'était pas sans évoquer la colonne Trajane, car cette fresque semblait s'enrouler autour d'une colonne - or le support

⁴⁷ Cette gravure est considérée comme anonyme, mais C.-M. Bosséno en attribue, dans son mémoire de maîtrise, le dessin à Appiani et la gravure à Rosaspina, sans toutefois apporter de démonstration précise : « *Il faut danser* »..., *op. cit.*, p. 362 et 394.

⁴⁸ L'œuvre intégrale nous est parvenue grâce à la gravure de celle-ci, à laquelle Appiani participa. En effet, la salle des Caryatides fut malheureusement détruite lors des bombardements de 1943, et il fut décidé de ne point restaurer cette pièce afin de conserver le souvenir de la Deuxième Guerre mondiale.

était droit dans la Salle des Caryatides - grâce à la perspective, ce qui met plus en avant encore Napoléon Bonaparte, au centre de la composition⁴⁹. P. Barboglio, dans sa dédicace des estampes reproduisant les grisailles à Napoléon III, en donna cette description :

Cette solennité, qui frappa vivement Appiani, lui permit de représenter un cortège plein de pompe et d'animation. La marche est ouverte par les hommes revêtus de costumes orientaux et jouant de divers instruments ; ils sont escortés par une nombreuse cavalerie, derrière laquelle le Général Bonaparte, monté sur un noble coursier, semble prendre part à l'allégresse du peuple, qu'il salue avec bienveillance. Il est accompagné par plusieurs généraux que suivent des troupes à pied et à cheval, franchissant une porte de la ville à travers une population empressée. La foule, entraînée par l'amour de la liberté, se presse autour des vainqueurs de Lodi, et témoigne par ses gestes de la joie universelle. Dans la troisième partie de la composition et précisément au seuil de la porte, Appiani a donné les traits de ses amis intimes [...] aux deux figures qui s'embrassent dans une douce étreinte, pour indiquer que désormais les nobles facultés de l'esprit pourront prendre le plus brillant essor.⁵⁰

De Falco a écrit que pour l'Italie, c'était la naissance de la peinture d'histoire contemporaine « mettant en scène et célébrant directement hommes, lieux et choses »⁵¹.

Dès les premières estampes, il apparaît que la seule entrée représentée des Français fut celle du 15 mai, soit celle de Bonaparte. Certaines représentations figuraient quant elles une synthèse des trois journées (11, 14 et 15 mai 1796). Œuvre de propagande, l'image de l'entrée de Bonaparte fut utilisée de manière polymorphe, s'associant à la conquête ou à la légitimation du pouvoir, aux différentes « époques » napoléoniennes. Elles s'adressaient au public français, italien et aussi autrichien, auquel l'on montrait l'allégresse des Milanais à l'égard du nouveau régime. Les fêtes révolutionnaires, qui scandèrent le temps de la première Cisalpine, connurent-elles pareil succès ?

⁴⁹ Je remercie sur ce point Arnaud Rush et nos discussions après le colloque du 22 février 2012, *Images de fêtes, fêtes en images*, ED 454, MSH Alpes, Grenoble.

⁵⁰ Pietro Barboglio, *Fastes de Napoléon Ier*, Paris, typographie Firmin Didot, 1857, p. 7.

⁵¹ Carmela De Falco, *Iconologia neoclassica fra il Monti e l'Appiani*, Roma, Edizioni R. Nantes, 1979.

II. Les fêtes révolutionnaires du *Triennio*

Avec l'arrivée des Français dans la péninsule, de nouveaux régimes furent constitués. Respectant d'abord les ordres du Directoire, Bonaparte organisa la conquête en mettant en place une Administration militaire provisoire qui devint, le 29 août 1796, l'Administration générale de la Lombardie. Cette administration était contrôlée par Bonaparte. Elle s'appuya sur des autochtones placés à la tête de la nouvelle municipalité de Milan, qui remplaça l'ancien Conseil des décurions. Seuls P. Verri et Serbelloni, en raison de leur engagement jacobin, purent passer du Conseil des décurions à la nouvelle municipalité⁵². Celle-ci ne se cantonna pas à la seule assistance de l'agence militaire puis de l'Administration, notamment pour lever la contribution de 20 millions de Livres, mais tendit à se comporter comme une assemblée constituante et législative⁵³, ce qui la rapprocha donc du modèle révolutionnaire français. Cette prise en main du gouvernement par les Milanais ne saurait être oubliée. Bonaparte encouragea aussi la formation à Reggio d'un Congrès cispadan (16 octobre 1796), qui déboucha bientôt sur une République cispadane (27 décembre). Plus tard, le 29 juin 1797 et toujours sous les auspices du général en chef, la Cispadane fusionna avec la Transpadane (le Milanais et le Mantouan), pour donner naissance à la République cisalpine (dite première Cisalpine).

Dès l'arrivée des Français, un certain nombre de fêtes eurent lieu à Milan. Souvent largement inspirées de la Révolution Française - à l'initiative des patriotes eux-mêmes -, ces fêtes furent le lieu privilégié de l'expression politique des nouveaux gouvernements italiens et de la « fabrique » du citoyen, tout en « occupant le peuple » (*panem et circenses*)⁵⁴. En outre, si certaines fêtes furent simplement empruntées au calendrier français, de nombreuses autres eurent un caractère original propre à la Milan du *Triennio* et à la mise en place du pouvoir de Bonaparte, comme nous pouvons le voir sur la Figure 4. Nous verrons comment le général

⁵² Cela est souligné par C. Capra, « Le citoyen Verri et le général Bonaparte », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 313, *L'Italie du Triennio révolutionnaire 1796-1799*, 1998, p. 434. Néanmoins leurs engagements politiques étaient différents : P. Verri était un jacobin modéré, tandis que Serbelloni s'affiliait plutôt au jacobinisme révolutionnaire : il était surnommé « le Duc rouge » et détesté des aristocrates milanais selon Carlo Moiraghi, in *Napoleone a Milano. 1796-1814. Storia, testimonianze e documenti*, Rezzato/Brescia, Magalini editrice due, 2001, p. 32.

⁵³ C. Capra, « Le citoyen Verri... », *op. cit.*, p. 434.

⁵⁴ Les fêtes révolutionnaires sont traitées dans le désormais « classique » ouvrage de Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976 ; Jean Ehrard et Paul Viallaneix, dir., *Les fêtes de la Révolution*, Actes de colloque (Clermont-Ferrand 24-27 juin 1974), Paris, Société des études robespierristes, 1977 ; le travail de DEA de C. -M. Bosséno, « *Il faut danser* »..., *op. cit.*, notamment sur l'aspect « éducatif » de la fête ; M. Vovelle, *Le metamorfosi della festa : Provenza 1750-1820*, Bologna, Il Mulino, 1986 ; le chapitre 3 de L. Gagliardi, *Milano in rivoluzione...*, *op. cit.*, p. 81-103. Sur « l'expansion idéologique », l'on consultera le chapitre éponyme de Jacques Godechot dans *La Grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde, 1789 à 1799*, Paris, Aubier-Montaigne, 2^e édition, entièrement refondue, 1983 (1956), p. 143-180.

utilisa ses fêtes pour asseoir son pouvoir en Lombardie. Quelles furent les différences marquantes entre les fêtes milanaises et les festivités parisiennes données en son honneur ? Les nombreuses fêtes données à Milan pourraient être classées selon leur nature, ainsi nous nous pencherons sur les fêtes de fondations, sur les fêtes « françaises », puis sur celles célébrant Bonaparte, en nous intéressant dans ce dernier point aux festivités données à Paris en son honneur.

Nom de la fête	Date	Lieux	Typologie
Entrée de Bonaparte	15 mai 1796	Porta Romana - palais Royal	Bonaparte et son armée / Fondation
Arbre de la liberté	18 mai 1796	Place du Dôme	Fondation
Arbre de la liberté	23 mai 1796	Place du Dôme	Fondation
Prise du <i>Castello</i> : <i>Te Deum</i>	30 juin 1796	Dôme	Bonaparte et son armée
Prise du <i>Castello</i> : fête	5 juillet 1796	Jardins publics	Bonaparte et son armée
Premier vendémiaire	22 sept. 1796	Place du Dôme, palais National, porta Orientale	Fête « française »
Accueil des révolutionnaires de Reggio	10 oct. 1796	Place du Dôme, palais National, Jardins publics	Fondation
Victoires françaises	17 janv. 1797	Place du Dôme	Bonaparte et son armée
Prise de Mantoue	5 février 1797	Place du Dôme, palais National,	Bonaparte et son armée
Victoires françaises	16-17 février 1797	Place du Dôme, palais National, porta Orientale	Bonaparte et son armée
Anniversaire entrée	14 mai 1797	Place du Dôme	Bonaparte et son armée
Fête de la Fédération	9-10 juil. 1797	Palais National, champ de la Fédération	Fondation / fête « française »
14 juillet	14 juillet 1797	Champ de la Fédération	Fête « française »
Premier vendémiaire	22 sept. 1797	Champ de la Fédération	Fête « française »
Anniversaire de la mort de Marie-Antoinette	16 oct. 1797	Place du Dôme	Fête « française »
Fête de la Reconnaissance	29 janvier 1798	Champ de la Fédération	Fête « française » / Bonaparte et son armée

Figure 4. Les fêtes à Milan du 15 mai 1796 au 29 janvier 1798

A. Les fêtes de « fondation »

Dès que l'armée française fut entrée à Milan, les jacobins organisèrent des fêtes qui servirent à célébrer la fondation du nouveau régime. Certainement, les jacobins utilisèrent aussi ces fêtes afin de montrer aux Français une participation populaire forte, synonyme d'un désir d'indépendance partagé par les Milanais. L'affirmation du pouvoir par ces dispositifs de célébration prit plusieurs formes : nous verrons les plus significatives : les plantations d'arbres de la liberté, l'accueil des Révolutionnaires de Reggio et la fête de la Fédération de 1797.

Les plantations d'arbres de la Liberté

Comme la cocarde, l'arbre de la liberté fut un symbole très important de la Révolution. Quoiqu'il subît une certaine désaffection en France sous le Directoire, il fut très employé en Italie, au point que certains historiens parlent d'une « albérisation de la péninsule »⁵⁵. Juste après l'entrée des Français (le 18 mai), des jacobins réunis en société populaire prirent l'initiative de planter un arbre de la liberté place du Dôme. Il devint leur point de ralliement. Les arbres de la liberté furent généralement des arbres vifs (peupliers) en France. En Italie, si quelques arbres furent bien plantés, ils s'agit souvent de mâts, sinon des pieux fichés en terre. Les estampes représentaient le plus souvent des mâts peints en tricolore, coiffés du bonnet phrygien, auxquels des drapeaux et parfois d'autres symboles républicains furent attachés⁵⁶. Du reste, l'arbre de la liberté était souvent planté dès l'arrivée des troupes françaises dans les territoires rhénans comme italiens et ce symbole était le premier visé par les armées ennemies de la Révolution lorsque l'armée française battit en retraite en 1799⁵⁷.

Ainsi, le 18 mai 1796, soit trois jours après l'entrée de Bonaparte à Milan, la Société populaire des amis de la liberté - dont la création fut encouragée par Salvador selon ses propres écrits et sous la protection de Bonaparte et de Salicetti selon P. Verri⁵⁸ - invita les Français et les Italiens, dans une affiche bilingue, à « fêter fraternellement et solennellement l'Arbre de la Liberté que ladite société fera planter »⁵⁹. En choisissant la place du Dôme (naguère plus étroite qu'aujourd'hui, mais déjà reliée à celle du palais Royal), les jacobins

⁵⁵ C.-M. Bosséno, « *Il faut danser* »..., *op. cit.*, p. 42.

⁵⁶ Cf. la Planche 19 et la Planche 44. D'autres estampes sont reproduites dans C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, *Immagini della libertà...*, *op.cit.*, p. 144-161

⁵⁷ Notamment C.-M. Bosséno, *Les signes extérieurs...*, *op. cit.*, p. 460-479.

⁵⁸ Pietro Verri, « Storia dell'invasione dei francesi repubblicani nel milanese nel 1796 », in *Lettere e scritti inediti di Pietro e di Alessandro Verri*, Milan, Galli, 1881, vol. IV, p. 394.

⁵⁹ Società popolare degli amici della libertà e dell'Eguaglianza, *Avis bilingue*, 18 mai 1796, Biblioteca Trivulziana, Milan, ATL 430.

organisèrent une nouvelle polarisation de la ville en ornant de leur symbole le centre de la cité. Il s'agit bien d'une réappropriation de l'espace, car la place du Dôme était déjà le cœur de la ville, dans laquelle il faudrait certainement aussi voir la complémentarité des pouvoirs : le nouveau cœur de la ville se bâtit avec le politique (l'arbre de la liberté) et le religieux (le Dôme), dans une sorte de symbiose⁶⁰. Ainsi, le choix de la plantation de l'arbre place du Dôme, et non sur la place du palais Royal, nous semble symboliser à la fois le rapport apaisé entre patriotisme et religion ainsi que le rejet du pouvoir autrichien, qui avait remanié et donc marqué la place et le palais Royal quelques années auparavant. En renommant rapidement après l'entrée des Français le palais Royal en palais National, les administrateurs milanais complétèrent leur réappropriation de l'espace urbain.

La plantation du 18 mai servit aussi de portevoix à la Société populaire qui distribua à cette occasion des tracts et des hymnes patriotiques. Surtout, cela fournit l'occasion de se « faire entendre » et certains orateurs, comme Francesco Cataneo, le président de la Société, se lança ainsi dans un violent réquisitoire :

Citoyens,

Les Français nous ont retiré nos chaînes [...] Les signes de notre liberté flottent déjà dans l'air, et cet Arbre, que nous venons d'élever dans les joyeux vivats d'un Peuple immense, annonce à tous notre régénération. Par cette fête, nous déclarons être libres ; mais le voudrons-nous ? Serons-nous prêt à imiter ce peuple si généreux ? [...] Oui Lombards ou vivre libres, ou mourir. [...] Si nous ne voulons pas être libres, si nous ne nous montrons pas dignes de l'être, les Français eux-mêmes nous traiteront en esclaves ; comme tels, nous serons vendus en vulgaires bêtes de somme, et vos terres grasses et fertiles seront la proie de la voracité insatiable de nouveaux tyrans, et peut-être, pour notre plus grand malheur, de celle du tyran piémontais [...] Nous, Lombards, honorons la belle œuvre, prononçons tous notre volonté d'être libres : montrons-nous dignes de l'être [...] tout en faisant concourir la religion et la vertu.⁶¹

Ce discours révéla les aspirations des jacobins les plus radicaux ainsi que leur peur : ne pas subir le sort des patriotes piémontais abandonnés par les Français lors des négociations de paix avec le Roi de Piémont-Sardaigne. En outre, elle abondait dans le sens d'un jacobinisme italien imprégné de catholicisme. Un nouvel arbre fut planté dans une atmosphère

⁶⁰ Les jacobins italiens, contrairement aux jacobins français, étaient empreints de christianisme, sinon de catholicisme, voir Claudio Chiancone, *La scuola di Cesarotti e gli esordi del giovane Foscolo*, texte remanié de thèse, Pisa, Edizioni ETS, 2012, p. 163-165.

⁶¹ L'original est en Annexe 16. Francesco Cattaneo, *Discorso pronunciato dal Presidente della Società Popolare Milanese sulla Piazza del Duomo il giorno 28. Fiorile Anno IV. della Repubblica Francese 18 Maggio 1796. Anno primo della Libertà Lombarda*, 18 mai 1796, Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 55, pièce n°10.

plus apaisée⁶² le 23 mai, toujours sur la place du Dôme. Toutefois, la radicalité des discours du 18 mai et des réunions de ce club lui valut sa fermeture par le commandant de la place de Milan, le 28 mai. Malgré l'interdiction des sociétés et des clubs, les ex-membres de ces cercles s'unirent et créèrent le 23 juillet une nouvelle « société patriotique »⁶³.

La force symbolique de ces plantations d'arbres de la liberté était importante puisqu'ils représentaient le nouveau régime pour les jacobins, mais aussi pour leurs opposants qui déracinèrent, incendièrent ou brisèrent ces symboles quand les coalisés revinrent en 1799, ou en menant de discrètes actions de nuit. La plantation d'arbre était en effet à la fois une fête et une fondation qui laissait une trace dans l'espace urbain.

L'accueil des révolutionnaires de Reggio

Le 26 août 1796, un événement imprévu vint rassurer les patriotes milanais : la ville de Reggio, à l'initiative de son Sénat, rompit son alliance au duché de Modène et demanda la protection française. Les circonstances étaient relativement favorables, puisque le régent du duché de Modène était exilé à Venise et que l'armée de Bonaparte semblait bien implantée en Lombardie, quoique l'Autriche restât très menaçante. La protection française fut accordée à Reggio, et l'armée d'Italie entra dans Modène le 6 octobre. Les « révolutionnaires de Reggio », ainsi qu'ils furent baptisés, attirèrent alors l'attention des jacobins milanais : le *Termometro politico* leur accorda trois articles entre le 17 septembre et le 8 octobre ainsi que la publication du discours du président du comité de police de la municipalité de Milan⁶⁴. Une petite députation (composée de seulement Paradisi et Re) fut reçue à Milan le 14 septembre (28 fructidor) : elle était chargée de la « fraternisation » entre patriotes milanais et reggiens. Elle fut suivie, après l'occupation de Modène par Bonaparte, d'une députation plus importante de la Garde nationale de Reggio, qui venait officiellement livrer à Bonaparte 150 prisonniers Autrichiens par elle capturés. Les révolutionnaires de Reggio appuyèrent ainsi de la meilleure manière les revendications des patriotes milanais et ils furent fêtés trois jours durant, du 10 au 13 octobre 1796 à Milan.

⁶² P. Verri, qui n'était pas favorable à cette Société populaire, qualifia la plantation du 18 mai de « mascarade » dans « Storia dell'invasione... », *op. cit.*, p. 397.

⁶³ J. Godechot, *La Grande Nation...*, *op. cit.*, p. 276. L'historien écrivit aussi à la page 275 que « les clubs italiens furent peut-être, plus encore que ceux de la République batave, les centres de rassemblement des patriotes les plus énergiques ».

⁶⁴ *Termometro politico della Lombardia*, n°25, 1 complémentaire de l'an IV [17 septembre 1796], n°26, 4 complémentaire de l'an IV [17 septembre 1796], n°31, 17 vendémiaire an V [8 octobre 1796].

Le 10 octobre (20 vendémiaire), les Reggiens furent accueillis aux portes de Milan par les corps constitués français et milanais, puis portés en triomphe à travers la ville. Ils furent ensuite reçus à la table de Bonaparte qui, lors du banquet, « entra en de familières conversations avec l'un et l'autre »⁶⁵. La soirée se termina à la Scala, lors d'une représentation extraordinaire de *Lucrèce*, durant laquelle les acteurs distinguèrent les héros du jour en leur offrant des couronnes de laurier⁶⁶. Le lendemain 11 octobre, les Reggiens participèrent à un nouveau banquet de 800 couverts aux Jardins publics, au cours duquel leur fut remis le drapeau tricolore. La soirée continua avec des danses populaires, la carmagnole autour de l'arbre de la liberté, enfin la représentation de *Brutus* au *Teatro Canobiana*, qui donna lieu, comme à la Scala, à une remise de lauriers par les acteurs aux révolutionnaires de Reggio. Le troisième jour de festivités fut notamment marqué par une cérémonie d'enrôlement dans la légion lombarde, de nouvelles danses et des feux d'artifice. Ce fut la fête la plus importante jamais organisée à Milan et les comptes-rendus et les journaux donnent l'impression d'un véritable engouement populaire, ainsi qu'en témoigna le *Giornale degli amici della Libertà e dell'Eguaglianza* :

L'enthousiasme que [cet événement] a réveillé dans le cœur de nos républicains, les marques de fraternité, les applaudissements, l'esprit d'émulation, ont tous ensemble donné lieu à un spectacle jamais vu à Milan [...]. Les patriotes n'en ont sans doute pas goûté d'aussi délicieux depuis l'arrivée des Français.⁶⁷

La Fête de la Fédération de 1797

Le dernier élément de « fondation » de la Cisalpine fut la fête de la Fédération du 9 juillet 1797 (Planche 49). Sous l'aspect d'une célébration du calendrier français - aspect développé ci-dessous - cette fête se définit néanmoins comme une fondation car la nouvelle République cisalpine y reçut une constitution. Après la promesse d'indépendance, assurée à la Cisalpine par Bonaparte lors de l'anniversaire (14 mai 1797) de son entrée, la république fut proclamée le 29 juin puis elle reçut sa constitution lors de la fête de la Fédération. C. -M. Bosséno souligne que la fête cessa alors d'être « une tribune pour les patriotes "indépendantistes" » et assum[a] désormais le rôle plus traditionnel d'auto-représentation du

⁶⁵ *Feste eseguite in Milano per l'arrivo de' vittoriosi Reggiani, il giorno 20 vendemmifero V*, Milan, 1796, BRM 348, f° 154.

⁶⁶ *Ibidem*.

⁶⁷ *Giornale degli amici della Libertà e dell'Eguaglianza*, n°41, vendémiaire an V [octobre 1796].

pouvoir »⁶⁸. Aussi, la fête fut-elle préparée très en amont par le gouvernement : dès le 20 juin des proclamations s'adressant à tous les éléments de la société (enfants, épouses, paysans, soldats, prêtres, aristocrates) furent diffusées⁶⁹. Comme il fallait accueillir un grand nombre de personnes, l'on choisit l'ancien lazaret de Milan, aménagé pour l'occasion sur le modèle du Champ-de-Mars parisien et rebaptisé *campo della Federazione o campo di Marte*⁷⁰.

Le décor fut préparé par Piermarini, Canonica et Appiani. Ce dernier exécuta à l'entrée du *campo di Marte* un arc de triomphe à trois arches d'ordre corinthien, dédié à la nation française : « *Alla generosa nazione francese il popolo cisalpino riconoscente* ». Cet arc était orné des faits les plus illustres de l'armée d'Italie : bataille de Lonato, entrée des Français à Milan, préliminaires de paix de Leoben, bataille de Rivoli, passage du Pô à Plaisance, le pont d'Arcole, le gué du Tagliamento et la prise de Mantoue. Il était aussi décoré d'allégories révolutionnaires plus conventionnelles : la République française et la République cisalpine s'embrassaient, tandis que la Liberté piétinait le Despotisme, l'Ignorance et l'Aristocratie. Au centre de l'ancien lazaret, la chapelle avait été transformée en Autel de la Patrie⁷¹. Le témoignage d'un témoin qui se proclama « Archiduc Ferdinand, spectateur incognito » écrivait avec malice que cette chapelle « où l'on célébrait la messe tous les jours pour les malades [...] [était] transformée en un temple orné d'obélisques »⁷². Le temple, octogonal, était surmonté d'une coupole à ciel ouvert, rappelant « l'appel à la transcendance dans la lignée des autels et montagnes françaises »⁷³. Le programme décoratif reprenait les épisodes de la vie des martyrs de l'ancienne république romaine : la mort de Caton d'Utique, l'automutilation de Mucius Scaevola et le suicide de Marcus Curtius. Le dernier bas-relief évoquait quant à lui l'histoire de Milan, par la ligue lombarde qui s'opposa à Frédéric Barberousse.

À neuf heures du matin, un coup de canon signala le début de la fête. Suivant scrupuleusement le protocole, les troupes françaises (précédées de Bonaparte et de son état-major), cisalpines et polonaises ainsi que la garde nationale de Milan défilèrent. À dix heures,

⁶⁸ C. -M. Bosséno, « *Il faut danser* »..., *op. cit.*, p. 144.

⁶⁹ *L'administration générale de la Lombardie au peuple cisalpin*, 2 messidor an V [20 juin 1797], Biblioteca Trivulziana, Milan, ATL 431.

⁷⁰ *Deliberata della Commissione per la festa federativa del 1° messidoro anno V [19 juin 1797]*, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 126.

⁷¹ G. Poggi, *Fondazione della Repubblica Cisalpina ossia descrizione della festa confederativa celebrata in Milano il giorno XXI messidoro anno v della Repubblica francese (9 luglio 1797)*, Milan, 1797.

⁷² Anonyme, *L'Arciduca Ferdinando, spettatore incognito alla gran festa federativa celebrata in Milano nel campo di marte altre volte il Lazzaretto il giorno 21 messidoro 9 luglio v. s. ossia dichiarazione della funzione militare eseguita secondo l'ordine della Commissione delegata... Dialoghi tra l'Arciduca e Carpanino*, Milano, 1797, Biblioteca Ambrosiana, Milan, sc.V.II, 26, p. 13.

⁷³ C. -M. Bosséno, « *Il faut danser* »..., *op. cit.*, p. 147.

le nouveau Directoire fit son entrée, précédé du Bataillon de l'espérance, et suivi par les corps constitués et les délégations des autres départements. L'archevêque Visconti entra ensuite en scène et la cérémonie commença réellement par la célébration de la messe et la bénédiction des drapeaux des légions cisalpines. La présence de l'archevêque de Milan témoignait encore une fois de l'importance de la religion pour les jacobins et de la clairvoyance de Bonaparte, concernant les aspirations des Milanais. Toutefois, la présence de Visconti fut l'objet de longues négociations avec les nouvelles autorités cisalpines⁷⁴. Puis les célébrants se retirèrent à l'intérieur du temple, où la constitution fut remise au président du Directoire. Celui-ci proclama la République cisalpine au nom du peuple, affirma qu'elle était une et indivisible et répéta la reconnaissance du nouveau régime envers la République française. Les autorités se retirèrent alors au palais National pour un « somptueux déjeuner de 200 couverts »⁷⁵, auquel participèrent Bonaparte et l'archevêque, puis l'après-midi fut occupé à des courses de chevaux et à la distribution de 100 Lires milanaises à douze pauvres⁷⁶.

La fête se déroula dans la plus grande tranquillité selon l'inspecteur Bossi⁷⁷ et fut donc un succès. Il nous semble important de pointer l'évolution de la fête à partir du 9 juillet 1797. D'une part, comme le souligne L. Gagliardi⁷⁸, à partir de cette date, qui marquait la fondation de la Cisalpine, l'on assista à la disparition de la « fête spontanée » ou occasionnelle, qui était une tribune pour les jacobins les plus révolutionnaires. D'autre part, Bonaparte et le Directoire cisalpin réussirent, en s'inspirant de la fête de la Fédération française, une adaptation à Milan qui prit donc la forme d'un défilé militaire, d'une « autoreprésentation des autorités constituées »⁷⁹ ainsi que d'une cérémonie religieuse catholique, présidée par l'archevêque. En outre, cette fête prenant l'aspect d'une fondation, il fut aussi décidé que l'anniversaire de ces festivités serait célébré dans tous les chefs-lieux de département⁸⁰. Néanmoins, la majorité des fêtes célébrées à Milan rendait hommage à la France.

⁷⁴ Voir ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 126.

⁷⁵ *Dettaglio e spiegazione della Festa Federativa celebrata in Milano il giorno 21 mietitore (9 luglio 1797 v. s.)*, Biblioteca Ambrosiana, Milan, sc.V.III, 16, II, p. 97-98.

⁷⁶ *Arrêté du Consiglio de'senatori*, Milan, 11 messidor an V [29 juin 1797], ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 128.

⁷⁷ *Lettre de l'Ispeitore Bossi al Ministro Porro*, Milan, 22 messidor an V [10 juillet 1797], ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 126.

⁷⁸ L. Gagliardi, *Milano in rivoluzione...*, *op. cit.*, p. 86.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 90.

⁸⁰ Voir notamment la loi du 8 messidor an VI (26 juin 1798), ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 128.

B. Les fêtes « françaises »

Nous employons le qualificatif « françaises » afin d'évoquer les fêtes organisées à Milan en l'honneur de l'armée d'Italie, celles simplement copiées du calendrier français et la fête de la Reconnaissance. Les deux premiers types de fête, s'ils étaient destinés à honorer l'armée de Bonaparte et à travers elle la France, furent également d'excellents « portevoix » pour les jacobins. En outre, l'évolution de ces fêtes sur le très court terme (quelques mois) refléta le processus de mise en place du pouvoir cisalpin et l'implantation du jacobinisme à Milan.

Fêtes occasionnelles, fête improvisées. Les premières célébrations de l'armée d'Italie

Les fêtes « occasionnelles », selon la définition de M. Vovelle⁸¹, furent un complément des célébrations du calendrier officiel. Ces fêtes occasionnelles, organisées par les pouvoirs constitués (municipalité de Milan ou gouvernement dans notre cas) étaient destinées à célébrer un événement important comme l'accueil des révolutionnaires de Reggio ou encore certaines victoires de l'armée d'Italie. Quant aux fêtes improvisées, elles naquirent, comme les fêtes occasionnelles, d'événements à célébrer, mais n'étaient pas organisés par les autorités constituées. Elles étaient des « manifestations explosives de joie »⁸² qui pouvaient éclater à l'arrivée de bonnes nouvelles - vraies ou fausses du reste - dans les clubs et sociétés populaires⁸³. La bonne nouvelle était alors célébrée presque spontanément, quand les membres de la société allaient chercher les autres patriotes et faisaient résonner les rues des tambours, pétards et autres chants révolutionnaires. M. Ozouf a signalé que ces « fêtes élémentaires, on songe à peine à les baptiser, sinon de façon très syncrétique : ce sont les “réjouissances des sans-culottes” »⁸⁴.

Après que la garnison autrichienne du *castello Sforzesco* eut rendu les armes, le 11 messidor an IV (29 juin 1796), la Société populaire décida de célébrer l'événement par un *Te Deum* solennel le lendemain. Les sources manquent pour mieux connaître cette célébration : se limita-t-elle uniquement à la messe ou se finit-elle par des danses autour de l'arbre de la liberté planté justement devant le Dôme⁸⁵ ? Le *Termometro* afficha bien naturellement son

⁸¹ M. Vovelle, *Le metamorfosi...*, op. cit., p. 183-184 et 186.

⁸² L. Gagliardi, *Milano in rivoluzione...*, op. cit., p. 83.

⁸³ Voir sur cela M. Ozouf, *La fête révolutionnaire...*, op. cit., p. 102-103.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 102.

⁸⁵ Le *Termometro politico della Lombardia*, n°3, 14 messidor an IV [2 juillet 1796], dédia deux articles à la prise du *Castello* : « Resa del castello » et « Sul TEDEUM per la resa del castello ».

jacobinisme dans ces deux articles, fustigeant les Autrichiens et les aristocrates et glorifiant les Français. Le second article, quant à lui, illustra encore une fois les liens entre jacobinisme et religion, se réjouissant de « l'extraordinaire concours du peuple à la solennité célébrée [qui] indiqu[ait] en lui-même combien [était] plus juste l'esprit du christianisme »⁸⁶. Toutefois, le journaliste se fendit d'une attaque contre l'archevêque qui avait souhaité la victoire autrichienne quelques mois plus tôt :

Qui aurait cru que lui-même [l'archevêque], lui qui le premier mai à la même heure et en la même église avait imploré Dieu processionnellement de faire triompher l'armée autrichienne, l'aurait remercié deux mois plus tard pour le triomphe de l'armée française ? [...] Dieu protège la cause des peuples, non celles des tyrans.⁸⁷

Cette fête improvisée fut suivie, une semaine plus tard, le 5 juillet, d'une fête occasionnelle, organisée par la municipalité, certainement dans le but de ne pas laisser à la seule Société patriotique le soin de fêter les victoires françaises. Organisée en soirée dans les Jardins publics, soit l'un des quartiers les plus aisés de la ville, la fête était composée d'une somme de plusieurs scénettes dispersées dans les jardins, organisée autour de la peinture d'une « image colossale de la Liberté ». Aussi les spectateurs purent-ils assister à des représentations théâtrales « pour les personnes les plus paisibles », écouter des concerts d'orchestres ou de chœurs ou encore danser « pour la jeunesse la plus brillante »⁸⁸. L'image ressortant du compte-rendu du *Termometro* fut celle de la concorde sur fond de républicanisme, comme le soulignait son propos introductif : « la fête s'est heureusement déroulée de sept heures à la pointe du jour, avec l'assistance de la municipalité, qui l'a dirigée et en a maintenu l'ordre jusqu'à la fin »⁸⁹. Cette version fut aussi celle du jacobin révolutionnaire Ranza qui écrivit à propos du 5 juillet, tout en réfléchissant aux buts de la fête et aux moyens d'élever l'esprit public :

⁸⁶ « Lo straordinario concorso del Popolo alla celebrata solennità indica quanto in esso è più giusto lo spirito del cristianesimo », dans « Sul TEDEUM per la resa del castello », in *Termometro politico della Lombardia*, n°3, 14 messidor an IV [2 juillet 1796].

⁸⁷ « Or chi avrebbe creduto che quello stesso [l'arcivescovo] che nel primo di maggio sull'ora medesima e nella medesima chiesa avea processionalmente implorato Dio il trionfo dell'armata austriaca, l'avesse ringraziato due mesi dopo per lo trionfo dell'armata francese? [...] Iddio protegge la causa de' Popoli, non già quella de' tiranni », in *ibidem*.

⁸⁸ « Festa di Milano 17 messidoro », in *Termometro politico della Lombardia*, n°5, 21 messidor an V [9 juillet 1796]

⁸⁹ « La festa [...] è stata felicemente eseguita dalle sette ore pomeridiane sino alla punta del giorno coll'assistenza della municipalità, che ne ha diretto e mantenuto l'ordine sino alla fine », dans « Festa di Milano 17 messidoro », in *Termometro politico della Lombardia*, n°5, 21 messidor an V [9 juillet 1796].

Par leurs moyens [les fêtes solennelles], se maintient vif et vivant l'enthousiasme populaire et fait marcher à grands pas le char de la Révolution. La pompe des Jardins publics pour célébrer la victoire de nos braves libérateurs [...] a été mise en œuvre pour électriser le peuple milanais et lombard, libéré de ses chaînes, et le sublimer jusqu'à l'élévation de la nation souveraine ! Le concours, la joie et les transports de cette fête ont été un coup terrible à l'agonisante aristocratie et au fanatisme démasqué et moqué ! Quel beau passage ce fut dans le chemin de la démocratie ! L'esprit public acquit du tonus et de l'énergie !⁹⁰

Le lecteur remarquera aussi l'importance du champ lexical du combat dans ces lignes. En effet, par l'honneur donné aux armées françaises lors de ces fêtes - et le propos était très clair chez Ranza - il s'agissait pour les Italiens de forger et de réclamer la souveraineté de l'Italie. Un cycle identique, avec une fête improvisée reprise en fête occasionnelle, se déroula à Milan pendant l'hiver 1797.

Ayant appris les victoires françaises les jacobins se réunirent place du Dôme pour danser autour de l'arbre de la liberté, le 28 nivôse an V (17 janvier 1797). « La plus vive joie » s'était emparée d'eux et « les vivats patriotiques et les danses républicaines »⁹¹ se poursuivirent tard dans la nuit. Une nouvelle fête spontanée eut lieu quelques jours plus tard, le 5 février 1797 au soir, lors de la prise de Mantoue (intervenue le 2 février). Cet événement libérait totalement la Lombardie de toutes troupes autrichiennes. Alors des cortèges se formèrent « dans le plus grand enthousiasme de joie » pour parcourir la ville à la lueur des torches et annoncer la nouvelle. Quelques bâtiments publics comme la Scala furent illuminés et le lendemain, 6 février, un grand déjeuner patriotique fut organisé, auquel participèrent les généraux français et les jacobins, sans que nous sachions qui en fut à l'origine, ni si les autorités constituées y participèrent. Toutefois, les bals, illuminations et représentations théâtrales nous laissent penser que cette fête fut à l'initiative de la municipalité. Lors du déjeuner, des toasts furent portés à la République française, à la démocratie, à l'évangile, au général Bonaparte, à l'union des républiques cispadane et transpadane, au peuple, à l'armée et

⁹⁰ « Per mezzo loro [le feste solenni] si mantien vegeto e vivo il popolar entusiasmo, e si fa marciare a gran passi il carro della Rivoluzione. La pompa dei Giardini pubblici per la vittoria dei nostri bravi Liberatori [...] è stata per elettrizzare [sic.] il Popolo Milanese e Lombardo uscito dalle catene, e sublimarlo all'elevazione della Nazionale Sovranità ! Il concorso, l'ilarità, il trasporto di quella festa sono stati un colpo terribile per l'agonizzante Aristocrazia, e al Fanatismo smascherato e deriso ! Che bel passo fu quello nella carriera della Democrazia ! Lo spirito pubblico acquistò del tono e dell'energia ! », in *Mozione del Cittadino Ranza alla Municipalità di Milano per una festa civica in onore di quattro martiri della Libertà Lombarda*, 21 termidor an IV [8 août 1796], ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 131.

⁹¹ *Giornale de' patrioti*, n°2, 2 pluviôse an I [21 janvier 1797].

« aux couteaux de Brutus : qu'ils puissent épouvanter les esclaves de César et tous les imitateurs d'Antoine »⁹².

Ces deux fêtes furent suivies dix jours plus tard, les 16 et 17 février 1797, de nouvelles célébrations organisées par une commission spéciale de la municipalité. Rendant hommage aux « Victoires françaises », cette fête marqua une évolution puisque qu'elle fixa « les bases d'un *pattern* italien dont nous retrouv[ons] la trace à Rome et Naples »⁹³. Ce *pattern* était composé d'une distribution de billets de pain et de riz aux pauvres de chaque section, d'une première utilisation à Milan de la symbolique des âges lors de la cérémonie, de l'apparition du « héros rural » et de la première apparition du Bataillon de l'espérance (composé d'enfants « vêtus à la nationale »)⁹⁴. Ce bataillon de l'espérance eut d'ailleurs un grand succès, comme en témoigna la description de la fête et sa présence aux fêtes successives : « Spectacle tendre et imposant, [...] ils marchent la tête haute, comme de petits soldats »⁹⁵.

Cette fête des victoires françaises fut en fait une ébauche de la fête de la Fédération, donnée 5 mois plus tard et détaillée plus haut. Ce fut, sous les habits d'un hommage aux armées françaises, une démonstration de force et très certainement un appel à la liberté et à la formation de la Cisalpine. Outre ces tribunes, les patriotes utilisèrent les fêtes du calendrier français pour se faire entendre.

L'adoption du calendrier révolutionnaire français

La Révolution française s'exporta avec son calendrier et ses fêtes. Ainsi, Milan, « république-fille » plutôt que « république-sœur »⁹⁶, adopta le calendrier républicain et les célébrations relatives choisies à Paris.

Le 22 septembre 1796, Milan fêta ainsi le cinquième anniversaire de la fondation de la République française. Cette célébration sous-entendit également la volonté d'indépendance et de liberté demandée par les patriotes au Directoire depuis l'entrée de Bonaparte. Cette fête du premier vendémiaire fut la première célébration « totale » à Milan⁹⁷. La place du Dôme fut

⁹² « Festa in Milano », in *Termometro politico della Lombardia*, n°63, 20 pluviôse an V [8 février 1797].

⁹³ C. -M. Bosséno, « *Il faut danser* »..., *op. cit.*, p. 138.

⁹⁴ Municipalité de Milan, *Proclamation*, 19 pluviôse an V [7 février 1797], Braidense, coll. Gridari, 15.

⁹⁵ *Descrizione delle feste date in Milano a'28 e 29 piovoso per le ultime vittorie riportate dai Francesi*, Milan, 1797.

⁹⁶ Dans la métaphore familiale, il ressort que les « républiques-sœurs » étaient considérées comme « sœurs » entre elles, et « filles » de la France comme leurs émanations. Voir J. Godechot, *La Grande Nation...*, *op. cit.*, et C.-M. Bosséno, *Les signes extérieurs...*, *op. cit.*, p. 249-351.

⁹⁷ C. -M. Bosséno, « *Il faut danser* »..., *op. cit.*, p. 133.

aménagée en amphithéâtre autour de l'arbre de la liberté et d'une statue de la liberté, le tout soutenu par deux orchestres instrumentaux et vocaux. Il fut installé sur la place :

Un grand socle carré entouré de gradins, sur les faces duquel étaient inscrites les droits et devoirs de l'Homme. Cette base supportait un piédestal, orné des têtes des dieux Brutus, Publicola et Caton. Aux angles se dressaient des faisceaux consulaires et des pics surmontés de bonnets⁹⁸.

Le public fut peu nombreux dans la matinée pour assister à l'autoreprésentation du pouvoir puisqu'étaient rassemblés les membres de l'Administration générale, de la municipalité et des tribunaux en plus des officiers de l'armée de Bonaparte. Après la cérémonie, un char allégorique se présenta : il soutenait neuf génies qui jetaient des rameaux d'olivier sur l'autel de la liberté. Les sept premiers représentaient les armées victorieuses de la République française, le huitième, placé dans la partie inférieure, symbolisait la Lombardie ayant brisé ses chaînes et son joug et le neuvième placé au sommet du char était le génie de la République française qui présentait au peuple le drapeau de la liberté et écrasant de ses pieds les insignes des tyrans soumis⁹⁹. Le message était très clair : la France venait de libérer la Lombardie et cette dernière se plaçait sous sa protection.

La cérémonie continua ensuite au palais National par un banquet au cours duquel Bonaparte porta un toast « à la République française et pour la conservation de la liberté italienne »¹⁰⁰, puis la journée se termina par des courses à pied et à cheval ainsi que des représentations théâtrales et un bal organisé au palais. Le public convergea au cours de la journée selon le *Termometro* qui rapporta aussi un petit incident : au théâtre de la Canobiana, un officiel s'opposa à ce que la Carmagnole, qui n'était pas au programme, fut jouée¹⁰¹. Enfin, la fête s'acheva par des danses populaires autour de l'arbre de la liberté, et le *Giornale degli amici* de conclure : « cette journée qui, nous rappelant la cinquième année de la liberté de la France, ne nous laisse aucun doute sur l'espoir de la proche liberté lombarde »¹⁰². L'année suivante, la République cisalpine ayant été proclamée, le premier vendémiaire fut fêté avec beaucoup moins de faste ; le contexte était déjà différent puisque la Cisalpine existait.

L'on assista, le 16 octobre 1797, à une radicalisation des positions des jacobins par la fête de la mort de Marie-Antoinette. Les célébrations milanaïses avaient été tranquilles

⁹⁸ *Giornale degli amici della Libertà e dell'Eguaglianza*, n°37, 6 vendémiaire an V [27 septembre 1796].

⁹⁹ *Ibidem*.

¹⁰⁰ « Festa del primo giorno dell'anno V della repubblica francese una ed indivisibile », in *Termometro politico della Lombardia*, n°27, 3 vendémiaire an V [24 septembre 1797].

¹⁰¹ *Ibidem*.

¹⁰² *Giornale degli amici della Libertà e dell'Eguaglianza*, n°37, 6 vendémiaire an V [27 septembre 1796].

jusque-là, recherchant l'apaisement et la concorde, tandis que cette cérémonie fut la première à mettre en œuvre le rituel de la table rase. Aux yeux des jacobins, Marie-Antoinette représentait l'aristocratie et - surtout - l'Autriche. Un avis anonyme, placardé dans les rues de Milan le 15 octobre, invitait les patriotes à se rassembler autour de l'arbre de la liberté de la place du Dôme le lendemain, jour « anniversaire de la décapitation d'Antoinette, louve couronnée de France »¹⁰³. Après la Carmagnole autour de l'arbre et quelques discours, la fête prit l'aspect d'un autodafé patriotique condamnant « diverses œuvres superstitieuses, immorales et liberticides »¹⁰⁴. Ainsi, dans l'anti-bibliothèque des jacobins (révolutionnaires), figuraient : *Le corps du droit canon*, la bulle *Unigenitus*, la *Cantica Bassvilliana* de Vincenzo Monti, *La storia della guerra d'Italia* imprimée par Bolzani (contre-révolutionnaire), *La France* d'Arthur Young ainsi qu'une série de gazettes. Le *Giornale senza titolo* (d'obédience révolutionnaire) souligna l'approbation et la satisfaction populaire tandis que les nobles ne virent pas les choses de la même manière :

Leur patience [celle des nobles] dura jusqu'à ce qu'ils voient le *triregno* jeté aux flammes ; mais lorsqu'ils s'aperçurent que l'Aigle autrichien devait aussi être sacrifié, ils partirent horrifiés [...]. C'est une bonne chose pour eux [...] car ils auraient sinon couru le risque de couronner l'autodafé patriotique !¹⁰⁵

Cette reprise d'une fête du calendrier révolutionnaire français permit aux jacobins révolutionnaires italiens d'avoir une tribune et d'exprimer leur rejet de l'aristocratie. Ce fut la seule fête de *tabula rasa* que connut Milan et l'on peut légitimement penser qu'elle fut organisée par quelques clubs patriotiques de tendance « exagérée ». Néanmoins, l'autodafé marqua les cérémonies suivantes, dont la fête de la Reconnaissance.

La fête de la Reconnaissance

Tenue le 28 janvier 1798, soit deux mois après que Bonaparte eut quitté Milan, la fête de la Reconnaissance fut organisée par les autorités constituées. Il s'agissait à la fois de mettre en scène l'union interne de la Cisalpine, puisque la cérémonie devait se dérouler en parallèle dans les principales villes, et de réaffirmer l'attachement réciproque entre la nouvelle république et la France. En outre, la cession de Venise aux Autrichiens indisposait les

¹⁰³ *Invito ai patrioti*, ASM, *Spettacoli pubblici pa*, cart 1, fasc. 9.

¹⁰⁴ *Termometro politico della Lombardia*, n°34, 7 brumaire an VI [28 octobre 1797],.

¹⁰⁵ *Giornale senza titolo*, n° 17, cité dans C. -M. Bosséno, « Il faut danser »..., *op. cit.*, p. 154.

patriotes milanais qui, toute odieuse que fût cette décision de *realpolitik*¹⁰⁶, leur faisait craindre de subir le même sort. La fête de la Reconnaissance visait ainsi la France à qui les Milanais voulaient rappeler ses engagements, mais aussi les puissances étrangères, à qui l'on montrait l'alliance de la république-mère et de la république-fille :

Qui osera nous attaquer, lorsque nous nous vantons de la protection de la France ? Une nation si juste, si constante dans ses principes, voudrait désillusionner celui qui s'abandonne avec pleine confiance à sa loyauté ! Eh ! Le seul doute est un outrage au nom français [...] Il sera éternellement écrit dans les fastes de la République française et de la Cisalpine que celle-ci est une fille fortunée de celle-là, née à l'ombre de ses lauriers, nourrie du lait de ses maximes, dirigées [sic.] par la norme de ces lois.¹⁰⁷

Le lecteur sentira la fausse naïveté dans la première partie de la citation. Néanmoins, les buts étaient exposés clairement. S'ensuivirent des débats sur les vertus de la reconnaissance et de la gratitude. Les impératifs du Grand conseil étaient les suivants : faire participer les troupes nationales afin « d'imprimer une ardeur martiale [...] selon l'usage des anciens Grecs et des Romains »¹⁰⁸, épargner le trésor public et rassembler une forte participation populaire. À cause de pluies torrentielles, la fête se tint le 10 pluviôse (29 janvier 1798) au lieu du 2 pluviôse (21 janvier, jour anniversaire de la décapitation de Louis XVI), au *Campo di Marte*. Elle montrait, par une machine spectaculaire, le triomphe de la Liberté. Comme au théâtre, des acteurs jouèrent l'acte suivant : le génie de l'Italie, mains attachées, et l'air « profondément affecté » était accompagné des quatre âges (enfance, jeunesse, virilité, vieillesse). Ensuite le génie militaire de la Liberté française entra, en « majesté et simplicité », accompagné de quatre autres génies tenant respectivement un flambeau, une épée, un triangle et un bâton. Le programme spécifiait : « cette compagnie allégorique offre l'image du général Bonaparte et des autres généraux »¹⁰⁹. Puis la représentation continua de la sorte :

Le premier de ces génies abattra d'un coût de ses flèches puissantes le trophée abominable, il tombera ; et l'on verra tomber avec lui les chaînes brisées du génie de l'Italie et de ses compagnons. Le Génie français lui offrira une de ses flèches ; les quatre autres génies qui le suivent feront présents de leur symbole mystérieux aux quatre âges [...] : à l'enfance le flambeau, symbole de la raison ; à la

¹⁰⁶ Le terme de « *realpolitik* », bien que forgé *a posteriori*, nous semble définir avec justesse les négociations et la conclusion du traité de Campoformio.

¹⁰⁷ « Gran consiglio della Repubblica Cisalpina », XXe séance, 19 frimaire an VI, in *Atti delle Assemblee della Repubblica Cisalpina*, Bologne, 1917-1948.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ *Programme de la fête de la Reconnaissance (bilingue)*, ASM, *Spettacoli pubblici pa*, cart 2.

jeunesse, une épée qui marque la force ; à la virilité, le triangle, emblème de la sagesse ; à la vieillesse, le bâton qui fait connaître le besoin du secours. [...] [puis] tous les génies s'embrassèrent mutuellement ; ensuite ils jetteront sur l'autel des lambeaux du trophée abattu.¹¹⁰

Le génie de l'enfance embrasa le bûcher (on retrouve ici le thème de la *tabula rasa*), tandis que les chœurs entamèrent des hymnes de la victoire. Enfin, furent distribués les médailles, secours aux pauvres et promesses de dots.

La fête de la Reconnaissance fut la dernière grande fête que connut la première Cisalpine, le manque de moyens pécuniaires ayant par la suite eu raison de tout projet. Elle ne fut pas pour autant exempte de critiques, notamment de la part de Ranza qui dénonça une fête « Directorialo-ministériale-bureaucrato-militaire » dans laquelle le peuple ne compta pour rien¹¹¹. Dans un style moins acerbe, la dénonciation était la même dans le *Termometro politico* du 12 pluviôse an VI (31 janvier 1798). Notons encore que cette cérémonie, hormis le fait qu'aucune plantation d'arbres de la liberté n'eut lieu, reprit les éléments principaux des autres fêtes révolutionnaires : symbolique des âges, bûchers, parades militaires, liberté de l'Italie grâce à Bonaparte représentant à la fois la France et le bras armé de la liberté. Nous pouvons d'ailleurs nous demander si cette fête célébra la reconnaissance envers la France ou envers Bonaparte.

C. Les fêtes de Bonaparte

Les célébrations milanaises visaient aussi à honorer Bonaparte. En quoi celles-ci vinrent-elles en complément des célébrations par la plume et l'image ? Nous verrons ici que Bonaparte fut honoré à Milan ainsi qu'à Paris ; sa campagne d'Italie lui servant de tremplin à sa conquête politique française.

¹¹⁰ *Ibidem*.

¹¹¹ « Questa non è stata una *festa Popolare*, ma *Direttoriale-Ministeriale-Burocraziale-Militare*. Il POPOLO fu zero », dans l'article « Festa della Riconoscenza », in *L'amico del Popolo*, n° XI-XII, 21 pluviôse an VI [9 février 1798].

De la célébration milanaise...

Après un an d'attente de la part des patriotes milanais, le 16 mai 1797, soit à l'anniversaire de son entrée dans la cité lombarde, Bonaparte promit l'indépendance »¹¹². Les jacobins reçurent donc avec entrain leur constitution lors de la fête de la Fédération des 9 et 10 juillet 1797. Quatre jours plus tard, toujours sur le *campo di Marte* (ou *campo della Federazione*), le 14 juillet fut célébré par une fête strictement militaire dirigée par Bonaparte. Quoique des invitations eussent été envoyées aux membres du Directoire cisalpin¹¹³, aucune source ne mentionna la présence de ceux-ci. Du reste, seul Bonaparte était appelé à jouer un rôle dans cette cérémonie. En outre, Eugène de Beauharnais, alors tout juste âgé de seize ans, avait été nommé en juin aide-de-camp du général en chef. Ainsi, il est fort probable qu'il pût assister à la célébration du 14 juillet dans Milan, et surtout avoir un premier contact avec les Milanais proches de Bonaparte lors du dîner organisé en soirée, ceux-là mêmes qui furent appelés à jouer un rôle dans les années suivantes¹¹⁴.

Le dispositif de la fête était le suivant : au centre, était dressé un obélisque surmonté d'une victoire, dont le piédestal était orné de divers faits d'armes portant les noms des morts les plus illustres de l'armée d'Italie (La Harpe, Dubois, etc.). On évoqua la prise de la Bastille et la Fédération de 1790, la fête fut orientée vers l'hommage à « la mémoire des braves morts pendant la campagne d'Italie », puis par la remise de nouveaux drapeaux. Après le défilé, les manœuvres et les revues des troupes françaises et cisalpines, le temps fut aux discours qui s'adressaient aussi bien aux Français qu'aux cisalpins. Un caporal de la 9^e demi-brigade dit à Bonaparte :

Tu as sauvé la France. Tes enfants glorieux d'appartenir à cette invincible armée te feront un rempart de leur corps : sauver la République ; que cent mille soldats qui composent cette armée se serrent pour défendre la liberté.¹¹⁵

Quant à Bonaparte, il choisit dans son discours - reproduit en Annexe 7 - de s'adresser à ses soldats et au public français, en menaçant les clichyens. Nous avons vu les effets en France de ce discours dans le premier chapitre. À Milan, en plus de s'attacher ses soldats,

¹¹² C. -M. Bosséno, « *Il faut danser* »..., *op. cit.*, p. 133.

¹¹³ *Lettre de Vignolles, Commandant de la Lombardie au Directoire cisalpin*, Milan, 26 messidor an V [14 juillet 1797], ASM, *Spettacoli pubblici pa*, cart 2.

¹¹⁴ Ce premier contact, qui aurait suivi son arrivée à Mombello, a été souligné par Françoise de Bernardy dans *Eugène de Beauharnais, le fils adoptif de Napoléon*, Paris, Librairie académique Perrin, 1973, p. 43.

¹¹⁵ *Anniversaire du 14 juillet célébré à Milan, an Vè républicain*, Milan, 1797, Biblioteca Trivulziana, Milan, ATL 431. Et le compte rendu de noter « les larmes inondent le visage de ce brave soldat ».

Bonaparte (ré)affirma son pouvoir aux jacobins en montrant le dévouement de son armée. Cette fête fut donc une tribune personnelle pour le général en chef. Puis la cérémonie se conclut par des serments républicains, une illumination générale, un dîner en présence des autorités constituées ainsi qu'une fête dite « spontanée »¹¹⁶ autour de l'obélisque.

Les adresses à Paris depuis Milan par le biais de la fête ne se limitèrent pas au 14 juillet 1797. La politique de Bonaparte en Italie et notamment les envois d'objets de sciences et d'arts à Paris, lui suscitèrent des fêtes en son honneur.

... À la consécration parisienne

Les traités de paix entre la France et les princes italiens, négociés par Bonaparte, comprenaient des cessions d'œuvres d'art en guise d'indemnités de guerre. En revanche, à ces cessions consenties, s'ajoutèrent aussi des enlèvements qui s'assimilaient plus à du pillage¹¹⁷, menés par la même *Commission pour la recherche des objets de sciences et arts en Italie*, déjà chargée de cueillir les fruits de la diplomatie. Les commissaires et Bonaparte prirent cette mission très au sérieux : ce dernier, selon A. Jourdan, s'initia aux arts en Italie¹¹⁸, et l'on voit transparaître dans sa correspondance le soin qu'il accorda à ces transferts. Ainsi les membres du Directoire purent lire dans la lettre de leur général du 19 février 1797 : « la commission a fait une bonne récolte à Ravenne, Rimini, Pesaro, Ancône, Lorette et Perugia. Cela sera incessamment envoyé à Paris. Cela joint à ce qui sera envoyé de Rome, nous aurons tout ce qu'il y a de plus beau en Italie »¹¹⁹.

Bonaparte n'assista à aucune réception parisienne de ces objets de sciences et des arts. Ceux-ci furent divisés en 5 convois. Les deux premiers, formés des œuvres saisies en Lombardie, arrivèrent respectivement le 18 brumaire an V (8 novembre 1796) puis le 13 thermidor an V (31 juillet 1797), alors que Bonaparte était toujours en Italie. En revanche, le troisième convoi avait la plus haute importance symbolique, puisqu'il transportait les œuvres saisies à Rome. Comme les quatrième et cinquième convois, en provenance de Venise, entrèrent en France en même temps, il fut décidé de réunir ces trois convois en un seul. Le Directoire publia alors, le 26 avril 1798, un arrêté précisant que l'arrivée à Paris de chefs-d'œuvre saisis à Rome serait l'occasion d'une très solennelle fête des arts. Bonaparte s'était

¹¹⁶ Cela est souligné par C. -M. Bosséno, « *Il faut danser* »..., *op. cit.*, p. 151.

¹¹⁷ Voir chapitre 1, note 55.

¹¹⁸ Annie Jourdan, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998, p. 140-151.

¹¹⁹ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Tolentino, 1^{er} ventôse an V [19 février 1797], *Correspondance générale*, n°1395.

déjà embarqué pour l'expédition d'Égypte, néanmoins, la fête lui rendait hommage comme le nota Delécluze, l'élève de David, alors âgé de 17 ans :

Cette fête à laquelle, selon le goût du temps, on donna toutes les apparences d'une cérémonie antique, flatta singulièrement l'amour-propre de la nation, et fit retentir avec plus d'enthousiasme et de reconnaissance encore le nom du jeune Bonaparte qui était sur le point de faire son entrée au Caire.¹²⁰

Quelques intellectuels s'opposèrent à la concentration à Paris des objets de sciences et des arts, insistant sur la nécessité de les laisser dans leur « milieu d'origine ». Ce fut le cas de Quatremère de Quincy qui publia en 1796 : *Lettres au général Miranda sur le préjudice qu'occasionneraient aux Arts et à la Science le déplacement des monuments de l'art de l'Italie, le démembrement de ses écoles et la spoliation de ses écoles, galeries, musées, etc.* Il n'obtint que le soutien de certains artistes, dont David, mais surtout l'ire de la plupart des journaux dénonçant une « démarche déshonorante [de] [...] mauvais patriotes »¹²¹, le désaveu de la plus haute autorité culturelle - l'Institut de France - et surtout le dédain de « l'opinion publique qui vivait au rythme exaltant des bulletins de victoire de l'armée d'Italie »¹²².

La réception de l'ultime convoi eut donc lieu pour la Fête de la liberté, le 9 thermidor an VI [27 juillet 1798], célébrant la chute de Robespierre. Le cortège de chars, qui défila du Muséum d'histoire naturelle au Champ de Mars, était organisé en trois parties. La première division était consacrée à l'histoire naturelle avec six voitures chargées de minéraux, de fossiles de Vérone, de graines de végétaux exotiques, ainsi que des lions et des chameaux (certaines de ces curiosités provenaient en fait non pas d'Italie, mais de Suisse ou d'Afrique). La seconde division, accompagnée par les professeurs de l'École polytechnique, composée de six chars de caisses, était précédée par une bannière qui portait une inscription expliquant le contenu des caisses : « Livres, manuscrits, médailles, musique. Caractères d'imprimerie de langues orientales. Les sciences et les arts soutiennent et embellissent la liberté ». Enfin, la troisième et la plus importante division était celle des chars portant les chefs-d'œuvre de l'art dans leurs caisses : les *Chevaux de Saint-Marc*¹²³ (œuvre placée ensuite au sommet de l'Arc

¹²⁰ Étienne-Jean Delécluze, *Louis David, son école et son temps : Souvenirs par E.J. Delécluze*, Paris, Didier, libraire éditeur, 1855, p. 205.

¹²¹ J. Godechot, *La Grande Nation...*, op. cit., p. 517.

¹²² Édouard Pommier, « La saisie des œuvres d'art », in *La liberté en Italie (1796-1797)*, actes du colloque du centre d'études d'histoire de la défense, (Paris, Château de Vincennes, 7 juin 1996) Paris, CEHD-Le souvenir napoléonien, 1996. É.- J. Delécluze d'ajouter que cette cérémonie ramena « autant qu'il était possible, les cœurs français à la concorde par un sentiment commun, l'orgueil national », in *Louis David...*, op. cit., p. 205.

¹²³ Le transfert à Paris des *Chevaux de Saint-Marc* fut - et est toujours - au cœur de polémiques : certains auteurs les élèvent au rang de symboles du « pillage de l'Italie » par Bonaparte. Or, ces chevaux dits de Saint-Marc

du Carrousel), la *Vénus du Capitole*, *Antinoüs*, le *Tireur d'épine*, le *Discobole*, le *Gladiateur mourant*, le *Laocoon* et l'*Apollon du Belvédère*, puis la *Transfiguration* et d'autres peintures de Raphaël, des tableaux du Dominiquin, de Jules Romain, du Titien, de Véronèse, dont les *Noces de Cana*. Au total, trois cents statues et tableaux, et aussi plus de cinq cents manuscrits, sept grands portefeuilles de dessins et quatre-vingt-trois volumes d'estampes, ainsi que les cartons de l'*École d'Athènes* de Raphaël¹²⁴. Ce convoi en forme de triomphe fut l'objet d'une estampe de Berthault d'après un dessin de Girardet qui est l'estampe la plus célèbre¹²⁵ (Planche 50). Notons aussi qu'à part la première partie de ce convoi qui laissait voir les collections, les spectateurs ne virent défiler que des caisses de bois fermées, à l'exception d'un buste de Brutus, antique présenté au pied de l'autel de la Liberté dressé sur le Champ-de-Mars¹²⁶. Ainsi, les succès italiens de Bonaparte résonnèrent encore quoiqu'il fût en Égypte. Du reste, il avait déjà été fêté lors de son retour en décembre 1797, ou lorsque Paris apprit certaines de ses victoires ou traités conclus avec les Autrichiens.

Bonaparte revint à Paris le 5 décembre 1797, après une absence de plus de 18 mois. Il se vêtit de simplicité, entrant dans la capitale en habits civils dans une voiture de poste, sans même se faire annoncer ; en totale rupture avec sa mise en scène glorieuse d'Italie ou sa grandiose entrée à Rastadt (destinée à impressionner les négociateurs autrichiens). Bonaparte se conformait à l'image d'un républicain exemplaire et austère de mœurs qu'il avait fait diffuser par les journaux : il voulait être le Caton de la République. Cela réussit, car loin d'être dédaigné, cette attitude qui tranchait avec celle du Directoire flamboyant et honni fut très appréciée des Parisiens. Ceux-ci le saluèrent ou l'applaudirent avec empressement lorsqu'ils le croisèrent au hasard d'une rue ou l'aperçurent au théâtre¹²⁷. Même Barante, « libéral peu suspect de complaisance »¹²⁸ écrivit : « il est difficile de se faire une idée de

faisaient partie d'un quadriges antique qui ornait initialement l'hippodrome de Constantinople, avant d'être « dérobés » et séparés de leur antique attelage par les Vénitiens lors de la quatrième Croisade.

¹²⁴ Description donnée par Sabine Lubliner-Mattatia, « Monge et les objets d'art d'Italie », in *Bulletin de la Sabix* [En ligne : <http://sabix.revues.org/152>], n°41, 2007, p. 7.

¹²⁵ De nombreux artistes furent inspirés par ces convois, comme A. J. Gros qui en donna une esquisse énergique reproduite dans David O'Brien, *Antoine-Jean Gros, peintre de Napoléon*, trad. Jeanne Bouniort, Paris, Gallimard, 2006, p. 38, ou encore l'estampe de Jean-Jérôme Beaujan, *Le départ de Rome des œuvres d'art pour le Musée National de Paris*, 1797, exposée au *Museo Napoleonico* de Rome.

¹²⁶ Le procès-verbal officiel de la cérémonie témoigna d'une sorte de religiosité entourant la figure du Brutus qui abattit la royauté : « À l'aspect de cette image sacrée, un sentiment religieux saisit tous les cœurs ; l'assemblée contempla longtemps, dans un pieux recueillement, l'effigie auguste de l'homme immortel qui affranchit sa patrie du joug de la royauté et sur les débris du trône des Tarquin éleva le majestueux édifice de la République romaine ».

¹²⁷ *Le Rédacteur*, 1^{er} janvier 1798 et *La Clé du Cabinet*, 24 février 1798.

¹²⁸ N. Bourguinat, « Les entrées... », *op. cit.*, p. 177.

l'enthousiasme universel que produisait son retour [...] On s'embrassait dans les rues, on se précipitait sur son passage, on tâchait de l'apercevoir »¹²⁹.

Semblant bouder les banquets et les fêtes qui honoraient son retour, il accepta néanmoins, le 25 décembre 1797, une place à l'Institut dans la première classe (les sciences ; il était artilleur de formation), qui lui assurait l'appui des idéologues et renforçait sa gloire. Il avait profité de l'Italie pour assouvir encore sa soif de connaissance, « stupéfiant [de retour à Paris, reçu par François de Neuchâteau] les invités par la variété et la profondeur de son savoir »¹³⁰. Quant à sa nomination à l'Institut et son attitude, *Le Moniteur* écrivit :

Bonaparte est arrivé à la séance sans faste, y a assisté avec modestie, a reçu avec désintéressement les éloges que lui ont prodigués les lecteurs et les spectateurs, et s'est retiré *incognito*. Ah ! Que cet homme connaît bien le cœur humain et en particulier les gouvernements populaires ! L'homme de mérite y est forcé d'acheter, à force de modestie et de simplicité, une grâce que les ignorants et les hommes vulgaires lui accordent difficilement partout, mais plus rarement encore dans la république.¹³¹

Quelques jours auparavant, Bonaparte rencontra les Directeurs. D'abord reçu dans les appartements de Barras, le général put apprécier un accueil chaleureux de celui-ci, ainsi que de la part de La Réveillère-Lépeaux pour ses prises de positions anti-clichyennes. Le climat fut cordial avec Reubell mais glacial de la part des deux autres¹³². Surtout, les Directeurs organisèrent une fête (audience publique) en l'honneur de Bonaparte au Palais du Luxembourg, qui prit l'allure d'un triomphe populaire, le 19 frimaire an VI (9 décembre 1797).

La foule était nombreuse, malgré le froid de décembre ; elle se posta sur le chemin de Bonaparte (ce qui annonçait en quelque sorte le climat d'un autre jour de décembre huit années plus tard). La duchesse d'Abrantès écrivit : « Il n'existe, dans aucune langue, des termes capables de donner l'idée précise de l'effet que produisit en France l'arrivée de Bonaparte. M. de Bourienne a raison lorsqu'il dit que c'était un délire »¹³³. La cour du

¹²⁹ Amable Barante, *Souvenirs du baron de Barante*, Paris, Dentu, 1898, tome I, p. 44.

¹³⁰ Wayne Hanley, *The Genesis of Napoleonic Propaganda, 1769-1799*, New-York, Columbia University Press, e-book, 2003, chapitre 6, p. 6 (trad.), voir aussi A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, chapitre IV, p. 139-186 notamment la partie « Un général à l'École de beaux-arts », p. 140-150.

¹³¹ *Le Moniteur*, cité dans Jean Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), p. 94.

¹³² P. Dwyer, *op. cit.*, p. 323.

¹³³ Laure Junot, Duchesse d'Abrantès, *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon : la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, chez Ladvocat libraire, 1831, tome II, p. 343-344.

Luxembourg était tendue de toiles et ornée de trophées de guerre dont les drapeaux pris aux ennemis. Bonaparte, ses généraux et les membres du Directoire s'avancèrent jusqu'à l'autel de la patrie dressé dans cette même cour et surmonté des allégories de la Paix, de la Liberté et de l'Égalité. De nombreuses acclamations se firent entendre : « Vive Bonaparte », « Vive le Directoire » avant que les 1 200 musiciens du Conservatoire n'entamassent l'« hymne de la liberté ». Talleyrand gratifia le général d'un discours laudateur. Bonaparte répondit avec modestie, puis présenta la paix signée des Autrichiens. Cette cérémonie fut suivie de nombreux autres hommages de la part du pouvoir civil, comme des banquets¹³⁴. Le département de la Seine ne fut pas en reste puisqu'il décida, le 8 nivôse an VI (28 décembre 1797) de rebaptiser la rue Chantreine - lieu de résidence de Bonaparte - en « rue de la Victoire ».

Les patriotes italiens, à qui Bonaparte avait confié une partie du pouvoir, eurent donc la possibilité de « modeler » les citoyens par la fête civique, en donnant à voir le nouveau régime et en honorant la république-mère ainsi que son bras armé. Bonaparte profita de cette tribune pour établir son autorité sur l'Italie, renforcer celle qu'il avait sur son armée et se présenter à la France comme un général républicain victorieux. D'ailleurs, la « voix » de Bonaparte portait loin, car la chute de Mantoue fut même célébrée par l'armée de Sambre-et-Meuse¹³⁵. À Paris, les Directeurs virent la campagne victorieuse de Bonaparte avec suspicion ou engouement, selon l'engagement politique de chacun, tandis que les victoires du jeune général renouvèrent en France l'intérêt pour la capitale lombarde.

¹³⁴ P. Dwyer, *op. cit.*, p. 323-326.

¹³⁵ W. Hanley, *The Genesis...*, *op. cit.*, chapitre 6, p. 5.

III. L'esprit public à Milan

Les fêtes révolutionnaires, la mise en scène de Bonaparte et des Français libérateurs ne devraient pas faire oublier à l'historien la recherche nécessaire - quoique délicate - de l'esprit public. En l'absence de statistiques, il est bien sûr impossible de le définir clairement. Néanmoins, l'historien dispose d'indices très clairs afin de mesurer l'esprit public. La participation locale au gouvernement, les mises en cause ou la célébration de celui-ci ainsi que les témoignages des contemporains à l'arrivée des Français, permettent d'esquisser les tendances de l'esprit public et de comprendre les forces qui le composaient. Quel était l'état de l'esprit public des Milanais à l'arrivée des Français ? Quelles furent les attentes et les perceptions de l'autre, à la fois de la part des Français et des Milanais en 1796-1797 ? Nous analyserons d'abord le point de vue des Français et de Bonaparte sur le Milanais, puis nous verrons les soutiens sur lesquels ils s'appuyèrent et les oppositions qu'ils rencontrèrent. Enfin, nous envisagerons la révolte de Pavie qui parcourut le Milanais durant le *Triennio*.

A. La « redécouverte » française de Milan

J.-P. Bois a écrit que « l'Italie exer[ça] toujours une fascination particulière sur les Français »¹³⁶, faisant en quelque sorte écho à Stendhal qui défendait la théorie d'un réveil de l'Italie par les exploits de Bonaparte. Nous avons vu comment Bonaparte exploita cet intérêt pour sa propagande et l'intérêt des journaux français qui consacrèrent des articles de fond à l'Italie, comme *La Décade* dans son numéro du 18 février 1797. Mais plus que le public français, les Directeurs eux-mêmes demandèrent des informations sur la péninsule, lorsqu'ils s'aperçurent que les succès de Bonaparte en Italie pouvaient être durables, du moins plus durables que la mission de pillage qu'ils lui avaient assignée.

Les renseignements et les décisions du Directoire

Ce regain d'intérêt des Français pour l'Italie se manifesta notamment par des demandes de rapports auprès des services du ministère des Affaires étrangères. Ses archives en conservent un certain nombre, dont la majorité fut écrite en 1796, portant des titres

¹³⁶ Jean-Pierre Bois, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs. 1714-1815*, Paris, Éd. du Seuil, Histoire, coll. Nouvelle Histoire des relations internationales n°3, 2003, p. 316.

évocateurs : « Mémoire sur l'Italie an IV », « Observations générales sur la guerre d'Italie », ou « Quel est l'état d'esprit d'Italie »¹³⁷. Ces documents présentaient en général brièvement l'histoire de l'Italie depuis les origines¹³⁸, puis s'attardaient à la description des États principaux la composant.

La politique du Directoire - et donc les ordres envoyés à Bonaparte - se basa sur le *Rapport sur l'Italie* du 25 juillet 1796¹³⁹. Ce document, adressé au seul ministre, contenait en note les réponses aux questions du service diplomatique, réponses signées par les directeurs Le Tourneur, Carnot, Barras, Reubell. Après avoir indiqué qu'il n'était « pas hors de propos de rappeler ici l'intérêt pressant à rassurer les rois », le rapport s'attachait au Milanais et aux raisons militant en faveur ou contre son établissement en république :

Le Milanais. Déjà une multitude de citoyens les plus influents se sont prononcés pour la république. Ils réclament hautement la liberté, ils l'attendent de la République. Des agents investis de la confiance du Directoire et qui en sont dignes, annoncent que les Milanais méritent de se placer au rang des peuples libres. Sans doute, il serait plus doux, plus flatteur pour le Directoire de signer l'acte de leur affranchissement que de les rendre à leurs anciens maîtres ou d'en disposer en faveur d'un autre. Les raisons qui peuvent y déterminer sont suffisamment senties. Voyons maintenant celles qui s'y opposent.

1. Il est douteux que la masse du peuple milanais ait le désir de la liberté et cette énergie qui seule peut la conserver après l'avoir conquise. On ne voit guère à la tête du mouvement révolutionnaire que ceux qui étaient faits par leur naissance, leurs talents ou leurs richesses pour occuper les places de gouvernement et d'administration et qui les voyaient occupées par les Allemands et par un petit nombre d'Italiens vendus à la cour.

2. En supposant le Milanais érigé en république, il n'aurait pas une consistance assez vigoureuse pour exister par lui-même, pressé d'un côté par une monarchie, de l'autre par une république aristocratique et menacée sans cesse par la maison d'Autriche qui regrettera longtemps encore le sacrifice douloureux qu'elle en aura fait. Il faudra des appuis étrangers à cette république naissante. Elle ne pourra les trouver que dans la république Française. De là, des semences éternelles de guerre que le Directoire ne voudra point jeter sur sa route.

3. La faculté qu'il a de disposer d'une aussi brillante conquête présente des avantages et des facilités pour la paix qu'il serait pénible de sacrifier. S'il est rendu à la maison d'Autriche elle aura beaucoup moins de peine à consommer le sacrifice de la Belgique.¹⁴⁰

¹³⁷ Ce dernier document est cependant décevant en regard des attentes que nous avons à la lecture de son intitulé. Documents dans la collection « Mémoires et documents 26MD/12. 1794-1809 » des Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris.

¹³⁸ Origines datées à 1200 avant notre ère dans le *Mémoire sur l'Italie an IV*, Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, Mémoires et documents 26MD/12. 1794-1809, p. 40.

¹³⁹ *Rapport sur l'Italie*, 7 Thermidor an IV [25 juillet 1796], Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *Mémoires et documents 26MD/12. 1794-1809*, p. 53-63.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 53-55.

Cet extrait confirme, outre la volonté de paix à tout prix manifestée par le Directoire, la participation des élites milanaises modérées dans le gouvernement. Serbelloni, P. Verri ou encore Melzi d'Eril représentaient la fraction modérée des patriotes. Ainsi, le rapport oublie-t-il de mentionner les jacobins « révolutionnaires » que nous avons cités plus haut et qui eurent une action importante dans la Milan révolutionnaire. La suite du rapport contenait les lignes de conduite du Directoire avec les réponses manuscrites en marge (reproduites ici en italique) aux questions posées par le rapporteur :

1^{ère} question. Convient-il aux intérêts de la République française de provoquer l'établissement d'une seule ou de plusieurs républiques démocratiques dans toute Italie ? *Décidé à la négative*

2^{ème} question. Convient-il d'en établir une dans le Milanais [...] ? *Pour le Milanais à la négative*

[...]

4^{ème} question. Est-il de l'intérêt de la République d'expulser totalement la maison d'Autriche de l'Italie ? *À l'affirmative*

[...]

10^{ème} question. Est-il de l'intérêt de former une ligue de toutes les puissances d'Italie pour résister à ses ennemis extérieurs et maintenir la paix au dedans ? *À la négative*¹⁴¹

Notons bien que ce document fut produit le 25 juillet 1796, soit au début du conflit, après la révolte de Pavie, que nous étudierons plus bas et avant les victoires décisives de Bonaparte contre les renforts autrichiens. Il n'en témoignait pas moins d'une frilosité certaine du régime français, confirmait encore la différence de vision avec son général en chef et donnait au lecteur le point de vue de l'exécutif avec lequel Bonaparte dut composer pendant cette Première campagne d'Italie. À défaut du Directoire, les patriotes italiens ne purent donc que s'appuyer sur Bonaparte pour faire valoir leur projet politique.

Le point de vue de Bonaparte

Il nous semble que la perception des Italiens par Bonaparte évolua très rapidement au cours de la Première campagne d'Italie. Le 26 avril 1796, après avoir harangué ses soldats, les avoir félicités et les avoir enjoint de réprimer les pillages, il lança un appel tout révolutionnaire aux Italiens : « Peuples de l'Italie, l'armée française vient pour rompre vos chaînes ; le peuple français est l'ami de tous les peuples [...] Nous faisons la guerre en

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 61-63.

ennemis généreux, et nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent »¹⁴². Le 19 mai 1796, il promettait l'indépendance au « peuple de Lombardie ». Quelques mois plus tard, le 27 septembre, il autorisa l'Administration générale de la Lombardie à lancer le concours suivant : « Lequel des gouvernements libres convient le mieux au bonheur de l'Italie ? ». Une cinquantaine de réponses parvinrent : elles reflétaient l'existence d'un courant modéré et d'un courant radical¹⁴³. Le vainqueur fut M. Gioja qui proposa dans sa réflexion l'union de toutes les parties de la péninsule qui avaient déjà été libérées par les armées françaises, pour former une république indépendante¹⁴⁴. Toutefois, Bonaparte dut être déçu par les Italiens, puisqu'il exprima ce point de vue au Directoire, dans la fameuse lettre du 28 décembre 1796 :

Il y a dans ce moment-ci en Lombardie trois partis : 1° celui qui se laisse conduire par les Français ; 2° celui qui voudrait la liberté et montre même son désir avec quelque impatience ; 3° le parti ami des Autrichiens et ennemis des Français. Je soutiens et j'encourage le premier, je contiens le second et je réprime le troisième.¹⁴⁵

La proposition tint lieu de programme politique. Plus loin, dans le même courrier, Bonaparte donnait son analyse des Cispadans, qui s'étaient proclamés indépendants sous la protection (et peut-être avec les encouragements) du général français.

Les républiques cispadanes sont divisées en trois partis : 1° les amis de leur ancien gouvernement ; 2° les partisans d'une constitution indépendante, mais un peu aristocratique ; 3° les partisans de la constitution française ou de la pure démocratie. Je comprime le premier, je soutiens le second et je modère troisième.

Je soutiens le second et je modère le troisième, parce que le parti des seconds est celui des riches propriétaires et des prêtres, qui, en dernière analyse, finiraient par gagner la masse du peuple, qu'il est essentiel de rallier autour du parti français.

Le dernier parti est composé de jeunes gens, d'écrivains et d'hommes qui, comme en France et dans tous les pays, ne changent de gouvernement, n'aiment la liberté que pour faire révolution.¹⁴⁶

¹⁴² Proclamation de Bonaparte, Quartier Général de Cherasco, 7 floréal an IV (26 avril 1796), dans J.-O. Boudon, *Discours...*, *op. cit.*, p. 24-27.

¹⁴³ Le jury, présidé par P. Verri, désigna M. Gioia comme vainqueur. les textes ont été édités : Armando Saita, *Alle origini del Risorgimento: i testi di un "celebre" concorso 1796*, Roma, Istituto Storico Italiano per l'età moderna e contemporanea, 3 vol., 1964.

¹⁴⁴ A. M. Rao, « Repubblica... », *op. cit.*, p. 463.

¹⁴⁵ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Milan, 8 nivôse an V [28 décembre 1796], *Correspondance générale*, n°1212.

¹⁴⁶ *Ibidem*.

Bonaparte esquissa ainsi la composition des partis de la jeune République cispadane. Celle-ci fut proclamée le 27 décembre 1796, tandis que la Lombardie dut attendre le 29 juin 1797 pour être constituée en tant que République cisalpine. Malgré la proximité géographique, la Cispadane et la Lombardie apparaissaient comme deux entités assez distinctes au général en chef. Marmont aurait d'ailleurs reçu ordre de « stimuler, de réveiller partout l'esprit d'indépendance [...] [malgré] l'esprit de localité si puissant chez les Italiens et si fort dans leurs habitudes »¹⁴⁷. Bonaparte finit par accéder aux demandes des patriotes et la Cispadane fusionna avec la Lombardie pour former la Cisalpine le 29 juin 1797. Car les deux républiques-sœurs étaient effectivement nées de circonstances bien différentes. La Cispadane avait été créée à la suite de la « révolution de Reggio »¹⁴⁸ et s'était placée sous la protection de Bonaparte. Quant à la Lombardie, elle fut conquise et dirigée par une administration militaire qui s'appuyait sur les élites locales. Une telle situation provoqua des résistances, dont la plus importante fut la révolte dite de Pavie (voir ci-dessous).

Les succès militaires transformèrent néanmoins les perceptions de Bonaparte : ses lettres - en particulier celle du 19 mai 1797 au Directoire - témoignèrent d'une intense réflexion sur les possibilités de réunir en une seule entité les républiques transpadane, cispadane et ligurienne. Elles montrèrent aussi que Bonaparte ne fut pas sourd aux réclamations des patriotes. Quoique l'union de ces républiques se heurtât encore à ses yeux aux possessions autrichiennes, aux États de Parme et surtout à « l'enfance dans laquelle sont encore les Italiens ». Bonaparte nuança ensuite son propos en indiquant que « la liberté de la presse et les événements futurs ne manqueront pas de réunir ces trois républiques en une seule »¹⁴⁹. La réunion de la Cispadane avec la Lombardie, le 29 juin 1797, forma un État plus grand et mieux à même de se défendre. La capitale fut fixée à Milan, que « sa proximité avec la France [...] [et] une bonne enceinte bastionnée [...] nous f[ont] un devoir d'en former la capitale »¹⁵⁰.

Néanmoins, Bonaparte ne trouva pas de soutiens suffisants pour la cause italienne, comme il le résuma dans sa lettre au Directoire au lendemain de Campoformio, en reprenant les causes qui l'avaient poussé à signer rapidement une paix avantageuse pour la France :

¹⁴⁷ A. de Marmont, *Mémoires du Maréchal...*, *op. cit.*, t. 1, p. 284.

¹⁴⁸ Ce fut le terme consacré à l'époque par les patriotes soucieux de vanter la diffusion de leur propres idées. Il serait plus juste de parler d'un soulèvement ou d'une révolte.

¹⁴⁹ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Mombello, 30 floréal an V [19 mai 1797], *Correspondance générale*, n°1561.

¹⁵⁰ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Mombello, 13 prairial an V [1^{er} juin 1797], *Correspondance générale*, n°1607.

Pour conclure ladite paix, j'y ai été conduit par : [...] 5. La nullité des Italiens ; je n'ai avec moi, au plus, que 1 500 Italiens, qui sont le ramassis des polissons des grandes villes [...]

9. L'inconvenance d'exposer des avantages certains et le sang français pour les peuples peu dignes et peu amants de la liberté, qui, par caractère, habitude et religion, nous haïssent profondément. La ville de Venise renferme, il est vrai, 300 patriotes : leurs intérêts seront stipulés dans le traité, et ils seront accueillis dans la Cisalpine. Le désir de quelques centaines d'hommes ne vaut pas la mort de 20 000 Français.¹⁵¹

Le jugement de Bonaparte était sévère envers les Italiens en général, plutôt qu'envers les Milanais. Cette sévérité se montra une nouvelle fois et avec encore plus de véhémence dans une longue lettre à Talleyrand écrite trois jours auparavant. Il lui écrivit notamment ceci : « je vois par vos lettres que vous partez toujours d'une fausse hypothèse : vous vous imaginez que la liberté fait faire de grandes choses à un peuple mou, superstitieux, pantalon et lâche »¹⁵². À un certain réalisme, il faudrait peut-être ajouter la nécessité de justification de la paix et le dépit face aux révoltes anti-françaises qui éclatèrent dans la péninsule.

B. Soutiens et opposants

L'arrivée de Bonaparte et de ses armées aurait créé, selon la littérature de l'époque un « choc », un réveil de l'Italie¹⁵³. L'analyse de A. Pingaud reste à cet égard encore d'actualité, lorsqu'il exprima les deux inclinations dominantes des Italiens à l'arrivée de Bonaparte : l'indifférence politique (peu importait le maître) et le patriotisme municipal¹⁵⁴ (campanilisme). A. Pingaud de noter que :

L'indifférence politique commune à toutes les classes sociales régnait sans partage dans l'âme populaire, dominée par les intérêts matériels, accoutumée depuis des siècles à la servitude, habituée à considérer dans la succession mobile des dominations étrangères leurs exigences pécuniaires bien plus que leur nature ou leur légitimité.¹⁵⁵

¹⁵¹ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Passariano, 19 vendémiaire an VI [10 octobre 1797], *Correspondance générale*, n°2153.

¹⁵² *Lettre de Bonaparte à Talleyrand*, Passariano, 16 vendémiaire an VI [7 octobre 1797], *Correspondance générale*, n°2149.

¹⁵³ L'on citera encore une fois l'incipit de Stendhal, *La Chartreuse...*, *op. cit.*, p. 13 ou encore Madame de Staël, *Corinne ou l'Italie*, Paris, F. Didot, 1866 (1^{ère} édition 1807).

¹⁵⁴ A. Pingaud, *Bonaparte, Président de la République italienne*, thèse de doctorat, Paris, Perrin et Cie, 1914, t. I, p. 103.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 103.

Aussi, les mesures de Joseph II ne furent-elles pas massivement rejetées parce qu'elles furent imposées de Vienne, mais pour les raisons suivantes : elles privèrent les patriciens de leur pouvoir et surtout, ses réformes bouleversèrent les habitudes et choquèrent les Milanais par leur caractère anticlérical. Les réformes de Joseph II furent ainsi repoussées en bloc par le petit peuple, quand bien même les mesures économiques avaient fait baisser d'un tiers le prix du pain¹⁵⁶. Ces masses « indifférentes » ne sauraient être oubliées : d'une part à cause du poids important¹⁵⁷ qu'elles représentaient dans la société, d'autre part pour le « vivier » qu'elles formaient : elles pouvaient soutenir l'établissement d'un nouveau gouvernement ou grossir les rangs de ses adversaires. Lorsque Bonaparte fonda un nouveau régime, de nouveaux rapports de force émergèrent, cristallisant les points de vue déjà travaillés - ou éveillés - par les révolutions atlantiques¹⁵⁸.

Les soutiens de Bonaparte

Nous avons présenté plus haut la politique de Bonaparte, qui s'appuya sur les modérés et contint les « révolutionnaires », pour ne parler que de ses seuls soutiens. Mais ces partis étaient marqués par une faiblesse consubstantielle, issue à la fois des divisions entre patriotes selon leurs idéaux et du fait que ces hommes n'étaient au pouvoir que par la volonté de la France. Le départ de Bonaparte pour l'Égypte ne fit qu'empirer les choses, puisqu'alors la Cisalpine dépendait directement du Directoire français. Celui-ci dirigea la république-sœur par coups d'État successifs (4 entre avril et décembre 1798), s'appuyant sur l'une ou l'autre des factions jacobines italiennes modérées. Néanmoins, l'entrée de Bonaparte à Milan provoqua un afflux de patriotes dans cette ville, tout à coup devenue le centre d'une Italie révolutionnée. Les patriotes arrivèrent de toute l'Italie et de France où ils s'étaient exilés temporairement. Si certains, comme Salvador, précédèrent de quelques jours les troupes françaises, la majorité d'entre eux ne rejoignit Milan qu'à l'été 1796¹⁵⁹. Encore une fois, le mouvement « jacobin » était composé d'opinions très différentes. Si ce courant s'appuyait sur les Français, il était

¹⁵⁶ P. Verri, *Lettere e scritti...*, op. cit., vol. IV, p. 9 et 66.

¹⁵⁷ Il est impossible de les estimer et leur étude est un sujet sensible politiquement, ne serait-ce qu'à cause de la « jeunesse » de la nation italienne ou des convictions des historiens. Il nous semble néanmoins - et nous rejoignons là-dessus les analyses de Pingaud et de Pillepich - que cette « masse » constituait la majorité de la population milanaise.

¹⁵⁸ Gilles Bertrand, « L'Italie, le *Triennio* révolutionnaire (1796-1799) et les fondements de l'idée de nation », in Olivier Forlin, dir., *L'idée nationale en Italie, du processus d'unification aux déchirements de la guerre civile*, Paris, l'Harmattan, 2010, p. 43-50.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 61.

aussi parcouru de divergences de fond, concernant les réformes à mener ou même le projet politique qui oscillait entre volontés unificatrices et velléités indépendantistes.

Les élites italiennes avaient été marquées par l'esprit réformiste des Lumières ; ainsi constituèrent-elles la faction « modérée » des jacobins. Nous avons évoqué dans la partie introductive le fait que les élites avaient participé aux gouvernements des territoires italiens dans le second XVIII^e siècle, avec les princes d'origines étrangères : les Habsbourg pour la Lombardie et le grand-duché de Toscane, ainsi que les Bourbon dans le duché de Parme et le royaume de Naples. Cette participation politique était accompagnée d'un bouillonnement intellectuel : Pietro Verri avait fondé en 1761 avec son frère Alessandro et Cesare Beccaria « *L'accademia dei Pugni* », puis le groupe avait édité le fameux journal « *Il Caffè* ». Cela avait préparé à gouverner cette élite qui était formée de patriciens et d'intellectuels que l'on retrouva donc dans la mouvance modérée. Ces jacobins modérés, qui étaient majoritaires¹⁶⁰, étaient surtout liés à la bourgeoisie urbaine et ne s'appuyèrent pas, contrairement à la France, sur une dynamique populaire. La « révolution » était imposée de l'extérieur : elle aurait été une simple conquête aux temps de la « guerre des rois »¹⁶¹. Mais comme par un effet d'acculturation, au contact de l'armée française, cette conquête devait prendre l'aspect d'un événement précurseur du *Risorgimento*, appelé à donner naissance à une nation. Ce *Risorgimento* fut d'abord porté par une élite avant de devenir une cause populaire.

Quoique Bonaparte écrivit vouloir favoriser les modérés, car l'administration de la Lombardie fut confiée à un personnel local à la fois favorable aux Français et sous leur tutelle, il dut néanmoins s'appuyer également sur les jacobins dits « révolutionnaires ». A. M. Rao a fait l'inventaire des principales divergences entre ces deux courants : les réformes sociales et l'opportunité de supprimer la féodalité avec ou sans indemnités, l'instruction publique et l'assistance¹⁶². Les jacobins révolutionnaires étaient également parcourus de lourdes contradictions en leur sein, puisqu'une partie se rattachait aux conceptions de Buonarroti et de Babeuf, remettant ainsi en cause le principe de propriété et prônant une égale distribution des ressources¹⁶³. Le rôle de l'Église fut aussi un facteur de dissension. Bonaparte tenta alors de canaliser cette fraction révolutionnaire en créant la Société d'Instruction publique, composée

¹⁶⁰ G. Bertrand, « L'Italie... », *op. cit.*, p. 62.

¹⁶¹ J.-P. Bois, *De la paix des rois...*, *op. cit.*, *passim*.

¹⁶² Anna Maria Rao, « Giacobinismo », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 461-462.

¹⁶³ Sur les jacobins, nous renvoyons à J. Godechot, *La Grande Nation...*, *op. cit.* ; Carlo Capra, « Alle origini del moderatismo e del giacobinismo in Lombardia : Pietro Verri e Pietro Custodi » in *Studi storici*, n° XXX, 1989, p. 873-890 ; Michel Vovelle, *I giacobini e il giacobinismo*, Laterza, Roma-Bari, 1998 et A. M. Rao, « Triennio repubblicano », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 449-470.

autour d'un noyau de modérés - dont P. Verri - qui devait encadrer le débat et ainsi apaiser les ardeurs des patriotes révolutionnaires¹⁶⁴.

Quant à la perception de Bonaparte par les patriotes, il faut distinguer deux périodes : le temps de l'enthousiasme, qui s'étala de la conquête à Campoformio et celui de la désillusion, à partir du dit-traité. La joie des patriotes à l'arrivée de Bonaparte se manifesta par la célébration des lettres, des sciences et des arts à Mombello (comme nous l'avons vu plus haut), ainsi que des célébrations spontanées que l'on retrouvait dans certaines correspondances. Celles-ci étaient d'autant plus sincères qu'elles n'étaient pas destinées à la publication, mais au for privé ou au réseau de connaissances. Ces célébrations retrouvées dans les correspondances des patriotes témoignaient des espoirs placés dans le général français. Il y avait aussi une part de fascination, entretenue certainement par la politique de communication de Bonaparte, comme nous pouvons le remarquer dans une lettre datée du 14 mars 1797, écrite de Padoue par le patriote Greatti. Cette lettre comprenait les deux strophes suivantes en *post-scriptum* :

L'audace d'Alexandre,
L'esprit juste d'Aristide,
La fermeté de Caton
Et la valeur de César.

Ces qualités en un seul homme,
Ajoutez la fleur de sa jeunesse,
Et vous aurez de Bonaparte
Peint le visage et la vertu.¹⁶⁵

Quelques semaines plus tard, au milieu du mois de mai, Ugo Foscolo publia à Bologne son ode *Bonaparte liberatore*¹⁶⁶, célébrant le général français et l'appelant à unir l'Italie, tout en dédiant cet opuscule aux « révolutionnaires » de Reggio. Signe des échanges entre patriotes ou simple témoignage d'une culture partagée des intellectuels, notons que l'on

¹⁶⁴ C. Capra, « Le citoyen Verri... », *op. cit.*, p. 441.

¹⁶⁵ « D'Alessandro l'arditezza, / D'Aristide il giusto cor, / Di Catone la fermezza, / E di Cesare il valor ; // D'un uom sol ciascun sia parte, / Metti il fior di gioventù, / Ed avrai di Bonaparte / Pinto il volto, e la virtù », publié par C. Chiancone, « Effetti e affetti della Rivoluzione in Italia. Dalle lettere di Giuseppe Greatti a Lavinia Florio Dragoni (1796-1797) », in Corrado Viola, ed., *Le carte vive. Epistolari e carteggi nel Settecento*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 2011, p. 337.

¹⁶⁶ La première édition de mai 1797 s'intitulait *Bonaparte liberatore*. Les éditions suivantes prirent le titre sous lequel il est plus connu aujourd'hui : *A Bonaparte liberatore*.

retrouve des traits communs entre la grande composition foscolienne *Bonaparte liberatore* et les quelques vers de Greppi - *ceteris paribus sic stantibus* - comme les références antiques et les qualités prêtées à Bonaparte. Cet espoir d'unité italienne sous l'égide de Bonaparte se transforma en dépit à la signature du traité de Campoformio. En effet, le général, ayant arraché la Belgique et la Lombardie à l'Autriche, lui céda Venise, en guise de - maigre - compensation territoriale, selon les usages diplomatiques du XVIII^e siècle¹⁶⁷. Les patriotes vénitiens furent comme l'on sait vivement déçus par le général français qui cédait à la *realpolitik*¹⁶⁸, et les livrait à la vindicte autrichienne. Foscolo composa l'*Ortis*, quant aux jacobins milanais, quoique cette décision ne put que leur apparaître odieuse, ils purent néanmoins se réjouir de l'établissement de la Cisalpine, première expérience politique jacobine et noyau des États italiens qui lui succédèrent.

Cette révolution, amenée par les Français ainsi que les changements qu'elle induisit en Italie, dressa aussi un front d'opposition contre Bonaparte et les jacobins.

Les opposants

« Les régimes les plus populaires n'ayant jamais satisfait tout le monde, les gouvernements italiens, fondés sur la conquête, ne pouvaient échapper à la règle »¹⁶⁹, notait A. Pingaud. L'historien démontra également que les oppositions furent augmentées à la fois par l'état de guerre en général, ainsi que par les excès du nouveau gouvernement et des clubs patriotiques formés de jacobins révolutionnaires. Ces excès furent surtout des excès de paroles, à la tribune du club patriotique, mais ceux-ci dégénérent en rixes dans les rues et nuisirent tant à l'ordre public que le club fut finalement fermé¹⁷⁰. L'opposition au nouveau régime fut le fait de ceux qui s'en trouvaient écartés et surtout qui furent mis à contribution pour payer l'effort de guerre (et notamment les 20 millions de livres tournois imposés le 21 mai 1796 au titre de la contribution milanaise) : soit la noblesse fortunée et le clergé. Ils représentaient aussi les pouvoirs « traditionnels » sur lesquels s'étaient appuyés le régime autrichien.

¹⁶⁷ L. Mascilli Migliorini a noté que déjà les préliminaires de Leoben (qui furent confirmées à Campoformio) « représentent en fait un brusque et judicieux renversement de perspectives digne de la meilleure stratégie de Bonaparte », dans Luigi Mascilli Migliorini, *Napoléon*, traduit de l'Italien par J.-M. Gardair, Paris, Perrin, 2004 (2001), p. 118-119.

¹⁶⁸ Voir note 106 de ce chapitre.

¹⁶⁹ A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, p. 118.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 139

Les jacobins se focalisèrent dans leur discours contre les aristocrates et tous ceux qui s'opposaient aux principes révolutionnaires¹⁷¹, plutôt que contre les Autrichiens, qui semblaient définitivement écartés du Milanais. Si certains aristocrates étaient attachés aux Français, participaient au gouvernement et avaient payé une partie des vingt millions de Livres à l'instar de P. Verri, il semble que la majorité des nobles s'y opposa. Aussi P. Verri publia-t-il *L'amico dei nobili*, composé dans les derniers mois de sa vie : il s'adressait à l'aristocratie milanaise, déplorait les abus dont elle avait été victime, puis l'enjoignait de se joindre au nouveau gouvernement¹⁷². Du reste, l'aristocratie était fortement stigmatisée par l'imagerie jacobine. « La caricature est un lieu privilégié de la désignation de l'ennemi politique, rappelle C.-M. Bosséno, [...] l'ennemi numéro un est incontestablement l'aristocrate »¹⁷³.

Les estampes du nord de l'Italie, car les lieux de production étaient uniquement Milan et Venise¹⁷⁴, réemployèrent la tradition des images françaises de 1789. Dans la gravure présentée en Planche 51, les aristocrates apparaissaient incrédules, bien qu'inquiets face aux nouvelles des victoires françaises. Celles-ci étaient annoncées par un vendeur de journaux, tandis qu'un enfant (l'avenir) s'avancait vers lui, comme pour montrer son adhésion. Cette incrédulité se transformait parfois en étourdissement, teintée de dédain (comme dans la Planche 52), lorsque l'aristocrate apprenait la victoire française à Mantoue. À l'arrière-plan de cette estampe, le peuple en liesse dansait autour d'un arbre de la liberté.

Rapidement, de nombreuses estampes prirent le parti de figurer des aristocrates malmenés, obligés, dans un registre scatologique, d'absorber un laxatif afin de rendre les richesses par le séant. Ces représentations infâmantes signifiaient la déchéance complète de l'ordre ancien. Dans l'œuvre anonyme, *d'ambito veneto* « Il purgante di Mestre » (Planche 53), un aristocrate obèse, gardé par des soldats¹⁷⁵, se voyait administrer par un jacobin une dose de laxatif, pour évacuer force richesses, qui étaient recueillies par un autre jacobin dans des sacs. Dans un dernier exemple (Planche 54), l'aristocrate était exposé en place publique, accroupi sur un piédestal portant l'inscription « Tributo all'Aristocrazia », pour rendre l'or qu'il avait ingurgité, tandis que sur les deux côtés de l'image, un ecclésiastique et un autre aristocrate se voyaient eux-aussi administrer une purge par des jacobins. Certainement faut-il voir dans ces productions, très semblables aux productions françaises, l'influence des jacobins

¹⁷¹ A. M. Rao, « Guerre et politique. L'ennemi dans l'Italie révolutionnaire et napoléonienne », in *Annales historiques de la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, n°369, 2012, p. 139-151.

¹⁷² Voir C. Capra, « Le citoyen Verri... », *op. cit.*, p. 442-443.

¹⁷³ C.-M. Bosséno, *Les signes extérieurs...*, *op. cit.*, p. 142.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 142.

¹⁷⁵ La forteresse de Mestre servait à l'époque de prison.

exilés en France sinon l'effet de l'importante circulation des modèles caricaturaux de la Révolution française¹⁷⁶. L'aristocratie était un « corps malade » qu'il fallait purger de ses richesses qu'il avait « ingérées » en excès.

Cette imagerie jacobine se focalisait sur les aristocrates et épargnait relativement le clergé, surtout par rapport aux caricatures françaises¹⁷⁷. Cela tenait à l'importance de la religion catholique en Italie, à la foi des patriotes eux-mêmes et certainement aux mauvais effets qu'aurait eus sur l'opinion publique la caricature anticatholique en Italie. Pourtant, l'Église était farouchement opposée aux Français, à cause de la politique mise en place par la Révolution, mais aussi à cause des réquisitions et du coût du traité de paix avec le Vatican négocié par Bonaparte et les commissaires du Directoire. Zaghi a souligné l'importance du clergé dans les rangs des opposants :

L'avversario più terribile per i Francesi, le Repubbliche giacobine e le forze democratiche-liberali, che si rivelò fin dal primo momento, non fu il ceto nobiliare-aristocratico, chiuso nel suo rifiuto e nella sua intransigenza e reitrivo ad impegnarsi nel campo della lotta armata, ma il clero, secolare e regolare.¹⁷⁸

Nous pourrions aussi citer le désormais célèbre chanoine milanais Luigi Mantovani, dont le journal a été publié entre 1985 et 1994, donnant une voix à l'opposition « silencieuse » dans la Milan napoléonienne¹⁷⁹. Le haut et le bas clergé se retrouvèrent ainsi engagés contre les Français et les gouvernements « républicains ». D'ailleurs, certains patriotes comme Pietro Verri s'opposèrent à la politique religieuse des Français ; Raponi a parlé d'une « opposition guelfe »¹⁸⁰.

En 1799, lorsque les armées austro-russes reconquirent l'Italie, les oppositions aristocratiques et cléricales se firent entendre avec plus de force : les partisans de l'ordre ancien, resté jusqu'alors silencieux, se découvrirent. Toutefois, les Autrichiens se

¹⁷⁶ À propos de ce type de « mise en scène » de l'aristocratie, nous renvoyons au récent numéro 361 des AHRF, et notamment l'article de Stéphanie Genand, « L'infâme derrière des ci-devants. Le cul aristocrate et la contre-révolution » in *Annales historiques de la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, n° 361, 2010, p. 145-156. Voir aussi C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, *Immagini della libertà...*, op.cit., p. 112-143.

¹⁷⁷ Voir les exemples reproduits dans C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, *Immagini della libertà...*, op.cit., p. 118-121.

¹⁷⁸ Carlo Zaghi, *Potere, Chiesa e Società. Studi e ricerche sull'Italia giacobina e napoleonica*, Napoli, Istituto Universario Orientale, 1984, p. 71.

¹⁷⁹ Luigi Mantovani, *Diario politico ecclesiastico*, a cura di Paola Zanoli, Roma, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 5 volumes, 1985-1994.

¹⁸⁰ Nicola Raponi, *Il mito di Bonaparte in Italia. Atteggiamenti della società milanese e reazioni nello stato romano*, Roma, Carocci, 2005, p. 89-124.

comportèrent en Italie comme en pays conquis, réquisitionnant sans vergogne, multipliant les impôts par quatre, tout en arrêtant et en expropriant les jacobins modérés et *a fortiori* révolutionnaires qui avaient participé au gouvernement. Bref, ces treize mois de restauration ne satisfirent personne, pas même les conservateurs. Quant au peuple, il ne pouvait se reconnaître dans les institutions cisalpines et fut encouragé par les prêtres à s'engager violemment contre les Français, bien que la présence française ne fut pas l'unique raison de ces révoltes.

C. La révolte de Pavie

Pour donner un aperçu complet de l'esprit public des Italiens du Nord et en particulier des Milanais, il nous faut évoquer les révoltes populaires. Nous nous concentrerons ici sur la révolte dite de Pavie, qui commença à Milan. Ces insurrections ont fait l'objet de débats, notamment quant à leurs causes et il faut signaler l'étude d'A.-M. Rao sur le sujet¹⁸¹. Encore une fois, la société italienne était très différente de la société française, notamment en ce qui concernait la féodalité (dans le nord de la péninsule), moins présente qu'en France et établie sur des bases différentes. Cela n'empêchait pas les famines, causées par la cherté de la vie et l'inégale répartition des richesses et des propriétés. La Révolution, quant à elle, avait été « exportée » par les Français et les gouvernants cisalpins ne s'appuyaient aucunement sur le peuple. La crise économique et sociale de la fin du XVIIIe siècle avait déjà créé un certain nombre de révoltes¹⁸² et les réquisitions comme le passage des troupes ne fut pas pour améliorer les choses, bien au contraire. Quant à la religion, elle servit de « catalyseur »¹⁸³ à la protestation, d'autant plus que l'Église, force conservatrice¹⁸⁴, avait souffert de la Révolution en France et en Italie.

Le 23 mai 1796, à peine Bonaparte reprenait-il son offensive contre les Autrichiens, qu'il dût stopper net son mouvement : une partie de la Lombardie s'était révoltée et cela menaçait ses arrières. La « révolte de Pavie » (ce fut le nom que l'on lui donna) éclata dans le

¹⁸¹ Signalons sur ce point A. M. Rao, *Folle contro-rivoluzionare. Le insorgenze popolari nell'Italia giacobina e napoleonica*, Roma, Carocci, 1999.

¹⁸² G. Bertrand, « L'Italie... », *op. cit.*, p. 71-72.

¹⁸³ A. M. Rao, « Révolution et contre-révolution pendant le Triennio italien (1796-1799) », in Jean-Clément Martin, dir., *La Contre-Révolution en Europe*, Rennes, PUR, 2001, p. 233-240.

¹⁸⁴ A. De Francesco, *L'Italia di Bonaparte: politica, statualità e nazione nella penisola tra due rivoluzioni, 1796-1821*, Torino, UTET, 2011, p. 13.

quartier populaire milanais de la *porta Ticinese* pour des raisons économiques et religieuses. Plus que les réquisitions, qui touchaient surtout les plus aisés, il semble que l'élément déclencheur fût la saisie des monts-de-piété (comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 1). Quoique Saliceti fit restituer les objets de moins de 200 Livres afin de relativement épargner les moins riches, ces spoliations provoquèrent un ressentiment certain envers les Français, que le clergé, frappé de plein fouet, n'était que peu enclin à étouffer. En outre - et il nous semble primordial de souligner cet aspect - l'attitude des soldats français de la République, souvent anticléricaux, heurtait les convictions des Italiens nourris de catholicisme sinon de religiosité. Des rumeurs (anti-françaises) rapportèrent que des statues saignaient, changeaient de couleur ou de position avec le passage des Français, comme cette statue de Saint-Ambroise - saint patron de la ville - près de la bibliothèque *Ambrosiana*, qui aurait levé les bras en tenant un fouet. Des Milanais se massèrent autour de la statue, et le « miracle » ne se répétant pas, les Français furent accusés de s'y opposer et furent insultés dans les rues. Les autorités décidèrent alors de juger la statue pour « trouble à l'ordre public », et le 22 mai, elle fut enlevée par un piquet de dragons qui placèrent une corde autour de son cou¹⁸⁵. L'enlèvement de la statue de Saint-Ambroise s'ajouta ainsi aux autres motifs de protestation et les adversaires des Français tentèrent d'abattre l'arbre de la liberté, déchirèrent puis foulèrent au pied la cocarde tricolore.

L'agitation fut vite calmée à Milan, mais des révoltes avaient aussi éclaté dans les villes lombardes de Côme, Pavie et Binasco lors de la saisie des monts-de-piété. Dans les campagnes, les prêtres firent sonner le tocsin, et l'armée de Bonaparte fut opposée à quelques milliers de paysans armés. Ce fut la première révolte italienne à laquelle les Français furent confrontés, et il fut décidé que la répression serait exemplaire : « nous avons brûlé le village [de Binasco], exemple terrible et qui sera efficace »¹⁸⁶. À Pavie, la garnison française, forte d'environ 300 hommes, sans munitions, ni artillerie, ni provisions fut contrainte de se rendre. Bonaparte envoya l'archevêque de Milan, Visconti, pour tenter de trouver une solution pacifique. Comme Pavie refusa de se rendre, les portes furent détruites et la ville mise à sac durant trois à vingt-quatre heures selon les sources, sans meurtres ni autres atrocités selon Marmont¹⁸⁷. Les meneurs furent fusillés ainsi que le capitaine français qui s'était rendu, et Bonaparte fit trois cents otages.

Le 1^{er} juin, Bonaparte rendit compte de la révolte au Directoire en stigmatisant le rôle du clergé et des nobles qui avaient enjoint le peuple à se révolter :

¹⁸⁵ Événement rapporté dans P. Dwyer, *op. cit.*, p. 227-228.

¹⁸⁶ *Lettre de Bonaparte au général Berthier, chef de l'État-major général de l'armée d'Italie*, Milan, 6 prairial an IV [25 mai 1796], *Correspondance générale*, n° 629.

¹⁸⁷ A. de Marmont, *Mémoires du Maréchal...*, *op. cit.*, t. I, p. 180.

Sorti de cette ville [Milan] comme j'y étais entré, au milieu des applaudissements et de l'allégresse de tout un peuple réuni. J'étais bien loin de penser que cette allégresse était feinte, que déjà des trames étaient ourdies. [...] Les prêtres, les moines, le poignard et le crucifix à la main, excitaient à la révolte et provoquaient l'assassinat. De tous côtés, et par tous les moyens, l'ont sollicitait le peuple à s'armer contre l'armée. Les nobles avaient renvoyé leurs valets, disant que l'égalité ne permettait pas d'en conserver. Tous les affidés de la maison d'Autriche, les sbires, les agents des douanes, se montraient au premier rang.¹⁸⁸

Bonaparte ne faisait ainsi aucune allusion aux spoliations de Saliceti, qui obéissait en cela aux ordres du Directoire. La « sévérité »¹⁸⁹ de la réponse de Bonaparte par la répression de Pavie et le sort de Binasco servit effectivement « d'exemple » dans le Milanais, car il n'y eut aucune nouvelle révolte jusqu'en 1814. En revanche, de nombreuses autres révoltes éclatèrent dans la péninsule, différemment orchestrées par le clergé (surtout au sud), mais aussi par les nobles voire les Autrichiens. Certaines de ces révoltes furent d'ailleurs utilisées par les Français : les Pâques véronaises (massacre dans Vérone de la garnison française et de leur partisans présumés) furent le *casus belli* que cherchait Bonaparte pour attaquer Venise. G. Bertrand a montré comment ces révoltes populaires, qui eurent souvent des causes économiques, furent « prises en charge politiquement et orientées dans une direction contre-révolutionnaire »¹⁹⁰ et antifrançaise.

L'esprit public doit donc s'envisager par l'étude des forces en présence et, puisqu'il faut conclure, il apparaît que les Français s'appuyèrent plutôt sur une élite intellectuelle, bourgeoise et aristocratique, très hétérogène quant à ses aspirations et qualifiée de « jacobine » par ses opposants à cause de ses liens avec les Français. Quant aux opposants, ils se recrutaient globalement dans le clergé et dans une partie de l'aristocratie, plus favorable au pouvoir autrichien traditionnel - quoique les *Treize mois* eussent rafraîchi les ardeurs arès 1800. Ils (en particulier le clergé) s'appuyèrent selon les circonstances sur le peuple - dont les révoltes furent redirigées avec habileté contre les Français et sur ce que ces derniers représentaient : la Révolution. Tandis que les nouveaux pouvoirs inspirés par les Français en Italie se mettaient en place, Bonaparte continua de battre les Autrichiens et les renforts envoyés par Vienne. Ce faisant, Bonaparte mettait en place sa propre communication pour

¹⁸⁸ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Peschiera, 13 prairial an IV [1^{er} juin 1796], *Correspondance générale*, n° 639.

¹⁸⁹ A. De Francesco, *L'Italia...*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁹⁰ G. Bertrand, « L'Italie... », *op. cit.*, p. 72.

l'Italie et la France. L'installation de son quartier général à la *villa Crivelli* de Mombello découlait de la mise en scène de son pouvoir.

IV. Épilogue : Le proconsulat de Bonaparte à Mombello

Le 5 mai 1797, Bonaparte quitta le palais milanais de Serbelloni pour s'établir dans la magnifique *villa Crivelli*, située sur une hauteur dans la commune de Mombello, à quatre lieues de Milan¹⁹¹. Il bénéficiait à la fois de la proximité de la capitale qu'il avait érigée, d'espace suffisant pour héberger sa famille, établir son quartier général et recevoir les divers plénipotentiaires, d'autant que les salons de la bâtisse furent prolongés par une grande tente dressée dans les jardins. Depuis deux siècles, l'historiographie lit dans Mombello la première « dérive monarchique » de Bonaparte, s'appuyant, côté français, sur le récit du ministre plénipotentiaire Miot de Melito, qui rencontra Bonaparte à la *villa Crivelli* et la décrivit dans ses *Mémoires*, comme une « cour brillante »¹⁹² ainsi que de Norvins qui écrivit qu'avec « l'habitude du commandement absolu [...] il prit les mœurs d'un monarque »¹⁹³. Quant à l'historiographie italienne, elle fut plus pénétrée par le célèbre historien Carlo Botta, qui, dans son ouvrage *Storia d'Italia dal 1789 al 1814* (dont la traduction en Français fut d'ailleurs antérieure à la parution de celui de Miot de Melito), décrivait Mombello comme un « palais de souverain : la royauté se déclinait dans tout, il ne manquait plus que le titre »¹⁹⁴. D'ailleurs C. Botta vit l'annonce de la monarchie dès l'entrée même de Bonaparte à Milan comme étudié plus haut¹⁹⁵. Or ni Miot, ni Botta n'étaient favorables à Bonaparte, ce qui pousse à réévaluer leurs témoignages.

Nous voudrions proposer une nouvelle lecture de Bonaparte à Mombello qui fut selon nous un proconsul de la République française et non un futur roi (il ne pouvait deviner l'avenir), à travers l'étude de l'exercice du pouvoir de Bonaparte à Mombello. Le proconsul exerçait dans la Rome antique un pouvoir souverain de nature civile et militaire dans les provinces consulaires¹⁹⁶. Nous avons évoqué plus haut la présence des représentants des

¹⁹¹ Néanmoins, du 6 au 16 mai 1797, Bonaparte continua d'indiquer « Milan » comme provenance de sa correspondance. La première mention de Mombello apparut le 18 mai.

¹⁹² André François Miot, Comte de Melito, *Mémoires du Comte Miot de Melito. Ancien Ministre, Ambassadeur, Conseiller d'Etat et Membre de l'Institut*, Paris, Michel Lévy Frères, Libraires-Editeurs, 1858, p. 159. Tulard a souligné l'intérêt de ces mémoires, rédigées à partir de notes par le gendre de Miot, malgré des « erreurs » et une hostilité à Napoléon, in J. Tulard, *Nouvelle bibliographie critique des mémoires sur l'époque napoléonienne écrits ou traduits en français*, Genève, Edition Droz, Nouvelle éd. revue et enrichie, 1991 (1^e édition : 1971), p. 209.

¹⁹³ Jacques Marquet de Montbreton de Norvins, *Histoire de Napoléon*, Paris, Furne, 1833, t. I, p. 282-283.

¹⁹⁴ Charles Botta, *Histoire de l'Italie de 1789 à 1814*, Paris, chez P. Dufart librairie, 1824, t. 3, p. 47.

¹⁹⁵ Voir la note 31 de ce chapitre.

¹⁹⁶ « Promagistrat ayant l'*imperium* consulaire. Il est chargé notamment du gouvernement des provinces consulaires » note Jean-Luc Lamboley dans l'entrée « proconsul », *Lexique d'histoire et de civilisation romaines*, Paris, Ellipses, 2^{ème} édition revue et corrigée, 1995, p. 305. Voir également « imperium » p. 204 et « promagistrat » p. 306.

lettres, des arts et des sciences auprès de Bonaparte à la *villa Crivelli*, nous nous intéressons donc ici à Bonaparte chef de famille, puis au pouvoir à Mombello.

A. *Bonaparte, chef de famille*

Depuis la mort de Charles Bonaparte en 1785, en l'absence fréquente du frère aîné Joseph et grâce à la réussite fulgurante de Napoléon, ce dernier prit en charge le rôle de chef de famille à Mombello. Il réunit autour de lui sa mère, ses frères et sœurs, ainsi que Joséphine et son fils Eugène. Bonaparte organisa aussi, dans cette superbe villa, les mariages de Pauline et Élisabeth.

Les Beauharnais

L'amour passionnel que portait Bonaparte à Joséphine a fait l'objet d'assez de publications, et il ne serait qu'à lire la correspondance qu'il entretenait avec elle pour s'en convaincre¹⁹⁷. Il avait eu beaucoup de difficulté à lui faire quitter Paris, ses fêtes, ses amis, peut-être aussi son amant Hyppolite Charles, qui du reste l'accompagna jusqu'à Milan. À Mombello, Bonaparte offrait à son épouse un palais et « ce rôle de reine pour lequel il semblait qu'elle fût née »¹⁹⁸. En fait, Joséphine, femme du monde, habituée aux salons du Directoire et aux cercles du pouvoir, remplissait avec perfection le rôle qui lui était dévolu : accueillir au mieux les invités prestigieux de Bonaparte.

Quant à Eugène, il rejoignit la *villa Crivelli* à la fin du mois de juin. Peu doué pour les études, rêvant vraisemblablement de batailles et fréquentant déjà, grâce aux relations de sa mère, les familles les plus fameuses de Paris, Bonaparte décida de le prendre en main. « Il perd[ait] son temps à Saint-Germain et risqu[ait] de se gâter à Paris »¹⁹⁹ écrivit F. de Bernardy. Le poste d'aide-de-camp offert par son beau-père permit à Eugène de s'initier au commandement, en plus des rencontres qu'il fit lors de son premier séjour milanais. Car les aides de camp de Bonaparte ne se bornaient pas à transmettre les ordres : ils menaient des reconnaissances, des coups de main à la tête de détachements, ou pouvaient suivre les opérations, détachés auprès d'un général. Ils étaient exposés au feu, comme le prouva la mort

¹⁹⁷ Voir la note 93 du chapitre II.

¹⁹⁸ En apportant toute la nuance nécessaire à ce terme de « reine », André Fugier, *Napoléon et l'Italie*, Paris, éd. J.-B. Janin, coll. La Roue de la Fortune, 1947, p. 61.

¹⁹⁹ F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 39.

de Muiron à Arcole, ou encore celle de quatre autres aides de camp en Égypte. Eugène apprit la guerre de Bonaparte en le suivant sur les champs de bataille durant ses premières années. Le général voulut aussi que son beau-fils voyageât en lui offrant le 18 octobre la tâche de diffuser la nouvelle de la signature de Campoformio auprès de certains généraux, de Venise à Rome, en passant par Corfou, Otrante et Naples²⁰⁰. De faible importance, cette mission était un prétexte à dégourdir Eugène et à lui offrir un voyage « formateur », à la manière du Grand Tour²⁰¹.

Les Bonaparte et les mariages de Pauline et Elisa

En tant que « chef de famille », Napoléon avait invité sa mère, Laetitia, ses trois sœurs : Elisa, Pauline et Caroline, ainsi que ses frères : Joseph, Louis et Jérôme, à l'exception de Lucien donc. En effet, ce dernier remplissait avec un peu trop de négligence les fonctions de commissaires des guerres en 1796, fonctions obtenues de Napoléon. Comme la Corse était redevenue française, le général en chef y avait envoyé cette « très mauvaise tête »²⁰². Louis, comme Eugène, officiait en tant qu'aide-de-camp auprès de Napoléon. Quant à Joseph, le soutien et les manœuvres de son frère à Mombello lui permirent d'avoir une place de commissaire des guerres auprès de l'armée d'Italie, puis de se faire élire député de Corse le 23 germinal de l'an V. Comme il continua ses manœuvres et surtout que la fortune militaire souriait toujours à son frère, Joseph obtint en mai 1797, la fonction d'ambassadeur auprès du Saint-Siège. Il faut aussi mentionner la présence de l'oncle de Napoléon : Fesch, le futur cardinal, qui avait des intérêts dans les fournitures à l'armée d'Italie. Pour la première fois, les Bonaparte et les Beauharnais se retrouvèrent unis dans un même lieu, sous l'égide du général en chef. Les Bonaparte auraient été réservés et circonspects, face à Joséphine, « amassant les munitions pour les utiliser plus tard »²⁰³. D'autre part, durant ce séjour, la famille de Napoléon put se familiariser avec l'état-major de l'armée, les hauts dignitaires européens ainsi que les arts, les lettres et les sciences, qui jouèrent un rôle important dans la politique des napoléonides sous l'Empire. Le nouveau chef de famille profita aussi d'avoir atteint ce summum provisoire de sa carrière pour marier Pauline et Elisa.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 45-50.

²⁰¹ Voir G. Bertrand, *Le Grand Tour revisité. Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIII^e siècle-début XIX^e siècle*, Rome, École française de Rome, Collection de l'EFR n° 398, 2008.

²⁰² Le mot était de Bonaparte lui-même : Lettre de Bonaparte à Carnot, membre du Directoire exécutif, de Vérone, le 22 thermidor an IV [9 août 1796], *Correspondance générale*, n° 840. L'explication a été quant à elle fournie par Patrice Gueniffey, *Bonaparte. 1769-1802*, Paris, Gallimard, 2013.

²⁰³ P. Dwyer, *op. cit.*, p. 301.

Les deux mariages se déroulèrent le 14 juin, dans la chapelle dédiée à Saint-François d'Assise, attenante à la villa²⁰⁴. Napoléon désapprouvait le choix de sa sœur Elisa qui s'était porté sur un capitaine corse paoliste, Félix Bacciochi, de piètre talent militaire et dont la famille était rivale des Bonaparte à Ajaccio. Tandis que Napoléon était à Leoben, début mai 1797, Elisa, avec l'appui de sa mère, épousa en mariage civil Bacciochi. À son retour, Napoléon accepta, puis officialisa le fait accompli par le mariage religieux. Quant à Pauline, âgée de seulement seize ans, mais « au sommet de sa beauté »²⁰⁵, elle attirait nombre de soupirants. « Ses rires et ses plaisanteries égayaient les soirées de Mombello, mais [ses] aventures galantes commençaient à faire jaser »²⁰⁶. Le poète Arnault, la décrivit comme « le singulier composé de ce qu'il y avait de plus complet en perfection physique et de plus bizarre en qualités morales. Si c'était la plus jolie personne qu'on pût voir, c'était aussi la plus déraisonnable ». C'était encore une enfant, tirant la langue à Joséphine quand elle ne la regardait pas... Surtout, elle entretenait une liaison avec « l'un des plus mauvais sujets du temps »²⁰⁷ : l'ancien conventionnel Fréron déjà âgé de 43 ans, couvert de dettes, politiquement fini et père de deux enfants illégitimes. Comme Napoléon et leur mère voulaient couper court aux rumeurs et définitivement écarter Fréron, Bonaparte poussa sa sœur dans les bras d'un jeune général prometteur : Leclerc, âgé de 24 ans. Ce dernier n'était pas un inconnu : il avait rencontré Bonaparte à Toulon et fréquentait sa famille depuis lors. Engagé aux côtés de Bonaparte en Italie, il idéalisait son général en chef²⁰⁸. Les talents d'officier de Leclerc semblaient le promettre à un bel avenir ; il succomba en 1802 à la fièvre jaune lors de son expédition à Saint-Domingue. Enfin la troisième sœur de Napoléon, Caroline, âgée de 15 ans en 1797, rencontra à Mombello son futur époux, en la personne de Murat, qui commença dès lors à lui faire la cour. Les Bonaparte décidèrent néanmoins de parfaire son éducation avant de la marier.

Ainsi, Bonaparte avait regroupé autour de lui sa famille et celle de son épouse. Les distributions qu'il fit de différentes charges et missions, ainsi que le mariage de ses sœurs qu'il arrangea, ne sauraient être lus comme la marque d'une politique princière : il s'agissait seulement pour lui de s'acquitter de ses prérogatives de chef de famille. Trouvé ne s'y trompa pas, lorsqu'il écrivit à La Révellière-Lépeaux le 23 mai 1797 : « il [Bonaparte] a près de lui

²⁰⁴ Les actes sont conservés dans le registre de la paroisse de Bovisio, de l'archevêché de Milan, le mariage étant célébré par le curé de ladite paroisse : le père Don Giuseppe Brioschi.

²⁰⁵ P. Dwyer, *op. cit.*, p. 301.

²⁰⁶ Alberto Bargerò, « Mombello, un été mémorable », in J. Tulard, A. Pillepich et A. Bargerò, *Bonaparte en Lombardie. 1797*, Milano, Centre culturel français de Milan/Grafiche Alma, 1997, p. 14.

²⁰⁷ Bernardine Melchior-Bonnet, « Pauline Bonaparte », in Jean Tulard, dir., *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, nouvelle édition revue et augmentée, 1999, 2 tomes (1989), p. 1314.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 1314.

son épouse, sa sœur, un jeune frère, et semble un père de famille que tout le monde révère »²⁰⁹.

B. Le pouvoir à Mombello

Quoique Bonaparte esquissât sa politique familiale à Mombello, ce lieu n'en restait pas moins le quartier général de l'armée d'Italie. Comme les opérations militaires avaient cessé depuis qu'il avait signé les préliminaires de Leoben (18 avril 1797) avec les Autrichiens, la *villa Crivelli* était désormais le siège de la diplomatie menée par Bonaparte. Du reste, il organisa politiquement sa conquête tandis qu'il menait les négociations de paix avec les Autrichiens.

Clarke, sa mission et la légitimation de Bonaparte diplomate

En signant la paix de Leoben, comme d'ailleurs en payant une partie de la solde de ses armées en numéraire, Bonaparte manifesta une incroyable indépendance vis-à-vis du Directoire. Mais le Directoire n'était pas le Comité de Salut public et certainement, depuis Cherasco, les nombreuses victoires et la popularité de leur général, les Directeurs s'étaient quelque peu résignés. En outre, rappelons aussi que l'impopularité du régime et les élections de mars-avril 1797 qui avaient vu triompher les clichyens renforçaient encore ce besoin impérieux de baïonnettes fidèles du Directoire : c'était ce que leur offrait Bonaparte. Néanmoins, ils envoyèrent des agents auprès de lui, dont le général Clarke, le 15 novembre 1796. Sa mission était officiellement de conclure un armistice avec Vienne, officieusement d'espionner la conduite de Bonaparte et de prouver, le cas échéant sa corruption. Rappelons qu'à cette époque le général commençait à remplacer les fournisseurs aux armées proches du Directoire par sa propre clientèle ou sa famille en la personne de Fesch.

Clarke, « homme souple et subtil »²¹⁰, se rangea vite du côté de Bonaparte, prenant même son parti contre les commissaires du Directoire. Cela fut déterminant puisque le Directoire, qui pensait déjà à supprimer les commissaires²¹¹, prit cette décision le 6 décembre

²⁰⁹ *Lettre de Trouvé à La Révellière-Lépeaux*, Mombello, 23 mai 1797, citée dans Guglielmo Ferrero, *Bonaparte en Italie (1796-1797)*, Paris, éd. de Fallois, 1994 (1^e édition 1936), p. 197.

²¹⁰ A. Fugier, *op. cit.*, p. 56 et p. 65-66.

²¹¹ J. Godechot, *Les commissaires aux armées sous le Directoire. Contribution à l'étude des rapports entre les pouvoirs civils et militaires*, Thèse de doctorat, Paris, Fustier, 2 vol., 1937, tome I, p. 480, 525, 558, 650.

1796, soit une à deux semaines après réception du rapport de Clarke. D'ailleurs, A. Fugier a suggéré que ce rapport fut écrit avec l'aide de Bonaparte²¹², dénonçant à propos les abus de Saliceti et les opinions politiques « exaltées » des autres commissaires. Le 7 décembre, Clarke dressa ce portrait de Bonaparte: « Je le crois attaché à la République et sans autre ambition que celle de conserver la gloire qu'il s'est acquise [...] je crois qu'il sera toujours utile et jamais dangereux pour son pays »²¹³. En « retournant » cet agent, Bonaparte gagna doublement contre le Directoire : d'une part les commissaires qui s'opposaient à lui étaient rappelés, d'autre part, Clarke restait auprès de lui et lui donnait ainsi une légitimité supplémentaire pour traiter avec l'Autriche. Clarke fit donc naturellement partie de l'entourage de Bonaparte à Mombello, comme représentant officiel du Directoire. Ainsi, Bonaparte se présentait aux Autrichiens lors des négociations de paix : « le général en chef Bonaparte et le général de division Clarke, ministres plénipotentiaires de la République française »²¹⁴. Miot de Melito, ministre plénipotentiaire auprès du roi de Sardaigne, nota que Bonaparte aurait tenu ce discours à propos de Clarke lors d'une entrevue à Mombello :

Il [Bonaparte] s'empressa surtout de me dire que Clarke dont le Directoire avait fait choix pour l'associer à lui, n'était là que pour la forme, qu'il n'avait aucune influence et ne recevait aucune communication, « C'est, ajouta-t-il, un espion que le Directoire a placé près de moi et d'ailleurs, Clarke n'a point de talent ; il n'est qu'un sot orgueilleux »²¹⁵

Ces confidences que Bonaparte aurait faites à Miot sont assez surprenantes. S'il est vrai que Clarke n'était présent que pour la forme, quel intérêt Bonaparte aurait-il eu de le dire, surtout auprès d'un autre ambassadeur du Directoire ? Au contraire, Bonaparte s'appuya sur Clarke en l'envoyant à Udine afin de préparer les négociations de paix, avant de s'y rendre lui-même²¹⁶. En outre, la carrière de Clarke sous le Consulat et l'Empire, témoigna de l'estime de Bonaparte : il fut chargé par exemple des négociations du traité de Lunéville (1800) ou encore du Ministère de la guerre de 1807 à 1814. Il faudrait alors lire ici une nouvelle preuve de malveillance des *Mémoires* de Miot à l'encontre de Bonaparte, déjà

²¹² A. Fugier, *op. cit.*, p. 56.

²¹³ Cité par J. Tulard dans J. Tulard, A. Pillepich et A. Bargerio, *Bonaparte en Lombardie...*, *op. cit.*, p. 3. L'historien a complété cette citation de Clarke par « bel exemple de cécité que l'on peut croire volontaire ».

²¹⁴ *Notes aux plénipotentiaires autrichiens*, Mombello, 2 messidor an V [20 juin 1797], *Correspondance générale*, n° 1699.

²¹⁵ A. F. Miot, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 162.

²¹⁶ *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Mombello, 14 messidor an V [2 juillet 1797], *Correspondance générale*, n° 1745.

soulignée par J. Tulard²¹⁷, et peut-être aussi une certaine jalousie envers Clarke. En tout cas, cela démontre la capacité de Miot de Melito à déformer la réalité pour servir son argumentation. D'ailleurs, Napoléon écrivit à Sainte-Hélène à propos de Clarke : « Plus d'une fois on essaya de m'inspirer des doutes sur sa fidélité ; je ne m'y arrêtai jamais : je l'ai toujours cru probe et honnête »²¹⁸. En effet, en Italie, Clarke montra un dévouement sans faille à Bonaparte, notamment lors des négociations diplomatiques.

Réceptions diplomatiques

La *villa Crivelli* était très adaptée pour la réception des plénipotentiaires. Bonaparte y accueillit, outre les Autrichiens, les différents envoyés des États italiens. Les plénipotentiaires autrichiens étaient le marquis de Gallo, ambassadeur du roi des deux-Siciles auprès de l'empereur (Habsbourg) et le comte de Merveldt, général-major autrichien, qui ne resta pas jusqu'à la fin des négociations. Peut-être la *villa Crivelli* se para-t-elle d'atours princiers, pour impressionner les ambassadeurs ; le cadre et les enjeux s'y prêtaient. Néanmoins, le diplomate Trouvé, qui rencontra Bonaparte à Mombello insista, dans une lettre à l'un des directeurs, sur le caractère républicain de la mise en scène de Bonaparte qui « baiss[ait] l'orgueil des cours devant la simplicité sublime d'un héros républicain »²¹⁹. Mais les négociations traînèrent, car l'empereur, au fait des problèmes rencontrés par le Directoire, attendait de pouvoir tirer au mieux parti de ceux-ci. D'ailleurs l'inertie des armées françaises sur le Rhin aurait pu être fatale à Bonaparte si l'empereur eût été plus entreprenant. Après le 18 fructidor, cette attente cessa et les négociations de paix s'accéléchèrent : l'empereur envoya à Bonaparte Coblenz, tandis que celui-ci s'installa dans une autre demeure aristocratique : la *villa Manin* à Passariano, non loin d'Udine²²⁰.

Cette villa présentait un double avantage : d'une part le lieu restait magnifique et contribuait à asseoir la puissance de Bonaparte négociateur, d'autre part la proximité avec Vienne permettait que ses ambassadeurs pussent faire leurs rapports plus rapidement à l'empereur tandis que Paris s'éloignait encore un peu plus. Barras envoya bien un nouveau « commissaire » à Bonaparte en la personne de son secrétaire Bottot. Celui-ci venait interdire au général de faire toute concession en Italie à l'Autriche : c'eût été empêcher la paix et

²¹⁷ Voir l'introduction de ce point IV et la note 192.

²¹⁸ Napoléon cité par J. Tulard dans « Clarke », in J. Tulard, dir., *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, nouvelle édition revue et augmentée, 1999, 2 tomes (1989), p. 424.

²¹⁹ *Lettre de Trouvé à La Réveillière-Lépeaux*, Mombello, 23 mai 1797, citée dans G. Ferrero, *op.cit.*, p. 198.

²²⁰ Il s'agit de la villa du dernier Doge de Venise, qui abdiqua lorsque les Français entrèrent en ville le 12 mai 1797.

risquer de tout perdre dans la péninsule. Mais Bonaparte parvint à le renvoyer à Paris avec une nouvelle proposition pour le Directoire, destinée simplement à l'éloigner, pendant qu'il faisait signer la paix aux Autrichiens. Cette paix fut ratifiée le 17 octobre à Passariano, mais, afin d'éviter toute querelle de préséance, il fut décidé de la localiser à Campoformio, du nom (déformé) du village de Campoformido, situé entre Passariano (QG de Bonaparte) et Udine (siège du commandement militaire autrichien). Si la paix fut signée à la *villa Manin*, il ne fait nul doute que Bonaparte s'imposa d'abord à Mombello comme plénipotentiaire et général triomphant aux Autrichiens. Ainsi put-il faire reconnaître par l'Autriche la rive gauche du Rhin à la France et la création de la République cisalpine.

Organisation politique de l'Italie

Bonaparte organisa politiquement l'Italie grâce aux jacobins, qui prirent en charge l'administration de la Lombardie, bientôt Cisalpine, tout en recevant à Mombello des envoyés des municipalités de l'ancien territoire vénitien.

Comme Bonaparte dirigeait *de facto* la Lombardie, mais qu'il en avait confié l'administration aux jacobins, ceux-ci lui rendirent logiquement visite à la *villa Crivelli*. Cette présence du pouvoir dans ce lieu pourrait accréditer la thèse d'une cour, surtout que Miot rapporta une discussion qu'il eut avec Melzi d'Eril et Bonaparte.

Parmi la foule qui l'entourait et se précipitait sur ses pas il m'avait paru distinguer particulièrement M. de Melzi, noble milanais et l'un des citoyens les plus éclairés et les plus respectables de la Lombardie. [...]

Il [Bonaparte] ne nous dissimula rien de ses projets futurs. « Ce que j'ai fait jusqu'ici, nous disait-il, n'est rien encore. Je ne suis qu'au début de la carrière que je dois parcourir. Croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire, des Carnot, des Barras, que je triomphe en Italie ? Croyez-vous aussi que ce soit pour fonder une république ? Quelle idée, une république de trente millions d'hommes ! avec nos mœurs nos vices ! où en est la possibilité ? [...]

Il faut à la nation un chef, un chef illustré par la gloire, et non pas des théories de gouvernement, des phrases, des discours d'idéologues auxquels les Français n'entendent rien. Qu'on leur donne des hochets cela leur suffit ils s'en amuseront et se laisseront mener pourvu cependant qu'on leur dissimule adroitement le but vers lequel on les fait marcher. [...]

Quant à votre pays, monsieur de Melzi, il y a encore moins qu'en France d'éléments de républicanisme [...]. Vous le savez mieux que personne. [...]

Je ne voudrais quitter l'Italie que pour aller jouer en France un rôle à peu près semblable à celui que je joue ici, et le moment n'est pas encore venu : la poire n'est pas mûre.²²¹

Un tel discours aurait été très dangereux à tenir, malgré la confiance que le général avait en son armée. Du reste, Miot cita Melzi comme témoin. Or, Melzi n'a jamais fait, à notre connaissance, aucune mention de cette discussion, ce qui remet encore une fois fortement en cause la véracité de ces dires. Elles étaient trop importantes pour que Melzi n'y fit jamais aucune référence. Il nous semble donc que Miot de Melito, qui écrivit après l'Empire, voulut surtout passer pour un visionnaire qui aurait « démasqué » Bonaparte avant tout le monde :

Enfin je vis toujours en lui l'homme le plus éloigné des formes et des idées républicaines : il traitait tout cela de rêveries. [...] Il se démasqua même plus que jamais dans une occasion particulière que je ne puis passer sous silence.²²²

Ces deux phrases précédaient les considérations de Bonaparte sur la république et ses aspirations. Plus qu'une confusion des époques, les propos de Miot sur la « Cour de Mombello » pourraient bien avoir été créés pour se montrer comme un visionnaire donc, et pour susciter l'intérêt pour ses mémoires par les « révélations » sur un Bonaparte déjà tenté par la monarchie dès 1797.

Nous n'établirons pas la liste des invités à Mombello ; cela n'aurait que peu d'intérêt ici. Notons seulement qu'à la *villa Crivelli* Bonaparte se montra fidèle à son principe de s'appuyer sur les modérés : il invita ainsi les membres du gouvernement²²³ qu'il avait mis en place et les patriciens milanais qu'il tentait de rallier, quoique des jacobins plus exaltés lui rendissent aussi visite. Parmi les patriciens milanais, Pietro Verri qui y « fut accueilli avec la plus grande bonté et bienveillance républicaine, et [...] avec les honneurs que méritait un tel hôte »²²⁴. Lors de cette réception - dont nous ignorons le chapitre - il est possible que Verri se vit proposer une charge dans le nouveau gouvernement que Bonaparte mettait en place²²⁵. Noble et patriote modéré, P. Verri était exactement le type de personne sur qui Bonaparte voulait s'appuyer.

²²¹ A. F. Miot, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 163-165.

²²² *Ibid.*, p. 162.

²²³ Nous renvoyons aux thèses de A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.* et Emanuele Pagano, *Il Comune di Milano nell'età napoleonica (1800-1814)*, Milano, ed. Vita e pensiero, 1994.

²²⁴ Giorgio Ghelfi, *Memorie appartenenti alla vita ed agli studi di Sua Eccellenza il signor conte Pietro Verri*, Archivio Verri, Fondazione Mattioli, Milan, Raccolta Verriana, carton 209, p. 47.

²²⁵ Hypothèse proposée par C. Capra, in « Le citoyen Verri... », *op. cit.*, p. 444.

Bonaparte, en tant que général en chef conquérant - ou libérateur selon la propagande - reçut donc auprès de lui les administrateurs milanais de la conquête- appelés à devenir directeurs de la Cisalpine puis hauts responsables sous la République italienne ou le royaume d'Italie - car la république-fille calqua ses institutions sur celle de la France. Les liens furent d'ailleurs si étroits que le Directoire français renversa les gouvernements cisalpins entre 1798 et 1799 selon ses préférences politiques par la simple entremise de ses ambassadeurs. En outre, une rumeur courrut en Italie en novembre 1797, selon laquelle la Cisalpine traita avec la famille Crivelli pour acheter le château de Mombello afin d'en faire don au général Bonaparte qui aurait choisit de s'établir dans le Milanais et donc d'y prolonger son proconsulat²²⁶. Il ne s'agissait que d'une rumeur, mais elle témoignait encore une fois de la puissance de Bonaparte dans la Cisalpine.

La mise en scène de Bonaparte à Mombello marqua aussi les envoyés des États italiens, dont les écrits témoignèrent de la fascination, puis de l'amertume après Campoformio. Nous avons assez parlé dans le précédent point et le chapitre II des témoignages et célébrations des Italiens à propos de Bonaparte. Nous voudrions donner ici un nouvel éclairage sur la perception de Bonaparte à Mombello par deux témoignages inédits d'Angelo Gaetano Vianelli²²⁷. Homme de lettres, patriote, ami de Foscolo, élève de Cesarotti et député de Venise auprès de Bonaparte, il le rencontra deux fois : à Mombello, puis à Passariano. Le 1^{er} juin 1797, Vianelli se rendait à Mombello et envoya à son ami Tomitano - un érudit Trévinois, mais pas un patriote - une lettre témoignant de son impatience de rencontrer Bonaparte :

Il Corpo Municipale cui appartengo mi destina unanime in qualità di aggiunto al valoroso Dr. Stefano Andrea Renier nella grande impresa di andare a visitare, e consultare l'Eroe del Secolo, il Bonaparte²²⁸.

« Héros du siècle » : quelle renommée chez les patriotes ! Après l'abdication du dernier Doge, les municipalités vénitienes s'étaient organisées sous l'égide des patriotes et avaient envoyé à Bonaparte des députations, afin d'être réunies aux nouvelles républiques

²²⁶ Rumeur rapportée par le diplomate autrichien Josef von Humburg au baron Thugut, dans son rapport du 8 novembre 1797, publié dans dans Annibale Alberti e Roberto Cessi, a cura di, *Verbali delle sedute della Municipalità Provvisoria di Venezia 1797*, Bologna, Nicola Zanichelli, 1932, vol. III, p. 64.

²²⁷ Nous remercions C. Chiancone qui nous a signalé l'existence de telles sources.

²²⁸ *Lettre d'Angelo Gaetano Vianelli à Giulio Bernardino Tomitano*, Chioggia, 13 prairial an V [1^{er} juin 1797], Biblioteca Medicea-Laurenziana, Firenze, *cod. Ashburnham 1720*, doss. 56.

italiennes²²⁹. Ce fut de cette manière que Bonaparte put rencontrer à Mombello l'élite patriote : Foscolo, Vianelli ou encore Cesarotti faisaient notamment partie des délégations vénitiennes et padouanes, comme indiqué plus haut. Comme les Vénitiens n'étaient pas au fait des préliminaires de Leoben, les illusions perdurèrent jusqu'à Campoformio et le choc fut d'autant plus dur. À *posteriori*, dans sa *Lettre apologétique*, Foscolo écrivit que Bonaparte, loin d'encourager les réunions entre municipalités, mit en exergue leurs différents : « A Mombello io lo vidi attizzare rancori vecchi e nuove calunnie a dividere peggiormente le vostre città »²³⁰. Du reste, la réussite de Bonaparte - si telle action fut entreprise - ne ferait que confirmer son opinion selon laquelle les Italiens n'étaient pas « mûrs » pour une telle unification²³¹. Toutefois, une partie (minoritaire) des possessions vénitiennes fut rattachée à la République transpadane, avant d'être réunie à la Cisalpine.

Mais en juillet 1797, l'heure n'était pas encore à la désillusion. La fascination pour Bonaparte, même après l'avoir rencontré, ne diminua pas chez Vianelli, qui, dans une nouvelle lettre à Tomitano, parlait encore de lui comme « l'Eroe divinizzato » ou encore « l'Oracolo di Mombello »²³². Il fit encore référence au général à la fin de cette lettre en employant le pronom « Lui » avec la majuscule (usage réservé à Dieu, au pape ou à un prince que l'on veut flatter) : « Fui sempre urbanam.e accolto, e per due volte da Lui stesso invitato al suo *déjeuner* »²³³. Encore une fois, nous retrouvons la divinisation et les références antiques présentes dans l'ode *Bonaparte liberatore* et aussi dans les vers de Greatti. Quant à l'invitation au « déjeuner », elle mérite une plus longue explication.

L'historiographie a pris pour habitude de citer ce passage des mémoires de Miot de Melito :

Une étiquette sévère régnait déjà autour de lui [à Mombello] ; ses aides de camp et ses officiers n'étaient plus reçus à sa table et il se montrait difficile sur le choix des convives qu'il y admettait :

²²⁹ Et en particulier après la proclamation de la Cisalpine, qui sembla pour les patriotes le noyau de l'Italie appelée à être réunifiée. On peut notamment lire une de ces missions de Vénitiens chargés de réunir Venise à la Cisalpine dans Michele Simonetto, "Opinione pubblica e rivoluzione. La Società di Pubblica istruzione di Venezia nel 1797", in Daniela Novarese, a cura di, *Accademie e scuole : istituzioni, luoghi, personaggi, immagini della cultura e del potere*, Milano, Giuffrè ed., 2011, p. 305-350.

²³⁰ Ugo Foscolo, *Lettera apologetica*, a cura di Giuseppe Nicoletti, Torino, G. Einaudi, 1978 (1824), disponible sur internet: http://www.classicitaliani.it/foscolo/prosa/foscolo_lettera_apologetica.htm

²³¹ Nous renvoyons à la troisième partie du chapitre 3, et notamment aux lettres 2149 et 2153 dans lesquelles Bonaparte émit un jugement sévère sur les Italiens, qui, en majorité, ne s'engageaient pas aux côtés des Français pour conquérir leur liberté.

²³² *Lettre d'Angelo Gaetano Vianelli à Giulio Bernardino Tomitano*, Padoue, 7 juillet 1797, Biblioteca Medicea-Laurenziana, Firenze, coll. *Ashburnham 1720*, dossier 56.

²³³ *Ibid.*

c'était un honneur très recherché et que l'on n'obtenait qu'avec peine. Il dînait, pour ainsi dire, en public : pendant son repas, on faisait entrer dans la salle où il mangeait, des habitants du pays qui venaient promener sur sa personne leurs avides regards. Du reste, il ne se montrait nullement embarrassé ou confus de ces excès d'honneur et les recevait comme s'il y eût été habitué de tout temps.²³⁴

Cette mise en scène du général lors des dîners ne serait pas sans rappeler le temps de Louis XIV selon P. Dwyer²³⁵. Néanmoins, cette « étiquette », si elle s'inspirait de l'Ancien Régime, tenait aussi de la tradition militaire. Avant la Révolution, les officiers, à partir du grade de colonel, invitaient à leur table leurs officiers et sous-officiers et leur offraient d'extravagants et de luxueux repas. La table était un élément de compétition entre hauts gradés et l'hôte se mettait ainsi en valeur ; cette pratique disparut avec la Révolution²³⁶. Bonaparte ressuscita-t-il sciemment cette pratique, fut-il inspiré par les connaissances de Joséphine en matière d'étiquette prérévolutionnaire ? Il nous semble plutôt que cela s'imposa à lui comme moyen de montrer et d'asseoir son pouvoir, puisque Bonaparte cumulait à Mombello l'autorité de chef de famille, de chef de l'armée et de la diplomatie ainsi que celle de chef politique. Il semble donc qu'il faille bien lire cet épisode de Mombello comme un éphémère point culminant du début de carrière du jeune général qui le propulsa proconsul en Italie plutôt que d'y voir une « cour » princière présageant un futur qu'il n'envisageait certainement pas encore.

²³⁴ A. F. Miot, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 159.

²³⁵ P. Dwyer, *op. cit.*, p. 298.

²³⁶ *Ibid.*, p. 298-299.

Conclusion du chapitre III

L'entrée à Milan de Bonaparte et des Français fut l'objet d'une préparation en amont afin que la cérémonie, qui s'appuyait sur le modèle d'un triomphe romain, se déroulât au mieux. Immédiatement mise en image, cette entrée s'imposa comme la quintessence de la campagne d'Italie en France, témoin du triomphe de ses armées menées par son général victorieux. Moment de fondation, cette image de l'entrée des Français dans la liesse fut aussi diffusée en Italie sous le *Triennio* et après 1800. Bonaparte acquit de cette gloire militaire, mais surtout du droit de guerre, le pouvoir sur le Milanais. Loin de s'en remettre au Directoire, il organisa sa conquête concentrant les pouvoirs militaires et civils. Bonaparte choisit de s'appuyer sur une administration locale pour la Lombardie, qui donna naissance, le 29 juin 1797, à la République cisalpine.

Le nouveau pouvoir milanais et les jacobins furent quant à eux soucieux d'organiser des fêtes publiques de natures complémentaires. Il y eut d'abord les fêtes de fondation, organisée dans l'optique de montrer le nouveau pouvoir et d'éduquer les citoyens. Ensuite, il y eut les fêtes célébrant la République-mère, enfin celles honorant son bras armé : Bonaparte. Par une influence réciproque, ou plutôt synallagmatique, car l'échange fut mutuel, le gouvernement milanais s'inspira des fêtes parisiennes, avant de donner à la capitale française un nouvel élan de célébrations. Le général en chef profita de ce contexte, puisqu'il fut au centre des célébrations des deux capitales. L'arrivée des Français, bousculant l'ordre établi par les Autrichiens, trouva des relais parmi les Cisalpins, auxquels Bonaparte délégua donc l'administration de la Lombardie. Les jacobins, membres d'un courant très hétérogène dans les convictions et les attentes, s'initièrent néanmoins à la politique et les patriotes lurent dans la création de la République cisalpine le noyau de l'Italie réunifiée. Si Bonaparte préférait la frange modérée, il dut aussi composer avec les jacobins révolutionnaires qui participèrent au gouvernement, créèrent des journaux et eurent ainsi un impact culturel important sur ce début de *Risorgimento*.

Le nouveau gouvernement dut toutefois composer avec des oppositions, le plus souvent issues du clergé et de l'aristocratie, qui parvint à rallier le peuple dans des révoltes anti-françaises qui marquèrent le *Ventennio*, en certains lieux de la péninsule. Quant au pouvoir qu'exerça Bonaparte, de nombreux historiens virent de manière erronée une première « cour » à Mombello. Cette vision procédait d'une anticipation peu académique, fondée sur des sources qui ne résistent pas à la critique. Néanmoins, si le terme de cour était impropre à désigner la période Mombello, il n'en fut pas moins vrai qu'elle fut pour Bonaparte le temps

de l'apprentissage des pouvoirs, politiques et diplomatiques ainsi que du mécénat. Celui-ci exerça un pouvoir proconsulaire, gérant à Mombello sa conquête et négociant une paix européenne avec les Autrichiens, qui devait déboucher sur le traité dit de Campoformio.

Si le pouvoir de Bonaparte sur l'Italie du Nord cessa avec ce dernier traité, les années 1796 et 1797 furent une expérience politique très importante, qui lui donna certainement le goût du pouvoir.

Conclusion de la première partie

Le chemin parcouru en un peu moins de deux années par Bonaparte fut immense. Inconnu de l'opinion au début de l'année 1796, ce furent ses relations et à sa persévérance qui lui permirent d'être nommé à la tête de l'armée d'Italie. Fin 1797, son nom était sur toutes les lèvres, du fait de la révolution militaire qu'il introduisit, des victoires qu'il remporta en conséquence et de son image qu'il mit en scène pour l'opinion publique. Tocqueville nota : « il a étonné le monde avant qu'on sût son nom. Car, lors de la première campagne Italie, on le voit écrit et prononcé de différentes manières »²³⁷.

En effet, l'orthographe et les traits de Bonaparte se fixèrent en même temps que la légende dans les plaines d'Italie, car les journaux, qu'il dirigeait ou qui publiaient ses comptes-rendus, diffusaient ses faits d'armes. D'abord destinés à ses soldats, Bonaparte transforma l'usage des journaux militaires pour diffuser sa propagande aux terres conquises et au public français. En France, il devait certes se défendre des attaques des clichyens, mais il nous semble très concevable qu'il songeait et se préparait aussi à exercer une magistrature. En tout cas, il pensait l'avenir, car son pouvoir devait s'achever avec la fin de son commandement, comme ce fut le cas des généraux triomphateurs de la Rome antique, qui remettaient au Sénat leurs prérogatives après le triomphe, déposaient les armes et regagnaient théoriquement la vie civile. Mais Bonaparte n'était pas Cincinnatus malgré sa déclaration au Directoire dans sa lettre de la *villa Manin* le 10 octobre 1797²³⁸. Il avait choisit une carrière militaire et ne pouvait pas poser les armes comme le Romain pour retourner à ses champs. Alors, une fois rentré en France et abreuvé d'honneurs, Bonaparte ne pouvait risquer qu'on l'oublât, car la paix érodait les souvenirs des victoires, entraînant le déclin de la gloire et banalisant les triomphes, tout surprenants qu'ils eussent été²³⁹.

²³⁷ Cité dans J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 84.

²³⁸ « Je crois avoir mérité par mes services l'approbation du Gouvernement et de la nation [...] Il ne me reste plus qu'à rentrer dans la foule, reprendre le soc de Cincinnatus », dans *Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, Passariano, 19 vendémiaire an VI [10 octobre 1797], *Correspondance générale*, n° 2153.

²³⁹ Bonaparte confia à ce sujet à Bourrienne : « On ne conserve à Paris le souvenir de rien. Si je reste longtemps sans rien faire, je suis perdu », cité dans Louis-Antoine de Bourrienne, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État ; sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 10 vol., Paris, Ladvocat, 1829-1831, tome 2, p. 32. Sandoz confirmait dans une lettre cette idée en écrivant le 18 février 1798 : « Le séjour

Après ses victoires, Bonaparte assumait les fonctions de diplomate : le général triomphateur devint pacificateur. Ce fut presque un coup d'État et nous avons vu que Bonaparte s'empara peu à peu des prérogatives des commissaires du Directoire. L'éloignement de Paris, ses victoires et la diffusion de celles-ci auprès du public français, lui permirent une grande marge de manœuvre et sa puissance s'accrut jusqu'à devenir celle d'un véritable proconsul, lorsqu'il s'installa à Mombello. Éphémère apogée de son généralat, Bonaparte cumula l'autorité de chef de famille, de chef de l'armée et de la diplomatie ainsi que celle de chef politique. Il dirigeait en effet la Lombardie libérée des Autrichiens en s'appuyant sur les élites locales.

L'armée d'Italie avait amené dans ses fourgons des jacobins italiens, qui permirent de transférer la révolution de la France à l'Italie, notamment par le biais des fêtes populaires et des symboles. Milan, dans son rôle de capitale de la Lombardie confirmée par Bonaparte, devint le centre culturel de la nouvelle Italie. Les jacobins y accoururent, caressant le plus souvent le vœu d'unifier la péninsule, comme en témoignèrent leurs journaux, leurs débats enflammés et leurs différents projets qui « éveillèrent » Milan, toujours selon le mot de Stendhal. Le dynamisme de cette ville et l'utilisation pragmatique de cette conquête par Bonaparte, pour sa propre propagande, permirent également une régénération de la Grande Nation, impulsée de Milan. En effet, les Français se passionnèrent pour l'Italie, ses chefs d'œuvre, ses batailles remportées et ce général républicain, que les Directeurs honorèrent de fêtes publiques. À une autre époque, César avait aussi franchi les Alpes - dans la direction inverse - et put conquérir le pouvoir à Rome grâce au prestige qu'il avait tiré de sa conquête et la mise en scène de sa gloire. L'analogie est évidente.

Rentré en France, Bonaparte accepta très rapidement un commandement pour préparer la descente en Angleterre, puis il obtint le commandement de l'armée d'Égypte ; le Directoire n'étant que trop satisfait de pouvoir éloigner un homme ambitieux et si populaire. Jugeant peut-être qu'un coup d'État aurait échoué²⁴⁰, Bonaparte se drapa de modestie²⁴¹ et se fit élire à l'académie pour joindre au prestige militaire un éclat intellectuel. La campagne d'Égypte, bien qu'elle fût militairement une cuisante défaite - mais culturellement un renouveau -, fut à nouveau exploitée avec beaucoup de tact²⁴², et elle ne fut considérée par les Français que

prolongé de Bonaparte a été nuisible à sa grande célébrité. Il n'est plus question de lui : à peine est-il remarqué au spectacle et à peine est-il nommé », cité dans L. Mascilli Migliorini, *Napoléon...*, *op. cit.*, p. 142.

²⁴⁰ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 93.

²⁴¹ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 85 par exemple.

²⁴² Parmi les nombreuses références, citons deux travaux anglo-saxons qui ont étudié ces aspects : W. Hanley,

comme une victoire. Cela permit au général d'accroître encore sa gloire et de s'imposer en sauveur. Quant à la situation française, elle n'avait fait qu'empirer durant l'expédition d'Égypte : privé de son meilleur général et de 35 000 hommes expérimentés, le Directoire avait cédé sur tous les fronts alors que la crise économique ne laissait entrevoir aucune embellie.

En Italie, la République cisalpine fut, de 1798 à 1799, en butte aux luttes internes, entre les différentes tendances des gouvernants. Le Directoire français, sans ligne politique pour sa république-fille, « exporta ses propres désordres »²⁴³ et déstabilisa les institutions en provoquant des coups d'État par l'entremise de ses ambassadeurs, dépositaires du pouvoir effectif. Traitée comme une conquête - il n'est qu'à voir le traité d'alliance et de commerce du 8 ventôse an VI [21 février 1798] pour s'en convaincre - la Cisalpine encore en voie de construction, ne fut que mal protégée par la France, qui devait garder en priorité ses frontières au Nord et à l'Est. Alors, les Autrichiens qui avaient repris la guerre, bousculèrent les armées franco-cisalpines d'autant plus facilement que la nouvelle république était tiraillée entre plusieurs partis et entrèrent dans Milan le 28 avril 1799. Ils y restèrent un peu plus d'un an, la période étant surnommée les *Tredici mesi*. Les jacobins modérés et révolutionnaires se réfugièrent en France, à Chambéry et à Grenoble²⁴⁴, tandis qu'à Milan, les Autrichiens se conduisirent en pays conquis comme nous l'avons écrit plus haut, spoliant ceux qui s'étaient ralliés aux Français et réquisitionnant tout le pays. Ils parvinrent à mécontenter jusqu'à leurs plus fidèles soutiens au cœur du clergé et de la noblesse : c'était ouvrir la voie à un retour de Bonaparte, qui, à peine rentré d'Égypte, ne décoléra pas et tonna contre le Directoire qui avait laissé l'Italie retomber dans l'escarcelle autrichienne.

Bonaparte était attaché à l'Italie, peut-être à cause de ses racines corses, ou encore en raison du premier pouvoir qu'il exerça lors de son « proconsulat » à Mombello. Ainsi, l'État fédéré autour de Milan (République cisalpine, République italienne ou royaume d'Italie) occupa toujours une place de choix pour lui et il en assura la direction de manière directe ou indirecte. D'ailleurs, l'une des premières mesures prises par Bonaparte, une fois parvenu au poste de Premier consul, fut de repartir pour l'Italie avec l'armée de réserve pour reprendre la Lombardie. À partir du Consulat, le sort de l'Italie fut encore plus lié à la France, puisque les changements constitutionnels de ce côté-ci des Alpes entraînaient des mutations analogues

The Genesis..., *op. cit.*, *passim* et P. Dwyer, *op. cit.*, *passim*.

²⁴³ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 80.

²⁴⁴ Voir sur ce point A. M. Rao, « Les exilés italiens et Brumaire », *Annales Historiques de la Révolution Française*, Paris, n° 318, 1999, p. 713-725 et Lauro Rossi, « Giovanni Fantoni en exil à Grenoble (1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, Paris, n°313, 1998, p. 515-543.

dans la péninsule. Ces évolutions dans la nature du régime eurent bien sûr des répercussions sur la capitale milanaise.

Deuxième partie

L'établissement d'une capitale et la célébration de Bonaparte. 1800-1805

Introduction de la deuxième partie

En Égypte, Bonaparte poursuivit sa politique de communication en direction du public français. Il eut l'habileté de faire en sorte qu'on parlât plutôt de ses victoires que de ses défaites, ce qui lui permit d'acquérir une « dimension nouvelle », celle de « Héros de la France »¹. Dans le même temps, le Directoire, discrédité, devait faire face aux problèmes pressants du manque d'argent et aux défaites de ses armées ; les coalisés étaient de nouveau aux portes, les républiques-sœurs s'écroulaient. Bonaparte apprit la situation française et y vit sans doute le moment propice pour rentrer en France. Il quitta donc opportunément l'Égypte, après avoir laissé le commandement à Kléber, général expérimenté et compétent. Bonaparte s'embarqua alors sur la frégate Muiron², accompagné d'une partie de son état-major, notamment Murat, Berthier et Eugène. La chance ou un improbable accord avec l'Angleterre³ lui permit d'échapper aux navires anglais qui croisaient en grand nombre en Méditerranée et d'atteindre les côtes françaises. Il prit alors la route de Paris, dans un retour triomphal - qui se répéta en 1815 - et durant lequel, la situation des armées françaises s'étant améliorée, tous les succès militaires français lui furent attribués⁴. Cette voie triomphale le conduisit au pouvoir : il ressuscita le titre de consul, et l'une de ses premières mesures fut de repartir à la conquête de l'Italie.

Dans la péninsule, la situation française était critique. Milan était tombée le 28 avril 1799, puis l'armée française avait repassé les Alpes en décembre, ne conservant que Gênes, à la fois possession italienne, grand port et poste militaire avancé pour couvrir la Provence. La défense de la cité était confiée à Masséna. Parvenu au pouvoir, Bonaparte élaborait un plan destiné à réinstaller la prépondérance française en Italie. Cette priorité ne fut-elle pas un signe de l'importance cruciale accordée par Bonaparte à la péninsule ? Nous savons qu'il en connaissait la géographie, les champs de bataille potentiels, qu'il avait déjà vaincu les

¹ Annie Jourdan, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998, p. 75.

² Frégate prise à Venise en 1797 et baptisée du nom de l'aide de camp de Bonaparte qui se sacrifia pour lui sauver la vie sur le pont d'Arcole.

³ Les historiens hésitent à désigner la chance ou un accord avec la marine anglaise pour expliquer le retour de Bonaparte en France. Il est vrai que le débarquement en France du général, au vu du contexte, aurait pu créer une période de trouble en France et faciliter la reprise de l'Égypte aux Français par les Anglais. Voir Thierry Lentz, *Le Grand Consulat, 1799-1804*, Paris, Fayard, 1999, p. 45-48.

⁴ Sur 1815, voir l'essai de Jean Tulard, *Les vingt jours, Louis XVIII ou Napoléon ?*, Paris, Fayard, 2001, sur l'attribution des succès des armées françaises : A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, op. cit., p. 75.

Autrichiens sur ce terrain et qu'il était proche des Italiens par sa culture. Voilà qui conférait à Milan une place de choix dans l'esprit de Bonaparte et était propre à nourrir ses conceptions pré-impériales. Après sa victoire de Marengo contre les Autrichiens, Bonaparte put réinstaller une république-fille, communément dénommée « seconde Cisalpine » en référence à la « première Cisalpine » du *Triennio*. Cette victoire de Marengo fut fondatrice à bien des égards, et Bonaparte l'utilisa dans sa propagande tant italienne que française durant tout son règne. Il ne faudrait pas non plus perdre de vue les différences concernant la nature des pouvoirs dont il disposait entre France et Italie. Bonaparte dirigeait la France en vertu d'une constitution (dite Constitution de l'an VIII) approuvée par un plébiscite, qui lui donnait le titre de Premier consul, inspiré de la Rome antique. En Italie, son autorité découlait du droit de conquête, de sa victoire militaire sur les Autrichiens et s'exerça dans un premier temps de manière indirecte. La mise en scène du triomphe dans Milan en juin 1800, de nouveau capitale, fut en cela primordiale, puisqu'elle tint lieu de plébiscite, donnant à voir la réinstallation du pouvoir légitimé par la victoire.

Avec la victoire de Marengo, les destins de la France et de l'Italie furent à nouveau liés, par une « union personnelle » de Bonaparte qui détenait l'exécutif direct en France et indirect en Italie. Les régimes des deux côtés des Alpes, connurent, sous l'égide de Bonaparte des évolutions parallèles, par un jeu d'influences réciproques de la représentation et du pouvoir lui-même entre Paris et Milan. Ainsi, la République cisalpine se mua en République italienne, toujours ordonnée autour de Milan-capitale. Ces cinq années, de Marengo à 1805, furent des moments cruciaux pour Milan : son aire d'influence augmentait, tandis que les patriotes italiens tentaient d'ériger la ville lombarde en capitale italienne. Comment le rôle de Bonaparte évolua-t-il à Milan au cours de ces cinq années, du pouvoir indirect à l'autorité suprême ? De quelle manière s'affirma la volonté de Bonaparte de garder puis d'affermir son pouvoir personnel sur le nord de l'Italie et par quelles étapes les lauriers du général victorieux se muèrent-ils en couronne royale ?

Nous étudierons *la reconquête de l'Italie du Nord* par le Premier consul et la victoire fondatrice de Marengo. Puis nous envisagerons les célébrations de Bonaparte, hissé au rang de héros, en mettant en exergue les particularités milanaises. Enfin, nous nous pencherons sur la stabilisation du régime par la République italienne qui fit réellement passer Milan du statut de ville conquise à celui de capitale.

Chapitre IV

Le Consul triomphateur de Marengo

« Un prince, donc, ne doit avoir autre objet ni autre pensée, ni prendre autre chose pour son art, hormis la guerre et les institutions et sciences de la guerre ; car elle est le seul art qui convienne à qui commande. [...]

Et il [cet art] a une telle vertu que non seulement il maintient ceux qui sont nés princes, mais souvent fait monter à ce rang des hommes de condition privée [...] et la raison qui te fait acquérir [un État] est d'être expert en cet art »

Nicolas Machiavel¹

Le 14 juin 1800, autour du village de Marengo, la victoire hésita. Les Autrichiens semblèrent d'abord mettre en déroute les Français, puis l'arrivée de Desaix avec des renforts transforma la défaite naissante de Bonaparte en victoire. Celle-ci fut d'autant plus importante que cette guerre était l'une des premières décisions politiques du Premier consul et qu'elle fut donc suivie avec une acuité particulière. Le 2 juin, Bonaparte pénétra dans une Milan incrédule, encore effrayée de la proximité des Autrichiens qui n'avaient toujours pas été défaits. Le Premier consul comptait renouveler ses exploits du *Triennio* et faire oublier une année de revers aux armées françaises et aux Italiens. En outre, il n'était plus ce jeune général acquis aux bonnes grâces du gouvernement français, il était désormais le chef de l'exécutif français. Sa victoire de Marengo lui permit de renforcer son pouvoir en France en montrant sa légitimité par le triomphe militaire et de le réinstaller en Italie, quoique la campagne ne fût pas terminée au 14 juin. Alors, pour la première fois, Bonaparte unit personnellement sous son autorité la France et l'Italie ; ces deux entités ne devaient être séparées que par son abdication en 1814. Ainsi, l'on comprend mieux l'importance capitale que représenta l'Italie

¹ Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Traduction d'Yves Lévy, Paris, Flammarion, 1992 (1^{ère} éd. 1532), p. 127.

dans le dispositif impérial, importance soulignée par l'intense propagande autour de l'événement Marengo.

Cette victoire décisive stoppa le cycle des défaites françaises en Italie qui avait marqué l'année 1799, jusqu'à acculer les dernières troupes dans Gènes assiégée par les Autrichiens et les Anglais. L'importance du succès militaire influença aussi le politique. La domination napoléonienne du *Triennio* à 1814 était bâtie sur la victoire militaire et le « droit du vainqueur », quelles que fussent les propagandes mettant par exemple en avant une mission de libération. Cela nous amène à nous interroger sur l'importance de la prise de la Lombardie pour le Premier consul, et à nous demander comment la victoire de Marengo fut exploitée par Bonaparte pour asseoir son pouvoir à Milan. Faut-il voir dans les deux entrées de juin 1800 la réédition de l'entrée triomphale du 15 mai 1796 ? Quelles furent les formes que prit la célébration de Bonaparte après Marengo et fut-elle différente en France et en Italie ? Nous étudierons d'abord Marengo au prisme de la prise de pouvoir de Bonaparte en France et de l'affermissement de sa légitimité. Puis nous nous pencherons sur un projet urbanistique qui proposa de construire une ville pour célébrer cette victoire. Enfin nous examinerons la nouvelle implantation du régime de Bonaparte en Italie.

I. De Paris à Marengo : étapes d'un affermissement du pouvoir

« Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ! Je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers ! Je vous ai laissé des millions d'Italie, j'ai retrouvé partout des lois spoliatrices et la misère ! »² ainsi Bonaparte apostropha Bottot, un secrétaire de Barras, pendant une revue dans le jardin des Tuileries le 18 brumaire. Bien qu'il n'en fit qu'indirectement mention, la perte presque consommée de l'Italie dut conforter l'exaspération de Bonaparte. Cette apostrophe n'avait rien d'anodin, puisque, destinée à être publiée au *Moniteur* le 19 brumaire, elle rappelait aux Français les victoires de Bonaparte en Italie et justifiait le coup d'État. Encore une fois, le jeune général se mettait en scène comme le « sauveur »³ de la France. Une fois le pouvoir conquis, l'une des premières décisions du Premier consul fut de reconquérir l'Italie. Quelle était l'importance singulière de l'Italie aux yeux de Bonaparte pour qu'il choisisse de mener lui-même l'armée de réserve en Italie ? En quoi les pouvoirs français et italien de Bonaparte reposaient-ils également sur ses succès militaires dans les plaines d'Italie ?

Nous nous intéresserons à la prise de pouvoir parisienne de Bonaparte des 18 et 19 brumaire, puis à la victoire fondatrice de Marengo, enfin à son exploitation par Bonaparte à destination de la France et de l'Italie.

A. La prise de pouvoir de Bonaparte à Paris

La prise de pouvoir de Bonaparte consécutive à son retour d'Égypte ne dut rien au hasard, mais à la ténacité du jeune général. Il ne devait être que le sabre d'une conspiration de plus ; il se transforma en chef suprême d'un nouveau régime construit sur des bases fortes. Pour arriver à ce poste convoité de Premier consul, Bonaparte s'appuya sur son expérience politique italienne.

² *Le Moniteur universel*, 19 brumaire an VIII [9 novembre 1799].

³ C'est la thèse désormais classique de J. Tulard, dans *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), *passim*.

Le coup d'État

Revenu triomphalement d'Égypte, Bonaparte ne perdit pas un instant. Les démonstrations de joie, rapportées par les mémoires, journaux et rapports administratifs⁴ que son passage suscita, le confirma sans doute dans la justesse de ses choix. La popularité de Bonaparte en France était immense ; il était le « sauveur » attendu, et les conspirateurs, emmenés par Sieyès (alors un des directeurs) cherchant un sabre, ne pouvaient guère se tourner que de son côté. Du reste, Bonaparte prit aussi contact avec d'autres hommes publics très importants, comme Fouché, Réal, Roederer et Talleyrand. Précisons également que Sieyès, comme Bonaparte, désirait le pouvoir politique suprême une fois le coup d'État réussi. Les projets contradictoires des deux protagonistes furent à l'origine des « hésitations » du 18 et surtout de celles du 19 brumaire.

Notre objet n'est pas de revenir sur la préparation ni sur le déroulement du coup d'État qui sont bien connus⁵, mais d'analyser les conceptions de Bonaparte sur le pouvoir et de vérifier notre hypothèse selon laquelle son proconsulat en Italie fut formateur. Le 18 brumaire an VIII (soit le 9 novembre 1799), prétextant la menace d'un complot jacobin, les conspirateurs firent voter aux Anciens la translation des conseils à Saint-Cloud, pendant que Bonaparte prenait la tête de l'armée. Le général pénétra dans le conseil et fit un discours très applaudi promettant de protéger la république, mais non la constitution. Il obtint encore ce 18 brumaire la démission de Barras, qui avec celle de Ducos et de Sieyès, mettait fin *de facto* au pouvoir exécutif. Bonaparte dut surtout affronter indirectement le conseil des Cinq-cents, dominé par les néojacobins, mais dont le président, certes de cette mouvance, n'était autre que son frère Lucien. Les Cinq-cents ne pouvant se réunir avant le 19 brumaire, le 18 brumaire fut la journée des tractations, journée durant laquelle Bonaparte affirma son importance, en agissant par l'intermédiaire de son frère et de Saliceti, contrairement à Sieyès qui resta immobile. Paris demeura calme.

Quant au 19 brumaire, ce fut le jour de tous les dangers pour les conspirateurs : comme Bonaparte et Sieyès aspiraient tous les deux au pouvoir suprême, rien n'avait été arrêté quant à la conduite à tenir et chacun espérait tirer profit de la confusion lors de cette ultime étape. Le 19 brumaire, donc, dans une atmosphère très militarisée, les conseils des Anciens et celui des Cinq-cents se tinrent à Saint-Cloud. Une fois qu'ils furent sortis de Paris,

⁴ Voir Thierry Lentz, *Le Grand Consulat, 1799-1804*, Paris, Fayard, 1999, p. 46-47.

⁵ T. Lentz, *Le 18 Brumaire*, Paris, Picollec, 1997 et J. Tulard, *Le 18 Brumaire. Comment terminer une révolution*, Perrin, Paris, 1999.

Fouché, ministre de la Police, rallié aux conspirateurs, fit fermer les portes de la ville, avec la volonté de ne les rouvrir qu'aux gagnants (les conspirateurs ou les députés le cas échéant) de cette journée. Comme les travaux d'aménagement du palais de Saint-Cloud n'étaient pas finis, l'ouverture des sessions des conseils n'eut lieu qu'à 13h30. Néanmoins, le conseil des Cinq-cents se montra moins malléable que prévu, quant aux Anciens, les délibérations traînèrent en longueur. Bonaparte, impatient, décida de se rendre aux conseils et, comme dans une charge de cavalerie, d'enlever la victoire d'un seul coup.

Les « maladdresses » de Bonaparte

À 16 heures, accompagné de Bourrienne et de Berthier, Bonaparte entra dans la galerie d'Apollon où siégeaient les Anciens. Le président lui accordant la parole, les versions divergent sur ce que dit Bonaparte. Pour Bourrienne, le général se lança dans une harangue nerveuse et incohérente, qui ne fut qu'un dialogue maladroit avec le président⁶. Quant à J. Tulard, il a cité d'abord un discours habile dans lequel Bonaparte rendit hommage à l'armée, aux Anciens, puis resta flou sur les dangers encourus, jusqu'à ce qu'il fut interrompu par Lenglet qui lui demanda : « Et la Constitution ? »⁷. Alors seulement Bonaparte perdit son sang-froid et se lança dans une harangue contre les conseils, s'emportant :

La Constitution vous l'avez violée au 18 Fructidor, vous l'avez violée au 22 Floréal, vous l'avez violée au 30 Prairial. La Constitution ! Elle est invoquée par toutes les factions, et elle a été violée par toutes ; elle est méprisée par toutes [...] Sauvons l'égalité, la liberté [...] Je vous déclare qu'aussitôt que les dangers qui m'ont fait confier des pouvoirs extraordinaires seront passés, j'abdiquerai ces pouvoirs.⁸

Bonaparte demandait au Sénat de la République les pouvoirs de dictateur, comme s'il eut été dans l'antique république romaine. Le discours n'eut pas les effets escomptés, d'autant que Bonaparte continua à se référer avec insistance à la force militaire et les menaces à peine voilées qu'il proféra furent on ne peut moins bien accueillies. Empruntant une de ses formules aux harangues qu'il faisait aux soldats en Italie ainsi qu'en Égypte, il lança : « souvenez-vous que je marche accompagné du dieu de la Guerre et du dieu de la Fortune »⁹. Ce type de

⁶ Louis-Antoine de Bourrienne, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État ; sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 10 vol., Paris, Ladvocat, 1829-1831 t. III, p. 83.

⁷ J. Tulard, *Le 18 Brumaire...*, *op. cit.*, p. 131-132.

⁸ Cité dans *Ibid.*, p. 133.

⁹ T. Lentz, *Le Grand Consulat...*, *op. cit.*, p. 77.

formule entraînait généralement l'enthousiasme des soldats, comme vu dans le chapitre 1. Mais au conseil des Anciens, ces propos menaçants eurent l'effet inverse. Bourrienne l'encouragea alors à sortir, ce qu'il fit. Il se rendit alors aux Cinq-cents, dans l'orangerie. Les députés étaient occupés à la lecture de la lettre de démission de Barras et égarés dans des questions de procédures. Suivi à faible distance par des officiers et quelques soldats en arme, Bonaparte entra en étant salué par des invectives telles que : « Mort au tyran ! », « À bas le dictateur ! », puis le jacobin Destrem aurait lancé : « Est-ce donc pour cela que tu as vaincu ? ». La situation s'envenima encore lorsque le cri de « Hors-la-loi ! », qui avait déjà renversé Robespierre, se fit entendre et fut repris. Le passage de Bonaparte, qui s'avancait seul, fut alors barré par des députés qui le bousculèrent. Le général, pris d'un malaise et malmené, dut son salut à Murat, Leclerc, Gardanne et quelques grenadiers qui l'évacuèrent. Aucun poignard n'arma la main de députés, contrairement à la légende¹⁰. Le poignard était symbolique et évoquait le précédent de César. L'évanouissement de Bonaparte, les références antiques qui abreuvaient l'époque ainsi que la stigmatisation par Lucien de ses collègues comme « représentants du poignard » firent le reste. Bonaparte était alors au sommet de l'intensité dramatique de la situation. Lucien refusant bien naturellement de mettre son frère hors la loi se défit de son écharpe et de sa toge pour quitter spectaculairement l'orangerie. Il sauva une nouvelle fois son frère en prononçant une harangue enflammée à ses soldats ; Lucien dirigeait en effet les grenadiers du Directoire et du corps législatif, tandis que les troupes de ligne étaient aux ordres de Napoléon. Le président des Cinq-cents, théâtral, accompagna son discours de gestes : aussi finit-il sa harangue en saisissant une épée, puis, la pointant sur la poitrine de Napoléon, il jura « de percer le sein de [son] propre frère si jamais il port[ait] atteinte à la liberté des Français ». Ayant repris ses esprits, Bonaparte chargea Murat de l'évacuation des Cinq-cents. Ce dernier s'exécuta sans ménagement, déclarant « Citoyen, vous êtes dissous ! » aux députés et « Foutez-moi tout ce monde là dehors ! » à ses soldats.

Les Cinq-cents dissous, les Anciens ne se laissèrent pas impressionner, et refusèrent d'aller dans le sens de Sieyès et de Bonaparte. Alors Lucien, décidément indispensable ce 19 brumaire, donna ordre que fussent rattrapés des députés de la chambre basse afin qu'ils validassent le coup d'État et déclarassent que Bonaparte et ses soldats avaient « bien mérité de la patrie » puisqu'ils avaient agi ainsi pour libérer les Cinq-cents de la présence des « poignards ». Cela fut voté dans la soirée par une centaine de députés retrouvés dans Saint-

¹⁰ Voir la mise au point de T. Lentz dans *Le 18 Brumaire...*, op. cit., p. 327-329.

Cloud¹¹. Comme la majorité des directeurs avaient démissionné, les deux conseils abolirent d'un commun accord le gouvernement directorial, pour donner le pouvoir exécutif à une commission consulaire exécutive, composée de Sieyès, Ducos et Bonaparte (dans cet ordre). À quatre heures du matin, le 20 brumaire, les trois hommes prêtèrent un serment de « fidélité inviolable à la souveraineté du peuple, à la République française une et indivisible, à l'égalité, à la liberté et au système représentatif ». Le coup d'État avait réussi, mais la prise de pouvoir de Bonaparte était encore en marche.

Cette journée du 19 brumaire fut celle de tous les dangers pour les conspirateurs et en particulier pour Bonaparte, qui, s'il eut été déclaré hors-la-loi, eût pu finir sur l'échafaud ou simplement assassiné par n'importe qui, comme le prescrivait cette mesure. Ces risques pris par le général témoignèrent à la fois de sa motivation à assumer le pouvoir et de son ignorance du fonctionnement des deux chambres. Cela nous semble devoir être rapproché des prérogatives qu'il exerça à Milan - ainsi qu'en Égypte - : Bonaparte était habitué au pouvoir total que lui conféraient les armes et à ne pas être contredit. À Milan, puis à Mombello, son pouvoir venait du droit de conquête et personne ne le lui disputa. Aussi, il n'était aucunement préparé à affronter une assemblée comme celle des Anciens ou des Cinq-cents, qui, quoiqu'il y disposât d'appuis sûrs, n'était pas encline à lui reconnaître le pouvoir exécutif à la seule vue de ses troupes. En outre, son action transformant un coup d'État parlementaire en coup d'État militaire, lui assura aussi la victoire sur Sieyès.

La constitution

À l'instar du 18 brumaire qui se joua en fait le 19, la marche vers le pouvoir de Bonaparte ne se finit pas avec le coup d'État. Les maladresses de Bonaparte et le rôle inattendu qu'il prit dans ces journées firent de lui le véritable vainqueur du coup d'État. Ducos, le troisième homme, se serait rallié très vite à Bonaparte, déclarant à propos de la présidence du Consulat provisoire : « Général, il est bien inutile d'aller aux voix pour la présidence, elle vous appartient de droit ». Bonaparte, qui comprit donc le ralliement de Ducos, répliqua que cette présidence tournerait tous les jours ; il avait déjà gagné. Ensuite, Bonaparte fit nommer les ministres selon ses choix et conserver ceux qui surent lui plaire comme Fouché. Puis Sieyès se serait résigné, confiant à Talleyrand, Roederer, Boulay et

¹¹ Difficile d'estimer le nombre de participants qui varia fortement selon les sources. Nous reprenons ici les chiffres de J. Tulard, dans *Le 18 Brumaire...*, *op. cit.*, p. 146.

Cabanis : « Messieurs, vous avez un maître. Bonaparte veut tout faire, sait tout faire et peut tout faire. Dans la position où nous nous trouvons, il vaut mieux nous soumettre »¹².

L'ultime épreuve intervint lors de la rédaction de la constitution. Sieyès, qui n'avait pour seul appui que Mme de Staël et son salon, avait imaginé un système compliqué dans lequel le pouvoir suprême était accordé à un grand électeur, dont les prérogatives se limitaient finalement à nommer les exécutants. Alors Bonaparte, qui refusait absolument ce système, imposa le sien en réunissant chez lui durant onze jours de suite, des commissions de rédaction. Il parvint à imposer ses vues grâce à sa résistance physique. M. Deslandres de noter :

La résistance extraordinaire de Bonaparte au travail lui assurait un avantage considérable. Il n'hésitait pas à prolonger les débats pour faire capituler ses adversaires que la lassitude désarmait. Il avait d'ailleurs pour lui sa gloire, son autorité, l'opinion qui le soutenait, la vivacité de son esprit, sa parole incisive, à l'emporte-pièce.¹³

Bonaparte conserva le système d'assemblées de Sieyès, mais confia le pouvoir exécutif aux mains de trois consuls, dont le premier, lui-même en l'occurrence, détiendrait beaucoup plus de pouvoirs que les autres. Ainsi, il ne s'agit aucunement d'un triumvirat à l'image de ceux qui déchirèrent la Rome du premier siècle avant notre ère. Le 22 frimaire an VIII [13 décembre 1799], Bonaparte soumit le texte constitutionnel auquel il était parvenu, aux commissions pour qu'elles le signassent, ce qu'elles firent. Sieyès, mis devant le fait accompli, ne put qu'approuver ce « coup de force » de Bonaparte. Deux mois plus tard, le 18 pluviôse an VIII [7 février 1800], les consuls proclamèrent le large plébiscite qui approuvait la Constitution, par plus de trois millions de « oui » et un millier de « non »¹⁴. D'un point de vue militaire et financier, la situation était moins fameuse. Il ne restait plus que 167 000 Francs, somme dérisoire, dans les caisses de l'État, tandis que les armées essuyaient de nouvelles défaites aux frontières. Bonaparte nomma Gaudin aux finances, « choix judicieux »¹⁵. Ce dernier tissa des liens avec la haute finance notamment grâce à Joséphine¹⁶, tandis qu'il élaborait un plan - qui dut sembler téméraire tant la situation était délicate - pour repousser les coalisées. Ce plan le mena de nouveau dans la péninsule italienne.

¹² Cité par J. Tulard, dans *Le 18 Brumaire...*, *op. cit.*, p. 158.

¹³ Maurice Deslandres, *Histoire constitutionnelle de la France*, tome I, Paris, Colin/Sirey, 1932, p. 438.

¹⁴ Les résultats furent « truqués » par Lucien en majorant le nombre de votants afin de montrer un ferveur populaire pour son frère.

¹⁵ Pierre Branda, *Le prix de la gloire. Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007, p. 196.

¹⁶ Comme par exemple le banquier Lecouteulx, à qui Joséphine avait acheté Malmaison. Voir Bernard Chevallier, *Malmaison, Château et domaine des origines à 1904*, Paris, RMN, 1989, p. 35-40.

B. La victoire fondatrice de Marengo

Si Bonaparte était constitutionnellement à la tête de la France et que ces premières réformes marquèrent sa volonté de stabiliser la situation de la nation et de provoquer une reprise économique, la situation au printemps 1800 était encore très fragile. Bonaparte n'était alors qu'un des généraux de la Révolution qui avait saisi le pouvoir au cours d'un coup d'État de plus, ce qui ne fut pas sans exciter les ambitions d'autres généraux. Quant aux factions politiques, les républicains, les libéraux, les idéologues et les royalistes, elles s'interrogeaient sur les ambitions réelles de Bonaparte, sur ses intentions et sur le bien-fondé qu'il y avait à l'assurer de leur soutien. Les royalistes s'interrogeant, cela permit un apaisement de l'Ouest, qualifié de « Vendée ». Mais pour asseoir plus sûrement son pouvoir, Bonaparte avait besoin d'une victoire militaire et de faire la paix avantageusement pour la France. Il profita de l'hiver qui suivit son accession au Consulat pour mener ses premières réformes et préparer ses troupes. D'ailleurs, en tant que chef de l'exécutif, il eut pour la première fois l'occasion d'élaborer un plan de campagne général, auquel il participa en prenant le commandement d'un corps d'armée. Nous nous pencherons ici sur la situation géopolitique de 1800, sur le front italien, enfin sur la bataille de Marengo.

La situation géopolitique de 1800

Comme nous l'avons évoqué plus haut, la guerre continuait contre la deuxième coalition, encore qu'à l'automne 1799, soit avant la prise de pouvoir de Bonaparte, la situation se fut temporairement - et contre toute attente - redressée : Masséna avait battu les Russes à Zurich (25-27 septembre 1799) et Brune avait triomphé des Anglo-Russes aux Pays-Bas. Quant au peuple français, il demandait ardemment la paix et il l'attendait encore plus certainement du signataire de Campoformio. Toutefois, les ennemis à combattre n'étaient plus que deux : l'Angleterre, qui finançait la coalition, et l'Autriche qui engageait ses troupes contre la France. La Prusse restait neutre, et un adversaire de taille, la Russie, s'était retiré du conflit. Le Tsar Paul Ier, « instable et fantasque »¹⁷, après avoir affirmé son refus de s'engager contre la France révolutionnaire rejoignit la coalition en décembre 1798, inquiet des projets français en Orient et de la constitution de régiments polonais dans l'armée française. Les contingents russes, engagés en Suisse et en Hollande, furent vaincus partout par les Français. Alors le tsar, constatant à la fois le faible soutien de ses alliés et le fait qu'il ne recevait

¹⁷ T. Lentz, *Le Grand Consulat...*, *op. cit.*, p. 176.

aucune position au sud (il revendiquait Malte), fit volte-face. En outre, Paul Ier admirait Bonaparte et vit dans le coup d'État du 18 brumaire un gage de stabilité comme en témoigna sa lettre à Souvorov le 27 décembre 1799 : « il y a en France des changements dont il convient d'attendre des résultats tranquillement et sans s'impatienter »¹⁸. Enfin, B. Chevallier et J. Benoît ont quant à eux avancé la possibilité que Paul Ier vit « clair dans le jeu anglais, dont il n'était finalement qu'un pion sur leur échiquier »¹⁹.

Les Anglais, opposés aux Français dans une « Seconde guerre de Cent Ans »²⁰, finançaient la coalition. Le parti *tory*, dirigé par William Pitt, dit « le Jeune », était partisan d'une guerre contre la France, car, outre son opposition farouche aux idéaux de la Révolution, cette guerre permettait à l'Angleterre de régner sur les mers, sur ses colonies et de concentrer ses efforts sur ses routes commerciales, tandis que la France, ayant à lutter sur ses frontières, ne pourrait s'opposer à elle sur mer et la laisserait ainsi prospérer. Quant au parti *whig*, dirigé par Fox, il était plus favorable à la compréhension des idéaux de la Révolution et n'était pas opposé aux compromis. Malheureusement pour la France, le parti de Pitt était au pouvoir depuis 1793. Bonaparte tenta néanmoins de faire la paix avec Londres. le 26 décembre 1799, il exposa à Georges III les raisons poussant à conclure la paix au plus vite : « comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe [...] peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur, le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles ? ». Quoique cette lettre provoquât à Londres un ardent débat entre Pitt, partisan de la guerre, et Fox, défenseur de la paix, l'Angleterre envoya une réponse cinglante à la France, qui qualifiait son régime de « subversif à tout ordre social ». L'Angleterre continua donc d'entretenir la deuxième coalition en versant des subsides à l'Autriche.

Depuis 1789, l'Autriche s'opposait avec fermeté à la France révolutionnaire, d'autant qu'elle avait subi des pertes territoriales importantes sur la rive gauche du Rhin et en Italie. Or, en 1799, elle avait reconquis avec l'aide russe et anglaise le nord de l'Italie. L'Autriche, provisoirement en position de force donc, refusa les avances du Premier consul. De toute façon, ces propositions aux Anglais et aux Autrichiens ne poursuivaient que deux buts : légitimer la guerre en France en montrant les volontés bellicistes de la deuxième coalition, et gagner du temps pour se préparer à l'affrontement. En stigmatisant la subversivité « à tout

¹⁸ Correspondance de Souvorov, citée dans T. Lentz, *Le Grand Consulat...*, *op. cit.*, p. 178.

¹⁹ Jérémie Benoît et Bernard Chevallier, dir., *Marengo. Une victoire politique*, catalogue d'exposition (Rueil-Malmaison, Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, 3 mai 2000 - 28 août 2000), Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2000, p. 104.

²⁰ La métaphore, pour désigner les affrontements franco-britanniques entre 1689 et 1815, fut forgée par l'historien John Robert Seeley. Elle fut reprise notamment par l'historien Arthur Howland Buffinton comme titre de son ouvrage *The Second Hundred Years War : 1689-1815*, New-York, H. Holt and Company, 1929.

ordre social » du régime, l'Angleterre éloignait un peu plus les Bourbons du trône de France et donnaient de meilleures fondations au pouvoir de Bonaparte.

Les fronts allemand et italien

La France disposait de quatre armées, en comptant l'armée d'Égypte prisonnière de sa conquête et donc inutilisable. Aux Pays-Bas, Augereau commandait l'armée de Batavie, forte de 20 000 hommes et dont l'objectif était de contrer tout débarquement anglais ou des partisans du prince d'Orange. Sur le Rhin, Bonaparte avait confié à son rival Moreau quelques 100 000 hommes, dans « la plus affreuse pénurie »²¹ selon le mot même de Bonaparte. Moreau était opposé aux 120 000 impériaux de Kray, stationnés en Souabe. La troisième armée opérationnelle était celle d'Italie. Sa situation était critique puisqu'elle ne comptait que 40 000 hommes, sous Masséna, qui devaient faire face à 140 000 Autrichiens dirigés par Melas. Ce dernier prit l'offensive le 5 avril 1800 et coupa l'armée française en deux : Masséna se réfugia dans Gênes avec 18 000 hommes tandis que Suchet se replia en direction du Var. Sans ravitaillement, Masséna soutint 2 mois durant (jusqu'au 4 juin 1800) le siège contre les Autrichiens, appuyés par la marine anglaise qui bloqua le port.

Depuis le 5 décembre 1799, et dans le plus grand secret, Bonaparte avait rassemblé à Dijon une armée de réserve, formée de volontaires et de troupes expérimentées, prises des différentes places fortes de la France pacifiée (notamment de Vendée). Le choix de Dijon permettait de brouiller les cartes : les Autrichiens ne pouvaient deviner si cette armée était destinée à l'Allemagne ou à l'Italie. En outre, sa position centrale permettait une communication entre les armées d'Allemagne et d'Italie (donc des renforts) et de couper les communications entre les armées autrichiennes. Le Premier consul ne pouvant constitutionnellement prendre la tête d'une armée - contrairement aux consuls romains qui eurent « l'autorité militaire et judiciaire des rois »²² - Bonaparte nomma Berthier, son fidèle chef d'état-major, à la tête de celle-ci. En mai 1800, cette armée de réserve comptait 40 000 hommes. Alors Bonaparte en prit la tête *de facto* et se porta au secours de Masséna, d'autant que le sud de la France était sérieusement menacé par les Austro-Anglais. Pour le Premier consul, il s'agissait de surprendre les impériaux sur leurs arrières peu gardés pendant qu'ils

²¹ Lettre de Bonaparte à Gaudin, 24 nivôse an VIII [14 janvier 1800], *Correspondance générale*, n° 4874.

²² Jean-Luc Lamboley, *Lexique d'histoire et de civilisation romaine*, Paris, Ellipses, 2^{ème} édition revue et corrigée, 1995, p. 114.

assiégeaient Gênes et de les combattre en état de démoralisation, suite à la coupure des lignes de communication par les Français²³.

Passant par Genève, puis Lausanne, Bonaparte choisit le col du Grand-Saint-Bernard, à 2 472 m. d'altitude. C'était le chemin le plus court et surtout personne n'imaginait qu'une armée pût emprunter ces chemins tortueux, sur une quarantaine de kilomètres, parfois recouverts de neige. La surprise pour les Autrichiens fut totale. Néanmoins, cette surprise avait son prix : les efforts consentis par les soldats furent importants, « rien de plus pénible que notre voyage » écrivit Coignet et il fallut se montrer ingénieux pour transporter l'artillerie²⁴. Le passage dura du 14 au 23 mai et à son débouché, le fort de Bard, gardé par 400 grenadiers croates et 26 pièces d'artillerie, faillit terminer prématurément la campagne. Il fut contourné. Le 2 juin Bonaparte entra à Milan, où, la surprise aidant, il ne fut accueilli que fraîchement, nous y reviendrons.

Le plan se déroulait parfaitement. Quoique Moreau restât plusieurs semaines inactif sur le Rhin, ce qui risquait de gravement compromettre la campagne, il finit par prendre l'offensive et pénétra en Allemagne. Les difficultés de Bonaparte vinrent de la chute de Gênes : Bonaparte avait autorisé Masséna à capituler après le 31 mai, en pensant qu'il tiendrait quelques jours de plus. Or, sous le feu des canons anglais, à bout de vivres, menacé par une population affamée et ne disposant plus que de 5 000 hommes valides, « l'enfant chéri de la Victoire » se décida à capituler le 4 juin. Néanmoins, Masséna avait tenu assez longtemps pour permettre à Bonaparte de prendre solidement position en Italie et de commencer une manœuvre d'encercllement des impériaux. Plutôt que de prendre position dans Gênes et de s'appuyer sur les ravitaillements anglais, Melas, dubitatif quant au passage de Bonaparte par le Grand-Saint-Bernard, prit la décision de battre en retraite en direction de Vienne. Bonaparte, qui se refusait à voir Melas lui échapper, divisa son armée pour contraindre les Autrichiens à l'affrontement. Ignorant donc la position de l'ennemi, Bonaparte étala ses troupes et envoya de gros détachements en reconnaissance, dont un aux ordres de Desaix. J. Tulard de noter que « c'était une imprudence »²⁵.

²³ La manœuvre sur les arrières de l'ennemi « est généralement utilisée par Napoléon quand il dispose de la supériorité numérique », selon Stéphane Béraud, *Bonaparte en Italie, la naissance d'un stratège 1796-1797*, Paris, Bernard Giovanangeli éditeur, 2008, p. 94. Cela consiste à couper la ligne de communication et de retraite naturelle (vers Vienne) de Mélas. Ainsi, obligés au combat et coupés de leur capitale, Bonaparte espérait démoraliser les Autrichiens avant la bataille et donc prendre l'ascendant pour vaincre.

²⁴ Jean-Roch Coignet, *Cahiers du capitaine Coignet*, présentés par Jean Mistler de l'Académie française, Paris, Arléa, 2001 (1^e édition : 1851-1853), p. 87 et Lubin Griois, *Mémoires du général Griois, 1792-1822*, Paris, Librairie Plon, 1909, tome I, p. 120. L'artillerie fut transportée dans des troncs de sapins évidés. Le musée de Marengo en présente aujourd'hui des reconstitutions.

²⁵ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, op. cit., p. 145 et l'historien de continuer : « Napoléon la [cette erreur] renouvellera à Waterloo et au moment décisif du combat le corps de Grouchy n'aura pas le temps de rejoindre le

La bataille de Marengo

Le 14 juin 1800, Bonaparte était dans la plaine de Marengo avec une partie de ses forces, mais surtout presque sans artillerie. Il pouvait aligner 22 000 hommes mais seulement 15 canons. Il pensait que Melas tentait de se dérober et qu'il n'avait donc en face de lui, à Alexandrie, qu'un détachement autrichien. Or il s'agissait bien du gros de leurs troupes, et à 9 heures du matin, les 30 000 impériaux appuyés par cent canons avancèrent sur les positions françaises. Bonaparte se rendit vite compte de son erreur, étant en infériorité numérique (ce qui était contraire à sa tactique), et rappela en urgence les détachements qu'il avait envoyés en reconnaissance. À Desaix, il écrivit : « je croyais attaquer l'ennemi, il m'a prévenu. Revenez, au nom de Dieu, si vous le pouvez encore ». Dès le début de l'engagement, les Français, en infériorité numérique, se replièrent en évitant de justesse une débandade, car la situation devint de plus en plus critique, notamment à cause de l'artillerie autrichienne. Ainsi Coignet d'écrire : « nous battions en retraite dans un bon ordre, par bataillons qui se dégarnissaient à vue d'œil et tout prêts à lâcher pieds »²⁶, propos confirmé par Marmont. Bonaparte passa près du désastre et la défaite devint victoire pour deux raisons. La première tint dans le fait que Melas, assuré de la victoire, laissa le commandement de son armée à un subordonné : Kaïm, peu énergique avant de se retirer dans Alexandrie. En effet, il aurait suffi « d'une charge de cavalerie décisive pour transformer la retraite française en déroute [...] [mais Kaïm] laiss[a] traîner les choses, ne pr[it] aucune mesure qui emporterait la décision »²⁷. La deuxième raison vint de l'excellence de Desaix, à qui Bonaparte avait confié une partie de son armée. Le subordonné marcha au son du canon (contrairement à ce que fit Grouchy à Waterloo, pour reprendre la comparaison de J. Tulard) et déboucha sur le champ de bataille à 17 heures. C'était le miracle qu'attendait Bonaparte : Desaix, avec sa cavalerie, 6 000 hommes et 18 canons se porta à l'aile gauche et fit basculer le cours de la bataille. Il semble que son action dût tout d'abord bloquer l'avancée autrichienne, puis la charge de Desaix, appuyé par l'infanterie de Boudet, ayant redonné confiance aux Français, déstabilisa les Autrichiens. Malgré la mort de Desaix, tué au début de l'action, le moral des Français s'était fort amélioré et, à l'issue d'une nouvelle charge de cavalerie, menée cette fois par Kellermann (le fils du vainqueur de Valmy), la victoire changea de camp et les Autrichiens battirent en retraite. Sans doute les impériaux furent-ils surpris par cette charge et ce brusque

champ de bataille ».

²⁶ J.-R. Coignet, *Cahiers...*, *op. cit.*, p. 101. Voir les différents témoignages dans J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 123-124.

²⁷ J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 120.

changement de fortune, d'autant plus démoralisateur que leur commandant avait déjà quitté le champ de bataille.

Les troupes épuisées de Bonaparte ne purent poursuivre efficacement les Autrichiens qui refluèrent alors vers Alexandrie. L'impact moral était cependant fort, à la fois sur les Autrichiens qui avaient vu la victoire leur échapper alors qu'elle semblait acquise et sur les Français qui renouaient avec la victoire dans les plaines italiennes et qui voyaient donc leur général toujours invaincu. Cette image d'invincibilité joua certainement un très grand rôle comme nous l'avons écrit pour la Première campagne d'Italie : les soldats étaient persuadés de la valeur de leur chef et peut-être cela empêcha-t-il la débandade lors du mouvement rétrograde qui dura toute cette journée du 14 juin. Eugène de Beauharnais n'était pas en reste. Il avait pris part à la bataille comme capitaine dans la cavalerie de la garde consulaire, (qui avait couvert la retraite du mieux qu'elle put jusqu'à l'arrivée de Desaix) et il écrivit à sa mère : « Ainsi sois sans inquiétude. Bonaparte l'a bien échappé belle mais son bonheur le suit partout »²⁸. Vaincu et encerclé, Melas se résolut le lendemain 15 juin à signer la capitulation d'Alexandrie, qui stipulait le repli autrichien jusqu'au Mincio et livrait 12 places fortes aux Français, quoiqu'ils se retirassent avec leurs armes et bagages. La rapidité de la campagne de Bonaparte et son succès permettaient aussi au Premier consul une exploitation de la victoire par la propagande et consolidaient ainsi le nouveau régime politique issu du coup d'État de brumaire.

C. *L'exploitation de la victoire*

Militairement, « Marengo fai[sait] piètre figure dans les grandes batailles de l'épopée napoléonienne »²⁹. D'ailleurs en privé, Bonaparte ne manifesta qu'un « demi-contentement »³⁰, bien conscient d'avoir évité de justesse la défaite. Ce furent l'exploitation de la victoire par la propagande ainsi que la « réécriture » sous l'égide de Bonaparte qui lui donnèrent son importance. Du reste, cette victoire offrait au Premier consul l'ouest italien, soit le Milanais, puisque Melas se retira derrière le Mincio. Bonaparte disposa ainsi du pouvoir exécutif sur la France et sur la région de Milan qu'il avait de nouveau érigée en

²⁸ « Lettre d'Eugène de Beauharnais à Joséphine », reproduite dans J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 141, notice 128.

²⁹ J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 122.

³⁰ L.-A. de Bourrienne, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. IV, p. 123.

République cisalpine lors de son entrée du 2 juin. La victoire de Marengo affermit son pouvoir en France et en Italie, mais de manière différente.

Les relations de la bataille

A. Fugier a noté que « peu d'événements militaires ont été davantage "arrangés" après coup par ce grand metteur en scène »³¹. En effet, Bonaparte revint sur le champ de bataille avec Berthier plusieurs fois et les relations officielles de la bataille furent modifiées au fil des années. La « version officielle » fut publiée par Berthier dans une édition prestigieuse (chaque exemplaire coûtait 24 livres), remise officiellement à Napoléon le 14 juin 1805, sur les lieux même de l'action. Dans sa *Relation de la bataille de Marengo*, Berthier montrait que la bataille avait été à tout moment contrôlée. La gauche du dispositif se serait repliée en bon ordre (alors qu'elle était au point de rupture), en s'appuyant sur la droite accrochée au terrain (elle recula de plusieurs kilomètres et ne garda sa cohésion que par l'action de la Garde consulaire). Selon Berthier, « le général ennemi apprécie mal cette manœuvre et croit l'armée en pleine retraite [ce qui était le cas], lorsqu'en réalité elle ne faisait qu'un mouvement de conversion »³². Ce mouvement n'aurait été destiné qu'à donner le temps à Desaix et à Boudet de se mettre en place et d'attirer ainsi les Autrichiens dans un piège. De plus, la charge de Kellermann était minimisée, alors que ce fut elle qui décida de la victoire française selon Melas, et elle aurait été exécutée sur ordre de Bonaparte selon Berthier, alors qu'il n'en fut rien³³. Enfin, les Autrichiens auraient rompu les rangs et la victoire des Français aurait été totale alors, que les impériaux se replièrent en bon ordre. La version de Berthier fut ainsi un ouvrage de propagande, mettant uniquement en scène « le génie militaire du jeune général Bonaparte »³⁴ dans son grand calcul tactique qui justifiait une manœuvre de recul, prise par les ennemis pour une retraite. Cette version officielle de la bataille fut également traduite en italien afin d'appuyer aussi le pouvoir napoléonien de l'autre côté des Alpes. La tâche fut confiée à Ugo Foscolo³⁵.

Bonaparte aurait pu s'arrêter à cette relation de Berthier, mais il tint à revenir sur cet événement fondateur à Sainte-Hélène en déclarant :

³¹ André Fugier, *Napoléon et l'Italie*, Paris, éd. J.-B. Janin, coll. La Roue de la Fortune, 1947, p. 99.

³² Alexandre Berthier, *Relation de la bataille de Marengo*, Paris, éd. Dépôt général de la guerre, an XII [1804], ANF, Paris, dossier O² 43, pièce 35.

³³ J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 123-124.

³⁴ Luigi Mascilli Migliorini, « Marengo », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 324-325.

³⁵ *Ibid.*, p. 324.

Le pays entre Montebello et Alexandrie n'est qu'une immense plaine qui était très favorable à la cavalerie allemande. Je résolus cependant de tenter une escarmouche ; j'étais dans une situation extraordinaire et je risquais peu pour gagner beaucoup. Battu, je me retirais dans mon camp retranché de Stradella, je passais le Pô sur mes cinq ponts, protégé par mes batteries, sans que l'armée ennemie fût en état de s'y opposer. Je réunissais ma première division au corps de Moncey, Lecchy [sic.] et Turreau, je laissais franchir le Pô à un corps de Melas ; alors, supérieur en nombre, je pouvais l'attaquer avec toutes mes forces.³⁶

Il était vrai que Bonaparte encerclait Melas et lui coupait la retraite. Mais dans le contexte de sa prise de pouvoir, de son régime mal enraciné, des victoires de son rival Moreau en Allemagne et de la présentation de Bonaparte à la France comme le sauveur, il est certain qu'une défaite à Marengo eut été de sinistre effet.

En outre, cette victoire permit de montrer aux publics français et italien que Bonaparte était toujours ce guerrier invaincu. L'historien P. Oliva de noter : « Pendant ce temps, le vainqueur de Marengo remplit le monde de ses exploits, aux victoires succédèrent des triomphes inédits ; les plus célèbres écrivains applaudirent ses talents, et même les Français évoquaient le nom magique de Marengo »³⁷. Pour A. Fugier, ces réécritures de la bataille « met[taient] en lumière l'intérêt que Napoléon porta toujours à ses gloires en Italie »³⁸. En effet : cette gloire permettait d'asseoir son pouvoir français.

L'exploitation française de la victoire

« Marengo fut tant un fait politique qu'une bataille si ce n'est plus », écrit B. Gainot³⁹. Effectivement, la victoire de Marengo permit donc tout d'abord un affermissement politique de Bonaparte en France. Kellermann ne s'y trompa pas en déclarant au premier consul que sa charge lui avait mis « la couronne sur la tête »⁴⁰. Comme les victoires italiennes de 1796 et 1797 lui avaient offert l'exécutif italien *de facto*, celle de Marengo le confirmait en tant que Premier consul, d'autant que conformément au sens antique de « consul », Bonaparte assurait

³⁶ Francesco Antommarchi, *Mémoires du docteur Antommarchi, ou les derniers moments de Napoléon*, Bruxelles, Arnold Lacrosse, 1825, tome I, p. 183-184.

³⁷ Pietro Oliva, *Marengo antico e moderno*, Alexandria, Giacinto Moretti tipografo libraio, 1842, p. 300.

³⁸ A. Fugier, *Napoléon et l'Italie...*, *op. cit.*, p. 100.

³⁹ Bernard Gainot, « La battaglia di Marengo », in Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 477, 2013, p. 68.

⁴⁰ Bonaparte aurait déclaré à Kellermann : « vous avez fait une assez bonne charge ». Indigné, ce dernier de répondre : « Je suis heureux que vous l'appréciez, puisqu'elle vous met la couronne sur la tête ». Propos rapportés par L.-A. de Bourrienne, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. IV, p. 124-125.

le commandement suprême des armées de la République. Quelques semaines après brumaire, le 20 février 1800, des agents royalistes avaient approché Bonaparte et Louis XVIII lui avait même écrit le 20 février 1800 :

Vous perdez un temps précieux, nous pouvons assurer le repos de la France. Je dis nous parce que j'ai besoin de Bonaparte, et qu'il ne le pourrait sans moi. Général, l'Europe vous observe, la gloire vous attend, et je suis impatient de rendre la paix à mon peuple.⁴¹

Bonaparte n'était pas royaliste et n'envisagea certainement jamais de restaurer les Bourbon. Néanmoins, il dut penser que son pouvoir n'était pas assez solide en février 1800 pour se fendre d'une réponse. Après Marengo, il l'était. Confirmé par un plébiscite et une victoire présentée comme décisive sur l'empereur, il répondit avec *maestria* :

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre ; je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France ; il vous faudrait marcher sur 100 000 cadavres... Sacrifier votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte.⁴²

Bonaparte avait ainsi déplacé l'intérêt de la France de la tête de Louis XVIII à la sienne. Bien que la guerre contre la deuxième coalition ne fût pas encore terminée, Bonaparte était confiant et sentait son pouvoir assez établi pour balayer d'un revers de main toutes prétentions des royalistes.

Après Marengo, Bonaparte rentra rapidement à Paris, après être de nouveau entré à Milan. Il laissa l'armée d'Italie à Masséna, puis la confia finalement à Brune, le premier se livrant au pillage sans aucune retenue. En l'absence de Bonaparte, à Paris, un épisode de doute accompagné de rumeurs de défaite et de la mort de Bonaparte traversa la ville au mois de juin : on le surnomma « crise de Marengo ». C'était le signe de la fragilité du Consulat, mais aussi de l'importance qu'avait prise Bonaparte en France. Cet épisode se dissipa vite car Bonaparte chargea la Garde consulaire de ramener à marche forcée dans la capitale française les drapeaux pris à l'ennemi au cours de la bataille de Marengo⁴³. Quelques semaines plus tard, rentré à Paris et poursuivant les réflexions sur les réformes à mener, Bonaparte dirigea

⁴¹ Lettre citée dans J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 90.

⁴² Lettre de Bonaparte au Comte de Provence, Paris, 20 fructidor an VIII [7 septembre 1800], *Correspondance générale*, n° 5639.

⁴³ Christophe Leribault, « La pyramide de Marengo, un projet impérial », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, année 1988, 1989, p. 147.

les opérations militaires de la capitale et s'employa à renforcer les armées. Les Autrichiens refusaient obstinément la paix sur les bases de Campoformio et la guerre reprit à l'automne. Les Français s'étaient encore renforcés, Moreau ayant toujours 130 000 hommes, Augereau 20 000, Brune 125 000 hommes en Italie du Nord, Macdonald 15 000 en Suisse et Murat 15 000 en Toscane. Progressant sur le front allemand depuis le printemps 1800, Moreau parvint à écraser définitivement les Autrichiens à Hohenlinden le 12 frimaire an IX (3 décembre 1800). La victoire était autrement plus décisive que celle de Marengo et ouvrait à Moreau les portes de Vienne. En outre, comme les Français avançaient en Italie, l'Autriche se décida à traiter. Ce fut le traité de Lunéville signé par Joseph Bonaparte et le chancelier Cobenzl le 9 janvier 1801 ; il reprenait les termes de Campoformio. À la suite de Lunéville, la France put conclure la paix avec les autres puissances de la coalition : la Russie (mais elle avait déjà retiré ses troupes), l'Empire ottoman, le royaume de Naples. La paix ultime fut signée à Amiens entre la France et l'Angleterre le 25 mars 1802, concluant dix années de guerre et présentant Bonaparte aux Français comme le général victorieux et pacificateur qui avait éteint les conflits nés de la Révolution.

En outre, dès Marengo, Bonaparte s'employa à célébrer Desaix, qui avait perdu la vie pour permettre une victoire française, celle du Premier consul. C'était célébrer la gloire et l'abnégation, tout en tentant un ralliement des républicains, car comme l'a écrit G. Poisson :

Républicain convaincu, assez méfiant à l'égard du Premier consul, le jeune général [Desaix] se serait peut-être rapidement transformé en opposant, comme Moreau, mais, mort, sa gloire ne pouvait que servir celle du maître⁴⁴.

Aussi Bonaparte lui prêta-t-il ces dernières paroles : « Allez dire au Premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité »⁴⁵. Bonaparte mettait ainsi en scène le dévouement de ce général républicain envers le régime incarné par lui-même, ainsi que l'importance de la gloire, élevée comme motivation suprême. Nous rejoignons là-dessus Morrissey, qui a écrit que : « le “moment Marengo” marque la transition vers une politique de légitimation par la gloire »⁴⁶ tandis que « l'économie de la gloire » était

⁴⁴ Georges Poisson, *Napoléon Ier et Paris*, Paris, Tallandier, coll. Bibliothèque napoléonienne, 2002 (1964), p. 41. Sur le général Desaix, voir également Antoinette Ehrard, annotation du texte et notices du catalogue d'exposition, *En Suisse et en Italie sur les pas du général Desaix : d'après son journal de voyage, 1797*, catalogue d'exposition documentaire, Clermont-Ferrand, Service Université Culture, 1997.

⁴⁵ *Bulletin de l'armée*, 26 prairial an VIII [15 juin 1800].

⁴⁶ Robert Morrissey, *Napoléon et l'héritage de la gloire*, Paris, PUF, 2010, p. 111.

contrôlée par Bonaparte qui s'affirma, en rendant hommage à Desaix, comme le médiateur de la gloire, seul à même de la reconnaître⁴⁷. Le 21 juin, Lucien recevait des instructions dans ce sens, Bonaparte l'invitant à faire prononcer son oraison funèbre par Garat ou Fontanes, avant de conclure « vous sentez qu'il est nécessaire que ce morceau soit extrêmement soigné »⁴⁸. Du reste, Bonaparte fut affecté de la perte de cet homme comme en témoigna sa lettre du 15 juin à Cambacérès et Lebrun : « Les nouvelles de l'armée sont très bonnes. Je serai bientôt à Paris. [...] Je suis dans la plus profonde douleur de la mort de l'homme que j'aimais et que j'estimais le plus »⁴⁹.

Bonaparte encouragea alors la production de monuments commémoratifs au général tombé à Marengo tout au long de son règne, par la peinture ou la sculpture. Pour la peinture, Jean-Baptiste Regnault exposa au Salon de 1801 un tableau dans lequel Desaix, expirant sur son cheval, recevait par Lebrun l'annonce de la victoire (musée de Versailles, MV. 1569). Cette composition fut suivie de celle de Jean Broc, pour le Salon de 1806, dans laquelle Bonaparte arrivait d'un pas grave au chevet de Desaix expirant sur le champ de bataille soutenu par des soldats (musée de Versailles, MV. 6826). Enfin, au Salon de 1810, Jacques Augustin exposa une *Mort du général Desaix*, inspirée de la composition de *La bataille de Marengo* de Lejeune⁵⁰.

Les hommages prirent aussi la forme de sculptures et continuèrent au long du XIXe siècle. Citons par exemple la réalisation de Chinard (musée de Versailles, MV. 1590), sculptée en 1803, suite à une commande du Premier consul destinée à honorer les généraux tués pendant la Révolution. Tout de suite après Marengo, la mémoire du général fut honorée par quatre monuments. D'abord un tombeau lui fut élevé au Grand-Saint-Bernard par Jean-Guillaume Moitte, bien que Desaix n'eut jamais franchi ce col. Il y eut ensuite la Fontaine Desaix, dite de la Pyramide à Clermont Ferrand, à laquelle participa Chinard, mais dont l'exécution ne fut pas achevée. Puis le monument de la place des Victoires par lequel Bonaparte voulut honorer à la fois Desaix et Kleber, morts le même jour (le second assassiné en Égypte), avant que la sculpture, réalisée par Dejoux, ne figurât que Desaix, nu, héroïsé à

⁴⁷ *Ibid.*, p. 107-115.

⁴⁸ *Lettre de Bonaparte à Lucien, ministre de l'Intérieur*, Milan, 2 messidor an VIII [21 juin 1800], *Correspondance générale*, n° 5461.

⁴⁹ *Lettre de Bonaparte à Cambacérès et Lebrun, consuls de la République*, Torre dei Garoffoli, 26 prairial an VIII [15 juin 1800], *Correspondance générale*, n° 5435.

⁵⁰ Le tableau de Jacques Augustin se trouve encore au château de Grosbois, et a été évoqué dans J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 143. L'œuvre - fameuse - de Lejeune est reproduite et analysée dans Alain Pougetoux, « Marengo : un tableau en direct du front », in Valérie Bajou, dir., *Les guerres de Napoléon. Louis François Lejeune*, catalogue d'exposition (Versailles, Château de Versailles, 14 février 2012 – 13 mai 2012), Paris, édition Hazan, 2012, p. 99-101.

l'antique. Enfin, une fontaine à la mémoire de Desaix fut érigée à Paris place Thionville (Dauphine) : elle fut dessinée par Percier, construite par Beudot et sculptée par Fortin.

Desaix fut également honoré en Italie, mais de manière moins importante ; la source du pouvoir et les attentes de Bonaparte étaient différentes.

L'exploitation italienne de Marengo

Sitôt après sa mort, Desaix fut embaumé à Milan. Sur ordre de Lucien, Angelo Pizzi moula un masque mortuaire qui servit de support au buste que Chinard fit du général. La dépouille resta à Milan jusqu'à ce que le tombeau du Grand-Saint-Bernard fût terminé : il y fut ensuite inhumé. Cela pourrait paraître surprenant, car Desaix débarqué d'Égypte à Toulon le 5 mai 1800, après 30 jours de quarantaine, rejoignit Bonaparte par le Var et la Ligurie. En fait, Bonaparte désirait réunir en un seul lieu les deux symboles de cette Seconde campagne d'Italie, déjà célébrée par les arts sur ses ordres : d'une part le col, passé dans des conditions difficiles, d'autre part la mort héroïque du jeune général. À Milan, Appiani fut chargé d'un tableau rétrospectif de Desaix, dans lequel il était figuré lisant un ordre du jour de Bonaparte devant deux Égyptiens (Planche 55). La mort glorieuse survenue à Marengo était évoquée par de petites figures allégoriques dans le ciel (côté supérieur gauche) : une Victoire ailée tenait une palme et une couronne de martyrs, tandis que la Mort, armée de sa faux, la poursuivait. La mollesse des traits du général vint certainement du fait qu'Appiani composa sa toile à l'aide du masque mortuaire de Pizzi, un de ses amis. Quant aux monuments commémoratifs, l'on comprend aisément qu'aucun ne fût planifié à Milan. En revanche, Bonaparte lui rendit hommage sur les lieux mêmes de la bataille. Ainsi, pour le premier anniversaire de la bataille, le 14 juin 1801, fut érigée une colonne surmontée d'une aigle de bronze doré. Elle avait un aspect assez modeste car le coût étant supporté par la municipalité, les décisionnaires tranchèrent pour des matériaux de récupération⁵¹.

La victoire de Marengo fut célébrée dans la République cisalpine reconstituée, notamment par le biais des anniversaires de la bataille. En 1800, comme Bonaparte tenait son pouvoir sur le Milanais du droit de guerre, le succès militaire qui rejetait les Autrichiens à l'Est du Mincio confirmait et légitimait son pouvoir. Nous avons indiqué que la traduction de la *Relation de la bataille de Marengo* de Berthier fut confiée à Ugo Foscolo. Ce dernier dépassa le modèle pour valoriser et fixer quelques thèmes mythiques de la bataille comme

⁵¹ C. Leribault, « La pyramide de Marengo... », *op. cit.*, p. 147.

l'origine constituée par la traversée - qui prit la forme d'épopée - des Alpes, le comportement héroïque de Desaix jusqu'à sa mort et le génie militaire de Bonaparte qui parvint à renverser une situation initialement défavorable en succès, malgré la supériorité numérique de l'adversaire. Pour L. Mascilli Migliorini, Foscolo alimenta les attentes de l'imaginaire : il saisit et transmet dans la société italienne le sens politique de cette victoire, qui devint même le point de rencontre entre la mémoire française et la mémoire italienne de l'époque napoléonienne⁵². Le souvenir de cette bataille, construit par la propagande de Bonaparte en Italie, marqua les mémoires jusque dans l'imaginaire du Risorgimento, notamment lorsque le cri de « Vive la liberté » se fit entendre dans l'opéra *Tosca* de Puccini au moment de l'annonce de la victoire de Marengo⁵³.

Enfin, quelques jours après avoir assuré son pouvoir en Italie par la victoire de Marengo, Bonaparte confia le soin à Charles Rulhière d'étudier le nord de l'Italie, le caractère et les attentes des habitants. Rulhière écrivit quatre comptes-rendus⁵⁴ à Bonaparte, très instructifs, entre le 10 et le 26 messidor an VIII. Le premier (reproduit en Annexe 17), écrit à Pavie le 10 messidor an VIII (29 juin 1800), nous intéresse particulièrement puisqu'il concernait Milan. Rulhière donnait d'abord quelques considérations générales sur les Milanais, les Brescians et les Bolonais afin de mettre en exergue leurs différences et de réfléchir à leur républicanisme. Pour lui, le Milanais était un « peuple paisible, aimant le plaisir, sans énergie pour le bien comme pour le mal, cherchant le repos, fuyant l'embarras des affaires, [il] craint l'agitation d'une république et ne dissimule pas qu'il a besoin d'être gouverné ». Le peuple aurait préféré les Français aux Autrichiens, selon le rapporteur, et cela s'expliquait pour Rulhière à la fois par la plus grande proximité de mœurs des Français et par le comportement des Autrichiens durant les *Tredici mesi* qui pillèrent sans aucune retenue : « la masse du peuple y préfère les Français aux Autrichiens. [...] On a observé qu'ils se conduisaient avec décence ; on se demande si ce sont les mêmes Français que dans le dernier séjour ».

Les soldats auraient été influencés par la retenue de Bonaparte - Rulhière usa aussi de flagornerie - et par le « système de modération » que Bonaparte avait mis en place. Ce système était certainement le respect d'une part de la religion et d'autre part des personnes qui

⁵² Luigi Mascilli Migliorini, « Marengo », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, op. cit., p. 324-325.

⁵³ *Ibid.*, p. 324. La victoire de Bonaparte annonçait aussi la fin des persécutions des protagonistes dans l'opéra. Notons également que le parallèle fut facilité par le fait que l'ennemi, l'Autriche, opposée à Napoléon, puis aux patriotes du *Risorgimento* était toujours le même.

⁵⁴ Ces comptes-rendus sont conservés aux ANF, Paris, dossier AF IV, 1684 et reproduits en Annexe 17 pour le premier et Annexe 18 pour les trois suivants.

avaient participé à l'administration autrichienne, qui ne furent pas poursuivies contrairement à ce qui arriva aux jacobins durant le *Tredici mesi*. Rulhière mit aussi en évidence l'importance de Dieu pour les habitants des campagnes « et la dernière classe du peuple », qui « s'abandonn[aient] à la providence » ainsi que l'influence des curés sur l'opinion et la tranquillité publique. Les principales craintes tenaient au départ de Bonaparte, qui rappela les troubles et défaites de la première Cisalpine - encore le mythe du sauveur - et à la proximité des armées autrichiennes qui n'avaient toujours pas signé la paix. Enfin, la victoire de Marengo fut vécue comme un événement prodigieux par les Milanais selon Rulhière, et cela démontre encore une fois la présence de la propagande de Bonaparte dans les esprits :

Le peuple attribue la victoire de Marengo et ses résultats, qui donnent en un seul jour aux Français les places dont la conquête avait coûté un an aux Autrichiens, et la désertion prodigieuse de leurs soldats à une cause surnaturelle, et il en conclut que Dieu bénit vos armes.

La mission de Rulhière fut certes courte, et il ne put pénétrer en profondeur dans l'esprit public. Néanmoins, en comparant ses écrits avec les opinions de Bonaparte ou encore de Melzi d'Eril, l'on se rend compte qu'il analysait finement la situation. Cet aperçu qu'il nous donna après Marengo fut d'autant plus important qu'il dressa un portrait sans concession des autres villes du nord de l'Italie et s'employa à définir les raisons d'un tel esprit public (les trois autres lettres sont reproduites en Annexe 18). Notons enfin que dans sa dernière lettre, Rulhière analysa longuement l'esprit public du Piémont, certainement parce que Bonaparte évaluait déjà la possibilité de rattacher le Piémont à la France et collectait des renseignements sur ses habitants.

La victoire de Marengo, dont le récit fut retravaillé par Bonaparte avec l'aide de Berthier, fut donc un moment-clé dans la conquête du pouvoir politique tant français qu'italien. En France, Bonaparte devait consolider son pouvoir de Premier consul et les victoires italiennes rappelèrent aux Français ses premiers faits d'armes. Marengo était un premier pas vers la paix et le général victorieux tentait de devenir à nouveau - comme en 1797 - un général pacificateur. En Italie, Bonaparte avait d'autant plus besoin d'une victoire triomphale, que son pouvoir reposait sur le droit de guerre. L'on comprend ainsi beaucoup mieux la propagande et les distorsions autour du « moment » Marengo, d'autant qu'il fut

célébré tout au long du Consulat et de l'Empire, avec notamment cet étrange projet de « Napoléone, ou la ville des Victoires » de 1803.

II. La Napoléone, ou la ville des Victoires de Marengo

À Marengo, un premier monument - une colonne, ce qui était très conforme aux goûts de l'époque⁵⁵. - avait donc été érigé le 14 juin 1801, premier anniversaire de la bataille. D'autres projets naquirent pour célébrer cette bataille, dont un surprenant arc de triomphe, demandé à l'automne 1802 par pétition par les habitants d'Alexandrie et du département de Marengo. Précisons que le Piémont fut rattaché à la France le 11 septembre 1802 et donc que le département de Marengo, dont la préfecture était Alexandrie, faisait partie de l'ensemble français. Peut-être faut-il voir dans ce projet la volonté de prêter allégeance au Premier consul ?

Malheureusement les documents sont très rares concernant ce projet : nous n'avons retrouvé qu'un simple échange de lettres entre le maire d'Alexandrie et le ministre de l'Intérieur. Le 4 frimaire an XI (25 novembre 1802), soit quelques mois avant le projet de Rivaud, le maire d'Alexandrie informa le ministre de l'Intérieur d'une pétition des habitants du département de Marengo et de la ville d'Alexandrie, pour « qu'il leur soit permis d'élever un arc de triomphe au Premier consul Bonaparte »⁵⁶. La lecture de cette lettre nous permet d'identifier à la fois la volonté de célébrer la paix de Lunéville obtenue par Bonaparte - cette victoire posant « des bases solides à la paix de l'univers » - et la volonté des habitants qui « brûlent du désir d'élever un monument à la postérité digne du héros du siècle, l'Immortel Bonaparte ». Cet arc de triomphe aurait été composé des colonnes « en vert antique » récupérées du couvent du Bosco, ce qui aurait donc réduit le coût de l'ouvrage, et il aurait été érigé à la sortie de la ville. Après avoir salué cette demande, qui méritait selon Chaptal « les plus justes applaudissements [...] pour laisser à la postérité ce témoignage durable de votre reconnaissance », le ministre la repoussa sous le prétexte que « le Premier consul a manifesté plusieurs fois l'intention qu'il ne lui fut érigé de son vivant aucun monument de ce genre »⁵⁷. Le temps des arcs de triomphe n'était pas encore arrivé et Bonaparte cherchait à consolider son pouvoir et peut-être à remporter une victoire plus cruciale avant de le célébrer de cette manière. Le premier monument de ce genre fut élevé dans le jardin des Tuileries : l'arc de triomphe du Carrousel, qui commémorait la campagne de 1805 et Austerlitz, victoire

⁵⁵ Voir à ce sujet l'ouvrage d'Annie Jacques & Jean-Pierre Mouilleseaux, dir., *Les architectes de la liberté*, catalogue d'exposition, Paris, Ecole nationale supérieure des Beaux-arts, 1989, notamment les articles de Franck Folliot, « Des colonnes pour les héros », p. 305-322 et de Daniela Del Pesco, « Entre projet et utopie : les écrits et la théorie architecturale 1789-1799 », p. 325-350.

⁵⁶ *Lettre de Pie Prati Rovagnasque, Maire d'Alexandrie au Ministre de l'Intérieur*, Alexandrie, 4 frimaire an XI [25 novembre 1802], manuscrit, ANF, Paris, *Dossier F 13, 1622 – Marengo. An XI- 1813*.

⁵⁷ *Lettre du Ministre de l'Intérieur au citoyen Pie Prati, Maire d'Alexandrie, département de Marengo*, Paris, 17 frimaire an XI [8 décembre 1802], manuscrit, ANF, Paris, *Dossier F 13, 1622 – Marengo. An XI- 1813*.

autrement plus décisive. Quant à l'Italie (en prenant en compte le fait que Marengo, bien que rattachée à la France, appartenait à cet espace), elle ne reçut de monument de ce type qu'en 1807 avec le début de la construction de l'Arc de Triomphe du Simplon.

L'historiographie a aussi retenu le projet de Napoléon de bâtir une pyramide, monument à l'épreuve du temps puisque symbole d'éternité à l'époque, que lui avait inspirée sa campagne d'Égypte. Cette pyramide aurait commémoré le souvenir de Desaix, des braves morts sur le champ de bataille et célébré Bonaparte ainsi que l'importance symbolique de cette bataille. Après qu'elle eut été décidée par décret du 15 floréal an XIII (5 mai 1805), la première pierre fut posée lors de la visite de Napoléon sur le champ de bataille en 1805, bien que le plan du monument ne fut exécuté qu'un mois plus tard par le Génie, chargé des travaux. La pose de cette première pierre devait surtout être le point d'orgue de la visite de Napoléon. Mais la construction ne put aboutir et cessa probablement l'année suivante⁵⁸. En 1815, les habitants de Marengo récupérèrent les quelques pierres et démolirent donc l'édifice ébauché. Elle aurait été plus qu'un monument à Desaix, car elle aurait rappelé la victoire fondatrice de Bonaparte, dont la statue aurait pu couronner l'édifice⁵⁹.

Nous voudrions nous intéresser ici à un autre projet « pharaonique », qui fut imaginé entre 1801 et 1803 : une cité idéale à la gloire de Napoléon, qui n'avait aucun rapport avec le projet de pyramide⁶⁰. Quoique cette ville de papier, ville (d') imaginaire, fût refusée, elle témoigna des perceptions de Bonaparte en 1803 par un militaire français en poste en Italie, donc récepteur des propagandes françaises et italiennes du Premier consul. Quel projet de célébration de Bonaparte suivit Rivaud en élaborant sa Ville des Victoires ? Nous nous attacherons à décrire le projet, à étudier en quoi cette ville fut dédiée à Bonaparte, puis nous nous pencherons sur les faiblesses du projet qui amenèrent le ministre de l'Intérieur à le refuser.

⁵⁸ Voir la description et l'analyse de C. Leribault, « La pyramide de Marengo... », *op. cit.*, p. 147-153 aussi J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 138.

⁵⁹ C. Leribault a indiqué qu'un des projets prévoyait de placer une statue de Bonaparte au sommet : C. Leribault, « La pyramide de Marengo... », *op. cit.*, p. 147-148. Néanmoins, Bonaparte n'était que peu enclin à ce genre de célébration : il refusa que sa statue prît place en haut de l'Arc du Carrousel. Voir à ce sujet Jean-Claude Bonnet, « Les honneurs de l'Empire », in J.-C. Bonnet, dir., *L'Empire des Muses. Napoléon, les Arts et les Lettres*, Paris, Belin, 2004, p. 311-312.

⁶⁰ Contrairement à ce qu'ont écrit J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, note 123, p. 138, Rivaud ignorait ce projet de monument et la Ville des Victoires n'inclua pas de pyramide dans son plan.

A. Description du projet de la Ville des Victoires

Nous disposons d'une description manuscrite de cette « Ville des Victoires », sans qu'aucun plan n'en ait jamais été élaboré. Elle est signée par le commissaire des guerres Jean Rivaud (à ne pas confondre avec le général de même nom et prénom) dont le dossier de carrière de Vincennes est hélas très succinct. Néanmoins, dans la description que Rivaud donna de sa ville, l'agencement général, les thématiques qui le guidèrent dans le choix des noms des rues du projet et enfin le programme « révolutionnaire » autour des places apparaissent clairement.

L'élaboration de la ville

En ventôse de l'an XI (fin février - début mars 1803), Jean Rivaud, obscur⁶¹ commissaire des guerres, envoya au Ministre de l'Intérieur son projet de « Ville des Victoires »⁶². Né à Angoulême le 25 février 1770, Rivaud commença sa carrière le 5 avril 1793 au 7^e hussard. Il fut rapidement nommé adjoint au commissaire des guerres le 4 mars 1794, puis commissaire des guerres, le 13 juin 1795. À peine deux mois plus tard, le 18 août, le représentant du peuple Gillet le suspendit de ses fonctions, expliquant au Comité de Salut public qu'« il s'est glissé de grandes erreurs dans la nouvelle promotion des commissaires des guerres : de bons sujets sont renvoyés ; de très mauvais se trouvent conservés »⁶³. Rivaud dut attendre le 21 juillet 1799 pour être réintégré aux armées des Alpes, de réserve et d'Italie : il participa ainsi à la Deuxième campagne d'Italie, à l'issue de laquelle il élaborait ce projet de « Ville des Victoires ». Son dossier de carrière indique qu'il quitta les armées des Alpes, de réserve et d'Italie au 31 mai 1801, puis qu'une nouvelle affectation lui fut attribuée à l'armée dans le Royaume de Naples au 15 août 1803⁶⁴. Nous pouvons en déduire qu'il élaborait ce

⁶¹ Nous manquons de matériaux sur ce commissaire des guerres. N'étant pas général, il ne figure pas dans le *Dictionnaire biographique des généraux* de Georges Six, bien qu'il exista un général de même nom et prénom. Il ne figure pas non plus dans la *Biographie universelle ancienne et moderne* de Michaud. Nous en avons retrouvé une trace dans l'ouvrage d'Édouard Driault, *Napoléon en Italie, 1800-1812*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1906, p. 92, où l'historien dénonce les abus des commissaires des guerres en citant l'exemple de Rivaud. Au SHD, son dossier de carrière est très bref.

⁶² Jean Rivaud, *La Ville des Victoires, sur le champ de bataille de Marengo, dédiée au Premier Consul de la République Française, par J. Rivaud, Commissaire des guerres, ventôse an XI [février-mars 1803]*, manuscrit, ANF, Paris, *Dossier F 13, 1622 – Marengo. An XI- 1813*. Le commissaire en fit aussi imprimer quelques exemplaires, dont deux sont conservés à la BNF.

⁶³ *Lettre de Gillet, représentant aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse au Comité de Salut Public*, Crevelt, 10 fructidor an III [1er août 1795], ANF, Paris, *Dossier AF II, 235B. 10 fructidor an III*.

⁶⁴ Jean Rivaud, commissaire des guerres, *Etat des services du sous intendant militaire Rivaud du 5 avril 1793 au 10 février 1821*, SHD, *Dossier 2YG1120*. Ce dossier est très succinct et ne fait aucune mention de la Ville des Victoires.

projet entre ces deux dates et supposer que, rentré dans les bonnes grâces de Bonaparte, il put réintégrer l'armée quelques mois après.

Le dossier qu'il envoya au ministre de l'Intérieur était une description en sept pages manuscrites d'une ville idéale, créée *ex-nihilo*, toute à la gloire de Bonaparte, à édifier sur le lieu de sa victoire de Marengo. À cette description, s'ajoutait une pièce complémentaire de trois pages également manuscrites, et adressée au même destinataire, écrite deux mois plus tard, en germinal. Le premier document portait sur la ville en elle-même avec sa description, le second argumentait sur les aspects et avantages principalement pécuniaires de la réalisation de cette ville. Nous nous servons aussi, pour construire notre analyse, du projet du Premier consul concernant la création de la ville de La Roche-sur-Yon, appelée à prendre le prénom de son fondateur. Décidée peu après l'envoi du dossier de Rivaud (un an plus tard) par le décret impérial du 25 mai 1804, la ville de La Roche-sur-Yon est (re)fondée : Napoléon ordonna que ce petit village de 300 à 600 âmes accédât au statut de préfecture de 12.000 à 15.000 habitants⁶⁵. Cela nous permet de comprendre ce qu'attendait Bonaparte de la fondation d'une cité, sur une échelle temporelle courte.

Rivaud prévoyait ainsi l'agencement général de sa ville : « Son plan est simple et régulier, il forme un octogone parfait ayant de circuit environ deux mille toises⁶⁶ sur six cent [sic.] de diamètre »⁶⁷. Le commissaire des guerres donnait très peu de chiffres dans sa description, cependant, il en définissait les dimensions : 600 toises de diamètre. Rivaud voyait grand, *a fortiori* pour une création *ex-nihilo*, puisque ce diamètre de 1 100 mètres environ correspondait à peu près au noyau antique de la ville de Milan⁶⁸, ou à la projection de Bonaparte le 25 mai 1804 pour la (re)fondation de La Roche-sur-Yon, qui devait avoir 12.000 à 15.000 habitants⁶⁹.

L'entrée dans la Ville des Victoires se faisait par quatre portes⁷⁰ : la Porte de France, la Porte du Levant, la Porte des Alpes et la Porte de Gênes. Selon toute vraisemblance, à l'instar de nombreuses villes italiennes du Nord, les portes prenaient le nom de la direction qu'elles indiquaient en sortant de la ville. Ainsi, à l'Ouest, en direction de la France, trouvait-on la

⁶⁵ Voir Gilles Bienvenu (dir.), *Autour de la ville de Napoléon*, actes du colloque international à l'occasion du bicentenaire de la Roche-sur-Yon (La Roche-sur-Yon, 28-30 octobre 2004), Rennes, PU Rennes, 2006.

⁶⁶ Bien que la Révolution ait imposé le système métrique, les anciennes dénominations ont toujours cours. Ici la toise correspond à environ 1,95m.

⁶⁷ J. Rivaud, *La Ville des Victoires...*, *op. cit.*, p. 2.

⁶⁸ Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 22.

⁶⁹ Michaël Darin, « La Roche-sur-Yon et Pontivy : deux villes napoléoniennes ? », dans G. Bienvenu, *op. cit.*, p. 58.

⁷⁰ J. Rivaud, *La Ville des Victoires...*, *op. cit.*, *passim*.

Porte de France, etc. De ces portes partaient des rues, « garnies de trottoirs »⁷¹ aux noms de victoires napoléoniennes, qui traversaient la ville et « irriguaient » les onze places qu'eussent comptées la ville.

Places, monuments et rues aux noms équivoques

Au centre de la ville, la principale place aurait pris le nom de « place de Marengo ». Centre urbain et centre géographique, cette place était le débouché de huit axes principaux : « [la Place de Marengo] ornée d'un superbe péristille [sic.] d'où partiront huit grandes rues avec des portiques faisant galerie dans toute leur étendue »⁷². Plus loin, l'auteur précisait les bâtiments présents sur cette place centrale : le monument des victoires, le temple de la gloire, le théâtre et le palais du Vainqueur. Cet édifice, le principal de cette place, fut le seul à recevoir une description : c'était un lieu destiné aux fonctionnaires publics mais aussi aux congrès et à la réception des « diverses puissances d'Italie » pour conclure avec elles des traités. On remarque que Rivaud avait bien intégré cette thématique du vainqueur et du chef de l'exécutif qui concluait les traités. En revanche, le palais n'était en aucun cas destiné à l'accueil ou à un quelconque hébergement du Premier consul ; aucun bâtiment dans la ville n'était d'ailleurs prévu à cet effet.

La deuxième place était celle de la Reconnaissance - qui faisait ainsi écho au concours sur le même thème lancé par la seconde Cisalpine, traité dans le chapitre V -, avec un monument à Desaix et « des grands hommes morts au champ d'honneur »⁷³. Autour de cette place, étaient élevés des bâtiments tels que le temple et le palais de la Reconnaissance. Ce dernier édifice faisait office d'hôtel pour les invalides, comme à Paris, et devait pouvoir accueillir 2.000 d'entre eux. Les autres places firent l'objet de descriptions sommaires : la place de la Victoire, avec une colonne triomphale, la place de la Paix, avec le temple de la Paix, la place du Bonheur, au centre de laquelle trônerait une statue de Bonaparte « rendant la félicité à la France et l'Italie ». Cette statue n'était pas sans évoquer les gravures allégoriques publiées lors de la Première campagne d'Italie. Enfin, six autres places étaient ornées de fontaines, pour l'utilité publique et la célébration d'épisodes glorieux de traversées de rivières (du Pô, de l'Adda etc.). Ces places prenaient les noms de consulaires, de Montenotte, de

⁷¹ *Ibid.*, p. 3.

⁷² *Ibid.*, p. 3.

⁷³ Sur le culte des grands hommes, nous renvoyons à l'ouvrage de Luigi Mascilli Migliorini, *Le mythe du héros. France et Italie après la chute de Napoléon*, traduit de l'Italien par Laurent Vallance, Paris, éd. Nouveau Monde/Fondation Napoléon, coll. La Bibliothèque Napoléon, 2004 (1984 en Italien).

Lonado, du Caire, de Bard et de Leoben. Ainsi, les noms des places, à l'instar de ceux des rues comme nous allons le voir, ne furent pas choisis au hasard : ils faisaient tous référence à Bonaparte et à ses victoires italiennes et égyptiennes.

Mais comment pourrait-il en être autrement dans un projet intitulé « La Ville des Victoires, sur le champ de bataille de Marengo, dédiée au Premier consul de la République française » ? En deuxième page, Rivaud écrit à nouveau que son plan : « indiqu[ait] toutes les actions du héros depuis le 22 germinal [de l'an IV, victoire de Montenotte] jusqu'à ce jour »⁷⁴. Aussi recensa-t-il toutes les victoires de Bonaparte - à l'exception de Toulon, mais il n'était pas alors commandant en chef - pour nommer ses rues et places, qu'il classa de manière thématique. Il en ressortait deux ensembles à peu près cohérents : la partie ouest de la ville évoquait la Première campagne d'Italie (rues d'Arcole, de la Favorite, de Lodi, etc.), quant à la partie est, elle faisait référence à la campagne d'Égypte (victoires et combats de la Haute-Égypte au sud-est de la ville, puis de l'Égypte et de la Syrie au nord-est).

À cela s'ajoutèrent les rues des traités, qui célébraient par exemple Lunéville et donc la paix que Bonaparte avait imposée à l'Europe. Le lecteur pouvait aussi retrouver des rues et places portant des noms de concepts : rue de l'Union, située opportunément entre la place du Bonheur, de la Reconnaissance et du cours de la Félicité, au sud de la ville (Porte de Gènes). À noter que seules trois rues portaient des noms de personnes : il s'agissait de la rue Desaix, de la rue Bonaparte et de la rue Napoléon, toutes situées dans le même quartier. En donnant une place à Desaix, Rivaud se trouvaient être en adéquation avec la politique de Bonaparte qui visait à honorer la mémoire du général défunt. Desaix recevait donc l'hommage d'une rue à son nom et, nous l'avons vu plus haut, un monument commémoratif en son honneur et à celui des « grands hommes morts au champ d'honneur », situé sur la Place de la Reconnaissance. Deux hommes étaient donc élevés au rang de héros pour Rivaud : Desaix et Bonaparte. Néanmoins, Desaix recevait une rue à son nom sur le champ de bataille où il trouva la mort, lorsque Bonaparte était célébré par deux rues : l'une à son nom, l'autre à son prénom, ainsi que par la dénomination de la ville : « la Napoléone ». Cela traduisait une première « dérive monarchique ». Il faut également souligner l'inspiration de l'architecture révolutionnaire qui nourrit Rivaud et ressort avec évidence de ce projet.

⁷⁴ J. Rivaud, *La Ville des Victoires...*, op. cit., p. 2.

Car la Ville des Victoires s'inscrit clairement dans le contexte de l'urbanisme révolutionnaire, incarné par Lequeu, Boullée et Ledoux⁷⁵. Bien sûr, l'influence des époques antérieures se fit sentir. En effet, la forme géométrique planifiée pour la ville était la règle au moins depuis le XVI^e siècle : les ingénieurs italiens qui travaillaient en France pour François Ier, puis les ingénieurs militaires français (à l'instar de Vauban sous Louis XIV) dessinèrent des villes régulières, qui répondaient aux canons esthétiques⁷⁶. Ceux-ci perdurèrent, aussi Rousseau écrit que Turin – ville régulière s'il en était – était « la plus belle des villes »⁷⁷. Certes, quelques voix s'élevèrent à la fin du XVIII^e siècle pour dénoncer la monotonie, la tristesse et l'ennui que faisait éprouver la régularité de telles villes, ce qui aboutit, au début de XIX^e siècle, à des attitudes qui varièrent, quoique tracer une ville régulière restât la règle⁷⁸. Rivaud fut peut-être aussi influencé par Sabbioneta, cette cité idéale de Vespasiano Gonzaga Colonna, qui prit aussi le titre de duché. Cette ville, construite entre 1556 et 1591, était située au sud-ouest de Mantoue entre le Pô et l'Oglio et avait une vocation militaire, aux confins des États pontificaux, de la république de Venise et du duché de Mantoue, dirigé par la branche aînée des Gonzague. Néanmoins, Sabbioneta était aussi la ville-miroir de son duc et projeta dans l'Italie de la Renaissance son image éclatante par le Palais ducal, le Théâtre à l'antique ou encore l'église de la Vierge-Couronnée. Quoique Sabbioneta fût une ville marquée par la régularité, que les rues se coupassent perpendiculairement et que la ville prît une forme hexagonale, elle était aussi plus petite que ce que projetait de faire Rivaud. Le commissaire des guerres choisit un plan octogonal, comme la réalisation de Vauban, acceptée par Louis XIV, de Neuf-Brisach. En outre, Rivaud désirait que « toutes les rues [fussent] garnies de trottoirs »⁷⁹, ce qui marquait définitivement l'influence des Lumières.

L'influence révolutionnaire se trouvait surtout à l'intérieur de la ville. Tout d'abord, l'espace urbain était rythmé par des places (à la manière des villes antiques), que Rivaud

⁷⁵ Outre les ouvrages précédemment cités comme celui d'A. Jacques et J.-P. Mouilleseaux, voir Emil Kaufmann, *Trois architectes révolutionnaires, Boullée, Ledoux, Lequeu*, Paris, Editions de la SADG, 1978 (1^{ère} éd. : 1952) ; Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Boullée. L'architecte visionnaire et néoclassique*, Paris, Hermann, 1993 et surtout Gérard Chouquer et Jean-Claude Daumas, dir., *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, actes du colloque international (Arc-et-Senan, 25-27 octobre 2006), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.

⁷⁶ Pierre Pinon, « La notion de ville neuve planifiée et l'historiographie de l'urbanisme », in G. Bienvenu, *op. cit.*, p. 33.

⁷⁷ Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, Livre quatrième, Paris, Edition de La Pléiade, 1959, p. 159.

⁷⁸ P. Pinon, *op. cit.*, pp. 33-34

⁷⁹ J. Rivaud, *La Ville des Victoires...*, *op. cit.*, p. 3.

décida d'orner de manière révolutionnaire et néoclassique, les deux styles se rejoignant souvent. Ainsi, le commissaire des guerres prévoyait-il que le centre de la place de Marengo (place principale) fût orné « d'un superbe Péristille [sic.] », puis que « les autres grandes places furent également ornées de portiques ou de Péristilles [sic.] »⁸⁰. Ensuite, il planifiait d'élever une « colonne triomphale » sur la place de la Victoire, un « monument aux mânes de Desaix et aux Grands Hommes morts au champ d'honneur » sur la place de la Reconnaissance, un monument des Victoires, situé sur la place de Marengo, un monument de la Paix sur la place éponyme et enfin la « statue de Bonaparte rendant à la félicité la France et l'Italie », en la place du Bonheur⁸¹. Tout cela n'est pas sans évoquer les vastes projets faits à Paris par architectes ou amateurs, mis au concours par les gouvernements révolutionnaires pour transformer l'espace urbain⁸².

Pour être complet, il faut encore se pencher sur les temples que Rivaud projeta. La ville était certes divisée en cinq paroisses, selon la géographie (centre, nord, est, sud, ouest), mais ces paroisses étaient constituées de temples révolutionnaires, voire de places chargées d'organiser l'espace. La paroisse du centre était organisée autour du temple de la Gloire, dit « cathédrale », celle du nord autour du temple de la Paix et celle du sud autour du temple de la Reconnaissance. La paroisse de l'est était quant à elle centrée sur la place du Caire et celle de l'ouest, sur la Place de Lonado. Organisation intéressante, dans laquelle l'auteur imagina une nouvelle organisation religieuse : la paroisse pouvait, selon Rivaud être une place, ce qui faisait abstraction du lieu religieux, église, voire « temple », habituellement lieu central et identifiant. Puis Rivaud définit le programme des cultes, nous le citons intégralement :

Dans les temps de guerre, les chants de Victoire se feront entendre dans la cathédrale, les vœux pour la Paix et les fêtes y relatives se célébreront dans le temple de la Paix, et c'est dans le temple de la Reconnaissance que l'on prononcera les oraisons funèbres, que l'on jettera des fleurs sur la tombe des braves et que l'on invoquera le Dieu de l'univers pour le bonheur et le repos des mânes des grands hommes pleurés par la patrie⁸³

Cette liturgie témoigne de l'importance très marquée de la Révolution dans l'esprit du commissaire des guerres. Finalement, l'organisation en paroisse n'était guère pour Rivaud qu'une division administrative, sans lien avec la religion catholique. Le commissaire des

⁸⁰ *Ibid.*, p. 3.

⁸¹ *Ibid.*, p. 5.

⁸² A. Jacques & J.P. Mouilleseaux, *op. cit.*, *passim*.

⁸³ J. Rivaud, *La Ville des Victoires...*, *op. cit.*, p. 6.

guerres, sous cet aspect, était bien plus un homme de la Révolution qu'un homme du Concordat. Toutefois, cet homme de la Révolution était très enclin à célébrer la gloire de Bonaparte.

B. La ville de Bonaparte

Si, dans les propos introductifs au projet, Rivaud souligna avoir conçu ce projet « aux risques de déplaire à sa modestie [celle de Bonaparte] », le dernier paragraphe était plus évocateur encore : « tel est le projet de la Napoléone ou la Ville des Victoires »⁸⁴. Le mot était finalement lâché. En donnant à la ville le prénom du Premier consul, Rivaud devança de plusieurs années les projets de l'Empereur qui renomma de son prénom Pontivy (Napoléonville) et La Roche-sur-Yon (Napoléon)⁸⁵. Il faut dire que la Ville des Victoires était déjà tout à la gloire du consul : elle l'illustrait, le célébrait et faisait de lui l'incarnation de la Grande Nation.

Une création ex-nihilo pour célébrer les victoires

Tout d'abord, la ville était située sur le champ de la bataille fondatrice de Marengo. Mais il s'agissait d'un espace assez vaste, parsemé de petits hameaux dont celui qui donna son nom à la bataille. Rivaud ne donnait aucune autre information sur le lieu exact de fondation désiré de sa ville, sinon qu'il serait assez proche d'Alexandrie et qu'il projetait de faire creuser un canal pour faire arriver le Pô jusqu'à la nouvelle ville⁸⁶. L'on se rend néanmoins compte que l'auteur n'envisageait pas de réutiliser l'existant, c'est-à-dire que contrairement aux futurs projets de Pontivy et de la Roche-sur-Yon, la nouvelle ville était une création *ex-nihilo*. Bien que cela fût porteur de nombreuses difficultés, il fallait reconnaître au titre des avantages que la ville était complètement fondée pour la personne à qui elle était dédiée, puisqu'auparavant il n'y avait rien en ce lieu.

Rien à renommer donc, tout à bâtir. Les rues prenaient le nom de victoires d'un seul général : Napoléon Bonaparte. Certes, Desaix y était honoré aussi, lui qui avait permis la victoire, mais il n'était célébré que pour son rôle. En effet, la statue de Desaix, située Place de

⁸⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁸⁵ M. Darin, *op. cit.*, p. 53.

⁸⁶ J. Rivaud, *La Ville des Victoires...*, *op. cit.*, p. 7.

la Reconnaissance, faisait de ce général le lieutenant idéal de Bonaparte, celui qui lui apporta la victoire et se battit pour lui jusqu'à la mort, sur le lieu même de la ville, puisque celle-ci devait être construite sur l'ancien champ de bataille. En échange, Desaix recevait de Bonaparte la reconnaissance posthume et semblait amené à devenir l'idéal à atteindre, tout en étant au service total du vrai héros, celui pour qui la ville est dessinée.

Nous avons étudié plus haut la sémantique des rues : la partie ouest de la ville évoquait la Première campagne d'Italie et la partie est faisait référence à la campagne d'Égypte. Tous les noms des rues et des places, s'ils n'étaient pas des concepts au service de la célébration de Bonaparte, rappelaient ses victoires. La cité devait également évoquer les faits d'armes personnels du général, comme Arcole, Lodi et surtout Lonado, exploit pour lequel Rivaud avait prévu une place « en mémoire du trait de hardiesse du héros, qui, cerné avec sa garde et son Etat-major par une division ennemie lui fit mettre bas les armes et l'obligea à se rendre à sa discrétion »⁸⁷. Enfin, les fontaines prévues sur les places secondaires étaient d'une part d'utilité publique pour la population, mais en même temps, des évocations de passage de cours d'eau ; l'idée était intéressante. Ainsi, Rivaud figurait les passages du Pô, de l'Adda, du Mincio, du Nil, du Tagliamento et de la Piave.

Dans le nouvel espace urbain, étaient donc consignés toutes les victoires de Bonaparte, ses faits d'armes et les temps forts « depuis le 22 germinal » de l'an IV. Plus que les victoires, c'était la vie de Bonaparte qui structurait la ville, qui devenait ainsi un « mémorial » du héros. Mais comme Versailles, « mémorial du Roi soleil »⁸⁸, cela posait certains problèmes comme celui de l'obsolescence rapide d'un complexe glorificateur qui ne pouvait pas s'actualiser au fur et à mesure des nouvelles conquêtes d'un héros qui continuait à accumuler gloire et nouvelles victoires⁸⁹.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 3.

⁸⁸ Gérard Sabatier, « Lieux de pouvoir et résidences royales en France XVe-XVIIIe siècle », in Rita Costa-Gomes, Gérard Sabatier, (coord.), *Lieux de pouvoir, Europe XVe - XXe siècles*, Lisbonne, Fondation Gulbenkian, 1998, p. 70 et G., Sabatier, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999.

⁸⁹ Le Versailles de Louis XIV ne pouvait en effet montrer toutes les conquêtes de Louis XIV. Ainsi la Galerie des Glaces se borna-t-elle à célébrer le début du règne de Louis XIV (de 1661 à 1678), en la figurant sous forme allégorique. Cf. G. Sabatier, *Versailles...*, *op. cit.*

Car il s'agissait bien d'un héros. Dans sa lettre introductive, Rivaud évoquait le « génie immortel du Premier consul »⁹⁰. La moitié de la première page du projet était de la même tonalité. Le commissaire des guerres semblait tout à fait captivé par la personne du général Bonaparte :

La nature produit à de longs intervalles des hommes extraordinaires qui par leur génie et leur courage remplissent l'univers de leur gloire [...] Aujourd'hui, la France s'enorgueillit de posséder le plus grand des héros, son nom seul dit tout ce qu'il est et le burin de l'histoire muet pour avoir trop à dire se contentera de l'indiquer à la postérité.

Rivaud voyait dans cette ville un moyen de célébrer et d'immortaliser les hauts faits de Bonaparte, et, précisait-il, « je n'ai pu, aux risques de déplaire à sa modestie, me refuser aux élans de mon cœur et de ma reconnaissance ». Cela démontre encore une fois l'efficacité de la propagande mise en place par Bonaparte dès la campagne d'Italie : il était perçu comme une personne modeste, un « Cincinnatus moderne », qui se montrait « général altier et magnanime, sévère et clément, dévoué au bien public »⁹¹ tout en dirigeant plus ou moins directement presse, artistes et écrivains pour sa propre célébration. Il semble ainsi que Rivaud fut l'un d'eux, puisqu'il imagina cette ville pour célébrer Bonaparte. Toutefois, d'autres motivations restent insondables : conçut-il ce projet pour bénéficier d'un avancement dans sa carrière ou pour une simple célébration « gratuite » du premier Consul ? Nonobstant la difficulté à saisir la réalité derrière les textes laudateurs, transparait tout de même une certaine fascination de Rivaud pour Bonaparte, auprès duquel il était (selon ses indications) lors de la bataille de Marengo. À ce sujet, le commissaire des guerres écrit : « son génie était toujours sous mes yeux, captivait tous mes sens et plein de son image, j'ai conçu le projet d'une ville [...] qui rappellera par son nom [...] cette glorieuse et mémorable époque »⁹². Cette œuvre de communication, Rivaud la fit aussi pour la France, dont il estimait que Bonaparte était en quelque sorte l'émanation.

⁹⁰ J. Rivaud, *Lettre au citoyen Chaptal, Ministre de l'Intérieur*, de Paris, 23 ventôse an XI [14 mars 1803], manuscrit, ANF, Paris, *Dossier F 13*, 1622 – Marengo. An XI- 1813.

⁹¹ Annie Jourdan, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998, p. 74.

⁹² J. Rivaud, *La Ville des Victoires...*, *op. cit.*, p. 2.

« Aujourd’hui la France s’enorgueillit de posséder le plus grand des héros »⁹³, notait Rivaud, avant d’ajouter qu’il avait été « témoin de tout ce que le Premier consul a fait pour la gloire et le bonheur de la France ». Ici, le besoin de héros qui naquit de la Révolution⁹⁴ rejoignait un patriotisme fervent. La Ville des Victoires était la célébration du héros Bonaparte, mais aussi de la nation qu’il représentait : la France. Car la bataille de Marengo était à la fois l’œuvre de Bonaparte, et en même temps, elle « fix[ait] à jamais les hautes destinées de la grande Nation » selon le commissaire. Quelle place accorder alors à Bonaparte et à la France dans cette ville ? Rivaud nous en donna la solution en décrivant la statue qu’il projetait pour la place du Bonheur : « on verra la statue du héros rendant à la félicité la France et l’Italie ». En effet, Marengo se trouvait dans le Piémont, à la croisée des deux États : d’une part la ville appartenait à l’ensemble italien, mais d’autre part, elle faisait partie de la France, puisque rattachée par le décret du 11 septembre 1802. En tout cas, elle était placée sur le champ de bataille qui avait décidé de l’influence française en Italie pour les quinze années suivantes. Bonaparte était donc célébré comme un héros fondateur, mais de manière indirecte. Cette statue le représentait comme le pacificateur, qui donnait à la France et à l’Italie la félicité. Cela nous rappelle bien entendu la gravure de 1796, reproduite en Planche 21, qui montrait Bonaparte menant une jeune femme, allégorie de l’Italie (qui enlevait le bandeau de ses yeux), à la Liberté assise. Rivaud fut peut-être aussi inspiré par les médailles commémoratives françaises et cisalpines qui représentèrent des thèmes similaires d’union entre l’allégorie de la France et celle de l’Italie avec la présence ou non de Bonaparte.

Dans une seconde lettre, écrite le 30 germinal an IX [20 avril 1803], soit quelques semaines après l’envoi de sa première lettre, Rivaud développa une idée intéressante en suggérant que la Ville des Victoires, émanation de Bonaparte, devait assumer un rôle d’intégration du Piémont tout juste rattaché à la France :

L’esprit, les mœurs, le caractère, les habitudes des Piémontais diffèrent en tout de ceux des Français ; le gouvernement désire les rapprocher ; aussi fait-il venir à grands frais beaucoup d’enfants de ce pays pour être élevés dans les écoles françaises ; il déplace une partie de ses habitants pour leur donner des emplois dans les diverses administrations des anciens départements (...) en élevant la Ville des Victoires, en créant ses écoles et ses divers établissements, [le gouvernement remplirait son but].⁹⁵

⁹³ *Ibid.*, p. 2.

⁹⁴ L. Mascilli Migliorini, *Le mythe du héros...*, op. cit., passim.

⁹⁵ J. Rivaud, *Notes [sic] indiquant quelques moyens d’exécution pour la Ville des Victoires*, manuscrit, germinal

On retrouve ici l'effet de l'une des préoccupations politiques de Bonaparte, puis de Napoléon qui tenta d'assimiler les « nouveaux » Français⁹⁶. Il leur octroya notamment des postes dans les anciens départements français, tandis qu'il nommait dans les nouveaux départements des fonctionnaires issus de « l'ancienne » France, comme le montre par exemple le cas des préfets : Roederer fils en Ombrie ou Tournon à Rome⁹⁷. Cependant, dans le cas de plusieurs départements du Piémont, en raison de langues différentes, l'administration employa de nombreux anciens dignitaires de la cour de Sardaigne⁹⁸. Cela permettait bien sûr l'intégration et la satisfaction des élites, ainsi que la « décapitation » de l'ancienne cour de Savoie, qui voyait son personnel administratif rallié et réemployé par Bonaparte. Par la création de la Ville des Victoires, Bonaparte aurait donc pu accélérer l'intégration des nouveaux Français, issus des départements réunis.

Cette idée de Bonaparte émanation de la France était aussi dans la conclusion du projet quand Rivaud achevait en souhaitant que « la Napoléone ou la Ville des Victoires [pût] être en tout digne du héros à qui il [le projet] est offert et de la grande Nation qui lui [à Bonaparte] doit son bonheur ». La France aurait ainsi trouvé son bras armé et victorieux. Aussi, la Ville des Victoires, toute entière dédiée à Bonaparte, serait-elle un honneur, une récompense méritée, un hommage rendu et offert à son héros victorieux. Cette thématique ne pouvait que plaire à Bonaparte, de plus en plus enclin, en 1803, à renforcer son pouvoir. Être l'émanation et le bras armé de la France, en plus de recevoir d'elle une récompense pour ses hauts faits, se mariaient parfaitement avec sa propagande. Mais alors pourquoi cette ville idéale, tout entière dédiée à sa personne, ne connût-elle aucune exécution ?

an XI [mars-avril 1803], ANF, Paris, Dossier F 13, 1622 – Marengo. An XI- 1813, p. 3.

⁹⁶ Voir l'essai de Michael Broers, *The Napoleonic Empire In Italy, 1796-1814: Cultural Imperialism In A European Context ?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004, passim, notamment p. 23.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 202 et 213, ainsi que J. Tulard, *Le Grand Empire*, [1982] Paris, Albin Michel, nouvelle édition revue et augmentée, 2009, p. 142-143.

⁹⁸ M. Broers, *The Napoleonic...*, *op. cit.*, p. 202 et J. Tulard, *Le Grand Empire...*, *op. cit.*, p. 143.

C. *Les points faibles du projet*

Cela fut certainement le fait des nombreuses faiblesses du projet. Si un certain nombre d'entre elles pouvaient être résolues, d'autres laissaient le lecteur perplexe et compromettaient franchement la réalisation.

Une ville incomplète

L'absence d'un certain nombre d'édifices indispensables apparaît rapidement à la lecture de la description de la Ville des Victoires. La comparaison avec le projet de La Roche-sur-Yon - planifié les mois suivants - nous aide à mettre en lumière les déficiences de la Ville des Victoires. Les bâtiments publics prévus par Rivaud à Marengo étaient finalement peu nombreux : trois temples, un bâtiment pour l'administration publique et les congrès nommé palais du Vainqueur, un hôtel pour les invalides, appelé palais de la Reconnaissance et un monument destiné à la culture destiné à recevoir les « Ecoles publiques, la bibliothèque et tous les établissements des arts et des sciences nécessaires à l'Instruction publique, un théâtre et une bourse du commerce ». En revanche La Roche-sur-Yon devait abriter une préfecture, un hôtel de ville, un lycée, un tribunal, des prisons, des halles, une église et presbytère, une gendarmerie, une caserne militaire, un hospice civil, des auberges, des postes, des messageries et aussi dans un deuxième temps un musée de peinture, une bibliothèque, des cabinets de physique et d'histoire naturelle⁹⁹. L'économie pouvait être faite des bâtiments nécessaires à la préfecture, puisque la Ville des Victoires n'aurait pas acquis ce statut, laissé à Alexandrie, quoique cela privât la nouvelle ville d'un attrait important. Les bâtiments judiciaires et militaires n'étaient pas indispensables non plus du fait de la proximité d'Alexandrie. Toutefois, si Rivaud prévit un bâtiment pour l'administration publique, il fallait y loger l'hôtel de ville, la gendarmerie, les postes et les messageries. En outre, la Ville des Victoires n'avait pas de halles (la bourse du commerce gérant les grandes quantités), ni d'hospices civils. Ces lacunes étaient imputables soit à une réflexion trop hâtive, soit au fait que l'administration et l'éducation n'étaient pas pour Rivaud des priorités.

Au sujet de l'éducation, le commissaire décrit seulement en sixième page : « un monument sera consacré aux écoles publiques, [à] la bibliothèque et [à] tous les établissements des arts et des sciences nécessaires à l'Instruction publique ». L'emplacement

⁹⁹ Marie-Paule Halgand, « La Roche-sur-Yon : édifices majeurs/édifices mineurs, le jeu des édifices publics dans la grille », in G. Bienvenu, *op. cit.*, p. 163-171

d'un tel bâtiment n'était même pas donné. Sur ce point, Rivaud se trouvait très éloigné de la pensée de Napoléon. Pour le Premier consul, l'instruction publique était essentielle au régime, car la formation des esprits en dépendait ; la suite des événements lui donna raison¹⁰⁰. Aussi, la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) organisa-t-elle le fonctionnement - du moins en théorie - de l'éducation du primaire au supérieur, avec la création des lycées. Tout au long de l'Empire, l'éducation fut l'objet d'actes législatifs, signe de la préoccupation de Napoléon et il en fut de même des arts et des sciences... Bien entendu, Napoléon entendit tirer profit de ces faveurs accordées aux arts et aux sciences : elles renforcèrent son image et son régime¹⁰¹. On prête d'ailleurs à Napoléon cette assertion : « Il n'y a que deux puissances au monde, le sabre et l'esprit : à la longue, le sabre est toujours vaincu par l'esprit ».

Cependant, cette lacune en établissements culturels et éducatifs, ainsi que d'autres bâtiments signalés plus haut, pouvait être résolue assez facilement : il suffisait d'affecter à ces destinations de nouveaux édifices de la ville. Rivaud comptait sur cet expédient dans sa seconde lettre par laquelle il envisageait de transformer cette ville en laboratoire d'intégration des Piémontais à la France par l'éducation. En revanche, les problèmes liés à la création *ex-nihilo* d'une ville se révélèrent plus épineux.

Les difficultés d'une création ex-nihilo

Cette création *ex-nihilo*, outre les immenses coûts engendrés, point sur lequel nous reviendrons un peu plus loin, soulève un problème inhérent à la ville elle-même : celui des habitants. Car Rivaud n'évoqua à aucun moment de s'appuyer sur de l'existant. À *contrario*, La Roche-sur-Yon, ville qui devait atteindre la même taille et population que la Ville des Victoires (12.000 à 15.000 habitants), était déjà un petit village de 300 à 600 âmes. Certes, le nombre était faible, et Napoléon est considéré comme le fondateur de la ville, mais une base existait tout de même et elle était intégrée au projet urbanistique. De plus, la nature même de la naissance de La Roche-sur-Yon ne doit pas être oubliée : elle était avant tout politique. Lorsque la Révolution découpa le territoire en départements (1790), le petit bourg de La Roche-sur-Yon, autrefois à l'ouest du Poitou, se trouva au centre du département de Vendée,

¹⁰⁰ Notamment la formation de la légende bonapartiste par le courant romantique, la perception de l'ex-Empereur par les enfants nourris de *Bulletin de la Grande Armée*, cf. J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 443-457. Nous pensons aussi aux mouvements spontanés des lycéens qui s'engagèrent pour défendre la France de l'invasion en 1814 et 1815, comme à Grenoble. Qu'il nous soit permis de citer notre travail de Master 1 : *Napoléon et Grenoble, 1814-1815*, Grenoble, mémoire de Master 1, sous la direction de Gilles Bertrand, 2007, p. 20-23.

¹⁰¹ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 294-295.

tandis que les villes plus importantes comme Fontenay, Montaigu et les Sables d'Olonne avaient une position excentrée. L'espace intérieur du département était exempt de grands centres urbains. Or, pour la Constituante, la position géographique centrale était importante du point de vue conceptuel et fonctionnel et pesa fortement lors de l'attribution du titre de chef-lieu d'un département¹⁰². Enfin, la volonté de « civiliser par la route » l'intérieur de la Vendée, de la pacifier, et pour Napoléon, d'y attacher la population à son pouvoir plutôt qu'à la cause des Bourbon, firent que le nouvel Empereur décida de créer là une préfecture¹⁰³. Les emplois publics qui accompagnaient une telle décision eurent, avec les casernes construites, un impact positif sur la démographie de la ville et aidèrent à son peuplement.

En revanche, pour la Ville des Victoires, non seulement ce projet ne s'appuyait sur aucun village (sinon un hameau de quelques feux), mais en plus elle se trouvait toute proche d'Alexandrie, grande ville fortifiée, déjà au centre de routes commerciales. Alexandrie était en outre une ville de garnison, dont la forteresse verrouillait un des accès au Piémont. Rivaud prit sans doute conscience de ces aspects et adressa une seconde lettre dans laquelle il proposa que la Ville des Victoires devint le « magasin général de tout le commerce d'Alexandrie », car une place militaire ne pouvait pas, selon lui, être aussi une ville avec un fort commerce en raison des dangers de pillage en cas de reddition de la place : cela nuirait au commerce¹⁰⁴.

Finalement les seuls moyens que Rivaud proposa pour peupler sa nouvelle ville furent l'envoi de 2 000 invalides ainsi que la création des écoles et établissements destinés aux Piémontais pour les intégrer plus facilement à la France. Encore une fois, il était évidemment moins coûteux d'adapter les cours, voire de réaffecter à l'instruction publique des bâtiments déjà existants dans d'autres villes, que de créer une ville pour cela. La seconde lettre de Rivaud proposait surtout une solution fiscale : « l'exemption de toute imposition pendant cinquante à soixante ans et des primes de dix à vingt ans »¹⁰⁵. Cela, s'ajoutant à un « appel à tous les manufacturiers de tous pays », aurait été, en cas de succès, un fort manque à gagner pour l'administration, car si l'absence d'imposition eût drainé capitaux et entreprises « de tous pays », elle risquait aussi de ruiner Alexandrie en la vidant de son industrie et de ses commerces... La difficulté de peupler la Ville des Victoires et les faiblesses des arguments nécessitant une telle création ne militèrent pas en faveur de celle-ci. Les coûts engendrés furent d'autant plus dissuasifs.

¹⁰² M. Darin, *op. cit.*, p. 53

¹⁰³ *Ibid.*, p. 53.

¹⁰⁴ J. Rivaud, *Nottes [sic] indiquant...*, *op. cit.*, p. 1.

¹⁰⁵ J. Rivaud, *La Ville des Victoires...*, *op. cit.*, p. 7.

Des coûts très élevés

Ayant pris conscience de l'ampleur des coûts, peut-être suite à une réponse du ministre de l'Intérieur - que nous n'avons pas retrouvée, mais elle expliquerait cette seconde lettre de Rivaud du 30 germinal an XI - le commissaire des guerres envoya donc une annexe au programme de la Ville des Victoires. Celle-ci était composée de réflexions économiques justifiant la possibilité et le grand intérêt de la France de construire cette ville. La lettre présentant ce document additionnel, avec les mentions manuscrites en marge : « Vu par le ministre. Rien à faire »¹⁰⁶, témoigne du rejet définitif du projet.

À aucun moment de son argumentation Rivaud ne donna même une estimation des coûts. Ils eussent été impressionnants, car en plus des édifications de bâtiments, Rivaud entendait que l'État érigeât les nombreux monuments glorificateurs et de célébrations prévus, achetât les terrains et construisît l'infrastructure constituée par les égouts, les routes et surtout « un canal portant bateaux depuis ses murs jusqu'au Pô ». Infrastructures d'autant plus inutiles qu'Alexandrie disposait déjà d'un port actif. Quant à l'entretien de ces infrastructures, Rivaud proposait de le financer par un système de péages affermés, qui aurait également permis la construction d'un pont de bois¹⁰⁷. Cela s'avérait irréaliste, surtout que le péage devait rapporter dès les premiers temps de la construction, alors même que la ville n'était pas habitée. Ainsi, le commissaire des guerres tenta de trouver des expédients financiers. Il proposa alors que les impositions du département de Marengo fussent toutes entières abandonnées à la construction de la nouvelle ville, ce qui nous paraît encore très insuffisant. De surcroît, le département de Marengo était ruiné par les guerres continuelles et le passage des soldats français et autrichiens de 1796 à 1800. Enfin, l'auteur enjoignit le gouvernement de faire appel à des compagnies commerciales. Celles-ci « feraient les autres dépenses [...] moyennant une faible imposition personnelle qui n'aurait point de durée au terme de l'exemption de toutes les autres impositions ». Tout cela nous montre que Rivaud était peu qualifié en matière de finances, ou du moins feignit-il de l'être, car dans un contexte incertain, comme celui de 1803 (rappelons la « valse » des gouvernements de la Révolution), Rivaud projetait de bâtir une ville en attirant les habitants, les commerces et l'industrie sur la seule base de la non-imposition pendant « cinquante à soixante ans », voire au-delà. Personne

¹⁰⁶ J. Rivaud, *Lettre au citoyen Chaptal*, Ministre de l'Intérieur, de Paris, 30 germinal an XI [20 avril 1803], manuscrit, ANF, Paris, Dossier F 13, 1622 – Marengo. An XI- 1813.

¹⁰⁷ J. Rivaud, Nottes [sic] indiquant..., op. cit., p. 2.

ne dut être dupe, et sans doute cet argument montre-t-il immédiatement au lecteur l'impossibilité du projet.

Que justifiaient de tels coûts ? Pourquoi faire cette ville à si grand frais, malgré la proximité d'Alexandrie ? En fait, la Ville des Victoires n'était pas une simple ville idéale, elle se voulait un complexe glorificateur révolutionnaire, une sorte de « Versailles de la Grande Nation ». En effet, Versailles était un monument à la gloire du Roi dans lequel se trouvait aussi la représentation de la société : la Cour (comme émanation de la société) et une chapelle, qui symbolisait la religion du Roi et donc de l'État. Avec la Ville des Victoires, Rivaud entendait créer une cité figurant la Révolution : ouverte à tous les citoyens (la société), avec une religion de conception jacobine et dévolue au pouvoir (temple de la Gloire, etc.). La Ville des Victoires aurait alors célébré le régime révolutionnaire ainsi que Bonaparte, son héros. Cependant, la cité se heurtait à de nombreuses difficultés inhérentes à sa planification, à sa réalisation et surtout à son coût. Il aurait fallu, pour la réaliser, un investissement massif de la France qu'elle ne pouvait aucunement se permettre, surtout si la guerre reprenait en Europe.

La Ville des Victoires était donc un projet de cité idéale dans un contexte révolutionnaire, qui se justifiait surtout par la volonté de célébrer le nouveau héros : Bonaparte. Ainsi, il nous semble qu'on peut y voir l'une des nombreuses constructions des architectes révolutionnaires qui n'aboutirent jamais, mais avec un programme de célébrations plus large que celui de la Grande Nation et de la Révolution. Le héros Bonaparte entra en scène et y tenait une place prépondérante. C'est pourquoi il faut souligner ici la « dérive monarchique » de Bonaparte tout puissant en France et en Italie qui fut prise en compte - de manière consciente ou non - par Rivaud dans son projet. Néanmoins, si la ville de Rivaud célébra au mieux le futur empereur plutôt que le Premier consul, elle contenait en son sein trop de difficultés insolubles : les obstacles à la « création » d'une telle ville, le coût prohibitif d'un tel projet pour une très faible utilité ainsi que la quasi-impossibilité d'évolution : cette Ville des Victoires n'aurait en fait été que la Ville de **la** victoire, celle de Marengo.

Fabuleux instantané de la perception de Bonaparte par un membre de son armée en Italie en 1803, ce projet inspira peut-être Bonaparte lors de la « conception », l'année suivante, de la Roche-sur-Yon et de Pontivy, villes renommées sous l'Empire Napoléon et Napoléonville. En tout cas, Rivaud témoignait en faveur de la popularité de Bonaparte et de son image de héros de la Révolution. En outre, le Premier consul recevait ce témoignage d'Italie, lieu où il avait forgé ses premières armes, sa première réputation, et où il régnait

désormais (en 1803) directement. Cela nous amène à nous intéresser à la marche vers le pouvoir italien de Bonaparte entre 1800 à 1805.

III. Bonaparte nouveau maître de l'Italie

La Seconde campagne d'Italie permit à Bonaparte de réinstaller son pouvoir dans la péninsule. Il cumula alors les fonctions de chef de l'exécutif en France, mais aussi en Italie, puisqu'en 1800, il dirigeait de manière encore indirecte la Cisalpine reconstituée que l'on surnomma seconde Cisalpine. En 1796-1797, l'Italie avait été le tremplin de Bonaparte vers le pouvoir en France par la renommée qu'il y avait acquise, ainsi que son premier laboratoire d'expériences politiques. En 1800, les rôles des deux États étaient inversés : Bonaparte reprit le pouvoir en Italie grâce au fait qu'il était Premier consul, qu'il disposait des armées de la République et qu'il pouvait décider de la politique étrangère française. Il est donc intéressant de s'interroger sur la manière dont Bonaparte envisagea son pouvoir retrouvé à Milan, cité de nouveau érigée en capitale. Comme Bonaparte gouvernait indirectement cette nation, nous voudrions réfléchir sur la profondeur des liens entre la seconde Cisalpine et la France, à la fois sur le plan politique et sur le plan religieux. À cette fin, nous envisagerons les deux entrées de Bonaparte à Milan en juin 1800, la réinstallation de la Cisalpine, puis les concordats français et italien.

A. Les entrées à Milan de 1800

Après le passage du col du Grand-Saint-Bernard, Bonaparte retrouva les plaines dans lesquelles il avait forgé sa première renommée. Alors il se dirigea immédiatement sur Milan et fit une première entrée le 2 juin 1800, qui surprit plus d'un Milanais : à l'instar des Autrichiens, personne ne l'attendait là et l'on ne put vraisemblablement parler de triomphe. Bonaparte ne resta que quelques jours avant de repartir en direction du nord-ouest italien, pour battre les Autrichiens à Marengo. Vainqueur, à grand renfort de publicité, le Premier consul revint dans la capitale lombarde trois jours après sa victoire, le 17 juin, et y entra, cette fois triomphalement, rappelant son entrée du 15 mai 1796. Pourquoi une telle différence entre ces deux entrées ?

L'entrée du 2 juin

Il faut tout d'abord considérer la nature de l'entrée du 2 juin 1800. Comme Bonaparte déboucha dans le Piémont le 26 mai et qu'il souhaitait prendre en tenaille l'armée de Melas en profitant de l'effet de surprise, le Premier consul engagea un mouvement d'encercllement. Cette manœuvre, qui visait à couper les impériaux de leur base (Vienne) et de leurs points de ravitaillement, passait par Milan. La capitale lombarde fut alors considérée comme un objectif militaire et non politique. Contrairement au 15 mai 1796, Bonaparte ne prit pas le temps de préparer l'opinion publique à son entrée, ni de régler les détails de celle-ci. Il fallait s'emparer du *Castello*, des magasins ainsi que de l'artillerie laissée à Milan par Melas¹⁰⁸ et lui couper la route de retraite. En outre, comme Bonaparte misait sur la surprise, il ne pouvait communiquer sur son arrivée et son entrée prochaine dans Milan. Alors, les Autrichiens ayant mis la Lombardie en coupe réglée depuis 13 mois, sans que les Français fussent à même de résister, l'on comprend aisément que l'entrée du 2 juin fut « selon les meilleurs témoignages [...] tièdement accueillie »¹⁰⁹.

Certains Milanais prétendirent qu'il ne s'agissait pas de Napoléon Bonaparte, qui se serait noyé dans la mer Rouge, mais d'un de ses frères¹¹⁰. De rares témoignages rapportèrent une entrée triomphale du Premier consul, mais il semble que ces auteurs confondirent avec l'entrée du 17 juin comme l'admet l'historiographie¹¹¹. L'entrée de Bonaparte prit la forme d'un défilé militaire dans la ville, qui resta très calme : « la population, surprise, s'abstient de l'applaudir » encore selon A. Pillepich¹¹². Mantovani, opposant au régime, reprit son journal qu'il avait interrompu pendant la période autrichienne en commençant par décrire une ville « parfaitement tranquille », seulement rythmée par les commandements de l'intendance qui devait loger et nourrir l'armée. Mantovani continua son journal en indiquant que les jacobins,

¹⁰⁸ Ces détails militaires, essentiels, ont été souvent oubliés. Ce fut pourtant la première information que Bonaparte donna à ses subordonnés dans sa correspondance immédiatement après son entrée : *Lettre de Bonaparte au général Bernadotte*, Milan, 15 prairial an VIII [4 juin 1800], *Correspondance générale*, n° 5393 et *Lettre de Bonaparte au général Brune*, Milan, 15 prairial an VIII [4 juin 1800], *Correspondance générale*, n° 5395.

¹⁰⁹ Alain Pillepich, *Napoléon et les Italiens*, Paris, Nouveau Monde Édition/Fondation Napoléon, coll. « Série Etudes », 2003, p. 44.

¹¹⁰ Anecdote rapportée par Édouard Driault, *Napoléon en Italie, 1800-1812*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1906, p. 41-42.

¹¹¹ Parmi ces mémorialistes, citons Gaspard Baron Gourgaud, *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon écrits à Sainte-Hélène, par les généraux qui ont partagé sa captivité et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon, écrits par le général Gourgaud*, Paris, Didot père et fils, 1823, vol. I, p. 217-218 et Auguste de Marmont, *Mémoires du Maréchal Marmont, Duc de Raguse, de 1792 à 1841, imprimé sur le manuscrit original de l'auteur*, Paris, Perrotin libraire-éditeur, 1857, t. 2, p. 122.

¹¹² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 82.

se présentant à Bonaparte, furent assez mal reçus, le général leur reprochant leurs écarts du *Triennio*, tandis qu'il tenta avec un certain succès de se concilier l'Église¹¹³.

Bonaparte reçut gracieusement l'archevêque du Dôme et son grand vicaire, entendit leurs compliments, puis leur indiqua que son intention était que « tout ce qui tient au culte suive la forme et les usages qui se sont toujours pratiqués »¹¹⁴. Puis, prenant franchement parti pour la religion - Bonaparte avait en cela compris les Italiens - il fit célébrer un *Te Deum* à l'église métropolitaine (le Dôme) le 4 juin, pour « l'heureuse délivrance de l'Italie des hérétiques et des infidèles ». Les « hérétiques », selon le *Moniteur* qui rapporta les faits, étaient les Anglais et les « infidèles » étaient les musulmans : certaines troupes autrichiennes étaient musulmanes, à moins que cela ne fasse référence à l'alliance conclue entre l'Autriche et les Ottomans comme le pense Driault¹¹⁵. Ceci dit, il nous semble plutôt que le qualificatif « infidèle » s'appliqua aux Russes, orthodoxes, qui « profan[èrent] le territoire de la sainte Italie »¹¹⁶ selon le mot de Bonaparte exprimé dans le *Bulletin de l'armée de réserve*. L'administration provisoire, toujours sur ordre du Premier consul, après avoir annoncé la réorganisation de la Cisalpine, donna des assurances formelles sur la religion, proclamant :

Le libre et public exercice de la religion catholique sera conservé dans le même état qu'à l'époque de la première conquête d'Italie. En conséquence, toute espèce d'outrage ou d'insulte contre ladite religion, ses ministres, ses rites et symboles est défendue [...] [et] sera puni des peines les plus rigoureuses.¹¹⁷

Bonaparte continua de rassurer ainsi l'Église, réunissant même le 5 juin tous les curés de Milan, afin de leur tenir un long discours sur sa volonté de défendre la religion catholique : « la seule qui donne à l'homme des lumières certaines et infaillibles sur son principe et sa fin dernière ». Pour justifier les troubles du *Triennio*, le Premier consul rappela qu'il n'était alors qu'un « simple agent d'un gouvernement qui ne souciait en aucune sorte de la religion catholique ». Il signifiait par là que ces temps étaient révolus, d'autant qu'il déclara approuver que son allocution fût imprimée afin d'en donner plus grande publicité. Toujours dans ce discours, une phrase de Bonaparte montrait l'avancement de ses réflexions sur le catholicisme et son « réalisme » politique : « Persuadé que cette religion est la seule qui puisse procurer un

¹¹³ Luigi Mantovani, *Diario politico ecclesiastico*, a cura di Paola Zanoli, Roma, Istituto storico italiano per l'Età moderna e contemporanea, 1985, volume I, p. 227-228.

¹¹⁴ L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. I, p. 227.

¹¹⁵ É. Driault, *Napoléon en Italie...*, *op. cit.*, p. 43.

¹¹⁶ *Bulletin de l'armée de réserve*, 15 prairial an VIII [4 juin 1800], reproduit dans le *Moniteur universel*, 21 prairial an VIII [10 juin 1800].

¹¹⁷ *Moniteur universel*, 21 prairial an VIII [10 juin 1800].

bonheur véritable à une société bien ordonnée, et affermir les bases d'un bon gouvernement, je vous assure que je m'appliquerai à la défendre dans tous les temps et par tous les moyens »¹¹⁸. Mantovani rapporta la volonté de Bonaparte de protéger la religion dans son journal et cette politique fonctionna, comme en témoigna Rulhière, lorsqu'il écrivit que « Le peuple [...] en conclut que Dieu bénit vos armes »¹¹⁹. Cet appui sur la religion fut commun aux entrées des 2 et 17 juin 1800.

L'entrée du 17 juin

L'entrée du 17 juin 1800 de Bonaparte à Milan fut très vraisemblablement vécue par Stendhal, qui arriva dans la ville le 10 juin. Cette entrée, au sujet de laquelle il n'écrivit rien sur le moment - ni dans sa correspondance, ni dans son journal qu'il ne commença qu'une année plus tard - servit de matrice à l'incipit de la *Chartreuse de Parme*, citée dans la première partie. Revenu victorieux de Marengo, Bonaparte put organiser une entrée triomphale dans Milan, selon le modèle de 1796. Bourrienne en témoigna avec finesse :

Nous revînmes à Milan, et notre second séjour dans cette ville fut salué par des acclamations presque continuelles partout où se montrait le Premier consul. La première fois nous avons été très bien reçus ; mais il y a dans les manifestations de l'amour et de la joie, si naturelles aux peuples vaincus, certaines nuances de sincérité qui deviennent toujours plus prononcées après une victoire.¹²⁰

D'autres mémorialistes importants de la période comme Marmont, ainsi qu'Eugène de Beauharnais, confirmèrent cette relation du secrétaire particulier de Bonaparte¹²¹. Griois en donna une belle description :

Ivre de joie, la population encombrait les rues ; un enthousiasme délirant éclatait de toute part, et un beau soleil couchant animait encore cette scène de bruyante allégresse. Le soir toute la ville fut illuminée ; la plus petite fenêtre avait son lampion, et les cris de « Vive les Français », qui cette fois

¹¹⁸ Allocution aux curés de la ville de Milan, de Milan, 16 prairial an VIII [5 juin 1800], dans Napoléon Bonaparte, *Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III* [ci-après, simplement *Ancienne correspondance*], n° 4884. Notons que la réédition de la *Correspondance* par la Fondation Napoléon a été augmentée de toutes les lettres retrouvées, mais réduite des proclamations, allocutions de Napoléon.

¹¹⁹ L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. I, p. 228, puis Lettre de Charles Rulhière à Bonaparte, Pavie, 10 messidor an VIII, ANF, Paris, dossier AF IV, 1684, reproduit en Annexe 17.

¹²⁰ L.-A. de Bourrienne, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. IV, p. 134.

¹²¹ Eugène de Beauharnais, *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène, publiés, annotés et mis en ordre par Albert Du Casse*, Paris, Michel Lévy frères éd., 1858, vol. I, p. 85 ; A. de Marmont, *op. cit.*, vol. II, p. 122-123.

partaient bien du cœur, retentissaient de tous côtés. L'aspect de Milan dans cette mémorable circonstance est le plus magnifique et le plus imposant spectacle dont j'ai jamais été témoin.¹²²

Intéressant témoignage sur l'ambiance milanaise, qui confirme en outre la fraîcheur de l'accueil du 2 juin. Il faut aussi souligner que la période des *Tredici mesi*, soit l'occupation autrichienne, avait été très mal vécue à cause des exactions qui eurent lieu et que nous avons soulignées plus haut. Aussi, d'importants personnages milanais, en exil ou dans Milan, se joignirent aux réjouissances ou les célébrèrent-ils, comme Greppi, Marescalchi ou encore Cicognara¹²³. L. Mascilli Migliorini a souligné cet aspect en écrivant que l'enthousiasme envers Bonaparte « était non seulement plus vivant, mais plus sincèrement réfléchi comme si [...] le caractère libérateur de la présence militaire française était plus consciemment perçu par l'opinion publique milanaise et italienne »¹²⁴.

Pour la France et les autres villes d'Italie, fidèle à ce qu'il fit lors de la Première campagne d'Italie, Bonaparte ordonna l'impression de ses proclamations et de certaines correspondances et envoya des comptes-rendus de la victoire de Marengo aux journaux. La victoire militaire éclipsa alors l'entrée déjà décrite comme triomphale du 2 juin, car la fortune des armes était en somme plus importante qu'un quelconque entrain populaire qui, du reste, était déjà censé avoir eu lieu. Ainsi, la presse ne répéta pas l'entrée triomphale de Bonaparte dans Milan, puisque ce triomphe s'était déjà déroulé deux semaines auparavant. Ce fut la raison pour laquelle le *Moniteur* se concentra sur Marengo avec la publication des rapports de Bonaparte et de Berthier principalement, puis de documents relatifs à la suspension d'armes convenue avec les Autrichiens à la suite de cette bataille, plutôt que de mentionner l'entrée du 17 juin. Ces publications s'étalèrent tout le mois de messidor et permettaient aussi à Bonaparte d'empêcher que les journaux ne publiassent exclusivement les succès de Moreau en Allemagne. À Milan, la Cisalpine était réinstallée et les Autrichiens, vaincus, évacuèrent toutes les forteresses à l'ouest du Mincio, dont le *castello Sforzesco*. Dans la capitale lombarde, la propagande pro-française, appuyée par les prêches du clergé « rallié » à Bonaparte, concourut à la bonne disposition de l'esprit public et à l'accueil triomphal de Bonaparte du 17 juin.

¹²² L. Griois, *op. cit.*, vol. I, p. 127.

¹²³ Témoignages - certaines lettres disparurent lors de la Seconde guerre mondiale - cités par dans Carlo Zagli, *L'Italia di Napoleone dalla Cisalpina al Regno*, Torino, UTET, coll. Storia d'Italia, 1986, p. 248-249.

¹²⁴ Luigi Mascilli Migliorini, *Napoléon*, traduit de l'Italien par J.-M. Gardair, Paris, Perrin, 2004 (2001), p. 195. Voir également Antonino De Francesco, *Rivoluzione e costituzioni. Saggi sul democratismo politico nell'Italia napoleonica 1796-1821*, Napoli, Edizioni scientifiche italiane, 1996, p. 51-90.

Confirmant donc sa volonté d'appuyer son gouvernement sur l'Église, Bonaparte agit comme lors de son entrée du 2 juin. Il organisa le 18 un *Te Deum* au Dôme, « en l'honneur de la délivrance de la République [cisalpine] et de la gloire des armées françaises ». Le Premier consul avait bien compris les différences entre la France et la Cisalpine, et sans doute répondit-il à des critiques rapportées dans la correspondance entretenue avec les deux autres consuls lorsqu'il écrivit le 18 juin : « aujourd'hui, malgré ce qu'en pourront dire nos athées de Paris, je vais en grande cérémonie au *Te Deum* que l'on chante à la métropole [c'est-à-dire le Dôme] de Milan »¹²⁵. Bonaparte fut reçu à la porte par le clergé et conduit dans le chœur sur une estrade ; « cérémonie imposante et superbe »¹²⁶ qui consacrait son pouvoir milanais.

B. La seconde Cisalpine

À peine Bonaparte était-il entré dans Milan, le 2 juin 1800, qu'il rétablit l'autorité de la République cisalpine, parla au peuple cisalpin d'indépendance, dénonça vertement les exactions autrichiennes et se proclama ami de la religion. Il ne s'agissait néanmoins que d'une administration provisoire, destinée à gouverner quelques mois. Quel était le projet de gouvernement de Bonaparte en Italie ? Que voulaient les Italiens ? Une fois la Cisalpine réinstallée, les problèmes inhérents à ce régime ne tardèrent pas à ressurgir avec plus de vigueur encore, tandis que Bonaparte, s'appuyant notamment sur Melzi d'Eril, s'attela à faire rédiger une constitution.

La Cisalpine réinstallée

Bonaparte plaça à la tête du régime ressuscité, puis confirmé par la victoire de Marengo, une commission de gouvernement de neuf membres - donc trop nombreuse pour qu'elle fût efficace - chargée de l'exécutif. Cette commission fut réduite à un triumvirat le 25 septembre, composé de Ruga, Sommariva et Visconti. Le Premier consul recréa sciemment¹²⁷ la situation française du Directoire plutôt que celle du Consulat. À Milan, aucun des membres

¹²⁵ *Lettre de Bonaparte à Cambacérès et Lebrun, consuls de la République*, Milan, 29 prairial an VIII [18 juin 1800], *Correspondance générale*, n° 5449.

¹²⁶ É. Driault, *Napoléon en Italie...*, *op. cit.*, p. 46.

¹²⁷ A. De Francesco, *L'Italia di Bonaparte: politica, statualità e nazione nella penisola tra due rivoluzioni, 1796-1821*, Torino, UTET, 2011, p. 51-54. L'historien écrit p. 51: « Per Bonaparte, infatti, la sconfitta italiana del 1799 era direttamente correlata all'artificiosa introduzione della Costituzione dell'anno III e per questo motivo ben si guardò dall'ipotesi di estendere quella dell'anno VIII appena ratificata in Francia alle altre repubbliche ».

n'avait vraiment d'influence sur les autres contrairement à la situation française, et il n'y avait pas de « Premier triumvir » à l'image de Bonaparte Premier consul. En effet, ce dernier ne souhaitait certainement pas que sa conquête lui échappât. L'influence réelle appartient au ministre extraordinaire du Gouvernement français auprès de la Cisalpine en la personne de Claude Petiet, ancien ministre de la Guerre, qui avait montré des compétences et de la probité comme administrateur général de l'armée de réserve. Petiet eut aussi la prérogative de présider une consulte législative qui soumit à Bonaparte le 27 août un projet de constitution inspirée de la Constitution de l'an VIII, qui fut refusé. Enfin Bonaparte nomma un nouveau commandant en chef de l'armée d'Italie, comme il regagnait la France. Ce personnage disposait bien entendu d'un pouvoir important et ce rôle échut successivement à Masséna, Brune, Moncey et finalement Murat. A. Pillepich a souligné que cette organisation s'inspira d'un schéma esquissé à Malte deux ans auparavant¹²⁸ ; c'était aussi reprendre le mode de gouvernement italien mis en place par le Directoire après le départ de Bonaparte, en 1798, et qui ne fonctionna pas.

Le territoire de la république s'agrandit aussi, comme le montre la Planche 56. À l'Ouest Bonaparte ajouta à la Cisalpine le Novarais, région dynamique à la fois sur le plan agricole (forte production de riz) et proto-industriel (soie et laine)¹²⁹, ainsi que les débouchés du Simplon (qui avaient un intérêt commercial et militaire) au détriment du Piémont. À l'Est, suite au traité de paix de Lunéville (9 février 1801), la Cisalpine reçut les territoires entre le Pô et l'Adige, et la totalité - la ville était coupée en deux sous la première Cisalpine - de Vérone. Cette ville prospérait grâce au commerce de soies et de produits agricoles. La Cisalpine comptait désormais 3,8 millions d'habitants et s'étendait sur 46 000 km². Aussi les patriotes pouvaient-ils envisager l'avenir plus sereinement bien qu'à n'en pas douter, ils durent de nouveau être déçus que Venise ne fût pas incorporée à la république. D'ailleurs, Bonaparte ne hâta pas la rédaction de la constitution, car il souhaitait avancer d'abord les négociations de paix avec les coalisés et connaître exactement les frontières à donner au nouvel État¹³⁰.

L'étape que constitua la seconde Cisalpine ne saurait être considérée - à l'instar de certains historiens - comme une période inintéressante et floue durant laquelle Bonaparte préparait le passage à la République italienne, régime dans lequel il disposa du pouvoir direct.

¹²⁸ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 83.

¹²⁹ Jean-Luc Chappey et Bernard Gainot, *Atlas de l'empire napoléonien 1799-1815 : Ambitions et limites d'une nouvelle civilisation européenne*, Paris, Autrement, 2008, p. 44.

¹³⁰ *Lettre de Bonaparte à Talleyrand*, 16 fructidor an VIII [3 septembre 1800], *Correspondance générale*, n° 5828.

Rao a souligné l'importance de Milan entre 1800 et 1802, qui assumait le rôle de laboratoire politique italien, avec l'afflux des patriotes rentrant d'exil ou fuyant les Bourbons de Naples :

Il ne s'agit pas d'une simple parenthèse. La seconde Cisalpine fut de nouveau un laboratoire politique de premier ordre, grâce également à la présence de nombreux groupes de patriotes du reste de la péninsule, particulièrement ceux du royaume de Naples, revenu aux Bourbons, qui contribuèrent à faire de Milan la véritable capitale politique et culturelle d'Italie. Ce fut dans ce climat qu'en 1801, fut publié l'*Essai* de Vincenzo Cuoco, dans une véritable stratégie éditoriale destinée à la récupération de quelques textes clés de la culture politique, qui avait parcouru l'Italie du Triennio.¹³¹

La pensée d'A. Scotti Tosini prend la même direction : pour elle Napoléon assumait « un rôle encore plus considérable en incarnant les espérances de renouveau, attirant à Milan divers artistes et intellectuels qui voyaient s'ouvrir de nouvelles perspectives »¹³². Parmi ces hommes : des artistes de premier plan comme Antolini, Giani, Pistocchi, Bargigli, mais aussi des intellectuels et littérateurs comme Cicognara, Cuoco, Foscolo et G. Bossi. Nul doute que le *Triennio*, puis les *Tredici mesi* avaient donné matière à réflexion aux patriotes sur leurs ambitions et les moyens de les satisfaire. Néanmoins, le gouvernement de la seconde Cisalpine, bien que constitué de jacobins de la première heure, fut loin de satisfaire à ces exigences.

Un régime en crise

Tout d'abord les circonstances étaient très défavorables au régime politique : le pays avait été ravagé par les soldats autrichiens et français entre 1796 et 1801, et les réquisitions successives n'étaient pas pour alléger la charge. La Cisalpine devait entretenir les 30 000 soldats français stationnés sur son sol. Ils lui coûtèrent deux millions de livres par mois plus les approvisionnements en tout genre. Or les récoltes furent mauvaises en 1800 et des émeutes frumentaires éclatèrent dans la Cisalpine, comme à Milan le 11 novembre¹³³. Quant aux coûts

¹³¹ Anna Maria Rao, « Repubblica Cisalpina », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, op. cit., p. 464.

¹³² Aurora Scotti Tosini, « La costruzione di una brillante carriera di funzionario tra Repubblica Cisalpina e Regno d'Italia », in Francesco Repishti e Letizia Tedeschi, a cura di, *Luigi Canonica 1764-1844. Architetto di utilità pubblica e privata*, Milano, Silvana ed., 2013, p. 10.

¹³³ Signalons aussi que la politique du gouvernement n'arrangeait en rien les choses. Après avoir garanti les prix du pain et imposé un maximum qui était inférieur au prix du blé (mais le gouvernement s'engageait à régler la différence aux boulangers), il décida brusquement d'augmenter le prix de 50%. Les plus pauvres, laissés pour compte, se révoltèrent donc et saccagèrent des boulangeries. Voir A. Pillepich, *Napoléon et les Italiens...*, op. cit., p. 47.

d'entretien de l'armée, ils s'accrurent d'autant plus que les déprédations s'intensifièrent sous Masséna à tel point que certains transformèrent son surnom : « l'enfant chéri de la Victoire » devint « l'enfant pourri de la Victoire ». Bonaparte, en rentrant à Paris, lui avait confié le commandement de toutes les troupes en Italie et lui avait indiqué : « Je ne pouvais pas vous donner une plus grande marque de la confiance que j'ai en vous [...] [ce commandement] exige la réunion des talents militaires, politiques et d'une sévère probité »¹³⁴. N'obéissant pas au Premier consul, Masséna fut relevé de ses fonctions un mois et demi plus tard et le commandement échut à Brune. Après avoir confié à ce dernier la confiance qu'il lui accordait, Bonaparte écrivit : « Vous trouverez l'armée d'Italie dans une assez bonne situation ; mais la dilapidation est à son comble, et les individus qui approchent le plus Masséna se trouvent les plus accusés »¹³⁵. La nomination de Brune ne résolut pas les choses, quoique les armées fussent victorieuses. « Brune fut un despote brutal [...] Moncey [qui lui succéda fut] irritable et exigeant »¹³⁶.

La situation empira encore du fait des triumvirs eux-mêmes, qui décidèrent de tirer personnellement avantage de la situation, avec l'aval du pouvoir français à Milan. Aussi, Ruga, Sommariva et Visconti envoyèrent-t-ils de fabuleux présents à Joséphine, afin qu'elle influençât son mari et qu'ils puissent recevoir un bel établissement lors de l'organisation définitive de la République. Les agents subalternes suivirent l'exemple venu d'en-haut¹³⁷ et comme il fallait toujours plus d'argent, les impôts augmentèrent et on trouva d'autres expédients qui touchèrent toutes les classes de population. Les riches durent s'acquitter d'une « taxe d'opinion », souscrire à des achats forcés de biens ecclésiastiques, en plus des impôts qui augmentèrent. Quant au peuple, les difficultés vinrent surtout des impôts indirects qui s'accrurent également¹³⁸. Les mécontentements grandirent donc, et le régime se fit de plus en plus impopulaire à tel point que les dirigeants furent ouvertement persifflés, que des rixes éclataient dans les rues et que quelques militaires français furent assassinés, surtout s'ils s'éloignaient des grandes villes selon Stendhal¹³⁹. A. Pillepich a justement résumé la situation

¹³⁴ *Lettre de Bonaparte au général Masséna, commandant en chef de l'armée d'Italie*, Milan, 6 messidor an VIII [25 juin 1800], *Correspondance générale*, n° 5473.

¹³⁵ *Lettre de Bonaparte au général Brune, commandant en chef de l'armée d'Italie*, Paris, 25 thermidor an VIII [13 août 1800], *Correspondance générale*, n° 5600.

¹³⁶ A. Fugier, *Napoléon et l'Italie...*, *op. cit.*, p. 113.

¹³⁷ É. Driault, *Napoléon en Italie...*, *op. cit.*, p. 54. Pour cet historien, ce furent d'abord les déprédations des triumvirs et des subalternes qui encouragèrent celles des commandants en chef et des soldats qui se retrouvaient démunis et affamés.

¹³⁸ A. Fugier, *Napoléon et l'Italie...*, *op. cit.*, p. 113.

¹³⁹ *Lettre de Stendhal à Pauline Beyle*, Bagnolo, le 16 frimaire an IX [7 décembre 1800], in Victor Del Litto, dir., *Stendhal. Correspondance générale*, tome 1 : 1801-1809, Paris, Edition Honoré Champion, 1997, p. 20-21.

en écrivant que « la seconde Cisalpine appar[ut] comme une répétition de la première en plus fragile, en plus théâtrale et en beaucoup plus corrompue »¹⁴⁰.

Cette situation fut en fait très profitable à Bonaparte : les Cisalpins virent la situation se dégrader avec l'éloignement du Premier consul, comme le fit remarquer Rulhière :

Votre départ d'Italie a fait à Milan une impression profonde. J'ai vu des citoyens se rappeler avec effroi que les malheurs de la Cisalpine, les révolutions, les fabrications de conspirations en un mot les désordres de tout genre en administration avaient suivi de près votre premier départ.¹⁴¹

Il semble que Bonaparte aurait relativement prévu ces désordres et que cette situation provisoire servit ses projets. D'une part, las de ces désordres, les Cisalpins eussent été plus enclins à accepter, sinon à demander, un maître. D'autre part, une fois la paix signée avec l'Autriche, le Premier consul pourrait plus sûrement imposer son pouvoir en Italie et montrer de nouveau que l'ordre régnait en sa présence. Aussi écrivit-il le 3 septembre 1800 à Talleyrand, ministre des Relations extérieures, de transmettre à Petiet l'ordre de faire traîner en longueur l'organisation de la Cisalpine, tant que dura la guerre : « l'intention du gouvernement étant de ne pas donner à ce pays une organisation définitive avant la paix »¹⁴². En outre, tandis qu'il réorganisait la France, il s'entoura d'Italiens, comme Melzi d'Eril, et peaufina son projet de constitution, soit l'avenir qu'il envisageait pour le nord de l'Italie.

Bonaparte, Melzi d'Eril et la rédaction d'une nouvelle constitution

Bonaparte avait rencontré Francesco Melzi d'Eril lors de la Première campagne d'Italie, lorsque le 11 mai 1796, conduisant la délégation milanaise, ce dernier offrit au général les clés de la ville de Milan. En 1798, il avait représenté la Cisalpine au congrès de Rastadt, et bien que ses prises de positions, ni pro-françaises, ni pro-autrichiennes, mais favorables à l'Italie, ne plussent pas aux plénipotentiaires français, il garda l'amitié de Bonaparte. Ce dernier lui témoigna une grande confiance, qui se concrétisa après l'établissement de la République italienne par sa nomination comme vice-président. Déjà, en

¹⁴⁰ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 84.

¹⁴¹ *Lettre de Charles Rulhière à Bonaparte*, Pavie, 10 messidor an VIII, ANF, Paris, dossier AF IV, 1684, reproduite en Annexe 17.

¹⁴² *Lettre de Bonaparte à Talleyrand, ministre des Relations extérieures*, Paris, 16 fructidor an VIII [3 septembre 1800], *Correspondance générale*, n° 5628.

février 1802, Bonaparte écrivait : « ma confiance en vous est entière et absolue ; travaillez sans relâche à l'organisation et au bonheur de la patrie [l'Italie] »¹⁴³.

En 1800, Melzi apprit la victoire de Marengo de son exil espagnol : il s'était rendu auprès de sa famille et s'était ainsi involontairement (et opportunément, mais pouvait-il le deviner ?) soustrait au retour des Autrichiens. Il revint à Milan après avoir refusé de Petiet, qui agit sur ordre de Bonaparte, une place dans le gouvernement provisoire de la Cisalpine et avoir rejeté l'offre de ses compatriotes de représenter la Cisalpine à Lunéville. Melzi se doutait en fait que Bonaparte n'aurait accepté aucune délégation cisalpine. Après le traité de Lunéville (9 février 1801), Melzi se rendit à Paris pour prendre part à la rédaction d'une constitution. Nous avons indiqué plus haut que Petiet était encouragé à faire traîner en longueur l'élaboration d'une constitution par la consulte législative. Cette dernière en soumit une à Bonaparte, le 25 août 1800, suivie une refonte en mars 1801 dans laquelle la consulte proposait la présidence de l'État à Bonaparte. Les deux propositions furent refusées, mais Bonaparte, entouré de Milanais de talents (Marescalchi, Aldini, Serbelloni et ensuite Melzi) en tint compte dans le projet qu'il fit rédiger à Roederer avec la consultation de ceux-ci.

Melzi se plia aux demandes de Bonaparte, car son projet initial, qui mérite d'être évoqué, était bien éloigné des volontés de Bonaparte. Ce projet se trouve dans une lettre à son neveu, Joseph Palafox de Saragosse, dans laquelle Melzi fut très clair sur ses vues pour l'Italie¹⁴⁴. Il proposait que l'Italie du Nord fût érigée en un État assez fort pour résister à la fois à l'Autriche et à la France et qu'elle fût organisée en monarchies indépendantes mais associées par les liens du sang. Fidèle aux traditions diplomatiques françaises du XVIIIe siècle et comme les Bourbon régnaient déjà Naples et Parme, Melzi suggérait qu'on fît un royaume en Italie du Nord, des Alpes à l'Adige, et que cet État fût confié à l'infant d'Espagne. Un tel système ne pouvait recevoir aucune approbation de Bonaparte : d'une part il y aurait vu sa conquête lui échapper et nous avons étudié l'importance qu'il conférerait à l'Italie, d'autre part, un tel roi, Bourbon de surcroît, n'aurait pas manqué de rejoindre les coalitions européennes contre la France révolutionnaire. Enfin, nous pourrions aussi supposer que Bonaparte avait déjà en germe son système européen et qu'il eût voulu placer sur le trône

¹⁴³ *Lettre de Bonaparte à Melzi, vice-président de la République italienne*, Paris, 6 ventôse an X [25 février 1802], *Correspondance générale*, n° 6790. Sa correspondance a été éditée par C. Zaghi : Francesco Melzi d'Eril, *I carteggi di Francesco Melzi d'Eril*, 9 vol., Milan, éd. C. Zaghi, 1958-1965. Nous renvoyons à la récente biographie de Nino Del Bianco, *Francesco Melzi D'Eril. La grande occasione perduta*, Milano. Il Corbaccio, 2002, ainsi qu'à la notice très complète, quoique un peu datée d'Albert Pingaud, *Les hommes d'État de la République italienne. 1802-1805*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1914, p. 3-37.

¹⁴⁴ *Lettre de Melzi à son neveu Joseph Palafox*, Saragosse, s. d., in Giovanni Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril, duca di Lodi: Memorie-documenti e lettere inedite di Napoleone I°*, E. de Beauharnais, Milano, Gaetano Brigola, 1865, vol. 1, p. 238-243.

d'Italie un vice-roi de sa famille. Néanmoins, Melzi travailla dans le sens indiqué par Bonaparte et l'équipe « italienne » du Premier consul parvint à une constitution, qui fut approuvée par le Premier consul, les délégués ecclésiastiques cisalpins et la *consulta* de Milan. Pour recevoir enfin une approbation des populations concernées, Melzi lui-même eut l'idée de réunir des députés désignés par les autorités départementales, mais de les réunir en France pour les garantir des intrigues et les rendre donc plus malléables¹⁴⁵. Ce fut la Consulte de Lyon, que nous analyserons dans le chapitre VI. Il nous reste à étudier, pour bien comprendre la mise en place du pouvoir de Bonaparte en Italie, le rôle qu'il concéda à l'Église.

C. *Les concordats français et italien, ou le gouvernement des hommes par la religion*

Après les dix années de tourmente révolutionnaire, Bonaparte était bien décidé à apaiser les sociétés française et italienne. Comme il souhaitait s'appuyer pour cela sur la religion, il signa deux concordats avec le pape : le concordat français fut ratifié le 15 août 1801, quant au concordat italien (pour la République italienne donc) Bonaparte dut attendre le 16 septembre 1803. Le Premier consul n'avait-il pas prononcé, le 16 août 1800 au Conseil d'État, cette phrase devenue célèbre :

Ma politique est de gouverner les hommes comme le plus grand nombre veut l'être. C'est là, je crois, la manière de reconnaître la souveraineté du peuple. C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de Vendée, en me faisant musulman que je me suis établi en Égypte, en me faisant ultramontain que j'ai gagné les esprits en Italie. Si je gouvernais un peuple de juifs, je rétablirais le temple de Salomon.¹⁴⁶

En tout cas, la politique d'apaisement au sein des deux États, prônée par Bonaparte, de et par la religion, fut la conséquence de Marengo. En effet, Bonaparte auréolé de sa victoire, s'arrêta à Vercelli (Vercueil) pour rencontrer le cardinal Martiniana. Il lui exprima, le 25 juin

¹⁴⁵ « Mais si l'on adoptoit le projet de transporter ce juri [la Consulte] très nombreux dans le sein de la France, pour y tenir sous les yeux du Premier Consul une espèce de Diète Cisalpine, l'on peut assurer sans hésitation que l'on en obtiendrait les meilleurs résultats possibles », extrait de « Rapporto di Melzi a Bonaparte sul modo di organizzare il governo cisalpino », Paris, 18 vendémiaire an IX [10 octobre 1800], in G. Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril...*, op. cit., vol. I, p. 571. L'étude de cette lettre nous laisse penser que la date est fautive : il s'agirait plutôt de l'an X et non l'an IX.

¹⁴⁶ Bonaparte cité par Pierre-Louis Roederer, *Œuvres du Comte P. L. Roederer [...] publiées par son fils*, Paris, Firmin Didot, 1854, tome 3, p. 334.

1800, son désir de parvenir à un concordat avec le pape. Le cardinal écrivit au pontife et les négociations commencèrent alors.

Le concordat français

La société française, à l'arrivée au pouvoir de Bonaparte, était fortement marquée sinon divisée par le schisme de 1791. La religion catholique était désorganisée en France : certains prêtres constitutionnels s'étaient mariés, s'attirant ainsi l'ire de Rome et des réfractaires, des lieux de culte avaient été ravagés ou vendus comme biens nationaux et une politique de déchristianisation, plus efficace en ville qu'à la campagne, avait continué d'affaiblir cette religion¹⁴⁷. Pour Bonaparte, en cela fidèle aux préconisations du *Contrat social* de Rousseau, la religion était un mode d'encadrement efficace de la société, garant de l'ordre social¹⁴⁸. Prenant acte des difficultés d'établir une religion civile et de la force de l'Église réfractaire, le Premier consul choisit d'ouvrir des négociations avec Rome. Trois siècles auparavant, à l'issue d'une victoire lombarde (Marignan), François Ier avait déjà pu signer avec le pape le concordat de Bologne (1516). Bonaparte décida de suivre la même voie. Il avait à la fois montré ses bonnes dispositions envers le catholicisme, faisant célébrer des *Te Deum* à Milan, et était en position de force en Italie puisqu'il avait battu les Autrichiens et que Murat remporta des succès dans le royaume de Naples, chassant en février 1801 les Napolitains qui occupaient la Ville éternelle.

Bien que les deux partis eussent beaucoup à gagner d'un concordat, les négociations furent longues et assez délicates, chacun essayant de tirer le plus de profit possible. Rome, irritée de la perte de la Romagne, envoya Monseigneur Spina, archevêque de Corinthe, qui arriva à Paris le 5 novembre, soit quatre mois après la demande d'un interlocuteur par Paris. Bonaparte confia quant à lui les négociations à Bernier, ancien commissaire général des armées vendéennes, sous l'autorité de Talleyrand, ce dernier ne pouvant intervenir directement à cause de son passé de prélat défroqué et concubinaire. Bernier avait des qualités éprouvées de diplomate et pouvait compter sur son expérience acquise lors de la pacification de la Vendée : « plus que les généraux, il fut le principal artisan de la gloire de Bonaparte »¹⁴⁹. Les négociations échouant une première fois à cause de Talleyrand qui défendait ses propres

¹⁴⁷ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, op. cit., p. 137.

¹⁴⁸ Voir sur ce point l'ouvrage très complet de Jacques-Olivier Boudon, *Napoléon et les cultes*, Paris, Fayard, 2002.

¹⁴⁹ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, op. cit., p. 140.

intérêts¹⁵⁰, et suite à un ultimatum de Bonaparte, le pape envoya son secrétaire d'État Consalvi qui parvint finalement à un accord. En fait, Bonaparte perdait patience car il sentait bien l'importance de parvenir rapidement à une ratification, d'autant qu'il avait échappé de justesse à l'explosion d'une machine infernale, le 24 décembre 1800, dans la rue saint-Nicaise. En effet, comme le complot était ourdi par les royalistes, il était urgent de leur enlever tout soutien de l'Église et donc celui de la population catholique. Les âpres négociations se poursuivirent jusqu'au 15 juillet 1801 à minuit, lorsque le concordat fut enfin signé.

Le gouvernement reconnaissait la religion catholique et romaine comme la religion de la grande majorité des Français, mais non la religion d'État. Après avoir reçu la démission de tous les évêques de France (ce qui fut une grande victoire pour Bonaparte : il supprima ainsi les distinctions entre évêques jureurs et non jureurs pour la population et « repartit à zéro »), de nouvelles circonscriptions ecclésiastiques furent fixées. Les évêques étaient nommés par le Premier consul et investis canoniquement par le pape. Le concordat prévoyait aussi un serment de fidélité au gouvernement, prononcé par évêques et curés, en retour duquel ils recevaient un traitement. Cela permit une « fonctionnarisation » du clergé, et donc une fidélité au gouvernement, en l'occurrence au Premier consul. À Paris, le pape envoya un légat en la personne du cardinal Caprara, tandis que Bonaparte déléguait son oncle le cardinal Fesch.

Le concordat suscita néanmoins des oppositions dans les assemblées françaises : le Conseil d'État accueillit la nouvelle par un silence réprobateur, le Tribunat ironisa sur le texte, le Corps législatif élut un président athée et le Sénat coopta Grégoire, ancien évêque constitutionnel, qui avait critiqué ouvertement le texte. Les élites républicaines n'avaient pas la même perception de la religion que la majorité de la population, catholique, qui aurait fréquenté les églises avec une ardeur retrouvée sous le Consulat¹⁵¹. En témoigna aussi le succès que reçut Chateaubriand en publiant son *Génie du christianisme* qui devint « en 1802 le symbole du renouveau religieux en France »¹⁵². Quant à l'armée, une partie des officiers supérieurs étaient déjà opposés à Bonaparte depuis brumaire, comme le signalaient les rapports de Fouché. Avec la ratification du Concordat, Bonaparte allait devoir les affronter eux-aussi, d'autant que le dimanche de Pâques du 18 avril 1802, qui célébrait la paix avec l'Angleterre et le Concordat, le Premier consul s'était vu apostrophé par le général Delmas :

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 140.

¹⁵¹ T. Lentz, *Le Grand Consulat...*, *op. cit.*, p. 301.

¹⁵² J.-O. Boudon, *Napoléon et les cultes...*, *op. cit.*, p. 35.

Il ne vous reste plus qu'à changer nos dragonnes en chapelets. Quant à la France, elle n'a plus qu'à se consoler de la perte d'un million d'hommes, qu'elle aura inutilement sacrifiés pour mettre fin aux pasquinades que vous ressuscitez.¹⁵³

Les officiers de la Révolution avaient combattu à la fois les armées royalistes et la religion catholique qui soutint ces derniers. Ainsi les révolutionnaires assimilaient les royalistes et les catholiques et les percevaient comme des ennemis. Qu'eussent-ils dit s'ils eussent su que Bonaparte avait transformé la salle de bain de son cabinet de travail des Tuileries en chapelle¹⁵⁴ ? Le Premier consul se servit de cette opposition pour faire approuver les décrets d'application, dits « articles organiques », sorte de manifeste gallican, qui brisaient certaines concessions du concordat. Ces articles interdisaient à Rome de publier une bulle ou d'envoyer un légat sans l'autorisation du gouvernement et instituaient l'enseignement de la déclaration gallicane de 1682 dans tous les séminaires notamment. Bonaparte fit ensuite rédiger des articles organiques pour les cultes protestants, qui prévoyaient que les pasteurs comme les curés reçussent un traitement de l'État.

Le concordat fut, pour Bonaparte, une grande victoire. Le Premier consul tenait ses promesses : en juillet 1801, il avait imposé la paix à l'Autriche, permis un concordat (donc une paix religieuse) en France et les négociations étaient en cours pour faire la paix avec l'Angleterre. Non seulement il assurait le retour de l'ordre dans la société française, mais il permettait aussi de « désarmer » les royalistes, désormais privés d'un soutien de poids. Quant à l'Italie, la situation était bien différente de celle de la France et le pape, qui détenait à Milan plus d'influence qu'en France, fut moins enclin à céder aux exigences de Bonaparte.

Le concordat italien

Quoique Marengo et les *Te Deum* milanais en juin 1800 permissent à Bonaparte de nouer de premiers contacts avec le pape pour le concordat français, le concordat italien fut plus tardif. Dans les premiers mois du rétablissement de l'hégémonie française en Italie, on assista à une recrudescence d'anticléricalisme de la part d'une minorité de jacobins¹⁵⁵. Du reste, le clergé joua un rôle important dans les luttes anti-françaises durant le *Triennio*, les *Tredici mesi* et même ensuite : M. Broers a vu le catholicisme comme un puissant ciment dans

¹⁵³ Paul Thiébault, *Mémoire du Général baron Thiébault*, Paris, Plon, 1895, vol. III, p. 276.

¹⁵⁴ T. Lentz, *Le Grand Consulat...*, *op. cit.*, p. 325.

¹⁵⁵ J.-O. Boudon, *Napoléon et les cultes...*, *op. cit.*, p. 208.

les révoltes anti-françaises surtout en « périphérie »¹⁵⁶. Stendhal ne disait pas autre chose : après qu'il eut été charmé par Milan - et « la charmante amabilité des femmes de ce pays »¹⁵⁷ - dès sa première visite, comme en témoigna une lettre à sa sœur du 29 juin 1800, il déchantait lorsqu'il fut envoyé dans le petit village de Bagnolo :

Nous manquons quelque fois de pain de pain [sic.], alors nous sommes réduits à manger de la *polinta*, nourriture habituelle des brutes à figure humaine qui habitent ce pays. Je n'ai jamais vu et je ne m'étais pas formé à l'idée d'hommes aussi abrutis que le bas peuple italien. Ils joignent à toute l'ignorance de nos paysans un cœur faux et traître, la plus sale lâcheté et le fanatisme le plus détestable. [...] Dernièrement le grand vicaire, qui commande les armées de ce canton, leur a donné une instruction unique en son genre. [...] Elle contenait après toutes les lamentations possibles contre les impies de Français que les vaches dont nous boirions le lait mourraient, que les vignes dont on nous donnerait le vin se dessécheraient, enfin que les maisons où nous habiterions seraient consumées de la foudre. On se consolait de ces absurdités s'il n'y avait que cela, mais dès qu'un Français s'éloigne dans les terres les balles pleuvent [...] je t'assure que nous regrettons bien la France et la Suisse.¹⁵⁸

La force de nuisance du clergé italien encouragea Bonaparte, dans un premier temps, à traiter avec lui plutôt que de le combattre. Les motivations de la minorité jacobine hostile, quant à elle, s'expliquèrent par les souffrances qui lui furent infligées lors de la réaction des *Tredici mesi*. Bonaparte, qui avait déjà tenu à rassurer l'Église lors de ses entrées à Milan en juin 1800, écrivit en novembre un courrier allant dans le même sens à Talleyrand (ministre des Relations extérieures), afin que celui-ci encadrât le personnel français dirigeant la Cisalpine, en l'occurrence Jourdan et Petiet :

Vous écrirez aux citoyens Jourdan et Petiet, que c'est avec peine que je vois que l'on cherche à inquiéter les prêtres. Recommandez-leur d'agir avec fermeté pour qu'on ne les inquiète ni dans leur personnel ni dans leur spirituel. [...] Qu'on respecte les prêtres, c'est le seul moyen de vivre en paix avec les paysans italiens.¹⁵⁹

Cette déclaration témoigne de la finesse avec laquelle Bonaparte avait perçu la société italienne. Broers est arrivé à la même conclusion : « la religion catholique est un - et

¹⁵⁶ M. Broers, *The Napoleonic...*, *op. cit.*, p. 64.

¹⁵⁷ *Lettre de Stendhal à Pauline Beyle*, Milan, 10 messidor an VIII [29 juin 1800], in V. Del Litto, dir., *Stendhal. Correspondance...*, *op. cit.*, p. 9-10.

¹⁵⁸ Lettre de Stendhal à Pauline Beyle, Bagnolo, le 16 frimaire an IX [7 décembre 1800], in V. Del Litto, dir., *Stendhal. Correspondance...*, *op. cit.*, p. 19-20.

¹⁵⁹ Lettre de Bonaparte à Talleyrand, ministre des Relations extérieures, Paris, 1^{er} frimaire an IX [22 novembre 1800], *Correspondance générale*, n° 5798.

probablement le principal - élément culturel et social central dans la vie italienne, et un différend avec elle serait une dangereuse entreprise »¹⁶⁰. Conscient de cela durant le Consulat, Bonaparte ne souhaitait pas répéter les mesures anticléricales - mal perçues par la population - qui avaient eu lieu principalement en 1798. Les Français, les jacobins et les néo-jansénistes (formés par l'élite milanaise et dont une partie était jacobine) avaient fortement taxé l'Église, transformé les propriétés du clergé en biens nationaux et ils en avaient vendu les trois quarts, poursuivant en quelque sorte l'œuvre de Joseph II, contre l'opinion générale. Comme nous l'avons noté en introduction, les suppressions des propriétés ecclésiastiques à Milan furent plus nombreuses à l'époque autrichienne (62) que durant le *Ventennio* (45)¹⁶¹. Néanmoins, le nombre des suppressions durant le *Triennio* avait été assez élevé pour créer un malaise, malgré les réaffectations qui furent aussi d'utilité publique (Planche 57). Surtout, ces fermetures avaient eu lieu en 1798 moins pour lutter contre l'Église que pour faire face aux besoins pécuniaires de l'État. A. Pillepich a listé les fermetures suivantes : les couvents de Saint-Simplicien, de la Canonica, du Lentasio, de Saint-Antoine, de la Madeleine-Noire, de Saint-Lazarre, de Sainte-Marie *Valle*, de Sainte-Catherine *alla Chiusa*, de la *Vettabbia*, de Sainte-Marie *della Rosa*, de Sainte Marthe, de Saint-Vicenzino, de Saint-Ambroise, de Saint-François, des Grâces et de Saint-Jérôme¹⁶². Le peuple milanais vécut ces fermetures comme le fait des Français et des jacobins au pouvoir, qui s'attaquaient à la religion ; aussi crièrent-ils en 1799 : « *Viva la religione ! Viva l'imperatore* ». L'on comprend plus aisément que Bonaparte tint à montrer un profond respect de la religion en 1800.

La priorité étant donc donnée au concordat français, Bonaparte employa néanmoins dès 1801 des clercs italiens pour parvenir à légiférer sur les questions religieuses. Une fois le concordat français ratifié, et profitant de la réunion à Lyon de la *Consulta* qui valida la constitution de la République italienne, le Premier consul réunit une commission composée de trois évêques (de Ravenne, Lodi et Crémone), pour préparer des « lois organiques sur le clergé cisalpin ». Rédigées le 16 janvier 1802 et adoptées par la *Consulta* le 26, elles prirent le nom de « Lois organiques pour le clergé de la République italienne ». Inspirées du Concordat

¹⁶⁰ M. Broers, *The Politics of Religion in Napoleonic Italy. The war against God, 1801-1814*, New-York, Routledge, 2002, p. IX.

¹⁶¹ Albane Cogné, *Patriciat et propriétés urbaines à Milan (XVIIe - XVIIIe siècle)*, Grenoble, Thèse soutenue le 13 décembre 2007, sous la direction de G. Bertrand et C. Capra, inédit, *passim* et du même auteur « Milano : il riuso dello spazio urbano », in M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante storico...*, *op. cit.*, p. 330-331. Il s'agit des suppressions concernant la seule ville de Milan. Si l'on tient compte du territoire de la République dans son intégralité, les suppressions furent plus importantes durant ce premier XIXe siècle que sous la période autrichienne.

¹⁶² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 491. Voir aussi son chapitre entier « le combat contre le pouvoir temporel de l'Église », p. 485-523.

français et réglant les rapports entre l'Église et l'État, ces lois n'étaient toutefois pas validées par le pape. Bonaparte engagea alors en février 1802 les négociations avec Rome sur ces bases.

Malgré la réticence du Saint-Siège, qui rappela à Bonaparte combien le contexte italien était différent du contexte français, les négociations furent menées à Paris. Soulignons aussi que le pape craignit certainement - et à juste titre comme en témoigna la demande de la république de Lucques - que ce concordat ne créât un précédent dans la péninsule et n'inspirât d'autres États¹⁶³. En effet, pour le Saint-Siège, la péninsule italienne relevait plus qu'aucune autre terre de sa juridiction, comme le titrait C. Zaghi : « l'Italia [era] “terra di missione” per Roma »¹⁶⁴. Néanmoins, le pape dut se résoudre. Bonaparte était représenté par Bernier et Marescalchi (ministre des Relations extérieures de la République italienne), quant au pape, il avait nommé légat le cardinal Caprara. Après de longs mois, un accord fut finalement trouvé et signé le 16 septembre 1803, soit deux ans après le concordat français. Reprenant le concordat de 1801, le texte italien était logiquement plus favorable à l'Église. L'article premier proclamait le catholicisme religion d'État et non celle de la majorité des Italiens. La vente des biens nationaux était reconnue et irrévocable, et contrairement à la France, le nombre de diocèses restait presque identique, mais - et c'était une belle victoire pour Bonaparte - le président de la République obtenait le droit de nommer les évêques qui recevaient ensuite l'investiture canonique du pape. Si le pouvoir civil nommait les évêques en Lombardie depuis Joseph II, il s'agissait d'une prérogative pontificale dans les ex-territoires vénitiens comme dans les anciennes possessions de l'Église.

Quoique les évêques et curés prêtaient serment au président, les premiers disposaient de la pleine autorité sur l'enseignement et la discipline dans les séminaires. Contrairement à la France toujours, les évêques pouvaient communiquer librement avec le pape et l'administration des hôpitaux et des établissements de bienfaisance était confiée à des congrégations. Le texte prévoyait encore qu'aucune fondation ecclésiastique ne pouvait être supprimée sans l'autorisation du Saint-Siège. Enfin, le concordat italien se « substituait aux lois, décrets ou ordonnances de la République italienne en matière de culte » : il s'agissait d'éviter la publication, comme en France, d'articles organiques. Le cardinal Consalvi se félicita d'un tel accord, écrivant aux nonces :

¹⁶³ J.-O. Boudon, *Napoléon et les cultes...*, *op. cit.*, p. 211.

¹⁶⁴ C. Zaghi, *L'Italia di Napoleone...*, *op. cit.*, p. 42.

Je me flatte que vous reconnaîtrez dans ce concordat, en réfléchissant aux circonstances de notre temps, un vrai triomphe de la religion. Qu'on ait obtenu la révocation de toutes les lois de la République italienne est une chose qui tient du miracle¹⁶⁵.

L'enthousiasme de Consalvi diminua fortement le 26 janvier 1804, lorsque le concordat fut publié avec des amendements, dits « décrets Melzi », qui en limitaient la portée. Melzi d'Eril, alors vice-président, représentait l'aristocratie milanaise éclairée, teintée de josphisme et de jansénisme, qui s'opposait à un pouvoir trop puissant du Saint-Siège et des ordres monastiques. La réaction fut violente à Rome, car ces décrets d'application, qui sous couvert de préciser le concordat en changeaient les clauses, heurtèrent le pape : le cardinal Caprara demanda que les « décrets Melzi » fussent annulés. Pie VII s'adressa directement à Bonaparte, « en des lettres d'une âpreté peu commune »¹⁶⁶ pour que ces décrets restassent sans application.

Comme Bonaparte préparait la venue du pape à Paris pour son sacre, il céda temporairement, pour des raisons internes et externes à la République italienne. À l'intérieur de la république, ces décrets furent mal reçus par le peuple italien, qui n'était pas acquis au josphisme. En outre, les autres villes importantes s'y opposèrent aussi d'une part à cause d'un campanilisme, mais aussi du fait d'une histoire différente dans les liens avec la papauté, qu'elles fussent cités guelfes ou qu'elles fissent partie des États pontificaux, comme Bologne, deuxième ville de l'État. La raison extérieure fut, selon nous, une nouvelle preuve de la primauté accordée à Paris sur Milan par Bonaparte : qu'importait l'Italie, tant que le pape le couronnait empereur des Français. En outre, si l'on pousse ce raisonnement, les concessions italiennes de Bonaparte pourraient expliquer que le pape se rendît à Paris pour le sacrer : la défense de la souveraineté du Saint-Siège en Italie était prioritaire et appelait à des concessions.

En s'appuyant sur la religion en 1800, Bonaparte montra qu'il désirait installer son pouvoir sur des fondations solides. Dès sa première entrée à Milan, qui ne fut aucunement un triomphe, mais une priorité militaire, il s'engagea résolument à défendre le catholicisme. Bonaparte ajouta le spirituel au triomphe pour que le mortier prît mieux. La seconde Cisalpine était un régime transitoire : Bonaparte réformait la France et s'employa à vaincre la deuxième Coalition avant d'assumer le rôle de « sauveur » pour l'Italie du nord. Après avoir imposé au pape un concordat pour la France, Bonaparte donna une constitution à la seconde Cisalpine,

¹⁶⁵ Le cardinal Consalvi, cité dans J.-O. Boudon, *Napoléon et les cultes...*, *op. cit.*, p. 213.

¹⁶⁶ A. Fugier, *Napoléon et l'Italie...*, *op. cit.*, p. 149.

réorganisée en République italienne et signait aussi en son nom un nouveau concordat avec le pape.

Conclusion du chapitre IV

En triomphant des Autrichiens à Marengo, Bonaparte affermit son pouvoir en France : il combinait en effet le pouvoir exécutif et le pouvoir militaire suprême ; la victoire ne se déroba point. Bonaparte s'appuya alors sur la propagande, comme il l'avait fait lors de sa Première campagne d'Italie, retravaillant aussi les relations de ce qui devait être une victoire fondatrice. Les récits étaient adressés à la fois à la France et à l'Italie, car Bonaparte réinstalla son pouvoir dans la péninsule en y chassant les Autrichiens. L'exploitation française de la victoire fut différente de la mise en scène italienne. Cela tenait à la nature de la souveraineté de Bonaparte : plus encore qu'en France, le pouvoir italien de Bonaparte reposait sur ses capacités militaires, puisque c'étaient les armes qui lui donnaient la légitimité, le « droit de guerre » et non une constitution. Ainsi l'entrée de Bonaparte à Milan le 17 juin 1800 devait être un triomphe qui rappelait celui de mai 1796. Ce ne fut pas un hasard si Stendhal se nourrit de l'entrée qu'il vécut en 1800 pour décrire celle advenue quatre ans auparavant. Quant à l'entrée du 2 juin, elle n'eut lieu que pour des raisons militaires et le contexte expliqua la surprise et le calme des Milanais. Les décisions prises au lendemain de cette première entrée annoncèrent néanmoins clairement la volonté de Bonaparte de s'appuyer sur le catholicisme pour gouverner, coupant les royalistes d'un important soutien traditionnel et tenant sa promesse de vouloir clore l'ère de la Révolution.

Les concordats français et italien - car malgré certaines similitudes, les deux nations étaient si différentes qu'un concordat unique ne pouvait être conclu - furent l'aboutissement de cette volonté d'apaisement de Bonaparte, Premier consul et Président de la République italienne en 1802. Renouant en quelque sorte la chaîne des temps, Bonaparte signait avec le pape un concordat, au lendemain d'une victoire lombarde lui assurant le Milanais, comme l'avait fait François Ier, trois siècles auparavant. Dans un premier temps, Bonaparte dirigea la Lombardie, érigée de nouveau en République cisalpine. Il disposait d'un pouvoir indirect, en laissant le gouvernement à un personnel local d'une probité légère, encadré par un ambassadeur français et un commandant militaire. Il fallut attendre le Congrès de Lyon en janvier 1802 et donc la prise de pouvoir effective de Bonaparte pour que les choses s'arrangeassent.

La célébration de Marengo, victoire fondatrice, se poursuivit bien après l'événement en France comme en Italie. En 1803, alors que le pouvoir de Bonaparte se renforçait, Rivaud, commissaire des guerres, projeta d'ériger sur le lieu même de la bataille une ville commémorative, opportunément désignée sous le nom de « Ville des Victoires ». Cet

ensemble urbanistique marqué par l'influence des Lumières et de la Révolution était destiné à célébrer le Premier consul élevé au rang de héros. Cette mise en scène coïncida avec une « dérive monarchique » de Bonaparte, étrangement prise en compte par Rivaud. Néanmoins, le projet se heurta aux difficultés insolubles du coût et de l'absence de réel besoin de cette ville, sinon pour une commémoration coûteuse d'une bataille qui n'était pas si glorieuse. Toutefois, cette Ville des Victoires inspira peut-être Bonaparte lorsqu'il conçut l'année suivante la Roche-sur-Yon et Pontivy, appelées à être rebaptisés Napoléon et Napoléonville. En outre, Rivaud offrait un témoignage précieux de l'engouement que pouvait susciter Bonaparte auprès d'un public déjà marqué par la Révolution et en quête de héros. En cela son projet ne fut qu'un exemple urbanistique de célébration du Premier consul dans cette période charnière entre Directoire et Empire pour la France, ou entre République cisalpine et royaume d'Italie pour le nord de la péninsule.

Chapitre V.

La célébration du héros, 1800-1805

« Ce siècle avait deux ans. Rome remplaçait Sparte,
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte. »
Victor Hugo¹

Une fois que Bonaparte eut réinstallé la prédominance française dans le nord de l'Italie, il organisa une célébration de son autorité destinée à asseoir celle-ci sur des bases plus solides encore. Lorsqu'il était général en chef de l'armée d'Italie en 1796-1797, il s'était déjà servi de représentations iconographiques pour se faire connaître et en tirer profit des deux côtés des Alpes, afin de conquérir une place politique à moyen terme en France si l'opportunité se présentait. Elle s'était présentée après que, comme l'écrivit Tocqueville, Bonaparte eut « étonné le monde avant qu'on sût son nom »². Le contexte était bien différent en 1800, puisque le but recherché était à la fois de renforcer son pouvoir en France et de l'installer à nouveau en Italie. À l'inverse de ce qu'il avait fait quatre années auparavant, ce fut en s'appuyant sur la France qu'il reconquit la péninsule. Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment la victoire de Marengo, élevée au rang de moment fondateur pour l'Italie, avait très vite joué pour la France un rôle de légitimation et de renforcement du pouvoir du Premier consul. La mise en scène de Bonaparte se poursuivit durant toute la période républicaine puis impériale en - nous soulignons cet aspect - évoluant au gré des circonstances. Elle se nourrissait même de celles-ci en les célébrant ou en les remodelant selon les besoins de la propagande. En outre, Bonaparte n'était pas le seul à organiser sa propre mise en scène : le gouvernement milanais le célébra également de lui-même.

Lors de la Première campagne d'Italie, les portraits de Bonaparte avaient été largement répandus par les estampes, plus ou moins réalistes, parfois inspirées de réalisations d'artistes

¹ Victor Hugo, *Ce siècle avait deux ans*, Nîmes, HB éditions, 2001 (juin 1830).

² Cité dans Jean Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), p. 84.

de talent sur lesquels le général exerça une fascination certaine. Ces portraits furent aussi diffusés par les médailles et les bustes de Bonaparte. Ces *media* ayant fait leurs preuves, ils continuèrent à être exploités par Bonaparte, qui prit toujours en compte l'évolution nécessaire de ses représentations. Aussi, l'augmentation des prérogatives de Bonaparte lui permit-elle d'accéder à une célébration monumentale et même urbanistique qui dépassa le stade des utopies architecturales. À la Ville des Victoires, symbole de la popularité et de l'efficacité de la propagande de Bonaparte - mais dont il refusa l'exécution - succédèrent des projets glorificateurs de la part de certains Milanais, qui furent parfois menés à terme. Certains de ces architectes milanais proposèrent un urbanisme de célébration qui figurait le héros fondateur dans la capitale lombarde.

Cette nouvelle image de Bonaparte, celle du héros, transcenda la frontière entre l'espace français et italien. Les célébrations de sa personne à Paris et à Milan s'influencèrent réciproquement pour renforcer son pouvoir, jusqu'à ce qu'il accédât à l'union des deux couronnes, officialisée en 1805. Néanmoins cette union personnelle était à l'œuvre dès 1800 et, bien que l'on eût pu craindre des effets négatifs dans cette ère des nations, il naquit de cela un renforcement de l'autorité de Bonaparte à la fois à Paris et à Milan. Ce renforcement s'effectua d'une manière relativement parallèle, nonobstant les différences résidant dans la nature du pouvoir, la culture des administrés et le contexte. De quelle manière Bonaparte fut-il célébré à Milan et comment ses représentations italiennes et françaises s'influencèrent-elles les unes les autres ? Quelles nouvelles formes de célébrations de Bonaparte émergèrent en Italie lorsqu'au pouvoir du Premier consul s'ajoutèrent celui de la domination indirecte, puis celui de l'autorité suprême incarnée par sa fonction de Président de la République italienne dès 1802 ? Nous nous pencherons tout d'abord sur les traits communs des célébrations françaises et italiennes, puis sur les célébrations milanaises qui construisirent l'image d'un héros fondateur, enfin sur l'existence d'un urbanisme de célébration à Milan par les grands travaux et les aménagements urbains.

I. Traits communs aux célébrations françaises et italiennes

Des deux côtés des Alpes, Bonaparte fut mis en scène par les arts et l'on retrouve un certain nombre de traits communs entre les représentations, malgré les différences inhérentes à la nature du pouvoir ou encore aux destinataires. Nous nous intéressons ici particulièrement aux images italiennes de Bonaparte ainsi qu'aux représentations françaises inspirées de sujets italiens, composées entre 1800 et 1805, qui continuèrent les célébrations du général en chef, nées de la Première campagne d'Italie. Quelles furent les formes communes utilisées par les artistes français et italiens pour célébrer le héros Bonaparte ? Nous nous attacherons tout d'abord aux portraits du héros, puis nous envisagerons Bonaparte du guerrier au chef d'État, enfin, nous étudierons les œuvres sculptées.

A. Les portraits du héros

La mise en scène héroïque de Bonaparte fut d'abord le fait de David, avec son magistral *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard*. Le peintre fut suivi par de nombreux artistes qui figurèrent le héros passant les Alpes, mais Bonaparte inspira aussi la peinture d'allégorie qui sembla trouver un nouveau souffle avec l'ossianisme.

Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard *ou la quintessence du Consulat*

L'œuvre de David, *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard* (Planche 58), connut immédiatement un tel succès³ que le peintre en réalisa lui-même plusieurs copies qui furent diffusées dans l'Europe entière. Ces différents exemplaires se distinguaient aux couleurs de la robe du cheval ou du manteau du Premier consul. La première commande vint du roi Charles IV d'Espagne qui souhaitait à la fois entretenir les bonnes relations avec la France - la paix était signée depuis 1795 et l'Espagne était en 1800 l'un des seuls pays amis de la France - et préparer la signature d'un accord secret concernant la rétrocession de la Louisiane à la France. Charles IV plaça ce portrait de Bonaparte dans le salon des « grands capitaines » du palais Royal de Madrid. Cette première toile fut ensuite confisquée par Joseph

³ Succès toujours actuel, puisque, selon Frédéric Lacaille, la toile de David serait le « portrait de Napoléon le plus célèbre à travers le monde », F. Lacaille, « Cat. 11. Le Premier consul franchissant le Grand-Saint-Bernard », in Émilie Robbe et François Lagrange, dir., *Napoléon et l'Europe*, catalogue d'exposition (Paris, Musée de l'armée, 27 mars 2013 - 14 juillet 2013), Paris, Musée de l'Armée et Somogy, 2013, p. 114.

Bonaparte à Madrid, puis léguée par ses descendants au musée de Malmaison. La deuxième version (1802) fut d'abord placée dans la résidence consulaire de Saint-Cloud. Saisie en 1815 par Blücher, elle fut offerte au roi de Prusse et elle est conservée depuis lors au château de Charlottenburg. La troisième version (1802 également) fut accrochée aux Invalides, avant que Louis-Philippe ne l'envoyât à Versailles. La quatrième version (1803) était destinée au palais de la République italienne à Milan (le palais National), avant d'être emportée par les Autrichiens à Vienne. Le dernier exemplaire (environ 1803), sans destination connue, se trouvait dans l'atelier de David, et, après une acquisition de l'État français en 1979, fut déposé à Versailles. Les dispositions prises par Bonaparte reflétèrent encore une fois l'importance de Milan, puisque satisfait de la toile de David, il en fit faire des copies pour la France et l'Italie, les deux lieux de son pouvoir personnel.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre II, la figure de Bonaparte avait déjà été l'objet de portraits équestres lors de la Première campagne d'Italie. Néanmoins, l'œuvre de David était magistrale et s'imposa comme la quintessence du Consulat, comme en témoigne les nombreuses utilisations de celle-ci. Représenté selon sa volonté « calme sur un cheval fougueux »⁴, Bonaparte était au premier plan de la composition qu'il occupait tout entier. Le regard déterminé, tourné en direction du spectateur qui pourrait être un soldat, Bonaparte désignait de sa main droite l'Italie, par delà les montagnes qui se dressaient au troisième plan, et qu'il dominait de la tête. Sur sa monture, Bonaparte était peint confiant, assuré et maîtrisant sa monture malgré la fougue de celle-ci⁵ ; sa posture soulignait une adresse certaine à cheval, construction de la légende, puisque Bonaparte n'était pas un grand cavalier⁶. Au deuxième plan, des hommes penchés vers l'avant poussaient des affûts de canons dans une forte pente. Ils avaient à peine la taille de deux sabots du cheval que montait Bonaparte. La peinture était toute en mouvement : en plus des hommes courbés sur le chemin et du cheval cabré, l'immense cape (jaune ou rouge selon les versions) dont David avait vêtu Bonaparte donnait une profondeur et de l'énergie à la composition. Le vent semblait l'entraîner dans la même direction que celle montrée par Bonaparte, ce qui signifierait que le général et son armée traversaient les obstacles avec célérité sans rencontrer aucun obstacle sur leur route. David

⁴ Rapporté par Étienne-Jean Delécluze, *Louis David, son école et son temps : Souvenirs par E.J. Delécluze*, Paris, Didier, libraire éditeur, 1855, p. 233.

⁵ Seul Frédéric Künzi a vu dans ce tableau « une main inflexible qui peine à la contenir [la monture] », ce qui contredirait fondamentalement le message que voulut faire passer David, mais aussi l'approbation du tableau par Bonaparte et l'historiographie. F. Künzi, dir., *Bicentenaire du passage des Alpes par Bonaparte 1800-2000*, catalogue d'exposition (Martigny, Suisse, Fondation Pierre Gianadda, 20 mai – 22 octobre 2000), Martigny, Fondation Pierre Gianadda éd., 2000, p. 48.

⁶ Fait souligné par Annie Jourdan, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998, p. 153.

inscrivit aussi la traversée héroïque de Bonaparte dans une suite de récits historiques bimillénaires afin d'en décupler l'importance : sur trois pierres, en bas à gauche de la composition, le spectateur pouvait lire « Annibal » et « Karolus Magnus ». À ces deux inscriptions, dont le temps avait commencé à effacer la clarté et qui étaient gravées de manière maladroite, répondait une troisième, parfaitement lisible : « Bonaparte ». Ces inscriptions renforçaient la portée symbolique renforcée à la traversée du Premier consul, alors qu'à cette époque le passage des Alpes n'avait plus rien d'exceptionnel, en dehors de l'audace d'emprunter le Grand-Saint-Bernard au début du printemps. Notons enfin que dans l'exemplaire destiné à Saint-Cloud, le cheval blanc et la cape rouge s'ajoutaient à l'habit bleu du général, pour rappeler les trois couleurs du drapeau français.

Pour sa composition, David se servit des différents portraits équestres disponibles (nombreux pour représenter les souverains), puisant à la fois dans la peinture comme *Alexandre domptant Bucéphale* de Nicolas-André Monsiau, qu'il avait pu voir au salon de 1787⁷, mais aussi dans la sculpture comme celle de Pierre le Grand à Saint-Pétersbourg, dite du *Cavalier de bronze* de Falconet (Planche 59). David connut une estampe de l'œuvre de Falconet (car ce dernier fit diffuser son œuvre par ce moyen), et le peintre en réalisa une esquisse au crayon noir très reconnaissable⁸. En effet, la pose du cheval et du cavalier est presque similaires à celle de l'œuvre de David. Citons enfin l'un des *Chevaux de Marly* de Guillaume Coustou (Planche 60), qui avait été installé sur les Champs-Élysées durant la Révolution et qui put aider le peintre à composer le portrait de Bonaparte. Dans son atelier, David travailla avec l'habit de Marengo prêté par le Premier consul, placé sur un mannequin⁹. Quant à Bonaparte, il refusa de poser, expliquant à David, dans un passage rapporté par Delécluze et désormais célèbre par sa citation dans les monographies sur Napoléon et l'art :

Ce n'est pas l'exactitude des traits, un petit pois sur le nez qui font la ressemblance. C'est le caractère de la physionomie, ce qui l'anime qu'il faut peindre. [...] Personne ne s'informe si les portraits des grands hommes sont ressemblants, il suffit que leur génie y vive¹⁰.

⁷ Robert Rosenblum, « David and Monsiau: Bonaparte tames Bucephalus », in Anna Cavina, Jean Pierre Cuzin et Michel Laclotte, dir., *Mélanges en hommage à Pierre Rosenberg : peintures et dessins en France et en Italie XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2001, p. 400.

⁸ Arlette Serullaz, *Inventaire général des dessins. Dessins de Jacques Louis David*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1991, p. 200-201, f° 25r.

⁹ Jérémie Benoît et Bernard Chevallier, dir., *Marengo. Une victoire politique*, catalogue d'exposition (Rueil-Malmaison, Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, 3 mai 2000 - 28 août 2000), Paris, Réunion des musées nationaux, 2000, notice n° 90, p. 112.

¹⁰ É.-J. Delécluze, *op. cit.*, p. 232.

David peignit donc un Bonaparte idéalisé, « augustéen »¹¹ s'élançant sur cette fougueuse monture à travers les Alpes. D'autres peintres reprirent ce sujet avec moins de bonheur, mais il fallut attendre 1848 pour que Delaroche figurât Bonaparte de manière réaliste - époque obligeant - soit avec sa redingote grise et monté sur une mule. En 1801, Taunay donna lui-aussi une version du passage des Alpes¹². Dans un paysage alpin, Bonaparte était monté sur un cheval blanc, calme, en habit de général, il tournait la tête à gauche pour regarder ses troupes juste derrière lui, qui hissaient l'artillerie dans un chemin montagneux peu praticable. Le style, beaucoup plus plat, était moins apte à fixer une légende que l'œuvre de David. Taunay ne mettait que peu en avant le caractère héroïque de Bonaparte, sinon par la facilité et le calme qui se dégageaient du personnage. Cette attitude faisait que Bonaparte dominait la composition, en s'opposant aux efforts des hommes s'arqueboutant sur l'artillerie pour passer le col ou s'essuyant le front d'un mouchoir.

Pour A. Jourdan, les œuvres du Consulat furent marquées par Gros (*Bonaparte au Pont d'Arcole*) et David : elles mirent en scène Bonaparte en définissant « la posture et l'expression propres au Héros. C'est le calme qui constitu[a] sa qualité essentielle »¹³. Aussi ces artistes arrivèrent-ils à synthétiser le calme et l'intrépidité du héros. Ces représentations glorificatrices furent suivies par la peinture d'allégories qui mit également en scène Bonaparte comme un héros.

Les allégories, de Prud'hon à l'ossianisme

La célébration de Bonaparte par le genre allégorique, qui avait connu de premières réalisations entre 1797 et 1799, se poursuivit sous le Consulat. Ainsi, Prud'hon, « le véritable peintre de l'allégorie »¹⁴, dessina *Le Triomphe de Bonaparte* ou *La Paix* (Planche 61). La composition mêlait habilement l'allégorie et l'inspiration antique. Elle se référait également aux *Batailles d'Alexandre* de Le Brun (Louvre). Prud'hon reprit la disposition générale qu'avait choisie le peintre de Louis XIV dans son *Entrée d'Alexandre dans Babylone* ou *Le triomphe d'Alexandre* (Planche 62) en l'épurant. Dans la composition, le placement du triomphateur était le même et le cortège se dirigeait de droite à gauche. Notons également que

¹¹ Jean-Michel Leniaud, *Napoléon et les Arts*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2012, p. 158.

¹² Nicolas-Antoine de Taunay, *Napoleone valica il San Bernardino*, 1801, huile sur toile, 119 x 90 cm, Milano, Soprintendenza per i Beni Architettonici e del Paesaggio, reproduit dans Carlo Capra, Franco Della Peruta et Fernando Mazzocca, a cura di, *Napoleone e la Repubblica Italiana 1802-1805*, catalogue d'exposition (Milano, Rotonda di via Besana, 11 novembre 2002 – 28 février 2003), Milano, Skira/Museo del Risorgimento, 2002, p. 101.

¹³ A. Jourdan, *op. cit.*, p. 154.

¹⁴ J.-M. Leniaud, *op. cit.*, p. 176.

le char antique sur lequel était Alexandre était très similaire à celui de Bonaparte, sauf que le char d'Alexandre était tiré par deux éléphants et celui de Bonaparte par quatre chevaux. En outre, le dessin de Prud'hon n'était pas sans rappeler la frise en grisaille d'Appiani, de l'entrée de Bonaparte à Milan en 1796 (voir p. 340 de cette étude). Les deux réalisations étaient d'ailleurs contemporaines.

Le dessin de Prud'hon aurait été imaginé par le naturaliste danois Bruun Neegaard qui souhaitait « développer quelques idées sur la paix » et aurait imaginé cette scène qu'il demanda au peintre de dessiner¹⁵. L'œuvre aurait dû être gravée, ce qui justifiait son extrême finition¹⁶, mais ne le fut qu'en une petite grisaille à l'eau forte pour servir à la couverture d'un ouvrage de Bruun Neegaard¹⁷. Dans le dessin de Prud'hon, Bonaparte, couronné de laurier, se tenait debout dans un char antique, entouré à gauche de la Paix et à droite de la Victoire, cette dernière tenant fermement les rênes de quatre équidés. Sur le char était esquissée une scène de bataille où apparaissait Bonaparte à cheval, se jetant sur ses ennemis un sabre brandi de la main droite. Le cortège était quant à lui formé des Jeux et des Ris, ainsi que des Muses, des Arts et des Sciences. Cette œuvre était destinée à célébrer la paix de Lunéville et fut présentée au Salon de 1801. L'image de Bonaparte était ici celle du jeune conquérant triomphateur - quelle autre figure pouvait, mieux que celle d'Alexandre-le-Grand, représenter cette idée ? - et pacificateur¹⁸.

Monnet, dans son *Triomphe de la République française*, dessina Bonaparte comme premier soutien, sinon protecteur de la République (Planche 63). Au centre de la composition, Monnet avait figuré la République française en majesté, assise sur un char, tirée triomphalement par deux lions. La République tenait dans la main gauche un rameau, vraisemblablement d'olivier, et s'appuyait à droite sur la « Constitution de l'an VIII ». Le char était guidé par la Victoire qui foulait aux pieds, ainsi que les lions, les excès de la Révolution, dont la constitution de 1793. Dans les airs, la Renommée annonçait à tous les peuples « le Triomphe de la Nation Française et les préliminaires de la paix avec l'Angleterre, signés à Londres le 9 vendémiaire an X » [1er octobre 1801]. Une figure ailée, qui avait dans la main une bannière « République française », tenait au-dessus de la tête de la République

¹⁵ Sylvain Laveissière, dir., *Prud'hon ou le rêve du bonheur*, catalogue d'exposition (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 23 septembre 1997 – 12 janvier 1998, New-York, The Metropolitan Museum of Art, 2 mars -7 juin 1998), Paris, Réunion des musées nationaux, 1997, p. 171.

¹⁶ S. Laveissière, *Cabinet des dessins. Prud'hon*, Paris, Flammarion, 1997, p. 44.

¹⁷ S. Laveissière, *Prud'hon ou le rêve...*, *op. cit.*, p. 171.

¹⁸ Le dessin de Prud'hon fut réemployé par Boilly en 1814, qui grava la scène en plaçant avec opportunisme – les coalisés étaient dans Paris – la figure d'Alexandre Ier de Russie à la place de celle de Bonaparte. Voir É. Robbe et F. Lagrange, dir., *Napoléon et l'Europe...*, *op. cit.*, p. 275, cat. 241.

une couronne de laurier, tandis qu'une seconde figure ailée planait au-dessus de Bonaparte et semblait vouloir le ceindre de deux couronnes : une de laurier et une autre vraisemblablement de chêne. Bonaparte se distinguait clairement de la composition : tout de suite à droite de la République, il était le personnage le plus proche du char triomphal et aussi le seul à poser une main dessus. Seul en tête, il était suivi par d'autres généraux, dont Moreau, Brune et Masséna. Au deuxième plan, l'Apollon du Belvédère, symbole du « transfert » des œuvres d'art vers la France entouré d'autres personnages, dont de célèbres généraux morts comme Kléber, Desaix, Marceau et Joubert¹⁹. Surtout, à l'arrière-plan à droite de la composition, des personnages mécontents et effrayés de la marche triomphante : il s'agissait de députés de l'Assemblée nationale, dont plusieurs de ses membres reconnaissables, comme Bailly, Mirabeau, La Fayette, étaient en même temps touchés par la foudre. Dans cette riche composition, Monnet célébrait Bonaparte comme pacificateur et protecteur de la République.

Enfin, il nous faut évoquer « l'ossianisme », soit les peintures inspirées par le (faux) barde écossais du III^e siècle. Les poèmes d'Ossian eurent un grand succès à la fin du XVIII^e siècle, bien qu'ils fussent en fait une supercherie littéraire de leur « traducteur » James Macpherson, qui s'inspira des légendes celtiques pour les composer. En 1800, Girodet inspiré par les œuvres de cet « Homère du Nord »²⁰, peignit l'*Apothéose des héros français morts pour la patrie pendant la guerre de la liberté* (Planche 64). Exposé au Salon de 1802, l'œuvre répondait à une commande de Bonaparte qui l'exposa à la Malmaison. Comme le *Bonaparte au pont d'Arcole* de Gros, le tableau de Girodet annonçait le romantisme. Au centre, Ossian, baigné d'une lumière divine, accueillait au paradis les généraux de la République française morts pour la patrie, comme Desaix, Kléber, Marceau, Hoche ou Championnet. Ceux-ci rejoignaient d'autres héros des âges antérieurs. Certes Bonaparte n'était aucunement présent dans la composition ; et pour cause, l'œuvre représentait les morts pour la patrie. Néanmoins, le choix du sujet commandé par Bonaparte, la réussite de la toile, puis sa forte diffusion sous forme de gravures témoignèrent à la fois de l'importance qu'avait acquis la figure du grand homme sous la Révolution²¹ ainsi que celle de Bonaparte lui-même. En effet, en demandant cette toile ossianique, le Premier consul se plaçait au centre d'un nouveau « système mythique

¹⁹ Identifiés dans J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 174.

²⁰ J.-M. Leniaud, *op. cit.*, p. 172.

²¹ Luigi Mascilli Migliorini, « Le grand homme », in É. Robbe et F. Lagrange, dir., *Napoléon et l'Europe...*, *op. cit.*, p. 25. Sur cette thématique, voir la monographie complète de L. Mascilli Migliorini, *Le mythe du héros. France et Italie après la chute de Napoléon*, traduit de l'Italien par Laurent Vallance, Paris, éd. Nouveau Monde/Fondation Napoléon, coll. La Bibliothèque Napoléon, 2004 (Italien : 1984).

d’empreinte prométhéenne »²². Le Consulat s’inscrivait dans un renouveau du pouvoir appuyé sur des bases régénérées par les grands hommes de la fin du XVIIIe siècle.

Il faut aussi évoquer les travaux d’A. Jourdan, qui a pointé le fait que Bonaparte vit dans les thèmes ossianiques « le grand, le sentimental et le sublime, auxquels il avait aspiré dans sa jeunesse ou aspirait encore »²³. Comme ces tableaux étaient encore une fois connus du public par leur exposition au Salon, leur diffusion sous forme de gravures ainsi que par les critiques qu’elles inspirèrent, Bonaparte se présentait sous une dimension humaine, témoignant de sa culture et de sa sensibilité par la commande de telles toiles. L’ossianisme faisait ainsi pendant aux sévères portraits du chef d’État et aux scènes de batailles.

B. Du guerrier au chef d’État

La représentation de Bonaparte comme chef de guerre commença dès la Première campagne d’Italie. À partir du Consulat et de la Seconde campagne d’Italie - mais ces mises en scène furent toujours évolutives - la figure de Bonaparte fut peinte de manière nouvelle : de grandes toiles présentèrent le guerrier sur le champ de bataille et d’autres montrèrent le chef d’État. Nous verrons en quoi ces deux types de représentation, loin de s’exclure, tendirent à se compléter, sinon à s’influencer mutuellement.

Le guerrier sur le champ de bataille

Lors de la campagne d’Italie de 1796-1797, de premiers portraits de Bonaparte comme général en chef avaient été dressés et diffusés (voir le Chapitre II). Les batailles étaient elles-aussi représentées, sans que le général en chef ne fût mis en avant. À partir de Marengo, les compositions évoluèrent rapidement et les artistes synthétisèrent ces deux types d’œuvres en présentant Bonaparte sur le champ de bataille.

Bagetti avait commencé à peindre ses « soixante-cinq vues de la Première campagne d’Italie »²⁴, qui prirent un caractère de « reportage » et donc de mise en valeur indirecte de

²² L. Mascilli Migliorini, « Le grand homme »..., *op. cit.*, p. 26.

²³ A. Jourdan, *op. cit.*, p. 160.

²⁴ Travail achevé en 1807, présenté à l’Empereur qui l’apprécia, l’exposa dans la galerie de François Ier à Fontainebleau et en commanda la gravure, achevée en 1809. Valérie Bajou, dir., *Les guerres de Napoléon. Louis François Lejeune*, catalogue d’exposition (Versailles, Château de Versailles, 14 février 2012 – 13 mai 2012), Paris, édition Hazan, 2012, p. 86-88.

Bonaparte, qui n'était pas identifiable dans ces grandes compositions. Bagetti, attaché comme ingénieur-topographe aux troupes françaises, rappelons-le, était chargé de donner une synthèse de la bataille, de décrire les lieux et de célébrer les victoires. Ce triple dessein était exprimé par son supérieur Martinel dans un document sur le combat de Dego le 19 avril 1796 :

Celui [le but] d'abord d'être parfait en son genre, celui de présenter des sites sur lesquels se sont passés des événements qui ont changé tout le système public d'Europe, enfin celui d'éterniser des faits qui tiennent à la gloire des braves d'Italie et du chef auguste qui les conduisit à la victoire.²⁵

Les œuvres de Bagetti, si elles furent appréciées de Napoléon Bonaparte, ne le célébraient néanmoins que de manière indirecte. D'autres artistes attachés à l'armée, comme Lejeune, prirent en charge cette célébration en peignant Bonaparte sur le champ de bataille.

S'opposant à l'école de David, qui dominait la peinture française et européenne, Lejeune préféra « le reportage au lyrisme et à la recherche plastique »²⁶. Aussi, il peignit une immense toile : *La Bataille de Marengo* (Planche 65). Comme Bagetti, Lejeune avait levé à vue le plan du terrain - sur ordre de Berthier - et y représenta les différents temps de la bataille, accumulant les moments, les actions et les groupes de soldats et de généraux, ce qui en rendait la lecture malaisée. « Trop vaste et trop anecdotique [...] impossible dans cette grande toile de reconnaître le Premier consul »²⁷ a écrit A. Jourdan avant de noter que ce dernier était tout de même identifiable par sa redingote grise. Il est vrai que Bonaparte, à cheval en bas à gauche de la composition (détail 1 de la Planche 65), n'apparaît pas au premier coup d'œil. Toutefois, la toile, exposée au Salon de 1801, fut très bien accueillie par le public et la critique²⁸. Nous n'analyserons pas ici cette œuvre²⁹, mais nous nous contenterons de souligner le fait que Bonaparte n'était que faiblement mis en valeur. Il semble même que son chef d'état-major Berthier (détail 2 de la Planche 65) lui volât la vedette, car Lejeune l'avait placé au centre de la composition, donnant les ordres et recevant d'un soldat un drapeau pris à l'ennemi. Berthier dirigeait donc la bataille avant que Bonaparte n'y arrivât, suivi de ses aides de camp, de ses généraux (Lannes, Dupont, Murat) et de ses hommes de

²⁵ Joseph François Marie, chevalier de Martinelli, dit Martinel, Vincennes, SHD, Dossier MR 2371.

²⁶ V. Bajou, *op. cit.*, p. 107 et p. 104-108.

²⁷ A. Jourdan, *op. cit.*, p. 156.

²⁸ Alain Pougetoux, « Marengo : un tableau en direct du front », in V. Bajou, *op. cit.*, p. 98.

²⁹ Voir pour une analyse complète A. Pougetoux, *op. cit.*, et J. Benoît et B. Chevallier, dir., *Marengo...*, *op. cit.*, p. 126-128.

confiance (Bessières et Eugène de Beauharnais)³⁰. Le *Journal des bâtiments civils et des arts* ne s’y trompait pas et notait que dans cette œuvre Bonaparte n’était « pas assez héros »³¹. C’était du reste, une première évolution par rapport à la *Bataille de Marengo* de Bagetti, puisque celui-ci ne faisait aucune place à Bonaparte et la vue éloignée que proposait sa toile ne permettait de distinguer aucun des personnages.

Prenant toujours pour thème la bataille qui défit les Autrichiens le 14 juin 1800, Vernet réussit plus sûrement que Lejeune à mettre en avant le Premier consul. Bonaparte, juché sur un cheval blanc légèrement cabré et posté sur un petit promontoire, était immédiatement reconnaissable. En outre, il levait le bras pour donner l’ordre d’attaquer, tandis que la bataille, secondaire par rapport à la célébration du héros, se déroulait à l’arrière-plan. Ce type de représentation perdura sous l’Empire, tandis que naquit aussi sous le Consulat la mise en scène du chef d’État, qui s’opéra par glissement.

Le glissement vers la représentation du chef d’État

Ce glissement dans la mise en scène de Bonaparte fut très sensible chez Gros. Son *Bonaparte au Pont d’Arcole* (Planche 23) lui avait assuré un premier succès et surtout la protection de Bonaparte. Ce statut de protégé fut encore amplifié lorsque le peintre remporta en 1801 le concours sur le combat de Nazareth³². Bonaparte lui commanda alors un grand portrait équestre le montrant à la distribution des sabres d’honneur après la bataille de Marengo (Planche 66). L’artiste présenta une esquisse de son travail au Salon de 1801 et la finit en 1803. L’œuvre, au titre limpide, présentait donc Bonaparte remettant des sabres d’honneur aux grenadiers de la Garde consulaire après la bataille de Marengo. Gros immortalisait ainsi une pratique mise en place par Bonaparte depuis la Première campagne d’Italie : la motivation de ses soldats par l’honneur (voir chapitre I). Les armes d’honneur étaient l’ensemble des distinctions militaires qui différaient selon les spécialités : fusils, sabres, mousquetons, etc., qui furent toutes remplacées par la Légion d’honneur en 1802. Morrissey écrivit à ce propos que « le “moment Marengo” marque la transition vers une politique de légitimation par la gloire »³³. La peinture de Gros elle-même, et le fait qu’elle fût

³⁰ Identifications de Dimitri Casali et David Chanteranne, *Napoléon par les peintres*, Paris, Seuil, 2009, p. 37.

³¹ A. Jourdan, *op. cit.*, p. 156.

³² Sur ce concours et l’esquisse magistrale de Gros, voir David O’Brien, *Antoine-Jean Gros, peintre de Napoléon*, trad. Jeanne Bouniort, Paris, Gallimard, 2006, p. 54-82.

³³ Robert Morrissey, *Napoléon et l’héritage de la gloire*, Paris, PUF, 2010, p. 111.

commandée par Bonaparte, symbolisait bien les transformations de la nature du régime et la possibilité de présenter cette évolution au public français.

Dans cette composition, Bonaparte occupait les trois quarts de la toile, monté sur un cheval blanc, attribut de la souveraineté. La scène se déroulait sur le champ de bataille : des régiments défilaient en bon ordre à l'arrière-plan et deux grenadiers, à droite, tenaient un sabre d'honneur, vraisemblablement reçu du Premier consul, qu'ils regardaient humblement. Car Bonaparte distribuait ses honneurs vêtu de l'habit rouge de sa fonction consulaire. O'Brien a souligné le fait que Gros se servit de son *Bonaparte au Pont d'Arcole* pour les traits de son sujet, tout en lui donnant un regard paternaliste sur ses « soldats moustachus hypervirils »³⁴, du haut de son cheval blanc symbole d'autorité. Gros célébrait donc ici à la fois une évolution des mœurs et la concentration des pouvoirs civil et militaire entre les mains de Bonaparte. À partir de cette œuvre, Gros peignit quatre portraits en pied de Bonaparte Premier consul.

L'Italie n'était pas en reste dans cette évolution du portrait de Bonaparte, puisque le peintre Milanais Appiani peignit, vers 1801, un nouveau portrait de Bonaparte à mi-corps, en uniforme bleu (Planche 67). Ayant aperçu Bonaparte à Milan en juin 1800 et à Paris au cours du second semestre 1801³⁵, Appiani brossa donc ce nouveau portrait. Sannazzaro a mis en évidence les similitudes avec l'esquisse de Bonaparte par David en 1797, car le peintre milanais, lors de son séjour de 1801, rendit souvent visite à son homologue français³⁶. La toile d'Appiani représentait seulement Bonaparte, vêtu de l'habit militaire, tenant un sabre dans son fourreau de sa main gauche. Appiani s'était ainsi éloigné de son *Generale Bonaparte dopo la battaglia di Lodi* (Planche 25) : les cheveux étaient coupés courts, le visage légèrement plus marqué, et si le costume était presque le même, rien ne faisait référence à une quelconque bataille au second plan, ni palmier, ni « Génie ailé de la victoire française » inscrivant les victoires sur un écu. L'air absorbé de Bonaparte, qui tenait du reste le fourreau de son sabre de sa main gauche, convenait déjà au chef d'État. Quant à la coiffure, dite « à la Titus », Bonaparte l'adopta avant l'expédition d'Égypte. Outre le fait qu'elle fût à la mode en France depuis 1792 et qu'elle le demeura sous l'Empire, cette coupe de cheveux le faisait

³⁴ D. O'Brien, *op. cit.*, p. 84. L'auteur a en outre indiqué que ce type de représentation des soldats étaient, à sa connaissance « le premier exemple d'un type de personnage que l'on rencontrera couramment dans l'imagerie populaire des guerres napoléoniennes ».

³⁵ Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 420.

³⁶ Giovanni Battista Sannazzaro, « Per alcune incisioni derivate da Andrea Appiani : l' « Apoteosi di Psiche », « Venus caressant l'Amour » e i ritratti napoleonici », in *Rassegna di studi e di notizie*, Vol. XVII, Anno XVII, Milano, castello Sforzesco, 1993, p. 298.

paraître plus adulte et « accentuait le visage à l'antique de Bonaparte »³⁷. Les laudateurs diffusant cette perception et voyant une ressemblance avec Junius Brutus, Bonaparte renforçait sa stature de nouveau chef d'État, « austère défenseur des valeurs républicaines »³⁸. La transition du général républicain au chef d'État s'était amorcée.

Le chef d'État

Dépouillant Bonaparte de la plupart de ses attributs militaires, Gros peignit le Premier consul, portant l'habit de sa fonction et une épée au côté gauche, dans un cabinet de travail très sobre aux murs nus et sombres (Planche 68). Seul élément du décor : une partie de table recouverte d'un riche drapé vraisemblablement de velours bleu sur lequel étaient posés plusieurs documents. Notons tout d'abord que le bleu du velours - qui ressort assez mal sur notre planche -, le blanc des papiers et de la culotte de Bonaparte et le rouge du costume du Premier consul reprenaient les couleurs nationales. Chanteranne et Casali ont souligné le fait qu'aucun chef de gouvernement issu de la Révolution ne s'était fait représenter ainsi et que ce portrait était dans la droite ligne des peintures des rois de France de Louis XIII à Louis XVI³⁹. Sur la toile, le premier document, sur lequel Bonaparte posait la main, listait les traités signés par lui et nommait trois victoires politiques : le coup d'État du 18 brumaire, le concordat et les comices de Lyon. Sous cette feuille, apparaissait le nom de Marengo et des symboles militaires représentant habituellement la cavalerie et l'infanterie sur une carte de champ de bataille. Une petite partie du troisième document était visible, on y lisait « passage du mont Saint-Bernard ». Le message politique était très clair. Ce portrait fut offert au deuxième consul Cambacérès et Bonaparte chargea Gros d'en faire trois autres copies pour le tribunal d'appel de Paris (mais qui fut finalement expédié à Lille), pour Rouen et Lyon. Ces trois derniers portraits étaient très similaires, si ce n'est que dans le tableau lyonnais, Bonaparte était assis⁴⁰. Surtout, Bonaparte fit encadrer trois de ces tableaux, les érigea en effigie officielle et en fit des prototypes pour sept autres tableaux destinés aux grandes villes de province, dont l'exécution fut confiée à Benoît, Greuze, Ingres, Lefèvre, Vien le Jeune, Meynier et Dufau. Gros se retrouva ainsi dans la position du maître, alors que deux des « copistes », Ingres et Greuze, étaient à l'époque plus renommés que lui.

³⁷ A. Jourdan, *op. cit.*, p. 157.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ D. Casali et D. Chanteranne, *op. cit.*, p. 61.

⁴⁰ D. O'Brien, *op. cit.*, p. 84 et note 102 p. 253. Ces portraits furent détruits à la fin de l'Empire.

À l'instar de l'évolution des portraits de Bonaparte par Gros, l'image du Premier consul perdait de son dynamisme par rapport au général en chef de l'armée d'Italie. Il dirigeait dans un cadre apaisé, propre à la réflexion, mais aussi à la décision : le magistrat suprême de la République pouvait ainsi apparaître décidé, méditatif, calme ou encore inspiré. Appiani, qui avait comme Gros commencé à peindre un Bonaparte chef d'État, brossa en 1803 un *Napoleone Presidente della Repubblica Italiana* (Planche 69). D'ailleurs, Appiani reprenait presque la pose que Gros avait donnée à Bonaparte, debout, la main gauche posée sur des documents à gauche de la composition. Le regard tourné vers la droite, ce portrait faisait pendant à celui de Melzi d'Eril du même Appiani et aux dimensions comparables (Planche 70). Le vice-président de la République italienne était habillé du même costume, le regard tourné vers la gauche et ainsi associé au pouvoir. Il est intéressant de remarquer que le document sur lequel Bonaparte posait la main droite était une carte de l'Italie et que deux de ses doigts étaient sur la Corse, rappelant ainsi « ses origines italiennes » selon S. Bosi⁴¹. Aussi, les boutons des uniformes de Bonaparte et de Melzi indiquaient les chiffres IR, pour Repubblica Italiana, ce qui confirmait un peu plus le rôle italien de Bonaparte⁴², qui fonda un nouveau régime en France et en Italie.

Les changements politiques amorcés par le Consulat et la place inédite que Bonaparte occupa, cumulant les fonctions de chef militaire et civil, entraînèrent une évolution dans les modes de représentation. Les peintres les plus talentueux et les plus connus concoururent à dresser de nouveaux portraits de Bonaparte, en le présentant comme un guerrier sur le champ de bataille, qui se transforma en un chef d'État dans son cabinet ou sur le champ de bataille. Ces représentations annonçaient celles de l'Empire. Quant à la sculpture, elle ne fut pas en reste pour célébrer Bonaparte.

⁴¹ Stefano Bosi, « Andrea Appiani, *Napoleone Presidente della Repubblica Italiana* », in C. Capra, F. Della Peruta et F. Mazzocca, a cura di, *op. cit.*, notice 41, p. 170.

⁴² G. B. Sannazzaro et A. Pillepich ont insisté sur le caractère italien de ce portrait : Bonaparte était en effet peint comme Président de la République italienne non comme Premier consul. G. B. Sannazzaro, *op. cit.*, p. 305.

C. *L'homme de marbre*

Comme pour la peinture, la Première campagne d'Italie avait aussi amorcé la figuration de Bonaparte sous forme de sculpture. Les représentations du général devenu Premier consul se firent plus nombreuses, de manière fort logique, et furent réalisées par des artistes principalement français et italiens. D'ailleurs, plus que dans la peinture, les liens entre la France et l'Italie en matière de sculpture étaient très forts, comme le montrent les circulations d'artistes entre les deux espaces. Quel langage adoptèrent les sculpteurs pour représenter Bonaparte ? Nous envisagerons les bustes et les statues du Premier consul, ainsi que la représentation de Bonaparte donnée par le sculpteur majeur de l'époque : Canova.

Les bustes du Premier consul

Les sculpteurs qui avaient fait le portrait du général dès 1796 continuèrent à le représenter durant le Consulat. Nous avons évoqué plus le deuxième buste de Ceracchi, qui fut terminé par Laboureur. Boizot, artiste en chef des ateliers de sculptures de la Manufacture de Sèvres, actualisa plusieurs fois son buste de Bonaparte. À l'avènement du Consulat, il donna une nouvelle version de Bonaparte (Planche 71) dans laquelle il avait surtout changé la coiffure en figurant de courtes mèches ramenées sur le front. Il avait aussi accentué légèrement les traits de Bonaparte. Ce buste fut très certainement celui indiqué sur les registres de la manufacture sous la mention « nouveau modèle » le 14 février 1800⁴³, ce qui soulignait la rapidité d'exécution de Boizot. Bonaparte encouragea très probablement la diffusion de ce modèle - qui lui convenait donc -, puisque Roederer décrivit, venant faire ses adieux à Lucien nommé ambassadeur en Espagne, cette scène :

Je remarquai en passant par son cabinet beaucoup de bustes de Bonaparte Premier consul en biscuit, sur une commode, je rentrai pour lui en demander un. Prenez, me répondit-il. Et j'emportai mon Premier consul dans mon bureau.⁴⁴

Bonaparte lui-même offrait ces exemplaires à ses invités, comme il le fit au Bâlois Peter Ochs⁴⁵. Le buste réalisé par Boizot inspira un grand nombre de copies, comme l'ont détaillé G. Hubert et G. Ledoux-Lebard (*op. cit.*, p. 39-46).

⁴³ Gérard Hubert et Guy Ledoux-Lebard, *Napoléon, portraits contemporains, bustes et statues*, Paris, Arthena, 1999, p. 39.

⁴⁴ P. L. Roederer, *Bonaparte me disait... Conversations notées par le Comte P. L. Roederer*, Paris, Horizons de France, 1942, p. 52.

Corbet, à l'instar de son homologue de la Manufacture de Sèvres, sculpta aussi le Premier consul en donnant un deuxième type de portrait (Planche 72) entre 1802 et 1803, bien éloigné de l'énergie de son *Buste du Général Bonaparte* (Planche 32). Plus guère de drapé, mais un uniforme droit décoré de feuilles d'olivier avec un baudrier orné d'attributs militaires et civils : foudres, couronnes de laurier, branches d'olivier et un caducée. Quant à la tête, elle était toujours tournée vers la gauche, mais les cheveux étaient désormais courts et le visage froid, « sans expression » : il s'agissait en effet d'un portrait officiel.

Les nouveaux sculpteurs à réaliser le buste du Premier consul furent principalement Larmier, Chinard, Houdon, Chaudet et Canova⁴⁶. Houdon fut surtout connu pour ses bustes impériaux - nous y reviendrons donc - mais il donna aussi un buste du Premier consul qu'il ne signa pas et qu'il est impossible d'identifier formellement. Nous voudrions surtout mettre en lumière l'œuvre du Lyonnais Chinard. Ce dernier put apercevoir à Lyon le général Bonaparte lorsqu'il rentra d'Égypte, puis après Marengo et pendant la *Consulta*. Peut-être aussi Chinard le vit-il à Paris lorsqu'il s'y rendit en 1801. Chinard donna alors plusieurs médaillons de Bonaparte et modela quelques bustes en plâtre. Ceux-ci étaient assez conformes au travail de Boizot : le visage à l'antique, sans la moindre expression, quoiqu'une certaine force se dégagât de son œuvre. Les traits étaient réguliers, la coiffure courte, avec les cheveux ramenés sur le front. Bonaparte était représenté avec l'habit consulaire de velours lyonnais, riche de symboles : sur le col rabattu, des lettres formaient l'inscription « voici le fruit de son génie » et le mot « paix », tandis qu'une Victoire sonnait la trompette de la Renommée. Des motifs républicains tels le bonnet phrygien, le faisceau de licteur ou les initiales RF (République Française) ainsi que des éléments militaires comme des couronnes de laurier, décoraient ce buste. Sur la base, un relief mettait en scène Androclès soignant la patte d'un lion qui lui léchait la main, au-dessous de l'inscription « Hic est medicus leonis » - jeu de mots courant dans les productions artistiques lyonnaises -. Selon G. Hubert : « cette œuvre de circonstance [...] un peu froid[e] était trop daté[e], trop lyonnais[e], pour devenir une effigie officielle »⁴⁷, et sa diffusion fut donc restreinte à l'échelle locale.

⁴⁵ G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 39.

⁴⁶ Pour plus de détails sur chacun de ces bustes, voir G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 47-76.

⁴⁷ G. Hubert, « Aquisitions - Musée de Malmaison - Un buste du premier consul par Chinard », in *La Revue du Louvre et des musées de France*, juin 1984, n°3, p. 189-192.

Les premières statues

Les premières statues monumentales de Bonaparte furent contemporaines de son arrivée au pouvoir. La première initiative vint d'un italien, Comolli. Comme il participa à la Révolution romaine de 1798, il dut s'exiler à Grenoble, puis à Paris à la fin du *Triennio*. Au salon de 1801, il présenta une statue colossale du Premier consul costumé en héros grec, donnant la paix à la France, qui fut néanmoins retirée sur ordre de Bonaparte (qui ordonna de faire de même pour toutes ses effigies lors de ce salon). L'œuvre fut donc présentée au public dans l'atelier et elle ne nous est connue que par la description du *Journal de Paris* :

Cette statue a 12 pieds et demi de proportion. L'artiste a saisi l'instant où le héros victorieux remet son épée dans le fourreau. Il a rendu le caractère noble et fier auquel il ne sera pas difficile de reconnaître le pacificateur de l'Europe.⁴⁸

Ce plâtre de 4 mètres est aujourd'hui disparu, quoique G. Hubert et G. Ledoux-Lebard aient vu une réduction de l'œuvre de Comolli dans une statuette en plâtre du Consul en marche, l'épée au fourreau avec un rameau d'olivier dans la main droite, conservée au Musée napoléonien de l'Île d'Aix⁴⁹. En tout cas, Comolli rencontra un certain succès, puisqu'en 1803 la ville de Gênes lui commanda une statue de Bonaparte pour faire pendant à celle de Christophe Colomb. La statue ne fut jamais produite, mais une estampe fut néanmoins publiée⁵⁰.

Le Français Callamard, grand prix de Rome en 1797, n'eut pas plus de succès que Comolli. Il termina en avril 1803 une statue de 3 mètres de haut représentant Bonaparte en Achille. Soutenu par Cacault, qui espérait voir l'œuvre érigée à Milan, Callamard ne reçut toutefois pas l'approbation de la République italienne pour le sculpter dans le marbre. Cette œuvre ne nous est connue que par le *Journal de Paris* : « il est presque entièrement nud [sic.] ; une seule draperie passe par ses épaules et sur ses hanches et sa tête est armée d'un casque grec. Il tient à la main droite une branche d'olivier »⁵¹. En tout cas, les mises en scène de Callamard et Comolli d'un Bonaparte en héros grec n'obtinrent point le succès attendu. Si les artistes s'inspiraient bien de l'Antiquité, ils furent sans doute « trop grecs, trop

⁴⁸ *Journal de Paris*, 16 brumaire an X [7 novembre 1801].

⁴⁹ Reproduit dans G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 135.

⁵⁰ Voir G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 133-135.

⁵¹ *Journal de Paris*, 28 octobre 1803.

mythologiques »⁵², alors que Bonaparte, Premier consul qui se dirigeait vers l'empire, songeait certainement plus à l'Antiquité romaine.

Bonaparte aurait ainsi pu trouver dans le travail de Laboureur, une statue plus « romaine » et donc plus adaptée au type de pouvoir qu'il envisageait. Après avoir « fini » le buste de Ceracchi, Laboureur entreprit en 1801 une statue colossale du Premier consul. Il aurait été soutenu et guidé par Cacault, ministre français à Rome, qui l'encouragea à célébrer le Consulat dans son œuvre. Recevant certainement des assurances - on ne connaît pas le commanditaire - Laboureur commença la taille du marbre en 1803 et l'acheva en 1805. Le *Journal de Paris* publia plusieurs articles sur cette statue :

Tous les connaisseurs dont Rome abonde, déclarent que cet admirable ouvrage met le sceau à la gloire de l'artiste [...] [et] excite la plus vive admiration. L'empereur est représenté revêtu de la toge [...] il tient un de ces traités à la main, sur lequel on lit : Concordat. La tête est ceinte de laurier ; sur la poitrine est l'égide de Pallas, mais la tête de Méduse est remplacée par un soleil radieux. La main droite tient un timon sur un globe, symbole que l'on voit sur les médailles des empereurs représentés en costume pacifique et avec la toge.⁵³

La statue était placée sur un piédestal sculpté sur les quatre faces de bas-reliefs aux motifs suivants : la Vertu arrêtant la roue de la Fortune, la Prudence donnant le Serpent pour guide à la Célérité, la Victoire et la Paix s'échangeant leurs couronnes, enfin la Victoire couronnant l'Héroïsme. La statue de Laboureur et les motifs du piédestal furent l'objet d'estampes, bien que cette fois encore, elle ne fut point achetée par Napoléon, mais par son oncle le cardinal Fesch en 1806. L'on peut légitimement se demander si ce ne fut pas Bonaparte qui demanda à son oncle d'acheter cette statue, pour éviter d'apparaître trop intéressé par sa propre image de gloire.

Canova et le Premier consul

Contrairement aux autres sculpteurs cités ci-dessus, Canova fut le seul à recevoir de Bonaparte une commande officielle. Comme nous l'avons écrit dans le chapitre II, Bonaparte s'intéressa très tôt à cet artiste, en lui proposant, de Mombello, de lui payer sa pension que

⁵² G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 146.

⁵³ *Journal de Paris*, 14 avril 1805 et 26 février 1806.

Venise ne lui versait plus⁵⁴. Le sculpteur refusa, ainsi qu'une mission pour la *Commission des arts*, que lui offrait le général en chef. Ces refus s'expliquèrent à la fois par une volonté d'« indépendance » qui lui permit de créer tout au long de sa vie⁵⁵, mais aussi par son opposition aux confiscations françaises⁵⁶. Par la suite, la politique italienne de Bonaparte (l'abandon de Venise) et l'invasion française de Rome de 1798 aurait même rendu l'artiste gallophobe, à tel point qu'à l'entrée des Français dans la Ville éternelle, il se rendit à Vienne⁵⁷. Revenant à Rome, il put retrouver son atelier intact, puisqu'il fut protégé par l'armée française (fut-ce sur ordre de Bonaparte ?). L'influence de son œuvre auprès du Premier consul grandit encore en 1801, lorsque Murat lui acheta le groupe *Psyché ranimée par le baiser de l'Amour* (Planche 74), réalisé en 1793. Il le fit placer au début 1802 dans son château de Villiers-la-Garenne, près de Paris. Le groupe fut immédiatement remarqué par Joséphine et Bonaparte : ce dernier fit inviter l'artiste afin qu'il modelât son buste dans un premier temps. Bonaparte ne se serait pas ensuite opposé pas au projet d'une statue immense aux proportions de l'*Hercule Farnese*, commandée à l'artiste par le gouvernement milanais⁵⁸. Le passage de Bonaparte chez son beau-frère (Murat épousa Caroline le 18 janvier 1800) donna une nouvelle ampleur à la carrière du sculpteur vénitien. Sensible aux attentions, aux honneurs et aux flatteries que l'on eut pour lui⁵⁹, Canova se décida à venir en France et put modeler un buste en terre à Saint-Cloud où il était hébergé. Bonaparte accepta de poser plusieurs fois pour lui - fait exceptionnel, au vu de son aversion pour les poses - et s'il se montra prévenant envers son hôte, Bourrienne souligna que « le peu d'empressement de Bonaparte refroidissait son imagination [celle de Canova] »⁶⁰. Ce témoignage, qui concluait sur l'échec de Canova fut contredit par celui d'un autre secrétaire, Méneval, qui vit quant à lui une grande réussite au travail de l'artiste et insista sur le fait que Bonaparte acceptait que Canova fût présent lors de ses déjeuners par exemple, afin de modeler le buste, sans pour autant poser⁶¹.

⁵⁴ *Lettre de Bonaparte à Canova*, Milan, 19 thermidor an V [6 août 1797], *Correspondance générale*, n°1880.

⁵⁵ G. Hubert, *La sculpture dans l'Italie napoléonienne*, texte remanié de thèse, Paris, E. de Boccard, 1964, p. 134.

⁵⁶ Wayne Hanley, *The Genesis of Napoleonic Propaganda, 1769-1799*, New-York, Columbia University Press, e-book, 2003, chapitre 4, p. 15.

⁵⁷ J.-M. Leniaud, *op. cit.*, p. 272.

⁵⁸ G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 136.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 63.

⁶⁰ Louis-Antoine de Bourrienne, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État ; sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 10 vol., Paris, Ladvocat, 1829-1831, tome 3, p. 19-20.

⁶¹ Claude-François Méneval, *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier depuis 1802 jusqu'à 1815*, Paris, Dentu, 1894, p. 203-204.

Le plâtre original que Canova ramena dans son atelier à Rome était très ressemblant selon les témoignages, néanmoins, le sculpteur choisit de représenter le Premier consul à l'antique, de manière héroïsée, ce qui était effectivement conforme à la volonté de Bonaparte, comme le prouvaient ses discussions avec David. D'ailleurs, durant son séjour à Paris, Canova rencontra plusieurs personnes liées à l'art. David offrit à Canova un banquet, le sculpteur rencontra aussi Quatremère de Quincy - qu'il connaissait déjà -, puis il rendit visite à Houdon qu'il admirait, à Girodet, à Gérard et fut agrégé par la classe des beaux-arts de l'Institut⁶². Ainsi Canova put être influencé dans son choix de représenter Bonaparte héroïsé soit par le Premier consul, soit par son entourage artistique parisien. Le plâtre original, aujourd'hui disparu, était donc le plus ressemblant à Bonaparte. Il nous est toutefois parvenu par le biais de deux reproductions anciennes servant de modèle pour les marbres (Planche 75). Le plâtre présenté est celui de la *Gipsoteca* voisine de sa maison natale à Passagno. Il s'agit de la tête du Premier consul de face, légèrement penchée, les cheveux courts ramenés sur le front et l'ébauche de l'habit consulaire. Quoiqu'on y reconnût les traits essentiels de Bonaparte, force est de constater que la figure était déjà magnifiée, héroïsée. Canova en convint d'ailleurs ; du reste cela était conforme aux volontés de Bonaparte, qui l'approuva certainement avant le départ du sculpteur pour Rome⁶³. Ce buste servit de modèle au sculpteur pour réaliser la tête de la statue *Napoléon en Mars désarmé et pacificateur*, destinée à Milan.

En effet, Canova avait reçu, le 25 mars 1801 (4 germinal an IX), une commande du gouvernement provisoire de la République cisalpine exprimée par Sommariva pour orner le *foro Bonaparte* (voir p. 359). Il était chargé de réaliser un *Napoléon couronné par la Victoire*, comme le souhaitait Antolini, l'architecte du forum. Néanmoins, Canova aurait tout de suite imposé son idée d'orne l'ensemble d'une statue colossale de *Napoléon en Mars désarmé et pacificateur*⁶⁴, réalisation qu'il continua pour Napoléon, puisque le *foro Bonaparte* ne vit point le jour. La statue, terminée en 1806, et son accueil - elle fut décaissée au Louvre en 1811 - appartinrent à une autre période. Néanmoins, en 1803, Canova s'employa à retravailler la tête en l'« améliorant beaucoup dans la liberté de son atelier »⁶⁵. Ainsi, la tête de Bonaparte destinée à la statue fut terminée au printemps 1803 et Canova en confia des copies aux sculpteurs Callamard et Laboureur ainsi qu'à différentes personnalités comme Denon, directeur du musée Napoléon. Le sculpteur avait incliné la tête légèrement à droite et accentué

⁶² J.-M. Leniaud, *op. cit.*, p. 272.

⁶³ G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 66

⁶⁴ G. Hubert, *La sculpture dans l'Italie napoléonienne*, texte remanié de thèse, Paris, E. de Boccard, 1964, p. 234.

⁶⁵ Antonio Canova, *Scritti*, a cura di Hugh Honour e Paolo Mariuz, Roma, Salerno editrice, 1994, p. 318.

un peu plus le caractère antique des traits de Bonaparte. Le Premier consul aux traits magnifiés était devenu « un héros antique à la beauté virile. L'Empereur romain était proche »⁶⁶.

Le Premier consul inspira de nombreuses réalisations sculpturales, bustes ou statues chez les artistes français et italiens. Comme l'Antiquité était alors très à la mode et que les statues antiques constituaient en quelque sorte les seuls modèles de représentation du pouvoir, il n'est pas étonnant que les sculpteurs eussent choisi de représenter Bonaparte selon ces canons. Toutes n'eurent pas l'heur de lui plaire, certainement parce que les messages que véhiculaient de telles œuvres ne furent pas toujours très adaptés. Effectivement, la représentation du Premier consul était moins aisée en marbre qu'en peinture, d'une part à cause du temps nécessaire et surtout à cause du coût. Avant de sculpter, l'artiste devait obtenir des garanties d'un acheteur, alors qu'une peinture pouvait être vendue après réalisation. En outre, Bonaparte se méfiait de l'héroïsation de sa personne que lui conférait le marbre et qui aurait pu être mal perçue par l'opinion.

Les célébrations du héros Bonaparte de 1800 à 1805 se déroulèrent de manière parallèle en France et en Italie. Quoique les artistes des deux espaces ne missent pas l'accent sur les mêmes aspects, l'on retrouve néanmoins un certain nombre de thématiques communes. En France, les artistes emmenés par David brossèrent le portrait du héros franchissant le Grand-Saint-Bernard, tandis que les allégories résistaient et trouvèrent même dans l'ossianisme un moyen d'expression. Des deux côtés des Alpes cette fois-ci, Bonaparte fut célébré pour son rôle de chef militaire et de chef d'État. Les frontières entre les deux représentations étaient poreuses, puisque l'on vit rapidement le chef d'État sur le champ de bataille et le général en son cabinet de travail, représentations données par plusieurs artistes qui prirent ainsi en compte le double pouvoir de ce personnage. Quant à la sculpture, la représentation du Premier consul suivit celle du général et s'inspira très largement des productions antiques, modèle de représentation du pouvoir qui permettait en outre l'héroïsation du personnage représenté.

Si l'influence de l'Italie doit être soulignée en matière de sculpture, à la fois pour sa production sous le Consulat et comme fournisseur de modèles antiques, sa place dans la production artistique globale était bien plus faible. Il faut donc rappeler que la production française était encouragée par les politiques muséales de la Révolution et le rôle de capitale

⁶⁶ G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 68.

culturelle européenne⁶⁷ de Paris qui se mettait alors en place. Néanmoins, la production milanaise était foisonnante et nous voudrions la mettre en lumière.

⁶⁷ Sur les capitales culturelles : Christophe Charle et Daniel Roche, *Capitales culturelles, capitales symboliques, Paris et les expériences européennes, XVIIIe-XXe siècles* (Colloque international tenu au Collège de France, Paris, 21-23 octobre 1999), Paris, Publications de La Sorbonne, 2002 et Christophe Charle, dir., *Le temps des capitales culturelles. XVIIIe – XXe siècle*, Paris, Champ vallon, coll. Epoques, 2009.

II. Célébrations milanaises : le héros fondateur

Comme nous l'avons vu, le pouvoir italien de Bonaparte se distinguait par nature de son autorité française, quoique les deux souverainetés fussent liées et évoluassent de manière relativement parallèle entre 1800 et 1804. À Paris, Bonaparte avait revêtu les habits de sauveur de la Révolution et par extension de la nation, en prenant le titre de Premier consul. À Milan, il gouverna de manière indirecte la Cisalpine, puis directement la République italienne, quoiqu'il gardât toujours la haute main sur le pouvoir italien et que les régimes changeassent selon ses vœux. Bonaparte sut conserver l'autorité en Italie qu'il avait acquise de la victoire ; aussi les régimes successifs liés à cette conquête ne pouvaient pas l'envisager autrement que comme le fondateur du nouvel État en évolution. Par quels aspects les célébrations milanaises mirent-elles en scène Bonaparte comme héros fondateur ? Nous étudierons les célébrations « publiques », soit les fêtes à Milan de 1801 et 1803, avant de nous intéresser au concours de la Reconnaissance. Enfin, nous analyserons les *Fastes de Napoléon* du peintre Appiani.

A. Célébrations « publiques » : les fêtes de 1801 et 1803

Comme lors de la première Cisalpine, Bonaparte fut célébré à Milan par l'intermédiaire de fêtes publiques, organisées par le gouvernement en place. Les deux fêtes principales eurent lieu le 30 avril 1801 (10 floréal an IX) et le 26 juin 1803. Comment Bonaparte était-il mis en scène ? Quelle fut l'évolution de ces fêtes et de la représentation de Bonaparte par rapport à celles du *Triennio* ? Les différences de nature entre ces deux fêtes, celle de 1801 et celle de 1803, nous imposent de les traiter l'une après l'autre.

Les festivités de 1801

En 1801, la Cisalpine était décidément épuisée par la guerre, les réquisitions et les passages répétés des soldats des deux armées. Aussi, Milan accueillit-elle avec ferveur la paix ainsi que toutes les décisions qui l'annoncèrent comme la publication de l'armistice (connu le 2 février), suivie de la signature du traité de paix de Lunéville (signé le 9 février). La guerre finie, les patriotes déportés par les Autrichiens à Cattaro revinrent peu à peu à Milan et leur retour fut l'objet de célébrations publiques. Ces déportés étaient associés aux fêtes célébrées par le régime. Comme elle l'avait fait sous le *Triennio*, la Cisalpine organisa des fêtes en

l'honneur des événements français (en fêtant le coup d'État de Brumaire par exemple) et concernant les deux régimes : en célébrant l'anniversaire de Marengo⁶⁸. Mais la célébration principale eut lieu le 30 avril 1801, pour fêter la signature de la paix de Lunéville avec l'Autriche.

Le programme de la fête, puis son compte-rendu⁶⁹ furent publiés en français et en italien, conformément aux usages du *Triennio*, ce qui soulignait le fait que la célébration s'adressait aux Cisalpins et aux Français présents sur le territoire (majoritairement des militaires en l'occurrence). Le titre, *Fête qui doit avoir lieu le 10. floréal an 9 pour célébrer la Paix et pour poser la première pierre du FORUM BONAPARTE*, indiquait bien les motifs du gouvernement. Il désirait célébrer la paix, mais aussi honorer le héros fondateur, en la personne de Bonaparte, pour lequel il avait été décidé quelques jours auparavant la création d'un nouveau quartier à son nom autour du *castello Sforzesco* : le *foro Bonaparte* (étudié plus bas).

La célébration commença par une salve d'artillerie à six heures du matin. Réunis au palais National, les autorités cisalpines constituées (membres du gouvernement, de la Consulte législative et de la municipalité), ainsi que le ministre extraordinaire du Gouvernement français (Petiet) et le général en chef de l'armée d'Italie (Moncey) accompagné de son état-major, se rendirent au *foro Bonaparte*. Ce cortège était précédé de corps militaires français et cisalpins et suivi de représentants du pouvoir judiciaire. Sur le forum avaient été édifiés trois monuments éphémères (Planche 76). Le premier de ceux-ci, à la fois dans les descriptions et au centre du dispositif, était en fait un ensemble constitué par une colonne tronquée et un autel à la patrie. La colonne tronquée était ornée de bas-reliefs qui représentaient le passage du Grand-Saint-Bernard et les premiers faits d'armes de 1800. Ces motifs s'enroulaient autour de la colonne à la manière de la colonne Trajane et au sommet du monument était placée une statue colossale représentant la Paix. En face de cette colonne était édifié un autel à la patrie, au pied duquel la première pierre du forum fut posée pendant la

⁶⁸ Voir aux archives milanaïses - très lacunaires - : ASM, *Spettacoli pubblici pa.* [parte antica], cart. 1 et *Potenze sovrane post 1535*, principalement cart. 137 ainsi que cart. 135, 138 et 139. Aux archives parisiennes, quelques documents se trouvent aux Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 59.

⁶⁹ Francesco Pancaldi, *Programme de la Fête qui doit avoir lieu le 10. floréal an 9 pour célébrer la Paix et pour poser la première pierre du FORUM BONAPARTE*, Milano, an IX [1801] et Claude Petiet, Bon Adrien de Moncey et le Directoire cisalpin (Sommariva, Visconti, Ruga), *Description de la Fête qui a eu lieu le 10. floréal an 9 pour célébrer la Paix et pour poser la première pierre du FORUM BONAPARTE*, Milan, an IX [1801], Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 59, pièces n° 122 et 123 respectivement.

cérémonie. Du côté gauche de cet ensemble s'élevait un temple circulaire « très majestueux »⁷⁰ dédié à l'Immortalité. Une statue colossale de Bonaparte couronné par la Victoire était placée au sommet, tandis que des bustes des généraux de l'armée française (Berthier, Massena, Brune, Moncey, Moreau, Macdonald, Murat et une nouvelle fois Bonaparte) ornaient l'espace entre les colonnes de ce temple. Du côté droit de la colonne était édifié un monument triangulaire consacré à la mémoire des généraux Joubert, Championnet et Desaix ainsi que des soldats italiens et français morts au cours de la campagne.

La description officielle de cette cérémonie évoquait une « foule innombrable », composée des Milanais et d'habitants du département tout entier réunis dans l'allégresse :

La joie la plus pure brille sur le front de tous les Citoyens. Le Peuple, animé par l'enthousiasme le plus vif, se livre aux émotions délicieuses que l'idée de la Paix fait naître. L'avenir le plus heureux est présent à tous les esprits. Tous les cœurs sont pénétrés de reconnaissance pour le Grand Peuple et pour l'Homme extraordinaire proclamé par toutes les nations le *Bienfaiteur du Monde*.⁷¹

Cette description mettait en exergue l'enthousiasme des Milanais pour la paix et célébrait aussi les Français, qualifiés de « Grand Peuple » et Bonaparte, « Homme extraordinaire » et « Bienfaiteur du Monde ». La fête se poursuivit par des discours, dont celui du général en chef qui célébra l'armée française et la Cisalpine reconstituée. Après les discours, la cérémonie fut rythmée par un orchestre qui accompagna chaque mise en scène. Au son des « airs chéris des républicains », la première pierre du forum Bonaparte fut posée et cet acte fut très applaudi. La célébration continua par l'hommage aux morts en deux temps : les participants se recueillirent d'abord avec gravité, puis les enfants du Bataillon de l'espérance - survivance des fêtes du *Triennio*, voir p. 194 - ornèrent le bâtiment de guirlandes. Après avoir rendu hommage au monument de l'Immortalité (et donc à Bonaparte), le cortège se dirigea jusqu'au palais National où un repas civique de 350 couverts fut servi « dans la décence et l'allégresse » et où des toasts - couverts d'applaudissements - furent portés : à la valeur de la Grande Nation, au génie de Bonaparte, aux armées victorieuses, à la paix et à la République cisalpine. Les militaires reçurent une ration d'eau-de-vie, vingt sols et, après un feu d'artifice, des illuminations, des concerts et des bals furent organisés.

La description officielle, tout comme le rapport de Petiet⁷², insistait sur la magnificence, la décence et l'ordre qui régnèrent durant la célébration au cours de laquelle les

⁷⁰ C. Petiet *et al.*, *Description de la Fête...*, *op. cit.*, p. 2.

⁷¹ *Ibid.*, p. 3.

⁷² *Lettre de Petiet au ministre des relations Extérieures*, de Milan, le 11 floréal an IX [1^{er} mai 1801], Archives du

cris de « Vive Bonaparte » se firent entendre plusieurs fois. Quant au ministre de l'Intérieur cisalpin, Pancaldi, il concluait dans le programme, en plus de son souhait d'une allégresse populaire, que cette fête fût aussi celle de « l'Humanité et de la Reconnaissance »⁷³. Deux gravures de l'événements furent commandées. La première échut à Aspari, qui titra son œuvre « la Paix célébrée au *foro Bonaparte* »⁷⁴, pour mieux souligner les deux « objets » de la fête. Sanquirico se chargea de la seconde et donna un titre plus long à son estampe : *Disegno dimostrativo i Moumenti eretti nella Piazza del Castello, ora foro Bonaparte in occasione della Pace celebrata, e della prima pietra collocata di detto Foro fatta dalli Cittadini Governanti Sommariva, Visconti, Ruga, li 10. Fiorile Anno IX*. Sanquirico détaillait ainsi l'occasion et honorait Bonaparte et des directeurs cisalpin en citant leur noms (Planche 76).

Cette fête publique emprunta beaucoup à la fête révolutionnaire, comme Milan en avait connu durant le *Triennio*. Bonaparte et la France y furent célébrés, tandis que l'ordre était au centre des préoccupations, comme le montraient à la fois les rapports et l'organisation soigneuse de la cérémonie. On souhaitait éviter tout débordement ainsi que limiter la participation du peuple. Il n'était dévolu à celui-ci qu'un rôle de spectateur passif plutôt que d'acteur de cette fête. Enfin, aucun arbre de la Liberté ne fut planté, ni durant cette fête, ni dans les autres célébrations après 1800. Ils avaient d'ailleurs tous été détruits durant les *Tredici mesi*, en tant que symboles de la Révolution et de l'expansion de la Grande Nation. Cette absence de plantation est à notre sens un signe fort d'une évolution dans les formes de la domination politique de Bonaparte en Italie. Cette fête du 30 avril 1801 témoignait d'une nouvelle mentalité : la France installait une domination de type carolingien en Italie, plutôt qu'une hégémonie inspirée des idéaux de la Grande Nation.

Panem et circenses, la fête nationale du 26 juin 1803

La seconde fête que nous souhaitons étudier se déroula le 26 juin 1803, qualifiée par Mazzocca, Morandi et Colle de « fête la plus mémorable »⁷⁵. Voulu par le vice-président Melzi d'Eril, elle se déroula un an après la naissance de la République italienne, prit le nom

ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 59, pièce n° 121.

⁷³ F. Pancaldi, *Programme de la Fête...*, *op.cit.*, p. 5.

⁷⁴ Voir reproduction dans C. Capra, F. Della Peruta et F. Mazzocca, a cura di, *op. cit.*, p. 57.

⁷⁵ Francesco Mazzocca, Alessandro Morandi et Enrico Colle, *Milano neoclassica*, Milano, Longanesi & C., 2001, p. 56.

de « fête nationale » et devait se dérouler tous les ans. En cela, Melzi s'inspira de la première fête de fondation de la Cisalpine : la fête de la Fédération⁷⁶ du 9 juillet 1797.

Le programme de la fête annonçait que l'âme et l'objet de cette célébration était « la Religion d'État, la Morale publique et le sentiment de Patrie », et exprimait le devoir de rappeler à la mémoire des Italiens « les fastes immortels de la fondation et de la renaissance [risorgimento] de la République »⁷⁷. La fête était également placée sous les auspices de Bonaparte, désormais Président de la République italienne. Le programme de célébration reprenait les éléments de légitimation de son pouvoir, le qualifiant de « Vainqueur de Marengo, de Fondateur, Restaurateur et Président de la République ». Du reste, une partie des célébrations se déroulait à l'intérieur du *foro Bonaparte* et l'autre dans les Jardins publics ; partout, il était représenté. Le propos introductif de la description de la fête offrait une réflexion sur la grandeur des peuples antiques et leurs fêtes : il était rappelé que le 26 juin 1803 était destiné « à honorer le Héros qui fonda [la République] »⁷⁸.

Selon un déroulement classique, après que l'artillerie eut annoncé le commencement des festivités, un cortège formé du vice-président et des autorités constituées ainsi que des officiers italiens et français, dirigés par le général en chef Murat, se rendit du palais National au Dôme. Au *Te Deum*, succéda la distribution de quarante dots aux filles de militaires de l'armée italienne, ce qui était une façon de mettre en lumière la nouvelle nation et ses combattants. Les hommages à Bonaparte ne furent pas oubliés, puisqu'en fin de matinée les quatre premières fresques des Fastes d'Appiani furent présentées au public admis dans la salle de bal du palais National. Les rapports décrivirent un accueil très positif de ces œuvres de la part du public convié à la découvrir. Il faut aussi noter que le gouvernement accordait une grande importance à cette fête, puisqu'il avait nommé Andrea Appiani (déjà commissaire aux Beaux-arts et membre de l'Institut national) directeur de la fête nationale et avait chargé Brentano di Grianty (directeur général des théâtres milanais) d'organiser un spectacle extraordinaire au *Teatro della Scala*. Appiani dirigea l'exécution des décors éphémères, peignant ou faisant peindre les décors de cette fête immense. Dans l'après-midi, les Jardins publics furent ouverts au public. À l'intérieur, au son de deux orchestres, l'on pouvait admirer une statue de la République italienne, entourée de bas-reliefs représentant les départements italiens et un obélisque égyptien, placé au premier plan sur l'estampe commémorative

⁷⁶ Voir « La Fête de la Fédération de 1797 », p. 186

⁷⁷ *Programma della Festa Nazionale portata dal decreto 2. maggio 1803. anno II. della Consulta di stato*, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 140.

⁷⁸ *Descrizione della Festa Nazionale che si celebra in Milano nel giorno 26 giugno 1803, anno II, R.I.*, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 140.

d'Appiani et de Sanquirico (Planche 77). Le bosquet sacré était dédié à la mémoire des hommes illustres, un mausolée avait été érigé pour honorer les Italiens et les Français morts pour la défense de la République et une statue de l'Immortalité recevait de Mars et des Muses une liste de noms de citoyens littéraires et militaires illustres. Cette double célébration de la plume et du sabre témoignait d'ailleurs d'une réflexion profonde sur la nécessité d'asseoir un nouvel État sur la culture et de le défendre par les armes. Une autre mise en scène montrait des trophées militaires et des boucliers sur lesquels était inscrit la geste de Bonaparte, dont une Victoire gravait le nom sur l'un d'eux. Enfin, reprenant le thème des républiques-sœurs - appartenant au *Triennio* - deux statues figurant la République française et la République italienne s'embrassaient.

Originales étaient en revanche les célébrations de la soirée : un immense cirque - ou arène - imité de celui de Caracalla ou du *circus Maximus* avait été érigé sur le *foro Bonaparte* (Planche 78). Il accueillit des courses de chars antiques (*bighe*) et de jockeys. Au centre de la *spina*, une colonne à la trajane avec une frise non interrompue de bas-reliefs, célébrant la geste de Bonaparte. Le Premier consul, qualifié de « *massimo condottiere* », avait d'ailleurs sa statue en haut de cette colonne, ce qui confirmait que ces jeux étaient placés sous ses auspices. À gauche et à droite, deux autres colonnes plus petites supportaient la République française et la République italienne, puis une Victoire et une Renommée. Une fois les jeux finis, les Jardins publics offrirent une illumination de lampions aux couleurs de la République, tandis que *La Scala* donnait « une représentation d'une cantate [...] célébrant les vertus de l'Immortel Bonaparte ». La soirée se finit par un bal et la description de la fête par un nouvel hommage à Bonaparte. Comme les bâtiments publics étaient illuminés, les Milanais furent invités à faire de même « pour contribuer au meilleur ornement et lustre de la Fête »⁷⁹. Pour finir, un recueil d'odes composées à l'occasion de cette fête fut publié. Il comprenait des œuvres de Savioli, Lamberti et Monti, qui célébraient la République italienne à travers Bonaparte héroïsé.

Quant à la réception de la fête, elle fut globalement bonne, malgré quelques incidents qui émaillèrent la partie nocturne. Ces incidents furent d'origine naturelle : le vent éteignit les lampions qui illuminaient les Jardins publics, le manque de lumière empêcha un des deux orchestres de jouer, tandis que quelques individus profitèrent de l'obscurité pour renverser la statue de la République italienne ; ils furent arrêtés par la police au motif de « lèse-nation »⁸⁰.

⁷⁹ *Avviso dell'Amministrazione municipale della comune di Milano*, 25 giugno 1803, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 140.

⁸⁰ S. Bosi, « 26 giugno 1803 : Festa Nazionale della Repubblica Italiana », in C. Capra, F. Della Peruta et F.

À *la Scala*, l'entrée de Melzi fut saluée par des applaudissements nourris et des acclamations. Murat, général en chef, en conçut quelques humeurs, d'autant que ces acclamations se firent entendre toute la journée au passage de Melzi. À l'opéra, l'irritation de Murat grandit encore lorsqu'une allégorie de la Renommée portant une image de Bonaparte - représentation surannée - ne déclencha aucune espèce d'applaudissement. Murat se plaignit de cette « affaire » au Premier consul ; il se méfiait de Melzi, qui avait autrefois servi l'Autriche. Pour J. Tulard, le caractère de Murat le poussait à vouloir seul bénéficiaire de la confiance de Bonaparte et le général aurait peut-être aspiré au poste de « proconsul italien »⁸¹. Melzi se justifia dans une lettre à Marescalchi (qui était auprès de Bonaparte à Paris) le 8 juillet 1803 et le Premier consul pria Murat de ne point s'échauffer. Les rapports étaient tendus entre les deux hommes, en particulier depuis l'affaire Ceroni (voir le chapitre VI), et il faut souligner l'adresse de Caroline qui évita la rupture entre eux et déclara : « Dites ce que vous voulez, mais le vice-président a fait tout son possible pour honorer Bonaparte, on lui doit tout, et on aurait grand tort de lui en faire porter la responsabilité [de l'absence d'applaudissement de l'image de Bonaparte au théâtre] »⁸².

Les fêtes publiques de la seconde Cisalpine et de la République italienne furent le reflet de l'évolution du pouvoir par rapport au *Triennio*. Quoiqu'un certain nombre de persistances pussent être observées, les célébrations de 1800 à 1804, par l'absence de l'arbre de la Liberté notamment, avaient perdu leur nature révolutionnaire. En outre, tout au long de la fête, Bonaparte était célébré, représenté et reconnu comme le fondateur et le véritable chef du régime. Cela indiquait clairement la rupture avec le système révolutionnaire des républiques-sœurs et annonçait déjà un premier système impérial de domination napoléonienne, inspiré de Charlemagne, mais aussi de la Rome antique. Cette dernière influence était particulièrement visible durant la célébration du 26 juin 1803, lors de laquelle le gouvernement voulu se mettre en scène avec magnificence, allant même jusqu'à ressusciter les courses de chars antiques.

Mazzocca, a cura di, *op. cit.*, p. 60.

⁸¹ Jean Tulard, *Murat*, Paris, Fayard, 1999, p. 112.

⁸² Cité par S. Bosi, « 26 giugno 1803... », *op. cit.*, p. 61.

B. Le concours de la Reconnaissance

Le 28 mars 1801, le gouvernement provisoire sous l'impulsion de Sommariva, adressa aux peintres italiens un avis de « concours de peinture pour un tableau historique ou allégorique dans lequel Bonaparte serait le sujet principal et qui surtout concernerait la gratitude du peuple cisalpin, et dans lequel serait également représenté le nouveau Forum Bonaparte »⁸³. Ce concours, dit « de la Reconnaissance », reprenait un thème déjà développé sous la première Cisalpine, qui avait célébré le 28 janvier 1798 une « fête de la Reconnaissance » en l'honneur de la France, de l'alliance franco-cisalpine, mais aussi en hommage à Bonaparte (voir p. 196). Cette fois, il s'agissait d'honorer uniquement Bonaparte selon les goûts artistiques de l'époque (tableau historique ou allégorique) en montrant la gratitude du peuple. Outre le prix de 1 000 sequins - une belle somme - le tableau devait représenter le *foro Bonaparte* qu'il était destiné à orner et qui avait été prévu quelques mois auparavant. Sans nul doute, les membres du gouvernement provisoire se livraient par ces marques de reconnaissance à un acte de flagornerie envers Bonaparte afin d'acquérir une place dans le régime à venir.

Ajustements du concours et faible participation

La participation ne fut pas à la hauteur des attentes « quantitative comme qualitative »⁸⁴ des organisateurs, surtout si l'on compare avec les concours français pour célébrer la paix d'Amiens ou la loi sur les cultes. Néanmoins la Cisalpine n'était pas la France tant par la puissance et la relative stabilité de l'État mis en place, que par le nombre d'artistes. Ce premier fait, l'instabilité politique, n'était pas pour encourager la production : en effet, rien n'assurait que le gouvernement serait le même à la fin du concours et, le cas échéant, que le nouveau gouvernement ne reconnût le concours lancé par son prédécesseur. Le 7 mai 1801, le ministre de l'Intérieur prolongea la durée du concours de 8 mois à un an⁸⁵. Or, dès le 26 janvier 1802, le régime devint République italienne et le projet de *foro Bonaparte* fut enterré. Toutefois, le président étant Bonaparte, le concours en son honneur avait tout intérêt à être

⁸³ « Programma del concorso di pittura per un Quadro Storico, od allegorico, nel quale BONAPARTE sia il soggetto principale, e che sommamente interessi la Gratitudine del Popolo Cisalpino, ed in cui venga anche rimarcato il nuovo foro Bonaparte », *Il comitato di Governo (Sommariva-Visconti-Ruga) ai valenti Pittori Italiani*, Milano, 7 germale anno IX rep. [28 mars 1801], publié dans *Il Redattore Cisalpino*, 13 germinale anno IX repub. [3 avril 1801].

⁸⁴ Souligné par A. Pillepich, *Milan...*, op. cit., p. 414.

⁸⁵ *Il ministro dell'Interno Pancaldi ai valenti Pittori Italiani*, Milano, 17 florile anno IX rep. [7 mai 1801], ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 137.

reconnu par le nouveau régime. Celui-ci décida d'opérer quelques aménagements et publia le 17 avril 1802 un nouvel avis concernant les modalités du concours : « un tableau historique ou allégorique faisant allusion à Bonaparte et à la reconnaissance de notre nation envers ce héros qui a été l'auteur et le restaurateur de ses heureuses destinées »⁸⁶. Si le type de peinture (historique ou allégorique) et le sujet principal (Bonaparte) restaient les mêmes, le concept de nation remplaçait celui du peuple, le forum était oublié et Bonaparte devait clairement apparaître comme le fondateur et restaurateur du nouveau régime.

Au bout d'une année, le concours n'avait reçu les réalisations que de deux participants. Le premier d'entre eux, le Turinois Vincenzo Antonio Revelli, ignore l'ultime appel, présentant une œuvre « pleine de figures allégoriques et d'une foule prudente : enfants, agriculteurs, militaires entourant le Premier consul et la République reconnaissante »⁸⁷. L'œuvre, aujourd'hui disparue, ne correspondait donc pas exactement aux dernières consignes, mais est connue, à l'instar des autres toiles disparues de ce concours par le livret descriptif qui fut imprimé. Le second peintre à avoir répondu au concours était le Romain Francesco Albèri. Son œuvre (Planche 79) fut conservée et se trouve aujourd'hui à Vérone. Albèri figura au centre de la composition Bonaparte, vêtu de la cuirasse de Mars et d'un casque avec un plumet aux couleurs de la France. Il brandissait de la main droite le foudre de Jupiter et désignait de la main gauche l'Âge du fer qui fuyait, accompagné de la Fraude démasquée. La Liberté, habillée des couleurs de France, levait le voile de mort qui recouvrait la jeune République italienne. Du côté gauche de la composition, une colombe avec un rameau d'olivier suivait Bonaparte, tandis qu'une Victoire gravait sur un écu le retour de Bonaparte, suivi de l'Âge d'or. Le Pô émergeait de la partie inférieure gauche pour offrir un tribut de palmes et de couronnes.

Les organisateurs reçurent encore deux œuvres, puis ouvrirent au public, le 16 mai 1802, l'exposition présentant les quatre tableaux en compétition dans le Palais de Brera. Les deux nouveaux compétiteurs, dont les œuvres ont aujourd'hui disparu, étaient Domenico Aspari, professeur à Brera et peintre reconnu, ainsi que Maria Callani, fille d'un académicien de Parme. Les deux tableaux représentaient le peuple et des allégories qui entouraient Bonaparte et, dans la composition de Callani, apparaissait aussi Melzi d'Eril. L'exposition

⁸⁶ « Il cessato governo provvisorio sveglia a nobile gara d'emulazione gl'ingegni *de' valenti Pittori Italiani*, aprendo un concorso per un Quadro storico, od allegorico, allusivo a BONAPARTE, e alla gratitudine della nostra Nazione verso quest'Eroe Autore, e Restituitor de' suoi felici destini », dans *Avviso del Consigliere ministro degli affari interni ai valenti pittori italiani*, Milano, 17 aprile 1802, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 137.

⁸⁷ Maria Grazia Francalanci, « Il concorso del 1802 e Giuseppe Bossi », in Liana Castelfranchi, Roberto Cassanelli e Matteo Ceriana, dir., *Milano, Brera e Giuseppe Bossi nella Repubblica Cisalpina*. Actes de colloque (Milan, Istituto Lombardo di Scienze e Lettere, 4-5 février 1997), Milano, Istituto Lombardo, 1999, p. 111.

déclencha une grande curiosité et le public afflua à Brera au point que le principal de l'école demanda un détachement de gardes par peur des désordres⁸⁸. Néanmoins, l'accueil des Milanais aurait été relativement froid, « perplexe » selon M. G. Francalanci, surtout à cause de la complexité des allégories qui nécessitait de s'appuyer sur les descriptions de l'opuscule pour en saisir le sens⁸⁹. Mantovani, opposant au régime, souligna que le public accueillit ces œuvres « avec peu d'approbation » et qu'aucune ne valait le prix de 1 000 sequins promis par le gouvernement⁹⁰. Quoique l'on puisse remettre en doute la faible approbation d'un public qui se déplaça en nombre, il est impossible de se faire une idée de la qualité des œuvres, trois des quatre tableaux ayant disparu. Du reste, le futur gagnant du concours, Giuseppe Bossi, ne vit pas sa toile exposée au 16 mai, et pour cause : il était en retard, à cause notamment de sa participation à la Consulta de Lyon, et sollicita un délai de Melzi.

Le retard et la victoire de Bossi

Le 18 mai 1802, soit deux jours après l'ouverture au public, le ministre des Affaires intérieures présenta à Melzi la lettre de Bossi, dans laquelle le peintre demandait un délai pour présenter sa composition⁹¹. Le vice-président répondit favorablement à la demande à la condition que le tableau fut rendu au moins cinq jours avant la fin de l'exposition, ce qui fut fait.

Le jury chargé de récompenser les artistes participants était composé de célèbres représentants de l'école milanaise : les peintres Andrea Appiani, Giuliano Traballesi et Martino Knoller, accompagnés d'un représentant de l'État Leopoldo Cicognara et de deux commissaires extérieurs : Domenico Muzzi et Alessandro Calvi, professeurs de dessin, respectivement à l'académie de Parme et à celle de Bologne. Le Sicilien Giuseppe Errante, qui avait déjà travaillé sur le sujet en peignant en 1801 *Napoléon comme Hercule pacificateur ou Allégorie à la gloire de la République Cisalpine* (Planche 80), déclina l'honneur de faire partie du jury. Le 7 juin 1802, à la majorité absolue et à bulletin secret, le jury désigna Bossi gagnant du concours et lui attribua la récompense de 1 000 sequins. Le deuxième prix fut attribuée à Callani avec une récompense de 800 sequins. Cette récompense pécuniaire fut

⁸⁸ *Richiesta del reggente delle scuole di Brera Cesare Frapolli*, Milano, 17 maggio 1802, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 137.

⁸⁹ M. G. Francalanci, « Il concorso... », p. 113.

⁹⁰ Luigi Mantovani, *Diario politico ecclesiastico*, a cura di Paola Zanolli, Roma, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 1985, volume I, p. 485.

⁹¹ *Lettera del ministro degli Affari interni Villa al Vicepresidente Melzi*, Milano, 18 maggio 1802, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 137.

approuvée par Melzi lui-même, car dans une lettre du 11 juin, le ministre de l'Intérieur recommandait au vice-président le travail de Callani « qui eut le plus grand nombre de votes après le premier prix et mériterait une récompense peu inférieure au premier »⁹². Enfin, pour montrer l'intérêt que portait le gouvernement aux Beaux-arts, les autres artistes reçurent un prix de 600 sequins, malgré les débats au sein du jury sur la somme à leur accorder.

Un dernier participant, Paolo Borroni, doit être évoqué. Celui-ci ne put finir sa réalisation pour le concours en raison d'une maladie qui l'avait trop retardé. Il demanda le 15 mai 1802 au gouvernement de finir son tableau sous les auspices du gouvernement, sollicitation pour laquelle il reçut une réponse négative⁹³. Après être passé par les instances du général Jourdan, Melzi accepta finalement l'acquisition de l'œuvre, en chargeant Appiani, puis une commission composée du même Appiani, de Trallesi et de Knoller, de l'évaluer. Le travail, qu'Appiani qualifia de « très bon »⁹⁴ fut acheté pour 400 sequins et placé à Brera. Le tableau figurait Bonaparte à l'antique, entouré du peuple cisalpin et d'allégories.

Giuseppe Bossi était depuis 1801 le secrétaire de l'académie des Beaux-arts de Brera. Cette œuvre primée (Planche 81) - disparue durant la Seconde Guerre mondiale, mais retrouvée en 1995 dans un état de conservation « dramatique »⁹⁵ - était une composition allégorique. Bonaparte, au centre, était assis sur un degré dont le bas-relief représentait la bataille de Marengo. Le Premier consul avait le dos appuyé contre le piédestal d'une colonne. Vêtu d'une toge rouge, couronné de laurier et surplombant chacune des allégories présentes dans la composition, Bonaparte tendait à la République italienne un rameau d'olivier mêlé à un autre de chêne, symbolisant ensemble la paix et la solidité. La République était couronnée de tours, « comme les antiques [et Cesare Ripa] l'ont toujours représentée »⁹⁶, elle tenait dans la main la Constitution et était suivie d'un génie portant une corne d'abondance. Minerve et Hercule, tenant enchaînée la Fortune, étaient placés à gauche de la composition, comme arrivant auprès de Bonaparte. Au deuxième plan se tenait le génie de l'Histoire occupé à

⁹² « Il quadro della Calani che aveva riportato il maggior numero di voti dopo il premio meritasse un compenso non molto inferiore al premio » in *Rapporto di Villa al Vice-Presidente della Repubblica Italiana*, Milano, 11 giugno 1802, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 137.

⁹³ *Lettera di Paolo Borroni al Consigliere ministro [Villa]*, Voghera, 2 maggio 1802, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 137.

⁹⁴ *Lettera d'Andrea Appiani, Commissario delle Belle Arti al Cittadino Ministro degli Affari Interni*, Milano, 2 marzo 1804, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 137.

⁹⁵ Fernando Mazzocca, « Giuseppe Bossi. La Riconoscenza della repubblica Italiana a Napoleone », in C. Capra, F. Della Peruta e F. Mazzocca, a cura di, *op. cit.*, notice 275, p. 210. Sur la restauration de cette oeuvre, voir l'article de M. Ceriana in L. Castelfranchi, R. Cassanelli e M. Ceriana, dir., *Milano, Brera...*, *op. cit.*, p. 87-104.

⁹⁶ Cette phrase est issue de la description de son œuvre par Bossi. F. Mazzocca a fait remarquer que cette figure découlait effectivement des monnaies romaines et qu'elle avait été représentée ainsi par Cesare Ripa en 1603. F. Mazzocca, « La Riconoscenza di Giuseppe Bossi », in L. Castelfranchi, R. Cassanelli e M. Ceriana, dir., *Milano, Brera...*, *op. cit.*, p. 75 et F. Mazzocca, « Giuseppe Bossi... », *op. cit.*, p. 211.

consigner les faits à la postérité. Enfin, au dernier plan, Bossi avait représenté le *foro Bonaparte*, l'ensemble de l'œuvre satisfaisant ainsi les deux consignes successives du concours. Le tableau fut transféré au palais National, avant que les Autrichiens ne le renvoyassent à Brera après la chute de Napoléon. Ce succès permit à Bossi d'accéder à des commandes du gouvernement italien, de la part de Melzi, de Napoléon ou encore d'Eugène de Beauharnais pour des tableaux ou des médailles. Artistiquement, F. Mazzocca a fait remarquer que sa République italienne couronnée de tours inspira Appiani dans ses *Fastes de Napoléon*⁹⁷, dont il avait commencé la réalisation.

C. Les *Fastes de Napoléon*, par Appiani

Durant la seconde Cisalpine, le gouvernement milanais commanda à Appiani une immense frise de grisailles : cela ne devait être qu'une étape avant la mise en fresque définitive qui n'eut cependant jamais lieu. Ces grisailles à la détrempe et en trompe-l'œil, qui prirent le nom de *Fastes de Napoléon*, mesuraient plus de 100 mètres de long sur 80 cm de hauteur. L'œuvre, que nous avons déjà évoquée au chapitre III (p. 180) à propos de l'entrée de Bonaparte à Milan, devait orner les garde-corps de la partie supérieure de la salle de bal, dite salle des Caryatides⁹⁸, du palais National de Milan. Cette frise était toute à la gloire de Bonaparte, le héros fondateur, et relatait son épopée depuis la première campagne d'Italie. Si la date exacte de la commande reste inconnue, certains historiens comme Villari ou Zanchi ont proposé 1801⁹⁹. Comme les quatre premières fresques furent dévoilées lors de la fête du 26 juin 1803, et que la majeure partie était prête en cette même année¹⁰⁰, une commande en 1801 nous semble très probable. Ces fastes étaient composés de 17 scènes et de 4 panneaux regroupant chacun trois médaillons, soit 12 médaillons au total. Mais si le cycle fut commencé en 1801, il ne fut achevé qu'en 1807, tout en prenant en compte des éléments

⁹⁷ F. Mazzocca, « La Riconoscenza... », *op. cit.*, p. 75

⁹⁸ L'œuvre intégrale nous est parvenue grâce à la gravure de celle-ci, à laquelle Appiani participa. En effet, la salle des Caryatides fut malheureusement détruite lors des bombardements de 1943, et il fut décidé de ne point restaurer cette pièce afin de conserver le souvenir de la Deuxième Guerre mondiale.

⁹⁹ Anna Villari, « La pittura di storia in Italia », in Carlo Sisi, a cura di, *L'Ottocento in Italia. Le arti sorelle. Il neoclassicismo*, Milano, Mondadori Electa, 2005, p. 31 et Alessandra Zanchi « Lo stile pittorico di Andrea Appiani nei grandi cicli a sfondo mitologico », in Renato Barilli, dir., *Canova e Appiani. Alle origini della contemporaneità*, Milano, Edizioni Gabriele Mazzotta, 1999, p. 44. Marta Pivetta a même proposé 1800-1801 comme date de commencement, « I Fasti di Napoleone : corsi e ricorsi storici », in Eleonora Bairati, Marta Pivetta e Nicola Raponi, *I fasti di Napoleone di Andrea Appiani. Ricostruzione di un ciclo pittorico perduto*, catalogue, Vicence, Neri Pozza, 1997, p. 25.

¹⁰⁰ Cristina Cozzi, *La Francia e i Francesi nella vita e nell'opera di Andrea Appiani*, Milano, Laurea in lingue e letterature straniere moderne, sous la direction de Raffaele De Cesare, 1986, p. 152.

majeurs survenus entre 1801 et 1807, qui ne figuraient donc pas dans la commande initiale. Quel type de représentation de Bonaparte émergeait de cette œuvre ? Dans quel but fut-elle commandée ? Nous étudierons le cycle des *Fastes* ainsi que les thématiques développées par Appiani pour comprendre comment Bonaparte y était représenté.

Présentation des panneaux des Fastes d'Appiani

En 1805, Napoléon commanda la gravure des *Fastes*. Sous la supervision d'Appiani, l'œuvre fut gravée par Giuseppe Longhi, Francesco et Giuseppe Rosaspina, Michele Bisi et Giuseppe Benaglia, et c'est par ce biais qu'elle nous est parvenue, la salle des Caryatides ayant été détruite comme nous l'avons écrit. Nous présentons ici les *Fastes* en respectant l'ordre chronologique des événements, contrairement à l'édition des estampes qui ne l'a pas parfaitement respecté. Nous appuyons ici notre analyse sur l'ouvrage de Pietro Barboglio qui publia sous le Second empire une édition des *Fastes* en France, accompagnée d'une notice explicative¹⁰¹.

Le premier sujet représenté fut la *Bataille de Montenotte* (Planche 82). Le centre était occupé par un combat de fantassins et de cavaliers, qui s'étaient engagés dans une mêlée terrible dans laquelle les vaincus, renversés au sol étaient piétinés par les chevaux. Des fuyards disparaissaient à gauche, dans un ravin parsemé d'arbres touffus. À droite, Bonaparte s'élançait à la tête de sa cavalerie vers le centre, appuyé par son artillerie placée sur les montagnes.

Le deuxième sujet était le *Combat et passage du pont de Lodi* (Planche 83). Pour le représenter, Appiani s'inspira de la légende et des représentations du sujet déjà diffusées sous le *Triennio*. La gauche était occupée par des cavaliers s'appêtant à traverser la rivière, qui se regroupaient autour d'un personnage qui pourrait être Bonaparte. Néanmoins, Barboglio a identifié le général uniquement comme le personnage au centre de la composition¹⁰², à cheval sur le pont de bois, menant ses soldats à l'affrontement contre les Autrichiens qui refluait sur la droite de la composition.

Le troisième sujet, que nous avons déjà détaillé au chapitre III (p. 180), portait sur l'*Entrée des Français à Milan* (Planche 84). La scène était très inspirée d'un triomphe de la

¹⁰¹ Pietro Barboglio, *Fastes de Napoléon Ier*, Paris, typographie Firmin Didot, 1857. Bien que datée, cet ouvrage a l'avantage de présenter de manière sommaire et complète les œuvres du cycle. Nous ferons appel à la bibliographie plus récente dans l'analyse artistique et thématique (p. 354).

¹⁰² P. Barboglio, *op.cit.*, p. 7.

Rome antique : le général, au centre, défilait devant de nombreux spectateurs, hommes, femmes et enfants joyeux ; tous fêtaient dans l'allégresse cette entrée. Le général, au centre, était précédé de soldats marchant de front et était suivi de cavaliers et de musiciens orientaux. Évoquant avec force la colonne Trajane, Appiani peignit sa composition comme si elle s'enroulait autour d'une colonne, bien que le support de la Salle des Caryatides fût droit. Aussi les hommes précédant Bonaparte étaient-ils de trois-quart dos, quant aux militaires qui le suivaient, ils apparaissaient de trois quart face. Par cet effet, Appiani mettait encore plus en avant Bonaparte et l'héroïsme antique qui se dégageait de sa figure¹⁰³.

Dans le quatrième sujet, dit du *Combat de Lonato* (Planche 85), le fresquiste avait en fait représenté la rencontre du messager autrichien et de Bonaparte. Plein d'autorité et de vigueur, ce dernier dominait la scène, désignant au loin un point de sa main droite, tandis que le messager autrichien, relativement affalé sur son cheval, les bras ballants, se voyait retirer un bandeau de ses yeux. Bonaparte avait aussi disposé ses hommes de sorte qu'ils fissent supposer que le nombre de soldats fut considérable.

Pour dessiner le cinquième sujet, la *Bataille d'Arcole et le passage de l'Adige* (Planche 86), Appiani se servit très certainement de la toile de Gros, *Bonaparte au pont d'Arcole* (Planche 23). La partie gauche de la composition montrait Bonaparte haranguant ses soldats avec le drapeau dans une main et le sabre dans l'autre. Son corps se portait en avant tandis que sa tête était tournée vers l'arrière, où étaient ses soldats. Cette mise en scène ne laisse point de doute sur l'inspiration suscitée par l'œuvre de Gros représentant le passage d'un autre pont. Dans la partie droite de la composition, Appiani avait figuré la mêlée et les combats furieux sur le pont et la chaussée y conduisant.

Dans la sixième scène, la *Bataille de Rivoli* (Planche 87), Appiani représenta avec énergie la charge de la cavalerie française contre l'infanterie autrichienne qui décida de la victoire. Doit-on voir Bonaparte à la tête de sa cavalerie ? Cela reste incertain et Barboglio n'en a fait aucune mention.

La septième scène était consacrée à la *Bataille de la Favorite* (Planche 88). Appiani donnait la plus grande place de sa composition à une nombreuse cavalerie française qui écrasait les derniers Autrichiens. Au fond, le pont et un pan de mur de la citadelle de Mantoue ajoutaient « au beau caractère de cette scène guerrière »¹⁰⁴.

¹⁰³ Nous tenons à remercier Arnaud Rush, avec qui nous avons élaboré cette réflexion durant le colloque du 22 février 2012, *Images de fêtes, fêtes en images*, ED 454, MSH Alpes, Grenoble.

¹⁰⁴ P. Barboglio, *op.cit.*, p. 11.

La huitième scène représentait le *Serment de la fédération de la République cisalpine* (Planche 89). Bonaparte reprenait une place prépondérante dans la composition, puisqu'il était debout, près d'un autel circulaire supportant vraisemblablement la constitution. Autour de lui étaient réunis les grands dignitaires qui tendaient leurs mains pour prêter serment. Appiani ayant peint les personnages principaux d'après nature, l'on pouvait reconnaître notamment Melzi d'Eril et le poète Monti. Le fresquiste avait aussi figuré le peuple plein d'allégresse et aux deux côtés apparaissaient l'infanterie et la cavalerie.

La neuvième scène, dédiée à la *Conquête de l'Égypte* (Planche 90), mêlait des figures allégoriques et des personnages réels. La partie gauche de la composition montrait le débarquement des Français sur les rives égyptiennes. Au-dessus du navire amiral volait le génie de la Victoire, annonçant ainsi la réussite de l'entreprise. Le centre était occupé par des soldats en ordre de bataille, précédés de Kléber et de Bonaparte, qui désignait l'allégorie du Nil appuyée sur un sphinx et tenant à la main une corne d'abondance. Une Victoire volait vers Bonaparte pour lui apporter une palme et une couronne.

La dixième scène, *Vision du général Bonaparte en Égypte* (Planche 91), fut sans doute inspirée du *Barde de la Forêt-Noire* de Monti, le poète et ami d'Appiani¹⁰⁵. Dans le cinquième chant, Bonaparte aurait décidé son retour d'Égypte après avoir vu en songe « l'auguste image de la patrie affligée »¹⁰⁶. Quoiqu'il soit généralement admis que « la patrie » fût la France, certains auteurs ont estimé qu'elle pouvait également être l'Italie, Bonaparte ayant aussi lié son retour aux mauvaises nouvelles du front italien¹⁰⁷. Dans la composition d'Appiani, Bonaparte était représenté dans un espace dégagé entouré de palmiers, pensif, la tête appuyée sur la main droite. Au fond les pyramides et des soldats, devant lui, l'allégorie de la France, entourée d'enfants nus et désolés, montrant en gémissant l'état des arts et des sciences. Un enfant déposait aux pieds du général une corne d'abondance tandis que l'allégorie de la France tendait ses bras vers Bonaparte comme pour implorer son retour.

Pour la onzième scène, le *Retour d'Égypte et débarquement à Fréjus* (Planche 92), Appiani eut de nouveau recours à l'allégorie. Neptune, assis sur une conque et tiré par de fougueux coursiers, dirigés par le génie de la Fortune, protégeait le navire sur lequel voguait Bonaparte en interdisant à Éole de déchaîner les vents orageux. Neptune était entouré de deux sirènes portées par des dauphins, des néréides, des tritons, des sonneurs de trompe et autres

¹⁰⁵ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 255

¹⁰⁶ Vincenzo Monti, *Il bardo della Selva Nera*, Bologna, Co' Tipi Bodoniani, 1806, p. 79.

¹⁰⁷ L'interprétation de cette allégorie comme celle de la France ne laisse aucun doute selon P. Barboglio, *op.cit.*, p. 15. Sur les autres interprétations, voir A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 255

créatures mythologiques. Le cortège du dieu de la Mer était précédé d'un groupe composé de Thétis tenant la main de Doris enlacé avec Nérée, symbolisant l'heureux voyage. Enfin, à droite de la composition se trouvait le vaisseau de Bonaparte, guidé par la Fortune, qui parvenait à Fréjus. Les habitants de cette ville étaient accourus pour fêter le héros et avaient érigé un arbre de la Liberté. Ce symbole révolutionnaire était étrange si l'on songe que l'œuvre fut réalisée entre 1801 et 1805. Il était néanmoins petit et c'était une façon de signifier la joie des Français.

La douzième scène, *Bonaparte Premier consul* (Planche 93), mêlait les figures allégoriques et les personnages réels. À gauche, Bonaparte présentait à Minerve l'épée, instrument des victoires, en donnant la main gauche à la Victoire. Cette Victoire, jointe au dieu Mars et suivie par un génie portant la corne d'abondance, invitait la Renommée à annoncer l'élection du Premier consul¹⁰⁸. Une faible partie de l'arrière-plan, derrière Minerve et Mars, était consacrée au peuple, tandis que le reste de la composition (formant la moitié de la scène) était occupé par une nombreuse infanterie et de la cavalerie.

La treizième scène, *Passage du Grand-Saint-Bernard* (Planche 94), fut l'occasion pour le fresquiste de ne peindre aucune allégorie. À la manière de l'*Entrée des Français à Milan* (Planche 84), il dessina un long défilé d'hommes qui semblait s'enrouler autour d'une colonne. L'artiste rendit aussi un mouvement vertical, puisque la partie gauche de la composition représentait la montée du col, dans laquelle les hommes s'arqueboutaient pour tirer canons et caisses de munition, tandis que dans la partie droite montrait la longue descente vers les plaines italiennes que l'on apercevait à l'extrême-droite. Au centre, Bonaparte était debout, entouré de nombreux hommes portant le regard sur lui, alors qu'il désignait la partie descendante du col menant à l'Italie.

La quatorzième scène, représentant la *Bataille de Marengo* (Planche 95 et Planche 96) fut, à l'image de la bataille dans la propagande de Bonaparte, la plus conséquente des compositions d'Appiani, s'étendant sur environ 12,5 mètres¹⁰⁹. Le peintre rendit compte de furieux combats et mit en valeur les actions de la cavalerie. Au centre, Bonaparte, avec « une majesté tranquille et forte »¹¹⁰, était survolé par une Victoire qui lui ceignait le front d'une couronne, tandis qu'arrivaient deux hommes faisant de grands gestes pour annoncer la mort de Desaix, représenté à droite de la composition. Le général décédé était entouré d'une foule

¹⁰⁸ Barboglio a vu, quant à lui, une première Renommée à la place de l'allégorie que nous identifions comme celle de la Victoire. P. Barboglio, *op.cit.*, p. 17.

¹⁰⁹ Nous savons que les *Fastes* mesuraient 80 cm de hauteur. Les gravures respectant les proportions, une règle de trois nous indique la longueur de la scène dans la salle de bal. Les quatre gravures additionnées mesuraient 241,6 cm sur 15,4 cm. Soit une longueur dans la salle des Caryatides d'environ 12,5 m.

¹¹⁰ P. Barboglio, *op.cit.*, p. 19.

de militaires, l'air désespérés. La composition se concluait par l'allégorie étonnée d'un fleuve, auprès duquel un génie gravait sur un bouclier « Restituit ». À l'arrière-plan, un groupe de soldats pénétrait dans la ville, au centre de laquelle était une colonne avec un bonnet phrygien, nouvelle référence révolutionnaire.

Pour la quinzième scène, *Conjuration du 24 décembre 1800, Attentat de la rue Saint-Nicaise* (Planche 97), Appiani choisit l'allégorie. Les trois Parques, divinités de la destinée humaine, se destinaient à leurs travaux habituels : la première tenait la quenouille, la deuxième tirait le fil et la troisième le tournait sur le fuseau et tendait la main vers le Temps. Mais cette dernière figure, séparée des Parques par un pan de mur, semblait éloigner les ciseaux du fil et tournait le dos aux Parques. À droite, sous le cartouche « Vota publica », un autel orné d'une Victoire portait une flamme vigoureuse, autour de laquelle étaient écrits les mots « Victoria sacrum ». L'heure n'était pas venue pour le Premier consul.

La seizième scène présentait *Napoléon empereur des Français* (Planche 98), en mêlant des figures allégoriques et des personnages réels. La France tenait la main de Bonaparte et lui désignait le trône impérial. Un certain nombre de personnages, hommes et femmes, civils et militaires se pressaient autour de Bonaparte, tandis que Minerve chassait les partis hostiles à l'empire, symbolisés par des monstres hideux. Guidés par le génie des Sciences et des Arts, des enfants pleins d'allégresse étaient aussi représentés dans la composition. Bonaparte n'était pas couronné, comme pour insister sur le sacre italien.

Quant à la dix-septième scène, *Napoléon roi d'Italie* (Planche 99), elle montrait Napoléon revêtu du manteau royal se couronnant lui-même dans le Dôme de Milan. Aucune figure allégorique n'était représentée, mais 200 personnages, dont le cardinal Caprara et les grands du royaume emmenés par Eugène de Beauharnais. Cette composition n'était pas sans rappeler le *Sacre de Napoléon* par David.

Enfin, il faut évoquer les médaillons qui faisaient partie intégrante du cycle d'Appiani. Au nombre de douze (Planche 100, Planche 101, Planche 102, Planche 103), ils furent gravés à raison de trois par planche et évoquèrent tous des motifs allégoriques, sauf un, montrant simplement le profil de Bonaparte couronné de laurier. Ces médaillons furent réutilisés par Appiani qui en fit des médailles. Aussi, le lecteur reconnaîtra-t-il un certain nombre de motifs déjà présentés dans la série des Cinq batailles (Planche 33 à Planche 37, voir p. 146). Ces médaillons, de taille assez modeste donc, par rapport aux grandes scènes, permirent à Appiani d'intégrer des événements postérieurs à son cycle, comme la *Bataille de Friedland* (Planche 103).

Comme nous l'avons évoqué plus haut, Appiani présenta Bonaparte à pied ou à cheval, au centre de la plupart de ses compositions et se servit parfois de véritables perspectives pour le mettre en avant. Certaines scènes, comme l'*Entrée de Napoléon à Milan* ou encore *la Bataille d'Arcole* semblaient s'enrouler autour d'une colonne, malgré le support droit. Appiani voulait-il renforcer le caractère héroïque en rappelant directement l'Antiquité et la colonne Trajane ? Déjà, le cycle tout entier, monochrome et en perspective rappelait les bas-reliefs antiques. Il ne faudrait pas négliger non plus l'influence de la Renaissance, car le fresquiste s'inspira aussi des *Batailles d'Alexandre* de Le Brun (Louvre), des *Triumphes de César* de Mantegna (Londres), du *Palais du Tè* à Mantoue, des *Chambres* de Raphaël et de Jules Romain au Vatican, ainsi que des *grisailles* de Caravage également au Vatican. Outre le fait que ces *Fastes* puisaient dans la « profonde culture » d'Appiani, qui disposait d'une importante collection de gravures et de livres illustrées¹¹¹, le cycle plaçait aussi le peintre en position « d'avant-garde expérimentale dans le panorama de la peinture néoclassique italienne »¹¹². Appiani surpassa ces modèles en se libérant d'une doctrine néoclassique trop rigide pour magnifier ce style. Il associa le mythe au réalisme, les allégories aux personnages contemporains dont les costumes et armements dans une même scène pouvaient être anciens ou modernes ; quant aux traits de Bonaparte, ils étaient invariablement ceux du Premier consul, quelle que fût l'époque représentée.

Cela nous amène à nous intéresser aux moments mis en lumière par Appiani dans la geste de Bonaparte. En classant les éléments de ce cycle selon l'année des événements représentés (Annexe 19 et Annexe 20), il apparaît clairement que le « cœur » de ces *Fastes* fut la période 1796-1800, avec une insistance particulière sur la Première campagne d'Italie.

La Première campagne d'Italie représentait en effet la moitié des sujets : elle était illustrée par 8 scènes (sur 17) et 6 médaillons sur 12, soit 14 occurrences sur les 29 que contenait l'œuvre totale. Dix de ses occurrences était des victoires militaires, et les quatre restantes faisaient référence à une fondation politique de Bonaparte. La campagne d'Égypte était quant à elle évoquée par trois scènes mais aucun médaillon. Le manque d'information, comme le manque d'intérêt de l'Italie pour cet événement étaient certainement la cause de ce faible traitement. Appiani, comme nous l'avons vu, parvint tout de même à intégrer l'Italie

¹¹¹ A. Villari, « La pittura... », *op. cit.*, p. 31.

¹¹² M. Pivetta, « I Fasti... », *op. cit.*, p. 25.

dans une vision qu'aurait eue Bonaparte en Égypte. La Seconde campagne d'Italie était présentée dans deux scènes, dont la *bataille de Marengo*, qui était la scène la plus longue et rassemblait plusieurs thématiques, ainsi que dans un médaillon.

Appiani mit en fresque les événements français qui avaient plus ou moins de liens avec l'Italie intéressant Bonaparte entre 1800 et 1804, dans trois scènes et un médaillon. Enfin, il célébra à nouveau les fondations politiques en consacrant une scène au couronnement de Napoléon roi d'Italie, un médaillon à la consulta de Lyon, puis trois nouveaux médaillons pour les victoires militaires entre 1805 et 1807. Contrairement au peintre Le Brun, qui avait représenté le début du règne de Louis XIV de 1661 à 1678 au plafond de la Galerie des Glaces, Appiani parvint à intégrer - de manière certes mineure - les nouvelles conquêtes et les temps forts du règne napoléonien.

Cette analyse démontre que l'œuvre d'Appiani fut relativement évolutive, puisqu'elle représentait les événements majeurs de la période napoléonienne jusqu'en 1807. Néanmoins, le cœur de l'œuvre résida dans la représentation des années 1796-1800 et plus particulièrement dans la Première campagne d'Italie qui avait révélé Bonaparte à la France et à l'Italie. Surtout l'accent était mis sur l'aspect militaire : les soldats, allégories ou divinités y afférant étaient omniprésents dans le cycle d'Appiani, quoique la *res militiae* ne fût pas l'unique mode de représentation. Comme l'ont souligné Bosséno, Dhoyen et Vovelle, le fresquiste choisit trois modes de représentation symbolique : l'héroïsme au combat, le serment et la méditation sur le statut de la nation, pour mettre en scène Bonaparte libérateur, Bonaparte fondateur et Bonaparte visionnaire¹¹³. La légitimité de Bonaparte reposait donc sur ces trois assises, avec la prédominance des armes.

Le gouvernement temporaire de la Cisalpine reconstituée veilla donc à honorer Bonaparte, afin de conserver le pouvoir ; ce régime n'était que provisoire. Bonaparte, dans ces célébrations, fut tout de suite défini comme fondateur du régime, ce qui coïncidait avec le système de type carolingien qu'il mettait en place. Ce rôle se confirma encore en 1802, lorsqu'il devint président de la République italienne. Quant aux *Fastes* d'Appiani, bien que le commanditaire fût inconnu, il ne fait aucun doute qu'ils avaient pour but non seulement d'honorer, mais aussi de représenter le pouvoir militaire et politique de Bonaparte, bien qu'il fût absent de Milan. Les *Fastes* placés dans la salle des Caryatides rappelaient à l'élite gouvernante la suprématie de Bonaparte et les estampes de ces *Fastes*, qui furent gravées plus

¹¹³ Christian-Marc Bosséno, Christophe Dhoyen, Michel Vovelle, *Immagini della libertà. L'Italia in rivoluzione 1789-1799*, Roma, Editori riuniti, 1988, p. 248.

tard, s'adressaient au peuple. Ces célébrations par les fêtes et les arts furent complétées par un urbanisme de célébration à Milan.

III. Un urbanisme de célébration ? Grands travaux et aménagements urbains

La célébration artistique de Bonaparte à Milan ne saurait pourtant se limiter aux concours, commandes, voire célébrations spontanées dans les domaines de la peinture et de la sculpture. À l'instar des fêtes publiques, dont l'architecture temporaire honorait bien souvent Bonaparte, il s'élabora aussi à Milan des projets architecturaux et urbanistiques de célébration. Ces programmes furent le fait du gouvernement mais aussi de Bonaparte qui avait le dernier mot dans toutes les décisions politiques. Milan fut-elle pour autant le réceptacle d'un urbanisme et d'une architecture visant uniquement à célébrer Bonaparte ? Quels furent les projets des architectes milanais pour leur ville ? Nous nous intéresserons tout d'abord aux travaux de la route du Simplon qui relièrent les deux capitales, puis aux « batailles d'architectes » dans Milan, enfin au *foro Bonaparte*.

A. Le Simplon : relier les deux capitales

Régnant sur l'espace français et italien, Bonaparte souhaitait améliorer les communications entre ses deux capitales, qui étaient ralenties par les Alpes. Du reste, le passage du Grand-Saint-Bernard par l'armée française n'avait pas été si aisé, en particulier pour l'artillerie. L'aménagement d'un col praticable pour celle-ci était nécessaire à la fois militairement, au vu des ambitions françaises, pour contrer les facilités d'accès de l'Autriche à l'Italie, mais aussi politiquement : il fallait « rapprocher » Milan de Paris.

Milan et les axes de communication en Italie du Nord

Les grandes voies de communication comprenaient à l'époque non seulement les routes, mais aussi les fleuves et canaux. Ces voies étaient entretenues et améliorées sur le budget de l'État par des corps d'ingénieurs français et italiens. Les ingénieurs français accompagnèrent d'abord l'armée d'Italie, puis furent envoyés par leur gouvernement, en fonction d'impératifs militaires, politiques et commerciaux. G. Bertrand a montré que ces ingénieurs virent l'Italie comme un espace à remodeler et à mettre en valeur¹¹⁴. Le 13

¹¹⁴ Gilles Bertrand, « L'Italia come spazio sperimentale », in Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma,

décembre 1805, Napoléon ne dit pas autre chose en confiant à Crétet : « tout ce qui tend à rendre plus faciles les communications avec l'Italie est aujourd'hui dans ma politique et conforme à mes plus chères intentions »¹¹⁵.

Le trafic des canaux concernait les voyageurs ainsi que les marchandises, qui approvisionnaient les marchés des villes. Ces voies d'eau furent entretenues durant la période 1800-1805 mais il n'y eut pas de grandes réalisations contrairement à la période royale qui suivit. Néanmoins, l'on peut se douter que Bonaparte commença à imaginer dès l'époque républicaine les travaux futurs, puisqu'il envoya des ingénieurs des Ponts-et-chaussées dans les départements réunis italiens dès 1802¹¹⁶.

Quant aux routes, contrairement à la France, dont le réseau de communication était déjà ordonné autour de Paris, le nord de l'Italie était polycentrique. Cela tenait bien sûr à son histoire et au fait que l'Italie septentrionale comptait de nombreuses grandes villes. La carte récente de Santini (Planche 104) montre une Italie du Nord multipolaire avec tout de même Milan et Mantoue comme points névralgiques : de nombreuses routes principales s'y croisaient. La route du Simplon renforça Milan dans ce rôle en lui donnant un accès plus direct à la France, sans traverser d'autres grandes villes italiennes. Cela témoignait de l'importance de Milan, que Bonaparte souhaita relier « directement » à Paris, d'autant qu'il exerçait la souveraineté sur ces deux capitales.

Néanmoins, cette première réalisation ne saurait être étudiée seule, sans évoquer les travaux d'aménagement routiers postérieurs. En effet Napoléon fit ouvrir de nouvelles routes, comme celle du Montgenèvre en 1805, et celle de la Corniche, achevée en 1811. Ce dernier axe reliait Nice à Gênes et mettait donc en communication l'Italie (en 1811, les départements réunis italiens) avec le midi de la France. Jusqu'aux travaux impériaux, la route de la Corniche était un sentier muletier qui ne permettait souvent « entre des rochers à pic et les flots, que le passage d'une petite voiture »¹¹⁷. Ces travaux devaient stimuler les échanges à l'intérieur de l'espace italien ainsi que sur un plan franco-italien et rendait plus aisées les

École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 477, 2013, p. 50.

Il montre aussi que ces missions contribuèrent à renouveler les formes du voyage en Italie.

¹¹⁵ *Lettre de Napoléon à Crétet, directeur général des ponts et chaussées*, Schönbrunn, 22 frimaire an XIV [13 décembre 1805], *Correspondance générale*, n° 11168.

¹¹⁶ G. Bertrand, « L'Italia come spazio... », *op. cit.*, p. 50. Voir également l'article de Silvia Bobbi, « le droit et la raison au service de l'État : le directeur des Ponts et Chaussées du royaume d'Italie Antonio Cossoni (1809-1814) », in François Antoine, Jean-Pierre Jessenne, Annie Jourdan et Hervé Leuwers, *L'Empire napoléonien, une expérience européenne ?*, Actes du Symposium international des 20-21-22 octobre 2011 (Bruxelles - Académie royale de Belgique/Lille - Université de Lille III, 20-22 octobre 2011), Paris, Armand Colin, 2014, p. 281-289.

¹¹⁷ Antoine de Jomini, *Vie politique et militaire de Napoléon*, Bruxelles, librairie militaire de J.-B. Petit, 1841, vol. I., p. 34.

liaisons entre France et Italie¹¹⁸. En agissant de la sorte, l'Italie du Nord - dont la souveraineté était certes partagée entre la France et un État italien proprement dit - disposa à la fin de l'époque napoléonienne de plusieurs routes « modernes » la reliant à la France, facilitant le commerce, les passages de l'armée et bien sûr la circulation des hommes, avec un axe renforcé reliant directement les deux capitales : Paris et Milan.

Les travaux du Simplon

Le 23 juin 1800, Bonaparte décréta le démantèlement complet et définitif des fortifications milanaïses, ce qui incluait donc les remparts espagnols (*bastioni*) et la citadelle (le *castello Sforzesco* et ses fortifications). Le projet était tant d'intérêt militaire qu'urbanistico-politique. Militairement, il s'agissait de dégager les voies de pénétration de l'armée française en Italie et de repousser plus à l'Est les lignes de fortification. Ainsi le Premier consul avait ordonné le démantèlement de certaines forteresses piémontaises qui avaient gêné la progression de son armée lors de son attaque surprise de 1800. Urbanistiquement et politiquement, les espaces dégagés et en particulier ceux autour du *Castello* allaient être réinvestis par la mise en scène du pouvoir et servir à l'extension de la ville. En outre, Bonaparte offrait aux patriotes qui le soutenaient un « succédané de prise de la Bastille », donnant donc satisfaction aux jacobins qui avaient demandé dès 1796 la démolition du « bastion de l'antique tyrannie »¹¹⁹. Le 7 septembre, soit un peu plus de deux mois plus tard, un nouveau décret de Bonaparte ordonna que le passage du Simplon fût « rendu praticable pour les canons ». Pour cela, il fallait que la route eût une largeur minimale, définie à 8 mètres, et une pente inférieure à 6%¹²⁰, ce qui supposa d'importants travaux, dont 611 ponts et 525 m. de tunnels¹²¹. M. Lechevallier a montré que des projets pour l'aménagement du Simplon avaient déjà été envisagés auparavant¹²², notamment par Bonaparte lui-même lors de la Première campagne d'Italie.

¹¹⁸ G. Bertrand, « L'Italia come spazio... », *op. cit.*, p. 50 et carte p. 51. C. Zaghi a insisté sur l'importance de ce réseau italien, au service de la France sur les plans politique et économique. Carlo Zaghi, *L'Italia di Napoleone dalla Cisalpina al Regno*, Torino, UTET, coll. Storia d'Italia, 1986, p. 134-135.

¹¹⁹ Patrizia Giudicelli Falguières, « Espace privé et espace public à Milan (1796-1814) », in *Villes et territoire pendant la période napoléonienne*, Actes du colloque de Rome (3-5 mai 1984), Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 96, 1987, p. 262.

¹²⁰ André Brunot et Roger Coquand, *Le corps des Ponts et Chaussées*, Paris, éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1982, p. 104-105.

¹²¹ A. Pillepich, « Napoleone e la storica strada del Sempione », in Roberta Cordani, a cura di, *Milano verso il Sempione. La città di Napoleone e della Belle Époque viaggio nella storia nell'arte e nel paesaggio*, Milano, Edizioni CELIP, 2006, p. 52.

¹²² Michel Lechevallier, « Ingénieurs et militaires français au Simplon 1800-1801 », *VALLESIA* Tome LVII,

D'ailleurs, l'article 4 du décret du 7 septembre 1800 soulignait bien ce fait. Les travaux étaient placés sous la supervision du général Turreau qui disposait de deux brigades d'ingénieurs des Ponts et Chaussées. Ce général, connu pour avoir organisé les colonnes infernales durant la guerre de Vendée, avait aussi maté une révolte dans le Haut-Valais quelques années auparavant. Turreau disposait en outre d'un officier d'artillerie, un officier de génie, trois compagnies de sapeurs et un bataillon de 500 hommes fourni par l'armée d'Italie ainsi qu'un second bataillon de 500 hommes fourni par l'armée de réserve. Les travaux commencèrent fin décembre du côté français, trois mois plus tard du côté italien et s'achevèrent en 1806 pour l'essentiel. Notons que Bonaparte fit mener des négociations pour annexer le Valais à la France : ces négociations n'aboutirent pas immédiatement puisqu'il fallut attendre 1810 pour que le Valais fût annexé. Néanmoins, la France acquit un droit de passage perpétuel sur cette route qu'elle construisit à ses frais.

Enfin, pour le Premier consul, l'aménagement de la route du Simplon allait au-delà de l'aspect militaire : il répondait aussi à une vision politique d'autocélébration de son pouvoir.

La célébration de Bonaparte

La fin des travaux fut célébrée par la frappe d'une médaille commémorative pour l'ouverture de cette nouvelle route entre la France et l'Italie. Certes, la frappe se déroula en 1807, soit durant le Royaume d'Italie. Néanmoins, les messages propagandistes étaient très semblables entre 1805 et 1807. La médaille (Planche 105) montrait à l'avant le profil de Napoléon lauré avec la légende « EMP. ET ROI. », profil réalisé en 1806 selon l'exergue. Au revers, Brenet avait dessiné le Simplon sous les traits d'un vieillard géant et athlétique, assis entre deux montagnes sur lesquelles il s'appuyait et qu'il semblait écraser de son poids. Des hommes, minuscules, serpentaient dans la composition, signifiant que le col était praticable. L'exergue indiquait « SIMPLON » et au-dessus 1807.

Cette médaille célébrait donc l'achèvement des travaux et ne montrait que deux choses : le commanditaire Napoléon et son exploit par le Simplon allégorisé. Napoléon faisait donc de cet aménagement du territoire et du renforcement politique des deux pôles (militaire et politique) de son pouvoir personnel, un élément de célébration de sa souveraineté. R. Todd a montré que sous l'ère napoléonienne, les Victoires n'appartenaient plus aux seules célébrations guerrières comme dans l'ancienne iconographie ; elles servaient aussi à célébrer

la maîtrise de la nature de Napoléon¹²³, et donc à consacrer son pouvoir civil. L'achèvement des travaux du Simplon était ainsi une sorte de victoire de Napoléon sur les éléments et renforçait son autorité française et italienne.

La route, côté italien prit d'ailleurs le prénom du Premier consul : « Via Napoleone ». Cette route aboutissait directement sur les lieux de l'ancienne forteresse des Sforza dont Bonaparte avait décidé le démantèlement le 23 juin 1800. Cette arrivée de la nouvelle route directe vers la France renforça l'intérêt de l'aménagement urbanistique de cet espace qui prit le nom de *foro Bonaparte*, comme nous le verrons ci-après. Enfin, l'ouverture de ce col eut un tel retentissement qu'il amena des critiques très originales, comme celles de certaines Milanaises qui pensèrent, selon Stendhal, qu'une telle ouverture allait entraîner un rafraîchissement des températures en Lombardie :

J'ai entendu accuser la route du Simplon, faite par *quel maladett'* Bonaparte, d'être la cause des froids précoces que l'on éprouve en Lombardie *depuis la Révolution*. Comme rien n'égale ici l'ignorance des femmes nobles, elles se figurent que la chaîne des Alpes, qu'on voit parfaitement du *Corso*, forme comme un mur qui garantit des vents du nord, et que Bonaparte, cette bête noire de leur confesseur, a fait une brèche à ce mur pour sa route du Simplon.¹²⁴

Plus sûrement que le froid, cette route du Simplon entraîna un bouleversement de l'orientation de la ville : l'axe Nord-Ouest se renforça grâce à ce col qui permettait de rallier la France directement et plus rapidement. Nous traiterons l'aménagement de l'arrivée de la *Via Napoleone* dans la dernière sous-partie, pour nous consacrer immédiatement aux « batailles d'architectes » à Milan.

B. Batailles d'architectes

La « reconnaissance » de la seconde Cisalpine envers Bonaparte, passait aussi par la célébration urbanistique du Premier consul. Le gouvernement provisoire lança ainsi un certain nombre de concours qui reçurent un bel accueil à en juger par le nombre de participants. D'autant que Bonaparte encouragea lui-même un certain nombre de ces transformations urbaines, modernisant Milan en célébrant aussi sa personne et donc son pouvoir. Dans un

¹²³ Richard Todd, *Napoleon's medal. Victory to the arts*, Gloucestershire, The History Press, 2009, p. 50.

¹²⁴ Stendhal, *Rome, Naples, Florence* (édition de 1826), in *Voyage en Italie* éd. Victor Del Litto, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 29 novembre 1816, p. 351.

climat d'émulation, que l'on pourrait comparer au Paris révolutionnaire¹²⁵, Milan devint le « lieu d'affrontements » entre architectes porteurs de différents projets. Quels furent les principaux projets de cette période 1800-1805 ? Nous nous pencherons sur la *porta Marengo*, la colonne de Marengo et le projet d'aménagement de la place du Dôme.

La porta Marengo

Tout comme les murs de la ville, qui avaient perdu leur vocation militaire au profit d'une dimension économique (mur d'octroi) au XVIIIe siècle, les portes de la ville avaient suivi la même évolution. Outre cette dimension économique, symbolisée par des barrières de péage, les portes prirent également un aspect ornemental et triomphal, comme la *porta Romana*¹²⁶. Ces transformations dans la nature de l'enceinte de Milan remontaient donc au XVIIIe siècle et elles furent accompagnées d'une opération urbanistique : de part et d'autre des *bastioni* furent aménagées des promenades plantées d'arbres, qui permettaient à Stendhal de faire le tour de la ville « en fiacre, sur les remparts, en une heure trois quarts »¹²⁷.

Les premiers travaux du gouvernement concernant les portes de la ville commencèrent en 1801 par la *porta Ticinese*. Il s'agissait de la porte au Sud de la ville (Planche 3), qui ouvrait sur un quartier à la fois populaire et très commercial et par laquelle Bonaparte était entré dans la ville à son retour de Marengo. Le 11 mars 1801, le gouvernement fit apposer près de cette porte une plaque dessinée par Antolini avec un texte de Fontana, qui célébrait cette entrée du général victorieux. La célébration s'amplifia le 28 mai 1801, lorsque le gouvernement renomma cette porte la *porta Marengo* et décida de la reconstruire pour lui donner plus de monumentalité, avec le financement d'un groupe de propriétaires milanais. Les travaux furent d'ailleurs confiés à l'un de ces propriétaires milanais finançant le projet : l'architecte Cagnola¹²⁸. Ils furent relativement lents, puisque la porte ne fut achevée qu'à la fin du Royaume d'Italie en 1814. Stendhal la jugea « belle sans être copiée de l'antique » - ce qui était pour lui un compliment - avant le changement de dédicace opéré par les

¹²⁵ Voir Annie Jacques et Jean-Pierre Mouilleseaux, dir., *Les architectes de la liberté*, Paris, Gallimard, 1988, p. 81-83.

¹²⁶ La *porta Romana* acquit cependant très tôt ce caractère : comme nous l'avons noté plus haut, la porte avait été édifée en 1598 pour l'entrée solennelle de Marguerite d'Autriche, promise au roi d'Espagne Philippe III. Voir aussi Giovanna D'Amia, « Nuovi ingressi per una capitale. Il sistema delle porte urbane a Milano », in Marina Rosa, a cura di, *Il primo regno d'Italia. 1805-1814*, Viterbo, BetaGamma editrice, 2009, p. 117.

¹²⁷ Les faits décrits se déroulèrent en 1811, soit après les travaux de destruction de la forteresse et quelques travaux d'aménagement. Stendhal, *Journal de Stendhal*, publié sous la direction de Victor Del Litto, Genève, Edito-service SA, 1969, tome 3, p. 259, 16 septembre 1811.

¹²⁸ ASM, *Aldini*, cart. 61, fasc. 9 et ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 186.

Autrichiens¹²⁹ : *PACI POPULORUM SOSPITAE* remplaça le *NAPOLEONI MAGNO INVICTO*.

En 1801, l'acte du gouvernement de renommer cette porte *porta Marengo* marqua le réinvestissement de l'espace par la célébration de Bonaparte. On rappelait un fait d'arme du héros en abandonnant donc la pratique d'indiquer par le nom de la porte la direction des routes, en l'occurrence Pavie (Ticinum en latin, d'où le nom de *porta Ticinese*). Cela marqua le XIXe siècle, puisque les gouvernements italiens successifs après l'époque napoléonienne reprirent ces pratiques : la *porta Comasina* (en direction de Côme) devint la *porta Garibaldi*. La *porta Marengo* fut la première des portes mises en chantier à Milan. Cela inspira le Royaume d'Italie qui mena des travaux sur d'autres points d'entrée de la ville, eux-aussi destinés à célébrer le souverain ainsi qu'Eugène de Beauharnais, comme nous le verrons dans la troisième partie.

La colonne de Marengo

La victoire du 14 juin 1800 créa décidément une émulation pour le gouvernement cisalpin (à moins qu'il ne s'agît d'une directive de Bonaparte lui-même), puisque dix jours plus tard, le 24, le gouvernement lança un concours pour une colonne commémorant la bataille de Marengo. Ce type de monument rappelait fortement la Révolution française et les concours de l'an II, même si la colonne avait été remise au goût du jour sous le Consulat par Lucien Bonaparte. Celui-ci, alors ministre de l'Intérieur, voulait que l'on érigât une colonne par département « portant les noms des héros morts au champ d'honneur »¹³⁰. À Milan, la thématique retenue pour le concours était différente, car les concurrents devaient proposer :

Une colonne de granit national, sur laquelle soit sculptée d'un côté le discours de Bonaparte fait à Milan le 22 brumaire an VI ; et soit fait mention de l'autre de la victoire et de la convention susdite [de Marengo], pour laquelle il tint sa promesse d'accourir à nous à chaque danger imminent.¹³¹

¹²⁹ Stendhal fustigeait au passage les imitations architecturales serviles de l'Antiquité qui furent parfois inadaptées comme la Bourse de Paris, copiée d'un temple grec, ne pouvant garantir les utilisateurs de la pluie ; la pluviométrie étant plus forte à Paris qu'en Grèce. Stendhal, *Rome...* (1826), *op. cit.*, 3 novembre 1816, p. 318 et 14 décembre 1816, p. 375.

¹³⁰ On consultera Annie Jacques et Jean-Pierre Mouilleseaux, dir., *Les architectes de la liberté*, Paris, Gallimard, 1988, p. 81-83 et 108 et Franck Folliot, « Des colonnes pour les héros », in A. Jacques et J.-P. Mouilleseaux *Les architectes de la liberté*, catalogue, Paris, Ecole nationale supérieure des Beaux-arts, 1989, p. 305-322.

¹³¹ « Una colonna di granito nazionale, su cui sia scolpito da una parte il discorso fatto a Milano, 22 brumale anno VI da Bonaparte; e si faccia menzione dall'altra della vittoria e convenzione suddetta, per la quale egli adempì alla sua promessa di accorrere a noi ad ogni imminente pericolo » *Bando di concorso*, ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 137.

Il s'agissait donc d'honorer Bonaparte, de célébrer ses qualités militaires, mais aussi d'enraciner sa légitimité politique, puisque les concurrents devaient rappeler la promesse faite et tenue par Bonaparte qui vint lui-même assurer la défense du régime, ou plutôt sa réinstallation, en 1800. La rupture avec le *Triennio* était encore une fois flagrante, car dans ce concours aucune place n'était laissée à la célébration de l'armée ou de la nation française.

Devant la forte participation, le gouvernement dut créer un jury spécial, composé notamment d'Appiani, qui désigna vainqueur Giovanni Antonio Antolini. Celui-ci était déjà connu à Milan pour avoir remporté en septembre 1797 un concours lancé par le Directoire cisalpin, visant à ériger sur le Champ de Mars huit pyramides commémoratives. Il avait aussi reçu de Faenza la commande d'un arc de triomphe en l'honneur de Bonaparte. Cette victoire pour la colonne de Marengo attira sur Antolini les foudres de l'architecte Giuseppe Pistocchi, qui publia anonymement un libelle intitulé *Riflessioni architettoniche sopra il premiato disegno della trionfale colonna da erigersi in Milano*¹³². Après quelques louanges pointaient l'ironie : « Oh fortunato artista! Tu sei dunque quello che con un'opera sortita dalle tue mani dovrà rendere eterna la gran Battaglia di Marengo », car Pistocchi tenta de disqualifier le projet de son rival. Pour lui, la colonne antolinienne ne correspondait « en aucune manière ni au programme du gouvernement, ni aux règles de la bonne architecture »¹³³. Selon Bosi, Pistocchi souffrait aussi de ce que le style simple et dépouillé d'Antolini fût préféré à sa « créativité explosive et irrationnelle »¹³⁴. Antolini avait proposé une colonne qualifiée par Bosi de « solution simple et austère, épurée de chaque excès ornemental : une grande colonne dorique, l'ordre héroïque par excellence, appuyée sur un piédestal avec des degrés et des figures allégoriques aux angles »¹³⁵ (colonne de gauche sur la Planche 106). Ce projet évolua, et Antolini intégra sa colonne à son *Foro Bonaparte*. Néanmoins, la hauteur de la colonne était très réduite, afin de mettre plus en valeur le groupe sculpté au sommet : la Victoire couronnant de laurier Bonaparte (détail Planche 107). Quant à Pistocchi, sa proposition était plus fantaisiste, mêlant des éléments anciens et modernes, et prenant plus de liberté que les modèles romains, notamment en entourant la colonne d'un escalier en spirale conduisant au

¹³² L'attribution de ce libelle à Pistocchi a été confirmée par S. Bosi, « La trasformazione del volto urbano di Milano tra concorsi e utopie. Il concorso per la colonna di Marengo », in C. Capra, F. Della Peruta et F. Mazzocca, a cura di, *op. cit.*, p. 50.

¹³³ Giuseppe Pistocchi, *Riflessioni architettoniche sopra il premiato disegno della trionfale colonna da erigersi in Milano*, Milano, Stamperia a San Zeno, 1801, in ASM, Autografi. Inventario analitico. Principi e sovrani, cart. 75.

¹³⁴ S. Bosi, « La trasformazione... », *op. cit.*, p. 51.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 52. Une belle aquarelle de la colonne est reproduite dans les illustrations de Aurora Scotti, *Il foro Bonaparte*, Milano, Franco Maria Ricci Editore, 1989.

sommet (colonne centrale et à droite de la Planche 106). Antolini confia la défense de son projet et donc la réponse aux attaques de Pistocchi à son ami Paolo Bargigli.

Un grand nombre de dessins nous sont parvenus¹³⁶ et nous ils permettent de mesurer la réussite du concours. La richesse et une bonne qualité générale des propositions nous indique l'émulation des artistes, entre « classicisme » et originalité. Signalons la participation du Milanais Domenico Aspari, professeur d'éléments de figure à l'académie de Brera, du Turinois Giuseppe Castellano, architecte civil, ingénieur hydraulique et professeur de mathématiques à l'université nationale de Turin, de l'académicien bergamasque Vincenzo Berenzi, de l'Alexandrin Israel Lustro Vitale, du Bolonais Vincenzo Magnani et de Paolo Boraina originaire de Forlì.

Cette colonne était destinée au « site le plus fréquenté de la ville », signe de son importance. Ces lieux, selon l'annonce du concours du 24 juin 1800, étaient les Jardins publics. Néanmoins, de nouveaux projets furent élaborés et inclurent cette colonne de Marengo en d'autres lieux comme le *foro Bonaparte* d'Antolini. Ce fut également le cas du projet de réaménagement de la place du Dôme, porté par Pistocchi, qui poursuivait ce double but de célébrer Bonaparte et de transformer la ville en créant un nouveau centre de gravité pour celle-ci.

La place du Dôme

La place du Dôme, qui occupait le centre géométrique de Milan, était alors très restreinte, plus petite que la place du palais Royal (qui a conservé ses dimensions jusqu'à nos jours). Pistocchi proposa dans les années 1800-1801 d'en dégager les abords en aménageant une place rectangulaire d'une surface de 0,8 hectare, soit l'équivalent de la place du Palais National voisin ou de la *piazza Fontana*. Les destructions d'habitations auraient été conséquentes, puisqu'en plus de la place rectangulaire, Pistocchi proposait qu'en face de la façade du Dôme soit édifié un bâtiment en U pour héberger des organes du gouvernement : le Sénat, les principaux ministères et, selon Scotti, la magistrature¹³⁷. Cela aurait renforcé la place centrale de ce lieu qui comptait déjà le Dôme et le Palais National. Ainsi, l'architecte se proposait de regrouper dans le centre de la ville le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire ainsi que le pouvoir religieux, si important en Italie. L'édifice en face du Dôme aurait reçu

¹³⁶ Ces réponses au concours sont conservées à l'ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 137 et un certain nombre sont reproduites dans S. Bosi, « La trasformazione... », *op. cit.*, p. 50-53.

¹³⁷ A. Scotti, *Il foro...*, *op. cit.*, p. 201.

une façade néoclassique, avec un fronton et des colonnades doriques et ioniques. En 1801, Pistocchi remodela quelque peu son projet, en réaction au *foro Bonaparte* de son rival Antolini (voir ci-après) : il projeta deux arcs de triomphe aux coins de la place et imagina placer son projet de colonne de Marengo devant la porte du Dôme (Planche 108). En outre, Pistocchi donna à « cet autre grand pôle des projets urbanistiques de la période napoléonienne »¹³⁸ le nom de « forum » pour marquer encore plus sa divergence avec Antolini.

Le projet pour la place du Dôme de Pistocchi, qui n'avait pas reçu d'approbation, connut une évolution en 1804-1805 (Planche 109 et Planche 110). La taille de la place aurait été réduite de moitié, et se serait alors étendue sur 0,4 ha., mais surtout l'édifice devant abriter les services du gouvernement aurait été réaffecté. Désormais, cet édifice devait abriter au rez-de-chaussée une centaine de boutiques et d'entreprises commerciales et environ six cent pièces pour le logement dans les quatre étages supérieurs. Cela permettait de résoudre les problèmes posés par la destruction des habitations pour édifier cette place et ce bâtiment. La forme de l'édifice projeté se simplifia aussi, puisque Pistocchi opta que la colonnade ne soit que d'ordre ionique. Au sommet du bâtiment aurait été placé un quadrigé, vraisemblablement dédié à Napoléon¹³⁹. Le projet fut encore révisé en 1806-1807, l'architecte prévoyant que le bâtiment à édifier devant le Dôme eût plutôt la forme d'un demi-cercle.

Les changements de Pistocchi, en particulier celui opéré entre 1801 et 1805, montraient la prise en considération de l'importance du commerce à Milan et donc peut-être plus de réalisme, tout en gardant la perspective de célébration de Bonaparte. Le projet était plus fonctionnel, plus petit, donc il entraînait moins de démolitions et au final, il aurait pu s'insérer de meilleure manière dans la ville. Toutefois, l'abandon du projet qui aurait regroupé en un même lieu les services du gouvernement ainsi que les pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et religieux nous semble aussi refléter un changement de mentalité : l'heure n'était plus aux utopies révolutionnaires de construction d'un nouvel État italien avec un gouvernement fort, mais il était au réalisme, laissant l'administration dispersée, sous le contrôle de Paris et stimulant le commerce de la ville regroupée au centre de celle-ci.

Quant à Antolini, il présenta un projet de *foro Bonaparte* inspiré des ses prétentions révolutionnaires, mais qui intégra immédiatement la population et le commerce dans la réalisation colossale d'un nouveau centre pour Milan.

¹³⁸ A. Cogné, « Milano : il riuso dello spazio urbano », in Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 477, 2013, p. 330.

¹³⁹ A. Scotti, *Il foro...*, *op. cit.*, p. 201.

C. *Le foro Bonaparte*

Le démantèlement des fortifications décidé par Bonaparte le 23 juin 1800 libéra un vaste espace au Nord-Ouest de Milan. Cet espace était en quelque sorte rendu au pouvoir civil, « réintégré » à la ville et ouvrait donc une perspective de développement urbain, d'autant plus qu'il était le point d'arrivée de la route du Simplon, voie directe et nouvelle vers la France. Cet espace inspira les architectes italiens, dont Antolini qui prévit sur cet emplacement le *foro Bonaparte*.

Des projets concurrents

Curieusement, le gouvernement ne mit pas au concours le réaménagement de l'espace dégagé par la démolition des fortifications, malgré l'importance urbanistique de tels travaux. S'emparant du dossier, l'architecte national Canonica proposa le 13 juillet 1800 un aménagement de cet espace rebaptisé *Città Bonaparte*¹⁴⁰. Cette cité, centrée autour du *Castello* qui conservait sa destination militaire, aurait été le point de jonction de la Martesana et du Naviglio grande. Il aurait inclus des bâtiments commerciaux, des entrepôts, des habitations et un arc de triomphe au débouché de la route du Simplon. Deux mois plus tard, le 25 septembre, l'architecte Cassina proposa un contre-projet, inspiré des propositions de Canonica, dont il reprit le projet en l'accompagnant d'un plan et d'un chiffrage des coûts. Ces deux premiers projets furent rejetés le 7 octobre¹⁴¹. Le projet de Canonica inspira Antolini, qui présenta le 16 décembre 1800 son *foro Bonaparte* (Planche 111, Planche 112 et Planche 113). L'architecte pouvait compter sur l'appui de Sommariva, membre du gouvernement provisoire. Le 20 janvier 1801, le gouvernement accepta la dénomination de *foro Bonaparte*, « considérant qu'il [était] du devoir de la République d'éterniser sa reconnaissance envers son magnanime fondateur et restaurateur »¹⁴² et soumit le projet d'Antolini à une commission d'architectes qui rendirent un verdict favorable le 9 février. Pour financer les travaux, qui se seraient élevés à 6 millions de liras milanaïses, le gouvernement vota l'affranchissement de certains baux emphytéotiques pour un montant d'un million de liras milanaïses et la première pierre fut posée le 30 avril 1801, à l'occasion de la fête pour célébrer la signature de la paix de Lunéville avec l'Autriche. Antolini fut reçu à Paris par Bonaparte le 7 mai. Le Premier

¹⁴⁰ Archivio storico civico di Milano (ASCM), *Fondi camerali*, PM 39.

¹⁴¹ ASM, *Guerra*, cart. 561-562.

¹⁴² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 242.

consul, quoique « sensible à la grandeur du projet »¹⁴³, pointa d'abord le coût important de celui-ci et proposa que le *Castello* devint le siège du gouvernement plutôt qu'une caserne afin d'attirer le peuple.

L'hommage à Bonaparte ne se limita pas au nom donné à l'ensemble. Il fut prévu d'ériger dans l'espace compris entre le château et les hémicycles deux ou quatre monuments commémoratifs. Mais qu'envisageait-on de commémorer ? La loi du 30 Nivôse an IX (20 janvier 1801) exprimait à la fois la volonté d'honorer et d'immortaliser la reconnaissance envers Bonaparte – nous l'avons vu – mais aussi envers la France : « Dans le lieu le plus insigne sera érigé un monument grandiose qui rappellera à la postérité les actions glorieuses de l'armée française en Italie »¹⁴⁴. Si, en France, comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, Bonaparte se méfiait de toute action qui aurait pu être interprétée comme une « dérive monarchiste », en revanche, le gouvernement milanais proposait de lui rendre hommage comme s'il eut été un souverain incarnant la France. Antolini avait prévu quatre groupes sculptés pour son *Foro* : l'un à la gloire des armées françaises, l'autre à Bonaparte lui-même et les deux autres sans destination précise¹⁴⁵. Antolini inséra dans son forum sa colonne de Marengo, qui gagna le concours décrit plus haut. L'architecte avait aussi projeté un deuxième monument « pour célébrer la gloire des armées françaises en Italie ». Comme Antolini transforma sa colonne de Marengo et plaça au sommet un groupe allégorique représentant *Bonaparte couronné par la Victoire* (Planche 107), cette sculpture fut commandée le 25 mars 1801 par Sommariva à Canova (voir aussi p. 324). L'artiste obtint de Melzi d'Eril en décembre 1802 que le groupe devînt une statue : *Napoléon en Mars pacificateur*, thème d'une commande déjà faite par le Premier consul lui-même pour Paris. Le glissement de la célébration des armées françaises vers celle de Bonaparte était flagrant et S. Bosi, à propos de la figure de Bonaparte dans le concours sur la colonne de Marengo, de conclure : « La finalité commémorative du concours [fut] peu convaincante par rapport à la volonté des organisateurs de célébrer la figure de Bonaparte comme héros mythique »¹⁴⁶. Malgré tous les hommages au héros Bonaparte, le projet d'Antolini n'en restait pas moins républicain : le forum était en soi une construction républicaine, comme dans la Rome antique, et de surcroît le centre géométrique du projet aurait été occupé par le château des Sforza, siège du gouvernement républicain : cette place centrale aurait dû signifier la volonté

¹⁴³ *Ibid.*, p. 242.

¹⁴⁴ Cité dans G. Hubert, *La sculpture...*, *op. cit.*, p. 226.

¹⁴⁵ G. Hubert, *La sculpture...*, *op. cit.*, p. 234.

¹⁴⁶ S. Bosi, « La trasformazione... », *op. cit.*, p. 48 : « Tuttavia la finalità commemorativa del concorso risulta poco convincente se paragonata ai reali obiettivi degli organizzatori tesi a celebrare la figura di Bonaparte come mitico eroe ».

d'Antolini que le peuple convergeât tout entier vers le gouvernement ; gouvernement qui aurait rassemblé la nouvelle nation, tout en émanant d'elle. Le *foro Bonaparte* d'Antolini célébrait le nouveau régime en affichant l'hommage appuyé de la République cisalpine à son héros fondateur.

Le projet d'Antolini

Le projet d'Antolini ne saurait néanmoins se résumer seulement à une œuvre de célébration de Bonaparte. Cette « grande utopie classique »¹⁴⁷ était inspirée par une volonté d'utilité publique et de développement économique, dans le cadre d'une pensée révolutionnaire. Scotti, dans son ouvrage qui fait autorité sur le sujet, a décrit le *foro Bonaparte* comme une « utopie jacobine », au sens « jacobin révolutionnaire » et non seulement patriote¹⁴⁸. Antolini s'inscrivait aussi dans une période favorisant le retour à l'antique, avec l'idée que la place devait jouer un rôle primordial dans la ville et son espace public. Ainsi, le forum, comme son modèle antique, devait être la plus grande expression de cette vie citadine¹⁴⁹. Dans son *foro Bonaparte*, Antolini voulait créer un nouveau centre pour la ville de Milan, ordonnée jusque-là autour du triptyque que formaient le palais National (ex palais Ducal et futur palais Royal), le Dôme et le *Broletto* (palais du Maire). Le nouvel espace central de la capitale cisalpine, appelée à être celle de l'Italie, serait articulé autour du siège du gouvernement, installé dans le château des Sforza - à moins qu'il ne garda son rôle de caserne - placé au centre du projet. Le *foro* rassemblerait aussi les bâtiments d'utilité publique et des édifices propices à un nouvel essor économique de la ville ainsi qu'à l'émergence d'une nouvelle société.

Tout d'abord, et c'était la première mesure conseillée par Antolini pour ériger le *Foro*, l'architecte désirait que les travaux commençassent par ceux des canaux amenant l'eau sur le site¹⁵⁰. Antolini souhaitait ainsi relier le *Foro* au réseau déjà existant par un canal navigable circulaire qui aurait été aménagé dans le périmètre entre les bâtiments en hémicycle et le château. D'abord ce canal eût aidé au transport des matériaux pour la construction du forum, puis il eût servi au commerce. Antolini envisageait ainsi de renforcer Milan dans son rôle de

¹⁴⁷ Fernando Mazzocca, « L'immagine dell'Italia: mito e celebrazione napoleonica negli anni della Repubblica », in C. Capra, F. Della Peruta et F. Mazzocca, a cura di, *op. cit.*, p. 27.

¹⁴⁸ A. Scotti, *Il foro...*, *op. cit.* ce livre contient également de très beaux fac-similé du projet et de ses détails.

¹⁴⁹ Massimo Visone, « Il Foro », in Luigi Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 162.

¹⁵⁰ Giovanni Antonio Antolini, *Piano Economico-Politico del Foro-Bonaparte, Presentato coi Disegni al Comitato di Governo della Repubblica Cisalpina il dì 25 Frimale anno IX. Repub. [16 dicembre 1800]*, Milan, 1801.

carrefour du commerce entre France, Suisse et Italie, d'autant plus qu'arrivait sur le *foro Bonaparte* la nouvelle route du Simplon. Pour cela l'architecte avait prévu les bâtiments nécessaires : une bourse, des dépôts et bien sûr une douane pour percevoir les taxes sur les marchandises en transit. Antolini avait pour objectif de contribuer au dynamisme du commerce milanais. Il était également dévolu au logement des Milanais.

De part et d'autre du *castello Sforzesco*, Antolini prévoyait de ménager deux places assurant la jonction d'un côté avec la route du Simplon et de l'autre avec la ville de Milan. De chaque côté de cet axe, orienté Nord-Ouest/Sud-Est, l'architecte avait prévu deux bâtiments à colonnes en forme d'hémicycle, longs de plus de 750 mètres chacun, formant un cercle de 550 m. de diamètre (Planche 111). Outre les 288 magasins, 144 boutiques, ces bâtiments devaient pouvoir héberger un millier de personnes, dont une partie des membres du gouvernement et des commerçants exerçant sur place. Antolini plaça aussi dans les hémicycles des thermes, une douane, une bourse, un théâtre, un panthéon, un musée et huit salles réservées à l'instruction publique.

Pour Antolini, le *foro Bonaparte* devait « former un corps entier et parfait, que l'on ne pouvait pas laisser sans vie »¹⁵¹. Les habitants auraient alors bénéficié d'un excellent cadre de vie, « régénéré », conforme à l'optique révolutionnaire, qui prônait de prendre soin du corps et de l'esprit¹⁵². En 1806, lorsqu'Antolini publia une description de son forum, il commença par les thermes « dont il n'est certainement pas nécessaire de discuter l'utilité »¹⁵³. Par leur usage, « le corps se maintient sain et robuste »¹⁵⁴ et Antolini de citer les exemples de la Rome antique. Quant à l'esprit, l'architecte projetait pour son entretien trois édifices principaux : un théâtre à l'antique, un panthéon et un musée scientifique et artistique, auxquels il convenait d'ajouter les huit salles d'instruction publique, destinées aux huit quartiers de Milan. Au panthéon, d'architecture similaire à celui d'Agrippa, était dévolue la garde de la mémoire des hommes célèbres¹⁵⁵, qui devaient par leur exemple stimuler les modernes ; le culte des grands hommes devant à terme « remplacer toute forme de religion »¹⁵⁶. Le panthéon devait aussi

¹⁵¹ G. A. Antolini, *Descrizione del foro Bonaparte*, Bologna, 1806, reproduit dans Pietro Giordani et Antonio Gussalli, *Opere di Pietro Giordani*, Milan, Borroni et Scotti, 1856, p. 132 : « ... formare un intiero e perfetto corpo. Nè questo si vuol lasciare senza vita ».

¹⁵² Angelo Colombo, « Symétries savantes. Espace urbain et rapports sociaux dans le projet du Forum Bonaparte à Milan (1801-1806) », in Gérard Chouquer et Jean-Claude Daumas, dir., *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, p. 275-287.

¹⁵³ G. A. Antolini, *Descrizione...*, *op. cit.*, p. 117 : « le terme o bagni, dei quali non è certamente necessario discorrere l'utilità ».

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ Sur le culte des grands hommes : Jean-Claude Bonnet, *Naissance du Panthéon, essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Belin, 1998 et Bonnet 1998 et L. Mascilli Migliorini, *Le mythe...*, *op. cit.*

¹⁵⁶ A. Colombo, « Symétries... », *op. cit.*, p. 281.

devenir le garant des racines de l'identité nationale italienne renaissante, et, avec la prévision d'un autel à la Vertu, portait le projet d'une régénération intégrale d'une société d'hommes libres et égaux ; c'était l'idéal de l'idéologie jacobine. En complément du panthéon, un musée des arts, sciences et lettres enracinerait la nouvelle nation (Antolini désirait l'unification italienne). Enfin, le théâtre devait diffuser les idées, dans une volonté d'éducation populaire, se joignant ainsi aux salles d'instruction publique dans lesquelles étaient prévues des conférences pour les citoyens de toutes les classes sociales.

Plus qu'une extension de la ville, Antolini désirait faire du *foro Bonaparte* le centre de Milan capitale de la nation italienne. Les bâtiments prévus étaient destinés à la fondation d'une capitale et d'une nouvelle société éduquée dans le sens jacobin et qui se serait appuyée sur des monuments d'utilité publique et de nature à rendre hommage à Bonaparte, héros fondateur.

La remise en cause du projet

Comme le gouvernement provisoire se dispersa dans d'autres projets de célébration de Bonaparte et que Sommariva, le protecteur d'Antolini, fut peu à peu écarté du pouvoir, l'architecte tenta de rendre le débat public en publiant par livraisons successives des estampes de son projet entre 1801 et 1804. La qualité de ces estampes étant assez moyenne, il s'adressa en 1806 à Bodoni, le « prince des typographes »¹⁵⁷ pour les estampes et à son ami Giordani pour les textes afin de réaliser une ultime édition de son projet. Comme pour la *Ville des Victoires* - mais le *foro Bonaparte* était plus mûr et réfléchi -, l'architecte publia un court manifeste destiné à appuyer par des arguments socio-économiques son forum. Après les compliments d'usage à Bonaparte, Antolini écrivait :

On ne peut mieux faire circuler l'argent que par le commerce ou la construction de nouveaux bâtiments [...]. Un gouvernement sage, tout en prévoyant aux énormes besoins de la guerre afin de parvenir à la paix, n'oublie pas qu'il doit faire un jour les délices, la richesse et le bonheur des peuples. [...] Le commerce en a sa part, tout le monde est content. Et si les édifices que l'on construit sont destinés à des usages commerciaux ou éducatifs, chacun en tire profit, que ce soit au physique ou au moral.¹⁵⁸

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 277

¹⁵⁸ G. A. Antolini, Piano [1801]..., *op. cit.*

Ces arguments furent absents de l'édition définitive de la *Descrizione del foro Bonaparte*, publiée en 1806 : les temps avaient changé. Signalons aussi que dès 1801, Pistocchi, son rival, avait stigmatisé le projet, notamment en raison de son coût, de la destination et de la forme des bâtiments. Pistocchi proposa aussi des contre-projets moins onéreux, ainsi que le Romain Bargigli¹⁵⁹. En fait, le changement de régime et l'arrivée au sommet du pouvoir de Melzi d'Eril en 1802 provoquèrent l'enterrement définitif du projet d'Antolini, puisque le vice-président chargea le 28 juin 1802 une commission composée de Canonica, de l'ingénieur Giussani et du colonel Bonfanti d'établir un programme plus raisonnable, qui garderait son utilité publique et honorerait Bonaparte. Le plan de la ville de Milan (Planche 114), élaboré par le géographe Pinchetti en 1801 et qui avait intégré le *foro Bonaparte*, devenait ainsi caduque. Melzi obtint l'accord de Bonaparte, qui répondit par l'intermédiaire de Marescalchi le 9 juillet 1802 :

J'ai trouvé une occasion de parler au Premier consul du forum Bonaparte et de l'énorme dépense, incompatible avec notre situation économique, qu'exigerait une telle entreprise. Le Premier consul et Président a compris l'impossibilité où nous serions de la mener avec diligence et il m'a déclaré renoncer. Il s'estimera satisfait si l'on enlève les matériaux de démolition de la forteresse détruite et que l'on érige une place décente. Je crois cependant avoir pu déceler au ton de ses paroles et à ses expressions qu'il ne lui déplairait point que l'on fît quelque chose de plus pour lui. Vous êtes à même, citoyen vice-président, de prendre à cet égard les mesures que notre reconnaissance exige, sans suivre pour autant le plan gigantesque qui avait été conçu.¹⁶⁰

Le nouveau *foro Bonaparte* - car le nom resta - se rapprocha ainsi du premier projet porté par Canonica. Le *Castello*, un temps envisagé pour devenir le siège du gouvernement, resta à l'armée, qui avait déjà refusé de quitter les lieux à la fin de la seconde Cisalpine. Il prit le nom de « caserne du forum Bonaparte ». Il fut donc prévu d'aménager du côté du Simplon une place d'armes bordée d'arbres ainsi que la porte du Simplon et du côté de la ville des promenades avec des immeubles et des plantations. Faute de souscripteurs, les travaux pour les immeubles restèrent longtemps bloqués. Un nouvel essor fut impulsé par la venue de Napoléon en 1805, et le *foro Bonaparte* se couvrit de plantations, les travaux d'un nouvel

¹⁵⁹ Giuseppe Pistocchi, *Lettere del Cittadino NN. ad un suo amico dove espone il suo sentimento sul Foro progettato dal Cittadino Architetto Antolini*, Milano, tipografia milanese, 1801. Quant au projet de Bargigli, il est conservé à ASCM, Fondi camerale, PM 39.

¹⁶⁰ *Lettre de Marescalchi à Melzi*, Paris, 9 juillet 1802, in Francesco Melzi d'Eril, *I carteggi di Francesco Melzi d'Eril duca di Lodi. La vicepresidenza della Repubblica italiana*, éd. C. Zaghi, Milan, Cordani, 1958, vol. II, p. 94.

amphithéâtre commencèrent et le projet d'un arc de triomphe en guise de porte du Simplon germa.

La décision prise par Bonaparte de démolir la forteresse de Milan eut des conséquences très importantes sur l'urbanisme de la ville. De ces ruines, naquirent des projets semblables à ceux des architectes révolutionnaires français à la fois par leur dimension et par leur impact conceptuel. Cela témoignait de l'émulation intellectuelle de Milan, même s'ils restèrent irréalisés. Antolini marqua donc les esprits et l'historiographie italienne¹⁶¹ avec un projet d'utilité publique inscrit par l'esprit jacobin révolutionnaire et unitaire, qui aurait permis à Milan de renforcer son rôle de capitale, tout en honorant Bonaparte. Antolini se résigna peut-être, lorsqu'il publia en 1806 son projet définitif, à cette idée selon laquelle « l'important en architecture n'est pas de réaliser, mais de concevoir »¹⁶². La démolition de la forteresse autorisa toutefois un certain nombre de réalisations durant le royaume d'Italie et facilita l'expansion de la ville au cours du XIXe siècle vers le Nord-Ouest.

Milan profita donc des projets de Bonaparte pour la capitale de la seconde Cisalpine, puis de la République italienne. L'aménagement du col du Simplon, qui reliait directement les deux capitales de Bonaparte, ainsi que la décision de démanteler la forteresse permirent l'émergence d'un nouveau quartier. Le *foro Bonaparte* fut imaginé dans un contexte d'émulation intellectuelle des architectes italiens, parfois encouragés par le gouvernement qui organisa des concours pour remodeler l'espace urbain et démarra certains chantiers menés à terme sous les régimes suivants. Parmi les idées révolutionnaires que Bonaparte avait amené dès 1796 en Italie, se trouvaient des conceptions architecturales. Du moins l'architecture exprima des attentes politiques, sociales et économiques, qui purent être érigées, sinon imaginées, en passant par la célébration de Bonaparte.

¹⁶¹ Comme souligné par P. Giudicelli Falguières, *op. cit.*, p. 261-262.

¹⁶² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 243.

Conclusion du chapitre V

La célébration de Bonaparte eut donc lieu en France comme en Italie, à travers différents *media* et à l'initiative de Bonaparte lui-même, mais aussi de tierces personnes comme les gouvernants milanais. Bonaparte dirigeant d'une part directement la République française, d'autre part indirectement la République cisalpine, puis directement la République italienne, il n'est pas étonnant de trouver des similitudes dans la célébration de sa personne, quoique les artistes des deux espaces ne missent pas l'accent sur les mêmes aspects. En France, les artistes emmenés par David, brossèrent le portrait du héros franchissant le Grand-Saint-Bernard, tandis que les allégories résistaient et trouvèrent même dans l'ossianisme un moyen d'expression. Les rôles de chef militaire et de chef d'État furent quant à eux des constantes dans les célébrations de Bonaparte par les artistes français et italiens. Les frontières entre les deux représentations étaient d'ailleurs poreuses, puisque l'on vit rapidement le chef d'État sur le champ de bataille et le général en son cabinet de travail, représentations données par plusieurs artistes qui prirent ainsi en compte la dualité des pouvoirs de ce personnage. Quant à la sculpture, la représentation du Premier consul suivit celle du général et s'inspira très largement des productions antiques, modèles de représentation du pouvoir qui permettaient en outre l'héroïsation du personnage représenté.

Nous avons souligné l'influence de l'Italie (c'est-à-dire de la seconde Cisalpine et de la République italienne) en matière de sculpture, à la fois pour sa production sous le Consulat et comme fournisseur de modèles antiques. Néanmoins, sa place dans la production artistique globale s'avère bien plus faible à cause de la production française stimulée par les politiques muséales de la Révolution et le rôle de capitale culturelle européenne de Paris. En fait la production italienne se définit par rapport à la nature du régime politique. Si Bonaparte fut célébré comme le héros fondateur de la seconde Cisalpine et de la République italienne, le premier régime, conscient de son caractère provisoire, multiplia les concours pour honorer le Premier consul. Le gouvernement temporaire fut comme pris dans une spirale de flagornerie afin de s'attirer les grâces de Bonaparte et donc les meilleures places dans la République italienne qui se constituait. Ces multiples concours et projets plus ou moins grandioses, bien qu'ils témoignassent de l'émulation intellectuelle milanaise, ne pouvaient être tous menés à bien. Aussi, ces projets montrèrent-ils la place de Milan telle qu'elle fut souhaitée par les intellectuels et patriotes italiens, qui imaginèrent, à l'instar des architectes Antolini et Pistocchi, un renouveau urbanistique qui aurait donné à la ville la structure et les bâtiments d'une capitale italienne, de rang national.

Devant le nombre des projets et des concours lancés par la seconde Cisalpine, la République italienne dut alors choisir, dès qu'elle fut instaurée, quelles réalisations mener à terme. Celles-ci concernaient à la fois Milan, dans l'optique de se conformer à la vision du Président pour sa capitale, et Bonaparte lui-même par sa mise en scène en tant que dirigeant. Ces représentations avaient fortement évolué depuis la Première campagne d'Italie et témoignaient de l'évolution du pouvoir mis en place par Bonaparte en Europe : il installait une domination de type carolingienne en Italie, plutôt qu'une hégémonie inspirée des idéaux de la Grande Nation. Durant la République italienne, les représentations de Bonaparte furent en quelque sorte apaisées, dans la mesure où le régime placé sous son autorité était mieux installé et reposait sur des bases plus solides et que le vice-président Melzi avait une meilleure conscience des enjeux politiques. Cela tenait à la fois à ses qualités et à son expérience de gestionnaire, mais aussi à un contact permanent qu'il entretenait avec Bonaparte ou Marescalchi. Enfin, Melzi avait certainement une meilleure idée des besoins de la jeune république que la seconde Cisalpine, marquée par la corruption et la flagornerie.

En cela les *Fastes de Napoléon* d'Appiani furent représentatifs et leur réalisation occupa entièrement le fresquiste dès 1802. Le cœur de l'œuvre résida dans la représentation des années 1796-1800 et plus particulièrement dans la Première campagne d'Italie qui avait révélé le jeune général à la France comme à l'Italie. L'enjeu politique de cette œuvre était bien identifiable : les *Fastes* avaient pour but non seulement d'honorer, mais aussi de représenter le pouvoir militaire et politique de Bonaparte dans Milan, bien qu'il en fût absent. La frise, placée dans la salle des Caryatides du palais National, rappelait à l'élite gouvernante la suprématie de Bonaparte et les estampes de celle-là, qui furent gravées plus tard, s'adressaient au peuple. Bonaparte y était présenté sous trois aspects légitimants : Bonaparte libérateur, Bonaparte fondateur et Bonaparte visionnaire, avec les armes, le militaire constituant le mode de représentation dominant sinon omniprésent. Les images célébrant le héros reflétèrent également la stabilisation de l'État sous l'égide de Bonaparte appuyé par Melzi d'Eril.

Chapitre VI

Le régime italien stabilisé ? Bonaparte, Milan et la République italienne

« C'est peut-être le moindre mal que la direction suprême des affaires soit remise aux mains du Premier Consul ; car autrement il l'aurait exercée de toutes façons, mais avec des conflits inutiles et sans responsabilité vis-à-vis de l'Europe ; et c'est toujours une grande consolation que de faire de nécessité vertu. »

Pietro Taglioretti¹

La célébration de Bonaparte comme libérateur et héros fut, comme nous l'avons vu, à la fois héritée des régimes cisalpins, entretenue par la République italienne et mise en place par Bonaparte lui-même. Cette mise en scène permettait à Bonaparte et au régime de se légitimer en se représentant aux administrés. Mais avant la Consulte de Lyon, bien que Bonaparte dirigeât *de facto* la seconde Cisalpine (à l'instar des débuts de la première Cisalpine), cette prédominance n'avait aucun fondement constitutionnel. Elle reposait sur le droit de guerre. En revanche, après la *Consulta*, Bonaparte reçut le titre officiel de président de la République italienne qui établissait donc constitutionnellement son pouvoir et le proclamait internationalement, comme le faisait remarquer Taglioretti.

Par l'installation de ce nouveau régime, Bonaparte tentait aussi d'effacer les mauvais souvenirs liés à la Cisalpine comme la corruption ou encore la faiblesse sur le plan international. Il voulait également amadouer les patriotes par le terme « italien », bien que les prérogatives de la République se limitassent au nord de la péninsule. Si dans les faits Bonaparte continua de diriger l'Italie depuis Paris par l'intermédiaire du général en chef de l'armée française à Milan et par un pouvoir local installé à Milan qu'il contrôlait

¹ Agent et chargé d'affaires par la Confédération helvétique à Milan de 1797 à 1804, voir la note n° 44. La citation est tirée de la *Dépêche de Taglioretti*, Milan, 9 février 1802, Berne, Archives fédérales de la Confédération suisse, *Sammlung handschriftlicher [vereinzelt auch gedruckter] italienischer Zeitungsauszüge*, n° 3391.

indirectement, le renouvellement du personnel montra une évolution certaine. En l'occurrence, la charge de vice-président fut confiée à un Milanais compétent et expérimenté, appartenant à l'ancien patriciat, Melzi d'Eril. Ce dernier remplaça ainsi un triumvirat haï et discrédité par ses abus et sa corruption de notoriété publique.

La République italienne, proclamée en 1802, dura trois années, soit autant que la première Cisalpine et un peu plus que la seconde Cisalpine. Quoique Bonaparte fût absent de Milan durant ces trois années, ce régime marqua une étape considérable dans l'organisation de la nouvelle Italie et la mise en place du « système »² napoléonien. Comme évoqué dans le titre, nous élaborerons notre analyse sur l'étude des interactions entre Bonaparte, qui dirigeait la République italienne en tant que président, Milan, capitale de la République et lieu de mise en scène du pouvoir du chef d'État, enfin la République italienne elle-même, entre stabilisation et difficultés. Comment, par l'instauration de cette République italienne, Bonaparte installa-t-il un premier « système » de domination européenne ? De quelle manière Milan, capitale des deux cisalpines, puis de la République italienne, changea-t-elle de statut, en passant de celui de ville conquise à celui de seconde capitale napoléonienne ? Nous nous pencherons sur les étapes de la création de la République italienne par la *Consulta* de Lyon, puis nous analyserons les forces et les difficultés persistantes du régime. Enfin, nous étudierons le passage de la République italienne au royaume d'Italie.

² Comme nous l'avons noté en introduction : Napoléon employa lui-même le terme « système » pour évoquer l'ensemble constitué par l'Empire français, les États satellites et les alliés, notamment dans une lettre à Murat, citée par Jean Tulard, *Le Grand Empire*, Paris, Albin Michel, nouvelle édition revue et augmentée, 2009 (1982), p. 398. Thierry Lentz en fit le fil conducteur de son étude en 4 volumes : T. Lentz, *Nouvelle Histoire du Premier Empire*, 4 volumes, Paris, Fayard, 2002-2010.

I. La création : la Consulte de Lyon

Pour asseoir et faire reconnaître son pouvoir à la fois en Italie et internationalement, Bonaparte choisit de réunir quatre cent cinquante députés de la seconde Cisalpine en une forme d'assemblée constituante. Cette *consulta*, également connue sous les noms de consulte de la République cisalpine, de congrès ou de comices de Lyon, se tint donc dans la capitale des Gaules, deuxième ville du pays, du 29 décembre 1801 au 26 janvier 1802. Elle déboucha, après que Talleyrand et Bonaparte eussent déployé toute leur science politique, sur l'élection du Premier consul au poste de président de la République italienne. Comment Bonaparte parvint-il à se faire élire président ? Nous nous intéresserons tout d'abord à la ville de Lyon, lieu de l'organisation de la Consulte, puis à la préparation de la Consulte et enfin au « sacre » de Bonaparte.

A. Lyon capitale ?

Le choix de l'organisation de la consulte dans la ville de Lyon tenait à des motifs politiques : les députés seraient plus dociles en France dans une ville sous l'administration directe du Premier consul, et des raisons géographiques : Lyon était à mi-chemin entre Paris et Milan. Il faut aussi souligner un certain attachement de Bonaparte pour cette ville ainsi que sa volonté de la dynamiser après les meurtrissures de la Révolution.

Les meurtrissures de la Révolution

Lyon n'avait pas oublié qu'elle avait été la capitale des Gaules (*caput galliae*) après sa fondation par Auguste au début de notre ère. Lors de la Renaissance, la ville était assez puissante pour concurrencer Paris et elle tenta de lui disputer le statut de capitale du pays³. Mais la deuxième ville de France sous la Révolution participa à ce que l'historiographie a nommé la « révolte fédéraliste ». Les Lyonnais se soulevèrent le 29 mai 1793, contre leur Maire Marie Joseph Chalier, proche des montagnards au moment même où ceux-ci prirent le

³ Judith Loach, « Lyon face à Paris : la revendication du statut de capitale au milieu du XVIIe siècle », in Rita Costa Gomes et Gérard Sabatier, coord., *Lieux de pouvoir, Europe XVe - XXe siècles*, Lisbonne, Fondation Gulbenkian, 1998, p. 260-285 et sur les capitales : Catherine Maumi et Brigitte Marin, « capitale », in Christian Topalov, Laurent Coudroy de Lille, Jean-Charles Depaule, Brigitte Marin, dir., *L'aventure des mots de la ville*, Paris, ed. Robert Laffont, coll. Bouquins, 2010, p. 200-204.

pouvoir à Paris. Le 16 juillet, Chalier fut exécuté et le commandement de la garde nationale fut confié à un royaliste. Le pouvoir parisien perçut alors Lyon comme une ville antirévolutionnaire, dans le contexte de la « patrie en danger » : Première coalition, révoltes fédéralistes et guerre civile de Vendée. La Convention nationale déclara alors la guerre à Lyon et envoya le général Kellermann, qui réduisit la ville rebelle au terme d'un siège de trois mois, le 9 octobre 1793⁴. En plus des 1 700 personnes exécutées, la Convention décida d'affaiblir - voire d'annihiler - Lyon, en scindant en deux le département originel dit du Rhône-et-Loire, en divisant la municipalité en trois arrondissements et en détruisant les riches façades de la place Bellecour, « l'une des plus belles d'Europe ». Dans son décret du 12 octobre 1793, la Convention stipulait que Lyon s'appellerait désormais « *Ville-Affranchie* » et qu'elle serait symboliquement détruite. Le décret concluait : « Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus ! ». Ces faits marquèrent durablement la ville et ses habitants.

La destruction de la place Bellecour fut un événement hautement symbolique, dans la mesure où cette place était un lieu de dialogue entre la ville et le pouvoir parisien depuis Louis XIV. Accédant au rang de place royale au XVIII^e siècle, Bellecour était « comme un écrin venant accueillir la statue » du roi et elle répondait à deux utilités : embellir la ville et « servir à la célébration de la gloire du souverain »⁵. Cette célébration se fit aussi par le nom donné à Bellecour, puisque, après avoir été renommée place Louis-le-Grand sous Louis XIV, elle devint place de la Fédération en 1790 puis place de l'Égalité en 1792. La place Bellecour était ainsi le lieu d'expression à Lyon, du pouvoir central, le réceptacle de ses messages. Ce rôle se modifia après le siège et la chute de la ville. En effet, le 25 octobre 1793, la Convention promulgua un décret qui ordonnait la démolition des façades de la Place Bellecour. Celle-ci commença dès le lendemain en présence des autorités et de 600 ouvriers qui prirent ensuite le relais. Selon B. Benoît et G. Corneloup : « La plus belle place lyonnaise est devenue, avec ses amas de pierres, un espace civique sur lequel, outre l'installation de la guillotine, sont organisées des fêtes, comme celle de l'Être suprême, le 8 juin 1794 »⁶. Par cette démolition des façades de la Place Bellecour, le pouvoir central montra sa volonté de détruire un passé, de saper la fierté et finalement de détruire Lyon toute entière. Cet acte prenait ainsi tout son sens et était la traduction symbolique du décret de la Convention du 12 octobre 1793, promulguant que « Lyon n'est plus ». Nous noterons l'inversion de la

⁴ Pour plus de détails, voir Bruno Benoît, « Soulèvement et siège de Lyon », in Patrice Beghain, Bruno Benoît *et al.*, *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, éd. Stéphane Bachès, 2009, p. 1244-1246.

⁵ Gilles Bertrand, « Piazza » ainsi que Laurent Bauer et Jean-Charles Depaule, « Place », in C. Topalov, L. Coudroy de Lille, J.-C. Depaule, B. Marin, dir., *L'aventure...*, *op. cit.*, p. 915-920 et p. 929-933.

⁶ B. Benoît et G. Corneloup, « Bellecour (place) », in P. Beghain, B. Benoît *et al.*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 123-126.

symbolique : la place Bellecour incarnait désormais pour la Convention la ville de Lyon et sa destruction signifiait la déchéance de la cité.

Quant à Bonaparte, il prit le contre-pied de la Convention mais perpétua ce dialogue symbolique entre Lyon et le pouvoir central par la place Bellecour.

Lyon sous Bonaparte : une grandeur retrouvée

De retour d'Égypte, le 13 octobre 1799, Bonaparte fut très bien accueilli par les Lyonnais. Il fut logé à l'Hôtel Célestin, rue Amédée, qui fut rebaptisée pour l'occasion rue du Retour-d'Égypte. Quant au théâtre, il donna une pièce en son honneur intitulée « Le Retour du héros ». Moins d'une année plus tard, le Premier consul vainqueur à Marengo s'arrêta de nouveau à Lyon, le 28 juin 1800. Après un accueil triomphal, il décida de passer en revue ses troupes place Bellecour. Surtout, Bonaparte se prononça pour que la place retrouvât son lustre d'antan et il posa dès le lendemain la première pierre, pour symboliser le début des travaux. Le nouveau chef d'État marqua ainsi par ce geste sa volonté de relever Lyon de ses ruines et les habitants lui en témoignèrent de la gratitude, puisque la place Bellecour prit le surnom de place Bonaparte. Cela témoignait de la poursuite du dialogue entre Lyon et le pouvoir central, par l'intermédiaire de la place Bellecour.

Bonaparte aurait également pensé à déplacer la capitale de Paris à Lyon - sans toutefois citer nommément cette ville, il fit publier un article anonyme dont il était l'auteur, dans la *Gazette de France* du 28 septembre 1804 :

J'ai cherché les causes qui ont pu déterminer Constantin à fonder une nouvelle capitale.

Il n'y a pas de doute qu'il n'ait été déterminé à cette vaste entreprise par les mêmes raisons qui ont engagé Dioclétien et Maximilien à transférer le siège du gouvernement à Nicodéum et à Milan.

Ces deux princes qui ont ramené l'ordre, la paix et la tranquillité dans Rome et dans l'empire, qui se sont illustrés par des victoires éclatantes sur les Barbares de l'Asie et du Nord, vinrent, après tant d'exploits, triompher dans la capitale. Ils s'attendaient naturellement à y recevoir l'accueil que méritait leurs travaux guerriers ; mais ils n'y trouvèrent qu'un peuple ingrat, inconstant, léger, qui, loin d'apprécier leurs services et de bénir la main qui avait cicatrisé ses blessures, cherchait à les tourner en ridicule. [...] Tandis que les habitants des provinces se trouvaient honorés de la présence de leurs monarques, se pressaient sur leurs pas et leur témoignaient la reconnaissance dont ils se sentaient pénétrés.

La comparaison que firent ses empereurs ne se trouva pas à l'avantage de la capitale et les déterminèrent sans doute à établir leur résidence habituelle dans des villes moins splendides à la vérité, mais où ils recevaient un accueil plus flatteur. [...]

Quoiqu'il en soit, Rome est totalement déchu de son rang. Puisse cet exemple servir de leçon à la postérité !⁷

Cette publication intervint dans le contexte de la conspiration royaliste de l'an XII de Cadoudal qui déboucha sur l'exécution du duc d'Enghien. Le général Moreau était compromis, mais sa gloire dans l'armée et à Paris était très importante. Ainsi, les rapports de police se firent alarmants, révélant que l'opinion laissait éclater un certain scepticisme : Bonaparte ne cherchait-il pas simplement à éliminer un rival en emprisonnant Moreau ?⁸ Cette menace fut-elle le fruit de réflexions sérieuses de la part de Bonaparte ? En tout cas un tel changement de capitale aurait été très compliqué, non seulement pour le transfert du pouvoir, mais aussi parce qu'il aurait signifié un « désaveu de la Révolution »⁹. Il nous semble qu'il s'agissait, comme l'a écrit Lentz, d'une simple menace envers les bourgeois et le peuple de Paris¹⁰. En tout cas, cet article témoignait des sentiments positifs de Bonaparte à l'égard de Lyon, qui faisait ainsi écho au rêve lyonnais de la Renaissance. En 1804, le Premier consul était certainement marqué par les célébrations qui avaient été données en son honneur lors de la Consulta, deux années auparavant.

La Consulta et les célébrations de Bonaparte

Lorsque Bonaparte arriva à Lyon le 11 janvier 1802, il fut accueilli avec empressement par les autorités constituées et les Lyonnais rassemblés place des Terreaux, l'attendant malgré la neige. Quelques jours auparavant, le 29 décembre 1801, le préfet du Rhône détailla à Talleyrand les préparatifs de réception du Premier consul :

J'ai tâché d'y rassembler tout ce qui pouvait rendre ce logement [Bonaparte fut logé à l'Hôtel de Ville] commode et décent. J'aurais voulu faire d'avantage encore ; mais cette ville est loin de présenter toutes les ressources que l'on pouvait y trouver autrefois.¹¹

⁷ *Gazette de France*, 28 septembre 1804.

⁸ J. Tulard, *Le Sacre de l'empereur Napoléon*, Histoire et légende, Paris, Fayard, 2004, p. 6-7.

⁹ J. Tulard, *Le Grand Empire...*, *op. cit.*, p. 282.

¹⁰ Thierry Lentz, *Nouvelle Histoire du Premier Empire, III. La France et l'Europe de Napoléon, 1804-1814*, Paris, Fayard, 2007, p. 533.

¹¹ *Lettre du conseiller d'État et préfet du département du Rhône au ministre des Relations extérieures*, Lyon, 8 nivôse an X [29 décembre 1801], Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 59, pièce n° 347.

B. Benoît a souligné cet aspect en écrivant que « les Lyonnais pensent plus à bien accueillir Bonaparte qu'à bien traiter les députés italiens »¹². Ces derniers, d'abord conquis par la beauté des monuments dont l'Hôtel-Dieu, des panoramas et des soieries, finirent par se plaindre de la météo froide et humide, des logements médiocres qui leur étaient assignés, de la cuisine qui leur déplaisait ou encore des prix pratiqués par les commerçants lyonnais. « On paie jusqu'à l'air qu'on respire » écrivit Cicognara à sa femme¹³, « il n'y a pas sur terre de pays plus inhabitable pour qui n'a pas de paiement à faire, d'étoffe à fabriquer ou d'argent à prêter » concluait un autre Cisalpin¹⁴. Quant à Prina, il décrivit dans sa correspondance la ville, ses monuments, l'importance du commerce et fut frappé par la Place Bellecour : « Lyon offre surtout la mémoire et les images du génie vandale du terrorisme. Je n'ai qu'à regarder au dehors par les fenêtres pour voir la Place Belle Cour, puisqu'il n'en existe plus que l'aire et l'allée de tilleuls »¹⁵.

À son arrivée à Lyon, le couple consulaire fut reçu à l'Hôtel de Ville, et Joséphine put assister à la représentation de *Mars au Parnasse* au Grand Théâtre. Le lendemain, le Premier consul put admirer un arc de Triomphe érigé place de la Comédie sur un dessin de Joseph Chinard. Il comportait quatre colonnes consacrées aux républiques Helvétique, Cisalpine, Batave et Ligurienne. L'ensemble était surmonté du char de Mars, emporté par quatre fougueux coursiers et au-dessus duquel on pouvait lire : « Lyon à Bonaparte pacificateur ». Après les audiences de rigueur, Bonaparte et son épouse furent reçus à l'Hôtel de Ville décoré et illuminé, puis une nouvelle fois au Grand Théâtre. À leur arrivée, en fin du deuxième acte, le couple consulaire fut « follement applaudi et déclench[a] une sorte de spectacle additionnel de culte consulaire »¹⁶. Selon le *Journal de Lyon et du Midi*, la décoration même du théâtre avait été pensée en l'honneur de Bonaparte : à l'entracte, le décor du fond du théâtre disparut. Il laissa place à une pyramide surmontée de la statue du Premier consul dont la main reposait sur un lion, tandis que l'orchestre exécuta une cantate intitulée *Lyon à Bonaparte*. Le séjour lyonnais du Premier consul, quand il n'était pas occupé par les séances des Comices, fut ponctué par des pièces théâtrales qui n'oubliaient pas de le célébrer et auxquelles accouraient

¹² B. Benoît, « Consulta », in P. Beghain, B. Benoît et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 334.

¹³ *Lettre de Leopoldo Cicognara à son épouse*, Lyon, 3 nivôse an X [29 décembre 1801], in Ugo da Como, *I comizi nazionali in Lione per la Costituzione della Repubblica italiana*, Bologna, Zanichelli, 1935, vol. II, p. 825.

Les correspondances des Cisalpins durant la Consulte de Lyon, ont été réunies dans cet ouvrage très complet. Les témoignages des Cisalpins sur les conditions matérielles de la Consulte et leur séjour à Lyon, se trouvent en fin de volume II, p. 545-811.

¹⁴ Cité par André Fugier, *Napoléon et l'Italie*, Paris, éd. J.-B. Janin, coll. La Roue de la Fortune, 1947, p. 120.

¹⁵ Lettera di Giuseppe Prina a un amico, in U. da Como, *I comizi...*, op.cit., vol. II, p.834.

¹⁶ G. Corneloup, « Napoléon », in P. Beghain, B. Benoît et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 895.

les Lyonnais lorsque Bonaparte était présent. Celui-ci visita également des ateliers de soieries (la richesse de Lyon) et profita de ce séjour pour recevoir les autorités constituées de Lyon et du Midi. Le 25 janvier, soit la veille de la fin de la Consulte, Bonaparte organisa aussi une revue de l'armée d'Orient, récemment rentrée d'Égypte, revue qui eut lieu sur la place Bellecour, ornée d'un nouvel arc de Chinard. Quant aux travaux de restauration des façades de ladite place, ils prenaient du retard à cause des coûts engendrés.

Revenons à la Consulte. Comme nous l'avons évoqué, le choix de Bonaparte s'était porté sur Lyon pour des raisons politiques et géographiques, en plus de quelques motifs affectifs. Politiquement, Lyon avait l'avantage de garantir les députés de toute pression milanaise et des différents partis italiens (jacobins révolutionnaires ou opposants). En outre, ce choix de Lyon plaçait aussi les députés en position de soumission par rapport à leur hôte, le Premier consul. C'était clairement reconnaître la dépendance envers la France et Bonaparte du nouveau régime. Celui-ci en était conscient lorsqu'il confia à Bourrienne, qui lui proposait d'organiser la Consulte en Italie, si apte à lui rappeler ses premières gloires : « J'aime mieux, d'ailleurs, que cette réunion ait lieu en France qu'en Italie ; mon influence sur les députés sera plus prompte et plus sûre à Lyon qu'à Milan »¹⁷. Géographiquement, Lyon se situait à mi-chemin entre Paris et Milan, quoique le franchissement des Alpes par le Mont-Cenis en plein mois de décembre fut assez pénible pour qu'un député y mourut. Deuxième ville de France et équivalente à Milan par sa population, Lyon possédait les infrastructures nécessaires à l'accueil des quatre cent cinquante députés cisalpins. Elle était habituée aux relations avec l'Italie, notamment sur le plan commercial. Aussi, la Consulte dynamisa-t-elle le commerce lyonnais et redonna à la ville un certain lustre en devenant le berceau de la République italienne.

B. Préparations de la Consulta

La Constitution cisalpine avait été préparée à Paris par Roederer et Talleyrand, puis soumise aux corrections de quatre députés cisalpins à Paris : Aldini, Marescalchi, Serbelloni et surtout Melzi¹⁸ comme nous l'avons vu dans le chapitre IV (p. 294). Zaghi a noté qu'il s'agissait de la Constitution la plus courte de l'occupation française, puisqu'elle ne comptait

¹⁷ Louis-Antoine de Bourrienne, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État ; sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Ladvocat, 1829, tome IV, p. 325.

¹⁸ Le rôle fondamental de Melzi a été souligné par Albert Pingaud, *Bonaparte, Président de la République italienne*, thèse de doctorat, Paris, Perrin et Cie, 1914, tome I, p. 271-280.

que 128 articles contre les 404 de la Cispadane, 378 et 377 pour respectivement la première et la seconde Cisalpine¹⁹. Pour la légitimer, Bonaparte choisit, de préférence au droit de conquête, l'approbation des Cisalpins eux-mêmes, par la voix de leurs représentants. Cette solution était moins risquée pour Bonaparte que de jouer sa conquête sur un vote populaire qui aurait pu la lui faire perdre et elle le garantissait aussi relativement du courroux des coalisés avec qui il était sur le point de signer la paix (elle fut signée le 25 mars 1802). Pour les raisons évoquées plus haut, il décida finalement que cette constitution serait soumise à l'approbation de délégués cisalpins réunis à Lyon, sur une idée de Melzi d'ailleurs²⁰.

Les députés cisalpins, Foscolo et Monti

Toujours préoccupé de vêtir de légalité l'approbation de la Constitution cisalpine et sur proposition de Melzi²¹, Bonaparte chargea Talleyrand de se faire décerner la mission de « grand électeur » par le Congrès cisalpin. Ainsi, il pourrait nommer les députés cisalpins pour la *Consulta* de Lyon. Talleyrand écrivit en ce sens à Petiet : « Il faut que le gouvernement provisoire fasse cette demande, et que le consentement du Premier consul semble être, ce qu'il est en effet, une faveur »²². Le Congrès cisalpin (ou Consulte législative) se plia aux volontés du Premier consul, puisqu'il reçut le 6 octobre la lettre de Talleyrand ainsi que le projet de constitution, et que dès le lendemain, il formula en vœu la demande de Bonaparte concernant la nomination des députés. Le 8 octobre, le Congrès envoya à Paris le compte-rendu de ses délibérations, soit quelques remarques sur des détails de la Constitution. Le 12 novembre, le Congrès cisalpin vota la décision de confier ses destinées à une consulte qui se réunirait à Lyon et invitait de ses vœux le Premier consul à honorer ce congrès de sa présence. Elle y avait été invité par Petiet et par Murat qui se vanta dans une lettre à Bonaparte d'avoir hâté les choses : « vos vœux sont remplis : convoquer le gouvernement, l'amener au but désiré, rédiger le message à la Consulte, et en obtenir la loi qui convoque la Diète extraordinaire à Lyon, a été l'affaire de huit heures »²³.

¹⁹ Carlo Zaghi, *L'Italia di Napoleone dalla Cisalpina al Regno*, Torino, UTET, coll. Storia d'Italia, 1986, p. 2.

²⁰ « Rapporto di Melzi a Bonaparte sul modo di organizzare il governo cisalpino », Paris, 18 vendémiaire an IX [10 octobre 1800], in Giovanni Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril, duca di Lodi : Memorie-documenti e lettere inedite di Napoleone I^o, E. de Beauharnais*, Milano, Gaetano Brigola, 1865, vol. 1, p. 571. Comme écrit plus haut, nous émettons des réserves sur la date de cette lettre, dont le contenu nous laisse penser qu'il s'agirait plutôt de l'an X et non de l'an IX.

²¹ « Memorie del vice-presidente [sic.] Melzi. Du choix des hommes », in G. Melzi, *Francesco...*, *op. cit.*, tome II, p. 507.

²² *Lettre de Talleyrand à Petiet*, Paris, 8 vendémiaire an X [30 septembre 1801], Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 59.

²³ *Lettre de Murat au général Bonaparte, Premier consul de la République Française*, Milan, 23 brumaire an X

Les 450 membres de la *Consulta* furent choisis de la manière suivante : aux 46 membres de la Consulte cisalpine furent adjoints environ 400 députés. La masse était formée par les grands propriétaires, qui devaient être 148, chaque département en envoyant une dizaine. La Garde nationale pouvait dépêcher 48 députés et l'armée de ligne 27, tous choisis parmi les officiers. Le nombre de députés ecclésiastiques était fixé à 62, dont 29 prélats. Les juges devaient envoyer 46 représentants, les commerçants (dans le sens de négociants, fabricants) et les savants 31 chacun, les départements 12 députés et les villes 40 au total. Le nombre théorique de députés était donc de 491. Il leur fut attribué le remboursement des frais de voyage et un acompte immédiat de 1 500 livres. La *Consulta* était donc composée de nombreux propriétaires, de professions libérales et de fonctionnaires, afin de favoriser le triomphe du courant « réformateur modéré ». Bonaparte avait déjà tenté de s'appuyer sur eux dès le *Triennio*, mais la situation diplomatique n'avait pas alors joué en leur faveur.

Désormais, la paix sur le point d'être signée avec les coalisés, Bonaparte fit appel à quelques personnalités italiennes, dont certaines avaient d'ailleurs eu des responsabilités sous les deux Cisalpines comme Melzi d'Eril, Aldini, Guicciardi, Marescalchi et Paradisi. La *Consulta* comptait aussi les plus grands noms de l'aristocratie : Serbelloni, Borromeo, Belgiojoso ou encore Montecuccoli. Le prestige de l'assemblée était augmenté par l'appel de Bonaparte aux doctes. Ainsi, l'astronome Oriani, le mathématicien Ghirardi et le physicien Volta, qui avaient déjà été en contact avec le général en chef de l'armée d'Italie, furent appelés à Lyon. Enfin, parmi les artistes furent présents le peintre Bossi, le graveur Longhi et parmi les littérateurs Cicognara, les poètes Savioli, Strocchi et Costa. Leur présence augmentait le lustre de cette Consulte. Quoiqu'il fallût noter l'absence du poète Monti et de Foscolo, ces derniers participèrent de leur plume à célébrer l'événement sur commande du gouvernement provisoire.

Foscolo composa la fameuse *Orazione a Bonaparte pel congresso di Lione* et Monti un cantique d'un grand intérêt quoique moins connu : *Il congresso cisalpino in Lione. A Bonaparte*. Dans cette dernière œuvre, Monti s'attacha à célébrer Bonaparte par l'utilisation du champ lexical de l'héroïsme, à travers les références antiques et mythologiques²⁴. Bonaparte était à la fois le guerrier triomphant, le pacificateur, mais aussi le législateur, cette dernière qualité s'accommodant bien sûr avec l'organisation de la Consulte. Surtout Monti, en amplifiant l'œuvre des littérateurs déjà commencée lors de la Première campagne d'Italie,

[14 novembre 1801], ANF, Paris, *dossier AF IV*, 1684.

²⁴ Vincenzo Monti, *Il congresso cisalpino in Lione. A Bonaparte*, Milano, Editore Pirota, anno X [décembre 1801 - janvier 1802]. Ce cantique de Monti est reproduit dans l'important ouvrage sur la Consulte de U. da Como, *I comizi...*, *op.cit.*, vol. II, p. 5-8.

poursuivit la célébration de Bonaparte par sa divinisation : « Oh concesso dal ciel, spirito divino ». Si les références républicaines étaient encore présentes, notamment par l'intermédiaire de Scipion et de Brutus, Monti, en comparant Bonaparte à Jupiter, s'inscrivait dans la tradition des laudateurs de la Rome antique impériale. Enfin, témoignant de la volonté des patriotes, le poète lia Bonaparte et l'Italie dans ces vers : « l'âme altière / Qui brille dans le grand cœur de BONAPARTE / fut une étincelle du soleil italien »²⁵. Quant à Foscolo, qui avait publié quelques mois auparavant *Le ultime lettere di Jacopo Ortis*²⁶, il composa une œuvre politique que l'on pourrait découper en deux parties²⁷. Dans la première il décrivait les conditions difficiles de la Cisalpine, sans « Lois, armes et Mœurs » et dans la seconde, il formulait des requêtes au Premier consul : constitution, lois organiques, armée nationale, concordat avec l'Église, liberté et indépendance de l'Italie, tout cela évoqué avec un ton laudateur envers Bonaparte. Les œuvres de Monti et de Foscolo, pourtant amis et unis par une certaine volonté unitaire, étaient donc d'une nature très différentes, témoignaient de deux visions opposées et annonçaient aussi leurs publications futures : Monti célébra Napoléon et Foscolo resta plus distant. Si l'oraison de Foscolo est plus célèbre de nos jours, le cantique de Monti fut imprimé en grand nombre et envoyé à Lyon en janvier 1802²⁸ ; il servait parfaitement les attentes de Bonaparte.

À Lyon, les Français virent arriver les députés cisalpins. Savary écrivit dans ses Mémoires - et en cela témoigna de la perception de l'époque - :

Les Italiens avaient envoyé à Lyon tout ce que leur pays offrait d'hommes recommandables dans le clergé, la noblesse, la bourgeoisie. Ils semblaient avoir mis une sorte d'orgueil national dans le

²⁵ « l'anima altera / Che nel gran cor di BONAPARTE brilla / Fu dell'italo sole una scintilla »

²⁶ Paul Hazard a vu dans cette œuvre « le progrès du sentiment italien dans la littérature », dans *La Révolution française et les lettres italiennes, 1789-1815. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Lyon*, Paris, Hachette, 1910, p. 176.

Pour reprendre une analyse faite en introduction, dans ce roman épistolaire préromantique, Foscolo attaquait le traité de Campoformio (« le sacrifice de notre patrie est consommé, tout est perdu »), le gouvernement du *Triennio* et dénonçait la répression autrichienne contre les patriotes. Nous avons également évoqué en introduction que l'amour que porte le personnage principal du roman à Teresa, qui sert de fil conducteur au livre et conduit Jacopo Ortis au suicide, nous apparaît être la projection de l'amour de Foscolo pour l'Italie. Ainsi, Teresa, l'allégorie de l'Italie, n'est certes pas libre de son destin, mais son avenir est condamné par l'inaction du patriote italien Jacopo Ortis plus enclin à se morfondre qu'à agir. Ugo Foscolo, *Les dernières lettres de Jacopo Ortis*, traduit de l'Italien par Julien Luchaire, Toulouse, édition Ombre, 1994 (1801).

²⁷ En suivant ainsi l'analyse de Lauro Rossi, a cura di, Ugo Foscolo, *Orazione a Bonaparte pel Congresso di Lione*, Roma, Carocci, 2002, p. 71.

²⁸ U. da Como, *I comizi...*, *op.cit.*, vol. II, p. 5.

choix de leurs députés. Ils s'étaient plus [sic.] à étaler, à la vue de la seconde ville de France, les trésors de leur civilisation.²⁹

Cette brillante assemblée, dominée par les « notables », était destinée à enregistrer plutôt qu'à statuer sur la Constitution. Ce rôle était tout à fait représentatif de la conception du pouvoir de Bonaparte, comme l'a écrit A. Pingaud :

Elles [les premières délibérations] mettent également en lumière la pensée fondamentale de son gouvernement [celui de Bonaparte] en Italie. Pour régénérer ce pays, il ne s'adressera ni aux masses, ni à un parti, mais à une élite d'hommes représentatifs, assez éclairés pour le comprendre, assez influents pour se faire suivre du peuple.³⁰

Cette mise en place d'une administration locale sous tutelle de sa personne était en effet une excellente façon de régner sur l'Italie et était un premier pas vers le système impérial qui s'appuyait sur des administrateurs locaux.

La Consulte en attendant Bonaparte

Pour se rendre à Lyon, les députés eurent à endurer un chemin assez pénible, des plaines italiennes inondées aux neiges du Mont-Cenis, dont le franchissement n'était pas aisé en plein hiver. Ils mirent entre dix et vingt jours, selon leur moyen de locomotion et leur fortune (aux deux sens du terme). L'un d'eux, Coddé, mourut même en chemin, trop affaibli par sa récente captivité autrichienne, tandis que l'archevêque de Milan, Visconti, âgé de 82 ans et fatigué par la traversée, décéda au cours d'un banquet. Le 28 décembre, Talleyrand se présenta aux députés, mais pas Bonaparte. Celui-ci était en effet retenu à Paris par le mariage de son frère Louis avec Hortense de Beauharnais. C'était une première déception pour les Italiens, qui eurent rapidement un nouveau motif d'insatisfaction : plutôt que d'être réunis en séance plénière, ils furent répartis en cinq commissions. On avait pris le prétexte des habitudes locales pour séparer cette foule hétérogène, dont on ne pouvait pas prévoir les réactions s'ils eussent été réunis dès le premier jour. Pour Bonaparte, ces cinq commissions avaient l'avantage de garder intact le prestige de la Consulte tout en diminuant singulièrement

²⁹ Anne-Jean-Marie-René Savary, *Mémoires du duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, Paris, éd. A. Bossange, 1828, tome 1, p. 400-401.

³⁰ A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome I, p. 298.

sa puissance. Ainsi les cinq commissions, dirigées par Melzi, Aldini, Bargnani, Paradisi et Bernardi, commencèrent leur travail sous la direction de Talleyrand.

Ce travail consistait en propositions et examens d'amendements de faible importance portant sur la Constitution. Ces amendements étaient proposés par les cinq commissions, puis étaient votés rapidement par assis et levé. Du reste ces corrections n'avaient aucun caractère coercitif puisqu'elles prenaient la forme d'observations à la Consulte cisalpine ou au Premier consul. Un député anonyme s'insurgea contre la faiblesse de la Consulte en écrivant :

C'est une loi informe émanée d'un corps législatif plus vil que le Sénat de Tibère. Les législateurs eux-mêmes ont été les premiers à transgresser la loi et à violer tout pacte social en commettant un acte exécutif : se diviser en cinq sessions sous des noms détestés. Dans ces sections, on nous donne l'ordre de voter une constitution qu'on nous lit à la hâte, et qui remet à un magistrat étranger [Bonaparte] le droit de nommer aux premières charges de notre pays [...] On nous demande une liste des Cisalpins que nous croyons capables de remplir ces charges : et ce petit travail, on nous donne pour le faire deux jours tout juste. On sait que les députés se trouvent dans le besoin à cause de l'insatiable avidité des Lyonnais [...] [les députés] soupirant après une patrie que nous sommes forcés de blasphémer.³¹

Il fallut d'ailleurs toute l'habileté de Talleyrand pour « occuper » les Cisalpins et ainsi canaliser leur mécontentement. Comme l'écrivit le ministre à Bonaparte : « le moyen le plus sûr d'éviter que les cinq assemblées ne s'occupent de trop de choses sera de les occuper un peu des personnages »³². Talleyrand avait parfaitement répondu aux vœux de Bonaparte, et si cette Consulte était plus un simulacre d'assemblée constituante, elle donnait l'air, aux yeux de l'Europe, d'être la représentation - relativement - libre et imposante de la Cisalpine. Bonaparte arriva ainsi, « comme au devant d'une moisson en maturité [...] après avoir laissé passer le temps jugé suffisant pour la discussion, et nécessaire pour sauver les apparences »³³. C'était le 11 janvier ; toutefois les choses ne furent pas si aisées pour Bonaparte que l'a laissé entendre C. Botta.

³¹ Député cisalpin anonyme, cité par A. Fugier, *op. cit.*, p. 121.

³² *Lettre de Talleyrand à Bonaparte, et Rapport au Premier consul*, Lyon, entre le 29 décembre 1801 et le 11 janvier 1802, Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 60, pièce n° 19 et 20. Le volume n° 60 porte presque intégralement sur la Consulte de Lyon.

³³ Carlo Botta, *Histoire d'Italie de 1789 à 1814*, Paris, Crapelet, 1824, vol. IV, p. 416.

C. *Le premier « sacre » de Bonaparte*

La « partie » de Bonaparte était bien engagée après qu'il fut arrivé à assembler les députés cisalpins à Lyon et qu'il les eut divisés en cinq commissions. Néanmoins, il lui restait à triompher dans le moment ultime et certainement le plus délicat : il devait être désigné « librement » et acclamé comme président du nouveau régime. Il y parvint, bien que quelques Cisalpins se montrassent plus réticents que prévu, certainement à la hauteur de la déception de leurs espoirs patriotiques ou personnels.

Une élection mouvementée

Melzi reçut le Premier consul par un discours en français :

Ce jour, ce jour à jamais mémorable est enfin arrivé : le Fondateur, le Père de la Cisalpine est au milieu de ses enfants. Que toutes les espérances se relèvent !

Bonaparte, vous l'avez voulu et la Cisalpine existe. Veuillez-le et elle sera heureuse : alors, et alors seulement elle deviendra un monument digne de votre grande âme : heureuse et fortement constituée elle attestera à la postérité la force de votre génie »³⁴.

Un tel discours de Melzi, qui avait organisé avec Bonaparte la Consulte de Lyon, n'était pas innocent, et l'on peut raisonnablement penser que Melzi tentait d'influencer les Cisalpins sur le choix prochain du président. Les travaux des commissions continuèrent : Bonaparte reçut les présidents des sections et travailla aux derniers aménagements de la constitution. Le 20 janvier 1802, les députés furent réunis en séance plénière, dans la chapelle du collège jésuite de la Trinité, sous la direction de Marescalchi. Mais l'espoir suscité par ce rassemblement de tous les députés fut rapidement déçu par la proposition du président de nommer une commission de 30 membres pour aider le Premier consul à l'organisation définitive de la cisalpine. Les votes se portèrent massivement sur Melzi (256 voix), puis sur Aldini (183 voix). Parmi les trente élus, se trouvaient également Marescalchi, Guicciardi, Paradisi et Cicognara. La commission fut engagée à se réunir le surlendemain, 22 janvier.

Bonaparte pensa sans doute que la partie était gagnée, puisque trente personnes étaient plus facilement manœuvrables que quatre cent-cinquante et que Melzi et Aldini étaient résolus à œuvrer pour lui offrir la présidence. D'ailleurs Talleyrand insistait auprès des Trente

³⁴ *Discours d'accueil de Melzi à Bonaparte*, Lyon, 11 janvier 1802, in U. da Como, *I comizi...*, *op.cit.*, vol. I, p. 559.

pour qu'ils choisissent Bonaparte, seul à même de dépasser les querelles campanilistes et d'assurer la sécurité de la République que l'Europe refusait de reconnaître. C'était sans compter sur la détermination de certains membres des Trente, dont le député de Ferrare Cicognara. Quand le président de la commission des Trente, Marescalchi, insinua que la présidence de la République fût confié à un étranger, les députés se récrièrent « un Italien ! ». Alors Cicognara déclara que si Bonaparte voulait le pouvoir, il l'aurait, mais en s'en emparant par la force, par le droit du vainqueur. Le vote donna ainsi trois bulletins blancs, une voix pour Caprara, une pour Bonaparte (témoignant donc de la faiblesse de ses soutiens, puisque Melzi et Marescalchi étaient censé le pousser à la présidence), et vingt-cinq pour Melzi. Ce dernier bénéficiait de la renommée assurée par ses services rendus en Italie depuis 1797, et du rôle important qu'il occupait auprès de Bonaparte depuis Lodi en 1796. Cette élection parvint sous forme de rumeur - bien accueillie - à Milan, si bien que Monti écrivit à Marescalchi deux lettres le 11 février puis le 4 mars 1802 :

À propos, aurons-nous Melzi pour premier magistrat ou le bruit qui s'est répandu est-il faux ? Tu te tais sur cet article, et ton silence m'empoisonne la joie à laquelle je m'abandonnais sur cette belle espérance. [...]

L'enthousiasme est général à Milan, car c'en est fait de notre misérable patrie si l'homme qui peut la sauver s'obstina à la laisser dans les mains de ses bourreaux. Finalement me voilà content, si content que pendant dix ans, je n'aurai pas besoin de médecin³⁵.

Il nous semble deviner, derrière le terme de « bourreaux », le gouvernement provisoire. En effet, il aurait aussi pu désigner les Autrichiens ou les Français. Si des rumeurs circulaient sur la possibilité que l'archiduc Charles prît la tête du gouvernement (voir p. 390), les termes « s'obstina à laisser » indiquent qu'il s'agissait d'une situation en cours et donc que Monti faisait allusion au gouvernement provisoire ou aux Français. Cette dernière possibilité aurait été bien originale de la part du futur chantre du régime napoléonien, et se trouve démentie par la fin de la lettre qui n'est pas toujours citée dans les différentes études sur le sujet. En outre, cet extrait de sa lettre du 4 mars révélait la popularité de Melzi à Milan, ainsi que le caractère judicieux de Bonaparte d'avoir rassemblé les députés à Lyon.

Melzi connaissait le dessein de Bonaparte et se rendait compte de l'impossibilité d'y déroger, sinon à condamner sa carrière, voire créer une nouvelle guerre en Italie. À peine élu, il se dirigea donc vers la tribune, remercia, et refusa. Un deuxième vote consacra Aldini, au

³⁵ *Lettres de Monti à Marescalchi*, Milan, 22 pluviôse an X [11 février 1802] et 13 ventôse an X [4 mars 1802], publiées dans G. Melzi, a cura di, *Francesco...*, *op. cit.*, tome I, p. 577-578.

courant également des prétentions de Bonaparte et empreint de bon sens politique, qui refusa lui aussi. Alors les Trente élurent un obscur député milanais, en la personne de Villa. Comme celui-ci était absent, il ne put pas se dérober. Talleyrand intervint alors, mettant en exergue la nécessité d'un nom illustre, l'utilité d'une main forte, la convenance d'un Français expérimenté en politique dans un pays protégé par l'armée française et dont le gouvernement n'était pas reconnu par l'Europe. Les Trente, après deux jours, se rangèrent à l'avis de Talleyrand et élurent le 24 janvier Bonaparte à la présidence de la République cisalpine, tandis que Melzi recevait la vice-présidence. Il fallait enfin faire approuver cette élection des Trente à la majorité des députés réunis en séance plénière.

Bonaparte devant les Cisalpins assemblés

Pour Bonaparte, le 25 janvier fut l'ultime épreuve, puisqu'il devait obtenir l'assentiment des députés. Selon le procès-verbal, la motion fut approuvée « devant l'opinion unanime de la Consulte extraordinaire par acclamation, au milieu des plus vifs applaudissements »³⁶. En fait, les choses furent plus compliquées. À la lecture du rapport des Trente, certains députés comme Bellani, Marliani ou encore Terzi s'insurgèrent contre ce choix de la commission et firent des discours dans ce sens³⁷. Néanmoins, Marescalchi, présidant la séance, avait lui aussi prévu ses orateurs : Ghirardi, Paradisi enfin Butturini montèrent à la tribune. Marescalchi passa alors brusquement au vote, toujours par assis ou levé. On ignore combien de députés se levèrent pour approuver le choix de Bonaparte, mais le président déclara que la contre-épreuve était inutile et proclama au son du tambour l'article premier : « le citoyen Napoléon Bonaparte est nommé par acclamation Président de la République italienne ».

Le lendemain 26 janvier, les députés étaient convoqués une dernière fois pour assister au discours solennel de Bonaparte. Afin de mieux asseoir son pouvoir, une tribune particulière avait été disposée en face de la tribune présidentielle, ornée de trophées en bronze, de bas-reliefs représentant le Tibre et le Nil, et surmontée d'une voûte présentant un siège sans nuage. Néanmoins, Bonaparte préféra le siège du président de l'assemblée comme le montrait

³⁶ *Rapport de Marescalchi et Strigelli à Talleyrand accompagné du Procès-verbal de la Consulte de Lyon*, Lyon, 5 pluviôse an X [25 janvier 1802], Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 60, n° 57 et *III° processo verbale delle sedute della Consulta*, Lyon, 6 pluviôse an X [26 janvier 1802], in U. da Como, *I comizi...*, *op.cit.*, vol. II, p. 205-206.

³⁷ *II° processo verbale delle sedute della Consulta*, Lyon, 5 pluviôse an X [25 janvier 1802], in U. da Como, *I comizi...*, *op.cit.*, vol. II, p. 200 et *III° processo verbale delle sedute della Consulta*, Lyon, 6 pluviôse an X [26 janvier 1802], in U. da Como, *I comizi...*, *op.cit.*, vol. II, p. 205-206.

la toile de Monsiau (Planche 115). Le nouveau président de la Cisalpine prit alors la parole en italien. Après avoir rappelé les vicissitudes dans lesquelles était née la Cisalpine, il dit n'avoir point trouvé parmi les Cisalpins d'homme qui eût assez d'illustration, assez de droits sur l'opinion publique, assez d'indépendance vis-à-vis des rivalités locales. Bonaparte rappela plusieurs fois que la Cisalpine devait sa création, puis sa libération à la France : « depuis ce temps, on a tout tenté pour vous démembrer... La protection de la France l'a emporté... Vous avez été reconnus à Lunéville ». Laconiquement, il conclut :

Vous n'avez que des lois particulières, et il vous faut des lois générales. Votre peuple n'a que des habitudes locales : il faut qu'il prenne des habitudes nationales. Enfin, vous ne possédez pas d'armée : les puissances qui pourraient devenir vos ennemis en ont de fortes ; mais vous avez ce qui peut les produire, une population nombreuse, des campagnes fertiles, et l'exemple qu'a donné dans toutes les circonstances essentielles le premier peuple d'Europe.³⁸

Des applaudissements ponctuaient ce discours³⁹ et Bonaparte sut emporter l'adhésion définitive de ces députés, même si certains de ses membres nourrissaient quelques objets de mécontentement. Il avait entendu pendant son discours que lorsqu'il employait l'expression « République cisalpine », les mots « République italienne » se faisaient entendre dans l'assemblée. Difficile de savoir si l'action suivante fut préméditée, mais à la fin de son discours, Bonaparte ordonna opportunément qu'on « donne lecture de la Constitution de la République... » et après avoir marqué une pause, qui souleva chez les députés les cris « Italienne ! Italienne ! », Bonaparte conclut « eh bien, République italienne ». La joie des députés retentit dans l'assemblée et nul doute que les applaudissements furent plus nourris et plus sincères que pendant la première partie du discours. Toutefois, si ce nom contenta les patriotes, il alertait les ennemis de la France comme l'Angleterre, qui présageait dans cette dénomination de futurs agrandissements de cet État.

Enfin, lecture fut donnée de la liste des Italiens pouvant être appelés à composer les grands corps de l'État. La dernière place fut celle de vice-président, qui devait siéger à Milan et conduire les affaires au nom de Bonaparte. Le Premier consul désigna logiquement Melzi, puisque celui-ci avait sa confiance et celle de la Consulta qu'il paraissait le plus à même de mener la République italienne. La séance s'acheva dans la joie, les remerciements et la

³⁸ *Discours de Bonaparte prononcé en Italien devant la Consulte extraordinaire*, Lyon, 6 pluviôse an X [26 janvier 1802], *Ancienne correspondance*, n° 5934.

³⁹ Selon le Procès-verbal des travaux : « Le discours du Premier consul [fut] interrompu à chaque phrase par de nombreux applaudissements », *Procès-verbal des travaux de la Consulte*, in U. da Como, *I comizi...*, *op.cit.*, vol. II, p. 217.

distribution de médailles commémoratives à tous les participants. Cette médaille (Planche 116), œuvre de Manfredini, avait été frappée rapidement à Milan en deux semaines au lieu de deux mois. Elle avait été envoyée en urgence à Lyon le 17 janvier pour être distribuée aux 450 députés⁴⁰. Elle représentait la République assise, qui recevait d'un Génie la Constitution cisalpine (COS. CIS. était gravée sur la table remise par le Génie). Au revers, un texte indiquait que la Constitution émanait du peuple sous les auspices de Bonaparte.

Cette union personnelle de Bonaparte fut regardée avec méfiance en Europe, comme en témoigna A. Verri dans une lettre au frère de Melzi : « Tous les regards sont tournés vers votre frère Melzi. La situation n'est pas indifférente à l'Europe »⁴¹. Néanmoins, cette élection de Bonaparte fut menée avec assez d'habileté pour qu'elle n'entraînât point la rupture des négociations pour la paix d'Amiens. La République italienne pouvait, par l'intermédiaire de son chef d'État, bénéficier de la protection de la France, Bonaparte l'avait assez rappelé dans son discours. Donc Bonaparte évoqua subtilement dans son argumentaire le droit de conquête. Cette protection de la France offerte à la République italienne était d'autant plus importante que ni l'Angleterre, ni la Russie ne reconnurent le nouvel État et qu'il fallut déployer des efforts diplomatiques pour que la Prusse et l'Autriche le fissent (voir p. 424 et suivante).

Parfaitement servi par Talleyrand, mais aussi par les Italiens qui lui étaient proches, Bonaparte parvint à se faire élire président de la République italienne ; son mandat était de dix ans et il était rééligible. Il avait pour cela rassemblé la Consulte à Lyon, cette ville soumise à son autorité directe de Premier consul et coupée des intrigues milanaïses qui auraient pu faire échouer son plan. Il légitima ainsi son pouvoir aux yeux de l'Europe par une assemblée constituante composée de 450 Cisalpins, tout en contrôlant étroitement ceux-ci. L'élection à la tête de cette République pourrait être considérée comme un second coup d'État, mais contrairement au 18 et 19 brumaire, Bonaparte avait toutes les cartes en main et les seuls opposants dangereux (Melzi, Aldini) s'étaient ralliés à lui dès le début. En offrant le poste de vice-président à Melzi d'Eril, le Premier consul fit un geste en direction des Italiens, qui l'avaient d'abord choisi, et en direction de Milan dont Melzi était originaire et où il comptait nombre de soutiens. Si Bonaparte siégeait à Paris, lieu de son pouvoir principal, son vice-président le représentait et était chargé de gérer le pays depuis la capitale milanaïse. En outre,

⁴⁰ Arnaldo Turrichia, *Il ventennio napoleonico in Italia attraverso le Medaglie*, Roma, Progettazione Grafica E Fotografie Ferdinando Bartoli, 2006, volume II, p. 165.

⁴¹ *Brani di lettere del Conte Alessandro Verri*, Roma, mars 1802, in G. Melzi, a cura di, *Francesco...*, op. cit., tome I, p. 577.

la République italienne, bien qu'elle ne fût pas reconnue immédiatement par les puissances coalisées, se renforça par l'agrément donné par la Consulte de sa constitution.

II. Les forces du régime

En donnant au régime le nom de République italienne, Bonaparte satisfait les patriotes. Cela permettait aussi de rompre avec les deux précédentes Républiques, dont la réputation était entachée par la corruption, la désorganisation ainsi que, dans le cas de la première Cisalpine, la défaite. En outre, la magistrature suprême était conférée à Bonaparte, qui contrôlait de Paris son vice-président Melzi installé à Milan ; ces postes étaient autant de gages de rupture avec la Cisalpine. Ces deux hommes étaient estimés et leurs noms symbolisaient à la fois victoire et probité. Quelles furent les principales forces de la République italienne et comment furent-elles mises en place ? Nous étudierons l'installation du régime à Milan, puis les hommes composant le gouvernement, enfin l'organisation de la République italienne.

A. L'installation du régime à Milan

À son retour de Lyon, Melzi fut reçu avec transport en entrant à Milan. Il amenait au pays une constitution et l'apaisement des incertitudes. Cet accueil de Melzi et la disposition des esprits milanais s'expliquaient par les rumeurs qui couraient dans la capitale durant la Consulte. *A fortiori*, il convient de commencer l'analyse de l'esprit public milanais dès l'élection des députés, afin de mieux comprendre son évolution et ses réactions lors des événements suivants.

L'esprit public durant l'élection des députés

Vu de Paris, les Milanais et les Cisalpins étaient enthousiastes. À la célérité avec laquelle le Congrès cisalpin s'était plié aux ordres de Bonaparte, s'ajoutaient les rapports du général de l'armée d'Italie, Murat et ceux de Petiet, ministre extraordinaire du Gouvernement français auprès de la Cisalpine. Murat écrit à Bonaparte le 14 novembre 1801, à la suite de la description de son action pour accélérer l'action du Congrès cisalpin :

Mon général, l'arrêté de la Consulte sur la convocation à Lyon vient de ranimer tous les esprits ; tous les cœurs s'ouvrent à l'espérance. C'est d'aujourd'hui qu'on croit à une constitution, c'est d'aujourd'hui qu'on doit dater le bonheur de l'Italie régénérée. Que sa destinée est belle ! La vôtre sera

toujours d'étonner chaque jour le monde par un nouveau trait de ce génie qui caractérise le grand homme, celui qui ne prit jamais personne pour modèle.

Le nom de bienfaiteur, de régénérateur de l'Italie, de Bonaparte, est dans toutes les bouches comme dans tous les cœurs ; ce seul nom et cette idée toute nouvelle de cette convocation ont suffi pour faire sortir les Cisalpins de ce sommeil de mort où les avaient plongés la guerre et les révolutions.⁴²

Les flatteries de Murat à son beau-frère renforcent cette thèse de J. Tulard - déjà évoquée - selon laquelle le caractère de Murat le poussait à vouloir avoir seul la confiance de Bonaparte et le général aurait peut-être aspiré au poste de « proconsul italien »⁴³. Mais ce qui nous intéresse ici réside dans la description de l'esprit public. Murat décrivait des esprits « ranimés », des cœurs s'ouvrant à l'espérance, la croyance (en une constitution) retrouvée, une résurrection : « faire sortir les Cisalpins de ce sommeil de mort » et surtout Bonaparte, dont le nom était « dans toutes les bouches comme dans tous les cœurs ». Petiet n'écrivait pas autre chose, en évoquant un « transport unanime d'enthousiasme ».

Bonaparte était-il dupe ? Les Cisalpins à ses côtés pouvaient certainement démentir un tel état de fait, mais ils étaient aussi placés dans une position de courtisans ; du reste Murat et Petiet décrivaient une joie sur le moment qu'il était difficile de nier sans être présent à Milan. Les précautions prises par Bonaparte pour rassembler la Consulte furent tout de même marquées de prudence et de bonsens politique. Le témoignage de l'ambassadeur helvétique Taglioretti⁴⁴, en poste à Milan depuis 1797, était plus nuancé. Il pouvait se permettre de décrire une Italie moins attachée à Bonaparte que le prétendaient Murat, Petiet et les Cisalpins. Le 14 novembre 1801, soit le même jour que la lettre de Murat à Bonaparte, Taglioretti écrivit à son gouvernement : « En attendant, le public est accablé d'étonnement et de confusion ; il croit être dupé et n'entrevoit que des conséquences funestes »⁴⁵. Ce témoignage fut confirmé par l'action de Murat. En effet celui-ci, malgré ses lettres rassurantes à Bonaparte, entama, sous prétexte d'une inspection militaire, une tournée dans les départements pour encourager les députés à se rendre à Lyon. L'apathie ou la défiance des

⁴² *Lettre de Murat au général Bonaparte, Premier consul de la République Française*, Milan, 23 brumaire an X [14 novembre 1801], ANF, Paris, dossier AF IV, 1684.

⁴³ Jean Tulard, *Murat*, Paris, Fayard, 1999, p. 112.

⁴⁴ Pietro Taglioretti (1757 à Lugano - 1823 à Milan) se tourna d'abord vers la peinture et l'architecture. En 1797, il renonça brutalement à l'architecture (il nous semble qu'il faille y voir l'influence des idées révolutionnaires apportées en Italie par Bonaparte) pour entamer une carrière diplomatique, il fut agent et chargé d'affaires par la Confédération helvétique à Milan de 1797 à 1804.

⁴⁵ *Dépêche de Pietro Taglioretti*, Milan, 14 novembre 1801, Berne, Archives fédérales de la Confédération suisse, *Korrespondenz des diplomatischen Vertreters der Helvetischen Republik in Mailand an der Minister des Auswärtigen*, 02.06.1801 - 22.12.1801, n° 3365.

Cisalpins fut à l'origine de rumeurs qui circulèrent à Milan et se répandirent dans la Cisalpine au cours de la Consulte.

Des rumeurs à la proclamation de la République italienne : Milan pendant la Consulte

Ces rumeurs à propos de la Consulte étaient à la hauteur des enjeux et étaient entretenues par le secret qui entourait - et pour cause - les séances de la Consulte. D'ailleurs, à Paris, dès le départ de Bonaparte, de faux-bruits coururent également sur l'issue de la Consulte et des négociations de paix, tant le public était inquiet et craignait que la guerre recommençât.

Ainsi, des rumeurs se propagèrent à Milan faisant président de la Cisalpine tour à tour Melzi, Aldini, Marescalchi et Guicciardi, tous quatre proches de Bonaparte. Cela expliquait les lettres de Monti à Marescalchi des 11 février et 4 mars 1802, que nous reproduisons à nouveau :

À propos, aurons-nous Melzi pour premier magistrat ou le bruit qui s'est répandu est-il faux ? Tu te tais sur cet article, et ton silence m'empoisonne la joie à laquelle je m'abandonnais sur cette belle espérance. [...]

L'enthousiasme est général à Milan, car c'en est fait de notre misérable patrie si l'homme qui peut la sauver s'obstinait à la laisser dans les mains de ses bourreaux. Finalement me voilà content, si content que pendant dix ans, je n'aurai pas besoin de médecin.⁴⁶

Monti hésitait - à juste titre - quant à la véracité de ces dires, puisque qu'en même temps que les candidats italiens, d'autres rumeurs accordaient la magistrature suprême de la République à l'archiduc Charles de Habsbourg ou à Bonaparte. Remarquons encore une fois que Monti évoquait un « enthousiasme général à Milan » et que dans la mesure où il s'adressait à son ami Marescalchi, ce témoignage est très plausible.

Les faux bruits concernaient aussi les limites de la Cisalpine. Cela reflétait sans doute un vœu des Cisalpins et le fait que l'Italie fût plus qu'une « simple expression géographique ». En effet, selon Taglioretti, toujours en poste à Milan pour la Confédération helvétique, des rumeurs se diffusaient sur le projet de réunir à la Cisalpine la Ligurie, le Parmesan et le Piémont⁴⁷. La République cisalpine se serait ainsi étalée sur les territoires du

⁴⁶ *Lettres de Monti à Marescalchi*, Milan, 22 pluviôse an X [11 février 1802] et 13 ventôse an X [4 mars 1802], publiées dans G. Melzi, a cura di, *Francesco...*, *op. cit.*, tome I, p. 577-578.

⁴⁷ *Dépêches de Taglioretti*, Milan, 23 et 31 janvier 1802, Berne, *Archives fédérales de la Confédération suisse*,

Nord de la péninsule, des Alpes à l'Adige. D'ailleurs, si la Cisalpine était renforcée par une constitution, il était dans l'ordre des choses de penser que Bonaparte pourrait agrandir cette République afin qu'elle pût faire un « tampon » assez puissant face à l'Autriche.

Ces spéculations continuèrent jusqu'au 29 janvier au soir. Plusieurs coups de canons introduisirent l'annonce des conclusions de la Consulte de Lyon par le Comité de gouvernement. Deux jours plus tard, un *Te Deum* solennel fut organisé au Dôme. Selon Mantovani, qui n'avait aucune sympathie pour la Cisalpine ni pour les Français, les nouvelles de la Consulte auraient d'abord été accueillies avec plus d'indifférence que de satisfaction parmi les Milanais⁴⁸. Cela semble assez logique au regard de la situation constatée lors de l'élection des députés. Certes, une constitution avait été votée et la République cisalpine avait été transformée en République italienne. Mais il ne s'agissait là que de mots, auxquels étaient du reste plus sensibles les élites, comme le prouvèrent les applaudissements à cet annonce lors de la Consulte. Dans les faits, c'était le même territoire, qui restait sous la tutelle française, désormais officiellement reconnue, que présidait Bonaparte. Il était donc officiellement représenté à Milan par un vice-président local, Melzi d'Eril, estimé des élites.

L'accueil de Melzi à Milan

Les députés rentrèrent de Lyon et parvinrent à Milan au début du mois de février. Une partie était déçue, sinon amère à la suite du rôle qu'elle avait joué : la Consulte de Lyon n'avait été, somme toute, qu'une chambre d'enregistrement des volontés de Bonaparte, qui disposait désormais d'un pouvoir légal en Italie. Quelques députés étaient froissés d'avoir entendu Bonaparte déclarer qu'aucun Cisalpin ne lui paraissait digne d'occuper la magistrature suprême. D'ailleurs, Bonaparte avait exprimé sa pensée avec sincérité, puisqu'il avait confié à Bourrienne quelques années auparavant : « il y a en Italie dix-huit millions d'hommes et j'en trouve à peine deux, Dandolo et Melzi »⁴⁹. Mais il ne faut pas oublier les députés favorables à Bonaparte et à la France en général, qui s'étaient manifestés lors de la séance plénière du 25 janvier en votant pour le Premier consul. A. Pingaud serait allé ainsi trop loin en concluant que « dans l'ensemble, les députés se montraient plus résignés qu'enthousiastes, et semblaient ne rapporter de Lyon que le souvenir d'avoir assisté comme

Sammlung handschriftlicher [vereinzelt auch gedruckter] italienischer Zeitungsauszüge, n° 3391. A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome I, p. 376 renvoie aussi aux dépêches de Cattaneo du 12 janvier (archives de Gênes, *Correspondance milanais*, 27) et d'Oroczo du 30 janvier (archives de Florence, *Affari esteri*, 1370).

⁴⁸ Voir le journal de Luigi Mantovani, *Diario politico ecclesiastico*, a cura di Paola Zanoli, Roma, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 1985, vol. I, 30 janvier 1802.

⁴⁹ L.-A. de Bourrienne, *op. cit.*, tome I, p. 139.

comparses à une pièce à grand spectacle, conduite par le bâton d'un chef d'orchestre trop visible »⁵⁰. Bien qu'opposant, Mantovani dépeignit la satisfaction dont les députés ecclésiastiques étaient empreints, quoiqu'ils fussent offusqués du rôle qu'avait joué Talleyrand, ce prêtre défroqué⁵¹. Le gouvernement, choisi par Bonaparte et représenté à Milan par Melzi, et la Constitution avaient été élaborés pour plaire à la bourgeoisie éclairée et au patriciat lombard⁵². Ce point de vue est encore confirmé par C. Capra, qui a évoqué des patriotes offrant leur collaboration à la République italienne dès 1802, marqués par l'espérance de développement de ce nouvel État et de sa marche, *in fine*, vers l'indépendance⁵³. En outre, l'accueil réservé à Melzi lors de son retour à Milan remet encore plus en cause la thèse d'un désintérêt milanais.

Melzi quitta Lyon quelques jours après la Consulte, le 30 janvier. Il arriva le 7 février à Milan et fut accueilli de la meilleure façon, comme en témoigne une de ses lettres à Marescalchi :

Je ne puis dépeindre l'accueil [positif] qui m'a été fait à Novare et à Milan [...] Le général Murat est celui à qui je dois tout en ce qui concerne les dispositions prises. Il a mis un zèle dans toutes les mesures prises et la troupe l'a secondé de la meilleure manière.⁵⁴

En effet Murat avait été chargé par Bonaparte d'accueillir et d'installer le gouvernement. Il remplit son rôle avec soin, en préparant une entrée triomphale à Melzi⁵⁵. Le 7 février donc, Murat vint à la rencontre du vice-président, à la tête de son état-major, d'une escorte de cavalerie et d'une double haie de troupes françaises qui bordait la route jusqu'à la *porta Vercellina*. Melzi pénétra triomphalement dans sa capitale, au son des salves d'artillerie, de la musique militaire et des acclamations des Italiens. Le vice-président fut ensuite reçu par Murat qui lui offrit un banquet fastueux et se rendit au théâtre le soir où il fut salué par des vivats. Les applaudissements et les cris de « Viva Melzi » furent tels qu'il dut y mettre un

⁵⁰ A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome I, p. 378.

⁵¹ L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. I, 4, 7 et 18 février 1802.

⁵² Giovanni Brancaccio, « Repubblica italiana », in Luigi Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 280. Plus généralement sur le patriciat milanais, la thèse déjà signalée d'Albane Cogné *Patriciat et propriétés urbaines à Milan (XVIIe - XVIIIe siècle)*, Grenoble, Thèse soutenue le 13 décembre 2007, sous la direction de G. Bertrand et C. Capra, inédit.

⁵³ Carlo Capra, « Una Repubblica per gli italiani », in Carlo Capra, Franco Della Peruta et Fernando Mazzocca, a cura di, *Napoleone e la Repubblica Italiana 1802-1805*, catalogue d'exposition (Milano, Rotonda di via Besana, 11 novembre 2002 – 28 février 2003), Milano, Skira/Museo del Risorgimento, 2002, p. 15-16.

⁵⁴ *Lettre de Melzi à Marescalchi, de Milan*, s. d. (mais 7 février 1802 selon les analyses), ASM, *Marescalchi Rosso*, cart. 17.

⁵⁵ Comme en témoigne l'échange de lettres entre Murat et Melzi, reproduit dans Francesco Melzi d'Eril, *I carteggi di Francesco Melzi d'Eril*, 9 vol., Milano, éd. C. Zaghi, 1958-1965, vol. I, doc. n° 8 et 9, p. 21-23.

terme par un geste de la main⁵⁶. Cette popularité et son expression par la foule présente préfigurait le « triomphe » de Melzi à la *Scala* lors de la fête nationale du 26 juin 1803 (voir « Panem et circenses », p. 332). Afin d'asseoir un peu plus le régime, il fut décidé d'organiser une fête publique. D'abord fixée au 9 février, elle se déroula le 15 finalement.

La cérémonie commença dans la matinée : Murat passa en revue 10 000 soldats français et italiens sur la place du Dôme. Ensuite, les diverses autorités se réunirent dans le palais National afin d'opérer la transmission des pouvoirs. Melzi entra dans la salle des audiences à midi, une nouvelle fois au son des canons. Outre les spectateurs, l'audience était composée des membres du gouvernement provisoire et de la Consulte cisalpine, appelés donc à céder leur place aux membres des conseils et des corps nommés à Lyon. Les discours commencèrent par l'intervention de Murat :

Dès aujourd'hui, la République italienne prend son rang parmi les puissances ; l'ascendant de son fondateur, l'amitié de la France, l'adhésion de l'Europe lui garantissent la paix extérieure. Une constitution protectrice de la religion, des propriétés et de l'industrie de tous, une heureuse harmonie entre les intérêts des peuples qui la composent, les leçons de l'expérience, les vertus de ces magistrats lui assurent au dedans la concorde entre tous les citoyens et les bienfaits d'une administration paternelle.

Ce discours fut suivi par celui de Fontana, en tant que Président de la Consulte législative, puis de Sommariva, qui, conscient de son impopularité, cherchait à excuser son action par l'état de nécessité et le contexte dans lequel se trouvait le pays. Enfin Melzi prit la parole et fut écouté avec la plus grande attention. Il prononça ces mots :

Non, nous ne sommes pas encore un peuple ; et nous devons le devenir [...]. Nous n'avons pas de gouvernement ordonné ; et nous devons le créer. Nous n'avons pas d'administration organisée ; et nous devons l'organiser [...].

Vous n'êtes désignés du nom de République italienne que pour réclamer hautement, en tant que principal élément de la belle Italie, la part qui vous revient dans l'honorable héritage de notre Mère commune [...].

Ceux qui sont chargés de gouverner la cause publique vous doivent et vous promettent ordre, économie, application et justice impartiale. Vous leur devez respect, confiance et résignation généreuse.⁵⁷

⁵⁶ L. Mantovani, *Diario politico...*, op. cit., vol. I, 8 février 1802 et *Dépêche d'Oroczo à Mozzi, du 10 février 1802*, archives de Florence, *Affari esteri*, 1870, cité dans A. Pingaud, *Bonaparte...*, op. cit., tome I, p. 400.

⁵⁷ Les discours de Murat, Sommariva et Melzi se trouve dans le *Foglio ufficiale della Repubblica italiana*, n°1, 1802 (trad.), Braidense. Le discours de Melzi est aussi publié dans F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. I, document n°16, p. 32-35.

Ce programme qui définissait avec une acuité certaine la République italienne et qui portait l'espérance d'une Italie unifiée, fut bien reçu par le public qui l'applaudit fortement selon le compte rendu. A. Pillepich de noter que « ce n'est point à la légère que le Premier consul a choisi François Melzi d'Eril pour mettre fin aux malversations de Sommariva et pour faire succéder le temps de l'organisation, de la stabilisation, à celui des révolutions ou contre-révolutions »⁵⁸. Enfin, Melzi reçut le soutien d'un grand nombre de Milanais, dont Cesare Pelegatti, influent jacobin, qui lui écrivit le 18 février dans sa *Lettera di un italiano* : « ce despotisme constitutionnel était peut-être nécessaire dans la situation actuelle de l'Italie [...] il pourrait produire d'heureux résultats »⁵⁹. Citons enfin Alessandro Verri, qui écrivit au frère du vice-président :

Tous les regards sont tournés vers votre frère Melzi. [...] Il est pour nous comme Saint-Paul descendant du troisième ciel. Nous vivons dans des temps extraordinaires où se produisent les événements les plus inopinés : des rois des dynasties séculaires précipités du trône, des hommes privés élevés par le mérite aux dignités suprêmes.⁶⁰

La tâche qui incombait à Melzi était conséquente ; il s'y attela promptement et forma pour cela un gouvernement complet, approuvé par Bonaparte.

B. Le gouvernement

La Consulte de Lyon avait placé sur la tête de Bonaparte une « couronne républicaine »⁶¹, validé la Constitution et procédé aux premières nominations du personnel gouvernemental. Élu pour dix ans et disposant de la rééligibilité, Bonaparte impulsa une remise en ordre du régime avec l'aide de son vice-président Melzi. Pour parvenir à cette réorganisation, la République italienne s'appuya sur les expériences des régimes cisalpins, notamment en intégrant une partie de son personnel pourvu qu'il fût « modéré ou assagi »⁶². Signalons également l'intéressant jugement de Melzi sur le gouvernement et l'état de la

⁵⁸ Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 86.

⁵⁹ Cesare Pelegatti, *Lettera di un italiano*, cité, avec d'autres témoignages dans C. Capra, « Una Repubblica... », *op. cit.*, p. 16-17.

⁶⁰ *Brani di lettere del Conte Alessandro Verri*, Roma, mars 1802, in G. Melzi, a cura di, *Francesco...*, *op. cit.*, tome I, p. 577.

⁶¹ Patrice Gueniffey, *Bonaparte. 1769-1802*, Paris, Gallimard, 2013, p. 665.

⁶² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 124.

République italienne après les différentes mises en place de la Consulte, dans sa lettre à Bonaparte du 15 octobre 1802⁶³. Bonaparte et Melzi gouvernèrent aussi avec des administrateurs ayant participé aux gouvernements précédents l'arrivée de Bonaparte en 1796, qu'ils fussent autrichiens, piémontais ou modénais. Car la domination napoléonienne sur l'Italie du Nord s'appuya d'abord sur l'administration. Comment fut-elle réorganisée en 1802 ? Nous nous intéresserons ainsi aux collèges électoraux, au pouvoir législatif ainsi qu'aux ministères et aux personnels gouvernementaux de cette nouvelle République. En outre, dans la mesure où l'administration et les réformes mises en place par la République italienne continuèrent sous le royaume d'Italie, afin d'éviter des redites dans la troisième partie, nous évoquerons parfois le gouvernement dudit royaume.

Les collèges électoraux

La Constitution de la République italienne prévoyait trois collèges électoraux composés pour le premier des propriétaires, pour le deuxième des doctes et pour le troisième des commerçants. Ils formaient ensemble « l'organe primitif de la souveraineté nationale »⁶⁴. L'esprit de cette représentation, assez semblable à la Consulte de Lyon, était censitaire, n'accordait pas au peuple la possibilité de voter et l'éliminait en même temps des organes représentatifs. Les notables⁶⁵ qui composaient ces assemblées étaient au nombre de 700 (300 pour les propriétaires, 200 pour les doctes et 200 pour les commerçants). À la fin du régime, en 1814, les notables furent au nombre de 1153, suite aux annexions territoriales. Les députés étaient nommés à vie, d'abord par la Consulte de Lyon et Bonaparte, puis renouvelés par cooptation. Encore une fois, l'Italie prit le rôle de laboratoire politique de Bonaparte : cette constitution était bien éloignée de l'esprit révolutionnaire de suffrage universel direct, et ce « système en circuit fermé » annonçait les constitutions françaises de l'an X et l'an XII⁶⁶, bien qu'en France les collèges ne furent pas éclatés en fonction de la profession.

Pour accéder au collège des propriétaires (*possidenti*), les citoyens devaient pouvoir justifier de 6 000 livres milanaises de revenus fonciers annuels - somme très importante -, sans condition de noblesse. D'ailleurs, sur les 300 propriétaires composant l'assemblée, 151 étaient

⁶³ *Lettre de Melzi à Bonaparte*, Milano, 15 octobre 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. II, p.465-486.

⁶⁴ Constitution de 1802 (art. 10-42, 108-114), dans *Bollettino delle leggi*, 1802.

⁶⁵ Sur les notables, voir J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977) ainsi que Louis Bergeron et Guy Chaussinand-Nogaret, *Les « masses de granit »*. *Cent mille notables du Premier Empire*, Paris, EHESS, 1979.

⁶⁶ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 128-129.

des « bourgeois » et 149 des « nobles »⁶⁷, quoique cette différence fût de faible importance : la noblesse italienne était fondée sur la richesse et l'accès au patriciat n'était pas réservé au noble comme nous l'avons étudié plus haut. Néanmoins, il est intéressant de constater que dans le département de Milan, l'Olonna, seuls 3 membres des 48 *possidenti* n'appartenaient pas à l'ancienne aristocratie : il s'agissait de Pino, Reina et Sommariva. Cette ancienne aristocratie représentait donc pour l'Olonna 90% des élus. Sur les 48 députés, sept avaient un revenu annuel supérieur à 150 000 liras milanaïses, et treize touchaient entre 80 000 et 150 000 liras milanaïses. L'étude des *possidenti* de l'Olonna révèle également que 40% d'entre eux participèrent à la première Cisalpine et le même pourcentage se rendit à la Consulte de Lyon. Sur le total des propriétaires, 75 participèrent au *Triennio*. Les membres importants de ce collège furent (en prenant en compte la République italienne et le royaume d'Italie) : l'ex-triumvir et ancien Directeur Sommariva, le vice-président Melzi, les ministres Aldini, Birago, de Brême, Felici, Marescalchi et Pino, les directeurs généraux Bargnani, Guicciardi et Lambertenghi, le conseiller Testi, ainsi que les grands officiers Fenaroli, A. Litta et C. Caprara, l'intendant général Costabili Containi, le maître des cérémonies Soncino, les chambellans Annoni, Bentivoglio, Trivulzio, Visconti di Modrone, ainsi que Frangipane et Porro Lambertenghi.

Le collège des doctes (*dotti*) regroupait quant à lui des ecclésiastiques (Olonna, Oppizzoni), des magistrats (Sopranzi, Negri), des professeurs et des savants (Oriani, Pini), des littérateurs (Monti, Paradisi), des artistes (Appiani, Bossi, Longhi), des médecins (Scarpa) et quelques artisans distingués (Elli). La grande majorité assista à la Consulte de Lyon et tirait son revenu de l'État. Ce collège fournit des ministres à la République italienne et au royaume d'Italie et était aussi composé d'anciens responsables de la Cisalpine comme l'ex-triumvir Ruga. Les *dotti* comptèrent aussi : les ministres Luosi, Pancaldi, Prina, Smancini et Vaccari ; les directeurs ou secrétaires généraux Brunetti, Custodi, Isimbardi, Mosca, Moscati, Paradisi, Scopoli, Tamassia, Vismara ; les conseillers Bazzetta, De Bernardi, Strigelli ; enfin les aumôniers de cour Codronchi et Nava. Notons aussi la présence de Méjan, d'origine française, qui joua un rôle important auprès du prince Eugène avec le titre de secrétaire de ses commandements. Foscolo ne fut admis au collège des doctes qu'en 1808.

Le collège des commerçants (*commercianti*) regroupait « les négociants les plus accrédités et les fabricants les plus distingués », soit la haute bourgeoisie marchande et préindustrielle. L'Olonna fournit à ce collège des personnages connus comme Balabio,

⁶⁷ C. Zaghi, *L'Italia...*, op. cit., p. 10.

Bignami, S. Bovara, Carli, Formiggini, Kramer, Landriani, Mojoli, Soresi, Zanca, Zanella. Ces *commercianti* ne furent ni employés à l'administration, ni à la cour. Ils étaient rarissimes au Conseil d'État et au Sénat, mais présents dans les assemblées départementales et communales.

Le rôle des collèges électoraux résidait dans la nomination des membres de la Consulte d'État, du corps législatif, des tribunaux de révision et de cassation ainsi que les commissaires de comptabilité. Les collèges choisissaient en leur sein une commission dite de « censure » de 21 membres qui confirmaient ou infirmaient les décisions des collèges. Sous l'Empire, le troisième statut constitutionnel (1805) et le sixième (1808) réduisirent leur compétence à la seule nomination de leurs propres membres et à la présentation de candidats pour le Sénat. Pour contenter les particularismes locaux, ou peut-être parce que Milan n'avait pas dans la République italienne une place aussi prépondérante que Paris en France, les collèges électoraux siégèrent dans différentes villes. Ainsi les propriétaires siégeaient à Milan, les doctes à Bologne, les commerçants à Brescia et la censure à Crémone. Notons simplement qu'à l'occasion des séjours italiens de Napoléon (1805 et 1807), les collèges siégèrent tous à Milan, et qu'à partir de 1808, la censure se réunit à Brescia et les commerçants à Venise.

Le pouvoir législatif

Le pouvoir législatif se répartissait entre le corps législatif, la consulte d'État et le conseil législatif.

Le corps législatif fut formé sur le modèle français et avait les prérogatives de l'assemblée du même nom et du tribunal. Il était composé de 75 membres désignés par les collèges électoraux qui bénéficiaient d'une indemnité de 6 000 liras milanaises. Les premiers membres furent tous désignés par Bonaparte et approuvés par la Consulte de Lyon et leur renouvellement se faisait par tiers tous les deux ans. De nombreux appelés préférèrent renoncer à cette charge, car ce mandat était considéré comme incompatible avec toutes autres fonctions officielles. Le fonctionnement n'était pas des plus aisés : le corps législatif devait désigner des orateurs en leur sein, chargés de discuter des projets de lois avec les représentants du gouvernement. Ces projets étaient ensuite présentés à huis clos devant toute l'assemblée, qui acceptait ou rejetait le projet sans possibilité d'en débattre ou de l'amender. A. Pillepich a souligné que des lois importantes furent adoptées entre 1802 et 1804, malgré le rejet d'un certain nombre d'entre elles, signe d'un « mauvais esprit » des législateurs selon

Melzi⁶⁸. Cela entraîna une transformation majeure dans leur prérogative, puisqu'en juin 1805, le Troisième statut constitutionnel restreignit leur compétence à la codification, à la monnaie, à l'aliénation des biens nationaux, à la conscription, aux biens de l'État et aux impôts nouveaux. Un mois plus tard, à cause d'une discordance de point de vue concernant la fiscalité, ils rejetèrent le projet de loi de finances de l'exercice 1805-1806, acte qualifié par Stendhal de « trait peu fréquent dans l'histoire [...] que la France n'égalait jamais [...] le corps législatif de Milan refusa à Bonaparte, dans tout l'éclat de sa puissance, une loi essentielle »⁶⁹. Napoléon clôtura alors leur session, ne les convoqua plus et fit rayer leurs crédits du budget. Il s'en expliqua ainsi à leur président Taverna :

Il est dans mes principes de me servir des corps intermédiaires [...] toutes les fois qu'ils auront les mêmes intentions et qu'ils suivront la même direction que moi. Mais toutes les fois qu'ils ne porteront dans leurs délibérations qu'un esprit de faction et de turbulence, ou de projets contraires à ceux que je puis avoir médités pour le bonheur et la prospérité de mes peuples, leurs efforts seront impuissants, la honte leur en restera toute entière ; et malgré eux je remplirai tous les desseins [...] un prince ne doit jamais souffrir que l'esprit de cabale et de faction triomphe de son autorité.⁷⁰

Napoléon présentait ici ses principes de bon gouvernement sur sa vision des choses qu'il destinait au bonheur des Italiens. Quant aux législateurs, qui compromettaient par leurs refus toute amélioration, ils furent, à l'exception de quelques-uns, supposés factieux et donc tenus à l'écart. Napoléon et Eugène gouvernèrent alors par décret⁷¹.

La consulte d'État se rapprochait quant à elle du Sénat français de l'an X. Au nombre de huit, les consultants étaient nommés à vie par les collèges et touchaient la confortable somme de 30 000 liras milanaïses par an. À l'instar des corps législatifs, les premiers membres de la consulte furent nommés par Bonaparte lors des comices de Lyon. Il s'agissait de Caprara, Costabili, Containi, Fenaroli, Luosi, Marescalchi, Moscati et Gian Galeazzo Serbelloni. Comme ce dernier mourut à peine rentré de Lyon, il fut remplacé par Guicciardi. Tous les membres de la consulte d'État, à l'exception de Moscati, appartinrent à la commission des Trente et étaient électeurs. Ils étaient d'origine géographique et sociale

⁶⁸ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 131.

⁶⁹ Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Paris, Folio Plus Classique, 2006 (1^{ère} édition : 1839), chapitre XXVIII ; Stendhal, *Rome, Naples et Florence en 1817*, in *Voyage en Italie éd. Victor Del Litto*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 1^{er} mai 1817 et 18 juillet 1817.

⁷⁰ *Lettre de Napoléon à Taverna, président du corps législatif à Milan*, Pont-de-Briques, 23 thermidor an XIII [11 août 1805], *Correspondance générale*, n° 10551.

⁷¹ A. Pillepich a montré que les plus nombreux décrets furent signés par Eugène, mais les plus importants, qui furent au nombre d'une vingtaine par mois, le furent par Napoléon. A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 95-96.

diverses et d'un âge supérieur à la moyenne de la haute administration. Leurs prérogatives étaient très importantes puisqu'il leur incombait d'élire un successeur au président de la République et aux juges d'appel, d'examiner les traités diplomatiques, de confirmer ou infirmer les arrestations et toutes décisions prises au nom de la sûreté de l'État et de proposer des amendements à la constitution. Les trois statuts constitutionnels de 1805 eurent la forme de lois décrétées par la consulte d'État et ordonnées par Napoléon.

Le conseil législatif était composé d'une quinzaine de membres nommés par le président, percevant 20 000 livres milanaïses par an. Appelés « conseiller d'État » dans le langage courant, ils provenaient de toute la République, comme les consultants. S'ils étaient promus ministres, ils devaient en principe quitter le conseil, auquel ils conservaient néanmoins le droit d'assister. Les premiers conseillers d'État furent nommés à Lyon : il s'agissait de Bargnani, Birago, Carlotti, L. Cicognara (malgré son opposition lors de la commission des Trente), De Bernardi, Gallino, L. Giovio, Guastavillani, Lambertenghi, Maestri, Magnani, Testi et C. Verri. Appelés comme ministres, Felici, Veneri et Villa durent se défaire rapidement de cette charge, tandis qu'Aldini fut exclu en 1803 par Melzi qui ne l'appréciait pas. Les conseillers d'État étaient consultés par le gouvernement sur toutes les affaires qu'il jugeait nécessaires. Les Conseillers pouvaient également approuver les lois et participer à leur rédaction finale sur demande du même gouvernement.

Ce système, assez proche du modèle français à sa création, se transforma en 1805 pour y ressembler encore un peu plus. Portons maintenant notre regard sur le personnel gouvernemental.

Ministères et personnels gouvernementaux

Comme pour la constitution de la Consulte de Lyon, des collèges électoraux et du pouvoir législatif, Bonaparte tenait à ce que les personnels gouvernementaux fussent recrutés dans l'ensemble du territoire. Il poursuivait ainsi un programme de formation d'un esprit « national » et endiguait la tendance de ses représentants milanais de nommer des Lombards, plus proches et souvent mieux préparés aux affaires⁷², grâce à leur participation politique sous les Autrichiens. Le personnel fut recruté, sur ordre de Bonaparte, en fonction des critères de probité et capacité, ce qui créa parfois certaines difficultés⁷³ et s'opposait aux pratiques des

⁷² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 105.

⁷³ Instructions générales de Bonaparte, 1^{er} mars 1802 et décret du 6 août 1803, ASM, Uffici regi PM, cart. 386. F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. I, p. 72, 77-78, 200-201, 261, 383, 417-418, vol. II, 191, 296, vol. V,

gouvernements cisalpins, bien souvent corrompus et plaçant leurs propres partisans. Les ministères étaient, selon la Constitution de 1797 et celle de 1802, fixés au nombre de huit. Nommés par Bonaparte, ils bénéficiaient d'une certaine stabilité sous la République italienne et le royaume d'Italie, à l'exception du poste de ministre de l'Intérieur et de celui de la Guerre (voir tableau synoptique des ministères en Annexe 21). Les ministres disposaient d'un prestige certain et d'un traitement très confortable : 25 000 liras milanaises, un logement de fonction et 10 000 liras milanaises de dépenses de maison⁷⁴.

Le ministère des Relations extérieures et la secrétairerie d'État⁷⁵ furent partagés entre Milan et Paris, soit entre le vice-président et le président, puis entre le vice-roi et le roi. Bonaparte garda toujours la haute main sur ces ministères, en ayant auprès de lui à Paris des hommes en charge des prérogatives principales. Ainsi, de 1802 à 1805, Marescalchi (ex-membre du Directoire cisalpin), qui résidait à Paris auprès de Bonaparte, cumula les responsabilités - sans le titre - de ministre des Relations extérieures et secrétaire d'État. Lors du passage au royaume d'Italie, la secrétairerie d'État fut transmise à Aldini (ex-membre de la cispadane), résidant aussi à Paris. Bonaparte avait ainsi la haute main sur la politique extérieure de la République italienne, puis du Royaume d'Italie. Quant à la secrétairerie d'État, elle jouait le rôle d'intermédiaire entre Paris et Milan. En Italie, le ministère des Relations extérieures fut géré par Canzoli (secrétaire général du gouvernement sous les deux Cisalpines, puis de la Consulte) de 1802 à 1804. Testi (ancien membre du Directoire cisalpin) lui succéda de 1804 à 1814. Ces deux hommes n'étaient donc chargés que du portefeuille et dépendaient entièrement de Bonaparte. De fait, à Milan n'étaient guère représentés que Naples, la Suisse, l'Espagne, l'Autriche et la France. La secrétairerie d'État à Milan, en charge des rapports avec le président, du *Bollettino delle Leggi* et du *Giornale italiano*, fut confiée successivement en 1802 à Guicciardi (ministre de la première Cisalpine, consultant, futur directeur général de la police et chancelier du Sénat), puis à Nobili (également ministre de la première Cisalpine), ensuite de 1802 à 1809 à Vaccari (administrateur dans l'ancien duché de Modène, de la Cisalpine, ancien président du corps législatif et futur ministre de l'Intérieur), enfin à Strigelli.

Le ministère de la Guerre et de la Marine fut un des piliers de l'État napoléonien. Responsable du tiers des dépenses et comptant entre 150 et 200 employés, ce ministère

p. 179, 323, VI, p. 345, VII, p. 200.

⁷⁴ Pour avoir une échelle de comparaison : les secrétaires généraux bénéficiaient quant à eux de 7 000 liras milanaises annuelles, les directeurs généraux 6 000, les chefs de division 4 600, les chefs de section 1 800 ; quant aux salaires les plus bas de l'administration ils s'élevaient à 500 liras milanaises.

⁷⁵ Constitution de 1802 (art. 51, 52, 55, 70), arrêté du 27 janvier 1802.

stratégique fut plusieurs fois réorganisé. Succédant à quatre ministres sous la seconde Cisalpine, l'ancien patricien milanais Trivulzio fut nommé ministre en 1802, mais fut remplacé en 1804 (peu de temps avant son décès la même année). Le nouveau ministre, de 1804 à 1806, fut Pino, personnage haut en couleur, qui poursuivit une carrière militaire en rejoignant dès 1796 la légion lombarde. Pino fut ensuite général et commanda les troupes italiennes dans toute l'Europe. Son successeur de 1806 à 1810 était lui aussi issu de la carrière militaire : il n'était autre que le Français d'origine italienne Caffarelli. De 1810 à 1811, le portefeuille échut à l'artilleur piémontais Danna, enfin, de 1811 à 1814, le ministère revint à Fontanelli (ancien aide de camp du Roi et gouverneur du palais Royal).

Autre pilier de l'administration napoléonienne, le ministère de l'Intérieur était plus étoffé que son homologue français, puisqu'il comptait plus de 200 employés. Ses prérogatives étaient assez étendues, des archives et bibliothèques aux prisons en passant par la bienfaisance publique (jusqu'en 1807), les statistiques ou encore les manufactures et le commerce. Les ministres furent nombreux à se succéder jusqu'en 1809 : Villa (ancien juge cisalpin, mort à la tâche) de 1802 à 1803, Felici (membre de la première Cisalpine) de 1804 à 1806, de Brême (diplomate piémontais, futur président du Sénat) de 1806 à 1809, enfin Vaccari déjà cité de 1809 à 1814.

Le ministère des Finances, en charge donc du « nerf de la guerre » selon la pensée de Cicéron, était le principal ministère si l'on se réfère au nombre d'employés : 850 à la fin du royaume (soit plus de la moitié de l'effectif total des administrations centrales). Il fut dirigé de 1802 à 1814 par Prina (ancien membre de l'administration piémontaise), seul « homme essentiel »⁷⁶ à Milan selon Bonaparte. L'impopularité de la mission de ce ministère se cristallisa sur Prina, lynché le 20 avril 1814 lors de la révolte de Milan. Sous le royaume d'Italie en 1805, ce ministère se réorganisa par la création de neuf directions générales.

Un ministère du Trésor public fut aussi constitué par l'article 71 de la Constitution de 1802, sur le modèle consulaire éponyme. Bonaparte nomma au poste de ministre Veneri (ancien membre du corps législatif cisalpin, propriétaire et futur président du Sénat) de 1802 à 1814, sauf durant quelques mois en 1811-1812 où Veneri fut remplacé par Birago (ancien ministre de la première Cisalpine).

Le ministère de la Justice avait pour charge d'organiser les tribunaux et la codification. De 1801 à 1805, gardant donc le poste auquel il avait été nommé lors de la seconde Cisalpine,

⁷⁶ *Instructions de Napoléon pour le Prince à Eugène*, Milan, 18 prairial an XIII [7 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10224.

le ministre fut Spannocchi, juge à Milan depuis l'époque autrichienne. Luosi (ancien ministre et directeur cisalpin et consultant) lui succéda de 1805 à 1814.

Le ministère du Culte, calqué sur le modèle français, avait en charge les relations entre l'Église et l'État ainsi que l'économat des biens nationaux du clergé. En 1802, Bovara (ecclésiastique lié aux réformes de Joseph II) fut nommé ministre, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1812. L'abbé Giudici lui succéda.

En conclusion, la République italienne, puis le royaume d'Italie s'appuyèrent sur un grand nombre d'administrateurs issus des régimes cisalpins, pourvu qu'ils fussent « modérés ou assagis ». Ces deux régimes firent aussi appel, dans une moindre mesure, à de nouvelles personnes ainsi qu'à des administrateurs ayant participé aux gouvernements antérieurs à 1796. Parmi les ministres, nous remarquons le poids des ex-nobles et du patriciat qui avaient exercé une première forme de pouvoir sous les Autrichiens, en Piémont ou encore dans le Duché de Modène. A. Pillepich a montré qu'un grand nombre des personnels des administrations provenait de Milan ou de l'ancienne Lombardie, que les origines sociales de ces administrateurs étaient très diversifiées et que leur nombre représentait cinq à six fois le nombre d'employés dans les administrations centrales italiennes du second XVIIIe siècle⁷⁷. Cela permit l'émergence d'une classe des employés, *classe degli impiegati* selon le mot de Guicciardi⁷⁸ et d'une certaine diffusion des Lumières sinon de la culture : « Vers 1808, écrivait Stendhal, il devint de bon ton d'avoir des livres parmi les employés du royaume d'Italie »⁷⁹. Le régime napoléonien parvint donc, dès 1802, à mettre en place une administration pour exercer le pouvoir du nouvel État. Cette réorganisation, approuvée par les Italiens lors de la Consulte de Lyon, permit de mener des réformes importantes dans la République.

C. L'organisation de la République italienne

Nous avons déjà abordé, dans le chapitre 4, une réussite du gouvernement italien : le Concordat. Inspiré par le Concordat français, sa signature par le Saint-Siège fut une révolution

⁷⁷ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 124-125. Voir également Olivier Faron, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIXe siècle. 1811-1860*, Rome, Ecole française de Rome, 1997.

⁷⁸ Diego Guicciardi, *Rapport de mars 1806*, ASM, Aldini, cart 79, fasc. 14.

⁷⁹ Stendhal, *Rome, Naples, Florence* (édition de 1826), in *Voyage en Italie éd. Victor Del Litto*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 15 décembre 1816, p. 378.

en Italie et témoignait d'une force certaine du nouveau régime. Quant à l'œuvre législative de la République italienne, elle « pouvait se comparer à celle du Consulat [...] même si elle n'était pas complète »⁸⁰, d'autant qu'elle se fit sous l'égide du même personnage. Aussi, la tâche incombant au vice-président était-elle importante et Melzi en avait conscience puisqu'il écrivit à Marescalchi : « mais pour Dieu ! Plus s'approche l'œuvre à accomplir, plus elle me semble délicate et malaisée [...] tout est un chaos dans lequel je n'ai pu encore voir le jour d'aucun côté »⁸¹.

Le redressement du pays

La première décision de Melzi, le 15 février 1802, fut de confirmer - provisoirement - les fonctionnaires à leur poste, afin de ne point déstabiliser davantage le pays⁸². Ensuite, il prit le parti de se renseigner sur l'état du pays ; ce qu'il fit avec beaucoup de scrupules. Il consulta en effet des personnes en état de le renseigner, leur donna des missions en province et prit aussi la décision de placer des boîtes aux lettres dans les bureaux de police. Les citoyens purent alors anonymement faire part de leur perception des choses, ce qui en pareil cas, se transforma en une série de plaintes et de réclamations⁸³. Un rapport complet de l'état du pays à partir de ces sources aurait été rédigé par le gouvernement⁸⁴. Il aurait témoigné d'un mécontentement profond partagé par les différentes parties de la société, les nobles et les prêtres regrettant l'ancienne situation, tous de se plaindre des impôts, les patriotes jusqu'alors au pouvoir de s'inquiéter de le perdre. Ce précieux document aurait aussi indiqué une hostilité partagée envers le gouvernement et la domination française onéreuse et humiliante. Melzi put aussi se rendre compte du déficit dans lequel le régime était plongé depuis l'arrivée des Français, des gaspillages dus aux déprédations du gouvernement précédent et de certains administrateurs, du délabrement des routes faute d'entretien et donc des souffrances du commerce ainsi que de la situation difficile des hôpitaux et des établissements de bienfaisance en partie privés de leurs revenus⁸⁵. Par la suite, Melzi consacra deux journées par semaine (les

⁸⁰ A. Pillepich, *Napoléon et les Italiens*, Paris, Nouveau Monde Édition/Fondation Napoléon, coll. « Série Etudes », 2003, p. 56.

⁸¹ *Lettre de Melzi à Marescalchi, de Milan*, s. d. (mais 7 février 1802 selon les analyses), ASM, *Marescalchi Rosso*, cart. 17.

⁸² *Foglio ufficiale*, 1802, p. 12.

⁸³ L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. I, 15 mars 1802.

⁸⁴ L'existence de ce rapport aux archives de Milan est donnée par Pingaud sans autre information. Nous ne sommes pas parvenus à le retrouver ; il aura probablement disparu dans les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome I, p. 402.

⁸⁵ A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome I, p. 402-403.

mercredis et vendredis) à recevoir ceux qui en faisaient la demande, pour rester « lié » à ses administrés⁸⁶.

Il incombait ainsi à Melzi d'installer un « gouvernement réparateur » pour reprendre le titre du chapitre consacré à cette période dans l'ancienne édition de ses *Mémoires et correspondances*. Melzi se rappelait peut-être de l'impopularité du régime cisalpin que faisaient naître chez les administrés les dépenses exagérées de l'exécutif. Aussi refusa-t-il de déployer une pompe souveraine en utilisant la somme colossale de 500 000 liras milanaises, provenant du traitement de président de la République, que Bonaparte lui abandonnait. Comme Melzi préféra même rester dans son petit appartement de la *via Santa Maria Segreta* où il vivait seul avec un secrétaire, plutôt que de rejoindre le somptueux palais National, nous pouvons penser que cette vie simple convenait mieux à ses goûts. Du reste, il se rendait souvent au palais pour exercer le pouvoir ou présider des conseils. Cette attitude pourrait être rapprochée de celle de Bonaparte sous le Directoire et au début du Consulat, qui donna de lui-même l'image d'un Caton, « une sévérité des mœurs, une réserve, une conduite irréprochable et exemplaire »⁸⁷, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre. Melzi choisit encore de symboliser la nouvelle République par un écusson comprenant une balance, une épée et une palme⁸⁸. Ce faisant, pour mieux signifier encore la rupture avec le régime précédent, Melzi abolit le calendrier républicain et fit couper les arbres de la liberté.

Ces mises en scène du nouveau pouvoir montraient aux Milanais la rupture avec le régime cisalpin, plus sûrement et plus rapidement que quelques lois, dont il eût fallu attendre les effets. Elles conférèrent à Melzi l'estime de ses administrés et renforcèrent ainsi la République italienne. Le ministre ligurien à Milan Cattaneo écrivit à son gouvernement trois semaines seulement après l'installation de Melzi :

La marche du nouveau gouvernement ne saurait être meilleure. Le Vice-président déploie beaucoup d'activité et de fermeté. Je me persuade chaque jour davantage que le projet de mettre le Premier de Consul à la tête la République a été conçu pour faire une chasse efficace aux abus enracinés dans chaque branche de l'administration.⁸⁹

⁸⁶ L. Mantovani, *Diario politico...*, op. cit., vol. I, 21 février 1802.

⁸⁷ Annie Jourdan, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998, p. 64-65.

⁸⁸ Décret du 13 mai 1802, *Bollettino delle leggi*, 1802, p. 86.

⁸⁹ *Dépêche de Cattaneo*, Milan, 28 février 1802, Archives de Gênes, *Correspondance Milan*, 27, cité dans A. Pingaud, *Bonaparte...*, op. cit., tome I, p. 406.

En outre, Melzi devait faire naître un esprit public, un sentiment national tout en réorganisant le pays⁹⁰. Pour ce faire, il convoqua le corps législatif le 15 février pour préparer les premières lois.

Le temps des réformes : de l'instruction publique...

Les réformes mises en place par Melzi furent nombreuses, à tel point de C. Botta écrivit : « on en fit plus dans l'espace de quelques années qu'on en avait fait pendant plusieurs siècles »⁹¹. Melzi convoqua en effet les collèges électoraux le 16 mai et le corps législatif pour le 24 juin. Il fit voter en quelques semaines des lois, s'inspirant donc du modèle français, sur l'organisation des tribunaux (22 juillet), l'administration locale (24 juillet), l'Institut (17 août), la police (20 août) et l'instruction publique (4 septembre). Si ces lois furent amendées ou complétées plus tard par les codes, elles jetaient néanmoins les bases des réformes et organisaient la République.

Pour les fils des Lumières, les lois sur l'instruction publique étaient importantes sinon fondamentales. Napoléon aurait ainsi déclaré au Conseil d'État en 1806 : « De toutes les institutions, la plus importante est l'instruction publique. Tout en dépend, le présent et l'avenir »⁹². Les Italiens avaient également conscience de l'enjeu comme en témoignèrent les débats entre jacobins italiens, les projets portés par certains d'entre eux (comme le *foro Bonaparte* d'Antolini) et *a fortiori* la volonté des patriotes unitaires, qui souhaitaient inculquer l'idéal italien à la population de la péninsule⁹³. La situation de l'instruction publique était fort diverse dans la République italienne, issue de la fusion de plusieurs États. Milan faisait figure d'avant-garde car elle avait hérité des réformes de Marie-Thérèse et de Joseph II un système scolastique approprié. Sous les Autrichiens, les premières écoles élémentaires en langue italienne avaient été créées, les écoles moyennes et supérieures laïcisées (suite à la suppression des Jésuites de 1773) et l'Université de Pavie réformée⁹⁴. Si la république de

⁹⁰ Le discours de Bonaparte à Lyon lorsqu'il accepta le rôle de président indiquait les directions qu'il souhaitait prendre.

⁹¹ C. Botta, *op. cit.*, vol. IV, p. 426.

⁹² Napoléon, « Déclaration au Conseil d'État du 20 février 1806 », citée par Emmanuel de Noailles, *Le comte Molé (1781-1855). Sa vie, ses mémoires*, Paris, Champion, 1922, vol. I, p. 55.

⁹³ Christian-Marc Bosséno, « *Il faut danser* ». *La fête révolutionnaire en Italie 1796-1799*, mémoire de maîtrise inédit sous la direction de Michel Vovelle, Université de Paris I, 1985, introduction et surtout p. 15-16 sur les débats entre les jacobins. Quant à l'instruction publique, une bonne synthèse est donnée par l'article d'Elena Brambilla, « Il sistema scolastico », in C. Capra, F. Della Peruta et F. Mazzocca, a cura di, *Napoleone..., op. cit.*, p. 71-82. Enfin, nous nous sommes appuyés sur le volume d'E. Brambilla, C. Capra et A. Scotti, a cura di, *Istituzioni e cultura in età napoleonica*, Milano, FrancoAngeli, 2008.

⁹⁴ E. Brambilla, « Il sistema... », *op. cit.*, p. 71.

Venise et le duché de Modène avaient également introduit quelques réformes sur leur territoire, les Légations pontificales n'en avaient pas bénéficié et l'enseignement était fort logiquement dominé par le clergé.

La loi du 4 septembre 1802, contemporaine de la création des lycées en France (1^{er} mai 1802), organisait l'enseignement en trois degrés gérés par trois entités différentes. Le degré élémentaire (*elementare*), dont la charge fut supportée par les communes⁹⁵, le degré moyen (*media*), regroupant les *ginnasi* ou *licei*, aux frais des départements, et le degré transcendant (*sublime*), soit les universités et les grandes écoles, entretenues par l'État. Cette organisation put être adoptée progressivement, puisque dans les faits il fallut un certain temps pour imposer cette réforme à « des systèmes distincts horizontalement par territoire : potentiellement autosuffisants et indépendants »⁹⁶, hérités des régimes précédents.

Cette organisation fut couronnée le 16 septembre 1802 par l'Institut national italien, dont Bonaparte tint à être le président. Nous avons vu l'importance des arts, lettres et sciences dans la politique de légitimation et de conquête du pouvoir de Bonaparte. Légitimation auprès de ses soldats, comme lorsqu'il partit pour l'Égypte en confiant à Roederer que son élection lui assurait leur obéissance⁹⁷. Légitimation aussi auprès du personnel politique : à Mombello, Bonaparte s'était entouré des plus éminents représentants des arts, des lettres et des sciences (voir *Le mécénat de Mombello*, p. 153 et *le proconsulat de Bonaparte à Mombello*, p. 221). Si Bonaparte appréciait la compagnie de cette élite intellectuelle, le fait de les accueillir n'était pas sans calcul politique. Catriona Seth n'écrit pas autre chose lorsqu'elle estime que le titre de membre de l'Institut était l'un de ceux auxquels Bonaparte tint le plus, car il aurait rêvé d'unir la science, les arts et la politique⁹⁸. D'autre part, il faut aussi envisager la volonté politique de créer une émulation, ou au moins de soutenir les sciences et les lettres par la création d'un institut national.

À ces réformes, s'ajoutèrent les lois pour créer une armée nationale - cette création était d'ailleurs soutenue par l'éducation initiée par l'instruction publique - une telle armée étant condition *sine qua non* de l'existence d'un pays, renforcée par la proximité et la force de l'Autriche.

⁹⁵ E. Brambilla a mis en avant le fait que dans les projets jacobins de réforme de l'instruction publique, les écoles élémentaires, dites « écoles nationales » auraient été entretenues par l'État et non les communes. *Ibid.*, p. 74.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Voir *Le mécénat de Mombello*, p. 158 et le témoignage de Pierre-Louis Roederer, *Mémoires sur la Révolution, le Consulat et l'Empire*, Paris, Plon, 1942, p. 190 : « Quand j'ai pris, à l'armée d'Égypte, le titre de membre de l'Institut, je savais bien ce que je faisais. Chaque soldat pouvait se croire aussi brave que moi ; je n'aurais pas reculé entre les braves, mais eux non plus. Tout était perdu, s'ils ne m'avaient cru le plus savant ».

⁹⁸ Catriona Seth, « L'Institut et les prix littéraires », in Jean-Claude Bonnet, dir., *L'Empire des Muses. Napoléon, les Arts et les Lettres*, Paris, Belin, 2004, p. 111.

... à l'armée

« Un prince, donc, ne doit avoir autre objet ni autre pensée, ni prendre autre chose pour son art, hormis la guerre et les institutions et sciences de la guerre ; car elle est le seul art qui convienne à qui commande »⁹⁹ écrivait Machiavel. Bonaparte, qui avait lu cet auteur et qui était arrivé par la gloire des armes et ses victoires aux fonctions de Premier consul et président, ne pouvait l'oublier. Le défaut d'armée propre à la République italienne pour se défendre fut d'ailleurs son dernier argument dans son discours devant la Consulte de Lyon. Bonaparte fit rapidement organiser une armée au nouveau régime, ce qui convenait d'ailleurs parfaitement à Melzi qui avait déjà déclaré en 1799 : « parler d'État libre fondé par une armée étrangère, c'est se jouer des mots et des hommes »¹⁰⁰. D'une part la mise sur pied d'une armée nationale permettrait la défense du nouvel État, d'autre part, elle permettrait d'alléger les charges d'entretien de l'armée française présente en Italie. Cet allègement de la contribution italienne n'intervint que sous le royaume d'Italie. Néanmoins la création d'une armée nationale *ex-nihilo* prenait du temps. En 1805, les militaires français étaient encore au nombre de 40 000 dans la République italienne, ce qui grevait les finances du régime à cause des coûts d'entretien. Dès 1802, le gouvernement de Melzi avait engagé des efforts importants dans ce domaine

Dans les premiers temps de la République italienne, la situation militaire du nouvel État n'était en effet guère brillante. Jusqu'à l'adoption de la conscription, l'armée italienne, basée sur les enrôlements volontaires, ne comptait guère plus de 9 000 soldats et 1 500 cavaliers sous les drapeaux¹⁰¹. F. Della Peruta a en effet estimé que sur les 24 000 soldats, seuls 14 000 étaient opérationnels en février 1802, et sur ce total la moitié était d'origine polonaise¹⁰². Il s'agissait des légions (polonaises, mais aussi lombardes et italiennes) que nous avons étudiées dans la première partie. Elles étaient constituées de volontaires hétérogènes : des patriotes volontaires aux délinquants enrôlés de force. Foscolo, dans son *Orazione a Bonaparte*, dénonçait cette « larve de milice » constituée de mercenaires plutôt que de patriotes. En 1803, les 1 500 à 1 800 volontaires italiens étaient jugés particulièrement

⁹⁹ Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Traduction d'Yves Lévy, Paris, Flammarion, 1992 (1^{ère} éd. 1532), p. 127.

¹⁰⁰ *Lettre de Melzi à Bonaparte*, in G. Melzi, *Francesco...*, *op. cit.*, tome II, p. 220.

¹⁰¹ Virgilio Ilari, « Esercito », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 236.

¹⁰² F. Della Peruta, « La patria in armi : l'esercito della Repubblica e del Regno d'Italia », in C. Capra, F. Della Peruta et F. Mazzocca, a cura di, *Napoleone...*, *op. cit.*, p. 35.

turbulents, comme en témoignaient Melzi et Bonaparte, ce dernier décidant de les « exiler » sur l'Île d'Elbe¹⁰³.

Les volontaires n'étant pas assez nombreux pour constituer une armée suffisante, Melzi instaura la conscription sur le modèle français (loi Jourdan-Delbrel de 1798). Cette mesure avait déjà reçu des tentatives d'exécution en Italie en 1798, soit la même année que son institution en France, mais elle fut supprimée durant les *Tredici mesi*. Il fallut attendre le 13 août 1802 pour qu'elle reçût une application, du reste peu appréciée. En effet, les Italiens n'étaient ni enclins ni habitués à verser l'impôt du sang, surtout qu'en Lombardie, les Autrichiens avaient préféré recevoir des contributions en argent plutôt qu'en soldats. Mantovani se plut à décrire les difficultés rencontrées par le gouvernement de Melzi :

Il suffit en effet d'un simple bruit de menace de conscription pour faire fuir quantité de jeunes gens des campagnes comme des villes. Les vrais citoyens n'aiment pas les milices et les Italiens, qui ont perdu depuis des siècles l'habitude du métier des armes, ne peuvent y être ramenés par d'autres voies que la conscription.¹⁰⁴

La loi de 1802 prévoyait un service militaire obligatoire de 20 à 25 ans, qui était en temps de paix de quatre ans d'active ou cinq ans de réserve et en temps de guerre « le temps requis pour assurer la sécurité de la patrie ». Signalons également que cette conscription adoptée par une république-sœur fut une première et renforce donc cette conception de Milan comme laboratoire politique. ce type de recrutement fut ensuite appliqué aux États-satellites comme Naples (1806), ou encore le royaume de Westphalie (1807).

Les conditions des conscrits étaient relativement difficiles puisque la solde des hommes de troupe était de 100 liras italiennes. Le nombre d'appelés varia de 6 000 à 15 000 par an, selon le décret du gouvernement. Comme il existait, à l'instar de la France, un système de remplacement, le recrutement pesa surtout sur les classes populaires. En revanche, il y eut un plus grand nombre de réfractaires et de déserteurs, estimés par le prince Eugène à 22 000 pour les premiers et 18 000 pour les seconds pour la période 1806-1810¹⁰⁵. Ce qui ne fut pas sans poser des problèmes d'insécurité, car réfractaires et déserteurs purent participer aux

¹⁰³ *Lettre de Melzi à Bonaparte*, Milan, 22 juillet 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. V, p. 40-42 et *Lettre de Bonaparte à Melzi d'Eril, vice-président de la République italienne*, Paris, 10 fructidor an XI [28 août 1803], *Correspondance générale*, n° 7973.

¹⁰⁴ L. Mantovani, *Diario politico...*, op. cit., vol. I, 14 août 1802.

¹⁰⁵ *Rapports de Marie-François Caffarelli, ministre de la Guerre au prince Eugène*, de 1806 à 1810, conservés à Princeton Beauharnais Collection, box 38 et *Lettre du Prince Eugène à Napoléon*, Milan, 4 mars 1811, in Eugène de Beauharnais, *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène, publié, annotés et mis en forme par Albert Du Casse*, Paris, Michel Lévy frères éd., 1859, vol. VII, p. 129.

révoltes dans les campagnes, s’y trouvant donc enrôlés *de facto* par les opposants au régime¹⁰⁶. Les premières levées furent assez difficiles comme en témoigna le gouvernement qui encouragea la gendarmerie pour débusquer les récalcitrants, multiplia les promesses d’amnistie ou encore proscrit les châtiments corporels dans l’armée pour améliorer les conditions des conscrits. En juillet 1803, 11 500 hommes avaient été envoyés à l’armée. En février 1804, leur total fut porté à 16 700. A. Pillepich a défendu l’idée que cette conscription finit par créer « une soumission collective à l’inévitable [malgré] une affliction générale et [des] résistances individuelles »¹⁰⁷.

La conscription, en dépit des résistances, réussit finalement et l’Italie se dota d’une armée permanente relativement puissante sous le prince Eugène, c’est-à-dire, une fois que les mesures de 1802 furent mieux acceptées. Cuoco de noter d’ailleurs en 1802 : « De toutes les idées projetées, exécutées, abandonnées, modifiées pendant les dix dernières années, c’est peut-être le système de la conscription qui aura la plus grande influence sur les destinées futures de l’Europe »¹⁰⁸. Cette armée servit Napoléon sur tous les théâtres européens et économisa aussi - relativement - les ressources françaises : Bonaparte convoqua un corps italien de 6 000 hommes à Saint-Omer, au titre de « deux principaux motifs. Le premier est d’apprendre à l’Angleterre à connaître l’existence de la République ; le second est de donner de l’orgueil et de la fierté nationale à la jeunesse italienne »¹⁰⁹. Plus que la fierté nationale, Bonaparte et Melzi renforcèrent le sentiment national italien par la conscription, en permettant aux soldats « de dépasser les barrières linguistiques, le localisme municipal et l’esprit de clocher, pour se reconnaître dans l’entité supérieure de la patrie nationale italienne »¹¹⁰.

Contrairement à la seconde Cisalpine, la République italienne était un régime pourvu d’un certain nombre de forces et la première d’entre elles était sans doute son président, Bonaparte. Aussi celui-ci avait-il su choisir un représentant à Milan à la fois compétent et qui ne tenterait pas de confisquer le pouvoir à son seul profit. Dès son retour de Lyon, Melzi avait montré à Milan la rupture qu’il souhaitait établir avec la seconde Cisalpine et jeta des bases constitutionnelles et gouvernementales qui perdurèrent sous le royaume d’Italie. Quel contraste entre l’indifférence cisalpine du départ des députés et la célébration de leur retour !

¹⁰⁶ Michael Broers, *The Napoleonic Empire In Italy, 1796-1814: Cultural Imperialism In A European Context?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004, passim.

¹⁰⁷ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 575.

¹⁰⁸ Vincenzo Cuoco, *Scritti vari*, ed. N Cortese, F. Nicolini, Bari, 1924, vol. I, p. 23-24.

¹⁰⁹ *Lettre de Bonaparte à Melzi d’Eril, vice-président de la République italienne*, Paris, 8 vendémiaire an XII [1^{er} octobre 1803], *Correspondance générale*, n° 8095.

¹¹⁰ F. Della Peruta, « La patria... », *op. cit.*, p. 43.

Les décisions prises à Lyon furent mises en place avec célérité en créant les organes pour gouverner le nouvel État sur la base du système français et en même temps Bonaparte fonda un premier système napoléonien. Conscient de la charge, Melzi se mit au travail pour redresser le pays, s'intéressant, sous l'égide de Bonaparte, notamment à l'armée, à l'instruction publique et à l'économie comme nous allons l'étudier, car contrairement à ce qu'affirma Melzi au corps législatif le 5 septembre 1802¹¹¹, tout n'allait pas pour le mieux dans la République.

¹¹¹ *Messaggio del vice-presidente della Repubblica italiana al corpo legislativo, in G. Melzi, a cura di, Francesco Melzi d'Eril..., op. cit., vol. I, p. 603-616.*

III. Des difficultés persistantes

Aux forces incontestables du régime qui se mettait en place sous l'égide de Bonaparte secondé par Melzi, pouvaient être opposées un certain nombre de difficultés. Quelle fut leur ampleur ? Nous étudierons d'abord le point d'orgue de ces difficultés qui s'incarna dans l'affaire Ceroni, crise politique qui toucha le sommet de l'État. Comme cette affaire fut révélatrice de l'état du régime, nous nous pencherons ensuite sur les faiblesses internes de la nouvelle République puis sur ses problèmes d'ordre international.

A. L'affaire Ceroni : résistance culturelle italienne et crise de la gouvernance ?

L'affaire Ceroni fut symptomatique des difficultés rencontrées par la République italienne et témoigna d'une résistance culturelle à la domination napoléonienne, mais plus sûrement de conflits dans la gouvernance de la République italienne¹¹². En effet, l'existence, puis la publication de ce poème de Ceroni qui prenait position contre la domination française en Italie, se transforma en affaire d'État, qui mobilisa notamment les trois plus hauts personnages du régime : le président Bonaparte, le vice-président Melzi ainsi que le général en chef Murat.

Le poème de Ceroni et l'attitude de Melzi

En novembre 1802, le capitaine véronais de l'armée italienne, Giuseppe Ceroni, écrivit un poème intitulé *Sciolti di Timone Cimbro a Cicognara*. Suivant la tendance que nous avons qualifiée de jacobine révolutionnaire, Ceroni versifia déjà contre les aristocrates en 1797 (prononçant puis éditant sa diatribe) ou encore pour le général Brune à qui il dédia une ode en 1800-1801. En effet, Brune voulait mener une offensive sur l'Adige en 1800 et cela comblait donc les espérances de Ceroni. Lors de la campagne de Marengo, à laquelle il participa en tant que capitaine, il célébra Bonaparte, dans l'enthousiasme de voir renaître l'Italie, puis certainement déçu dans son espoir par la *Consulta*, prit ses distances avec le Premier consul. En 1802, l'officier reprenait le *Slancio di Timone Cimbro*, œuvre composée en prose pendant

¹¹² Cette affaire est désormais bien connue par la reconstruction offerte par C. Zaghi, « L'affaire Ceroni », in C. Zaghi, a cura di, *Potere, Chiesa e società. Studi e ricerche sull'Italia giacobina e napoleonica*, Napoli, Istituto Universitario Orientale, 1984, p. 629-644. Le sujet a aussi été traité plus récemment par Stefano Levati, a cura di, *L'affaire Ceroni. Ordine militare e cospirazione politica nella Milano di Bonaparte*, Milano, Angelo Guerini e associati, 2005.

le siège de Gènes par Foscolo¹¹³. Le poème de Ceroni, « d'intonation ossianique et d'inspiration alfiérienne », était empreint d'idéaux démocratiques et unitaires, et se prononçait vertement contre les Français qualifiés d' « oppresseurs », de « voleurs » ou encore de « mercenaires » qui, « couverts de sang royal », changeaient « la liberté en tyrannie ». Le Premier consul n'était pas épargné non plus et Ceroni de dénoncer « *l'infame mercato di Campoformio* », soit l'abandon de Venise à l'Autriche¹¹⁴. Fin décembre 1802, l'auteur avait adressé son pamphlet manuscrit à quelques-uns de ses amis, parmi lesquels le littérateur et membre du corps législatif Cicognara, dont le nom figurait dans le titre et qui s'était opposé à la nomination de Bonaparte lors du Congrès de Lyon. Les autres destinataires du poème étaient le général italien Teulié et le préfet Magenta, qui remercièrent Ceroni de son envoi.

Le 19 janvier 1803, le pamphlet fut imprimé et Melzi, averti le jour même, écrivit au ministre de l'Intérieur « de retirer en toute discrétion les copies, ce qui était le meilleur moyen de couper à la racine l'effet de ces productions »¹¹⁵. Comme nous l'apprenons dans une lettre de Melzi à Marescalchi du 9 février, Cicognara lui-même, à qui le pamphlet était dédié, fit parvenir une copie du document à Melzi et à Murat, afin de se désolidariser de l'entreprise et de prouver sa bonne foi¹¹⁶. Le vice-président et le général en chef se seraient alors accordés, selon Melzi, sur la conduite à tenir : la discrétion pour un fait finalement assez anodin¹¹⁷. Toutefois, Murat décida, dans une lettre du 24 janvier, d'informer le Premier consul de ce pamphlet, qui reflétait selon le général un complot anti-français, dont Ceroni ne fut qu'une des voix et qui impliquait Melzi. Prenant un ton alarmiste et sans doute influencé en cela par son entourage, Murat voyait dans cette publication le signal de nouvelles vêpres sanglantes (d'autant que l'auteur était Véronais). Aussi rappelait-il l'interception d'une lettre du chancelier autrichien Cobenzl à son agent à Milan, le baron de Moll, dans laquelle le ministre tenait des propos aimables à l'endroit de Melzi. Pour Murat, qui s'était déjà livré le 13 décembre 1802 à un véritable réquisitoire contre le vice-président dans une lettre à Bonaparte, Melzi faisait parti du complot, entretenait de bons termes avec l'Autriche afin de trahir la France et aurait même encouragé la publication du poème de Ceroni¹¹⁸. Ce fut dans ce dernier

¹¹³ S. Levati, « La resa dei conti: qualche considerazione sulla rilevanza dell'*affaire* Ceroni nella vita politico-culturale della Repubblica italiana », in S. Levati, *a cura di, L'affaire...*, *op. cit.*, p. 11

¹¹⁴ Une analyse complète du poème a été donnée par Umberto Carpi, « Odi, slanci e sciolti di Timone Cimbri: ancora sul celebre *affaire* del capitano Giuseppe Giulio Ceroni », in S. Levati, *a cura di, L'affaire...*, *op. cit.*, p. 121-201.

¹¹⁵ *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Milan, 19 janvier 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. III, p. 383.

¹¹⁶ *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Milan, 9 février 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. III, p. 454.

¹¹⁷ *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Milan, 9 février 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. III, p. 455-456.

¹¹⁸ J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, p. 112-113. La lettre de Murat à Bonaparte se trouve aux ANF, Paris, dossier

fait que Murat crut tenir son *casus belli*, alors qu'il aurait eu meilleur compte d'enquêter sur les rapports entre Melzi et de Moll (voir « La question des ambassades », p. 425).

D'ailleurs le climat de suspicion envers Melzi se poursuivit après l'affaire Ceroni, puisqu'un espion (anonyme) envoya à Paris un rapport sur l'esprit public à Milan en juin 1804. Ce rapport donnait également le compte-rendu d'une réunion au cours de laquelle des propos malveillants envers la France furent tenus, en présence de Melzi, tandis que les hôtes se prononcèrent aussi pour l'indépendance italienne. Nous n'avons retrouvé ni le commanditaire, ni l'auteur de cette lettre et la nature du document reste donc difficile à établir : répondait-il à la suspicion du général en chef de l'armée d'Italie, de Bonaparte ou ce rapport colportait-il des calomnies ? Ce document est conservé aux ANF, aux côtés des lettres de Murat concernant l'affaire Ceroni, ce qui nous indique que Bonaparte en prit très probablement connaissance. En revanche, la teneur de la lettre, dans laquelle l'auteur s'adresse à « Monseigneur », laisse penser que l'espion s'adressait à un ministre ou à un administrateur haut placé. Le rapport restituait un discours intéressant qui se serait tenu (l'auteur citait en fait un de ses informateurs) chez un certain Reina. L'hôte aurait déclaré à ses invités, dont Melzi faisait partie :

Le Portugal et l'Espagne sont des tributaires de la France, Madrid n'est plus qu'une vache échue au bercail de la France. La Suisse, Hollande, les petits princes allemands ne sont plus que des oisons dans ce troupeau domestiqué. La République italienne seule a une apparence plausible d'indépendance, grâce à la fermeté de M. Melzi, qui, comme un nouvel « Orazio solo contro la Francia tutta », l'a délivrée des griffes qui n'aspiraient qu'à l'enchaîner et lui mettre le mors [...] Si, obéissant à la force des circonstances, M. Melzi a dû couvrir le sacré jeu de la liberté, il ne l'a fait que pour la mieux conserver ; c'était un droit à lui réservé, lui qui à l'unanimité des voix avait été élu président à Lyon, et qui cédant à la force, dut se contenter d'être vice-président.

Se tournant vers Melzi, Reina continua : « l'horizon est couvert d'épais nuages ; les amis de la liberté se reposent en vous ; ils n'espèrent de la conserver que par votre intrépide prudence ». Ces propos furent applaudis avant qu'un autre orateur ne fila la métaphore animalière, présentant Bonaparte enivré de gloire dans laquelle « il nageait telle une baleine dans l'océan ». Considérant que la paix ne pouvait durer très longtemps entre la France et l'Angleterre, il concluait :

Le petit chien peut quelquefois s'échapper lorsque le maître et le dogue se mordent ; espérons au reste que la belle cause de la liberté qui est l'arbre de Dieu ne périra pas et qu'on nous conservera malgré l'effort des vents occidentaux. Un coq avait déjà éplumé toute la tête d'une poule pharaonne lorsqu'un aigle, fondant sur l'agresseur rendit le salut à la petite bête.¹¹⁹

Ce récit, plutôt que de prouver un complot anti-français ourdi par Melzi, témoignait d'une certaine animosité contre les Français dans la Milan de la République italienne, ainsi que de la popularité du vice-président parmi les Italiens.

« *L'affrontement* » : *Murat contre Melzi*

Bonaparte avait partagé à Milan les pouvoirs civils et militaires entre deux personnes incompatibles tant par leur personnalité que par leurs aspirations. Pour A. Pillepich, cette opposition était entretenue « par un Bonaparte accoutumé à diviser pour régner »¹²⁰ au pays de Machiavel.

À propos de l'Italie, Melzi, bien au fait de l'esprit public de son pays, écrivit parfois à Bonaparte sur le sujet : « les Italiens n'aiment pas les Français [...] La conduite et les discours impudents et insultant des Français provoquent cette animosité »¹²¹. Le vice-président proposait de s'armer de patience pour calmer ces antagonismes. Quant à Murat, plus impétueux, aspirant à avoir seul toute la confiance du Premier consul, il semble qu'il cherchât aussi à obtenir le pouvoir suprême en Italie comme l'a souligné J. Tulard¹²². Aussi plaçait-il les responsabilités de l'animosité sur les épaules des dirigeants dont Melzi, tandis qu'il écrivait à Bonaparte :

Que l'on ne dise pas que l'on n'aime pas les Français, on nous aime, mais on n'ose pas nous le démontrer [...] Vous ne ferez jamais rien de ce pays qu'en changeant les hommes en place, ou en le réunissant, ou en y mettant à la tête ou Joseph ou Lucien ou bien en donnant la haute police aux militaires.¹²³

¹¹⁹ *Rapport anonyme*, Milan, 26 prairial an XII [17 juin 1804], ANF, Paris, dossier AF IV, 1684, doc. n° 46.

¹²⁰ A. Pillepich, « Le commandement militaire français et la République italienne », in S. Levati, *a cura di*, *L'affaire...*, *op. cit.*, p. 60.

¹²¹ *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Milano, 27 avril 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol IV, p. 324.

¹²² J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, p. 80.

¹²³ Joachim Murat, *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat, 1767-1815*, publiés par S. A. le Prince Murat, avec une introduction et des notes de Paul Le Brethon, Paris, Plon, 1909, vol. II, p. 313 et 362.

Nous avons écrit que les rapports avaient pourtant été bons entre Melzi et Murat lors de l'instauration du régime. Ce fut après le séjour en France du général, de mai à octobre 1802 qu'ils se dégradèrent. A. Pillepich a suggéré l'hypothèse que c'est Bonaparte lui-même qui insuffla à Murat une certaine méfiance envers Melzi, comme il le fit inversement pour Melzi envers Murat. Dans ce dernier cas, il agit par l'intermédiaire de Marescalchi, comme le prouve cet extrait de lettre du 29 mars 1802 : « Il est *bon enfant* [en français dans le texte], mais il a besoin que vous lui montriez la voie [che lo teniate sulla linea retta] parce qu'il manque d'expérience et de connaissances »¹²⁴. Ainsi, Bonaparte reçut durant l'hiver 1802-1803 des plaintes des deux partis rapportant des incidents protocolaires et des faits divers les impliquant tous deux indirectement.

Pour revenir à l'affaire Ceroni, après avoir fait part au Premier consul du « complot anti-français », Murat fit arrêter le capitaine italien par le général Lechi et fit perquisitionner à son domicile. Il trouva notamment les lettres de remerciements de Cicognara, Teulié et Magenta. Il transmit ces pièces à Paris, tandis que Melzi, terrassé par une attaque de goutte, se prononçait toujours pour la discrétion. Bonaparte, au vue des éléments transférés par Murat, aurait fait une scène terrible à Marescalchi et écrivit à ses deux lieutenants le lendemain. À Melzi, il reprocha dans une lettre assez sévère son manque de fermeté dans la conduite du gouvernement :

Je n'ai pu voir qu'avec une vive douleur les principaux fonctionnaires de la République travailler les têtes et provoquer toutes les passions contre la France ; tous les efforts que j'ai faits pour rendre l'Italie à l'indépendance seraient-ils infructueux ? Et serait-il irrévocablement dans le sort de ce pays de ne jamais rien être ?

Quel est le plus grand crime que puisse commettre aujourd'hui un citoyen contre le bonheur et la tranquillité publique ? N'est-ce pas d'inviter ses compatriotes à payer les Français de la plus noire ingratitude [...] ? La faiblesse du Gouvernement à Milan passe tout ce qu'il est possible de concevoir.

Si les ministres de l'Intérieur et de la Police eussent fait leurs devoirs, les auteurs de pareils pamphlets eussent été sévèrement punis, et l'on n'aurait pas eu le scandale de voir le général français faire arrêter un citoyen de la République. [...]

Je vois dans plusieurs de vos lettres que vous vous plaignez des tracasseries qu'on vous fait éprouver ; il est impossible qu'avec la confiance que je vous accorde, vous en éprouviez aucune. Pour cet effet il faut écrire et parler clair à tout le monde, et tenir les rênes un peu plus fermes. [...] Le général Murat ne s'éloignera jamais de vos désirs lorsque vous les lui exprimerez clairement.¹²⁵

¹²⁴ *Lettre de Marescalchi à Melzi*, Paris, 29 mars 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol I, p. 168.

¹²⁵ *Lettre de Bonaparte à Melzi d'Eril, vice-président de la République italienne*, Paris, 20 ventôse an XI [11 mars 1803], *Correspondance générale*, n° 7518.

Quant à Murat, Bonaparte lui recommanda d’user de plus de tact et d’aller dans le même sens que Melzi qui avait donné assez de gages contre l’Autriche pour ne pas être suspecté :

Je désire que, quelque chose qui arrive, vous restiez uni avec le Gouvernement et ne prêtiez point l’oreille aux insinuations des ennemis de la France, qui excitent, par toute espèce de moyens, les esprits contre l’administration. [...]

Je n’approuve pas que vous vous teniez ainsi éloigné de tous les hommes les plus ennemis de l’ancienne domination, et qui ont, dès l’origine, marché dans le sens de l’armée française.

Le caractère dominant des Italiens est l’intrigue et la fausseté ; vous ne vous tenez pas assez en garde contre lui. [...] Vous devez recevoir chez vous, avec des égards tout particuliers, les membres de la consulte, les ministres et les principaux fonctionnaires publics.

Je reçois du reste avec intérêt tous les rapports que vous m’envoyez.¹²⁶

Melzi fut si mécontent de la réponse de Bonaparte qu’il protesta dans une longue lettre du 21 mars, justifiant sa conduite¹²⁷. Melzi écrivit qu’il n’avait « jamais dissimulé », ni même « affaibli en l’exposant le véritable état des esprits en Italie à l’égard de la nation française ». Ceci énoncé, Melzi justifia sa conduite, à savoir qu’il estimait que ce genre d’affaire devait être traité dans la discrétion, et que les meilleurs remèdes étaient la raison et le temps. Il prévenait ensuite le Premier consul contre « les plus grands ennemis de l’État qui sont les ambitieux et les intrigants », que ces individus voulaient s’emparer du pouvoir et étaient parvenus à agir dans l’esprit même de Murat. Enfin Melzi offrait sa démission.

Un dénouement apaisé

L’affaire était devenue publique et la Consulte fut réunie le 11 avril 1803. Elle déclara le pamphlet séditieux et injurieux à la nation française. Ceroni fut dégradé, condamné à trois ans de relégation, Cicognara et Teulié furent destitués et astreints à résidence, mais le préfet Magenta fut libéré. Quand les esprits furent apaisés, Melzi demanda et reçut le pardon du Premier consul pour Teulié, rapidement réintégré dans l’armée et autorisé à servir dans le corps italien de Saint-Omer (29 septembre 1803). Il obtint aussi le pardon pour Cicognara et Ceroni, le premier réhabilité dans ses fonctions institutionnelles et le second réintégré à

¹²⁶ *Lettre de Bonaparte au général Murat, commandant en chef des troupes françaises en Italie*, Paris, 20 ventôse an XI [11 mars 1803], *Correspondance générale*, n°7519.

¹²⁷ *Lettre de Melzi à Bonaparte*, Milano, 21 mars 1803, in F. Melzi d’Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. IV, p. 161-169.

l'armée en 1804. La querelle opposant Murat et Melzi fut réglée dans ce même mois d'avril par Bonaparte.

Le Premier consul se rendit certainement compte du caractère exagéré de cette crise, certainement suite à la lettre de justification et de démission de Melzi. Bonaparte fit écrire à Marescalchi une lettre d'apaisement et composa lui aussi le 18 avril une lettre pour son vice-président, dans laquelle Melzi put lire :

Vous avez eu tort de penser que j'aie jamais varié d'opinion sur vous, et j'espère, si vous avez un peu d'amitié pour moi, que toutes les tracasseries finiront ; que vous tirerez un peu les rênes, et vivrez en bonne intelligence avec les agents français et spécialement avec le général en chef [Murat].¹²⁸

Dans cette lettre Bonaparte conseillait encore à Melzi de faire preuve d'un peu plus de fermeté, ce qu'il fallait sans doute pour s'imposer à Murat. Le vice-président fut vraisemblablement touché par la lettre de Bonaparte, puisqu'il lui exprima toute sa reconnaissance - qui dépassait l'esprit courtisan - : « Je n'ai pas d'expression pour vous rendre tout ce que votre bonté m'inspire. Elle est trop grande pour l'atteindre. Je ne puis vous garantir que je le veux bien de tout mon cœur et de toutes mes forces », puis quelques jours plus tard : « Daignez agréer ma reconnaissance profonde, ma haute admiration »¹²⁹. Ce même 18 avril, Bonaparte écrivit à Murat une lettre plus autoritaire que celle envoyée à Melzi :

Je suis fâché que vous ayez de la peine, mais ce qui se passe aujourd'hui à Milan m'en fait beaucoup. [...] J'exige que vous fassiez tout ce qui est convenable pour bien vivre avec Melzi et la Consulte. [...] Je vous écris ce peu de mots [...] par lequel vous répondrez que vous êtes bien avec Melzi, que toutes les querelles sont finies et que tout va bien dans la République italienne.¹³⁰

Les différends entre les deux lieutenants de Bonaparte se turent et Melzi alla visiter les Murat en signe d'apaisement. Comme Caroline était enceinte, le vice-président proposa, lors de cette entrevue, de devenir le parrain de l'enfant à naître, à moins que ce ne fut une idée de Caroline¹³¹. Murat, sur injonction de Bonaparte, accepta que Melzi fût le parrain du petit

¹²⁸ *Lettre de Bonaparte à Melzi d'Eril, vice-président de la République italienne*, Paris, 12 germinal an XI [2 avril 1803], *Correspondance générale*, n°7553.

¹²⁹ *Lettres de Melzi à Bonaparte*, Milan, 14 avril 1803 et 25 avril 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. IV, p. 278, 301-302.

¹³⁰ *Lettre de Bonaparte au général Murat, commandant en chef des troupes françaises en Italie*, Paris, 12 germinal an XI [2 avril 1803], *Correspondance générale*, n°7554.

¹³¹ A. Pillepich, « Le commandement... », *op. cit.*, p. 62. J. Tulard pense que Caroline fut la première artisanne de l'apaisement entre Murat et Melzi et que ce fut encore elle qui convainquit son frère de rappeler Murat à Paris. J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, p. 112-113.

Lucien Murat, né le 16 mai, qui fut baptisé le 22 juin à San Gottardo par son grand-oncle le cardinal Fesch de passage à Milan.

Lors de cette petite crise, Bonaparte choisit donc de s'appuyer sur Melzi, indispensable en Italie. Quant à Murat, qui manquait de diplomatie à ce poste, il quitta l'Italie en août 1803, remplacé par Jourdan. S. Levati a aussi souligné que cette affaire, outre le renforcement de Melzi à Milan par rapport à Murat, marqua aussi de nouvelles divisions chez les jacobins entre les unitaires et les démocrates. Leur unité avait déjà été malmenée par la Consulte de Lyon¹³². Quant à Ceroni, il fut réintégré en 1804 comme nous l'avons écrit, et il produisit des œuvres de circonstance, comme en 1810 *La spedizione di Lissa. Sciolti di Ceroni capitano dei granatieri nel secondo battaglione terzo reggimento*. En tout cas l'affaire Ceroni révélait les problèmes latents entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, et par là tout à la fois les problèmes internes et *a fortiori* internationaux de la jeune République.

B. Faiblesses internes du régime

L'affaire Ceroni soulevait *de facto* la question de la répartition des pouvoirs au sein de la République italienne. Certes, le système était simplifié par rapport à la Cisalpine, dans laquelle il fallait composer avec les trois directeurs, le ministre français auprès de la Cisalpine et le général en chef de l'armée. Néanmoins, si dans la République italienne Bonaparte était au sommet de la hiérarchie, il avait placé à Milan deux lieutenants se partageant l'autorité et prenant tous leurs ordres de lui-même : Murat pour l'armée française et Melzi dirigeant la République au nom de Bonaparte. Nous avons vu à la lumière de l'affaire Ceroni combien il fut difficile de concilier les deux hommes et comment quelques « tracasseries » nuisirent au bon fonctionnement du régime. Nous voudrions mettre ici en lumière deux points : les déficiences politiques de Melzi et l'héritage financier et les budgets de la République italienne.

Les déficiences politiques de Melzi

À la popularité de Melzi en Italie et à sa modération, qualités qui lui avaient valu sa nomination de vice-président, s'opposaient néanmoins un certain nombre de déficiences qui

¹³² S. Levati, « La resa... », *op. cit.*, p. 26.

ralentissaient la modernisation de la République italienne. « La Cisalpine [sic.] végète tout doucement [...] encore me donne-t-elle beaucoup d'embarras »¹³³ aurait ainsi confié Bonaparte à Roederer en 1802. Certes, Melzi se montrait ardent à la tâche, mais son efficacité était toute relative, à cause de son inexpérience, de son caractère et de sa manière de gérer les dossiers ; ces trois défaillances se combinant et augmentant ainsi leurs nuisances.

En tant que vice-président, il se crut obligé de consulter Bonaparte sur toutes les décisions, qu'elles fussent plus ou moins urgentes et plus ou moins importantes. Or le délai de l'estafette de Paris à Milan variait de 92 à 96h pour un courrier extraordinaire¹³⁴. Quant à un courrier envoyé par la malle-poste, il lui fallait environ huit jours. Ainsi, une affaire ne pouvait être traitée en moins de deux semaines, à condition que Bonaparte pût s'en occuper immédiatement à réception. Or Bonaparte fut particulièrement occupé durant le Consulat par les réformes à mettre en place ainsi que par la guerre qui reprit en mai 1803. A. Pingaud de noter :

Lire en courant les lettres de Melzi, répondre aux plus pressantes par quelque bref billet, recevoir toutes les semaines Marescalchi en audience diplomatique, voilà à quoi se réduisit au bout de quelques semaines son rôle comme Président ; c'était assez pour trancher les grandes questions, mais non pour les étudier.¹³⁵

Melzi reconnaissait d'ailleurs l'inconfort de la situation dans une lettre à Marescalchi du 28 février 1803 :

C'est un supplice de rester dans une si pénible expectative des décisions les plus importantes, et de les recevoir ensuite à l'improviste, sans avoir le temps d'en préparer ou d'en rectifier l'exécution. Quand je me suis adressé au Président pour une affaire quelconque, il faut ensuite que j'attende l'oracle sans savoir que faire dans l'intervalle.¹³⁶

En fait, il apparaît que Melzi ne sut guère mettre à profit la confiance que lui accordait Bonaparte et que ce dernier lui témoigna dans de nombreuses lettres. Marescalchi enjoignit également Melzi de faire preuve de plus d'autonomie dès 1802 : « Sûr de votre attitude, le

¹³³ « Conversation avec le Premier Consul du 9 nivôse an XI [30 décembre 1802] », Pierre-Louis Roederer, *Œuvres du Comte P. L. Roederer [...] publiées par son fils*, Paris, Firmin Didot, 1854, tome 3, p. 460.

¹³⁴ *Lettre de Napoléon à Gaudin, ministre des Finances*, Paris, 27 mars 1806, *Correspondance générale*, n° 11790.

¹³⁵ A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome II, p. 107.

¹³⁶ *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Milano, 28 février 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. IV, p. 76-80.

Premier consul vous soutiendra autant que vous le voulez. Toute relation indirecte tenue avec l'Italie sera considérée comme nulle. Vous et lui, ce sera tout »¹³⁷.

Jacob, un agent spécial du gouvernement français, fut envoyé à Milan et écrivit un rapport décrivant Melzi avec une certaine justesse, selon les études sur le personnage et sa correspondance. En voici un large passage :

Vous connaissez ses talents, ses lumières, son noble désintéressement, son dévouement entier à la chose publique, en un mot toutes les belles et aimables qualités morales qui le font également chérir et respecter. Je me permettrai seulement d'observer que ce dévouement si louable est peut-être excessif dans ses effets et qu'il en résulte, sinon pour l'État, du moins pour lui, de graves inconvénients. Le premier est qu'il veut faire et qu'il fait effectivement trop de choses par lui-même. Il ne se borne point à diriger, à ordonner, il exécute, et son attention scrupuleuse s'étend jusqu'aux plus petits détails. Ainsi il consume son temps et il épuise ses forces dans des travaux qu'il pourrait aisément et sans risque laisser à d'autres mains. [...]

Le second est qu'il s'inquiète, qu'il s'irrite, qu'il s'effraie outre mesure des obstacles qu'il rencontre sous ses pas et de toutes les irrégularités qui se montrent dans les diverses branches de l'administration. Il tend à une perfection idéale qu'il n'est pas possible d'atteindre, il s'afflige de ne point y arriver. [...]

Ce sont là, je n'en doute point, les vraies causes de sa mauvaise santé. Comment ne serait-il pas malade, menant une vie toujours solitaire, toujours laborieuse, toujours mélancolique, sans diversion, sans distraction quelconque. J'ai pris la liberté de lui citer l'exemple du Premier consul, qui, au milieu des occupations les plus nombreuses et plus importantes dont jamais homme ait été chargé, sait trouver encore quelques moments pour les délassements également nécessaires au corps et à l'esprit. Il m'a répondu que pour lui il chercherait en vain à se distraire, car les affaires et les soucis le suivraient partout.¹³⁸

D'après ce portrait, Melzi n'apparaissait pas avoir toutes les qualités requises pour gouverner au mieux la République italienne. A. Pingaud a dépeint un vice-président au moral de plus en plus affecté par des « mécomptes croissants », un vice-président en proie au découragement et aux fréquentes attaques de goutte qui nuisaient d'autant plus à son travail¹³⁹. Néanmoins, il s'agit là de réflexions portant sur l'administration optimale d'un nouvel État, Melzi ayant mené un grand et profond travail de réorganisation dès le début de son mandat. De surcroît, Bonaparte tenait à garder la haute main sur la gestion des affaires italiennes et l'on peut supposer que Melzi aurait eu besoin de plus d'expérience pour

¹³⁷ *Lettre de Marescalchi à Melzi*, Milano, 22 février 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. IV, p. 53-54.

¹³⁸ *Rapport de Jacob à Marescalchi*, Milan, 3 décembre 1803, ANF, Paris, *dossier AF IV*, 1684.

¹³⁹ A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome II, p. 301-307.

comprendre les attentes de Bonaparte. Enfin, A. Pingaud a émis l'idée que Marescalchi ne remplit pas parfaitement son rôle d'intermédiaire entre Paris et Milan, en dénaturant (atténuant ou altérant le sens) les propos de Melzi dans ses rapports avec Bonaparte, intimidé qu'il était par la croissance de son pouvoir et soucieux d'être un bon courtisan¹⁴⁰.

L'héritage financier de la République italienne et budget de l'État

À Milan, Prina, le seul « homme essentiel »¹⁴¹ selon Bonaparte, était chargé de réorganiser les finances de la République. Pour Barra, Prina « représentait avec ses qualités et ses défauts la personnification de la domination napoléonienne » par « son indomptable volonté [...] une exceptionnelle compétence technique, une activité infatigable et un désintéret personnel absolu »¹⁴². Surtout, Prina marqua son époque par les réformes mises en place qui perdurèrent et le martyr de sa fin tragique. Né à Novare en 1766, il étudia le droit à l'université de Pavie et entra dès 1791 au service du Piémont. Il refusa d'abord de servir les Français en 1796, avant de se rallier à Bonaparte lors de la Consulte de Lyon.

La tâche qui incombait à Prina était d'autant plus complexe que le passif laissé par les deux Républiques cisalpines et les occupations militaires pesait lourd dans le budget du nouvel État. Prina commença par dresser le bilan financier au début de la République italienne. Le régime disposait alors de trois millions et demi de lires milanaïses¹⁴³, produits des impôts, et sur les 200 millions provenant des biens de l'Église, seuls restaient 20 millions. Encore fallait-il servir 6 millions aux membres des congrégations dissoutes. La situation était donc un peu moins périlleuse que celle de Bonaparte au lendemain de son coup d'État qui découvrit avec stupeur qu'il n'avait en caisse que 167 000 Francs, inspirant à P. Branda son chapitre « le Premier consul sur un volcan »¹⁴⁴. Le passif, composé des dettes des deux Cisalpines, des anciennes provinces et des créances en nature des fournisseurs aux armées, semblait immense et inconnu. Quant au bilan annuel, les dépenses étaient supérieures aux recettes de plusieurs millions. Prina réorganisa son personnel et institua le 31 mars 1802 un Office de liquidation et de classification de la dette publique (estimé par J. Godechot à 216

¹⁴⁰ A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome II, p. 108-109.

¹⁴¹ *Instructions de Napoléon pour le Prince à Eugène*, Milan, 18 prairial an XIII [7 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10224.

¹⁴² Francesco Barra, « Avvenimenti », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 61.

¹⁴³ La lire milanaïse valait environ 0,75 Franc germinal. En 1807, Napoléon créa la lire italienne qui avait une valeur égale au franc.

¹⁴⁴ Pierre Branda, *Le prix de la gloire. Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007, p. 196.

millions¹⁴⁵), chargé de vérifier et fixer le montant de toutes les créances qui seraient présentées dans un délai de trois mois, à défaut de quoi elles seraient annulées¹⁴⁶. Nombre de créances ne purent ainsi être justifiées en bonne et due forme, ce qui les effaça du passif.

Le système fiscal reposait principalement sur les biens fonciers depuis Marie-Thérèse. Cet impôt, « du cens » faible sous les Autrichiens (28 deniers par écu) avait fortement crû durant le *Triennio* (71 deniers en 1799 et jusqu'à 92 deniers en 1800). Prina le réajusta, à un niveau intermédiaire (48 deniers) pour le rendre supportable, ne pas s'aliéner le soutien des propriétaires et avoir une marge de manœuvre en cas de dépenses imprévues. Prina rétablit la taxe personnelle, qui s'appliquait à tous les hommes entre 14 et 60 ans (sauf les pères de 12 enfants et les indigents). Cette taxe avait été abolie de 1796 à 1801, mais rétablie au profit des communes en 1802, puis de l'État en 1806. Quant aux impôts indirects, ils firent leur apparition en 1800 et en 1802, Sommariva proposa de les affermer contre la somme annuelle de 27 millions. Bonaparte accueillit favorablement cette proposition, qui permettait de faire entrer rapidement de l'argent frais, mais se rallia finalement à Melzi et Prina qui dénonçaient ce système d'Ancien Régime qui aurait été à l'origine d'un manque à gagner de plusieurs millions. En effet, Melzi estimait le rendement de l'impôt entre 30 à 40 millions par an¹⁴⁷. Au terme de son premier exercice, Prina présenta à Bonaparte un bilan avec un passif de 70 millions et un actif de 73 millions soit un excédent de 3 millions¹⁴⁸. Il s'agissait bien entendu d'un excédent théorique, Prina ayant notamment fait porter l'entretien des routes sur les départements, et fait entrer dans les recettes 9 millions d'impôts arriérés. Néanmoins, cet équilibre précaire soulignait les efforts accomplis par le ministre pour dépasser l'héritage financier catastrophique des années précédentes.

Comme le souligne Branda, les conquêtes de Napoléon entraînèrent une révolution dans l'organisation financière des États conquis, qui avaient bien souvent une organisation fiscale rudimentaire. Or le Premier consul puis l'Empereur attendait d'eux qu'ils soutinssent l'effort de guerre : leur fiscalité se modernisa sur l'exemple français¹⁴⁹. Ce transfert de système fiscal en Italie fut une expérience réussie et il fut reproduit sous l'Empire avec d'autres États satellites. Aussi Napoléon attendit-il beaucoup du royaume de Westphalie qu'il créa en 1806 et confia à Jérôme Bonaparte. Les États vassaux - et la République italienne ne

¹⁴⁵ Jacques Godechot, *Histoire de l'Italie moderne, vol. 1, Le Risorgimento 1770-1870*, Paris, Hachette, 1972, p. 219.

¹⁴⁶ *Bollettino delle leggi*, 1802, p. 49.

¹⁴⁷ *Lettres entre Melzi à Marescalchi*, Milano-Paris, 1er mars 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. I, p. 87-99.

¹⁴⁸ *Compte-rendu annuel*, 1802, ANF, Paris, dossier AF IV, 1708.

¹⁴⁹ P. Branda, op. cit., p. 329.

fit pas exception - participèrent de deux manières à l'effort de guerre napoléonien. D'une part en entretenant les soldats français présents sur leur territoire, par le versement d'une sorte de « tribut », d'autre part en fournissant des armées à Bonaparte que les États vassaux entretenaient ensuite à leurs frais. Si cette dernière participation à l'armée impériale montrait une volonté d'intégration européenne de l'Empereur et économisait les finances et le sang français, il s'agissait aussi d'une arme à double tranchant : les États vassaux pouvant retourner leurs armes contre l'Empereur ; ce fut ce qu'il se passa dès 1813.

L'analyse des comptes de 1804 de la République italienne font clairement apparaître l'importance de la participation demandée par Bonaparte au nouvel État (voir Annexe 22). D'une part, les prélèvements, qui avait déjà augmenté en 1802 pour s'établir à 73 millions de lires s'élevaient désormais à 101 millions, soit une augmentation de 38%. Les dépenses civiles, qui regroupaient la dette de l'État, l'éducation, les routes, la justice ou encore la police s'établissait à 41,7 millions, soit 42%. Le reste, soit 58% des dépenses - pourcentage qui nous semble très considérable de nos jours, mais qui doit être compris dans un contexte de guerre et de dépenses de l'État se concentrait sur ses prérogatives régaliennes - était consacré à l'armée. Sur ces 58 millions dépensés pour la guerre, 19,6 étaient destinés à la France, pour entretenir ses soldats en garnison sur le territoire italien. Ces frais d'entretien grevaient le budget du nouveau régime et l'on comprend que Melzi employa tout son art auprès du Premier consul afin de faire baisser ces contributions¹⁵⁰ qui s'élevèrent en 1805 à 26,3 millions de lires par an, soit 26% du budget. En outre, la République italienne devait supporter les frais militaires nécessaires à la création d'une armée *ex-nihilo*. En 1804, ces coûts s'élevèrent à 38 millions de lires, auxquelles s'ajoutèrent 400 000 lires pour la marine, soit 38,5% du budget. Au total, les dépenses militaires représentèrent donc en 1804 près de 58% du budget et le gouvernement italien était néanmoins parvenu à mettre le budget à l'équilibre. Cela inspira à A. Pillepich de qualifier Prina « d'instrument le plus efficace de l'austérité »¹⁵¹.

Afin de compléter notre analyse, nous avons étudié le budget français de l'an XII - du 23 septembre 1803 au 22 septembre 1804 - (Annexe 23). Il ressort que les dépenses militaires tenaient une place comparable dans le budget français, puisque la guerre absorbait près de 41% des ressources de l'État (329,5 millions sur 804,43 millions de dépenses) tandis que la

¹⁵⁰ Comme dans la *Lettre de Melzi à Bonaparte*, Milano, 25 octobre 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. III ; p. 50-53.

Melzi écrivait : « Cela va nécessairement arrêter dans son premier développement tous les progrès de la République italienne [...] Il était impossible d'augmenter notre force militaire sans diminution du mensuel [...] Le conflit entre nous et nos finances était déjà périlleux ; le conflit entre nos finances et celle de la France devient mortel ».

¹⁵¹ A. Pillepich, *Milan...*, op. cit., p. 580.

marine s'établissait à 27,4% des dépenses (220 millions, nombre qui ne fut plus atteint par la suite). Pour l'an XII, le total des dépenses militaires représenta ainsi plus de 68% des frais de l'exercice. L'on comprend bien l'importance pour Napoléon de mettre à contribution les États satellites.

C. Questions internationales

La République italienne devait également affronter des difficultés d'ordre international. Il fallait tout d'abord faire reconnaître le pays par les autres puissances européennes et Melzi put y parvenir en s'appuyant sur le soutien de la France. Le vice-président s'attela ensuite à la question des ambassades, nécessaires à l'indépendance du pays, mais il contraria ce faisant les projets de Bonaparte. Enfin, Melzi se fit le relais de certaines volontés expansionnistes.

Un État dépendant

La République italienne s'étendait sur 46 000 km² et comptait 3,8 millions d'habitants, ce qui faisait de ce pays une puissance moyenne, d'une force relative par rapport aux autres États de la péninsule, mais bien incapable de résister à l'armée française ou autrichienne. Comme Bonaparte avait refusé - fort logiquement - le projet de Melzi que l'Italie du Nord fût unifiée sous la houlette de l'infant d'Espagne, parent des souverains de Parme et de Naples donc, il fallait à l'Italie l'appui militaire de la France (ou de l'Autriche). Comme la France bénéficiait de la suprématie militaire européenne, elle pouvait assurer l'existence de la République italienne, les deux entités se renforçant l'une l'autre dans ce premier « système » européen de Bonaparte.

Le président put donc, appuyé par la prédominance française, assurer la reconnaissance par les autres puissances européennes de la République italienne, premier pas nécessaire dans l'existence d'une nation. Talleyrand, ministre des Relations extérieures françaises, diffusa donc une circulaire à ses ambassadeurs pour faire reconnaître le régime né à Lyon. Les petits États voisins, qu'ils fussent déjà sous domination française comme la confédération helvétique ou la République ligurienne, ou bien qu'ils restassent relativement indépendants comme le duché de Parme et l'Étrurie, ne pouvaient que s'incliner devant la

volonté française. Mais l'enjeu résidait surtout dans la reconnaissance des grandes puissances européennes, soit l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie. La Prusse fut la première à reconnaître la République italienne et fut suivie de l'Autriche¹⁵². Ces reconnaissances rapides étaient d'ailleurs à modérer, puisque qu'elles ne faisaient pas l'unanimité dans les deux cours ; l'empereur François II aurait même déclaré : « Où s'arrêtera donc ce torrent, plus rapide et plus dévastateur dans la paix que dans la guerre ? »¹⁵³.

En revanche, les négociations avec la Russie ne purent aboutir car Alexandre tenait à maintenir le roi des Deux-Siciles et à rétablir le roi de Sardaigne, ce qui dans le second cas était tout à fait contraire aux projets et aux intérêts de la France et de Bonaparte. L'Angleterre, quant à elle, refusa obstinément de reconnaître cet État satellite de la France, d'autant plus qu'elle n'avait reconnu aucun gouvernement français depuis la mort de Louis XVI. Certains députés anglais virent même dans la Consulte de Lyon un *casus belli*, qui aurait justifié de rompre les négociations de paix avec Bonaparte. Pour faire oublier ces deux échecs - prévisibles -, les journaux italiens rapportèrent les succès diplomatiques mineurs, dont la signature d'un traité avec la République de Saint-Marin, ainsi que les reconnaissances du dey d'Alger et du bey de Tripoli¹⁵⁴.

Le dernier signe de la dépendance de la République italienne envers la France se trouvait dans l'absence des ambassadeurs étrangers à Milan. Comme Bonaparte avait fait de sa conquête italienne un premier laboratoire de son système impérial, il confisqua au profit de la France le ministère des Relations extérieures comme nous l'avons évoqué plus haut (voir *Ministères et personnels gouvernementaux*, p. 399). Aussi, les seuls ambassadeurs à Milan étaient-ils ceux de Naples, de Suisse, d'Espagne (en réalité pour représenter les intérêts de l'Étrurie), d'Autriche (non officiellement, voir ci-dessous) et de France. Néanmoins, Melzi tenta tout de même de développer cette représentation extérieure du nouveau régime.

La question des ambassades

En 1802, la République italienne n'était représentée que dans cinq États : Gênes, Parme, Florence, la République helvétique et la République batave, soit dans les pays limitrophes et « amis » du régime. On pourrait considérer que Marescalchi tenait en France auprès de Bonaparte plus que le rôle d'un ambassadeur. Melzi désirait développer ce réseau

¹⁵² *Moniteur universel*, 22 ventôse an X [13 mars 1802].

¹⁵³ À ce sujet voir A. Pingaud, *Bonaparte...*, op. cit., tome I, p. 464.

¹⁵⁴ *Adresses de la Consulte d'État* du 7 septembre 1802 (Tripoli) et du 3 janvier 1803 (Tunis), ANF, Paris, dossier AF IV, 1684.

d'envoyés spéciaux afin de faire exister la République italienne. Comme il se heurtait à Bonaparte, qui prenait le prétexte d'économies, le vice-président écrivit à Marescalchi (afin qu'il infléchît donc le Premier consul) :

Laisser en suspens l'organisation diplomatique nous fait faire une figure ridicule. [...] Vous ne sauriez croire combien l'ignorance dans laquelle nous restons à cet égard contribue au scepticisme des partis. L'opinion souffre énormément de cet état de choses, que l'on prend pour une preuve d'incertitude sur notre sort.¹⁵⁵

Si Bonaparte prenait le prétexte des économies (certes réelles), ce fut aussi que cette absence de représentation lui assurait mieux sa domination sur la jeune République. Bonaparte se laissa néanmoins infléchir et accepta que les représentations de la République s'étendissent aux villes « voisines » qu'étaient Vienne, Rome, Naples, Munich et Sion¹⁵⁶. Melzi lui présenta alors le fruit de son laborieux travail de recrutement, car les représentants de la République italienne devaient en effet réunir une fortune conséquente, des qualités extérieures, l'expérience des affaires et l'habitude des voyages. Cela restreignit le nombre d'élus potentiels, d'autant que le vice-président se heurta à de nombreux refus, d'une crédibilité parfois douteuse. Melzi écrivait alors à Marescalchi qu'il était entouré de « malades, d'infidèles ou d'estropiés »¹⁵⁷.

Aussi, il est notable de remarquer que Melzi proposa Foscolo pour le poste de représentant de la République à Florence : « Foscolo a été très ardent [politiquement], mais il a infiniment d'esprit et, comme écrivain, il désire cette résidence à cause de la pureté de la langue »¹⁵⁸. Bonaparte répondit par Marescalchi qu'il ne souhaitait pas employer comme ambassadeur une personne « qui eût le moindre aspect de révolution »¹⁵⁹. Si Bonaparte accepta dans le principe le plan diplomatique de Melzi le 26 juillet 1802, il ne fut jamais mis en œuvre. Le plan de Melzi fut définitivement oublié lorsque le Premier consul accrédita en mai 1803 Champagny (ambassadeur français et futur ministre de l'Intérieur) comme ministre de la République italienne. Si Bonaparte souhaitait que les deux États qu'il dirigeait allassent dans la même direction, il n'avait peut-être pas prévu que Melzi se réfugiât dans la diplomatie « secrète ».

¹⁵⁵ *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Milano, 27 juin 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. I, p. 45-48.

¹⁵⁶ *Lettre de Marescalchi à Melzi*, Paris, 3 août 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. II, p. 200-202.

¹⁵⁷ *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Milano, 3 septembre 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. II, p. 355-357.

¹⁵⁸ *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Milano, 28 avril 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. I, p. 272.

¹⁵⁹ *Lettre de Marescalchi à Melzi*, Paris, 9 juillet 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. II, p. 88.

De fait, Melzi entretint des relations avec le baron de Moll, Autrichien officiellement en mission à Milan pour poursuivre certains contrefacteurs de billets de banque autrichiens. Comme de Moll put tisser des liens avec Melzi, le chancelier Cobenzl lui permit de rester à Milan et de remplir le rôle d'ambassadeur officieux et d'espion¹⁶⁰. Faisant de fréquentes visites à Melzi, de Moll fut témoin des découragements de Melzi et sollicitait ses confidences pour les mieux transmettre à Vienne. A. Pingaud a décrit un « agent tentateur »¹⁶¹ qui présentait des suggestions ou des flatteries intéressées à Melzi. Le vice-président aurait déclaré à de Moll le 22 juin :

Lorsque j'ai fait parler à Bonaparte sur la nécessité d'avoir un ministre autrichien résidant à Milan, il a répondu : il n'y a pas d'inconvénient à cela. Pourvu que son cadre soit rempli et qu'il se puisse voir entouré lui-même de figures lumineuses et en envoyer de sa part, peu lui importe du reste. Par qui et où se fassent les affaires, c'est là le moindre de ses soucis. Dorénavant, nous pouvons traiter ici secrètement entre vous et moi et profiter des chances avantageuses que l'affaire [des faux billets de banque] présente aux deux gouvernements.¹⁶²

Cette manière d'interpréter les volontés de Bonaparte se rapprochait fort de la haute-trahison. D'ailleurs Melzi informa Bonaparte de la réception qu'il affrit à un « certain baron de Moll », s'occupant des contrefacteurs de billets et qui avait souhaité le rencontrer, sans évoquer les nombreuses réunions qu'il eut avec lui¹⁶³. Murat n'avait pas été très perspicace : ce dernier aurait pu embarrasser beaucoup plus Melzi avec l'affaire de Moll que le poème de Ceroni. D'un point de vue unitaire, l'action de Melzi se justifiait par les volontés expansionnistes des patriotes.

Les volontés expansionnistes de la République italienne

La République italienne portait dans son nom ses espérances ; ses frontières évoquaient ses contradictions. Le rattachement définitif du Piémont à la France par le sénatus-consulte du 11 septembre 1802 mécontenta plus d'un patriote. L'Italie, en tant qu'« expression géographique »¹⁶⁴ était désormais une possession française au nord-ouest, qui

¹⁶⁰ Nino Del Bianco, *Francesco Melzi D'Eril. La grande occasione perduta*, Milano. Il Corbaccio, 2002, p. 176.

¹⁶¹ A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome I, p. 476.

¹⁶² *Dépêche du baron de Moll à Cobenzl*, Milan, 24 juin 1802, citée dans A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome I, p. 476.

¹⁶³ *Lettre de Melzi à Bonaparte*, Milano, 28 avril 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. I, p. 271 et N. Del Bianco, *Francesco...*, *op. cit.*, p. 176-177 et 244.

¹⁶⁴ Klemens von Metternich, in Johann Ludwig Klüber, *Acten des Wiener Congresses in den Jahren 1814 und*

remplaçait le royaume de Charles-Emmanuel IV qui avait été de toutes les coalitions contre la France¹⁶⁵. Les départements piémontais réunis à la France ne renforçaient donc pas la République italienne, qui voyait une première partie de l'Italie géographique lui échapper. D'ailleurs la question de l'annexion du Piémont par la République italienne était déjà source de débats sous la Cisalpine, comme le prouve une brochure anonyme - attribuée à Cicognara - de janvier 1799 qui préconisait le partage du Piémont entre la France et le Milanais selon une ligne tirée entre Chivasso et Coni¹⁶⁶. Melzi avait tenté par l'intermédiaire de Marescalchi de convaincre Bonaparte de céder une partie du Piémont à l'Italie, sans y parvenir. Après la réunion à la France, Melzi écrivit à Bonaparte qu'il feignait de faire la sourde oreille aux demandes répétées des patriotes piémontais, qui lui demandaient de l'aide pour être rattachés à la République italienne. Melzi montrait ainsi avec finesse à Bonaparte que la création d'une grande République italienne trouverait des partisans nombreux, malgré son désintéret feint pour la cause¹⁶⁷. Mais les volontés expansionnistes de Melzi et des patriotes furent surtout déçues par le règlement de la succession du duché de Parme et de Plaisance.

Le duché de Parme et de Plaisance était un petit État officiellement gouverné par Ferdinand Ier de Bourbon-Parme, mais en réalité sous domination française. Le fils de Ferdinand Ier, héritier du duché de Parme, fut couronné roi d'Étrurie par les traités de Saint-Ildefonse (1^{er} octobre 1800) et d'Aranjuez (21 mars 1801) conclu entre la France et l'Espagne. Bien que Ferdinand Ier désignât son fils pour lui succéder, le duché passa à sa mort (9 octobre 1802) sous domination française directe et fut géré par des gouverneurs. Melzi envoya une lettre à Marescalchi au lendemain du décès pour rappeler au Premier consul « nos besoins, nos espérances, ses promesses »¹⁶⁸, soit le rattachement du duché de Parme à la République italienne. Le 16 octobre, Bonaparte répondit à Melzi qu'il hésitait sur la conduite à tenir : entre administrer le territoire ou le céder à l'Italie. Il se donnait du temps, ne voulant prendre parti trop vite et tout en étant conscient, affirmait-il à Melzi, de l'importance de l'ancien duché pour l'homogénéité de la République italienne.

Les enjeux concernant ce petit État étaient très importants, à la fois militairement et diplomatiquement. Militairement, le duché comprenait un certain nombre de routes italiennes

1815, Erlangen 1816, 13 novembre 1814.

¹⁶⁵ La faiblesse relative (du moins par rapport à la France et à l'Autriche) contrainait le royaume de Piémont-Sardaigne à toujours prendre parti dans les alliances, pour ou contre la France au XVIII^e siècle.

¹⁶⁶ Anonyme (attribué à Cicognara), *Que ferons-nous du Piémont ?*, ASM, *Marescalchi Rosso*, cart. 6. Sur attribution à Cicognara : A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome II, p. 66.

¹⁶⁷ *Lettre de Melzi à Bonaparte*, Milano, 28 septembre 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. I, p. 418-419.

¹⁶⁸ *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Milano, 10 octobre 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. II, p. 450.

principales et permettait de passer le Pô (cela avait permis en 1796 la manœuvre du pont de Lodi évoquée plus haut). Diplomatiquement, il restait un certain nombre de points à régler avec les autres États européens et ce duché pourrait servir de compensation pour le roi de Sardaigne ou encore l'Espagne qui cédait la Louisiane. Enfin, lors de la Consulte de Lyon, Bonaparte s'était exprimé en faveur de la réunion du duché de Parme et de Plaisance à la République italienne. Dans cette affaire, Marescalchi joua encore une fois un rôle effacé. Alors qu'il avait l'attention de Bonaparte et qu'il lui était offert de le côtoyer, il conseillait à Melzi de tenter de convaincre le président par des flatteries et des lettres officielles de la consulte ou de lui-même¹⁶⁹. Les tractations n'aboutirent pas et, quoique le sujet restât d'actualité entre Melzi et Marescalchi, il semble que ce dernier ne profita pas de sa proximité avec Bonaparte. Il avoua d'ailleurs à Melzi en mai 1803 qu'aucune discussion n'était en cours : « je n'ai pas eu le moindre mot à ce sujet et l'on ne m'a montré aucune disposition à y revenir »¹⁷⁰.

Le 5 novembre 1803, soit un an après la mort du duc, Melzi recommença à solliciter Bonaparte pour l'annexion de l'ancien duché à la République italienne. Pour le vice-président, la réunion des « États de Parme et Plaisance est par la nature des choses, plus urgente, j'ose le dire, que la conservation même d'autres portions de notre territoire actuel »¹⁷¹. Bonaparte éluda une nouvelle fois en répliquant que :

Parme et Plaisance conviennent bien à la République italienne, mais Parme et Plaisance font l'objet d'une négociation qui fixe déjà l'attention de toute l'Europe. C'est un moyen de paix et je ne pourrais me décider à commettre la précipitation de réunir aujourd'hui ce pays que par une compensation qui m'aiderait vraiment à soutenir la guerre. Cette compensation ne pourrait se trouver que dans une somme d'argent assez considérable, et je connais assez la situation de la République italienne pour croire qu'elle peut difficilement trouver cette somme.¹⁷²

Melzi insista une nouvelle fois le 15 décembre 1803, proposant même un échange contre les territoires « à droite des Apennins, c'est-à-dire les Alpes Pennines » et la Romagne, « qui vaudrait mieux [...] en raison de convenance de population et de produits »¹⁷³.

¹⁶⁹ *Lettre de Marescalchi à Melzi*, Paris, 17 et 28 octobre 1802, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. III, p. 7 et 67.

¹⁷⁰ Marescalchi cité par A. Pingaud, *Bonaparte...*, *op. cit.*, tome II, p. 72.

¹⁷¹ *Lettre de Melzi à Bonaparte*, Milano, 5 novembre 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. V, p. 252.

¹⁷² *Lettre de Bonaparte à Melzi d'Eril*, Paris, 3 frimaire an XII [23 novembre 1803], *Correspondance générale*, n° 8334.

¹⁷³ *Lettre de Melzi à Bonaparte*, Milano, 15 décembre 1803, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. V, p. 350.

Bonaparte ne répondit rien, et l'ancienne possession des Bourbon-Parme fut gérée par un gouverneur français, en la personne de Moreau de Saint-Méry, certainement pour des raisons militaires et peut-être aussi afin de mieux montrer la dépendance de la République italienne envers la France.

Les « difficultés persistantes » de la République tinrent donc de son organisation même. Si Melzi put lancer la modernisation du pays, il devait composer avec l'armée française présente et indispensable à la survie du nouvel État, ainsi que son commandant en la personne de Murat, puis de Jourdan, dans la mesure où le régime était placé sous la domination de Bonaparte. Si l'affaire Ceroni fut le point d'orgue des difficultés, cela n'empêcha pas Prina de solder l'héritage financier des régimes précédents qui pesait lourd sur l'avenir du pays. Quant aux questions internationales, elles témoignaient de la position de république satellite dans laquelle Bonaparte voulait placer le nouvel État. En effet, les revendications de Melzi portaient sur la consolidation de la République italienne, mais l'augmentation de la présence française n'était pas dangereuse à court terme, dans la mesure où les deux pays étaient intimement liés. Cependant, la taille trop restreinte de la République italienne était de mauvais augure ; elle ne pourrait jouer le rôle d'État-tampon face à l'Autriche et sa survie semblait liée au devenir de la France, ce qui n'était pas pour plaire aux patriotes. Ceux-ci furent encore déçus lorsque la République ligurienne fut annexée par la France en 1805, fermant ainsi les possibilités d'élargissement vers l'Ouest. Mais la République italienne ne fut qu'une étape - importante comme nous l'avons vu - dans l'évolution de la construction napoléonienne de l'Europe.

IV. Épilogue : le passage au royaume d'Italie

L'évolution du pouvoir français de Bonaparte annonça celle de son pouvoir italien. Le Premier consul avait été président ; l'empereur souhaita être roi. Comment Bonaparte parvint-il à la transformation du régime italien ? La République avait-elle été conçue comme un embryon du Royaume ? Nous étudierons les évolutions du pouvoir français de Bonaparte, l'héritage carolingien, puis Napoléon roi d'Italie.

A. L'évolution du pouvoir de Bonaparte

L'évolution du pouvoir de Bonaparte en Italie ne saurait se comprendre sans étudier les « manœuvres » du Premier consul en France. Outre l'influence mutuelle des pouvoirs français et italiens sur les prérogatives de Bonaparte en France et en Italie, il faut remarquer aussi les différences sensibles entre les prises du pouvoir dans chacun des deux pays et la considération donnée aux mentalités des administrés.

Le Consulat à vie

De manière similaire à ses stratégies militaires, Bonaparte fit évoluer rapidement son pouvoir civil. En 1802, réussissant là où tous les autres gouvernements depuis la Révolution avaient échoué, Bonaparte était parvenu à rétablir l'ordre, la paix extérieure et religieuse tout en menant une politique de « réconciliation nationale »¹⁷⁴. L'opposition était canalisée et le peuple satisfait. Bonaparte comptait en profiter pour augmenter son pouvoir, mais agit avec finesse. Il se drapa en effet de modestie, de gravité et d'un désintéret feint¹⁷⁵, attitude qui lui avait si bien réussie depuis la Première campagne d'Italie. Il utilisa également ses proches collaborateurs comme Roederer, Cambacérès ou encore Talleyrand pour suggérer aux chambres l'évolution du pouvoir qu'il souhaitait en diffusant l'idée de lui accorder un « gage de reconnaissance nationale ». Le passage au consulat à vie fut plus complexe que l'écrivit Stendhal : « un Sénat servile et un peuple insouciant le firent Consul à vie »¹⁷⁶.

Fouché, qui souhaitait à l'époque limiter les pouvoirs de Bonaparte, émit le projet d'une statue dédiée au « grand pacificateur », quand l'entourage de Bonaparte proposait le

¹⁷⁴ T. Lentz, *Le Grand Consulat, 1799-1804*, Paris, Fayard, 1999, p. 336.

¹⁷⁵ Sur cette attitude, que nous avons en partie traitée plus haut, nous renvoyons à A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, *passim*.

¹⁷⁶ Stendhal, *Vie de Napoléon*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2006 (composé en 1817-1818), p. 63.

Consulat à vie. Encore une fois, Bonaparte joua la modestie en refusant la récompense préconisée par Fouché, un arc de triomphe à sa gloire ou encore que la place Bellecour fût rebaptisée de son nom. Fouché, temporairement disqualifié, prit alors le parti de prolonger de dix ans le Consulat de Bonaparte. Il se rallia à Sieyès et à Grégoire, et ensemble ils convainquirent les sénateurs de refuser le pouvoir perpétuel¹⁷⁷. Ni Roederer, auteur d'une *Lettre d'un citoyen à un sénateur*¹⁷⁸, ni Cambacérès ne purent efficacement contrer Fouché et le 8 mai 1802, le Sénat vota une prolongation de dix ans des pouvoirs de Bonaparte. Soulignons la relativité de la « défaite » de Bonaparte, qui voyait son pouvoir tout de même prolongé de 10 ans, soit jusqu'en 1820.

Bonaparte choisit de contourner la décision du Sénat et il décida avec Cambacérès, Joseph et Lucien Bonaparte de s'appuyer sur le peuple a priori plus favorable. Le Premier consul adressa ainsi habilement un message au Sénat pour l'informer qu'il souhaitait connaître le vœu du peuple quant à sa prolongation de fonction. Le projet de plébiscite fut approuvé par le Conseil d'État. Pour appuyer le régime sur des fondations solides, des ordres furent donnés aux administrations, aux membres du clergé séculier et à l'armée pour parvenir à une grande participation¹⁷⁹. Cela fut un succès puisque plus de 40% des électeurs s'exprimèrent. Le *oui* l'emporta avec 3 568 885 voix contre 8 374 *non*. Afin de respecter la constitution, Cambacérès demanda au Sénat de décompter les votes, d'enregistrer, puis de proclamer la volonté du peuple. Cela fut fait, le président du Sénat allant même jusqu'à déclarer que « le peuple n'avait fait qu'exprimer la pensée du Sénat, déposée dans son sénatus-consulte du 16 floréal [8 mai] », à quoi Bonaparte répondit que le Sénat avait effectivement « désiré ce que le peuple français [avait] voulu »¹⁸⁰.

L'Empire

Bonaparte ne s'arrêta pas au Consulat à vie. Il souhaitait franchir une « dernière marche »¹⁸¹ en faisant reconnaître la quatrième dynastie dont il était le fondateur et ainsi assurer un peu plus son pouvoir. La popularité de Bonaparte était élevée, le contexte

¹⁷⁷ Ils s'employèrent pour cela à convaincre les sénateurs un à un, Joseph Fouché, *Les mémoires de Fouché*, Paris, Flammarion, 1945, p. 190.

¹⁷⁸ « Un citoyen à un sénateur. 18 floréal an X [8 mai 1802] », Pierre-Louis Roederer, *Œuvres du Comte P. L. Roederer [...] publiées par son fils*, Paris, Firmin Didot, 1854, tome 3, p. 448.

¹⁷⁹ T. Lentz, *Le Grand Consulat, 1799-1804*, Paris, Fayard, 1999, p. 341. Un exemple de mobilisation de ces corps constitués est donné par l'étude de la Moselle par T. Lentz et Denis Imhoff, *La Moselle et Napoléon : étude d'un département sous le Consulat et l'Empire*, Metz, Serpenoise, 1986, p. 168-169.

¹⁸⁰ *Allocution du Premier consul au Sénat*, 15 thermidor an X [3 août 1802], *Ancienne correspondance*, n° 6230.

¹⁸¹ T. Lentz, *Le Grand Consulat...*, *op. cit.*, p. 559.

économique en France était très bon et l'exécution du duc d'Enghien n'émut pas le pays (contrairement aux cours européennes). Quant à la guerre qui avait repris contre l'Angleterre, les Français avaient certainement confiance en Bonaparte qui avait déjà su vaincre les coalisés et leur imposer la paix. En outre, la conspiration de l'an XII avait attisé les peurs et posé la question du devenir de la France si Bonaparte venait à disparaître. La transformation du Consulat en empire héréditaire répondait à cette question et éliminait une nouvelle fois le retour des Bourbon, toujours soutenus par les coalisés.

Bref, Bonaparte trouva le pays prêt à une nouvelle transformation du régime et il semblait que tous les corps constitués voulussent aider Bonaparte dans sa démarche. Comme pour le Consulat à vie, celui-ci s'appuya sur ses proches, dont Fouché, qui s'était cette fois rallié à lui¹⁸². Le premier pas fut franchi par Curée, un obscur membre du Tribunat, qui déclara, avec l'assentiment du Président de la chambre et du Premier consul :

Hâtons-nous donc de demander l'hérédité de la suprême magistrature ; car en votant l'hérédité d'un chef, comme disait Pline à Trajan, nous empêchons le retour d'un maître. Mais en même temps donnons un grand nom à un grand pouvoir ; concilions à la suprême magistrature du plus grand peuple du monde, le respect d'une dénomination sublime. Choisissons celle qui, en même temps qu'elle donnera l'idée des premières fonctions civiles, rappellera de glorieux souvenirs, et *ne portera aucune atteinte à la souveraineté du peuple*. Je ne vois, pour le chef du pouvoir *national*, aucun titre plus digne de la splendeur de la nation que le titre d'empereur. S'il signifie consul victorieux, qui mérita mieux de le porter ? quel peuple, quelles armées furent jamais plus dignes que ce titre fût celui de leur chef ?

Je demande donc que nous reportions au sénat un vœu qui est celui de toute la nation, et qui a pour objet :

- 1°) Que Napoléon Bonaparte, actuellement Premier consul, soit déclaré empereur, et, en cette qualité, demeure chargé du gouvernement de la République française ;
- 2°) Que la dignité impériale soit déclarée héréditaire dans sa famille ;
- 3°) Que celles de nos institutions qui ne sont que tracées, soient définitivement arrêtées.¹⁸³

Sur les quarante-neuf présents, cinq ou six tribuns s'opposèrent, dont Carnot. La motion fut néanmoins adoptée par le Tribunat. Bonaparte adressa ensuite un message au Sénat, publié le 6 mai 1804 au *Moniteur*, se présentant comme garant de la stabilité ainsi que des acquis de la Révolution : « il y a quinze ans, par un mouvement spontané, vous courûtes aux armes, vous acquîtes la liberté, l'égalité, la gloire. Aujourd'hui, ces premiers biens des

¹⁸² Sur les détails du passage à l'Empire, l'on pourra notamment consulter T. Lentz, *Le Grand Consulat...*, *op. cit.*, chapitre XXIII « La dernière marche », p. 559-586.

¹⁸³ L.-A. de Bourrienne, *op. cit.*, tome VI, p. 55-56.

nations, assurés sans retour, sont à l'abri de toutes les tempêtes »¹⁸⁴. Le 18 mai 1804, l'Empire fut approuvé par le Sénat. Le sénatus-consulte précisait ainsi que « le gouvernement de la République est confié à un empereur qui prend le titre d'empereur des Français ». Cette décision du Sénat fut entérinée par un plébiscite. Les résultats à la demande « l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon et dans la descendance directe, naturelle et légitime de Joseph Bonaparte et Louis Bonaparte » furent semblables à ceux du Consulat à vie : le *oui* l'emportait avec 3 572 329 voix, contre 2 569 *non*.

Bonaparte, désormais Napoléon Ier, était parvenu à enraciner son pouvoir, à lui donner une forme monarchique qui se transmettait de manière héréditaire, en à peine cinq ans de magistrature. Le terme *empire*, comme l'avait exprimé Curée, avait l'avantage d'éviter la royauté, de la surpasser même, puisqu'un empereur était le roi des rois, tout en donnant au régime une consonance antique, dont l'époque était friande. Il semble qu'il s'imposa aussi dans la pensée des contemporains, sinon que la République était dans l'Empire (le recours au plébiscite en témoignait assez), du moins qu'un parallèle pouvait être fait avec la Rome antique : à la monarchie avaient succédé la république puis l'empire. Napoléon ne trahissait pas non plus la Révolution, puisque, comme l'a souligné J. Tulard, « Napoléon s'affirmait comme le représentant couronné de la Révolution triomphante »¹⁸⁵.

Le général Pino, ou la première évocation de « roi d'Italie »

L'Empire proclamé, il semblait assez logique que les prérogatives de Bonaparte évoluassent de la même manière en Italie. D'ailleurs cette évolution nourrissait un certain nombre de rumeurs, comme la crainte d'une sujétion accrue à la France, d'impôts supplémentaires, de réactions hostiles de l'étranger ou d'une rétrocession des Légations au Pape¹⁸⁶. S'il est peu probable que Napoléon ne pensa point à transformer son pouvoir italien, il ne prononça pas le premier le terme de *royaume d'Italie*. En effet, le général Pino, qui commandait la division italienne du camp de Bologne, se joignit aux adresses des militaires français favorables à l'Empire. Il envoya le 3 mai 1804 à Napoléon l'adresse suivante :

¹⁸⁴ *Message de Bonaparte au Sénat*, Saint-Cloud, 5 floréal an XII [25 avril 1804], *Correspondance générale*, n° 8834.

¹⁸⁵ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 173.

¹⁸⁶ A. Pillepich, *Napoléon et les Italiens...*, *op. cit.*, p. 58.

La France, qui doit à Bonaparte et aux armées toute la splendeur dont elle brille actuellement, touche au moment de voir son bonheur assuré pour toujours. La République italienne est votre ouvrage, Général, vous devez aussi le perfectionner. Que l'Empereur des Français soit roi d'Italie !
Respectueux et inviolable dévouement.¹⁸⁷

Pino fut remercié de cette adresse par le portefeuille de ministre de la guerre qui lui échut en août 1804¹⁸⁸.

Napoléon reprit la dénomination suggérée par Pino, qu'il indiqua à Marescalchi afin qu'il en informât Milan. De la même manière qu'il avait agi en France, il ne souhaitait pas formuler directement le vœu de transformer la République italienne en royaume d'Italie : il préférait que les Italiens, par l'intermédiaire d'une assemblée, en fissent la demande. La manœuvre permettait de largement relativiser les effets négatifs en cas de refus, tout en n'offrant pas de *casus belli* supplémentaire aux coalisés. Il nous semble ainsi que la question internationale primât dans la manœuvre de Bonaparte, plutôt qu'une résistante improbable des Italiens¹⁸⁹. Melzi convoqua alors la Consulte d'État le 28 mai, et elle émit formellement le vœu de transformation du régime. Néanmoins ce vœu était assorti de plusieurs conditions : les deux couronnes seraient perpétuellement séparées après la mort de Napoléon, l'indépendance et l'intégrité du Royaume seraient reconnues par la France et l'Autriche, l'obligation de payer un tribut cesserait, les emplois publics seraient réservés aux autochtones et la décision finale serait soumise aux collèges électoraux¹⁹⁰.

Quant à Melzi, il se trouva contrarié dans ses plans de renforcer progressivement l'indépendance de l'Italie. Il écrivit ainsi cette phrase à Napoléon - et non à De Moll, comme nous avons pu parfois le lire, ce qui apporte une interprétation singulièrement différente de ce passage qui témoignait d'une certaine crédulité plutôt que d'une trahison avérée - :

Il ne s'agit plus désormais de gagner du temps en faisant le moins de mal possible jusqu'à la maturation des choses, mais de leur donner une nouvelle direction sous un système fixe et durable [...] et comment

¹⁸⁷ Adresse reproduite dans la *lettre de Marescalchi à Melzi*, Paris, 9 mai 1804, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. VI, p. 178.

¹⁸⁸ *Lettre de Napoléon à Marescalchi*, Ostende, 25 thermidor an XII [13 août 1804], *Correspondance générale*, n° 9091.

¹⁸⁹ Il s'agit du point de vue de J. Tulard : Napoléon entendait se conformer, par une telle transformation, aux vœux des Italiens. [...] La République était trop faible pour rester indépendante, trop forte pour être annexée », J. Tulard, *Le Grand Empire...*, *op. cit.*, p. 173.

¹⁹⁰ *Lettre de Melzi à l'archichancelier de l'Empire Cambacérès*, Milan, 29 mai 1804, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. VI, p. 228-230.

me dissimuler les conséquences [de son état de santé et des difficultés inhérentes à gouverner] sur le sort de ma patrie¹⁹¹.

Prenant donc sa santé pour excuse, Melzi proposa une nouvelle fois sa démission à Napoléon ; il pensait avoir été « joué » par lui. Melzi mettait aussi en exergue ses déceptions sur le sort réservé à la République italienne. En effet, le vice-président interprétait cette transformation du régime comme la marque de la fin de l'indépendance italienne, cet objet même qui l'avait motivé à exercer sa fonction. Napoléon refusa pour le moment cette démission et assura à son subordonné dans cette même lettre l'indépendance de l'Italie. Il lui donna un peu d'espoir aussi en écrivant qu'il méditait certains points importants soulevés par la Consulte¹⁹². Il s'agissait surtout de la question concernant la séparation des couronnes. Néanmoins la première étape était franchie : la consulte d'État avait formulé le vœu de couronner Napoléon roi d'Italie.

B. Les derniers préparatifs et l'héritage carolingien

Les derniers préparatifs pour le passage au royaume d'Italie ne furent point hâtés, certainement dans la mesure où Napoléon réglait les derniers détails pour son couronnement impérial. Si le système napoléonien s'inspirait de l'Empire romain, notamment dans la gestion des provinces par les locaux, il faut aussi souligner l'inspiration carolingienne de Napoléon.

Le « pèlerinage » à Aix-la-Chapelle

L'expression du vœu de la consulte d'État italienne fut suivie d'une période qualifiée « d'accalmie » par A. Pillepich¹⁹³. Le 27 août 1804, Napoléon quitta Boulogne pour visiter les départements récemment annexés de Belgique et de Rhénanie. Le 3 septembre, il recevait à Aix-la-Chapelle le chancelier d'Autriche Cobenzl, qui lui apportait dans la ville de Charlemagne la reconnaissance par Vienne de l'Empire français. Nul doute que Bonaparte fut sensible à ce genre de détails. Quatre jours plus tard, il se recueillit sur la tombe de Charlemagne, ce qui était un nouveau signal, d'autant que Napoléon se plut à l'appeler « mon

¹⁹¹ *Lettre de Melzi à Napoléon*, Milan, 29 mai 1804, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. VI, p. 228.

¹⁹² *Lettre de Napoléon à Melzi d'Eril, vice-président de la République italienne*, Saint-Cloud, 4 messidor an XII [23 juin 1804], *Correspondance générale*, n° 8953.

¹⁹³ A. Pillepich, *Napoléon et les Italiens...*, op. cit., p. 59.

auguste prédécesseur »¹⁹⁴. Du reste, la France intégrant la rive gauche du Rhin et Napoléon dominant l'Italie par union personnelle, la référence carolingienne n'était pas saugrenue. Elle se renforça même par les conquêtes, notamment lorsque Napoléon se fut assuré du contrôle de l'espace germanique en devenant protecteur de la confédération du Rhin. En 1807, quand l'Empire atteignit l'apogée selon J. Tulard, la propagande officielle continuait à faire de Napoléon l'héritier de Charlemagne. Du reste, les références à « l'empereur à la barbe fleurie » n'attendirent pas la proclamation de l'Empire. David l'avait déjà insérée en 1800 dans son *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard* (Planche 58), augmentant cette « galerie d'illustres prédécesseurs »¹⁹⁵.

Le voyage de Napoléon dans l'Est de l'Empire se poursuivit jusqu'en octobre 1804. Il reçut un accueil chaleureux à Cologne, Coblenche, Mayence et Trèves avant de rentrer le 12 octobre à Saint-Cloud. De Mayence, 10 jours auparavant, Napoléon s'enquit auprès de Marescalchi d'une députation de la République italienne pour assister au Sacre. La portée de la cérémonie serait en effet multipliée par la présence de Melzi, de membres des organes constitutionnels, des tribunaux et de l'armée. Cette délégation, partie de Milan à la mi-novembre, arriva à temps pour le Sacre. Ainsi, Melzi conduisait de nouveau une députation italienne à Bonaparte comme il l'avait fait le 11 mai 1796, pour lui offrir les clés de la ville de Milan (voir p. 115).

Le Sacre à Notre-Dame

Le plébiscite avait *de facto* sacré Napoléon empereur des Français. Toutefois, celui-ci aurait songé « à ajouter une onction divine à l'onction populaire »¹⁹⁶ dès mai 1804, suivant ainsi les recommandations de Fontanès, président du Corps législatif :

Une monarchie toute philosophique survit à peine à l'année de sa proclamation. Nous l'avons vu en 1791. Une monarchie fortement constituée, entourée de l'appareil de la religion et des armées, résiste à l'action des siècles. [...] En prenant le titre d'Empereur, il faut réveiller toutes les idées impériales. Ainsi le sceptre, la main de justice, le sacre, tout doit reparaître pour frapper vivement l'imagination des peuples et appeler à la considération de l'Europe.¹⁹⁷

¹⁹⁴ Jean Massin, *Almanach du Premier Empire. Du neuf thermidor à Waterloo*, Paris, Club français du livre, 1965, p. 170.

¹⁹⁵ C.-M. Bosséno, Christophe Dhoyen, Michel Vovelle, *Immagini della libertà. L'Italia in rivoluzione 1789-1799*, Roma, Editori riuniti, 1988, p. 100.

¹⁹⁶ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁹⁷ Fontanès cité par Guy-Édouard Pillard, *Fontanès, prince de l'esprit*, Paris, Herault-Editions, 1990, p. 191.

Napoléon était agnostique et considérait le sacre comme un moyen de renforcer encore son pouvoir. En outre, Louis XVIII n'avait toujours pas été sacré en raison de la conjoncture et de son état de santé. Le Sacre conférerait à Napoléon plus de légitimité et prendrait Louis XVIII de vitesse, dans la mesure où l'Église appuierait ainsi le pouvoir impérial. Le Sacre s'inscrivait dans une continuation de l'Ancien Régime, avec un renouvellement des combinaisons et des liturgies existantes¹⁹⁸.

Le lieu du Sacre fut l'objet de nombreuses discussions. En effet, placer le Sacre à Reims aurait trop fortement rappelé les Bourbons ; Aix-la-Chapelle, si la ville évoquait Charlemagne avec force, était trop éloignée ; faire le sacre à Rome aurait marqué une sujétion au Pape, ce que Napoléon voulait éviter. En définitive, il fallait choisir Paris, réaffirmant ainsi l'importance de la capitale¹⁹⁹. Au Conseil d'État, réuni pour statuer sur le lieu de Paris apte à accueillir la cérémonie, la discussion fut vive, notamment sur la question religieuse²⁰⁰. Après avoir évoqué le Champ-de-Mars ou encore les Invalides, on convint finalement que Notre-Dame était le lieu le plus propice. La cathédrale permettait en effet de tisser une continuité entre la France monarchique²⁰¹, puisqu'elle avait abrité les baptêmes royaux et de nombreuses cérémonies royales, et la Révolution qui l'avait érigé en temple de la Raison. D'ailleurs Bonaparte avait commencé à réinvestir Notre-Dame, en y faisant chanter un *Te Deum* après Marengo en 1800. Avec le Concordat, la cathédrale se hissa au rang de « temple national »²⁰² et son importance crut encore sous l'Empire puisqu'elle devint l'église de la dynastie impériale, accueillant les célébrations de la saint Napoléon, puis le baptême du roi de Rome.

Quant à la présence du Pape et à son rôle dans la cérémonie, elle souleva elle aussi de nombreuses discussions au Conseil d'État. Le souverain pontife était lui-même assez réticent, et les négociations pour le faire venir à Paris furent entamées dès mai 1804, par l'intermédiaire du cardinal Caprara. Napoléon parvint finalement à convaincre le Pape qu'il se couronnerait lui-même - contrairement à Charlemagne - et la formule *Accipe coronam* fut

¹⁹⁸ Nicolas Bourguinat, « Les entrées napoléoniennes », in Nicolas Bourguinat et Jean-Michel Mehl, dir., *Les mises en scène(s) de l'espace. Faux-semblant, ajustements et expériences dans la ville*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2006, p. 171-172. Cet aspect de modernisation et de continuité de la cérémonie est également souligné dans cet ouvrage.

¹⁹⁹ ... et le rôle qu'elle avait jouée dans la Révolution. Le 6 octobre 1789, les Parisiens avaient forcé le roi et sa famille à quitter Versailles pour rentrer à Paris et faire de nouveau de cette ville la véritable capitale. Voir G. Sabatier, « Lieux de pouvoir et résidences royales en France XVe-XVIIIe siècle », in R. Costa Gomes et G. Sabatier, coord., *Lieux de pouvoir...*, op. cit., p. 76.

²⁰⁰ Discussion rapportée dans J. Tulard, *Le Sacre...*, op. cit., p. 14-18.

²⁰¹ Notre-Dame était un « haut lieu de la France monarchique » comme l'a montré Alain Erlande-Brandenburg, « Notre-Dame de Paris », in Pierre Nora, dir., *Les lieux de mémoire. Tome III. Les France*, Paris, Gallimard, 1992, volume 3, p. 358-401.

²⁰² Jacques-Olivier Boudon, « Notre Dame de Paris, temple national au XIXe siècle », in Christophe Charle, *Capitales européennes et rayonnement culturel, XVIIIème-XXème siècle*, Paris, Rue d'Ulm Éditions, 2004, p. 57.

substituée par *Coronet vos Deus*. Le cérémonial fut élaboré soigneusement, Napoléon répétant avec ses proches les différents moments du Sacre au moyen de petites figurines qu'il déplaçait sur un plan de Notre-Dame²⁰³ tandis que les travaux pour préparer la cathédrale et ses alentours (pavage des rues, décoration de la cathédrale, etc.) se poursuivaient fébrilement.

Le Sacre eut donc lieu le 2 décembre 1804 et fut immortalisé par David (Planche 117). Il avait été pensé comme la synthèse fastueuse de l'histoire de France, dans le but évident d'une réconciliation nationale. Ainsi avait-on placé sur les deux principaux piliers de la cathédrale une statue de Clovis et une de Charlemagne, fondateurs respectifs des dynasties mérovingienne et carolingienne. Notre-Dame elle-même évoquait les Capétiens ainsi que le peuple²⁰⁴ et, quoiqu'il faille remarquer l'absence d'Hugues Capet, les *Regalia* évoquaient assez la troisième dynastie, notamment l'épée du sacre qui était la *Joyeuse* de Philippe III sans les fleurs de lys. Pour être précis, Napoléon présenta deux ensembles de *Regalia* durant son sacre : les Honneurs de Charlemagne²⁰⁵ (qui auraient appartenu à l'empereur) et les Honneurs de Napoléon, élaborés pour l'occasion.

Les divers témoignages (Stendhal, Barrès, Cambacérès et la presse, dont le meilleur compte-rendu fut selon nous celui du *Journal des Débats* du 4 décembre²⁰⁶) ont rapporté la forte participation populaire présente le long du cortège. Dans la cathédrale étaient rassemblés les corps diplomatiques, la cour, les assemblées et les représentants des bonnes villes. Lors de la cérémonie, qui dura près de cinq heures, le Pape bénit les *Regalia*, puis Napoléon ceignit lui-même la couronne, afin de montrer qu'il ne tenait pas son pouvoir du Saint-Siège, enfin couronna Joséphine²⁰⁷. Le Pape les bénit comme convenu, puis il entonna le *Te Deum*. Une fois ceci terminé, le Pape se retira, car il refusait de prendre part à la deuxième partie de la cérémonie : le serment.

Ce serment constitutionnel était en quelque sorte complémentaire de la cérémonie religieuse en ralliant cette fois-ci les anciens révolutionnaires. Pour J. Tulard, ce serment

²⁰³ Nous renvoyons à la conférence de Luke Dalla Bona et Sadys Sánchez Aguilar, « Napoleon Planning His Coronation », prononcée lors du *Eleventh International Napoleonic Congress Old World, New World : Momentous Events of 1812-1814*, Toronto, Canada, 29 juillet - 2 août 2013, en cours de publication. Ces répétitions, rapportées par les contemporains, ont fait l'objet d'un tableau de Jean-Georges Vibert, *Napoléon plannifiant son couronnement* en 1895 (Muséo Napoleonico, La Havane, Cuba).

²⁰⁴ Notre-Dame était le « lieu populaire par excellence » selon Luigi Mascilli Migliorini, *Napoléon*, traduit de l'Italien par J.-M. Gardair, Paris, Perrin, 2004 (2001), p. 249.

²⁰⁵ Pour plus de précisions, Danielle Gaborit-Chopin, *Regalia. Les instruments du sacre des rois de France, les honneurs de Charlemagne*, catalogue d'exposition (Paris, Musée national du Louvre, 14 octobre 1987-11 janvier 1988), Paris, édition de la Réunion des musées nationaux, 1987.

²⁰⁶ De nombreux témoignages de contemporains sont publiés dans J. Tulard, *Le Sacre...*, *op. cit.*, p. 57-63.

²⁰⁷ Ce fut le moment représenté par David (Planche 117).

scellait « solennellement l'alliance de Napoléon et des notables »²⁰⁸. Assis sur le trône, la couronne sur la tête et la main sur l'Évangile, Napoléon, entouré des premiers aumôniers et des présidents des assemblées, prononça le serment constitutionnel :

Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la République ; de respecter et de faire respecter les lois du Concordat et de la liberté des cultes ; de respecter et faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux ; de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi ; de maintenir l'institution de la Légion d'honneur ; de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français.²⁰⁹

Par ce serment, Napoléon reconnaissait être le représentant couronné de la Révolution, dont il garantissait les acquis. Cinq mois plus tard, Napoléon était sacré à Milan, en tant que souverain du royaume d'Italie, mais la nature de son pouvoir était bien différente : il était roi de sa conquête, non empereur d'une révolution.

Le roi d'Italie

Après le Sacre, Bonaparte reçut la délégation italienne en audience le 30 décembre suivant. Lors de cette audience, Napoléon annonça qu'il envisageait de céder ses droits sur l'Italie à un prince de sa famille. Le 1^{er} janvier 1805, il écrivit à l'empereur d'Autriche qu'il avait cédé, de concert avec le gouvernement de la République italienne, tous ses droits sur ce pays, et que Joseph serait roi héréditaire avec renonciation de sa part à la couronne de France²¹⁰. Toutefois Joseph refusa le trône d'Italie, puis Napoléon écarta une autre solution intermédiaire consistant à s'octroyer la régence d'une couronne placée sur la tête du fils nouveau-né de son frère Louis. Ainsi, le 5 février 1805, Napoléon annonça qu'il serait lui-même roi d'Italie et confia quelques tâches mineures à la députation italienne renforcée de quelques membres de la Consulte, comme le choix des armoiries du royaume.

Le 17 mars, la députation fut à nouveau reçue par Napoléon aux Tuileries pour offrir à l'Empereur la couronne d'Italie aux conditions de la Consulte d'État. Emmenée par Melzi, en tant que vice président, cette délégation comprenait aussi Marescalchi, Caprara, Paradisi, Fenaroli, Costabili, Luosi, Guicciardi, au titre de membres de la consulte d'État,

²⁰⁸ J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, op. cit., p. 173.

²⁰⁹ Louis-Philippe comte de Ségur, *Procès-verbal de la Cérémonie du Sacre et du Couronnement de LL. MM. l'Empereur Napoléon et l'Impératrice Joséphine*, Paris, Imprimerie impériale, an XIII-1805.

²¹⁰ *Lettre de Napoléon à François II, empereur d'Allemagne*, Paris, 11 nivôse an XIII [1^{er} janvier 1805], *Correspondance générale*, n° 9483.

Guastavillani, Lambertenghi, Carlotti et Dabrowski, du conseil législatif, Rangone et Calepio, du corps législatif, Litta, Fè et Alessandri, du collège des *possidenti*, Appiani et Salimbelli pour le collège des *dotti*, Busti et Giulini du collège des *commercianti*, Negri, Sopranzi et Waldrighi représentaient enfin le pouvoir judiciaire. Cette assemblée était donc assez représentative pour prendre une décision importante, en l'occurrence proposer la couronne royale à Napoléon. Celui-ci accepta et prononça un discours à cette occasion qui faisait allusion à son désir de « rendre libre et indépendante la nation italienne »²¹¹. Il informa de son avènement l'empereur d'Autriche, en soulignant sa volonté de séparer ces deux couronnes dès que les Russes auraient évacué Corfou et les Anglais se seraient retirés de Malte²¹². Il en informa également le Sénat, puis fit rédiger trois statuts constitutionnels, datés des 17, 29 mars et 6 juin 1805, qui entérinèrent la transformation de la République en royaume d'Italie. Chateaubriand écrivit plus tard non sans amertume et perspicacité que Napoléon « était à la fois l'inspirateur secret du vœu et l'objet public du vœu »²¹³.

Le royaume d'Italie fut proclamé à Milan et dans les principales villes du pays le 31 mars 1805, puis les ministres et les hauts fonctionnaires furent invités à prêter serment le 7 avril. Napoléon était déjà en route, puisqu'il avait quitté Paris le 2 avril afin de recevoir la couronne à Milan.

Le passage au royaume d'Italie doit donc être envisagé dans la perspective de l'évolution des prérogatives de Bonaparte en France. Si la nature de ses pouvoirs des deux côtés des Alpes était relativement différente, son emprise se renforça sur les deux pays et il fit en sorte que sa couronne lui fut attribuée par le peuple, via le plébiscite dans le cas français, et par la consulte d'État dans le cas italien. Cela tend à nous faire penser que Bonaparte aurait eu, à l'instar de Machiavel, une perception supérieure de l'esprit public²¹⁴ de ses deux couronnes, lui permettant d'appuyer la légitimité de son pouvoir français sur le peuple et celle d'Italie sur les institutions qu'il avait fondées.

²¹¹ Les actes de la réception de la députation italienne du 26 ventôse an XIII [17 mars 1805] sont conservés aux Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 61, pièce n° 22.

²¹² Lettre de Napoléon à François II, empereur d'Allemagne, La Malmaison, 26 ventôse an XIII [17 mars 1805], Correspondance générale, n° 9700.

²¹³ François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, E. et V. Penaud frères éditeurs, 1849, tome V, p. 392.

²¹⁴ Idée énoncée par Sandro Landi, lors de sa conférence *Entre Habermass et Machiavel, repenser l'espace public des historiens*, Grenoble, MSH, 9 mars 2014. Voir aussi S. Landi, *Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne. Sagesse du peuple et savoir de gouvernement de Machiavel aux Lumières*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

La République italienne n'avait pas été conçue comme un embryon du Royaume, mais elle pouvait s'adapter facilement au pragmatisme de Bonaparte. Le Premier consul n'avait pas de plan arrêté, sa « conquête du pouvoir » dépendait des circonstances, mais la Constitution et l'organisation des pouvoirs de la République italienne permettaient une évolution entérinée par de nouveaux statuts constitutionnels. À Milan, le plus haut magistrat fut alors le vice-roi (qui fut nommé le 7 juin 1805), représentant donc le roi siégeant à Paris. La démission de Melzi fut acceptée quoique Napoléon lui confia le poste de chancelier garde des sceaux de la Couronne, soit la troisième place dans la magistrature, avec ordre d'assister au mieux le prince Eugène dans ses fonctions.

Conclusion du chapitre VI

Bonaparte réussit à conserver le pouvoir sur sa conquête italienne grâce aux manœuvres de Talleyrand et aux Italiens qui lui étaient proches et qui avaient épousé sa cause lors de la Consulte de Lyon. Le plus célèbre d'entre eux était Melzi, et celui-ci pensait pouvoir donner peu à peu l'indépendance à l'Italie en servant Bonaparte, tout en développant des relations secrètes avec les Autrichiens. Le passage à l'Empire français, qui entraîna la proclamation du royaume d'Italie, vint contrarier ses plans tandis que Bonaparte confortait l'ébauche de son premier « système » européen.

Bonaparte légittima son élection aux yeux de l'Europe et de l'Italie par une assemblée constituante composée de 450 Cisalpines, réunis à Lyon, ville sous l'autorité directe du Premier consul. L'élection de Bonaparte à la tête de cette République pourrait être considérée comme un second coup d'État, quoique contrairement au 18 et 19 brumaire, Bonaparte eût toutes les cartes en main et que la majorité de ses opposants potentiels se fût ralliée à lui dès le début. D'ailleurs les comices de Lyon eurent lieu quelques mois avant le plébiscite français qui lui octroya le titre de Premier consul à vie. Néanmoins, Bonaparte ne fit pas appel au peuple, ce qui tend à nous faire penser deux choses : la première qu'il aurait eu, à l'instar de Machiavel, une perception supérieure de l'esprit public de la France et de l'Italie, la seconde que l'esprit public italien était bien moins favorable à Bonaparte que la propagande ne le laissait penser. Il décida donc de s'appuyer sur un petit nombre de représentants du pays, enclins à lui voter les pleins pouvoirs, tout en préservant l'illusion d'un choix légitime afin d'empêcher toute nouvelle guerre dans une Europe enfin en paix.

Rompant avec le terme discrédité de Cisalpine et faisant un geste à l'égard des patriotes, Bonaparte convint que le régime prendrait le nom de République italienne. Cette dénomination était porteuse de promesses et répondait aux espérances des patriotes, car le territoire ainsi dénommé ne recouvrait alors qu'un quart de l'Italie. En outre, si la plus haute place du gouvernement fut confiée à Bonaparte, il était représenté à Milan par le vice-président Melzi d'Eril, aristocrate populaire dans la Consulte, fidèle à Bonaparte, qui fournit un travail important pour renforcer le régime.

La République italienne était garantie par Bonaparte lui-même, en tant que premier magistrat de la République, et par l'armée française qui protégeait concrètement les frontières de l'Italie, bien que ses coûts grevassent le budget de la jeune République. Aussi Melzi, accueilli triomphalement lors de son retour à Milan, travailla-t-il à organiser le régime, dont les nouvelles institutions - inspirées du système français - avaient été votées à Lyon. Il

répondit aux priorités établies par Bonaparte, qui étaient celles d'un nouveau pays, à savoir créer une armée, assainir l'économie et organiser l'instruction publique. Dans cette tâche, Melzi se heurta à de nombreuses difficultés qui tinrent de l'organisation même de la République. Il montra aussi la possibilité de transfert de certaines mesures françaises comme la conscription, qui joua un rôle important dans le système napoléonien. Si Melzi put lancer la modernisation du pays, il devait composer avec l'armée française présente et indispensable à la survie du nouvel État, dont le commandant référait directement à Bonaparte, créant donc un pouvoir bicéphale à Milan. Les ambitions de Melzi et de Murat étant contradictoires, il fallut que Bonaparte tranchât en faveur de Melzi suite à l'affaire Ceroni, point d'orgue des difficultés. Le vice-président put alors célébrer le nouveau régime et Bonaparte à travers lui, mais aussi l'idée unitaire comme en témoigna la fête du 26 juin 1803 qui prit le nom de « fête nationale ». Quant à Prina, chargé de l'économie, il parvint à mettre les comptes à l'équilibre et à solder l'héritage financier des régimes précédents qui pesait lourd sur l'avenir du pays.

Il resta alors la question internationale, point sur lequel apparurent des divergences entre Bonaparte et Melzi, conséquences de deux projets opposés pour l'Italie : Bonaparte voyait en elle une république satellite quand Melzi caressait le projet d'en faire un État indépendant entre la France et l'Autriche. Les premières déceptions de Melzi, qui affectèrent sa santé et donc ses capacités de gouvernement, vinrent certainement de la politique de Bonaparte qui avantagait la France et souhaitait garder Milan dans l'orbite de Paris. Ainsi le duché de Parme et de Plaisance et la République ligurienne furent annexés à la France et non cédés à la République italienne, acte logique dans une perspective italienne et qui aurait profondément renforcé le nouvel État. La croissance de la République italienne se trouvait donc bloquée à l'Ouest par l'allié français, tandis que Bonaparte montrait déjà une ébauche de son « système » européen : une France très puissante, entourée par des marches constituées d'États satellites ou vassaux qu'il contrôlait directement ou indirectement. Du reste, les annexions de Parme, Plaisance et de Gênes condamnaient la République italienne à une politique d'alliance (en l'occurrence française), car sa faible taille lui interdisait d'avoir une existence indépendante. Le destin de la République italienne, née à Lyon, fut donc dès le début lié à celui de la France. Les quelques tentatives de Melzi de se rapprocher de l'Autriche furent annihilées par le passage à l'Empire et au royaume d'Italie qui en découlèrent.

Pragmatique, Bonaparte s'adapta aux circonstances et transforma encore une fois par le vœu d'une assemblée et non du peuple italien, son titre de président en celui de roi. La République italienne avait été, comme en France à la même période sous l'influence de Bonaparte, le temps des réformes. Melzi avait mis en place un gouvernement efficace et

relativement stabilisé dont Napoléon allait pouvoir utiliser les structures pour créer le royaume d'Italie. Napoléon délégua son pouvoir non plus à un vice-président, mais à un vice-roi, d'origine française, en la personne de son beau-fils et fils adoptif Eugène de Beauharnais. Cela témoignait d'un changement important du système de Bonaparte, d'une inflexion carolingienne, car si les ministères restaient occupés par des Italiens (donc des locaux), la première place à Milan était confiée à un membre de la famille de Napoléon et non plus à un Milanais. Napoléon souhaita tout de même garder Melzi, d'ailleurs très affaibli par le travail fourni durant son mandat et en proie à des crises de goutte, en lui confiant le poste de chancelier garde des sceaux de la Couronne, soit la troisième place dans la hiérarchie de l'État. La fonction était plus qu'honorifique, Melzi devant aider le prince Eugène dans l'exercice du pouvoir à Milan. La capitale lombarde fut donc dès 1802 la seconde capitale de Bonaparte, rôle confirmé, sinon amplifié, en 1805. En effet, si Bonaparte ne se rendit point à Milan durant toute la période de la République, Napoléon prit la route de l'Italie quelques jours après en avoir reçu le titre royal pour être officiellement couronné au Dôme de Milan.

Conclusion de la deuxième partie

Les années 1800 à 1805 furent en Italie le temps des mises en place. Ce fut d'abord la seconde Cisalpine, qui « appar[ut] comme une répétition de la première en plus fragile, en plus théâtrale et en beaucoup plus corrompue »²¹⁵. Il s'agissait d'un régime transitoire, né de Marengo, néanmoins marqué par les déprédations des généraux et des directeurs comme lors du *Triennio*. À l'instar de la France, Marengo fut célébré en Italie pour atteindre le stade de victoire fondatrice. En effet, cette victoire renforçait le pouvoir français du Premier consul et légitimait son influence italienne par le droit de guerre : il put fonder la seconde Cisalpine. Les dirigeants italiens, qui devaient leur place à Bonaparte, eurent conscience du caractère temporaire du régime et de la nécessité de s'assurer les bonnes grâces du Premier consul. Ils furent ainsi pris dans une spirale de flagornerie qui se manifesta par une célébration artistique de Bonaparte. Quoiqu'il faille noter une émulation certaine de la figure du Premier consul sur les artistes français et italiens, la production fut encouragée par de grandes commandes étatiques, qu'elles concernassent les fêtes publiques, les concours ou l'architecture et l'urbanisme de Milan. Cela s'ajouta aux célébrations et représentations artistiques décidées par Bonaparte lui-même qui fit exécuter de grandes réalisations comme les *Fastes* ou commanda officiellement son buste à Canova.

Toutes ces célébrations de natures différentes permirent à Bonaparte de transformer son influence italienne en magistrature. En effet, le gouvernement provisoire prépara sa prise de pouvoir en appuyant sa légitimité sur la fondation de Bonaparte, en invoquant et en remerciant le héros dans chaque cérémonie publique. À Paris, Bonaparte ne restait pas inactif : il s'était entouré d'Italiens de talent, qui, secondés par Roederer et Talleyrand, préparèrent ce qui devint la République italienne. Éloignant la Consulte des intrigues milanaïses, soit d'une possible opposition, Bonaparte réunit à Lyon 450 députés cisalpins pour qu'ils lui remissent le pouvoir et votassent la Constitution à laquelle il s'était efforcé de donner une légitimité pour l'Europe toute entière. Conscient des opinions publiques italienne et française, Bonaparte proposa des solutions adaptées à chacune : son pouvoir français se

²¹⁵ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 84.

fonda sur le plébiscite, expression directe des vœux du peuple, tandis que son pouvoir italien s'appuyait sur les notables, investis des prérogatives nécessaires à le reconnaître président de la République. Cette élection fut un premier « sacre » de Bonaparte, car elle lui donnait des pouvoirs étendus sur la nouvelle République. Rivaud le perçut sans doute lorsqu'il élaborait en 1803 la Ville des Victoires à Marengo, expression du tournant monarchiste comme de la légitimation de Bonaparte en France et en Italie.

Melzi d'Eril, qui siégeait à Milan en qualité de vice-président, organisa au mieux la République italienne, suivant les instructions de Bonaparte et signa - de manière inédite en Italie - un concordat avec Rome. L'accueil triomphal qui lui avait été réservé lors de son retour de Lyon témoignait des attentes milanaises. L'œuvre de Melzi, guidée donc par Bonaparte, pourrait être comparée à celle du Consulat en France ; c'était le temps des mises en œuvre, sinon des réformes. Certaines, comme la conscription, avaient été transférées de la France à l'Italie et annonçaient son adoption dans les futurs États-satellites de l'Empire. Il faut aussi signaler un certain nombre de difficultés persistantes qui perturbèrent le bon fonctionnement de la République. Elles tinrent au caractère nouveau du régime et surtout à sa soumission à la France, comme État satellite. Le lien fut d'ailleurs renforcé entre les deux entités dirigées par Bonaparte, notamment grâce aux travaux du Simplon qui reliaient les deux capitales directement. Milan était passée du statut de ville conquise à celle de deuxième capitale du système napoléonien. Melzi tenta bien de soustraire la République à cette influence, en menant des discussions avec un envoyé autrichien - ce qui tenait de la haute trahison -, mais le passage à l'Empire le surprit. L'avènement du prince Eugène comme vice-roi l'interrompit tout à fait, en même temps qu'il témoignait de l'inflexion carolingienne du système napoléonien. Les mises en place de la République italienne et l'évolution parallèle du pouvoir de Bonaparte en France, permirent à Napoléon de se faire couronner roi d'Italie. Il s'appuya une nouvelle fois sur des représentants de la nation italienne, après qu'un plébiscite des Français l'eut sacré empereur. Sur le front de Bonaparte, les lauriers se dorèrent, pour former une couronne.

Troisième partie

1805-1814. L'omniprésence du roi absent.

**Rapports, représentations et partages de pouvoirs
entre Napoléon et son vice-roi Eugène**

Introduction de la troisième partie

Le royaume d'Italie s'inscrit dans la continuité de la République italienne : la magistrature suprême était exercée par Napoléon, qui délaissa donc le titre de président pour prendre celui de roi. Comme en France, où l'Empire avait succédé au Consulat, Napoléon renforça son emprise sur ce nouvel État. Il poursuivit la politique de délégation du pouvoir qu'il avait mise en œuvre avec Melzi d'Eril, en accordant à son beau-fils Eugène de Beauharnais la vice-royauté, tout en lui rappelant qu'il lui était subordonné. Melzi, désormais chancelier garde des sceaux de la Couronne, gardait donc un rôle influent sur la conduite des affaires et devait assurer la régence en l'absence du prince Eugène. Quelle fut la nature de cette délégation de pouvoir ? Doit-elle être considérée comme un héritage du passé (les républiques-sœurs) ou au contraire Melzi eut-il une place réelle dans le nouveau système impérial ?

Nous avons souligné en introduction la longévité d'Eugène au poste de vice-roi : il fut le napoléonide qui resta le plus longtemps en poste. Il ne fut en effet jamais « transféré » comme un préfet ou comme le furent de nombreux autres membres de la famille de Napoléon, vers une autre province ou un autre État. Cela nous amène à nous interroger sur la place d'Eugène et du royaume d'Italie dans le système napoléonien. En outre, Eugène fut aussi le seul à diriger un État avec le titre de vice-roi, qui portait donc directement en sa dénomination la reconnaissance de la suprématie de Napoléon. Fut-ce une simple continuation impériale du système mis en place sous la République italienne ? C'était aussi s'inspirer un peu plus de la domination autrichienne sur la Lombardie du XVIIIe siècle : Marie-Thérèse était représentée à Milan par son plénipotentiaire Firmian (de 1758 à 1782) et elle choisit de gouverner le duché en s'appuyant sur le patriciat milanais. Il ne s'agissait néanmoins que des formes du pouvoir, la domination autrichienne fut différente de la prédominance française. Quelles furent la nature des rapports entre Napoléon et Eugène ? Peut-on discerner des périodes distinctes, reflets à la fois d'une évolution des attentes du roi envers cet État et des fluctuations européennes de la fortune impériale ?

Alors que Bonaparte ne se rendît jamais en Italie durant son mandat présidentiel, il fit deux séjours à Milan durant sa royauté. Ils se déroulèrent en 1805, pour son couronnement, puis en 1807 dans le cadre d'un voyage impérial sans but particulier, sinon de « montrer » le

chef d'État. Afin de contrebalancer son absence de son royaume, Napoléon organisa une politique de communication pour se mettre en scène, qui fut relayée par le pouvoir milanais. Ce type de domination avait été mis en place dès la première Cisalpine, perfectionné sous la seconde Cisalpine et encore développé sous la République italienne. Dans le cas du royaume d'Italie, qui dura neuf années, soit plus que la durée cumulée des trois régimes précédents, nous pouvons nous interroger sur la nature, l'évolution et la réussite apparente d'une telle entreprise de mise en scène. Comment Napoléon montra-t-il son pouvoir et quelles places occupèrent respectivement Eugène et Napoléon dans la représentation et la perception du pouvoir à Milan ? Quelles évolutions peut-on dégager des représentations créées et vécues du roi absent et du vice-roi présent, dans la capitale du royaume d'Italie ?

Enfin, la croissance du système napoléonien, qui fut à l'origine de ce que J. Tulard nomma « Grand Empire », entraîna un déplacement du centre de gravité du système. Ce centre de gravité se déplaça progressivement vers le nord-est de l'Europe, au gré des campagnes militaires ; si les victoires sur l'Autriche renforcèrent l'emprise napoléonienne en Italie, les victoires sur la Prusse et la Russie furent à l'origine d'une domination française accrue sur l'est de l'Europe, principalement l'espace germanique. L'Europe fut ainsi redessinée au fil des campagnes, Napoléon annexa à la France des villes importantes et établit des États-satellites à la tête desquels il plaça des napoléonides. Milan parvint-elle à conserver sa place de seconde capitale du système ? Quelle fut la place du royaume d'Italie dans le système napoléonien en constante évolution ?

Nous étudierons d'abord la présence et la représentation du roi à Milan. Puis nous envisagerons les « destins croisés » du prince Eugène et du royaume d'Italie, des espoirs aux premières désillusions de 1805 à 1810. Enfin, nous nous pencherons sur la fin de règne, le déclassement d'Eugène et de Milan dans le système napoléonien de 1811-1814.

Chapitre VII

Le roi présent, le roi représenté

« Les peuples d'Italie, et, en général, les peuples, s'ils n'aperçoivent point de maître, sont disposés à la rébellion et à la mutinerie ».

Napoléon¹

« Les peuples [...] se plaisent au spectacle, où au fond, on a toujours pour but de leur plaire »

Louis XIV²

En prenant le titre de roi d'Italie, Napoléon confirma Milan au rang de seconde capitale de son système. Seconde car le titre de roi était inférieur à celui d'empereur, mais aussi seconde par la puissance relative de Milan et du royaume d'Italie par comparaison à celle de Paris et de la France. En outre, si Napoléon régnait à Paris sur l'Empire français et sur son système européen de manière indirecte, il délégua sa représentation italienne ainsi qu'une partie de ses prérogatives au prince Eugène. Agissant de la sorte, il perpétuait le type de gouvernement qu'il avait inauguré avec la République italienne : le président Bonaparte représenté par un vice-président à Milan. Cela n'était pas non plus sans évoquer la domination autrichienne sur la Lombardie, lorsque Marie-Thérèse était représentée à Milan par son plénipotentiaire Firmian (1758-1782) et qu'elle gouvernait le duché en s'appuyant sur le patriciat milanais. Les projets de Napoléon étaient toutefois différents et le royaume d'Italie n'était pas le duché de Milan autrichien.

Napoléon ne séjourna que rarement dans sa capitale lombarde : une première fois lors de son couronnement en 1805, puis une seconde en 1807. Cette faible présence fut compensée

¹ *Lettre de Napoléon à Joseph, lieutenant de l'Empereur, commandant en chef de l'armée de Naples*, Paris, 8 mars 1806, *Correspondance générale*, n° 11624.

² Louis XIV, « Mémoires pour l'année 1662 », in *Mémoires pour l'instruction du dauphin*, texte présenté par Pierre Goubert, Paris, Imprimerie nationale, Collection Acteurs de l'Histoire, 1992, p. 133-136.

par différentes représentations du roi absent de Milan. Cette mise en scène était en effet indispensable à Napoléon pour qu'il conservât le pouvoir suprême dans l'esprit des Italiens. Malgré l'attachement de l'Empereur pour son beau-fils, Eugène ne fut qu'un subordonné, comme le titre de vice-roi le laissait bien entendre et les correspondances le prouvaient. Aussi l'Empereur mena-t-il une active politique de mise en scène de son pouvoir dans la capitale de son royaume, qui dépassa la propagande pour prendre également l'aspect d'urbanisme et d'aménagement de Milan. Par ces célébrations et ces travaux d'utilité publique, Napoléon légitimait aussi son pouvoir en rendant présent et en donnant à voir le roi pourtant absent. Comment Napoléon fut-il représenté et quelle fut la perception des Milanais ? Le royaume d'Italie eut-il une originalité dans la célébration et dans la mise en scène de la présence de Napoléon par rapport à la France ?

Nous nous pencherons sur les séjours de Napoléon à Milan, puis nous analyserons l'active propagande napoléonienne. Enfin, nous étudierons les travaux du roi, soit l'urbanisme et l'aménagement de Milan pour célébrer le roi.

I. Napoléon à Milan

Napoléon fit deux séjours à Milan. Ils eurent lieu au début de son règne en 1805 puis en 1807. Le premier séjour fut d'abord justifié par le couronnement. Par cet acte fondateur, Napoléon montrait et enracinait son pouvoir. Quant au second séjour, il poursuivait le but de représenter le pouvoir. La présence du roi en sa capitale milanaise fut l'occasion de festivités, mais aussi de décisions importantes qui furent symboliquement prises dans cette ville. Ces séjours furent enfin l'occasion d'imposer aux serviteurs du régime des rites d'allégeance qui légitimaient encore le pouvoir et s'ancraient aussi dans la modernisation de l'État et la professionnalisation de ses serviteurs³. Quelles formes de représentations Napoléon adopta-t-il pour mettre en scène son pouvoir ? De quelle manière le souverain fut-il reçu à Milan et donc comment l'allégeance au roi se manifesta-t-elle ?

A. Le couronnement du roi d'Italie

« *Iddio me l'ha data, guai a chi la toccherà* » prononça clairement Napoléon en plaçant la Couronne de fer des rois lombards au-dessus de sa tête lors du couronnement en l'église métropolitaine de Milan. Ni cette phrase, ni la cérémonie du couronnement n'avaient été improvisées : le Sacre avait fourni un modèle et le couronnement italien avait été préparé en amont par Napoléon et ses conseillers. Comment l'Empereur affirma-t-il sa royauté auprès des Italiens et des Européens ?

Une préparation méticuleuse

Si le royaume d'Italie fut proclamé à Milan et dans les principales villes du pays le 31 mars 1805, le projet germait dans la tête de Napoléon au moins depuis l'adresse de Pino (3 mai 1804). L'Empereur réfléchissait aussi à l'organisation de la péninsule italienne toute entière. À la proclamation du royaume d'Italie, la France avait déjà annexé le Piémont (depuis 1802), la question de Parme et Plaisance restait en suspens, tandis que la République ligurienne et la république de Lucques vivaient leurs dernières heures. Des documents

³ Voir sur ces thèmes Marie-Cécile Thorat, *L'administration locale civile en Isère de 1800 à 1837: les limites de la centralisation administrative*, Grenoble, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Youssef Cassis, 2004, 3 volumes, *passim*.

conservés aux archives des Affaires étrangères, sans doute le fruit d'échanges entre Napoléon et Talleyrand, témoignent de ces réflexions sur l'avenir de la péninsule⁴. Néanmoins, l'Empereur procéda par étapes : il attendit que son Sacre - français - fut terminé pour aviser les Autrichiens des modifications qu'il souhaitait apporter à la République italienne. Il patienta ensuite jusqu'à son couronnement à Milan pour annoncer les autres changements qu'il envisageait dans la péninsule, car le contexte n'était pas favorable à un bouleversement de l'espace italien. Napoléon ménagea ainsi les patriotes italiens et les Autrichiens.

La guerre contre l'Angleterre avait repris en 1803, mais Georges III restait isolé en Europe. Il se sentait même très menacé par les projets de débarquement napoléonien⁵ et cherchait des alliances sur le vieux continent, auprès de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie. Napoléon en était conscient et, soucieux d'étendre son influence en Allemagne comme de tranquilliser ses ennemis potentiels, il avait pris plusieurs mesures. Les Prussiens avaient reçu des territoires lors du *recès d'Empire* en 1803, quant aux Habsbourg, ils perdaient le titre d'empereur électif du Saint-Empire romain germanique mais devenaient empereurs héréditaires d'Autriche. L'Angleterre parvint en avril 1805 à obtenir l'alliance russe : le tsar fournirait 100 000 soldats. Cette armée n'était dangereuse que si un État plus à l'ouest rejoignait la coalition. Toute l'attention de Londres et de Paris était donc déjà tournée vers Vienne, qui était de toute façon en train de réarmer. Il faut comprendre ainsi la lettre de Napoléon à l'empereur d'Autriche du 1^{er} janvier 1805 dans laquelle il annonçait qu'il avait cédé, de concert avec le gouvernement de la République italienne, tous ses droits sur ce pays, et que Joseph serait roi héréditaire avec renonciation de sa part à la couronne de France⁶. Du reste, la renonciation maladroite et assez similaire de Philippe V d'Espagne au trône de France n'avait pas stoppé l'Autriche un siècle plus tôt. La lettre de Napoléon était appuyée par une dépêche de Talleyrand à son ambassadeur de Vienne ; le ministre l'enjoignait de « faire ressortir devant le gouvernement autrichien le désintéressement de Sa Majesté et

⁴ On consultera notamment le document *Cérémonial*, Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, Milanais*, t. 61, pièce n° 20. Une note indique « dernières instructions de l'Empereur », et l'analyse du contenu montre que ce document fut produit entre janvier 1805 (quand Joseph refusa la couronne) et le 5 février 1805 (lorsque Napoléon décida de prendre le titre de roi). Or dans cette lettre, il était déjà question de confier à Elisa la principauté de Piombino.

⁵ Sur les projets de débarquement napoléonien en Angleterre, la préparation et la réaction de Londres, voir Jacques-Olivier Boudon, Jean-Paul Bertaud et Pierre Lévêque, « La descente en Angleterre », in *Napoléon Ier magazine*, n° 39, juillet/août 2006 ainsi que l'étude plus globale de Nicola Todorov, « Vaincre la mer par la terre. La pensée géographique et maritime de Napoléon », in Philippe Boulanger et Philippe Nivet, dir., *La géographie militaire de la Picardie*, actes de colloque (Amiens, 15 mai 2004), Amiens, Encrage, 2006, p. 69-78 ou encore les pages consacrées au sujet par Jean Tulard, *Le Grand Empire*, Paris, Albin Michel, nouvelle édition revue et augmentée, 2009 (1982), p. 91-94.

⁶ Lettre de Napoléon à François II, empereur d'Allemagne, Paris, 11 nivôse an XIII [1^{er} janvier 1805], *Correspondance générale*, n° 9483.

préparer la Cour de Vienne à voir d'un bon œil toutes les dispositions qui vont être prises pour la formation de la République italienne »⁷.

Toutefois, l'Autriche émit des réserves, car elle voyait dans la nomination de Joseph un agrandissement déguisé de l'Empire, ainsi que la fin du gouvernement de Melzi, homme avec lequel elle entretenait de bonnes relations. Mais il semble que le but de Napoléon fut seulement de préparer l'Autriche aux changements dans la péninsule italienne voire de gagner du temps. Proposer que Joseph fût roi d'Italie était en quelque sorte le premier pas de Napoléon vers le trône. Joseph refusa le trône d'Italie, souhaitant vraisemblablement conserver ses droits sur la France. Puis Napoléon - ou Louis Bonaparte - écarta une autre solution intermédiaire consistant à s'octroyer la régence d'une couronne placée sur la tête du fils nouveau-né de son frère Louis⁸. Napoléon se trouvait alors « contraint » de prendre la couronne, qu'il détachait néanmoins de l'Empire pour ses successeurs. Le refus de Joseph n'aurait été qu'une tactique, car Napoléon aurait tout à fait pu lui faire accepter cette couronne comme l'a montré Driault. L'historien a conclu que : « l'Empereur devint roi d'Italie [...] avec une extrême habileté [...] et fit croire, pour ne pas effaroucher ses ennemis, que c'était par accident, que ce n'était pas le naturel complément de son titre impérial. Il n'est pas nécessaire que nous soyons dupes aussi »⁹.

Aussi la préparation du couronnement de Napoléon fut-elle envisagée au moins dès janvier 1805. Napoléon donna en effet des instructions pour son couronnement milanais, en annonçant dans le même document qu'il ferait connaître sous peu le refus de Joseph¹⁰. Napoléon indiquait :

On portera tous les Honneurs de Charlemagne, et tous les Honneurs français de l'Empereur Napoléon à Milan. L'ancienne Couronne de la Lombardie doit être à Milan. L'Empereur la mettra par-dessus la Couronne Impériale. Il faut aussi une main de justice et un sceptre. Quant à l'épée, porter le Sabre de l'Empereur à la Première campagne d'Italie. Il sera déposé à Milan. Il faut faire écrire sur la lame et sur le fourreau « Batailles de Lodi, Castiglione, Rivoli, Arcole ».¹¹

⁷ *Lettre de Talleyrand à La Rochefoucauld*, Paris, 12 nivôse an XIII [2 janvier 1805], *Affaires étrangères*, Paris, *correspondance politique*, Vienne, vol. 376.

⁸ Pour Françoise de Bernardy, qui s'est appuyée sur un échange de lettres entre Napoléon et Louis, l'Empereur proposa sincèrement la couronne d'Italie à Joseph, puis au fils de Louis qu'il adopterait et au nom duquel il exercerait la régence. Louis refusa cette proposition, outré que Napoléon proposât d'adopter son propre fils. Françoise de Bernardy, *Eugène de Beauharnais, le fils adoptif de Napoléon*, Paris, Librairie académique Perrin, 1973, p. 111.

⁹ Édouard Driault, *Napoléon en Italie, 1800-1812*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1906, p. 307-314.

¹⁰ *Cérémonial*, Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 61, pièce n° 20.

¹¹ *Ibid.*

La préparation du couronnement était donc bien avancée, se nourrissant du modèle constitué par le Sacre. La cérémonie milanaise fut ainsi réglée par Ségur, grand maître des cérémonies de l'Empire français avec le concours de son homologue du royaume d'Italie : Soncino¹². Les préparatifs du couronnement à Milan commencèrent dès le 31 mars, soit à la proclamation du royaume d'Italie. La décoration du Dôme de Milan fut confiée à Canonica, et pour ce qui concernait la cérémonie, on fit appel à Appiani, qui avait l'expérience des fêtes révolutionnaires, pour dessiner les costumes et soigner la scénographie¹³.

26 mai 1805. Le couronnement de Napoléon roi d'Italie

Originellement prévue le 23 mai, soit le jeudi de l'Ascension, la cérémonie fut reculée de trois jours à cause de retards dans la décoration du Dôme. Les médailles commémoratives, déjà gravées, mentionnèrent néanmoins cette date. Comme l'a écrit M. T. Donati, la cérémonie qui vit le couronnement de Napoléon roi d'Italie fut marquée par deux moments principaux : l'arrivée de la Couronne de fer, transférée en grande pompe de Monza à Milan, et le couronnement lui-même¹⁴.

La Couronne de fer (Planche 118) était à la fois un objet de culte et un symbole du pouvoir royal. Objet de culte, car les six rectangles d'or et d'émaux, ornés de pierres précieuses, étaient reliés entre eux par un cercle en métal plus précieux encore : il proviendrait d'un clou ayant servi à la crucifixion du Christ. Symbole de pouvoir, puisque la couronne aurait appartenu aux rois lombards. Charlemagne les vainquit et ceignit cette couronne, se proclamant roi des Francs et des Lombards par la grâce de Dieu (*Gratia Dei Rex Francorum et Langobardorum*). Enfin, les empereurs germaniques, à partir d'Othon Ier et jusqu'à Charles Quint, utilisèrent aussi cette couronne pour leur sacre. Renforçant encore les références carolingiennes, Napoléon se plaçait donc dans une tradition millénaire de couronnements impériaux en se servant de cette couronne, qui légitimait de nouveau son pouvoir sur la Lombardie. Il avait d'ailleurs pour cette couronne un singulier intérêt : ne déclara-t-il pas, le 18 mars 1805 devant le sénat français « Nous avons accepté et nous placerons sur notre tête

¹² Louis-Philippe de Ségur et Stampa Soncino, *Progetto di cerimonia per l'incoronazione di Sua Maestà l'Imperatore Napoleone Re d'Italia*, s.l., 1805. Id., *Supplemento al programma della cerimonia dell'incoronazione di S. M.*, s.l., 1805. Id., *Ceremoniale del corteggio delle LL. MM. Imperiali, e RR. per trasferirsi a S. Ambrogio*, s.l., 1805. Documents imprimés conservés à la BRM, Dossier 3504. Voir aussi ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 186 et 188.

¹³ Maria Teresa Donati, « La cerimonia per l'incoronazione di Napoleone re d'Italia a Milano », in Roberta Cordani, a cura di, *Milano verso il Sempione. La città di Napoleone e della Belle Epoque viaggio nella storia nell'arte e nel paesaggio*, Milano, Edizioni CELIP, 2006, p. 54.

¹⁴ *Ibid.*, p. 54.

cette Couronne de fer des anciens Lombards, pour la retremper, pour la raffermir et pour qu'elle ne soit point brisée au milieu des tempêtes »¹⁵. C'était établir clairement son attachement à l'Italie. Notons également que cet objet conférait aussi à son pouvoir italien un caractère de droit divin, qui était absent de son pouvoir français. En effet, pour les Italiens, la Couronne de fer était avant tout une relique, conservée au trésor de la cathédrale de Monza (où elle se trouve encore). La preuve en fut apportée en 1797 : la commission des arts tenta bien de s'en emparer, mais elle se heurta à l'hostilité des Italiens qui souhaitaient conserver à Monza « une des principales Reliques de notre Religion »¹⁶. Quoi qu'en aient écrit certains, la couronne resta à Monza. Elle fut seulement transférée au Dôme de Milan pour le couronnement, sous la forme d'une procession solennelle et fut prestement renvoyée à Monza le lendemain de la cérémonie¹⁷.

La Couronne de fer, bien que retournée à Monza, fut l'objet d'une nouvelle utilisation de Napoléon. Afin de renforcer les bases de son nouveau royaume, il créa l'ordre de la Couronne de fer le 5 juin 1805. Napoléon utilisait la renommée ainsi que les qualités légitimantes sur les plans politique et religieux qui étaient attachées à cette couronne. Cette récompense du talent et du mérite appuyait donc encore l'indépendance du royaume, puisqu'elle jouait en Italie le rôle attribué à la Légion d'honneur en France, créée trois ans auparavant. Le grand-maître était Napoléon lui-même et l'ordre, qui devait compter 35 dignitaires, 150 commandeurs et 800 chevaliers, compta un effectif permanent d'environ 1000 membres (un total éloigné des 38 000 légionnaires français). Ces titulaires bénéficiaient d'une rente annuelle fixée respectivement à 2300, 530 et 230 liras italiennes, à laquelle s'ajoutaient parfois des donations spéciales. Au total, la récompense du mérite coûtait au royaume d'Italie 400 000 liras par an. A. Pillepich a montré qu'environ 25% des décorés étaient Français, proportion d'étrangers décorés qui était loin d'être atteinte par la Légion d'honneur, ce qui tendrait à faire considérer la Couronne de fer comme « un second ordre de l'Empire »¹⁸. En tant que grand-maître de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, Napoléon pouvait en effet récompenser le talent ou le mérite de quiconque. Néanmoins, nous voyons plutôt dans la

¹⁵ *Discours de l'Empereur au Sénat*, Paris, 27 ventôse an XIII [18 mars 1805], *Ancienne correspondance*, n° 8449.

¹⁶ L. Zerbi a publié en annexe de son ouvrage les échanges épistolaires entre les commissaires des sciences et des arts en Italie et Berthier. Luigi Zerbi, *La Corona Ferrea ai funebri nazionali di V. Emanuele II°. Considerazioni storiche e documentate*, Monza, Giacomo Ghezzi, 1878, p. 31-36

¹⁷ « Solenne trasporto della sacra Corona Ferrea con croce del Regno da Monza alla Metropoli di Milano seguito il giorno 22 maggio 1805 colla deputazione superiormente delegata ad oggetto dell'incoronazione di Napoleone I° Imperatore dei Francesi e Re d'Italia », in L. Zerbi, *op. cit.*, p. 51-66.

¹⁸ Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 309-310.

Couronne de fer le reflet de la - forte - influence française sur le royaume d'Italie, qui bénéficia donc de la prérogative d'un ordre national. La continuité de l'ordre sous l'Empire, puis sous la restauration autrichienne tend à nous confirmer dans l'importance qu'eut cette récompense particulière au royaume d'Italie.

Trois ensembles de *Regalia* furent présentés lors du couronnement, en plus de la Couronne de fer, qui avait une place à part¹⁹. Deux avaient déjà été montrés à Paris : il s'agissait des Honneurs de Charlemagne (qui auraient appartenu à l'empereur) et des Honneurs de l'Empire qui avaient été élaborés pour le Sacre. À cela s'ajoutèrent les Honneurs d'Italie ou Honneurs du royaume (Planche 119). Ceux-ci étaient constitués de la couronne, du sceptre, de la main de justice, de l'anneau, de l'épée et du manteau²⁰. Il convient de revenir à la couronne. La Couronne de fer ne pouvait prendre place ni parmi les Honneurs de Charlemagne, ni parmi les Honneurs d'Italie, certainement à cause de son statut de relique. Napoléon roi d'Italie devait disposer de sa couronne en pleine souveraineté et non la devoir demander à l'archiprêtre de Monza lorsqu'il souhaitait la ceindre. D'ailleurs, la Couronne de fer n'avait que 47 cm de tour, ce qui était trop petit pour une tête humaine. L'explication la plus plausible serait que l'un des rectangles constitutifs aurait été perdu, car un septième rectangle (de taille identique aux autres) aurait porté le diamètre à 54,8 cm, ce qui était conforme au tour de tête commun. Ces deux raisons, ajoutées au fait que Monza eût pu refuser le prêt de la Couronne de fer, aboutirent à la création d'une couronne d'Italie par le joaillier parisien Marguerite. Il s'agissait d'une couronne fermée à huit branches. La présence des Honneurs de l'Empire, ainsi que la facture parisienne²¹ des *Regalia* italiens, renforçaient encore le primat de la France.

Le 26 mai 1805 à midi, Napoléon entra dans le Dôme de Milan, dont la décoration, était enfin achevée. Les invités avaient pris place dans la cathédrale entre 9h30 et 11h45. Il s'agissait, hors les sujets du royaume d'Italie, d'une forte délégation française ainsi que des représentants de la République ligurienne et de la république de Lucques²². L'Empereur fut précédé des *Regalia*, défilant un à un, portés par des proches du régime. Ce furent d'abord les Honneurs de Charlemagne, puis les Honneurs d'Italie, enfin le globe, l'épée impériale et des coussins destinés à supporter les Honneurs que portaient Napoléon. Celui-ci entra en effet

¹⁹ Y compris dans la description de la cérémonie, puisque Ségur et Soncino ont listé les Honneurs de Charlemagne, les Honneurs d'Italie, les Honneurs de l'Empire et la Couronne de fer. L.-P. de Ségur et S. Soncino, *Supplemento...*, *op. cit.*, p. 2-3.

²⁰ L.-P. de Ségur et S. Soncino, *Supplemento...*, *op. cit.*, p. 2.

²¹ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 401. Ces créations parisiennes peuvent s'expliquer par des raisons pratiques. D'une part l'expérience des joailliers, d'autre part les communications facilitées entre eux et le pouvoir).

²² Antonino De Francesco, *L'Italia di Bonaparte: politica, statualità e nazione nella penisola tra due rivoluzioni, 1796-1821*, Torino, UTET, 2011, p. 72.

dans le Dôme en Empereur, portant le sceptre et la main de justice impériale, la couronne impériale sur la tête, mais revêtu du manteau royal italien²³. Après avoir déposé les Honneurs, qui furent graduellement bénis, Napoléon saisit la Couronne de fer et la plaça au-dessus de sa tête - ne pouvant la ceindre - et prononça la devise supposée des anciens rois lombards « *Iddio me l'ha data, guai a chi la toccherà* ». À ce sujet, Talleyrand écrivit à son ambassadeur à Vienne : « ce vieux mot redevient neuf parce qu'il s'accorde avec le caractère et la puissance de S. M. [...] une promesse de protection et un sentiment de courage et de véritable chevalerie dont on est généralement touché »²⁴. En revanche, dans sa correspondance, Napoléon donna une autre version : « J'ai ajouté ces paroles : *Dieu me la donne, malheur à qui y touche*. J'espère que ce sera une prophétie »²⁵. Napoléon coiffa ensuite la nouvelle couronne royale et prit place sur un trône dans la nef. Comme à Notre-Dame, il prononça le serment après la messe, jurant sur les Évangiles :

Je jure de maintenir l'intégrité du royaume, de respecter et de faire respecter la religion de l'État, de respecter et de faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des ventes de biens nationaux, de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi, de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, de la félicité et de la gloire du peuple italien.

Le chef des hérauts d'armes proclama alors à haute voix : « le très glorieux et très auguste Roi Napoléon est couronné et sur le trône. Vive l'Empereur et Roi ! ». Les spectateurs reprirent l'acclamation : « Vive l'Empereur et Roi ! ». La cérémonie du couronnement comme le serment de Napoléon furent ainsi très conformes au Sacre parisien. Après le couronnement, le couple impérial se rendit à Sant'Ambrogio pour écouter un *Te Deum* et put assister à un feu d'artifice tiré au *foro Bonaparte*. L'on pourrait ajouter que l'entrée de Napoléon dans le Dôme de Milan avec les Honneurs de l'Empire ainsi que la présence de telles *Regalia* augmentaient la majesté et la solennité de la cérémonie, mais affirmaient aussi avec force le primat de l'Empire français sur le royaume d'Italie.

²³ L.-P. de Ségur et S. Soncino, *Progetto di cerimonia...*, *op. cit.*, p. 5-6.

²⁴ *Lettre de Talleyrand à La Rochefoucauld*, Milan, s. d., Affaires étrangères, Paris, *Correspondance politique*, Vienne, vol. 377, f° 10.

²⁵ *Lettre de Napoléon à Cambacérès, archichancelier de l'Empire*, Milan, 7 prairial an XIII [27 mai 1805], *Correspondance générale*, n° 10137.

Un acte politique fort : l'affirmation de Napoléon roi d'Italie en Europe

Le couronnement eut une dimension italienne, mais aussi européenne qui visait à légitimer, montrer et asseoir le pouvoir italien de Napoléon. La présence des Honneurs de Charlemagne et de l'Empire témoignaient à la fois de la prédominance française en Italie, mais aussi de l'importance qu'attachait Napoléon à son titre royal, dont il ne se défit jamais.

Le couronnement fut suivi de festivités à Milan (que nous étudierons dans le point suivant), mais aussi dans le reste de l'Empire. Ces célébrations eurent lieu le jour prévu du couronnement, soit le 23 mai, et suscitèrent de nombreuses adresses. *Le Moniteur* publia : « le grand nombre d'adresses que reçoit S. M. [...] devient si considérable, et il serait si difficile de faire un choix parmi elles, que nous sommes obligés d'en discontinuer l'inscription »²⁶. La monnaie de Milan et celle de Paris furent mobilisées pour relayer l'événement sous forme métallique. Trois principaux types de médailles furent frappés : deux à Milan, gravés par Manfredini, et un à Paris - dont on connaît trois variantes -, gravé par Andrieu et Jaley.

La médaille française (Planche 120) célébrant l'événement italien fut donc gravée par Andrieu et Jaley, sous la direction de Denon. Elle présentait à l'avant Bonaparte de profil avec la couronne impériale laurée et l'inscription « NAPOLEON EMPEREUR ». Au revers, était représentée la couronne d'Agilulf, l'inscription « NAPOLEON ROI D'ITALIE » et l'exergue « COURONNÉ À MILAN LE XXIII MAI MDCCCV ». Le choix de la couronne d'Agilulf venait, pour Turrinchia, de la volonté de Napoléon d'apparaître comme le successeur de Charlemagne²⁷. Cette couronne du roi lombard avait été saisie en 1797 dans le trésor de Monza, ramenée en France, mais avait disparu peu de temps avant le couronnement²⁸. Quant aux médailles italiennes, elles faisaient toutes référence à la Couronne de fer.

Sur une première médaille, dessinée par Giuseppe Bossi et gravée par Manfredini (Planche 121), Napoléon apparaissait à l'avant, la tête ceinte de la couronne impériale de laurier, avec le texte latin « NAPOLEO GALLORUM IMPERATOR ITALIAE REX ». Au revers, une allégorie de l'Italie, vêtue à l'antique, tenait la corne d'abondance et couronnait Napoléon de la Couronne de fer. Le roi d'Italie tendait la main droite sur la constitution²⁹ (selon Turrinchia) ou sur l'Évangile (ce qui se conformerait au serment du couronnement). Derrière Napoléon était figuré un caducée et derrière l'Italie un casque antique, rappelant

²⁶ *Moniteur universel*, 3 prairial an XIII [23 mai 1805]

²⁷ Arnaldo Turrinchia, *Il ventennio napoleonico in Italia attraverso le Medaglie*, Roma, Progettazione Grafica E Fotografie Ferdinando Bartoli, 2006, volume III, p. 42.

²⁸ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 409.

²⁹ Selon A. Turrinchia, *op. cit.*, vol. III, p. 35.

celui de Minerve. La deuxième médaille, gravée par Manfredini (Planche 127), présentait à l'avers Napoléon portant la Couronne de fer et au revers les emblèmes des provinces du royaume d'Italie (le Milanais, la Vénétie, les Légations, le Modénais et le Novarais). Cette médaille, offerte par le Ministère des finances, était originale, car, hormis l'impossibilité de ceindre la Couronne de fer, elle ne faisait aucune référence à l'Empire. Napoléon était seulement Roi d'Italie selon le texte inscrit dans la médaille.

Dans les autres représentations de la couronne italienne de Napoléon, il semble que la couronne de Marguerite (nouvelle couronne d'Italie à huit branches) s'imposa. Celle-ci fut effectivement figurée sur les armoiries³⁰ du royaume d'Italie (Planche 128) et choisie par Appiani dans l'épisode du couronnement de ses *Fastes* (Planche 99). Appiani l'utilisa encore pour le portrait officiel de Napoléon roi d'Italie (Planche 131) et semble-t-il pour son pendant représentant Joséphine en reine d'Italie (Planche 132). Ce tableau de Napoléon concluait la galerie illustrant la marche vers le pouvoir de Bonaparte : Appiani ayant déjà peint le général, le Premier consul et le Président de la République italienne, à chaque fois avec le portrait de Joséphine en pendant. Il est intéressant de noter que plusieurs exemplaires existent de ce *Napoléon en roi d'Italie* avec des variantes. Si Napoléon tenait toujours la couronne de Marguerite de la main gauche, il fut peint avec la couronne impériale de laurier sur la tête, comme dans l'exemplaire du Musée du Risorgimento de Milan, ou bien encore la tête nue, comme dans un exemplaire conservé à Vienne. La nouvelle couronne d'Italie figurant donc sur les armoiries du royaume, se retrouvait ainsi sur les monnaies d'or et d'argent du royaume représentant à l'avers le profil de Bonaparte et au revers les armoiries (Planche 129). Enfin, certaines monnaies d'argent et toutes les monnaies de bronze montraient une couronne radiée à l'antique³¹ (Planche 130), qui était considérée comme la couronne-type depuis la Renaissance. Les monnaies avaient l'avantage de circuler durant tout le règne - et même ensuite -, tout en touchant beaucoup plus de personnes que les médailles.

La diffusion de la cérémonie auprès des cours étrangères fut enfin relayée par le ministère des Affaires étrangères. Talleyrand prit soin d'envoyer une longue lettre à son ambassadeur à Vienne, décrivant une cérémonie splendide. Il insista sur une participation exceptionnelle, témoignant donc de la légitimité du nouveau roi :

³⁰ Ces armoiries étaient constituées de la réunion artificielle des blasons - parfois retouchés - des anciens États composant le Royaume. Pour Stéphane Desrousseaux, « ces armes, dont l'ensemble manque de grâce, ont surtout le tort de renfermer de véritables hérésies historiques et héraldiques » dans *La monnaie en circulation en France sous Napoléon*, texte remanié de thèse, Paris, Editions Les cheveu-légers, 2012, p. 526.

³¹ Et non la Couronne de fer comme l'a pensé S. Desrousseaux, dans son ouvrage très intéressant sur la monnaie napoléonienne. S. Desrousseaux, *op. cit.*, p. 534.

Le cardinal Caprara, archevêque de Milan, légat du Saint-Siège près Sa Majesté [...] les cardinaux, les archevêques, les évêques du royaume d'Italie, tout le clergé [...] toutes les premières autorités administratives et judiciaires [...] et toutes les places étaient occupées depuis l'entrée jusqu'au sanctuaire, mais sans confusion et sans désordre, par un concours de 20 000 spectateurs. [...]

Sa Majesté le traverse [un couloir de tentures éphémères entre le palais Royal et le Dôme] au milieu des acclamations du peuple, et les voûtes du Dôme retentissent de celles des spectateurs, lorsque S. M., environnée de ses plus illustres sujets, de toutes les marques de sa puissance [...] s'avance avec la couronne, le sceptre et la main de justice, et le manteau impérial. [...] Sa première entrée avait été un triomphe.³²

Talleyrand décrit l'enthousiasme, notamment lorsque les spectateurs répondirent « Vive l'Empereur et Roi ! » au héraut d'arme. Le ministre concluait :

Je m'empresse d'autant plus de vous donner ces renseignements qu'ils servent en même temps à faire juger de l'opinion publique et des sentiments de respect et de vive affection dont S. M. a reçu, en cette circonstance, de si nombreux et de si touchants témoignages.³³

Le motif de ce courrier ne pouvait être plus clairement exprimé. Enfin, si l'on croit Mantovani, le couronnement de Napoléon ne fut pas décalé de trois jours pour motif d'impréparation, mais plutôt pour attendre l'envoyé autrichien³⁴. Quoique l'idée soit intéressante, nous n'avons trouvé aucun autre témoignage pour corroborer ces dires. En tout cas, cela montrait une certaine clairvoyance du chanoine quant à l'appréhension de la géopolitique européenne. Le Couronnement généra une fête célébrée chaque année, principalement par l'illumination de la ville³⁵. Le souverain était donc évoqué par cette célébration et il faut remarquer la mise en place d'un calendrier de festivités propre au royaume d'Italie.

³² *Lettre de Talleyrand à La Rochefoucauld*, Milan, s. d., Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique*, Vienne, vol. 377, f° 10.

³³ *Ibid.*, f° 10.

³⁴ Luigi Mantovani, *Diario politico ecclesiastico*, a cura di Paola Zanoli, Roma, Istituto storico italiano per l'Età moderna e contemporanea, 1985, volume II, p. 474.

³⁵ ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 173-177.

B. Le premier séjour royal de 1805

Les cérémonies du couronnement de Napoléon, cœur de son séjour italien de 1805, se prolongèrent par des festivités à Milan. Néanmoins, le séjour de 1805 ne saurait se résumer à ce seul événement. Pour Napoléon, le moment était venu de réorganiser la péninsule et de renforcer le statut de capitale de Milan.

Les festivités liées au couronnement

Napoléon était arrivé à Milan le 8 mai 1805 accompagné de Joséphine. Les préparatifs pour décorer le Dôme battaient alors leur plein. Néanmoins son entrée triomphale dans la ville était étroitement liée au couronnement. N. Bourguinat a montré que les entrées de Napoléon visaient à la fois à inscrire le régime dans une tradition cérémonielle, et à montrer l'allégresse de la ville, microcosme représentatif de la communauté des citoyens³⁶.

Venant de Pavie, le cortège de seize voitures passa fort logiquement par la *porta Ticinese*, alors rebaptisée *porta Marengo*. Un arc de triomphe éphémère y avait été érigé, sur dessins de Canonica. Le préfet prononça une allocution solennelle, puis le président du conseil communal offrit à Napoléon les clés de la ville. Le son du canon et celui des cloches retentirent dans la ville, aux rues richement décorées pour l'événement. Napoléon fut ensuite accueilli au Dôme par le cardinal Caprara et au palais Royal par le gouvernement, la consulte et le corps législatif. La commune distribua des aumônes aux plus pauvres et les bâtiments publics ainsi que des édifices privés - comme l'enjoignait une circulaire³⁷ - furent illuminés dans la soirée. Ils le furent de nouveau le jour du couronnement. Cette entrée royale, inspirée à la fois des précédentes entrées de Bonaparte et de la tradition d'Ancien Régime, avait la caractéristique de reconnaître et de montrer le roi. Elle était intrinsèquement liée au couronnement. Mais la majeure partie des festivités se déroulèrent bien sûr après le couronnement. Le soir, les édifices publics et certains bâtiments privés furent de nouveaux illuminés et un feu d'artifice fut tiré au *foro Bonaparte*.

Le programme - incomplet³⁸ - des festivités, qui s'étalèrent sur la semaine suivant le couronnement, fut publié dans le deuxième supplément du *Giornale italiano* daté du 22 mai.

³⁶ Nicolas Bourguinat, « Les entrées napoléoniennes », in Nicolas Bourguinat et Jean-Michel Mehl, dir., *Les mises en scène(s) de l'espace. Faux-semblant, ajustements et expériences dans la ville*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2006, p. 169-189, plus particulièrement p. 174 et 176.

³⁷ ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 144.

³⁸ Ne furent mentionnées dans le journal que les festivités « populaires ». Les revues militaires ou réceptions de Napoléon ne furent pas indiquées. *Secondo supplemento al Giornale italiano*, n° 61, 22 mai 1805, BRM. Nous

Il s'agissait du journal officiel du régime, mis en place avec succès à la fin du mandat de Melzi en janvier 1804. Ce journal, qui correspondait à peu près au *Moniteur* français tant par la forme que par le fond, ambitionnait de renseigner ses lecteurs sur les nouvelles du jour et de leur proposer une réflexion sur les nouvelles du pays. La direction du journal fut confiée au patriote unitaire Vincenzo Cuoco, qui, comme Melzi, poursuivit le but de développer un esprit public national grâce à cette publication³⁹.

Le lendemain du couronnement, soit le 27 mai 1805, était dévolu au « repos », tandis que la Couronne de fer regagnait Monza après son bref déplacement à Milan. Dans l'après-midi du 28, des courses de chevaux et de chars (*bighe*) ainsi que des ascensions en ballon eurent lieu à l'arène provisoire du champ de Mars. Le 29, des prix furent distribués à des inventeurs, des dots furent distribuées à des jeunes filles de familles nombreuses et pauvres. Les Jardins publics accueillirent ce 29 mai des divertissements populaires puis furent illuminés. Le 30 mai, Napoléon passa en revue la Garde royale sur la place du palais éponyme et reçut en audience des députations. Le 31, la commune organisa à ses frais un concert et un bal à *La Scala*, durant lesquels fut interprétée la cantate de Monti *Visione*, composée pour l'occasion et dédiée « alla maestà di Napoleone I° »⁴⁰. Cette œuvre, qualifiée de « belle poésie » par Mantovani, lui valut, toujours selon le même auteur, une boîte en or contenant six coupons de 1 000 lires. Le musicien Marchesi, qui s'illustra lors de la même occasion, reçut un semblable présent⁴¹. Le lendemain, la cantate fut de nouveau jouée sur les planches du théâtre des *Filodrammatici*. Le 2 juin, dimanche de Pentecôte, les festivités publiques furent closes par le « bal des ministres » qualifié par Mantovani de « brillant »⁴². Il se déroula après la messe, la prestation de serment du haut clergé et une audience du corps diplomatique.

La comparaison avec les fêtes de la République italienne, et notamment celle du 26 juin 1803, s'imposait (analyse p. 332). Si la fête gardait ce caractère national, elle n'était plus placée sous les auspices de Bonaparte, puisqu'elle célébrait directement son couronnement, associant plus profondément sa personne et le nouvel État, désormais royaume d'Italie. Les lieux et les thèmes accusaient une forte ressemblance : on organisa des illuminations, on ouvrit les Jardins publics, le palais Royal pour les *happy few* (Stendhal) et surtout on donna une course de chars antiques et de chevaux dans l'arène provisoire. Encore une fois, aucune

avons complété nos informations avec des documents retrouvés aux ASM : *Potenze sovrane post 1535*, cart. 142, 144 et 167, ainsi que le *Giornale italiano*, n° 62-65, 25 mai-1er juin 1805 et L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. II, p. 475-488, 26 mai au 7 juin 1805.

³⁹ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 439-440.

⁴⁰ Vincenzo Monti, *Alla maestà di Napoleone I°, Imperatore de' francesi coronato re d'Italia il dì 23 maggio 1805. Visione*, Milano, Luigi Veladini, 1805.

⁴¹ L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. II, p. 484, 5 juin 1805.

⁴² *Ibid.*, vol. II, p. 483, 4 juin 1805.

participation populaire : c'était l'État et en l'occurrence son chef, qui offrait au peuple ce divertissement dans lequel celui-ci n'avait qu'un rôle de spectateur ; *panem et circenses*. Notons enfin l'originalité du « bal des ministres » : il nous semble qu'il faille voir ici la représentation aux yeux du public de l'existence d'un gouvernement fort qui, sous la férule de Napoléon, existait et pouvait se montrer aux Milanais.

L'organisation de l'Italie

Le couronnement terminé, Napoléon s'occupa aussitôt de mettre en place son projet d'organisation de l'Italie. Son dessein était bien entendu antérieur à son couronnement et à sa venue en Italie, mais il avait fallu progresser par étapes afin de ne pas provoquer l'ire de Vienne. Talleyrand servit Napoléon avec subtilité, notamment dans ses instructions à l'ambassadeur français de Vienne en 1805 ; il n'en fustigea pas moins la politique impériale dans ses mémoires :

La nouvelle guerre dans laquelle Bonaparte se trouvait engagé avec l'Angleterre exigeant l'emploi de toutes ses ressources, il ne fallait que la prudence la plus vulgaire pour ne rien entreprendre qui pût exciter les puissances du continent à faire cause commune avec son ennemie. Mais la vanité l'emporta encore. Il ne lui suffisait plus d'avoir été proclamé sous le nom de Napoléon, empereur des Français, il ne lui suffisait pas d'avoir été sacré par le Souverain Pontife ; il voulait encore être roi d'Italie, pour être empereur et roi, aussi bien que le chef de la maison d'Autriche. En conséquence il se fait couronner à Milan, et, au lieu de prendre simplement le titre de roi de Lombardie, il choisit le titre plus ambitieux, et par cela même plus alarmant de roi d'Italie, comme si son dessein était de soumettre l'Italie entière à son sceptre ; et pour qu'il y eût moins de doute sur ses intentions, Gênes et Lucques, où ses agents avaient assez habilement répandu l'effroi, lui envoyèrent des députations par l'organe desquelles, l'une se donne à lui, l'autre demande un souverain de son nom ; et toutes deux sous des formes différentes, font dès lors partie de ce que pour la première fois, on commença à appeler le grand empire.

Les conséquences de cette conduite furent telles qu'il était naturel de le prévoir. L'Autriche arme, et la guerre continentale devient imminente.⁴³

Dans cet extrait, écrit après la chute de Napoléon, Talleyrand appelait « vanité » la vision impériale qu'il servait. Nous avons vu plus haut l'enthousiasme que Bonaparte avait soulevé chez les députés cisalpins lors du congrès de Lyon, en donnant le qualificatif

⁴³ Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, *Mémoires du prince de Talleyrand publiés par le duc de Broglie*, Paris, C. Lévy, 1891-1892, vol. I, p. 293.

« italienne » à la république qu'il venait de fonder. Comptant sur la participation de son royaume à la réalisation de son projet européen, il ne pouvait ni renier ce qualificatif qui tenait lieu de promesse et d'espoir pour les patriotes, ni qualifier de « lombard » un royaume qui était bien plus étendu.

L'annexion de Gênes par l'Empire français se fit en plusieurs étapes. Saliceti, qui avait remplacé en 1802 le général Dejean en poste depuis juin 1800, fit voter au Sénat le 25 mai 1805 un texte préparé par Talleyrand réclamant l'annexion à l'Empire. Le couronnement milanais devant originellement se tenir le 23 mai, Saliceti devançait d'une journée l'événement. Le vote fut néanmoins favorable et le Doge présenta alors à Napoléon la requête d'annexion de sa république le 4 juin. Le même jour, le gouvernement lucquois fit la même demande. La république de Lucques était en proie à des luttes intestines, et profondément divisée, si bien que l'armée française avait été appelée pour ramener l'ordre. Du reste, les Français, en appuyant un parti, n'étaient pas tout à fait étrangers à ces querelles. Moins d'un mois plus tard, le 30 juin, Napoléon pénétra dans la « Superbe », désormais préfecture française : le voyage du couronnement permettait de montrer immédiatement le nouveau souverain. On voit bien que le rattachement de Gênes à l'Empire avait été méticuleusement planifié, jusqu'à préparer un voyage impérial. Quant à la république de Lucques, elle fut attachée à la principauté de Piombino récemment confiée par Napoléon à sa sœur Élisa et à Félix Baciocchi⁴⁴.

Enfin, le duché de Parme fut *de facto* annexé à l'Empire, lorsque Napoléon décida d'y appliquer le Code Napoléon le 3 juin 1805. L'ancien duché, sur lequel les patriotes italiens et Melzi avaient des vues, mais qui était si important dans les voies de pénétration en Italie des armées françaises, resta dirigé par le gouverneur français Moreau de Saint-Méry. Ce dernier avait les fonctions et attributions d'un préfet, mais Napoléon ne préférait pas rattacher tout de suite ce territoire à l'Empire. En effet, la couronne d'Espagne désirait que le fils du dernier duc, devenu roi d'Étrurie, entra en possession de ce territoire. Or Napoléon ne souhaitait pas perdre le soutien de Madrid, ce qui eût pu arriver en annexant le duché de Parme. Il apparaît même clairement qu'en donnant aux Bourbon d'Espagne le royaume d'Étrurie, Bonaparte chercha à les lier à son sort et à les faire participer à la défense de l'empire qui n'était encore qu'en germe.

⁴⁴ Napoléon avait déjà décidé du sort de la principauté de Lucques et de Piombino en janvier 1805 comme l'atteste le document *Cérémonial*, Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 61, pièce n° 20.

Malgré les précautions et la progression par étapes dans la réorganisation de l'Italie, Napoléon ne put empêcher l'entrée de l'Autriche dans la Troisième coalition, le 16 juin 1805. Cette réaction fut finalement fatale à l'Autriche et à son influence sur l'Italie. L'armée et le commandement français (incluant Napoléon) lui étaient si supérieurs que, définitivement vaincue à Austerlitz, l'Autriche perdit sa dernière possession italienne : Venise. Bien que les *Stati ex-Veneti* furent immédiatement rattachés à l'Italie, les patriotes gardèrent rancœur à Bonaparte de Campoformio, traité empreint, rappelons-le, de *realpolitik*.

L'affirmation d'une capitale : l'académie de Brera et l'esprit public

Toujours au début du mois de juin 1805, Napoléon accompagné d'Eugène visita l'exposition de Brera. C'était alors le 3 juin. Le 6, Eugène offrit au nom du roi et dans les Jardins publics, un banquet aux dignitaires et électeurs du royaume. Le lendemain, il était proclamé vice-roi. Cette mise en valeur d'Eugène, qui avait déjà précédé Napoléon dans Milan et avait reçu le titre de commandant des troupes pendant le couronnement n'était pas innocente : Napoléon l'installait au poste de vice-roi. En visitant le 3 juin l'exposition à Brera en compagnie d'Eugène, Napoléon renforça la place de Milan capitale.

Si le patrimoine artistique joua un rôle croissant au long du XVIIIe siècle, les années 1770 et la Révolution française amplifièrent l'association du musée à l'imaginaire de capitale⁴⁵. Paris rattrapa son retard grâce aux conquêtes de la Révolution - non sans cristalliser de nombreux débats - mais aussi par la qualité de l'enseignement qui y était offert. Durant le règne de Napoléon, Paris acquit un rayonnement culturel incomparable, les « ambitions politiques [s'unissant] aux impérialismes artistiques »⁴⁶. Mais cet impérialisme artistique s'était aussi effectué aux dépens d'autres grands centres artistiques européens tels Milan. Visiter puis pérenniser l'existence de Brera, c'était reconnaître un centre artistique, une capitale culturelle en Milan, qui était ainsi relativement détachée de l'exclusivité muséale parisienne, centre culturel du système napoléonien.

Encore une fois, les mises en place avaient commencé sous la République italienne. Napoléon avait organisé par la loi du 4 septembre 1802 et surtout le décret du 1^{er} septembre 1803 l'enseignement supérieur des arts par les académies. Milan hérita de l'Académie

⁴⁵ Charlotte Guichard et Bénédicte Savoy, « Le pouvoir des musées ? Patrimoine artistique et naissance des capitales européennes (1720-1850) », in Christophe Charle, dir., *Le temps des capitales culturelles. XVIIIe – XXe siècle*, Paris, Champ vallon, coll. Epoques, 2009, p. 101-131.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 116

milanaise fondée en 1776, soit 4 ans après l'expulsion des Jésuites⁴⁷. Brera bénéficia également dès 1802 des dépôts d'Appiani provenant de couvents sécularisés ainsi que de l'activité empreinte de « passion et de ténacité »⁴⁸ de Giuseppe Bossi, secrétaire de l'académie dès 1801. En un seul lieu se trouvèrent donc réunies l'académie de Brera, chargée de l'enseignement artistique, et sa pinacothèque, dépositaire d'une collection en augmentation, provenant de tout le royaume. Le 3 juin 1805, Bossi fit visiter les lieux à Napoléon et Eugène, et put exprimer ses projets pour faire de Brera un important musée. Bossi demandait aussi un agrandissement des locaux destinés aux expositions, qui fut accordé et permit à une exposition de se tenir en 1806⁴⁹.

Quel fut l'esprit public durant le séjour et le couronnement de Napoléon à Milan ? Talleyrand, dans sa lettre relative au couronnement adressée à l'ambassadeur français à Vienne La Rochefoucauld, mettait en exergue les « acclamations du peuple » et le caractère triomphal du couronnement⁵⁰. Le ministre des Affaires extérieures concluait :

Je m'empresse d'autant plus de vous donner ces renseignements qu'ils servent en même temps à faire juger de l'opinion publique et des sentiments de respect et de vive affection dont S. M. a reçu, en cette circonstance, de si nombreux et de si touchants témoignages.⁵¹

Comment aurait-il pu en être autrement dans ce rapport ? Les rapports diplomatiques avec Vienne imposaient de dépeindre tel engouement. Il est d'autant plus difficile de se faire une idée de l'esprit public réel que les journaux et hommes proches du régime (que ce fût par intérêt ou par conviction) insistèrent sur l'accueil très favorable de Napoléon. Mantovani décrivit quant à lui la richesse, les fastes de la cérémonie et la forte présence étrangère, mais ne s'attarda pas à décrire l'esprit public⁵². Une telle absence de la part de cet opposant nous laisse ainsi penser que cet esprit fut bon. Il y eut en réalité deux phases dans l'opinion publique : la première était l'apathie, en l'absence de Napoléon, et la seconde fut

⁴⁷ Sur la fondation de Brera : Aurora Scotti, *Brera 1776-1815. Nascita e sviluppo di una istituzione culturale milanese*, Firenze, Centro Di, 1979. Du même auteur : « Le accademie di belle arti negli anni napoleonici », in Elena Brambilla, Carlo Capra et Aurora Scotti, a cura di, *Istituzioni e cultura in età napoleonica*, Milano, FrancoAngeli, 2008, p. 45-61.

⁴⁸ Anna Menichella, « Le trasformazioni del Palazzo di Brera nell'età napoleonica », in Liana Castelfranchi, Roberto Cassanelli e Matteo Ceriana, dir., *Milano, Brera e Giuseppe Bossi nella Repubblica Cisalpina*. Actes de colloque (Milan, Istituto Lombardo di Scienze e Lettere, 4-5 février 1997), Milano, Istituto Lombardo, 1999, p. 217-279. Voir aussi l'analyse dans le même ouvrage de R. Cassanelli, « Le origini della Pinacoteca di Brera », p. 311-350.

⁴⁹ A. Menichella, « Le trasformazioni... », *op. cit.*, p. 225-226.

⁵⁰ *Lettre de Talleyrand à La Rochefoucauld*, Milan, s. d., Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique*, Vienne, vol. 377, f° 10.

⁵¹ *Ibid.*, f° 10.

⁵² L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. II, p. 476, 26 mai 1805.

l'enthousiasme sinon la joie qui naquit durant les festivités. Le premier moment fut décrit dans le rapport de la Consulte à Napoléon du 15 avril 1805 :

L'état des départements, plus encore celui de la ville de Milan, relativement au nouvel ordre des choses, est une apathie profonde, avec cette différence pourtant que les départements pourraient être facilement remués et échauffés au moindre avantage qui leur serait proposé, au lieu que Milan, dont les habitants, quoique bons, ont par tempérament un peu d'inertie, et par l'effet des mauvaises préventions qui s'y sont établies plus qu'ailleurs, demeure toujours difficile à émouvoir et à exciter.⁵³

La venue du roi pour son couronnement, son séjour et les fêtes célébrant le nouveau régime changèrent les choses. C'était le second moment, espéré par Marescalchi dans un rapport à Napoléon : « Il y a bien des obstacles à surmonter. [...] Enfin il n'y a que la présence de Votre Majesté qui puisse opérer le prodige de les convaincre et de les ramener »⁵⁴. La présence du roi eut encore un effet très positif, car les Milanais purent se rendre compte de l'énergie investie par Napoléon pour son royaume : il recevait tous les ministres, s'enquérissait de nombreux aspects de bon gouvernement et déployait une activité débordante tous les jours dès trois à quatre heures du matin⁵⁵. Les serments, les adresses, les rites d'allégeance, publiés ou non⁵⁶, témoignaient d'un intérêt - teinté il est vrai d'obligation - qui mit en relief la participation et l'engouement milanais. Ce point de vue est partagé par l'analyse de Della Peruta qui a estimé que :

Les jours enthousiastes de Marengo étaient déjà loin et l'esprit public de la ville n'était pas à la ferveur [...] Toutefois, le prestige du vainqueur de tant de batailles et le charisme du maître de l'Europe réveillèrent, de manière fugace, les enthousiasmes apaisés et l'approbation populaire ne manqua pas à Bonaparte, qui une fois entré par la *porta Marengo* (l'ancienne *porta Ticinese*) le 9 mai, resta à Milan jusqu'au 10 juin.⁵⁷

Le faste des célébrations, les fêtes associées et notamment la course de chars et de chevaux donnèrent de l'éclat et l'approbation nécessaire au bon déroulement du couronnement. Ajoutons que l'organisation de l'Italie par Napoléon, l'affirmation du royaume

⁵³ *Mémoire de la Consulte d'État à Napoléon*, 15 avril 1805, cité par É. Driault, *Napoléon en Italie...*, *op. cit.*, p. 319.

⁵⁴ *Rapport de Marescalchi à Napoléon*, s. d., cité par É. Driault, *Napoléon en Italie...*, *op. cit.*, p. 319.

⁵⁵ Aspects soulignés par Jacques Godechot, *Histoire de l'Italie moderne, vol. 1, Le Risorgimento 1770-1870*, Paris, Hachette, 1972, p. 193.

⁵⁶ La publication se fit dans *le Moniteur* et le *Giornale italiano*. La plupart est conservée aux ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 145 et 148-169.

⁵⁷ Franco Della Peruta, « Napoleone e Milano », in F. Della Peruta et al., *I cannoni del Sempione*. Milano, Comune di Milano, Settore Cultura e Spettacolo Raccolte Storiche, 1993, p. 23.

d'Italie et le renforcement de la position de capitale pour Milan s'ajoutèrent sûrement à la satisfaction des patriotes, comme des Milanais campanilistes. Il semble que l'engouement cessa logiquement au départ de Napoléon, qui marqua aussi la fin des festivités, pour ne réapparaître que durant le second séjour du roi en 1807.

C. *Le séjour de 1807. De l'arrivée imprévue aux célébrations triomphales*

Le contexte de 1807 était bien différent de celui de 1805 et la puissance de Napoléon s'était accrue durant les deux années qui séparaient les deux séjours. Pour J. Tulard, l'Empire parvint à son apogée en 1807 au traité de Tilsitt : la Prusse avait été vaincue, l'Allemagne réorganisée sous la domination de Napoléon, la Pologne, ressuscitée, en savait gré à l'Empereur et la Russie, vaincue, s'était alliée (de force) à la France⁵⁸.

Le 16 novembre 1807, Napoléon quitta brusquement Fontainebleau pour l'Italie. Ce fut, pour T. Lentz, « un des plus mythiques déplacements de Napoléon »⁵⁹. Le 9 août 1807, l'Empereur fit connaître à une députation italienne son intention de se rendre dans son royaume, mais aucune date ne fut fixée pour ce déplacement. Il nous semble que la signature du traité de Fontainebleau avec Godoy, le premier ministre espagnol, eut une importance décisive. Ce traité, signé le 27 octobre 1807 et qualifié par Pasquier du « plus extraordinaire traité qui peut-être ait été jamais libellé »⁶⁰, prévoyait l'échange du royaume d'Étrurie, remis à la France, contre le Nord du Portugal, que les armées françaises s'engageaient à conquérir avec l'appui espagnol. Cette annexion permettait de placer à nouveau l'Italie sous totale influence française et donc de la sécuriser militairement, ainsi que de lutter contre les marchandises anglaises passant en contrebande par le port de Livourne. Ce traité s'ajoutait à un autre du même nom conclu entre la France et l'Autriche, qui régularisait les frontières du royaume d'Italie en les faisant coïncider avec le cours de l'Isonzo. La supervision de l'annexion de l'Étrurie et l'annonce à Milan de la régularisation des frontières du royaume s'ajoutaient à d'autres motifs de visite. Ce séjour de 1807 se déroula en trois étapes principales : un court séjour à Milan, après une arrivée à l'improviste, un séjour à Venise où

⁵⁸ J. Tulard, *Le Grand Empire...*, *op. cit.*, p. 137.

⁵⁹ Thierry Lentz, *Nouvelle Histoire du Premier Empire, III. La France et l'Europe de Napoléon, 1804-1814*, Paris, Fayard, 2007, p. 215.

⁶⁰ Étienne-Denis Pasquier, *Histoire de mon temps. Mémoires du chancelier Pasquier*, Paris, Plon, 1893-1895, vol. I, p. 322.

Napoléon fut reçu triomphalement, enfin un ultime séjour à Milan où l'on déploya tous les fastes royaux.

Novembre 1807. L'entrée inattendue du roi à Milan

Parti le 16 novembre de Fontainebleau, Napoléon arriva à Milan le 21, avant même que la nouvelle de son départ ne fût parvenue dans la capitale du royaume. Eugène apprit l'arrivée de son beau-père alors que celui-ci n'était plus qu'à une demi-lieue de Milan : il sauta donc sur son cheval pour partir à sa rencontre⁶¹. Le roi et le vice-roi s'étant retrouvés en chemin, ils entrèrent ensemble dans Milan au début de l'après-midi par la *porta Vercellina* et se rendirent au palais Royal. Le podestat s'affaira pour organiser l'illumination générale de la ville, des bosquets du *foro Bonaparte* et préparer un feu d'artifice pour le soir-même et trouver des logements à la suite de Napoléon⁶².

Il faut certainement voir un trait du caractère et le style politique de Napoléon dans cette arrivée impromptue. L'une des forces de Napoléon sur les champs de bataille était la surprise : la Première campagne d'Italie ou encore la prise d'Ulm en 1805 fournirent des exemples assez frappants. À la guerre, Napoléon pouvait être partout, y compris où on l'attendait le moins ; cette arrivée inattendue dans Milan pouvait ainsi revêtir les habits de la politique, du contrôle de l'administration d'Eugène. En outre, comme l'a rapporté Bourrienne, Bonaparte sondait déjà lui-même l'opinion publique au début du Consulat en se rendant incognito rue Saint-Honoré, accompagné de son secrétaire :

Il n'y avait rien de plaisant comme de le voir alors s'efforcer de prendre le ton léger et goguenard des jeunes gens à la mode. [...]

Il disait : « Eh bien ! Madame, [...] Votre boutique me paraît bien achalandée. Il doit venir beaucoup de monde ici. Que dit-on de ce farceur de Bonaparte? » Qu'il fut heureux un jour ! Il nous arriva d'être obligés de nous retirer précipitamment pour fuir les sottises que nous avait attirées le ton irrévérencieux avec lequel Bonaparte parlait du Premier consul.⁶³

Cette arrivée inopinée à Milan, hors la surprise du gouvernement - et peut-être le trouble de certains de ses membres -, permettait donc de voir la ville autrement que pendant

⁶¹ *Giornale italiano*, n° 326, 22 novembre 1807.

⁶² Voir le dossier relatif à cela : ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 187 et *Giornale italiano*, n° 327, 23 novembre 1807.

⁶³ Louis-Antoine de Bourrienne, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État ; sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Ladvocat, 1829, Vol. IV, p. 35.

les fêtes qui le célébraient. Certes, Bonaparte pouvait lire les rapports de police, d'espionnage ou encore ceux du prince Eugène⁶⁴, mais c'était passer par des intermédiaires et donc n'envisager la réalité qu'à travers ce qu'ils en présentaient, soit un prisme déformant. En outre, bien que les entrées fussent d'importants moments de mise en scène du pouvoir pour Napoléon, celui-ci goûtait peu ces cérémonies, et comme il aimait se déplacer rapidement il n'était pas rare qu'il entra de nuit, sans se faire annoncer ou encore incognito dans une ville⁶⁵.

Ayant pris son administration italienne de court, ce premier séjour de l'année 1807 n'eut bien sûr pas l'éclat de celui du couronnement, quoique Milan procéda aux illuminations des bâtiments publics et des grands palais privés rapidement. Le 22 novembre, soit au lendemain de son arrivée à Milan, Napoléon présida le conseil des ministres, avant de se rendre au Dôme pour assister à un *Te Deum* puis il passa une revue sur la place du palais Royal. Il se rendit ensuite à Monza pour voir la vice-reine et assista enfin le soir à un spectacle joué à *La Scala*. Le *Giornale italiano* avait inséré un petit article à son numéro du jour, pour indiquer à ses lecteurs l'arrivée de Napoléon. Selon le journal, à la vision du roi, le peuple « s'abandonna aux expressions du plus vif enthousiasme »⁶⁶. Le ton resta identique les jours suivants, comme par exemple dans le numéro du 23 novembre : « il est impossible d'exprimer la quantité des exclamations de joie manifestées par l'immense foule réunie sur la place et dans l'église du Dôme, au moment où apparut S. M. »⁶⁷.

Le 23 novembre fut consacré à la visite des travaux urbains et au « décret de Milan » sur le blocus. Ce décret, qui complétait le décret de Berlin de 1806, ordonnait la saisie de tout navire ayant touché un port britannique. Il fut complété par le deuxième décret de Milan du 17 décembre 1807 (dernier séjour de Napoléon à Milan), qui ordonnait la saisie de tout navire ayant accepté de se soumettre à la législation britannique. Le blocus continental était ainsi renforcé par des décrets signés dans l'Europe napoléonienne : Berlin, Milan et Paris. Illustration d'une « guerre totale » qui prenait un aspect économique⁶⁸ dans cette « Seconde guerre de Cent Ans »⁶⁹, la signature de décrets à Milan n'était pas anodine : elle montrait que

⁶⁴ Ces rapports, dont une partie a été perdue, sont dispersés entre les ANF, AF IV 1707-1712, AF IV* 1160, le fond de la Princeton University : « Eugène de Beauharnais Papers » ainsi que les Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 61-62.

⁶⁵ N. Bourguinat, « Les entrées... », *op. cit.*, p. 173-174.

⁶⁶ *Giornale italiano*, n° 326, 22 novembre 1807.

⁶⁷ *Giornale italiano*, n° 327, 23 novembre 1807.

⁶⁸ Voir sur cela J. Tulard, *Le Grand Empire...*, *op. cit.*, « le Blocus continental », p. 191-201 ainsi que A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, « Le système continental », p. 587-600.

⁶⁹ Comme indiqué plus haut, la métaphore, pour désigner les affrontements franco-britanniques entre 1689 et 1815, fut forgé par l'historien John Robert Seeley. Elle fut reprise notamment par l'historien Arthur Howland Buffinton comme titre de son ouvrage *The Second Hundred Years War : 1689-1815*, New-York, H. Holt and Company, 1929.

l'Europe toute entière était fermée à l'Angleterre à défaut de pouvoir se dresser contre elle. Dans ces derniers jours de novembre, Napoléon s'occupa aussi à Milan de la supervision de l'annexion du royaume d'Étrurie et fit publier le traité de Fontainebleau conclu avec l'Autriche pour régulariser les frontières du royaume et les faire coïncider avec le cours de l'Isonzo. Le 25 novembre au soir, Napoléon assista à une représentation à *La Scala*, puis partit le lendemain pour un voyage dans le royaume qui le conduisit jusqu'à Venise.

Le séjour triomphal à Venise.

Les motifs de Napoléon pour faire ce voyage en Italie étaient nombreux : montrer la présence du souverain dans le royaume et la capitale, superviser l'annexion de l'Étrurie au profit de la France ou encore montrer l'unité de l'Europe dans la lutte contre l'Angleterre. À Venise, deuxième ville de son royaume d'Italie, récemment réunie à cet État par le traité de Presbourg (26 décembre 1805), Napoléon montrait une nouvelle fois son pouvoir, mais cherchait aussi à développer l'illustre cité, tout en s'occupant des aspects militaires concernant le système européen. Napoléon était notamment accompagné d'Eugène, du roi et de la reine de Bavière (beaux-parents du vice-roi), de Joseph, d'Élisa, de Murat et de Berthier.

Venise offrait à Napoléon l'Adriatique, mais aussi son arsenal, avec ses ouvriers qualifiés. Cela augmentait la possibilité pour Napoléon de recréer une flotte, seule alternative pour défaire l'Angleterre engagée dans une lutte à mort contre la Révolution et Napoléon qu'elle considérait comme son émanation. Lors de son séjour à Venise, du 29 novembre au 8 décembre 1807, Napoléon put assister au lancement de deux frégates. Il inspecta aussi les fortifications du Lido, d'Udine et la nouvelle frontière avec l'Autriche sur l'Isonzo. Mettant en œuvre ses conseils à Eugène de bien connaître son royaume afin de le défendre au mieux, Napoléon souligna l'importance du défilé de Caporetto. Ce fut effectivement la voie de pénétration choisie par les Autrichiens d'abord en 1809, mouvement qui déstabilisa fortement Eugène, puis en 1917, de triste souvenir dans la mémoire collective italienne⁷⁰. Ces inspections militaires continuèrent lors du retour de Napoléon vers Milan. Il s'arrêta notamment à Mantoue, forteresse primordiale dans les voies de communication italienne.

⁷⁰ Le terme « Caporetto » définit aujourd'hui en Italien un désastre total et montre l'impact de cette défaite de 1917. « Caporetto » est la traduction littérale, du point de vue des mentalités en Italie de « Bérézina » en Français, bien que le passage de la Bérézina fût une victoire. Les troupes françaises étaient harassées, encerclées et le seul pont vers l'Ouest avait été détruit par les Russes. Napoléon parvint néanmoins à sauver une partie de son armée et à échapper à la capture.

La réception du roi à Venise fut fastueuse. Il entra dans la ville par le Grand canal, au-dessus duquel avait été érigé un arc de triomphe, précédé et suivi par de nombreuses embarcations. Selon le *Giornale italiano* :

Il semblait que la ville de Venise toute entière fut sur l'eau. [...] Et plus que tout, les acclamations de joie et d'amour qui s'élevaient de toutes les parties de l'immense plaine d'eau, que tout le cortège parcourait, ont rendu l'entrée de S. M. hors de toute imagination, imposante et merveilleuse à voir.⁷¹

C'était la première fois que Napoléon pénétrait à Venise et, malgré la rancœur de Campofornio, il fut très bien reçu. Les Vénitiens avaient en effet souffert de la soumission imposée à leur ville et de la répression menée par les Autrichiens contre les patriotes. L'entrée de Napoléon fut représentée par les artistes, comme par le Vénitien Borsato (Planche 133), dont la toile fut reproduite sous forme d'estampe et dans la relation officielle du séjour. Le roi d'Italie assista à plusieurs fêtes, dont des régates, des sérénades, un spectacle à la *Fenice*, toujours dans la liesse populaire, malgré le temps maussade⁷². Le 2 décembre, anniversaire du Sacre et d'Austerlitz, fut l'occasion de magnifiques célébrations⁷³. Ce séjour vénitien fut accompagné de mesures symboliques permettant l'embellissement de la ville avec la création d'un jardin au-delà du quai des Esclavons, le nettoyage du Grand canal, la construction de l'aile napoléonienne sur la place Saint-Marc pour parfaire le quadrilatère de la place⁷⁴ et la création d'un port franc à Venise pour raviver le commerce historique avec l'Orient et dans l'Adriatique. F. de Bernardy de noter que « en moins d'une semaine, Napoléon en fit plus pour Venise que les Autrichiens en quatre années »⁷⁵. Napoléon quitta ensuite Venise pour se rendre de nouveau à Milan où cette fois-ci il était attendu et où l'on avait prévu un accueil digne de son statut royal.

⁷¹ *Giornale italiano*, n° 336, 2 décembre 1807.

⁷² Amable de Fournoux, *Napoléon et Venise. 1796-1814*, Paris, le Grand livre du mois, 2002, p. 287-309.

⁷³ Iacopo Morelli, *Descrizione delle feste celebrate in Venezia per la venuta di S. M. I. R. NAPOLEONE IL MASSIMO Imperatore de' Francesi Re d'Italia protettore della Confederazione del Reno*, Venezia, tipografia Picotti, 1808, p. 21-23 et *Giornale italiano*, n° 326, 22 novembre 1807.

⁷⁴ Construction qui suscite quelques polémiques, car l'opération d'urbanisme s'accompagna de la destruction de l'église San Geminiano.

⁷⁵ F. de Bernardy, *op. cit.*, p. 188.

Décembre 1807 ou le séjour royal à Milan

Le retour solennel de Napoléon en sa capitale italienne avait été cette fois préparé. Le 15 décembre, le roi toujours accompagné d'une nombreuse suite (dont Eugène, la famille royale de Bavière, Murat et Berthier) entra par la *porta Romana* sous un arc de triomphe provisoire érigé par Canonica au milieu des gardes d'honneur et de la Garde royale (Planche 134). La soirée fut l'occasion de nouvelles illuminations dans les rues décorées et de feux d'artifice sur les *bastioni*. Le *Giornale italiano* décrivait encore une fois « les plus vives acclamations d'un Peuple exultant de revoir à nouveau son auguste souverain »⁷⁶.

Cette dernière venue de Napoléon à Milan, qui resta dans la ville entre le 15 et le 24 décembre reprit le schéma du séjour de 1805. Le 16 décembre fut l'occasion d'un bal à la *Canobbiana* offert par les négociants. Le lendemain 17 décembre, après l'audience des députations, Napoléon se rendit à l'*Arena* pour assister à une naumachie. L'événement fut assez exceptionnel pour être gravé (Planche 135). L'*Arena* était un vaste amphithéâtre en forme d'ellipse allongée de 3,5 hectares, construit dans l'actuel parc du Simplon, soit sur les anciennes fortifications du *Castello* destinées, quelques années auparavant, à accueillir le *foro Bonaparte*. Édifiée sur les plans de Canonica, entre 1805 et 1814, sa construction était assez avancée en août 1807 pour accueillir une course de chars, puis, en décembre 1807 une première naumachie, en présence de Napoléon. Les coûts de construction, de 700 000 livres italiennes, avaient été réduits par l'emploi des matériaux issus de la démolition des *bastioni*. Construction « dans le meilleur style *panem et circenses* »⁷⁷, l'*Arena* pouvait accueillir 18 000 spectateurs et avait été décidée suite aux succès des grandes fêtes publiques de 1803 à 1805. Nul doute que l'influence de la Rome antique sur une société se réclamant d'elle, ne fut pas nulle. Ce type de spectacle, par l'exceptionnalité comme par son importance, ne pouvait laisser les spectateurs - le peuple - indifférents.

Napoléon assista encore à l'ouverture de la saison du carnaval le 19 décembre à *la Scala*, puis reçut en audience les collèges électoraux les 20 et 21 décembre. Le 22 décembre fut choisi pour la prestation de serment - en présence d'Eugène - des personnages les plus influents du régime, des membres de la cour au haut-clergé et des militaires à ceux qui exerçaient une fonction politique (ministres, conseillers d'État, députés et podestats)⁷⁸. Le 24 décembre, Napoléon prit le chemin de la France en sortant de la ville par la *porta Marengo*.

⁷⁶ *Giornale italiano*, n° 349, 15 décembre 1807.

⁷⁷ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 245.

⁷⁸ La liste des participants fut reproduite dans le *Giornale italiano*, n° 357, 23 décembre 1807.

Le caractère exceptionnel de la présence de Napoléon en Italie, ainsi que les festivités qui furent organisées pour le célébrer, étaient de nature à marquer vivement les esprits italiens. Au matin de la bataille d'Iéna, Hegel écrivit à son ami Niethammer : « J'ai vu l'Empereur - cette âme du monde »⁷⁹. Voir le souverain, dans ces temps entre modernité et contemporanéité, était un sentiment que l'on pourrait aisément rapprocher du choc psychologique ressenti dans la France d'Ancien Régime, lorsque l'on voyait le roi lors des grandes fêtes religieuses. Ce choc parvenait à guérir les écrouelles⁸⁰. D'ailleurs, la mise en scène du pouvoir de Napoléon renouait avec les voyages et entrées des rois de France aux époques médiévales et modernes⁸¹. Le couronnement et le voyage de 1807 donnèrent à voir le roi en son royaume et à manifester ainsi sa souveraineté. Comme en France, le 15 août, jour anniversaire de Napoléon, fut décrété fête nationale⁸². Cette fête, qui était un prétexte pour rappeler à son peuple le souverain qui était absent, servait aussi à montrer les bons termes que Napoléon entretenait avec la papauté, en célébrant en même temps l'Assomption et l'anniversaire du souverain. Le royaume d'Italie fêtait également le 26 mai, jour anniversaire du Couronnement à Milan et l'Empereur bénéficiait de moyens de communication plus importants, pour compenser au mieux son absence de la capitale par une active propagande.

⁷⁹ *Lettre d'Hegel à Niethammer*, Iéna, 13 octobre 1806, in Hegel, *Correspondance*, Paris, Gallimard, 1990, tome I, p. 114-115.

⁸⁰ Le pouvoir thaumaturgique des rois de France est étudié dans le classique ouvrage de Marc Bloch, *Les rois thaumaturges : étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983 (1924).

⁸¹ Les références sont nombreuses, nous nous limiterons ainsi à Bernard Guénée et Françoise Lehoux, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, éditions du CNRS, 1968 ; Jean Jacquot, *Les Fêtes de la Renaissance*, Paris, CNRS, 1956-1975, 3 tomes ; Jean Boutier, Alain de Werve et Daniel Nordman, *Un Tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984 ; Ralph Giesey, *Cérémonial et puissance souveraine : France, XVe-XVIIe siècles*, Paris, Armand Colin, coll. Cahier des Annales, 1987 ; Alain Boureau, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales ESC*, no.6, 1991, pp.1253-1264 ; Gilles Bertrand et Ilaria Taddei, dir., *Le destin des rituels : faire corps dans l'espace urbain, Italie-France-Allemagne*, Rome, École Française de Rome, 2008.

⁸² Sudhir Hazareensingh, *La Saint-Napoléon, Quand le 14 juillet se fêtait le 15 août*, Paris, Tallandier, 2007. Les dossiers financiers des fêtes milanaises ont été conservées aux ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 178-185.

II. L'active propagande napoléonienne

La représentation du roi absent témoignait du souci de Napoléon de régner personnellement sur l'Italie. Sa mise en scène fut telle que l'on peut envisager le terme de propagande : elle poursuivait l'œuvre commencée dès la Première campagne d'Italie et poursuivie lors de la prise, de la conservation et du développement du pouvoir de Napoléon. De quelle manière le roi d'Italie, qui avait désormais installé et consolidé son pouvoir à Milan, fut-il mis en scène ? En quoi cette représentation du souverain fut-elle propre à Milan ? Nous envisagerons cette active propagande à travers la peinture, la sculpture, les médailles, la monnaie et la littérature.

A. La peinture et l'estampe

Dans la continuité de la Première campagne d'Italie, des républiques Cisalpines et de la République italienne, le royaume d'Italie fut marqué par une production importante de peintures. Les meilleures et les plus représentatives représentations de la volonté napoléonienne de mise en scène furent d'Appiani, désormais Premier peintre du royaume. Ces productions furent bien sûr connues du public par l'estampe, qui en assurait une large diffusion.

Les estampes : montrer le roi

Les estampes constituaient une sorte de bulletin d'actualité, comme nous l'avons écrit dans la première partie. Aussi, les grandes nouvelles concernant le royaume et le roi d'Italie étaient-elles relayées parallèlement par les journaux et les estampes. Nos recherches à la *Raccolta Bertarelli* de Milan, complétées par celles menées au département des estampes de la BNF, nous ont montré à quel point les gravures italiennes ou destinées à l'Italie étaient riches de la présence de Napoléon. Il s'agissait principalement de portraits, ou de représentations des grands moments de l'Empire, mettant logiquement souvent en scène Napoléon.

A. Jourdan a étudié la mise en scène de Napoléon et a identifié les grands types de représentation de la figure impériale⁸³. Ces peintures furent pour la plupart le fait d'artistes français et diffusées dans toute l'Europe napoléonienne par l'estampe. Au nombre de trois, les grands types de représentation de l'Empereur étaient premièrement les portraits officiels, présentant Napoléon en majesté, deuxièmement les portraits de bataille mettant en scène la noblesse et l'humanité de l'Empereur, et troisièmement les portraits du maître de l'Europe, tantôt recevant les souverains du vieux-continent, tantôt en père de famille. Il faudrait encore ajouter, durant tout l'Empire, la reproduction des motifs antérieurs du général Bonaparte ou du chef d'État, dont les tableaux avaient eu un certain succès, comme l'estampe reprenant *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard* de David.

Le terme de « famille » de Napoléon, présentée dans les gravures, s'entendait au sens large : il incluait les Bonaparte et les Beauharnais. Néanmoins en Italie, force était de constater une insistance particulière sur la famille nucléaire. Avant 1810, des estampes donnaient le portrait de Napoléon et de Joséphine (Planche 136), après le mariage autrichien, elles diffusaient les portraits de Napoléon et de Marie-Louise (Planche 137). Cette dernière estampe était d'ailleurs particulièrement intéressante car elle mettait en scène à la fois l'aspect privé par l'affection réciproque du couple impérial et elle montrait l'aspect public avec tous les signes de pouvoir : couronne de laurier, manteau impérial et Grand collier de la Légion d'honneur pour Napoléon et diadème pour Marie-Louise. On relève un nombre assez conséquent d'estampes et de médailles, gravées dans les années 1810-1811, qui présentaient aux sujets la nouvelle impératrice. En 1811, conformément au projet impérial de Napoléon (voir les deux chapitres suivants), Marie-Louise céda sa place, dans les représentations, au roi de Rome nouveau-né.

Les peintures et estampes du roi de Rome⁸⁴ furent d'ailleurs de nature sensiblement différente selon les aspirations des artistes et le contexte : le poupon endormi de Prud'hon (Planche 138) pouvait se transformer en enfant guerrier, habillé en soldat français, jurant « je défendrai mon père jusqu'à la mort » dans une estampe éponyme de 1814 (Planche 139). Il semble que le roi de Rome revêtit surtout le rôle de pacificateur de l'Italie selon L. Mascilli Migliorini⁸⁵. Bison alla même jusqu'à la divinisation de l'Aiglon dans une de ses toiles de

⁸³ « Napoléon le Grand, l'Empereur des Français », in Annie Jourdan, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998, p. 161-177.

⁸⁴ Voir le volume de Christophe Beyeler et Vincent Cochet, dir., *Enfance impériale. Le Roi de Rome, fils de Napoléon*, catalogue d'exposition (Fontainebleau, Château de Fontainebleau, 26 février – 23 mai 2011), Dijon, éditions Faton, 2011.

⁸⁵ L. Mascilli-Migliorini, « L'Aquila francese e l'Aquila latina. Attentes italiennes autour du roi de Rome », in C. Beyeler et V. Cochet, dir., *Enfance impériale..., op. cit.*, p. 57-61.

1811 (Planche 140). Dans cette œuvre, le roi de Rome, assis sur une sphère rappelant la Terre, accédait au statut de divinité dès la prime enfance et la scène était éclairée par un astre au chiffre N (soit Napoléon). L'Aiglon était entouré d'allégories : la Fortune à droite et certainement la France à gauche qui lui apportait un bouclier. En bas de la composition, l'Italie (avec couronne murale) était protégée par la Paix tenant un rameau d'olivier, tandis qu'une Victoire chassait une allégorie grimaçante et visiblement terrorisée par le roi de Rome.

Ces estampes montrant le roi, la reine et l'héritier du trône, présentaient et légitimaient la dynastie. Signalons encore qu'en 1807, Appiani termina la réalisation des *Fastes de Napoléon* pour la salle de bal du palais Royal, qui évoquait tous les grands moments de l'épopée napoléonienne de 1796 à 1807. Appiani avait aussi commencé, sur ordre de Napoléon, la supervision de la gravure de son cycle depuis 1805 (voir p. 340), néanmoins les estampes furent terminées en 1816 et ne purent ainsi être largement diffusées. La mission d'Appiani était donc de légitimer le pouvoir napoléonien, mais depuis Milan.

Appiani, premier peintre du roi

Appiani, en tant que peintre italien le plus important, accéda à la dignité de Premier peintre du royaume le 7 juin 1805, soit quelques jours après le couronnement de Napoléon. Cette nomination confirmait son rôle central dans le nouveau régime ; il en était un relais local. Le Premier peintre célébra en effet le pouvoir napoléonien dans le royaume depuis la capitale italienne et non de Paris. Son activité ne se limitait pas à la peinture, puisque, comme nous l'avons vu, Appiani fut mis à contribution dès la première Cisalpine pour célébrer le régime et organiser ses fêtes de célébration. Il fut conforté dans ces deux principales prérogatives par Napoléon.

En 1805, Appiani peignit un quatrième type de portrait de Napoléon, celui du roi d'Italie que nous avons évoqué plus haut (Planche 131). Comme pour les séries précédentes, un tableau de Joséphine en reine d'Italie (Planche 132) faisait pendant à celui de Napoléon. Le peintre donna une quinzaine d'exemplaires du souverain⁸⁶, encouragé en cela par Napoléon lui-même qui lui offrait, en plus de ses émoluments de Premier peintre du roi (15 000 liras milanaises), 600 liras italiennes pour un portrait royal de sa tête, 1200 pour un portrait jusqu'aux mains, et 2000 pour un portrait jusqu'aux genoux. Ces toiles étaient destinées à représenter Napoléon dans tout le royaume et particulièrement dans les lieux de

⁸⁶ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 421.

pouvoir milanais comme le palais Royal, le *Broletto*, Brera, l'*Ambrosiana*, la *Braidense*, le Sénat, ainsi que la Villa royale de Monza. Ces exemplaires n'étaient pas exempts de quelques variantes, que ce fût la couronne laurée (présente ou absente de son front), le fond du tableau, le pommeau de l'épée ou encore les insignes⁸⁷ (Légion d'honneur ou ordre de la Couronne de fer). Appiani prit aussi en compte les transformations physiques de l'Empereur entre 1805 et 1814 - de la minceur à l'embonpoint - continuant ainsi de représenter Napoléon aux principales étapes de sa vie depuis 1796. À propos de deux des portraits royaux d'Appiani, placés au palais Royal de Milan, Stendhal écrivit en 1811 :

Les deux portraits de l'Empereur sont grandioses, vraiment d'apparat, par le moyen surtout des deux victoires en demi-teinte ; mais Appiani a fait de l'Empereur un inspiré. Il semble que les peintres ne conçoivent le génie que de cette manière, et que cette raison supérieure, qui saisit les rapports réels des choses autant qu'il est possible à l'homme, et qui domine les événements par une prudence froide, leur soit invisible.⁸⁸

Appiani pouvait en outre travailler à plusieurs œuvres de front. Durant le royaume d'Italie, il fut également membre de l'académie de Brera, préposé à la création de sa pinacothèque et peignit pour Litta, Sommariva, de grands dignitaires comme Melzi d'Eril ou la famille du prince Eugène et l'église d'Oggiono. Enfin, ses talents de fresquiste furent employés par Napoléon dans d'autres salles du palais Royal : les salles du Trône, des Princes et de la Rotonde ainsi que le cabinet de l'Impératrice⁸⁹. En effet, le plafond de la salle des Caryatides était encore à compléter et, bien que le projet d'Appiani de l'orner d'un motif mythologique à la portée politique : *Triomphe de Jupiter après la bataille des Champs phlégréens contre les Géants* eût été approuvé par une commission *ad hoc* en 1804, Napoléon donnait priorité au reste du palais Royal.

Appiani se chargea donc de la salle du Trône entre 1807 et 1808 en peignant au centre du plafond *L'apothéose de Napoléon*, représenté en Jupiter sur un trône porté par des Victoires et entouré de figures féminines. Dans les lunettes du même plafond, l'on pouvait voir la Justice, la Prudence, la Force et la Tempérance. Le fresquiste s'occupa également de la salle des Princes ou salle des audiences solennelles entre 1809 et 1810. Il peignit au plafond

⁸⁷ Giovanni Battista Sannazzaro, « Per alcune incisioni derivate da Andrea Appiani : l' « Apoteosi di Psiche », « Vénus caressant l'Amour » e i ritratti napoleonici », in *Rassegna di studi e di notizie*, Vol. XVII, Anno XVII, Milano, castello Sforzesco, 1993, p. 306. Signalons aussi l'analyse des variantes de ces tableaux dans A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 423.

⁸⁸ Stendhal, *Journal de Stendhal*, publié sous la direction de Victor Del Litto, Genève, Editio-service SA, 1969, tome III, p. 246, 12 septembre 1811.

⁸⁹ Œuvres en grande partie détruites aujourd'hui, en raison des bombardements de la Seconde guerre mondiale.

Vulcain et Minerve, tendant un écu historié à Clio, dédié à la gloire de l'Empereur. Appiani décora ensuite (1810) deux dessus de porte dans le cabinet de l'Impératrice : le *Couronnement de Jupiter et Apollon citharède*. Le Premier peintre du royaume peignit encore le plafond de la salle de la Rotonde en 1811 : *La Paix et l'Hyménée*, allusion au mariage avec Marie-Louise. Enfin, sur ordre d'Eugène, le fresquiste commença la décoration de la salle de la Lanterne par des motifs antiques en 1812, parmi lesquels *Il discobolo*, *I Pugilatori*, *La Continenza di Scipione* et *Muzio Scevola davanti a Porsenna*⁹⁰. Frappé par un infarctus qui le paralysa le 28 avril 1813, Appiani ne put achever cette œuvre, dont certaines parties furent reprises et d'autres abandonnées par Hayez et Palagi sous la Restauration.

Parmi les artistes milanais qui célébrèrent le pouvoir, il faut encore citer Bossi, déjà évoqué plus haut. Durant le royaume, celui-ci eut un rôle bien inférieur à Appiani. Cela tint aux deux raisons primordiales pour une carrière artistique : la qualité artistique et les relations politiques. Si Bossi avait remporté le concours de la Reconnaissance et s'était attiré les bonnes grâces de Melzi comme de Bonaparte, il ne savait pas s'entendre avec son ministre de tutelle de Brême, ce qui le poussa à démissionner de ses fonctions en janvier 1807. Quant aux qualités artistiques, Foscolo écrivit sans ambages dans un pamphlet que Bossi, « heureux dans le dessin de la figure humaine, il a manqué de goût dans les couleurs et il était tout à fait nul dans la peinture proprement dite »⁹¹. Nous rejoignons l'analyse de A. Pillepich, selon qui Bossi s'avéra « meilleur en dessin qu'en peinture et moins doué pour la création artistique que pour l'écriture ou le collectionnisme »⁹². À partir de 1807, Bossi fut employé par Eugène à la réplique de la *Cène* de Léonard de Vinci. Il mena de nombreuses recherches documentaires pour ce travail, ce qui ne lui laissa pas le temps de célébrer directement Napoléon. Contrairement à la peinture qui comptait décidément plus de maîtres en France qu'en Italie, la sculpture italienne, emmenée par Canova, occupa une place relativement importante dans les représentations de Napoléon.

⁹⁰ Ces œuvres, et une partie des précédentes citées *infra*, sont reproduites dans Renato Barilli, dir., *Canova e Appiani. Alle origini della contemporaneità*, Milano, Edizioni Gabriele Mazzotta, 1999, p. 117-165.

⁹¹ Ugo Foscolo, *Didymi Clerici Prophetæ minimi Hypercalypseos Liber singularis*, Pisis, In Aedibus Sapientiae, 1815, p. 72.

⁹² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 226.

B. Napoléon et la sculpture

La mise en scène du roi d'Italie par les œuvres de marbre, initiée dès 1796 et amplifiée sous le Consulat, continua de prospérer durant le royaume d'Italie. Néanmoins, si Napoléon encouragea de tout son pouvoir la peinture, son action envers la sculpture fut beaucoup plus nuancée sinon contradictoire. Ainsi la statue de Canova, *Napoléon en Mars désarmé et pacificateur* (Planche 141), à peine décaissée et placée dans la salle des Hommes illustres du Louvre le 16 mars 1811, fut-elle cachée derrière une cloison sur ordre de l'Empereur, qui interdit tout commentaire dans la presse. D'ailleurs les quelques sculpteurs français et autres curieux admis à voir l'œuvre furent assez défavorables à Canova⁹³. La statue avait pourtant été commandée par Napoléon lui-même à cet artiste de renommée internationale, chantre du néoclassicisme (voir Canova et le Premier consul, p. 324). Parallèlement, l'Empereur exigea que le grand prix décennal fût attribué au sculpteur vénitien, plutôt qu'à Chaudet pour l'effigie impériale et officielle qu'il créa.

Cette situation tint à une double cause : d'une part le rôle de la statuaire dans l'esprit de Napoléon, d'autre part l'insolvable opposition entre le beau-idéal conçu par le néoclassicisme (le nu) et la volonté de décence, de majesté mais aussi de réalisme de Napoléon. L'Empereur, en cela marqué par le XVIIIe siècle, la Révolution et l'étude de l'Antiquité, concevait la statuaire comme le fait de « donner les honneurs d'une apothéose [...] réservée aux défunts »⁹⁴. Si Napoléon tolérait sa divinisation dans les œuvres littéraires, voire dans certains tableaux, il se montrait beaucoup plus réticent envers la statuaire divinisante par nature.

En outre, la France était marquée par un débat artistique polémique, débat renforcé par les conceptions sociétales de décence concernant le nu. Pour Canova, Vénitien formé à Rome et nourri d'art antique, le beau-idéal, le sublime ne pouvait s'exprimer que par la nudité. En France, seuls les artistes, érudits et quelques connaisseurs forts avertis rejoignaient cette conception. Denon publia le 26 avril 1804 un article dans lequel il expliquait que seule la peinture devait représenter les vêtements d'une époque, mais que la sculpture devait figurer le nu. Il reçut pour cela un grand nombre de remerciements des artistes se heurtant aux mentalités⁹⁵. La nudité, conquête de l'hellénisation, était apparue dans les statues de la Rome antique vers 180 à 150 avant notre ère. Dans la Rome antique, déjà, quelques sénateurs dont

⁹³ Gérard Hubert et Guy Ledoux-Lebard, *Napoléon, portraits contemporains, bustes et statues*, Paris, Arthena, 1999, p. 137.

⁹⁴ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 183-184.

⁹⁵ *Le Moniteur*, 26 avril 1804.

Caton l’Ancien, s’étaient mécontents de la divinisation impliquée par cette forme de représentation, quand d’autres Romains étaient offusqués par le manque de décence⁹⁶. Par la suite, les empereurs romains se firent représenter ainsi. En France, Henri IV et Marie de Médicis avaient été représentés nus en Jupiter et Junon, quant à Louis XV, il s’indigna en 1730 d’une statue de Bouchardon le figurant presque nu. Le public français, comme Napoléon, avait ainsi tendance en ce début de XIXe siècle à refuser la nudité artistique, contrairement au public romain, et *a fortiori* italien, nourri de principes esthétiques antiques⁹⁷ et habitué à de telles représentations. Ces différentes conceptions eurent bien entendu un impact dans la sculpture représentant Napoléon dans les espaces français et italiens.

Aussi Napoléon « consentit plus que chercha » à être représenté sous forme de statue, pour reprendre l’expression de A. Jourdan⁹⁸. En revanche, les bustes le représentant éludaient ces difficultés, ce qui expliqua leur diffusion à tout l’Empire, que l’on pourrait comparer à la diffusion des portraits d’Auguste à la fin du premier siècle avant notre ère⁹⁹.

La France, ou des statues pour les espaces privés

La défiance de Napoléon envers la statuaire ne stoppa toutefois pas la production, car les sculpteurs purent compter sur des commandes privées, institutionnelles et sur la protection de Denon. Artistiquement, Napoléon était représenté en majesté. Le souci de ressemblance et la recherche du naturel qui avaient marqué les artistes sous la République et le Consulat avait laissé place à l’idéalisations. Canova incarnait ce principe puisqu’après avoir fixé les traits du Premier consul, il retravailla son buste pour donner *Napoléon en Mars désarmé et pacificateur*, œuvre dans laquelle Napoléon était idéalisé et divinisé.

Denon, nommé directeur du Musée central des Arts (soit le Louvre, ou musée Napoléon sous l’Empire), avait déjà suivi Bonaparte en Égypte et tenait alors à peu près le rôle de ministre des Beaux-arts. Il avait en effet la responsabilité de nombreuses autres institutions artistiques : le musée des Monuments français, le musée spécial de l’Ecole française de Versailles, les galeries des palais du gouvernement, la Monnaie des médailles, les

⁹⁶ Daniela Gallo, « Pouvoirs de l’Antique », in Jean-Claude Bonnet, dir., *L’Empire des Muses. Napoléon, les Arts et les Lettres*, Paris, Belin, 2004, p. 322. Sur le nu dans les statues antiques : Paul Zanker, *The Power of Images in the Age of Augustus*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1988, p. 5-7.

⁹⁷ D. Gallo, « Pouvoirs... », *op. cit.*, p. 328.

⁹⁸ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 182.

⁹⁹ P. Zanker, « Les portraits intemporels d’Auguste », in Eugenio La Rocca *et al.*, *Moi, Auguste, empereur de Rome*, catalogue d’exposition (Roma, Scuderie del Quirinale, 18 octobre 2013 - 9 février 2014 et Paris, Grand Palais, Galeries nationales, 19 mars - 13 juillet 2014), Paris, Réunion des musées nationaux - Grand Palais, 2014, p. 70.

ateliers de la Chalcographie, de gravures sur pierres fines et de mosaïque, les manufactures de Sèvres, de Beauvais et des Gobelins. En outre, ce proche collaborateur du Premier consul puis de l'Empereur avait la responsabilité d'organiser les Salons et passait des commandes à différents artistes pour célébrer l'Empereur. Une récente exposition a d'ailleurs pris pour titre : « Denon, l'œil de Napoléon »¹⁰⁰.

Le 24 mars 1804 - soit deux mois avant la proclamation de l'Empire - le Corps législatif décida de consacrer une statue à Bonaparte. Chaudet, déjà chargé par le Sénat d'une statue de la Paix, reçut la commande. Le sculpteur travaillant vite, la statue (Planche 142) haute de deux mètres fut inaugurée en grande pompe le 14 janvier 1805 en présence de Murat et de Masséna. Napoléon était représenté debout, drapé dans un manteau laissant découvert le bras droit tenant un rouleau, hommage au Code civil. La main gauche, invisible, tenait un glaive dont le baudrier apparaissait à l'épaule droite. La tête, légèrement inclinée, était couronnée de laurier. Ses traits inspirèrent les bustes officiels à venir du sculpteur. La statue fut jugée digne du grand prix de sculpture héroïque par le jury du premier concours décennal prévu en 1810, mais les prix ne furent pas remis. Comme Napoléon apprécia cette réalisation de Chaudet, Denon lui commanda une nouvelle statue pour coiffer la colonne de la Grande armée, place Vendôme. C'était faire passer une statue de Napoléon d'un espace semi-privé à la place publique.

Denon obtint néanmoins un accord tacite de Napoléon pour faire ériger des statues en plein air¹⁰¹, avant que l'intéressé ne changeât d'avis. Seule la statue de Chaudet fut mise en place et y resta sous l'Empire, et encore était-elle à 20 mètres de haut, couronnant la colonne forgée dans l'airain d'Austerlitz et immortalisée par Victor Hugo. Cette statue fut descendue lors de la première Restauration. Comme un groupe de royalistes avait tenté de la déboulonner le 31 mars 1814, Napoléon aurait confié à Caulaincourt une phrase révélatrice de sa perception des choses :

Si M. Denon n'avait pas fait du zèle malgré moi et contre ma défense formelle, cela ne serait pas arrivé ; car je me suis toujours opposé à ce qu'il l'y plaçât quand il m'en présenta le projet. Dans

¹⁰⁰ Pierre Rosenberg, dir., *Dominique-Vivant Denon. L'œil de Napoléon*, catalogue d'exposition (Paris, Musée du Louvre, 20 octobre 1999-17 janvier 2000), Paris, édition de la Réunion des musées nationaux, 1999. Voir aussi D. Gallo, dir., *Les vies de Dominique-Vivant Denon*, Actes du colloque (Paris, Musée du Louvre, 8-11 décembre 1999), Paris, La documentation française et musée du Louvre, 2001, 2 volumes et J.-C. Bonnet, dir., *L'Empire...*, *op. cit.*, *passim*.

¹⁰¹ G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 154.

mon opinion, les statues dans un lieu public sont un privilège réservé aux morts. Je ne le suis pas encore.¹⁰²

Denon voulut également placer une statue de Napoléon - alors que Fontaine préconisait que ce fût Mars - sur le char triomphal tiré par les *Chevaux de Saint-Marc*. La statue de Napoléon fut commandée à Lemot, ainsi qu'un nouvel attelage des chevaux pour restituer leur forme antique. Le groupe couronna l'arc du Carrousel en mai 1808. Alors qu'elle était toujours recouverte par des toiles, Napoléon en apprit l'existence et la fit retirer : « c'est une chose inconvenante [...] Ôtez cette statue [...] que je me fasse donner les honneurs de l'apothéose dans un édifice public, rien n'est plus inconvenant »¹⁰³, déclara-t-il. Denon, en parfait courtisan, souhaitait devancer la volonté de Napoléon, bien qu'il n'eût pas bien compris sa perception des choses quant à la statuaire. Si l'Empereur refusait d'être représenté sous forme de statue de son vivant dans un lieu public, il se montra plus enclin à ce que cela se produisît dans un lieu privé ou semi-public, comme le Corps législatif.

À l'instar du Corps législatif, l'Institut commanda une statue de Napoléon. La décision eut lieu le 31 décembre 1805 et la commande échut à Roland. Encore une fois, Napoléon accepta cet hommage, placé dans l'enceinte de l'Institut. Le sculpteur travailla avec beaucoup de minutie les détails du costume et la majesté de la figure, ce qui fit écrire à G. Hubert et G. Ledoux-Lebard : « il s'agit sans doute de la plus belle effigie française de l'Empereur »¹⁰⁴.

L'Italie : honorer et représenter le roi par la sculpture

Dans le reste de l'Europe, hormis en Italie, aucune statue monumentale de Napoléon ne fut commandée, sauf à Cassel où Jérôme Bonaparte fit placer des copies des œuvres de Chaudet et de Roland. Car l'Italie fut, rappelons-le, un centre d'influence artistique européen à la fois par ses sculpteurs - le premier d'entre eux était Canova - et ses collections. En outre, Napoléon mena une politique différente dans la péninsule italienne (soit un espace qui incluait des régions rattachées à l'Empire et d'autres au royaume d'Italie) : il accepta avec moins de réserve d'être représenté sous forme de statue.

La réalisation italienne la plus importante fut bien sûr celle de Canova destinée à Milan. Faisant suite à la commande d'une statue colossale de Bonaparte pour le forum

¹⁰² Cité par G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 156.

¹⁰³ Pierre-François-Léonard Fontaine et Charles Percier, *Résidences de Souverains: parallèle entre plusieurs résidences de Souverains de France, d'Allemagne, de Suède, de Russie, d'Espagne et d'Italie*, Paris, Chez les auteurs, au Louvre, 1833, p. 23.

¹⁰⁴ G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 169.

éponyme, Eugène convint avec le sculpteur de 118 000 liras italiennes (somme très importante) pour un bronze de son *Napoléon en Mars désarmé et pacificateur*. De nouveau, Napoléon n'était pas le commanditaire, et Eugène était chargé de liquider les engagements pris par les gouvernements précédents. Comme à Paris, les décideurs hésitèrent sur le lieu où placer cette statue : à Brera ou dans la cour du Sénat ? Il nous semble très probable que les hésitations françaises de Napoléon à propos de l'œuvre de Canova trouvèrent un écho à Milan. Le bronze fut placé dans les réserves de Brera et installé au centre de la cour (sa place actuelle) en 1859.

En 1811, G. de Fabris sculpta un Saint Napoléon (Planche 144) qui fut placé sur l'un des pinacles de la nef du Dôme de Milan, « à l'admiration des oiseaux »¹⁰⁵ pour citer Gioja. Cette œuvre était donc encore moins visible que l'œuvre de Chaudet placée à la cime de la colonne de la Grande armée. Si seul Boucher de Perthes y vit la statue de Napoléon lui-même, cela tint surtout à la fausse description de l'œuvre qu'il fit¹⁰⁶. Néanmoins, cette sculpture n'était pas anodine car elle contribuait à légitimer l'existence - contestée - d'un *Santo Neopolis*, martyr du quatrième siècle, retrouvé par le cardinal légat Caprara, ainsi qu'à rappeler une nouvelle fois le pouvoir de Napoléon à Milan. La célébration de ce saint avait commencé dès le Consulat en France : il apparut pour la première fois dans l'almanach de 1802-1803, le jour suivant l'Ascension, soit le 16 août. Avec cette sculpture, De Fabris s'inscrivait dans la lignée des représentations de ce saint qui étaient diffusées par les estampes¹⁰⁷. De Fabris reçut d'ailleurs le prix de Rome en 1813, ce qui pourrait être une forme de remerciement de la part de l'Empereur.

Une autre statue de Napoléon mérite une étude particulière : il s'agit de celle du Milanais Angelo Pizzi. Professeur à l'école de Carrare, puis à l'académie de Venise, il sculpta entre 1804 et 1807 « une grande statue [2,50 m.] représentant à la manière antique l'héroïque monarque Napoléon donnant la paix et des lois à l'Univers ». Pizzi donna ainsi un Napoléon en Jupiter, à demi-vêtu d'un drapé à l'antique. Le modèle en plâtre, acquis par l'académie de Brera, servit de modèle à une statue en bronze (tirée en 1932), qui fut placée dans la cour d'honneur de l'ancien *Collegio delle Fanciulle*. Ce plâtre fut aussi le modèle d'un marbre de 4

¹⁰⁵ Melchiorre Gioja, *Discussione economica sul dipartimento d'Olona*, Milano, tipi di Pirotta e Maspero, 1803, p. IX.

¹⁰⁶ « La statue de Napoléon est celle qui porte le paratonnerre : elle est donc facile à reconnaître. D'ailleurs, la redingote et le petit chapeau le font distinguer suffisamment » écrit Jacques Boucher de Perthes, *Voyage à Constantinople*, Paris, 1855, vol. I., p. 111.

¹⁰⁷ Voir l'article de Raffaele Argenziano, « San Napoleone e le reliquie napoleoniche nelle collezioni Demidoff », in Salvatore Italia, a cura di, *Ideologie e patrimonio storico-culturale nell'età rivoluzionaria e napoleonica*, Actes du colloque de Tolentino (Tolentino, 18-21 septembre 1997), Roma, Ministero per i beni culturali e le attività culturali, 2000, p. 143-162.

m. sculpté par Pizzi sur commande d'Alvise Mocenigo, sénateur et comte vénitien. Désireux d'honorer Bonaparte, celui-ci souhaitait placer la statue de Bonaparte dans sa ville utopique Alvisopoli. Pizzi s'attela à cette tâche dès 1812, mais ne put achever son œuvre comme le montre le tenon entre la tête et la main gauche (Planche 145). Elle fut placée dans le palazzo Mocenigo à Venise. La statue était fort inspirée du *Mars pacificateur* de Canova comme l'a montré G. Hubert : la main gauche appuyée sur le sceptre, le visage à peu près identique, quoique Pizzi donnât à Napoléon des attributs différents : un rouleau dans la main droite, un drapé, et un aigle à ses pieds¹⁰⁸.

Deux autres villes du royaume d'Italie, Venise et Ferrare, commandèrent des statues de Napoléon. La commande vénitienne vint de la chambre de Commerce qui souhaita remercier le roi de l'ouverture d'un port franc dans *l'Isola San Giorgio*. Napoléon accepta qu'une telle statue lui fût dédiée. Œuvre de Banti (Planche 146), elle fut placée sur la *Piazzetta* (ou place Saint-Marc), soit au centre politique et symbolique de la ville, et elle fut inaugurée en grande pompe par une cérémonie fastueuse le 15 août 1811, qui donna lieu à une description imprimée¹⁰⁹. Encore une fois, la statue était très inspirée de celle de Canova, mais intégrait également un drapé pour cacher la nudité, comme l'œuvre de Pizzi. La position des jambes était inversée par rapport à l'œuvre de Canova, la main gauche tenait le globe, le bras droit était étendu dans un geste protecteur et la tête était sculptée d'après Canova. Peu de symboles donc, hormis le globe. Napoléon était dépouillé de ses attributs de pouvoir traditionnels : Banti n'avait figuré ni sceptre, ni rouleau, ni aigle, ni couronne. La statue fut transférée dans *l'Isola San Giorgio* par les Autrichiens en 1814, soucieux de montrer aux Vénitiens la fin de la domination française. En revanche, la statue de Napoléon, exécutée par De Maria pour Ferrare, fut brisée en 1814. Ne subsistent que la tête laurée et le globe de cette statue de Napoléon en Empereur romain à demi-vêtu tenant le globe dans la main gauche (comme dans l'œuvre de Banti).

Il est intéressant de noter que ces statues de Napoléon ne se limitèrent pas aux seules villes du royaume d'Italie dans la péninsule. D'autres cités importantes, rattachées à l'Empire français, décidèrent ou projetèrent d'ériger des statues de l'Empereur. Ainsi Gênes vota dès 1802 l'élévation autour de la porte du palais ducal de deux statues : une de Christophe Colomb et l'autre de Bonaparte, pour remplacer les statues d'Andrea Doria et de son neveu Giannandrea, abattues en 1797. Le projet se transforma au fil des années et le contrat fut

¹⁰⁸ G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 185.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 186.

adjudgé à Traverso qui sculpta un Napoléon en empereur romain, debout, le bâton de commandement dans la main droite. Cette statue fut inaugurée sur la place Acquaverde le 22 avril 1810, mais fut détruite et jetée à la mer le 17 avril 1814. Elle n'est connue que d'une gravure, ressemblant fort peu à Napoléon¹¹⁰. Deux autres projets de statues napoléoniennes naquirent en Ligurie : à La Spezia et à Savone, mais aucun ne fut mené à terme.

Un peu plus au sud, dans les départements français confiés à Élisabeth promue en 1809 grande duchesse de Toscane, des statues de Napoléon furent érigées sur les places publiques. En représentant la majesté de son frère qui régnait sur ces États, Élisabeth renforçait son autorité propre ainsi que celle de l'Empereur qui lui avait accordé cette principauté. Ainsi Lucques reçut une copie de la statue de Chaudet destinée au Corps législatif. Quant à Livourne, le maire et le président de la Chambre de commerce commandèrent à Bartolini en 1808, une statue colossale destinée à la *piazza Grande*, devenue *piazza Napoleone*. Élisabeth convainquit son frère d'accepter un tel hommage. Ce dernier, alors absorbé par les préparatifs militaires, lui demanda toutefois que la statue ne fût exécutée qu'au rétablissement de « la paix, et lorsque son commerce sera revenu et prospérera »¹¹¹. Bartolini exécuta sa statue entre 1810 et 1813 nonobstant les conditions sus-mentionnées et reprit dans sa composition les attributs traditionnels de Napoléon, déjà utilisés par les autres sculpteurs. Il s'agissait de la couronne de laurier, du long sceptre à gauche, du rouleau dans la main droite, des formes athlétiques du modèle, d'un léger drapé qui recouvrait les jambes et d'un aigle à ses pieds (Planche 147). La statue, qui n'était pas sans rappeler celle de Canova, parvint finalement à Bastia - où elle est toujours - suite à un retard de livraison puis aux nombreux soubresauts du XIXe siècle¹¹².

Canova imposa donc un type de représentation de Napoléon aux artistes italiens. La floraison de telles statues dans des espaces publics, malgré l'hostilité relative de Napoléon pour ce type de mise en scène, s'expliqua selon nous à la fois par la tradition des formes sculptées en Italie et par le besoin de Napoléon d'affirmer son autorité sur des espaces très éloignés de Paris, capitale du système napoléonien. Ce raisonnement en terme de système permet de comprendre cette multiplication de statues dans tout l'espace italien qui était finalement dirigée de Paris, malgré la présence ou non d'intermédiaires tels que furent Élisabeth en Toscane ou Eugène de Beauharnais à Milan. À ces statues s'ajoutèrent des bustes de Napoléon façonnés par les meilleurs artistes pour représenter le pouvoir.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 181.

¹¹¹ *Lettre de Napoléon à Élisabeth Bonaparte, Grande duchesse de Toscane, Paris, 30 mars 1809, Correspondance générale*, n° 20625.

¹¹² Voir G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 188-190.

Les statues, coûteuses et trop liées à la divinisation, ne convenaient qu'imparfaitement à la diffusion de l'image du pouvoir. Napoléon préféra s'appuyer sur les bustes pour compléter sa galerie de portraits regroupant les estampes, les peintures ou encore les médailles et monnaies que nous étudierons dans le point suivant. Aux bustes du jeune général de l'armée d'Italie et du Premier consul succéda ainsi un nouveau type, plus figé : celui de l'Empereur, qui fut largement diffusé. En effet, les palais, préfectures, mairies, tribunaux, pays alliés et vassaux reçurent ou furent encouragés à acquérir l'effigie impériale.

Le portrait officiel de Napoléon fut sculpté par Chaudet, sur le modèle de sa sculpture pour le Corps législatif. Le renom de l'artiste, la qualité de son travail et surtout la diffusion de son buste de Napoléon lui valurent le statut de « buste officiel » (Planche 148). Il faut aussi souligner le rôle de la *Banca Elisiana*, fondée le 2 mai 1807 à Carrare, par Élisabeth Baciocchi¹¹³. Les activités de cette institution étaient tournées vers l'exploitation du marbre et de sa mise en valeur : la *Banca Elisiana* dirigeait en effet les ateliers de Carrare, non loin des fameuses carrières, qui employaient un grand nombre de sculpteurs (200 en 1809). La direction de la banque fut confiée à Sonolet et celle des ateliers, subordonnés à la banque, fut confiée à Bartolini « le plus francophile des sculpteurs italiens »¹¹⁴. Les ateliers de Carrare étaient chargés de la reproduction d'œuvres sculptées, dont celle de Chaudet, afin de les commercialiser. Une boutique de la *Banca Elisiana* fut installée à Paris ; ces productions étaient destinées à toute l'Europe. Comme Chaudet s'était fait réserver par décret impérial le privilège exclusif de la reproduction de son œuvre, la *Banca Elisiana* dut négocier avec lui le versement d'un intéressement pour toutes reproductions de ces œuvres¹¹⁵. Cette restriction fut dépassée par Bartolini qui produisit des bustes proches de l'œuvre du Français et qu'il fit reproduire, contournant ainsi l'accord d'intéressement. Cela témoignait néanmoins de

¹¹³ Florence Vidal, *Élisabeth Bonaparte. Sœur de Napoléon Ier*, Paris, Flammarion, 2005, p. 130-134. Nous noterons l'importance pour Carrare de la création de ces ateliers, qui permirent de donner une forte valeur ajoutée à la production de la ville tournée vers les carrières.

Pour plus de détails : Renato Carozzi, « La banca Elisiana », in Vitto Tirelli, a cura di, *Il Principato napoleonico dei Baciocchi (1805-1814) : riforma dello stato e società*, Actes de colloque (Lucca, 10-12 mai 1984), Lucca, Banca del Monte di Lucca, 1986, p. 559-581.

¹¹⁴ Maria Teresa Caracciolo, « Lorenzo Bartolini : le sculpteur et son oeuvre », in Maria Teresa Caracciolo et Antonin Macé de Lépinay, *Les sœurs de Napoléon. Trois destins italiens*, catalogue d'exposition (Paris, Musée Marmottan Monet, du 03/10/2013 au 26/01/2014, Paris, Hazan, 2013, p. 86.

Cet article, qui dresse une biographie sommaire, souligne que Lorenzo Bartolini, Toscan formé à Paris dans les ateliers de Lemot et de David fut également proche de Ingres qui fit son portrait. Bartolini travailla très souvent pour Élisabeth qui lui donna donc un poste de confiance.

¹¹⁵ Le droit artistique n'était pas aussi développé que de nos jours. Le décret impérial réservant à Chaudet le privilège exclusif de la reproduction de son œuvre suscita notamment des pétitions de ses confrères qui y virent une entrave à leur travail. Pour plus de précisions, voir G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 78-87.

l'importance considérable du buste du sculpteur français, qui circula donc même sous d'autres signatures.

De plus, le buste ne fut pas reproduit qu'en marbre, il le fut aussi en plâtre, bronze et biscuit, sans que l'on puisse dénombrer exactement le nombre d'exemplaires produits. G. Hubert et G. Ledoux-Lebard ont avancé le nombre de plus de mille exemplaires au total¹¹⁶. Les reproductions du buste de Chaudet furent, comme nous l'avons écrit, vendues ou offertes par Napoléon aux souverains européens durant l'Empire. Notons que les artistes chargés de produire cette statuaire officielle étaient autorisés à apporter les modifications nécessaires. Ainsi dès 1808, dans les exemplaires en biscuit de Sèvres, Napoléon portait une couronne de laurier doré. En 1811, Brongniart commanda à la manufacture de Sèvres un grand buste de Napoléon lauréat, avec un baudrier sur l'épaule droite et un manteau agrafé sur l'épaule gauche, pour faire pendant à l'effigie officielle de Marie-Louise d'après Bosio.

Le mariage autrichien entraîna en effet la diffusion du buste de la nouvelle impératrice, représentée avec un drapé et coiffée à l'antique¹¹⁷, destiné à montrer le couple impérial (Planche 149). Une telle représentation de Marie-Louise offrait un bon pendant au buste de Chaudet, « savant compromis entre la nature et l'idéal [...] ramené au type de la fonction : énergie, volonté, maturité impassible, beauté sereine sans la vivacité intense du regard et la mobilité des traits »¹¹⁸. Cette œuvre de Chaudet eut pour principal concurrent le buste de Canova, mais le premier s'imposa grâce à l'impulsion donnée par Élisabeth et par le fait qu'il convenait mieux pour représenter le pouvoir. Le directeur de la *Banca Elisiana*, Sonolet, compara d'ailleurs les bustes en ces termes :

Il faut avouer aussi que le buste de Chaudet aura toujours comme buste plus de recherche que celui de Canova ; il est plus portrait, plus dans le goût général ; l'autre est plus savant, c'est le génie du Grand Homme, mais ce n'est pas sa figure.¹¹⁹

Canova, qui fut le seul à recevoir de Bonaparte une commande officielle, donna plusieurs bustes de l'Empereur. Si Napoléon ne goûta point sa statue en *Mars Pacificateur*, il ne mit pas obstacle à la diffusion de son portrait par Canova, qui reprenait les traits de sa statue colossale (Planche 150). Du reste, Canova fut invité une nouvelle fois à Paris en 1810

¹¹⁶ G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 81.

¹¹⁷ Isabelle Rouge-Ducos, « Les portraits sculptés de Marie-Louise », in Thierry Lentz, dir., *1810. Le tournant de l'Empire*, Actes de colloque (La Courneuve, Archives du ministère des Affaires Étrangères, 8 et 9 juin 2010), Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, p. 211-223.

¹¹⁸ G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 87.

¹¹⁹ Hector Sonolet, cité par G. Hubert et G. Ledoux-Lebard, *op. cit.*, p. 81.

par Napoléon pour exécuter le portrait de Marie-Louise. Le sculpteur refusa lors de ce même séjour la charge d'une grande surintendance des Beaux-arts à l'échelle de l'Europe¹²⁰. Sur le plan artistique, il modela un buste de l'impératrice d'après nature, qui lui servit à la réalisation de la statue de *Marie-Louise en Concorde*, représentation conventionnelle des femmes régnantes. Quant au buste de Marie-Louise par Canova, c'était un portrait vraisemblablement trop réaliste, qui ne convenait pas - contrairement à l'œuvre de Bosio - à la représentation du pouvoir.

Les bustes de Napoléon par Canova furent encore une fois reproduits par la *Banca Elisiana*. Leur prix était assez élevé puisque le modèle colossal (prix de revient 448 F.) était commercialisé à 2 000 F., et le modèle normal était vendu à 1 200 F., soit presque le prix d'un original français et plus cher que le buste de Chaudet¹²¹. Les frères Henraux, importateurs officiels, déclarèrent avoir vendu 33 répliques du marbre de Canova. Il faudrait ajouter à ce nombre les exemplaires (dont la quantité reste inconnue) provenant de l'atelier de Canova. Du reste, l'artiste distribua aussi des plâtres à son entourage et à nombre de sculpteurs italiens, ce qui, ajouté à son renom, renforça son influence artistique dans l'Empire.

Les sculpteurs qui souhaitaient représenter Napoléon, ne pouvant obtenir de séances de pose de l'Empereur, se référèrent en effet aux modèles donnés par Chaudet et Canova. L'influence était évidente dans les œuvres de Cardelli, de Comolli, de Pizzi, de Bartolini et de Spalla. Le cas de Bartolini était un peu à part puisqu'il dirigeait les ateliers de la *Banca Elisiana* et qu'il recevait de Denon - qui l'appréciait - des commandes importantes¹²². Parmi le grand nombre de déclinaisons de ces bustes (couronnés, laurés, avec ou sans costume romain), qui témoignaient du succès commercial, nous tenons à signaler la réalisation de Comolli. L'artiste, qui se fit connaître à Paris par la réalisation d'une statue colossale (cf. *supra* p. 323), s'inspira des traits donnés par Chaudet et vêtit son Napoléon d'une cuirasse antique et du *paludamentum*, symbole de pouvoir, fermé par une broche représentant une aigle (Planche 151). Comolli renforça l'effet spectaculaire de l'ensemble en employant deux marbres : blanc pour la tête et coloré pour la poitrine. En outre, Napoléon ceignait dans cette œuvre la couronne de fer, caractéristique italienne, retrouvée seulement dans certains bustes de Bartolini et sur certaines monnaies et médailles.

¹²⁰ I. Rouge-Ducos, *op. cit.*, p. 218-219.

¹²¹ Antonio Canova, *Scritti*, a cura di Hugh Honour e Paolo Mariuz, Roma, Salerno editrice, 1994, vol. I, p. 369 et R. Carozzi, « La banca Elisiana »..., *op. cit.*

¹²² Ornella Scognamiglio, « Scultura », in Luigi Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 46.

C. *Médailles, monnaie et littérature à contribution.*

Pour envisager la propagande napoléonienne dans sa totalité, il nous faut enfin examiner les médailles, la monnaie, ainsi que la littérature qui mirent en scène Napoléon roi d'Italie.

Trois périodes de médailles royales

Les médailles à la gloire de Bonaparte furent contemporaines de son premier généralat (cf. *Les médailles*, p. 146) et leur frappe continua toute la période, comme nous l'avons étudié plus haut pour 1796-1804. Elles célébraient les grands événements, qui scandèrent l'évolution politique du régime italien (la *Consulta*, les aménagements du Simplon ou encore le couronnement de Milan). Si la somme de ces médailles produites dans le royaume d'Italie ou ayant pour sujet cet État forme une véritable histoire métallique, force est de constater que les thèmes représentés varièrent. Nous avons identifié trois périodes : 1805-1809, 1810-1811 et 1812-1814.

La première période, de 1805 à 1809, fut plus riche en frappe de médailles, ce qui était fort logique dans la mesure où l'Empire s'agrandissait et où les moyens financiers étaient plus importants. Outre le couronnement de Napoléon roi d'Italie, les médailles célébrèrent les institutions qui furent créées comme les lycées (Crémone, Reggio et Novare en 1805 et le lycée philharmonique de Bologne en 1806) ou les ministères du royaume d'Italie en 1806. Elles commémoraient aussi (durant les deux périodes) les différents prix des académies des Beaux-arts du royaume d'Italie (1807 et 1814). Mais les plus importantes inspirations pour la production de médailles entre 1805 et 1809 furent les batailles et les conquêtes. Contrairement aux institutions, dont l'existence était le plus souvent proclamée par la frappe d'une médaille, les célébrations des batailles et des conquêtes les plus importantes donnèrent lieu à plusieurs frappes. Ainsi, malgré les frappes uniques commémorant les batailles d'Iéna (1806), de Ratisbonne (1809) et de Wagram (1809), l'union de Venise au royaume donna naissance à trois types de médailles (1805), la conquête de l'Istrie à trois types (1806), celle de la Dalmatie à 4 types (1806), la bataille de Friedland à 3 types (1807), la conquête de l'Illyrie à 3 types (1809). Ces productions étaient bien sûr complétées par des médailles commémorant la paix comme celle de Tilsitt (1807, 2 types). Napoléon était représenté dans ces médailles avec le titre d'« empereur et roi », le plus souvent de profil, ceint de laurier (comme par exemple dans la Planche 120 et la Planche 121).

Quant à la deuxième période, de 1810 à 1811, elle fut surtout dominée par la commémoration de la dynastie, *a fortiori* en 1810 et 1811. En 1810, le mariage de Napoléon et de Marie-Louise fut célébré par quatre types de médailles. L'« empereur des Français et roi d'Italie » fut aussi représenté seul sur cinq types de médailles en cette année 1810, tandis que la seule effigie de la nouvelle « impératrice des Français et reine d'Italie » fut gravée sur deux types de médailles. L'année 1811, soit la dernière année de l'apogée impériale¹²³, fut singulièrement celle du roi de Rome. La naissance de l'héritier tant attendu donna lieu à une production considérable de médailles dans l'Empire et même à Vienne. Nous avons recensé dix types de médailles rassemblant Napoléon et Marie-Louise à l'avvers, et le roi de Rome au revers pour célébrer sa naissance (Planche 122). Six autres types de médailles réunissaient Napoléon, Marie-Louise et leur fils à l'avvers pour la célébration de la naissance de celui-ci. Le couple fut séparé dans d'autres médailles, ainsi l'on retrouve deux types de médailles célébrant Napoléon et son fils, un autre représentant Marie-Louise et le roi de Rome, enfin quatre autres montraient Napoléon à l'avvers et le baptême de son fils au revers. À cela s'ajoutèrent encore deux types de médailles commémorant la naissance de l'Aiglon et unissant le temps d'une frappe les familles Bonaparte et Habsbourg à l'avvers (Planche 123). La monnaie frappa encore cinq types de médailles qui unissaient Rome et son nouveau roi, et enfin sept types de médailles qui commémorèrent le roi de Rome seul.

La troisième période, de 1812 à 1814, fut marquée par les défaites, le déclin progressif du système napoléonien et la priorité donnée aux budgets militaires. Les célébrations métalliques s'affaiblirent logiquement, et, contrairement à la période 1805-1809, aucune médaille de nature militaire (malgré l'existence de victoires napoléoniennes) ne fut frappée. On retrouve un arc de triomphe de la ville de Bergame dédié à Napoléon (1812), la décision impériale d'ériger un monument en haut du Mont-Cenis (1813) ou encore la régence confiée à Marie-Louise en 1814 (Planche 125). La veine dynastique réapparaissait pour légitimer la régence de l'impératrice Habsbourg. À ces médailles s'ajoutèrent aussi différents prix scientifiques, littéraires et artistiques distribués par les académies, écoles et institutions italiennes sous le haut patronage de Napoléon qui perdurèrent durant toute la période du royaume. Notons enfin que ces prix furent aussi l'occasion de célébrer la dynastie, comme cette médaille émise à Rome pour le prix du travail et de l'industrie célébrant la naissance du

¹²³ J. Tulard a situé l'apogée de l'Empire en 1807, à la signature de la paix de Tilsitt, lorsque tous les ennemis de l'Empire étaient vaincus - à l'exception notable de l'Angleterre - et qu'une alliance était signée avec le Tsar. J. Tulard, *Le Grand Empire...*, *op. cit.*, p. 137.

Néanmoins, cette apogée, basée sur l'alliance russe n'était que théorique et il faut tenir compte de l'apogée territorial de l'Empire et de ses États vassaux, atteint en 1810, avant qu'à la fin de cette année ne commençât une crise économique conséquente.

roi de Rome en représentant la déesse *Roma* recevant le nouveau-né des bras de Mars (Planche 126).

La monnaie du royaume

« La monnaie est certes un moyen de paiement [...] mais elle est également [...] une manifestation du pouvoir régalien [...] un document politique »¹²⁴. Nous avons évoqué plus haut la monnaie du royaume d'Italie à propos des couronnes qui étaient représentées sur celle-ci. Il faut rappeler qu'après le temps des mises en place par Prina, sous la République italienne, le royaume disposait d'une politique monétaire et fiscale calquée sur celle de la France. Du moins théoriquement, car les réformes concernant la monnaie prirent plus de temps que prévu. En effet, le royaume d'Italie était confronté à deux difficultés majeures : d'une part une quantité importante de devises étrangères sur son territoire - qui avaient été introduites par convenance politique momentanée ou pénurie des finances - et d'autre part la diversité de la livre de compte. Un franc valait 1 livre, 5 sous et 10 deniers (358/1000) à Milan, 1 livre, 18 sous et 3 deniers (33/100) à Venise et 4 livres, 4 sous et 1 denier à Parme¹²⁵. Il fallait également compter sur les pièces rognées, altérées ou effacées qui circulaient dans le royaume et déstabilisaient donc le système monétaire.

Les grandes mesures furent prises en 1806. Napoléon écrivit à Aldini le 28 février 1806 :

Présentez-moi un rapport qui me fasse connaître dans quelle situation se trouve le système monétaire de mon royaume d'Italie, et un projet de décret pour y établir la même monnaie qu'en France, hormis que les monnaies d'Italie porteront d'un côté mon effigie et de l'autre les armes du royaume. [...] Il faut que ce soit le même alliage, les mêmes divisions qu'en France, parce que cela facilitera beaucoup vos opérations.¹²⁶

C'était poser les bases d'une union monétaire entre les deux États, puisque le franc et la lire avait les mêmes valeurs et cours dans les deux pays. Dans la pratique, Napoléon entendait stimuler le commerce en Italie et les échanges à l'intérieur de son système européen. En effet, l'Empereur prit des mesures similaires dans les États satellites de la France, tentant

¹²⁴ S. Desrousseaux, *op. cit.*, p. 5.

¹²⁵ S. Desrousseaux, *op. cit.*, p. 518.

¹²⁶ *Lettre de Napoléon à Aldini*, Paris, 28 février 1806, *Correspondance générale*, n° 11558.

d'uniformiser les mesures, et les monnaies¹²⁷. En Italie, ces décisions furent l'objet d'un décret du 21 mars 1806, instituant la lire italienne, puis un décret du 24 mai institua une administration générale des Monnaies calquée sur le modèle français. Trois ateliers monétaires étaient fixés à Milan, Bologne et Venise. Signalons également l'adaptation au modèle italien puisque des valeurs furent frappées uniquement en Italie (bien qu'elles fussent prévues en France par la loi du 7 germinal an XI). Il s'agissait des pièces de 3/4 de lires, 1, 2, 3 et 5 centimes. Le 12 décembre 1806, un décret donnait un cours légal entre la lire et les autres monnaies dans le royaume, et un autre daté du même jour prévoyait que tous les contrats, registres de compte et paiements publics seraient énoncés en lires italiennes. Néanmoins, les machines pour frapper les lires n'arrivèrent à Milan qu'à la fin de l'année 1807 et les Italiens ne découvrirent la lire et l'effigie de Napoléon sur l'avvers qu'en début d'année 1808. À partir de 1809, les monnaies d'or, d'argent et de billon étaient vérifiées avec les mêmes procédures que le franc dans le laboratoire parisien. Pour stimuler l'adoption de la lire italienne, le gouvernement décida aussi de dévaluer légèrement les autres monnaies circulant sur le territoire.

Car Napoléon poursuivait d'autre but que la stimulation du commerce et des échanges à l'intérieur de son empire. Dès l'an XI, Bonaparte avait repris une tradition d'Ancien Régime introduite par Henri II (31 janvier 1548) selon laquelle la monnaie devait représenter le buste du chef d'État¹²⁸. Il s'agissait d'une rupture totale avec la Révolution ; Bonaparte, s'inspirant vraisemblablement d'un denier d'Auguste¹²⁹ pour la forme artistique, fut alors représenté sur les pièces de monnaie. Comme en France, le profil de Napoléon fut alors présent sur toutes les pièces du royaume d'Italie, à l'exception du billon de 10 centimes sur lequel étaient seulement frappés un N et une couronne radiée. Aussi le pouvoir napoléonien se représentait-il aux administrés dans la vie courante.

Enfin, Napoléon désira que les monnaies émises sous son règne fussent d'une qualité irréprochable : « les plus belles et les plus parfaites possibles »¹³⁰. La modernisation des techniques de fabrication monétaire fut encouragée par le biais d'un concours. En effet, l'Empereur percevait l'apposition de son effigie sur les monnaies comme une garantie de leur

¹²⁷ S. Desrousseaux, *op. cit.*, p. 536.

¹²⁸ Jean-Marie Darnis, *La Monnaie de Paris: sa création et son histoire du Consulat et de l'Empire à la Restauration (1795-1826)*, Levallois, éditions Société de sauvegarde du château impérial de Pont-de-Briques, 1988, p. 198.

¹²⁹ S. Desrousseaux, *op. cit.*, p. 235. Ce denier représentait au droit le buste d'Auguste entouré de l'inscription CAESAR AUGUSTUS et au revers, SPQR CLV, entouré d'une couronne de laurier ainsi que l'inscription OB. CIVIS en exergue.

¹³⁰ S. Desrousseaux, *op. cit.*, p. 283. Sur la technique de frappe et les perfectionnements introduits, voir p. 283-344.

valeur, ainsi que le montra un échange de lettres entre l'administrateur des Monnaies (en France) et le ministre des Finances italien en 1809. Les pièces d'or italiennes ne répondaient pas aux exigences de poids, malgré la tolérance de 1,15 millième. L'administrateur écrivit alors qu'un « pareil écart, s'il se renouvelait, donnerait des inquiétudes au commerce et diminuerait la confiance dans les monnaies dont l'effigie de Napoléon est le garant de la fidélité »¹³¹. Ce témoignage confirme bien l'importance de la monnaie dans la propagande du roi d'Italie. Du reste Eugène n'était présent sur aucune pièce. La monnaie, privilège régalien, ne faisait référence qu'à Napoléon, ce qui était une manière de faire reconnaître son pouvoir.

Ce fut le même profil de Napoléon qui fut repris sur le droit de chaque pièce : la tête nue de Napoléon, et la légende circulaire « NAPOLEONE IMPERATORE E RE » (Planche 129 et Planche 130). En exergue étaient gravés le millésime et le nom de l'atelier de fabrication. La tranche des pièces d'or et d'argent recevait la devise en relief ou en creux « DIO PROTEGGE L'ITALIA ».

La littérature

De la même manière que la peinture et la sculpture, la littérature joua un rôle dans la légitimation et la propagande du régime. Les contextes et la distinction de la nature des pouvoirs de Napoléon entre la France et l'Italie furent à l'origine de différences sensibles dans la mise en scène de Napoléon par la plume.

La Révolution avait marqué politiquement grand nombre de littérateurs en France et les efforts de réconciliation entrepris par Napoléon furent vains. On prête ainsi ce mot à l'Empereur : « J'ai pour moi la petite littérature et contre moi la grande ». Les romantiques, formés dans les lycées napoléoniens, nourris de « l'épopée » par les *Bulletins de la Grande armée*, du martyr de Sainte-Hélène ou, pour Victor Hugo, de l'affront des ambassadeurs d'Autriche à quatre maréchaux d'Empire en 1827, prirent le contrepied de la légende noire pour forger « un héros romantique »¹³². Le jugement de Napoléon était sévère sur les littérateurs de son temps, bien que la section de langue et littérature française de l'Institut ne fût point dépourvue de talents¹³³. Les principaux opposants à Napoléon - pour des raisons politiques - furent Mme de Staël et Chateaubriand, encore que si la première dut s'exiler à

¹³¹ S. Desrousseaux, *op. cit.*, p. 523.

¹³² Voir l'analyse de Nathalie Petiteau, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, éd. du seuil, coll. Histoire, éd. revue et corr., 2004 (1999), p. 53-102.

¹³³ Notamment Jean Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), p. 279-282.

Coppet, le second fut tout de même invité à se présenter à l'Académie. Sous l'Empire, des œuvres de circonstance fleurirent, mais Napoléon aurait préféré avoir des littérateurs dévoués comme le furent David pour la peinture, ou Chaudet pour la sculpture. Car contrairement à ces arts, la littérature était marquée par la politique et les querelles entre des adversaires irréconciliables : les idéologues d'une part et les royalistes ou héritiers de ce courant d'autre part. Comme Napoléon refusa « toute mesure radicale », il recourut à des expédients, il hésita entre libéralisme et dirigisme, voulant être loué, mais refusant la vile adulation¹³⁴. A. Jourdan de conclure que les prix décennaux furent « les derniers sursauts d'une opposition qui s'était toute entière réfugiée dans le monde des lettres et à l'Institut »¹³⁵.

Si des querelles existèrent en Italie, Napoléon y trouva néanmoins de puissants soutiens, particulièrement en la personne de Monti¹³⁶. D'ailleurs, l'on pourrait considérer que la conquête de Bonaparte n'entraîna pour l'Italie du Nord qu'un changement de tutelle et le souverain profita ainsi de « l'ancienne propension des écrivains de la péninsule à la littérature de circonstance, depuis les improvisations, jusqu'aux pamphlets en passant par tous les genres de sonnets, d'odes, de cantates »¹³⁷. En outre, l'État s'engagea dans le soutien à la littérature, qui se manifesta de manière différente selon la nature de l'œuvre : une cantate composée pour le couronnement milanais - à l'instar de l'œuvre de Monti - ne requérait pas le même soutien qu'un roman publié et commercialisé auprès du grand public. De nombreux auteurs s'adressèrent ainsi à Napoléon ou à Eugène pour obtenir l'approbation du gouvernement, l'acceptation d'une dédicace, l'achat d'un certain nombre d'exemplaires ou une simple subvention. Si les aides pécuniaires ne furent pas rares, Eugène, prenant exemple sur la politique française, préférait s'attacher autrement les auteurs :

Récompenser des savants avec de l'argent me paraît presque toujours inconvenant. Ce n'est pas récompenser ; je craindrais plutôt que ce fut blesser [...]. Les honneurs aux savants sont les honneurs littéraires, les nominations à l'Institut, les nominations aux chaires d'enseignement. [...] [Il faut] donner à chacun d'eux un avancement quelconque dans la carrière qu'ils ont embrassé.¹³⁸

L'art d'être bien en cour prenait alors tout son sens puisque les littérateurs se voyaient accorder des places et étaient reçus auprès du roi ou du vice-roi. « En pratique, tant la cour

¹³⁴ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, op. cit., p. 234-247.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 245.

¹³⁶ Voir le colloque organisé par Angelo Colombo, a cura di, *Vincenzo Monti e la Francia*, Atti del convegno internazionale di studi (Paris, 24-25 février 2006), Paris, Institut Culturel Italien, 2007.

¹³⁷ A. Pillepich, *Milan...*, op. cit., p. 449.

¹³⁸ Marino Berengo, *Intelletuali e librai nella Milano della Restaurazione*, Torino, Einaudi, 1980, p. 25

que les administrations sont remplies d'écrivains passés, présents ou futurs, tels l'abbé de Brême, Compagnoni, Labus, Lancetti, Paradisi »¹³⁹ a conclu A. Pillepich.

Le couronnement de Milan suscita ainsi un grand nombre d'œuvres de circonstance¹⁴⁰ parmi lesquelles la *Visione* de Monti déjà citée, des poèmes de Carloni, Cesarotti, Lamberti, Lancetti, un précis historique de l'abbé Forloni (*I rè d'Italia coronati con la Corona Ferrea*) ou des œuvres anonymes aux titres évocateurs : *Motivi di pubblica gioja per l'arrivo in Milano di Napoleone I°*. Monti, qui avait déjà loué Napoléon de nombreuses fois et notamment lors de la Consulte de Lyon (p. 377), trouva un nouveau souffle pour célébrer l'Empereur, écrivant en dédicace que :

L'Histoire, écrivant vos exploits, craint de paraître menteuse au tribunal de la postérité [...] Elle apporte aux pieds du plus beau trône du monde, l'admiration de l'Univers, elle vous exprime dans son langage divin la reconnaissance et l'amour des Italiens, qui rédimés par vous, tendent à de hautes espérances.¹⁴¹

La célébration de Napoléon continua en son absence, les littérateurs s'inspirant du contexte politique. Ainsi Monti et Lancetti en 1803, puis Gioja en 1806 contribuèrent par leurs écrits à la justification de la guerre contre l'Angleterre. Certains auteurs plus critiques dans les premiers temps décidèrent de flatter également le régime à l'instar de Ceroni qui composa en 1810 *La spedizione di Lissa*, expédition militaire à laquelle il avait participé cette même année.

Monti fut le véritable chantre du régime. Reconnaissant que sa muse était « une muse de cour »¹⁴², il cumula les titres honorifiques : après avoir occupé la chaire d'éloquence de Pavie de 1802 à 1804, il fut ensuite nommé membre de l'Institut, poète du gouvernement, historiographe du Royaume, chevalier de la Couronne de fer et de la Légion d'honneur. Il entreprit une fresque épique inachevée sur la vie de Napoléon, *Il bardo della Selva Nera*, dont la première partie fut éditée en 1806. Cette place de chantre du régime valut aussi à Monti une série d'escarmouches littéraires, notamment contre Lattanzi et Gianni qui lui appliquèrent le qualificatif « d'homme de toutes les saisons ». Mais la personnalité de Monti était plus complexe. Le poète était aussi un fervent patriote ; ces sentiments n'étaient pas sans

¹³⁹ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 449.

¹⁴⁰ ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 196-197 et quelques documents imprimés conservés à la BRM, Dossier 3504.

¹⁴¹ V. Monti, *Visione...*, *op.cit.*, p. 3-4.

¹⁴² *Lettre de Vincenzo Monti à L. Marconi*, 26 mars 1807, in Vincenzo Monti, *Lettere inedite e sparse di Vincenzo Monti raccolte, ordinate e illustrate da Alfonso Bertoldi e Giuseppe Mazzatinti*, Torino-Roma, L. Roux, 1893, vol. I, p. 382.

provoquer quelques déchirements comme en témoigna sa correspondance. Il écrivit à Mme de Staël : « Je touche donc la lyre mais les cordes rendent un son qui ne répond pas à l'âme »¹⁴³, puis à Cesarotti :

Dieu fasse que l'amour de la patrie ne m'entraîne à trop de liberté de pensée et que je respecte le héros sans trahir le devoir du citoyen ! Je bats des chemins où les vœux de la nation ne sont pas en grand accord avec la politique et je crains de m'y abîmer. Que saint Apollon me vienne en aide, et vous prêchez-moi la raison et la prudence.¹⁴⁴

Le pseudo Coraccini¹⁴⁵ fut sévère à son encontre, écrivant que « comme tous les poètes de profession, il a été l'homme des circonstances. En 1792, il tonna à Rome contre la Révolution ; il chanta la liberté en 1797 ; et en 1805 Napoléon devint son héros »¹⁴⁶. Custodi écrivit également, dans une analyse très intéressante et plus poussée, que Monti exerçait d'abord cette « profession de poète », sans que son cœur ou ses idées politiques ne prissent part à ce travail¹⁴⁷. Tel n'était pas le cas de Foscolo, plus impétueux et plus marqué de préromantisme que de néoclassicisme (comme en témoignait assez *l'Ortis*). Foscolo et Monti s'étaient liés d'amitié à leur première rencontre en 1797, mais Foscolo tenait à son indépendance de pensée. En effet, il se refusait à louer le régime, bien qu'il restât fidèle à son engagement militaire dans l'armée italienne de Napoléon jusqu'au bout. Nommé en 1809 à la chaire d'éloquence de Pavie, Foscolo ne donna que quelques cours, imprégnés de patriotisme mais sans aucun éloge de Napoléon, malgré les injonctions de son ami Monti, rompu aux arts courtois :

¹⁴³ Lettre de Vincenzo Monti à Mme de Staël, 2 avril 1805, in Vincenzo Monti, *Epistolario di Vincenzo Monti, raccolto ordinato e annotato da Alfonso Bertoldi*, Firenze, Le Monnier, 1928, vol. II, p. 398-399.

¹⁴⁴ Lettre de Vincenzo Monti à Melchiorre Cesarotti, 6 avril 1805, in V. Monti, *Epistolario...*, op. cit., vol. II, p. 400-401.

¹⁴⁵ Voir le chapitre VIII, note 102.

¹⁴⁶ Frédéric Coraccini, (pseudonyme), *Histoire de l'administration du Royaume d'Italie*, Paris, Audin, 1823, p. LXX.

¹⁴⁷ Pietro Custodi, *Notes personnelles de Custodi sur Monti*, BNF, Manuscrits italiens, dossier 1557, f° 78 et 110. « Parmi les gens de lettres célèbres de notre temps, nul n'a plus que Vincenzo Monti préféré en toutes choses l'art à la nature. Nul n'a plus que lui eu un caractère à flatter les riches et les rois, nul n'a été plus fervent laudateur des principes républicains et de la liberté. Son cœur n'avait aucune part à ces exercices de sa profession de poète, et de poète stipendié [...] Il était dans l'écriture des vers ce qu'un auteur comique ou tragique est sur la scène ; entrant dans le rôle qu'il se proposait de jouer, il s'y employait avec toute la chaleur et toutes les apparences de la vérité. [...] Il traitait n'importe quel sujet comme un thème académique qu'une imagination rapide et une grande facilité de versification revêtait de couleurs appropriées. »

Ajoute, je t'en conjure, à ton discours d'ouverture, deux mots, un trait, qui touchent ouvertement les louanges de l'Empereur et du prince. C'est une coutume à laquelle on ne peut manquer sans prêter le flanc à d'odieuses insinuations.¹⁴⁸

En effet, Foscolo ne fut point confirmé à ce poste universitaire. Les rapports devinrent tendus entre Foscolo et Monti dès 1810 car Foscolo cessa tout rapport avec le milieu littéraire milanais¹⁴⁹, dont Monti, et ils s'affrontèrent même par journaux interposés. Monti était le plus fameux collaborateur du *Poligrafo*, journal du cercle Paradisi, proche du pouvoir qui regroupait « les plus illustres plumes du Royaume »¹⁵⁰. Quant à Foscolo, il écrivit dans les *Annali di Scienze e Lettere*, relativement moins favorables au régime. Il prit aussi part aux querelles littéraires et composa des œuvres dont la tragédie *Ajace* (1811). Le sabre plus constant que la plume, Foscolo rejoignit en novembre 1813 les troupes du vice-roi pour combattre les Autrichiens.

Ces aspects biographiques concernant Monti et Foscolo révélèrent bien les liens entre les arts littéraires, graphiques et sculpturaux, qui étaient donc encore fortement attachés au souverain en ce début de XIXe siècle. La « profession » de poète s'exerçait à la cour, bien qu'un marché privé plus qu'une liberté assez relative existât. Napoléon bénéficiait aussi d'une tradition milanaise de célébration du pouvoir et du fait que la capitale fut un centre culturel important en Italie. Cette situation servit Napoléon dont la présence et surtout le règne - même lorsqu'il était hors du royaume d'Italie - furent célébrés. Peinture, estampes, médailles et monnaies représentaient le roi dans l'espace public, ce même souverain célébré par la plume des littérateurs, bien que l'opposition politique se fît aussi entendre au moyen de la littérature et des estampes. Quant à la sculpture, nous avons vu l'attitude mitigée de Napoléon envers elle : la production de bustes qui le représentaient était encouragée, tandis que les statues, auxquelles s'associait un caractère divinisant, étaient bien moins prisées par l'Empereur. L'hostilité relative de Napoléon à être représenté sous forme de statue dans l'espace public français se fit moins nette dans les villes de la péninsule italienne qu'elles appartenissent à l'Empire ou au royaume d'Italie. L'éloignement de la capitale du système napoléonien -

¹⁴⁸ *Lettre de Vincenzo Monti à Ugo Foscolo*, 23 janvier 1809, cité par Paul Hazard, *La Révolution française et les lettres italiennes, 1789-1815*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Lyon, Paris, Hachette, 1910, p. 290.

¹⁴⁹ Gilles Bertrand et Enzo Neppi, « La Révolution et l'Italie au temps de Foscolo : esquisse chronologique », dans Enzo Neppi, *Ugo Foscolo. L'Italie et la Révolution Française* (actes de la journée d'étude du 27 mars 2002), Grenoble-Vizille, PUG-Musée de la Révolution Française, 2004, p. 32.

¹⁵⁰ Nous renvoyons à l'étude de Claudio Chaincone, *Il circolo Paradisi e il Poligrafo*, in Elena Brambilla, Carlo Capra et Aurora Scotti, a cura di, *Istituzioni e cultura in età napoleonica*, Milano, FrancoAngeli, 2008, p. 232-250.

Paris - justifiait donc une forme de représentation plus imposante du souverain. Peut-être cela tenait-il également des différences culturelles entre les deux espaces : les Italiens étaient plus habitués aux nus des sculptures.

Cette politique statuaire n'est pas sans rappeler celle d'Auguste, dont le portrait fut diffusé dans tout l'Empire et qui dut être « omniprésent *in effigie* »¹⁵¹. Plus proche du XIXe siècle, citons également la politique de Louis XIV - elle-même inspirée de Louis XIII qui fut le premier souverain à se voir représenté sous la forme d'une statue montrant un roi cavalier de son vivant¹⁵² - qui souhaita entre 1685 et 1686 voir ériger des statues équestres de sa personne dans les grandes villes de son royaume, à Paris et en province pour montrer son pouvoir¹⁵³.

¹⁵¹ P. Zanker, « Les portraits... », *op. cit.*, p. 70.

¹⁵² Joël Cornette, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, éd. Payot et Rivages, 2000 (1993), p. 268.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 265-269. Les statues équestres furent entièrement exécutées à Paris, Rennes, Montpellier, Lyon et Dijon, restèrent à l'état d'ébauche faute de financements à Besançon, Grenoble, Toulouse, Lille, Aix-en-Provence et Marseille.

III. La « politique par la pierre ». Les grands chantiers milanais du roi

La propagande napoléonienne s'exerça également sur le plan urbanistique : la « politique par la pierre ». Les grands aménagements de la capitale du royaume d'Italie furent principalement décidés par Napoléon, et ces travaux prirent aussi l'aspect d'une célébration de son pouvoir. Néanmoins, force est de constater que les travaux d'urbanisme firent aussi l'objet de décrets vice-royaux. Comment Napoléon fut-il représenté par les grands travaux d'urbanisme milanais, émanant de décisions royales et vice-royales ? Quel rôle Napoléon souhaita-t-il conférer à Milan dans le système européen, par sa politique urbanistique ? Ces questions se posent dans une interrogation prenant en compte la nature des grands travaux d'urbanisme milanais, leur lien avec la France et la représentation du roi qui en découlait. Nous étudierons les entrées de la capitale par ses promenades et ses portes, puis les grands travaux à Milan, enfin la commission d'*Ornato*.

A. La promenade et les portes d'une capitale

L'entrée dans Milan, ville entourée de murs (*bastioni*) élevés par les Espagnols au XVII^e siècle, ne pouvait se faire que par un certain nombre de portes. Celles-ci avaient acquis une fonction économique (barrière douanière) et monumentale, présentant la ville aux étrangers¹⁵⁴. Le gouvernement italien lança donc une série de travaux portant sur l'embellissement des portes, et ce dès 1801 avec la *porta Marengo* (voir *La porta Marengo*, p. 354). Comme nous l'avons écrit plus haut, les vertus militaires des murs et portes de la ville étaient caduques suite aux avancées poliorcétiques et surtout à la redéfinition géopolitique de la péninsule italienne par Bonaparte, qui prit la décision de détruire la forteresse en 1800. Les *bastioni* remplirent alors le rôle de mur d'octroi et les Français poursuivirent l'œuvre urbanistique entamée par les Autrichiens visant à transformer les remparts et leurs abords en axes de circulation ou promenades.

¹⁵⁴ Giovanna D'Amia, « Nuovi ingressi per una capitale. Il sistema delle porte urbane a Milano », in Marina Rosa, a cura di, *Il primo regno d'Italia. 1805-1814*, Viterbo, BetaGamma editrice, 2009, p. 117.

Un axe de circulation à l'intérieur et sur les bastioni

Les promenades se trouvaient à l'intérieur de l'enceinte de la ville et se prolongeaient parfois sur les remparts comme entre la *porta Orientale* et la *porta Nuova*. Cet axe de circulation fut généralement doublé à l'extérieur par une route de circonvallation. L'agrément des promenades et de la route extérieure, qui permettaient à Stendhal de faire le tour de la ville « en fiacre, sur les remparts, en une heure trois quarts » fut renforcé par la plantation d'arbres. Celui-ci de noter : « superbe végétation. Bel effet du Dôme vu de la porte Romaine »¹⁵⁵. Le *corso* entre la *porta Orientale* et la *porta Nuova* devint d'ailleurs dans la Milan napoléonienne un lieu de sociabilité comme l'écrivit l'auteur grenoblois :

C'est une sorte de revue de la bonne compagnie. Lorsqu'une femme ne paraît pas, on en demande la raison. Les fats s'y montrent à cheval sur des bêtes de 200 louis ; les jeunes gens moins riches et les hommes d'un certain âge sont à pied. Le dimanche, tout le monde vient voir et admirer les équipages de *ses nobles*.¹⁵⁶

Comme cette partie de la ville devint de plus en plus fréquentée, Canonica, l'architecte national depuis la destitution de son maître Piermarini en 1797¹⁵⁷, fut chargé d'établir un pont sur le *naviglio* dans le prolongement de la *contrada del Senato*. Cet ouvrage était également rendu nécessaire par les travaux d'aménagement du *Collegio Elvetico*, désormais *Palazzo del Senato*, destiné à accueillir - comme son nom actuel l'indique - le Sénat, par décret du 7 mars 1809. Du reste, comme l'a fait remarquer A. Pillepich : « le Milan du XIXe siècle a moins besoin de verdure que d'aération »¹⁵⁸. Quant aux lieux de sociabilité, ils étaient sensiblement les mêmes que sous les Autrichiens (*porta Orientale*), mais bien différents de ceux des Espagnols (*porta Romana*). La circulation des biens et des personnes améliorée par ces travaux, le gouvernement s'occupait aussi des portes de sa capitale.

¹⁵⁵ Les faits décrits se déroulèrent en 1811, soit après les travaux de destruction de la forteresse et quelques travaux d'aménagement. Stendhal, *Journal de Stendhal*, publié sous la direction de Victor Del Litto, Genève, Edito-service SA, 1969, tome 3, p. 259, 16 septembre 1811.

¹⁵⁶ Stendhal, *Rome, Naples, Florence* (édition de 1826), in *Voyage en Italie* éd. Victor Del Litto, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 29 novembre 1816, p. 351.

¹⁵⁷ Sur Canonica, le récent ouvrage : Francesco Repishti e Letizia Tedeschi, a cura di, *Luigi Canonica 1764-1844. Architetto di utilità pubblica e privata*, Milano, Silvana ed., 2013 et en particulier l'article de Aurora Scotti Tosini, « La costruzione di una brillante carriera di funzionario tra Repubblica Cisalpina e Regno d'Italia », p. 3-61.

¹⁵⁸ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 251.

L'édification de la *porta Ticinese*, rebaptisée *porta Marengo* pour commémorer la victoire de Bonaparte et le début d'une nouvelle ère pour Milan, avait montré la voie. Les travaux durèrent d'ailleurs jusqu'en 1814 et l'inscription en hommage à Napoléon *NAPOLEONI MAGNO INVICTO* fut vite remplacée à l'arrivée des Autrichiens par *PACI POPULORUM SOSPITAE*, non sans provoquer quelques chagrins à Stendhal qui en eut « les larmes aux yeux »¹⁵⁹.

L'entrée solennelle de Bonaparte pour son couronnement devait avoir lieu par la *porta Vercellina* dont l'exécution fut confiée à Canonica. Selon la municipalité milanaise, commanditaire des travaux, cette porte était « un gracieux hommage [à Napoléon] associée au décor de la ville »¹⁶⁰. Toutefois, les travaux prenant du retard et Napoléon arrivant de Pavie, le roi entra finalement par la *porta Marengo*. Du reste, l'architecte national était non seulement chargé de l'édification de la *porta Vercellina*, mais avait également pour mission de décorer le Dôme pour le couronnement. Il obtint encore la responsabilité d'établir l'arc de triomphe éphémère à la *porta Marengo* pour l'entrée de Napoléon. Les travaux d'élévation de la nouvelle *porta Vercellina* furent très rapides et peu onéreux. La porte, d'un style néoclassique, fut d'autant plus sobre qu'elle ne reçut pas tous les ornements prévus. Les statues allégoriques, les médaillons décoratifs et le groupe sculpté comprenant une figure féminine pouvant être la *Fama* ou l'Italie ne furent jamais commencés¹⁶¹. La nouvelle *porta Vercellina* fut donc érigée durant l'année 1805 et ne coûta que 60 000 liras milanaises à la commune. L'architecte se servit en effet des matériaux issus de la démolition de la forteresse et des *bastioni*. De mauvaise qualité¹⁶², la porte, rebaptisée en 1860 *porta Magenta*, fut démolie en 1897.

La *porta Nuova* ne connut pas ce sort et est encore visible de nos jours. À partir de 1806, elle fut rebaptisée du nom de *porta Amalia*, en l'honneur de la vice-reine. Un premier projet de Pestagalli fut proposé pour remplacer avec magnificence l'ancienne porte espagnole située au même endroit. La proposition n'étant pas retenue, Cagnola proposa à partir de 1808 plusieurs dessins dont une porte composée de quatre colonnes formant trois arches identiques.

¹⁵⁹ « Ce matin, comme je passais en quittant Milan sous l'arc de triomphe de Marengo (porte de Pavie), pollué par je ne sais quelle inscription ; ouvrage des ultras du pays, j'avais les larmes aux yeux », Stendhal, *Rome...* (1826), *op. cit.*, 14 décembre 1816, p. 375.

¹⁶⁰ ASCM, *Consiglio comunale*, cart. 4, fasc. 60 et cart. 5 fasc. 61 et 63.

¹⁶¹ Giovanni Parisi e Luciano Patetta, a cura di, *Milano nei disegni di architettura. Catalogo dei disegni conservati in archivi non milanesi*, Milano, Guerini, 1995, p. 123.

¹⁶² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 249.

Son plan ne fut pas retenu non plus et le gouvernement choisit en 1810 celui de Zanoja (Planche 152), plus modeste, mais non dépourvu d'une certaine élégance. La porte n'était en tout cas pas du goût de Stendhal qui la qualifia de « miniature exécutée avec sécheresse »¹⁶³. Zanoja avait conçu une porte à arche unique ornée de deux colonnes corinthiennes et flanquée de deux pavillons. Sous l'attique, l'espace entre l'arche et les colonnes fut orné côté ville de deux allégories de la Victoire par Pacetti, et côté extérieur de deux allégories de la *Fama*, œuvre d'Acquisti. L'ensemble fut exécuté en seulement trois ans, mais dans un grès qui se révéla assez fragile.

Les autres portes de Milan : la *porta Comasina* et la *porta Romana* ne firent pas l'objet de réédification. Quant à la *porta Orientale*, les travaux d'élévation avaient commencé sous les Autrichiens. Les concepteurs, Piermarini et Vanvitelli, voulaient ériger là une porte ayant l'aspect d'un arc de triomphe à l'instar de la *porta Romana*. Les travaux s'arrêtèrent à l'arrivée des Français, et la porte resta durant la période napoléonienne à l'état de deux pavillons d'octroi inachevés. Aucun des projets de Piermarini, Pistocchi ou Cagnola ne fut adopté durant le *Ventennio francese* ; au besoin, on dressait quelques arcs provisoires pour masquer l'inachèvement. Enfin, sur l'aire de la forteresse démolie, au débouché de la nouvelle route du Simplon, une nouvelle porte fut érigée, qui prit aussi l'aspect d'un arc de triomphe : la *porta Sempione* ou arc du Simplon.

L'arc du Simplon

Positionner un arc de triomphe dédié à Bonaparte à l'emplacement de l'arrivée de la route du Simplon permettait de joindre l'utilité d'une barrière douanière à la célébration de Bonaparte. Sous les Espagnols, à l'époque classique, la *porta Romana* permettait une entrée majestueuse dans la ville par la voie triomphale éponyme (cf. *supra* p. 169). Le règne de Napoléon dynamisa quant à lui le nord-ouest de Milan, tourné vers la France par l'ouverture du Simplon et qui offrait de larges espaces à urbaniser suite à la destruction de la forteresse, d'autant que le projet de *foro Bonaparte* avait été abandonné. L'arc du Simplon aurait dû ouvrir sur le centre-ville par une *via Napoleone*, passant par le *Cordusio* et aboutissant à l'*Ospedale degli Innocenti*¹⁶⁴. Ce réaménagement majeur de Milan, proposé dès 1807 par la

¹⁶³ Stendhal, *Rome...* (1826), *op. cit.*, 11 novembre 1816, p. 324.

¹⁶⁴ Seule la première partie de l'axe triomphal, du *Castello* au *Cordusio*, fut réalisée à la fin du XIXe siècle : elle prit le nom de *via Dante*. La seconde partie, du *Cordusio* à l'*Ospedale degli Innocenti*, aurait été préjudiciable à la partie antique de la ville. Voir Marco Iuliano, « Milano », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 164-165.

commission d'*Ornato* (cf. *infra* p. 519), aurait renforcé « l'axe français »¹⁶⁵, réorientant la ville vers le Nord-ouest. L'arc de triomphe fut conçu dans ce contexte. Soulignons également le bel exemple constitué par la construction des arcs de triomphe comme exemple de transfert culturel entre la Rome antique et la Milan de Napoléon avec l'intermédiation de Paris, capitale culturelle imprégnée de néoclassicisme. Du reste, Napoléon avait déjà initié à Paris un tel changement du lieu d'entrée du souverain, ainsi que d'une nouvelle voie triomphale. Napoléon inaugura en 1810 un axe est-ouest en entrant par la barrière de l'Étoile où l'arc de Triomphe était en construction. Il délaissait ainsi la porte Saint-Denis qui était le lieu d'entrée dans Paris des souverains depuis le Moyen-Âge¹⁶⁶. En outre, Napoléon s'intéressait tout particulièrement à l'ouest parisien : il y prévint le *quartier du roi de Rome* à la fin de son règne (cf. *infra*, p. 603).

Nous avons déjà souligné le goût de l'époque pour l'antique et *a fortiori* les arcs de triomphe, monuments romains par excellence. Outre la *porta Romana*, les Milanais purent admirer de nombreux modèles provisoires, érigés lors des grandes fêtes des deux Cisalpines, de la République italienne, du mariage de Napoléon et Marie-Louise en 1810 ou encore lors des entrées de Napoléon en mai 1805 et décembre 1807 ainsi que pour celle d'Eugène et d'Augusta-Amélie en 1806. Ce fut d'ailleurs un an et demi après son entrée du 13 février 1806, sous un arc de bois et de toile érigé par Cagnola à la *porta Orientale*, que le vice-roi fit approuver par le conseil municipal la construction d'un arc en dur, en hommage à Napoléon « conquérant et père »¹⁶⁷. Le roi avait d'abord refusé un tel honneur au printemps 1805, préférant les dépenses « d'utilité publique »¹⁶⁸. Mais au début 1806, il avait changé d'avis. Napoléon prévint en effet sous l'Empire la réalisation de cinq autres de ces monuments¹⁶⁹, dont seul l'Arc de l'Étoile fut réalisé (encore que fini après sa mort). Issus d'un modèle fixé définitivement durant la période augustéenne, les arcs de triomphe célébraient au début de notre ère un général, puis un Empereur conquérant et marièrent à la propagande militaire une dimension religieuse. L'arc, manifeste du transfert de souveraineté de Jupiter à l'Empereur, permettait de « définir et d'enraciner le pouvoir d'un homme [...] appelé progressivement à accéder au rang de divinité après sa mort »¹⁷⁰, tout en exaltant la puissance de l'Empire.

¹⁶⁵ Comme l'a souligné Gilles Bertrand, « L'impossible invention d'une capitale : Milan à la fin du XVIIIe siècle », in Rita Costa Gomes et Gérard Sabatier, coord., *Lieux de pouvoir, Europe XVe - XXe siècles*, Lisbonne, Fondation Gulbenkian, 1998, p. 302.

¹⁶⁶ N. Bourguinat, « Les entrées... », *op. cit.*, p. 183-185.

¹⁶⁷ Cité par A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 246.

¹⁶⁸ ASCM, *Consiglio comunale*, cart. 5, fasc. 74.

¹⁶⁹ A. Jourdan, *Napoléon, héros...*, *op. cit.*, p. 200.

¹⁷⁰ I. Rouge-Ducos, « Les arcs de triomphe de l'Antiquité au XX^e siècle. Essai sur la postérité artistique et idéologique du monument triomphal », in Évelyne Cohen, dir., *Sociétés & Représentations. Gloire et pouvoir*,

À Paris, le décret du 26 février 1806 chargeait Fontaine et Percier d'élever un arc de triomphe pour commémorer la campagne d'Austerlitz sur la place du Carrousel, soit à la grande entrée du palais des Tuileries. Comme Napoléon désirait que la construction fût rapidement menée à terme, pour un million de francs maximum, Fontaine remit le plan le 12 mars 1806 et commença immédiatement à sonder le sol. La première pierre, sous laquelle fut placée un lot de monnaies et médailles, fut posée le 7 juillet 1806. Les travaux allèrent très vite puisque le gros œuvre s'acheva en avril 1807, permettant à la Garde impériale de défilier sous l'arc à la fin de l'année. Les travaux s'achevèrent en 1808. L'arc de triomphe du Carrousel (Planche 153) était tout à fait inspiré de celui de Septime Sévère (Planche 154) érigé sur le forum romain au pied du capitole. Il en avait les mêmes proportions générales, des colonnes similaires, des dimensions voisines (21 m. de haut pour 23 m. de large pour l'arc antique, 15 m. de haut et 20 m. de large pour celui du Carrousel) et comptait comme son modèle trois arches. L'arc du Carrousel fut surmonté d'un quadrigé, comme l'était originellement l'arc de Septime Sévère. Le quadrigé parisien, entouré de la Paix et de la Victoire, était constitué des *Chevaux de Saint-Marc*, de nouveau attelés - comme ils l'étaient à Constantinople - à un char, œuvre de Lemot. Contrairement à l'arc romain, celui du Carrousel était polychrome, les quatre colonnes de marbre rose provenant des ruines du château-vieux de Meudon¹⁷¹. Très apprécié, l'ensemble fit gagner à Fontaine et Percier le prix décennal d'architecture de 1810.

L'arc du Carrousel - comme certainement son modèle romain - était bien présent dans l'esprit de Cagnola qui abandonna le modèle à arche simple inspiré de l'arc de Titus¹⁷² qu'il avait érigé sous forme provisoire pour Eugène en 1806. En effet, la décision de construire un arc de triomphe fut votée par le conseil municipal milanais le 3 octobre 1807. Eugène approuva le 9 octobre et la première pierre fut posée le 14 octobre 1807. Cagnola eut ainsi le temps nécessaire pour voir l'arc du Carrousel sinon en copier les plans, mais il choisit une pierre blanche pour faire un arc monochrome à l'antique. L'arc du Simplon (Planche 155), de dimension un peu supérieure à son homologue parisien (il faisait 25 m. de haut pour 24 m. de large), fut bâti avec les meilleurs matériaux, importés de la région des lacs, contrairement à la *porta Vercellina*. Néanmoins, les coûts de construction équivalents (un peu plus d'un million de lires italiennes), supportés en France par l'État, incombèrent en Italie à la commune de

Paris, Nouveau monde éditions, n°26, 2008/2, p. 184-185.

¹⁷¹ Le château-vieux fut détruit par un incendie causé par une expérience d'artillerie malheureuse du général et écrivain Choderlos de Laclos sous la Révolution. Georges Poisson, *Napoléon Ier et Paris*, Paris, Tallandier, coll. Bibliothèque napoléonienne, 2002 (1964), p. 114.

¹⁷² Giovanna D'Amia, « L'Arco della Pace al Sempione », in R. Cordani (dir.), *Milano... op. cit.*, p. 82.

Milan. Malgré un prêt de l'État à hauteur de 50% des dépenses de construction, cela représentait chaque année 9 à 13% du budget de Milan¹⁷³, ce qui ralentit les travaux : en 1814, l'arc n'en était qu'au tiers de sa hauteur. Comme en France, les travaux de l'arc de triomphe bénéficièrent à la sculpture : Cagnola supervisa, en coopération avec l'académie de Brera, une équipe composée d'artistes renommés comprenant Acquisti, Marchesi, les deux Gaetano Monti (de Milan et de Ravenne), Pacetti et encore Pizzi¹⁷⁴. En 1814, les Autrichiens rebaptisèrent l'ensemble du nom sous lequel il est encore aujourd'hui connu : l'arc de la Paix. Ils décidèrent aussi un certain nombre de transformations tenant aux sujets historiques en bas-reliefs¹⁷⁵ et à une statue de la Paix qui remplaça la personnification de la Victoire d'Iéna dans le sextige couronnant le monument. Le texte dédicatoire fut également modifié par les Autrichiens, puis par Victor-Emmanuel II en 1859.

Les réalisations napoléoniennes ne se bornèrent pas à l'arc du Simplon, aux portes et aux axes de circulation contournant Milan par les *bastioni*.

B. Les grands travaux à Milan

Malgré la courte durée de la domination napoléonienne en Italie, et en particulier du pouvoir direct de Bonaparte, un certain nombre de grands projets furent menés à terme. Ils étaient l'émanation des projets napoléoniens pour Milan, et manifestaient la place que l'Empereur souhaitait donner à la capitale lombarde dans son système. Ces travaux pourraient s'étudier selon le triptyque : conserver (l'existant), achever (le *non finito*) et aménager sinon créer.

Conserver

Une capitale ne se créant pas *ex-nihilo*, il fallait d'abord s'employer à conserver ou à restaurer les chefs-d'œuvre en péril ou le patrimoine milanais. Nous avons déjà écrit sur la

¹⁷³ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 246.

¹⁷⁴ Pour plus de précisions, nous renvoyons à G. Hubert, *La sculpture dans l'Italie napoléonienne*, texte remanié de thèse, Paris, E. de Boccard, 1964, p. 236-239 ainsi qu'à l'article de Giovanna D'Amia, « L'Arco... », *op. cit.*, p. 82-89.

¹⁷⁵ *La bataille de Marengo* fut renommée *bataille de Leipzig* et le bas-relief du *Couronnement de Napoléon* fut remplacé par un autre sujet, il est aujourd'hui visible au détour des corridors de Brera. Outre *La bataille de Leipzig*, les bas-reliefs mis en place furent : *L'entrée de François Ier à Milan*, *La fondation du Royaume lombardo-vénitien*, *Le congrès de Vienne* et *La paix de Paris*.

création de l'académie et pinacothèque de Brera (cf. *supra* p. 469). Cette institution, en plus de la formation artistique qu'elle offrait, permettait de conserver les œuvres d'art, rassemblées et visibles en un seul endroit. Il s'agissait d'une rupture par rapport aux grandes collections particulières milanaïses qui n'étaient pas toujours accessibles au public et qui appartenaient aux riches familles parmi lesquelles on retrouvait les Arese, Beccaria, Belgiojoso, Borromeo, Lecchi, Litta, Melzi, Moscati, Serbelloni, Trivulzio, sans compter les collections des artistes, comme Appiani. En outre, Brera permit la protection des biens religieux sécularisés, et en parallèle, la pinacothèque et bibliothèque Ambrosienne (appartenant à l'Église) continuait d'exister durant le royaume d'Italie et proposait elle-aussi de belles collections.

Léonard de Vinci, très à la mode en ce début de XIXe siècle, laissa dans Milan quelques œuvres fameuses, dont les Milanais et même Eugène se disputaient jusqu'aux copies. L'une de celles-ci, la *Cène* (Planche 156) du réfectoire du couvent de *Santa Maria delle Grazie*, était particulièrement menacée. En effet, fixée sur un mur humide selon le procédé de la détrempe, elle n'était pas détachable et devait être restaurée fréquemment (1726 et 1770 pour le seul XVIIIe siècle). Surtout, le couvent fut transformé en quartier de cavalerie à l'arrivée des Français en 1796 et son réfectoire servit d'écurie malgré l'opposition de Bonaparte¹⁷⁶. Le local fut ensuite inondé en novembre 1801 et l'on fit appel à Appiani en 1802. Le fresquiste, après avoir souligné l'impossibilité de déplacer l'œuvre, déclara que « l'on pourrait non seulement éviter de plus grands dommages à une peinture dont la perte serait préjudiciable aux beaux-arts et déshonorante pour la nation, mais aussi améliorer sensiblement son état »¹⁷⁷. Chargé du travail, Appiani ne put néanmoins guère agir. Il fallut attendre 1807 pour qu'Eugène, aussi sensible aux Beaux-arts que l'était sa mère, décidât l'assainissement du mur. Il confia aussi à Bossi, qui quittait ses fonctions de secrétaire de l'académie, la réalisation d'une copie grandeur nature. Cette tâche lui prit plus de deux années, car Bossi souhaita se documenter au mieux, releva des calques de l'œuvre ainsi que de ses dessins préparatoires. Il exécuta un carton que le vice-roi conserva, un tableau à l'huile qui servit de base à une mosaïque de Raffaelli et publia ensuite la documentation accumulée enrichie de gravures¹⁷⁸. La réception de l'œuvre peinte de Bossi (aujourd'hui disparue) et de son ouvrage ne fut pas unanime dans une Milan en proie aux rivalités et querelles tant

¹⁷⁶ Stendhal, *Histoire de la Peinture en Italie*, éd. Victor del Litto, Paris, Gallimard, 1969 (1817), tome I, p. 216-217 et Francesco Cusani, *Storia di Milano*, Milano, Tipo. Albertari, 1867, vol. V, p. 187.

¹⁷⁷ ASM, *Autografi*, cart. 103, fasc. 1.

¹⁷⁸ Giuseppe Bossi, *Del cenacolo di Leonardo da Vinci. Libri quattro*, Milano, Dalla Stamperia Reale, 1810. Cet ouvrage servit d'ailleurs aux restaurations suivantes de la *Cène*. Le tableau de Bossi disparut dans les bombardements de la Seconde guerre mondiale.

littéraires qu'artistiques¹⁷⁹. Bossi enseigna ensuite le dessin et consacra en 1812 un opuscule au tombeau de Gaston de Foix (général de Louis XII mort à Ravenne en 1512). Son tombeau restait inachevé et plusieurs de ses éléments étaient alors dispersés en Italie. Ce travail annonça la reconstitution de tombeau, reprise plus tard.

Enfin, le régime napoléonien permit la conservation de la colonnade de *San Lorenzo*, dont l'origine était discutée. Le débat portait sur le point suivant : cet ensemble de colonnes constituait-il le portique d'un temple, d'une basilique, de termes romains ou n'était-il qu'un assemblage de colonnes de réemploi ? Le sujet suscita des débats entre Amati, Silva, Visconti et les abbés Bianconi, Amoretti et Guillon. Avant la période française, Pollack avait suggéré que ces colonnes fussent abattues, proposition contre laquelle s'était élevée P. Verri. Silva proposa encore en 1808 le déplacement de ces colonnes pour décorer l'arrière du palais de Brera. Projet resté sans suite. Le 10 mars 1810, le ministre de l'Intérieur écrivit à Eugène qu'il avait envoyé l'ordre à la Commission d'*Ornato* de restaurer les colonnes. La restauration, qui consistait en une consolidation des colonnes à l'aide de tirants en fer¹⁸⁰, fut effectuée sous la direction de Canonica et de Cagnola, ce dernier en ayant déjà tiré des dessins.

Outre l'œuvre de conservation, le gouvernement napoléonien s'engagea dans l'achèvement du *non finito* milanais.

Terminer/Achever. Le palais Royal, le Dôme et la villa Royale

Les deux projets principaux qui devaient être terminés à Milan furent le palais Royal et le Dôme. Des travaux furent également entrepris à la villa Royale (ou *villa Belgiojoso*) mais il ne s'agissait que d'aménagements mineurs.

Le palais Royal avait été totalement remanié par Piermarini entre 1771 et 1778, mais sous le royaume d'Italie, les peintures et décorations étaient encore loin d'être achevées. Appiani, qui avait terminé ses *Fastes* en 1807, fut chargé de la décoration des autres salles importantes du palais (cf. *supra* p. 481), tandis que Canonica s'attela aux décors muraux, aux collections de tableaux, de statues, des ameublements et des services de table. En effet, le mobilier du palais avait souffert du départ de l'archiduc de 1796, mais aussi des pillages des Austro-Russes durant les *Tredici mesi*. Cet inconfort du palais Royal n'engagèrent ni Melzi, ni Eugène à s'y installer, malgré les encouragements prodigués par Napoléon en ce sens et les

¹⁷⁹ Voir les détails donnés dans A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 274.

¹⁸⁰ ASM, *Studi*, pm, cart. 176 et A. Scotti Tosini, « La costruzione... », *op. cit.*, p. 58.

projets d'aménagement du palais qu'il envoyait à Eugène ou qui furent commandés par ce dernier¹⁸¹.

Eugène lui préférait en effet deux édifices : à Monza la *villa Reale* et à Milan, la *villa Bonaparte*, ex *villa Belgiojoso*, également appelée *villa Reale* et qui a aujourd'hui conservé les trois noms. La villa milanaise, était - et reste - une belle villa néoclassique près de la *porta Orientale* construite par Pollack entre 1790 et 1796. En 1804, Melzi d'Eril avait fait acheter cette villa appartenant aux héritiers Belgiojoso par la République italienne, afin de l'offrir à Bonaparte¹⁸². Napoléon ou Eugène firent quelques ajouts dans ce décor néoclassique, comme les stucs d'Albertoli dans la salle de bal, placés au-dessus des portes, représentant l'*Histoire écrivant auprès des pyramides*, *Napoléon en Hercule relevant l'Italie*, *Mars sur son char* et *Mercur et le Commerce*. D'autres stucs, certainement du même artiste¹⁸³, furent placés dans la salle à manger : *Des Amours sacrifiant et jouant*, *Vénus et Mars*, *Bacchus et Ariane*, accompagnés du *Parnaso* d'Appiani (Planche 157) fresque exécutée en 1811 et admirée par Stendhal¹⁸⁴. Comme l'a résumé G. Bertrand : la *villa Bonaparte* « bénéficie de son double caractère d'édifice imposant, servant à manifester le pouvoir, et de résidence où les espaces intimes permettent de s'isoler »¹⁸⁵. Néanmoins, cette villa ne convenait pas à l'hébergement de la cour et Napoléon souhaitait certainement que son vice-roi fût présent au centre de Milan, aux côtés des pouvoirs commercial, municipal, religieux et judiciaire (cf. *supra* p. 45).

En fait, le palais Royal était trop petit pour ses attributions. Il répondait déjà avec difficulté aux exigences d'une cour ducal : les écuries de la cour avait été reléguées dans l'ex-couvent *Santa Margherita* depuis 1782 et d'autres anciens établissements religieux étaient occupés par la cour ou ses services comme *Santa Maria Fulcorina*, *San Vincenzino* ou encore *Santa Marta*. Pour résoudre ce problème, la Cour acquit en 1809 un lot de maisons d'une faible valeur entre le palais et la *contrada Larga*. Canonica fut chargé en 1812 de construire des écuries, un manège, des remises, au-dessus desquelles il prévit des

¹⁸¹ Dès le début de sa vice-royauté, Eugène reçut un projet d'aménagement des appartements du palais Royal. Voir la *Lettre de Napoléon à Eugène*, Fontainebleau, 24 messidor an XIII [13 juillet 1805], *Correspondance générale*, n° 10390.

Quant au palais royal, nous renvoyons à l'ouvrage de Enrico Colle e Fernando Mazzocca, a cura di, *Il Palazzo reale di Milano*, Milano, Skira, 2001, ainsi qu'à l'article d'A. Scotti Tosini, « La costruzione... », *op. cit.*, p. 44-51.

¹⁸² « Storia », *Galleria d'Arte Moderna Milano*, <http://www.gam-milano.com/la-villa/storia/> article consulté le 17 juin 2014.

¹⁸³ G. Hubert, *La sculpture...*, *op. cit.*, p. 232.

¹⁸⁴ « La France n'a rien produit de comparable » écrivait un Stendhal ému par « la vue de la coupole du Dôme s'élevant au-dessus des arbres du jardin de la villa Belgiojoso, les fresques d'Appiani à cette même villa Belgiojoso et son apothéose au Palazzo Regio », Stendhal, *Rome...* (1826), *op. cit.*, 7 novembre 1816, p. 321.

¹⁸⁵ G. Bertrand, « L'impossible invention... », *op. cit.*, p. 302.

appartements et un passage couvert menant au théâtre royal de la Canobbiana¹⁸⁶. Les travaux, qui coutèrent un peu plus de 300 000 livres italiennes pour notre période, s'achevèrent après 1814, mais une partie des bâtiments neufs, transférée à la commune, fut démolie. Plus symboliquement, le statut de palais Royal fut appuyé par la commande en 1807 puis la livraison en 1809 d'un grand service de table en vermeil par Biennais et l'orfèvre milanais Brusa¹⁸⁷. Enfin, Napoléon fut célébré par l'aménagement du « Grand appartement » du palais Royal, qui devint, sous la plume de Canonica en 1814 « Appartamento di rappresentanza dell'Imperatore »¹⁸⁸. Par ce biais, Napoléon souhaitait en effet représenter au mieux son pouvoir à Milan, d'autant qu'il héritait d'une ville multi-polarisée et se heurtait donc à une concurrence possible des grandes demeures aristocratiques. Celles-ci restaient en effet des pôles très attractifs comme en témoignèrent les guides de voyages¹⁸⁹. Le Dôme, qui dominait la ville et le palais Royal, pouvait également être perçu comme un espace concurrent. Il nous semble néanmoins qu'il faille, pour le royaume d'Italie, y voir un espace complémentaire : Napoléon fit achever les travaux de sa façade qui s'éternisaient depuis des siècles et mit ainsi en avant son propre pouvoir en tentant de flatter de la sorte l'opinion publique.

La construction du Dôme de Milan commença en 1386, soit à la fin de l'ère gothique. À l'arrivée de Bonaparte, si la majeure partie des travaux était achevée, la façade n'avait pas reçu son revêtement de marbre blanc et présentait donc un mur de brique rouge, sauf cinq portails et quelques baies dans le style classique de la Renaissance (fin XVI^e siècle). Les projets pour achever la façade s'étaient en effet succédés, tenant compte des goûts de chaque époque et de ces réalisations. Ainsi, fin XVIII^e siècle, Soave et son assistant Pollack proposèrent d'habiller le reste de la façade dans le style gothique. Le sentiment général à Milan était que le Dôme ne serait jamais terminé¹⁹⁰.

Bonaparte donna sans doute des instructions pour finir les travaux de la façade dès 1797, se réservant ainsi l'honneur d'achever l'édifice¹⁹¹. Néanmoins, il fallut attendre que Napoléon fût roi d'Italie et qu'il entrât dans Milan pour son couronnement pour que sa

¹⁸⁶ ASM, *Fondi camerali*, PM cart. 27 et L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. III, p. 683.

¹⁸⁷ Ce service fut transféré à Vienne où, après l'application du monogramme FIA sur le blason du Royaume d'Italie, l'ajout et le retrait de certaines pièces, il servit de grand vermeil à la cour d'Autriche. Cette origine italo-napoléonienne sera tue, oubliée, puis finalement retrouvée en 1985. A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 246.

¹⁸⁸ *Inventario mobiliare*, 1814, in ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 219.

¹⁸⁹ G. Bertrand, « L'impossible invention... », *op. cit.*, p. 297 et *passim*.

¹⁹⁰ *Lettre de Stendhal à Pauline Beyle*, Milan, 10 messidor an VIII [29 juin 1800], in Victor Del Litto, dir., *Stendhal. Correspondance générale*, Paris, Edition Honoré Champion, 1997, tome I, p. 9-10 et *Lettre de Melzi à Marescalchi*, Paris, 29 août 1804, in Francesco Melzi d'Eril, *I carteggi di Francesco Melzi d'Eril duca di Lodi. La vicepresidenza della Repubblica italiana*, éd. C. Zaghi, Milan, Cordani, 1958, vol. VI, p. 397.

¹⁹¹ G. Hubert, *La sculpture...*, *op. cit.*, p. 240.

décision connût un début d'exécution. En effet, Napoléon prit un décret le 20 mai 1805, publié le 8 juin, assignant à l'achèvement de l'édifice des sommes destinées au culte, ainsi que le trésor de la fabrique et le produit de la vente des biens de l'Église. En tout, ces travaux revinrent à 3 millions de lires italiennes, somme très raisonnable si l'on songe à l'ampleur des travaux. Après la mort de Pollack, maître d'œuvre depuis 1803, le chantier fut placé sous la direction de Zanoja, qui s'adjoignit Carlo Amati, auteur de la façade finalement adoptée. Napoléon voulait « un nouveau plan de finition de la façade et des côtés, en réduisant le plus possible la dépense, de sorte qu'elle n'excède point la moitié du coût de l'ancien projet »¹⁹². Il s'agissait là de la méthode de l'Empereur : finir au moindre coût, étant entendu que « cet art [l'architecture] était la ruine des souverains »¹⁹³ ; il avait déjà demandé à Fontaine, pour finir la cour carrée du Louvre, de « se servir de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour »¹⁹⁴.

Amati et Zanoja proposèrent donc de conserver la majeure partie de ce qui avait déjà été exécuté et de finir les fenêtres supérieures, les contreforts et les pinacles en style gothique, pour qu'ils s'harmonisassent à l'ensemble. Ce projet convenait à la volonté de Napoléon, mais fut combattu par l'académie des Beaux-arts, qui défendait le principe d'homogénéité de la façade. Bossi écrivit ainsi au ministre du Culte le 6 janvier 1807 : « l'avis unanime de la commission serait de détruire les parties de cet admirable temple qui ne sont pas gothiques, ce qui permettrait de bâtir une façade entièrement en harmonie avec le reste »¹⁹⁵. Le plan d'Amati fut néanmoins suivi, « nouvelle victoire du raisonnable sur le rationnel »¹⁹⁶. Ces travaux employèrent, en plus des tailleurs de pierre, plus de soixante sculpteurs venus de toute la péninsule. Amati ordonna la réalisation de 1550 statues et statuettes pour la façade et le toit - dont un Saint Napoléon (voir *supra* p. 487 et Planche 144) -, un accomplissement considérable lorsque l'on songe que de nos jours le nombre de sculptures est d'environ 4400¹⁹⁷.

Les commentaires furent nombreux, entre la satisfaction de voir l'édifice terminé et l'amertume causée par l'hétérogénéité de style de la façade. Notons l'approbation de Mantovani, assez rare pour être soulignée, d'autant qu'il était toujours opposé à Napoléon :

¹⁹² ASM, *Culto PM*, cart. 1488.

¹⁹³ Napoléon cité dans Pierre-François-Léonard Fontaine, *Journal, 1799-1853*, Paris, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, 1987, vol. I, p. 164.

Cet ouvrage recèle de nombreuses indications sur les perceptions de Napoléon quant à l'architecture et ses projets impériaux le mettant en scène.

¹⁹⁴ *Ibid*, p. 104

¹⁹⁵ ASM, *Culto PM*, cart. 1488.

¹⁹⁶ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 260.

¹⁹⁷ Pour la seule façade, Amati estimait à 240 les statues, statuettes et reliefs à réaliser. Plus de détails sont donnés dans la thèse de G. Hubert, *La sculpture...*, *op. cit.*, p. 240-244.

« Si può dire che la facciata del nostro Duomo oggi siasi esposta compiuta. [...] Ella riuscì bella »¹⁹⁸. Campbell, jeune Anglaise voyageant à Milan en 1817, se réjouit elle-aussi et écrit avec une certaine naïveté : « C'est l'effet d'ensemble qui restera gravé dans ma mémoire ; je regrette que les travaux de Napoléon aient pris fin avec son règne car aucun des souverains actuels ne semble penser à les mener à terme »¹⁹⁹. Enfin Stendhal, non sans malice, expliqua le déplaisir que Napoléon causa au clergé, privant leur trésor des ressources accordées par les fidèles pour achever la façade :

Les chanoines de Milan recevaient tous les ans des sommes considérables pour terminer leur magnifique église, toute de marbre blanc taillé en filigranes gothiques. Ils eurent l'esprit de laisser le portail dans un état déplorable de non-achèvement. Quoi de plus ridicule que de voir, en face d'une grande place, un mur fort laid percé par une porte dont la voûte était en briques toutes nues? Et cette misérable porte donnait entrée dans une cathédrale magnifique ornée de quatre mille statues, et dont les arcs-boutants sont de marbre blanc artistement [sic.] ciselé. Pendant deux siècles, cet innocent artifice des chanoines leur valut des millions, et ils avaient le plaisir de se voir dans tous les testaments. Mais Napoléon vint ; et, quand il fut roi d'Italie, il leur joua le mauvais tour de faire achever la façade de marbre blanc de leur église : c'est le fameux Dôme de Milan. Rien au monde de plus joli.²⁰⁰

La réalisation napoléonienne subsista malgré les détracteurs et un projet de 1886 visant à harmoniser le style gothique de l'édifice, projet qui ne reçut aucune exécution.

Aménager et créer

Enfin, outre la conservation et l'achèvement, la période napoléonienne en Italie fut un moment de création sinon d'aménagement urbanistique. En effet, de nombreux projets s'inspirèrent de l'existant et si nombre d'entre eux restèrent sur le papier, faute de temps, d'argent ou de volonté politique, ils témoignèrent des ambitions et des stimulations intellectuelles fécondes dans ce nouvel État.

Le *foro Bonaparte*, création utopique jacobine, d'utilité publique et éloignée du centre, quoique sur le nouvel axe français, fut abandonné sous la République italienne. Au centre, le *Castello*, seul vestige des fortifications démantelées, était occupé par les militaires. Antolini avait proposé qu'il fût une caserne ou le palais du gouvernement et Bonaparte avait tranché

¹⁹⁸ L. Mantovani, *Diario politico...*, op. cit., vol. III, p. 656.

¹⁹⁹ Harriet Charlotte Beaujolois Campbell, *A journey to Florence in 1817*, London, G. Bles, 1951.

²⁰⁰ Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, publié sous la direction de Victor Del Litto, Genève, Editio-service SA, 1968, tome I, p. 316. Voir aussi Stendhal, *Rome...* (1826), op. cit., 2 et 7 novembre 1816, p. 316-319, 321.

pour la seconde option en 1801. Le projet de *foro* abandonné, l'armée resta dans le *Castello*. Antolini, Barabino, Canonica et Rossi prévirent de refaire les façades en style néoclassique, mais les seules transformations furent la construction d'une nouvelle porte sur la place d'armes aménagée par Rossi en 1807 entre le château et la future *porta Sempione*. Sans l'*Arena* et l'arc du Simplon (accompagné de ses douanes), l'aire de l'ancienne forteresse serait restée toute militaire. D'autant plus qu'à l'époque napoléonienne, la commune ne parvint pas à trouver de souscripteurs pour les immeubles prévus dans cet espace et que les travaux furent donc suspendus. En effet, il fallait laisser un certain temps - dont ne disposa pas le régime napoléonien - entre la création d'un nouveau quartier, les travaux pour le relier à la ville et l'envie pour le particulier d'y investir. L'attractivité de l'*area del foro Bonaparte* pâtit évidemment aussi des hésitations gouvernementales quant aux choix des projets urbanistiques.

Le *foro* d'Antolini eut néanmoins l'heur d'influencer les architectes et les urbanistes italiens du XIXe siècle²⁰¹, comme le montra le projet de place du Dôme de Pistocchi évoqué plus haut (cf. p. 357), proposé sous la République italienne puis retravaillé sous le royaume d'Italie. Nous retrouvons aussi le projet du romain Joseph Barbieri qui imagina une place de Friedland de 0,6 ha, entre la Scala, le couvent de *Santa Maria al Giardino della Scala* qui fut désaffecté en 1810 et la *corsia del Giardino*. Le projet reprenait des bâtiments indispensables à Milan et déjà proposés par Antolini comme une bourse et une douane. Ces bâtiments commerciaux auraient été ainsi placés au centre de la ville, à proximité des commerces de détail et du gouvernement comme le souhaitait Pistocchi. Évoquons enfin le projet de Silva, spécialiste des jardins à l'anglaise, qui souhaita ouvrir au public un cabinet d'histoire naturelle qui aurait pris place au centre-nord de la ville, entre les *contrade di Brera, del Monte di Pietà* et *di Borgonuovo* et aurait donc occasionné un certain nombre de - coûteuses - destructions, dans un quartier à la mode. Dans le cadre de ce plan, l'arrière du palais de Brera aurait été orné des colonnes de *San Lorenzo*. Tous ces projets furent jugés trop coûteux, notamment en raison des expropriations qu'ils auraient engendrées. F. Repishti a aussi défendu l'idée que ces projets s'opposèrent aussi à des résistances locales, représentées par des commissions chargées de statuer sur eux. Celles-ci, composées d'architectes milanais influents comme Canonica, Zanoja et Cagnola, empêchaient les projets d'aboutir, d'autant que certains manquaient de « qualité formelle, de construction et de fonctionnalité »²⁰².

²⁰¹ Aurora Scotti, *Il foro Bonaparte*, Milano, Franco Maria Ricci Editore, 1989, p. 93.

²⁰² Francesco Repishti, « Milano napoleonica. Luigi Canonica e la città », in F. Repishti e L. Tedeschi, a cura di, *Luigi Canonica...*, op. cit., p. 66.

Signalons un dernier projet inabouti : le jardin des plantes et la ménagerie, qui auraient été établis entre le *Lazzaretto* et le *naviglio di porta Nuova*. En 1808, Napoléon ordonna au ministre de l'Intérieur italien de mettre au budget des fonds pour la création d'une ménagerie et d'un jardin des plantes sur le modèle parisien. Le ministre chargea Canonica, Zanoja et Cagnola de travailler à cela, tandis qu'il informait du projet le prince Eugène qui l'ignorait. Cet exemple, qui ne fut pas isolé, manifestait le pouvoir surpême de Napoléon sur le royaume d'Italie, qui excluait parfois le vice-roi et des décisions et même du circuit d'information, Napoléon ordonnant lui-même au ministre de l'Intérieur ce qu'il souhaitait²⁰³.

En revanche, le gouvernement mena à bien le projet de transformer plusieurs couvents près de *Sant'Ambrogio* en constructions neuves, dont une caserne pour les vélites. L'hôtel des Monnaies, construit en 1778, fut agrandi en 1808-1809 pour répondre aux exigences du nouvel État. Quelques modifications furent apportées au *Collegio Elvetico* pour accueillir le Sénat²⁰⁴ en 1808 (il devint ensuite l'*archivio di Stato*). On entreprit aussi des hôpitaux, des cimetières, un hôtel des postes, une manufacture des tabacs et d'autres bâtiments d'utilité publique²⁰⁵. La pinacothèque de Brera bénéficia enfin de travaux d'agrandissement pour répondre, à l'instar de l'hôtel des Monnaies, aux besoins du nouvel État. Comme Napoléon et Eugène avaient conscience de l'importance d'un musée national dans le jeune État, l'institution se développa sous leur règne. Le 28 juillet 1805, Eugène écrivit à son beau-père : « Il me reste enfin à faire un musée ; nous avons déjà beaucoup de bons et beaux tableaux, à cause de l'ordre que j'ai donné de faire réunir tous ceux des églises ou couvents supprimés »²⁰⁶. Si ce fut bien le vice-roi qui donna un tel ordre, il se trouvait dans la continuité de la politique mise en place par Napoléon. Gilardoni aménagea alors un éclairage zénithal pour mettre en valeur les collections du premier étage, dans un vaste plan prévoyant la réorganisation de Brera. Après la démission de Bossi en 1806, son successeur Zanoja s'occupant finalement peu de la pinacothèque, de nouvelles œuvres furent acquises grâce à Appiani. Celui-ci occupait effectivement le poste de commissaire aux Beaux-arts et il ne faudrait pas négliger non plus le rôle d'Eugène, bien formé au mécénat par Joséphine. La place centrale de Brera dans la politique culturelle du nouveau Royaume, en tant que

²⁰³ Le jardin des plantes et la ménagerie ont aussi servi d'exemple pour montrer la fermeture des professionnels milanais aux architectes « étrangers » comme le romain Barbieri, écarté du projet dès le début. F. Repishti, « Milano napoleonica... », *op. cit.*, p. 94.

²⁰⁴ Pour plus de détails A. Scotti Tosini, « La costruzione... », *op. cit.*, p. 37-40.

²⁰⁵ G. Hubert, *La sculpture...*, *op. cit.*, p. 233 et F. Repishti e L. Tedeschi, a cura di, *Luigi Canonica...*, *op. cit.*, p. 3-100.

²⁰⁶ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 28 juillet 1805, in Eugène de Beauharnais, *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène*, publiés, annotés et mis en ordre par Albert Du Casse, Paris, Michel Lévy frères éd., 1858, vol. I, p. 225.

pinacothèque et académie, fut confirmée par son nouveau nom : *Reale Palazzo delle Scienze e delle Arti*²⁰⁷. La réorganisation de l'institution continua, notamment par la nomination le 8 mars 1808 d'une *Commissione per il palazzo*, chargée de réorganiser les locaux. Les nouvelles fonctions de Brera nécessitaient l'agrandissement du palais. Cela se fit au dépens de l'église *Santa Maria di Brera*, détruite en 1808, au grand dam de la commission d'*Ornato*. Néanmoins, cette destruction permit l'ouverture des salles « napoléoniennes » le 15 août 1809, lors de la célébration de l'anniversaire de Napoléon. Le règlement d'ouverture, paru en 1810, précisait que la Pinacothèque était ouverte de mars à octobre pour les artistes, réservée au public le jeudi, en plus de l'accès illimité offert aux professeurs de l'académie et aux étrangers munis d'une autorisation. Le pouvoir avait créé un musée national renforçant le rôle de capitale de son royaume. Il porta aussi son attention sur l'embellissement et l'alignement des rues.

C. La commission d'*Ornato*

« J'ai travaillé hier au plan général de la ville de Milan, les rues n'en sont point alignées, point de police de voirie bien établie »²⁰⁸ constatait Eugène dans une lettre à Napoléon, écrite peu après sa prise de fonction, le 5 juillet 1805. Sous les Autrichiens, Piermarini, architecte officiel selon sa fonction d'*Imperial regio architetto*, avait un pouvoir très étendu, qualifié par A. Pillepich de « dictateur à l'urbanisme »²⁰⁹. Durant le royaume d'Italie, de telles prérogatives ne furent plus réunies dans les mains d'un seul homme : ni Canonica, bien qu'architecte national dès 1797, ni Zanoja ni Cagnola, malgré leur influence, n'eurent le rôle dévolu par les Autrichiens à Piermarini. Les pouvoirs milanais locaux et étatiques préférèrent s'appuyer sur des commissions spécialisées, à l'instar des jurys artistiques qui attribuaient différents prix, ou de la commission architecturale de 1806 composée d'Appiani, Bossi, Canonica et Zanoja. Le 9 janvier 1807, un décret vice-royal créa la *commissione d'Ornato* qui comprenait le podestat Cesare Brivio Sforza ainsi que les académiciens Albertoli, Bossi (celui-ci rapidement remplacé par Landriani), Cagnola,

²⁰⁷ A. Menichella, « Le trasformazioni... », *op. cit.*, p. 232.

²⁰⁸ E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. I, p. 225.

²⁰⁹ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 228. P. Giudicelli Falguières n'a pas écrit autre chose : « son emprise sur la ville de 1771 à 1796 fut (et demeure) inégalée », dans son article « Espace privé et espace public à Milan (1796-1814) », in *Villes et territoire pendant la période napoléonienne*, Actes du colloque de Rome (3-5 mai 1984), Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 96, 1987, pp. 268

Canonica et Zanoja. Bien que nous nous concentrons sur Milan, capitale et ville-moteur du royaume d'Italie, signalons tout de même que des commissions d'*Ornato* furent créées ce 9 janvier 1806 dans toutes les grandes villes du royaume²¹⁰.

Les prérogatives de cette commission

Le terme italien *ornato* s'applique au décor urbain, et la commission éponyme était chargée de coordonner l'activité constructive *intra muros*, puis jusqu'à 2 km. au-delà des murs dès 1812. Cette coordination s'entendait premièrement par la définition des types de rue, deuxièmement par l'établissement de projets en vue d'aligner, d'élargir et d'embellir les rues sur demande de la municipalité, troisièmement par la recommandation des meilleurs moyens pratiques et économiques de parvenir à ces aménagements. En outre, les particuliers devaient soumettre, sous peine d'amende, leurs propres projets de construction ou de réparation à la commission d'*Ornato*²¹¹, ce qui revenait à instaurer le permis de construire. De la même époque (1^{er} mars 1807) datait un avis obligeant tout plan présenté à avoir la signature d'un architecte, « per non esporre i disegni fatti contro i principi dell'Arte a frequenti rifiuti »²¹². Eugène avait d'ailleurs précisé les prérogatives de la commission au ministre de l'Intérieur dans une lettre du 16 février 1807 :

Il s'agit moins de présenter des projets de monuments que des projets d'alignement pour les rues en général et d'élargissement pour quelques autres. Comme aussi de présenter un projet de règlement tel qu'il ne soit plus permis à personne de faire construire sans permission, ni de prendre sur la voie publique une ligne au-delà de ce qui lui appartient.²¹³

²¹⁰ Les détails des réalisations dans ces villes sont publiés par Carlo Zaghi, *L'Italia di Napoleone dalla Cisalpina al Regno*, Torino, UTET, coll. Storia d'Italia, 1986, p. 123-126.

²¹¹ Décret du 9 janvier 1807, ainsi que 3 janvier 1811, 30 avril 1812 in *Bollettino delle leggi*, 1807, 1811 et 1812. Également les décrets municipaux des 13 juin 1806, 1^{er} mars, 4 mai 1807, 1^{er} novembre 1809, 2 mai 1811, 5 octobre 1812.

La commission d'*Ornato* a inspiré de nombreux travaux, parmi lesquels :

G. Ricci, « La regola e la città », in Aldo Castellano, a cura di, *Civiltà di Lombardia. La Lombardia delle riforme*, Milano, Electa, 1987, p. 191-201 ; P. Giudicelli Falguières, *op. cit.*, p. 271-279 [quoiqu'entaché d'inexactitudes comme le souligne A. Pillepich, *Milano...*, *op. cit.*, p. 228] ; Lucio Gambi e Maria Cristina Gozzoli, *Milano, La città nella storia d'Italia*, Roma, Laterza, 4^e édition, 2003 (1^e édition : 1982), p. 212. Voir encore A. Pillepich, *Milano...*, *op. cit.*, p. 228-233 et un article du même auteur : « La commissione d'Ornato di Milano », in E. Brambilla, C. Capra et A. Scotti, a cura di, *Istituzioni...*, *op. cit.*, p. 543-551. Dans ce dernier volume, on trouvera aussi un article de Maria Grazia Sandri, « L'iter di preparazione della commissione di pubblico ornato », in *ibid.*, p. 537-542. Enfin, précieux est le catalogue sur Canonica déjà cité : F. Repishti e L. Tedeschi, a cura di, *Luigi Canonica...*, *op. cit.*

²¹² Cité par P. Giudicelli Falguières, *op. cit.*, p. 270.

²¹³ *Lettre d'Eugène au ministre de l'Intérieur de Brême*, Milan, 16 février 1807, in ASM, *Consiglio legislativo*, cart. 653.

Ces précisions furent immédiatement transmises à la commission d'*Ornato*. Celle-ci publia un règlement le 21 mars répartissant les responsabilités des membres par quartiers de la ville : à Canonica les quartiers de *porta Comasina* et *porta Vercellina*, à Albertolli celui de la *porta Nuova*, à Landriani celui de la *porta Orientale*, à Cagnola celui de la *porta Romana* et à Zanoja celui de la *porta Marengo*. Eugène réagit immédiatement contre ce dépassement des compétences de la commission, déclarant qu'une telle répartition n'était pas nécessaire :

Les devoirs de la commission peuvent se réduire à ceci : tracer un plan de Milan et puis tirer sur ce plan les lignes qui doivent indiquer les retranchements à faire à telle rue, ou les augmentations à faire à telle autre. [...] Les alignements qui seront proposés par la commission me seront soumis et, une fois adoptés, les devoirs de la commission, comme commission, cessent et les devoirs des administrations départementale et communale commencent.²¹⁴

Ses prérogatives rappelées, la commission prépara un projet de plan modifié de la ville sur la base du plan de Pinchetti, qui fut présenté à Napoléon lors de son séjour de 1807 (Planche 158). Dans ce projet, la commission continuait néanmoins d'outrepasser ses pouvoirs, puisque outre les suggestions d'élargissement ou d'alignement, elle préconisait également l'ouverture de grandes voies de circulation rectilignes. Ces axes auraient dessiné une ville orthogonale comme la *Mediolanum* des Romains et engendré un certain nombre de destructions. Une grande voie aurait relié *San Babylas* à une *piazza del Tagliamento* élargie, une autre serait allée de *San Sebastiano* à *Santa Maria alla Porta* en passant par le *San Sepolcro*, *Santa Maria Podone* et *Santa Maria Fulcorina*. L'axe principal et triomphal aurait quant à lui porté le nom de *via Napoleone* et aurait relié le *Castello* à l'*Ospedali degli Innocenti* par le *Cordusio* (cf. *supra* p. 507) dont les places auraient été agrandies. En fait, la commission d'*Ornato* revendiquait un rôle analogue à la commission des artistes qui présenta en 1793 et 1797 des plans rectificatifs de Paris, alignant, embellissant, mais aussi ouvrant de nouvelles rues et places²¹⁵.

²¹⁴ Lettre d'Eugène au ministre de l'Intérieur de Brême, Milan, 28 mars 1807, in ASM, *Consiglio legislativo*, cart. 653.

²¹⁵ J. Tulard, *Paris et son administration (1800-1830)*, Paris, Ville de Paris, Commission des travaux historiques, 1976, p. 323.

Un bilan mitigé pour la période napoléonienne ?

Le plan milanais, qualifié par C. Zaghi de « conception rationnelle et grandiose »²¹⁶, eut un succès mitigé, du moins dans un premier temps, car certains projets furent menés à bien durant le XIXe siècle ; la commission survécut à la chute de Napoléon²¹⁷. Quant aux travaux réalisés durant la période napoléonienne, A. Pillepich a démontré qu'à l'exception du prolongement de la *contrada di Sant'Orsola* et de la création de la *contrada della Moskova*, les seules réalisations effectuées furent celles qui poursuivaient l'œuvre de Piermarini²¹⁸. Il s'agissait de l'alignement des *contrade San Vittore e 40 martiri* (aujourd'hui *via Pietro Verri*) et de celle *del Senato* (*via Sant'Andrea*) qui fut prolongée par un pont sur le *naviglio* (qui serait aujourd'hui à l'intersection entre la *via Sant'Andrea* et la *Via Senato*). Le *corso di porta Orientale* et la *contrada della Riconoscenza* (*corso Venezia*) furent également alignés. En revanche, l'élargissement de la *contrada Santa Margherita* et la démolition de l'église de *San Paolo in Compito* eurent lieu avant 1814 sans avoir été prévus par le plan de 1807.

Un nouveau décret d'Eugène, daté du 3 janvier 1811, complété par un décret du 30 avril 1812, divisait les rues de Milan en quatre catégories :

- La première d'entre-elles était constituée par les cours, ou *corsi*. D'une largeur minimale de 13,79 m., ces cours correspondaient aux axes centraux de chaque quartier menant aux portes principales (*porte Comasina, Nuova, Orientale, Romana, Ticinese* et *Vercellina*) ou secondaires (*porte Vigentina* et *Ludovica*) de la ville.
- La deuxième catégorie comprenait les rues transversales ou *contrade traverse*. D'une largeur minimale de 9,50 m., elles suivaient l'ancienne enceinte romaine, le *naviglio* médiéval, permettaient l'accès aux portes *Tenaglia, Nuova* et *Tosa*. Certaines rues coudées de la ville répondaient également à cette deuxième catégorie.
- La troisième catégorie rassemblait les rues divisionnaires ou *contrade divisorie*, qui devaient mesurer au moins 6 m de large.
- la quatrième et dernière catégorie était quant à elle constituée par les ruelles, ou *vicoli*, plus petites, non carrossables et sans largeur minimale.

Les opérations d'alignement méthodique furent très rares, néanmoins ce décret donnait les conditions à respecter pour les nouvelles constructions ou les travaux entrepris. La victoire

²¹⁶ C. Zaghi, *L'Italia...*, *op. cit.*, p. 127-128.

²¹⁷ Ce fut le cas pour la *via Dante* et la *piazza Missori*. En revanche le *corso Europa*, prolongeant le *corso Venezia* jusqu'à la *piazza Fontana*, ne fut réalisé qu'après la Seconde guerre mondiale. A. Pillepich, « La commissione... », *op. cit.*, p. 546.

²¹⁸ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 231 et du même auteur, « La commissione... », *op. cit.*, p. 544-545.

napoléonienne de Borodino²¹⁹, dans laquelle furent engagés Eugène et des contingents italiens, fut immortalisée par l'urbanisme milanais : une rue partiellement prévue en 1807 et réalisée en 1810-1813 prit - et garda - le nom de Moskova. Par ce fait, Napoléon mettait en scène sa gloire militaire à Milan. Du reste il est étonnant qu'aucune rue ne prît le nom de Malojarovets, « la battaglia degli Italiani »²²⁰ pour L. Ratti. En infériorité numérique, la Garde italienne sous les ordres du Prince Eugène tint les Russes en respect, sans toutefois parvenir à les faire franchement reculer et à dégager la route du Sud. Immortaliser cette bataille d'avant-garde menée par une division italienne et le vice-roi par le nom d'une rue dans la capitale aurait certainement eu un effet fédérateur pour la jeune nation. Néanmoins, outre le fait que la victoire était en demi-teinte, et qu'elle annonçait le début de la retraite, nous pensons aussi que le commandement d'Eugène y fut pour quelque chose : Napoléon ne tenait pas à louer les combats de son lieutenant, tout dévoué qu'il lui fût. La gloire militaire, qui légitimait le pouvoir napoléonien, ne pouvait être partagée avec le vice-roi qui restait le représentant de l'autorité suprême.

Pour en revenir à la commission d'*Ornato* proprement dite, cette entité milanaise inspira au gouvernement italien la création de commissions éponymes aux prérogatives similaires dans les autres villes importantes du pays. Les réalisations de la commission milanaise marquèrent le XIXe siècle ; Stendhal témoigna ainsi de l'influence de ses membres :

Il y a ici une commission *di Ornato* (de l'ornement) ; quatre ou cinq citoyens connus par leur amour pour les beaux-arts, et deux architectes, composent cette commission, qui exerce ses fonctions gratuitement. Toutes les fois qu'un propriétaire touche au mur de face de sa maison, il est tenu de communiquer son plan à la municipalité, qui le transmet à la commission *di Ornato*. Elle donne son avis. Si le propriétaire veut faire exécuter quelque chose de par trop laid, les membres de la commission *di Ornato*, gens considérables, se moquent de lui dans les conversations. Chez ce peuple né pour le *beau*, et où d'ailleurs parler politique est dangereux ou désespérant, on s'occupe un mois de suite du degré de beauté de la façade d'une maison nouvelle. [...] Avoir une belle maison dans la ville donne

²¹⁹ Il est surprenant d'entendre aujourd'hui encore certains historiens - russes - attribuer la victoire de Borodino/Moscova aux Russes. Ce fut notamment le cas lors de la conférence *An insight into 1812. The Allied Forces of Napoleon and the Russians as seen by the French soldiers during the Russian Campaign* organisée à Moscou par la *Russian Academy of Science* et l'*International Napoleonic Society* du 9 au 13 juillet 2012. Durant la discussion, le général Henri Paris répondit à un historien russe défendant la thèse de la victoire russe à Borodino : « Oui, oui, les Russes ont gagné à Borodino, Napoléon n'est donc jamais entré à Moscou, et la ville n'a jamais brûlé ! ».

Puisque la victoire napoléonienne ne fut pas totale, les Russes purent se replier en ordre et reprendre le combat quelques mois plus tard.

²²⁰ Luca Ratti, *Russia 1812. Malojarovets, la battaglia degli Italiani*, Milano, ABEditore, 2011.

plus de considération que des millions en portefeuille. [...] Faire bâtir une belle maison confère à Milan la véritable noblesse.²²¹

Stendhal passait sous silence la loi qui obligeait les propriétaires à déclarer les travaux pour mettre en relief les goûts « raffinés » des Italiens exprimés par la commission. Néanmoins, il mettait en exergue l'influence de cette dernière entité. Une année plus tard, l'écrivain notait que « Milan est la ville d'Europe qui a les rues les plus commodes et les plus belles cours dans l'intérieur des maisons »²²². Trois années plus tard, le duc de Richelieu témoignait du même sentiment : « Quelle magnifique ville ! Que d'embellissements [...] Si Bonaparte eût prolongé sa puissance de quelques années, c'eût été sans doute la plus superbe ville du monde »²²³. Quant au contrôle de la commission d'*Ornato*, il se poursuivit sous la Restauration, comme l'indiquait un guide de voyage français paru à Milan en 1833 :

Les beaux édifices se multiplient avec une rapidité étonnante à Milan, et comme d'ailleurs la commission d'ornement public est chargée d'examiner tous les plans et les dessins des nouvelles constructions, il en résulte que cette ville est journellement embellie.²²⁴

Les apports de la *Commissione d'Ornato* durant son existence napoléonienne furent principalement « une contribution théorique »²²⁵ pour toute l'Italie, qui laissèrent une trace dans les mémoires collectives et « influencèrent les réalisations post-unitaires »²²⁶.

L'urbanisme milanais fut donc pour Napoléon l'occasion de donner une nouvelle impulsion aux travaux déjà commencés sous sa présidence et de renforcer le rôle de Milan-capitale. Le royaume d'Italie permit de fixer un projet global pour Milan, resté toutefois inachevé. L'Empereur souhaita développer la seconde capitale de son empire, sans oublier cependant de la relier au mieux à Paris. Il encouragea donc le développement du nord-est de la capitale lombarde, ou axe français. Au bout de cet axe, l'arc de triomphe du Simplon, permettait de magnifier le pouvoir et de rappeler les victoires du souverain. Surtout, les deux

²²¹ Stendhal, *Rome...* (1826), *op. cit.*, 27 octobre 1816, p. 307-308.

²²² *Ibid.*, 4 octobre 1806, p. 298.

²²³ Cité par Jacques Godechot, *Histoire de l'Italie moderne, vol. 1, Le Risorgimento 1770-1870*, Paris, Hachette, 1972, p. 225.

²²⁴ Anonyme, *Description de la ville de Milan et de ses environs, compris la chartreuse près de Pavie et excursions de cette capitale aux lacs de Como, de Lugano, au lac Majeur et à Varese*, Milano, Artaria, 1833, p. 95.

²²⁵ M. Iuliano, « Milano », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 164-165.

²²⁶ Albane Cogné, « Milano : le trasformazioni urbanistiche », in Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 477, 2013, p. 332.

capitales napoléoniennes étaient désormais reliées directement par la nouvelle route du Simplon.

Si l'urbanisme milanais fit l'objet de décrets royaux ou vice-royaux, la nature de ces décisions fut toujours de mettre en scène le souverain et non le vice-roi. Les axes de circulation furent aménagés pour le contournement de la ville, mais furent seulement prévus à l'intérieur de celle-ci. L'on consacra également des moyens aux portes de la ville, reflets de la capitale pour les étrangers y pénétrant. Dans la cité, les travaux englobèrent à la fois la conservation du patrimoine existant, l'achèvement du *non finito* et l'aménagement, sinon la création d'édifices utiles au régime. Napoléon et Eugène s'appuyèrent enfin sur la commission d'*Ornato* qui, malgré ses prérogatives limitées et son impact modeste sur la période étudiée, prit une certaine ampleur dans le cours du XIXe siècle.

Conclusion du chapitre VII

La rareté des séjours du roi dans sa capitale italienne, associée aux festivités qui furent organisées pour célébrer sa présence, était de nature à marquer vivement les esprits italiens. Il faut aussi souligner la nature de ces séjours : en 1805, Napoléon vint à Milan pour être couronné roi d'Italie. Comme le Sacre précéda et inspira le Couronnement, le nouveau royaume était représenté dans une situation inférieure à Paris. Néanmoins, le fait de répéter ces cérémonies donnait une certaine importance au nouveau royaume ; Napoléon prenait la peine de montrer aux sujets le pouvoir dans sa plus fastueuse expression et plaçait sur sa tête une couronne légitimée par l'Église. En même temps, Napoléon affirma le rôle de capitale culturelle de Milan, comme nous l'avons vu, avec la visite de la pinacothèque de Brera. En 1807, il ne s'agissait que d'un séjour du roi visant à mettre en scène son pouvoir dans sa capitale et dans la deuxième ville du royaume récemment rattachée : Venise. Les deux séjours furent bien sûr accompagnés par la prise d'importantes décisions relatives à l'Italie ou au système européen progressivement mis en place. Après avoir montré le roi sacré, Napoléon se présenta aux Milanais comme le souverain régnant. Ces deux séjours légitimèrent le pouvoir et renforcèrent également la popularité du roi par les célébrations fastueuses. En outre, Napoléon profita de ces séjours en Italie pour se rendre dans les grandes villes de la péninsule, sous autorité française ou italienne, rappelant ainsi les déplacements royaux dans la France moderne d'une cour itinérante²²⁷. L'absence de Napoléon de sa capitale milanaise était compensée par la présence du vice-roi gouvernant en son nom, mais aussi, et il s'agissait là d'une caractéristique du règne de Napoléon, par une active propagande.

Peinture, estampes, médailles et monnaies représentèrent le roi dans l'espace public, ce même souverain célébré par la plume des littérateurs, bien que l'opposition politique se fît aussi entendre au moyen de la littérature et des estampes. Quant à la sculpture, Napoléon eut envers elle une attitude mitigée : la production de bustes qui le représentaient était encouragée, tandis que les statues, auxquelles s'associait un caractère divinisant, étaient bien moins prisées par l'Empereur. Ces œuvres étaient particulièrement influencées par le travail de Canova, en particulier pour l'espace italien, ainsi que par celui de Chaudet. L'hostilité relative de Napoléon à être représenté sous forme de statues dans l'espace public français se fit moins nette dans les villes de la péninsule italienne, qu'elles appartenissent à l'Empire ou au royaume d'Italie. L'éloignement de Paris, capitale du système napoléonien, justifiait

²²⁷ Ces voyages eurent lieu pour affirmer le pouvoir royal en temps de crise comme les révoltes nobiliaires de 1616-1617. Mais l'installation d'un nouveau pouvoir ne nécessitait-il pas pareils efforts ?

certainement une forme de figuration du pouvoir plus importante, à l'instar des politiques de représentation d'Auguste, ainsi que de Louis XIII et Louis XIV. La différence culturelle entre les Français et les Italiens (l'acceptation ou non du nu dans la sculpture) ne saurait non plus être négligée dans la politique de représentation de la souveraineté napoléonienne. Napoléon roi d'Italie put également s'appuyer sur des littérateurs et artistes dévoués à sa cause, bien que ceux-ci sombrent parfois dans la vaine flagornerie. Napoléon employait donc avec succès ce qui avait fait la popularité de Bonaparte.

À cette active propagande, qui se poursuivait et s'amplifiait avec les moyens dont disposait désormais l'Empereur, s'associa la « politique par la pierre ». Napoléon s'appuya sur les principaux architectes milanais et la *commissione d'Ornato*, placés sous la supervision du vice-roi pour mettre en scène son pouvoir. Les travaux portèrent sur l'embellissement et l'élévation des principales portes de Milan, véritables miroirs de la ville et premier point de contact visuel pour le visiteur. Les réalisations et projets napoléoniens portèrent également sur la conservation du patrimoine existant, l'achèvement du *non finito* et l'aménagement sinon la création d'édifices utiles au régime. Le *foro Bonaparte*, utopie jacobine révolutionnaire, avait été abandonné dès les premiers jours de la République italienne, mais l'espace dégagé par la destruction de la citadelle fut réemployé à représenter le souverain en vue de donner au peuple *panem et circenses*, dans une tradition impériale romaine dont le régime était friand. Cet espace était sur le nouvel axe français : bien que le projet d'un grand *corso* menant du « cœur de la ville »²²⁸ à la porte du Simplon - arc de triomphe en l'honneur de Napoléon - ne fût pas réalisé, la porte triomphale fut entreprise. Elle menait à la nouvelle route du Simplon, qui reliait directement les deux capitales des deux pays sous souveraineté napoléonienne.

Aussi, les grands travaux revêtirent-ils le plus souvent les habits du raisonnable, plutôt que ceux du rationnel, comme l'a écrit A. Pillepich²²⁹. Cela permit à Napoléon de faire finir le Dôme de Milan, que nombre de ses contemporains considéraient voué à l'inachèvement. Ces travaux assirent aussi un peu plus le statut de capitale de Milan, mais une capitale soumise à Paris. G. Poisson, dans son analyse des grands travaux parisiens sous l'Empire (qui furent bien sûr plus conséquents qu'à Milan) a montré qu'au fur et à mesure de l'évolution de l'Empire, « Napoléon passa du somptuaire à l'utilitaire »²³⁰. Si nous avons étudié la présence

²²⁸ Yves Perret-Gentil et Christine Lamarre, « Centre », in Christian Topalov, Laurent Coudroy de Lille, Jean-Charles Depaule, Brigitte Marin, dir., *L'aventure des mots de la ville*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. Bouquins, 2010, p. 251-255.

²²⁹ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 260.

²³⁰ G. Poisson, *op. cit.*, p. 32.

et la représentation du roi, il nous faut maintenant nous intéresser de plus près à l'absence de Napoléon à Milan, soit le règne d'Eugène et les espoirs qu'il suscitait auprès des Milanais.

Chapitre VIII

Les « destins croisés » : le prince Eugène et le royaume d'Italie, des espoirs aux premières désillusions. 1805-1810

« Un prince n'est qu'une *cérémonie* [...] On regrette l'amabilité et la vanité du prince Eugène qui lui inspiraient un mot pour chaque femme. Assez terne à Paris, le vice-roi était brillant à Milan et passait pour fort aimable. »

Stendhal¹

« La vice-royauté, qui est la plus éminente délégation du pouvoir, jouit, en l'absence du souverain, de toute la représentation attachée à la souveraineté et de toute cette partie du pouvoir suprême qu'exige la conservation du pays et qui s'expose par les droits et le pouvoir du souverain. [...]

Si le roi est absent, le vice-roi en exerce toute l'autorité [...] toute l'étendue du pouvoir, et son autorité, qui peut être bornée par le souverain, ne peut pas être entravée par ses sujets. »

Anonyme²

Une fois couronné roi et peu avant de quitter l'Italie, Napoléon nomma vice-roi son beau-fils Eugène de Beauharnais. Le témoignage anonyme cité *supra* montre à la fois la définition stricte des pouvoirs du vice-roi, ainsi que les réflexions profondes de Napoléon sur l'administration de ses conquêtes et en particulier de l'Italie ; Eugène fut le seul à porter le titre de vice-roi. Un titre original pour un État qui tenait une place particulière dans les perceptions de l'Empereur d'origine corse. À l'instar de Melzi d'Eril, vice-président de 1802 à 1805, Eugène résidait à Milan et y représentait le pouvoir de Napoléon. La continuité entre la République italienne et le royaume d'Italie ne pourrait être mieux mise en lumière, bien que

¹ Stendhal, *Rome, Naples, Florence* (édition de 1826), in *Voyage en Italie* éd. Victor Del Litto, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 6 novembre 1816, p. 322.

² *Rapport à Sa Majesté*, Milan, 16 prairial an XIII [5 juin 1805], Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 61, pièce 39.

le type de régime fût différent. En effet, la royauté rompait à la fois avec les premiers apports idéologiques de Bonaparte en Italie, général victorieux de la Révolution et les régimes qu'il avait appuyés sinon mis en place : les deux Cisalpines et la République italienne. S'il s'agissait bien du même homme à la tête de l'État, ses prérogatives étaient relativement différentes, de même que les liens qui l'unissaient à ses administrés. De citoyens, ceux-ci devinrent alors des sujets, quoique les différences fussent plus ténues en ce début de XIXe siècle en Italie, que de nos jours. En outre, Bonaparte avait jusque là laissé ou confié à un ou plusieurs Milanais le pouvoir de le représenter à Milan. Avec Eugène, Napoléon nommait pour la première fois un Français - du reste inexpérimenté - qui était de surcroît membre de sa famille, aux plus hautes fonctions de l'État. Que recherchait Napoléon par cette nomination ? Comment Eugène mit-il en place la politique de Napoléon dans le royaume d'Italie et quelle fut la nature des rapports entre les deux hommes ?

Pour atténuer la rupture avec les modes de gouvernement qu'il avait précédemment mis en place, Napoléon donna à Melzi la charge de chancelier garde des sceaux de la Couronne, soit la troisième place dans la hiérarchie de l'État. Comment l'État s'organisa-t-il et quelles furent les prérogatives de chacun en particulier lors des aléas du contexte ? En effet, les équilibres internes de la péninsule italienne ressentirent les bouleversements de la géopolitique européenne. Comment évolua la place de Milan, capitale du royaume d'Italie et de son vice-roi, dans le système européen progressivement mis en place par Napoléon ? Eugène parvint-il à s'émanciper de la tutelle de son beau-père et à bâtir un royaume d'Italie plus indépendant ou ne fut-il qu'un simple exécutant des volontés de son beau-père ? Nous verrons que les espérances et les premières désillusions d'Eugène furent liées au sort de Milan, capitale de son administration. Pour cela, nous nous pencherons sur l'entrée du vice-roi Eugène dans le système napoléonien, puis nous analyserons le temps des espérances d'Eugène et de l'Italie entre 1806 et 1810. Enfin, nous étudierons les bouleversements et les nouveaux équilibres dans la péninsule italienne en 1810.

I. L'entrée du vice-roi Eugène dans le système napoléonien

En ces temps révolutionnaires, il était à peine surprenant de voir un jeune artilleur de vingt-sept ans prendre le commandement de l'armée d'Italie, malgré sa faible expérience. Cet artilleur devint Premier consul à trente ans et empereur des Français à trente-cinq ans. Quant à Eugène de Beauharnais, la protection de Napoléon lui valut la fonction de vice-roi du royaume d'Italie à seulement vingt-trois ans. Comment Eugène entra-t-il dans le système européen mis en place par Napoléon ? Quelles furent les attentes de Napoléon en offrant ce poste à son beau-fils ? Nous verrons tout d'abord en Eugène la « créature » de Napoléon, puis nous étudierons ses ordres de gouvernement stricts, avant de nous pencher sur ses premiers mois de gouvernement.

A. La "créature" de Napoléon

Le terme créature doit s'entendre ici au sens littéral et dans son acception politique : « être qui a été titré du néant [politique] » et « personne qui tient sa position de quelqu'un à qui elle est dévouée ». Comme « Richelieu [était] la créature d'Anne d'Autriche »³, Eugène fut celle de Napoléon ; la comparaison entre les deux hommes se limitant ici. En fait Eugène souffrit d'une formation très lacunaire et ne dut son titre de vice-roi qu'à la protection de Napoléon, qui lui destinait néanmoins un autre avenir début 1805 et hésita franchement avant de lui offrir le poste de vice-roi.

La formation lacunaire d'Eugène

Il nous faut tout d'abord revenir sur la formation d'Eugène de Beauharnais pour mieux comprendre sa nomination, sa gestion et ses capacités dans l'administration du royaume d'Italie.

Eugène de Beauharnais naquit à Paris le 3 septembre 1781, du mariage du vicomte Alexandre de Beauharnais, officier de l'armée royale, avec Marie Joseph Rose de Tascher de La Pagerie (Joséphine). Eugène reçut alors les rudiments d'une instruction aristocratique, suivit quelque temps les cours du collège parisien d'Harcourt (actuel lycée Saint-Louis) puis

³ Pierre-François Tissot, « Nouvelles littéraires », in *La Minerve française*, Paris, librairie Eymery, février 1818, vol. I, p. 407.

ceux d'une Institution de la jeune noblesse voisine du jardin Beaujon⁴. Grandissant dans le contexte troublé de la Révolution, Eugène assista à la Révolution de l'intérieur, puisque son père fut élu, puis présida l'Assemblée nationale constituante notamment lors de la fuite du roi à Varennes. Comme Alexandre de Beauharnais rejoignit l'armée à l'été 1792, il demanda la présence de son fils, qui partagea donc son temps entre un collège strasbourgeois et le quartier général de Wissembourg. Démis de son commandement à l'été 1793 pour avoir mal secouru Mayence, le père se réfugia dans ses terres, avant que lui et son épouse ne fussent arrêtés. Eugène rejoignit alors sa sœur avec qui il partagea ces douloureux moments. Le général fut guillotiné le 23 juillet, quelques jours avant le 9 thermidor (27 juillet) ce qui marqua profondément Eugène et Hortense très attachés l'un à l'autre depuis l'événement⁵. Eugène aurait d'ailleurs fait le serment à sa sœur de devenir soldat pour les protéger, elle et leur mère⁶. Quant à la future impératrice, elle fut libérée à la faveur de la chute de Robespierre. Hoche, détenu dans la même prison que les Beauharnais, échappa à la guillotine et prit sous sa protection Eugène en tant qu'ordonnance. Les liens de Joséphine avec le Directoire permirent ensuite à Eugène d'accompagner Bonaparte en Italie puis en Égypte. La légende selon laquelle le jeune Eugène rencontra Napoléon alors qu'il venait demander au général la restitution de l'épée de son père, fut en fait dictée à Sainte-Hélène par Napoléon et reprise par de nombreux mémorialistes⁷.

⁴ Alain Pillepich, rédacteur, *Eugène de Beauharnais, honneur et fidélité*, catalogue d'exposition (Malmaison, Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, 14/09/1999 au 03/01/2000), Paris, éditions de la Réunion des musées nationaux, 1999.

Nous renvoyons également le lecteur à l'article de Fernand Beaucour, « Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie », *Revue du souvenir napoléonien*, n° 257, 1971 ; à la biographie d'Eugène écrite par Françoise de Bernardy dans *Eugène de Beauharnais, le fils adoptif de Napoléon*, Paris, Librairie académique Perrin, 1973 et à celle de Jean Autin, *Eugène de Beauharnais : de Joséphine à Napoléon*, Paris, Perrin, 2003 (1989).

⁵ F. Beaucour, *op. cit.*

⁶ Hortense de Beauharnais, *Mémoires de la reine Hortense*, Paris, Mercure de France, 2006 (1927), p. 44.

⁷ *Œuvres de Napoléon Ier à Sainte-Hélène, Ancienne correspondance*, tome XXIX, p. 56. La version donnée par Napoléon fut la suivante : « Ce fut pendant qu'il commandait à Paris que Napoléon fit connaissance de Mme de Beauharnais. On avait exécuté le désarmement général. Il se présenta à l'état-major un jeune homme de dix ou douze ans, qui vint le supplier de lui faire rendre l'épée de son père, qui avait été général de la République. Ce jeune homme était Eugène de Beauharnais, depuis vice-roi d'Italie. Napoléon, touché de la nature de sa demande et des grâces de son âge, lui accorda ce qu'il demandait. Eugène se mit à pleurer en voyant l'épée de son père ; le général en fut touché et lui témoigna tant de bienveillance que Mme de Beauharnais se crut obligée de se rendre chez lui le lendemain lui en faire des remerciements. Chacun connaît la grâce extrême de l'impératrice Joséphine, ses manières douces et attrayantes. La connaissance devint bientôt intime et tendre, et ils ne tardèrent pas à se marier ».

Hortense donna une autre version selon laquelle Eugène, en possession de l'épée de leur père, rendit visite à Bonaparte afin de conserver l'arme dont il devait se défaire, en application d'une loi directoriale. Bonaparte accéda à sa requête et souhaita rencontrer « celle qui inspirait de si nobles sentiments à son fils », H. de Beauharnais, *op. cit.*, p. 49-50.

Voir enfin A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 10-11, qui a écrit - et nous nous rallions à ce point de vue - que Bonaparte avait certainement eu l'occasion de rencontrer Joséphine dans d'autres circonstances, sans nier une entrevue probable d'Eugène et de Bonaparte à propos de l'épée d'A. de Beauharnais.

Bonaparte donna à Eugène une initiation politique en l'invitant à la *villa Crivelli* de Mombello (cf. *supra* p. 222) et surtout une formation militaire en lui offrant une place d'aide de camp. Peu doué pour les études : « il perd[ait] son temps à Saint-Germain et risqu[ait] de se gâter à Paris »⁸, Eugène rêvait vraisemblablement de batailles. La participation des aides de camp était réelle, et le jeune homme compléta ainsi les rudiments qu'il avait appris de Hoche ou encore de son père. Eugène suivit aussi Bonaparte en Égypte après avoir été chargé de diffuser dans toute l'Italie la nouvelle de la signature de Campoformio, voyage « formateur », à la manière du Grand Tour⁹. Le Consulat fut l'occasion pour Eugène de développer ses qualités militaires : à la tête des chasseurs à cheval de Garde, il devint colonel après Marengo. Il développa à ce poste des qualités d'administrateur minutieux et montra sur un champ de bataille le même courage froid que Bessières¹⁰. Il participa encore aux grandes cérémonies de l'Empire : le Sacre et la remise des aigles (2 et 5 décembre 1805), refusa la dignité de grand chambellan mais fut nommé grand officier de la Légion d'honneur, général de brigade et colonel-général des chasseurs de la Garde. Il avait aussi présidé le collège électoral du département familial du Loir-et-Cher, ce qui lui avait donné une petite expérience du monde politique. Néanmoins, ses capacités comme son intérêt penchaient fortement vers la *res militariae*.

Un royaume qui ne lui était pas destiné

Le royaume d'Italie et *a fortiori* sa vice-royauté, n'étaient pas destinés à Eugène. Nous avons étudié plus haut les projets napoléoniens de confier ces terres à son frère Joseph ou au fils de Louis ainsi que les polémiques sur la réalité de ces offres. Néanmoins, si Napoléon avait songé à confier des responsabilités au fils de Joséphine, il n'envisagea que tardivement qu'elles fussent la vice-royauté d'Italie.

Le précieux document *cérémonial* retrouvé aux Archives du ministère des Affaires étrangères¹¹, déjà évoqué dans le chapitre précédent (L'organisation de l'Italie, p. 467), nous renseigne également sur les projets que Napoléon forma pour son beau-fils début 1805. Après avoir évoqué les détails du couronnement de Milan, l'attribution de la principauté de Piombino à la princesse Élisa et à sa descendance, l'auteur dressa les mesures à prendre dans

⁸ F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 39.

⁹ Gilles Bertrand, *Le Grand Tour revisité. Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIII^e siècle-début XIX^e siècle*, Rome, École française de Rome, Collection de l'EFR n° 398, 2008.

¹⁰ A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 12.

¹¹ *Cérémonial*, Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, Milanais*, t. 61, pièce n° 20.

un certain ordre (reproduit en Annexe 24). Concernant Eugène, le projet détaillait la volonté de Napoléon de l'adopter, mais surtout celle de lui confier le duché de Parme, Plaisance et Guastalla. Après avoir vérifié que la couronne d'Espagne ne pouvait aucunement revendiquer ce territoire (qu'elle avait cédé par les traités de Saint-Ildefonse et d'Aranjuez), Napoléon renforçait l'influence française en Italie en plaçant Eugène sur le trône ducal de Parme. Il s'agissait déjà d'une grande marque de confiance, cette possession étant vitale pour l'armée française, comme pour le royaume d'Italie. Elle aiguisait aussi des appétits de l'allié espagnol comme des coalisés dans une péninsule loin d'être pacifiée : les Russes étaient à Corfou, les Anglais à Malte, les Bourbon régnaient à Naples et nourrissaient une réelle hostilité envers la France. Quant aux Autrichiens, ils occupaient encore Venise. Napoléon prévoyait un sacre ducal pour son futur fils adoptif (l'adoption n'eut lieu que le 12 janvier 1806) et il nous semble qu'il souhaitât « taire l'affaire de Parme » selon ses propres termes, afin de ne pas donner de *casus belli* supplémentaire à l'Autriche.

Les hésitations de Napoléon

Il est difficile de dater précisément le moment auquel Napoléon décida de confier la vice-royauté de l'Italie à Eugène. Le 1^{er} février 1805, le fils de Joséphine était élevé à la dignité de prince et archichancelier d'Etat avec le titre d'altesse. Dans son message au Sénat, du même jour, l'Empereur écrivait :

De tous les actes de notre pouvoir, il n'en est aucun qui ne soit plus doux à notre cœur. [...] Elevé par nos soins et sous nos yeux depuis son enfance, il s'est rendu digne d'imiter et, avec l'aide de Dieu, de surpasser un jour les exemples et les leçons que nous lui avons donnés.

Quoique jeune encore, nous le considérons dès aujourd'hui [...] comme un des soutiens de notre trône et un des plus habiles défenseurs de la patrie.¹²

À Eugène, qui reçut copie de la lettre envoyée au Sénat, Napoléon précisait qu'il conservait le commandement des chasseurs à cheval de sa Garde et qu'il devait désormais signer sa correspondance par prince Eugène¹³. En revanche, aucune notification de sa nomination au poste de vice-roi. Ces nouveaux titres d'Eugène pouvaient se justifier par la vice-royauté italienne comme par la couronne ducal de Parme.

¹² *Lettre de Napoléon au Sénat conservateur*, Paris, 12 pluviôse an XIII [1^{er} février 1805], *Correspondance générale*, n° 9551.

¹³ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Paris, 12 pluviôse an XIII [1^{er} février 1805], *Correspondance générale*, n° 9546.

Napoléon informa Berthier de loger Eugène dans son propre palais (*villa Bonaparte*) à Milan¹⁴, mais là encore, point d'indice sur la vice-royauté. Il fallut attendre le 7 juin 1805, soit deux semaines après le couronnement de Milan, pour que Napoléon fût proclamer Eugène vice-roi à l'ouverture de la séance du corps législatif. Pour F. de Bernardy, Lucien, brouillé avec son frère à cause de son mariage, aurait tenté en vain de se rapprocher de lui et Napoléon lui aurait offert le trône d'Italie à condition qu'il cédât. Comme Lucien se montra décidé à ne point se séparer de son épouse, contrairement aux vœux de Napoléon, ce dernier aurait fait ajourner la séance du Corps législatif du 1^{er} au 7 juin pour laisser son oncle Fesch convaincre le récalcitrant. Sans succès¹⁵. Nous n'avons néanmoins retrouvé aucune trace dans la correspondance de Napoléon d'un tel projet de l'Empereur pour son frère. Pas de trace non plus de correspondance avec Eugène sur la vice-royauté avant le 7 juin, jour de sa nomination¹⁶. Ce dernier point s'explique aisément par la présence d'Eugène à Milan. En tout cas, les hésitations de l'Empereur furent confirmées par ce document cité en exorde de ce chapitre¹⁷, définissant la vice-royauté, document daté du 5 juin. En outre, si Eugène fut associé au Sacre comme au Couronnement, il avait accompagné Napoléon dans sa visite de Brera le 3 juin et offert le 6 juin, au nom du roi, un banquet aux dignitaires et électeurs du royaume dans les Jardins publics en marge des festivités. Ces éléments nous laissent penser que la décision de Napoléon de choisir Eugène comme vice-roi d'Italie eut lieu au dernier moment. F. de Bernardy a souligné là une « sorte d'indélicatesse [...] une espèce d'abus de confiance [...] Eugène et sa docilité serv[ant] de bouche-trou »¹⁸ ; la décision de Napoléon était au moins empreinte de pragmatisme.

B. Des ordres de gouvernement stricts

« Mon cousin, écrivait Napoléon à Eugène le 7 juin 1805, en vous confiant le gouvernement de notre Royaume d'Italie, nous vous avons donné une preuve de l'estime que

¹⁴ *Lettre de Napoléon à Berthier*, Paris, 28 pluviôse an XIII [17 février 1805], *Correspondance générale*, n° 9567.

¹⁵ F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 116-120.

¹⁶ Contrairement à ce qu'indique donc la note 2 de la *Lettre de Napoléon à Marescalchi*, La Malmaison, 25 ventôse an XIII [16 mars 1805], *Correspondance générale*, n° 9693.

¹⁷ *Rapport à Sa Majesté*, Milan, 16 prairial an XIII [5 juin 1805], Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, milanais*, t. 61, pièce 39, cité p. 523.

¹⁸ F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 116.

vosre conduite nous a inspirée pour vous »¹⁹. Ainsi commençait la première d'une série de lettres de Napoléon à son vice-roi, visant à l'instruire et à contrôler l'administration de celui-ci. Ce type de formation était un peu faible si l'on songe qu'Eugène n'avait que 23 ans et aucune expérience de commandement civil ni militaire. En tant que vice-roi, celui-ci se trouvait d'un seul coup responsable d'un royaume de quatre millions d'habitants avec pour seul guide une correspondance quotidienne. Toutefois, la volonté de conserver le pouvoir suprême et de tout contrôler de la part de Napoléon assurait à Eugène une formation assez complète, d'autant qu'il lui adjoignit comme secrétaire général des commandements Étienne Méjan, jusque là secrétaire général de la préfecture de la Seine.

Le pouvoir suprême conservé par Napoléon

La vice-royauté confiée à Eugène permettait à Napoléon de placer sur le trône d'Italie un serviteur dévoué à sa cause, investi d'une autorité supérieure, qui s'imposait à tous les autres sujets, mais cédait devant la sienne. N. Del Bianco a écrit que « le moment était venu de confier [le pouvoir] à un exécutant des ordres fidèle, docile et surtout sans ambitions politiques propres »²⁰.

Outre le passage déjà cité en exorde de ce chapitre, le rapport à Napoléon indiquait :

Lorsque le roi est présent, c'est de lui seul qu'émanent les ordonnances, les décrets, tous les actes de l'autorité souveraine. Le vice-roi remplit alors les fonctions d'un ministre de rang supérieur. [...] Dans tous les cas, le vice-roi fait précéder du nom du roi tous les actes qu'il publie lui-même, et dans tous les actes il rappelle toujours [...] la nature du pouvoir qu'il exerce par délégation.²¹

Ce rapport détaillait ensuite les vice-royautés dans différents pays d'Europe à l'époque moderne. Les prérogatives de vice-roi convenaient parfaitement au système européen que mettait en place Napoléon.

¹⁹ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Milan, 18 prairial an XIII [7 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10224, Annexe 25.

²⁰ Nino Del Bianco, *Francesco Melzi D'Eril. La grande occasione perduta*, Milano, Il Corbaccio, 2002, p. 263-219.

²¹ *Rapport à Sa Majesté*, Milan, 16 prairial an XIII [5 juin 1805], Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, *correspondance politique, Milanais*, t. 61, pièce 39.

Le roi d'Italie établit encore son pouvoir devant le Corps législatif par les termes suivants : « je laisserai, dépositaire de mon autorité, ce jeune prince que j'ai élevé dès son enfance, et qui sera animé de mon esprit. J'ai d'ailleurs pris des mesures pour diriger moi-même les affaires les plus importantes de l'État »²². C'était à la fois exprimer la suprématie du pouvoir royal délégué temporairement au vice-roi et introduire un principe d'hérédité : Napoléon mettait en exergue la part qu'il avait prise dans l'éducation d'Eugène. Un décret du même jour institua officiellement la vice-royauté d'Eugène²³. Ce décret précisait : « entendons en conséquence qu'il [le vice-roi] remplisse conformément à nos décrets et instructions, les fonctions que nous lui avons attribuées ».

Eugène ne jouissait que de l'image, du reflet du pouvoir, et encore cela pouvait lui être retiré par un simple décret du roi. Dans l'exercice du pouvoir, Napoléon s'était réservé les prérogatives principales : il pouvait convoquer ou ajourner les collèges électoraux, statuer sur les travaux publics, et distribuer les crédits. En outre, Napoléon gardait auprès de lui à Paris deux ministres : celui des Affaires étrangères (Marescalchi) et celui fraîchement nommé à la Secrétairerie d'État (Aldini), ce dernier centralisant les affaires italiennes. Quant aux crédits, Napoléon écrivait à Eugène, dans sa lettre du 7 juin :

Tenez en règle ma maison, mes écuries, et, au moins tous les huit jours, arrêtez tous mes comptes. [...] Je distribuerai, tous les deux mois, les fonds pour le crédit des ministres. En conséquence, vous m'enverrez l'état des demandes de chaque ministre, et, avec cet état, ceux de situation du Trésor public.²⁴

Appliqué - et peut-être en réaction au caractère dépensier de sa mère -, Eugène détailla les comptes de la maison royale avec l'aide de Containi et s'aperçut dès le 13 juin que Napoléon avait oublié ses dépenses particulières, valets de chambre, bibliothécaire, toilette. Il manquait également de l'argent pour faire fonctionner le conseil d'État ou encore payer les courriers : Eugène les demanda timidement en indiquant qu'il y apportera « la plus grande économie »²⁵. Notons enfin que Napoléon s'employa dès les premiers jours de la vice-royauté

²² *Discours de Napoléon au Corps législatif*, Milan, 18 prairial an XIII [7 juin 1805], *Ancienne correspondance*, n° 8849, discours prononcé en Italien.

²³ *Décret de Napoléon*, Milan, 18 prairial an XIII [7 juin 1805], *Ancienne correspondance*, n° 8851.

²⁴ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Milan, 18 prairial an XIII [7 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10224, Annexe 25.

²⁵ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 13 juin 1805, in Eugène de Beauharnais, *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène, publiés, annotés et mis en ordre par Albert Du Casse*, Paris, Michel Lévy frères éd., 1858, vol. I, p. 138.

Napoléon corrigea son oubli en mettant à disposition 500 000 livres pour la Maison du roi. Voir *Lettre de Napoléon à Eugène*, Vérone, 27 prairial an XIII [16 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10283.

à transmettre à Eugène des ordres de nomination des auditeurs ou d'autres personnages à des postes importants²⁶.

Les lettres de Napoléon ne furent pas toutes écrites dans le but d'imposer son autorité. Elles poursuivirent aussi une ambition didactique pour instruire Eugène de la manière de gouverner.

Les conseils de bon gouvernement à Eugène

Si toutes les lettres de Napoléon à Eugène, écrites à partir de la nomination de ce dernier à la vice-royauté, furent relatives au gouvernement du royaume d'Italie, il faut souligner l'intérêt particulier de celles du 7 et du 12 juin 1805. Par souci de facilité de consultation, nous avons reproduit ces lettres respectivement en Annexe 25 et Annexe 26.

La lettre du 7 juin contenait des instructions générales sur le gouvernement. Après avoir rappelé la confiance qu'il lui accordait (nous savons l'attachement de Napoléon à l'Italie), l'Empereur mettait en garde Eugène contre « la perversité du cœur humain ». Il lui conseilla également la dissimulation, la modestie, de ne placer sa confiance en personne et de garder pour lui ses états d'âme. Napoléon fit aussi part à son beau-fils de quelques considérations sur les Italiens. Il lui prescrivit de s'intégrer à cette société : « Dans toute autre position que celle de vice-roi d'Italie, faites-vous gloire d'être Français ; mais vous devez ici le faire oublier, et vous n'aurez réussi qu'en persuadant que vous aimez les Italiens ». Pour cela, Napoléon lui recommandait : « cultivez leur langue [...] distinguez-les dans les fêtes d'une manière particulière ; approuvez ce qu'ils approuvent et aimez ce qu'ils aiment ». Avec une pointe de cynisme, Napoléon poursuivait : « Montrez pour la nation que vous gouvernez une estime qu'il convient de manifester d'autant plus que vous découvrirez des motifs de l'estimer moins ». Le vice-roi était encore incité à apprendre l'histoire de l'Italie, de ses villes et de l'Étiquette. Cela était bien différent des conseils prodigués à Louis pour le gouvernement de la Hollande : « Elle [la Hollande] dut encore à la France son existence. Qu'elle lui doive donc les rois [...] Mais ne cessez jamais d'être Français »²⁷.

Napoléon conseilla enfin à Eugène la méfiance, en particulier envers les espions et les ambassadeurs et de « parlez le moins possible [...]. On ne mesure pas la force d'un prince qui se tait ; quand il parle, il faut qu'il ait la conscience d'une grande supériorité. [...] Soyez sûr

²⁶ Voir notamment *Lettre de Napoléon à Eugène*, Montirone, 23 prairial an XIII [14 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10224.

²⁷ Cité par J. Tulard, *Le Grand Empire*, Paris, Albin Michel, nouvelle édition revue et augmentée, 2009 (1982), p. 155.

que le silence produit souvent le même effet que la science ». Le secret avait une importance certaine pour Napoléon, qui en reprit le champ lexical plusieurs fois et insista sur l'importance de dissimuler sa correspondance à tous les yeux. Il en allait bien entendu de la crédibilité d'Eugène. Le vice-roi devait travailler régulièrement avec ses ministres, en conseil ou en particulier et Napoléon lui recommanda Prina, dans les termes déjà évoqués de seul « homme essentiel » du royaume. Il lui conseilla enfin de se préparer à la guerre en visitant chaque position célèbre et les places fortes du pays. L'Empereur n'était pas naïf quant à la réaction de l'Autriche. Enfin, il l'encouragea à une certaine fermeté : « soyez inflexible pour les fripons ». En dehors du bon gouvernement, nous voyons en ce dernier aspect une des prérogatives régaliennes que Napoléon se réservait : la clémence. Ce thème a fait l'objet d'une exposition très intéressante et a servi de ligne directrice à une analyse du gouvernement napoléonien²⁸.

La lettre principale du 12 juin²⁹ (Annexe 26), principale car Napoléon n'envoya pas moins de six lettres au vice-roi ce même jour, dressait un bilan de l'administration italienne. Le roi y présentait les administrations départementales, les finances, les frais de justice et dépenses des préfets, les sbires (auxiliaires de police, que l'on définirait aujourd'hui comme « indicateurs »), les ponts et chaussées, les cultes, le budget, les domaines royaux, l'Instruction publique et le code Napoléon. Ces renseignements furent complétés par d'autres messages, dont un qui insistait uniquement sur l'Instruction publique et l'armée³⁰.

Napoléon voyait en Eugène des qualités militaires et comptait sur lui pour organiser au mieux l'armée d'Italie. Après les premiers - mais non les derniers - errements du vice-roi dans sa tâche compliquée, qui lui avaient valu des lettres un peu sèches de la part de Napoléon, il reçut de son beau-père des instructions pour renforcer l'armée. Il put y lire « Vous et vous seul, pouvez former les troupes : je ne crois pas qu'il y ait de général italien qui le sache. Quand ils verront que vous vous en occupez, ils s'y mettront aussi »³¹. Une telle marque de reconnaissance de la part de l'Empereur était assez rare pour être remarquée. Passionné par la *res militiae*, riche d'une solide formation militaire sur le terrain, car il avait suivi son père, Hoche et surtout Bonaparte en Italie et en Égypte, Eugène avait en effet de réelles aptitudes militaires ; plus que gouvernementales en tout cas. D'ailleurs, Napoléon l'avait reconnu dans

²⁸ Bruno Foucart, dir., *Les clémences de Napoléon. L'image au service du mythe*, catalogue d'exposition (Boulogne-Billancourt, Bibliothèque Marmottan, 6 octobre 2004 – 29 janvier 2005), Boulogne-Billancourt et Paris, éditions bibliothèque Marmottan et Somogy éditions d'art, 2004.

²⁹ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Brescia, 23 prairial an XIII [12 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10255.

³⁰ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Brescia, 23 prairial an XIII [12 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10258.

³¹ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Brescia, 2 messidor an XIII [21 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10328.

sa lettre du 7 juin : « l'armée est le grand objet dont vous pouvez vous occuper directement et par vos propres connaissances ». En fait le développement de l'armée italienne nous semble être le principal souci de Napoléon, qui y voit certes son intérêt dans le système européen qu'il mettait en place, mais aussi le meilleur moyen de conquérir « l'attachement de la jeunesse italienne »³². À cette fin, il mit en place dès le 20 juin deux corps d'élite : les gardes d'honneur et les vélites³³. Contrairement à Melzi, qui avait conscience du besoin d'une armée nationale pour la nouvelle nation, mais n'avait pas de connaissance militaire, Eugène reçut dans ce domaine une formation poussée et était totalement dévoué à l'Empereur. Gouverner n'était néanmoins pas une activité des plus aisées et Eugène s'attira les foudres de Napoléon au début de ses fonctions.

C. *Les premiers mois de gouvernement*

Les premiers mois de gouvernement furent relativement difficiles pour le vice-roi. À la tête d'un État dont les institutions furent quelque peu aménagées, il dut trouver sa place, se heurta aux premiers écueils du pouvoir et empiéta sur les prérogatives royales. La correspondance entre les deux hommes prend ici une place primordiale pour appréhender les premiers mois de gouvernement d'Eugène et ses rapports avec Napoléon.

L'aménagement des institutions pour le royaume d'Italie

Les principales mesures avaient été prises sous la République italienne ; Napoléon ne procéda qu'à quelques aménagements mineurs des institutions du royaume. Cette situation n'était pas sans évoquer le passage du Consulat à l'Empire, à la différence que le pouvoir de Bonaparte était plus « absolu »³⁴ en Italie qu'en France. Hormis quelques modifications institutionnelles, le changement principal se trouva dans la création d'une cour.

³² *Ibid.*

³³ Franco Della Peruta, « La patria in armi : l'esercito della Repubblica e del Regno d'Italia », in Carlo Capra, Franco Della Peruta et Fernando Mazzocca, a cura di, *Napoleone e la Repubblica Italiana 1802-1805*, catalogue d'exposition (Milano, Rotonda di via Besana, 11 novembre 2002 – 28 février 2003), Milano, Skira/Museo del Risorgimento, 2002, p. 38. L'article entier, p. 35-43 envisage l'armée de la République italienne au royaume d'Italie de la création sous Melzi à l'apogée atteint sous la vice-royauté d'Eugène.

³⁴ A. Pillepich, *Napoléon et les Italiens*, Paris, Nouveau Monde Édition/Fondation Napoléon, coll. « Série Études », 2003, p. 93.

Durant le royaume d'Italie, l'administration tendit à ressembler de plus en plus au modèle français notamment lorsque Napoléon décida en 1805 d'adjoindre des directions générales aux ministères déjà articulés en divisions, puis en sections (voir *Le gouvernement*, p. 394 et Annexe 21 pour les ministères et ministres). Parmi les grandes directions générales créées, fortes de 20 à 30 membres, citons les Eaux et chaussées, l'Instruction publique, la police, puis, en 1807, l'administration des communes.

Le rôle des collèges électoraux, par le troisième statut constitutionnel (1805) puis le sixième (1808), fut réduit à la simple désignation de leurs membres et à la présentation de candidats pour le Sénat. Le troisième statut constitutionnel prévoit aussi que des collèges départementaux, constitués de tous les électeurs, se réunissent une fois par an dans chaque chef-lieu pour présenter au roi des candidats dans les secteurs législatif et judiciaire. En 1805, Napoléon institua sur le modèle français, un Conseil d'État, formé des ministres et de députés nommés par lui. Surtout, le 20 décembre 1807, un nouveau Sénat, sur le modèle français, remplaça le précédent tombé en désuétude (seconde visite du roi). Il fut inauguré en grande pompe le 1^{er} avril 1809. Composés des Grands du royaume, des archevêques, de membres de la Cour ou de la haute administration, les sénateurs étaient grassement rémunérés (24 000 livres milanaises) et eurent un rôle crucial le 20 avril 1814 (révolte de Milan). Les attributions courantes du Sénat étaient de discuter des projets de lois du gouvernement, d'approuver les statuts constitutionnels, le cas échéant, d'intervenir contre des arrestations arbitraires pour atteinte à la sûreté de l'État et de donner son avis sur les ministres.

La nouveauté introduite en 1805 fut surtout la création d'une cour, formée à l'exemple de celle de Paris, pour rehausser le prestige du royaume d'Italie et renforcer l'adhésion de la société au régime. Des cours semblables furent ensuite créées dans les provinces du Grand Empire : Naples, Amsterdam, Cassel et Madrid. Les frais de fonctionnement de la cour milanaise s'élevaient à environ 3,5 millions de livres italiennes par an, soit environ 3% du budget de l'État. La cour était composée des hauts personnages de l'État, nommés par décret. On comptait cinq grands officiers de la Couronne, jouissant d'un traitement annuel de 15 500 livres italiennes et comblés d'honneurs. Le premier d'entre eux était Melzi d'Eril, en tant que chancelier garde des sceaux. Il était chargé de la régence en l'absence de Napoléon et d'Eugène, sauf en 1806 où ce rôle fut dévolu à Miollis, car de 1805 à 1807, Melzi et Eugène furent relativement en froid. Les autres grands personnages de cette cour étaient : Codronchi puis Bianchi à partir de 1810, comme titulaires du poste de grand aumônier, Fenaroli en tant que grand maître de la Maison, Fontanelli, puis Arese à partir de 1811, qui furent gouverneurs du palais, Stampa Soncino : le grand maître des cérémonies, Litta : le grand chambellan,

Caprara (neveu de l'archevêque de Milan) : le grand écuyer, Containi : l'intendant général des biens de la Couronne et Rè : l'intendant des biens de la Couronne. Quelques places honorifiques furent aussi distribuées comme à Appiani, premier peintre du roi, Monti, historiographe du royaume et Canonica, architecte de la maison royale.

La maison du vice-roi était composée d'une majorité de Français, parmi lesquels Méjan, La Folie, Darnay et Soulange-Bodin pour les civils ; Danthouard, Sorbier, Triaire, Bataille, Delacroix (frère aîné du peintre) et La Bédoyère pour les militaires. Plus tard, la maison de la vice-reine intégra aussi des Bavaois en plus des Italiens, mais les Milanais furent toutefois majoritaires à l'image de la dame d'honneur de la reine qui était la femme du grand chambellan Litta, née Belgiojoso. À l'exception des maisons du vice-roi et de la vice-reine, la cour était donc composée exclusivement d'Italiens. Ils avaient été recrutés parmi la bourgeoisie et l'ancienne aristocratie³⁵ et la cour comptait un nombre raisonnable de représentants d'origine « provinciale », soit hors de la Lombardie. En cela Napoléon continuait sa politique d'amalgame³⁶ et contribua ainsi à unifier l'Italie.

Napoléon ayant véritablement constitué la cour et l'entourage du vice-roi, notamment avec Méjan et les généraux Danthourad et Bataille, Eugène choisit d'appeler comme secrétaire particulier Darnay, vieil ami de sa famille. Durant les premiers mois du gouvernement d'Eugène, la cour, bien que « splendide » selon Stendhal, était « cancanière et secouée d'intrigues »³⁷. Les relations entre Italiens et officiers français furent assez difficiles, ces derniers se plaignant de l'éloignement du pays. En plus des rivalités pour obtenir des faveurs, il faut ajouter que depuis 1796, l'Italie avait été pour certains Français un terrain de déprédations et que l'avènement de Bonaparte président, puis de Napoléon roi, y mettait un terme. Appuyé sur ces institutions aménagées pour la royauté, Eugène s'initia à l'exercice du pouvoir.

Les premiers écueils de la vice-royauté

Eugène n'aurait accueilli sa nomination qu'avec « effroi »³⁸ : en plus de l'abandon temporaire de sa carrière militaire, il se trouvait éloigné de ses proches, mais aussi de sa vie

³⁵ Sur les origines marchandes de cette « ancienne » aristocratie, voir Claudio Donati, *L'idea di nobiltà in Italia, secoli XIV-XVIII*, Roma-Bari, Laterza, 1988, *passim*.

³⁶ A. Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 111.

³⁷ F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 135.

³⁸ *Ibid.*, p. 125.

parisienne : sa maison, ses amis, ses maîtresses. Surtout, Eugène avait conscience de l'ampleur de la tâche et de son impréparation à l'exercer. En bon soldat il se résigna vite et obéit en demandant l'indulgence de son beau-père comme dans cette lettre du 13 juin 1805 : « Toute ma vie, j'aurai besoin de vos conseils et de vos ordres, particulièrement dans ce commencement d'administration »³⁹. En fait, les premières lettres d'Eugène témoignaient de son application et du zèle qu'il employa à bien administrer le royaume. Ainsi le 15 juin, Eugène faisait part à Napoléon de la tenue du conseil législatif dès 4 heures du matin, ce à quoi l'intéressé répondit que c'était « un peu de bonne heure »⁴⁰. Le vice-roi se défendit en expliquant qu'il avait agi ainsi pour que le projet de loi sur les finances, qui devait être rédigé par le conseil législatif, fut prêt afin d'être soumis au conseil d'État réuni le jour même⁴¹. Au conseil d'État, Eugène manœuvra à la manière de Bonaparte pour faire approuver la constitution de l'an VIII, lorsqu'il prolongeait les débats pour faire capituler ses adversaires lassés (cf. *supra* p. 249) :

Sire, je suis sorti il y a une heure seulement [soit à 18h30] du conseil d'État ; il y a eu beaucoup de discussion, et j'ai cru pendant longtemps que nous ne pourrions pas finir dans une séance ; mais j'ai été plus fin qu'eux : quand j'ai vu que les discussions continuaient, je leur ai observé que nous en avons encore pour bien du temps, si cela n'allait pas plus vite. Effectivement, quand ils ont vu que j'étais dans l'intention de rester en séance, jusqu'à conclusion, ils n'ont plus tant parlé : l'un avait faim, l'autre avait soif, quelques uns bâillaient ; bref, ils ont été plus silencieux ; nous avons enfin terminé le projet de loi.⁴²

Eugène avait appris à « stimuler » le travail de ses collaborateurs à la manière de son beau-père. Remarquons également que cet acte l'affirmait aux yeux des membres du conseil d'État.

Dans les premiers temps de son gouvernement, Eugène se heurta également à un certain nombre d'hostilités, qui s'exprimèrent indirectement, comme avec Melzi. Ce dernier nourrissait quelque déception à se voir - relativement - écarté du pouvoir, remplacé au deuxième poste du régime par le jeune prince, ainsi que d'apprendre la nomination de son

³⁹ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 13 juin 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. I, p. 138.

⁴⁰ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 15 juin 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. I, p. 147 et *Lettre de Napoléon à Eugène*, Vérone, 27 prairial an XIII [16 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10283.

⁴¹ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 17 juin 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. I, p. 153-154.

⁴² *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 15 juin 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. I, p. 148-149.

rival Aldini à la secrétairerie d'État⁴³. Aussi, sans prendre congé du vice-roi qu'il dédaignait, Melzi prit le chemin de sa résidence de Bellagio sur le lac de Côme. Il annonça son départ par une lettre au secrétaire d'État, avec la prière de la faire insérer dans le journal officiel. Ce dédain du garde des sceaux pour le vice-roi n'était pas sans secouer quelque peu l'édifice étatique et ne manqua pas non plus d'attiser des rumeurs dans Milan⁴⁴. Napoléon fut irrité de la pratique de Melzi. Il lui écrivit alors le 28 juin 1805, une lettre de remontrance :

Je n'ai pu qu'être peiné de votre conduite depuis mon départ de Milan : vous n'avez communiqué avec le vice-roi que par le journal officiel dans lequel vous avez fait insérer que vous partiez. Je suis à concevoir comment un homme de votre prudence peut en mettre si peu dans ses relations les plus importantes. Mon intention est que vous répariez cette inconvenance, et que vous ne partiez de Milan qu'avec l'approbation du vice-roi.⁴⁵

Melzi s'excusa auprès de Napoléon, s'étonna même de la publication de l'annonce de son départ alors qu'il l'avait lui-même expressément demandée. Après s'être interrogé dans un courrier à Eugène : « il est difficile de penser que Melzi, qui a de l'esprit et de la tenue, pût se comporter si mal ; c'est une raison de plus, qui prouve combien il faut être en garde dans ce pays-là », Napoléon conclut « du moment que c'est M. Melzi qui a envoyé l'article au journaliste, c'est un homme plus plat que je ne croyais ». Il fallut attendre 1807 pour que Melzi revînt tenir sa place dans le royaume d'Italie⁴⁶.

Les empiètements d'Eugène sur les prérogatives royales

D'autres difficultés ne tardèrent pas à se faire jour, à cause des empiètements d'Eugène sur les prérogatives royales. Le 14 juillet, la loi de finances fut rejetée par le Corps législatif, ce qui a inspiré à Stendhal ces mots cités plus haut : « un trait peu fréquent dans l'histoire [...] que la France n'égalait jamais [...] le corps législatif de Milan refusa à Bonaparte, dans tout l'éclat de sa puissance, une loi essentielle »⁴⁷. Ce jugement était exagéré

⁴³ N. Del Bianco, *Francesco...*, *op. cit.*, p. 263-264.

⁴⁴ Voir les *Lettres entre Eugène et Napoléon*, 1^{er}-5 juillet 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. I, p. 185-192 ; *Lettre de Napoléon à Melzi*, Plaisance, 9 messidor an XIII [28 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10365 ; N. Del Bianco, *Francesco...*, *op. cit.*, p. 263-265.

⁴⁵ *Lettre de Napoléon à Melzi*, Plaisance, 9 messidor an XIII [28 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10365.

⁴⁶ N. Del Bianco, *Francesco...*, *op. cit.*, p. 272.

⁴⁷ Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Paris, Folio Plus Classique, 2006 (1^{ère} édition : 1839), chapitre XXVIII ; Stendhal, *Rome, Naples et Florence en 1817*, in *Voyage en Italie* éd. Victor Del Litto, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 1^{er} mai 1817 et 18 juillet 1817.

et témoignait surtout de l'esprit de défiance qui marquait l'assemblée. Mais Eugène, par excès de zèle, prit sur lui de modifier cette loi ; choix qu'il exprima ainsi à Napoléon :

On a beaucoup parlé de la loi des finances, et, comme j'ai vu qu'on y mettait de l'animosité, même dans les sociétés publiques, j'ai pensé (après avoir mûrement réfléchi et avoir pris l'avis du conseil d'État et du ministre des finances) qu'il fallait les faire taire, et je n'y ai trouvé d'autre moyen que de leur envoyer la loi, dépouillée de tout ce qui pouvait les contrarier. [...] C'est un premier échec dans mon administration [...] et je réclame sans cesse les bontés de Votre Majesté.

Mais Napoléon entendait que sa loi passât sans aucun amendement. Il vit en outre un empiètement d'Eugène sur les prérogatives royales et le rappela à l'ordre : « la présentation de la loi est dans les attributions que je me suis réservées ; je ne puis donc qu'être mécontent du parti que vous avez pris. [...] Ce corps législatif savait bien que vous n'aviez pas le droit de proposer une loi »⁴⁸. Dans la même lettre, Napoléon enjoignait aussi Eugène à plus de sévérité envers les Italiens qui critiquaient le régime et défiaient les Français comme le député Salimbeni. Celui-ci avait déclaré : « nous ferons voir à ces chiens de Français que nous sommes des Italiens ». Eugène l'avait convoqué et lui avait adressé des remontrances. Pour Napoléon, cela était bien insuffisant : « il y a dans votre conduite quelque chose de chevaleresque qui est de votre âge, mais non de votre place. J'ai commencé par destituer Salimbeni »⁴⁹. Pour signifier que l'incident était clos, et peut-être parce que Napoléon comprenait qu'Eugène attachait une forte importance à le contenter, l'Empereur lui envoya le lendemain ce message : « Je vous ai écrit hier pour vous témoigner mon mécontentement ; j'imagine que cela ne peut pas autrement vous affecter »⁵⁰.

Mais Eugène était consterné d'avoir déclenché le courroux de l'Empereur et se fendit en excuses :

Sire c'est avec la plus vive douleur que j'ai appris que Votre Majesté avait été mécontente de ma conduite envers le Corps législatif. Il ne fallait pas une nouvelle si affligeante pour me rendre malheureux. [...] Je n'ose dire à V. M. combien je suis triste et confus d'avoir été en cette circonstance si loin de sa direction et de ses ordres. Cependant, j'ose croire que je ne m'en suis point écarté aujourd'hui en ravissant au Corps législatif l'occasion de se créer encore une sorte de popularité aux

⁴⁸ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Saint-Cloud, 6 thermidor an XIII [25 juillet 1805], *Correspondance générale*, n° 10456.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Saint-Cloud, 7 thermidor an XIII [26 juillet 1805], *Correspondance générale*, n° 10463.

dépens de celle qui vous est due. [...] J'ai fait signifier ce matin [1^{er} août 1805] au Corps législatif, dans les formes usitées, que sa session était terminée.⁵¹

Pour se faire pardonner, Eugène décida donc de dissoudre le Corps législatif qui montrait une certaine opposition. Bien que Napoléon eût déjà évoqué la possibilité dans ses lettres de dissoudre cette chambre, la décision n'appartenait aucunement à Eugène et Napoléon ne fut que plus irrité de voir son beau-fils outrepasser encore une fois ses prérogatives. Déjà il avait dicté une longue lettre à Duroc, que le vice-roi ne put recevoir avant de dissoudre le Corps législatif, qui indiquait à Eugène que « Sa Majesté est mécontente et très mécontente de vous, et voici sur quoi cela se fonde »⁵². Cette lettre lui rappelait les prérogatives et surtout les limites du pouvoir du vice-roi. Un passage est souvent cité bien que souvent non référencé, attribué à tort à la plume de Napoléon, et dénaturé car cité partiellement :

Lorsque pour une chose même que vous voulez faire ou qui vous appartient, vous croyez pouvoir prendre son avis, il faut attendre avant que de ne rien faire, sans quoi c'est lui manquer. Ainsi, par exemple et pour parler de la plus petite chose, si vous demandez à Sa Majesté ses ordres ou son avis pour changer le plafond de votre chambre, vous devez les attendre ; et si, Milan étant en feu, vous lui demandez pour l'éteindre, il faudrait laisser brûler Milan et attendre les ordres. Ou bien, quand cela vous appartient, ne pas les demander : vous êtes bon militaire, vous m'entendez parfaitement.⁵³

Les temps de postes étant de quelques jours entre Milan et Paris, Napoléon apprit le 6 août la dissolution du Corps législatif et n'en fut que plus mécontent. Il rappela une nouvelle fois à Eugène son mécontentement, puisque par trois fois en ce mois de juillet, le vice-roi avait outrepassé ses pouvoirs. Cette lettre contenait une expression également célèbre, qui était bien de Napoléon cette fois-ci : « Si vous tenez à mon estime et à mon amitié, vous ne devez, sous aucun prétexte, la lune menaçât-elle de tomber sur Milan, rien faire de ce qui est hors de votre autorité »⁵⁴. Napoléon était d'autant plus mécontent, qu'Eugène lui demandait parfois ses avis et décidait de lui-même sans attendre de réponse. Du reste, nous avons mis en

⁵¹ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 30 juillet, 1^{er} et 2 août 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. I, p. 225-226, 231-232 et 233-234.

⁵² *Lettre de Duroc à Eugène*, Camp de Boulogne, 31 juillet 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. I, p. 227-231.

⁵³ *Ibid.*, p. 228-229.

⁵⁴ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Pont-de-Briques, 18 thermidor an XIII [6 août 1805], *Correspondance générale*, n° 10518.

relief les difficultés d'Eugène à appréhender sa tâche. À l'inverse, de nombreuses autres décisions et lettres, en particulier de nature militaire, contentèrent Napoléon.

La chose militaire restait en effet la passion d'Eugène et il s'employa avec ardeur à la formation d'une armée propre au royaume d'Italie, certainement avec l'espoir d'en prendre la tête. Cela n'arriva pas en 1805. En effet, Napoléon nomma Jourdan, puis finalement Masséna à la tête des armées italiennes (comprenant donc des éléments français et italiens). L'Empereur avait plus besoin d'Eugène comme organisateur et représentant de son autorité à Milan que dans l'armée. Aussi le vice-roi était-il employé avec succès à l'approvisionnement des places italiennes nécessaires à la campagne⁵⁵. Eugène confia à Hortense sa volonté de faire la guerre. Celle-ci tenta de convaincre Napoléon qui répondit en plaisantant : « Comment ! Vous voulez qu'il se batte ? Et s'il était tué, le pauvre petit frère »⁵⁶. Eugène fit aussi intervenir Joséphine qui n'eut pas plus de succès que ses enfants pour décider Napoléon. Masséna, malgré ses travers liés à l'argent - et donc au pillage - restait un excellent soldat et parvint à chasser les Autrichiens de la péninsule. Napoléon récompensa la patience d'Eugène après Austerlitz : il reçut mi-décembre le commandement de toutes les troupes en Italie⁵⁷ (françaises et italiennes donc) et fut fait général de division. Marmont en Frioul et Miollis dans Venise passaient *de facto* sous son commandement⁵⁸. Quelques jours plus tard, Eugène prit la route de Munich, d'où Napoléon l'avait fait appeler au début du mois de janvier 1806.

Malgré les lacunes de sa formation et les hésitations de Napoléon, Eugène accéda à la vice-royauté d'Italie. Napoléon nommait ainsi un gouverneur général de sa propre famille à Milan. Pour diriger ce royaume, qui ne lui était d'abord pas destiné, Eugène tenta de suivre au mieux les conseils de son beau-père, prodigués par de fréquents courriers. Soucieux de contrôler son système, et en particulier son royaume d'Italie, Napoléon avait conservé le pouvoir suprême dans cet État et supporta mal les empiètements d'Eugène sur ses prérogatives, causés par son inexpérience des affaires comme par sa formation lacunaire. Le vice-roi eut aussi du mal à s'imposer, notamment auprès de Melzi ou du Corps législatif ; Eugène, par sa fonction de vice-roi, avait les atours du pouvoir, non la souveraineté. Ces difficultés furent plus ou moins bien surmontées par le zèle et l'application du vice-roi,

⁵⁵ Comme le montrent par exemple les *Lettres d'Eugène à Napoléon*, Milan, 28 juillet 1805 et Mantoue, 7 septembre 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. I, p. 221-223 et 348-353.

⁵⁶ *Lettre d'Hortense à Eugène*, 16 septembre 1805, cité par F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 138.

⁵⁷ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Schönbrunn, 27 frimaire an XIV [18 décembre 1805], *Correspondance générale*, n° 11196.

⁵⁸ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Schönbrunn, 6 nivôse an XIV [27 décembre 1805], *Correspondance générale*, n° 11231.

quoique ce ne fût pas toujours suffisant, « le bon sens ou l'honnêteté ne pouvant à eux seuls remplacer toujours le génie » comme l'a écrit A. Pillepich⁵⁹. Eugène surmonta néanmoins les premiers écueils de sa magistrature et, bien qu'il ne fût qu'un représentant de l'autorité royale, il resta en place et survécut au Corps législatif qui avait tenté de l'abattre politiquement. L'année 1805 finissant, Napoléon renforça son gendre d'abord du commandement de toutes les troupes italiennes, puis en le mariant à une princesse accomplie : Augusta-Amélie de Bavière.

⁵⁹ A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 16.

II. 1806-1810. Le temps des espérances d'Eugène et de l'Italie

En 1807, Eugène aurait confié à Girardin :

Je n'ai jamais eu d'ambition, ma position actuelle me paraît être un rêve ; malgré son éclat, je préférerais encore l'indépendance dont je jouissais à Paris. Mais avec l'Empereur, je ne connais qu'une chose, obéir ! Il m'a dit de ne plus me considérer comme Français ; j'obéis, mais que de fois je me console de cet ordre en pensant à mon pays.⁶⁰

Cette assertion est très crédible pour 1807, mais il nous faut prendre en compte les évolutions personnelles du vice-roi. Son mariage avec Augusta-Amélie de Bavière marqua une étape dans sa vie comme dans la vice-royauté. D'une part, ce mariage fut contemporain de la décision de confier le commandement général de toutes les troupes en Italie à Eugène, comme nous l'avons écrit. D'autre part, cette association matrimoniale avec une princesse issue d'une autre famille régnante fut accompagnée de l'adoption d'Eugène par l'Empereur, ce qui faisait du vice-roi l'héritier présomptif du royaume. Comment ces changements furent-ils perçus en Italie ? Pourquoi l'époque 1806-1810 fut-elle porteuse d'espérance à la fois pour Eugène et pour l'Italie ? Peut-on parler d'un changement de projet politique du vice-roi entraînant une émancipation de celui-ci par rapport à Napoléon ? Nous verrons tout d'abord le mariage d'Eugène avec Augusta-Amélie, puis nous étudierons l'espoir placé par les Italiens dans le vice-roi, malgré la faible propagande de celui-ci.

A. Le mariage d'Eugène et d'Augusta-Amélie.

Le mariage d'Eugène ne saurait être considéré du seul point de vue du vice-roi ou de l'Italie : cette union matrimoniale manifestait d'abord une volonté de Napoléon d'appuyer son système européen sur des alliances entre sa famille et d'anciennes familles régnantes. Aussi les enjeux de cette alliance dépassèrent-ils la seule Italie et Eugène, ce dernier ne pouvant même voir son contrat de mariage, signé entre Napoléon et Maximilien de Bavière, le père d'Augusta-Amélie. Une fois la cérémonie d'union terminée, les époux prirent le chemin de l'Italie et arrivèrent au terme de leur périple dans une ville de Milan en fête.

⁶⁰ Stanislas Girardin, *Journal et souvenirs, discours et opinions*, Paris, Moutardier, 1828, tome IV, p. 6.

En tant que chef de famille, Napoléon se chargea de trouver les meilleurs partis pour établir ses sœurs, et ce dès Mombello (cf. *supra* Épilogue : Le proconsulat de Bonaparte à Mombello, p. 221). Le temps du général, sinon du proconsul était néanmoins révolu en 1805 et Napoléon visait désormais des alliances avec les familles souveraines de l'Europe. L'on peut d'ailleurs suivre le pouvoir et l'ambition de Bonaparte aux mariages qu'il fit contracter à ses proches à un moment donné. Comme Pauline avait été mariée avec Leclerc à Mombello en 1797 et que ce général décéda le 1^{er} novembre 1802, lors de l'expédition de Saint-Domingue, le Premier consul, aidé de Joseph, chercha alors un nouvel époux pour sa sœur, une fois le deuil passé. Leur choix se porta sur un prince romain possédant un somptueux palais, de vastes domaines et une belle rente : Camille Borghèse. Napoléon réhaussait le nom de Bonaparte et tentait de lier son destin à celui des autres familles princières, puis souveraines. À Rome, son plan visant à rallier les grandes familles de la ville échoua néanmoins, car si les Borghèse, les Spada et les Chigi le rejoignirent, les autres aristocrates romains gardèrent leur distance⁶¹, mécontents de l'enlèvement de Pie VII et des projets de Paris capitale de la chrétienté (voir *supra*).

En 1805, alors que le pouvoir de Napoléon n'avait jamais été aussi étendu, quoique n'ayant point encore atteint son apogée, il ne restait guère de Bonaparte à unir. Enfin, Napoléon avait toujours le souhait que Lucien se séparât de Mme Joubert, une des causes de la brouille entre les deux frères, mais l'Empereur n'avait pas même réussi à faire céder Lucien en échange du royaume d'Italie. Inspiré par la conception d'un empire carolingien, Napoléon souhaitait renforcer la ceinture d'États satellites qui entouraient la France. Quelques mois après la proclamation de l'Empire, le 12 juillet 1804, Napoléon écrivit une lettre à son ambassadeur à Munich, lui demandant de recueillir en toute discrétion des renseignements sur Augusta-Amélie de Bavière, la fille de l'électeur, et demanda quels étaient ses projets de mariage⁶². Il se trouvait qu'Augusta était déjà promise à Charles de Bade, le fils de la seconde épouse de Maximilien de Bavière. Dès le printemps 1805, le projet de mariage entre les héritiers de Bade et de Bavière était officieusement stoppé et le 21 juillet 1805, Napoléon chargeait le général Thiard de négocier à Munich le mariage d'Eugène avec Augusta-Amélie. Du reste, les pourparlers étaient si secrets qu'aucun des deux futurs époux n'en était informé.

⁶¹ Jean Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), p. 232.

⁶² Lettre citée par F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 142.

Les négociations traînèrent, car, contrairement au francophile Maximilien, la princesse de Bade était hostile à la France. Après la campagne d'Austerlitz, durant laquelle Maximilien avait prouvé son alliance politique et militaire à la France, Napoléon érigea la Bavière en royaume, lui offrit des territoires et le mariage d'Eugène et d'Augusta fut officialisé.

Charles de Bade reçut quant à lui la main de Stéphanie de Beauharnais, la cousine d'Eugène, qui fut adoptée le 4 mars 1806 par Napoléon. La nièce de Joséphine reçut alors la préséance sur Hortense et Augusta-Amélie et son sort n'était pas sans créer des jalousies parmi les sœurs de l'Empereur, notamment chez Caroline Murat⁶³. Joséphine mariée à Napoléon, Hortense à Louis Bonaparte, Eugène et Stéphanie de Beauharnais adoptés par l'Empereur, l'union des familles Beauharnais et Bonaparte ne pouvait être plus complète. La famille de Joséphine permettait même à Napoléon de renforcer les assises européennes de son pouvoir en engageant une politique offensive de mariages avec les vieilles familles européennes. D'ailleurs, selon Hortense, ces familles auraient recherché (du moins tant que l'Empire était puissant) cet appui de Napoléon, et auraient « accepté une parenté au trentième degré. Pourvu que l'Empereur l'eût adopté, cette adoption suffisait »⁶⁴.

Le mariage du prince Eugène et les clauses secrètes

Eugène ne fut prévenu de son mariage qu'au dernier moment. Il avait reçu le 12 novembre 1805 une lettre de sa mère qui évoquait un mariage sans plus de précisions, puis quelques jours plus tard, un pli de sa sœur plus explicite. Dans ce dernier courrier, il apprenait qu'Hortense avait reçu la visite de la femme du ministre bavarois à Paris et que celle-ci l'avait entretenue de la princesse Augusta-Amélie, « combien elle rendrait son mari heureux » et qu'elle était sûre qu'elle le fût avec Eugène, « si l'Empereur en avait toujours l'idée »⁶⁵. D'ailleurs Eugène avait accueilli à Milan le frère de sa future épouse. Napoléon arriva à Munich le 30 décembre à minuit, vit Augusta-Amélie le lendemain matin. Comme la princesse accepta ce mariage le 2 janvier au soir, à condition que la paix soit faite et

⁶³ Hortense de Beauharnais a rapporté que « Caroline fut si contrariée de cette élévation que, dans les grands cercles où le nouveau rang de ma cousine [Stéphanie de Beauharnais] la plaçait à ses côtés, elle lui tournait le dos et affectait de ne pas lui adresser la parole ». Hortense de continuer par un bon mot : « Tous les membres de la famille de l'Empereur [c'est-à-dire Bonaparte, en excluant les Beauharnais] étaient fort liés entre eux, tant que l'ambition ne s'en mêlait pas ». H. de Beauharnais, *op. cit.*, p. 164 et 165-166.

Sur la famille de Napoléon, voir les volumes, très instructifs quoique datés de Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, 13 volumes, Paris, P. Ollendorff, 1897-1919, ainsi que le chapitre de Renata De Lorenzo, « Napoleonidi », in Luigi Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 327-360.

⁶⁴ H. de Beauharnais, *op. cit.*, p. 164-165.

⁶⁵ Lettre citée par F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 146.

qu'Eugène devînt roi d'Italie - le détail, cité par F. de Bernardy⁶⁶, a son importance - Napoléon appela sur le champ son beau-fils (le 3 janvier à 2 heures du matin) à se rendre en urgence à Munich :

Mon fils, douze heures au plus tard après la réception de la présente lettre, vous partirez en toute diligence pour vous rendre à Munich. Tâchez d'être arrivé le plus tôt possible, afin d'être certain de m'y trouver. [...] Partez promptement et incognito, tant pour courir moins de danger que pour éprouver moins de retard.⁶⁷

Eugène obéit immédiatement à l'ordre de son beau-père, remit le commandement à Miollis et prit la route de la Bavière le jour même de la réception du courrier impérial, 6 janvier. Eugène arriva le 10 à Munich, et Napoléon, qui souhaitait se rendre à Paris au plus tôt pour reprendre en main les affaires, choisit de rester jusqu'à la conclusion. L'épouse de Maximilien tentait en effet de faire annuler le mariage, mais elle ne pouvait agir en présence de l'Empereur ; ainsi faut-il comprendre la lettre de Napoléon à Cambacérès :

Le mariage de mon fils le prince Eugène avec la princesse Auguste de Bavière se fait le 15. Cela retarde mon départ de quelques jours [...] pour m'assurer que tout ce qui a été convenu s'exécute.⁶⁸

En effet, quoiqu'en écrivit Hortense, tous les souverains ne souhaitaient pas l'union avec la famille impériale, *a fortiori* la reine de Bavière qui pensait voir son fils épouser Augusta-Amélie. Eugène arriva le 10 janvier, fut présenté tout de suite et sut plaire à la princesse qu'il épousa les 13 (mariage civil) et 14 janvier (mariage religieux). Entre-temps, le 12 janvier, Napoléon avait envoyé un message au Sénat annonçant l'adoption d'Eugène, qui lui promettait des droits sur le royaume d'Italie en l'absence d'une descendance naturelle de Napoléon. Le contrat de mariage, conclut entre Napoléon et Maximilien était tenu secret comme nous l'avons évoqué plus haut. Napoléon l'envoya à Joseph pour le mettre aux archives : « je vous envoie la copie du contrat de mariage qui est secret et ne doit être connu de personne. Effectivement, personne ne l'a vu et n'en a copie que vous »⁶⁹. Napoléon aurait ensuite fait retirer ce contrat des archives françaises, mais il fut conservé à Munich. Dans ce

⁶⁶ F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 149.

⁶⁷ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Munich, 3 janvier 1806, *Correspondance générale*, n° 11245.

⁶⁸ *Lettre de Napoléon à Cambacérès, archichancelier de l'Empire*, Munich, 7 janvier 1806, *Correspondance générale*, n° 11266.

⁶⁹ *Lettre de Napoléon à Joseph*, Munich, 14 janvier 1806, *Correspondance générale*, n° 11284.

contrat, il n'était aucunement question du royaume d'Italie pour Eugène, mais il lui était assuré pour lui et sa descendance la pleine souveraineté sur les duchés de Parme et de Plaisance, ou tout autre pays d'importance et de revenus semblables⁷⁰. Ainsi, Napoléon assurait des terres et des revenus à Eugène, mais pas le royaume d'Italie. Comme les autres napoléonides, Eugène était chargé de l'administration de la conquête napoléonienne ayant Milan pour capitale. Du reste, les mariages d'Eugène et de sa cousine cimentaient théoriquement les alliances de Napoléon avec l'Allemagne sous sa domination. Le traité établissant la Confédération des États du Rhin fut signé quelques mois plus tard, le 12 juillet 1806 à Paris. Napoléon en était le « Protecteur », il poursuivait une direction carolingienne et réussissait donc là où François Ier avait échoué trois siècles auparavant.

Le 17 janvier, Napoléon et Joséphine rentrèrent à Paris, puis le 21, Eugène et Augusta-Amélie prirent le chemin de l'Italie dans un voyage de noces qui servit aussi à montrer le pouvoir aux différentes villes traversées.

Du voyage à l'entrée triomphale d'Eugène et Augusta-Amélie dans Milan

Le voyage de noces qui mena le couple vice-royal de Munich à Milan, en passant par Venise, se déroula du 21 janvier au 12 février 1806. Il fut l'occasion de montrer les souverains au peuple et, pour Eugène, de faire une tournée d'inspection. La correspondance de Napoléon était très claire là-dessus : l'Empereur demandait à son fils qu'il lui communiquât l'état des finances et qu'il prît connaissance et approvisionnât les dépôts et forts militaires⁷¹.

Le jeune couple se rendit tout d'abord quelques jours à Vérone, puis prit le chemin de Venise qui venait officiellement de passer sous souveraineté italienne. Il y parvint le 3 février 1806, et fut honoré de fêtes brillantes, annonçant celles qui furent données à Napoléon en 1807. L'occupation autrichienne ayant été pesante, Vaudoncourt a souligné que les Vénitiens abattirent eux-mêmes le pavillon autrichien pour le remplacer par le tricolore italien, dès qu'ils aperçurent les militaires français dans la ville⁷². Eugène constata lui-même qu'en Vénétie, « les Autrichiens ont d'ailleurs très bien servi Votre Majesté ; ils se sont si mal

⁷⁰ F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 155.

⁷¹ E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. II, p. 48-74.

⁷² Frédéric de Vaudoncourt, *Histoire politique et militaire du Prince Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie*, Paris, Monnaie, 1828, vol. I, p. 73.

A. Du Casse, « Introduction », in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. II, p. 27.

conduits ici, qu'ils y sont en général odieux »⁷³. Le 19 janvier, les couleurs autrichiennes furent descendues officiellement dans l'enthousiasme général pour céder la place à celles du royaume d'Italie, en présence de Miollis pour le royaume et du marquis de Ghisibiri pour l'Autriche.

La vice-reine, quoique souffrant du climat, fut conquise par les splendeurs de la Sérénissime et l'accueil chaleureux qui leur était réservé. Plein de l'espoir d'un renouveau, on chantait que Venise « se reverrait, comme jadis, reine encore de la mer »⁷⁴ à *La Fenice*. Eugène s'occupa quant à lui de l'armée, principalement de trouver de l'argent pour solder les troupes françaises, comme le lui demandait Napoléon avec insistance⁷⁵. Il nomma aussi à la tête de la ville un *podestà*, assisté de neuf sages, en la personne de Daniele Renier, « administrateur intelligent et actif avec de la dignité aimable et un utile talent de parole »⁷⁶. Enfin, il fit prendre un arrêt défendant l'introduction de marchandises anglaises, qui - et cela témoigne de son bon apprentissage politique - ne devait être publié qu'après son départ de la ville⁷⁷. Le séjour du couple vice-royal à Venise fut enfin l'objet d'un opuscule prenant le titre d'*Omaggi veneti a s.a.i. Eugenio Napoleone di Francia arcicancelliere di stato dell'impero francese vice-re d'Italia e governatore degli stati veneti ed alla r. principessa Augusta Amalia di Baviera sua sposa*⁷⁸, ce qui témoignait des attentes vénitienes et de l'importance de cette visite. Eugène et Augusta-Amélie quittèrent ensuite la ville et, après des étapes à Padoue, Vicence, Brescia et Bergame, entrèrent triomphalement à Milan. Des fêtes furent bien sûr organisées au cours de ces haltes, tandis qu'à Milan, le directeur général des Eaux-et-chaussées donnait des ordres pour améliorer la route empruntée et que le ministre de l'Intérieur organisait l'accueil triomphal des jeunes époux à Milan⁷⁹.

Suivant pour ses lecteurs le voyage de noces du couple vice-royal, le *Giornale italiano*, journal officiel du régime, annonçait le 12 février l'entrée du couple dans la capitale en publiant l'avis du conseil municipal du 11 février :

⁷³ Lettre d'Eugène à Napoléon, Padoue, 29 décembre 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. II, p. 33.

⁷⁴ Filippo Nani Mocenigo, *Del dominio napoleonico a Venezia : 1806-1814*, Venezia, L. Merlo, 1896, chapitre 3.

⁷⁵ Notamment les lettres entre le roi et le vice-roi entre le 16 janvier et le 15 février 1806, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. II, p. 49-70.

⁷⁶ André Fugier, *Napoléon et l'Italie*, Paris, éd. J.-B. Janin, coll. La Roue de la Fortune, 1947, p. 208.

⁷⁷ Lettre d'Eugène à Napoléon, Venise, 6 février 1806, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. II, p. 62.

⁷⁸ Anonyme, d'*Omaggi veneti a s.a.i. Eugenio Napoleone di Francia arcicancelliere di stato dell'impero francese vice-re d'Italia e governatore degli stati veneti ed alla r. principessa Augusta Amalia di Baviera sua sposa*, Venezia, presso Gio. Andrea Foglierini, 1806, Braidense.

⁷⁹ ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 213.

Qual giubilo per questi abitanti! Qual sorte per la Capitale del Regno d'Italia di rivedere dopo lunga assenza il suo amatissimo Vice-re, e di possedere nelle sue mura gli Imperiali Sposi ambedue oggetti delle più tedere [tendere] affezioni dell'Augustissimo nostro Sovrano NAPOLEONE IL GRANDE, e pegui sicuri della sovrana sua bontà verso di noi!⁸⁰

Empreints de flagornerie, les membres du conseil municipal invitaient les Milanais à participer au « spectacle d'une brillante illumination » en garnissant leurs fenêtres de lampions. L'entrée d'Eugène et d'Auguste-Amélie fut en effet triomphale. Toutes les autorités constituées accueillirent les jeunes époux, qui défilèrent entre les militaires français et italiens en grande tenue, la garde d'honneur et la garde royale, au son des fanfares, des cloches et des canons. L'entrée dans la ville se fit par la porta Orientale dont l'inachèvement avait été masqué par un arc de triomphe éphémère de Cagnola, « élégant et grandiose »⁸¹. Selon les témoignages, la foule se déplaça également en masse pour assister à une telle entrée, sous les acclamations et les applaudissements.

Vaudoncourt a écrit : « Les hommages qu'on leur [Eugène et Augusta-Amélie] rendit étaient aussi vifs que sincères ; c'étaient ceux qu'on adressait au futur souverain de l'Italie, libre et régénérée »⁸². Le *Giornale italiano* compléta ce tableau, publiant que cette participation nombreuse témoignait de « l'affection et la gratitude de ce peuple et de l'administration municipale envers le Héros [Napoléon] [...] et envers le Prince qui est notre plus chère espérance pour l'avenir »⁸³. Nous voyons ainsi la poursuite de la célébration de Napoléon par la thématique du héros ; quant aux espérances liées à Eugène, nous les analyserons dans le point suivant. Le soir, outre les illuminations de la cité, une soirée fut organisée au théâtre du palais Royal, lors de laquelle fut donnée la pièce *Il trionfo della pace*⁸⁴. Le mariage et la paix furent ainsi associés lors de ces festivités milanaises et un *Te Deum* fut donné au Dôme le 16 février. Ces festivités ne sont pas sans rappeler celles qui furent offertes en l'honneur de Bonaparte et nous amènent à nous interroger sur les aspirations des Milanais sous le royaume d'Italie.

⁸⁰ *Giornale italiano*, 12 février 1806.

⁸¹ *Giornale italiano*, 13 février 1806.

⁸² F. de Vaudoncourt, *op. cit.*, vol. I, p. 74.

⁸³ *Giornale italiano*, 13 février 1806.

⁸⁴ Le texte du *Il trionfo della pace* et les divers pièces concernant cette entrée se trouvent à l'ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 213.

B. *L'espoir des Italiens en Eugène*

Quoique Napoléon fût à la tête du royaume d'Italie, le pouvoir était représenté et incarné à Milan par Eugène. Un certain nombre de difficultés avec les Italiens auraient pu se présenter si Melzi eut été plus populaire et eut su développer un réseau d'alliance favorable. Car, bien que modéré, Melzi était aussi un aristocrate milanais et un patriote, ce qui éloignait de lui à la fois les patriotes plus révolutionnaires, des hommes appartenant à des courants plus réactionnaires, ainsi que les non-milanais, dans un pays très marqué par le campanilisme⁸⁵. Ce type de régime : une monarchie dirigée par Napoléon mais confiée à un vice-roi qui était jeune et fonda une famille à Milan, n'était-il pas plus favorable à l'implantation du nouvel État ? Nous nous intéresserons à l'expansion du royaume, à la famille vice-royale ainsi qu'à la difficile mesure de la popularité d'Eugène.

L'expansion du Royaume

À peine fondé, le royaume connut une expansion importante. Son nom, à l'instar du régime précédent - République italienne -, était porteur de ses hautes ambitions et alarma l'Autriche, comme nous l'avons vu. Le territoire de la République italienne était resté inchangé durant ses trois années d'existence, malgré d'importantes modifications géopolitiques dans la péninsule et l'affirmation de la mainmise de Bonaparte. Les patriotes avaient été déçus de voir la République italienne n'intégrer ni les territoires de Parme et de Plaisance ni ceux issus de la Ligurie ou du Piémont. Un tel bilan ne put qu'affaiblir Melzi dans leur camp, même si à la fin de sa vice-présidence, rappelons-le, « l'esprit unitaire était [...] dans cet agglomérat de villes rivales [...] peu développé et les vues comparables à celles d'un Melzi étaient rares »⁸⁶. Inversement, le territoire du royaume d'Italie s'agrandit des victoires napoléoniennes.

Contre la Troisième coalition (Angleterre, Autriche, Russie, Suède et Naples), Napoléon avait choisi d'attaquer l'Autriche (qui avait commencé les hostilités en s'emparant de l'Allemagne du sud) par le Danube. Parallèlement, un corps regroupant 65 000 Français et Italiens fut confié à Masséna, au grand désespoir d'Eugène qui aurait souhaité participer à cette campagne d'Austerlitz. Les troupes franco-italiennes furent victorieuses et Masséna franchit l'Adige en octobre alors que la Grande armée prenait Ulm sans coup férir, puis

⁸⁵ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 53, 189 et 293-305, et *Eugène...*, *op. cit.*, p. 71 ainsi que Carlo Capra, « Una Repubblica per gli italiani », in C. Capra, F. Della Peruta et F. Mazzocca, a cura di, *op. cit.*, p. 15-23.

⁸⁶ A. Pillepich, *Napoléon et les Italiens...*, *op. cit.*, p. 71.

Vienne. Si quelques agitations avaient inquiété l'arrière-pays de Bergame et Brescia, l'avancée victorieuse de Masséna rassura les Italiens qui semblèrent plus attachés aux Français⁸⁷. Néanmoins, les théâtres des affrontements subirent les malheurs de la guerre, surtout les réquisitions de Masséna, de Marmont et de Solignac. Masséna saisit la presque totalité des magasins de l'archiduc Charles, ce qui ne l'empêcha pas d'imposer de lourdes contributions aux territoires conquis ; un tel comportement lui ayant déjà valu le surnom de : « enfant pourri de la Victoire ». À Padoue le 29 décembre 1805, Eugène décrivait sans fard la situation : « l'armée du maréchal Masséna a tout pris ; il est sûr du moins qu'elle n'a pas laissé une pièce d'or, pas un sequin dans le pays »⁸⁸. Napoléon écrivit plus tard à Eugène à propos de Masséna : « Je sais qu'en Italie, vous affectez de mépriser le général Masséna [...] Masséna a des talents militaires devant lesquels il faut se prosterner ; il faut oublier ses défauts car tous les hommes en ont »⁸⁹. Néanmoins, ces rapines compliquaient largement le travail d'administration d'Eugène, chargé par Napoléon de financer l'armée⁹⁰.

De cette campagne d'Austerlitz, le royaume d'Italie s'agrandit donc des *stati ex-veneti* repris à l'Autriche, mais ruinés par la guerre. Il reçut également l'Istrie et la Dalmatie, acheta à Pauline Borghèse les droits souverains sur la principauté de Guastalla, mais se sépara de quelques possessions : Massa, Carrare et Garfagnana par cession à la principauté de Lucques et Piombino, au profit des Baciocchi. Toutefois, si le royaume d'Italie s'agrandissait, ce fut à un certain prix : la contribution de guerre à Venise s'ajouta au tribut mensuel du royaume à la France, pour atteindre 2,5 millions de francs. En outre, Napoléon créa le 30 mars 1806 douze grands duchés dans les anciens États de Venise avec quarante millions de dotations pris sur la vente des commanderies de Malte : Bassano, Belluno, Cadore, Conegliano, Dalmatie, Feltre, Frioul, Istrie, Padoue, Trévise, Vicence ainsi que Rovigo⁹¹, bien que cette dernière cité n'était plus en Vénétie. Encore une fois, Napoléon s'inspirait du Moyen-âge et de l'Antiquité romaine en récompensant ses fidèles serviteurs - le plus souvent hauts officiers - par des fiefs. Par décret du 26 avril 1806, Napoléon précisa la nature de ces fiefs : il s'agissait de titres, qui

⁸⁷ *Ibid.*, p. 73.

⁸⁸ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Padoue, 29 décembre 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. II, p. 34.

⁸⁹ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Burghausen, 30 avril 1809, *Ancienne correspondance*, n° 15144.

⁹⁰ Eugène se plaignit également à Napoléon de la conduite de Marmont. Ce dernier, après sa fameuse trahison de 1814, lui en a tenu rigueur dans ses Mémoires, laissant un témoignage amer sur le vice-roi : « Bon jeune homme, d'un esprit peu étendu, mais ayant du sens, sa capacité militaire étant médiocre [...] Il a toujours été loin de posséder le talent nécessaire au rôle dont il était chargé ». Auguste de Marmont, *Mémoires du Maréchal Marmont, Duc de Raguse, de 1792 à 1841, imprimé sur le manuscrit original de l'auteur*, Paris, Perrotin libraire-éditeur, 1857, tome 2, livre IX.

⁹¹ Ces fiefs furent attribués en 1808-1809 à Maret, Victor, Champagny, Moncey, Soult, Clarke, Duroc, Bessières, Arrighi, Mortier, Caulaincourt et Savary.

rappelaient un haut fait et formaient un *cognomen* à la manière romaine pour le détenteur⁹². Ils étaient également assortis de rentes tirées sur le Mont-Napoléon. En fait, fiefs et rentes furent toujours établis sur des terres hors de France, afin de ménager les susceptibilités de l'opinion française sur la féodalité et ce qui pouvait s'en rapprocher⁹³. Des fiefs similaires furent aussi prévus à Massa, Parme et Naples, désormais sous souveraineté française. Ils ne se distinguaient quasiment pas des duchés commémorant des victoires comme Castiglione, Lodi, Montebello, Raguse et Rivoli⁹⁴.

Ces fiefs et les conditions financières qui découlaient de leur organisation privaient le royaume de certains revenus et mécontentaient un grand nombre d'Italiens. Eugène, défendant ses administrés et rendant compte de la situation à l'Empereur écrivait :

Sire, le décret [...] est l'objet de toutes les conversations. [...] Je n'ai pas eu en général l'occasion de remarquer que ce décret fût reçu avec plaisir ; j'ai déjà eu vent de beaucoup de propos plus ou moins absurdes, plus ou moins improbateurs.⁹⁵

À cette lettre, Napoléon répondit par deux autres amplement citées :

Il est tout simple que le décret de réunion n'ait pas plu à Milan. On voudrait, dans ce pays-là, l'impossible : payer peu de contributions, avoir peu de troupes, et se trouver une grande nation; tout cela est chimère. Les gens de sens doivent s'en rapporter à moi. Je veux ce qui convient et ce qui est bien, parce que mes vues sont supérieures. Le pays vénitien est la seule récompense que l'armée ait retirée des succès les plus inouïs, et la France des efforts les plus constants. [...]

Quant aux impositions, la seule réponse à faire est celle-ci : Paye-t-on plus qu'en France ? Certes, mes peuples de France payent beaucoup plus d'impositions que mes peuples d'Italie; et, dans ce cas, ils n'ont pas à se plaindre. [...]

Et mes peuples d'Italie me connaissent assez pour ne devoir point oublier que j'en sais plus dans mon petit doigt qu'ils n'en savent dans toutes leurs têtes réunies; et à Paris, où il y a plus de lumières qu'en Italie, lorsqu'on se tait et qu'on rend hommage à l'opinion d'un homme qui a prouvé qu'il voyait plus loin et mieux que les autres, je suis étonné qu'on n'ait pas en Italie la même condescendance.⁹⁶

⁹² En refusant volontairement les titres de quatre maréchaux d'Empire lors d'une cérémonie officielle, l'Autriche inspira à Victor Hugo son *Ode à la colonne de la place Vendôme* :

« Vous dérobez des noms ! — Quoi donc ! faut-il qu'on aille / Lever sur tous vos champs des titres de bataille ? »

⁹³ Sur la noblesse d'Empire, l'incontournable étude de Jean Tulard, *Napoléon et la noblesse d'Empire*, Paris, Tallandier, Nouvelle édition revue et augmentée, 2003 (1^{er} édition : 1979).

⁹⁴ Duchés respectivement attribués à Augereau, Melzi, Lannes, Marmont et Masséna.

⁹⁵ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 7 avril 1806, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. II, p. 218.

⁹⁶ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Saint-Cloud, 14 avril 1806, *Correspondance générale*, n° 11896.

Mon Fils, je reçois votre lettre relative à l'esprit public de Venise. Je vous autorise à publier le discours que vous avez tenu au Conseil d'État. Mon intention n'est pas d'appeler aucun Italien ni aucun Vénitien aux duchés, qui doivent être la récompense exclusive de mes soldats. J'ai traité Venise comme pays conquis, sans doute ; l'ai-je obtenu autrement que par la victoire ? Il ne faut donc point trop éloigner cette idée. Mais le droit de victoire terminé, je les traiterai en bon souverain, s'ils sont bons sujets. Je vous défends de jamais laisser espérer qu'aucun Italien ni Vénitien puisse être nommé à aucun des duchés.⁹⁷

Malgré les mécontentements engendrés par ces décrets et le coût de la guerre pour l'Italie, l'État italien n'avait jamais été aussi puissant. Sa population était d'environ 5,5 millions d'âmes et les nouveaux territoires furent organisés en département à l'exception de la Dalmatie dirigé par un provéditeur nommé par le vice-roi : Dandolo et un général en chef désigné par l'Empereur : Marmont.

D'autres ajustements eurent lieu sous l'Empire par l'annexion du Frioul oriental (région de l'Isonzo) en novembre 1807, les territoires de Raguse et des Marches (1808) et du Trentin (1810). En 1809, le royaume fut amputé de l'Istrie et de la Dalmatie, qui formèrent les provinces Illyriennes, dirigées par un gouverneur général et rattachées à la France. Regroupant 8 souverainetés originaires et divisé en 24 départements, le royaume d'Italie comptait alors 6,7 millions d'âmes et s'étendit sur 84 000 km². Il avait atteint une taille conséquente, qui semblait assurer sa survie à moyen terme, mais se trouvait limité par les possessions françaises (directes ou indirectes) dans la péninsule (cf. Planche 159) et donc lié au bon vouloir de la France.

La famille vice-royale : un espoir pour l'Italie ?

En plus de l'expansion territoriale du royaume d'Italie, les patriotes purent placer leurs espoirs dans le vice-roi, comme en témoigna l'accueil triomphal d'Eugène à Venise. En effet, Eugène rassemblait de nombreuses qualités pour assurer la survie, sinon développer le nouvel État.

D'abord, il était prince français, fils adoptif de Napoléon et héritier présomptif du royaume à défaut de descendance directe du roi. Cela assurait le royaume d'Italie de la puissante alliance française, ou plutôt liait son destin à elle, ce qui était fort appréciable durant le temps de l'expansion française (1800-1812), mais le fut moins après. En outre, Napoléon avait ceint les deux couronnes et s'était engagé à ne pas les réunir ni de son vivant, ni plus

⁹⁷ *Lettre de Napoléon à Eugène, Saint-Cloud, 21 avril 1806, Correspondance générale, n° 11931.*

tard, les deux souverainetés devant devenir la propriété de deux branches de sa famille à l'instar de l'Espagne et de la France des Bourbon au XVIII^e siècle. Cet engagement, ajouté au fait que Napoléon confia l'Italie à Eugène avant de l'adopter, marquait la préférence de Napoléon pour la France plutôt que l'Italie, d'autant qu'il y était Empereur, titre supérieur à celui de roi. L'Empereur formula d'ailleurs cela très clairement dans sa lettre du 23 août 1810 : « Mon principe est : la France avant tout [...] Prenez donc aussi pour devise la France avant tout »⁹⁸. Avant de poursuivre par : « Si je perdais une grande bataille, un million, deux millions d'hommes de ma vieille France accourraient sous mes drapeaux, toutes les bourses m'y seraient ouvertes, et mon royaume d'Italie lâcherait pied ». Certains patriotes purent aussi penser que la domination française sur la péninsule italienne ne serait que temporaire et Napoléon souverain des deux États, pourrait céder les possessions péninsulaires françaises au royaume d'Italie.

Ensuite, Eugène résidait principalement à Milan ou Monza, avec son épouse, et la vice-royauté était leur seule prérogative, du moins jusqu'en 1810. En effet, le 1^{er} mars 1810, Eugène cumula en plus de ses titres de vice-roi d'Italie et de prince de Venise (1807), celui de grand-duc de Francfort. Ce dernier titre risquait de l'éloigner quelque peu de l'Italie, *a fortiori* en connaissant le contrat de mariage qui assurait pour lui et sa descendance la pleine souveraineté sur les duchés de Parme et de Plaisance ou de tout autre pays d'importance et de revenus semblables, comme l'était Francfort. Ces clauses étaient toutefois secrètes et aucun des deux époux n'était censé en avoir connaissance, et donc encore moins les administrés. Cette installation d'Eugène et d'Augusta-Amélie dans le territoire italien ainsi que leur jeunesse pouvaient encore faire espérer qu'ils s'habituaient à la culture de leurs sujets, voire l'adoptassent. Après tout Eugène avait reçu pour consignes de « cultivez leur langue ; qu'ils fassent votre principale société; distinguez-les dans les fêtes d'une manière particulière; approuvez ce qu'ils approuvent et aimez ce qu'ils aiment »⁹⁹. Il n'était pas impossible qu'il fit sienne la culture italienne.

Enfin, Eugène et Augusta-Amélie eurent de nombreux enfants, dont cinq sur sept naquirent durant le royaume d'Italie : Joséphine (née en 1807), Eugénie (née en 1808), Auguste (née en 1810), Amélie (née en 1812) et Théodelinde (née en 1814). Ces enfants naquirent sur le sol italien et furent élevés dans ce cadre, ce qui ne pouvait que renforcer la

⁹⁸ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Saint-Cloud, 23 août 1810, *Ancienne correspondance*, n° 16824.

⁹⁹ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Milan, 18 prairial an XIII [7 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10224, Annexe 25.

possibilité d'italianisation d'Eugène, sinon de sa famille, qui était établie à Milan et appelée à lui succéder.

Néanmoins, Napoléon conservait le titre royal et pouvait révoquer Eugène par un simple décret. Surtout, sa vice-royauté était garantie par la stérilité de sa mère, conséquence probable de son incarcération et de sa condamnation à la guillotine sous la Révolution, à laquelle elle échappa de justesse. D'ailleurs Napoléon, sans doute par amour, refusa longtemps de la croire stérile, puisqu'elle avait eu Eugène et Hortense et se persuada un certain temps qu'il était lui-même incapable d'enfanter. Il en fut détrompé par les couches successives de ses maîtresses, dont la première était Éléonore Denuelle de La Plaigne, une suivante de Caroline qui donna naissance au Comte Léon (1806). Néanmoins, la paternité de Napoléon était difficile à établir à cause de la légèreté des mœurs de celle-ci. Tous les doutes furent dissipés lorsque Maria Walevska donna naissance à Alexandre Colonna Walewski (mai 1810). À l'annonce de sa grossesse, Napoléon aurait été transporté de joie, n'ayant plus aucun doute sur sa capacité à être père. L'Empereur décida donc de se séparer de Joséphine en 1810, pour épouser une princesse autrichienne pouvant lui donner des enfants. La situation d'Eugène et de sa vice-royauté devint alors plus délicate, en tant que fils de l'impératrice répudiée, mais aussi dans la mesure où Napoléon pourrait placer, le cas échéant, ses enfants légitimes sur le trône d'Italie.

La difficile mesure de la popularité

Cette réflexion sur l'espoir des Italiens placé en Eugène de Beauharnais nous amène logiquement à nous interroger sur la popularité du vice-roi et de son épouse auprès des Italiens. Stendhal a écrit à son sujet deux passages dans les éditions successives (de 1817, puis de 1826) de *Rome, Naples et Florence* qui se contredisaient sur certains points :

Le prince Eugène, si aimable dans le salon de la Malmaison, fut *petit* sur le trône d'Italie [...] Ce prince aimable, galant avec les dames, de la plus belle bravoure, et quelque fois général avait si peu de *racines* dans l'opinion, que, depuis la chute de sa maison, il est venu passer trois jours à Milan. Il y fit autant d'effet qu'un lord anglais qui traverse la ville pour aller à Rome.¹⁰⁰

[...] On regrette l'amabilité et la vanité du prince Eugène qui lui inspirait un mot pour chaque femme. Assez terne à Paris, le vice-roi était brillant à Milan et passait pour fort aimable.¹⁰¹

¹⁰⁰ Stendhal, *Rome, Naples et Florence en 1817*, in *Voyage en Italie* éd. Victor Del Litto, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 17 juillet 1817, p. 144.

¹⁰¹ Stendhal, *Rome, Naples, Florence* (édition de 1826), in *Voyage en Italie* éd. Victor Del Litto, Paris,

Stendhal décrivait les sentiments inspirés par Eugène après la chute du royaume. En revanche, le pseudo-Coraccini dans son important témoignage *Histoire de l'administration du Royaume d'Italie* s'employa à donner une description des mentalités en 1806, qui étaient alors très favorables au vice-roi. Frédéric Coraccini était un nom d'emprunt : très certainement celui de Giuseppe Valeriani, juriconsulte et jacobin vénitien ami de Foscolo, mais le sujet fait encore débat¹⁰². On lit donc dans l'*Histoire de l'administration du Royaume d'Italie* :

On apprit, presque en même temps que la princesse Amélie de Bavière [...] était destinée au prince Eugène, et que ce prince qui avait été adopté par Napoléon, qui avait déclaré, au Sénat de France, qu'il entendait, à défaut de descendants directs, placer la couronne sur la tête de son fils adoptif. [...] Cette adoption, et un article du décret du 30 mars de la même année [1806] conféra à l'héritier présomptif du royaume le titre de prince de Venise. Ces dispositions furent accueillies avec joie. [...]

Avouons-le, si, pendant la domination française, les Italiens entrevirent l'aurore d'un heureux avenir, ce fut certainement à cette époque. [...] Nous admettions, enfin, la franchise de ses déclarations [celles de Napoléon] et nous supposions qu'à la paix générale, qui ne paraissait pas éloignée, le sceptre d'Italie allait passer dans les mains du jeune prince.¹⁰³

Cette disposition des esprits se concevait bien, dans le contexte de 1806 et dans la mesure où la famille vice-royale représentait pour les patriotes une possibilité viable de devenir souveraine. Vaudoncourt, témoin français donc, n'écrivit pas autre chose :

L'adoption du prince Eugène et son mariage avec une princesse de sang royal, avait fait naître, chez les Italiens, l'espoir qu'il monterait un jour sur le trône d'Italie, soit par l'abdication de Napoléon,

Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 6 novembre 1816, p. 322.

¹⁰² La paternité de *L'Histoire de l'administration du Royaume d'Italie* a longtemps été attribuée à Charles-Jean Lafolie, ancien membre du secrétariat d'Eugène, puis sous-préfet de Ravenne. Celui-ci, traducteur de l'ouvrage, a toujours nié l'avoir écrit. D'ailleurs A. Pillepich, détracteur de la thèse Valeriani, a écrit que « il semble bien en effet [...] qu'il ne s'agisse pas de mémoires rédigés par un Français proche du prince, mais d'une étude écrite dans sa propre langue par un personnage italien plus éloigné des centres de décision ». A. Pillepich, *Milan...*, op. cit., p. 659. Pour autant, il n'a pas statué sur l'identité de Coraccini.

L'attribution de l'oeuvre à Valeriani s'est imposée suite à l'étude d'Arrigo Solmi, « Sull'autore della Storia dell'amministrazione del Regno d'Italia durante il dominio francese », *L'idea dell'unità italiana nell'età napoleonica*, Modena, 1934. Récemment, Claudio Chiancone a repris cette thèse et présenté des arguments en faveur de Valeriani comme auteur du texte. C. Chiancone, « Charles-Jean Lafolie traduttore di Vincenzo Monti : *La Spada di Federico, La Ierogamia, le Api Panacridi* », in Angelo Colombo, a cura di, *Vincenzo Monti e la Francia*, Atti del convegno internazionale di studi (Paris, 24-25 février 2006), Paris, Institut Culturel Italien, 2007, p. 285-286.

Nous ajouterons à ces considérations que dans l'index des noms situé en début de son ouvrage, la biographie de Giuseppe Valeriani était tout à fait laudatrice, ce qui réduit encore les doutes sur l'attribution de l'oeuvre en sa faveur : « Il a commenté judicieusement et traduits les ouvrages les plus estimés des juriconsultes français [...] Il a occupé, avec distinction, une chaire de droit dans le lycée de Bellune », p. LXXXVII.

¹⁰³ Frédéric Coraccini, (pseudonyme), *Histoire de l'administration du Royaume d'Italie*, Paris, Audin, 1823, p. 79-80.

si elle avait lieu à l'époque de la paix générale, soit après sa mort. Ainsi devait être accompli le plus cher, et on doit le dire, le plus légitime de leur vœu : celui de former un État indépendant.¹⁰⁴

Du reste, bien qu'Eugène n'adoptât pas la culture italienne, il défendit ses administrés et leurs intérêts en tentant de faire baisser les contributions dues à la France par le Royaume et de faire renoncer à Napoléon de créer des duchés dans les *stati ex-veneti* (cf. *infra*). L'étude du budget (Annexe 22), montre que les recettes augmentèrent, passant de 100 millions à 134 millions de liras entre 1805 et 1810 après un pic de 143 millions en 1806, explicable par les contributions de guerre. Quant au tribut versé à la France, il passa de 19,6 millions en 1805 à 30 millions de liras par an de 1807 à 1810.

Eugène renforça également la place de capitale culturelle de Milan en encourageant le musée dans les murs de Brera, tant par l'acquisition d'œuvres que par la réalisation de travaux d'agrandissement¹⁰⁵. Toujours dans cette optique, le prince décida d'ériger un panthéon pour le royaume d'Italie, ce qui signifiait l'enracinement du régime dans le temps. Il s'inspirait à la fois de la réalisation éponyme d'Agrippa à Rome et de la décision française de 1791 de faire de Sainte-Geneviève le panthéon français. Il s'inspirait aussi - mais le connaissait-il ? - du projet jacobin d'Antolini de *foro Bonaparte*, qui prévoyait un panthéon pour stimuler la croissance de la nouvelle nation¹⁰⁶. Après avoir pris les avis des architectes les plus influents de Milan, il fut décidé que la *Chiesa di San Michele ai Nuovi Sepolcri*, dite *Rotonda della Besana*, fût transformée en panthéon pour accueillir les tombes des hommes illustres. Le projet ne put aboutir faute de temps ou de moyens¹⁰⁷.

Enfin, un certain nombre de signes témoignant de cette popularité d'Eugène et des espoirs dont il était porteur peut se retrouver dans des dédicaces et quelques ouvrages publiés sous le royaume d'Italie. Nous avons étudié dans le chapitre précédent la littérature italienne (cf. *supra* p. 498) et les dédicaces de circonstances adressées à Napoléon. Quelques auteurs choisirent de dédier leurs œuvres au vice-roi, et pour l'un d'eux à la vice-reine, ce qui témoignait de l'intérêt que ces littérateurs portaient au couple vice-royal. Parmi ces auteurs, le plus important et le plus crédible était Foscolo, qui rendit hommage à Eugène dans *Le*

¹⁰⁴ F. de Vaudoncourt, *op. cit.*, vol. I, p. 73.

¹⁰⁵ Il s'agissait d'une de ses premières mesures, aussi, écrivit-il à Napoléon le 28 juillet 1805 : « Il me reste enfin à faire un musée ; nous avons déjà beaucoup de bons et beaux tableaux, à cause de l'ordre que j'ai donné de faire réunir tous ceux des églises ou couvents supprimés ». *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 28 juillet 1805, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. I, p. 225

¹⁰⁶ Giovanni Antonio Antolini, *Descrizione del foro Bonaparte*, Bologna, 1806, reproduit dans Pietro Giordani et Antonio Gussalli, *Opere di Pietro Giordani*, Milan, Borroni et Scotti, 1856, p. 128-130.

¹⁰⁷ Maria Teresa Fiorio, *Le chiese di Milano*, Mondadori Electa, 2006, p. 294 ; Francesco Repishti, « Milano napoleonica. Luigi Canonica e la città », in Francesco Repishti e Letizia Tedeschi, a cura di, *Luigi Canonica 1764-1844. Architetto di utilità pubblica e privata*, Milano, Silvana ed., 2013, p. 63 et 71.

*Grazie*¹⁰⁸. Ce patriote avait perdu quelques années auparavant (1809) son poste à la chaire d'éloquence de Pavie pour ne s'être guère conformé aux flagorneries d'usage. Ses éloges au prince Eugène n'en prirent que plus d'importance. Citons encore la cantate *Dalle quiete e pallid'ombra*, mise en musique par Rossini, et *La spedizione di Lissa. Sciolti di Ceroni capitano dei granatieri nel secondo battaglione, terzo reggimento* de Ceroni, qui fut composée en hommage à Eugène et non à Napoléon. Nous avons également retrouvé un poème en langue italienne dédié à Augusta-Amélie, composé par Cesare Arici¹⁰⁹.

Malgré cela, le régime n'était pas profondément enraciné et des oppositions s'exprimaient au sein même de la cour. En 1809, Eugène dut rappeler à son épouse, « pourtant plus appréciée des Milanais que lui » selon A. Pillepich¹¹⁰ :

Il est bien essentiel, pour notre tranquillité à venir, ma chère amie, que nous ne confondions pas les bons et les mauvais. [...] Il faut donc non pas les forcer à nous aimer, mais les obliger à être citoyens et à désirer le repos de leur pays. [...] Vaccari, Caffarelli, Prina, Caprara, madame de Litta, sont des personnes sur lesquelles on peut compter.¹¹¹

Cette dernière lettre témoignait à la fois des sentiments mitigés des Italiens envers le couple vice-royal, mais aussi de leur volonté d'administrer au mieux ce pays, désir qui leur valait donc une reconnaissance de la part de certains Italiens.

C. La faible propagande d'Eugène

Cumulant les fonctions de vice-roi et de commandant en chef des armées en Italie (françaises et italiennes), Eugène se trouva dans une situation favorable pour développer une propagande personnelle, d'autant qu'il avait eu l'exemple de son beau-père qu'il accompagna

¹⁰⁸ Ugo Foscolo, *Le Grazie*, Milano, A. Mondadori, 1995 (commencé en 1812-1813, inachevé), hymne II.

¹⁰⁹ Girolamo Venanzio, *Dalle quiete e pallid'ombra*, cantate mise en musique par Gioacchino Rossini, 1813 ; Giuseppe Ceroni, *La spedizione di Lissa. Sciolti di Ceroni capitano dei granatieri nel secondo battaglione terzo reggimento*, Ancona, dai tipi del Sartorj, 1810 ; Cesare Arici, *L'augurio Idillio*, Padova, Zanon Bettoni, 1811.

¹¹⁰ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 113. Dans le catalogue d'exposition sur Eugène de Beauharnais, l'historien complète son analyse de la popularité de la vice-reine par : « La princesse fut tout de suite plus populaire que son mari grâce à l'air de jeunesse de ses dix-sept ans, à sa haute taille, à ses manières compensant ses quelques faiblesses intellectuelles ; grâce au caractère restreint de son entourage allemand limité à Mme de Wurmb et Mlle Sandizell ; grâce aux moeurs dignes qu'elle fit régner à la cour, par exemple en contribuant à l'exclusion des sigisbéés ; grâce enfin à son accueil dans le cadre de la villa Mirabellino, rebaptisée Augusta, au milieu du parc de Monza », A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 25.

¹¹¹ *Lettre d'Eugène à Augusta-Amélie*, Vienne, 18 août 1809, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. VI, p. 59. C'est nous qui soulignons.

dans ses premières campagnes. Néanmoins, sous le pouvoir tutélaire de Napoléon, il ne put faire ce que mit en place Bonaparte sous le Directoire et la propagande d'Eugène fut très restreinte en comparaison de celle de son beau-père. Si un panorama presque complet a été publié par A. Pillepich¹¹², nous nous emploierons ici à analyser les aspects propagandistes des représentations d'Eugène et de son épouse.

Le couple vice-royal dans la peinture

Nous avons vu plus haut les quatre portraits que le peintre Appiani donna du général Bonaparte (Planche 25), du Premier consul (Planche 67), du président de la République italienne (Planche 69) et du roi d'Italie (Planche 131). Ces portraits étaient accompagnés en pendant de ceux de Joséphine, notamment celui qui la présentait en reine d'Italie (Planche 132). Peintre productif, Appiani brossa aussi les portraits de personnages importants comme Desaix (Planche 55) ou encore Melzi d'Eril (Planche 70). Comme il avait peint le président et le vice-président de la République italienne dans une pose similaire, Appiani fit également le portrait du vice-roi Eugène ainsi que celui - fait nouveau jusque là réservé à Napoléon - de son épouse en pendant. Il est très intéressant de remarquer que le tableau du vice-roi (Planche 160) ressemblait fortement à celui du roi (Planche 131), et de la même manière la vice-reine (Planche 161) était mise en scène de manière semblable à la reine (Planche 132).

Fort logiquement, les principaux portraits du couple vice-royal vinrent de l'*ambito milanese*. Comme pour les portraits de Napoléon, Appiani exécuta plusieurs copies, quoique moins nombreuses, de son tableau du vice-roi. Un dessin se trouve au musée Correr de Venise et deux tableaux le représentant en uniforme sont conservés l'un à la Villa Melzi de Bellagio, l'autre à Milan dans une collection privée. Un dernier exemplaire connu, semblable à l'exemplaire de la Malmaison, se trouve aussi dans une collection privée à Milan¹¹³. Dans le tableau d'Appiani, présenté en Planche 160, l'habit de cour d'Eugène rappelait le petit habillement de roi d'Italie, de la même couleur verte, rehaussé d'un jabot de soie blanche. Le vice-roi avait le visage tourné du même côté (vers la droite du tableau) que le roi d'Italie. Il était décoré de la plaque et du cordon de la Couronne de fer, ainsi que du collier et de la plaque de la Légion d'honneur. Contrairement à la représentation de son beau-père, Eugène était représenté tête nue, et la peinture s'arrêtant au buste, impossible de distinguer un quelconque accessoire militaire. G. B. Sannazzaro a retrouvé un tableau d'Eugène - issu d'une

¹¹² A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, passim.

¹¹³ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 417.

collection privée - s'arrêtant à la taille qui le représentait en vice-roi d'Italie avec l'épée à la ceinture¹¹⁴. Du reste, le format du tableau était plus petit : le portrait de Napoléon étant en 98,5 x 74,5 cm et celui d'Eugène en 59 x 44 cm, ce qui ne manquait pas, en comparant les deux tableaux, d'établir une hiérarchie entre le roi et son vice-roi.

Quant à Augusta-Amélie, ses vêtements, son expression et sa pose étaient comparables à ceux de Joséphine reine d'Italie. Comme pour Eugène, qui n'avait aucune couronne ni sur la tête, ni posée près de lui, le diadème était réservée au tableau représentant la souveraineté suprême : Joséphine portait sur le front un diadème symbolisant le pouvoir royal, quand Augusta ne réhaussait sa coiffure que d'un simple collier de perles décoratif. Des portraits d'Augusta-Amélie par Appiani, trois sont aujourd'hui dans des collections privées, et un seul - son attribution à Appiani est récente¹¹⁵ - est visible à la galerie d'art moderne de Milan (Planche 162). Stendhal vit certains des portraits de la vice-reine à Milan et émit de vives critiques : « J'ai vu deux ou trois portraits de la vice-reine qui sont indignes ; le cou et les mains sont bleus, la gorge de même »¹¹⁶. Le premier peintre du roi, par sa galerie de portraits, parvint à représenter le pouvoir royal et vice-royal, en mettant en exergue une hiérarchie évidente au spectateur.

Le couple vice-royal fit également appel à d'autres artistes de talent pour être représenté. Cela n'était pas étonnant puisque Joséphine, en amatrice d'art, avait initié ses enfants¹¹⁷. Ce fut d'ailleurs à sa demande que Gros, après avoir peint *Bonaparte au pont d'Arcole*, exécuta le premier portrait d'Eugène en jeune militaire¹¹⁸ en 1798 (Planche 163). Le mariage d'Eugène et d'Augusta-Amélie fut peint en 1808, par Ménageot, un peintre mineur. Ce tableau représentait les jeunes époux, mais surtout Napoléon et Joséphine au centre du tableau et dans une moindre mesure le roi et la reine de Bavière (Planche 164). J. Benoît a montré que ce tableau témoignait des bonnes relations entre souverains européens et

¹¹⁴ Giovanni Battista Sannazzaro, « I ritratti di Andrea Appiani per la viceregina Auguste-Amélie: un lieve sorriso e un "charmant cadeau" », in Marina Rosa, a cura di, *Il primo regno d'Italia. 1805-1814*, Viterbo, BetaGamma editrice, 2009, p. 163-164.

¹¹⁵ Ce tableau a longtemps été attribué à Giuseppe Bossi avec le titre de « Femme en blanc ». Il est aujourd'hui avéré qu'il s'agit bien d'une étude pour le portrait officiel d'Augusta-Amélie par Appiani. Fernando Mazzocca, *La Galleria d'Arte Moderna e la Villa Reale di Milano*, Milano, Silvana, 2007, p. 84.

¹¹⁶ Stendhal, *Journal de Stendhal*, publié sous la direction de Victor Del Litto, Genève, Edito-service SA, 1969, tome 3, p. 246, 12 septembre 1811.

¹¹⁷ Sur Eugène spécifiquement, Alessandro Morandotti, « La collezione di dipinti antichi di Eugenio Beauharnais : tracce per gli acquisti italiani », in Elena Brambilla, Carlo Capra et Aurora Scotti, a cura di, *Istituzioni e cultura in età napoleonica*, Milano, FrancoAngeli, 2008, p. 567-579.

¹¹⁸ Ce tableau, qui n'a pas l'énergie du *Bonaparte au pont d'Arcole*, est aujourd'hui conservé à Versailles. A. Pillepich a pointé le fait que les traits d'Eugène sur ce tableau furent repris par Gros pour la *Bataille des Pyramides* (1809-1810). A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 25. Voir aussi David O'Brien, *Antoine-Jean Gros, peintre de Napoléon*, trad. Jeanne Bouniort, Paris, Gallimard, 2006, p. 43, 144-145.

légitimait donc le pouvoir napoléonien dans une Europe apaisée¹¹⁹. Nous ajouterons que comme dans l'œuvre d'Appiani, cette peinture souligne le fait que le vice-roi et la vice-reine tenaient leur pouvoir de Napoléon.

Eugène et Augusta-Amélie furent aussi peints par Gérard (Planche 165) lors de son séjour à Paris pour le remariage de Napoléon (1810). Le peintre représenta Eugène en habit de cour vert avec le collier de la Légion d'honneur. Dans ce tableau, les armes du royaume d'Italie étaient fixées sur le mur à droite et Eugène ne portait encore une fois aucun attribut militaire. Augusta-Amélie était en pied elle-aussi, dans une œuvre destinée à faire le pendant du portrait d'Eugène. La vice-reine portait une robe de couleur verte, sans quelconque attribut de souveraineté. Gérard avait peint un autre portrait d'Eugène, vraisemblablement sous le Consulat, dans lequel il représentait le fils de Joséphine dans son uniforme vert foncé des chasseurs à cheval de la garde consulaire. Le costume, les cheveux longs, la moustache fine et le visage allongé laissent penser que ce portrait fut antérieur au mariage avec Augusta-Amélie (Planche 166).

Ces tableaux furent bien sûr reproduits sous forme d'estampes pour diffuser les images et les messages politiques attachés à ces portraits vice-royaux.

Les estampes, médailles et bustes d'Eugène et d'Augusta-Amélie

Le nombre restreint de productions artistiques assurant la diffusion des représentations d'Eugène et de son épouse justifie de traiter à la fois des estampes, médailles et bustes produits. La diffusion et le but recherché étaient bien différents selon la nature des supports.

Les estampes du prince Eugène, même en tenant compte de celles qui reproduisaient les tableaux étudiés *supra*, furent relativement peu nombreuses, par comparaison avec la production de celles qui mirent en scène Napoléon. Les gravures les plus intéressantes du vice-roi furent de G. Longhi, d'après la toile de Gérard étudiée ci-dessus, qui inspira aussi le miniaturiste Gigola. Citons encore les estampes de Lasino et Cagnoni d'après Bosio, de Rados d'après Jacob et du bavarois Adam. Ces deux derniers artistes étaient protégés par Eugène et l'œuvre d'Adam fut particulièrement développée et intéressante durant la campagne de Russie, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Les portraits d'Augusta-Amélie furent gravés par Bisi, Caronni (Planche 167) et Rados, d'après Bosio. Enfin, le couple vice-

¹¹⁹ Jérémie Benoît, « Napoléon et la politique des alliances », publié sur [histoire-image.org](http://www.histoire-image.org) . http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=114&oe_zoom=239&id_sel=239, consulté le 17/07/2014.

royal fut représenté dans une vue du parc de Monza par Galliari¹²⁰. Les estampes montraient le couple vice-royal par le biais de portraits. Bien logiquement, Eugène avait réhaussé son costume de quelques décorations, mais ne ceignit aucune couronne. Ses habits étaient le plus souvent des habits de cour, et si dans de rares cas il revêtait le costume militaire, il était toujours mis en scène dans le cadre d'un portrait et non d'un passage en revue ou d'un commandement quelconque. Cette situation changea à partir de 1809-1810, lorsqu'Eugène dirigea en chef pour la première fois : Albrecht Adam travailla alors à représenter le commandant en chef (cf. *infra*).

Les médailles célébrant Eugène furent assez rares. Nous en avons dénombré douze sur toute la période, tandis que Napoléon en inspira plusieurs centaines ayant trait à sa conquête ou à sa domination sur la péninsule italienne¹²¹. Pour cinq des douze médailles représentant Eugène, nous n'avons retrouvé ni les médailles elles-mêmes, ni aucune image. Les légendes de toutes les médailles connues étaient en français à l'exception de trois en grec, les lieux de frappe sont inconnus et les auteurs restent souvent anonymes.

Une première médaille aurait été frappée en 1806 et aurait représenté Eugène tête nue. N'ayant aucune autre indication, et n'ayant pu retrouver la médaille, A. Turricchia a émis quelques réserves bien légitimes sur la datation¹²². En effet, les deux grands moments de frappe de médailles représentant Eugène furent 1808 et 1814. Le 6 mai 1808, Eugène établit un cabinet à Milan dont le premier travail fut la frappe de médaille à son effigie¹²³, quoiqu'il n'y ait aucune preuve que la frappe se fit à la monnaie de Milan. Cette année aurait vu la frappe de huit types de médailles ou neuf en incluant la première médaille, dont la datation pose problème. L'une de ses médailles (deuxième type) fut de Liénard : elle présentait le buste d'Eugène de profil, en grand uniforme (Planche 168), soit à la manière dont l'avait représenté Appiani. La légende circulaire indiquait « EUGENE NAPOLEON VICE ROI D'ITALIE ». Trois autres médailles furent frappées en 1814. Œuvres anonymes et de lieu de frappe inconnu, elles représentaient (Planche 169) au droit le profil d'Eugène entouré de l'inscription en grec « EYTENOΣ ITAAΑΣ EΞAPXOΣ » (Eugène exarque d'Italie). Au revers était un trophée d'armes entouré de l'inscription « EN ANΔPAΣIN ANHP » (homme parmi les hommes) et en exorde l'année « E. AΩIA » (année 1814). L'inscription en grec

¹²⁰ Ces estampes sont reproduites dans A. Pillepich, *Eugène..., op. cit., passim*. et M. Rosa, *Il primo..., op. cit.*

¹²¹ Arnaldo Turricchia, *Il ventennio napoleonico in Italia attraverso le Medaglie*, Roma, Progettazione Grafica E Fotografie Ferdinando Bartoli, 2006, *passim*.

¹²² *Ibid.*, vol. III, pl. 502.

¹²³ *Ibid.*, vol. III, p. 317.

définissait fort bien le pouvoir d'Eugène, puisque l'exarque était dans l'Antiquité le gouverneur d'une province pour le compte de l'empereur d'Orient.

Contrairement à Napoléon, Eugène ne fit pas frapper de médailles pour diffuser l'image de son union avec Augusta-Amélie de Bavière, ni pour la naissance de leurs enfants, ce qui tendait encore une fois à ne pas inscrire sa dynastie dans le futur de l'Italie et donc à refroidir l'ardeur de ses soutiens jacobins. La vice-reine fut néanmoins représentée sur trois types de médailles, datées de 1808¹²⁴, de Liénard pour les deux premières, l'auteur de la troisième étant inconnu. Représentée de profil avec un diadème et une coiffure similaire à celle gravée par Caronni (Planche 167), la légende circulaire indiquait « AMÉLIE DE BAVIERE VICE REINE D'ITALIE » (Planche 170).

Les médailles représentant le vice-roi ou la vice-reine furent donc peu nombreuses, ce qui ne contribuait pas à implanter dans le futur leur dynastie, laissant sur ce point, le champ libre à Napoléon. Du reste, les monnaies du royaume, privilège régalien, représentaient exclusivement Napoléon comme nous l'avons écrit plus haut, excluant un peu plus le couple vice-royal de l'avenir du royaume d'Italie.

Les bustes du couple vice-royal étaient de bonne qualité, comme les signatures le laissaient présager. Eugène et Augusta-Amélie profitèrent de l'excellence de la sculpture dans la péninsule, sans toutefois que le prince des sculpteurs de l'époque - Canova - n'entreprit leur portrait. Deux bustes d'Eugène furent commandés à Comolli tandis qu'il était à Carrare au service d'Élisa. Le premier de ces bustes, sculpté en 1809, représentait le vice-roi dans son habit de cours avec jabot, mantelet, collier de la Légion d'honneur et insigne de la Toison d'or, décoration reçue en 1807 (Planche 171). Le second buste du prince, où l'on retrouve fort logiquement les traits du précédent, était d'inspiration antique. Eugène était sculpté en Hermès, sans aucun autre ornement représenté que la Couronne de fer sur le côté gauche, faisant donc référence à ses prérogatives. Un autre buste du vice-roi fut sculpté par un artiste renommé : le Lyonnais Chinard. Celui-ci avait déjà été l'auteur d'un médaillon de terre cuite vers 1804-1805¹²⁵, tout à fait semblable à une peinture de Guérin. Les éléments manquent pour savoir qui des deux artistes copia l'autre, néanmoins, ces œuvres témoignaient d'une mise en scène du vice-roi dès les premiers moments de sa prise de fonction. De ce médaillon, Chinard tira un buste (dont nous présentons une reproduction plus petite en terre cuite :

¹²⁴ A. Turricchia a tout de même émis quelques réserves sur l'année 1808 comme date de frappe. *Ibid.*, vol. III, p. 324.

¹²⁵ A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 74.

Planche 172) commandé par l'État et présenté au Salon de 1806. D'une belle facture, le buste présentait Eugène en habit de colonel des chasseurs à cheval de la Garde impériale et portant une moustache (qu'il avait rasée en janvier 1806 avant de la laisser repousser à partir de 1811-1812). Chinard sculpta en 1808 un buste d'Augusta-Amélie pour faire pendant à celui d'Eugène en s'inspirant des traits de la gravure de Caronni (Planche 167). La vice-reine était présentée en robe de cour, mais sans le diadème de la gravure qui servit de modèle. Ce marbre, conservé en Suède, donna également lieu à une petite reproduction en terre-cuite (Planche 173).

La campagne de 1809 ou le premier généralat d'Eugène

Le statut d'Eugène évolua en 1809, lorsque Napoléon lui confia pour la première fois un commandement en chef. Napoléon était occupé en Espagne, sur le point d'y gagner la guerre contre les Anglais et une partie des Espagnols (une autre partie d'entre eux, les *afrancesados*, s'étaient engagés auprès des Français). Comme Napoléon avait rappelé une partie de ses troupes d'Allemagne, l'Autriche, qui réarmait depuis 1806, jalouse de la puissance française, entra en campagne. Elle prit alors prétexte de la mainmise française sur l'Allemagne par la Confédération du Rhin, le royaume de Westphalie et le grand-duché de Varsovie. Par une habile proclamation, les Autrichiens promirent aux peuples italiens et surtout allemands la libération du joug napoléonien par un processus de contre-acculturation¹²⁶. Cette proclamation eut quelques succès en Allemagne et dans le Tyrol (avec notamment la rébellion menée par Andreas Hofer) et aurait pu déstabiliser le front napoléonien. L'ambassadeur français à Vienne s'alarmait : « La guerre n'est pas seulement voulue par le gouvernement comme en 1805, mais ensemble par le gouvernement, l'armée, le peuple. Les Français sont ici regardés par le peuple comme des pestiférés »¹²⁷. Une mésentente entre les archiducs Charles et Jean, tous deux commandants des forces

¹²⁶ En concevant ici la contre-acculturation comme le phénomène d'emprunt de concepts, sinon de pans entiers de culture de l'Autriche à la France (en l'occurrence celle de nation ainsi que de liberté) pour la combattre. Voir sur ces thématiques les réflexions de Nathan Wachtel, « L'acculturation », in Jacques Le Goff et Pierre Nora, dir., *Faire l'Histoire*, Paris, 1974, tome I, p. 174-202.

¹²⁷ Lettre de Dodun, chargé d'affaires de France à Vienne au ministre des Affaires étrangères, Vienne, s. d., Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, correspondance politique, Vienne, vol. 382, f° 139. En 1913, le caricaturiste Henri Zislin mit ironiquement, mais assez justement dans la bouche de Napoléon la phrase : « Sans moi ; ils ne sauraient même pas qu'ils sont allemands ». Gehrard Bauer, « "Sans moi ; ils ne sauraient même pas qu'ils sont allemands". Effets et réception en Allemagne de la "bataille des Nations" », in Émilie Robbe et François Lagrange, dir., *Napoléon et l'Europe*, catalogue d'exposition (Paris, Musée de l'armée, 27 mars 2013 - 14 juillet 2013), Paris, Musée de l'Armée et Somogy, 2013, p. 40.

importantes, empêcha une victoire totale à la fois sur Eugène qui était déjà en état d'infériorité numérique et sur les armées napoléoniennes en Allemagne.

Prenant Napoléon de vitesse, l'Autriche envahit la Bavière le 10 avril, mais ne poursuivit pas son avantage. L'archiduc Charles fut battu par un mouvement tournant de l'Empereur. En Italie, l'archiduc Jean se présenta par la trouée de Caporetto à la tête de 55 000 hommes bien entraînés, contre lesquels Eugène n'en avait guère que 39 000 à opposer. Après l'attaque autrichienne du 10 avril 1809, Eugène et son chef d'état-major rétrogradèrent, puis « ordonnèrent tout le contraire de ce qu'il fallait faire »¹²⁸. Son plan était en fait très audacieux, mais il fut battu à Sacile le 16 avril et parvint toutefois à sauver son armée¹²⁹. Eugène battit en retraite jusqu'à l'Adige, plutôt que de s'arrêter sur la Piave, non sans avoir laissé une belle garnison à Venise : les Autrichiens étaient entrés dans le Tyrol et menaçaient donc ses flancs. Napoléon se montra très sévère contre Eugène, faisant peu de cas de ne lui avoir confié aucun commandement depuis neuf années ni du fait que son armée était presque intacte. Comme l'Empereur progressait en Allemagne, les Autrichiens durent se replier vers Vienne et Eugène, renforcé par Macdonald (officier expérimenté et ancien de l'armée d'Italie) dès le 23 mai, reprit l'offensive. Il en profita même pour enfoncer les impériaux à *St. Michael an der Mur* le 25 mai, puis à Raab le 14 juin 1809, jour anniversaire de la victoire de Marengo, lavant ainsi l'affront de Sacile. Napoléon profita de cette campagne pour parfaire l'éducation militaire d'Eugène, toujours par courrier. Les divisions françaises et italiennes participèrent ainsi à la campagne de 1809, prirent part à de grandes batailles et s'y montrèrent « résistantes dans les fatigues et solides au combat »¹³⁰. Cette victoire profitait aussi à Eugène qui avait eu l'occasion de montrer ses talents militaires à Napoléon et à ses sujets, malgré les débuts difficiles de sa campagne.

La défaite de Sacile avait néanmoins créé une inquiétude qui risquait de se répandre de l'armée à Milan. Dans la capitale, cette défaite pouvait s'ajouter aux proclamations des Autrichiens et à la révolte du Tyrol. En outre, les troupes d'Eugène avaient saisi le 24 avril à Padoue les papiers du comte de Goes qui révélaient un complot : révolte en faveur de l'Autriche avec projet d'assassinat du vice-roi. Pour éviter l'agitation à Milan, Augusta se promena dans la ville en grand appareil, alla tous les soirs au théâtre et calma les esprits par son attitude et ses paroles. Il s'agissait de mettre en scène un pouvoir solide, et la conduite de

¹²⁸ Alain Pigéard, *Dictionnaire de la Grande Armée*, Paris, Tallandier, 2002, p. 755.

¹²⁹ Le trente-sixième stratagème du *Manuel secret de l'art de la guerre* indique : « Mais la fuite est encore le mieux. Elle permet en effet de garder intacte son potentiel en évitant l'armée adverse. [...] or tant que l'on n'est pas défait, on peut toujours espérer un retournement ». Anonyme, *Les 36 stratagèmes. Manuel secret de l'art de la guerre*, Paris, Payot et Rivages, 2007 (probablement écrit sous les Ming 1368-1662), p. 277.

¹³⁰ A. Fugier, *op. cit.*, p. 208.

la vice-reine lui valut les éloges de son mari et de Napoléon¹³¹. Le mois de mai fut marqué par les premiers succès des armées d'Eugène, relativisant donc les lettres de Napoléon ou de Duroc qui blâmaient sa conduite dans le début de l'engagement militaire. Par exemple, le 30 avril, l'Empereur demandait à Eugène « s'il avait perdu la tête » et lui conseillait de céder le commandement à Murat ou de s'en remettre à Masséna¹³². La suite de la campagne tempéra son jugement puisqu'il écrivit à Joséphine : « Je t'expédie un page pour t'apprendre qu'Eugène m'a rejoint avec toute son armée ; qu'il a rempli parfaitement le but que je lui avais demandé ; qu'il a presque entièrement détruit l'armée ennemie qui était devant lui »¹³³. Ce fait d'arme fut bien sûr connu en France, sans aucune propagande d'Eugène. Hortense a rapporté la popularité de son frère en ces mots :

Les succès [en particulier celui de Raab] de mon frère avaient fait tenir beaucoup de propos à l'armée. On y désignait Eugène comme le seul successeur qui pût convenir à l'Empereur. [...] [Après une tentative d'assassinat de Napoléon] les généraux, les officiers épouvantés [...] désignèrent unanimement le vice-roi. L'opinion de la France fut d'accord avec celle de l'armée.¹³⁴

Ce témoignage d'Hortense, que la proximité avec Eugène nous encourage à relativiser, montre tout de même l'importance de l'adoption du vice-roi et de la place qu'il avait dans l'armée voire en France : celui de pouvoir remplacer Napoléon. Certainement, l'intéressé n'en eut point conscience.

Restreignant sa propagande au minimum, soit à l'Italie sinon à la cour, Eugène engagea le peintre Albrecht Adam à célébrer son rôle dans la campagne victorieuse par le pinceau. Le Bavarois prit la route de l'Italie le 24 octobre 1809, rencontra le vice-roi et put commencer dès la fin octobre les premiers relevés nécessaires à la composition de la toile. Le peintre notait naïvement dans son journal être « étonné qu'il n'y ait pas de concurrence avec d'autres peintres de bataille »¹³⁵. Adam réalisa deux tableaux qui plurent à Eugène : *La bataille de Saint-Michael* (Planche 174), dans laquelle Eugène était représenté au premier plan au centre-gauche de l'image, donnant des ordres, et *La bataille de Raab* (Planche 175). Dans cette dernière toile, le vice-roi était au centre de l'image, entouré de ses généraux. Ces toiles mettaient en avant le chef militaire qui commandait sur le champ de bataille. Le vice-roi

¹³¹ F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 209-210.

¹³² *Lettres de Napoléon à Eugène*, Burghausen, 30 avril 1809, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. V, p. 155-160.

¹³³ *Lettre de Napoléon à Joséphine*, Ebersdorf, 27 mai 1809, *Ancienne correspondance*, n° 15261.

¹³⁴ H. de Beauharnais, *op. cit.*, p. 227-228.

¹³⁵ Cité par Ricardo Papi, dir., *Eugène et Adam. Le Prince et le Peintre*, Prato, chez l'auteur, 2012, p. 36.

lui attribua alors une belle gratification de 50 000 livres, prise sur sa caisse personnelle. Elle annonçait le cycle de ce peintre sur le prince Eugène dans la campagne de Russie. Toutefois, cette mise en scène par la peinture était encore bien faible en comparaison de ce que fit Napoléon.

Le mariage d'Eugène avec Augusta-Amélie permit à Napoléon de renforcer son alliance avec l'Allemagne et de créer des liens avec une vieille famille régnante. Ce mariage permit aussi d'affermir le pouvoir d'Eugène à Milan tant par l'espoir dynastique qu'il portait, que par la bonne conduite de son épouse dans la capitale, qui rassura les esprits et permit de faire relativiser la défaite de Sacile. Bien que la propagande du couple vice-royal fût faible par rapport à celle de Napoléon, un certain nombre de *media* diffusèrent toutefois leur image et représentèrent donc leur pouvoir. Aussi, de 1806 à 1810, l'on ne peut pas parler d'une réelle émancipation d'Eugène de Beauharnais, mais plutôt de la consolidation de sa place dans le système napoléonien et d'une possibilité pour le royaume d'une indépendance future. C'était une évolution par rapport aux premières conceptions de sa vice-royauté et nul doute que le mariage avec Augusta-Amélie, élevée à faire grand cas des trônes pour ses enfants, n'y fut pas étranger. Le royaume d'Italie connut une phase d'expansion et de développement de son armée. La vice-royauté d'Eugène associée au commandement général des troupes en Italie portait l'espoir de ceux qui avaient des intérêts dans ce nouvel État, comme - mais pas seulement - les patriotes. Néanmoins, la place d'Eugène, son avenir et celui de sa descendance sur le trône d'Italie étaient tributaires de la stérilité de l'Impératrice ; or vint l'heure pour Napoléon de se séparer de Joséphine.

III. 1810 : bouleversements et nouveaux équilibres dans la péninsule italienne

Le système européen forgé par Napoléon était en constante évolution. Pragmatique, ce système s'adaptait aux résultats des guerres, aux jeux géopolitiques et toutes les composantes étaient interdépendantes. De la *fortuna* de Napoléon dépendait son système. En 1810, l'Empire au sens large avait atteint son apogée et une série d'événements concernant l'espace italien bouleversèrent la péninsule, la place de Milan et créèrent de nouveaux équilibres. Quelle fut dès lors la place assignée au royaume d'Italie dans la péninsule italienne ? Quelles conséquences pour Eugène ? Nous analyserons d'abord le mariage autrichien ou la première éclipse d'Eugène, puis nous étudierons l'annexion de Rome et la multipolarisation de la péninsule italienne.

A. Le mariage autrichien ou la première éclipse d'Eugène

Pour perpétuer son Empire, Napoléon avait besoin d'un héritier. Bien qu'il eût adopté Eugène, comme Auguste adopta Tibère, Napoléon, comme le premier empereur romain, souhaitait d'abord un descendant qui lui fut lié directement par le sang¹³⁶. Définitivement convaincu de sa capacité à enfanter par Maria Walevska et donc de la stérilité de Joséphine, Napoléon décida de se séparer de cette dernière. Le choix était difficile pour plusieurs raisons, en particulier l'amour qu'il lui portait : « sa volonté était ferme, son cœur hésitait encore » écrivit Hortense¹³⁷. Le choix était aussi compliqué par l'union qu'il avait formé entre les Bonaparte et les Beauharnais : il fallait faire accepter cette décision de raison d'État à Hortense et surtout à Eugène son vice-roi en Italie. Joséphine répudiée, Napoléon put épouser Marie-Louise d'Autriche et ainsi entrer - du moins le pensait-il - dans les vieilles familles régnantes. Ce mariage fut célébré à l'échelle de son Empire, la propagande présentant aux sujets la nouvelle impératrice était à la hauteur des espérances de Napoléon : avoir un héritier.

¹³⁶ Sur la famille d'Auguste, les articles de François Chausson, « La famille d'Auguste : un aperçu » et de John Pollini, « La parenté d'Auguste », dans le catalogue de la très belle exposition d'Eugenio La Rocca *et al.*, *Moi, Auguste, empereur de Rome*, catalogue d'exposition (Roma, Scuderie del Quirinale, 18 octobre 2013 - 9 février 2014 et Paris, Grand Palais, Galeries nationales, 19 mars - 13 juillet 2014), Paris, Réunion des musées nationaux - Grand Palais, 2014, p. 80-87 et 88-101.

¹³⁷ H. de Beauharnais, *op. cit.*, p. 230. Ainsi que l'étude de J. Tulard, « Jeux diplomatiques et problème dynastique : le mariage de Napoléon et Marie-Louise », in Emmanuel Starcky et Hélène Meyer, commissaires d'exposition, *1810. La politique de l'amour. Napoléon Ier et Marie-Louise à Compiègne*, catalogue d'exposition (Compiègne, Musée national du Palais impérial de Compiègne, 28 mars - 19 juillet 2010), Paris, Réunion des musées nationaux, 2010, p. 17.

Cette propagande napoléonienne éclipsa en Italie le vice-roi qui se livra par ailleurs à une certaine autocensure. Quelles furent les répercussions du mariage autrichien sur le royaume d'Italie et sur Eugène ?

Le vice-roi et la répudiation de Joséphine

L'amour que Napoléon portait à Joséphine dut s'incliner devant la raison d'Etat telle que la concevait l'Empereur : avoir un fils et s'allier aux grandes familles européennes pour « clore l'ère des Révolutions ». Après Wagram, Eugène avait pu éprouver l'attachement de l'Empereur, qui lui offrit de passer les armées en revue ou de l'y accompagner. En fait, le vice-roi fut en quelque sorte happé par la vie militaire et séjourna à Schönbrunn aux côtés de son père adoptif. La paix signée avec l'Autriche, le 14 octobre 1809, Eugène regagna l'Italie en passant par le Tyrol afin de le pacifier. Il fit une proclamation qui promettait l'écoute des réclamations des Tyroliens et qui eut les effets escomptés : les habitants posèrent les armes et se retirèrent dans leurs foyers à mesure que les troupes d'Eugène avançaient. Néanmoins Andreas Hofer, après s'être soumis au vice-roi par deux fois, reprit les armes le 22 novembre, suscitant une nouvelle révolte. Celle-ci fut écrasée par les Français et Hofer fut fusillé sur ordre de Napoléon, tandis qu'Eugène se montra plus enclin à la clémence¹³⁸.

Eugène ne put rester longtemps à Milan, car un ordre de Napoléon l'invitait à se rendre à Paris dans la plus grande hâte. Il ne put donc pas profiter des fêtes données à Milan en l'honneur de ses victoires et de celle de la campagne de 1809, qui consistaient en une entrée triomphale de l'armée d'Italie, un bal à la Scala le 2 décembre, un autre le lendemain aux Jardins publics et un *Te Deum* au Dôme. Augusta-Amélie présida donc seule les fêtes du retour de son mari victorieux, ce qui marquait une sorte d'erreur politique : Eugène aurait dû se montrer à Milan au moins le premier jour, puisque la fête était en son honneur. Cela l'aurait certes retardé, mais pour exister, le pouvoir a besoin d'être représenté *a fortiori* lorsque la fête est donnée en hommage au souverain victorieux. En outre, Eugène connaissait très probablement le motif de sa convocation à Paris, motif qui ne manquerait pas de déstabiliser son pouvoir en Italie : le divorce de Napoléon et Joséphine.

Hortense a rapporté dans ses mémoires la « vive émotion [de Napoléon] qui n'était pas feinte » quand il lui annonça sa décision, après en avoir avisé l'intéressée. Au cours de cette

¹³⁸ Renata De Lorenzo, « Eugenio di Beauharnais », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, op. cit., p. 353. Également l'exposition dirigée par Sergio Leali « Zu Mantua in Banden (a Mantova in catene). Mantova fra Napoleone e Hofer », exposition du 20 février au 21 mars 2010, Mantova, alla Madonna della Vittoria.

discussion, Napoléon prit surtout prétexte de la volonté de la France et lui confia que s'il considérait Eugène comme son fils, Eugène n'était pas de son sang. Aussi, malgré sa volonté, Napoléon ne pouvait-il pas en faire un successeur en France¹³⁹. L'Empereur aurait dit :

Cependant, ces hommes que j'ai fait grands réclament la stabilité de nos institutions et ce peuple, auquel je me dois, il sent bien qu'en moi seul réside toute sa puissance et son bonheur. Après moi, l'anarchie reparaitrait et le prix de tant d'efforts serait perdu pour la France. Au lieu de cela, en laissant un fils élevé dans mes sentiments, un fils que la France sera habituée à regarder comme un successeur, elle jouira du bien que je lui ai fait, et elle profitera au moins du fruit de mes travaux. Le mal aura été pour moi ; d'autres jouiront du bien.¹⁴⁰

Selon Constant, le valet de chambre de l'Empereur, Napoléon tint le même discours à Eugène. Comme sa sœur, Eugène demanda alors à être libéré de ses fonctions, mais l'Empereur refusa avec émotion :

Il [Eugène] demanda à l'Empereur s'il était vrai que le divorce dut avoir lieu. L'empereur fit un signe affirmatif, et, la douleur peinte sur le visage, il tendit la main à son fils adoptif. « Sire permettez que je vous quitte. - Comment ? - Oui, Sire ; le fils de celle qui n'est plus impératrice ne peut rester vice-roi : je suivrai mère dans sa retraite, je la consolerai. - Tu veux me quitter Eugène ? Toi ! Eh, ne sais-tu pas combien sont impérieuses les raisons qui me forcent à prendre un tel parti ? Et si je l'obtiens ce fils, objet de mes plus chers désirs, ce fils qui m'est si nécessaire, qui me remplacera auprès de lui lorsque je serai absent ? Qui lui servira de père si je meurs ? Qui l'élèvera ? Qui fera un homme de lui ? » L'empereur avait les larmes aux yeux en prononçant ces dernières paroles : il prit de nouveau la main du prince Eugène et, l'attirant à lui, il l'embrassa tendrement. Je ne pus entendre la fin de cette intéressante conversation.¹⁴¹

Eugène se résigna, conserva son titre vice-royal, mais refusa que Napoléon lui offrît une principauté. Joséphine et le roi de Bavière demandèrent pour lui le royaume d'Italie, mais Eugène refusa plusieurs fois, ne voulant une couronne pour le prix d'un divorce. Ce refus d'Eugène aurait irrité son épouse qui le lui écrivit le 12 décembre¹⁴². Elle se reprit ensuite, expliquant ne vouloir que le bonheur de son époux et de ses enfants et que cet espoir était lié à un titre royal. Finalement, après le divorce par consentement mutuel prononcé le 15 décembre Eugène accepta de Napoléon un apanage d'un million de rentes divisé entre des domaines, des

¹³⁹ H. de Beauharnais, *op. cit.*, p. 231-234.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 232-233.

¹⁴¹ Louis Constant Wairy, *Mémoires de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur*, Bruxelles, Louis Hauman et Cie, 1830, tome IV, p. 177-178.

¹⁴² Selon F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 243. La lettre d'Augusta-Amélie a été perdue.

terres et la *villa Bonaparte* de Milan. À cela s'ajoutait « une principauté comme celle de Wagram, qui serait appelée principauté de Raab, et d'y assigner pour maison celle du vice-roi à Paris », dans, précisait Napoléon « le cas extraordinaire et inattendu où l'Italie manquerait à la France ». Dix millions de capital seraient attachés à cette principauté, qui fournirait 500 000 F. de rentes. Napoléon prévoyait enfin dans cette lettre qu'Eugène « garderait encore vingt ans la vice-royauté d'Italie »¹⁴³. Napoléon assurait ainsi à son fils adoptif une belle fortune, associée quelques mois plus tard au titre de grand-duc de Francfort. Cet établissement était conforme aux engagements pris par Napoléon dans le contrat de mariage qu'Eugène était censé ignorer, mais peut-être le roi de Bavière avait informé le couple vice-royal des dispositions secrètes du mariage.

Le divorce prononcé et accepté, Napoléon devait choisir sa nouvelle épouse. Quant à Eugène, bien qu'il refusât tout dédommagement, sa position était renforcée. Néanmoins Augusta-Amélie s'émut de ne pas accéder à la royauté.

Le mariage autrichien

Le choix de la nouvelle impératrice était capital pour l'avenir. Dix-huit noms avaient été retenus, dont une princesse de la maison de Saxe, Anne la sœur du tsar Alexandre et Marie-Louise, la fille de l'Empereur d'Autriche. Napoléon convoqua les grands dignitaires et ministres pour recueillir leurs avis. Talleyrand a donné une relation intéressante de ce conseil extraordinaire dans ses Mémoires. Seul Lebrun opta pour la princesse de Saxe. Cambacérès, Fouché et Murat défendirent le mariage russe, qui aurait renforcé cette nouvelle diplomatie esquissée à Tilsitt. Il s'agissait de la possibilité de renforcer les liens entre les deux empires, d'autant que la Russie s'était soustraite à l'alliance française en n'envoyant aucune troupe contre l'Autriche 1809. Comme l'a souligné J. Tulard, Cambacérès et Fouché étaient d'anciens conventionnels et ne pouvaient soutenir la candidature de la nièce de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Murat, quant à lui, avait certainement conscience que Marie-Louise était la petite-fille de Marie-Caroline, dont il occupait le trône à Naples. Eugène et son beau-père le roi de Bavière optèrent bien sûr pour l'Autriche, dans la volonté d'établir plus fermement la paix. Vint enfin le tour de Talleyrand, qui était à la fois partisan de la nécessité d'un équilibre européen et acheté par l'Autriche :

¹⁴³ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Trianon, 22 décembre 1809, *Ancienne correspondance*, n° 16084.

Je pus soutenir par d'excellentes raisons qu'une alliance autrichienne serait préférable pour la France. Mon motif secret était que la conservation de l'Autriche dépendait du parti que l'empereur allait prendre. Mais ce n'était pas là ce qu'il fallait dire. Après avoir brièvement exposé les avantages et les inconvénients d'un mariage russe et d'un mariage autrichien, je me prononçai pour ce dernier. Je m'adressai à l'empereur, et comme Français, en lui demandant qu'une princesse autrichienne apparût au milieu de nous pour absoudre la France aux yeux de l'Europe et à ses propres yeux d'un crime qui n'était pas le sien et qui appartenait tout entier à une faction. Le mot de réconciliation européenne que j'employai plusieurs fois, plaisait à plusieurs membres du conseil, qui en avaient assez de la guerre. [...] Je vis bien que mon avis lui convenait.¹⁴⁴

Les quelques millions autrichiens investis en Talleyrand portèrent leurs fruits puisque Napoléon ne démembra pas l'Autriche, qui perdit tout de même quelques terres. *Vae victis*. François « sacrifiait au Minotaure »¹⁴⁵ une de ses filles, ce qui lui assurait en même temps la survie de son État et l'alliance de la France. Ce fut d'ailleurs Eugène qui fut chargé de sonder l'ambassadeur d'Autriche, Schwarzenberg, sur la possibilité de ce mariage. Napoléon fut sans doute convaincu par cette possibilité de réconciliation défendue par Talleyrand, qui s'ajoutait au renforcement de son trône. Il ignorait que lorsque Metternich fit connaître à Marie-Louise le souhait de Napoléon de l'épouser, l'intéressée aurait répondu : « Je ne veux que ce que mon devoir me commande de vouloir. Quand il s'agit de l'intérêt de l'empire, c'est lui qu'il faut consulter et non pas ma volonté. Priez mon père de n'obéir qu'à ses devoirs de souverain et de ne pas les subordonner à mon intérêt personnel »¹⁴⁶. Le mariage se fit par procuration, à l'instar de celui de Marie-Antoinette, et Napoléon rejoignit sa nouvelle épouse à Courcelles le 28 mars 1810, trop impatient pour l'attendre à Compiègne.

L'Empereur se crut alors accepté dans la famille des rois ; il n'en était rien. Surtout, comme l'a souligné J. Tulard, « il perdait sa légitimité révolutionnaire et donnait l'impression, bientôt confirmée, de trahir son serment de 1804. La France des notables, comme l'Europe éclairée, se détachait de lui »¹⁴⁷. Quant à la Russie, elle fit tout pour faire échouer une quelconque alliance matrimoniale : la tsarine mère fit épouser à la hâte sa fille aînée par le duc d'Oldenbourg et proposa des conditions inacceptables pour le mariage de la cadette Anne (née le 18 janvier 1795). Le Tsar demanda des garanties sur le non-rétablissement de la Pologne, ainsi que l'installation d'une église orthodoxe et d'un Pope aux Tuileries, ce qui était

¹⁴⁴ Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, *Mémoires du prince de Talleyrand publiés par le duc de Broglie*, Paris, C. Lévy, 1891-1892, vol. II, p. 9.

¹⁴⁵ J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 234.

¹⁴⁶ Cité par J. Tulard, « Jeux diplomatiques... », *op. cit.*, p. 17

¹⁴⁷ J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 234.

inacceptable¹⁴⁸. Néanmoins le choix de l'Autriche fut un nouveau prétexte pour la Russie de dénoncer la paix et l'alliance de Tilsitt.

Le souhait de Napoléon d'intégrer sa IV^e dynastie dans les grandes familles européennes ne pouvait aboutir que si la France conservait la suprématie militaire. Le mariage autrichien n'était en aucun cas une alliance et Metternich aurait déclaré à son empereur : « Une seule issue nous reste : économiser notre force en prévision de jours meilleurs, travailler à nous préserver en employant des méthodes moins brutales »¹⁴⁹. Le mariage consenti par l'Autriche et la prépondérance française cachaient l'échec de la monarchisation du régime entreprise dès 1805 et amplifiée par la création d'une noblesse d'empire¹⁵⁰ en 1808.

Propagande napoléonienne et autocensure d'Eugène

Le mariage autrichien comblait les aspirations de Napoléon à condition qu'il lui donnât bien sûr un fils. Le mariage fut donc célébré à l'échelle de son Empire et la propagande présentant aux sujets la nouvelle impératrice était à la hauteur des espérances de Napoléon : fonder la IV^e dynastie. Il est curieux de remarquer que parallèlement à la propagande napoléonienne, Eugène restreignit la sienne.

Nous avons étudié au chapitre précédent l'active propagande napoléonienne (p. 479) et le fait que Marie-Louise en fit partie : on donna à voir la nouvelle impératrice et reine. En effet, Marie-Louise aurait reçu un accueil très chaleureux dès ses premiers pas sur le sol français (Strasbourg) : plusieurs médailles commémorèrent l'événement¹⁵¹. Précisons néanmoins que si les meilleurs peintres de l'Empire firent son portrait, ou représentèrent le mariage¹⁵², les peintres italiens restèrent relativement à l'écart. Quoique des sculpteurs renommés vinssent à Paris pour modeler le buste de Marie-Louise et le diffuser dans l'Empire, que le royaume d'Italie commanda une médaille en l'honneur du mariage¹⁵³, aucun

¹⁴⁸ Thierry Lentz, *Nouvelle Histoire du Premier Empire, II. L'effondrement du système napoléonien, 1810-1814*, Paris, Fayard, 2004, p. 219-221.

¹⁴⁹ Cité par Henry Kissinger, *Le chemin de la paix*, Paris, Denoël, 1972, p. 33.

¹⁵⁰ Sur ce point les analyses de J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe...*, *op. cit.*, p. 325-334 et son essai : *Napoléon et la noblesse d'Empire*, Paris, Tallandier, Nouvelle édition revue et augmentée, 2003 (1^e édition : 1979), *passim*.

¹⁵¹ E. Starcky et H. Meyer, dir., *1810. La politique...*, *op. cit.*, cat 34 et 35.

¹⁵² Ces œuvres ont été rassemblées au château de Compiègne à l'occasion du bicentenaire de l'événement et ont été publiées dans l'ouvrage précédemment cité d'E. Starcky et H. Meyer, dir., *1810. La politique...*, *op. cit.* Citons aussi le très bel album consacré par l'architecte Baltard au mariage de Napoléon et de Marie-Louise, témoignant du faste des cérémonies et donnant un instantané de Paris en 1810 par le soin apporté au dessin des bâtiments. Cet album a fait l'objet d'une exposition et a été publié : Christophe Beyeler, dir., *Noces impériales. Le mariage de Napoléon et Marie-Louise dessiné par Baltard*, catalogue d'exposition (Fontainebleau, Château de Fontainebleau, 2 avril – 2 juillet 2011), Paris, Somogy, 2010.

¹⁵³ ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 189. Voir aussi les dossiers 190 et 191.

portrait de celle-ci ne fut peint par Appiani, bien que premier peintre du roi. Cette absence relative de portrait italien expliqua la qualité hétérogène des estampes italiennes qui s'inspirèrent des modèles parisiens ou, à l'instar des représentations de Bonaparte en 1796-début 1797, inventèrent son portrait. Nous n'avons pas retrouvé dans nos recherches la moindre estampe présentant Marie-Louise seule. Les gravures qui montraient la nouvelle reine d'Italie à ses sujets, comme celle de Bigatti (Planche 176) ou celle de Cavalli (Planche 177), l'associaient toujours à Napoléon, car elle tenait de lui seul son pouvoir. Notons enfin que Napoléon délaissa relativement l'Italie en 1810 puisqu'aucun voyage impérial ne fut organisé en Italie entre 1810 et 1814. En effet, le voyage de noces se déroula au Nord-est de l'Empire : Cambrai, Bruxelles, Anvers, ce qui témoignait - et nous y reviendrons dans le chapitre suivant - d'un changement du centre de gravité du système.

À cette activité propagandiste de Napoléon, n'en répondait aucune d'Eugène. Pire, celui-ci empêcha les éloges de certains flagorneurs. En septembre 1809, parut à Milan un ouvrage anonyme au titre équivoque : *Histoire de la campagne de S.A.I. le Prince Eugène-Napoléon de France*¹⁵⁴. Napoléon en fut informé et écrivit à son vice-roi, dans une lettre du 22 novembre : « Vous avez fait un ouvrage sur votre campagne d'Italie ; je vous prie de me l'envoyer »¹⁵⁵. Eugène se défendit d'avoir fait paraître un tel ouvrage et répondit immédiatement à Napoléon :

J'ai l'honneur de lui [Sa Majesté Napoléon] rendre compte que je n'ai écrit ni permis à personne d'écrire dans cette première campagne.

Un Français établi à Milan, ou par zèle malentendu, ou par fausse spéculation, a publié un ouvrage portant, il est vrai, le titre de *Campagne du prince Eugène en 1809* ; mais cet ouvrage avait été fait sans mon aveu : il contenait beaucoup de faussetés, et, par-dessus, beaucoup d'inconvenances. J'ai écrit, de Vienne (où l'on m'avait adressé un exemplaire), à la police de Milan de faire arrêter tout ce qui existerait de cette brochure, et de la faire brûler. J'ai même ordonné qu'il fût écrit en conséquence à Paris, parce que j'avais appris que cinquante exemplaires y avaient été envoyés ; voici l'exacte exposition des faits. Je prie Votre Majesté de croire que je ne permettrai jamais d'écrire et surtout de publier rien qui pût me concerner. Ma personne est entièrement au service de Votre Majesté, mes actions ne sont que l'exécution de ses ordres, et, l'une comme les autres, lui appartiennent exclusivement.¹⁵⁶

¹⁵⁴ BRM, # 9665.

¹⁵⁵ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Paris, 22 novembre 1809, *Ancienne correspondance*, n° 16019.

¹⁵⁶ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 27 novembre 1809, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. VI, p. 266-267.

L'auteur serait en fait l'abbé Aimé Guillon de Montléon, qui occupait alors à Milan le poste de professeur en la maison des pages du roi d'Italie¹⁵⁷. Le pseudo-Coraccini le définit comme : « un Français, homme d'esprit [...] exilé à Milan et placé sous la surveillance de la haute-police »¹⁵⁸, ce qui était compatible avec le personnage de Guillon : il était royaliste, donc surveillé. La présentation de l'ouvrage qu'Eugène fit à Napoléon était significative de sa conception du pouvoir. Ce n'étaient pas tant les « faussetés » qui le dérangent, mais plutôt le « zèle malentendu [...] et, par-dessus, beaucoup d'inconvenance ». En effet, Guillon louait le vice-roi tout au long de son ouvrage. En introduction, l'éditeur indiquait que l'auteur déclarait choisir l'histoire plutôt que la poésie « par amour pour la vérité », pour témoigner de « son admiration personnelle, franche et désintéressée pour le jeune Héros »¹⁵⁹. Notons que le terme de « Héros », qui caractérisait Bonaparte dans les premiers moments de son pouvoir, qualifiait ici Eugène. En effet, dans son récit, Guillon surnomma plusieurs fois le vice-roi par les termes de « jeune Héros ». Ainsi, il le comparait à Napoléon, ce dernier étant qualifié « d'auguste père » ou encore de « héros des héros »¹⁶⁰. Il nous semble que le « zèle malentendu » et l'inconvenance résidait en cela. Comme l'a écrit le pseudo-Coraccini :

Ce que le vice-roi redoutait le plus, c'était d'exciter la jalousie de Napoléon. Aussi s'effaçait-il autant qu'il pouvait [...] Nous y trouvons un parallèle de Napoléon et d'Eugène, qui ne pouvait manquer de déplaire au premier parce qu'il n'aimait à être comparé à aucun contemporain.¹⁶¹

Ce témoin émit aussi les hypothèses suivantes : Eugène voulait faire oublier à Napoléon le « désastre de la Piave », que cet ouvrage tentait d'expliquer et comme le style du livre était « très hyperbolique, on supposait qu'il cachait quelques malices »¹⁶². Coraccini n'émit pas l'hypothèse que Guillon voulut peut-être faire acte de flagornerie pour être mieux en cour.

En tout cas, Eugène fit saisir tous les ouvrages, contre le remboursement de leur prix d'achat auprès des particuliers et une indemnité de 3000 F. pour le libraire¹⁶³, afin de les détruire. Seuls deux exemplaires échappèrent à la saisie, selon Coraccini et les mentions

¹⁵⁷ Selon une indication manuscrite sur l'exemplaire de la Bayer Staatsbibliothek.

¹⁵⁸ F. Coraccini, (pseudonyme), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 167-168.

¹⁵⁹ Aimé Guillon, *Histoire de la campagne de S. A. I. le prince Eugène-Napoléon de France, vice-roi d'Italie, prince de Venise, archichancelier d'état de l'Empire français, général en chef de l'armée d'Italie, contre l'armée autrichienne en 1809*, Milan, Giegler Libraire, 1809, avis de l'éditeur.

¹⁶⁰ *Ibid.*, *passim* (plus d'une vingtaine d'occurrences).

¹⁶¹ F. Coraccini, (pseudonyme), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 168-169.

¹⁶² *Ibid.*, p. 167-168.

¹⁶³ Selon une indication manuscrite sur l'exemplaire de la Bayer Staatsbibliothek.

manuscrites sur ceux que nous avons retrouvés¹⁶⁴. Cette censure de la flagornerie était une erreur politique d'Eugène : quel mal pouvait-il advenir de laisser se répandre dans le royaume d'Italie des louanges concernant sa personne et son action ? Cela soulignait l'absence d'ambition d'Eugène et sa gestion « désintéressée » du royaume d'Italie, contrairement à son épouse qui en espérait la couronne. À l'annonce du divorce impérial, Eugène confia en effet à Hortense : « Allons, nous nous en irons tous tranquillement finir notre vie plus doucement que nous l'avons commencé, mais pourquoi me marier avec une princesse ? Ma pauvre femme sera la seule à plaindre. Elle espérait des couronnes pour ses enfants ; elle a été élevée à en faire cas »¹⁶⁵.

B. L'annexion de Rome ou la multipolarisation de la péninsule italienne

Tandis que le royaume d'Italie s'étendit à l'Est et au Sud, grâce aux dépouilles des adversaires de Napoléon, la péninsule toute entière fut réorganisée par le vainqueur. En 1810, elle était constituée, outre le royaume d'Italie, de départements français et d'États vassaux à la France (voir carte de l'Italie en 1812, Planche 159). Les ennemis avaient été rejetés dans les îles (Lissa, Malte, Sardaigne, Sicile) mais ceux-ci, avec l'aide de la *Navy*, tenaient fermement. Cette augmentation de l'influence napoléonienne ne pouvait se comprendre sans la querelle entre le pape et l'Empereur qui eut des conséquences bien au-delà des États pontificaux (annexés à la France et au royaume d'Italie).

La querelle entre l'Empereur et le Pape ressuscitée

« Mettez tous vos soins à vous procurer cette paix religieuse qui, une fois perdue, ne peut se recouvrer qu'avec tant de peine »¹⁶⁶ écrivait Napoléon à Melzi le 25 novembre 1803. Un an plus tard, Pie VII était à Notre-Dame pour assister et bénir de sa présence le Sacre de Napoléon. Mais dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, soit trois ans et demi plus tard, le pape était arrêté par le général Radet et conduit captif à Savone (1809-1812), puis à Fontainebleau

¹⁶⁴ F. Coraccini, (pseudonyme), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 168-169. Un exemplaire se trouve à la BRM, # 9665 et un autre à la Bayer Staatsbibliothek, qui a été récemment numérisé sur Google books.

¹⁶⁵ H. de Beauharnais, *op. cit.*, p. 234. Aussi F. de Bernardy, *Eugène...*, *op. cit.*, et A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, *passim*.

¹⁶⁶ *Lettre de Napoléon à Melzi d'Eril*, Paris, 3 frimaire an XII [25 novembre 1803], *Correspondance générale*, n° 8334.

(1812-1814). Que se passa-t-il entre César et Pierre pour que la situation dégénérait ainsi, évoluant contre les convictions de l'Empereur, au risque de déstabiliser le Grand Empire ? Le sujet passionne les historiens et, pour ne citer qu'eux, J. Tulard a pointé les nécessités du blocus continental, A. Fugier a insisté sur l'incompréhension entre les deux hommes et C. Brice y voit une logique militaire et la réalisation d'un dessein romain conçu par Napoléon¹⁶⁷.

Napoléon était parvenu à établir un concordat pour la France et l'Italie, puis à faire venir le pape à Paris pour son Sacre. Pie VII s'attendait à recevoir de larges dédommagements de son voyage à Paris de 1804 ; il se trompait, ce qui ne fut pas du goût des cardinaux. Alors, Pie VII « se montra résolu à ne plus faire la moindre concession à l'Empereur. La fermeté du doux est souvent la plus difficile à entamer »¹⁶⁸, a écrit J. Tulard. Il faut aussi souligner la puissance militaire de Napoléon et le sentiment de menace existentielle que Napoléon faisait, parfois inconsciemment, planer sur le pape.

Pie VII considérait la souveraineté - ses possessions territoriales - et la neutralité de l'Église dans les affaires temporelles comme quelque chose d'indispensable à la survie de l'institution. D'un autre côté, Napoléon voyait dans cette neutralité une menace militaire. Ainsi, engagé dans la campagne d'Austerlitz, l'Empereur redoutait que les anglo-russes débarquassent à Ancône, ville pontificale qui abritait une trop faible garnison pour y résister. Un tel débarquement eût pu le couper de ses bases et menacer fortement l'Italie et ses arrières. Napoléon fit donc occuper Ancône par une colonne française le 18 octobre 1805, ce qui lui valut une lettre sévère du pape menaçant de rompre tous rapports avec l'ambassadeur impérial et énumérant les motifs de mécontentement depuis le Sacre. Napoléon ne répondit que le 7 janvier 1806, expliquant avoir été « vivement affecté de ce que, quand toutes les puissances à la solde de l'Angleterre s'étaient coalisées pour me faire une guerre injuste, Votre Sainteté ait prêté l'oreille aux mauvais conseils et se soit portée à m'écrire une lettre si peu ménagée »¹⁶⁹. Il justifia ensuite l'occupation d'Ancône pour les raisons militaires déjà évoquées.

Les relations entre Paris et Rome se tendirent après l'attribution à Joseph de la couronne de Naples (30 mars 1806), quand le pape voulait ressusciter son droit de suzeraineté sur Naples¹⁷⁰. En outre, Napoléon demandait à Rome de fermer tous ses ports au commerce

¹⁶⁷ A. Fugier, *op. cit.*, p. 195-206 ; J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 235-241 ; Catherine Brice, *Histoire de Rome et des Romains de Napoléon Ier à nos jours*, Paris, Perrin, 2007, p. 62-81. Jacques-Olivier Boudon, *Napoléon et les cultes*, Paris, Fayard, 2002, chapitre XVI-XXII. Giovanni Brancaccio, « Stato pontificio », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 284-285.

¹⁶⁸ J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 238.

¹⁶⁹ *Lettre de Napoléon au pape Pie VII*, Munich, 7 janvier 1806, *Correspondance générale*, n° 11268.

¹⁷⁰ Ce droit de suzeraineté avait précédemment été évoqué lors des guerres d'Italie débutées par Charles VIII en

britannique et d'expulser les agents anglais se trouvant dans la Ville éternelle : cela revenait à lui demander de se placer dans le camp français. Refusant d'entrer dans un conflit temporel, Pie VII n'accéda pas aux demandes de Napoléon et, en guise de résistance, refusa de donner l'investiture aux évêchés vacants. Napoléon accompagna ses menaces de l'occupation d'Urbino, d'Ancône puis de Macerata, qu'il réunit ensuite au royaume d'Italie. Puis, le pape refusant toujours l'alliance française, Miollis fut chargé d'occuper Rome, chose faite le 2 février 1808. Entre temps les ambassades avaient changé, ce qui augmentait encore la difficulté d'arriver à un compromis.

Assuré de sa puissance par sa victoire, Napoléon procéda le 16 mai 1809 à l'annexion des États pontificaux à la France. L'impact fut immense, d'une part sur la géopolitique italienne, d'autre part sur l'opinion publique, puisque Pie VII émit une bulle d'excommunication. Cette bulle *Quum memoranda*, prise dans la nuit du 10 au 11 juin 1809, frappait tous ceux qui avaient « donné l'ordre, tous les fauteurs, conseillers ou adhérents, tous ceux enfin qui [avaient] facilité l'exécution » de la violation de la souveraineté politique du Saint Siège. Le nom de Napoléon n'était pas cité, mais l'Empereur s'emporta en *post-scriptum* d'une lettre à Murat (et dans une lettre similaire à Miollis) :

J'apprends la nouvelle que le pape nous a tous excommuniés. Voilà une belle folie. Il a attiré par là l'excommunication sur lui-même. C'est un fou qu'il faut enfermer. Plus de ménagements. Faites arrêter le cardinal Pacca et tous ses adhérents.¹⁷¹

Dans une ville sous tension, le général de gendarmerie Radet reçut l'ordre d'arrêter le pape, de la part de Murat ou de Miollis (les rôles joués sont toujours objets de polémiques¹⁷², néanmoins, ils répondaient à une idée lancée par Napoléon). Radet « enleva » alors le pape dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809 pour le conduire à Savone. L'Empereur écrivit à Fouché le 18 juillet 1809 : « Je suis fâché qu'on ait arrêté le pape ; c'est une grande folie. Il fallait arrêter le cardinal Pacca et laisser le Pape tranquille à Rome. Mais enfin, il n'y a point de remède ; ce qui est fait est fait »¹⁷³.

1494.

¹⁷¹ Lettre de Napoléon à Murat, 20 juin 1809, *Correspondance générale*, n° 21307.

¹⁷² Colonel Gosse, « L'Empire et le Saint-Siège. L'enlèvement du pape », in *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 305, mai 1979, p. 9-14.

¹⁷³ Lettre de Napoléon à Fouché, Schönbrunn, 18 juillet 1809, publié sur http://www.histoire-empire.org/correspondance_de_napoleon/1809/juillet_02.html. Consulté le 24 juillet 2014.

Quelques jours plus tard, Napoléon reçut une notification de son excommunication par le pape, le désignant nommément cette fois-ci¹⁷⁴. Cette bulle, contre la diffusion de laquelle Napoléon fit son possible, eut une influence certaine sur la fin de l'Empire. Si la France avait connu une déchristianisation sous la Révolution, d'autres pays d'Europe furent plus sensibles à cette bulle, comme l'Espagne. En effet, le clergé catholique se souleva dès 1808 contre Napoléon, comme persécuteur de l'Église et entraîna dans sa lutte les classes populaires. Parallèlement, d'autres nations européennes se servirent de la religion pour affirmer une identité nationale : ce fut le cas de la Prusse avec le protestantisme¹⁷⁵. Quant à Bernadotte, il pensa que si « Paris valait bien une messe »¹⁷⁶, Stockholm valait bien une conversion (au luthéranisme).

La querelle entre l'Empereur et le pape se poursuivit donc. Au sommet de sa puissance, Napoléon décida que « le siège du gouvernement papal » était désormais fixé à Paris¹⁷⁷. Napoléon fit venir dans sa capitale le plus grand nombre de cardinaux possible, les dépenses du Sacré Collège furent déclarées « impériales », et il fit transférer les services et les archives du Vatican, sous bonne escorte, dans un convoi de plusieurs centaines de voitures. L'archevêché, en face de Notre-Dame, devenait le palais pontifical et plus de deux millions de francs furent investis pour l'agrandir afin qu'il convînt à ses nouvelles fonctions. Si Napoléon ne faisait pas céder Pie VII, sans doute espérait-il que son successeur fût plus malléable. Néanmoins, l'Empereur fut le premier à céder, et s'il arrachât un nouveau concordat au pape début 1813, ce dernier le renia rapidement, laissant entière la querelle entre le temporel et le spirituel dans un Empire proche de l'effondrement.

Les départements français en Italie

De la querelle entre l'Empereur et le pape, étaient nés de nouveaux départements français en Italie et donc une nouvelle organisation. Cela n'était pas sans conséquences pour l'équilibre des puissances dans la péninsule italienne et ces décisions eurent donc un impact sur le royaume d'Italie.

¹⁷⁴ « Nous déclarons que Napoléon Ier, Empereur des Français, et tous ses adhérents, fauteurs et conseillers, ont encouru l'excommunication dont nous l'avons autrefois menacé », cité dans Thierry Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire. I. Napoléon et la conquête de l'Europe 1804-1810*, Paris, Fayard, 2002, p. 488.

¹⁷⁵ Voir l'article de Jacques-Olivier Boudon, « Napoléon, l'Europe et les religions », in É. Robbe et F. Lagrange, dir., *Napoléon et l'Europe...*, op. cit., p. 62-65.

¹⁷⁶ Maxime attribuée à Henri IV.

¹⁷⁷ Thierry Lentz, *Nouvelle Histoire du Premier Empire, III. La France et l'Europe de Napoléon, 1804-1814*, Paris, Fayard, 2007, p. 537-538.

Les départements réunis formaient une entité particulière dans le Grand Empire. Au total, quinze furent créés en Italie : six, dans le Piémont (1801-1806), trois en Ligurie (1805), quatre issus de Parme et de la Toscane (1808) et deux des États romains (1810)¹⁷⁸. Si leurs habitants étaient légalement considérés comme Français (à l'exception de ceux des provinces Illyriennes), ils n'en restaient pas moins étrangers. Aussi, la langue locale était-elle respectée (dans notre cas l'Italien, mais Napoléon agit de même avec les départements de langue allemande). Les documents officiels, almanachs ou livres de prières, étaient généralement bilingues. Les Français poursuivaient une politique d'assimilation qui passait par une politique de ralliement et d'amalgame¹⁷⁹. Mais cette assimilation, comme « ultime mise en place sociale et politique », ne fonctionna pas et M. Broers a considéré que les départements réunis furent comme un État satellite à l'intérieur du grand Empire¹⁸⁰. En effet, le mode de gouvernement était légèrement différent, puisqu'en plus des préfets, les départements italiens reçurent en 1808 un *gouverneur général des départements au-delà des Alpes* en la personne de Camille Borghèse, époux de Pauline Bonaparte. Basé à Turin, ce poste faisait accéder ce prince romain au rang de grand dignitaire, lui qui avait déjà exercé la responsabilité de duc de Guastalla. Le gouverneur général recevait des prérogatives assez étendues, puisqu'il disposait du commandement des troupes, jouait le rôle d'un « super-préfet »¹⁸¹ et était placé sous l'autorité directe de Napoléon pour les affaires budgétaires, militaires et de police. Le gouverneur général était assisté dans ses fonctions par un intendant général, un directeur de police et un commandant général, ce qui va dans le sens de la pensée de Broers. Ce type de gouvernement fut repris en 1810 lorsque, annexant la Hollande, Napoléon créa un *gouverneur général des départements de Hollande*, poste qu'il confia à Lebrun. L'Empereur scinda ensuite les départements réunis d'Italie en deux, plaçant les départements issus de l'annexion des États pontificaux sous la responsabilité de Miollis avec le titre de « lieutenant du gouverneur général » de cette trentième division militaire, assisté pour le civil de Camille Tournon, préfet de Rome.

Ces départements réunis d'Italie placés sous la responsabilité d'un gouverneur général et d'un lieutenant du gouverneur général n'étaient pas sans créer un pouvoir italien concurrent

¹⁷⁸ Départements du Piémont : Le Pô (Turin), Marengo (Alexandrie), Sesia (Verceil), Doire (Ivrée), Stura (Coni) et le Tanaro (Asti), ce dernier fut supprimé en 1806.

La Ligurie : Montenotte (Savone), Gênes (Gêne), Apennins (Chiavari).

Parme et Toscane : Taro (Parme), Arno (Florence), Méditerranée (Livourne), Ombronne (Sienne).

États romains : Rome (Rome), Trasimène (Spolète).

¹⁷⁹ Michael Broers, *The Napoleonic Empire In Italy, 1796-1814: Cultural Imperialism In A European Context ?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004, p. 23.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 23-26.

¹⁸¹ T. Lentz, *Nouvelle Histoire (III)...*, *op. cit.*, p. 730.

du royaume d'Italie. Le poste suprême était confié au Romain Camille Borghèse, sous la responsabilité directe de Napoléon, ce qui rappelait les attributions de la vice-royauté d'Eugène. Toutefois, les départements réunis faisaient partie intégrante de la France, quand le royaume d'Italie en était séparé et formait un État à part entière. Il est alors important de s'interroger sur la polarisation de l'Italie dans les années 1810, lorsque les départements réunis occupaient dans la péninsule une surface comparable à celle du royaume d'Italie. De telles considérations expliquaient la peur des Italiens d'être incorporés à l'Empire par simple décret impérial. D'autant qu'une nouvelle hiérarchie des villes¹⁸² sembla émerger dès 1810 : Milan restait capitale du royaume d'Italie et Turin, qui avait perdu avec l'annexion de 1801 son statut de capitale, conservait le siège du *gouvernement-général des départements au-delà des Alpes*. En revanche, Rome émergeait. L'ancienne capitale des États pontificaux avait été décrétée par Napoléon « seconde ville d'Empire » le 17 février 1810, elle accueillait le lieutenant du gouverneur-général, et l'Empereur y entreprit une politique de grands travaux, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Le cas des provinces Illyriennes était particulier. Comme son administration fut confiée à un gouverneur général et son territoire rattaché à l'Empire, il convient d'en traiter ici. La souveraineté des provinces Illyriennes, prises à l'Autriche après Austerlitz, avait été transférée au royaume d'Italie, puis à la France par décret du 14 octobre 1809. Cette perte fut peut-être même salutaire à la cohésion du royaume, les populations y étant tout à fait différentes, malgré leur ancienne appartenance à la Sérénissime. Napoléon y nomma un gouverneur général et les rattacha à la France bien qu'il n'y eût pas la même tentative d'assimilation que dans les départements réunis. La création de ces provinces Illyriennes répondaient à un triple objectif : militaire, économique et politique, bien que Napoléon admît à Sainte-Hélène avoir souvent changé d'avis quant à leur destination¹⁸³. Militairement, il s'agissait d'une marche, qui affaiblissait d'autant l'Autriche qu'elle renforçait et couvrait la France et l'Italie. C'était « une avant-garde au cœur de l'Autriche, propre à la contenir ; une sentinelle aux portes de Vienne pour forcer de marcher droit »¹⁸⁴. Économiquement, l'occupation de Trieste fermait aux Anglais ce grand port de l'Adriatique et assurait un chemin terrestre pour le Levant, le contrôle de la mer ayant été temporairement perdu.

¹⁸² Gilles Bertrand, Jean-François Chauvard, Albane Cogné et Gilles Montègre, « Introduzione alla sezione IX. Città », in Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'ÉFR n° 477, 2013, p. 317-318.

¹⁸³ Emmanuel de Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, édition du Seuil, 1999, 2 volumes (1^{ère} édition : 1823), vol. II, p. 957 (20 juillet 1816).

¹⁸⁴ *Ibid.*

Politiquement, l'objectif était selon J. Tulard de disposer contre le Tsar d'un État des Slaves méridionaux¹⁸⁵. L'Empereur rompait ainsi avec le but civilisateur poursuivi par les Vénitiens au XVIIIe siècle¹⁸⁶.

À ces départements français et à cette marche constituée par les provinces Illyriennes, il faut encore ajouter les principautés souveraines pour avoir une image claire de la péninsule italienne dans les années 1810.

Le royaume de Naples et les principautés souveraines

Le reste de la péninsule était constitué de principautés souveraines, vassales de l'Empire et confiées aux napoléonides. La remarque de Berthier à Murat était valable pour tous les souverains placés sur leur trône par Napoléon : « Pour les Napolitains, soyez roi ; pour l'empereur, soyez vice-roi »¹⁸⁷.

Le plus important de ces États vassaux en Italie était Naples. En 1805, le royaume des Deux-Siciles de Ferdinand Ier de Bourbon s'était engagé dans la Troisième coalition, reniant alors sa promesse de neutralité. Du reste, il combattait la France depuis la Révolution, d'autant que la reine, Marie-Caroline, très influente et en particulier sur son mari, avait juré de venger la mort de sa sœur Marie-Antoinette. Après Austerlitz, Napoléon était assez fort pour renverser définitivement les Bourbon de Naples et prendre le pouvoir. Les Bourbon tentèrent d'apaiser l'Empereur qu'ils avaient néanmoins trahi, la reine en appela même à sa générosité. Le 27 décembre 1805, Napoléon proclama :

Soldats, depuis dix ans, j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples ; il a tout fait pour se perdre. [...] Pardonnez-nous une quatrième fois ? Nous fierons-nous à une cour sans foi, sans honneur, sans raison ? Non ! Non ! La dynastie de Naples a cessé de régner. Son existence est incompatible avec le repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne. marchez, précipitez dans les flots, si tant est qu'ils vous attendent, ces débiles bataillons des tyrans des mers. Ne tardez pas à m'apprendre que l'Italie toute entière est soumise à mes lois et à celles de mes alliés.¹⁸⁸

Les Français prirent Naples, néanmoins, Ferdinand et son épouse se réfugièrent en Sicile et tinrent l'île grâce à l'appui anglais. Les troupes françaises et celles du royaume

¹⁸⁵ J. Tulard, *Le Grand...*, op. cit., p. 321.

¹⁸⁶ Larry Wolff, *Venise and the Slavs. The Discovery of Dalmatia in the Age of Enlightenment*, Stanford (California), Stanford University Press, 2001.

¹⁸⁷ Cité par T. Lentz, *Nouvelle Histoire (II)*..., op. cit., p. 39. Voir aussi la note 82 du chapitre suivant.

¹⁸⁸ *Discours de Napoléon à l'armée*, Schönbrunn, 27 décembre 1805, in Jacques-Olivier Boudon, *Discours de guerre. Napoléon Bonaparte*, Paris, éd. Pierre de Taillac, 2011, p. 113-115.

d'Italie permirent à Masséna une rapide conquête de Naples, malgré une résistance héroïque des Bourbon à Gaète. Napoléon choisit de nommer son frère Joseph roi de Naples. Ce dernier entra dans sa capitale le 15 février 1806. Ce choix de la couronne de Naples plutôt qu'une vice-royauté (statut que connut Naples sous les Espagnols) marqua, selon nous, le moindre attachement que Napoléon portait au royaume de Naples comparativement à celui d'Italie. Il s'agissait aussi du premier « royaume-frère », évolution impériale - et dynastique - des républiques-sœurs, dans une Italie décidément terre d'innovation politique de Napoléon Bonaparte. Bien que roi de Naples, Joseph devait se soumettre à l'Empereur et son statut se rapprochait de celui d'Eugène. Joseph était certes maître chez lui, mais Napoléon pouvait le déplacer par simple décret, « comme un préfet » d'Empire.

Joseph se heurta à une véritable insurrection (prélude à ce qu'il vécut en Espagne) : des bandes de partisans hostiles se formèrent, menées par des nobles, des prêtres ou des brigands comme Fra Diavolo¹⁸⁹. Cela vint de l'or anglais, le pillage, mais aussi la réaction contre une ambitieuse politique de réformes « révolutionnant le pays », plutôt que l'attachement à l'ancienne dynastie : « on a vu défiler trop de dynastie et d'impérialismes à Naples pour s'arrêter à des bons principes de fidélité dynastique bons pour d'autres parties de l'Italie »¹⁹⁰. Ces réformes furent menées en collaboration avec un « personnel français de premier plan »¹⁹¹, « remarquablement composé »¹⁹² et expérimenté comme Saliceti, Miot de Melito, Roederer, Dumas ainsi que des Napolitains ralliés au régime, tels le marquis de Gallo, le prince Serra di Cassano et le prince Pignatelli. Les premières réformes, lancées le 2 août 1806, portèrent sur la suppression de la féodalité, la suppression des monastères et la vente des biens ecclésiastiques¹⁹³. Par la suite, le code Napoléon fut introduit, la justice fut réorganisée. Cette politique réformiste s'inspirait de la France napoléonienne (qui avait hérité des réformes de la Révolution) et de son application dans l'Italie septentrionale (République italienne, puis royaume d'Italie). Ces premières mesures de Joseph furent poursuivies par Murat qui reçut le titre de roi de Naples en 1808, laissant le grand-duché de Berg à Napoléon qui l'annexa à la France par union personnelle. Naples, l'une des villes les plus peuplées

¹⁸⁹ À ce sujet, l'on pourra aussi consulter les mémoires du général Hugo qui décrit cette « petite guerre », le pays s'y prêtant particulièrement par sa topographie et ses structures sociétales. J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 157-158.

¹⁹⁰ Jean Tulard, *Murat*, Paris, Fayard, 1999, p. 238-239.

¹⁹¹ G. Brancaccio, « Regno di Napoli », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 278-279.

¹⁹² J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, p. 231-232.

¹⁹³ Néanmoins, si ces mesures reprenaient en partie celles de l'éphémère République parthénopéenne, elles n'allèrent pas aussi loin que l'espèrent les jacobins révolutionnaires rescapés. Les droits seigneuriaux réels furent déclarés rachetables et les titres nobiliaires furent conservés. En effet, Napoléon s'engageait en France sur le chemin du retour à certaines formes monarchiques.

d'Europe (340 000 habitants), entra ainsi dans le système napoléonien par le biais de son souverain napoléonide mis en place et révocable par l'Empereur, mais aussi par les grandes réformes sociétales qui tendaient à unifier ce système européen, et aussi, à plus petite échelle, qui tendaient à rapprocher le royaume de Naples du royaume d'Italie.

Enfin, les autres principautés souveraines d'Italie naquirent en 1806 après Austerlitz et furent confiées à des proches de Napoléon. La seule exception fut toutefois la république de Saint-Marin qui resta indépendante dans le sens où elle ne fut pas annexée grâce à son alliance avec Bonaparte dès son premier généralat en Italie. Nous avons vu que Napoléon envisagea de confier à Eugène la dignité de prince régnant de Parme, Plaisance et Guastalla en 1805, avant de le nommer vice-roi (Annexe 24). L'Empereur choisit finalement de donner la principauté de Guastalla à sa sœur Pauline et à Camille Borghèse, qui la revendirent au royaume d'Italie. Talleyrand et Bernadotte reçurent respectivement la principauté de Bénévent et celle de Pontecorvo, toutes deux anciennes possessions du pape enclavées dans le royaume de Naples. Ces possessions, gérées par un intendant, devaient être rapprochées des fiefs impériaux érigés par Napoléon dans les *stati ex-veneti*, honorifiques et qui permettaient également l'émergence de la noblesse d'Empire.

Quant à Élisabeth, « la plus ressemblante à Napoléon par l'ambition, l'intelligence, la fierté et la capacité à prendre des décisions »¹⁹⁴, elle reçut en 1805 et conserva ensuite la principauté de Piombino à laquelle fut rapidement attachée la souveraineté de Lucques. En mars 1806, Napoléon retira Massa et Carrare du royaume d'Italie pour les donner à Élisabeth. Cela lui permit de fonder le 2 mai 1807 la *Banca Elisiana* que nous avons étudiée plus haut. Laissant l'aspect militaire à son mari Félix Baciocchi, Élisabeth dirigea la principauté et mena de grandes réformes à l'instar des autres États italiens : code Napoléon, réforme de l'éducation... En plus de sa principauté, Élisabeth reçut le titre de grande-duchesse de Toscane en 1809, pris sur la dépouille du royaume d'Étrurie de Marie-Louise de Bourbon. Néanmoins, ce grand-duché de Toscane fut rattaché dès sa création à l'Empire et divisé en quatre départements. Contrairement à la principauté de Lucques et Piombino, Élisabeth ne jouissait d'aucune autonomie et devait exécuter toutes les décisions de son frère. Elle retirait du prestige de ce titre mais aucune prérogative, sinon de surveiller les autorités civiles, tandis que son époux reçut le commandement - théorique - des troupes sur ce territoire. Elle eut néanmoins un impact important sur les arts par le rôle de mécène qu'elle joua tant en Toscane que dans ses terres princières¹⁹⁵.

¹⁹⁴ R. De Lorenzo, « Élisabeth Bonaparte », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, op. cit., p. 350.

¹⁹⁵ cf. *supra* chapitre VII, ainsi que R. De Lorenzo, « Napoleonidi », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia*

La péninsule italienne était ainsi tout entière aux mains de Napoléon qui y avait installé des membres de sa famille. Ces napoléonides dirigeaient avec plus ou moins d'autonomie et de bonheur les terres qui leur avaient été confiées. Ils exerçaient leur pouvoir sous des titres différents, de sorte que l'Italie était une synthèse du système napoléonien puisqu'en plus du royaume d'Italie dont le souverain était Napoléon en personne, la péninsule était constituée de départements français, de principautés vassales et d'un royaume frère, sans compter les fiefs impériaux. Ce système de domination de la péninsule italienne renforça également la multipolarisation de cet espace : de nouveaux centres émergèrent, tandis que Milan n'était guère renforcée que de quelques annexions italiennes. Quant à Eugène, il était éclipsé par Napoléon qui profita de son mariage autrichien pour poursuivre sa propagande à destination du Grand empire et par conséquent de l'Italie. Bien que la domination napoléonienne de la péninsule s'assortît de réformes allant dans le même sens, ce qui tendait à unifier l'Europe napoléonienne et *a fortiori* la péninsule, le royaume d'Italie perdit la possibilité d'incarner justement l'Italie. Contrairement à ce que son nom évoquait, ce royaume ne s'étendait que sur le grand nord-est de la péninsule et se trouvait opposé à des puissances concurrentes pour la domination de l'aire italienne, toutes soumises à l'Empereur. La position du vice-roi devint plus précaire, d'autant que le titre de prince de Venise s'associa à celui de grand-duc de Francfort, décevant ainsi les espoirs italiens.

napoleonica..., *op. cit.*, p. 327-360, et Maria Teresa Caracciolo et Antonin Macé de Lépinay, *Les sœurs de Napoléon. Trois destins italiens*, catalogue d'exposition (Paris, Musée Marmottan-Monet, du 03/10/2013 au 26/01/2014, Paris, Hazan, 2013, p. 98 et *passim*.

Conclusion du chapitre VIII

L'entrée du prince Eugène dans le système napoléonien fut inattendue. L'Empereur remplaça un aristocrate milanais expérimenté dans l'exercice du pouvoir, mais qui ne s'était pas imposé unanimement dans l'opinion, par un jeune Français de sa famille avec des compétences militaires. Napoléon mettait alors en place son système de gouvernement européen appuyé sur les napoléonides et encore une fois l'Italie servit de laboratoire politique. Le royaume d'Italie héritait en effet des différentes réformes de la République italienne, régime sur lequel Napoléon régnait déjà directement par union des couronnes.

En accordant à son beau-fils le statut de vice-roi, Napoléon entendait conserver sa souveraineté sur le royaume d'Italie, tout en ne lui donnant que les atours du pouvoir. Ce type de prérogative correspondait particulièrement au système européen esquissé par l'Empereur qui faisait et défaisait les rois ; Napoléon pouvait à tout moment ôter au vice-roi sa charge par un simple décret. Néanmoins, Eugène fut le seul vice-roi ainsi que le napoléonide qui resta le plus longtemps affecté à un même poste. Mais si la vice-royauté avait l'avantage de corriger les immanquables erreurs du début de sa magistrature, cette situation affaiblissait d'autant Eugène, qui apparaissait alors comme le simple exécutant des volontés royales sans marge de manœuvre. Cette nuance fut bien comprise par Melzi, désormais chancelier-garde des Sceaux et un temps jaloux de sa place perdue. Bien qu'il revînt rapidement dans l'orbite napoléonienne, il tenta, ainsi que par le Corps législatif, de déstabiliser Eugène. Aussi, le vice-roi eut d'abord du mal à s'imposer, mais il surmonta finalement ces premières difficultés par le zèle et l'application, quoique ce ne fût pas toujours suffisant, « le bon sens ou l'honnêteté ne pouvant à eux seuls remplacer toujours le génie ¹⁹⁶. Le gouvernement d'Eugène fut guidé, sinon dicté, par Napoléon, qui entreprit de l'initier par de fréquents courriers. Les débuts furent difficiles pour Eugène qui était étranger à la culture du pays sur lequel il régnait. En outre, son inexpérience et sa volonté de gouverner au mieux firent qu'il empiéta sur les prérogatives royales, au grand dam de Napoléon.

À la fin de l'année 1805, le pouvoir d'Eugène sur l'Italie se renforça par le commandement qu'il reçut de toutes les troupes en Italie : françaises et italiennes, ainsi que par son mariage avec une princesse accomplie : Augusta-Amélie de Bavière. Elle avait en effet des ambitions politiques qui influencèrent les conceptions de son époux. Ce mariage représentait surtout, pour Napoléon, le renforcement de son empire sur l'Europe, qui passait par une politique d'alliances matrimoniales avec les grandes maisons souveraines. Eugène fut

¹⁹⁶ A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 16.

dès lors adopté par Napoléon et désigné comme héritier présomptif du royaume d'Italie en l'absence de descendance directe de l'Empereur. La période 1806-1810 fut ainsi le temps des espérances des patriotes italiens, puisqu'Eugène et sa jeune épouse étaient installés à Milan et y fondèrent une famille. En outre, le royaume d'Italie connut une phase d'expansion, parallèlement à celle de la France, dont elle était tributaire. Eugène développa l'armée italienne et en 1809 son premier généralat renforça encore sa position à Milan. Quant à Augusta-Amélie, elle sut se rendre populaire auprès de ses sujets et sa bonne conduite dans la capitale affermit le régime ou rassura les esprits comme lors de la défaite de Sacile.

Bien que la propagande du couple vice-royal fût faible par rapport à celle de Napoléon, un certain nombre de *media* diffusèrent toutefois son image et représentèrent son pouvoir. Aussi, de 1806 à 1810, l'on peut parler d'une réelle consolidation de la place d'Eugène dans le système napoléonien et d'une possibilité pour le royaume d'une indépendance future. Néanmoins, la place d'Eugène, son avenir et celui de sa descendance sur le trône d'Italie étaient tributaires de la stérilité de l'impératrice Joséphine, remise en cause par le mariage autrichien de Napoléon. Or cette union avec Marie-Louise de Habsbourg fut largement célébrée, Napoléon espérant ainsi entrer dans le cercle des vieilles familles régnantes. Eugène, qui avait mis en place la représentation de son pouvoir vice-royal, mais non une propagande, fut éclipsé par le mariage autrichien de Napoléon à destination du Grand Empire et par conséquent de l'Italie.

En 1810, la péninsule italienne était tout entière aux mains de Napoléon qui y avait installé des membres de sa famille, selon son système appuyé sur les napoléonides, initié en 1805 avec le royaume d'Italie. La péninsule italienne était alors divisée entre le royaume d'Italie, les départements français, les principautés vassales, le royaume-frère de Naples et plusieurs des fiefs impériaux ; l'Italie était une synthèse du système européen. Ce système de domination de la péninsule italienne renforça également la multipolarisation de cet espace : de nouveaux centres comme Rome, Naples ou Florence émergèrent, tandis que Milan n'était guère renforcée que de quelques annexions italiennes. Bien que la domination napoléonienne de la péninsule s'assortît de réformes allant dans le même sens, ce qui tendait à unifier l'Europe napoléonienne et *a fortiori* la péninsule, le royaume d'Italie perdit la possibilité d'incarner justement l'Italie. Contrairement à ce que son nom évoquait, ce royaume ne s'étendait que sur le grand Nord-est de la péninsule et se trouvait opposé à des puissances concurrentes pour la domination de l'aire italienne, toutes soumises à l'Empereur. En outre, la position du vice-roi devint plus précaire, d'autant que le titre de prince de Venise s'associa à celui de grand-duc de Francfort, décevant ainsi les espoirs italiens. Mais les réelles

désillusions vinrent de la naissance du roi de Rome en 1811 : Eugène sembla désormais donc destiné à devoir céder son trône, tandis que le titre du fils de Napoléon renforçait clairement la position de Rome au détriment de Milan.

Chapitre IX

Fin de règne. Le déclassement d'Eugène et de Milan dans le système napoléonien. 1811-1814

« C'est dans la monarchie nouvelle que se trouvent les difficultés [...]. Les hommes changent volontiers de maître, croyant rencontrer mieux [...] en quoi ils se trompent car ils voient ensuite que leur sort a empiré. »

Nicolas Machiavel¹

L'année 1811 et la naissance du roi de Rome marqua pour le royaume d'Italie le début du déclin dans le système européen, tandis que l'Empire français était à son apogée et que la descendance de Napoléon était assurée. Ce déclin se précipita ensuite avec la retraite de Russie (1812), la campagne d'Allemagne (1813) et celle de 1814, qui se termina par la révolte de Milan. Napoléon, toujours roi d'Italie, ne fit aucun séjour sur ces terres, bien qu'il prévît un voyage impérial à Rome qui l'aurait forcément conduit à Milan. Quant à Eugène, en tant que fils adoptif de l'Empereur, il devrait laisser la préséance au fils nouveau-né de celui-ci. Du reste, avec le grand-duché de Francfort qui lui avait été attribué et la lettre de Napoléon accompagnant cette décision, le vice-roi ne pouvait pas envisager d'obtenir le royaume d'Italie comme le désirait Augusta-Amélie. Comment Eugène s'acquitta-t-il de sa tâche, après la naissance du roi de Rome ? Celle-ci condamnait-elle vraiment ses espérances ? Quel était l'enracinement du pouvoir de Napoléon et de celui d'Eugène dans le royaume d'Italie ; qui incarnait véritablement cet État ?

Cette période 1811-1814 fut également celle d'un retour en grâce de Melzi, déjà amorcée depuis 1806, mais qui prit une nouvelle ampleur avec les commandements militaires d'Eugène. Après avoir fui le vice-roi qu'il devait cependant conseiller et aider à gérer l'État, il prit une part plus importante dans les affaires du royaume, ce qui laissait envisager un

¹ Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Traduction d'Yves Lévy, Paris, Flammarion, 1992 (1^{ère} éd. 1532), p. 73.

enracinement plus ferme du royaume, ralliant les patriciens milanais. Le régime était d'ailleurs bien installé, mais fut profondément ébranlé par la guerre qui prit une ampleur européenne (avec une véritable coalition cette fois-ci) et par ses conséquences financières et humaines. Celles-ci jouèrent un rôle certain dans son déclin et la désaffection éprouvée envers celui-là. Dans le système mis en place par Napoléon, Eugène devait, à l'instar des autres napoléonides, gérer cet État qui lui était dévolu par l'Empereur et faisait partie intégrante d'un système européen construit empiriquement. Quelles furent les relations du royaume d'Italie avec les autres États de la péninsule, sous domination napoléonienne et en proie à une multipolarisation ? Quelles raisons amenèrent à la révolte de Milan et quelle interprétation donner à cet événement ?

Nous nous intéresserons tout d'abord aux liens entre la naissance du roi de Rome et l'Empire. Puis, nous analyserons le rôle d'Eugène comme chef de guerre de 1811 à 1814. Enfin, nous nous pencherons plus précisément sur la toute fin du royaume d'Italie, de la désaffection italienne à la révolte de Milan, qui sonna le glas du *Ventennio francese*.

I. Le roi de Rome et l'Empire

L'hérédité de l'Empire n'avait été jusque-là que théorique ; la naissance du roi de Rome la rendait réelle. La quatrième dynastie tant souhaitée par l'Empereur prenait forme et nul doute que les napoléonides, dont Eugène, Murat et Élixa pour la péninsule italienne, prirent un peu plus conscience du caractère éphémère et révocable de leur fortune. En effet, Napoléon pouvait légitimement distribuer des territoires de son Empire à ses enfants, ce qui ne serait pas sans priver les napoléonides de souverainetés comme l'a souligné R. de Lorenzo². Quelle fut l'influence de cette naissance sur le système napoléonien ? Quelles étaient les grandes mutations alors à l'œuvre ? Nous nous intéresserons à la naissance d'un héritier : le roi de Rome, puis au primat de Paris, capitale de l'Empire manifestée par le *quartier du roi de Rome*. Enfin, nous étudierons le système européen, « la Rome des Français » et l'Italie.

A. La naissance d'un héritier : le roi de Rome

« Malgré l'effort tenté pour susciter l'allégresse publique, elle demeure officielle. Autant le mariage a remué les esprits, autant la grossesse les laisse indifférents » a écrit F. Masson³. En revanche, si les Français ne se passionnaient pas pour la grossesse, la naissance fut suivie avec attention. Déjà le 19 mars 1811, les Parisiens avaient pu remarquer une certaine effervescence autour des Tuileries. Le travail avait commencé. Le lendemain, 20 mars 1811, la naissance du fils de Napoléon fut annoncée aux Parisiens par cent-un coups de canon, tandis que des messagers et le télégraphe Chappe répandaient la nouvelle en Europe. Nous verrons que la naissance du roi de Rome fut soigneusement préparée et qu'elle fut relayée par la propagande. Nous étudierons enfin l'Italie érigée en terre du nouveau dauphin, soit l'appel à une tradition européenne du XIVe siècle pour légitimer la nouvelle dynastie.

² Renata De Lorenzo, « Napoleonidi », in Luigi Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011, p. 342.

³ Frédéric Masson, cité par Thierry Lentz, *Nouvelle Histoire du Premier Empire, II. L'effondrement du système napoléonien, 1810-1814*, Paris, Fayard, 2004, p. 11.

Une naissance soigneusement préparée

Le 17 février 1810, soit un mois et demi avant le mariage de Napoléon et Marie-Louise et plus d'un an avant la naissance de son fils, l'Empereur avait fait voter par sénatus-consulte le rattachement de Rome à la France, son statut de seconde ville d'Empire, mais aussi le titre « roi de Rome » qui était désormais attribué à l'héritier⁴. Ce titre s'ajoutait donc à celui de « prince impérial », qui était prévu dans la Constitution de l'an XII. La grossesse de Marie-Louise avait été annoncée dès le 25 octobre 1810 aux préfets et aux évêques afin que l'information fût relayée auprès du peuple. Le 20 mars au matin, le communiqué du médecin personnel de Napoléon était publié dans *Le Moniteur* et annonçait la naissance prochaine du roi de Rome. D'ailleurs les hauts dignitaires et les napoléonides, dont Eugène, avaient été conviés de toute l'Europe pour assister à la naissance. L'accouchement fut difficile, l'enfant se présentant par les pieds et Dubois dut recourir au fer, tandis que Napoléon aurait ordonné de « sauver la mère avant tout »⁵.

L'annonce de la naissance fut faite à Paris par le canon : cent-un coups signifiaient la naissance d'un fils, quand vingt-et-un correspondaient à celle d'une fille. Les témoignages décrivirent une grande joie au vingt-deuxième coup, comme en témoigna Méneval :

On se ferait avec peine l'idée de l'anxiété avec laquelle les premiers coups de canon furent comptés. Un profond silence régna jusqu'au vingt et unième. Mais quand le vingt-deuxième éclata, il se fit une explosion d'applaudissements et d'acclamations qui retentirent simultanément dans tous les quartiers de Paris. L'ivresse était générale, aucun des contemporains ne le niera.⁶

De nombreux autres témoins confirmèrent ce témoignage. Stendhal, réveillé en galante compagnie, au troisième coup, compta « avec transport. À notre dix-neuvième, qui était le vingt-deuxième du public, nous entendons applaudir dans la rue. Dans les lieux les plus solitaires comme au jardin du musée des Augustins, on a applaudi le vingt-deuxième coup »⁷. Citons encore la comtesse de Boigne, opposante, qui dut convenir : « que le jour où le vingt-

⁴ *Senatus-consulte*, Palais des Tuileries, 17 février 1810, *Ancienne correspondance*, n° 16264.

⁵ Vincent Cochet, « Le nid de l'Aiglon. Une enfance française », in Christophe Beyeler et Vincent Cochet, dir., *Enfance impériale. Le Roi de Rome, fils de Napoléon*, catalogue d'exposition (Fontainebleau, Château de Fontainebleau, 26 février – 23 mai 2011), Dijon, éditions Faton, 2011, p. 14-15. Voir aussi T. Lentz, *Nouvelle Histoire (II)*..., *op. cit.*, Prologue, p. 11-22.

⁶ Claude-François Méneval, *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier depuis 1802 jusqu'à 1815*, Paris, Dentu, 1893, t. II, p. 433.

⁷ Stendhal, *Journal de Stendhal*, publié sous la direction de Victor Del Litto, Genève, Editio-service SA, 1969, tome III, p. 109, 20 mars 1811.

sixième [sic] coup de canon annonça que l'impératrice était accouchée d'un garçon, il y eut dans toute la ville un long cri de joie »⁸.

Les Parisiens purent signer les registres des félicitations ouverts aux Tuileries et les flatteurs plus inspirés, commettre quelques poèmes de circonstance, dont Lucet et Eckard tirèrent deux volumes de 500 pages, contenant des œuvres en français, allemand, italien et grec⁹. L'événement inspira aussi de nombreuses pièces de théâtre et Napoléon alloua au ministre de la police 30 000 F. pour récompenser les meilleurs poètes et 88 000 F. pour les théâtres¹⁰. Les villes de l'Empire fêtèrent aussi la naissance par des défilés, concerts et *Te Deum*, averties qu'elles étaient par messagers ou grâce au système du télégraphe Chappe, moyen le plus rapide, quoique fastidieux et dépendant des conditions météorologiques. Notons néanmoins une certaine retenue dans la célébration par les villes récemment annexées et notamment Rome, choquée par l'annexion des États pontificaux et par la captivité du pape. Dans le royaume d'Italie, la naissance du roi de Rome fut aussi célébrée, de manière similaire aux villes françaises, par des illuminations ou des poèmes célébrant l'événement¹¹.

La joie retomba ensuite assez rapidement en France : le pays traversait une crise économique, l'on s'inquiétait pour l'avenir, d'autant plus que la paix avec l'Angleterre n'était point à l'ordre du jour. Toutefois, les coûteuses cérémonies, employèrent des ouvriers désœuvrés, notamment pour le baptême, événement relayé par la propagande.

Le baptême du roi de Rome et sa représentation

Nous avons évoqué précédemment (chapitre VII, L'active propagande napoléonienne, p. 479) le fait que Napoléon se servît de tous les *media* à sa disposition pour asseoir sa IV^e dynastie, relayant la naissance de son fils par les estampes et les médailles. Nous voudrions revenir ici sur la mise en scène concernant exclusivement l'Aiglon, notamment celle de son baptême.

Les artistes les plus influents de l'Empire furent appelés à peindre le nouveau-né, de Gérard (Planche 178) à Prud'hon (Planche 138) et d'Isabey à Goubaud¹². Ce dernier artiste se fit connaître au Salon de 1810 en présentant un tableau : *La députation du Sénat Romain offrant ses hommages à S.M. l'Empereur et Roi*. Il sut conquérir la protection de Napoléon,

⁸ Éléonore comtesse de Boigne, *Mémoire de la comtesse de Boigne*, Paris, Mercure de France, 1999 (1907), t. I, p. 282.

⁹ T. Lentz, *Nouvelle Histoire (II)...*, *op. cit.*, p. 14.

¹⁰ *Ibid.*, p. 17.

¹¹ De nombreuses pièces ont été conservées aux ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 193-200.

¹² Voir le catalogue de C. Beyeler et V. Cochet, dir., *Enfance impériale...*, *op. cit.*, *passim*.

qui le nomma maître de dessin du roi de Rome. Aussi, Goubaud présenta-t-il quatre œuvres au Salon de 1812 : une scène du baptême et un portrait du roi de Rome, ainsi que deux portraits de l'Empereur, dont celui (Planche 179) qui lui avait valu une gratification de 6 000 F. et la commande du portrait de Marie-Louise pour faire pendant. Si le dessin n'était pas un chef d'œuvre, il avait l'intérêt de donner un portrait allégorique de Napoléon en majesté, étendant sa main sur le monde, portant le grand costume de sacre, assis sur un trône posé sur le globe terrestre, avec l'épée au côté, la main de justice, le grand collier de la Légion d'honneur. Il eut surtout l'heur de plaire à l'intéressé.

Goubaud immortalisa le baptême du roi de Rome à Notre-Dame par un grand (108 x 161 cm) dessin (Planche 180), sans toutefois atteindre les dimensions du Sacre de David (Planche 117, dimensions : 621 x 979 cm), et une toile, qui fut lacérée à la Restauration. Au centre de la composition : Napoléon, entouré des hauts personnages comme dans le tableau de David, était dans le chœur de Notre-Dame et tenait à bout de bras son fils pour le présenter à la foule. Un rayon de soleil - bien improbable, et donc de nature divine¹³ - éclairait Napoléon et le roi de Rome. En face d'eux, soit en allant vers la droite du tableau, était l'impératrice, assise dans un fauteuil, puis les membres de la famille de Napoléon ainsi que la cour et plus loin le public. À gauche de la composition, derrière Napoléon, se trouvait le cardinal Fesch, entouré de son clergé, qui priaient près de la cuve baptismale. Le geste de Napoléon défiait le protocole établi par le comte de Ségur, qui avait prévu que la présentation de l'enfant au public fût dévolue à Marie-Louise¹⁴. Le peintre avait aussi représenté Camille Borghèse et son frère le prince Aldobrandini, à qui était dévolu le rôle de représenter la noblesse romaine prêtant serment au roi de Rome.

En effet, cette œuvre avait une portée politique. En plus de ses vertus informatives, elle légitimait Napoléon et son fils entouré du clergé, de la Cour, des napoléonides représentant tous les États du système impérial et d'une assemblée de - notables - parisiens. Il nous semble aussi que dans ce contexte de conflit avec le Saint-Siège, la représentation de cette cérémonie religieuse n'était pas anodine. Napoléon avait confié à son oncle, le cardinal Fesch, l'office de cette cérémonie religieuse. Elle donnait au public l'image d'un Empereur respectant le rite catholique, mais aussi élu de Dieu, comme le sous-entendait le rayon de

¹³ Ce rayon venait, en plein après-midi, du chevet orienté à l'Est. Il s'agissait clairement d'un rayon d'origine divine, comme l'a souligné C. Beyeler dans C. Beyeler et V. Cochet, dir., *Enfance impériale...*, *op. cit.*, notice 51, p. 128.

¹⁴ Louis-Philippe comte de Ségur, *Cérémonial pour le baptême du roi de Rome*, Paris, Imprimerie impériale, 1811, ANF, Paris, dossier O² 137, pièce 62.

soleil les éclairant lui et son fils. La présence des princes romains, faisant donc allégeance, renforçait encore Napoléon dans son duel contre le pape.

Le roi de Rome fut également représenté par la technique du portrait, à laquelle se plièrent les artistes cités plus haut qui le représentèrent seul, comme Gérard (Planche 178) ou avec ses parents, comme Isabey dans une aquarelle (Planche 181). Dans cette dernière œuvre, le peintre avait figuré en plus du couple impérial et de l'enfant, Madame-Mère, Pauline, Julie Clary (épouse de Joseph) et Hortense. Notons que Gérard et Isabey firent plusieurs tableaux du roi de Rome, le représentant par le portrait ou par l'intermédiaire d'un tableau de famille. Nous constatons également de nombreuses représentations de l'enfant par le biais de l'allégorie. À l'instar de Bison, cité plus haut (Planche 140), qui divinisa l'enfant, l'on pourrait évoquer le travail de Rémy, *La Vertu, la Sagesse et la Justice entourant le berceau de S.M. le roi de Rome* (Fontainebleau)¹⁵ ou les dessins de Pinelli dont *La déesse Roma reçoit le roi de Rome* (Planche 182) pour ne citer que celui-ci, car le thème inspira plusieurs réalisations à ce dessinateur. Le roi de Rome inspira bien entendu Prud'hon, *La France remettant le roi de Rome à la déesse Roma* (Planche 183). Il peignit également un portrait de l'enfant endormi (Planche 138).

La naissance du fils de Napoléon fut ainsi représentée à la fois pour légitimer l'action napoléonienne, notamment contre le pape, mais aussi asseoir la IV^e dynastie.

L'Italie, terre du nouveau dauphin ? L'appel à une tradition européenne du XIV^e siècle

Le titre de roi de Rome n'était pas innocent. Il combattait le pape et accélérât l'intégration de la Ville éternelle à l'Empire, en même temps qu'il légitimait la dynastie en faisant appel à une tradition européenne du XIV^e siècle pour désigner les héritiers d'une couronne. En outre, il ne faut pas négliger non plus l'apport de la Rome antique dans les mentalités et les imaginaires de l'époque. Faire de son fils le roi de Rome, c'était pour Napoléon faire de la France l'héritière de la Rome antique et de son empire.

Une *Ode sur la naissance du roi de Rome* parue le 22 mars 1811 au *Journal de l'Empire* apostrophait la Rome antique :

Toi dont la grandeur souveraine / Asservit cent peuples divers, / Qui, jadis vint t'asseoir en
reine / Sur le trône de l'Univers, / Sors de la tombe, Rome antique, / Et de ton sommeil léthargique, /

¹⁵ C. Beyeler et V. Cochet, dir., *Enfance impériale...*, op. cit., p. 46.

Après mille ans, affranchis-toi ; / Que les aigles du Capitole / S'élancent vers le double pôle / Et proclament leur nouveau Roi.¹⁶

La culture et le goût de l'antique permirent de nombreux emprunts aux versificateurs¹⁷ comme aux peintres. Cela permettait aussi à Napoléon une nouvelle légitimation de son pouvoir par la Rome antique, dont Paris et son Empire étaient les héritiers. Millevoye ne disait pas autre chose, dans une pièce publiée au même *Journal de l'Empire*, trois mois plus tard : « Le Louvre a triomphé du divin Capitole, / Lutèce est en ce jour la Rome d'autrefois ; / Mais Rome est fière encor de régner sous ses lois / Et du trône du monde, un berceau la console »¹⁸.

Un tel titre, « roi de Rome », donné à l'héritier à sa naissance n'était pas sans rappeler celui de dauphin accordé à l'héritier du roi de France, depuis le traité de Romans de 1349 entre Humbert II du Viennois et le roi de France Philippe VI. Humbert II vendit sa seigneurie (le Dauphiné) au roi de France à condition que ces terres fussent le fief du fils aîné appelé sur le trône de France. Quoique les dauphins fussent donc souverains en Dauphiné, seul le futur Louis XI, alors en désaccord avec son père, gouverna la province comme un chef d'État¹⁹. De la même époque datèrent les titres de prince de Galles (1301) donné à l'héritier du trône d'Angleterre et de prince des Asturies (1388) pour l'héritier du royaume de Castille puis d'Espagne. Ainsi, il nous semble que Napoléon voulut également intégrer les traditions monarchiques européennes à sa IV^e dynastie par ce titre de roi de Rome : il octroyait une première principauté et un titre souverain (en théorie) à l'héritier du trône.

Eugène, éloigné des considérations politiques et de la remise en cause de sa vice-royauté née de Marie-Louise, se réjouissait du bonheur de l'Empereur. Aussi écrivit-il à Augusta-Amélie le 20 mars à midi : « Tu peux imaginer la joie de l'Empereur ; nous nous réjouissons tous de son bonheur ». Son épouse lui répondit le 25 mars : « Je dois t'avouer que la nouvelle de la naissance m'avait abattue au premier moment. J'étais seule, je pouvais donc donner libre cours à mes larmes. Je pense à l'avenir, à toi, à nos enfants ; puis, j'ai eu honte de ma faiblesse »²⁰. Quelques jours plus tard, le 29 mai, la vice-reine exprima plus clairement ses inquiétudes dans une lettre à son frère :

¹⁶ « Ode sur la naissance du roi de Rome », *Journal de l'Empire*, 22 mars 1811.

¹⁷ C. Beyeler, « Artistes et hommes de lettres au berceau du roi de Rome. L'enfant de Mars et de Flore », in C. Beyeler et V. Cochet, dir., *Enfance impériale...*, op. cit., p. 47-56.

¹⁸ *Journal de l'Empire*, 9 juin 1811.

¹⁹ Anne Lemonde, « La principauté delphinale d'Humbert II à Louis II », in Collectif de l'Académie delphinale, *Regards sur mille ans d'histoire en Dauphiné*, Grenoble, Académie delphinale, 2001, p. 25-30.

²⁰ *Lettre d'Augusta-Amélie à Eugène*, Milan, 25 mars 1811, citée par Françoise de Bernardy dans *Eugène de Beauharnais, le fils adoptif de Napoléon*, Paris, Librairie académique Perrin, 1973, p. 271.

Eugène ne peut pas quitter Paris avant le baptême du roi de Rome [...]. L'empereur le traite avec bonté et distinction, mais s'il lui vient encore un fils, l'Italie est perdue pour nous ! Nous avons déjà trois enfants [...]. Notre sort n'est pas encore décidé et cette incertitude me tourmente.²¹

En effet, les couronnes de France et d'Italie avait été séparées et Eugène, ainsi que sa descendance, étaient réputés héritiers du trône d'Italie à condition que Napoléon n'eût pas de fils. Comme le premier fils de Napoléon était héritier de l'Empire français, Eugène et Augusta-Amélie ne pouvaient être révoqués que par la naissance d'un deuxième fils. Si Eugène faisait peu de cas du caractère temporaire de sa fonction, cette crainte imprégnait la correspondance d'Augusta-Amélie. D'ailleurs celle-ci ne pardonna jamais à Napoléon son divorce avec Joséphine car l'union fructueuse avec Marie-Louise déstabilisait fortement son avenir italien²². Aussi pourrait-on estimer que le titre de roi d'Italie fût assorti, pour l'héritier du trône, de celui de prince de Venise, titre que reçut Eugène en 1807, alors qu'il était dans cette position dynastique.

B. Le primat de Paris, capitale de l'Empire, par le quartier du roi de Rome

Napoléon célébra la naissance du roi de Rome par un grand projet urbanistique, conçu en 1811-1812 dans l'Est parisien et que nous nommerons *quartier du roi de Rome*²³. En effet, le projet était dominé symboliquement et géographiquement par le palais du roi de Rome sur la colline de Chaillot, rive droite de la Seine, et s'entendait sur la rive gauche par un ensemble constitué de palais, d'une cité administrative et d'habitations. Ce *quartier du roi de Rome* renforçait la IV^e dynastie ainsi que le primat de Paris. La capitale du système napoléonien aspirait à devenir la capitale de l'univers - *Lutetia caput mundi* - en centralisant le pouvoir impérial, mais aussi les arts, Napoléon continuant la politique de la Révolution, rassemblant les chefs-d'œuvre européens au Louvre, désormais musée Napoléon²⁴. Cette universalité du

²¹ *Lettre d'Augusta-Amélie à Louis de Bavière*, Milan, 29 mars 1811, Cité par F. de Bernardy, *op. cit.*, p. 271.

²² Alain Pillepich, rédacteur, *Eugène de Beauharnais, honneur et fidélité*, catalogue d'exposition (Malmaison, Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, 14/09/1999 au 03/01/2000), Paris, éditions de la Réunion des musées nationaux, 1999, p. 26.

²³ Nous reprendrons ici les éléments-clés de notre publication : « Du Foro Bonaparte de Milan au "Projet Chaillot" de Paris », in *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], 125/2 | 2013, mis en ligne le 15 janvier 2014, consulté le 10 avril 2014. URL : <http://mefrim.revues.org/1488>

²⁴ Lors du mariage de Napoléon et de Marie-Louise, « les ambitions politiques s'y unissent aux impérialismes artistiques [...] dans le fantasme de Paris transformé en capitale universelle », Charlotte Guichard et Bénédicte Savoy, « Le pouvoir des musées ? Patrimoine artistique et naissance des capitales européennes (1720-1850) », in

pouvoir de Napoléon avait d'ailleurs été versifiée par Monti dès les premières heures du général Bonaparte (dans son *Prometeo*, cité *supra*) ou encore à l'occasion du Couronnement de Milan dans sa *Visione*. Elle apparaissait également dans la lettre introductive de *La Napoleone ou la ville des Victoires* de Rivaud (cf. *supra* p. 266).

La réalisation du *quartier du roi de Rome* fut confiée à un panel d'architectes, et principalement Fontaine et Percier chargés de réaliser le palais. Fontaine devint le 25 avril 1813 Premier architecte de l'Empereur, ce qui lui permit de superviser de manière plus globale le chantier du quartier. Le projet était influencé par les apports de l'Antiquité, des Lumières, ceux de la Révolution française²⁵, mais aussi du *foro Bonaparte* d'Antolini (cf. *supra*, p. 359) qui constitua en quelque sorte la « matrice républicaine » de l'ensemble urbanistique impérial. Si l'historiographie s'est intéressée avec raison à l'influence qu'eut Paris sur le reste de l'Europe, nous voudrions réfléchir ici à un transfert culturel qui se fit dans le sens inverse : de Milan à Paris. Du reste, ces deux projets avaient aussi en commun d'être des opérations d'urbanisme, de réorganisation et d'extension des deux villes au moment où celles-ci étendaient leurs influences et aspiraient à devenir capitales : de l'Italie (Milan) et de l'Europe à défaut de l'univers (Paris).

Comme pour la *Ville des Victoires* et le *foro Bonaparte*, le *quartier du roi de Rome* fut un instantané du pouvoir napoléonien, de sa perception et de sa mise en scène. Il évolua fortement au gré des défaites et des victoires et nous avons choisi de nous intéresser ici à la forme la plus développée du projet²⁶, soit à sa conception en 1811-1812. Nous voudrions mettre en relief les différences et les continuités entre le *foro Bonaparte* et le *quartier du Roi Rome*, en quoi ce dernier projet reflétait l'idéal de société impériale de Napoléon et comment ce nouveau quartier fut empreint de transferts culturels intenses entre l'Italie (de la Rome

Christophe Charle, dir., *Le temps des capitales culturelles. XVIIIe – XXe siècle*, Paris, Champ vallon, coll. Epoques, 2009, p. 114-116, et aussi l'article entier, p. 101-131. Également Jean-Claude Bonnet, dir., *L'Empire des Muses. Napoléon, les Arts et les Lettres*, Paris, Belin, 2004, *passim*.

²⁵ Voir le catalogue d'exposition d'Annie Jacques & Jean-Pierre Mouilleseaux, dir., *Les architectes de la liberté*, catalogue d'exposition, Paris, École nationale supérieure des Beaux-arts, 1989 et Gilles Bienvenu (dir.), *Autour de la ville de Napoléon*, actes du colloque international à l'occasion du bicentenaire de la Roche-sur-Yon, (La Roche-sur-Yon, 28-30 octobre 2004), Rennes, PU Rennes, 2006.

Aussi les études particulières : Emil Kaufmann, *Trois architectes révolutionnaires, Boullée, Ledoux, Lequeu*, Paris, Editions de la SADG, 1978 (1^{ère} éd. : 1952) ; Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Boullée. L'architecte visionnaire et néoclassique*, Paris, Hermann, 1993 et surtout Gérard Chouquer et Jean-Claude Daumas, dir., *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, actes du colloque international (Arc-et-Senan, 25-27 octobre 2006), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.

Enfin Christian Topalov, Laurent Coudroy de Lille, Jean-Charles Depaule, Brigitte Marin, dir., *L'aventure des mots de la ville*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. Bouquins, 2010 ; Paolo Mascilli Migliorini, « città » et Ornella Scognamiglio, « Scultura », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 141-170 et p. 37-38.

²⁶ Ces nombreuses versions ont donné lieu à de belles aquarelles et des plans de Fontaine conservés à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Pc 65936.

antique et du *Triennio*) et la France révolutionnaire, consulaire et impériale. Nous nous intéresserons tout d'abord au développement du palais en quartier du roi de Rome, un projet à la gloire de Napoléon. Nous étudierons ensuite l'influence du *foro Bonaparte* sur le quartier parisien, avant de nous interroger sur la création d'une « cité impériale »²⁷ réunissant l'administration, les savoirs et l'armée.

Du palais au quartier du roi de Rome, un projet à la gloire de Napoléon

Napoléon songeait depuis son séjour d'avril 1805 à construire un palais impérial à Lyon²⁸. Après tout, la ville avait bien été élevée au rang de capitale des Gaules par Agrippa sur ordre d'Auguste. Rappelons aussi les raisons qui avaient poussé Napoléon à y réunir la *Consulta* en 1802 : il y était très populaire et la ville se trouvait à mi-chemin entre les capitales de deux États qu'il gouvernait en propre : Paris et Milan. Le contexte avait changé et le système européen ne se limitait plus désormais à la France et l'Italie, comme nous le verrons dans la prochaine sous-partie. En outre, la ville de Lyon aurait été fortement dynamisée par l'installation du palais impérial. Quelques travaux, principalement d'aplanissement du site, commencèrent en 1810, aussi Napoléon écrivit-il à son chambellan Montaigu : « Vous verrez à Lyon les travaux qu'on fait à l'île Perrache [...] et vous m'enverrez un rapport sur tout ce qui peut m'intéresser »²⁹. L'Empereur aurait aussi ordonné dans une lettre à Champagny du 26 août 1811 : « le palais impérial sera élevé sur la gare d'eau, le jardin sera dans la presqu'île, entre les deux fleuves, jusqu'au pont de la Mulatière »³⁰. Néanmoins, Fontaine, chargé d'imaginer ce nouveau palais et plutôt réticent quant à l'établir à Lyon, rapporta dans son *Journal* que l'Empereur fut dissuadé par son entourage de construire ce palais à Lyon et ce dès juin 1810.

L'idée de le bâtir sur la colline de Chaillot vint du célèbre peintre David, qui en convainquit Napoléon le 17 juin 1810³¹. Fontaine et Percier furent alors chargés des plans et

²⁷ Pascal Ory, *Le palais de Chaillot*, Arles, éd. Actes Sud, 2006, p. 15.

²⁸ Gérard Corneloup, « Napoléon », in Patrice Beghain, Bruno Benoît et al., *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, éd. Stéphane Bachès, 2009, p. 894-896.

²⁹ *Lettre de Napoléon à Montaigu*, Saint-Cloud, 4 mai 1811, *Ancienne correspondance*, n° 17697.

³⁰ Nous n'avons pas retrouvé cette lettre qui n'est pas dans l'*Ancienne correspondance*, la *Nouvelle correspondance* n'étant pas encore publiée pour l'année 1811, au jour où nous écrivons ces lignes. Cette lettre est citée par Chalabi Maryannick, Pierrick Brihaye et Yves Godde, *Lyon 2^e arrondissement, Confluent. Palais impérial*, Paris, ministère de la Culture, 2000. <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/lyon-confluent/dossiers/ia69000817.html>. Consulté le 31 juillet 2014.

Il nous semble probable que Napoléon, détourné du projet d'établir à Lyon un grand palais, choisit plutôt ce site pour y construire un petit pavillon.

³¹ Pierre-François-Léonard Fontaine, *Journal, 1799-1853*, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts,

de la conduite du chantier tandis que la vision de l'Empereur s'étoffait jusqu'en 1813 (Planche 184 et Planche 185), puis se réduisit jusqu'à la chute, faisant écrire à Fontaine : « ce Palais, production de la fortune de l'empereur Napoléon, éprouvait chaque jour les alternatives de ses succès et de ses revers »³². Le 16 février 1811, quelques semaines avant la naissance de son fils, Napoléon accorda au chantier parisien un crédit de trente millions de francs, somme considérable. Dans sa forme la plus aboutie, le Palais était colossal, à la (dé)mesure de l'Empire : de style bien sûr néoclassique, il s'élevait en amphithéâtre sur le rampant de la colline de Chaillot. Comptant plusieurs niveaux, il était desservi par des jeux de rampes et d'escaliers, et offrait, parallèlement à la Seine, une façade de colonnades à chaque étage, qui mesurait plus de cent mètres de long. Par son étendue, il surpassait Versailles et eût égalé le Louvre et les Tuileries réunis³³. Le bois de Boulogne (plus étendu que de nos jours) eût formé le parc du château, qui s'étendait sur tout le XVI^e arrondissement actuel, transformant le château de la Muette en vénerie et le pavillon de Bagatelle en un rendez-vous de chasse. Côté Seine, la vue englobait d'abord le Champ-de-Mars, l'École militaire, puis Paris. Véritable « Versailles néoclassique »³⁴, le projet napoléonien avait aussi prévu une cité administrative autour du Champ-de-Mars, dans le quartier dit du « Gros caillou » (Planche 186 et détails Planche 187).

Relié au palais par le nouveau pont d'Iéna, Napoléon voulait réaliser une véritable cité administrative. Elle aurait donc été dominée par le palais du roi de Rome, bâti sur la colline. Cette position de surélévation symbolisait selon nous la mise en scène du pouvoir napoléonien, qui dominait à la fois les services de l'Etat (armée, archives) et les corps de la société (Université, artistes). Les dimensions exceptionnelles du Palais devaient être rapportées à la volonté de Napoléon de faire de Paris la capitale européenne. Cette ville devait être une capitale politique, sorte de suzeraine des capitales vassales, celles des états-satellites ; cela passait par ce palais colossal, émanation du pouvoir et symbole de la domination napoléonienne/française sur l'Europe.

Quant au nom que ce palais devait prendre, celui du roi de Rome, il soulignait la volonté de renforcer le caractère héréditaire de l'Empire. De fait, le nom de son héritier attribué au palais célébrait donc indirectement son propre règne : il avait fondé cette nouvelle

1987, tome I, p. 262.

³² P.F.L. Fontaine et Charles Percier, *Résidences de Souverains: parallèle entre plusieurs résidences de Souverains de France, d'Allemagne, de Suède, de Russie, d'Espagne, et d'Italie*, Paris, Chez les auteurs, au Louvre, 1833, p. 1.

³³ Jean-Philippe Garric, « Le Palais du Roi de Rome. L'ambition d'une dynastie », in C. Beyeler et V. Cochet, dir., *Enfance impériale...*, op. cit., p. 46., p. 66.

³⁴ P. Ory, op. cit., p. 17.

dynastie. Le Palais et donc la IV^e dynastie dominaient ainsi Paris et la nouvelle cité administrative. En outre, cette dernière aurait dû son existence à la seule volonté de l'Empereur. On ne saurait donner une image d'une construction plus impériale. Toutefois, il convient de remarquer un certain nombre de permanences entre le projet républicain du *foro Bonaparte* et celui du *quartier du roi de Rome*, notamment l'idée d'une réunion autour du palais du gouvernement des différents édifices publics, dont la nature tendait à s'adapter au régime.

L'influence du foro sur le quartier du roi de Rome

Malgré les différences contextuelles de construction de ces projets, les deux extensions urbaines comptèrent plus de points communs qu'il n'y paraîtrait de prime abord. Les influences directes du *foro Bonaparte* sur le *quartier du roi de Rome*, restent difficiles à établir dans la mesure où les deux projets partageaient des inspirations communes. Mais il est tout de même très intéressant de souligner les permanences et d'établir les différences fondamentales entre ces deux projets afin de définir le projet impérial parisien à la fois inspiré et opposé au projet républicain milanais.

Plus qu'une extension de la ville, Antolini désirait faire du *foro Bonaparte* le centre de la refondation, de l'éducation d'une nouvelle société jacobine (au sens français du terme) en s'appuyant sur des monuments d'utilité publique et de nature à rendre hommage à Bonaparte, héros fondateur. Ce héros fondateur était aussi présent dans le projet de *quartier du roi de Rome*, mais d'une manière différente : son évocation se faisait non seulement dans le quartier projeté, mais aussi dans le reste de la ville de Paris. Car l'Empereur avait choisi de mener les travaux de manière différente : le *quartier du roi de Rome* naquit après plusieurs grands aménagements déjà menés, commencés ou simplement projetés à Paris³⁵ ; ils ne purent tous aboutir.

Pour résumer, les réalisations parisiennes furent utilitaires et prestigieuses, souvent les deux à la fois. L'on remarque dans les projets et les réalisations napoléoniennes à Paris les traces du *Foro Bonaparte*, celles de l'esprit du temps et de la continuité avec la Révolution ; la part de chacune étant difficile à faire. L'on sait qu'Antolini, outre ses publications défendant son forum, rencontra le Premier consul le 7 mai 1801 à Paris pour lui présenter son

³⁵ Ces travaux ont été étudiés en détail dans les ouvrages de J. Tulard, *Nouvelle histoire de Paris, le Consulat et l'Empire (1800-1815)*, Paris, 1970 et G. Poisson, *Napoléon Ier et Paris*, Paris, 2002 (1964).

projet : Bonaparte fut sensible à sa grandeur, mais en critiqua le coût et orienta le château Sforza vers un palais du gouvernement plutôt qu'une caserne³⁶. Cela nous montre que Bonaparte étudia le projet d'Antolini. À Paris, des monuments honorifiques influencés par la Rome antique furent réalisés comme la colonne Vendôme. Certes, les architectes révolutionnaires français avaient imaginé de nombreuses colonnes triomphales au temps de la République, sur l'exemple de la Colonne Trajane. Certaines furent de manière éphémère réalisées lors de fêtes publiques, mais la grande majorité resta « sur papier »³⁷. Nul doute cependant que le projet milanais de colonne triomphale célébrant Marengo influença aussi Napoléon : détail intéressant montrant les influences réciproques des modèles qui se croisèrent entre France et Italie... Antolini, donc, nourri de Rome antique et du travail des architectes révolutionnaires, projeta d'élever une colonne sur son forum, non réalisée, tandis que Bonaparte, fort de toutes ces influences en fit ériger une, place Vendôme. On pourrait multiplier les exemples avec le Panthéon (parisien) : église transformée en panthéon par la Révolution, ce type de bâtiment, « importé » de Rome, fut projeté par Antolini sur son forum et, à Paris, Napoléon en fit l'usage préconisé à la fois par les révolutionnaires français et par Antolini. Napoléon mena également des travaux dans Paris pour améliorer le cadre de vie parisien (fontaines, ponts, musées, voies triomphales...). En 1811, il déclarait au ministre de l'Intérieur : « Je tiens que les quatre choses les plus importantes pour la ville de Paris sont les eaux de l'Ourcq, les nouveaux marchés des Halles, les abattoirs et la Halle aux vins. L'Arc de triomphe, le pont d'Iéna, le temple de la Gloire peuvent être retardés »³⁸. À la différence du *foro* Bonaparte, le *quartier du roi de Rome* s'implantait dans la capitale, qui avait déjà reçu de premiers aménagements urbanistiques que le projet impérial devait compléter³⁹.

La construction d'un nouveau quartier tel celui « du roi de Rome » permettait à Bonaparte non seulement d'améliorer Paris selon ses vœux, mais aussi, à l'instar du *Foro Bonaparte*, de construire un quartier « neuf ». Nous avons vu que les deux projets étaient « catalysés » par le palais du gouvernement qui prenait la place centrale et organisait ainsi l'espace. Quoiqu'Antolini pensât son forum avec des habitations et les infrastructures

³⁶ Giovanni Antonio Antolini, *Piano Economico-Politico del Foro-Bonaparte, Presentato coi Disegni al Comitato di Governo della Repubblica Cisalpina il dì 25 Frimale anno IX. Repub. [16 dicembre 1800]*, Milan, 1801 et Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 242. Dans sa version de 1801, Antolini hésitait entre les deux destinations.

³⁷ A. Jacques et J.-P. Mouilleseaux (dir.), *Les architectes...*, *op. cit.*, *passim* et notamment l'article de Franck Folliot, « Des colonnes pour les héros », p. 305-322.

³⁸ *Lettre de Napoléon à Montalivet*, Paris, 9 février 1811, *Ancienne correspondance*, n° 17340.

³⁹ Sur les opérations d'urbanisme parisien, outre l'étude de G. Poisson, *op. cit.*, voir aussi Jean-Luc Chappey et Bernard Gainot, *Atlas de l'empire napoléonien 1799-1815 : Ambitions et limites d'une nouvelle civilisation européenne*, Paris, Autrement, 2008, p. 54

associées, le *quartier du roi de Rome* se focalisa davantage sur le palais, puis, sur la cité administrative planifiée sur la rive gauche. Comme son inspiration milanaise, le quartier parisien devait être habité, raison pour laquelle, en plus des bâtiments d'ordre administratif que nous détaillerons dans le troisième point, Napoléon voulut construire un grand marché public entre le Champ-de-Mars et les Invalides⁴⁰. En outre, contrairement au *Foro Bonaparte*, la rive gauche entre l'École militaire et le Champ-de-Mars, dit Quartier du Gros Caillou, abritait déjà quelques habitants sous l'Empire. La densité était faible, comme en témoignaient notamment les plans de l'époque et fort logiquement le mur des fermiers généraux qui incluait donc une partie de la plaine de Grenelle. Si Napoléon n'envisagea pas de construire de grands ensembles d'habitation, il prévint tout de même d'en ériger quelques-uns pour honorer certains serviteurs de la nation. Il était prévu de construire un palais pour le Grand-maître et des habitations pour « les professeurs émérites, les savants et les hommes célèbres qui, par des services importants, ou par leurs talents, ont mérité le respect et la reconnaissance nationale »⁴¹ accolés à l'Université. Paris devait être une capitale culturelle... Le marché public prévu par Napoléon aurait donc servi rapidement aux « anciens » résidents, puis aux nouveaux, au fur et à mesure que le nombre d'habitants du quartier augmenterait. Napoléon comptait ainsi sur l'investissement du secteur privé, comme Antolini à Milan. Cela avait l'avantage de diminuer les coûts d'un projet déjà onéreux. Il fut également envisagé un deuxième bâtiment, aujourd'hui oublié, que l'on pourrait qualifier « d'utilité publique » et qui correspondait bien au projet sociétal napoléonien. Proposé par le célèbre architecte Louis-Pierre Baltard, il s'agissait d'une église en rotonde avec une galerie circulaire qui aurait joint le palais de l'Université à celui des Archives (Planche 188). Il ne semble pas que Napoléon donna suite à ce projet : il ne figure ni dans le *Journal* de Fontaine (qui supervisa les travaux du palais du roi de Rome et ceux de la rive gauche) ni sur les plans du *quartier du roi de Rome*⁴². Ce projet fut certainement trop tardif, puisque présenté en août 1812, puis complété en avril 1813, alors que Napoléon était tout à fait occupé par les guerres et la survie de son empire.

Comme nous l'avons écrit plus haut, le projet de *Foro* était fortement teinté de jacobinisme au sens français, tandis que le *quartier du roi de Rome*, quoiqu'il n'exclût pas la

⁴⁰ P.F.L. Fontaine, *Plan général du Palais projeté sur le rampant de la montagne de Chaillot en face de l'École militaire et du Champ de Mars*, in P.F.L. Fontaine et C. Percier, *Plans de plusieurs châteaux, palais et résidences de souverains de France, d'Italie, d'Espagne et de Russie, dessinés sur une même échelle pour être comparés A. P. P. L. P. D. R. D. R. [au plan projeté pour le Palais du Roi de Rome]*, Paris, 1833. et G. Poisson, *op. cit.*, p. 217.

⁴¹ P.F.L. Fontaine et C. Percier, *Résidences de Souverains...*, *op. cit.*, p. 12.

⁴² Ce projet est conservé aux Archives Nationales et, comme il nous semble inédit, nous espérons prochainement en faire l'objet d'une publication. ANF, F/13/1174.

dimension d'utilité publique et la volonté d'étendre le périmètre de la capitale, porta surtout en son sein le projet d'une cité administrative dédiée à l'Empereur : une « cité impériale ».

La « cité impériale » : l'administration, les savoirs et l'armée

Cette « cité impériale »⁴³ aurait donc rassemblé côté rive droite : l'immense palais du roi de Rome avec ses dépendances, et côté rive gauche un marché public, ainsi que les bâtiments administratifs et militaires. Les berges de la Seine, entre les Invalides et le Champ-de-Mars auraient accueilli l'Hôtel des douanes, le palais de l'Université et aux quatre coins du Champ-de-Mars, auraient été construits des édifices carrés formant une perspective symétrique des terrasses du palais du roi de Rome⁴⁴. Côté Seine, au nord le palais des Archives, au sud une caserne de cavalerie et côté École militaire du nord au sud une caserne d'infanterie et un hôpital militaire. L'École militaire aurait été de plus encadrée par l'École des Arts au nord et l'École des Arts et Métiers au sud. Ce projet colossal s'était agrégé peu à peu en 1812 au palais du roi de Rome, décidé en 1811, quoique son plan variât. Bonaparte voulait que son nouveau quartier parisien accueillît l'administration, les savoirs et l'armée.

Les bâtiments « administratifs » (au sens restreint du terme) auraient été au nombre de deux : les Archives et l'Hôtel des douanes. La question des Archives était en suspens depuis un certain nombre d'années : « créé » sous la Révolution, le dépôt central des Archives connut plusieurs localisations jusqu'en 1808, date à laquelle Napoléon décida de l'installer provisoirement à l'hôtel Soubise. Cependant, le bâtiment ne pouvait pas contenir toutes les archives, d'autant qu'elles s'enrichissaient du butin des campagnes victorieuses. Il avait ainsi fallu entasser les archives du Vatican et de Castille notamment dans des baraquements de fortune dans la cour de l'hôtel ; cela posait les problèmes de conservation que nous imaginons⁴⁵. Après maintes hésitations et discussions dont Fontaine nous rapporta quelques bribes⁴⁶, il fut décidé d'installer les Archives dans un immense bâtiment, rive gauche, face au palais du roi de Rome. L'édifice devait être construit uniquement de pierre et de fer, ce qui l'ignifugerait. Il était aussi prévu que les travaux se fissent par quarts indépendants, le plan en carré coupé de deux galeries le permettant aisément, d'autant que la capacité aurait été quatre

⁴³ P. Ory, *op. cit.*, p. 15.

⁴⁴ Un point de vue qui correspondrait à celui de la terrasse du Trocadéro actuel...

⁴⁵ G. Poisson, *op. cit.*, p. 217. Pour un historique complet, le lecteur pourra trouver de plus amples informations sur le site internet des Archives : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/index.html>, consulté le 10 août 2014.

⁴⁶ P.F.L. Fontaine, *Journal...*, *op. cit.*

fois supérieure au volume atteint en 1812 par toutes les archives de l'Empire⁴⁷. En outre, la construction par quarts présentait le double avantage de « soulager » rapidement l'hôtel de Soubise et d'étaler le coût de la construction. La première pierre fut posée le 15 août 1812, pour l'anniversaire de Napoléon qui s'approchait alors de Smolensk, menant la campagne de Russie. Les fondations établies, les premières pierres des façades furent posées, mais les travaux s'interrompirent en 1813 : la campagne d'Allemagne était une priorité absolue. Le second projet le plus important pour Napoléon sur la rive gauche et qui connut un début de construction fut le palais de l'Université⁴⁸.

Ce palais de l'Université devait réunir à la fois l'Université, l'École normale, l'Institution des émérites (c'est-à-dire une « maison de retraite » hébergeant les savants et les hommes célèbres dont nous avons parlé plus haut) ainsi que des salles pour la distribution des prix. Mais comme le palais du roi de Rome, et contrairement aux Archives dont le projet resta inchangé, le palais de l'Université subit les aléas de la conjoncture. On en resta au stade de la première pierre, posée le même jour que celle du palais des Archives. Soulignons que Napoléon n'était pas tout à fait convaincu du projet et avait décidé en mai 1812, de réunir l'école des Beaux-arts (originellement accolée à l'École militaire) au palais de l'Université. Il fallut que le nouveau plan fût élaboré rapidement et de concert par trois architectes qui eurent des relations difficiles⁴⁹ : Poyet et Damesne (tous deux originellement chargés de l'université) ainsi que Gisors (qui avait dessiné l'école des Beaux-arts). Il fallait donc refaire les plans en intégrant les spécificités de l'école des Beaux-arts, comme par exemple des ateliers de peinture et de sculpture. La défaite de Russie mit fin à la fois aux travaux à peine commencés et aux réflexions qui occupaient encore Napoléon à propos de ce palais de l'Université. En tout cas, Napoléon avait marqué sa volonté dans les différents plans de réunir en un même quartier l'administration et l'enseignement supérieur des arts et des sciences tout en y logeant les émérites. Antolini avait choisi le théâtre, le panthéon et le musée pour « éduquer » tous les citoyens, se ralliant ainsi aux utopies révolutionnaires. Napoléon avait quant à lui opté pour l'enseignement supérieur, la formation des élites, qu'il rapprochait du pouvoir – symbolisé par le palais du roi de Rome – de l'administration et de l'armée, si important pour le général devenu empereur, qui affrontait toujours le reste de l'Europe.

⁴⁷ *Rapport du Ministre de l'Intérieur à Sa Majesté Impériale*, Paris, 14 août 1812, ANF, F/13/1174, dossier « Palais des Archives ».

⁴⁸ *Rapport du Ministre de l'Intérieur à Napoléon*, Paris, 14 avril 1813, ANF, F/13/1174, dossier « Palais des Archives ».

⁴⁹ P. Lavedan, « Projets d'aménagement de la rive gauche de la Seine à Paris entre les Invalides et le Champ-de-Mars (1812) », in *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1951, p. 81-84.

La partie la plus importante du projet de *quartier du roi de Rome* fut sans équivoque le projet de construction d'un vaste ensemble militaire. Précisons qu'avant que Napoléon ne prévît même la construction du Palais au nom de son fils, le quartier était déjà occupé par l'armée. En descendant de la colline de Chaillot, la Seine était traversée par le pont d'Iéna (construit entre 1806 et 1814). Ce pont avait été décrété par l'Empereur quelque temps avant sa victoire sur les Prussiens à Iéna, dont l'ouvrage prit le nom. Chacune des quatre piles du pont devait être ornée d'autant de sculptures représentant des cavaliers dans leur uniforme de 1810⁵⁰. Il débouchait sur le Champ-de-Mars, lieu portant donc le nom du Dieu de la guerre, sur lequel, outre les fêtes révolutionnaires, les élèves de l'École militaire faisaient leurs manœuvres. Au fond, face au futur palais du roi de Rome, se trouvait ladite école, construite sous Louis XV. À quelques pas se dressaient les Invalides, construit par Louis XIV pour ses anciens soldats. Ce monument aurait été visible des terrasses du Palais projeté sur la colline de Chaillot. À cette forte présence militaire existante, Napoléon avait donc prévu d'ajouter deux casernes : une pour la cavalerie, une pour l'infanterie ainsi qu'un hôpital militaire. Le *quartier du roi de Rome*, aurait ainsi gardé cette forte présence militaire, ce qui vaut à P. Ory de résumer ainsi le projet napoléonien : « cette préfiguration d'une cité impériale était la traduction architecturale des aspirations de Napoléon : une société militarisée fondée sur un savoir proche du pouvoir »⁵¹.

Il est intéressant de noter qu'à Milan, si le *foro Bonaparte* naissait lui aussi d'un lieu fortement empreint de présence militaire (la citadelle et ses remparts), Antolini n'avait pas prévu de place pour l'armée dans son projet. À peine avait-il songé que le château fût assigné au gouvernement ou à l'armée, mais la rencontre avec Bonaparte de 1801 avait tranché en faveur du palais du gouvernement. La seule présence militaire était une présence évoquée : ce serait des monuments célébrant la naissance de la république (et de la capitale), qui rendraient hommage aux armées françaises, en fait surtout à leur général. L'ironie du sort vint du fait que consécutivement à la non-réalisation du *foro Bonaparte*, les militaires continuèrent d'occuper le château Sforza, qui prit par la suite le nom de « caserne du forum Bonaparte »⁵² et firent leurs manœuvres derrière le château, sur la place d'armes, construite dans l'ère des fortifications démolies. Plus tard, Eugène décida que serait érigé là l'arc de triomphe du Simplon, renforçant encore la place du militaire dans cette aire de Milan.

⁵⁰ Un ensemble donc fort différent de l'actuel. Voir notamment P. Marmottan, *Le Pont d'Iéna*, Paris, éd. P. Chéronnet, 1917.

⁵¹ P. Ory, *op. cit.*, p. 18.

⁵² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 244.

Le *quartier du roi de Rome* était le quartier du pouvoir impérial, de ses élites, de son armée, tandis que le *Foro Bonaparte*, conçu par une idéologie utopique républicaine et égalitariste, voulait offrir à tous ses habitants une instruction publique et un confort de vie, aptes à développer la base d'une société nouvelle plutôt qu'une élite. Néanmoins la présence militaire et la célébration de Bonaparte rapprochaient les deux projets. Quoique différents par nature, le *foro Bonaparte* et le *quartier du roi de Rome* bénéficiaient de bases communes et aspiraient à représenter par l'architecture la nouvelle société.

Le *foro Bonaparte* avait été pensé comme un ensemble de bâtiments d'utilité publique disposés en hémicycle autour du palais du gouvernement pour symboliser l'égalité. Quant au *quartier du roi de Rome*, il créait un ensemble reproduisant la société telle que Napoléon la concevait : le pouvoir impérial dominant (sur la colline), appuyé par l'armée, l'administration et les savoirs placés en-dessous, soit au service du pouvoir. À eux seuls, de par leur position, les palais de gouvernement indiquaient la nature du régime et l'idéal de leur concepteur. Réunis donc autour de ces édifices, les deux projets architecturaux célébraient aussi la personne de Napoléon Bonaparte à deux moments distincts de sa vie. Antolini voyait en lui le fondateur d'une Italie bientôt unifiée et républicaine en 1801, tandis que Napoléon, en 1810-1812, voulait célébrer son règne impérial, qui fondait la IV^e dynastie. Les enjeux étant bien différents, les projets ne pouvaient être identiques. Et pourtant, tous les deux plongeaient leurs racines dans le monde romain antique pour trouver des modèles, des formes architecturales et de célébrations, tout en s'influençant mutuellement par un jeu complexe de transferts culturels entre Paris et Milan. L'utilité publique n'était jamais oubliée, quoique toujours fortement attachée au service du régime qui projetait les nouveaux quartiers et formait une base ou une élite attachées à lui. L'architecture devait modeler, influencer et être le miroir de la nouvelle société : en cela, elle était toujours révolutionnaire. Enfin, ces planifications correspondaient à des moments d'apogée des attentes envers les deux capitales. Antolini espérait voir naître une Italie unifiée, sous l'égide de Bonaparte, dont la capitale serait Milan et dont le forum qu'il avait imaginé formerait la nouvelle société italienne. Napoléon, en 1810-1812, dominait l'Europe toute entière qu'il avait vaincue (à l'exception de l'Angleterre) et Paris s'affirmait comme la capitale européenne, économiquement et surtout culturellement : la politique des arts du musée Napoléon ne saurait être comprise autrement. Mais ces projets étaient des utopies : Milan ne fut pas capitale d'une Italie unie et républicaine indépendante de la Grande Nation, tandis que Paris, qui avait conquis momentanément le rôle de capitale européenne par les armes, fut par elles défaite. Il faudrait aussi rapprocher le *foro Bonaparte* et le *quartier du*

roi de Rome aux « villes nouvelles », qui marquèrent la période : Napoléonville (Pontivy) et Napoléon-sur-Yon (La Roche-sur-Yon)⁵³. En outre, il convient de revenir à l'espace italien et aux projets de Napoléon pour l'aménager, notamment avec les chantiers ouverts à Rome.

C. *Le système européen, « la Rome des Français » et l'Italie*

Nous avons vu dans le chapitre précédent la multipolarisation de l'espace italien entre 1805 et 1810. Les dernières années de l'Empire, de 1811 à 1814, virent la poursuite de ce phénomène par les napoléonides eux-mêmes et par Napoléon. Quelles furent les traductions urbanistiques et quelle fut la mise en scène des pouvoirs des napoléonides et de Napoléon dans la péninsule italienne, hors royaume d'Italie ? Quelles furent les conséquences pour Milan capitale ? Ces aménagements eurent lieu tandis que le centre de gravité du système se décalait vers le nord-est de l'Europe. Napoléon s'occupa particulièrement de l'aménagement symbolique de Rome, décrétée « seconde ville d'Empire », quant aux napoléonides, ils embellirent eux-aussi leurs capitales, en particulier Florence et Naples.

Le déplacement du centre de gravité du système napoléonien

Les guerres de la Révolution s'étaient concentrées sur les frontières Est et Nord-est de la France, jusqu'à ce que le général Bonaparte reprît et développât le projet de vaincre l'Autriche par l'Italie. Les deux campagnes d'Italie (1796 et 1800) eurent donc lieu près de la frontière sud-est de la France. Bonaparte ne s'y trompait pas : lorsqu'il cumulait les souverainetés de la France et de l'Italie, il avait évoqué la possibilité de faire de Lyon la capitale. C'était en septembre 1804 (cf. *supra* p. 373) et Lyon pouvait être conçue comme le centre géographique de ses possessions. Or le développement du système napoléonien, au gré des victoires de 1805 à 1812 mais aussi à cause du blocus, bouleversa cet équilibre. À son apogée, la France dite des 130 départements avait dépassé ses « frontières naturelles » et s'étendait au Nord jusqu'à Lübeck et au Sud-est jusqu'à Rome (Planche 189). En outre, le système de pensée napoléonien évolua d'une conception d'empire carolingien (1805-1810) à celle d'un empire romain (1811-1814), comme l'ont souligné J. Tulard et A. Sorel avant lui⁵⁴.

⁵³ G. Bienvenu (dir.), *op. cit.*

⁵⁴ J. Tulard, *Le Grand Empire*, Paris, Albin Michel, nouvelle édition revue et augmentée, 2009 (1982), p. 255-256. Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, Paris, Plon, 1948-1961, t. VII, p. 462.

L'Empire napoléonien était pragmatique. Napoléon avait agrandi ses territoires (de France et d'Italie) des défaites successives de l'Autriche (1797, 1801 et 1805). Il avait ensuite vaincu la Prusse (1806), la Russie (1807), l'Autriche à nouveau (1809) et avait presque conquis l'Espagne en 1811, qu'il avait confiée à Joseph (1809-1814). Ces victoires permirent des annexions à la France ou la création et/ou le développement d'États-satellites comme la Pologne ou le royaume de Westphalie. Avec la nouvelle conception d'empire à la romaine et afin de renforcer le blocus⁵⁵, Napoléon reprit les royaumes qu'il avait distribués aux napoléonides, comme celui de Hollande en 1810, confié quatre années plus tôt à son frère Louis. La Hollande fit alors partie intégrante de l'Empire français. L'étude d'une carte⁵⁶ du système napoléonien en 1812, avec les frontières de la France et des États du système, montre bien ce déplacement du centre de gravité de l'Empire. Seuls étaient en guerre contre la France : l'Angleterre, le Portugal et le royaume de Sardaigne, les autres États étant soumis ou alliés à la France (Planche 190).

Enfin, ces deux cartes doivent être complétées par deux autres représentant le réseau de communication mis en place. La première carte que nous souhaitons présenter (Planche 191) montre les routes d'étapes. Napoléon lança de grands travaux pour améliorer et développer le réseau routier, qui permettait à la fois une meilleure transmission des ordres, un encadrement efficace des provinces de l'Empire, mais également un acheminement rapide des troupes, s'appuyant sur des villes-étapes. Il apparaît clairement dans cette planche que le maillage était bien plus resserré au Nord-nord-est de l'ancienne France : de Paris à Bruxelles. Cela correspondait aux espaces les plus densément peuplés, avec une industrialisation relativement développée⁵⁷ mais il s'agissait également des routes empruntées pour combattre des ennemis plus au nord : la Prusse, la Russie et l'Angleterre. Napoléon investit massivement dans le port d'Anvers, ce « pistolet braqué sur le cœur de l'Angleterre »⁵⁸ afin de combattre cette puissance. Enfin, ces routes étaient complétées par des communications fluviales, et le télégraphe Chappe comme le montre la carte (Planche 192). Il en ressort clairement un réseau

⁵⁵ Le fait est souligné par J. Tulard : « l'Empire, désormais tout en rivages et en ports ». J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 257-258.

⁵⁶ Nous renvoyons ici à plusieurs atlas importants :

Jean-Luc Chappey et Bernard Gainot, *Atlas de l'empire napoléonien 1799-1815 : Ambitions et limites d'une nouvelle civilisation européenne*, Paris, Autrement, 2008, *passim* ; Émilie Robbe et François Lagrange, dir., *Napoléon et l'Europe*, catalogue d'exposition (Paris, Musée de l'armée, 27 mars 2013 - 14 juillet 2013), Paris, Musée de l'Armée et Somogy, 2013, cartes en annexe p. 298-315.

Plus spécifiquement pour l'Italie : Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'École Française de Rome 477, 2013, *passim*.

⁵⁷ J.L. Chappey et B. Gainot, *Atlas...*, *op. cit.*, p. 29, 40-41

⁵⁸ Attribué à Napoléon, cité par Alfred Fierro, André Palluel-Guillard et Jean Tulard, in J. Tulard, dir., *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, nouvelle édition revue et augmentée, 1999, 2 tomes (1989), « Anvers ».

en étoile avec Paris pour centre et encore une fois, le Nord-est était mieux « maillé » que le Sud-est, témoignant ainsi de ce déplacement du centre de gravité de l'Empire.

« *La Rome des Français* »

Parallèlement à ce déplacement du centre de gravité, il est intéressant de remarquer la volonté de Napoléon de développer Rome, érigée en seconde ville d'Empire. La Ville éternelle était tout à fait éloignée de ce centre de gravité (l'on en convient aisément à la vue de la Planche 192), puisqu'elle était placée à l'extrême Sud du système impérial. En outre, Napoléon choisit en 1810 de contraindre le Saint-Siège de s'installer à Paris. Qu'y avait-il donc à Rome qui justifia de l'élever au rang de seconde ville d'Empire ?

Rome était d'abord un symbole et se définissait « à la fois comme miroir et symbole de la grandeur de l'Empire »⁵⁹, « capable de le magnifier »⁶⁰. Nous avons déjà évoqué le fait que la société napoléonienne était « nourrie » d'Antiquité et la référence à l'Empire romain antique comme le titre de roi de Rome pour l'héritier impérial témoignaient assez de la passion de l'Empereur pour la période. Les papes avaient certes commencé à mettre en valeur les ruines antiques, mais le Forum romain restait enseveli une dizaine de mètres au-dessous de terres provenant d'autres fouilles et d'immondices, au grand dam de Tournon :

Ces profanations vandaliques [sic.] ne sont même pas d'une date bien ancienne [...] en 1550 [...] le dépôt d'immondices n'est pas à beaucoup près aussi élevé qu'il l'était en 1809 ; il paraît donc qu'on l'acheva à dessein, et qu'on l'aplanit pour servir à la construction des écuries du Sénateur, et c'est ainsi que ce successeur d'Agrippa comprenait ses devoirs envers les restes de la grandeur romaine.⁶¹

Napoléon, à l'instar de ses réalisations urbanistiques à Paris ou Milan, voulut donner plus d'ampleur aux travaux archéologiques, comme le firent certains « grands papes urbanistes » tel Sixte Quint⁶². D'une part, les ressources furent augmentées des budgets de bienfaisance publique : cela permettait d'accélérer les travaux et « d'habituer les Romains à travailler et à les détacher de l'état d'assistés auquel l'État pontifical les avait habitués »⁶³. Surtout, Napoléon fit créer la *Commissione per i momenti pubblici e le fabbriche civili* le 9

⁵⁹ Catherine Brice, *Histoire de Rome et des Romains de Napoléon Ier à nos jours*, Paris, Perrin, 2007, p. 64.

⁶⁰ Gilles Montègre, « Roma : la politica urbanistica di Napoleone », in M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante storico...*, op. cit., p. 344.

⁶¹ Camille Tournon, cité par Édouard Driault, *Napoléon et l'Europe. Le Grand Empire 1809-1812*, Paris, F. Alcan, 1924, p. 233-234.

⁶² G. Montègre, « Roma... », op. cit., p. 344.

⁶³ C. Brice, *Histoire...*, op. cit., p. 70.

juillet 1810. Cette commission rassemblait les plus éminents artistes de la ville : Canova, Fea, Guattani, Stern, Camuccini, Landi et F. A. Visconti⁶⁴. Elle disposa de moyens accrus par l'Empereur, qui alloua à cette commission un million de F. annuel par décret du 27 juillet 1811 et qui permirent un « *pronto abbellimento* »⁶⁵. Cette somme, théoriquement destinée aux embellissements, servit aussi à des projets que l'on pourrait qualifier d'« hygiénistes » : comme à Paris, il fut décidé de transférer les cimetières hors les murs. Rome disposa alors des cimetières de *San Lorenzo* et de la *villa Sacchetti* ; les corps ne furent désormais plus enterrés sommairement autour des églises de la ville⁶⁶.

De l'époque impériale datèrent aussi les « premières fouilles scientifiques »⁶⁷. Celles-ci se concentrèrent en particulier sur le Colisée, le *Circus maximus*, le Forum romain et le forum Boarium. Les fouilles du Forum romain découvrirent les fondations de nombreux temples (voir Planche 193). Ces zones furent ensuite mises en valeur, ou du moins les travaux commencèrent et furent parfois poursuivis par les papes après 1814. Il ne faut pas non plus oublier pour la période impériale les rôles de C. Tournon, préfet de Rome et de Valadier, architecte romain très influent. Ce dernier fut chargé, avec l'aide de Camporesi, d'aménager une « promenade », ou « jardin » pour relier le Capitole au Colisée par le Forum et le Palatin. Le projet n'aboutit heureusement pas, heureusement dans une conception patrimoniale, car les deux architectes avaient prévu d'abattre toutes les églises du Forum et le monastère de Sainte-Françoise-Romaine. En revanche, Valadier mena à bien une autre promenade, celle du *Pincio*, relative à l'aménagement de la *piazza del Popolo*, dite « jardin du Grand César » (voir Planche 193). Cet aménagement était inspiré de la conception française de promenade, qui était celle d'un espace public pouvant être agrémenté de vestiges antiques. Cette conception était incompatible avec celles des Romains qui considéraient les jardins comme partie intégrante des demeures patriciennes⁶⁸. À propos des jardins du Grand César, le préfet Tournon écrivit :

⁶⁴ O. Scognamiglio, « Roma antica », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 45.

⁶⁵ Antonino De Francesco, *L'Italia di Bonaparte: politica, statualità e nazione nella penisola tra due rivoluzioni, 1796-1821*, Torino, UTET, 2011, p. 112.

⁶⁶ Marco Iuliano, « Roma », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 167.

⁶⁷ Angela Marino, « Cultura archeologica e cultura architettonica a Roma nel periodo napoleonico », in *Villes et territoires pendant la période napoléonienne*, Actes du colloque de Rome (3-5 mai 1984), Roma, École française de Rome, Collection de l'École Française de Rome 96, 1987, p. 461.

⁶⁸ G. Montègre, « Roma... », *op. cit.*, p. 344.

Rome éprouvait un besoin qu'il importait de satisfaire ; elle n'avait dans ses murs aucune promenade publique, et on souhaitait depuis longtemps un lieu dont les ombrages fussent plus à portée du public que les berceaux de laurier de la villa Borghèse ou les voûtes de pin de la villa Pamfili.⁶⁹

Valadier imagina de transformer en jardin avec de longues avenues plantées d'arbres toute la zone s'étendant du Pincio au Tibre en passant par la place du Peuple⁷⁰. Cet aménagement s'intégrait dans une réflexion d'embellissement global de Rome, afin de la présenter au mieux aux voyageurs venant du Nord (soit la majorité d'entre eux). Tournon écrivait :

Il faut que le voyageur arrivant de Florence, voyant au loin au bout du Corso le Capitole, et à droite, au delà du Tibre, le Vatican et Saint-Pierre, puisse embrasser, dès son premier regard jeté sur la reine des nations, sa gloire passée et sa grandeur présente, le siège de son empire temporel et celui de sa domination spirituelle.⁷¹

Valadier fut aidé par Berthault ainsi que par Gisors et le projet conçu en 1810 fut accepté en 1811. Les travaux portèrent surtout sur la place du Peuple elle-même et sur l'aménagement en jardin de la colline du Pincio qui se termina après la chute de l'Empire.

Enfin, en plus des travaux de mise en valeur du patrimoine romain antique et de l'aménagement de la ville par des axes de communication prenant la forme de jardins-promenades, Napoléon souhaita que Rome abritât un palais impérial. D'importants travaux furent donc engagés au palais du Quirinal, dès 1811. Il s'agissait d'une résidence pontificale relativement petite, mais pouvant être agrandie facilement. Stern défendit auprès de Napoléon que le Quirinal occupait une position supérieure à tous les autres bâtiments romains, au-dessus du Tibre, mais aussi au-dessus du Vatican, ce qui en faisait l'emplacement idéal du pouvoir suprême. Néanmoins les travaux à entreprendre étaient importants. Les principaux appartements furent aménagés, décorés, reçurent des meubles de Paris. En 1812, le Quirinal était prêt à accueillir Napoléon qui avait prévu d'y venir cette année-là. La campagne de Russie eut raison de ce projet et Napoléon ne vint jamais à Rome. Parmi les autres travaux (voir Planche 193), qui eurent lieu ou furent seulement prévus, citons le réaménagement de la place du Panthéon, de celle de Trevi et de la colonne Trajane. Outre ces travaux somptuaires,

⁶⁹ C. Tournon, *Études statistiques sur Rome et la partie occidentale des États romains*, Paris, Treuttel et Würtz, 1831, p. 262.

⁷⁰ Nous reprenons ici l'usage contemporain, dénommant « place du Peuple », ce qui était à l'origine la « place du Peuplier », (*populus* en latin)

⁷¹ C. Tournon, cité par É. Driault, *Napoléon...*, *op. cit.*, p. 239.

le régime napoléonien s'occupa aussi du « bien public » par la création d'un marché sur la place du Peuple (celui sur la place du Panthéon ne fut que projeté). Le régime n'eut pas le temps non plus de construire deux abattoirs à l'Est et à l'Ouest de la ville. Il ne put que prévoir une artère reliant le Vatican au Château Saint-Ange et ne put mener à bien des aménagements des berges du Tibre ; ces travaux aboutirent un peu moins d'un siècle plus tard, dans la Rome de l'Italie unifiée. Enfin, les Français parvinrent à établir deux dépôts de mendicité à *San Giovanni in Laterano* et à *Santa Croce in Gerusalemme*, en plus de la création de deux cimetières *extra-muros* évoqués plus haut. En 1814, Pie VII n'hésita pas à mener à terme un certain nombre de projets urbanistiques initiés par les Français, dont la ville avait un réel besoin. Du reste, ce furent bien à Pie VII que ces travaux profitèrent, car le régime impérial n'était pas populaire. Entre 1811 et 1814, Rome était touchée par les conséquences du blocus, souffrait de la crise économique, de la conscription : « nulle part le système ne fut aussi mal supporté »⁷², et de l'agitation religieuse. L'enlèvement du pape et l'excommunication de Napoléon furent des facteurs de révoltes⁷³.

Napoléon pariait à long terme sur l'apaisement de ces tensions et se donna donc les moyens de faire de Rome, cité hautement symbolique, la seconde ville d'Empire. Sa place excentrée créait un nouveau centre au sud du système napoléonien, et l'on peut penser que l'importance qu'aurait pris la Ville éternelle eut été préjudiciable au rôle de Milan dans la péninsule.

Capitales napoléonides en Italie

Tandis que Napoléon ordonnait de grands travaux à Rome, les napoléonides en Italie menèrent de semblables opérations urbanistiques dans leurs capitales, accompagnées de réformes et de politiques de mécénat, particulièrement à Florence (Élisa) et Naples (Joseph, puis Murat).

Napoléon « installait Élisa à Florence ; elle essaya d'y renouveler le souvenir des Médicis » a écrit Driault⁷⁴. Dès les premières années de gouvernement de Napoléon, Élisa sut entretenir un réseau d'amitiés importantes : en 1802, elle fréquentait Fontanes, rédacteur du *Mercure de France*, puis président du Corps législatif et recteur de l'Université. Elle entretint ensuite un salon, fréquenté notamment par Chateaubriand, mais aussi par d'autres artistes et

⁷² J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 396.

⁷³ Étudiées par Michael Broers, *The Napoleonic Empire In Italy, 1796-1814: Cultural Imperialism In A European Context ?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004, *passim*.

⁷⁴ É. Driault, *Napoléon...*, *op. cit.*, p. 31.

littérateurs influents⁷⁵. Princesse de Lucques et de Piombino, Élixa poursuivit ses activités salonniers et désormais de mécénat en créant une académie des Beaux-arts ainsi que la *Banca Elisiana*. Elle poursuivit ensuite ce mécénat en tant que grande-duchesse de Toscane. Elle introduisit aussi dans son gouvernement princier des réformes concernant le clergé, les activités économiques, l'éducation et se préoccupa de faire installer des dispensaires. Élixa gouverna avec plus de tact que ses autres sœurs, et, bien que parfois en butte avec Napoléon, elle sut ne pas s'attirer les foudres de celui-ci et se servir de ses amitiés parisiennes telles celles de Fouché, Regnaud ou Talleyrand⁷⁶. Dès son gouvernement à Lucques et Piombino, elle montra sa volonté d'améliorer les palais princiers, comme la *villa reale di Marlia* à Lucques, mais également de faire construire des routes, notamment la « route Friedland » pour relier Massa à Carrare, voie qui ne fut terminée qu'en 1820. Élixa fit aussi construire un aqueduc pour développer la station thermale de la ville de Lucques.

Grande duchesse de Toscane en 1809, Élixa continua sa politique réformatrice et de mécénat, tandis qu'elle entretenait une cour brillante à Florence, un peu à l'image de l'ambiance de Mombello en 1797, là où elle avait été mariée religieusement. La cour d'Élixa fut opportunément fréquentée par comtesse d'Albany, qui, ayant parlé de Napoléon comme de « notre moderne Attila », s'était évidemment attirée les foudres de l'Empereur qui la fit surveiller. La comtesse gagna les bonnes grâces de la sœur de l'Empereur, fréquenta assidûment son salon, mais ne lui prêta plus aucun intérêt après 1814⁷⁷. La cour d'Élixa fut également fréquentée par Foscolo dès 1812, ainsi que par les peintres Marie Benoist, Benvenuti, Fabre, Joseph Franque, les sculpteurs Bartolini et Canova et le graveur Santarelli⁷⁸. Ce ne fut pas sans raison que Benvenuti représenta Élixa au centre d'un tableau intitulé *Elisa Bonaparte entourée d'artistes à Florence* (Planche 194), parmi lesquels on reconnaissait Canova. Le manque de temps et peut-être aussi la soumission théoriquement totale d'Élixa à Napoléon en Toscane⁷⁹ expliquent l'absence de politique urbanistique d'Élixa à Florence. Elle se limita à des travaux d'embellissement du *palazzo Pitti*, bien qu'il faille prendre en compte les réformes et le mécénat cités *supra*. Suivant les goûts du temps, Del

⁷⁵ Renata De Lorenzo, « Élixa Bonaparte », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 351.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Maria Teresa Caracciolo, « Érivains et artistes actifs à Florence », in Maria Teresa Caracciolo et Antonin Macé de Lépinay, *Les sœurs de Napoléon. Trois destins italiens*, catalogue d'exposition (Paris, Musée Marmottan Monet, du 03/10/2013 au 26/01/2014, Paris, Hazan, 2013, p. 98.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 50-117.

⁷⁹ J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 170-173. Napoléon lui écrivit le 17 août 1809 : « Vous avez le droit d'en appeler à moi des décisions de mes ministres, mais vous n'avez pas le droit d'en arrêter en aucune manière l'exécution. [...] Vous êtes sujette et, comme tous les Français, vous êtes obligée d'obéir aux ordres des ministres ».

Rosso prévit bien un *foro Bonaparte* à Florence⁸⁰, sur l'aire du couvent de *San Marco*, mais il resta à l'état de projet⁸¹.

En revanche Joseph, puis Murat, en tant que rois de Naples eurent la possibilité de mener une politique plus ambitieuse. Après la conquête du royaume menée début 1806 par Masséna, Napoléon éleva Joseph à la dignité de lieutenant de l'Empereur et le fit roi de Naples. À Miot de Melito, dépêché auprès de son frère, Napoléon aurait confié :

Vous lui direz que je le fais roi de Naples. [...] mais que la moindre hésitation, la moindre incertitude le perd entièrement. [...] Tous les sentiments d'affection cèdent actuellement à la raison d'État. [...] J'en fais une famille de rois, ou plutôt de vice-rois.⁸²

« Singulière légitimité toute napoléonienne », a écrit J. Tulard à ce propos⁸³. Un autre décret de Napoléon transféra la couronne de Naples à Murat. J. Tulard a décrit l'accueil chaleureux fait à Murat lors de son entrée dans la ville notant que « sa prestance, son sens de la mise en scène, ses talents de cavaliers, une certaine exubérance bien méridionale, tout contribue à séduire des sujets qui ne demandent qu'à l'être »⁸⁴. Murat fut facilement « adopté » par ses sujets et réciproquement : lui qui avait repoussé le plus possible son départ pour l'Italie méridionale, fut rapidement conquis par elle. Pour revenir aux considérations dynastiques, nous avons évoqué dans le chapitre précédent les nombreux changements dynastiques que connut Naples (cf. *supra* p. 588 et suivantes). Un tel changement était bien relatif dans l'Europe de ce début XIXe siècle. Pour les Napolitains, le royaume changeait simplement de dynastie, quand le reste du continent était témoin de dissolutions, de naissances ou du rattachement de provinces ou d'États à des entités parfois nouvellement constituées.

Comme les autres napoléonides, Joseph, puis Murat menèrent des réformes de fond, s'inspirant du modèle français en s'appuyant sur un personnel gouvernemental compétent, cité au chapitre précédent. Ils poursuivirent ce rôle d'unification - relative - du système napoléonien, notamment par l'introduction du code Napoléon. Mais Murat désirait aussi s'implanter durablement à Naples et décida de mener des grands travaux pour illustrer son

⁸⁰ Massimo Visone, « Il foro », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 162.

⁸¹ Comme l'indique l'encyclopédie Treccani, à l'article *Elisa Bonaparte* : « Il periodo napoleonico in Toscana non è stato profondamente studiato ». Nous aimerions mener des recherches complémentaires sur la Toscane impériale, à l'occasion de recherches postdoctorales.

⁸² Stanislas Girardin, *Journal et souvenirs, discours et opinions*, Paris, Moutardier, 1828, tome III, p. 377-379.

⁸³ Jean Tulard, *Murat*, Paris, Fayard, 1999, p. 231.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 238-239.

règne. En plus de l'amélioration des conditions de vie des campagnes (la vaccine, l'assainissement de marais, l'instruction publique), Murat se préoccupa de l'urbanisme de sa capitale. D'ailleurs Joseph avait esquissé une telle réorganisation en créant le *Consiglio degli edifici civili* (1806), le corps des *Ponti e Strade* (1806) sur le modèle des ponts-et-chaussées français (1806), puis par plusieurs décrets en 1806-1807 relatifs aux axes de circulation. En 1807-1808, commença l'exécution du *corso Napoleone*, qui prolongeait la *Via Toledo* partant du palais Royal jusqu'à *Capodimonte* et permettait ainsi un accès à l'arrière pays. Murat poursuivit ces aménagements en ouvrant la route de *Capodichino*, en commençant les travaux de la rue du *Posillipo* et en alignant la *via Foria*⁸⁵ (Planche 195). Le roi projetait de transformer le centre de Naples en « un espace sûr et contrôlable [...] où l'activité économique aurait pu se dérouler dans la transparence et la légalité »⁸⁶.

Surtout, le roi fit publier un concours pour le projet d'une « *Grande piazza o Foro Murat* », à établir en face du palais royal. Au nord de ce palais serait édifié un bâtiment dédié aux assemblées populaires, comprenant aussi un musée des sciences, des techniques et du travail national. Il serait complété par d'autres édifices aux deux autres coins de la place, mettant en scène « l'alliance de la monarchie muratienne et des forces sociales de la nation »⁸⁷. Les principaux architectes participèrent à ce concours remporté par Leopoldo Laperuta. L'architecte prévit qu'en face du palais Royal, le bâtiment dédié aux assemblées populaires et au musée prendrait la forme d'un temple décadaire avec un portique de forme semi-circulaire et que les entrées des deux bâtiments seraient parfaitement alignées. Des deux autres côtés de cette place, l'architecte voulait deux édifices jumeaux, avec leurs entrées alignées, dont l'axe coupait perpendiculairement celui reliant l'hémicycle au palais Royal. Reprenant une construction républicaine, le *foro* était ici destiné à mettre en scène l'alliance du peuple et du roi. Encore une fois, il semble que l'influence d'Antolini se décèle dans ce projet, tant par la forme (hémicycle) que par le fond (représenter le pouvoir et instruire les citoyens notamment).

À droite du palais royal, Laperuta dota le *palazzo Salerno* (destiné sous Murat au ministère des Affaires étrangères) d'une façade néoclassique, identique donc à son édifice jumeau : le *palazzo della Foresteria* (destiné sous Murat à héberger les princes royaux). Ce dernier édifice fut construit en 1815, Ferdinand ayant décidé d'achever les travaux engagés

⁸⁵ Marco Iuliano, « Napoli », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 165-166 et G. Montègre « Napoli : le trasformazioni urbanistiche », in M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante storico...*, *op. cit.*, p. 350-351.

⁸⁶ G. Montègre « Napoli... », *op. cit.*, p. 350-351.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 350.

par Murat. Le *foro Murat*, achevé sous la Restauration, devint donc la *piazza del Plebiscito*. La statue de Murat, qui devait trôner au centre de la place du Plébiscite, fut remplacée par deux statues : celle de Charles III de Bourbon et celle de Ferdinand Ier. Ce dernier intégra d'ailleurs les hémicycles, prévus comme ceux d'un temple décadaire, dans la construction de la *Basilica di San Francesco di Paola* : au lieu que les hémicycles se rejoignent au centre de la rotonde pour un édifice laïque, ils en formaient son entrée, rappelant ainsi Saint-Pierre de Rome. Le changement était minime, mais la portée symbolique tout à fait différente⁸⁸. La basilique fut en outre un ex-voto pour la reconquête de Naples⁸⁹.

Signalons encore que Murat mena une politique de mécénat, à l'instar d'Élisa, et réunit à Naples des artistes italiens et français, parmi lesquels Descamps, peintre officiel du roi, Montagny et Wicar. Pris dans une « compétition culturelle »⁹⁰ dépassant la péninsule puisque les artistes lyriques italiens étaient fort à la mode en France, Murat poursuivit la politique de ces prédécesseurs napolitains. Il chercha à défendre l'autorité culturelle de Naples face à Milan (Eugène soutint plus fermement la musique lombarde dès 1808 avec la création d'un conservatoire local et engagea Rossini en 1812 à *La Scala*) et face à Paris. Si Murat nomma l'Espagnol Rodriguez comme premier ténor de sa chapelle palatine, le Napolitain Paisiello devint directeur de la musique de chambre de la reine, quant à Rossini, il fut engagé en 1815 pour six ans au San Carlo pour diriger le théâtre et composer trois opéras par an⁹¹. En outre, Murat faisait battre monnaie à son effigie dans son royaume, et l'usage de cette prérogative régaliennne s'ajoutait aux médailles à sa gloire qu'il fit frapper dès 1808⁹². En plus de son portrait, rappelant ses fonctions de roi de Naples, Murat célébra la pose de la première pierre du *foro Murat* ainsi que sa visite de l'académie française des Beaux-arts de Rome.

Cette politique d'autoreprésentation n'était pas sans évoquer son modèle napoléonien et s'opposait à la politique d'Eugène, résigné à n'être qu'un administrateur temporaire de la conquête de son beau-père. Murat s'opposait également aux volontés impériales, puisque Napoléon lui répéta, par l'intermédiaire de Berthier, que « pour les Napolitains, soyez roi ;

⁸⁸ Paolo Mascilli Migliorini, « Città », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, op. cit., p. 158.

⁸⁹ Plus de détails dans la thèse de Sergio Villari, *Napoli capitale nel progetto urbano del decennio Napoleonico* (1806-1815), Venezia, 1989, ou dans les actes de ce colloque : Alfredo Buccaro, Cettina Lenza e Paolo Mascilli Migliorini, a cura di, *Il mezzogiorno e il Decennio. Architettura, città, territorio*, actes de colloque (Napoli-Caserta, 16-17 mai 2008), Napoli, Gianni ed., 2012.

⁹⁰ Mélanie Traversier, « Venise, Naples, Milan. Trois capitales pour l'opéra italien. XVIIIe-XVIIIe siècle », in C. Charle, dir., *Le temps...*, op. cit., p. 233-234. Du même auteur : *Gouverner l'opéra. Une histoire politique de la musique à Naples, 1767-1815*, Rome, « Collection de l'École française de Rome » (424), 2009.

⁹¹ Jean Tulard, *Murat...*, op. cit., p. 262-263.

⁹² Arnaldo Turrinchia, *Il ventennio napoleonico in Italia attraverso le Medaglie*, Roma, Progettazione Grafica E Fotografie Ferdinando Bartoli, 2006.

pour l'empereur, soyez vice-roi »⁹³. Les rapports entre l'Empereur et son maréchal devinrent très vite difficiles et il fallut la diplomatie de Caroline pour apaiser l'Empereur⁹⁴. En fait Murat épousa la cause napolitaine, car il souhaitait s'implanter durablement à Naples. Peut-être faut-il y voir la conséquence des décisions de Napoléon lui-même : il imposa à Murat, contre cette couronne, de lui céder ses nombreuses propriétés françaises : l'Élysée, Neuilly, Villiers, la Motte-Saint-Héray ainsi que les objets d'art, meubles, tableaux et sculptures s'y trouvant. En lui ôtant cette attache française, il nous semble que Napoléon le poussa à s'installer durablement et exclusivement à Naples, bien qu'il conservât son maréchalat français.

Murat renforça donc Naples comme pôle italien majeur, d'autant que la population de la ville était très importante, cependant que dans le royaume d'Italie Eugène fit poursuivre, pour Napoléon, quelques travaux d'aménagement à Venise⁹⁵. En 1811-1814, la péninsule se trouvait un peu plus multipolarisée. Milan restait la capitale du royaume d'Italie, mais voyait se renforcer d'autres grandes villes italiennes, ce qui affaiblissait d'autant le rôle de capitale de la péninsule qu'elle eût pu jouer.

La naissance du roi de Rome intervint dans un empire en pleine mutation. Mutation de la nature du pouvoir napoléonien, qui prit une direction romaine plutôt que carolingienne et fit bien comprendre aux napoléonides que leurs fonctions étaient temporaires, soumises à la volonté de l'Empereur, et de nature révocable. Mutation de l'Empire lui-même, car le roi de Rome naquit à l'apogée géographique du système napoléonien, alors que Napoléon souhaitait faire de Paris la capitale de l'Europe, un souhait qui s'exprima par le projet de *quartier du roi de Rome*. Mutation du système européen et de la péninsule italienne enfin : le centre de gravité de l'Empire s'était déplacé vers le nord et la péninsule italienne se trouvait multipolarisée par la volonté de Napoléon. Celui-ci renforça Rome directement ainsi que d'autres villes italiennes de manière indirecte, en les confiant à des napoléonides soucieux d'enraciner leur pouvoir. Face à cela, Eugène conserva sa place de vice-roi d'Italie et, s'il n'aspirait pas au titre royal contrairement à son épouse, il se révéla militairement, ce qui était toujours positif pour un souverain, tout vice-roi qu'il fût.

⁹³ Cité par T. Lentz, *Nouvelle Histoire (II)...*, *op. cit.*, p. 39 et note 82.

⁹⁴ J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 312-319 et 398-401 et J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, *passim*.

⁹⁵ Voir notamment les trois articles de J.-F. Chauvard, in M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante storico...*, *op. cit.*, p. 334-339.

II. Eugène chef de guerre

Eugène était général en chef de toutes les troupes en Italie qui incluait donc les troupes italiennes et les troupes françaises. Pour ces dernières, le royaume payait un tribut à la France. Nous avons vu que son premier commandement en temps de guerre fut pendant la campagne de 1809. À partir de cette période, et surtout dès la campagne de Russie, son administration de l'Italie passa au second plan par rapport à ses fonctions militaires, puisque la guerre embrasa de nouveau l'Europe. Quel chef de guerre fut Eugène ? Le vice-roi acquit-il une légitimité supérieure par ce rôle ? La perte de son trône en 1814 peut-elle s'expliquer par des capacités modestes de commandement ? Nous nous intéresserons au royaume d'Italie et à son armée, puis à la campagne et à la retraite de Russie, enfin nous étudierons la défense de l'Italie en 1813-1814.

A. Le royaume d'Italie et son armée

Nous avons déjà cité Machiavel (cf. *supra* p. 243) sur la guerre comme « seul art qui convienne à qui commande »⁹⁶. Le généralat d'Eugène, associé à son titre vice-royal, ne pouvait que renforcer sa légitimité. Quant à l'État italien, ses victoires devaient appuyer sa constitution nouvelle et pouvaient le faire reconnaître en Europe. Aussi, après les premières difficultés pour mettre en œuvre la conscription, le royaume d'Italie obtint enfin une armée. Quel fut le rôle de cette armée ? Pouvait-elle assurer à terme la survie de l'État ? Dès 1809, Eugène en prit la tête et fit avec elle les campagnes de 1812, 1813 et 1814. Nous étudierons la formation de cette armée italienne et comment la conscription fut vécue dans le royaume.

Conscription et résistances

Nous avons déjà vu (cf. *supra* p. 407) que si certains patriotes s'engagèrent volontiers auprès de Bonaparte en 1796, la conscription mise en place par Melzi en 1802 ne fut pas une mesure populaire, les Lombards ayant pris l'habitude sous les Habsbourg de verser leur contribution en argent plutôt qu'en sang. Mais la loi parvint à s'enraciner dans les mentalités et Eugène disposa d'une armée relativement importante en 1812 et 1813 : environ 70 000 hommes sous les drapeaux, répartis en onze régiments d'infanterie, six de cavalerie, plus

⁹⁶ Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Traduction d'Yves Lévy, Paris, Flammarion, 1992 (1^{ère} éd. 1532), p. 127.

l'artillerie, le génie, la marine, ainsi que deux corps d'élites : la Garde royale et la gendarmerie⁹⁷.

La conscription permit d'accroître fortement le nombre de soldats, puisque l'armée italienne, basée sur les enrôlements volontaires, ne comptait guère plus de 9000 soldats et 1500 cavaliers en 1802. Le sort de l'Italie était alors plus que jamais tributaire des armées françaises sur son sol. Au total, de 1803 à 1814 la République italienne et le royaume d'Italie fournirent 200 000 soldats et 10 000 marins, nombre comparable aux 180 000 soldats et 10 000 marins des départements italiens réunis et aux 100 000 soldats et 10 000 marins Napolitains. Sur les 200 000 soldats du royaume d'Italie, parmi lesquels furent formés 5 000 officiers, Villari a estimé que 40 000 moururent au combat et que 50 000 désertèrent ou furent réfractaires⁹⁸. Pour Broers, mais son raisonnement se fonde sur les départements italiens réunis, « la conscription était l'élément vital de l'assimilation »⁹⁹, bien que, quand elle échouait, cela renforçait le brigandage et l'insécurité¹⁰⁰. Dans le royaume d'Italie, si la conscription fut à l'origine de quelques révoltes, Milan resta calme¹⁰¹. La réussite d'un tel recrutement permit de renforcer le sentiment national italien naissant et de transmettre à la jeunesse des valeurs comme l'orgueil et de la fierté nationale »¹⁰². Néanmoins le nombre de 50 000 réfractaires ou déserteurs sur 200 000 appelés soulignait un certain refus de la conscription et donc de la défense du régime.

Le catéchisme du royaume d'Italie préparait la jeunesse à servir sous les drapeaux : « les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent et nous devons en particulier à Napoléon Ier, notre Empereur et Roi, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, *le service militaire*, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense du trône »¹⁰³. Pourtant, les résistances furent nombreuses, notamment de la part des prêtres courroucés (en particulier dans les terres italiennes marquées par le catholicisme) de l'emprisonnement du pape. Mantovani écrivait qu'il suffisait « d'un simple bruit de menace de conscription pour faire

⁹⁷ Virgilio Ilari, « Esercito », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 236.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 236.

⁹⁹ M. Broers, *The Napoleonic...*, *op. cit.*, p. 126.

¹⁰⁰ Voir notamment les analyses de Francesco Buscemi, « Coscrizione e insorgenze nella Toscana napoleonica » ainsi que, pour Naples, Luca Addante, « Briganti e carbonari nel Decennio Napoleonico », in M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante storico...*, *op. cit.*, p. 298-299 et 306-307.

¹⁰¹ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 573.

¹⁰² *Lettre de Bonaparte à Melzi d'Eril, vice-président de la République italienne*, Paris, 8 vendémiaire an XII [1^{er} octobre 1803], *Correspondance générale*, n° 8095. Sur le sentiment national italien, F. Della Peruta a écrit : que les soldats « apprennent à dépasser les barrières linguistiques, le localisme municipal et l'esprit de clocher, pour se reconnaître dans l'entité supérieure de la patrie nationale italienne », Franco Della Peruta, « La patria in armi : l'esercito della Repubblica e del Regno d'Italia », in Carlo Capra, Franco Della Peruta et Fernando Mazzocca, a cura di, *Napoleone e la Repubblica Italiana 1802-1805*, catalogue d'exposition (Milano, Rotonda di via Besana, 11 novembre 2002 – 28 février 2003), Milano, Skira/Museo del Risorgimento, 2002, p. 43.

¹⁰³ *Catechismo ad uso del Regno d'Italia*, 1807, c'est nous qui soulignons.

fuir quantité de jeunes gens des campagnes comme des villes »¹⁰⁴. Dans les départements italiens réunis, et notamment dans les campagnes et à Rome, la conscription fit l'objet d'une « résistance collective »¹⁰⁵.

Cette résistance pouvait être le fait des prêtres, refusant d'inciter la jeunesse à « faire son devoir » ou l'encourageant même dans l'autre sens. L'excommunication de Napoléon et l'emprisonnement du pape eurent des effets très néfastes pour l'Empire. Le pouvoir civil n'était pas en reste. Ces difficultés s'exprimèrent par les séances houleuses des conseillers communaux avant le tirage au sort, ou le comportement des fonctionnaires locaux qui se plaignaient de surmenage, sollicitaient des gratifications de l'État ou se laissaient corrompre pour oublier par exemple d'inscrire un nom sur la liste tirée au sort, pour fournir de faux papiers ou encore des certificats médicaux de complaisance¹⁰⁶. La résistance pouvait enfin être le fait de la famille des conscrits : les parents ne déclaraient pas toujours la naissance de leur fils ou prétendaient que c'était une fille¹⁰⁷, quand ce n'était pas des appelés eux-mêmes. Pour éviter le service, ceux-ci déménageaient parfois brusquement grâce à des complicités, entraient au séminaire sans l'intention d'y rester, se mariaient fictivement (à la mairie, mais non à l'église) ou hâtivement ; les hommes mariés étant dispensés. Les futurs exemptés pouvaient également se blesser eux-mêmes ou commettre un petit délit afin de se faire arrêter.

Les levées s'améliorèrent néanmoins avec le « rodage » de l'administration¹⁰⁸, qui opta pour une politique oscillant entre récompenses et pénalités. D'un côté, les conditions de vie dans l'armée s'améliorèrent, les punitions corporelles se firent plus rares, on accepta des chapelains militaires dans les régiments italiens, plusieurs décrets d'amnistie parurent¹⁰⁹. Ce dernier point soulignait les difficultés rencontrées : plus une loi fait l'objet de publication, plus cela témoigne de son inefficacité. Nous pouvons donc en conclure que les difficultés furent fortes jusqu'en 1806, date à laquelle les lois se firent plus rares et surtout à partir de la fin 1810, puisque la dernière loi d'amnistie datait du 5 mai 1810. D'un autre côté, la gendarmerie organisait des battues, des récompenses furent distribuées pour les délateurs et des tribunaux *ad hoc* furent créés. A. Pillepich a écrit que la conscription avait deux facettes :

¹⁰⁴ Luigi Mantovani, *Diario politico ecclesiastico*, a cura di Paola Zanoli, Roma, Istituto storico italiano per l'Età moderna e contemporanea, 1985, vol. I, 14 août 1802.

¹⁰⁵ M. Broers, *The Napoleonic...*, *op. cit.*, p. 173, 283-285.

¹⁰⁶ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 573.

¹⁰⁷ Ce fait est notamment souligné par O. Faron : Olivier Faron, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIXe siècle. 1811-1860*, Rome, École française de Rome, 1997, p. 280.

¹⁰⁸ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 573-574.

¹⁰⁹ Proclamation du 14 juin 1803, décrets des 18 septembre et 15 octobre 1804, 22 mai et 24 novembre 1805, 13 septembre 1806, 30 décembre 1809 et 5 mai 1810.

la soumission collective à l'inévitable et l'affliction générale et les résistances individuelles, consistant par exemple à se faire porter malade ou à piller une fois intégré à l'armée¹¹⁰.

L'armée du royaume d'Italie

Melzi avait souhaité la conscription, d'une part pour renforcer le régime naissant, d'autre part pour alléger le tribut versé à la France pour l'entretien de son armée stationnée en Italie. Le Milanais n'avait pas compris qu'il s'agissait là d'une stratégie de Napoléon visant à faire entretenir une armée nombreuse et puissante par les États vaincus ou satellites. La formation d'une armée italienne n'annula donc pas le tribut versé par l'Italie à la France, et cela n'était pas pour renforcer la popularité du régime. En 1811, et la situation fut similaire jusqu'en 1814, le royaume versait toujours 30 millions de lires italiennes à la France, soit près de 22% de ses recettes (Annexe 22). En outre, l'Italie avait à charge la formation et l'entretien de ses soldats et d'une marine, ce qui représenta de 1811 à 1813 : environ 50 millions de lires, soit 36% de son budget. Les dépenses militaires totales (en prenant donc en compte le tribut à la France et l'entretien des troupes italiennes) portèrent ainsi durant les dernières années du royaume d'Italie sur 55% à 60% du budget du royaume¹¹¹.

L'armée du royaume d'Italie, sous le commandement d'Eugène, était constituée de l'armée française, à hauteur d'environ 40 000 hommes en 1805, 80 000 en 1807, puis de nouveau 40 000 en 1809. Héritées de la Révolution, les légions lombarde, italique, polonaise et dalmate stationnaient sur le sol italien. Mais ces corps étaient destinés à disparaître progressivement par licenciement ou par incorporation à la Grande armée. Il y avait encore une garde nationale sédentaire, héritière des milices des siècles précédents et modulés par Bonaparte qui assurait gratuitement la tranquillité aux portes de Milan. Lalande écrivit à son sujet : « c'est la ville de Milan qui se garde elle-même »¹¹². Cette garde nationale était en principe composée de tous les citoyens dits de 18 à 50 ans en état de porter les armes. Néanmoins ils n'avaient pas bonne réputation et étaient surnommés à Milan : les Croates (*Crovatt* en dialecte)¹¹³. Les effectifs de l'armée italienne à proprement parler crurent rapidement grâce à la conscription. En 1803, l'on passa de 9 000 soldats et 1 500 cavaliers à

¹¹⁰ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 574-575.

¹¹¹ Pierre Branda, *Le prix de la gloire. Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007, p. 331-332.

¹¹² Joseph de Lalande, *Voyage en Italie*, Genève, 1786, vol. I, p. 450.

¹¹³ L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. II, p. 502.

24 000 soldats et 3 500 cavaliers, puis 33 000 en 1807, 50 000 en 1809 jusqu'à atteindre un maximum en 1812 et 1813 de 73 000 hommes¹¹⁴.

Dans cette armée se trouvaient deux corps d'élite : la gendarmerie, de moins de 2 000 hommes, chargée de maintenir l'ordre en milieu rural ou en ville, et la Garde royale. Celle-ci, commandée par Pino et Lecchi, était composée de grenadiers, de chasseurs à pied, de dragons, d'artilleurs ainsi que de gardes d'honneur et de vélites. Napoléon souhaitait intégrer, par ces deux dernières composantes, les jeunes gens des classes aisées : ils accédaient rapidement à un grade d'officier, étaient bien traités, mais leur famille devait leur fournir au moins 1200£ pour les gardes d'honneur et 200£ pour les vélites. Le pseudo-Coraccini de décrire ces gardes d'honneur : elles « étaient formées des jeunes gens appartenant aux familles du royaume les plus opulentes [...] Les compagnies devaient, d'après leur institution, faire le service auprès du prince, et lui servir d'escorte dans les cérémonies et dans ses voyages »¹¹⁵. Les officiers furent formés par le service dans cette troupe d'élite ou dans les écoles militaires créées en Italie. Eugène de remarquer que : « Les cadres sont moins instruits que les cadres français et moins susceptibles d'instruire à la fois une grande quantité de conscrits. La quantité nuit même à l'instruction »¹¹⁶. Il n'en reste pas moins que Napoléon renforça ainsi la cohésion du royaume d'Italie qui prenait conscience de son existence par l'armée. Il tenta aussi un certain « amalgame », cher à M. Broers, en regroupant dans les dépôts de la péninsule des soldats français et italiens.

Le royaume d'Italie, membre du système napoléonien, participa bien sûr à la défense et aux campagnes napoléoniennes et ses régiments furent envoyés dans toute l'Europe sous le commandement direct ou non de leur vice-roi. Il s'agissait là du but de Napoléon : il considérait l'armée italienne comme une partie de la Grande armée et non comme la force militaire propre du régime. Cela est prouvé à la fois par la défense du royaume confiée à une force franco-italienne et par la participation aux territoires extérieurs de l'armée italienne. Du reste, les effectifs italiens engagés en Espagne n'étaient pas sous le commandement d'Eugène, mais de Napoléon ou de ses maréchaux. Les soldats italiens acceptèrent mal de combattre sur les théâtres de guerre étrangers. En 1809, quand Eugène prit le commandement de ses 39 000 hommes contre l'Autriche, il est probable que la moitié d'entre eux fussent Français. En effet, sur un effectif italien théorique de 50 000 hommes, 20 500 étaient à l'extérieur du royaume

¹¹⁴ V. Ilari, « Esercito »..., *op. cit.*, p. 236.

¹¹⁵ Frédéric Coraccini, (pseudonyme), *Histoire de l'administration du Royaume d'Italie*, Paris, Audin, 1823, p. 239.

¹¹⁶ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Milan, 19 février 1809, in Eugène de Beauharnais, *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène*, publiés, annotés et mis en ordre par Albert Du Casse, Paris, Michel Lévy frères éd., 1858, vol. IV, p. 347.

quand 37 000 Français y stationnaient¹¹⁷. L'armée et le vice-roi ayant acquis leur « baptême du feu », Eugène fut convoqué par Napoléon auprès de la Grande armée pour prendre part à la campagne de Russie.

B. Campagne et retraite de Russie

La campagne de Russie a suscité de nombreuses études et le bicentenaire a soulevé un regain d'intérêt pour cet épisode. En effet, les sujets d'intérêt ne manquent pas à cette campagne, ce « combat des deux empires »¹¹⁸ aux enjeux colossaux, qui regroupa des effectifs engagés jamais atteints, qui marqua un tournant dans l'histoire européenne et mondiale¹¹⁹ et qui fut aussi le début de l'écroulement de l'Empire. Quelle fut l'influence sur l'Italie, Eugène et les Italiens de la campagne et de la retraite de Russie ? Nous nous intéresserons à la campagne, puis à la retraite et au combat de Maloïaroslavets, avant d'étudier le commandement en chef de la Grande armée par Eugène et l'esprit public italien.

La campagne de Russie

Les raisons qui poussèrent Napoléon à s'engager dans la campagne de Russie furent nombreuses et nous n'en rappellerons brièvement ici que les principales¹²⁰. Il y avait d'abord les dissensions personnelles entre les deux hommes. Alexandre était froissé de l'annexion par la France du duché d'Oldenbourg et du peu de cas que Napoléon faisait de ces remontrances. Alexandre prit aussi pour prétexte le mariage autrichien et le refus de Napoléon d'épouser sa jeune sœur Anne ; nous avons vu ce jeu de dupes plus haut. Ensuite, il faut songer à la guerre

¹¹⁷ Chiffres tirés de V. Ilari, « Esercito »..., *op. cit.*, p. 236. Nous ne connaissons pas les proportions entre le nombre de soldats français et italiens pour cette campagne de 1809.

¹¹⁸ Oleg Sokolov, *Le combat des deux empires. La Russie d'Alexandre Ier contre la France de Napoléon. 1805-1812*, trad. Michèle Kahn, Paris, Fayard, 2012.

¹¹⁹ Dans une perspective d'histoire globale, nous rappelons que l'Angleterre prit aussi part à une guerre contre les jeunes Etats-Unis également en 1812. Ce conflit « mondialisé » a notamment fait l'objet du onzième congrès de l'*International Napoleonic Society*, intitulé *Old World, New World : Momentous Events of 1812-1814*, Toronto, Canada, 29 juillet - 2 août 2013 auquel nous avons eu le plaisir de participer. La publication des actes est en cours.

¹²⁰ Nous renvoyons le lecteur aux études du bicentenaire de Jacques-Olivier Boudon, *Napoléon et la campagne de Russie. 1812*, Paris, Armand Colin, 2012 ; Marie-Pierre Rey, *L'effroyable tragédie. Une nouvelle histoire de la campagne de Russie*, Paris, Flammarion, 2012 et O. Sokolov, *op. cit.* Qu'il nous soit aussi permis de renvoyer à notre mémoire de Master 2 sur la perception de l'autre (des alliés aux ennemis) par les soldats français : *1812, plus loin à l'Est. La perception de l'autre chez les soldats français lors de la Campagne de Russie*, mémoire de Master 2, sous la direction du Professeur Gilles Bertrand, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, inédit, 2008.

contre l'Angleterre et à la question du blocus : à Tilsitt, Napoléon parvint à fermer à l'Angleterre cette porte d'entrée sur l'Europe. Mais à moyen terme, la France ne put se substituer à l'Angleterre, tant dans l'exportation que dans l'importation : le système continental eut des effets désastreux pour l'économie russe et Alexandre laissa entrer les marchandises anglaises dans ses ports¹²¹.

Alexandre voulait la guerre, d'autant qu'il s'inquiétait d'une résurrection de la Pologne, déjà entamée par Napoléon avec la création du duché de Varsovie. Son allié prussien, qui avait été vaincu par Napoléon, lui avait assuré n'attendre que l'arrivée des Russes pour reprendre les armes contre les Français, Napoléon en était avisé. Alexandre était encore parvenu à signer une paix avec les Turcs, à obtenir la neutralité de la Suède - soulignant la grave erreur de Napoléon d'avoir laissé Bernadotte prendre ce trône - mais l'ambassadeur russe à Vienne fut éconduit. L'Autriche était en effet la clé, François se montrait prudent, d'autant qu'il avait échappé à la destruction de son Empire en 1809 au prix du mariage de sa fille. D'ailleurs, la Russie n'avait secouru ni la France comme le prévoyait Tilsitt, ni l'Autriche, son allié traditionnel. Une victoire contre la Russie aurait encore renforcé le système continental et aurait mis l'Angleterre en grande difficulté. Enfin, le « rêve oriental » de Napoléon ressurgissait peut-être aussi¹²². Voyant la Russie réarmer, les pourparlers qu'il devinait entre elle et l'Angleterre, la fragilité de la neutralité prussienne et la puissance de sa propre force militaire, Napoléon choisit de lancer l'Europe entière contre le Tsar, qui avait d'ailleurs failli attaquer le Grand empire dès 1811.

Napoléon, qui surestimait les forces russes, leva environ 600 000 hommes¹²³ de toute l'Europe, et la Grande armée fut surnommée « armée des vingt Nations ». Cette armée comprit une légère majorité de Français. Au début de la campagne, la Grande armée était divisée en trois masses, commandées par des « chefs d'État » napoléonides. Napoléon se chargeait directement de l'armée principale, composée presque exclusivement de Français, au nombre de 250 000 (Ier corps de Davout, IIe corps d'Oudinot, et IIIe corps de Ney, Garde impériale, 1^{er} et 2^e corps de cavalerie). La deuxième masse de 70 000 hommes était confiée au vice-roi Eugène qui commandait le IVe corps d'armée (45 000 hommes : 20 000 Italiens et

¹²¹ J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 339-343 et 346.

¹²² *Ibid.*, p. 348.

¹²³ Il s'agit de l'évaluation moyenne, retenue par J. Tulard et J.-O. Boudon.

Le baron Dufour, commissaire ordonnateur de la Garde impériale, estimait que la Grande armée comprenait alors 525.000 hommes. Jean-Baptiste Dufour, *Guerre de Russie, 1812*, Biarritz, Atlantica-Séguier, 2007, (rédigé dans les années 1820).

T. Lentz et de F. Houdecek ont quant à eux indiqué près de 680 000 hommes en comptant les effectifs placés en garnison en Allemagne. T. Lentz, *Nouvelle Histoire (II)...*, *op. cit.*, p. 39 et François Houdecek, *La grande armée de 1812. Organisation à l'entrée en campagne*, Paris, Fondation Napoléon, 2012.

25 000 Français, soit l'armée d'Italie) et le VI^e corps (commandé par Gouvion Saint-Cyr, mais rattaché à Eugène), composé de 25 000 Bavaois. La dernière masse était dirigée par Jérôme, roi de Westphalie. Elle comprenait 50 000 hommes : le Ve corps d'armée de Poniatowski : 15 000 Polonais, le VII^e corps de Reynier : 20 000 Saxons et le VIII^e corps de Jérôme, puis de Junot : 15 000 Westphaliens. Il fallait ajouter à cela le commandement de Victor : IX^e corps (Français, Allemands et Polonais) et la réserve, celui de Macdonald : Xe corps (Français et Polonais) et théoriquement le corps prussien, celui d'Augereau : XI^e corps (Français) et le corps autrichien de Schwarzenberg (30 000 hommes en soutien). Les trois grandes « masses » furent ensuite divisées selon leur corps d'armée et confiées à des maréchaux, Eugène conservant le IV^e corps. Quant au roi Jérôme, il fit défection en juillet 1812. Nous remarquons d'ailleurs que Napoléon prit soin de regrouper ses armées par nationalités, en ajoutant parfois des contingents de Français. Dans les premiers moments, les commandements respectaient donc les rôles politiques : Eugène vice-roi et marié à la fille du roi de Bavière reçut le contrôle des Italiens et des Bavaois en plus des Français qui stationnaient dans le royaume d'Italie.

Une telle masse d'hommes était difficile à manœuvrer et à ravitailler, d'autant que les Russes, effrayés par l'armée et le commandement de Napoléon, se retirèrent en brûlant leurs magasins et les réserves d'un pays déjà pauvre. Le refus d'un combat décisif fut justement ce qui sauva les Russes, car il vaut mieux reculer et conserver son armée¹²⁴. Les désertions étaient importantes dans l'armée des vingt Nations et augmentèrent au fur et à mesure de l'avancée au cœur de la Russie. Les Russes se résignèrent néanmoins à défendre Moscou, formidablement retranchés autour du village de Borodino. Eugène commandait l'aile gauche et les Français vainquirent les Russes à la bataille de la Moskova/Borodino, le 7 septembre 1812, sans que cette victoire fût décisive. Napoléon n'était plus le fils de la Révolution et poursuivait le rêve chimérique du XVIII^e siècle d'arriver à une « paix de souverain à souverain »¹²⁵, alors que s'était engagée depuis 1792 la guerre des peuples¹²⁶. Aussi ne ressuscita-t-il point le royaume de Pologne, ni ne libéra les serfs, laissant à Alexandre la mobilisation du peuple contre l'ennemi. Les Russes nomment d'ailleurs cette campagne de Russie : la « guerre patriotique », cette appellation témoignait de la contre-acculturation : la Russie se servit des idéaux diffusés par les Français pour les défaire. Napoléon espéra

¹²⁴ Nous avons évoqué plus haut cette tactique. Ce fut également ainsi que Frédéric II, au XVIII^e siècle parvint à tenir contre la France, l'Autriche, puis contre la Russie durant la guerre de Sept Ans.

¹²⁵ J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 355.

¹²⁶ Jean-Pierre Bois, *Les guerres en Europe, 1494-1792*, Paris, Belin, 1993, p. 244 et du même auteur *De la paix des rois à l'ordre des empereurs. 1714-1815*, Paris, Éd. du Seuil, Histoire, coll. Nouvelle Histoire des relations internationales n°3, 2003, *passim*.

toujours traiter avec Alexandre, bien que celui-ci ordonnât vraisemblablement à Rostopchine de mettre le feu à Moscou¹²⁷. Stendhal de noter dans une lettre à sa sœur, que « ce Rostopchine sera un scélérat ou un Romain ; il faut voir comment son affaire prendra »¹²⁸.

Eugène engagea le peintre bavarois Albrecht Adam à le suivre en Russie. Celui-ci avait déjà célébré sa campagne de 1809 par le pinceau. Peu avant le début de la campagne, à la fin de l'année 1811, Adam peignit deux toiles présentant l'infanterie et la cavalerie du royaume d'Italie, qui furent ensuite l'objet de nombreuses gravures¹²⁹. Adam rejoignit le IV^e corps de la Grande armée et Eugène le rattacha auprès du bureau topographique. Il suivit donc la marche vers Moscou et en tira de nombreuses esquisses : dessins et aquarelles. Il ne resta pas longtemps à Moscou, car, en proie à la déprime, il obtint du vice-roi de rentrer en Bavière le 29 septembre¹³⁰. Il quitta donc la Russie avec un mois d'avance, ce qui lui permit de rentrer sain et sauf avec ses dessins, notant dans son journal : « Au cours des campagnes de 1809 et 1812, j'avais accumulé une telle quantité de sujets qu'une vie entière n'aurait pas suffi à les reproduire ». Adam tira en effet de nombreuses œuvres de ces esquisses prises sur le terrain, dont treize grandes toiles¹³¹. L'une d'elle était le combat de Maloïaroslavets, auquel il n'assista pas. Adam peignit aussi 83 petits tableaux, huiles et gouaches sur papier, destinés au prince Eugène, aujourd'hui conservés pour la plupart à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg¹³². Enfin, il travailla de 1827 à 1828 pour publier son *Voyage pittoresque*¹³³. Il s'agissait d'un recueil de 99 planches lithographiées, qui ne correspondaient pas tout à fait aux 83 petits tableaux cités plus haut. Les œuvres d'Adam montraient le voyage jusqu'à Moscou et furent moins connues que celles de Faber du Faur qui vécut et représenta la retraite. Néanmoins, le Bavarois porta une grande attention à la vie quotidienne des soldats en campagne, aux Italiens, aux Bavarois et à Eugène ; en cela ce témoignage était original. Eugène préparait-il par l'engagement d'Albrecht Adam une propagande destinée à ses sujets ? Il nous semble qu'avec son premier généralat en 1809 et malgré l'autodafé de l'ouvrage de Guillon célébrant sa campagne, le vice-roi se préoccupa davantage de son image et de la diffuser auprès des Italiens. Cette attitude changea durant son commandement de la Grande armée pendant la

¹²⁷ Qu'il nous soit permis de renvoyer à notre mémoire de Master 2, *1812, plus loin...*, *op. cit.*, p. 123-127.

¹²⁸ *Lettre de Stendhal à Pauline Beyle*, 4 octobre 1812, in Victor Del Litto, dir., *Stendhal. Correspondance générale*, Paris, Edition Honoré Champion, 1998, tome II, p. 357-362.

¹²⁹ Ces œuvres sont présentées dans le catalogue d'A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 91-92.

¹³⁰ Jonathan North, *Napoleon's army in Russia. The illustrated memoirs of Albrecht Adam. 1812*, Barnsley, Pen & sword military, 2005, p. 5

¹³¹ Ricardo Papi, dir., *Eugène et Adam. Le Prince et le Peintre*, Prato, chez l'auteur, 2012, p. 321.

¹³² R. Papi, *op. cit.*, p. 337.

¹³³ Albrecht Adam, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même et lithographié*, Munich, Hermann et Barth, 1828. Cette œuvre est en partie reproduite dans l'ouvrage de J. North, *op. cit.*

retraite : le vice-roi ne voulut plus de gloire, comme nous le verrons dans la sous-partie suivante (p. 639)

La retraite et le combat de Maloïaroslavets

Plutôt que de rester dans Moscou dévastée, Napoléon décida le 18 octobre de retraiter et de prendre la direction du sud vers Kalouga, destination aux températures plus clémentes et aux régions épargnées par la guerre. La Grande armée prit donc la route de Kalouga, mais son avant-garde, commandée par Eugène, fut attaquée par les Russes à Maloïaroslavets, village située à 120 km de Moscou, et 60 km de Kalouga¹³⁴. La ville changea cinq fois de main et Eugène, pourtant en forte infériorité numérique (un contre deux), parvint à s'imposer, au prix de lourdes pertes : 5 000 morts Franco-Italiens pour 6 000 Russes. La conduite des soldats italiens durant cette bataille fit « taire toute méfiance à l'égard des étrangers dans la Grande armée »¹³⁵. Le colonel Combe de noter « Cette journée est une des plus brillantes de la glorieuse carrière militaire du prince Eugène »¹³⁶. Si l'armée est considérée comme un moyen de construire la nation italienne, les batailles dont celle de Maloïaroslavets peuvent-elles être envisagées comme des matrices d'intégration au système napoléonien ? Napoléon écrivit en tout cas dans le 27^e *Bulletin de la Grande armée* : « Ce combat fait le plus grand honneur au vice-roi et au IV^e corps d'armée »¹³⁷. Il s'agissait d'une grande victoire du prince Eugène et de ses troupes franco-italiennes et comme nous l'avons souligné plus haut, une rue Maloïaroslavets à Milan se justifiait peut-être plus que celle de la Moskova. Mais c'eût été célébrer une demi-victoire, d'Eugène et non de Napoléon. En tout cas Adam reçut une commande du vice-roi pour peindre ce haut-fait¹³⁸.

Néanmoins, la victoire n'était que de courte durée, car les Russes se retirèrent non loin de là, établirent leur dépôt à Kalouga et Koutousov disposait donc de 90 000 hommes bien nourris et bien équipés. La Grande armée, qui ne comptait plus que 70 000 hommes, était quant à elle en proie aux désertions, mal ravitaillée, harcelée par les cosaques et pour la première fois en infériorité numérique (voir le graphe de Minard, Planche 196). Un grand

¹³⁴ Analyse détaillée dans Luca Ratti, *Russia 1812. Malojaroslavets, la battaglia degli Italiani*, Milano, ABEditore, 2011.

¹³⁵ M.-P. Rey, *op. cit.*, p. 221.

¹³⁶ Michel Combe, *Mémoires du colonel Combe sur les campagnes de Russie, 1812, de Saxe, 1813, de France, 1814 et 1815*, Paris, Plon, 1896, p. 145.

¹³⁷ 27^e *Bulletin de la Grande armée*. Compléter (éd de garnier)

¹³⁸ La toile, dans les collections royales de Stockholm, est reproduite dans le catalogue d'A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 95.

nombre de soldats avaient en effet été laissés en garnison sur le chemin pour assurer les arrières de la Grande armée. Après avoir pris les conseils d'Eugène, de Murat et de ses maréchaux, Napoléon décida de revenir par la route prise à l'aller. Bien que dévastés par le passage des Russes et des Français, des dépôts y étaient théoriquement organisés et des troupes fraîches y étaient disponibles. La Grande armée retraits alors dans le froid stupéfiant d'un hiver précoce, aux prises avec l'armée russe, ses cosaques et manquant de tout, particulièrement de nourriture (comme les Russes). La Mort moissonna alors les vies par régiments entiers, dans les deux camps. Les régiments « neufs » rejoignaient l'armée et s'y usaient rapidement, tandis que de nombreux soldats choisirent d'autres voies comme la débandade et le pillage pour assurer leur survie. Le fantôme de la Grande armée força plusieurs fois le passage, notamment à la Bérézina, victoire française inespérée puisque Napoléon et la partie la plus active de son armée échappèrent à la capture. Peu de temps après, le 5 décembre à Smorgoni, Napoléon décida de quitter l'armée pour en lever une nouvelle en France, d'autant que l'affaire du général Malet l'avait inquiété : personne n'avait songé au roi de Rome¹³⁹. Il laissa le commandement à Murat, qui ne pensait guère plus qu'à se sauver lui-même et regagner son trône¹⁴⁰. Cette décision fut catastrophique pour l'armée, car Murat abandonna son commandement à Eugène, le 17 janvier 1813 à Posen, sans en aviser l'Empereur et malgré les reproches de Davout.

Le commandement en chef de la Grande armée par Eugène et l'esprit public italien

Le vice-roi organisa donc la retraite des rescapés de la Grande armée, dans une Prusse hostile, dont les troupes, qui n'avaient pas combattu, s'étaient ralliées aux Russes le 31 décembre. Les Autrichiens retirèrent également leur armée intacte du conflit, estimant que les temps devenaient plus propices à la trahison. Quant à Eugène, il accepta le commandement par *intérim* en demandant à Napoléon de nommer un autre commandant en chef. L'organisation du vice-roi et sa volonté d'économiser l'armée en reculant sans bataille décisive était en effet le meilleur choix et Napoléon lui écrivit le 22 janvier : « Mon fils, prenez le commandement de la Grande armée, je suis fâché de ne pas vous l'avoir laissé à mon départ [...] le mal passé est sans remède », puis le lendemain : « Je vous ai déjà fait

¹³⁹ Voir Thierry Lentz, *La conspiration Malet, 23 octobre 1812*, Paris, Perrin, 2012.

¹⁴⁰ Malgré la réhabilitation de Murat tentée par J. Tulard dans sa biographie, J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, p. 317-323, il semble bien que le roi de Naples se montra très en-deçà des espérances de l'Empereur, désertant littéralement l'armée le 13 janvier, paniqué de la trahison des Prussiens. Du reste, la nomination de Murat vint de Napoléon ; cela s'avéra être un mauvais choix.

connaître que je vois avec plaisir le commandement de l'armée entre vos mains »¹⁴¹. Eugène remplit sa mission, comme en témoigna Berthier :

Le vice-roi était infatigable. Toujours au milieu de ses soldats, il les encourageait [...], la confiance commençait à renaître. La France, les braves n'oublieront jamais que ce jeune héros ne désespéra pas du salut de la patrie [...] et qu'il nous prépara les moyens de vaincre au printemps.¹⁴²

Cette popularité d'Eugène ne se démentait pas. D'autres témoignages concernant Eugène étaient très favorables, à la fois chez les Français - nous avons vu qu'il faisait figure d'héritier pour l'armée en cas de mort de Napoléon - et chez les Italiens, du moins dans les premiers temps.

Rien n'est comparable à l'attachement que toute l'armée avait pour le prince Eugène. Ce n'était pas seulement un dévouement sans bornes, une confiance aveugle dans son mérite et dans son courage ; c'était la tendresse des enfants pour leur père, d'un ami pour l'ami le plus cher. Il connaissait par leurs noms tous les officiers de mon régiment, et ne nous adressait jamais la parole qu'avec le ton de la plus douce familiarité ; aussi notre amour pour lui s'étendait-il depuis le colonel jusqu'au dernier chasseur.

Il nous a souvent vus pendant la campagne de Russie, et lorsqu'il se présentait devant le front du régiment, s'informant nominativement de chacun de nous, de nos blessés, de nos faits d'armes, tous les cœurs étaient heureux de sa présence, toutes les mains auraient voulu presser la sienne.

Les Italiens mêmes partageaient notre enthousiasme pour ce brave et noble prince ; les familles riches de Brescia se disputaient l'honneur de lui donner des fêtes, et tous convenaient que l'Italie eût été bien heureuse sous un tel roi.¹⁴³

Le témoignage de Combe était sans doute perspicace concernant les soldats français et l'état d'esprit italien avant deux événements : la parution du XXIXe *Bulletin* et surtout un mot malheureux du vice-roi. Le pseudo-Coraccini rapporta les faits : un corps français ayant pris un magasin de biscuits dans une ville de Pologne refusa de partager la prise avec les soldats italiens arrivés peu de temps après :

Le vice-roi [...] avait glorieusement soutenu le fardeau de la périlleuse retraite d'une armée découragée et désorganisée, à travers des pays ennemis ou prêts à le devenir. [...] Mais ceux de nos

¹⁴¹ *Lettres de Napoléon à Eugène*, Fontainebleau, 22 et 23 janvier 1813, *Ancienne correspondance*, n° 19474 et 19490.

¹⁴² Cité par F. de Bernardy, *op. cit.*, p. 347.

¹⁴³ M. Combe, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 46.

généraux et officiers qui avaient survécu à tant de dangers revenaient cependant le cœur ulcéré contre ce prince et un mot qui lui avait échappé dans la chaleur de l'empportement. [...]

Ils [les Italiens] avaient partagé et les souffrances et les dangers ; ils mouraient de faim : leurs droits étaient égaux. Le général se présenta avec plusieurs officiers au prince Eugène, pour les faire valoir. Le prince objecta la prise de possession. Le général insista, en exposant, d'une manière vive, les besoins urgents de ses troupes. « Eh f...., Messieurs, leur dit le prince, ce que vous voulez n'est pas possible. Si vous n'êtes pas contents, sachez que je ne crains pas plus vos épées que vos stylets ». Le mot était dur. Il produisit une impression fâcheuse. [...] Quoiqu'il commandât l'armée française, il ne devait pas oublier qu'il était vice-roi d'Italie.¹⁴⁴

Ces dires eussent été difficiles à croire, s'ils n'eussent été corroborée par Stendhal en des termes à peine différents :

Il [Eugène] dit une fois à son quartier général sur l'Isonzo [sic.] qu'il « se moquait des poignards italiens » : ce propos n'était que la plus grande sottise possible. D'abord il n'y avait pas de poignards ; un seul Français a été assassiné depuis 1800 ; et, en second lieu, quand ils auraient hérissé toutes les mains, depuis quand gouverne-t-on un peuple en l'insultant ?¹⁴⁵

Ce mot d'Eugène était tout à fait malheureux pour l'armée italienne et pour l'esprit public dans le royaume d'Italie, car les témoignages de Stendhal et du pseudo-Coraccini montraient qu'il circulait. Ce dédain affaiblit d'autant son trône vice-royal et ses chances de devenir roi si Napoléon venait à manquer..

Quant au XXIXe *Bulletin de la Grande armée*, qui révélait l'ampleur du désastre à l'Empire, l'on sait que Napoléon avait prévu qu'il parût quelques jours avant son retour à Paris. Il pourrait ainsi justifier par la nécessité des mesures difficiles comme des levées d'hommes et d'argent et apaiser l'esprit public par son retour inattendu. Pour Madelin :

Dans le désarroi où l'on se sentirait à la lecture du *Bulletin*, les trois quarts des Français n'auraient tout d'abord qu'une pensée : « Et l'Empereur ? » C'est pourquoi il avait terminé l'aveu de l'effroyable hécatombe par les mots qu'on devait, un jour, lui reprocher amèrement, faute de connaître le sentiment auquel ils répondaient.¹⁴⁶

¹⁴⁴ F. Coraccini, (pseudonyme), *op. cit.*, p. 240-241.

¹⁴⁵ Stendhal, *Rome, Naples et Florence en 1817*, in *Voyage en Italie éd. Victor Del Litto*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, p. 144, 18 juillet 1817.

¹⁴⁶ Louis Madelin, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, éd. Robert Laffont S.A., 2003 (1937-1953), tome III, p. 1019.

Mais Napoléon avait calculé : l'effet effroyable que ferait le *Bulletin* sur les esprits devait être compensé. Aussi rentra-t-il en personne, et arriva-t-il à Paris trois jours après la parution. Alors, le moral des Français remonta. Caulaincourt nota dans son journal que la nouvelle du retour de Napoléon « eut un effet prodigieux »¹⁴⁷. Napoléon le savait, et confia à son Grand écuyer : « Nos désastres feront une grande sensation, mais mon arrivée en balancera les fâcheux effets »¹⁴⁸. En revanche, la publication de ce *Bulletin* corrobora les premières lettres du front et eut un effet défavorable sur l'esprit public du royaume d'Italie. Celui-ci était affecté par les pertes, car même les familles les plus aisées étaient touchées par la perte de leurs fils dans les gardes d'honneur décimées, comme en témoignait le pseudo-Coraccini :

Un voile funèbre s'étendait ainsi successivement sur tous nos départements. Cette cause de mécontentement, ajoutée à toutes les autres, nous rendait chaque jour plus insupportable la domination de Napoléon. Tel était l'état de l'esprit public dans le royaume, quand on y reçut le 29^e bulletin, qui levait tout à coup le rideau qui nous avait caché toutes nos calamités, et nous montrait une armée, peu auparavant si florissante, accablée sous tous les fléaux, suite de la rigueur du climat et de l'imprévoyance. On lisait et relisait partout ce bulletin avec effroi [...] Nos gardes d'honneur, l'élite de nos jeunes gens, depuis l'espérance de leur famille, avaient presque tous succombé ; que leur colonels Battaglia et Widman avaient péri avec eux [...] cinq seulement ont survécu à cette désastreuse campagne.¹⁴⁹

Pillepich a en effet estimé que sur les 20 000 Italiens engagés en Russie, seul un millier en revint et que le pseudo-Coraccini exagéra donc quelque peu¹⁵⁰. Il est vrai que, l'Europe se coalisant à nouveau contre la France, il fallait lever une nouvelle armée, y compris en Italie. Le gouvernement, mené par Augusta-Amélie et Melzi revenu en grâce, y parvint. L'accueil d'une telle annonce fut néanmoins mauvais. Si Eugène s'était illustré, la campagne était tout de même une défaite qui endeuillait les familles italiennes, tandis que la circulation de son mot malheureux sur les stylets circulait. Malgré tout, le royaume parvint à se doter de nouvelles troupes chargées désormais de protéger le territoire « national ».

¹⁴⁷ *Ibid.*, t. III, p. 1072.

¹⁴⁸ Caulaincourt, cité par J. Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), p. 395.

¹⁴⁹ F. Coraccini, (pseudonyme), *op. cit.*, p. 238-239.

¹⁵⁰ A. Pillepich, *Napoléon et les Italiens*, Paris, Nouveau Monde Édition/Fondation Napoléon, coll. « Série Études », 2003, p. 177.

C. 1813-1814 : de la défense à la conquête de l'Italie.

La guerre ne s'arrêta pas en repassant le Niémen. À la faveur de la trahison prussienne et du double jeu autrichien, les Russes poursuivirent les restes de la Grande armée en Allemagne. Toutefois, Eugène tenait fermement l'armée, tandis que Napoléon en mobilisait une nouvelle qui fut opérationnelle en quelques mois. Ces jeunes conscrits furent surnommés des prénoms de l'Impératrice. Comment Eugène organisa-t-il la défense du royaume d'Italie et quel fut son comportement contre les coalisés durant les derniers jours impériaux de 1814 ? Nous rappellerons rapidement le rôle d'Eugène et de l'Italie dans la campagne d'Allemagne, ainsi que l'organisation de la défense de l'Italie, puis nous étudierons les actions d'Eugène et de Murat, à la conquête de l'Italie en 1814.

De la campagne d'Allemagne à la défense de l'Italie

En Allemagne, le vice-roi se soucia surtout de sauver les restes de la Grande armée. Les soldats purent relativement refaire leurs forces, bien qu'ils se heurtassent à l'hostilité des habitants, comme l'a par exemple rapporté Bourgeois :

Pendant quatre mois, nous errâmes encore de contrée en contrée, poursuivis et chassés de toutes parts, abreuvés d'humiliations, et flétris par le mépris et les insultes infâmes des habitants qui nous témoignaient sans ménagement toute la haine qu'ils nous portaient.¹⁵¹

La Prusse avait tiré les leçons de sa défaite de 1806 et elle se posait en championne de l'Allemagne. « La nouvelle du désastre de Russie parvint dans une Allemagne alors secouée par un gigantesque bouillonnement intellectuel qui contrastait avec la somnolence de la France »¹⁵². Néanmoins, seule la Prusse s'agitait, le reste de l'Allemagne et l'Autriche étaient dans l'expectative et la Russie était épuisée par la guerre. En outre, si les conditions étaient difficiles, les rescapés de la Grande armée purent se procurer de la nourriture, tandis qu'Eugène s'appuya sur les forces impériales fraîches stationnées en Allemagne. Conformément aux ordres de Napoléon, qui pensait que ce recul n'était que temporaire, le vice-roi laissa de fortes garnisons dans les villes importantes, tandis qu'il se retirait à l'Ouest. Ces forces lui manquèrent bien sûr lors des événements suivants. Eugène parvint à reculer

¹⁵¹ René Bourgeois, *Tableau de la Campagne de Moscou en 1812, par Bourgeois, témoin oculaire*, Paris, Dentu, 1814, p. 182.

¹⁵² J. Tulard, *Le Grand..., op. cit.*, p. 359.

lentement, évitant toutes les tentatives d'encerclement et en gardant des forces aguerries à remettre à l'Empereur. Aussi arriva-t-il à Leipzig avec 50 000 hommes, tint la ligne de l'Elbe et fit jonction avec la nouvelle armée de conscrits de Napoléon, forte de 200 000 hommes. Néanmoins les Français étaient presque dépourvus de cavalerie ; la Russie avait englouti un grand nombre de chevaux. Bien que Napoléon remportât plusieurs batailles en 1813, il ne put les exploiter faute de cavalerie. Les coalisés étaient battus, non détruits, et Napoléon accepta l'armistice de Pleiwitz, qui ne servit aux coalisés qu'à gagner du temps. L'Empereur accorda à Eugène de rentrer à Milan, sans doute se doutait-il que cette armistice n'avait pour but que de faire entrer l'Autriche dans la guerre. Eugène serait utile à Milan, pour surveiller l'Autriche ainsi que Murat, pensa sans doute Napoléon.

Eugène revint donc à Milan en mai 1813, après un an d'absence, tandis que Napoléon continuait la campagne d'Allemagne, contre les coalisés. Ceux-ci se renforcèrent de Bernadotte, des Autrichiens et des Saxons, bientôt suivis par les autres princes allemands dont le roi de Bavière, beau-père d'Eugène. Il est bon de souligner qu'Eugène avait profondément changé. Ce n'était plus l'homme enjoué qui avait pris la route de Moscou avec les IV^e et VI^e corps de la Grande armée, esquissant une propagande en se faisant accompagner d'Albrecht Adam. Les souffrances endurées lors de la campagne de Russie et le spectacle dont il avait été témoin lui avait fait écrire que « la gloire [...] coûtait trop cher » :

J'expédie Fortis à Milan. [...] Vous saurez tous ce que nous avons souffert depuis deux mois. Le climat nous a détruits. Cette belle et grande armée n'est plus rien du tout. Nos pertes sont immenses. Le spectacle que nous avons chaque jour sous les yeux est déchirant. Nos amis, nos camarades meurent sur la grande route de misère, de fatigue et de froid. [...] Les Italiens meurent comme des mouches. La garde royale n'a pas sauvé deux cents hommes. Heureux, ceux qui reverront un jour leurs foyers. C'est tout ce que j'ambitionne. Je ne veux plus de gloire ; elle coûte trop cher.¹⁵³

En effet, les lettres à son épouse reflétaient le souhait du vice-roi : toujours il parlait de paix. F. de Bernardy a écrit que la campagne de Russie avait fait de lui un homme désenchanté et que l'envoûtement que Napoléon avait eu sur lui avait cessé¹⁵⁴. Néanmoins, il s'acquitta de sa tâche de vice-roi avec zèle.

En arrivant à Milan, il reçut un accueil chaleureux « non seulement de sa famille et de son entourage, mais encore de toutes les classes de la capitale du royaume » a écrit A. du

¹⁵³ *Lettre d'Eugène à Darnay*, Gumbinen, 17 décembre 1813, in Antoine Darnay, *Notices historiques sur Son Altesse Royale le prince Eugène, vice-roi d'Italie, duc de Leuchtenberg, prince d'Eichstadt*, Paris, imprimerie de David, 1830, p. 184.

¹⁵⁴ F. de Bernardy, *op. cit.*, p. 384-385.

Casse¹⁵⁵. Il refusa l'organisation d'une fête pour lui et les rescapés, pensant certainement que l'ampleur du désastre la rendait inconvenante. Eugène parvint à rassembler une nouvelle armée en Italie, car la trahison prochaine de l'Autriche ne faisait plus de doute à l'été 1813. L'armée italienne atteignit alors son maximum avec 73 000 hommes, dont la moitié était à l'extérieur du royaume, en Espagne ou en Allemagne. Avec les recrues françaises, Eugène disposait de 70 000 hommes : 25 000 Français et 20 000 Italiens dans l'armée d'Italie avec canons et cavalerie, plus 10 000 hommes dans les hôpitaux et 15 000 autres en garnison¹⁵⁶. Eugène réunit à Milan ses ministres et s'entretint avec Melzi des affaires du royaume et de l'esprit public. Il partit le 8 août pour l'Illyrie, afin de montrer sa force aux Autrichiens, qui prirent l'initiative le 19 août en s'emparant à l'improviste d'un pont au-dessous de Willach.

Eugène fit une déclaration à ses soldats, qui n'était pas sans rappeler celles de Bonaparte à l'armée d'Italie en 1796-1797 :

Soldats, la guerre se déclare de nouveau, et l'armée d'Italie est appelée à en partager les périls et la gloire.

Votre discipline et votre courage m'assurent que vous soutiendrez l'ancienne réputation des corps dont vous faites partie. Puisque les efforts de notre empereur ont été vains pour conquérir la paix, travaillons à la conquérir, et prouvons à nos ennemis combien leurs espérances sont illusives. Les insensés ! ils ont formé le projet chimérique de partager le grand Empire, et ils croyaient qu'il n'y avait plus de soldats pour le défendre.

Soldats, souvenons-nous avec un sentiment d'orgueil, que notre souverain, notre patrie, nos familles, ont les yeux fixés sur nous, et chacun fera son devoir.¹⁵⁷

Le pseudo-Coraccini se montra dubitatif devant un tel discours, écrivant :

Le moment où un pareil langage aurait pu faire quelque impression sur l'esprit des troupes italiennes était passé. Toutes ses illusions étaient dissipées. Nos Italiens n'apercevaient plus, dans la suite de cette guerre, que des périls sans résultat. Ce grand Empire, dont on leur parlait sans cesse, et sous l'égide duquel le royaume d'Italie devait se trouver à l'abri de toute insulte, était menacé lui-même d'une dissolution prochaine, et succombait de gloire et d'épuisement. [...] Aussi les paroles du prince Eugène n'excitèrent pas la moindre émotion parmi les généraux, officiers et soldats.¹⁵⁸

¹⁵⁵ E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. IX, p. 99.

¹⁵⁶ V. Ilari, « Esercito »..., *op. cit.*, p. 236

¹⁵⁷ *Déclaration du vice-roi Eugène*, Gorizia, 20 août 1813, cité par F. Coraccini, (pseudonyme), *op. cit.*, p. 246.

¹⁵⁸ F. Coraccini, (pseudonyme), *op. cit.*, p. 246.

Ce témoignage doit être nuancé. D’abord par les patriotes qui rejoignirent l’armée, tels Foscolo, déterminés à défendre l’Italie des Autrichiens. Ensuite par la présence d’une majorité de Français dans l’armée. Eugène commença sa campagne dans les provinces Illyriennes, terres d’Empire, et les combats visaient à couvrir l’Italie, mais aussi la France. Toutefois, en infériorité numérique, Eugène dut encore une fois se replier en bon ordre vers l’Italie. Il avait aussi lancé le 20 août une proclamation au royaume d’Italie, reproduite par Darnay :

Le vice-roi fit connaître aux peuples d’Italie, par une proclamation datée de Gorizia, que les Autrichiens avaient inopinément attaqué les frontières du pays, et qu’il allait à l’aide de Dieu et de ses braves troupes, repousser une agression aussi inattendue que contraire à tous les pactes existants entre l’empereur Napoléon et l’empereur d’Allemagne, son beau père. Cette proclamation fut bientôt répandue dans tout le royaume et produisit tout l’effet désirable.¹⁵⁹

Darnay était sans doute aveuglé par sa position dans les hautes sphères gouvernementales, persuadé du bon esprit public, de la bonne gestion du royaume par Eugène, tandis que le pseudo-Coraccini écrivit de son point de vue italien en pensant peut-être à la révolte de Milan du 20 avril 1814. En octobre 1813, les provinces Illyriennes furent perdues : les Français n’avaient jamais vraiment réussi à s’y implanter et la folie du gouverneur (Junot) n’était pas pour arranger les choses. Eugène se replia donc en ordre sur l’Italie, tandis que Napoléon perdait l’Allemagne à la Bataille des nations (Leipzig) du 16 au 19 octobre 1813.

Eugène et Murat dans la campagne de 1814

En Italie, Eugène était pris entre deux feux : les Autrichiens et Murat. Ce dernier avait fait défection et s’avançait vers les positions d’Eugène. La campagne d’Italie de 1814 et les choix faits par Eugène et Murat ont fait couler beaucoup d’encre car la péninsule italienne était l’objet des désirs des Autrichiens, de Murat et d’Eugène. Nous présenterons ici les actions d’Eugène et de Murat en Italie afin de bien comprendre les enjeux, la conduite et les projets de chaque camp.

Murat était entré à Naples le 4 février 1813 sous les acclamations¹⁶⁰. Frappé lui-aussi par le désastre de Russie, il pensait à sauver son trône et entama des pourparlers avec les coalisés sans pour autant rompre définitivement avec Napoléon. Les relations entre les deux

¹⁵⁹ A. Darnay, *op. cit.*, p. 207-208.

¹⁶⁰ J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, p. 325.

hommes n'étaient plus au beau-fixe depuis quelques années et Murat reçut des reproches - bien légitimes - de Napoléon sur sa conduite en Russie :

Je ne vous parle pas de mon mécontentement de la conduite que vous avez tenue depuis mon départ de l'armée, qui a été diamétralement opposée à vos devoirs. Cela provient toutefois de la faiblesse de votre caractère. Vous êtes un bon soldat sur le champ de bataille, mais hors de là vous n'avez ni vigueur ni caractère [...] Je suppose que vous n'êtes pas de ceux qui supposent que le lion est mort. Si vous faisiez ce calcul, il serait faux. Vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez depuis mon départ de Vilna ; mais nous ne reparlerons plus de cela. Le titre de roi vous a tourné la tête. Si vous désirez le conserver, conduisez-vous bien.¹⁶¹

Néanmoins, en avril 1813 Murat envoya à Vienne le prince de Cariati pour discuter avec Metternich. L'ambassadeur français s'en plaignit à Napoléon : « le prince Cariati, [...] se conduit très-mal et ne voit que nos ennemis »¹⁶². Mais Murat était aussi courageux sur les champs de bataille que versatile en politique. Il rappela son ambassadeur et repassa en Allemagne pour commander la cavalerie française qui vainquit les Autrichiens à Plauen et Borna. Néanmoins, à son retour à Naples, à l'automne 1813, il reprit langue avec les ambassadeurs anglais et autrichien. Il renonçait à la Sicile et proposait de chasser les Français d'Italie qu'il envisageait d'unifier sous son règne. Murat s'était en effet imposé comme le champion de la *carboneria*, parti qui prônait l'unification de la péninsule sous un régime libéral.

La situation d'Eugène s'affaiblit encore lorsqu'il reçut le 8 octobre un pli du roi de Bavière. Celui-ci lui annonçait non seulement sa défection à Napoléon, mais aussi son engagement auprès des coalisés. Il enjoignait le vice-roi d'en faire autant. Ce dernier refusa immédiatement la proposition de son beau-père ainsi que les avances des coalisés. Néanmoins, Eugène se trouvait de plus en plus menacé par l'Autriche, d'autant que Murat traînait - et pour cause - à lui envoyer le contingent promis qui aurait permis de bousculer les Autrichiens. Les Impériaux tentèrent une nouvelle fois en novembre d'obtenir qu'Eugène rejoignît la coalition contre le royaume d'Italie et l'avertit vraisemblablement des négociations en cours avec Naples. Eugène refusa encore. Dans un ordre du 20 novembre, Napoléon enjoignait Eugène à tenir le royaume d'Italie en s'appuyant de préférence sur l'Adige. Dans ces instructions, il envisageait aussi une possible offensive très hardie « que je

¹⁶¹ *Lettre de Napoléon à Murat*, citée par J. Tulard, *Le Grand...*, op. cit., p. 399.

¹⁶² *Lettre de Napoléon à Maret, ministre des relations extérieures*, Dresde, 14 mai 1813, *Ancienne correspondance*, n° 20010.

[Napoléon] ne conseille pas [mais] que je ferai »¹⁶³ : qui consistait à tourner les Autrichiens par Mestre, Venise et Trieste et ainsi couper leur ligne de communication. Cela s'inspirait des campagnes d'Italie de Bonaparte, mais ne convenait pas à Eugène, qui se résigna à défendre le royaume.

Le 8 janvier 1814, Murat trahit définitivement Napoléon en signant une alliance avec l'Autriche, mais cette alliance restait secrète. Six jours plus tard, Eugène lui envoya une lettre l'enjoignant de faire cause commune et de ne pas trahir Napoléon :

Depuis près de trois mois, [...] j'étais persuadé que les troupes de V. M. conduites par elle, se réuniraient aux troupes de l'Empereur, et l'Italie toute entière n'aurait bientôt plus rien à craindre des souverains du dehors.¹⁶⁴

Le roi de Naples marchait déjà sur Rome, puis il se rendit facilement maître des départements réunis jusqu'au Pô, en faisant croire qu'il rejoignait Eugène, notamment par une lettre au vice-roi du 21 janvier¹⁶⁵. Murat occupa donc Rome, Florence, Livourne, Pise, Bologne, Rimini et Ancône.

Napoléon fut très surpris que Murat rejoignît les coalisés et déclarât la guerre à la France, bien qu'il en fût informé depuis longtemps et par ses ambassadeurs et par Eugène, dans une lettre du 20 décembre. Surtout, Eugène, qui avait jusque là tenu en respect les Autrichiens aux frontières du royaume, dut se replier pour ne pas être pris en tenaille entre Autrichiens et Napolitains. Napoléon rappela de son côté les Français servant à Naples et libéra le pape pour qu'il rejoignit au plus vite Rome. Enfin, il adressa des ordres contradictoires à Eugène, que celui-ci ne put ou ne voulut pas exécuter. Le 17 janvier, Napoléon demanda à Eugène d'évacuer l'Italie avec son armée, en ne laissant que quelques garnisons italiennes dans les principales places, dont Mantoue, dès que la trahison de Murat serait officielle¹⁶⁶. Le vice-roi refusa de nouvelles avances de Vienne (les troisièmes) et reçut la lettre de son beau-père le 24 janvier. Comme Murat ne s'était pas déclaré officiellement, Eugène ne passa pas les Alpes. Il en informa l'Empereur, soulignant les désertions des nombreuses recrues provenant des départements réunis, sensibles aux promesses unitaires de

¹⁶³ E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. IX, p. 420-431.

¹⁶⁴ *Lettre d'Eugène à Murat*, Vérone, 14 janvier 1814, Princeton Beauharnais Collection, box 26, folder 3. Souligné dans le texte.

¹⁶⁵ *Lettre de Murat à Eugène*, Naples, 21 janvier 1814, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. X, p. 54-57. Aussi : E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. IX, p. 432-433 et J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, p. 342-352.

¹⁶⁶ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Paris, 17 janvier 1814, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. X, p. 50.

Murat. En effet, la volonté de Murat d'unifier l'Italie circulait dans les sociétés jacobines, et cela fut renforcé par la proclamation du roi de Naples du 30 janvier 1814 :

Soldats ! Tant que j'ai pu croire que l'Empereur Napoléon combattait pour la gloire et le bonheur de la France, j'ai combattu à ses côtés, mais, aujourd'hui, il ne me reste aucune illusion. L'Empereur ne veut que la guerre.

Je trahirais les intérêts de mon ancienne patrie, ceux de mes États et les vôtres, si je ne séparais pas, sur-le-champ, mes armes des siennes pour les réunir à celles des puissances alliées dont les intentions magnanimes sont de rétablir la dignité des trônes et l'indépendance des nations.

Je sais qu'on cherche à égarer le patriotisme des Français qui servent dans mon armée sous de faux prétextes d'honneur et de fidélité, comme s'il y avait encore de l'honneur à servir la folle ambition de l'Empereur Napoléon et à lui assujettir le monde !

Soldats, il n'y a plus que deux bannières en Europe. Sur l'une vous lisez : religion, morale, justice, modération, lois, paix et bonheur ; sur l'autre : artifice, violence, persécution, guerre et deuil dans toutes les familles. Choisissez.¹⁶⁷

Cette proclamation valut à Murat un beau classement au dictionnaire des girouettes, récompensé de six fanions, ce qui était toujours moins que les douze que comptaient Fouché et Talleyrand¹⁶⁸. Néanmoins, elle accentuait la pression sur l'armée d'Eugène qui aurait dû, comme le note Talleyrand, prendre la route des Alpes afin de laisser Murat combattre ou s'entendre avec les Autrichiens et renforcer du même coup l'armée de Lyon, destinée à renforcer Napoléon dans la campagne de France¹⁶⁹.

La trahison de Murat étant désormais certaine, Eugène fut comme paralysé. F. de Bernardy nota que « dégagé de l'emprise de Napoléon, Eugène redevient lui-même, charmant, physiquement courageux, mais de caractère faible et d'intelligence médiocre »¹⁷⁰. Ce jugement nous semble assez sévère. Eugène était particulièrement inquiet pour sa femme enceinte, voyait peut-être que la fin de l'Empereur était proche et n'était surtout pas fait pour une guerre offensive. Tout en priant Augusta-Amélie de préparer ses affaires pour un voyage en France, il demandait confirmation à l'Empereur de son ordre de passer les Alpes¹⁷¹. Il gagnait ainsi deux semaines. Dans le même temps, il écrivit à Bellegarde le 2 février pour s'assurer que sa femme serait bien traitée si du reste les Autrichiens s'emparaient de Milan. Il

¹⁶⁷ *Proclamation de Murat*, Ancône, 30 janvier 1814, citée dans J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, p. 349-350.

¹⁶⁸ Collectif, *Dictionnaire des girouettes ou nos contemporains peints d'après eux-mêmes*, Paris, Alexis Emery, 2^e édition, 1815, p. 359.

¹⁶⁹ Voir la très intéressante étude sur l'armée d'Augereau dans la campagne de France, de Ronald Zins, *1814. L'armée de Lyon, ultime espoir de Napoléon*, Lyon, Horace cardon, 1998.

¹⁷⁰ F. de Bernardy, *op. cit.*, p. 418.

¹⁷¹ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Vérone, 29 janvier 1814, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. X, p. 62-64.

reçut une réponse aimable qui l'assurait « des respects qui étaient dus à son rang et les soins qu'exigeaient son état »¹⁷². Cet échange de lettres était tout à fait troublant. Eugène souhaitait « attendre le dénouement, cela ne peut tarder »¹⁷³ comme il l'avait écrit dans une lettre à Augusta-Amélie le 5 janvier. Sans que cela fut une trahison à l'instar de Murat, le vice-roi fit preuve d'une « mollesse coupable ». Bien que spécialiste de la « marche rétrograde » en ordre, il se refusa à traverser les Alpes.

Menacé sur deux fronts, Eugène rétrograda le 4 février 1814, pour s'établir dans Mantoue où sa femme le rejoignit fin mars, dans une belle position défensive appuyée par le Mincio. Bellegarde tenta de bousculer Eugène le 8 février mais n'y parvint aucunement, la position du vice-roi étant forte. Déjà sous l'emprise de son épouse qui tenait à rester en Lombardie, Eugène fut renforcé par cette escarmouche dans sa volonté de ne pas quitter l'Italie. Il désobéissait de nouveau à une lettre de Napoléon écrite le 8 février, et à une dépêche télégraphique de Clarke. Elle fut suivie d'une lettre de Joséphine et d'une autre d'Hortense enjoignant Eugène à rentrer en France. Le vice-roi s'y refusa, sans doute par réalisme, et proclama à ses troupes françaises : « soldats, voici ma devise : *Honneur et fidélité*. Qu'elle soit aussi la vôtre ». Il s'adressa aux Italiens dans les mêmes termes et reçut des félicitations du gouverneur de Turin pour « son cri de ralliement [...] si bien retenu de ses braves qui retrouvent en lui un Bayard, un Condé et un Turenne »¹⁷⁴. Si la conduite d'Eugène restait plus honorable que celle de Murat, sa fidélité était plus discutable, puisqu'en n'appliquant pas l'ordre de Napoléon, il le condamnait.

Du reste, Eugène disposait d'un avantage tactique : enfermées dans Mantoue, ses troupes peu fiables ne pouvaient désertir et il pouvait affronter à la fois les Autrichiens à l'Est et les Napolitains au Sud. Car Murat finit par attaquer les franco-italiens à Teggio (6 mars). Le roi de Naples vainquit ses anciens frères d'armes, mais refusa de les poursuivre. Il écrivit ensuite une lettre à Napoléon où s'exprimaient ses regrets, et où l'on découvrait « un homme déchiré entre son attachement personnel, son désir égoïste de conserver un trône et le rôle politique d'unificateur qu'il a cru et qu'il croit toujours pouvoir jouer »¹⁷⁵ selon Tulard. Nous nous rangeons à ce point de vue. Le fait de se battre contre les troupes d'Eugène fut sûrement un traumatisme et Murat aurait alors mieux pris conscience de la situation et de ce

¹⁷² Lettre citée dans E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. X, p. 65.

¹⁷³ *Lettre d'Eugène à Augusta-Amélie*, Vérone, 5 janvier 1814, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. X, p. 41-42.

¹⁷⁴ Cité dans A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 34.

¹⁷⁵ J. Tulard, *Murat...*, *op. cit.*, p. 353. La lettre est citée à cette même page, ainsi que dans E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. X, p. 216.

qu'impliquait sa décision. Néanmoins, tout penaud qu'il fût, il avait participé à l'écroulement de l'Empire napoléonien.

Espérant encore renverser la situation, Napoléon écrivit à Eugène le 12 mars de prendre contact avec « ce traître extraordinaire »¹⁷⁶ et de donner au roi de Naples l'Italie jusqu'au sud du Pô. Ce même jour, le vice-roi écrivit à son épouse que « les nouvelles, sans être très satisfaisantes, nous permettent pourtant d'espérer bientôt la fin de tout ceci. L'Empereur se rendra, j'espère, à l'évidence qu'il est impossible de soutenir une lutte aussi disproportionnée »¹⁷⁷. D'un point de vue français, un tel mot était peu glorieux. Mais d'un point de vue « Beauharnais » ou même italien, Eugène épargnait ses hommes d'une mort futile et sauvait son trône, dans la mesure où Napoléon était pour ainsi dire perdu face au demi-million de coalisés qui déferlaient sur la France. Napoléon ne tint pas rigueur à Eugène de son inertie : il écrivit à Joséphine le 16 avril 1814 : « Ils m'ont trahi, oui, tous ; j'excepte de ce nombre ce bon prince Eugène, si digne de vous et de moi. Puisse-t-il être heureux sous un roi fait pour apprécier les sentiments de la nature et de l'honneur »¹⁷⁸.

Quant à Murat, les Anglais débarquaient à Livourne et entendaient lui reprendre la Toscane, lançant une proclamation aux Italiens, tandis que le pape arrivait à Rome et reprit ses droits sur les États pontificaux. Murat revint à Naples. L'abdication de Napoléon et le retour des anciens souverains dans leurs possessions condamnaient Murat à terme ; il n'était pas parvenu à unifier l'Italie. Quant à Eugène, l'abdication de Napoléon le libérait de son serment et il pouvait compter à la fois sur l'Empereur et sur le roi de Bavière, qui demandèrent pour lui un établissement convenable. Une fois l'abdication de Napoléon (6 avril) connue, Joséphine écrivit à Eugène : « tu es libre de tout serment de fidélité. Tout ce que tu ferais de plus pour sa cause serait inutile. Agis pour ta famille »¹⁷⁹. Eugène reçut le 15 avril une lettre semblable de son beau-père lui annonçant l'abdication, lui disant la fierté qu'il éprouvait quant à sa conduite et l'enjoignant de penser à son établissement : « les alliés vous veulent tous du bien, mon cher Eugène, profitez de leur bonne volonté et songez à votre famille »¹⁸⁰. Pour que cet établissement fût l'Italie, encore eût-il fallu à Eugène plus de sens politique et d'estime des Milanais. Ceux-ci se révoltèrent en effet le 20 avril 1814, témoignant d'une désaffection pour le régime et condamnant ainsi les projets italiens du vice-roi.

¹⁷⁶ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Soissons, 12 mars 1814, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. X, p. 215.

¹⁷⁷ *Lettre d'Eugène à Augusta-Amélie*, Mantoue, 12 mars 1814, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. X, p. 216-217.

¹⁷⁸ *Lettre de Napoléon à Joséphine*, Fontainebleau, 16 avril 1814, in A. Pillepich, *Eugène...*, op. cit., p. 148-149.

¹⁷⁹ *Lettre de Joséphine à Eugène*, Malmaison, 9 avril 1814, in A. Pillepich, *Eugène...*, op. cit., p. 22.

¹⁸⁰ Cité par F. de Bernardy, op. cit., p. 443.

Le grand moment de la carrière militaire d'Eugène fut dans la retraite de Russie et le commandement de la Grande armée qu'il assumait avec brio, menant une marche rétrograde ordonnée. Néanmoins cette guerre, qui se prolongea avec la campagne d'Allemagne, brisa l'ambition du vice-roi ; ce jeune père aspirait à une vie plus tranquille. Ce type de campagne défensive et visant à organiser un repli, ne lui permit pas non plus d'acquiescer à une légitimité politique. S'il administra bien son royaume, sa conduite en 1814 fut contestable, dès lors qu'il vit que les derniers jours de l'Empire étaient venus. Il ne trahit pas directement Napoléon comme la presque totalité des princes allemands et comme Murat, mais il fit preuve d'une mollesse, sinon d'une inertie coupable. Il était encouragé dans cette attitude par son épouse persuadée que la couronne d'Italie lui reviendrait ainsi¹⁸¹. Quant à Murat, rêvant de conserver sa couronne qu'il tenait néanmoins de Napoléon, il rejoignit les coalisés et se laissa bercer d'illusions par eux, d'autant qu'il pensa un moment pouvoir unifier l'Italie grâce à l'appui des *carbonari*. Si Murat était populaire dans le Sud, ses appels restèrent sans échos dans le Nord. Eugène tenta également de jouer sur la fibre italienne, mais toujours avec une déférence envers Napoléon ; sans grand succès. Le vice-roi, quand le temps des ultimes négociations fut venu, joua assez mal son jeu (comme nous le verrons dans l'épilogue), sans doute à cause de sa méconnaissance de la désaffection des sujets du royaume d'Italie pour le régime.

¹⁸¹ A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 26, F. de Bernardy, *op. cit.*, p. 435-439.

III. Épilogue : de la désaffection italienne à la révolte de Milan, ou la fin du *Ventennio francese*

Parallèlement à la naissance du roi de Rome, aux possibilités de déplacement d'Eugène, à la multipolarisation de l'Italie et donc à la perte relative de puissance de Milan capitale, le vice-roi ne fut jamais aussi puissant qu'en 1811-1814. Il avait commandé en chef pour la première fois en 1809, s'était retrouvé durant la campagne de Russie à la tête de deux corps d'armée, puis avait reçu le commandement de la Grande armée pendant les premiers mois de 1813, tandis qu'il s'extirpait relativement de l'influence de Napoléon. Toutefois, cet « avènement » fut contemporain d'une désaffection du régime en Italie. Quelles furent les causes internes au royaume d'Italie de cette désaffection ? Comment mena-t-elle à la révolte de Milan le 20 avril 1814 ? Nous étudierons les conséquences économiques de la domination napoléonienne, puis les questions de religion et de société dans un incessant état de guerre, enfin la révolte de Milan.

A. *Les conséquences économiques de la domination napoléonienne*

La domination napoléonienne sur l'Italie n'était pas seulement politique : elle prenait aussi un aspect économique. Napoléon appliqua à l'économie sa devise qu'il conseillait à Eugène : « la France avant tout »¹⁸². Bien qu'il faille se départir de « la thèse ancienne mettant l'accent sur l'exploitation quasi-coloniale »¹⁸³, l'économie du royaume d'Italie devait tout de même servir les intérêts français, au même titre que les autres États satellites. Du reste, l'Italie subit à l'instar de la France une crise économique, qui ne fut pas, avec les impôts, sans jouer un rôle dans le détachement envers le régime italien.

L'Italie dans le système napoléonien : une économie au service de la France ?

Le précédent de la Hollande doit être évoqué. Napoléon avait transformé en 1806 la République batave en royaume de Hollande et placé son frère Louis à la tête de cet État, non sans lui ordonner : « ne cessez jamais d'être Français »¹⁸⁴. Mais Louis gouverna plutôt dans le sens des intérêts hollandais, plutôt que français. Comme l'économie de son pays était tournée

¹⁸² *Lettre de Napoléon à Eugène*, Saint-Cloud, 23 août 1810, *Ancienne correspondance*, n° 16824.

¹⁸³ J.L. Chappey et B. Gainot, *Atlas...*, *op. cit.*, p. 44.

¹⁸⁴ Cité par J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 155.

vers le commerce maritime, il fit de multiples entorses au blocus, pour en limiter les répercussions désastreuses. Cela compromettait néanmoins le système impérial et Napoléon décida donc de faire un exemple et de rattacher la Hollande à la France en 1810. L'on comprend les craintes que put inspirer un tel précédent dans le royaume d'Italie, quoique Napoléon n'eût pas à se plaindre du gouvernement de son beau-fils.

Dans le continent presque entièrement conquis par Napoléon, l'économie était dépendante du blocus, ce qui entraîna une politique douanière de marchés réservés mise en place par Napoléon en faveur de la France. P. Verley a justement écrit que « l'espace économique impérial n'était ni une zone de libre-échange, ni même un marché commun, car [...] s'ajoutaient des barrières tarifaires délimitant toute une gradation dans les degrés d'intégration »¹⁸⁵. La France (y compris les départements réunis qui étaient inclus dans l'espace français par une douane unique) était placée dans une situation de prépondérance, tandis que son marché intérieur était relativement protégé des biens étrangers par une barrière douanière. Néanmoins, cette barrière douanière était unilatérale : les entreprises françaises pouvaient exporter facilement vers les États satellites, quand l'accès au marché français leur était plus difficile sinon fermé. Sans entrer dans les cas particuliers, soulignons que Napoléon stimula le rôle de centres industrialo-commerciaux de certaines villes françaises. Ainsi, Lyon tissait les soies brutes, mais pouvait aussi vendre les soies fabriquées dans le royaume d'Italie. En effet, les soies italiennes furent exemptes de taxes en entrant en France à condition d'être destinées à Lyon¹⁸⁶. Il coûtait moins cher aux entrepreneurs italiens de vendre leur soie à un négociant lyonnais qui les vendait ensuite en Allemagne, plutôt que de les exporter directement en Allemagne. « Lyon [...] deviendra le centre du commerce des soies, ce qui sera utile à tout le monde »¹⁸⁷, écrivit l'Empereur.

Napoléon renforça ce primat français par la possibilité qu'il se réservait de dissoudre d'anciens traités commerciaux conclus entre États désormais satellites. Ainsi, le 28 décembre 1807, le royaume d'Italie fut défendu de laisser entrer sur son territoire des cotonnades qui ne seraient pas d'origine française, ce qui annulait un accord commercial conclu avec le grand-duché de Berg dont les cotonnades étaient particulièrement réputées. La réunion du Piémont avait permis aux soieries lyonnaises de disposer de sa production de soie brute, d'autant que cette industrie se trouvait stimulée par les fastes de l'Empire à son apogée. Néanmoins, les filatures du royaume d'Italie purent importer de la soie brute de France (du Piémont) et

¹⁸⁵ Patrick Verley, in J.L. Chappey et B. Gainot, *Atlas...*, op. cit., p. 48.

¹⁸⁶ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Fontainebleau, 2 octobre 1810, *Ancienne correspondance*, n° 16979.

¹⁸⁷ *Ibid.*

compter sur leur propre production, en particulier celle de la vallée du Serio (le Bergamasque). Si les débouchés français se trouvaient fermés pour les soieries italiennes, d'une part cette fermeture était relative puisqu'en 1811 le royaume exporta pour 5 millions de F. de ce produit vers la France, d'autre part, les soieries italiennes purent réorienter leur production vers les régions allemandes, la Suisse et l'Autriche avec qui elles pouvaient commercer (cf. Planche 197). Sur le plan économique, « il vaut mieux être annexé que vassal » a conclu J. Tulard¹⁸⁸. Cette politique favorisa fortement l'essor rhénan des houillères et de l'industrie naissante, puisque cette industrie était à la fois protégée de l'Angleterre et qu'elle reçut l'Europe pour client. Strasbourg tira de sa position géographique un grand profit, tandis que Paris, en tant que place financière et commerciale, s'affirmait comme « la métropole économique de l'Empire »¹⁸⁹.

L'étude de la balance commerciale italienne avec la France en 1811 révèle l'importance des grains : ils représentaient près de 70% des exportations italiennes vers la France. Notons toutefois que l'année 1811 fût particulière : la France et notamment le Bassin parisien et le midi méditerranéen furent touchées par de mauvaises récoltes. Mais le blocus empêcha de faire parvenir des importations par voie de mer comme cela avait été le cas en 1801¹⁹⁰. Les importations italiennes permirent en tout cas au midi méditerranéen de contenir la hausse des prix (qui étaient déjà très élevés) et la disette.

La Lombardie s'était adaptée à ce rôle de fournisseur de grains : avec un commerce stimulé par les routes, les voies navigables (internes) et l'imposition du système métrique décimal le 29 janvier 1811, ses surfaces cultivables augmentèrent de 20% entre 1795 et 1814¹⁹¹. Quant aux importations, le royaume achetait des produits plus variés : les plus importants en pourcentage étaient le vin et l'huile, pour 28,5%, suivis des produits coloniaux et « autres filatures et tissus » (ni en laine, ni en soie) qui représentaient chacun 22,5%. Le déficit commercial avec la France, particulièrement fort en 1810, était comblé par des excédents conséquents avec d'autres pays européens. Sur les échanges italo-français, W. Panceria a souligné le fait qu'une partie de ces échanges se faisaient avec les départements italiens annexés dont le Piémont ; leurs liens commerciaux étaient anciens¹⁹². Napoléon

¹⁸⁸ J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 144.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 149.

¹⁹⁰ Nicolas Bourguinat, *Les grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris, éditions EHESS, 2002, p. 150, 151. Voir aussi le chapitre II, sur « l'État et les subsistances : une entreprise de connaissance », p. 52-112.

¹⁹¹ A. Pillepich, *Napoléon...*, p. 113-117. Le système métrique décimal avait été adopté dès 1803, mais avec une terminologie différente : *dito* pour centimètre, *miglio* pour kilomètre. En 1811, le système actuel était fixé : *centimetro* pour centimètre et *kilometro* pour kilomètre.

¹⁹² Walter Panceria, « La bilancia commerciale del Regno d'Italia », in M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo

répondit ainsi à une lettre d'Eugène qui se plaignait des clauses léonines imposées par la France :

Vous ne devez jamais perdre de vue que, si le commerce anglais triomphe sur mer, c'est parce que les Anglais y sont les plus forts; il est donc convenable, puisque la France est la plus forte sur terre, qu'elle y fasse aussi triompher son commerce ; sans quoi tout est perdu. Ne vaut-il pas mieux pour l'Italie de venir au secours de la France, dans une circonstance importante comme celle-ci, que de se voir couverte de douanes? Car ce serait mal voir que de ne pas reconnaître que l'Italie n'est indépendante que par la France; que cette indépendance est le prix de son sang, de ses victoires, et que l'Italie ne doit pas en abuser.¹⁹³

Ces considérations économiques nous permettent de mettre en évidence trois points expliquant la politique commerciale impériale. D'abord le besoin de céréales : l'agriculture française n'était pas toujours en mesure de nourrir sa population, comme lors des crises de 1810-1811¹⁹⁴ (cf. Planche 198). Les exportations italiennes s'appuyaient quant à elles principalement sur la soie et secondairement sur le chanvre et les céréales¹⁹⁵. Ensuite, les produits coloniaux : la France tira au XVIIIe siècle de grands profits de ces produits coloniaux sur les marchés européens. Le système douanier napoléonien permettait de disposer à nouveau de numéraire pour acheter des grains, d'autant plus que dès 1810, avec le système des licences, la France devint le seul pays d'Europe à commercer avec l'Angleterre et fut donc le seul fournisseur de denrées coloniales sur le continent. Enfin, si le royaume d'Italie fournit des quantités importantes de céréales à la France, comme le riz, primordial en temps de guerre, la partie industrielle de son économie profita du blocus, et en particulier dans le textile et les métaux¹⁹⁶.

Impôts, crise économique et mécontentement populaire

Les dernières années napoléoniennes en Italie furent marquées par un taux d'imposition maximal pour la période ; les armées coûtaient cher. Le budget 1811 établissait un record à 132 millions de £, record dépassé en 1812 et 1813, lorsque le budget s'établit à 144 millions de £. La guerre empêcha d'établir le budget de 1814 qui aurait été similaire aux

e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante storico...*, op. cit., p. 176-177.

¹⁹³ *Lettre de Napoléon à Eugène*, Saint-Cloud, 23 août 1810, *Ancienne correspondance*, n° 16824.

¹⁹⁴ Voir la synthèse de T. Lentz, *Nouvelle Histoire (III)...*, op. cit., p. 520-521 et 568-569.

¹⁹⁵ A. Pillepich, *Milan...*, op. cit., p. 589.

¹⁹⁶ J. L. Chappey et B. Gainot, *Atlas...*, op. cit., p. 44.

années précédentes. Bien que ces prélèvements fussent à environ 1% du PNB, soit une vingtaine de lires par habitant en moyenne¹⁹⁷, leur augmentation fut croissante durant le *Ventennio francese*. Le poids des prélèvements devint même particulièrement lourd au cours des dernières années du règne de Napoléon, provoquant un mécontentement qui alla crescendo. Mantovani se fit l'écho des murmures « d'une grande partie de la population [...] exaspérée »¹⁹⁸, en écrivant le 24 mai, puis le 19 novembre 1811 :

La ville a été surprise d'apprendre ces augmentations excessives et plus encore de lire dans le préambule de la loi qu'il faut remercier le souverain de n'avoir pas fait pire. C'est ce qui s'appelle insulter le malheur. [...]

On ne sait plus comment tourmenter le pauvre et le riche.¹⁹⁹

En l'absence de Napoléon, mais aussi de manière similaire aux révoltes paysannes de l'Ancien Régime, le mécontentement de la population se porta sur le ministre des Finances : Prina « seul homme essentiel » selon Napoléon²⁰⁰. Selon le pseudo-Coraccini, il était :

Un de ces hommes, aveugles instruments du pouvoir, [...] accoutumés à compter sur l'obéissance passive des peuples, dont ils s'embarrassent peu de blesser les intérêts, pourvu qu'ils conservent la faveur du souverain. [...]

C'était un fonctionnaire habile, fécond en expédients financiers. [...] Les exigences du maître devinrent telles, que le ministre, malgré son habileté, [...] devint l'objet de la haine publique, dont il finit par être victime.²⁰¹

Prina était également Piémontais, ce qui lui fit grand tort dans un royaume encore marqué par des considérations campanilistes, comme le fit remarquer Melzi²⁰². De tous les impôts hérités des Autrichiens, ou nouvellement introduits, les indirects furent les plus

¹⁹⁷ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 584.

¹⁹⁸ Francesco Mineccia, « Imposte e tributi », in L. Mascilli Migliorini, a cura di, *Italia napoleonica...*, *op. cit.*, p. 218.

¹⁹⁹ L. Mantovani, *Diario politico...*, *op. cit.*, vol. III, p. 669 et 709. Voir aussi vol. III, p. 40 et 462.

²⁰⁰ *Instructions de Napoléon pour le Prince à Eugène*, Milan, 18 prairial an XIII [7 juin 1805], *Correspondance générale*, n° 10224.

²⁰¹ F. Coraccini, (pseudonyme), *op. cit.*, p. 67-68.

²⁰² *Lettre de Melzi à Bonaparte*, Milan, 13 mai 1802, in Francesco Melzi d'Eril, *I carteggi di Francesco Melzi d'Eril duca di Lodi. La vicepresidenza della Repubblica italiana*, éd. C. Zaghi, Milan, Cordani, 1958, vol. I, p. 315.

Il s'agit également de l'analyse de Marco Meriggi, « "La vie s'est retirée d'Italie avec Napoléon" : Stendhal entre amertume et désenchantement dans le Milan de la Restauration », in Nicolas Bourguinat et Sylvain Venayre, *Voyager en Europe de Humboldt à Stendhal. Contraintes nationales et tentations cosmopolites. 1790-1840*, Paris, Nouveau monde éditions, 2007, p. 469.

impopulaires, par leur multiplication et leurs effets : frappant plus fortement les pauvres que les riches dans une période de crise économique.

Le royaume d'Italie ne souffrit pas immédiatement de la crise qui survint en 1810, provoquée par le blocus et qui aboutit à des faillites bancaires de Lübeck à Paris²⁰³. Cette crise commerciale, industrielle et financière fut complétée par une crise agricole, suite à la mauvaise récolte de 1811. Le renchérissement des prix toucha tout le système européen, mais en particulier la France et ses départements réunis : les prix du froment doublant même à Gênes entre 1809 et 1811. Il fallut attendre 1813, pour que la France sortît de cette crise et que le royaume d'Italie y entrât vraiment. Une série de faillites toucha l'Italie alors que Napoléon menait la campagne d'Allemagne et qu'Eugène était à ses côtés. Cette certaine vacance du pouvoir, malgré la présence de la vice-reine et du garde des sceaux, ne fut certainement pas pour rassurer les acteurs économiques. Les banquiers spéculaient en effet sur les produits agricoles (vivres et soie) et prêtaient de l'argent à l'État. La bonne récolte de 1812 provoqua une chute des prix, entraînant plusieurs faillites de banques qui avaient trop émis de lettres de change, ce qui les mettaient dans une situation délicate en cas d'écart par rapport aux prévisions. Une douzaine de banqueroutes à Venise entre mi-avril et mi-mai 1813 entraînèrent une réaction en chaîne touchant entreprises de négoce et banques. Surtout, les conséquences des faillites vénitiennes se répandirent à Milan et touchèrent en particulier les banques Bignami et Maumary. Eugène rentra précipitamment dans sa capitale pour trouver des solutions. Dans le même temps, la rente publique à 5% (bon indicateur de la confiance des Italiens) s'écroula en 1813 (comme le montre le graphique Figure 5).

²⁰³ Nous nous référons aux pages de J. Tulard, *Le Grand...*, *op. cit.*, p. 329-339.

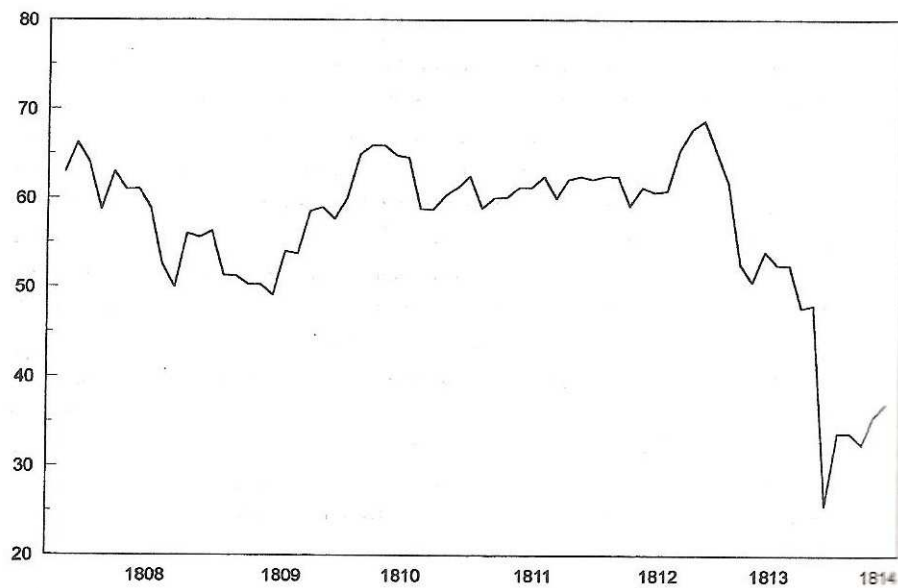


Figure 5. Cours de la rente publique à 5% en liras italiennes de novembre 1807 à avril 1814, extrait d'A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 612.

D'une part, ces faillites touchaient la population aisée, soit les notables sur lesquels le régime voulait s'appuyer. D'autre part, quoiqu'elles n'eussent que de faibles répercussions sur le peuple, elles étaient spectaculaires et marquaient les esprits²⁰⁴. Ces mauvaises conditions économiques se cumulèrent avec les problèmes sociétaux et religieux dans un incessant état de guerre.

B. Religion, société dans un incessant état de guerre

La guerre qui fit rage de 1812 à 1814 ne fut qu'un facteur d'impopularité de plus pour le régime, d'autant que les difficultés allaient crescendo et que le royaume, d'abord victorieux en Russie, fut finalement menacé sur ses propres frontières. Comme l'Empire, qui passa en ces trois années de l'apogée à la défaite, le royaume d'Italie, qui semblait pacifié et avoir accepté la domination napoléonienne, se montra bien moins solide que prévu. La dégradation de l'esprit public tint d'un faisceau de causes qui conduisit l'Italie du mécontentement à la révolte de Milan le 20 avril 1814. Nous nous intéresserons aux dernières levées d'hommes et

²⁰⁴ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 608.

aux impôts exceptionnels dans un pays en crise, puis aux dénouements de l'affrontement entre le pape et l'Empereur, enfin à l'allégeance et à l'esprit public à la veille de la révolte de Milan.

Dernières levées d'hommes et impôts exceptionnels dans un pays en crise

Si le royaume d'Italie parvint à imposer la conscription à ses sujets et à disposer d'une armée conséquente, les dernières levées furent difficiles. Alors qu'en septembre 1812 Napoléon et Eugène arrivaient à Moscou, il fut décidé à Milan de lever 15 000 hommes pour compenser les premières pertes de la Grande armée. Ces soldats étaient pris par anticipation sur la levée de 1813. Cela ne pouvant suffire aux insuccès ultérieurs, le gouvernement appela encore 15 000 hommes le 26 février 1813, une nouvelle fois prélevés par anticipation sur la levée de 1814. Cet appel souleva des protestations, en particulier dans les vallées alpestres et dans la Romagne. Dans les départements réunis, il provoqua des émeutes. La situation devint encore plus délicate quand, au sortir de la campagne d'Allemagne, le royaume fut directement menacé par les Autrichiens. Napoléon décida le 11 octobre 1813 de lever de nouveau 15 000 Italiens sur les classes 1808-1813, soit sur ceux qui avaient été épargnés jusque-là. Cette levée était contemporaine d'une autre portant sur la France entière. Eugène demanda qu'une partie des troupes françaises lui fut attribuée, en évitant « des conscrits de Rome, de Toscane et même du Piémont, autrement, ce sera autant de perdus puisqu'ils désertent très facilement étant trop près de chez eux »²⁰⁵. Ainsi, il devenait de plus en plus difficile de se soustraire au service militaire, et cela fut d'autant plus mal vécu que sur les 20 000 italiens engagés dans la campagne de Russie, seul un millier de survivants rentrèrent en leurs foyers. Le nombre de réfractaires augmenta, ainsi que celui des déserteurs, dont certains rejoignirent même les rangs autrichiens²⁰⁶. Melzi de noter à propos de cette levée en février 1814 que :

L'expérience des mois passés nous a prouvé que sur dix hommes qu'on appelle, il y en a six ou huit qui deviennent réfractaires et grossissent la masse des assassins, pendant que nous avons peu de forces pour les saisir, et même pour les contenir.²⁰⁷

²⁰⁵ *Lettre d'Eugène à Clarke*, Gradiscia, 14 octobre 1813, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. IX, p. 381-382.

²⁰⁶ *Lettre d'Eugène à Napoléon*, Gradiscia, 8 octobre 1813, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. IX, p. 377-380.

²⁰⁷ *Lettre de Melzi à Eugène*, Milan, 1^{er} février 1814, in Giovanni Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril, duca di Lodi : Memorie-documenti e lettere inedite di Napoleone I°*, E. de Beauharnais, Milano, Gaetano Brigola, 1865, vol. II, p. 420.

Eugène accompagna la levée du 11 octobre 1813 par une proclamation. Elle rappelait le « héros » Bonaparte, ses premiers exploits dans les plaines d'Italie et soulignait que celui-ci avait pris la couronne de fer pour :

Vous rendre à vous aussi [aux Italiens] votre ancienne existence et votre antique renommée [...]. Dès ce moment, le royaume d'Italie exista ; dès ce moment, les Italiens se ressouvirent de la gloire de leurs ancêtres, dès ce moment, aux yeux de l'Europe étonnée, ils marquèrent leur place au milieu des nations les plus honorées.

La troisième partie du discours portait sur les Autrichiens, « un ennemi qui longtemps vous a tour à tour asservis ». Enfin, Eugène concluait par un appel à l'Italie et à sa grandeur antique et clamait : « il est toujours invincible le brave qui combat pour ses foyers, pour sa famille, pour la gloire et l'indépendance de son pays ! »²⁰⁸. Cette proclamation s'appuyait sur le sentiment national et la volonté d'indépendance présumés des Italiens. Néanmoins, elle restait l'œuvre d'un Français, qui rappelait le dévouement dû à un autre Français : le roi Napoléon, ce qui était moins propre à incarner l'espoir de l'indépendance italienne. Le pseudo Coraccini de commenter cette proclamation : « le prestige de ces mots s'était évanoui pour nous, et nous savions à quoi nous en tenir sur l'interprétation que Napoléon leur donnerait »²⁰⁹. Cette dernière levée ne donna rien, toujours selon Coraccini : « les fonctionnaires se consumaient en efforts incessants [...] les conscrits fuyaient dans les campagnes »²¹⁰. Melzi n'écrivit pas autre chose : « la conscription rencontre les plus grandes répugnances »²¹¹. En outre, les dépôts d'armes étaient vides ; l'état constant de guerre ayant empêché de refaire les stocks en Italie comme en France²¹².

La situation l'exigeant, Eugène décida de mesures fiscales. Déjà au cours de l'hiver 1812-1813, Napoléon avait appelé ses sujets italiens et français à reconstituer sa cavalerie. L'appel fut entendu, puisque les grands officiers de la couronne, plusieurs grands dignitaires,

²⁰⁸ *Proclamation d'Eugène*, Gradiscia, 11 octobre 1813, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. IX, p. 319-321.

²⁰⁹ F. Coraccini, (pseudonyme), *op. cit.*, p. 247.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ Francesco Melzi d'Eril, Milan, 13 octobre 1813, *I carteggi di Francesco Melzi d'Eril duca di Lodi: Il regno d'Italia*, éd. C. Zaghi, Milan, 1965, vol VIII, p. 433.

²¹² F. Coraccini, (pseudonyme), *op. cit.*, p. 248. C'est de cette époque que Stendhal, alors auditeur de première classe au conseil d'État et chargé de seconder le comte de Saint-Vallier dans la défense de la 7^e division militaire en 1814, écrivit : « Que n'aurait pas fait le Dauphiné si on avait pu distribuer aux habitants 50.000 fusils ». Il n'y avait même pas de quoi armer les conscrits, alors que les volontaires se pressaient pour défendre la France, comme à Grenoble par exemple.

Lettres de Stendhal au Duc de Feltre, 20, 22 et 28 janvier 1814, in V. Del Litto, dir., *Stendhal. Correspondance...*, *op. cit.*, tome II, p. 471, 474 et 479.

sénateurs, ministres, préfets, la chambre de commerce, les tribunaux, mais aussi un cardinal, des chanoines et des curés souscrivirent. Les particuliers furent assez rares (citons par exemple le tailleur Galli ou le libraire Stella)²¹³. Néanmoins, le royaume put acheter avec ces contributions 3 700 chevaux qu'il fallut chercher en Allemagne et put équiper 2 100 cavaliers. Cela ne suffisant pas, à la fin de l'année 1813, il fut décidé de procéder à des versements fiscaux anticipés, à une importante émission de bons de la caisse d'amortissement et à un emprunt forcé de trois millions de livres imposé aux propriétaires et commerçants les plus riches. Ces mesures ne firent qu'empirer les choses, et des mesures qui auraient pu être populaires comme la renonciation au tribut à la France ou encore au blocus, n'eurent aucun effet.

Nous considérons, comme A. Pillepich²¹⁴, que l'agitation de l'opinion commença au mois d'octobre 1813, suite à cette nouvelle levée de conscrits, mais aussi à cause de la prise de Trieste par les Autrichiens (13 octobre) et de la défaite de Leipzig de Napoléon (16-19 octobre). La coalition progressive de l'Europe contre Napoléon et en particulier la Bavière et Naples, ainsi que les impôts exceptionnels, ne pouvaient ramener le calme à Milan.

Dénouement de l'affrontement entre le pape et l'Empereur

Nous avons vu comment l'enlèvement du pape et l'excommunication de Napoléon furent facteurs de révoltes, notamment dans les départements romains et toscans. Dans le royaume d'Italie, cet affrontement entre le pape et l'Empereur eut aussi des effets négatifs comme le soulignèrent plusieurs témoins. Les lettres par lesquelles Melzi informa Napoléon et Eugène engagés en Russie, en Allemagne, puis en Italie sont précieuses en cela.

La nouvelle des égards rendus au pape lors de son dernier voyage a été agréable au peuple quand elle lui est parvenue. On en a présagé que l'arrangement, généralement souhaité, de tout différend avec S.S. pourrait être proche. (Lettre à Napoléon, 3 juillet 1812).

La nouvelle, répandue dans le public, du concordat signé avec S.S. [le Concordat de Fontainebleau] a été généralement accueillie avec une grande satisfaction. On a eu le plaisir de voir partout la population accourir avec des expressions de joie et de contentement au *te Deum* chanté à cette occasion dans toutes les églises. (Lettre à Napoléon, 11 février 1813).

Le silence du pape affaiblit beaucoup dans l'opinion générale l'effet du concordat (Lettre à Eugène, 8 avril 1813).

²¹³ La liste des participants est conservée aux ASCM, *Consiglio comunale*, cart 11, fasc. 157-159.

²¹⁴ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 613.

V.A. sait fort bien que le clergé n'est pas très content de son sort, ce qui est fort malheureux dans les circonstances actuelles (Lettre à Eugène, 2 novembre 1813)²¹⁵

Nous savons que Napoléon renvoya le pape à Rome pour freiner l'avancée hostile de Murat. Cette libération (21 janvier 1814), dont le motif restait inconnu de l'opinion public, eut un bon effet sur les esprits. Toutefois, elle intervint trop tard, lors de l'écroulement du Grand empire, et ni Eugène ni Napoléon ne purent en profiter. Pire, le combat sourd de l'Église contre l'Empire aurait marqué l'esprit public et contribué à détacher les Italiens de Napoléon selon les témoignages concordants du pseudo-Coraccini et de Vaudoncourt :

Plusieurs prêtres avaient supprimé de leur prière celles pour l'empereur et roi ; d'autres abusaient de la confession pour insinuer à leurs pénitents des principes de rébellion qu'ils leur faisaient envisager comme un devoir. Ils leur confiaient, sous le sceau du secret, que Napoléon avait été excommunié.²¹⁶

Les agents et les partisans de la cour de Rome et des jésuites en Italie, [...] se contentèrent donc de redoubler leurs manœuvres secrètes, en se servant de la confession, pour exiger que leurs pénitents se révoltassent contre le souverain, et menaçant d'excommunication ceux qui lui resteraient fidèles.²¹⁷

D'un avis plus modéré, qui nous semble très juste, Cusani a écrit : « Mais, si les catholiques et les républicains [patriotes] se taisaient pour ne pas provoquer l'indignation du souverain tout-puissant, une haine couvait qui lui serait funeste quand la fortune des armes serait contraire »²¹⁸.

Malgré l'existence d'un clergé pro-napoléonien ou du moins anti-autrichien en Italie, comme le prouva la réponse à l'appel de Napoléon pour reconstituer sa cavalerie en 1812-1813, la défiance du premier ordre envers le pouvoir était certaine. L'absence d'appuis du clergé et le non-remplacement par le pape des évêchés vacants, dont celui de Milan, furent autant de causes de l'affaiblissement de l'esprit public italien.

²¹⁵ *Lettres de Melzi à Napoléon et à Eugène*, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. VIII, p. 176, 191, 242, 389, 442.

²¹⁶ F. Coraccini, (pseudonyme), op. cit., p. 210-211.

²¹⁷ Frédéric de Vaudoncourt, *Histoire politique et militaire du Prince Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie*, Paris, Monnaie, 1828, vol. II, p. 78-79.

²¹⁸ Francesco Cusani, *Storia di Milano*, Milano, Tipo. Albertari, 1861-1868, vol. VI, p. 297.

Allégeance et esprit public à la veille de la révolte de Milan

De tout ce que nous avons écrit plus haut, il résultait que l'esprit public n'était évidemment pas bon à Milan. En fait, les trois plus hauts dignitaires du royaume d'Italie avaient connaissance du mauvais esprit public. Melzi, s'appuyant sur ses contacts milanais et présent dans la capitale, en tenait informés Napoléon et Eugène. La lecture de ses lettres renforça d'ailleurs peut-être le plan de Napoléon selon lequel Eugène retraiterait en France pour prêter main-forte à Augereau. Des rumeurs couraient à Milan et se répandaient dans tout le royaume, témoignant de l'inquiétude consécutive à la guerre et à l'avance autrichienne. Melzi écrivit à Eugène :

Monseigneur, l'abattement général augmente ici. [...] Ces alarmes se répandent sur l'universalité des citoyens. [...] La marche rétrograde de l'armée d'Italie, son affaiblissement trop connu, et peut-être exagéré, le manque presque total de ressources momentanées dans l'intérieur, toutes ces circonstances agissent puissamment sur les esprits, qui n'ont plus qu'un reste de confiance dans un grand coup de la part de l'empereur.²¹⁹

Eugène répondit à cette lettre le 17 octobre : « Monsieur le duc de Lodi, je suis informé de toutes parts des alarmes qui se sont répandues à Milan ». Puis Eugène de faire part au chancelier d'un plan de retraite, au cas où les Autrichiens les débordassent et parvinsent aux alentours de Milan²²⁰. Le 21 janvier 1814, Melzi demanda à Napoléon l'indépendance du royaume d'Italie et la possibilité de signer une paix séparée²²¹. L'Empereur ne répondit pas²²². Il est intéressant de noter que deux jours avant cette lettre, Eugène envoya ce message à Melzi :

En réfléchissant à la lettre que je vous ai adressée hier, il m'est venu une idée, que je vous confie, et dont vous ferez l'usage que vous jugerez convenable. Ne pensez-vous pas que vous feriez bien d'écrire vous-même à S.M., à peu près dans le même sens de la note que je joins à cette lettre ? Vous êtes mieux placé que moi pour dire tout cela, parce que vous êtes mieux à portée que moi de juger de l'intérieur. Au reste, voyez, et ne faites que ce que vous jugerez convenable.²²³

²¹⁹ *Lettre de Melzi à Eugène*, Milan, 10 octobre 1813, Princeton Beauharnais Collection, box 16, folder 1.

²²⁰ *Lettre d'Eugène à Melzi*, Gradiscia, 17 octobre 1813, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, *op. cit.*, vol. IX, p. 323-328.

²²¹ F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, *op. cit.*, vol. VIII, p. 501

²²² Nino Del Bianco, *Francesco Melzi D'Eril. La grande occasione perduta*, Milano, Il Corbaccio, 2002, p. 283.

²²³ *Lettre d'Eugène à Melzi*, Vérone, 19 janvier 1814, in G. Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril...*, *op. cit.*, vol. II, p. 412.

La lettre dont il était fait mention envisageait de conclure la paix entre l'Italie et l'Autriche. Dans la note du 19 janvier, Eugène reconnaissait « que la situation du royaume d'Italie devient tous les jours plus inquiétante et que l'esprit public, qui jusqu'à ce moment s'est montré si généralement bon, commence à s'altérer »²²⁴. Il dressait également à Napoléon un tableau inquiétant : outre le mauvais esprit public italien, il faisait état de la situation impossible d'un royaume épuisé, des incertitudes quant à la conduite de Murat, de la possibilité de conserver la partie à l'ouest de l'Adige pour le royaume d'Italie et de céder l'est à l'Autriche en compensation de la paix²²⁵.

En fait, Eugène était pris entre deux sentiments : la fidélité à Napoléon et la tentation de céder aux conditions avantageuses offertes par les Autrichiens, d'autant que les forces militaires étaient à leur avantage. Eugène avait ouvert des pourparlers avec Bellegarde et en avait informé Melzi « et lui-seul », comme il le précisait. Le vice-roi rapportait les propos du maréchal autrichien, avant de conclure sur ses engagements :

Les intentions des alliés sur l'Italie [...] ont fixé nos [Eugène rapportait le discours de Bellegarde] limites sur l'Adige, mais si on ne traite pas ici, nous [les coalisés] serons obligé d'aller en avant ; l'Empereur perdra certainement toute l'Italie, puisque nous sommes plus nombreux que vous, et que d'ailleurs le roi de Naples est notre allié ; et vous comprenez bien que si nous nous emparons de toute l'Italie les conditions proposées ne pourront plus être les mêmes. [...]

Je [Eugène] n'ai pas besoin de vous dire que, pour mon compte, je ne sortirai jamais de la ligne qui m'est tracée par mes devoirs et par mes serments.²²⁶

Ni Melzi, ni Eugène ne demandaient directement à Napoléon le trône d'Italie. En revanche, ils souhaitaient voir reconnue l'indépendance du royaume, afin de signer la paix et de conserver les frontières de l'État jusqu'à l'Adige. Ces conditions étaient bien sûr inacceptables pour Napoléon qui perdrait sa souveraineté italienne et verrait de nouvelles troupes autrichiennes se diriger sur le front français. Ces lettres étaient néanmoins la preuve du découragement (sinon du réalisme) d'Eugène et de Melzi, le vice-roi ayant tout de même ouvert des pourparlers avec ses ennemis alors que la campagne de France débutait à peine. Il nous semble ainsi que le vice-roi songeait alors à acquérir le trône d'Italie, mais avec l'aval de Napoléon.

²²⁴ *Lettre d'Eugène à Melzi*, Vérone, 19 janvier 1814, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. VIII, p. 498.

²²⁵ *Ibid.*, vol. VIII, p. 498-499.

²²⁶ *Lettre d'Eugène à Melzi*, Vérone, 18 janvier 1814, in F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. VIII, p. 496.

Stendhal, à Milan en novembre 1813, consigna aussi dans son journal, le mauvais esprit public : « ce trouble qui couve est très favorable à émouvoir le peuple. Si celui-ci était cruel, la moindre dispute pourrait amener à un massacre »²²⁷. Ce témoignage prit bien sûr une valeur supérieure en regard des événements du 20 avril 1814. Il n'en était pas moins vrai que les Autrichiens travaillaient l'opinion publique par des proclamations qui furent diffusées dans les territoires conquis, mais aussi dans le royaume d'Italie par des agents infiltrés. Les Anglais, débarqués à Livourne, agissaient de même, Bentinck faisant afficher le 14 mars 1814 : « Italiens, n'hésitez plus, soyez Italiens ». Des sociétés secrètes se créèrent, des réunions publiques ou privées eurent lieu, sans qu'Eugène trop occupé par son armée, ne parvînt à les interdire. D'ailleurs les vues exposées au cours de ces assemblées reflétaient la désunion et l'absence de consensus pour l'avenir du pays. A. Pillepich a étudié les tendances politiques dans Milan à la fin du royaume²²⁸ : les fonctionnaires et les officiers du royaume restèrent fidèles à Eugène et la plus grande partie des notables milanais, « même appartenant à l'*establishment* du régime » hésitaient à vouloir un retour des Autrichiens. Rares étaient les patriotes comme Foscolo à avoir une vision unitaire et les appels du roi de Naples restèrent sans réponse en Lombardie, la crise ayant tendance à tourner l'indignation populaire contre les étrangers. Quant aux Autrichiens, ils purent compter sur la partie des nobles incarnée par le personnage du marquis del Dongo de la *Chartreuse de Parme*, ainsi que sur une large part du clergé à l'instar de Mantovani.

Le ministre des finances Prina cristallisait quant à lui les rancœurs. Sur sa porte, il trouvait placardé « *Prina, Prina, il sole si avvicina* » ou encore « *casa da affittare* ». L'abbé de Brême, Piémontais comme le ministre, le rencontra à la fin de l'année 1813 et donna, quelques années plus tard, un compte-rendu de leur entretien. Si cet entretien fit certainement l'objet d'une réécriture, il n'est pas inutile d'en citer des extraits :

Prina : On me croyait mort, dites-vous ? et cela faisait plaisir n'est-il pas vrai ? [...] Cela tient au succès de ce règne, et mon histoire à moi courra les chances de celle de Napoléon ; ou tous aux nues, ou tous au diable [...]

De Brême : Vous jouez gros jeu, car s'il tombe ?

P. : Oh je suis flambé [...] Il [Napoléon] veut de l'argent : il veut que j'en improvise : il a même raison d'en vouloir [...] Les Milanais m'en veulent parce que je suis Piémontais

B. : C'est un cercle vicieux. Vous nous prenez de l'argent parce qu'il veut la guerre ; et lui, il veut de plus en plus la guerre. [...]

²²⁷ Stendhal, *Journal de Stendhal*, publié sous la direction de Victor Del Litto, Genève, Editio-service SA, 1969, 8 novembre 1813, t. IV, p. 108.

²²⁸ A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 615.

P. : Tout n'est pas pour la guerre : et ces arcs, ces statues, ces canaux, ces machines, la police des villes et des chemins, ces théâtres, ces uniformes, ces équipages, et vos phrases académiques, et vos rimes, et vos chiffres, que nous vous payons, ou que nous vous donnons de quoi payer chèrement : tout cela est-ce de l'argent emporté, ou déplacé seulement, et troqué contre le talent, l'activité et l'industrie. Est-ce un vol au public ? [...] Convenez donc que les riches, auxquels on prend, sont ceux qui forcent les pauvres qu'on enrichit, à crier contre moi [...]. La vérité est un faible appui, mais Napoléon est fort. [...]

B. : Béni soit l'avenir, mais quand pour le trône on paie, en attendant au-dessus de ses moyens : quand pour le trône on est enrôlé, bon gré mal gré : quand pour le trône on nous interdit de parler des deux tiers de nos besoins et de nos droits : d'imprimer et de lire la vérité : quand pour le trône ou taxe jusqu'à l'industrie du décrotteur : quand pour le trône on nous fouille à tous les pas : on nous assigne les heures, les chemins, le terme... Je demande à Votre Excellence, ce trône pourquoi est-il encore, et à quoi bon ? [...] Parmi les adages permanents que j'abhorre, il y a celui-ci : qu'il faut diviser pour régner. Cette maxime est abominable quand elle ne s'applique pas à dissiper des factieux.

P. : Elle est pourtant infaillible dans tous les cas.

B. : Régner, ce n'est pas bagatelle : il est question de présider au bonheur de la société : c'est une commission énorme.²²⁹

Prina servait avec abnégation un régime dont il percevait des bienfaits, mais il fit trop peu de cas de l'avancée des Autrichiens, de la haine que le peuple lui portait et des débordements qui pouvaient survenir lors d'un changement de domination. Il le paya de sa vie lors de la révolte de Milan le 20 avril 1814.

C. La révolte de Milan

La situation se dégrada très rapidement pour Napoléon une fois que Paris eut capitulé le 31 mars. Il avait laissé la capitale à Joseph, Lieutenant-général, et à la régente Marie-Louise ; tous deux l'avaient fuie, laissant le champ libre à Talleyrand, qui œuvra au retour de Louis XVIII. Le Sénat vota la déchéance de l'Empereur (2 avril), tandis que le conseil municipal appelait Louis XVIII. Surtout, trahi par une partie de ses maréchaux, Napoléon se décida à signer une première abdication, en faveur du roi de Rome le 4 avril, qui se transforma le 6 avril en capitulation sans condition. Dans sa chute, Napoléon entraînait avec lui Eugène, le mandat du vice-roi se terminant *de facto* à l'abdication du roi. Néanmoins,

²²⁹ Arborio de Brème fils, *Entretien du Comte Prina, Ministre des Finances du Royaume d'Italie, avec M. le Chevalier Arborio de Brème fils*, reproduit dans *Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, Paris, de Hocquet, 1818, tome I, p. 166-171.

renonçant aux trônes de France et d'Italie, Napoléon avait conclu le traité de Fontainebleau le 11 avril, qui prévoyait pour Eugène un « établissement convenable hors de France ». Eugène joua alors sa carte personnelle : lui qui avait refusé de trahir, demanda aux coalisés de conserver le royaume d'Italie. Nous nous attacherons d'abord aux négociations entre Eugène et les coalisés, ensuite, nous étudierons les causes immédiates précédant la révolte, puis nous nous intéresserons plus en détail à la révolte de Milan du 20 avril, avant de conclure sur le renoncement d'Eugène et le retour de la domination autrichienne.

Le temps des négociations entre Eugène et les Autrichiens

Par trois fois, Eugène avait éconduit les Autrichiens qui lui promettaient l'Italie du Nord en échange de sa trahison. Mais l'honneur n'était pas pour Eugène un vain mot, d'autant qu'en février 1814, il avait pris pour devise « honneur et fidélité » (voir plus haut). Il s'inspirait de la devise de la famille Tascher qui se proclamait *Honori fidelis* (fidèle à l'honneur). Cela s'accordait également à son idéal et à celui de sa sœur qui composa et participa à l'écriture de romances de style troubadour contenant souvent ces thèmes d'honneur et de fidélité (Annexe 27). La légende s'empara ensuite de cette devise²³⁰. Eugène était également encouragé dans cette attitude par son épouse, qui se rendit auprès de lui, au quartier général de Mantoue, pour donner naissance le 13 avril à Théodelinde. Ce nom avait été choisi en souvenir d'une reine lombarde du VII^e siècle, ce qui nous semble bien témoigner de l'intégration et de la volonté du couple vice-royal de s'implanter durablement à Milan. Augusta-Amélie avait donc écrit à son père : « Je le [Eugène] suivrai partout, bien sûre qu'il ne s'écartera jamais du chemin de la vertu et de l'honneur »²³¹. Au début du mois d'avril 1814, l'heure était aux négociations. Du reste, le couple vice-royal était bien persuadé que son comportement honorable et son mérite lui donnerait la couronne d'Italie²³².

Les temps de communication étant longs, il semble qu'Eugène apprit l'abdication de Napoléon le 16 avril de manière officielle, par un aide de camp de son beau-père Maximilien de Bavière. La veille, Eugène avait déjà reçu de celui-ci une lettre indiquant que Marmont était passé aux coalisés et que l'abdication n'était plus qu'une question de jours. Eugène se décida alors à traiter avec les émissaires autrichiens, en l'occurrence Bellegarde, et conclut

²³⁰ Parmi les romances dites de la reine Hortense : Hortense de Beauharnais (musique) et Alexandre de Laborde (paroles), *Partant pour la Syrie ou le beau Dunois*, c. 1808 et Hortense de Beauharnais (paroles et musique attribuées à), *Douze romances dédiées au prince Eugène par sa sœur*, c. 1815.

Analyse sur la légende et les thèmes d'honneur et de fidélité : A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 33-37.

²³¹ Cité dans A. Pillepich, *Eugène...*, *op. cit.*, p. 26.

²³² A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 614.

une première convention le lendemain 17 avril. Cette convention fut la plus lourde erreur politique d'Eugène. Elle témoignait d'une grande naïveté et hypothéquait fortement son avenir italien (convention en Annexe 28). D'abord, il céda aux Autrichiens les forteresses d'Osopo, de Palmanova, de Venise et de Legnano. C'était amputer le royaume d'Italie d'un territoire important et révolter les patriotes, en particulier les Vénitiens qui ne pourraient voir en cela qu'un nouveau Campoformio. Ensuite, Eugène acceptait de se séparer de ses troupes françaises, c'est-à-dire des 2/3 de ses soldats, mais surtout des plus aguerris et des plus sûrs, qui devraient se retirer au-delà des Alpes. Hortense lui aurait écrit de n'en rien faire : « celui qui se rend à discrétion à ses vainqueurs est toujours trompé dans sa confiance », mais il est peu probable que le vice-roi eût cette lettre à temps, s'il la reçut un jour²³³. Puis la convention prévoyait la liberté de passage pour les troupes autrichiennes dans tout le royaume. Enfin, de cela, Eugène ne gagnait rien, sinon le droit de conserver ses troupes italiennes et d'envoyer des plénipotentiaires au quartier général des coalisés. Le vice-roi n'avait néanmoins pas conscience de la gravité de cette convention pour son avenir. Il fit une proclamation d'adieu à ses soldats français, reçut de bonne grâce (ou commanda peut-être) des adresses de son armée italienne, qui lui restait fidèle. Eugène continua aussi de correspondre avec Melzi, qui était à Milan, bien que retenu chez lui par une attaque de goutte.

Milan : vers la révolte

La situation à Milan à la mi-avril 1814 était donc marquée par la vacance du pouvoir. Lorsque l'abdication du roi fut connue, le vice-roi resta à Mantoue avec son épouse, après s'être séparé des deux-tiers de son armée, soit son meilleur soutien. À Milan, le régent Melzi était retenu chez lui par une attaque de goutte. Ajoutons à cela que l'archevêque de Milan n'avait pas été remplacé par le pape en opposition à Napoléon, et l'on aura un tableau complet de la vacance du pouvoir dans la capitale lombarde.

Melzi, qui avait plus de sens politique qu'Eugène, avait bien compris la situation. Comme les nouvelles de Paris arrivaient peu à peu à Milan, et que la ville commençait à se réveiller d'une certaine apathie, Melzi rapporta à Eugène la situation. Néanmoins, le duc de Lodi ne vit longtemps que de l'abattement et du calme dans l'esprit public²³⁴. Le 11 avril, connaissant donc la capitulation de Paris, Melzi proposa à Eugène de prononcer la clôture de

²³³ F. de Bernardy, *op. cit.*, p. 447.

²³⁴ Comme en témoigne par exemple la *Lettre de Melzi à Eugène*, Milan, 4 avril 1814, in G. Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril...*, *op. cit.*, vol. II, p. 428.

l'impopulaire et inutile emprunt forcé de 1813 et lui fit état de ses réflexions pour que le vice-roi conservât le pouvoir. La nouvelle de l'entrée dans Paris des coalisés se répandit dans une Milan incrédule, comme en témoigna Mario Pieri²³⁵, présent dans la ville²³⁶, littérateur, élève de Cesarotti et membre du cercle Paradisi qui écrivit dans son *Journal* :

12 aprile [1814]. Grandissimo avvenimento ! Le truppe delle potenze alleate entravano a Parigi in mezzo delle acclamazioni del popolo. Napoleone non arrivò a tempo per soccorrere quella immensa città; alla quale promettono gli alleati costituzione e re a piacer' suo »²³⁷.

Quant à Melzi, sa correspondance adressée à Eugène prouvent l'erreur de certains historiens ayant voulu voir en lui un comploteur à la solde de l'Autriche²³⁸. La lettre suivante démontrait l'engagement du duc de Lodi auprès du vice-roi en lui prodiguant des conseils pour conserver le trône :

Les événements sont arrivés à ce point où il semble que la prudence doit nous faire trouver nécessaire de nous mettre en mesure de prendre un parti. Il serait honteux et impardonnable de nous abandonner à la merci de toutes les chances possibles et de nous laisser traiter en troupeau de moutons pour la diplomatie étrangère. Notre indépendance a été reconnue par les traités et l'empereur a assez ouvertement annoncé le dessein définitif de la respecter en nous donnant en V.A. un roi indépendant. Il semble que les puissances ennemies sont elles-mêmes disposées à assentir ce système. Je comprends que la position de V.A. est extrêmement délicate et que cette loyauté qui Lui fait tant d'honneur doit être conservée intacte jusqu'à la fin. Mais je ne crois pas qu'elle serait compromise si nous prenions par nous-mêmes une bonne résolution. Nous pouvons constitutionnellement y procéder en réunissant les trois collègues qui depuis longtemps n'ont pas été appelés et qui par leur constitution devraient chaque deux ans procéder à leur complètement. Pas de doute que les collègues proclameraient avec enthousiasme l'indépendance du pays et L'inviterait à en prendre la Couronne. Le Sénat accèderait infailliblement ; les communes ratifieraient. Les ennemis n'auraient rien de légitime à opposer à un système qu'ils provoquent par leurs mêmes proclamations. [...]

Je ne dissimule pas que l'on peut faire des objections à mon idée. L'on pourrait douter d'abord si nous ne brisons pas notre fidélité à l'empereur, en nous constituant par nous-mêmes. Mais lorsqu'on a déféré à Napoléon la Couronne temporairement, et jusqu'au terme des dangers politiques du pays, et

²³⁵ Sur cet auteur, outre un court article dans le dictionnaire Treccani, voir Claudio Chiancone, *La scuola di Cesarotti e gli esordi del giovane Foscolo*, Pisa, Edizioni ETS, 2012, *passim*, du même auteur *Francesco Pezzi. Un giornalista veneziano nella Milano di Stendhal*, Verona, CRES/Quiedit, 2014, p. 64, 74, 95, 108, 133.

²³⁶ Mario Pieri, qui enseignait au lycée de Trévise, fut contraint de rester à Milan car la guerre l'empêchait de regagner son établissement, la route vers Venise étant coupée.

²³⁷ Mario Pieri, *Giornale*, Florence, *Biblioteca Riccardiana*, Mss. Ricc. 3556, p. 81.

²³⁸ C'est la thèse d'A. du Casse, qui a publié les *Mémoires et correspondance* d'Eugène, *op. cit.*, tome X, p. 171, ou plus récemment F. de Bernardy, *op. cit.*, p. 446. Un autre biographe d'Eugène : Jean Autin, est moins vindicatif, qualifiant seulement Melzi de « moins fiable que jamais et qu'une attaque de goutte a tenu à l'écart », *Eugène de Beauharnais : de Joséphine à Napoléon*, Paris, Perrin, 2003 (1989), p. 348.

quand la nation est précisément compromise parce que la Couronne est sur sa tête, ne pourrait-on pas dire que ce terme est par lui-même dépassé ? [...]

L'on aurait tenté tout ce qui est possible pour donner à la nation un élan, qui, bien dirigé, pourrait devenir d'une importance réelle. La plus grande difficulté, ce me semble, provient de la position difficile dans laquelle V.A. se trouve et sur cet article Elle seule peut prononcer d'après ses renseignements, ses instructions, sa sagesse.²³⁹

Eugène envoya son secrétaire des commandements Méjan auprès de Melzi le 16 avril, jour où il apprit l'abdication de Napoléon, et lui confirma « le désir que j'ai et que j'aurai toute ma vie d'assurer en ce qui dépendra de moi le bonheur et la tranquillité de ce peuple bon généreux, auquel il m'est permis dès à présent d'attacher toutes mes destinées »²⁴⁰. Eugène confirmait cette ambition pour le trône d'Italie dans sa proclamation d'adieu aux soldats français du 17 avril ; séparation qui le privait justement d'un tel espoir :

Il est d'autres devoirs qui m'ordonnent de me séparer de vous. Un peuple bon, généreux, fidèle, a des droits sur le restant de mon existence, que je lui ai consacrée depuis dix ans. Aussi longtemps qu'il me sera permis de m'occuper de son bonheur, qui fut toujours l'occupation la plus chère de ma vie, je ne demande pour moi aucune autre destination. Soldats français, en restant encore auprès de ce peuple, soyez certains que je n'oublierai jamais la confiance que vous m'avez témoignée [...] Et que mon attachement et ma reconnaissance vous suivront partout, ainsi que l'amour et l'estime du peuple italien.²⁴¹

Ne pouvant réunir rapidement les trois collègues (il fallait les convoquer quinze jours auparavant), Melzi s'adressa au Sénat en session exceptionnelle. Fort de la suspension des hostilités, Melzi conseilla dès le 17 avril à Eugène de revenir à Milan pour montrer le pouvoir en quelque sorte et aussi pour suspendre les lois sur le commerce des soies, une telle suspension pouvant être très populaire²⁴². Melzi proposa aux sénateurs d'envoyer une députation à l'empereur d'Autriche afin d'obtenir l'arrêt des hostilités en Italie, et d'installer Eugène sur le trône. Les ministres présents, en l'absence du chancelier qui avait de nouveau une attaque de goutte, défendirent cette résolution, ainsi que Paradisi, mais ils se heurtèrent à Guicciardi, Dandolo et Verri. Le Sénat accepta d'envoyer une députation aux coalisés, mais se borna à exprimer « ses sentiments d'admiration [...] pour les vertus du prince vice-roi et de

²³⁹ F. Melzi d'Eril, *I carteggi...*, op. cit., vol. VIII, p. 522-523.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 532.

²⁴¹ *Proclamation d'Eugène*, Mantoue, 17 avril 1814, in E. de Beauharnais, *Mémoires...*, op. cit., vol. X, p. 168-169.

²⁴² *Lettre de Melzi à Eugène*, Milan, 17 avril 1814, in G. Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril...*, op. cit., vol. II, p. 433-435.

vive reconnaissance pour son gouvernement ». C'était déjà un demi-échec, comme il le reconnaissait lui-même : « Il ne m'a pas été possible de les persuader du contraire [...] Je ne pourrais dire à V.A. les scrupules et les raisonnements ridicules pour ainsi dire, qu'ils m'ont faits »²⁴³.

Le 19 avril, Melzi insista de nouveau pour qu'Eugène ou la vice-reine vînt à Milan, faisant clairement état de l'exaltation des esprits et des dangers relatifs.

Les esprits sont fort exaltés à Milan. La réunion du Sénat et la connaissance que l'indiscrétion donne de leurs débats ont fait fermenter des têtes. Je croirais convenable d'envoyer quelques forces à Milan pour en imposer [...].

Il me serait impossible de détailler à V.A. tout ce qui s'y dit et se répète ; mais jamais on n'a prononcé plus ouvertement l'aversion insurmontable pour les Français. [...] Il serait urgent que V.A. prît là-dessus une résolution, qui calmerait et changerait beaucoup les idées, et surtout à l'égard des militaires, qui s'expriment sur ce point là d'une manière très forte, dans les cercles au parterre. V.A. va devenir Italien, et Elle doit l'être uniquement : c'est la seule manière de réussir ici.

Ce même 19 avril, les Milanais apprirent la nouvelle de l'abdication ainsi que la convention entre Eugène et Bellegarde par le *Giornale italiano*, tandis que le podestat Durini remettait à Melzi une pétition réclamant la réunion des collèges électoraux avec 150 signatures. À Mantoue, Lecchi, commandant la garde royale, adressa une proclamation qui contenait notamment : « Indépendants et guidés par Eugène, nous serons grands, heureux, honorés, respectés et, à l'ombre d'un trône illustre et d'une paix sûre et durable, nous jouirons des bénéfices auxquels nous donnent droits quinze années de fatigues ininterrompues ».

20 avril 1814. La révolte de Milan

Le 20 avril, Eugène, toujours à Mantoue, fut enfin informé des conditions d'abdication de Napoléon, qui prévoyaient donc pour lui « un établissement convenable hors de France ». Il envoya les généraux Fontanelli et Bertoletti à Paris, pour présenter les vœux de l'armée et reçut Castiglioni et Guicciardi, envoyés du Sénat auprès des coalisés. Il écrivit aussi aux souverains coalisés pour solliciter le trône d'Italie. Il reçut en fin de matinée une lettre de Melzi, qu'il nous faut encore citer *in extenso* :

²⁴³ Lettre de Melzi à Eugène, Milan, 18 avril 1814, in *ibid.*, t. II, p. 435-436.

La fermentation des esprits s'augmente à Milan, et point de doute, c'est la haine profonde et universelle contre les Français qui en est la cause. Plusieurs [ré]unions se sont tenues dans des maisons principales ; l'on avait proposé, comme il arrive dans ces circonstances, bien des choses, toutes les unes plus extravagantes que les autres. Le résultat seul jusqu'ici de quelque importance est une pétition adressée au Podestat de Milan pour la faire connaître au Gouvernement, dans laquelle on demande [la] réunion des Collèges Électoraux, regardant les dispositions du Sénat comme incompetentes. Le public croit que le Sénat a fait une demande explicite de la personne de V.A. pour notre roi, ce qui est faux. Le public ignore que la députation est provoquée par les Autrichiens, et la regarde comme une conséquence de la demande qu'il suppose faite par le Sénat. Je sou mets cette pétition à V.A. pour qu'Elle voie quels sont les signataires. Ils sont nombreux, de toutes les classes, il y a même des personnes attachées à la Cour, et certainement les signataires seront augmentés beaucoup, surtout dans l'ordre des commerçants qui sont extrêmement exaspérés.

Par les satyres qu'on retire tous les matins des murailles de la ville, l'on voit qu'on inculpe une cabale Française-Estense [franco-modénaise], qu'on déteste également, mais l'on n'épargne personne. Les traces des intrigues napolitaines deviennent plus sensibles et le bruit qui s'est répandu, que l'Impératrice devrait être nommée Régente du Royaume durant la minorité du Roi de Rome, encourage le parti Autrichien. De tous les côtés on s'appuie sur des visions et sur des idées vagues et fausses. Le Général Pino et le Chevalier Fagnani marquent beaucoup dans tout ce mouvement. S'ils pouvaient être éloignés d'une manière convenable, ce serait un bien, surtout pour le premier. Mais il serait impossible d'agir par voie de rigueur sans augmenter les inconvénients de beaucoup. J'ai appelé le Podestat, j'ai tâché de l'éclairer assez pour qu'il puisse éclairer les autres ; je lui ai affirmé sur tous les points la vérité des choses qui devrait suffire pour calmer les têtes, et je l'ai assuré que les Collèges Électoraux dont la réunion sera faite de ce moment, suivant la Constitution, devront jouer leur rôle. Je l'ai exhorté en conséquence à travailler, à calmer les têtes pour prévenir un mouvement tout-à-fait sans but, sans cause et sans excuse.

L'acte d'abdication de Napoléon commence à être connu. S'il nous donne l'assurance que les choses sont finies à cet égard, il va ajouter à la confusion des idées, car le grand argument qui se répète, c'est qu'une fois Napoléon retiré, tous les pouvoirs de V.A. et du Gouvernement cessent, et qu'en conséquence il faut pourvoir à un système légal, dans l'intérieur, qui en résulte. Cette considération a fait naître l'idée d'une régence, mais je ne sais comment on pourrait y procéder, les statuts n'y ayant pas pourvu et la Constitution de Lyon n'étant pas du tout applicable. Il faut avouer que, surtout dans l'exaltation des têtes, ce point devient embarrassant.

La Police instruira V.A. certainement de tous les détails journaliers, et Elle se convaincra aisément qu'une force imposante est nécessaire à Milan, mais composée de Corps dont les Chefs ne soient pas dans le nombre des exaltés. Je me confirme toujours dans l'importance des vues que j'ai eu l'honneur de Lui soumettre hier.²⁴⁴

²⁴⁴ *Lettre de Melzi à Eugène*, Milan, 20 avril 1814, in G. Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril...*, op. cit., vol. II, p. 438-440.

Vers 13h, les sénateurs se rendirent en séance, mais furent accueillis par une foule excitée composée d'aristocrates et d'hommes du peuple, qui applaudissaient ou huaient les sénateurs selon leur opinion présumée. La déclaration d'Eugène aux soldats français avait été interprétée comme le fait que le Sénat lui accordait la royauté, ce que refusait un grand nombre de Milanais et en particulier des aristocrates, venus protester. L'ignorance des délibérations du Sénat laissait libre cours à tous les phantasmes. Quant à la « haine profonde et universelle contre les Français », que ressentit encore Stendhal à la fin de l'été 1814²⁴⁵, il s'agissait, selon nous de l'expression du sentiment qui seul unissait les différents partis dans Milan : les jacobins, les pro-autrichiens et les simples mécontents. D'ailleurs ce « sentiment xénophobe à base municipaliste » se tournait, outre les Français, contre les anciens serviteurs de l'État napoléonien ainsi que contre les « étrangers » : les Piémontais principalement, et en général ceux qui n'étaient pas Lombards²⁴⁶. Verri ne put rétablir le calme. Eugène ayant licencié les soldats français, le maintien de l'ordre était - mal - assuré par la garde civique. Celle-ci laissa, peut-être volontairement²⁴⁷, envahir la salle de la séance, piller le bâtiment et lacérer à coup de parapluie - il pleuvait ce jour-là - le portrait officiel de Napoléon en roi d'Italie par Appiani. Le Sénat ajourna sa séance après avoir fait voter le rappel de sa députation aux coalisés et convoquer les collèges électoraux. Melzi reprit la plume pour en informer Eugène :

Dans ce moment un mauvais quart d'heure vient de se passer ; les Sénateurs étant à la séance ordinaire, un attroupement très considérable s'est réuni autour du Sénat, a pénétré dans les cours, forcé l'escalier, menaçant d'entrer dans la salle. Les forces étant trop faibles on n'a pas pu le dissiper. Plusieurs Sénateurs sont sortis pour parler et calmer le peuple, mais longtemps sans aucun résultat. La foule et les menaces augmentant toujours, on a enfin réussi à recueillir la demande définitive de cette masse de peuple, composée de plusieurs voleurs. Ils ont exigé que les Députés fussent rappelés, que les Collèges Électoraux fussent réunis, que Prina leur fût livré. Heureusement il n'était pas là ; ce dont à la fin ils se sont convaincus. Le Sénat a dressé un Acte qu'il a fait connaître au peuple et par lequel il a promis que les deux premières demandes seraient concédées. Monseigneur, je ne connais plus le peuple de Milan, il est dans une effervescence dont on n'a pas idée ; nous n'avons pas eu jusqu'ici l'exemple d'un pareil désordre, mais les attitudes sont telles qu'il faut sérieusement y penser. Tout le Sénat et même beaucoup d'autres hommes sages et informés, sont persuadés que l'on compromettrait fortement la tranquillité publique, les sénateurs et d'autres personnes contre qui la haine s'exerce, si le peuple était frustré des demandes qu'il a faites. Je conçois l'embarras dans lequel l'affaire des députés mettra V.A.

²⁴⁵ « Je ne puis être juge de la haine qu'on a contre les Français » a écrit Stendhal dans une *Lettre de Stendhal à Pauline et à la comtesse Beugnot*, Milan, 28 août 1814, in V. Del Litto, dir., *Stendhal. Correspondance...*, op. cit., tome II, p. 783.

²⁴⁶ *Ibid.* et M. Meriggi, « "La vie..." »..., op. cit., p. 469-470.

²⁴⁷ Cela fait encore débat

engagée vis à vis des Autrichiens ; mais on est là-dessus généralement et tellement déterminé, que l'on fait des souscriptions pour expédier à lord Benbink [sic.], et même aux Coalisés, des déclarations dans le sens qui domine.

Je supplie V.A. de peser dans sa sagesse toutes ces circonstances et de prendre des résolutions convenables pour un moment extrêmement critique et difficile. Quant à l'appel des Collèges, il faut réfléchir que dans un moment où la régularité des choses n'est plus possible, ils pourraient se réunir eux-mêmes si on ne les appelle pas. On pourrait en les appelant, gagner quelque chose sur le temps ; mais il ne faut pas se dissimuler que le premier but est d'avoir une régence, considérant tous les autres pouvoirs cessés. C'est au Sénat à en faire la proposition, aux Collèges à l'approuver. Enfin je me résume. Il n'y a pas de temps à perdre, ni assez de prudence et de sagesse pour assurer le résultat, car on a commencé, à ce qu'on vient de m'assurer, à jeter beaucoup de meubles par la fenêtre des salles attenantes au Sénat, et dans ce moment on m'assure qu'on est occupé à saccager la maison de Prina, qu'on me dit être parti ce matin, ce qui aurait été fort prudent de sa part. Paradisi et Vaccari sont aussi très signalés ; bientôt le seront tous ceux qui rendent justice à V.A.²⁴⁸

Partie du Sénat, la foule exaspérée se dirigea donc contre Prina. Sa maison fut mise à sac, et, découvert dans une cachette (au grenier selon Coraccini²⁴⁹), le ministre fut lynché dans la rue et traîné nu à travers la ville. Manzoni, de sa maison assez proche de celle de Prina, fut témoin de l'événement. Il écrivit à son ami Fauriel : « Mon cousin [G. Beccaria] vous racontera la révolution qui s'est opérée chez nous. [...] Le peuple est partout un bon jury et un mauvais tribunal »²⁵⁰. Le journal inédit de Pieri est ici encore précieux, car il nous « plonge » dans la révolte. Certes patriote, Pieri ne prit aucune part à ces événements et son témoignage est d'autant plus important qu'il s'agit d'un écrit du for privé. Il témoigna de l'esprit public à Milan, confirma le rôle joué par Pino lors de la révolte, sans pour autant éclaircir les actes de celui-ci lors du lynchage de Prina, et outre quelques passages ironiques, Pieri laissait pointer une certaine inquiétude :

Milano, 20 Aprile 1814. Mercoledì

Insurrezione in Milano. [noté en marge]

²⁴⁸ *Lettre de Melzi à Eugène*, Milan, 20 avril 1814, in G. Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril...*, op. cit., vol. II, p. 441-442.

²⁴⁹ F. Coraccini, (pseudonyme), op. cit., p. 263.

²⁵⁰ *Lettre de Manzoni à Fauriel*, Milan, 24 avril 1814, in Alessandro Manzoni, *carteggio Alessandro Manzoni e Claude Fauriel*, a cura di Alessandro Brambilla e Irene Botta, Milano, Università Cattolica, 2002, p. 189-190.

Manzoni se servit également de ses souvenirs relatifs au lynchage de Prina pour décrire l'assaut de la foule affamée sur un four à pain dans son roman *I Promessi Sposi*, chapitre XII.

Citons encore, concernant cet événement, le poème satyrique de Tommaso Grossi, *Le Prineide*, composé en vernaculaire, cité par Aurelio Sargenti, « Grazie della *Prineide*, che è una vera gemma ». Tommaso Grossi e la poesia dialettale », in François Bouchard et Tatiana Crivelli, *La chute du Royaume d'Italie (1814) et la culture du Risorgimento*, Paris, Le manuscrit, 2013, p. 161-182.

Giorno terribile per Milano! Il popolo, avendo saputo che il Senato manda una deputazione agli alleati a chiedere pel Re l'attuale Vicere d'Italia, si sollevò, e ridottosi al Senato costrinse i Senatori a promettergli di richiamare la deputazione e raccogliere i Collegi elettorali, gridando che non vuole il Vicere, uomo francese, che dispregiò sempre e maltrattò gl'Italiani, chiamandoli anche sempre groupes d'Italiens : nè cio ancora bastò, che sciolta la sessione del Senato, essi ne devastarono tutto il Palazzo, indi recaronsi in casa del Senator Prina, Ministro di Finanze, e dopo avergli saccheggiata, e quasi distrutta, trovato anche lui medesimo in un soffitto travestito da servo lo lasciarono giù della finestra [...]

Si dice ch'egli fosse uomo di molto ingenio cultura e eloquenza, ma ne abusò barbaramente rovinando il Regno d'Italia con mille scellerate invenzioni. Non ebbe amico nessuno e era da tutto il mondo abborrito. Ora chi sa mai come l'andrà a finire! E chi calmerà questa tempesta del popolo. Tutte le principali famiglie di Milano, alla testa delle quali il generale di divisione Pino [...]

Tanto abborrimento seppe destare il nome francese ed un bel principe. [...]

Ieri sera fu pubblicato questo epigramma assai svenevole e sciocco: *Re no Chi Vicere l'Italia spogliò e disprezzò*. In teatro poi (ieri sera) fu gran nombre²⁵¹

I Francesi non poterono mai piantare radici in Italia, e spesso anche vi trovarono la loro sepultura. Ora intanto se ne vanno tutti via richiamati dal loro nuovo governo. *Ite forres, Ite felices!* [Partez forts, partez heureux]²⁵²

L'on sent une certaine ironie de Pieri dans cette dernière citation en latin « partez fort, partez heureux ! », mais aussi, dans le reste du texte, l'espoir qu'il avait dans l'avenir de l'Italie comme son inquiétude sur celui-ci. Tentant de s'opposer au lynchage, certains Milanais échappèrent de justesse à un sort similaire à celui de Prina, comme par exemple le général Peyri. Celui-ci fut confondu avec Prina par des révoltés éméchés, qui voulurent donc attenter à sa vie²⁵³. Il fut sauvé *in extremis* par Foscolo et Pino. Une fois Prina trouvé, Foscolo tenta de le sauver du lynchage en haranguant la foule : sans succès²⁵⁴.

La composition de la foule comme les commanditaires restent toujours flous, même si la participation des aristocrates ne fait aucun doute. Foscolo et Manzoni, aux premières loges, attribuèrent la révolte aux aristocrates à la solde de l'Autriche qui orientèrent la colère de la foule contre le Sénat puis contre Prina²⁵⁵. Le pseudo-Coraccini l'attribua quant à lui à la noblesse, quelques généraux mécontents (Pino) et une partie du clergé²⁵⁶. Il est vrai que les

²⁵¹ C'est-à-dire « une foule nombreuse ».

²⁵² M. Pieri, *Giornale...*, *op. cit.*, p. 83, souligné dans le texte.

²⁵³ Ugo Foscolo, *Lettera apologetica*, disponible sur Internet : http://www.classicitaliani.it/foscolo/prosa/foscolo_lettera_apologetica.htm, consulté le 13/08/2014.

²⁵⁴ F. Coraccini, (pseudonyme), *op. cit.*, p. 264.

²⁵⁵ *Lettre de Manzoni à Fauriel*, Milan, 24 avril 1814, cité par A. Pillepich, *Milan...*, *op. cit.*, p. 625 et Ugo Foscolo, *Lettera...*, *op. cit.*

²⁵⁶ F. Coraccini, (pseudonyme), *op. cit.*, p. 263-267. L'auteur a précisé : « Les révélations qui furent faites par les perturbateurs dont on parvint à s'emparer, compromettaient un si grand nombre de familles, que l'on crut prudent

événements servaient les intérêts autrichiens comme ceux des patriotes, à condition que ces derniers s'entendissent. Néanmoins la haine envers Prina était réelle, et cette révolte emprunta selon nous à l'Ancien Régime, par son caractère de vengeance du peuple contre le responsable des impôts (dans notre cas le ministre des Finances, mais dans la France moderne c'eut pu être un employé de la gabelle). Cet événement montrait deux choses au moins. La première, que Napoléon était garant de l'autorité : bien qu'absent de Milan, ce fut son abdication qui provoqua la révolte. La seconde était encore une fois le manque d'intelligence politique d'Eugène. Il voulait être proclamé roi, mais ne fit rien pour : il eût fallu se montrer à Milan, et, plutôt que de vaines proclamations de l'armée italienne, lui faire maintenir l'ordre à Milan qui se détériorait depuis plusieurs jours. Le rétablissement de l'ordre fut le fait du podestat et de Pino.

Le renoncement d'Eugène et la domination autrichienne réinstallée

Eugène reçut d'autres rapports concernant la révolte du grand-maître de la maison royale Fenaroli, du ministre de l'Intérieur Vaccari, du directeur général de la police Luini, du préfet de police Villa, du podestat Durini, des généraux Pino et Peyri et du général français Livron²⁵⁷. Le vice-roi réagit mollement en adressant à Pino un décret concernant l'abdication de Napoléon, la convocation des collèges électoraux pour le 10 mai et la création d'un conseil de régence présidé par Melzi, composé de deux sénateurs, de deux conseillers d'État et de trois notables de la capitale. Ce texte passa inaperçu.

Le lendemain, 21 avril, le *Giornale italiano* publia les proclamations et appels au calme du podestat Durini et de Pino. Ce dernier se proclamait « commandant général de la force armée de la capitale » et faisait connaître la grave maladie de Melzi l'empêchant de participer aux affaires. Quant au conseil communal, il se déclarait garant de la sécurité publique et se proclamait « régence provisoire »²⁵⁸. À s'être tenu à distance des journaux et de Milan, Eugène en fut effectivement écarté, puisqu'aucune mention de lui n'était faite dans le journal pourtant officiel. Le prince écrivit alors une longue lettre à Melzi, déposant le pouvoir et se plaignant de tels remerciements pour son service :

de ne donner aucune suite aux informations, et de relâcher les accusés vulgaires, qui n'étaient, dans cette circonstance, que les agents de coupables beaucoup plus élevés ».

²⁵⁷ Lettres conservées à la Princeton Beauharnais Collection, box 26, folder 4.

²⁵⁸ *Giornale italiano*, 21 avril 1814.

J'essayerai enfin de vous dire à quel point j'ai été affligé des nouvelles déplorables que j'ai reçues par vous et par d'autres. En vérité je ne m'attendais pas à recevoir du peuple de Milan une telle récompense de mes longs services, des véritables sentiments d'affection que je lui ai portés, et je puis le dire aussi, des sacrifices que j'ai faits pour lui.

Je suis si profondément blessé, que si la Princesse eût été dans un meilleur état de santé, j'aurais déjà quitté le Royaume avec toute ma famille. [...] J'étais si loin de prévoir tout ce qui est arrivé ! [...]

J'ai envoyé hier au général Pino un projet de décret dans lequel j'ai déposé les pouvoirs qui m'avaient été confiés. [...] Tous mes devoirs ont cessé ; je n'ai plus d'ordres à donner.²⁵⁹

Eugène était dépité par cette révolte qu'il prenait comme un affront personnel, une profonde marque d'ingratitude. Il écrivit à son beau-père le 22 avril :

Depuis deux jours, il s'est passé à Milan des choses inconcevables [...] la capitale a été le théâtre de toutes les horreurs de la Révolution française. J'y ai envoyé des troupes, mais il est impossible que je reste au milieu d'un peuple qui a montré vis-à-vis de moi une inqualifiable ingratitude.²⁶⁰

Se considérant délié de ses serments par l'abdication et privé du trône d'Italie par la révolte de Milan, le prince décida alors de se rendre à Vérone, avec sa femme et ses enfants, pour se placer sous la protection des Autrichiens. Le 23 avril, il signa une seconde convention dans laquelle il abandonnait cette fois-ci tout le territoire du royaume d'Italie à l'Autriche, et un article secret lui garantissait ses biens personnels. Il s'installa ensuite auprès de sa belle famille à Munich.

À Milan, Melzi remit les sceaux de l'État à C. Verri. Le gouvernement provisoire, dominé par l'ex-patriciat milanais²⁶¹, prit une série de mesures populaires : les réfractaires et quelques opposants politiques furent libérés de prison, les taxes furent supprimées sinon réduites, le blocus continental fut complètement abrogé et le catholicisme fut confirmé comme religion d'État. Le gouvernement envoya aussi des émissaires aux coalisés. Néanmoins, les Milanais étaient divisés alors que Metternich avait un projet précis : reconquérir l'Italie du Nord. Les Autrichiens entrèrent dans Milan le 28 mai. Ainsi s'achevait le *Ventennio francese*. En moins d'un mois, les Autrichiens liquidèrent le gouvernement provisoire milanais qui dut accepter la présidence de Bellegarde (25 mai) et les collègues

²⁵⁹ Lettre d'Eugène à Melzi, Mantoue, 21 avril 1814, in G. Melzi, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril...*, op. cit., vol. II, p. 445-446.

²⁶⁰ Lettre d'Eugène à Maximilien de Bavière, Mantoue, 22 avril 1814, in F. de Bernardy, op. cit., p. 446-447.

²⁶¹ A. Pillepich, *Milan...*, op. cit., p. 630-631.

électorales furent ajournés (28 mai). Le 12 juin, Bellegarde proclama la réunion de la Lombardie à l'empire d'Autriche : « un sort heureux vous attend, vos provinces sont définitivement réunies à l'empire d'Autriche ». À Milan, le rejet des Français se tempéra rapidement par la haine vouée aux nouveaux maîtres : les Autrichiens²⁶², tandis que se développait le sentiment unitaire. Quelques années plus tard Abrantès remarquait avec finesse :

Les Autrichiens ne sont pas aimés aujourd'hui en Italie. Ce n'est pas que leur domination soit plus pénible à supporter qu'une autre, c'est parce que les Italiens ne peuvent en supporter aucune, si ce n'est celle de leurs compatriotes [...] Le prince Eugène était aimé de quelques familles ; mais en général il ne l'était pas. Lorsque les Autrichiens furent les maîtres, on le regretta ; et si d'autres viennent, ils seront pleurés. Ainsi va le monde.²⁶³

Aussi Stendhal confirmait-il cette analyse en écrivant en 1818 : « La vie s'est retirée d'Italie avec Napoléon [...] Apprenez qu'il est aussi regretté à Milan qu'à Florence »²⁶⁴.

Les conséquences économiques, humaines et sociétales du système impérial, étaient trop importantes et inadaptées à la société italienne. Cela participait à la désaffection du régime. Le contexte de guerre incessante, l'invasion autrichienne et les proclamations de Murat ne furent pas non plus pour apaiser une capitale déjà sous tension. Les Français et leurs quelques partisans se trouvèrent ainsi opposés à un front composé d'une partie des patriotes, des pro-Autrichiens, mais aussi d'une masse d'hommes sans projet, s'opposant simplement au système sous lequel ils vivaient, comme en a témoigné Abrantès. Le rejet de la domination napoléonienne était un sentiment assez fort pour unir temporairement toutes les causes contre les Français (et par conséquent contre le vice-roi) ; il aurait en revanche fallu un projet commun pour contrer les ambitions autrichiennes. Le rejet de Napoléon à Milan ne s'exprima qu'avec son abdication. Milan avait déjà connu des vacances du pouvoir : sans le roi, ni le vice-roi, ni la vice-reine, ni le chancelier, ni l'archevêque. Néanmoins, ce fut l'abdication qui déclencha la révolte, et aucun responsable, que ce fut Melzi ou Eugène, ne tenta de s'imposer en calmant la révolte ou en revendiquant le trône de façon énergique. L'on peut en conclure

²⁶² M. Meriggi, « "La vie..." »..., *op. cit.*, p. 470.

²⁶³ Laure Junot, Duchesse d'Abrantès, *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon : la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, chez Ladvocat libraire, 1835, vol. XVII, p. 35.

²⁶⁴ *Lettre de Stendhal au directeur de l'Edinburgh Review*, Sienna, 10 avril 1818, in Victor Del Litto, dir., *Stendhal. Correspondance générale*, Paris, Edition Honoré Champion, 1999, tome III, p. 98-102.

d'une part que Napoléon, bien qu'absent, cimentait une certaine cohésion dans le royaume d'Italie et d'autre part qu'Eugène ne put remplir ce rôle.

Conclusion du chapitre IX

La place de Milan et d'Eugène évolua donc dans un système européen en pleine mutation. Le primat de Paris fut installé plus solidement que jamais, tandis que le centre de gravité de l'Empire se déplaça vers le Nord et que la péninsule italienne était en proie à la multipolarisation, avec en particulier l'essor de Rome, annexée et déclarée « seconde ville d'Empire ». Milan perdait son importance relative au sein du système napoléonien. Quant à Eugène, il fut le napoléonide qui régna le plus longtemps sur le pays qui lui avait été assigné. Il ne fut jamais ni relevé, ni déplacé par Napoléon. Néanmoins, sa position fut très fragilisée par le divorce impérial, qui induisait que sa mère fût écartée du trône, et surtout par le remariage de l'Empereur qui lui permit d'avoir un fils. Comme les couronnes de France et d'Italie étaient séparées et que la préférence de Napoléon allait fort logiquement à la France, centre du système, la place d'Eugène n'était pas directement menacée en 1811-1814. Elle l'eût été à la naissance d'un deuxième fils de Napoléon, comme le réalisait bien Augusta-Amélie, qui espérait que son époux pourrait acquérir le statut royal. Cela dit, les agrandissements de la France par annexions successives d'États satellites ne furent pas pour rassurer les Italiens, d'autant que le tiers de la péninsule était déjà sous souveraineté française directe et l'autre tiers indirectement, par le règne de Murat. En outre, Eugène reçut le titre de grand duc de Francfort, ce qui contribuait à l'éloigner du royaume d'Italie.

Parallèlement à cette perte d'influence de Milan, du royaume et aux incertitudes concernant l'avenir italien du vice-roi, celui-ci fut engagé par l'Empereur dans les guerres européennes. Le début de la campagne de Russie révéla sa forte position dans le système puisqu'avec deux corps d'armée, il était l'un des trois commandants principaux de la Grande armée au commencement du conflit. Il s'illustra avec son IV^e corps d'armée dans la campagne, mais surtout dans la retraite, à Maloïaroslavets, la « bataille des Italiens », puis en commandant toute la Grande armée dès janvier 1813. Tout glorieux que fût son commandement, il s'agissait toutefois d'une retraite, donc d'une défaite, et elle fut marquée par le retournement des alliances. En outre, cette retraite brisa l'ambition naissante du vice-roi, qui déclara ne plus vouloir de gloire, celle-ci coûtant trop cher, tandis que les Italiens s'aperçurent du coût humain des guerres de leur roi.

Adoptant pour devise « Honneur et fidélité », Eugène engagea fort logiquement le pays qu'il administrait dans la guerre au côté de la France, quand d'autres napoléonides et *a fortiori* d'autres souverains européens eurent moins de scrupules à rejoindre la coalition. S'il

ne trahit pas Napoléon en 1814, sa conduite fut discutable d'un point de vue français ou napoléonien, mais finalement logique d'un point de vue italien ou Beauharnais. Comme Murat, il pensa pouvoir monter sur le trône du royaume d'Italie en roi, si Napoléon était vaincu par la coalition. Mais il se refusa à trahir directement son père adoptif ainsi qu'à prendre vraiment le parti de la cause unitaire. En revanche, Murat embrassa cette cause, s'en fit le champion et porta directement les armes contre Napoléon, mais pour l'Italie, principe supérieur. Cette décision fut bien accueillie dans le sud de la péninsule, où il régnait déjà, et où il avait déjà commencé une communication mettant en scène sa personne et son pouvoir, notamment par l'art et l'urbanisme. En revanche, Eugène resta discret, les opérations militaires qu'il dirigea ne justifiaient pas une célébration. Murat ne put toutefois pas s'imposer dans le Nord qui n'était pas prêt à l'accepter. À terme, ni Murat, ni Eugène ne parvinrent à conserver leur couronne.

Dans le royaume d'Italie, Eugène fut opposé à une désaffection croissante pour le pouvoir qu'il représentait, tandis que sa popularité était assez forte en France. Eugène n'en eut pas totalement conscience et n'agit en tout cas aucunement pour contrer cette désaffection italienne. Il avait appris à obéir, non à gouverner seul et il commit plusieurs erreurs, irréparables, et laissa le trône lui échapper. Ni Eugène ni Melzi ne virent à quel point les circonstances leur étaient défavorables. Milan et le royaume tout entier supportaient avec difficultés le contexte de guerre qui avait des conséquences économiques et militaires. Nonobstant les problèmes religieux et sociétaux qui s'adjoignirent à cet état de fait, Eugène resta à Mantoue plutôt que de se rendre à Milan pour s'asseoir sur le trône laissé vacant. Joué par les Autrichiens, le prince se sépara aussi de la majeure partie de ses troupes, les Français, qui étaient aussi les plus fidèles et les plus dévoués à sa cause. Plongé dans la guerre, ou plutôt la diplomatie armée, le royaume ne pouvait donc qu'être conquis, et par le plus fort.

L'abdication de Napoléon connue à Milan, ajoutée à la vacance du pouvoir ainsi qu'à l'inaction d'Eugène et de Melzi eurent les pires effets dans la capitale. Le 20 avril révéla que le royaume était bel et bien tenu par son roi, le vice-roi n'étant qu'un exécutant relativement dépourvu de sens politique. La révolte, partie d'une contestation politique et d'un refus d'une royauté accordée à Eugène, prit également l'aspect d'un soulèvement d'Ancien Régime contre l'autorité financière qui levait l'impôt. Prina paya son dévouement à Napoléon de sa vie. Comme le pouvoir était à saisir, différentes factions (pro-autrichiens, patriciens pour l'autonomie, jacobins) s'y essayèrent, unies dans le rejet d'une domination française, mais désunie dans les projets, la vision. De son côté, la révolte de Milan choqua Eugène, qui préféra s'en remettre à la générosité des Autrichiens qui gagnaient ainsi un royaume à

moins coûteux mais seulement pour quelques décennies, le temps que le sentiment unitaire progressât assez en Lombardie.

Conclusion de la troisième partie

Dès sa création, Napoléon confia le royaume d'Italie à Eugène. Ce régime était l'évolution impériale de la République italienne et offrait en même temps la synthèse des conceptions politiques napoléoniennes. L'Empereur conservait le pouvoir suprême par le titre royal qui lui était décerné. Il en confiait la gestion à Eugène, membre par alliance de sa famille, puis de plein droit après qu'il l'eût adopté en 1806. Pour administrer cette conquête, Eugène reçut le rang de prince français et s'installa à Milan, malgré son manque d'affinités avec la ville, au début de son gouvernement. Renouant avec l'Ancien Régime, l'Italie du nord fut gouvernée par un vice-roi. Ce titre accordait à son possesseur des prérogatives élargies, mais le vice-roi s'inclinait toujours devant la suprématie royale ; un décret du roi suffisait à le révoquer. Pour seconder Eugène à Milan, Napoléon choisit un aristocrate autochtone, en la personne de Melzi d'Eril, vice-président sous le régime précédent. Il servit le régime, bien qu'il fût d'abord quelques difficultés - passives -, mécontent de se voir assigné à la troisième place, tandis qu'il rêvait de conserver la deuxième sinon de conquérir la première. Melzi se consola néanmoins par la régence qui lui était confiée en l'absence de Napoléon et d'Eugène de Milan. Il devait cette place non seulement aux limites qu'il avait montrées lors de sa vice-présidence, mais surtout au fait que Napoléon souhaitait placer des membres de sa famille sur les trônes européens conquis, et *a fortiori* sur celui de sa seconde couronne. Nous noterons un mélange d'influences impériales : à la fois carolingienne, en confiant à sa famille un trône, et romaine, en plaçant des autochtones aux postes à responsabilités. Milan restait par certains aspects le laboratoire politique de Napoléon.

La longévité de la magistrature d'Eugène, inégalée, prouva d'une part la bonne administration du vice-roi, malgré des lacunes de formation et les premières difficultés d'une telle responsabilité ; d'autre part sa conformité avec le projet impérial. Napoléon n'utilisa jamais son droit de révocation du vice-roi, tandis que d'autres napoléonides, placés à la tête d'États satellites, en firent les frais. Quoique défendant relativement les intérêts de ses administrés, Eugène obéit toujours à Napoléon. On ne saurait donc attribuer cette longévité d'Eugène à sa place originale de fils adoptif et à l'importance des Beauharnais dans le

système dynastique impérial ; Napoléon formant des unions matrimoniales entre les Bonaparte, Beauharnais et les familles européennes régnantes.

D'un point de vue italien, l'on pourrait découper la période impériale en trois temps. Le premier, de 1805 à 1806, correspondrait à la prise de fonction d'Eugène et aux hésitations inhérentes à cela, ainsi qu'à un certain rejet milanais de cette souveraineté, qui s'exprima par l'attitude de Melzi et du corps législatif. Eugène parvint néanmoins à trouver ses marques et à satisfaire le dessein de Napoléon. Le deuxième temps, de 1806-1810, correspondrait à la période des espoirs placés en Eugène par les patriotes italiens, pour assurer l'avenir du pays. Le royaume d'Italie profita quelque peu de l'expansion du système napoléonien. Il s'agrandit et put affirmer sa souveraineté sur le tiers de la péninsule, mais jamais sur l'Italie entière, tel que le laissait présager le nom du régime. Parallèlement, le pouvoir d'Eugène augmenta, puisqu'il reçut le commandement de toutes les troupes en Italie : françaises et italiennes. Ses ambitions augmentèrent et il fut marié, par décision unilatérale de Napoléon, à une princesse accomplie : Augusta-Amélie de Bavière. Elle nourrissait quelques ambitions politiques et sut influencer son époux dans ce sens. L'union féconde du couple vice-royal, ajoutée au développement du royaume, qui se dota d'une armée, ainsi qu'au premier généralat d'Eugène en 1809, ne manquèrent pas de consolider le régime. En outre, il commença une première propagande, ce qui tendait à montrer l'intérêt qu'il portait au trône d'Italie.

En revanche, le troisième temps, de 1811 à 1814 fut celui du désenchantement. Napoléon se remaria, donnant naissance à un premier fils, tandis qu'Eugène reçut en compensation le grand-duché de Francfort. L'Italie ne fut pas absorbée par le Grand empire, comme le furent d'autres États satellites, mais le régime devait perdre à terme Eugène, puisque le royaume était promis, par sa constitution, au second fils à naître de Napoléon. La débâcle de Russie marqua les esprits italiens comme français, qui furent choqués par les pertes, ainsi que le vice-roi, qui refusa désormais toute gloire, car elle coûtait selon lui trop cher, tandis que cette défaite hypothéquait l'avenir du royaume d'Italie sous protection française. Le royaume retrouva la guerre à ses frontières et une telle situation ne fit qu'empirer le mécontentement causé par les problèmes économiques, religieux et sociétaux.

Durant toute cette période, la propagande de Napoléon resta forte en Italie. Le roi était titulaire de la souveraineté et Napoléon ne manqua jamais de le faire savoir. Cette propagande s'exprima par l'art, l'urbanisme, la monnaie, mais aussi les cérémonies. La culture italienne, ainsi que l'éloignement de Paris, permirent un développement de la représentation statufiée de Napoléon. Le Couronnement à Milan, réplique du Sacre parisien, devait marquer les esprits. Le temps était aussi - relativement - scandé par des références à Napoléon : comme en France,

l'anniversaire du roi était célébré le 15 août. Quant au 26 mai, dans la mesure où il se rapportait au Couronnement italien, cette fête fut propre au royaume d'Italie. Si Eugène s'occupa lui-aussi de l'urbanisme de sa capitale et ébaucha une propagande, elle fut bien faible en comparaison de celle de Napoléon. En fait la légère propagande du vice-roi fut occultée par celle de Napoléon, et surtout Eugène y renonça après la campagne de Russie, comme il renonça à la gloire. Les finances de l'État ne permettaient d'ailleurs plus de soutenir une propagande ; Napoléon fut lui aussi moins mis en scène à cette période comme le montra la production de médailles. Quant aux célébrations d'Eugène, elles existèrent sous le royaume d'Italie mais furent, à l'instar de la diffusion de son image, bien faibles. Elles revêtirent plutôt un caractère privé, car elles se résumèrent à l'illumination du palais Royal, ou de la villa de Monza à l'occasion de l'anniversaire du vice-roi et parfois pour celui d'Augusta-Amélie²⁶⁵.

Enfin, Milan perdit sa place de seconde capitale qu'elle occupait dans les premiers temps du système napoléonien. La cause en revint à la multipolarisation de l'Italie suite aux conquêtes napoléoniennes et à des projets impériaux. En faisant de Rome la « seconde ville d'Empire » et en donnant à son fils le titre de roi de Rome, dans un contexte de déplacement du centre de gravité de l'Empire vers le nord-est, Napoléon diminua la puissance relative de Milan. Les capitales napoléonides en Italie, qu'elles fussent rattachées à l'Empire comme Florence ou sous une autre souveraineté comme Naples, jouèrent le même rôle. Milan fut une capitale d'un État satellite parmi les autres, quoique cet État était rattaché directement à Napoléon. Dans ce contexte, contrairement au nom du régime, mais conformément à l'aire territoriale de celui-ci, Milan ne pouvait pas être la capitale de toute l'Italie, alors que l'Europe entrait dans l'ère des nations.

La révolte de Milan, le 20 avril 1814, doit se comprendre dans un contexte de désaffection globale pour le régime, pour les causes étudiées plus haut. Néanmoins, il faut se départir de tout déterminisme, car la révolte naquit de la concentration des exaspérations et de la guerre portée au cœur du royaume à quelques dizaines de kilomètres de la capitale. Surtout, elle se déroula une fois l'abdication de Napoléon connue : le roi était le ciment d'une nation en construction et en proie aux divisions entre plusieurs partis : patriotes, pro-Français, pro-Autrichiens, mais aussi les indécis et les sans-opinions, qui formaient une masse considérable. La révolte vint également de l'impréparation, sinon de l'indisposition d'Eugène à exercer le pouvoir suprême ainsi que de sa naïveté politique. Il savait obéir et administrer pour le compte de son beau-père ; mais il ignorait l'exercice du pouvoir royal et ne sut s'en saisir

²⁶⁵ ASM, *Potenze sovrane post 1535*, cart. 211.

quand le trône fut vacant. Jusqu'au 16 avril 1814, les coalisés se heurtèrent à son comportement tout empreint de sa devise, « honneur et fidélité », mais une fois Napoléon tombé, ils purent profiter des faiblesses du vice-roi pour récupérer à moindre frais le nord de l'Italie. Une fois encore, dans le royaume d'Italie, le pouvoir réel résidait dans les mains de Napoléon, malgré les quelques efforts du couple vice-royal et son intégration à la société milanaise.

Conclusion générale

En Italie, l'évolution du pouvoir de Bonaparte, puis de Napoléon, se fit de manière conjointe à ses prérogatives françaises, les deux espaces s'influençant mutuellement. Commandant les armées de la République, Bonaparte conquiert le nord de l'Italie et y installe son pouvoir. De Milan, le général mit en place une propagande à destination de la France qui lui permit de se faire connaître. En outre, Bonaparte s'initia à la politique dans le cadre de son « proconsulat de Mombello », en 1797. La Première campagne d'Italie joua donc un rôle moteur dans la carrière de Bonaparte, comme la guerre des Gaules avait permis à César de se saisir du pouvoir à Rome. À partir de 1800, quand Bonaparte fut nommé Premier consul, les rôles s'inversèrent par rapport à 1797 et la France présida alors aux destinées de l'Italie. Le Premier consul reconquit l'Italie, et imposa son autorité au nouveau Directoire italien, puis deux ans plus tard devint président de la République italienne et enfin roi d'Italie, après le passage à l'Empire. Néanmoins l'Italie exerçait toujours une influence sur lui tant par ses origines franco-italiennes, que par sa formation politique pratique de 1796-1797. L'Italie exerçait également une influence artistique sur la France.

Comme le néoclassicisme puisait particulièrement ses sources dans la Rome antique, l'Italie jouissait d'une importance certaine dans les mentalités françaises. De plus, Bonaparte avait noué des liens avec des artistes français et italiens à Mombello, liens qui perdurèrent pour la plupart jusqu'à la fin de l'Empire. Napoléon appuya donc sa propagande sur les productions artistiques de son règne, productions de tous les instants, en employant l'ensemble des techniques à sa disposition : l'estampe, la monnaie et les médailles, la peinture, la sculpture ainsi que l'architecture. Pour être complet, il faudrait également rappeler l'importance des littérateurs, tant par les périodiques que par les ouvrages dédiés à Napoléon. Aucun des représentants français à Milan, qu'ils soient ambassadeurs auprès de la Cisalpine, ou qu'il s'agisse de Melzi ou d'Eugène, ne développa une telle propagande. En cela, ils manquèrent de sens politique ou d'ambition, mais servirent Napoléon comme celui-ci voulait l'être.

Durant la période napoléonienne, la vice-présidence et la vice-royauté furent des titres uniquement portés à Milan, ce qui témoignait de la place particulière de cet État pour le Premier consul puis l'Empereur. Le royaume d'Italie occupait donc une position originale dans la péninsule. À la fin de l'Empire, celle-ci était intégrée dans le système européen et divisée entre la France, le royaume de Naples et celui d'Italie proprement dit. L'Empereur nommait et déplaçait les souverains de son Grand empire comme s'il s'agissait de préfets ; Eugène fut le napoléonide qui resta le plus longtemps en poste sans être jamais muté. Nous y voyons le fait que le statut de vice-roi était parfaitement adapté au projet européen de Napoléon. N'avait-il pas dit à Murat par l'intermédiaire de Berthier : « Pour les Napolitains, soyez roi ; pour l'empereur, soyez vice-roi »¹ ? L'on peut évoquer ici des raisons historiques : l'attachement des sujets à leur État, l'importance de l'héritage carolingien pour Napoléon ou une volonté de ne pas froisser les autres souverains européens. Mais l'on peut tout de même se demander pourquoi Napoléon n'étendit pas à tout son système ce qu'il fit avec succès en Italie. Puisque la délégation de pouvoir à un vice-roi était le but ultime de Napoléon, pourquoi ne plaça-t-il pas toujours les couronnes conquises sur sa propre tête et un vice-roi à la tête de la conquête ?

Napoléon voulut peut-être s'attacher des serviteurs fidèles à son régime, mais dans ce cas, il aurait fallu éviter de les déplacer ou d'annexer leur royaume ou duché au gré des circonstances. Les dernières années de l'Empire montrèrent d'ailleurs à Napoléon que son système ne reposait que sur lui-même. La défection de Jérôme en 1812, la trahison de Murat en 1814 et la passivité d'Eugène à la fin du royaume d'Italie en sont autant de preuves. La fidélité des serviteurs de Napoléon reposait sur la force de l'Empereur et l'on pourrait penser - Murat en fut le meilleur exemple - que le caractère révocable de la situation des napoléonides, lié à la souveraineté limitée dans l'esprit de Napoléon, encouragea la trahison.

À Sainte-Hélène, Napoléon théorisa cette souveraineté universelle en déclarant : « une de mes plus grandes pensées avait été l'agglomération, la concentration des peuples [...] en Europe. [...] J'eusse voulu faire de chacun de ces peuples un seul et même corps de nation »². Il défendit aussi son projet d'unifier l'Italie, étape intermédiaire avant l'agglomération européenne :

¹ Cité par Thierry Lentz, *Nouvelle Histoire du Premier Empire, II. L'effondrement du système napoléonien, 1810-1814*, Paris, Fayard, 2004, p. 39.

² Emmanuel de Las Cases, *Mémoires de Sainte-Hélène*, Paris, édition du Seuil, 1999, 2 volumes (1^{ère} édition : 1823), vol. II, p. 1462 (11 novembre 1816).

Quant aux quinze millions d'Italiens, l'agglomération était déjà fort avancée : il ne fallait plus que vieillir, et chaque jour mûrissait chez eux l'unité de principes et de législation [...]. La réunion du Piémont à la France, celle de Parme, de la Toscane, de Rome n'avaient été que temporaires dans ma pensée, et n'avaient pour autre but que de surveiller, garantir et avancer l'éducation nationale des Italiens.³

De tels propos, bien que postérieurs, témoignent à la fois de la pensée de Napoléon et de sa perception des Italiens, engagés sur le chemin de l'unification selon lui.

Dans les premiers temps de la Cisalpine, Bonaparte s'était fortement appuyé sur les patriotes, surtout sur la faction modérée. Mais ils n'étaient pas assez nombreux et ils se trouvaient être trop divisés pour diriger efficacement. Sans doute Bonaparte craignait-il aussi de perdre le pouvoir à leur profit. En outre, le traité de Campoformio, dont nous avons montré l'aspect de *realpolitik*, avait détourné de Bonaparte un certain nombre de jacobins, qui virent Venise abandonnée aux Autrichiens, dont ils durent fuir les persécutions. Toutefois, la République italienne et le royaume d'Italie ensuite, continuèrent de s'appuyer sur les patriotes, comme en témoignait le nom même de ces régimes, reflet des espérances mais non des réalités géopolitiques. Du reste, Melzi, aristocrate favorable à l'unité italienne, obtint la vice-présidence de la république et la chancellerie du royaume. Comme lui, un certain nombre de jacobins poursuivirent une carrière dans les ministères ou dans l'armée.

L'Autriche, qui transforma ce royaume d'Italie en royaume lombardo-vénitien, dut composer avec ses sentiments unitaires grandissants qu'elle ne put réprimer. Milan se révolta durant les *Cinque giornate* en 1848, se libérant pour une année de la tutelle autrichienne, puis fut définitivement intégrée au royaume de Sardaigne à la suite de la seconde guerre d'Indépendance en 1859. Milan avait été, sous Napoléon, la capitale du royaume d'Italie et certains patriotes aspiraient à en faire celle de la péninsule unifiée. Mais au cours du XIXe siècle, cette place fut attribuée à d'autres grandes villes italiennes : Turin (1861-1864), Florence (1864-1871), puis Rome (à partir de 1871). La révolte de Milan en 1814 annonçait les soulèvements suivants. Elle mit un terme à la domination française sur l'Italie, mais ne put contrer la réinstallation de la domination autrichienne. Comment aurait-il pu en être autrement quand les Italiens, avec une faible armée, n'avaient que des points de vue divergents à opposer aux coalisés et au projet clair de Metternich ?

³ *Ibid.*, p. 1463.

Bonaparte, sous la Première cisalpine, avait aussi encouragé les célébrations du régime, qui avaient l'avantage de montrer l'existence de celui-ci et de servir la communication du général. Ces fêtes révolutionnaires milanaises influencèrent également la France, qui célébra dignement le général victorieux et pacificateur. Ces fêtes eurent bien sûr un caractère triomphal pour Bonaparte qui s'en servit comme marchepied vers le pouvoir, dans une conception césarienne. Pour filer la métaphore antique, nous avons vu que Bonaparte se référa d'abord à Brutus, puis à César et enfin à Auguste, de manière plus fine, l'évolution découlant des circonstances et des pouvoirs conquis. Les festivités milanaises scandaient le temps et montraient le nouveau régime, rendant hommage, le cas échéant, à la France comme république-mère. Elles présentaient aussi le souverain, à la fois par la célébration de ses anniversaires ou par celle de ses entrées dans la ville qui représentait le pouvoir en majesté.

Durant la période du royaume d'Italie, les entrées triomphales de Napoléon prirent un caractère opposé au triomphe romain antique. En effet, celui-ci célébrait le général rendant son *imperium* au Sénat, alors que dans l'entrée napoléonienne, le roi reprenait le pouvoir qu'il avait temporairement délégué au vice-roi. Il n'en reste pas moins que les modèles antiques, dont l'Italie était riche, influencèrent fortement le système napoléonien dans une époque friande de telles références. Nous avons montré que si les circulations des artistes et des modes de représentation entre la France et l'Italie étaient une réalité, les représentations de Napoléon furent toutefois légèrement différentes. Cela tenait aux traditions politiques et artistiques ainsi qu'à la nature du pouvoir qui n'était pas la même à Paris, à Milan et *a fortiori* dans le reste de la péninsule. Les stratégies de représentation du souverain absent ne furent pas les mêmes que celles rappelant la présence de l'Empereur, comme en témoigne la politique sculpturale du régime.

Nous avons également étudié la place évolutive de Milan dans le système napoléonien, qui fut respectivement première capitale de Napoléon (1796-1797), bien qu'il exerçât le pouvoir de manière indirecte, puis seconde capitale, en tant que ville reconquise après Marengo. De cette époque dataient des projets urbanistiques ambitieux comme le *foro Bonaparte* d'Antolini, qui influença plus tard l'Empereur pour son *quartier du roi de Rome* à Paris. Le projet de forum renforçait aussi l'axe français à Milan, mettant donc en scène le pouvoir. Né symboliquement sur la forteresse espagnole démolie, cet axe menait à la porte du Simplon et conduisait à la France par le col éponyme, aménagé sur ordre de Napoléon. Grâce à cet aménagement, les deux capitales de Napoléon, Milan et Paris, se trouvèrent donc reliées

« directement ». Si le *foro* ne vit jamais le jour, l'aire du *castello Sforzesco* reçut sous le *Ventennio* un début d'aménagement qui fut complété au cours du XIX^e siècle par les régimes successifs. Mais l'importance de ce projet architectural tint surtout dans l'inspiration qu'il offrit à d'autres architectes italiens. Les projets autant que les réalisations architecturales et urbanistiques de l'époque française permirent de mettre encore une fois en scène le pouvoir du roi, mais aussi de faire entrer Milan dans l'ère de la modernité.

Sous la République italienne puis sous le royaume d'Italie, le pouvoir napoléonien se renforça en Italie en suivant cette tendance déjà impulsée en France. Néanmoins, Milan ne put tirer tous les avantages possibles de l'expansion impériale. La France s'agrandit beaucoup plus que le royaume d'Italie, sur les terres germaniques mais aussi dans la péninsule, jusqu'à créer un pôle concurrent au royaume d'Italie. Cela avait un double effet : celui de menacer l'indépendance théorique du royaume, car les Français dominaient déjà le reste de la péninsule, mais aussi de permettre l'annexion de territoires par simples cessions. Celles-ci étaient du reste possible dans les deux sens. Cependant cette union des couronnes française et italienne liait le sort des deux pays, tant dans la victoire que dans la défaite.

La crise avec le pape fut réellement le tournant de l'Empire pour l'Italie, dans la mesure où la population italienne était imprégnée de catholicisme et où Napoléon éleva la Ville éternelle au rang de seconde ville d'Empire. La place de Rome fut ainsi renforcée, dans une péninsule en voie de multi-polarisation, tandis que l'Empire s'étendait vers le nord-est de l'Europe. Les années 1810 virent donc la réduction du rôle de Milan en Italie et les espoirs déçus qu'elle devînt capitale de la péninsule italienne⁴. L'historien doit se méfier de l'écueil stendhalien : l'auteur était à la fois fortement intégré à cette ville et l'aimait comme en témoigne notamment l'épithète de sa pierre tombale : « Arrigo Beyle, milanese »⁵. Stendhal eut donc une perception singulière de cette ville, ressenti que ses ouvrages diffusèrent largement dans le lectorat français : Milan tint une place plus importante aux yeux de Stendhal qu'à ceux de ses compatriotes⁶. Parallèlement au relatif déclassement de Milan dans le système napoléonien et dans la péninsule italienne, la position d'Eugène devint plus précaire. Celui-ci fut déstabilisé par le mariage autrichien, la naissance du roi de Rome et sa propre nomination comme grand-duc de Francfort. Il voyait le titre royal, si convoité par son

⁴ G. Bertrand a souligné cette « impossible invention » de Milan capitale dans « L'impossible invention d'une capitale : Milan à la fin du XVIII^e siècle », in Rita Costa Gomes et Gérard Sabatier, coord., *Lieux de pouvoir, Europe XVe - XXe siècles*, Lisbonne, Fondation Gulbenkian, 1998.

⁵ La sépulture de l'écrivain est au cimetière de Montmartre.

⁶ Aline Richtarch, *Français et Milanais dans le Milan de la Restauration : quelles interactions ?*, Grenoble-Milan, Mémoire de Master 2 Histoire, sous la direction de Gilles Bertrand et de Vittorio Criscuolo, 2011, inédit, p. 114-129.

épouse, lui échapper à terme. Cela renforçait encore la position de Napoléon à Milan, puisqu'Eugène n'était plus l'héritier présomptif du royaume d'Italie et encore moins de l'Empire, place que l'adoption impériale et la stérilité de sa mère lui laissèrent un temps espérer. Il était réduit à ce poste de vice-roi administrateur du royaume de Napoléon, État qui aurait été vraisemblablement à terme confié au deuxième fils de l'Empereur.

L'administration d'Eugène, toute difficile qu'elle fût dans les premiers mois, se trouva finalement acceptée par les Italiens. Elle se montra efficace, et ce d'autant plus qu'en offrant le commandement des troupes françaises stationnées en Italie au vice-roi, Napoléon mettait fin à la querelle du pouvoir civil avec le pouvoir militaire qui avait marqué Milan de 1796 à 1805. Les impôts et la conscription parvinrent à rentrer dans les mentalités. Néanmoins, les conséquences dramatiques de la retraite de Russie en termes humains, financiers et militaires, s'ajoutèrent à la crise économique. Les sujets se détachèrent encore du régime par les demandes pressantes du roi en hommes et en argent, sur fond de crise religieuse. L'avancée des Autrichiens et les quelques soutiens qu'il leur restait firent le reste. Eugène n'avait pas l'ambition de régner, surtout depuis la campagne de Russie : « la gloire coûte trop cher »⁷ écrivit-il. Il ne sut pas non plus se saisir du pouvoir ; ni Napoléon, ni sa vice-royauté dirigée d'une main de fer ne l'avaient préparé à cela. Bien qu'il défendît les intérêts italiens en pensant combattre pour les siens dans les premiers mois de 1814, Eugène n'avait pas assez de sens politique et fut, de surcroît, joué par les Autrichiens.

Il nous semble que la révolte de Milan révéla l'incarnation du pouvoir dans la personne même de Napoléon : après son abdication, quand le pouvoir fut vacant, Milan se révolta. L'absence du couple vice-royal et la maladie du chancelier n'expliquaient pas tout. S'il fallait qu'Eugène ou Melzi se montrassent dans Milan, ils auraient aussi dû se faire représenter dès la période royale voire républicaine dans le cas de Melzi. En effet, Napoléon agit de cette manière pour donner corps à son pouvoir. À partir des travaux d'E. Kantorowitz sur les deux corps du roi⁸, M. Wrede a théorisé l'existence d'un troisième corps, d'essence mémorielle⁹. La construction de la légende entamée dès 1796 selon J. Tulard¹⁰, ainsi que de la représentation du pouvoir et de la personne de Napoléon Bonaparte durant tout son règne, lui aurait permis de donner naissance à ce troisième corps mémoriel. La révolte de Milan mit en

⁷ *Lettre d'Eugène à Augusta-Amélie, s.l., s.d.*, citée par A. Du Casse dans *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène, publiés, annotés et mis en ordre par Albert Du Casse*, Paris, Michel Lévy frères éd., 1859, vol. VIII, p. 180.

⁸ Ernst Kantorowitz, *Les deux corps du roi*, Paris, Gallimard, 1986 (1957).

⁹ Martin Wrede, « Königsmord, Tyrannentod. Wie man sich der drei Körper des Königs entledigt – oder es zumindest versucht (16.–18. Jahrhundert) », *Historisches Jahrbuch*, n° 133, 2013.

¹⁰ Jean Tulard, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977), p. 85.

valeur les liens entre le deuxième corps du roi (le corps politique et immortel qui incarne le royaume) et la représentation de celui-ci à l'origine du troisième corps ; l'abdication de Napoléon, soit « l'abandon » de son deuxième corps, influença directement le corps mémoriel de Napoléon.

Quant à Eugène et Melzi, ils n'avaient su conquérir ni la légitimité ni le soutien nécessaire pour que les Italiens se ralliassent instantanément à eux. Ils n'étaient que des administrateurs de Napoléon et l'abdication de celui-ci les démit de leur fonction *de facto*. Outre l'impréparation à se saisir du pouvoir dans un tel contexte, aucun des deux hommes ne put voir s'incarner le royaume en lui. Plutôt que la maxime « le roi est mort, vive le roi », témoignant de l'incarnation immédiate du royaume dans la personne du nouveau souverain, la révolte de Milan montrait que les esprits étaient davantage marqués par la conception suivante : « le roi a abdiqué, le royaume est donc fini, que faire ? ». Cela laissa donc le champ libre aux Autrichiens qui saisirent à moindre frais ce pouvoir laissé vacant à Milan, d'autant que les jacobins ne surent pas davantage s'en emparer. Comme les déprédations autrichiennes des *Tredici mesi* permirent un retour triomphal de Bonaparte en 1800, l'omniprésence de Napoléon suivie de son abdication en 1814, leur offrit la Lombardie. Quant à Eugène, il n'avait pas trahi directement Napoléon, mais avait laissé échapper un pouvoir qu'il ne s'était jamais préparé à exercer pour lui-même. Les autorités tudesques lui en furent gré et l'ancien vice-roi obtint un établissement en Allemagne auprès de sa belle-famille : celui de duc de Leuchtenberg.

Les Autrichiens ne purent se maintenir en Italie, car elle ne resta pas longtemps une « simple expression géographique »¹¹. Les idéaux de la Révolution y « fermentèrent » de la même manière qu'en Allemagne. Si nous pouvions finir par une image, ce serait celle de la première scène de *Senso* de Visconti : les patriotes, interrompant le *Trovatore* de Verdi, lancent dans la *Fenice* des prospectus aux couleurs de l'Italie - couleurs données par Bonaparte durant le *Triennio* - sur les Autrichiens interdits, dans un cri unanime proclamant la nation italienne. En effet, une fois que le parti patriote fut assez fort, il put lever les masses, et l'Italie fit sa révolution pour obtenir un roi au cri de *Viva l'Italia* !

¹¹ Klemens von Metternich, cité in Johann Ludwig Klüber, *Acten des Wiener Congresses in den Jahren 1814 und 1815*, Erlangen 1816, 13 novembre 1814.

Sources

Sources manuscrites

I. Milan

A. *Accademia di Belle Arti (Brera)*

- Collezione di disegni Andrea Appiani (1754-1817). Importante collection, 468 dessins, dont les grands cartons du *Parnaso* (1811).

B. *Archivio di Stato (ASM)*

- Aldini (Segreteria di Stato - Fondo Aldini), cart. 1-82.
- Archivio della vice presidenza Melzi.
- Autografi. (Inventario analitico. Principi e sovrani, cart. 73-76.) et cart 103.
- Consiglio legislativo.
- Culto.
- Fondi camerali, pm.
- Guerra, cart. 561-562.
- Melzi restituito, Marescalchi rosso.
 - Dans ce carton signalons : MELZI D'ERIL, Francesco *Diario privato di Francesco Melzi d'Eril*, manuscrit, ASM, Marescalchi rosso, cart 1.
- Potenze sovrane post 1535, cart. 126-219.
- Spettacoli pubblici parte antica, cart. 1 et 2.
- Studi, pm.
- Uffici regi parte moderna, cart. 386.

C. Archivio storico civico (ASCM)

- Consiglio comunale.

D. Biblioteca Ambrosiana

- Dossier SC.V.II, 26.
- Dossier SC.V.III, 16.

E. Biblioteca Braidense

- coll. Gridari, 15.
- Fond du cabinet numismatique.

F. Biblioteca del Museo del Risorgimento (BRM)

- Dossiers 348 et 3504.
- Journaux (cf. sources imprimées).
- Riche fonds d'opuscules.

G. Biblioteca comunale centrale (Sormani)

- Journaux (cf. sources imprimées).

H. Biblioteca Trivulziana

- ATL 430 et 431.

I. Civica raccolta di stampe Bertarelli

- Estampes.

II. Paris

A. *Archives de l'École nationale supérieure des Beaux-arts*

- Pc 65936. (Recueil d'aquarelle de Fontaine concernant le Palais du roi de Rome).

B. *Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve*

- Correspondance politique, milanais, volume 55 (1796-1797).
- Correspondance politique, milanais, volume 56 (1798-1799).
- Correspondance politique, milanais, volume 57-58 (1799-1800).
- Correspondance politique, milanais, volume 59 (1801).
- Correspondance politique, milanais, volume 60 (1802-1804).
- Correspondance politique, milanais, volume 61 (1805-1808).
- Correspondance politique, milanais, volume 62 (1809-1814).
- Correspondance politique, milanais Suppléments 5 de la CP (1797-1822).
- Correspondance politique, Vienne, volume 376 et 377.
- Mémoires et documents 26MD/12. (1794-1809).
- Mémoires et documents 26MD/45. (1557-1814).

C. *Archives nationales (ANF)*

- AF II, AF III, AF IV et AF V (Archives du pouvoir exécutif).
- F¹³ (Bâtiments civils).
- Séries O² (Maison de l'Empereur).

D. *Bibliothèque historique de la ville de Paris*

- Cote B952 et B953 (Plan de l'ouest parisien : Palais et « Quartier » du roi de Rome).

E. *Bibliothèque nationale de France (BNF)*

- Département des estampes (site Richelieu).
- Département des manuscrits italiens. Fond Custodi.

F. Service historique de la Défense, Vincennes (SHD)

- Dossier 2YG1120 (dossier de carrière de Jean Rivaud).
- GR9YG10, (dossier de carrière de Giuseppe Bagetti).
- Dossier MR 2371 (objets relatifs à l'occupation de Milan, Première campagne d'Italie).

III. Autres lieux

A. Florence, Italie, Biblioteca Riccardiana

- Mss Ricc 3556. Journal manuscrit de Mario Pieri.

B. Princeton, États-Unis d'Amérique, Princeton University, Firestone Library, Manuscript Division

- Eugène de Beauharnais Papers.

Acquis au cours d'une vente aux enchères puis d'un legs, cette collection relativement peu exploitée contient la majorité des papiers d'Eugène de Beauharnais pendant sa vice-royauté en Italie. Les deux-tiers des documents sont comptables et un grand nombre de documents sont de nature militaire. Nous nous sommes principalement intéressé la correspondance, soit les cartons 1 à 36.

C. Berne, Suisse, Archives fédérales de la Confédération suisse

- B0.C06.4. Dossiers n° 3365, 3390 et 3391.

Dossiers concernant la correspondance des ambassadeurs à Milan.

Sources imprimées

I. Périodiques

A. Journaux français

Bulletins de la Grande Armée.

Gazette de France.

Journal de Bonaparte et des hommes vertueux.

Journal de l'Empire.

Journal de Paris.

Journal des Arts.

Journal des bâtiments civils et des arts.

La Décade philosophique, littéraire et politique.

La France vue de l'armée d'Italie.

Le Bulletin des lois.

Le Courrier de l'armée d'Italie, par une société de Français républicains, puis Le Courrier de l'armée d'Italie ou le patriote français à Milan, par une société de républicains.

Le Mercure de France.

Le Messenger du Soir.

Le Moniteur universel.

B. Journaux italiens

Bollettino delle leggi.

Corriere Milanese ossia il Cittadino Libero.

Foglio ufficiale.

Giornale de' patrioti.

Giornale degli amici della Libertà e dell'Eguaglianza.

Giornale italiano.

Giornale senza titolo.

Termometro politico della Lombardia.

II. Correspondance

- BEAUHARNAIS, Eugène de, *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène, publié, annotés et mis en forme par Albert Du Casse*, Paris, Michel Lévy frères éd., 1858 - 1860, 10 vol.
- BONAPARTE, Napoléon, *Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III [Ancienne correspondance]*, Paris, Plon et Dumaine, 1858-1869, 28 volumes.
- BONAPARTE, Napoléon, *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon [Nouvelle correspondance]*, Paris, Fayard, 2004 - publication en cours.
- MELZI D'ERIL, Francesco, *I carteggi di Francesco Melzi d'Eril duca di Lodi*. éd. C. Zaghi, Milan, 1958-1965, 9 volumes.
- MELZI, Giovanni, a cura di, *Francesco Melzi d'Eril, duca di Lodi: Memorie-documenti e lettere inedite di Napoleone I°, E. de Beauharnais*, Milano, Gaetano Brigola, 1865, 2 volumes.
- MANZONI, Alessandro, *Carteggio Alessandro Manzoni-Claude Fauriel, a cura di Alessandro Brambilla e Irene Botta*, Milano, Università Cattolica, 2002.
- MONTI, Vincenzo, *Epistolario di Vincenzo Monti / raccolto ordinato e annotato da Alfonso Bertoldi*, 6 volumes, Firenze, Le Monnier, 1928-1931.
- MONTI, Vincenzo, *Lettere inedite e sparse di Vincenzo Monti raccolte, ordinate e illustrate da Alfonso Bertoldi e Giuseppe Mazzatinti*, Torino-Roma, L. Roux, 1893-1896.
- MURAT, Joachim, *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat, 1767-1815*, publiés par S. A. le Prince Murat, avec une introduction et des notes de Paul Le Brethon, Paris, Plon, 1908-1914, 8 volumes.
- QUATREMER DE QUINCY, Antoine, *Canova et ses ouvrages, ou Mémoires historiques sur la vie et les travaux de ce célèbre artiste*, Paris, Adrien Le Clère et Cie, 1834.
- STENDHAL, *Correspondance générale*, publiée sous la direction de Victor Del Litto, Paris, Edition Honoré Champion, 1998, 6 tomes.
- VERRI, Pietro, « Storia dell'invasione dei francesi repubblicani nel milanese nel 1796 », in *Lettere e scritti inediti di Pietro e di Alessandro Verri*, Milan, Galli, 1881, vol. IV, p. 381-434.

III. Journaux personnels

- DESAIX, Louis Charles Antoine, *Journal de voyage en Suisse et Italie* (1797), publié avec introduction et notes par Arthur Chuquet, Paris, 1907.
- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, *Journal, 1799-1853*, Paris, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts, 2 tomes, 1987.
- MANTOVANI, Luigi, *Diario politico ecclesiastico*, Rome, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, Roma, 1985-1994, 5 volumes.
- STENDHAL, *Journal de Stendhal*, publié sous la direction de Victor DEL LITTO, tome III et IV, Genève, Edito-service SA, 1969.

IV. Mémoires

- ABRANTES, Laure Junot, Duchesse de, *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon : la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, chez Ladvocat libraire, 1831-1835, 13 volumes.
- AN TOMMARCHI, Francesco, *Mémoires du docteur Antommarchi, ou les derniers moments de Napoléon*, Bruxelles, Arnold Lacrosse, 1825.
- ARNAULT, Antoine-Vincent, *Souvenirs d'un sexagénaire*, Paris, Librairie Dufey, 1833, 4 volumes.
- BARANTE, Amable, *Souvenirs du baron de Barante*, Paris, Dentu, 1898.
- BAUSSET, Louis-François-Joseph, baron de, *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'Empire depuis 1805, jusqu'au 1^{er} mai 1814 pour servir à l'histoire de Napoléon*, Paris, Baudouin frères puis A. Levavasseur, 1827-1829, 4 tomes.
- BEAUDOIN, Philippe, *Carnet d'étape. Souvenirs de guerres et de captivité de Philippe Beaudoin, sergent-major à la 31^e demi-brigade de ligne*, Paris, Leroy, 1909.
- BEAUHARNAIS, Hortense de, *Mémoires de la reine Hortense*, Paris, Mercure de France, 2006 (1927).
- BOIGNE, Éléonore comtesse de, *Mémoire de la comtesse de Boigne*, Paris, Mercure de France, 1999 (1907).
- BONAPARTE, Napoléon, *Mémoires de Napoléon. La campagne d'Italie, éd. présentée par Thierry Lentz*, Paris, Tallandier, 2010.

- BOURGEOIS, René, *Tableau de la Campagne de Moscou en 1812, par Bourgeois, témoin oculaire*, Paris, Dentu, 1814.
- BOURRIENNE, Louis-Antoine de, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'Etat sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Ladvocat, 1829-1931, 10 vol.
- CHATEAUBRIAND, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, E. et V. Penaud frères éditeurs, 1849.
- COIGNET, Jean-Roch, *Cahiers du capitaine Coignet*, présentés par Jean Mistler de l'Académie française, Paris, Arléa, 2001 (1^e édition : 1851-1853).
- COMBE, Michel, *Mémoires du colonel Combe sur les campagnes de Russie, 1812, de Saxe, 1813, de France, 1814 et 1815*, Paris, Plon, 1896.
- CONSTANT WAIRY, Louis, *Mémoires de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur*, Bruxelles, Louis Hauman et Cie, 1830.
- COURIER, Paul-Louis, *Mémoires, correspondance et opuscules inédits*, Paris, Sautelet, 1828.
- DELECLUZE, E.-J., *David, son école et son temps. Souvenirs par E.-J. Delécluze*, Paris, éd. Macula, 1983 (1^e éd. 1855).
- DUFOUR, Jean-Baptiste, *Guerre de Russie, 1812*, Biarritz, Atlantica-Séguier, 1^{ère} éd., 2007, (rédigé dans les années 1820).
- FOUCHÉ, Joseph, *Les mémoires de Fouché*, Paris, Flammarion, 1945.
- GOURGAUD, Gaspard Baron, *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon écrits à Sainte-Hélène, par les généraux qui ont partagé sa captivité et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon, écrits par le général Gourgaud*, Paris, Didot père et fils, 1823.
- GRIOIS, Lubin, *Mémoires du général Griois, 1792-1822*, Paris, Librairie Plon, 1909, 2 tomes.
- JOMINI, Antoine de, *Vie politique et militaire de Napoléon*, Bruxelles, librairie militaire de J.-B. Petit, 1841.
- LAS CASES, Emmanuel de, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, édition du Seuil, 1999, 2 volumes (1^{ère} édition : 1823).
- MARMONT, Auguste de, *Mémoires du Maréchal Marmont, Duc de Raguse, de 1792 à 1841, imprimé sur le manuscrit original de l'auteur*, Paris, Perrotin Libraire-éditeur, 1857.
- MENEVAL, Claude-François, *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier depuis 1802 jusqu'à 1815*, 3 volumes, Paris, Dentu, 1893-1894.

- MIOT, André François Comte de Mérito, *Mémoires du Comte Miot de Mérito. Ancien Ministre, Ambassadeur, Conseiller d'Etat et Membre de l'Institut*, Paris, Michel Lévy Frères, Libraires-Editeurs, 1858.
- PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps. Mémoires du chancelier Pasquier*, Paris, Plon, 1893-1895, 6 volumes.
- RADET, Etienne, *Mémoire du général Radet d'après ses papiers personnels et les archives de l'Etat*, Saint-Coud, Belin, 1892.
- ROEDERER, Pierre-Louis, *Mémoires sur la Révolution, le Consulat et l'Empire*, Paris, Plon, 1942.
- SALUCES, César de, *Souvenirs militaires des Etats Sardes*, Turin, 1853.
- SAVARY, Anne-Jean-Marie-René, *Mémoires du duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, Paris, éd. A. Bossange, 1828.
- TALLEYRAND-PÉRIGORD, Charles-Maurice de, *Mémoires du prince de Talleyrand publié par le duc de Broglie*, Paris, C. Lévy, 1891-1892, 5 volumes.
- THIBAUDEAU, Antoine Claire, *Mémoires sur le Consulat, 1799 à 1804*, Paris, chez Ponthieu et Cie librairies, 1827.
- THIEBAULT, Paul, *Mémoire du Général baron Thiébault*, Paris, Plon, 1894-1897, 5 volumes.

V. Littérature, poésie et écrits politiques

- ARICI, Cesare, *L'augurio Idillio*, Padova, Zanon Bettoni, 1811.
- BONAPARTE, Lucien, (attribué à) « Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte. Fragment traduit de l'anglais », in P. L. Roederer, *Œuvres du Comte Roederer, publiées par son fils A. M. Roederer*, Paris, Typographie de Firmin et Didot frères, 1854, Tome III, pp. 342-346.
- BONAPARTE, Napoléon, *Œuvres littéraires et écrits militaires. Edition établie, annoté et préfacée par Jean Tulard*, Paris, La Bibliothèque des Introuvables, 2001 (1^e édition 1967).
- CATTANEO, Francesco, *Discorso pronunciato dal Presidente della Società Popolare Milanese sulla Piazza del Duomo il giorno 28. Fiorile Anno IV. della Repubblica Francese 18 Maggio 1796. anno primo della Libertà Lombarda*, 18 mai 1796.
- CERONI, Giuseppe, *La spedizione di Lissa. Sciolti di Ceroni capitano dei granatieri nel secondo battaglione terzo reggimento*, Ancona, dai tipi del Sartorj, 1810

- FOSCOLO, Ugo, “Per la nascita del Re di Roma” (article du Giornale Italiano du 7 avril 1811, n° 97), in *Edizione Nazionale delle opere di Ugo Foscolo, Vol. 8, Prose politiche e letterarie dal 1811 al 1816*, Firenze, Tipografia Enrico Aiani, 1972 (1933), pp. 339-343.
- FOSCOLO, Ugo, *Bonaparte liberatore. Oda del liber'uomo Niccolò Ugo Foscolo*, Bologna, ed. I Marsigli, “anno primo dell'italica libertà”, 1797.
- FOSCOLO, Ugo, *Didymi Clerici Prophetæ minimi Hypercalypseos Liber singularis*, Pisis, In Aedibus Sapientiae, 1815.
- FOSCOLO, Ugo, *Les dernières lettres de Jacopo Ortis*, Toulouse, Edition Ombre, 1994 (1^{ère} éd. 1802).
- FOSCOLO, Ugo, *Lettera apologetica, a cura di Giuseppe Nicoletti*, Torino, G. Einaudi, 1978 (1824), disponible sur internet : http://www.classicitaliani.it/foscolo/prosa/foscolo_lettera_apologetica.htm
- FOSCOLO, Ugo, *Orazione a Bonaparte pel Congresso di Lione*, a cura di Lauro Rossi, Roma, Carocci, 2002 (1802).
- MELZI D'ERIL, Francesco, *Al popolo cisalpino. Discorso su la costituzione*, Milano, Gio. Batista Bianchi, 1797.
- MONTI, Vincenzo, *Alla maesta di Napoleone I°, Imperatore de' francesi coronato re d'Italia il dì 23 maggio 1805. Visione*, Milano, Luigi Veladini, 1805.
- MONTI, Vincenzo, *Il bardo della Selva Nera*, Bologna, Co' Tipi Bodoniani, 1806.
- MONTI, Vincenzo, *Il congresso cisalpino in Lione. A Bonaparte*, Milano, Editore Pirota, anno X [décembre 1801 - janvier 1802].
- STAEL, Madame de, *Corinne ou l'Italie*, Paris, F. Didot, 1866 (1^{ère} édition 1807).
- STENDHAL, *La Chartreuse de Parme*, Paris, Folio Plus Classique, 2006 (1^{ère} édition : 1839).
- STENDHAL, *Rome, Naples, Florence* (édition de 1826), in *Voyage en Italie éd. Victor Del Litto*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973.
- VENANZIO, Girolamo, *Dalle quiete e pallid'ombre*, cantate mise en musique par Gioacchino Rossini, 1813

VI. Témoignages, chroniques, récits de voyages

- Anonyme, *L'Arciduca Ferdinando, spettatore incognito alla gran festa federativa celebrata in Milano nel campo di marte altre volte il Lazzaretto il giorno 21 messidoro 9 luglio v. s. ossia dichiarazione della funzione militare eseguita secondo l'ordine della Commissione delegata... Dialoghi tra l'Arciduca e Carpanino*, Milano, 1797.
- Anonyme, *Feste eseguite in Milano per l'arrivo de' vittoriosi Reggiani, il giorno 20 vendemmifero V*, Milano, 1796.
- Anonyme, *Descrizione delle feste date in Milano a' 28 e 29 piovoso per le ultime vittorie riportate dai Francesi*, Milano, 1797.
- Anonyme, *Description de la ville de Milan et de ses environs, compris la chartreuse près de Pavie et excursions de cette capitale aux lacs de Como, de Lugano, au lac Majeur et à Varese*, Milano, Artaria, 1833.
- Anonyme, *Dettaglio e spiegazione della Festa Federativa celebrata in Milano il giorno 21 mietitore (9 luglio 1797 v. s.), s.l.*, 1797.
- ANTHOUARD, Charles-Nicolas, « Notes et documents du général Anthouard publiés par F. Masson », in *Carnet de la Sabretache*, 1906, p. 285-307, 337-354, 387-409, 452-469.
- ARMAROLI, Leopoldo e VERRI, Carlo, *La rivoluzione di Milano dell'aprile 1814. Relazioni storiche di Leopoldo Armaroli e Carlo Verri*, Roma, ed. T. Casini, 1897.
- BERTHIER, Alexandre, *Relation de la bataille de Marengo*, Paris, éd. Dépôt général de la guerre, an XII 1804.
- BOTTA, Charles, *Histoire de l'Italie de 1789 à 1814*, Paris, chez P. Dufart librairie, 1824, 5 tomes.
- BOUCHER DE PERTHES, Jacques, *Voyage à Constantinople*, 2 volumes, Paris, 1855.
- CAMPBELL, Harriet Charlotte Beaujolois, *A journey to Florence in 1817*, London, G. Bles, 1951.
- CANOVA, Antonio, *Entretiens de Napoléon avec Canova en 1810*, Paris, 1824.
- CASTELFRANCHI, Giovanni Battista, « Relazione del Canonico Gio. Battista Castelfranchi sull'Incoronazione di Napoleone I° re d'Italia », in ZERBI, Luigi, *La Corona Ferrea ai funebri nazionali di V. Emanuele II°. Considerazioni storiche e documentate*, Monza, Giacomo Ghezzi, 1878.
- CORACCINI, Frédéric, (pseudonyme) *Histoire de l'administration du Royaume d'Italie*, Paris, Audin, 1823.
- CUOCO, Vincenzo, *Scritti vari*, ed. N Cortese, F. Nicolini, Bari, 1924.

- DARNAY, Antoine, *Notices historiques sur Son Altesse Royale le prince Eugène, vice-roi d'Italie, duc de Leuchtenberg, prince d'Eichstadt*, Paris, imprimerie de David, 1830.
- DE BRÈME, Arborio fils, *Entretien du Comte Prina, Ministre des Finances du Royaume d'Italie, avec M. le Chevalier Arborio de Brème fils*, reproduit dans *Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, Paris, de Hocquet, 1818, tome Ier, p. 166-171.
- GIRARDIN, Stanislas, *Journal et souvenirs, discours et opinions*, Paris, Moutardier, 1828.
- GORANI, Guiseppe, *Storia di Milano 1700-1796*, éd. Tarchetti, Milan-Rome-Bari, 1989 (rédigé entre 1796 et 1819).
- GUILLON, Aimé, *Histoire de la campagne de S. A. I. le prince Eugène-Napoléon de France, vice-roi d'Italie, prince de Venise, archichancelier d'état de l'empire français, général en chef de l'armée d'Italie, contre l'armée autrichienne en 1809*, Milan, Giegler Libraire, 1809.
- LALANDE, Joseph de, *Voyage en Italie*, Genève, 1786.
- MORELLI, Iacopo, *Descrizione delle feste celebrate in Venezia per la venuta di S. M. I. R. NAPOLEONE IL MASSIMO Imperatore de' Francesi Re d'Italia protettore della Confederazione del Reno*, Venezia, tipografia Picotti, 1808.
- OZANAM, Jean-Antoine-Frédéric, *Dernière campagne de l'armée franco-italienne, sous les ordres d'Eugène Beauharnais, en 1813 et 1814, suivie de mémoires secrets sur la révolution de Milan, du 20 avril 1814, et les deux conjurations du 25 avril 1815; la campagne des Autrichiens contre Murat; sa mort tragique, et la situation politique actuelle des divers états de France. Par le chevalier S. J***, témoin oculaire. Précédée d'une notice historique sur Eugène Beauharnais*, Paris, J. G. Dentu, 1817.
- PECCHIO, Giuseppe, *Saggio storico sulla amministrazione finanziaria dell'ex-regno d'Italia dal 1802 al 1814*, London, 1826.
- POGGI, G., *Fondazione della Repubblica Cisalpina ossia descrizione della festa confederativa celebrata in Milano il giorno XXI messidoro anno v della Repubblica francese (9 luglio 1797)*, Milan 1797.
- QUATREMERRE DE QUINCY, *Lettres sur les préjudices qu'occasionnerait aux arts et à la science le déplacement des monuments de l'art de l'Italie*, Paris, Desenne, an IV-1796.
- ROEDERER, Pierre-Louis, *Œuvres du Comte Roederer, publiées par son fils A. M. Roederer*, Paris, Typographie de Firmin et Didot frères, 1854.
- ROEDERER, Pierre-Louis, *Bonaparte me disait... Conversations notées par le Comte P. L. Roederer*, Paris, Horizons de France, 1942, p. 52.

- SÉGUR, Louis-Philippe comte de, *Cérémonial pour le baptême du roi de Rome*, Paris, Imprimerie impériale, 1811
- SÉGUR, Louis-Philippe comte de, *Procès-verbal de la Cérémonie du Sacre et du Couronnement de LL. MM. l'Empereur Napoléon et l'Impératrice Joséphine*, Paris, Imprimerie impériale, an XIII-1805.
- SÉGUR, Louis-Philippe comte de, et SONCINO, Stampa, *Progetto di cerimonia per l'incoronazione di Sua Maestà l'Imperatore Napoleone Re d'Italia*, s.l., 1805.
- SÉGUR, Louis-Philippe comte de, et SONCINO, Stampa, *Supplemento al programma della cerimonia dell'incoronazione di S. M.*, s.l., 1805.
- SÉGUR, Louis-Philippe comte de, et SONCINO, Stampa, *Ceremoniale del corteggio delle LL. MM. Imperiali, e RR. per trasferirsi a S. Ambrogio*, s.l., 1805.
- STENDHAL, *Histoire de la Peinture en Italie*, éd. Victor del Litto, Paris, Gallimard, 1996 (1817).
- STENDHAL, *L'Italie en 1818*, dans Victor Del Litto, dir., *Voyage en Italie*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973.
- STENDHAL, *Mémoires d'un touriste*, publiés sous la direction de Victor DEL LITTO, Genève, Edito-service SA, 1968.
- STENDHAL, *Mémoires sur Napoléon*, établissement du texte par Henri Martineau, Paris, Le Divan, 1962 (écrit entre 1836 et 1838).
- STENDHAL, *Vie de Napoléon*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2006 (composé en 1817-1818).
- THOUIN, André, *Voyage dans la Belgique, la Hollande et l'Italie par feu André Thouin, rédigé sur le journal autographe de ce savant professeur par le baron Trouvé*, 2 vol., Paris, Chez C.-J. Trouvé, 1841.
- TOURNON, Camille, *Études statistiques sur Rome et la partie occidentale des États romains*, Paris, Treuttel et Würtz, 1831
- VAUDONCOURT, Frédéric Guillaume de, *Histoire politique et militaire du Prince Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie*, Paris, Monnaie, 1828, 2 vol.

VII. Domaine artistique

- ADAM, Albrecht, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même et lithographié*, Munich, Hermann et Barth, 1828.

- BEAUHARNAIS, Hortense (paroles et musique attribuées à), *Douze romances dédiées au prince Eugène par sa sœur*, c. 1815.
- BEAUHARNAIS, Hortense de (musique) et LABORDE, Alexandre de (paroles), *Partant pour la Syrie ou le beau Dunois*, c. 1808.
- BOSSI, Giuseppe, *Del cenacolo di Leonardo da Vinci. Libri quattro*, Milano, Dalla Stamperia Reale, 1810.
- CANOVA, Antonio, *Scritti*, a cura di Hugh Honour e Paolo Mariuz, Roma, Salerno editrice, 1994.
- SOBRY, Jean-François, *Poétique des arts ou cours de peinture et de littérature comparés*, Paris, Delaunay, 1810.

VIII. Architecture et urbanisme

- ANTOLINI, Giovanni Antonio, *Descrizione del Foro Bonaparte*, Bologna, Tipi Bodoniani, 1806. Texte reproduit dans Pietro Giordani et Antonio Gussalli, *opere di Pietro Giordani*, Milano, Borroni et Scotti, 1856, p. 113-135.
- ANTOLINI, Giovanni Antonio, *Piano Economico-Politico del Foro-Bonaparte, Presentato coi Disegni al Comitato di Governo della Repubblica Cisalpina il dì 25 Frimale anno IX. Repub. [16 dicembre 1800]*, Milan, 1801.
- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, *Journal des monuments de Paris envoyé à l'empereur de Russie dans les années 1809, 1810, 1811, 1814 et 1815. Complément*, Paris, É. Rahir, 1912.
- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, *Texte explicatif joint aux numéros du Journal des monuments de Paris envoyés à l'empereur de Russie, dans les années 1809, 1810, 1811, 1814 et 1815*, Paris : Firmin-Didot, 1892.
- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, « Les Maisons du premier Consul. Le Sacre. Journal de P.L.F. Fontaine. Revue de Paris, 15 mars/1^{er} avril 1911 et Mémoire », in Lescure, *Le Château de Malmaison*, Paris, Plon, 1867.
- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, PERCIER, Charles, *Description des cérémonies et des fêtes qui ont eu lieu pour le couronnement de leurs Majestés Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, et Joséphine son auguste épouse. Recueil de décorations exécutées dans l'église Notre-Dame de Paris et au Champ-de-Mars*, Paris, Leblanc, 1807.
- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, PERCIER, Charles, *Description des cérémonies et*

des fêtes qui ont eu lieu pour le mariage de S. M. l'empereur Napoléon avec S. A. I. Madame l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, Paris, Impr. de P. Didot l'aîné, 1810.

- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, PERCIER, Charles, *Plans de plusieurs châteaux, palais et résidences de souverains de France, d'Italie, d'Espagne et de Russie, dessinés sur une même échelle pour être comparés A. P. P. P. L. P. D. R. D. R. [au plan projeté pour le palais du roi de Rome]*, Paris, C. Marquerie fils, 1833.
- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, PERCIER, Charles, *Plan d'un palais projeté sur le rampant de la montagne de Chaillot*, [S.l.], [s.n.], 1811.
- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, PERCIER, Charles, *Plan général des embellissements projetés pour le Palais des Tuileries et ses dépendances [Document cartographique] / par Percier ; et Fontaine, architectes du gouvernement, conforme au Plan annexe à l'arrêté du gouvernement en date du 1er floréal an X*, [S.l.], [s.n.], 1801.
- FONTAINE, Pierre-François-Léonard, PERCIER, Charles, *Résidences de Souverains: parallèle entre plusieurs résidences de Souverains de France, d'Allemagne, de Suède, de Russie, d'Espagne et d'Italie*, Paris, Chez les auteurs, au Louvre, 1833.
- PISTOCCHI, Giuseppe, *Lettere del Citadino NN. ad un suo amico dove espone il suo sentimento sul Foro progettato dal Citadino Architetto Antolini*, Milano, tipografia milanese, 1801.
- PISTOCCHI, Giuseppe, *Riflessioni architettoniche sopra il premiato disegno della trionfale colonna da erigersi in Milano*, Milano, Stamperia a San Zeno, 1801

IX. Autres domaines

- MASCHERONI, Lorenzo, *Géométrie du Compas*, trad. A. M. Carette, à Paris, Chez Duprat, AN VI (1798).

X. Recueils de documents

- *Atti delle Assemblee della Repubblica Cisalpina*, Bologne, 1917-1948.
- Annibale Alberti e Roberto Cessi, a cura di, *Verbali delle sedute della Municipalità Provvisoria di Venezia 1797*, 3 vol., Bologna, Nicola Zanichelli, 1932.
- BOUDON, Jacques-Olivier, *Discours de guerre. Napoléon Bonaparte*, Paris, éd. Pierre de Taillac, 2011.
- D'HAUTERIVE, Ernest, publié par, *La police secrète du Premier Empire. Bulletins*

- quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur*, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 3 volumes de Juillet 1804 à décembre 1807, 1908-1922.
- DA COMO, Ugo, *I comizi nazionali in Lione per la Costituzione della repubblica italiana*, 2 volumes, Bologna, Zanichelli, 1935.
 - DEBIDOUR, A., compilateur, *Recueil des Actes du Directoire exécutif (procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers)*, Paris, Imprimerie nationale, 4 tomes, 1910-1917.
 - GIOJA, Melchiorre, *Discussione economica sul dipartimento d'Olona*, Milano, tipi di Pirotta e Maspero, 1803.
 - GOTTERI, Nicole, *La police secrète du Premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Savary*, Paris, Honoré Champion, 10 volumes de juin 1810 à mars 1814, 1997-2004.
 - GRASSION, Jean, publié par en reprenant l'œuvre de D'HAUTERIVE, Ernest, *La police secrète du Premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur*, Paris, Librairie historique R. Clavreuil, 2 volumes de 1808 à mai 1810, 1963-1964.
 - SAITA, Armando, *Alle origini del Risorgimento: i testi di un "celebre" concorso 1796*, Roma, Istituto Storico Italiano per l'eta moderna e contemporanea, 3 vol., 1964.

Bibliographie

I. Instruments de travail.

- BENEZIT, Emmanuel, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, 10 volumes, Paris, Librairie Gründ, 3^e édition révisée et complétée, 1976 (1911-1923).
- BERTRAND, Gilles, *Bibliographie des études sur le voyage en Italie. Voyage en Italie, voyage en Europe XVIe-XXe siècle*, Grenoble, CRHIPA, coll. Les cahiers du CRHIPA, n°2, 2000.
- BERTRAND, Gilles, dir., *Voyage et représentations réciproques (XVIe-XIXe siècle). Méthode, bilans, perspectives*, Grenoble, CRHIPA, coll. Les cahiers du CRHIPA, n°15, 2009.
- BRANDA, Pierre, LENTZ, Thierry, et al., *Quand Napoléon inventait la France, Dictionnaire des institutions politiques, administratives et de Cour du Consulat et de l'Empire*, Paris, Tallandier, coll. Bibliothèque Napoléonienne, 2008.
- CASTIGLIONE MINISCHETTI, Vito, DOTOLI, Giovanni et MUSNIK, Roger, *Le voyage français en Italie au XIXe siècle. Bibliographie analytique*, Fasano-Paris, Schena editore-éditions Lanore, 2007.
- CHAPPEY, Jean-Luc et GAINOT, Bernard, *Atlas de l'empire napoléonien 1799-1815 : Ambitions et limites d'une nouvelle civilisation européenne*, Paris, Autrement, 2008.
- CHASTEL, André, *Introduction à l'histoire de l'art français*, Paris, Flammarion, 1993.
- COMANDINI, Alfredo, *L'Italia nei cento Anni del secolo XIX (1801-1900) giorno per giorno. Vol. 1. 1801-1825*, Milano, Antonio Vallardi, 1901.
- CORVISIER-DE VILLELE, Marie-Anne et DEVOS, Jean-Claude, directeurs de la 1^{ère} édition, GIBIAT, Samuel et SARMANT, Thierry, directeurs de la 2e édition revue et augmentée, *Guide des archives et de la bibliothèque*, Paris, ed. Ministère de la Défense, Etat-Major de l'Armée de Terre, service historique, 2^e éd. Revue et augmentée, 2001.
- DA COMO, Ugo, *I comizi nazionali in Lione per la Costituzione della repubblica italiana*, 2 volumes, Bologna, Zanichelli, 1935.
- FAVIER, Jean, dir., *Les archives nationales. Etat général des fonds*, Tome II, 1789-1940, Paris, Archives Nationales, 1978.
- FIERRO, Alfred, *Histoire et dictionnaire de Paris*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. Bouquins,

1996.

- FIERRO, Alfred, PALLUEL-GUILLARD, André, et TULARD, Jean, *Histoire et dictionnaire du consulat et de l'Empire*, Paris, Laffont, coll. Bouquins, 1995.
- FURET, François, OZOUF, Mona, dir., *Dictionnaire critique de la Révolution Française*, Paris, Flammarion, 1988.
- GARNIER, Jacques, *Atlas Napoléon*, Saint-Cloud, Soteca, Napoléon Ier éditions, 2006.
- GARROS, Louis et TULARD, Jean, *Itinéraire de Napoléon au jour le jour. 1769-1821*, Paris, Tallandier, 1992.
- GAUTHIEZ, Bernard, *Espace Urbain. Vocabulaire Et Morphologie*, Paris, Centre Des Monuments Nationaux, Editions Du Patrimoine, 2003.
- GHISALBERTI, Alberto Maria, *Dizionario biografico degli italiani*, Rome, Istituto della Encyclopedia italiana, 1960.
- ISTITUTO LOMBARDO PER LA STORIA DELLA RESISTENZA E DELL'ETA' CONTEMPORANEA, a Cura di, *I fondi speciali delle biblioteche lombarde. Volume Primo : Milano e provincia*, Milano, Editrice bibliografica, 1995.
- LE GOFF, Jacques, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des Histoires, 1996.
- LEONARDI, Mario Francesco, a cura di, *Gli agenti civili della Francia rivoluzionaria in Italia, Serie 2, (1795-1799). Volume 1, 2 novembre 1795-26 marzo 1796*, Roma, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 1996.
- LIVA, Giovanni, SAVOJA, Maurizio et SIGNORI, Mario, a cura di, *L'immagine interessata: territorio e cartografia in Lombardia tra 500 e 800*, catalogue d'exposition (Milano, Archivio di Stato, 1984), Como, Nodo Edizioni, 1988.
- MARTIN, Roger et PIGEARD, Alain, *Bibliographie napoléonienne*, Dijon, éd. Cléa, 2010.
- MASSIN, Jean, *Almanach du Premier Empire. Du neuf thermidor à Waterloo*, Paris, Club français du livre, 1965.
- MEYER, Jack Allen, *An Annotated Bibliography of the Napoleonic Era, Recent Publications, 1945-1985*, Westport (Connecticut), Greenwood Press, 1987.
- MICHAUD, J.-F., *Biographie universelle ancienne et moderne*, reprints Graz, Akademische Druck u. Verlagsanstalt, 45 vol., 1966-1970 (1^e édition 1854).
- MOIRAGHI, Carlo, *Napoleone a Milano. 1796-1814. Storia, testimonianze e documenti*, Rezzato/Brescia, Magalini editrice due, 2001.
- PERONI, Baldo, *Fonti per la storia d'Italia dal 1789 al 1815 nell'archivio nazionale di Parigi*, Roma, Reale accademia d'Italia, 1936.
- PICON, Antoine et ROBERT, Jean-Paul, *Le dessus des cartes, un atlas parisien*, ouvrage réalisé à l'occasion de l'exposition « Le dessus des cartes, un atlas parisien » au pavillon de l'Arsenal, Paris, juin-septembre 1999, Paris, édition du Pavillon de l'Arsenal-Picard Editeur,

1999.

- PIGEARD, Alain, *Dictionnaire de la Grande Armée*, Paris, Tallandier, 2002.
- PRODI, Paolo, dir., *Bibliografia storica nazionale*, Roma-Bari, Gius. Laterza & figli, Anno LXI-1999, 2001.
- RIPA, Cesare, *Nuova iconologia*, Padoue, P. Paolo Tozzi ed., 1618
- ROMANELLI, Raffaele, directeur scientifique, *Dizionario Biografico degli Italiani*, disponible en ligne : <http://www.treccani.it/biografie/>
- SIX, Georges, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)*, Paris, Librairie historique et nobiliaire Georges Saffroy, 1937, 2 volumes.
- TULARD, Jean, dir., *Almanach de Paris, tome 2 de 1789 à nos jours*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1990.
- TULARD, Jean, dir., *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, nouvelle édition revue et augmentée, 1999, 2 tomes (1989).
- TULARD, Jean, *Nouvelle bibliographie critique des mémoires sur l'époque napoléonienne écrits ou traduits en français*, Genève, Edition Droz, Nouvelle éd. revue et enrichie, 1991 (1^e édition : 1971).
- VOVELLE, Michel, *Les colloques du bicentenaire. Répertoire des rencontres scientifiques nationales et internationales*, Paris, La découverte -IHRF et Société des études robespierristes, 1991.
- WACHTEL, Nathan, « L'acculturation », in Jacques Le Goff et Pierre Nora, dir., *Faire l'Histoire*, Paris, 1974, tome I, p. 174-202.
- ZANONE, Damien, *Ecrire son temps. Les Mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, PUL, 2006.

II. Historiographie

- BIASIO, Aldo di, *Strade e storiografia. L'Italia di Napoleone*, Naples, Istituto italiano per gli Studi filosofici napoleonica, 2009.
- CADIOU, François, COULOMB, Clarisse, LEMONDE, Anne, SANTAMARIA, Yves, *Comment se fait l'histoire. Pratiques et enjeux*, Paris, Editions La Découverte, nouvelle édition, 2011 (2005).
- CALDWELL, Ronald J. , *The Era of the French Revolution : a bibliography of the history of Western civilization, 1789-1799*, New-York et Londres, Garland Publishing, 1991.

- CHARTIER, Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick et OFFENSTADT, Nicolas, *Historiographies. Concept et débats*, 2 vol., Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2010, p. 184-194.
- LAPIED, Martine et PEYRARD, Christine, dir., *La Révolution française au carrefour des recherches*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2003.
- MARTIN, Jean-Clément, dir., *La Révolution à l'œuvre. Perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005
- ORY, Pascal, *L'Histoire culturelle*, Paris, PUF, 2007 (2004).
- ORY, Pascal, *Qu'est ce que l'histoire culturelle ?*, conférence prononcée pour « L'Université de tous les savoirs », n° 111, disponible sur : http://www.canal-u.tv/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs/dossier_programmes/les_conferences_de_l_a_nnee_2000/la_connaissance_de_l_histoire/qu_est_ce_que_l_histoire_culturelle, 20 avril 2000.
- PETITEAU, Nathalie, « Lecture socio-politique de l'empire : bilan et perspectives », in *Annales Historiques de la Révolution Française*, n° 358, janv.-mars 2010.
- PETITEAU, Nathalie, dir., *Voies nouvelles pour l'histoire du Premier Empire. Territoires. Pouvoirs. Identités*, actes de colloque (Avignon 9-10 mai 2000), Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003.
- PETITEAU, Nathalie, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Ed. du seuil, coll. Histoire, éd. revue et corr., 2004 (1999).
- POIRRIER, Philippe, dir., *L'Histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, coll. Sociétés, 2008.
- POIRRIER, Philippe, *Les Enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Editions du Seuil, 2010 (2004).
- RÉMOND, René, dir., *Pour une histoire politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1988.
- RIOUX, Jean-Pierre et SIRINELLI, Jean-François, dir., *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.
- SIRINELLI, Jean-François, « De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°57, janvier-mars 1998, p. 121-131.

III. Repères généraux sur la période.

A. Histoire générale de l'Empire napoléonien et de la Révolution

- ANTOINE, François, JESSENNE, Jean-Pierre, JOURDAN, Annie et LEUWERS, Hervé, *L'Empire napoléonien, une expérience européenne ?*, Actes du Symposium international des 20-21-22 octobre 2011 (Bruxelles - Académie royale de Belgique/Lille - Université de Lille III, 20-22 octobre 2011), Paris, Armand Colin, 2014.
- BERCE, Yves-Marie, dir., *La fin de l'Europe napoléonienne. 1814*, Paris, Veyrier, 1990.
- BERGERON, Louis et CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *Les « masses de granit ». Cent mille notables du Premier Empire*, Paris, EHESS, 1979.
- BERTAUD, Jean-Paul, *Quand les enfants parlaient de gloire*, Paris, Aubier, 2006.
- BIARD, Michel, BOURDIN, Philippe, MARZAGALLI, Silvia, *Révolution, Consulat et Empire, 1789-1815*, Paris, Belin, coll. Histoire de France, 2009.
- BOIS, Jean-Pierre, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs. 1714-1815*, Paris, Ed. du Seuil, Histoire, coll. Nouvelle Histoire des relations internationales n° 3, 2003.
- BOUDON, Jacques-Olivier, dir., *Armée, guerres et société à l'époque napoléonienne*, Paris, édition SPM, 2004.
- BOUDON, Jacques-Olivier, dir., *La prise de pouvoir de Bonaparte*, Paris, édition SPM, 2001.
- BOUDON, Jacques-Olivier, *Histoire du Consulat et de l'Empire 1799-1815*, Paris, Perrin, 2000.
- BOUDON, Jacques-Olivier, *La France et l'Europe de Napoléon*, Paris, Armand Colin, collection U histoire, 2006.
- BOUDON, Jacques-Olivier, *Napoléon et la campagne de Russie. 1812*, Paris, Armand Colin, 2012.
- BOUDON, Jacques-Olivier, *Napoléon et les cultes*, Paris, Fayard, 2002.
- BOURDIN, Philippe, CHAPPEY, Jean-Luc, dir., *Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques (1773-1802)*, Paris, CEDES/CNED, 2004.
- BOURGUINAT, Nicolas, *Les grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris, éditions EHESS, 2002.
- BRANDA, Pierre, *Le prix de la gloire. Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007.
- BROERS, Michael, *Europe under Napoleon (1799-1815)*, New-York, Hodder Arnold Publication, 1996.
- BUFFINTON, Arthur Howland, *The Second Hundred Years War: 1689-1815*, New-York, H. Holt and Company, 1929.

- CHAGNY, Robert et CHEVALIER, Alain, organisateurs, *La Révolution Française. Idéaux, singularités, influences*, Actes de journées d'études (Vizille, Musée de la Révolution française, 20-21 septembre 2001), Grenoble, PUG, 2002.
- CROUZET, François, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économie et l'imaginaire. XVIIe-XXe siècle*, Paris, Perrin, 1999.
- DESLANDRES, Maurice, *Histoire constitutionnelle de la France*, tome I, Paris, Colin/Sirey, 1932
- FURET, François, *La Révolution I de Turgot à Napoléon (1770-1814)*, Paris, Hachette, 1988.
- GODECHOT, Jacques, *La Grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde, 1789 à 1799*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983 (1^e édition 1956).
- GODECHOT, Jacques, *Les commissaires aux armées sous le Directoire. Contribution à l'étude des rapports entre les pouvoirs civils et militaires*, Thèse de doctorat, Paris, Fustier, 2 vol., 1937.
- JESSENNE, Jean-Pierre, dir., *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- JESSENNE, Jean-Pierre, *Histoire de la France : Révolution et Empire, 1798-1815*, Paris, Hachette, 1993.
- LENTZ, Thierry, dir., *1810. Le tournant de l'Empire*, Actes de colloque (La Courneuve, Archives du ministère des Affaires Étrangères, 8 et 9 juin 2010), Paris, Nouveau Monde éditions, 2010.
- LENTZ, Thierry, *Le Grand Consulat, 1799-1804*, Paris, Fayard, 1999.
- LENTZ, Thierry, *Nouvelle Histoire du Premier Empire, I. Napoléon et la conquête de l'Europe, 1804-1810*, Paris, Fayard, 2002.
- LENTZ, Thierry, *Nouvelle Histoire du Premier Empire, II. L'effondrement du système napoléonien, 1810-1814*, Paris, Fayard, 2004.
- LENTZ, Thierry, *Nouvelle Histoire du Premier Empire, III. La France et l'Europe de Napoléon, 1804-1814*, Paris, Fayard, 2007.
- LIGNEREUX, Aurélien, *L'Empire des Français (1799-1815)*, Paris, Le Seuil, « L'Univers historique », 2012.
- MADELIN, Louis, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Ed. Robert Laffont S.A., coll. Bouquins, 2003, 16 volumes en 4 tomes (1937-1953).
- MARTIN, Jean-Clément, dir., *Napoléon et l'Europe*, Actes du colloque de La Roche-sur-Yon, 8-9 juin 2001, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.
- MARTIN, Jean-Clément, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012.

- MARTIN, Virginie, *Une diplomatie révolutionnaire ? Les agents diplomatiques français en Italie 1774-1814*, Thèse de doctorat en cours, sous la direction de Jean-Clément Martin, Paris I.
- REY, Marie-Pierre, *L'effroyable tragédie. Une nouvelle histoire de la campagne de Russie*, Paris, Flammarion, 2012.
- SOBOUL, Albert, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, P.U.F., 1989.
- SOKOLOV, Oleg, *Le combat des deux empires. La Russie d'Alexandre Ier contre la France de Napoléon. 1805-1812*, trad. Michèle Kahn, Paris, Fayard, 2012 (Saint-Petersbourg, Astrel, 2012 pour l'édition originale)
- SOREL, Albert, *L'Europe et la Révolution française*, Paris, Plon, 1948-1961.
- THIERS Adolphe, *Histoire du Consulat et de l'Empire, faisant suite à l'Histoire de la Révolution française*, 20 vol., Paris, Paulin 1845-1862.
- TULARD, Jean, *Le Grand Empire*, Paris, Albin Michel, nouvelle édition revue et augmentée, 2009 (1^{ère} édition : 1982).
- VOVELLE, Michel, *La Révolution Française*, Paris, Armand Colin, Coll. Cursus Histoire, 2^e édition revue et augmentée, 2011 (1^{ère} édition : 1992).
- VOVELLE, Michel, *Les Républiques-soeurs sous le regard de la Grande Nation, 1795-1803. De l'Italie aux portes de l'Empire Ottoman, l'impact du modèle républicain français*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- WOOLF, Stuart, *Napoléon et la conquête de l'Europe*, Paris, Flammarion, 1990.
- ZAGHI, Carlo, *Napoleone e l'Europa*, Napoli, Cymba, 1969.
- ZINS, Ronald, *1814. L'armée de Lyon, ultime espoir de Napoléon*, Lyon, Horace cardon, 1998.

B. Histoire générale de l'Italie napoléonienne

- BENASSATI, Giuseppina et ROSSI, Lauro, *a cura di, L'Italia nella Rivoluzione, 1789-1799*, catalogue d'exposition (Roma, Biblioteca Nazionale Centrale, 6 mars-7 avril 1990), Casalecchio di Reno, Grafis, 1990.
- BERAUD, Stéphane, *Bonaparte en Italie, la naissance d'un stratège 1796-1797*, Paris, Bernard Giovanangeli éditeur, 2008.
- BERTRAND, Gilles, « L'Italie, le *Triennio* révolutionnaire (1796-1799) et les fondements de l'idée de nation », in Olivier Forlin, dir., *L'idée nationale en Italie, du processus d'unification aux déchirements de la guerre civile*, Paris, l'Harmattan, 2010, pp. 43-83.

- BOTTA, Charles, *Histoire de l'Italie de 1789 à 1814*, Paris, chez P. Dufart librairie, 1824, 5 tomes.
- BOURGIN, Georges, GODECHOT, Jacques, *L'Italie et Napoléon (1796-1814)*, Bordeaux, impr. Bière, Paris, Recueil Sirey, 1936.
- BRAMBILLA, Elena, CAPRA, Carlo et SCOTTI, Aurora, a cura di, *Istituzioni e cultura in età napoleonica*, Milano, FrancoAngeli, 2008.
- BROERS, Michael, *The Politics of Religion in Napoleonic Italy. The war against God, 1801-1814*, New-York, Routledge, 2002.
- CANDELA, Gilles, *L'armée d'Italie. Des missionnaires armés à la naissance de la guerre napoléonienne*, Texte remanié de thèse, Rennes, PUR, Coll. Histoire, 2011.
- CANELLA, Maria, a cura di, *Armi e nazione: dalla Repubblica cisalpina al Regno d'Italia (1797-1814)*, Actes de colloque (Milano, 10-12 décembre 2002), Milano, : Angeli, 2009.
- CAPRA, Carlo, « Alle origini del moderatismo e del giacobinismo in Lombardia : Pietro Verri e Pietro Custodi » in *Studi storici*, n° XXX, 1989, p. 873-890.
- CAPRA, Carlo, DELLA PERUTA, Franco, MAZZOCCA, Fernando, a cura di, *Napoleone e la Repubblica Italiana 1802-1805*, catalogue d'exposition (Milano, Rotonda di via Besana, 11 novembre 2002 – 28 février 2003), Milano, Skira/Museo del Risorgimento, 2002.
- CAPRA, Carlo, *L'Età rivoluzionaria e napoleonica in Italia : 1796-1815*, Torino, Loescher, nouvelle édition, 1978.
- CAPRA, Carlo, *Regno italico, 1805-1814*, Milano, F. M. Ricci , 1997.
- DAVIS, John A., *Naples and Napoleon. Southern Italy and the European Revolutions 1780-1860*, New-York, Oxford University Press Inc., 2006.
- DE FELICE, Renzo, *Italia giacobina*, Napoli, ESI, 1965.
- DE FRANCESCO, Antonino, *L'Italia di Bonaparte: politica, statualità e nazione nella penisola tra due rivoluzioni, 1796-1821*, Torino, UTET, 2011.
- DE FRANCESCO, Antonino, *Rivoluzione e costituzioni. Saggi sul democratismo politico nell'Italia napoleonica 1796-1821*, Napoli, Edizioni scientifiche italiane, 1996.
- DELLA PERUTA, Franco & all., *I Cannoni al Sempione. Milano e la Grande Nation, 1796 – 1814*, Milano, Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde, 1986.
- DELLA PERUTA, Franco, *Esercito e società nell'Italia napoleonica*, Milano, Angeli, 1988.
- DELUMEAU, Jean, *L'Italie, de Botticelli à Bonaparte*, Paris, Armand Colin, Collection U, 1974.
- DIAZ, Furio, *L'incomprensione italiana della Rivoluzione francese*, Turin, Bollatti Boringhieri, 1989.

- DONATO, Maria Pia, ARMANDO, David, CATTANEO, Massimo e CHAUVARD, Jean-François, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'École Française de Rome 477, 2013.
- DRIAULT, Édouard, *Napoléon en Italie, 1800-1812*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1906.
- DRIAULT, Édouard, *Napoléon et l'Europe. Le Grand Empire 1809-1812*, Paris, F. Alcan, 1924.
- DUNAN, Marcel, « Napoléon, l'Italie et le système continental », in *Revue de l'Institut Napoléon*, 1965.
- FERRERO, Guglielmo, *Bonaparte en Italie (1796-1797)*, Paris, éd. de Fallois, 1994 (1^e édition 1936).
- FUGIER, André, *Napoléon et l'Italie*, Paris, ed. J.-B. Janin, coll. La Roue de la Fortune, 1947.
- FURET, François, RICHEL, Denis, « L'aventure italienne », in *La Révolution française*, Paris, Hachette, 1965, rééd. Coll. Pluriel, p. 357-405.
- GAFFAREL, Paul, *Bonaparte et les Républiques italiennes*, Paris, Félix Alcan, 1893.
- GODECHOT, Jacques, « L'Italie jacobine et napoléonienne », numéro spécial des *Annales historiques de la Révolution française*, 1977.
- GODECHOT, Jacques, *Histoire de l'Italie moderne, vol. 1, Le Risorgimento 1770-1870*, Paris, Hachette, 1972.
- GULLINO, Gullino et ORTALLI, Gherardo, a cura di, *Venezia e le terre venete nel regno italico Cultura e riforme in età napoleonica*, Venezia, Istituto veneto di Scienze Arti, 2005.
- HERIOT, Angus, *Les français en Italie, 1796-1799*, Paris, Gallimard, 1961.
- ITALIA, Salvatore, a cura di, *Ideologie e patrimonio storico-culturale nell'età rivoluzionaria e napoleonica*, Actes du colloque de Tolentino (Tolentino, 18-21 septembre 1997), Roma, Ministero per i beni culturali e le attività culturali, 2000.
- KÜNZI, Frédéric, dir., *Bicentenaire du passage des Alpes par Bonaparte 1800-2000*, catalogue d'exposition (Martigny, Suisse, Fondation Pierre Gianadda, 20 mai – 22 octobre 2000), Martigny, Fondation Pierre Gianadda éd., 2000.
- LEVATI, Stefano, “La riorganizzazione amministrativa dell'esercito della Repubblica italiana: le riforme di Melzi e l'operato del Consiglio d'amministrazione della guerra (1802-1805)”, in *Società e storia*, n°93, 2001, p. 463-513.
- LEVATI, Stefano, a cura di, *L'affaire Ceroni. Ordine militare e cospirazione politica nella Milano di Bonaparte*, Milano, Angelo Guerini e associati, 2005.
- LEVATI, Stefano, *La “buona azienda negli eserciti prepara la vittoria... e genera l'economia”. Appalti, commissari e appaltatori nell'Italia napoleonica*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2010.

- *L'Italia nell'età napoleonica*, Actes du LVIII Congresso di storia del Risorgimento italiano (Milano, 2-5 octobre 1996), Roma, Istituto per la storia del Risorgimento italiano, 1997.
- LUCCHESI RAGNI, Elena, *et al.*, *Napoleone Bonaparte : Brescia e la Repubblica Cisalpina, 1797-1799*, Milano, Skira , 2 vol., 1997-1998.
- MARCHI, Gian Paolo e MARINI, Paola, *1797, Bonaparte a Verona*, catalogue d'exposition (Verona, Museo di Castelvecchio, 20 septembre 1997 – 11 janvier 1998), Venezia, Marsilio Editori, 1997.
- MASCILLI MIGLIORINI, Luigi, a cura di, *Italia napoleonica. Dizionario critico*, Torino, UTET Libreria, 2011.
- MERIGGI, Marco, *Gli stati italiani prima dell'Unità. Una storia istituzionale*, Bologna, il Mulino, 2002.
- METZ, Jean de, *Aux pays de Napoléon. L'Italie, 1796-97-1800. D'Albenga à Leoben. Passage des Alpes. Marengo*, Grenoble, Jules Rey, 1911.
- MILZA, Pierre, *Histoire de l'Italie : des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2005.
- Ouvrage collectif, *La liberté en Italie (1796-1797)*, actes du colloque du centre d'études d'histoire de la défense, (Paris, Château de Vincennes, 7 juin 1996) Paris, CEHD-Le souvenir napoléonien, 1996.
- PAGANO, Emanuele, *Alle origini della Lombardia contemporanea. Il governo delle province lombarde durante l'occupazione austro-russa (1799-1800)*, Milano, Franco Angeli, 1998.
- PAGANO, Emanuele, *Enti locali e Stato in Italia sotto Napoleone. Repubblica e Regno d'Italia (1802-1814)*, Roma, Carocci, 2007.
- PECOUT, Gilles, *Naissance de l'Italie contemporaine, 1770-1922*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2004.
- PILLEPICH, Alain, *Napoléon et les Italiens*, Paris, Nouveau Monde Edition/Fondation Napoléon, coll. « Série Etudes », 2003.
- PINGAUD, Albert, *Bonaparte, Président de la République italienne*, thèse de doctorat, Paris, Perrin et Cie, 1914.
- PINGAUD, Albert, *Les hommes d'État de la République italienne. 1802-1805*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1914.
- RAO, Anna-Maria, « Guerre et politique. L'ennemi dans l'Italie révolutionnaire et napoléonienne », *in Annales historiques de la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, n°369, 2012, p. 139-151.
- RAO, Anna-Maria, dir., *L'Italie du Triennio révolutionnaire (1796-1799)*, n° spécial des Annales Historiques de la Révolution Française, Paris, société des études robespierristes, n° 313, 1998, pp. 385-587.

- RAO, Anna-Maria, *Folle contro-rivoluzionario. Le insorgenze popolari nell'Italia giacobina e napoleonica*, Roma, Carocci, 1999.
- RATTI, Luca, *Russia 1812. Malojarslavets, la battaglia degli italiani*, Milano, ABEditore, 2011.
- ROBBIATI BIANCHI, Adele, a cura di, *La formazione del primo Stato italiano e Milano capitale 1802-1814*, Actes de colloque (Milano, 13-16 novembre 2002), Milano, Istituto Lombardo-Accademia di Scienze e Lettere, 2002.
- ROBERTI, Melchiorre, *Milano capitale napoleonica. La formazione di uno stato moderno 1796-1814*, Milan, 1946-1947.
- ROSA, Marina, a cura di, *Il primo regno d'Italia. 1805-1814*, Viterbo, BetaGamma editrice, 2009.
- ROSSI, Lauro, « Giovanni Fantoni en exil à Grenoble (1799) », in *Annales historiques de la Révolution française*, Paris, n°313, 1998, p. 515-543.
- SAMARATI, Luigi, a cura di, *Napoleone e la Lombardia nel triennio giacobino, 1796-1799*, Actes du colloque historique international nel secondo centenario della battaglia al ponte di Lodi (10 maggio 1796) (Lodi, 2-4 maggio 1996), Lodi, Archivio storico lodigiano, 1997.
- THIRY, Baron, *Bonaparte en Italie, 1796-1797*, Paris, Ed. Berger-Levrault, Coll. Napoléon Bonaparte, 1973.
- TITTONI, Maria Elisa, dir., *1796-1797, Da Montenotte a Campofornio : la rapida marcia di Napoleone Bonaparte*, catalogue d'exposition (Roma, Museo Napoleonico, 4 février 1997 - 27 avril 1997), Roma, L'Erma di Bretschneider, 1997.
- VIGLIONE, Massimo, *Le insorgenze : Rivoluzione e Controrivoluzione in Italia, 1792-1815*, Milano, ARES, 1999.
- VOVELLE, Michel, *I giacobini e il giacobinismo*, Laterza, Roma-Bari, 1998.
- Weil, Maurice-Henri, *Le Prince Eugène et Murat, 1813-1814, opérations militaires, négociations diplomatiques...*, Paris, A. Fontemoing, 1902.
- WOOLF, Stuart, « L'impact de l'occupation française sur l'économie italienne (1796-1815) », *Revue économique*, t. 40, n°6, 1989.
- ZAGHI, Carlo, *I Dirrettorio francese e la Repubblica cisalpina. Con una appendice di documenti inediti*, 2 vol., Roma, Istituto Storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 1992.
- ZAGHI, Carlo, *L'Italia di Napoleone dalla Cisalpina al Regno*, Torino, UTET, coll. Storia d'Italia, 1986.
- ZAGHI, Carlo, *L'italia giacobina*, Torino, UTET, 1989.
- ZAGHI, Carlo, *Napoleone e l'Italia*, Napoli, Editrice Cymba, 1966.

IV. Etudes biographiques

A. Napoléon

- ENGLUND, Steven, *Napoléon*, Paris, ed. De Fallois, 2004.
- FORREST, Alan, *Napoleon*, London, Quercus, 2011.
- GUENIFFEY, Patrice, *Bonaparte. 1769-1802*, Paris, Gallimard, 2013.
- LEFEBVRE Georges, *Napoléon*, Paris, P.U.F., 6e édition, 1969 (1935).
- LUDWIG, Émile, *Napoléon*, Paris, Payot, 1928.
- MASCILLI MIGLIORINI, Luigi, *Napoléon*, traduit de l'italien par Jean-Michel Gardair, Paris, Perrin, 2004 (2001).
- SOREL, Albert, *Bonaparte et Hoche en 1797*, Paris, Plon, 1897.
- TULARD, Jean, *Napoléon, ou le mythe du sauveur*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel Histoire, 2^e édition, 2005 (1977).

B. Les Napoléonides

- AUTIN, Jean, *Eugène de Beauharnais : de Joséphine à Napoléon*, Paris, Perrin, 2003 (1989).
- BERNARDY, Françoise de, *Eugène de Beauharnais, le fils adoptif de Napoléon*, Paris, Librairie académique Perrin, 1973.
- CARACCIOLO, Maria Teresa et MACÉ DE LÉPINAY, Antonin, *Les sœurs de Napoléon. Trois destins italiens*, catalogue d'exposition (Paris, Musée Marmottan-Monet, du 03/10/2013 au 26/01/2014, Paris, Hazan, 2013).
- MASSON, Frédéric, *Napoléon et sa famille*, 13 volumes, Paris, P. Ollendorff, 1897-1919.
- MASSON, Frédéric, *Napoléon et son fils*, Paris, Goupil et cie, 1904.
- PILLEPICH, Alain (rédacteur), *Eugène de Beauharnais, honneur et fidélité*, catalogue d'exposition (Malmaison, Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, 14/09/1999 au 03/01/2000), Paris, éditions de la Réunion des musées nationaux, 1999.
- TULARD, Jean, *Murat*, Paris, Fayard, 1999.
- VIDAL, Florence, *Élisa Bonaparte. Sœur de Napoléon Ier*, Paris, Flammarion, 2005.

C. *Autres grands personnages*

- BOIS-DELATTE, Françoise, sous la dir. de, *Stendhal, La révolte et les rêves*, Grenoble, Editions Glénat, 2006.
- CROUZET, Michel, M. *Myself ou la vie de Stendhal, nouvelle version*, Paris, Kimé 2012.
- CROUZET, Michel, *Stendhal ou Monsieur moi-même*, Paris, Flammarion, coll. Grande Biographie, 1990.
- DEL BIANCO, Nino, *Francesco Melzi D'Eril. La grande occasione perduta*, Milano, Il Corbaccio, 2002.
- DI RIENZO, Eugenio, *Marc-Antoine Jullien de Paris (1789-1848). Une biographie politique*, Napoli, Guida Editori, 1999.
- EHRARD, Antoinette, annotation du texte et notices du catalogue d'exposition, *En Suisse et en Italie sur les pas du général Desaix : d'après son journal de voyage, 1797*, catalogue d'exposition documentaire, Clermont-Ferrand, Service Université Culture, 1997.
- FOUCART, Bruno, commissaire, *Camille de Tournon, préfet de la Rome napoléonienne*, publié à l'occasion d'une exposition (Boulogne-Billancourt, Bibliothèque Marmottan, 3 octobre 2001 – 26 janvier 2002), Roma et Boulogne-Billancourt, Fratelli Palombi Editori et Bibliothèque Marmottan, 2001.
- JACOTEY, Marie-Louise, *Le général Hoche. L'Ange botté dans la tourmente révolutionnaire*, Paris, Guéniot ed., 1994.
- MELZI D'ERIL, Francesco, *Francesco Melzi d'Eril, 1753-1816. Milanese scomodo e grande uomo di Stato visto da un lontano pronipote*, Firenze, Alinea, 2000.
- NOAILLES, Emmanuel de, *Le comte Molé (1781-1855). Sa vie, ses mémoires*, 4 volumes, Paris, Champion, 1922.
- PALMER, Robert, *From Jacobin to Liberal: Marc-Antoine Jullien, 1775-1848*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
- PILLARD, Guy-Édouard, *Fontanès, prince de l'esprit*, Paris, Herault-Editions, 1990.
- TULARD, Jean, *Talleyrand ou la douceur de vivre*, Paris, Bibliothèque des introuvables, 2010.

V. Les Beaux-arts, les Lettres et les Sciences sous Napoléon

A. Les Beaux-arts et l'architecture

- BAEQUE, Antoine de, *La caricature révolutionnaire*, Paris, Presses du CNRS, 1988.
- BAGNATO, Agostino, *San Leucio, Una colonia borbonica tra utopia e assolutismo*, Roma, Agra, 1998.
- BAIRATI, Eleonora, PIVETTA, Marta, RAPONI, Nicola, *I fasti di Napoleone di Andrea Appiani. Ricostruzione di un ciclo pittorico perduto*, catalogue, Vicence, Neri Pozza, 1997.
- BAJOU, Valérie, dir., *Les guerres de Napoléon. Louis François Lejeune*, catalogue d'exposition (Versailles, Château de Versailles, 14 février 2012 – 13 mai 2012), Paris, édition Hazan, 2012.
- BALLAURI, Beppe, dir., *Museo Bonaparte. Giuseppe Pietro Bagetti pittore di battaglie e di paesaggi*, Cuneo, GAL Mongioie, 2008.
- BARILLI, Renato, dir., *Canova e Appiani. Alle origini della contemporaneità*, Milano, Edizioni Gabriele Mazzotta, 1999.
- BAZIN, Jean-François, « Les sciences, les arts et la guerre : la Campagne d'Italie de Gaspard Monge (1796-1797) », *Annales de Bourgogne*, t. 66, janv.-déc. 1994.
- BERETTA, Guiseppe, *Le opere di Andrea Appiani*, Milano, Silverstri, 1848.
- BERTARELLI, Achille, *Iconografia napoleonica 1796-1799, Ritratti di Bonaparte incisi in Italia ed all'estero da origini italiani*, Milan, Tipografia U. Allegretti, 1903.
- BEYELER, Christophe et COCHET, Vincent, dir., *Enfance impériale. Le Roi de Rome, fils de Napoléon*, catalogue d'exposition (Fontainebleau, Château de Fontainebleau, 26 février – 23 mai 2011), Dijon, éditions Faton, 2011.
- BEYELER, Christophe, dir., *Noces impériales. Le mariage de Napoléon et Marie-Louise dessiné par Baltard* catalogue d'exposition (Fontainebleau, Château de Fontainebleau, 2 avril – 2 juillet 2011), Paris, Somogy, 2010.
- BLUMER, Marie-Louise, *La commission pour la recherche d'objet de sciences et d'arts en France et en Italie*, Paris, 1934.
- BONNET, Jean-Claude, dir., *L'Empire des Muses. Napoléon, les Arts et les Lettres*, Paris, Belin, 2004.
- BOSSENO, Christian-Marc, « Iconographie des fêtes révolutionnaires italiennes (1796-1799) », in VOVELLE, Michel, dir., *Les images de la Révolution Française. Actes du Colloque des 25-26-27 octobre 1985 tenu en Sorbonne* (Paris, La Sorbonne, 25-27 octobre 1985), Paris, Publications de la Sorbonne, 1988.

- BOSSENO, Christian-Marc, « La guerre des estampes. Circulation des images et des thèmes iconographiques dans l'Italie des années 1789-1799 », in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, t. 102, n°2. 1990, p. 367-400.
- BOSSENO, Christian-Marc, DHOYEN, Christophe et VOVELLE, Michel, *Immagini della libertà. L'Italia in rivoluzione 1789-1799*, Roma, Editori riuniti, 1988.
- BOUSQUET, Jean-Claude, *Le bien culturel en Italie. Culture et politique de la sauvegarde du Quattrocento à nos jours*, Grenoble, Thèse de Doctorat, Université Stendhal Grenoble III, sous la direction de Gérard Luciani, 1994.
- BOWIE, Karen, (textes réunis par), *La modernité avant Haussmann. Formes de l'espace urbain à Paris, 1801-1853*, Paris, Editions Recherches, 2001.
- BOYER, Ferdinand, *Le monde des arts en Italie et la France de la Révolution et de l'Empire*, Torino, Società editrice internazionale, 1970.
- CANTAREL-BESSON, Yveline, CONSTANS, Claire et FOUCART, Bruno, *Napoléon. Images et histoire. Peintures du château de Versailles (1789-1815)*, Paris, réunion des Musées Nationaux, 2001.
- CARDINALI, Sandro, « La libération du patrimoine artistique : Monge et la Campagne d'Italie », *Mezzavoce*, anno II, n°3-4, Paris-Roma, 1995, pp. 39-51.
- CASALI, Dimitri et CHANTERANNE, David, *Napoléon par les peintres*, Paris, Seuil, 2009.
- CASTELFRANCHI, Liana, CASSANELLI, Roberto e CERIANA Matteo, dir., *Milano, Brera e Giuseppe Bossi nella Repubblica Cisalpina. Actes de colloque (Milan, Istituto Lombardo di Scienze e Lettere, 4-5 février 1997)*, Milano, Istituto Lombardo, 1999.
- CAVINA, Anna, CUZIN, Jean Pierre et LACOTTE, Michel, dir., *Mélanges en hommage à Pierre Rosenberg : peintures et dessins en France et en Italie XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2001.
- CHASTEL, André, *L'art français. Le temps de l'éloquence. 1775-1825*, Paris, Flammarion, 1996.
- CHASTEL, André, *L'art italien*, Paris, Flammarion, 1995.
- CHEVALLIER, Bernard, *Malmaison, Château et domaine des origines à 1904*, Paris, RMN, 1989.
- CHOUQUER, Gérard et DAUMAS, Jean-Claude (éditeurs), *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, Actes du Colloque international (Arc-et-Senans, 25-27 octobre 2006), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.
- COZZI, Cristina, *La Francia e i Francesi nella vita e nell'opera di Andrea Appiani*, Milano, Laurea in lingue e letterature straniere moderne, sous la direction de Raffaele De Cesare, 1986.
- CRESPI MORBIO, Vittoria, dir., *La scala di Napoleone. Spettacoli a Milano 1796-1814*,

Milano-Torino, Associazione amici della Scala e società editrice Umberto Allemandi & C., 2010.

- CROW, Thomas, *Emulation, making artists for revolutionary France*, London, Yale University Press, 1995.
- DE BAECQUE, Antoine, *La caricature révolutionnaire*, Paris, Presses du CNRS, 1988.
- DELESTRE, Jean-Baptiste, *Gros et ses ouvrages; ou mémoires historiques sur le vie et les tableaux de ce célèbre artiste*, Paris, J. Renouard, 1867.
- FIADINO, Adele, *Architetti e Artisti alla corte di Napoli in età napoleonica. Progetti e realizzazioni nei luoghi del potere 1806-1815*, Napoli, Electa Napoli, 2008.
- FOUCART, Bruno, « Peinture militaire et idéologie à l'époque impériale », *Armée, guerre et société à l'époque napoléonienne*, actes du colloque de l'Institut Napoléon, sous la direction de Jacques-Olivier Boudon, 2004, p. 205-223.
- FOUCART, Bruno, dir., *Les clémences de Napoléon. L'image au service du mythe*, catalogue d'exposition (Boulogne-Billancourt, bibliothèque Marmottan, 6 octobre 2004 – 29 janvier 2005), Boulogne-Billancourt et Paris, éditions Bibliothèque Marmottan et Somogy éditions d'art, 2004.
- GABORIT, Jean-René, commissaire général, *La Révolution Française et l'Europe 1789-1799*, catalogue d'exposition (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 16 mars – 26 juin 1989), Paris, Editions de la Réunion des musées nationaux, 3 volumes, 1989.
- GAEHTGENS, Thomas, *L'art, l'histoire, l'histoire de l'art*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2011.
- GALLO, Daniela, dir., *Les vies de Dominique-Vivant Denon*, Actes du colloque (Paris, Musée du Louvre, 8-11 décembre 1999), Paris, La documentation Française et Musée du Louvre, 2001, 2 volumes.
- GALLO, Daniela, dir., *Stendhal historien de l'art*, Rennes, PUR, 2012.
- GOULD, Cecil, *Trophy of Conquest. The Musée Napoléon and the Creation of the Louvre*, Londres, Faber and faber, 1965.
- HAUSSADIS, Jean-Marie et ROBBE, Emilie, directeurs, *Napoléon et les Invalides. Collections du musée de l'Armée*, Paris-Annecy, Musée de l'Armée et Editions de la revue Napoléon, 2010.
- HUBERT, Gérard et LEDOUX-LEBARD, Guy, *Napoléon, portraits contemporains, bustes et statues*, Paris, Arthena, 1999.
- HUBERT, Gérard, *La sculpture dans l'Italie napoléonienne*, texte remanié de thèse, Paris, E. de Boccard, 1964.
- JACQUES, Annie, MOUILLESEAUX, Jean-Pierre, dir., *Les architectes de la liberté*, catalogue d'exposition, Paris, Ecole nationale supérieure des Beaux-arts, 1989.

- KAUFMANN, Emil, *Architecture in the Age of Reason. Baroque and Post-Baroque in England, Italy, and France*, New York, Dover publ., 1955.
- KAUFMANN, Emil, *Trois architectes révolutionnaires, Boullée, Ledoux, Lequeu*, Paris, Editions de la SADG, 1978 (1^{ère} éd. : 1952).
- LANGLOIS, Claude, *La caricature contre-révolutionnaire*, Paris, Presses du CNRS, 1988.
- LAPORTE, Marie-Alix, *Les saisies d'œuvres d'art durant le Triennio révolutionnaire : réactions française et italienne*, Grenoble, Mémoire de Master 1 Histoire, sous la direction de Gilles Bertrand, 2008.
- LAVEISSIERE, Sylvain, *Cabinet des dessins. Prud'hon*, Paris, Flammarion, 1997.
- LAVEISSIERE, Sylvain, dir., *Napoléon et le Louvre*, Paris, éd. Musée du Louvre et Arthème Fayard, 2004.
- LAVEISSIERE, Sylvain, dir., *Prud'hon ou le rêve du bonheur*, catalogue d'exposition (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 23 septembre 1997 – 12 janvier 1998, New-York, The Metropolitan Museum of Art, 2 mars -7 juin 1998), Paris, Réunion des musées nationaux, 1997.
- LENIAUD, Jean-Michel, *Napoléon et les Arts*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2012.
- LEVEQUE, Jean-Jacques, *L'art de la Révolution Française (1789-1804)*, Neuchâtel : Ides et Calendes, 1987.
- LONGHENA, Francesco, *Notizie biografiche di Giuseppe Longhi*, Milan, imp. Regia stamperia, 1831.
- LUBLINER-MATTATIA, Sabine, « Monge et les objets d'art d'Italie », in *Bulletin de la Sabix* [En ligne : <http://sabix.revues.org/152>], n°41, 2007.
- MAZZOCCA, Fernando, *La Galleria d'Arte Moderna e la Villa Reale di Milano*, Milano, Silvana, 2007.
- MELLINI, Gian Lorenzo, *Canova. Saggi di filologia e di ermeneutica*, Milano, Skira, 1999.
- NORTH, Jonathan, *Napoleon's army in Russia. The illustrated memoirs of Albrecht Adam. 1812*, Barnsley, Pen & sword military, 2005.
- O'BRIEN, David, *Antoine-Jean Gros, peintre de Napoléon*, trad. Jeanne Bouniort, Paris, Gallimard, 2006.
- PAPI, Ricardo, dir., *Eugène et Adam. Le Prince et le Peintre*, Prato, chez l'auteur, 2012.
- PARISI, Giovanni e PATETTA, Luciano, a cura di, *Milano nei disegni di architettura. Catalogo dei disegni conservati in archivi non milanesi*, Milano, Guerini, 1995.
- PAVANELLO, Giuseppe, a cura di, *Antonio Canova e il suo ambiente artistico fra Venezia, Roma e Parigi*, Venezia, Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, 2000.
- PEROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie, *Boullée. L'architecte visionnaire et néoclassique*, Paris, Hermann, 1993.

- POMMIER, Edouard, *L'art de la Liberté. Doctrines et débats de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1991.
- PORTE, Erwan, *Représenter la guerre : la peinture de bataille au Dépôt général de la Guerre. Le cas des aquarelles de Bagetti sur la campagne d'Italie de 1796-1797*, Paris, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Bernard Gainot, 2004.
- POULOT, Dominique, *Musée, nation, patrimoine 1789-1815*, Paris, Gallimard, 1997.
- REPISHTI, Francesco e TEDESCHI, Letizia, a cura di, *Luigi Canonica 1764-1844. Architetto di utilità pubblica e privata*, Milano, Silvana ed., 2013.
- ROBBE, Émilie et LAGRANGE, François, dir., *Napoléon et l'Europe*, catalogue d'exposition (Paris, Musée de l'armée, 27 mars 2013 - 14 juillet 2013), Paris, Musée de l'Armée et Somogy, 2013.
- ROSENBERG, Pierre, Commissaire de l'exposition, *Dominique-Vivant Denon. L'œil de Napoléon*, catalogue d'exposition (Paris, Musée du Louvre, 20 octobre 1999-17 janvier 2000), Paris, édition de la Réunion des musées nationaux, 1999.
- SANNAZZARO, Giovanni Battista, « Per alcune incisioni derivate da Andrea Appiani : l' « Apoteosi di Psiche », « Venus caressant l'Amour » e i ritratti napoleonici », in *Rassegna di studi e di notizie*, Vol. XVII, Anno XVII, Milano, Castello Sforzesco, 1993.
- SAUNIER, Charles, *Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire*, Paris, H. Laurens, 1902.
- SERULLAZ, Arlette, *Inventaire général des dessins. Dessins de Jacques Louis David*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1991.
- SISI, Carlo, a cura di, *L'Ottocento in Italia. Le arti sorelle. Il neoclassicismo 1789-1815*, Milano, Mondadori Electa, 2005.
- STARCKY, Emmanuel et MEYER, Hélène, commissaires d'exposition, *1810. La politique de l'amour. Napoléon Ier et Marie-Louise à Compiègne*, catalogue d'exposition (Compiègne, Musée national du Palais impérial de Compiègne, 28 mars – 19 juillet 2010), Paris, Réunion des musées nationaux, 2010.
- TIRELLI, Vitto, a cura di, *Il Principato napoleonico dei Baciocchi (1805-1814) : riforma dello stato e società*, Actes de colloque (Lucca, 10-12 mai 1984), Lucca, Banca del Monte di Lucca, 1986.
- TULARD, Jean, dir., *Histoire de Napoléon par la peinture*, s.l., Belfond, 1991.
- VOVELLE, Michel, dir., *Les images de la Révolution Française. Actes du Colloque des 25-26-27 octobre 1985 tenu en Sorbonne* (Paris, La Sorbonne, 25-27 octobre 1985), Paris, Publications de la Sorbonne, 1988.

B. Monnaies et médailles

- BENZAKEN, Jean-Charles, « Iconographie des monnaies et médailles des républiques-sœurs italiennes (1796-1802) », in *Annales Historiques de la Révolution Française*, n°289, 1992, p. 396.
- DESROUSSEAUX Stéphane, *La monnaie en circulation en France sous Napoléon*, texte remanié de thèse, Paris, Editions Les cheveau-légers, 2012.
- HENNIN, Michel, *Histoire numismatique de la Révolution Française*, 2 vol. Paris, Belin, 1826.
- MARTINI, Roberto, *Catalogo delle medaglie delle Civiche Raccolte Numismatiche. Secoli XVIII-XIX. Rivoluzione francese. Epoca napoleonica (1789-1815)*, Milano, Comune di Milano, 1997.
- MARTINI, Roberto, TURRICCHIA, Arnaldo, *Catalogo delle medaglie delle Civiche Raccolte Numismatiche*, volume V, Secoli XVIII-XIX, Stati italiani, 1815-1860, Milano, Comune di Milano, 1999.
- MILLIN, Aubin-Louis, MILLIGEN, James, *Histoire métallique de la Révolution française ou recueil des médailles et des monnaies qui ont été frappées depuis la première campagne d'Italie jusqu'à la fin de son règne*, Paris, Delahays, 1854.
- PILLEPICH, Alain, « République Cisalpine – Royaume d'Italie. Napoléon Bonaparte (1796-1814), de l'Administration générale de la Lombardie à la fin du Royaume d'Italie : l'histoire selon les médailles », fascicule 7, in *Milano raffigurata. Avvenimenti, personaggi ed istituzioni cittadine*, Milano, Edizioni ennerre, 2001.
- SARMANT, Thierry, *La République des médailles. Numismatiques et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au siècle des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2003.
- TODD, Richard A., *Napoleon's medal. Victory to the arts*, Gloucestershire, The History Press, 2009.
- TURRICCHIA, Arnaldo, *Il ventennio napoleonico in Italia attraverso le Medaglie*, Roma, Progettazione Grafica E Fotografie Ferdinando Bartoli, 2006, 4 volumes.

C. Les Lettres et la vie intellectuelle

- BERENGO, Marino, *Intellettuali e librai nella Milano della Restaurazione*, Torino, Einaudi, 1980.

- BERTAUD, Jean-Paul, *La presse et le pouvoir, de Louis XIV à Napoléon Ier*, Paris, Perrin, 2000.
- BOUCHARD, François et CRIVELLI, Tatiana, *La chute du Royaume d'Italie (1814) et la culture du Risorgimento*, Paris, Le manuscrit, 2013.
- BOURGUINAT, Nicolas et VENAYRE, Sylvain, *Voyager en Europe de Humboldt à Stendhal. Contraintes nationales et tentations cosmopolites. 1790-1840*, Paris, Nouveau monde éditions, 2007.
- CABANIS, André, *La Presse sous le Consulat et l'Empire [Texte imprimé] : 1799-1814*, Paris, Société des études robespierristes, 1975.
- CAPRA, Carlo, « Le citoyen Verri et le général Bonaparte », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°313, *L'Italie du Triennio révolutionnaire 1796-1799*, 1998, pp. 431-448.
- CASULA, Elisabetta, *Journal et pouvoir. Le Courier de l'armée d'Italie ou le Patriote Français à Milan par une société de Républicains*, Mémoire pour l'obtention du DEA, sous la direction de Denis Woronoff, Paris, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2000.
- CHAILLOU, David, *Napoléon et l'Opéra. La politique sur la scène (1810-1815)*, Paris, Fayard, 2004.
- CHIANCONE, Claudio, « Effetti e affetti della Rivoluzione in Italia. Dalle lettere di Giuseppe Greatti a Lavinia Florio Dragoni (1796-1797) », in C. Viola, ed., *Le carte vive. Epistolari e carteggi nel Settecento*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 2011.
- CHIANCONE, Claudio, *Francesco Pezzi. Un giornalista veneziano nella Milano di Stendhal*, Verona, CRES/Quiedit, 2014.
- CHIANCONE, Claudio, *La scuola di Cesarotti e gli esordi del giovane Foscolo*, Pisa, edizioni ETS, 2012.
- COLOMBO, Angelo, a cura di, *Vincenzo Monti e la Francia*, Atti del convegno internazionale di studi (Paris, 24-25 février 2006), Paris, Institut Culturel Italien, 2007.
- CRISCUOLO, Vittorio, *Termometro politico della Lombardia*, Roma, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 4 volumes, 1989-1996.
- DANIELS, Barry et RAZGONNIKOFF, Jacqueline, *Patriotes en scène. Le théâtre de la République (1790-1799)*, Vizille, Musée de la Révolution française, 2007.
- DEL VENTO, Christian et TABET, Xavier, dir., *Les écrivains italiens des Lumières et la Révolution française*, Paris, ENS Editions, coll. Politique et société, 2009.
- FOUCART, Bruno, « Les salons sous le Consulat et les diverses représentations de Bonaparte », in *Revue de l'Institut Napoléon*, 1969.
- GENDRAT, Aurélie, *Le paysage, « fenêtre ouverte » sur le roman : Le cas de l'Italie romantique*, Paris, PU Paris-Sorbonne, 2007.

- HAZARD, Paul, *La Révolution française et les lettres italiennes, 1789-1815. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Lyon*, Paris, Hachette, 1910.
- HEALEY, F. G., *The Litterary culture of Napoleon*, Genève-Paris, Droz-Minard, 1959.
- MARTIN, Marc, *Les Origines de la presse militaire en France : 1770-1799*, Vincennes, État-major de l'armée de terre, Service historique, 1975.
- NEPPI, Enzo, *Ugo Foscolo. L'Italie et la Révolution Française* (actes de la journée d'étude du 27 mars 2002), Grenoble-Vizille, PUG-Musée de la Révolution Française, 2004.
- NOVARESE, Daniela, *a cura di, Accademie e scuole : istituzioni, luoghi, personaggi, immagini della cultura e del potere*, Milano, Giuffrè ed., 2011.
- POPKIN, Jeremy, *Revolutionary news, The Press in France, 1789-1799*, London, Duke University Press, 1990.
- ROSSI, Lauro, *a cura di, Ugo Foscolo, Orazione a Bonaparte pel Congresso di Lione*, Roma, Carocci, 2002.
- SOLMI, Arrigo, « Sull'autore della *Storia dell'amministrazione del Regno d'Italia durante il dominio francese* », *L'idea dell'unità italiana nell'età napoleonica*, Modena, 1934.

D. *Les Sciences*

- BRUNOT, A., COQUAND, R, *Le corps des Ponts et chaussées*, Paris, éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1982.
- LAPORTE, Marie-Alix, *La statistique, une forme de connaissance du patrimoine artistique et culturel. Le cas de Melchior Gioia et son engagement dans le département du Mincio*, Grenoble, Mémoire de Master 2 Histoire, sous la direction de Gilles Bertrand, 2009.

VI. **Histoire des villes, urbanisme et des lieux de pouvoirs.**

A. *Milan*

- ANTONIELLI, Livio, dir., *Milano Capitale*, Milano, Editrice Abitare Segesta, 2003.
- ANTONIELLI, Livio, *I prefetti dell'Italia napoleonica*, Bologna, Il Mulino, 1983.
- BARBARISI, Gennaro, « L'ideale neoclassico nel Foro Bonaparte », *in* GALLINGANI, Daniela, dir., *Napoleone e gli intellettuali. Dotti e "hommes de lettres" nell'Europa*

napoleonica, Actes du colloque (Reggio Emilia, 13-14 janvier 1995), Bologne, Il Mulino, 1996, pp. 223-233.

- BERTRAND, Gilles, « L'impossible invention d'une capitale : Milan à la fin du XVIIIe siècle », in COSTA GOMES, Rita, SABATIER, Gérard, coord., *Lieux de pouvoir, Europe XVe - XXe siècles*, Lisbonne, Fondation Gulbenkian, 1998.
- BERTRAND, Gilles, « Milan et Venise, deux capitales. Les métamorphoses du regard des voyageurs français entre Grand Tour et tourisme de masse », in *Franco-Italica*, 1995, n°7.
- BEZZOLA, Guido, *La Milano di Stendhal, Luoghi personaggi, libri e documenti di Henri Beyle milanese*, Milano, Comune di Milano e Museo di Milano, 1992.
- BOUCHERON, Patrick, *Le pouvoir de bâtir. Urbanisme et politique éditioriale à Milan, XIVe-XVe siècles*, Roma, École française de Rome, Collection de l'École Française de Rome 239, 1998.
- CAPRA, Carlo et DONATI, Claudio, *Milano Nella Storia Dell'eta Moderna, sine loco*, F. Angeli ed., 1997.
- CAPRA, Carlo, *La Lombardia austriaca*, Torino, UTET, 1987.
- CASTELLANO, Aldo, a cura di, *Civiltà di Lombardia. La Lombardia delle riforme*, Milano, Electa, 1987
- COGNE, Albane, *Patriciat et espace urbain à Milan au XVIIIe siècle. L'étude de la propriété patricienne, révélatrice d'un groupe social et de son espace de vie*, Grenoble, Mémoire de DEA sous la direction de Gilles Bertrand, 2001.
- COGNE, Albane, *Patriciat et propriétés urbaines à Milan (XVIIe - XVIIIe siècle)*, Grenoble, Thèse soutenue le 13 décembre 2007, sous la direction de Gilles Bertrand et Carlo Capra, 2007.
- COLLE, Enrico e MAZZOCCA, Fernando, a cura di, *Il Palazzo reale di Milano*, Milano, Skira, 2001.
- COLLE, Enrico, MAZZOCCA, Fernando e MORANDOTTI, Alessandro, a cura di, *Milano neoclassica*, Milano, Longanesi & Cie, 2001.
- COLOMBO, Angelo, « Symétries savantes. Espace urbain et rapports sociaux dans le projet du Forum Bonaparte à Milan (1801-1806) », in CHOUQUER, Gérard et DAUMAS, Jean-Claude (éditeurs), *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, Actes du Colloque international (Arc-et-Senan, 25-27 octobre 2006), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, pp. 275-287.
- CORDANI, Roberta, a cura di, *Milano verso il Sempione. La città di Napoleone e della Belle Epoque viaggio nella storia nell'arte e nel paesaggio*, Milano, Edizioni CELIP, 2006.
- CUSANI, Francesco, *Storia di Milano*, 8 volumes, Milano, Tipo. Albertari, 1861-1868.

- DE GIACOMI, Francesco, dir., *La Villa Reale di Monza*, Monza: Associazione Pro Monza, 1999.
- DELLA PERUTA, Franco et LEYDI, Roberto et STELLA, Angelo, dir., *Milano et il suo territorio*, Milano, 1985.
- DELLA PERUTA, Franco, *Milano nel Risorgimento : dall'età napoleonica alle Cinque giornate*, Milano, Edizioni Comune di Milano : “Amici del Museo del Risorgimento”, 1998.
- DONATI, Claudio, *L'idea di nobiltà in Italia, secoli XIV-XVIII*, Roma-Bari, Laterza, 1988.
- FARA, Amelio, *Napoleone architetto nelle città della guerra in Italia*, Firenze, Olschki, 2006.
- FARON, Olivier et LEVATI Stefano, *Nouvelles approches de la documentation notariale et histoire urbaine. Le cas italien (XVII-XIX siècle)*, MEFRIM, t. 112, n°1. 2000.
- FARON, Olivier et PILLEPICH, Alain, *Rue, îlot, quartier : sur l'identification des espaces citadins à Milan au début du XIXe siècle*, in MEFRIM, t.105, 2, 1993.
- FARON, Olivier, « Marché de prestige ou marché impossible ? La distribution des loges de la Scala de Milan (1778-1930) », in *popolazione e storia*, 2000.
- FARON, Olivier, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIXe siècle. 1811-1860*, Rome, Ecole française de Rome, 1997.
- FINETTI, Guiseppe de, *Milano, costruzione di una città*, Milano, 1969.
- FIORIO, Maria Teresa, *Le chiese di Milano*, Mondadori Electa, 2006.
- FORNARA, Livio, dir., *L'ingénieur Nicolas Céard (1745-1821) et la route du Simplon*, Genève, Maison Tavel et les auteurs, 2006.
- GAGLIARDI, Laura, *Milano in rivoluzione. Patrioti e popolo di fronte all'invasione francese (1796-1799)*, Milano, Edizioni Unicopli, 2009.
- GAMBI, Lucio e GOZZOLI, Maria Cristina, *Milano, La città nella storia d'Italia*, Roma, Laterza, 4^e édition, 2003 (1^e édition : 1982).
- GIUDICELLI FALGUIERES, Patrizia, « Espace privé et espace public à Milan (1796-1814) », in *Villes et territoire pendant la période napoléonienne*, Actes du colloque de Rome (3-5 mai 1984), Roma, École française de Rome, Collection de l'École Française de Rome 96, 1987, pp. 261-284.
- LECHEVALIER, Michel *et all.*, *Il sempione*, 2 tomes, Anzola d'Ossola, Fondazione Enrico Monti, 1999.
- LECHEVALIER, Michel La construction de la route napoléonienne du Simplon, *Revue de l'Institut Napoléon*, n°184, 2002-I, p.7-36.
- LECHEVALIER, Michel, « Ingénieurs et militaires français au Simplon 1800-1801 », in *VALLESIA TOME LVII*, SION, 2002, p. 205-289.
- PAGANO, Emanuele, *Il Comune di Milano nell'età napoleonica (1800-1814)*, Milano, ed. Vita e pensiero, 1994.

- PILLEPICH, Alain, « Napoléon Ier et la Couronne de fer », in G. Buccellato éd., *la Corona Ferrae nell'Europa degli Imperi*, Milan, 1995, vol. I, pp. 197-212.
- PILLEPICH, Alain, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001.
- ROBBIATI BIANCHI, Adele, a cura di, *La formazione del primo Stato italiano e Milano capitale 1802-1814*, Acte du colloque international (Milano, 13-16 novembre 2002), Milano, Istituto Lombardo-Accademia di scienze e lettere, 2006.
- ROBERTI, Melchiorre, *Milano capitale napoleonica, la formazione di uno stato moderno 1796-1814*, Milano, Fondazione Treccani degli Alfieri per la storia di Milano, vol. 1 à 3, 1946.
- SCOTTI, Aurora, a cura di, *Lo stato e la città. Architetture, istruzioni e funzionari nella Lombardia illuministica*, Milano, F. Agnelli, 1984.
- SCOTTI, Aurora, *Brera 1776-1815. Nascita e sviluppo di una istituzione culturale milanese*, Firenze, 1979.
- SCOTTI, Aurora, *Il foro Bonaparte*, Milano, Franco Maria Ricci Editore, 1989.
- TRECCANI DEGLI ALFIERI, Giovanni, dir., *Storia di Milano. L'Etat napoleonica (1796-1814)*, Tome XIII, Milano, Fondazione Treccani degli Alfieri, 1959.
- TULARD, Jean, PILLEPICH, Alain, BARGERIO, Alberto, *Bonaparte en Lombardie. 1797*, Milano, Centre culturel français de Milan/Grafiche Alma, 1997.

B. Paris

- BIVIER, Marie-Louise, *Le Paris de Napoléon*, Paris, Editions d'Histoire et d'Art – Librairie Plon, 1963.
- CHARLE, Christophe et ROCHE Daniel, *Capitales culturelles, capitales symboliques, Paris et les expériences européennes, XVIIIe-XXe siècles* (Colloque international tenu au Collège de France, Paris, 21-23 octobre 1999), Paris, Publications de La Sorbonne, 2002.
- CHARLE, Christophe, dir., *Le temps des capitales culturelles. XVIIIe – XXe siècle*, Paris, Champ vallon, coll. Epoques, 2009.
- DAUMARD, Adeline, *Maisons de Paris et Propriétaires parisiens au XIXe siècle (1809-1880)*, Paris, ed. Cujas, 1965.
- FAVIER, Jean, *Paris. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Fayard, 1997.
- FOUCART, Bruno, *Le Palais Rêvé de L'Aiglon*, in : *Connaissance des Arts*, n° 425/426, Juillet-Août 1987, pp. 62-69.
- GUERRINI, Maurice, *Napoléon et Paris. Trente ans d'histoire*, Paris, Lib. Téqui, 1967.
- HAASSENGIER, Hans-Joachim, *Das Palais du Roi de Rome auf dem Hügel von Chaillot*, Frankfurt am Main, P. Lang, 1983.

- HERON DE VILLEFOSSE, René, *Nouvelle histoire de Paris, Solennité, Fêtes et Réjouissances parisiennes*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, diffusion Hachette, 1980.
- LAVEDAN, Pierre, « Projets d'aménagement de la rive gauche de la Seine à Paris entre les Invalides et le Champ-de-Mars (1812) », in *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1951, pp. 81-84.
- MARMOTTAN, Paul, *Le Palais du Roi de Rome à Chaillot*, Paris, éd. P. Chéronnet, 1912.
- MARMOTTAN, Paul, *Le Pont d'Iéna*, Paris, éd. P. Chéronnet, 1917.
- MARMOTTAN, Paul, *Les achats de terrains pour le Palais du Roi de Rome*, Bulletin de la Société Historique d'Auteuil et de Passy, Tome VII, 1910-1912.
- MONNIER, Raymonde, dir., *A Paris sous la Révolution. Nouvelles approches de la ville, Actes du colloque international de Paris 17 et 18 octobre 2005* (Paris, Hôtel de Ville et Commission du Vieux Paris, 17-18 octobre 2005) Paris, Publications de la Sorbonne, 2008.
- ORY, Pascal, *Le palais de Chaillot*, Arles, éd. Actes Sud, 2006.
- PETITEAU, Nathalie, « Le Paris de la noblesse d'Empire », dans BRELOT, Claude-Isabelle [dir.], *Noblesses et villes (1780-1950). Actes du colloque de Tours*, 17-19 mars 1994, Université de Tours, collection des sciences de la ville, 1995, pp. 193-204.
- PINON, Pierre, *Paris, Biographie d'une capitale*, Paris, éd. Hazan, 1999.
- POISSON, Georges, « Les travaux de Napoléon à Paris », in *Napoléon bâtisseur. HS de La revue Napoléon*, HS n°4, février 2010, pp. 18-26.
- POISSON, Georges, *Napoléon Ier et Paris*, Paris, Tallandier, coll. Bibliothèque napoléonienne, 2002 (1964).
- POTOFSKY, Allan, *Constructing Paris in the Age of Revolution*, New-York/ Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2009.
- ROUGE-DUCOS, Isabelle, « Les arcs de triomphe de l'Antiquité au XX^e siècle. Essai sur la postérité artistique et idéologique du monument triomphal », in COHEN, Évelyne, dir., *Sociétés & Représentations. Gloire et pouvoir*, Paris, Nouveau monde éditions, n°26, 2008/2.
- TULARD, Jean, *Nouvelle histoire de Paris, le Consulat et l'Empire (1800-1815)*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, diffusion Hachette, 1970.
- TULARD, Jean, *Paris et son administration (1800-1830)*, Paris, Ville de Paris, Commission des travaux historiques, 1976.
- WAHL, Roger, *Un projet de Napoléon Ier. Le Palais du roi de Rome*, Neuilly-sur-Seine, édité par l'auteur, 1955.

C. Lyon

- BEGHAIN, Patrice, BENOIT, Bruno, *et al.*, *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, éd. Stéphane Bachès, 2009.
- BENOIT, Bruno et SAUSSAC, Roland, *Histoire de Lyon*, Lyon, édition des Traboules, 2008.
- DUTACQ, François, « Un projet de Palais Impérial à Lyon », dans *Revue des Etudes Napoléoniennes*, mai-juin 1924, pp. 177-195.
- GAUTHIEZ, Bernard, *Lyon entre Bellecour et Terreaux. Architecture et urbanisme au XIXe siècle*, Lyon, Editions Lyonnaises D'art Et D'histoire, 1999.
- LATREILLE, André, dir., *Histoire de Lyon et du lyonnais*, Toulouse, Edouard Privat éditeur, 1975.
- PELLETIER, André, ROSSIAUD, Jacques, *et al.*, *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, Lyon, Editions lyonnaises d'Art et d'histoire, 2007.
- PELLISSIER, Catherine, *La vie privée des notables lyonnais au XIXème siècle*, Lyon, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2002 (1^e éd. 1996).
- ZINS, Ronald, dir., *Lyon et Napoléon*, Dijon, Faton, 2005.
- ZINS, Ronald, dir., *Lyon sous le Consulat et l'Empire* (Actes du Colloque de Lyon (15-16 Avril 2005) Paris, éditions Horace Cardon, 2007.

D. Autres villes

- BERTRAND, Gilles, *Le Grand Tour revisité. Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe siècle-début XIXe siècle*, Rome, Ecole française de Rome, Collection de l'Ecole française de Rome n° 398, 2008.
- BIENVENU, Gilles, dir., *Autour de la ville de Napoléon*, actes du colloque international à l'occasion du bicentenaire de la Roche-sur-Yon, (La Roche-sur-Yon, 28-30 octobre 2004), Rennes, PU Rennes, 2006.
- BIGET, Jean-Louis, HERVE, Jean-Claude, *Panoramas urbains : situation de l'histoire des villes*. Ed ENS, 1995.
- BUCCARO, Alfredo, LENZA, Cettina e MASCILLI MIGLIORINI, Paolo, a cura di, *Il mezzogiorno e il Decennio. Architettura, città, territorio*, actes de colloque (Napoli-Caserta, 16-17 mai 2008), Napoli, Gianni ed., 2012.
- CHARLE, Christophe, *Capitales européennes et rayonnement culturel, XVIIIème-XXème siècle*, Paris, Rue d'Ulm Editions, 2004.
- CHEVALIER, Bernard, *Napoléon, les lieux de pouvoirs*, Paris, Artlys, 2004.

- COSTA GOMES, Rita, SABATIER, Gérard, coord., *Lieux de pouvoir, Europe XVe - XXe siècles*, Lisbonne, Fondation Gulbenkian, 1998.
- DELBARRE, Anne et ELEB, Monique, *Architectures de la vie privée, maisons et mentalités XVIIe-XIXe*, Bruxelles, AAM Hazan, 1989.
- MADELIN, Louis, *la Rome de Napoléon. La domination française à Rome de 1809 à 1814*, Paris, Librairie Plon, 1906.
- MONTEGRE, Gilles, *La Rome des Français au temps des Lumières : capitale de l'antique et carrefour de l'Europe, 1769-1791*, Rome, École française de Rome, 2011.
- NARDI, Carla, *Napoleone e Roma : dalla consulta romana al ritorno di Pio VII, (1811-1814)*, Roma, Gangemi, 2005.
- NARDI, Carla, *Napoleone e Roma. La politica della Consulta romana*, Roma, Ecole française de Rome, Collection de l'École française de Rome n°115, 1989.
- NATOLI, Marina et SCARPATI Maria, a cura di, *Il Palazzo del Quirinale : il mondo artistico a Roma nel periodo napoleonico*, Roma, Istituto poligrafico e Zecca dello Stato, 1989.
- NICASSIO, Susan vandiver, *Imperial city, Rome, Romans and Napoleon 1796-1815*, Chicago, University of Chicago Press, 2009.
- NORDMAN, Damien, OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic, dir., « Le territoire, réalités et représentations » in BONIN, Serge et LANGLOIS, Claude, dir., *Atlas historique de la Révolution française*, Paris, édition EHESS, 1989.
- PILLEPICH, Alain, « Les grands travaux à Rome et en Italie », in *Napoléon bâtisseur. HS de La revue Napoléon*, HS n°4, février 2010, pp. 66-72.
- TOPALOV, Christian, COUDROY DE LILLE, Laurent, DEPAULE, Jean-Charles, MARIN, Brigitte, dir., *L'aventure des mots de la ville*, Paris, ed. Robert Laffont, coll. Bouquins, 2010.
- VILLARI, Sergio, *Napoli capitale nel progetto urbano del decennio Napoleonico (1806-1815)*, Venezia, 1989.
- *Villes et territoire pendant la période napoléonienne*, Actes du colloque (Rome, 3-5 mai 1984), Rome, Ecole française de Rome, Collection de l'École Française de Rome n° 96, 1987.
- WOLFF, Larry, *Venise and the Slavs. The Discovery of Dalmatia in the Age of Enlightenment*, Stanford (California), Stanford University Press, 2001.

VII. Le Pouvoir, sa perception et sa représentation

A. Travaux de référence, hors Révolution-Empire

- Anonyme, *Les 36 stratagèmes. Manuel secret de l'art de la guerre*, Paris, Payot et Rivages, 2007 (probablement écrit sous les Ming 1368-1662).
- APOSTOLIDES, Jean, *Le Roi-Machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981.
- BARTHES, Roland, *Œuvres complètes*, Paris, Le Seuil, 2002 (1970).
- BERTRAND, Gilles, et TADDEI, Ilaria, *Le destin des rituels : faire corps dans l'espace urbain, Italie-France-Allemagne*, Rome, École Française de Rome, 2008.
- BERTRAND, Gilles, *Histoire du carnaval de Venise (XIe-XXIe siècle)*, Paris, Pygmalion, 2013.
- BLOCH, Marc, *Les rois thaumaturges : étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983 (1924).
- BOUREAU, Alain, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales ESC*, no.6, 1991, pp.1253-1264.
- BOUREAU, Alain, *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français XVe-XVIIIe siècles*, Les Éditions de Paris, Paris, 1988.
- BOUTIER, Jean, DE WEREPE, Alain et NORDMAN, Daniel, *Un Tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984.
- BRYANT, Lawrence M. « La cérémonie de l'entrée à Paris au Moyen Âge », *Annales ESC*, no.3, 1986, pp.513-542.
- CORNETTE, Joël, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, ed. Payot et Rivages, coll. Petite Bibliothèque Payot, 2000 (1993).
- COULET, Noël, « Les entrées solennelles en Provence au XIVe siècle. Aperçus nouveaux sur les entrées royales françaises au bas Moyen Âge », *Ethnologie française*, 7, 1977, pp.63-82
- DESCIMON, Robert et GUERY, Alain, « Représentations : cérémonies et rituels monarchiques », *Histoire de la France. La longue durée de l'Etat*, Paris, Seuil, coll. Point Histoire, 2000.
- DESPLAT, Christian et MIRONNEAU, Paul, *Les Entrées. Gloire et déclin d'un cérémonial*, Actes du colloque tenu au château de Pau les 10 et 11 mai 1996 sous la présidence de Bernard Guenée, Biarritz, J&D Éditions, 1997.
- FENLON, Iain, *The Ceremonial City. History, memory and myth in Renaissance Venice*, New Haven and London, Yale University Press, 2007.

- GAUTHIER, Céline, *Le Tombeau de Napoléon*, Paris, SOTECA/Napoléon 1^{er} éditions, 2010.
- GENET, Jean-Philippe, *La genèse de l'État moderne : culture et société politique en Angleterre*, PUF, 2003.
- GIESEY, Ralph, *Cérémonial et puissance souveraine : France, XVe-XVIIe siècles*, Paris, Armand Colin, coll. Cahier des Annales, 1987.
- GIESEY, Ralph, *Le rôle méconnu de la loi salique. La succession royale, XIVe-XVIe siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.
- GIESEY, Ralph, « Modèles de pouvoir dans les rites royaux en France », *Annales ESC*, no.3, 1986, pp.579-599.
- GUENEE, Bernard et LEHOUX, Françoise, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, éditions du CNRS, 1968.
- HABERMAS, Jürgen, *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993 (1^e édition : 1962).
- JACQUOT, Jean, *Les Fêtes de la Renaissance*, Paris, CNRS, 1956-1975, 3 tomes.
- KANTOROWICZ, Ernst, *Les deux corps du roi*, Paris, Gallimard, 1986 (1957).
- KMEC, Sonja, MAJERUS, Benoît, MARGUE, Michel et PEPORTE, Pit, dir., *Dépasser le cadre national des « lieux de mémoire »*, Bruxelles, P.I.E. Pieter Lang S.A., 2009.
- KERTZER, David Israël, *Ritual, politics, and power*, New Haven : Yale university press, 1988.
- LAO-TSEU, *Tao-tö king*, traduction de KIA-HWAY, Liou, Paris, Gallimard, 2012 (écrit au IV ou IIIe siècle avant notre ère).
- LANDI, Sandro, *Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne. Sagesse du peuple et savoir de gouvernement de Machiavel aux Lumières*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- LA ROCCA, Eugenio et all., *Moi, Auguste, empereur de Rome*, catalogue d'exposition (Roma, Scuderie del Quirinale, 18 octobre 2013 - 9 février 2014 et Paris, Grand Palais, Galeries nationales, 19 mars - 13 juillet 2014), Paris, Réunion des musées nationaux - Grand Palais, 2014.
- MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince*, Traduction d'Yves Lévy, Paris, Flammarion, 1992 (1^{ère} éd. 1532).
- MARIN, Louis, *Des pouvoirs de l'image*, Paris, ed. du Seuil, 1993.
- MARIN, Louis, *Le portrait du roi*, Paris, ed. de Minuit, 1981.
- MARIN, Louis, *Politiques de la représentation*, éd. établie par Alain Cantillon, Giovanni Careri, Jean-Pierre Cavaillé... [et al.], Paris, Ed. Kimé, 2005.
- NORA, Pierre, dir., *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992.

- PARKER, Geoffrey, *La révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident 1500-1800*, trad. Jean JOBA, Paris, Gallimard, 1993 (1988).
- RABREAU, Daniel, *La saline d'Arc et Senan. Un monument industriel allégorie des Lumières*, Paris, Belin, 2002.
- SABATIER, Gérard, dir., *Claude-François Ménéstrier. Les Jésuites et le monde de l'image*, Grenoble, PUG, 2009.
- SABATIER, Gérard, « Entre religion monarchique et culte civique : l'inauguration des statues publiques des rois de France aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Kubaba*, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, *Fêtes et festivités*, Paris, l'Harmattan, 2002, pp.187-203.
- SABATIER, Gérard, « Les rois de représentation. Image et pouvoir (XVIe-XVIIe siècles) », *Revue de synthèse*, IV, nos 3-4, juil.-déc. 1991, pp.387-422.
- SABATIER, Gérard, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999.
- TARPIN, Michel, *Roma fortunata. Identité et mutations d'une ville éternelle*, Paris, infolio éditions, 2001.
- WAQUET, Françoise, *Les fêtes royales sous la Restauration ou l'Ancien Régime retrouvé*, Genève, Droz, 1981.
- ZANKER, Paul, *The Power of Images in the Age of Augustus*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1988.

B. La Révolution et l'Empire

- ARTHUR-LEVY, *Napoléon et Eugène de Beauharnais*, Paris, Calmann-Lévy éditeurs, 1926.
- ASSALI, Jean-Charles, *Napoléon et l'Antiquité*, Thèse pour le doctorat d'Etat en droit, pdt Prof MOREL, Université de droit d'économie et des sciences humaines d'Aix Marseille III, 1982.
- BALLE, Catherine et POULOT, Dominique, *Musées en Europe. Une mutation inachevée*, Paris, La documentation française, 2004.
- BENOIT, Jérémie et CHEVALLIER, Bernard, dir., *Marengo. Une victoire politique*, catalogue d'exposition (Rueil-Malmaison, Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, 3 mai 2000 - 28 août 2000), Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2000.
- BIARD, Michel, *Les lilliputiens de la centralisation. Des intendants aux préfets : les hésitations d'un « modèle français »*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.
- BIARD, Michel, *Missionnaires de la République*, Paris, CTHS, coll. Histoire, 2002.
- BONNET, Jean-Claude, *Naissance du Panthéon, essai sur le culte des grands hommes*, Paris,

Fayard, coll. « L'esprit de la cité », 1998.

- BOSSENO, Christian-Marc, « *Il faut danser* ». *La fête révolutionnaire en Italie 1796-1799*, mémoire de maîtrise inédit sous la direction de VOVELLE, Michel, Université de Paris I, 1985.
- BOSSENO, Christian-Marc, « *Je me vis dans l'histoire : Bonaparte de Lodi à Arcole, généalogie d'une image de légende* », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°313, *L'Italie du Triennio révolutionnaire 1796-1799*, 1998, pp. 449-465.
- BOSSENO, Christian-Marc, *Les signes extérieurs, diffusion, réception et image de la culture révolutionnaire française dans l'Italie du Triennio*, thèse de doctorat inédite sous la direction de VOVELLE, Michel, 2 vol., Université de Paris, 1995.
- BOURGUINAT, Nicolas et MEHL, Jean-Michel, dir., *Les mises en scène(s) de l'espace. Faux-semblant, ajustements et expériences dans la ville*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2006.
- BRICE, Catherine, *Histoire de Rome et des Romains de Napoléon Ier à nos jours*, Paris, Perrin, 2007.
- BROERS, Michael, *The Napoleonic Empire In Italy, 1796-1814: Cultural Imperialism In A European Context?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004.
- CASANOVA, Antoine, *Napoléon et la pensée de son temps : une histoire intellectuelle singulière*, Paris/Ajaccio, la Boutique de l'Histoire/Albiana, 2008 (1^e édition 2000).
- CHANTERANNE, David, *Le sacre de Napoléon*, Paris, Tallandier, coll. Bibliothèque Napoléonienne, 2004.
- DE FRANCESCO, Antonino, « À rebours de la radicalité du Triennio : Pietro Avogadro, un noble jacobin et... anti-italien », in *Annales Historiques de la Révolution Française*, Paris, Société des études robespierristes, n° 357, juillet - septembre 2009, p. 161-178.
- DRIAULT, Edouard, *Napoléon architecte*, Paris, Presses universitaires de France, 1942.
- DWYER, Philip, *Napoleon. The path to power. 1796-1799*, London, Bloomsbury, 2007.
- EHRARD, Jean et VIALLANEIX Paul, dir., *Les fêtes de la Révolution*, Actes de colloque (Colloque de Clermont-Ferrand 24-27 juin 1974), Paris, Société des études robespierristes, 1977.
- FORREST, Alan, « Propaganda and the legitimation of power in napoleonic France », *French History*, n°4, 2004, pp. 354-378.
- FOURNOUX, Amable de, *Napoléon et Venise. 1796-1814*, Paris, le Grand livre du mois, 2002.
- GABORIT-CHOPIN, Danielle, *Regalia. Les instruments du sacre des rois de France, les honneurs de Charlemagne*, catalogue d'exposition (Paris, Musée national du Louvre, 14

octobre 1987-11 janvier 1988), Paris, édition de la Réunion des musées nationaux, 1987.

- HANLEY, Wayne, *The Genesis of Napoleonic Propaganda, 1769-1799*, New-York, Columbia University Press, 2003.
- HAZAREENSINGH, Sudhir, *La Saint-Napoléon, Quand le 14 juillet se fêtait le 15 août*. Paris, Tallandier, 2007.
- JOURDAN, Annie, *L'empire de Napoléon*, Paris, Flammarion, coll. Champs Université Histoire, 2000.
- JOURDAN, Annie, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998.
- LACOUR-GAYET, G., « Bonaparte a Mombello », in *Arte e Storia, rivista mensile*, Firenze, janvier-mars 1921, p. 11-13.
- LENTZ, Thierry et IMHOFF, Denis, *La Moselle et Napoléon : étude d'un département sous le Consulat et l'Empire*, Metz, Serpenoise, 1986.
- LENTZ, Thierry, dir., *Le Sacre de Napoléon*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2003.
- LENTZ, Thierry, *La conspiration Malet, 23 octobre 1812*, Paris, Perrin, 2012.
- LENTZ, Thierry, *Le 18 Brumaire*, Paris, Picollec, 1997.
- LENTZ, Thierry, *Napoléon diplomate*, Paris, CNRS éditions, 2012.
- MASCILLI MIGLIORINI, Luigi, *Le mythe du héros. France et Italie après la chute de Napoléon*, traduit de l'Italien par Laurent Vallance, Paris, Ed. Nouveau Monde/Fondation Napoléon, coll. La Bibliothèque Napoléon, 2004 (1984).
- MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, « Napoléon et l'Antiquité, ou le portrait d'un héros », *Napoléon Ier*, février 2008, n° 47, pp. 8-15.
- MILLAR, Eileen Anne, *Napoleon in italian literature 1796-1821*, Roma, edizioni di storia e letteratura, 1977.
- MORRISSEY, Robert, *Napoléon et l'héritage de la gloire*, Paris, PUF, 2010.
- NOUVEL-KAMMERER, Odile, dir., *L'Aigle et le Papillon. Symboles des pouvoirs sous Napoléon, 1800-1815*, Catalogue d'exposition (Paris, Musée des Arts Décoratifs, 03/04/2008 au 05/10/2008), Paris, Les Arts Décoratifs, 2007.
- OZOUF, Mona, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976.
- PETITEAU, Nathalie, « Les Français face à l'ordre impérial », dans BIARD, Michel [éd.], *Actes du IVe colloque européen de Calais, " Terminée, la Révolution..."* , 26-27 janvier 2001, Bulletin des Amis du Vieux Calais, n° hors série, p. 101-112.
- PETITEAU, Nathalie, *Les Français et l'Empire*, Paris, La Boutique de l'Histoire/Éditions universitaires d'Avignon, 2008.

- PINOTEAU, Hervé, « Les Armoiries de Napoléon Ier, roi d'Italie » in *Napoléon et la Légion d'honneur*, colloque organisé par la Société d'histoire des ordres et décorations, paru dans le n° 1 de *La Phalère, revue européenne d'histoire des ordres et décorations*, Paris, Editions SPM - Lettrage Distribution, 2000.
- RAO, Anna-Maria, « Les exilés italiens et Brumaire », in *Annales Historiques de la Révolution Française*, Paris, n° 318, 1999, p. 713-725.
- RAPONI, Nicola, *Il mito di Bonaparte in Italia. Atteggiamenti della società milanese e reazioni nello stato romano*, Roma, Carocci, 2005.
- RICHTARCH, Aline, *Français et Milanais dans le Milan de la Restauration : quelles interactions ?*, Grenoble-Milan, Mémoire de Master 2 Histoire, sous la direction de Gilles Bertrand et de Vittorio Criscuolo, 2011, inédit.
- THORAL, Marie-Cécile, *L'administration locale civile en Isère de 1800 à 1837: les limites de la centralisation administrative*, Grenoble, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Youssef CASSIS, 2004, 3 volumes.
- TODOROV, Nicola, « Vaincre la mer par la terre. La pensée géographique et maritime de Napoléon », in BOULANGER, Philippe et NIVET, Philippe, dir., *La géographie militaire de la Picardie*, actes de colloque (Amiens, 15 mai 2004), Amiens, Encrage, 2006, p. 69-78.
- TRAVERSIER, Mélanie, *Gouverner l'opéra. Une histoire politique de la musique à Naples, 1767-1815*, Rome, « Collection de l'École française de Rome » (424), 2009.
- TRIOLAIRE, Cyril, *Fêtes officielles, théâtres et spectacles de curiosités dans le XIe arrondissement théâtral impérial pendant le Consulat et l'Empire. Pouvoir, artistes et mises en scène*, thèse pour le doctorat, sous la direction de Philippe Bourdin, Université Blaise Pascal-Clermont II, 2008.
- TULARD, Jean, *Le 18 Brumaire. Comment terminer une révolution*, Perrin, Paris, 1999.
- TULARD, Jean, *Le mythe de Napoléon*, Paris, Armand Colin, coll. U2, 1971.
- TULARD, Jean, *Le pouvoir, la nation, la légende*, Paris, Librairie Générale française, 1997.
- TULARD, Jean, *Le Sacre de l'empereur Napoléon, Histoire et légende*, Paris, Fayard, 2004.
- TULARD, Jean, MONNIER, François, ECHAPPE, Olivier, dir., *La Légion d'honneur. Deux siècles d'histoire*, Paris, Perrin, 2004.
- TULARD, Jean, *Napoléon : Les grands moments d'un destin*, Paris, Fayard, 2006.
- TULARD, Jean, *Napoléon et la noblesse d'Empire*, Paris, Tallandier, Nouvelle édition revue et augmentée, 2003 (1^e édition : 1979).
- WODEY-COUTURAUD Laurence, « La couronne de fer : histoire et symbolique », in *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 447, Paris, 2003, pp. 26-43.

- WOOLF, Stuart, « French Civilization and ethnicity in the Napoleonic empire », *Past and Present*, 124, 1989.
- ZAGHI, Carlo, *Potere, Chiesa e Società. Studi e ricerche sull'Italia giacobina e napoleonica*, Napoli, Istituto Universitario Orientale, 1984.
- ZIESENISS, Charles-Otto, *Napoléon et la Cour impériale*, Paris, Tallandier, coll. Bibliothèque napoléonienne, 1980.

Annexes

[2 MARS 1796]

DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

717

A

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF AU GÉNÉRAL EN CHEF SCHÉRER,
COMMANDANT L'ARMÉE D'ITALIE.

Le Directoire exécutif a reçu, citoyen général, vos différentes lettres et a pris connaissance des instructions que vous aviez remises au général de brigade La Salcette, qui les lui a communiquées. Le Directoire, en acceptant la démission que vous lui avez offerte du commandement en chef de l'armée d'Italie, n'a eu pour but que de répondre à votre désir et de vous procurer un repos momentané que les fatigues de la dernière campagne rendaient nécessaire.

Le Directoire ne perd point de vue les services que vous n'avez cessé de rendre depuis le commencement de la guerre actuelle. Il se rappelle toujours avec plaisir vos succès au Nord, sur les frontières d'Espagne et la victoire éclatante que vous avez remportée sur les Austro-Sardes au mois de frimaire dernier et qui était due aux dispositions vigoureuses et savantes que vous aviez prises.

CARNOT, L. M. REVELLIÈRE-LÉPEAUX, REUBELL ⁽¹⁾.

B

INSTRUCTION POUR LE GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE.

La République française a deux ennemis principaux à combattre, du côté de l'Italie, les Piémontais et les Autrichiens : ces derniers, quoique moins nombreux, sont redoutables, tant par leur haine pour la France, leurs ressources de tout genre infiniment plus fortes, que par leurs liaisons plus intimes avec nos ennemis naturels, les Anglais, et surtout par l'empire que leurs possessions leur per-

sur le cérémonial de son ambassade à Constantinople.

7^e Arrêté, signé Reubell, Barras, Carnot, par lequel le citoyen Maillat, ci-devant employé à l'hôtel des Monnaies de Perpignan, est nommé commissaire national près cette Monnaie, à la place du citoyen Terratz, commissaire provisoire ; et le citoyen Bastros est définitivement nommé directeur du même hôtel des Monnaies. — Suivent un assez grand nombre de pièces relatives à ces nominations et audit hôtel des Monnaies ;

8^e Arrêté, signé Le Tourneur, Carnot, Reubell, Revellière-Lépeaux, par lequel est ordonnée l'arrestation de d'Argœuve, de Bussy-les-Dours, prêtre réfractaire, prévenu de correspondance contre-révolutionnaire avec un émigré ;

9^e Arrêté, signé Le Tourneur, Carnot,

Reubell, Revellière-Lépeaux, par lequel est ordonnée l'arrestation de la veuve de Mahiel, de Bretteville (Seine-Inférieure), qui, après avoir émigré, est rentrée sans avoir obtenu sa radiation et se trouve dans son ci-devant château, qui est devenu un rendez-vous de contre-révolutionnaires.

Les neuf dernières pièces du dossier 1626 se rapportent à la nomination d'un receveur de district à Dijon et d'un commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal correctionnel de Reims.

Le dossier 1627, qui, comme les deux précédents, correspond à la séance du 12 ventôse, est formé de 54 pièces relatives à des nominations de commissaires et de receveurs dans les départements de la Marne, de la Mayenne, de l'Oise, du Bas-Rhin, de Saône-et-Loire et de la Seine.

⁽¹⁾ Arch. nat., AF III, 353, dossier 1626.

mettent en Italie d'exercer sur la cour de Turin, qui se voit obligée de se prêter à presque toutes leurs demandes et même à leurs caprices. Il résulte de cette situation de choses que l'intérêt le plus immédiat du gouvernement français doit être de diriger ses principaux efforts contre l'armée et les possessions autrichiennes en Italie.

Il est facile de sentir, en effet, que tout mouvement militaire contre les Piémontais et sur leur territoire devient en quelque manière indifférent aux Autrichiens, qui, comme on l'a vu dans la campagne précédente, semblent s'inquiéter fort peu des désastres de leurs alliés, qui dans les moments de danger, loin de chercher à les protéger efficacement, s'en séparent sur-le-champ, et ne s'occupent qu'à couvrir le pays qui leur appartient, et qui leur fournit abondamment les ressources dont ils ont besoin.

Tels grands qu'aient été jusqu'ici nos succès en Italie, nous ne nous sommes pas assez avancés encore dans ce pays pour soustraire le Piémont au joug que lui impose l'armée autrichienne, toujours restée maîtresse de son sort, par les positions qu'elle a prises.

Quand on considère les véritables intérêts de la cour de Turin, on les trouve en quelque sorte essentiellement liés aux nôtres, et il n'existe plus aucun doute sur le désir que doit avoir cette cour de voir expulsé entièrement l'ambitieux Autrichien hors de l'Italie, et d'obtenir le Milanais en dédommagement des pays réunis irrévocablement à la France par le premier article de sa constitution républicaine.

Cette conjecture, dont la vraisemblance n'a pas besoin d'être appuyée des raisonnements que le sujet suggère lui-même, semble faire naître la question suivante :

Pourquoi, lorsqu'il est de l'intérêt des Piémontais de s'unir aux Français pour chasser les Allemands de l'Italie, la cour de Turin ne s'empresse-t-elle pas de joindre ses armes à celles de la république pour parvenir le plus promptement possible à ce but, à la fois profitable et glorieux ?

La solution de cette question doit contribuer à nous éclairer sur notre position politique vis-à-vis de l'Italie, ainsi que sur la meilleure marche à suivre pour y vaincre nos ennemis, et plus particulièrement les satellites de l'Autriche. Placé entre les pays soumis à cette dernière et la république française, le Piémont est forcé de jouer un rôle dans la guerre actuelle, et s'il eût voulu rester dans un état de neutralité, il aurait souffert tous les maux de la guerre sans pouvoir jouir d'une prérogative précieuse pour un état médiocrement fort eu égard à ses voisins, c'est-à-dire du respect que les troupes qu'il peut joindre à celles de l'une des parties belligérantes, et le danger d'une défection de leur part, pour passer du côté de son ennemi, lui assurent nécessairement; ce qui lui garantit qu'il éprouvera le moins possible de vexations, au moins de la puissance avec laquelle il s'allie.

Sans rejeter absolument l'idée que le roi de Sardaigne a pu être entraîné par des considérations de famille dans la coalition contre la France, il est vrai de dire que notre position, au commencement de la guerre actuelle, et la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de nous emparer de la ci-devant Savoie et du

ci-devant comté de Nice, tant pour attaquer les Autrichiens avec plus d'avantage, que pour les réunir à la France pour la garantie de sa frontière dans cette partie, ont en quelque façon forcé la cour de Turin à embrasser le parti de nos ennemis pour s'opposer à nos efforts; mais depuis nos succès de frimaire l'espoir d'un dédommagement à prendre sur les possessions autrichiennes dans l'Italie, en se réunissant à nous, eût sans doute fait changer la cour de Turin, si la France, à peine sortie des orages révolutionnaires, eût pu lui offrir les subsides que l'Angleterre et l'Autriche lui assurent.

Certain que la France ne lui accorderait point une paix que le Piémont dans un état de neutralité, lequel, dans l'hypothèse d'un succès de la part des Autrichiens, deviendrait évidemment nul et même dangereux pour la république, le roi sarde, forcé de continuer la guerre, a dû s'assurer des moyens de la faire avec le moins de frais possible, et n'a pu les trouver que dans les subsides et secours de tous genres que ses alliés actuels pouvaient seuls lui procurer. Le Piémont, écrasé d'impôts, ne peut lui fournir la facilité d'agir d'une manière plus indépendante et plus analogue aux vues des Milanais, qu'il est naturel de lui supposer, et l'on doit conclure de cet état de choses que la cour de Turin ne consentira sincèrement à une alliance défensive et offensive avec nous, que lorsque nous pourrons lui fournir les mêmes secours qu'elle reçoit de ses alliés actuels.

La république, se trouvant donc hors d'état de lui fournir ces secours, ne doit compter sur une alliance de ce genre que lorsque le Piémont sera forcé, par la déroute des Autrichiens ou la présence de nos armées sur son territoire à tourner ses armes contre nos ennemis communs.

Si les circonstances amènent cet événement heureux, on doit s'attendre que les Piémontais, en obtenant même l'objet de leurs desirs et un dédommagement considérable (le Milanais, etc.), l'achèteront par tous les sacrifices qu'un État déjà épuisé peut encore soutenir; car ils auront non seulement à pourvoir leur armée de tout ce dont elle aura besoin, mais celles de la république devront être principalement alimentées et soutenues par eux, et si la position des choses nous forçait d'agir, dans ce pays, comme en pays conquis, nous y ferions, il est vrai, le moins de mal possible; mais nous en ferions beaucoup, puisqu'il serait indispensable d'assurer notre marche par la possession provisoire, et jusqu'à la paix, des principales places du Piémont qui sont situées de notre côté et dont la démolition nous garantit pour l'avenir une paix et une alliance solides avec la cour de Sardaigne. Il résulte de ce qui vient d'être dit que l'attaque unique du Piémont ne remplirait pas le but que le Directoire exécutif doit se proposer, celui de chasser les Autrichiens de l'Italie, et d'amener, le plus tôt possible, une paix glorieuse et durable; loin de terminer la guerre, ce serait la prolonger, puisque les Autrichiens, restant intacts, n'auraient aucune raison de la finir, et que l'Angleterre, pouvant toujours transmettre des subsides à l'armée piémontaise, les choses demeureraient à peu près sur le même pied où elles étaient à la fin de la campagne dernière.

L'attaque suivie et unique du Piémont offre d'ailleurs des obstacles majeurs par le nombre de sièges qu'elle force à faire dès l'ouverture de la campagne, et le

Directoire a dû fixer particulièrement ses vues sur un système de guerre offensive, principalement dirigé contre les forces autrichiennes en Italie, et tellement combiné, qu'il présente à la fois à l'armée française d'Italie la possibilité de se mettre, par la défaite des Piémontais dès le commencement des opérations militaires, à l'abri de toute entreprise de leur part pendant le reste de la campagne; celle d'amener la cour de Turin à une alliance forcée avec la France, et enfin le moyen d'accélérer la conclusion d'une paix avantageuse pour nous, par la déroute totale des Autrichiens en Italie.

Les premières opérations militaires que ce système commande se trouvent resserrées dans un cercle étroit et exigent peu de développements. Le Directoire doit se borner à les indiquer, et les détails d'exécution appartiendront au général en chef, en qui il place sa confiance. Ils seront soumis au Directoire, autant que le temps et les circonstances le permettront de le faire, et dans les cas extraordinaires où son avis deviendra absolument nécessaire pour déterminer des mouvements militaires d'une importance majeure et qui n'auraient point été prévus. Tout nous commande de chercher par tous les moyens qui sont en notre pouvoir de faire repasser le Pô aux ennemis, et de porter nos plus grands efforts dans la direction du Milanais. Cette opération essentielle paraît ne pouvoir avoir lieu, sans qu'au préalable l'armée française s'empare de Ceva.

Le Directoire laisse au général en chef la liberté de commencer les opérations par l'attaque des ennemis sur ce point, et, soit qu'il obtienne sur eux une victoire complète, soit qu'ils se retirent vers Turin, le Directoire l'autorise à les suivre, à les combattre de nouveau, et même à bombarder cette capitale, si les circonstances le rendent nécessaire.

Après s'être rendu maître de Ceva, et avoir rapproché la gauche de l'armée d'Italie à Coni, afin de menacer et de contenir la garnison de cette place, le général en chef pourvoira, le plus tôt possible, aux besoins de l'armée au moyen des ressources que lui offrira le Piémont; il dirigera ensuite ses forces vers le Milanais, et principalement contre les Autrichiens; il rejettera les ennemis au delà du Pô, s'occupera des moyens de passer ce fleuve, et cherchera à s'assurer des places d'Asti et de Valence.

Le général en chef ne doit pas perdre de vue que c'est aux Autrichiens qu'il importe de nuire principalement, et qu'une des mesures capables de déterminer l'Italie à la paix est de l'intimider, en avançant le plus qu'il sera possible sur la droite et vers Tortone, dont la mauvaise situation fait croire au Directoire qu'il deviendra facile de s'en emparer.

Ce mouvement essentiel des troupes vers notre droite, que le général en chef ne pourra probablement faire qu'après la prise de Ceva, et avoir remporté une victoire éclatante sur les Piémontais, nous mettra en situation d'en imposer à la République génoise, et facilitera à l'agent français que le gouvernement maintient à Gênes des négociations qui pourront nous être avantageuses, et même un emprunt que les particuliers génois pourraient nous faire.

Plus riches que leur gouvernement, on doit s'attendre qu'ils ne consentiront à nous fournir que lorsque celui-ci se portera garant vis-à-vis d'eux de notre fidé-

lité à remplir les conditions de cet emprunt, que les circonstances favorables de la guerre peuvent nous mettre à même d'exiger. L'entrée de l'armée républicaine en Piémont ne doit être considérée que comme une disposition préliminaire, qui nous met en situation d'attaquer les forces autrichiennes avec plus d'avantage; elle ne doit s'y arrêter que le moins possible, et s'avancer ensuite vivement pour combattre ces dernières, que la défaite des Piémontais n'aura pu qu'intimider et rendre plus faciles à vaincre.

Lors des mouvements que la droite des Français aura à faire vers Alexandrie et Tortone, il deviendra indispensable, pour assurer la suite de ses opérations, qu'elle se mette en possession de Gavi, soit que les Génois se prêtent de bonne grâce à nous l'accorder pendant la guerre, soit qu'il faille les y contraindre par un appareil menaçant des forces destinées à les y faire consentir.

Le Directoire, persuadé que le général en chef mettra dans l'exécution de cette mesure particulière toute la prudence que commandent les circonstances et notre situation politique vis-à-vis la République génoise, lui abandonne entièrement la conduite de cette affaire délicate, dont sa présence sur les lieux lui fera connaître la nécessité, les difficultés et les avantages.

Par le rejet des principales forces de l'armée républicaine en Italie sur la droite et dans la direction du Milanais, nous acquerrons plusieurs avantages importants, nous forcerons le Piémont, déjà ébranlé, à se ranger de notre côté, et la première victoire que nous remporterons sur les Autrichiens devient le gage certain de la ruine totale de leurs forces dans cette partie. Nous intimidons toute l'Italie, et nous dissolvons la coalition de toutes ces petites puissances en faveur de la cause autrichienne.

La marche que le Directoire vient d'indiquer au général en chef doit être considérée comme la principale et, pour ainsi dire, la seule à suivre : c'est une base donnée, à laquelle se rapporteront tous les mouvements secondaires que les circonstances et les événements le mettront dans le cas d'ordonner. C'est, en un mot, le but vers lequel tout doit marcher, et toute opération qui s'en écarterait positivement doit être absolument rejetée.

Le Directoire ne se dissimule pas que ces grandes opérations ne peuvent être tentées par la droite ou le centre de l'armée d'Italie sans que le reste de cette brave armée les appuie et les prépare; elles ne peuvent l'être sans que le général en chef se soit d'abord assuré qu'une partie de l'armée ne sera point coupée et séparée de l'autre, et exposée aussi à une déroute totale. Il veillera donc scrupuleusement sur la gauche, et mettra par ses bonnes dispositions les troupes piémontaises qui sont à Coni dans l'impuissance de lui nuire et de rien entreprendre.

Le Directoire doit annoncer ici ses intentions relativement aux sièges que les événements de la campagne qui va s'ouvrir peuvent mettre dans le cas de faire. Sa résolution est qu'il ne doit être entrepris aucun siège avant que l'ennemi, qui pourrait l'inquiéter, ne soit totalement en déroute et hors d'état de rien tenter; et dans tous les cas, le général en chef doit bien se garder de porter sa grosse artillerie sur un point quelconque, où, par un léger succès des ennemis, elle

pourrait être compromise. Le Directoire insiste particulièrement sur cette précaution essentielle.

Quoiqu'il soit de l'intérêt de la France de diriger ses principaux efforts contre les Autrichiens, et d'amener les Piémontais, par nos succès contre les premiers, à une alliance avantageuse pour nous, les Piémontais ne doivent pas être ménagés tant qu'ils seront ses ennemis.

Le général en chef cherchera, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, à animer les mécontents du Piémont, et à les faire éclater contre la cour de Turin d'une manière générale ou partielle.

Il est inutile de s'appesantir sur l'utilité d'une diversion de cette espèce, et dont les ennemis nous ont donné les premiers l'exemple : elle peut faciliter à l'armée des Alpes, agissant de concert avec la gauche de l'armée d'Italie, la conquête rapide du Piémont, dont la possession pendant la guerre nous assurerait, à la paix, des conditions avantageuses.

Telles sont les principales bases du plan de campagne que le Directoire a adopté. Il insistera avant de terminer la présente instruction sur la nécessité de faire subsister l'armée d'Italie dans et par les pays ennemis, et de lui fournir, au moyen des ressources que lui représenteront les localités, tous les objets dont elle peut avoir besoin.

Le général en chef s'attachera à maintenir une discipline sévère, et à épargner aux habitants toutes les vexations et les désastres que le fléau de la guerre entraîne si souvent après lui, et que l'ordre et de bonnes administrations peuvent seuls réprimer.

Il fera lever de fortes contributions, dont la moitié sera versée dans les caisses destinées au service des diverses administrations, et l'autre moitié destinée à payer en numéraire le prêt et la solde de l'armée.

Le Directoire exécutif se réservant la faculté de faire la paix, le général en chef n'accordera aucune suspension d'armes et ne ralentira en aucune manière ses opérations militaires. Il accueillera toutes les propositions qui pourraient tendre à une pacification, et les fera passer sur-le-champ au Directoire.

Le Directoire compte sur le patriotisme, le zèle, l'activité et les talents du général en chef de l'armée d'Italie; il lui recommande avec confiance l'exécution précise des dispositions que contient la présente instruction, à laquelle le Directoire ajoutera lorsque les événements de la guerre le rendront nécessaire.

LE TOURNEUR, CARNOT, L. M. REVELLIÈRE-LÉPEAUX ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Arch. nat., AF III, 352, dossier 1626. — Ces instructions ont été publiées dans le tome 1^{er} de la *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les*

cours étrangères, les princes, les ministres et les généraux français et étrangers en Italie, en Allemagne et en Égypte (Paris, Panckouke, 1809, 3 vol. in-8°).

1 Thermidor, an 5 de la Républ. Fr. (N^o. F.) 20 Juillet 1797. (v. st.)

LE COURRIER DE L'ARMÉE D'ITALIE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE FRANÇAIS RÉPUBLICAINS.

La République perdit le peu qui lui restait d'action et de vie; il fallait ranimer le cadavre. Cette résurrection n'était pas impossible, parce qu'on était généralement disposé à se prêter à tous les remèdes; la difficulté était de n'en trouver que de bons (Raynal).

N. B. *Le Courrier de l'Armée d'Italie* est la première et la seule feuille Française qui paraisse dans ce pays, depuis les grands événemens dont il a été le théâtre, et dont le cours n'est point encore terminé. Cependant les triomphes de notre armée, les négociations diplomatiques qui servent de suite et de complément à la guerre; les crises politiques qui, dans cette partie de l'Europe, ont agité plusieurs États, et semblent en menacer d'autres, se lient essentiellement aux destinées de la République Française, et doivent intéresser tous nos concitoyens. — Le Journal que nous leur offrons aujourd'hui, leur promet des nouvelles promptes et sûres, qui ne seront jamais que le récit fidèle des faits, dont nous écarterons tout ce qui pourroit appartenir à l'esprit de parti. — L'attachement au Gouvernement Républicain et à la Constitution de l'an 3, tel est le principe qui doit nous diriger invariablement; l'amour de la vérité, telle est notre seule boussole dans la carrière que nous voulons parcourir.

Le Courrier de l'Armée d'Italie, dont nous publions le premier numéro à la suite de cet Avis, paraîtra désormais tous les deux jours. — Le prix de l'abonnement, pour chaque trimestre, est de 5 liv. (argent de Milan) pour l'Italie, et de 7 liv. (argent de France) pour les autres pays, ou de 2 liv. pour un mois seulement.

On ne s'abonne qu'au commencement de chaque mois. Il faut adresser les lettres, l'argent et tout ce qui peut concerner la rédaction de la feuille, franc de port, au citoyen Rossi, Directeur du *Courrier de l'Armée d'Italie*, Rue de Zeno, derrière le Palais de Justice, n.° 5334, au 1^{er}.

Il faut comprendre, dans les envois, le port des pays où l'on ne peut affranchir.

Les Journalistes sont priés de vouloir adresser, franc de port, leurs feuilles d'échange.

INTRODUCTION SERVANT DE PROSPECTUS.

Les regards de l'Europe et du Monde sont fixés plus que jamais sur la République Française; ils s'arrêtent aussi sur l'Italie. Paris est le point cen-

tral d'où le télégraphe politique, transmet à tous les peuples, les divers événemens qui peuvent influer sur leurs destinées.

Mais à Paris, dans une ville depuis long-temps livrée aux orages des factions, dans une vaste enceinte de murailles, et par cet esprit de parti, par ces passions maléfiques qui ont couvert de malheurs et de crimes, une terre où ne devoient régner que la Vertu et la Liberté; trop souvent les écrivains ne songent que les esclaves des hommes puissans, les ministres de leurs fureurs et de leurs calomnies, les prédicateurs de la discorde et de la guerre. Tous les faits sont dénaturés au profit de ceux qui spéculent sur le mensonge, et la vérité bannie cherche en vain un asyle.

Dans Milan, au contraire, dans une cité moins peuplée, où n'existent ni les mêmes intrigues, ni les mêmes partis, ni les mêmes causes de corruption et de trouble, l'observateur républicain pouvant se recueillir en lui-même, et mériter loin du grand théâtre, sur la conduite de ceux qui jouent les premiers rôles, il est plus facile peut-être d'offrir des aperçus exacts, de calculer avec précision l'avenir, de présenter aux yeux des hommes, qu'on exaspère au lieu de les calmer, ce flambeau sacré de la modération qui doit briller enfin dans l'univers, qui doit être le gage de la paix et du bonheur public, qui doit servir de fond à l'entrée du port où nous avons tous besoin de nous reposer, après la longue traversée révolutionnaire.

C'est cet esprit de modération et de fraternité, qui peut seul, en France, anéantir dans les ans les souvenirs des malheurs passés, les germes de division et de haine, les espérances coupables et les projets liberticides. — C'est lui qui doit, en Italie, prévenir les calamités dont la France fut le

théâtre; rallier tous les citoyens sous les mêmes bannières; sous les drapeaux de l'humanité, de la raison, de la philanthropie.

Si, dans l'une et l'autre contrée, le gouvernement sait substituer à l'esprit de parti, qui est le plus horrible des fléaux, l'esprit de tolérance et d'union, et l'amour de la paix; si, dans la République Française sur-tout, les bons citoyens; pénétrés des dangers qui la menacent, forment un bataillon sacré autour de la Constitution, et travaillent à se garantir d'avance de la nécessité désastreuse des remèdes extrêmes que les maux extrêmes pourraient solliciter; si l'orgueil national, puisé dans le sentiment de nos forces et fondé sur nos victoires, devient le principe de l'amour de la Patrie, et réunit tous les vœux pour le maintien et la consolidation de la Révolution qui a créé la République; enfin, si l'enthousiasme des premiers jours de notre Liberté se rallume, à l'époque heureuse où nos soldats vainqueurs vont sans doute rentrer au sein de leurs familles: alors disparaissent tous les nuages, précurseurs des tempêtes, qui semblaient obscurcir l'horizon politique. Alors, une poignée de factieux, qui voulait en vain flétrir les lauriers de l'armée des invincibles, est démasquée, déjouée, vaincue, réduite au mépris et à l'impuissance. Alors, le règne de la paix et des Lois vient sourire à notre Patrie long-temps infortunée.

O! qu'elle est auguste et grande la mission volontaire de l'ami de l'humanité, qui veut réaliser ce tableau de l'avenir, qui ne craint pas d'élever sa voix au milieu des fureurs des partis, qui vient arborer l'étendard de la concorde dans l'arène sanglante, où déjà le sinistre éclat des glaives semblait annoncer de nouveaux combats et de nouveaux malheurs.

Tel est notre espoir et notre but. — Quelques Français, amis de la République, jaloux de concourir à son affermissement; et d'écarter les périls qui ne cessent d'entourer son berceau, croient devoir, d'après ces motifs, entreprendre un Journal Français en Italie.

Des nouvelles dont ils garantissent l'authenticité; des observations sur l'état politique actuel de l'Italie et de la France; un tableau fidèle de l'origine et des progrès des Révolutions qui viennent s'opérer autour de la République Cisalpine, et qui sont l'effet de la force des choses et de l'inévitable empire des circonstances, plutôt que d'un système combiné, et d'une influence directe ou indirecte, exercée par les Français; un coup-d'œil impartial sur les partis qui s'agitent en France, sur leurs

efforts, leurs moyens, leur objet; sur les événements qui doivent nécessairement et uniquement résulter de la confirmation de la paix, ou de la prolongation de la guerre; l'examen de plusieurs questions intéressantes dans le moment critique où nous sommes; une invitation souvent renouvelée à tous les bons citoyens, de se rallier pour le maintien du Gouvernement Républicain, et de la Constitution de l'an 3, d'éloigner les ressentiments qui pourraient réveiller les divisions, mais de s'approprier les leçons de l'expérience, et d'éviter les fautes dont ils furent souvent complices et victimes; enfin quelques réponses, non pas aux calomnies de détail, mais aux raisonnemens perfides, aux déclamations envenimées, aux faussetés absurdes dont on se sert aujourd'hui pour corrompre l'opinion, et rendre la République et les Républicains odieux: tels sont les objets dont les Auteurs du *Courrier de l'Armée d'Italie* ont résolu de s'occuper.

Etrangers à toute autre cause qu'à celle de la République, ennemis des personnalités qui engendrent les factions, ne voulant attaquer que ceux qui conspirent ouvertement contre la Constitution et la Liberté, ne voulant appuyer cette accusation de conspiration que sur des faits et des preuves solennelles, ils s'efforceront de se renfermer dans les bornes exactes de l'indépendance et de l'impartialité.

Il ne faut ni cette intolérance barbare, qui proscriit comme ennemi de la Liberté quiconque ne partage pas absolument nos opinions dans toutes leurs nuances, ni cette versatilité malheureuse qui est incompatible avec l'énergie austère et la fermeté des principes dont se compose le caractère républicain. Il faut se défendre à la fois d'une confiance aveugle, d'une servile idolâtrie, qui expose à des regrets tardifs, et d'une défiance toujours soupçonneuse et jalouse, qui flétrit les âmes pures et vertueuses, et qui assure souvent le triomphe du crime.

Le Républicain répugne également à l'adulation et à la calomnie. La vérité ferme et courageuse doit marcher entre ces deux écueils.

C'est la vérité qui conduira notre plume. Puis-je-t-elle inspirer tous nos discours, pénétrer tout les Français du besoin de s'identifier à la République, communiquer à tous les cœurs le sentiment qui nous enflamme, le désir de voir les factions abattues, les Citoyens à l'abri de l'oppression et de la tyrannie, les Républicains, formés de leur masse toute-puissante, assez généreux et assez sages pour éviter à l'avenir tous les excès? Le moment approche où ils pourront enfin rendre le mot *République* synonyme du mot *bienheur*.

bannir l'oisiveté qui produit les mœurs corrompues, ranimer l'agriculture, l'industrie, les arts, l'éducation publique, la prospérité nationale, à l'ombre de l'olivier et du laurier entrelacés, qui couvrent les tombeaux des guerriers morts pour la Patrie. Que tant de sang n'ait pas en vain été versé; malheureux, arrêtez ces torrens qui vont couler encore.

Naguère, dans la fête que nous avons célébrée pour consacrer l'anniversaire de la chute de la Bastille et de la première Fédération des Français, pour honorer les mânes de nos compagnons d'armes moissonnés dans les combats, un pavillon enflammé s'élançait du sein des ombres: image allégorique et mystérieuse du temple du destin, qui semble s'offrir à nos yeux, tout brillant des rayons de cet avenir qu'embellissent nos espérances. Sur le frontispice du temple sont gravées ces paroles: *Vos supplices finiront, quand on aura brisé les glaives. Il faut tuer la mort et enchaîner la destruction.*

Français, la tolérance et la modération vous ramèneront l'âge d'or; l'affreux esprit de parti ne désolera plus les familles. Vous rappellerez la paix et la douce amitié... le frère ne dira plus à son frère: tu es l'auteur de mes maux. Les malheurs communs sont le crime de tous.

Qui êtes vous, vous qui parlez sans cesse des anciens forfaits? Vous êtes les provocateurs des forfaits nouveaux. Vous gemirez d'avoir promené la vengeance et de n'avoir pas abattu l'autel ensanglanté.

Ralliez-vous, ô vous tous qui chérissez la République, qui voulez sortir enfin de la carrière orageuse où vous avez long-temps souffert, mais dont le terme vous promet la félicité, la jouissance de vos droits, un gouvernement vraiment national, la Liberté et la Gloire.

En vain, dans leur délire, quelques ambitieux, amis des rois, croient voir, au sein du Gouvernement Français, tous les sièges disparaître et un seul être attaché par une chaîne immortelle. J'ai vu leur front dans la poussière, et des cris de joie m'ont annoncé des jours heureux.

Malheur à ceux qui, pareils aux oiseaux de proie, se nourrissent de cadavres! Malheur à ceux qui veulent que la trompette guerrière épouvante encore, au sein de nos cités, les oreilles de nos femmes et de nos enfans! Ceux qui sement les vents, recueilleront les tempêtes; le fer atteindra ceux qui règnent par le fer. *Que les Royalistes se montrent, et ils auront vécu:* tel est le cri terrible, qui, d'un bout de l'armée à l'autre, s'est fait entendre dans les camps, répété par chacun des soldats.

Les Royalistes, ce sont les hommes coupables qui veulent anéantir la République et la Constitution; qui n'aspirent qu'à nous plonger dans un déluge de malheurs; qui ne travaillent qu'à rallumer les torches ardentes du fanatisme, pour relever les degrés du trône; qui veulent ouvrir nos frontières aux cohortes des émigrés que l'Acte Constitutionnel bannit irrévocablement du sol français. Les Royalistes, ce sont les êtres dénaturés, qui ne veulent point de paix, mais une guerre éternelle, pour dévorer ce qu'ils appellent la race révolutionnaire; qui ne respirent que l'anarchie, le sang et le meurtre des Citoyens; qui ont organisé dans la réunion *Clitienne* leur centre, leur point de ralliement, leur quartier-général, leur arsenal de conspirations et de menées sourdes contre la Patrie.

Sans doute, il est pénible pour nous d'avoir encore des ennemis à démasquer et à combattre dans ces mêmes foyers où nous espérons ne trouver que des enfans d'une même famille, animés d'un même esprit et réunis pour la même cause; mais nous avons promis de dire la vérité, nous la dirons avec courage. Nous déchirerons le voile qui cache aux yeux du peuple des trames criminelles; nous calculerons de sang froid les résultats inévitables du système suivi par quelques hommes pour miner la révolution et livrer les lambeaux de la France aux puissances coalisées.

Lois de nous l'idée de généraliser les accusations, de poursuivre les innocens avec les coupables, d'envelopper à la fois, sous des dénominations vagues, les hommes faibles et les vrais artisans de complots: ceux-ci, nous saurons les démasquer; ceux-là, nous voulons les arracher à l'erreur, et les rallier pour les sauver eux-mêmes et sauver la patrie.

Il n'y a que deux partis sur la terre, les bons et les méchans. — Les bons sont naturellement ennemis du despotisme, du désordre, du crime; ils sont amis de l'égalité, d'une Constitution libre, parce qu'ils aiment leurs semblables et leur pays. — Les méchans sont essentiellement les ennemis de tout bien et de toute liberté; mais ils prennent un masque hypocrite pour tromper les hommes crédules.

Défions-nous des uns, éloignons-les de nous; que les autres se réunissent pour le triomphe des Lois et de la Liberté. Mais il faut se bien entendre et ne pas introduire, sous les noms de vertu, de patriotisme, un fanatisme intolérant et féroce, le règne des intrigans, des frippous, des sectateurs de l'immoralité, de la licence et du brigandage.

Ayons des loix égales pour tous; que la Ré-

publique soit aimable pour mériter d'être aimée; qu'elle soit bienfaisante, généreuse, destructive des abus et protectrice des Citoyens; que la justice, la morale et la patrie ne soient pas de vains mots. Alors, il n'y aura point de confusion de langage, ni de contraste révoltant entre les discours et les faits. Alors on pourra se bien entendre, et tous les hommes bons et vertueux seront Républicains. Car les mal-entendus sont la cause des crimes et des malheurs du monde.

Patriotes, que cette vérité soit méditée par vous; de votre union dépendent les destinées de la République. Attachez-vous à bien fixer les traits auxquels on peut reconnaître les vrais royalistes, pour livrer à une entière nullité cette minorité factieuse; à bien étudier les moyens d'extirper entièrement l'esprit de parti, pour faire coïncider l'époque de la paix intérieure, avec celle de la paix du dehors; enfin, à sauver votre pays sans secousse et sans révolution nouvelle; à prévenir sur-tout l'affreuse guerre civile, qui, pareille à l'épée suspendue sur la tête de Damoclès, semble maintenant une comète fatale qui va se précipiter sur notre territoire.

Union, sagesse, bonne foi, confiance réciproque, résolution ferme de périr, plutôt que de subir le joug des infâmes royalistes, et nous voyons en une fois s'évanouir leurs complots.

ANNIVERSAIRE du 14 Juillet, célébré à Milan an 5.

A neuf heures la Générale. A 11 heures cinq demi-Brigades et deux régimens de cavalerie Française, les légions Cisalpinnes et deux régimens de cavalerie se rendent au champ de la Pédération.

Après différentes manœuvres, elles se rangent en Bataillon carré autour de la pyramide, sur laquelle sont écrits les noms de tous les militaires morts au champ d'honneur. Les Vétérans, les blessés de l'armée défilent, le tambour batant au champ et au bruit des salves d'artillerie; après quoi le Général en chef passe la revue.

Arrivé aux Carabiniers de la onzième demi-Brigade d'infanterie légère:

Braves Carabiniers, leur dit-il, je suis bien aise de vous voir: vous valez à vous seuls 3000 hommes.

Il voit avec un égal intérêt la brave douzième d'infanterie légère; arrivé à la 13^e. qui formoit la garnison du château de Veronne: braves soldats, leur dit-il, vous voyez devant vous les noms de vos camarades assassinés en votre présence à Veronne, mais leurs mânes doivent être satisfaites, les tyrans ont péri avec la tyrannie.

Les drapeaux sont autour de la pyramide. Le corps des officiers de chaque demi-brigade, précédé de la ma-

sique, vient les recevoir. Le Général Bon remet les drapeaux aux chefs du corps; le Général en chef leur dit: Citoyens, que vos drapeaux soient toujours sur le chemin de la liberté et de la victoire.

Le Général En-Hoz commandant les troupes Cisalpinnes remet à ses trois cohortes les drapeaux. Le Général en chef leur dit: Cisalpins, que vos légions se distinguent par leur discipline et qu'elles aient les loix les plus inébranlables de la liberté et de l'indépendance Cisalpine.

Des Hymnes patriotiques, des discours remplis des purs sentimens de la liberté précèdent les jeux et les courses.

Pendant que l'armée défile, un caporal de la neuvième demi-brigade s'approche du Général en chef, et lui dit: Général, tu as sauvé la France. Tes enfans glorieux d'appartenir à cette invincible armée te feront un rempart de leurs corps. Sauve la République; que cent mille soldats qui composent cette armée se servent pour défendre la Liberté. Les larmes inondaient le visage de ce brave soldat.

Au dîner du Général en chef, où étoit une grande partie des Officiers et des Vétérans, on a porté les santes suivantes:

Le Général en chef. — Aux mânes du brave Steffani mort aux champs de Mondovi; de la Harpe, mort aux champs de Fombio; de Dubois, mort aux champs de Roveredo; et à tous les braves, morts pour la défense de la Liberté; puissent leurs mânes, être toujours autour de nous, elles nous préviendront des embûches des ennemis de la patrie.

2.^o Le Général Berthier. — A la Constitution de l'an 3.^o et au Directoire Exécutif de la République Française; qu'il soit par sa fermeté, digne des armées et des hautes destinées de la République, et qu'il anéantisse les contre-révolutionnaires qui ne se déguisent plus.

La Musique joue Ça-ira.

3.^o Le Général Vignolle. — Au Conseil des Anciens, puisse-t-il toujours, comme un rocher au milieu de l'Océan opposer une digue insurmontable aux projets des lois contre-révolutionnaires.

4.^o Le Commissaire-Ordonnateur Villermazy. — A la mémoire des 400 Français assassinés dans Veronne: que leurs mânes plaintives soient apaisées.

5.^o Un Vétéran couvert de blessures, et ayant un membre de moins. — A la rémigration des émigrés.

6.^o Un chef de Bataillon de la 12.^o d'infanterie légère. — A l'union des Républicains Français; puissent-ils, à l'exemple de l'armée d'Italie, et soutenus par elle, reprendre l'énergie qui convient au premier peuple de la terre.

7.^o Le Général Lannes, couvert encore de trois blessures reçues à Arcole. — A la destruction du club de Gênes; les infâmes! ils veulent encore des révolutions: que le sang des patriotes qu'ils font assassiner, retombe sur eux. La musique joue le pas de charge.

8.^o Le Général de Division, Rey. — A l'union de tous les soldats des armées de la République; que les ennemis de la Patrie périssent, et, s'il le faut, que les soldats reconquerraient la Liberté.

9.^o Le citoyen Serbelloni, président du Directoire Exécutif de la République Cisalpine. — Aux dix Divisions de l'armée active d'Italie; qu'elles trouvent leur récompense dans la reconnaissance des peuples libres, et l'admiration de la postérité.

Thermidor, an 5 de la Républ. Fr. (N° 7.) 1^{er} août 1797. (v. st.)

LE COURRIER DE L'ARMÉE D'ITALIE, PAR UNE SOCIÉTÉ DE FRANÇAIS RÉPUBLICAINS.

La plupart des hommes ressemblent à certains petits oiseaux, que leur avidité naturelle acharne tellement sur la proie qu'ils poursuivent, qu'ils ne sentent pas que d'autres oiseaux plus forts fondent sur eux pour les dévorer. (Machiavel).

Réflexions sur la situation intérieure et extérieure de la République Française. — Dialogue entre un Citoyen arrivant de France, et un Officier de l'armée d'Italie.

Chacun se demande avec une inquiétude secrète: aurons-nous la paix? aurons-nous la guerre? verrons-nous enfin l'Europe jouir du repos, ou la fureur des combats va-t-elle se rallumer? quelle sera l'issue de ces négociations, toujours prolongées, qui se hérissent à nos regards avides, et dont nous voulons en vain pénétrer la sombre profondeur?

Sans nous perdre ici dans de frivoles conjectures, qui n'appartiennent qu'à l'imagination et à la curiosité, ne peut-on pas examiner quelles sont les véritables causes qui retardent l'époque de la pacification générale, quel est le parti qui la craint et celui qui la désire; quels sont pour l'un et pour l'autre, les résultats inevitables de la continuation de la guerre ou de la conclusion de la paix? — Nous avons cru trouver ces différentes questions, envisagées sous leurs principaux rapports, dans le dialogue suivant, entre un Citoyen arrivant de France, et un Officier de l'armée d'Italie, qui lui demande des renseignemens exacts et détaillés, sur notre situation politique, relativement à l'étranger, et sur l'état de l'intérieur.

DIALOGUE.

L'Officier. Eh bien! en France, que dit-on de la paix?

Le Citoyen. La signature des préliminaires avec l'empereur, a produit d'abord une sensation très-agréable. Tous les cœurs s'ouvraient à l'espérance et à la joie. On voyait, dans une perspective peu éloignée, une paix

définitive, glorieuse pour la République, et le retour des armées dans son sein. — Mais bientôt, une incertitude péniblement prolongée, a remplacé de si douces illusions. Les différentes factions ont calculé leurs divers intérêts. Elles ont pris en main la balance, où les passions et les intrigues l'emportent toujours sur les considérations du bien public et de l'humanité. Maintenant, on s'agit, on répand l'or, on cabale, on négocie; et les bons citoyens, la masse des habitans de la République, sont replongés dans l'inquiétude et les alarmes.

L'Officier. Comment peut-on expliquer ces mystères de la politique, ces négociations sans fin, ces éternelles longueurs?

Le citoyen. L'empereur a voulu faire une paix le moins désavantageuse possible. — L'Angleterre, pressée par la situation de l'Irlande, par l'insurrection des équipages d'une de ses flottes, par l'embarras de ses finances, par l'exemple de l'empereur qu'elle ne peut plus payer, a voulu aussi faire sa paix, et la faire, autant que possible, à son avantage. — Mais les royalistes, en France, ont senti que les opérations du gouvernement, si elles amenaient une paix générale, lui donneraient de la stabilité. Ils ont prévu que la paix allait relever le crédit des républicains; que le retour des armées, rendant au Directoire des forces dont il est privé depuis long-temps, le mettrait dans le cas de faire exécuter rigoureusement les lois, et que les agens de Louis XVIII perdraient ainsi le prétexte de calomnier sans cesse le nouveau gouvernement, en répétant qu'il ne peut marcher.

L'Officier. Vous croyez donc que les royalistes de l'intérieur ont mis eux-mêmes des obstacles à la paix

que demandaient les cabinets de Vienne et de Londres.

Le Citoyen. Sans doute. Les armées rentrant, les patriotes étaient ranimés et soutenus. La faction royale voyait s'échapper de ses mains cet empire qu'elle exerce depuis si long-temps sur presque tous les points de la France. — Car, bien que la République ne soit pas renversée, les amis des rois y dominent, et les fondemens de l'édifice républicain ont disparu. — Les royalistes ont redouté la paix, en feignant de la vouloir, pour ne point s'exposer à l'indignation générale. Alors, les puissances étrangères ont cru pouvoir se livrer à des spéculations nouvelles, et voici comme paraissent avoir raisonné les cabinets Autrichien et Britannique, depuis la signature des préliminaires. — Quel est le moyen de faire une paix avantageuse avec la France? C'est de faire, pendant les négociations, une diversion politique dans son intérieur, d'en embarrasser le gouvernement, de rendre indispensable pour lui la rentrée des soldats, de faire renouveler, s'il est possible, les membres du Directoire. . . . Car ce Directoire, qui tempore avec l'intérieur, parce qu'il est dénué de forces, dont l'administration est, pour ainsi dire, purement paternelle, a usé d'une extrême vigueur dans ses relations extérieures. — Le Directoire, embarrassé ou renouvelé, sera plus facile sur les conditions de la paix.

L'Officier. Et les Clichyens sont entrés, on ne peut mieux, dans ces vues de l'Angleterre et de l'Autriche.

Le Citoyen. Mais pourquoi ne parler que des Clichyens! ils n'agissent pas seuls; ils ont leurs auxiliaires dans tous les départemens. Un vaste plan est organisé. Ils ont leurs commettans, leurs agens principaux et de seconde ligne, leurs écrivains, leur force armée, leurs sicaires, enfin tout ce qui compose le gros de la faction royale. — Il y a ensuite parmi eux un petit nombre de chefs de bandes de directeurs d'opinion. Ceux-là, qui sont en général les hommes à talens, les coriphées du parti, sont soudoyés par l'étranger dont ils reçoivent le mot d'ordre, et ils ne s'écartent point de leurs instructions. Mais la masse des royalistes n'est pas soldée; elle n'est pas initiée dans tous les secrets. Elle fait souvent des bêtises, elle contrarie les projets des puissances étrangères; et les desseins et les vœux actuels du royalisme, en France, ne sont pas précisément ceux des cabinets coalisés.

L'Officier. Pourriez-vous me développer en quel point ils diffèrent? on a toujours cru jusqu'à présent que les royalistes du dedans, comme ceux du dehors, étaient toujours réunis pour une seule

et même cause, et tendaient tous au même but par les mêmes moyens d'exécution.

Le Citoyen. Ils le croient eux-mêmes en général, et sont dupes de leurs chefs qui se jouent les uns les autres. S'ils réussissaient quelque jour, vous les verriez aussitôt divisés. Mais nous ne parlons ici que de l'opposition qui existe, entre les vœux de la masse des royalistes en France, et les desseins présents de l'étranger. — Par exemple, l'empereur voudrait bien que les armées françaises sortissent de l'Italie et de l'Allemagne; mais les royalistes ne voudraient pas leur rentrée sur le sol français. — Les cabinets de Vienne et de Londres sont forcés de faire la paix; mais les royalistes ne la voudraient pas parce que leurs projets ne leur semblent pouvoir se réaliser que par la continuation de la guerre. Ils se flattent qu'elle amènerait de grands revers pour nous. Ils ont besoin que les armées soient consumées par les ennemis extérieurs. N'osant pas vous combattre, ils n'ont vu que ce moyen de vous détruire.

L'Officier. Ainsi l'absence prolongée et la mort des défenseurs de la Patrie, sacrifiés aux vils partisans de Louis XVIII, sont l'unique but de leurs machinations, et le fondement de leurs espérances.

Le Citoyen. Voilà tout le secret du parti. Les armées éloignées du territoire Français, ou détruites par la guerre, la domination des royalistes dans l'intérieur fait des progrès rapides: le gouvernement trop faible ne peut rien opposer au torrent, et ces messieurs arrivent à l'exécution du changement qu'ils méritent. Que leur importe même que les armées Autrichiennes se détruisent avec les nôtres! Les royalistes, les émigrés et leurs princes s'embarassent guères que l'Autriche et même l'Angleterre s'épuisent et s'anéantissent, pourvu que le résultat soit le rétablissement du royalisme en France.

L'Officier. En effet, ils sont tous dupes et instrumens les uns des autres. C'est à qui trompera le mieux, trahira le plus adroitement, et fera tourner à son avantage les ressources et même la ruine de son allié.

Le Citoyen. Si au contraire le gouvernement fait la paix, tous ces beaux projets sont renversés, et les deux conseils sont obligés de la ratifier, pour ne point paraître, aux yeux de la nation, les auteurs de la continuation de la guerre. — Dans cette supposition; avant que cela n'arrive, les royalistes veulent profiter, en l'absence des armées, de la faiblesse des patriotes et du Directoire. — Voilà pour

quoi ils veulent faire rentrer, avant vous, les émigrés et les prêtres réfractaires.

Les étrangers favorisent ces mesures de toutes leurs forces, parce qu'ils peuvent le faire maintenant avec impunité, au lieu qu'après la paix ils seraient forcés, par les circonstances, à de plus grands ménagemens. De cette manière, ils introduisent en France des germes de divisions futures et de guerres intestines, pour ne point lui laisser les moyens de réparer ses pertes, tandis qu'eux, après la paix, répareront les leurs, et rétabliront leurs finances. Que leur importe que la République ait pris des accroissemens pendant la guerre, pourvu qu'elle se détruise pendant la paix !

L'Officier. Je vois clairement à quoi l'on doit attribuer ces formes si variées des plénipotentiaires Autrichiens, et la longueur de leurs négociations. Ils évitent à la fois, en temporisant, et les dangers qui résulteraient pour leur cour, de la continuation de la guerre, et les dangers qui résulteraient pour les royalistes de l'intérieur, de la conclusion de la paix.

Le Citoyen. Il est peut-être une cause plus particulière et plus directe encore. Chacun des cabinets de Vienne et de Londres craint d'être le premier à faire la paix avec nous ; car celui des deux qui restera, obtiendra des conditions moins avantageuses. Il leur aurait convenu de faire la paix ensemble, mais nous voulons des paix séparées. Par la signature des préliminaires avec l'Autriche, la négociation s'est trouvée plus avancée avec elle, qu'avec l'Angleterre. . . .

L'Officier. Et tout naturellement, le cabinet de St-James a travaillé, par ce motif, auprès de celui de Vienne, pour obtenir que la décision soit différée.

Le Citoyen. Ils voudraient à présent faire marcher leurs négociations de front, quoique séparées ; réunir par-là ce que notre gouvernement avait divisé, non sans dessein, et lui présenter toujours alternative de la paix avec deux puissances, ou de la guerre avec toutes deux. Tel est leur but. Mais nous pourrions les déjouer.

L'Officier. Faisons la paix, comme nous avons fait la guerre, avec cette impétuosité française qui commande le succès. Il faut en finir avec ces plénipotentiaires Autrichiens qui nous mènent par leur perfide lenteur. L'olivier ou le glaive, choisissez. Plus de subterfuges, de vains délais, de mille détours. Voici nos conditions, nous avons discuté long-temps. Ou signez à l'instant, ou demain nos armées triomphantes vont de nouveau se

précipiter sur votre territoire, et menacer votre capitale.

Où : que la décision soit prompte, et malheur à ceux qui auront voulu nous braver encore ! Ont-ils oublié déjà nos exploits, nos victoires ; quelles troupes nouvelles pourraient-ils nous opposer ?

L'Empereur est-il assez généreux pour sacrifier l'Autriche, et ses intérêts et son repos à ces fidèles sujets de Louis XVIII. qui, dans la crainte de nous voir de retour en France, où, malgré leurs succès éphémères, nous aurions bientôt raffermi la République et le gouvernement, aimeraient cent fois mieux apprendre que nous sommes entrés vainqueurs dans les murs de Vienne, et que la maison d'Autriche est anéantie ? Dans tous les cas, si la guerre continue, la destruction de l'Autriche ne sera que le prélude de la destruction de nos royalistes ; et, si la paix a lieu, notre prochain retour leur sera moins funeste que s'il était acheté par de nouveaux sacrifices et de nouveaux combats.

Nous saurions vaincre encore, s'il le faut, et les ennemis du dehors, et ceux de l'intérieur ; mais qu'on ne nous tienne plus dans l'attente. Marchons à la tête de la paix, ou volons à de nouvelles victoires. Ils se repentiront de nous avoir méprisés, d'avoir méconnu leurs vrais intérêts. Ils seront eux-mêmes pris dans les filets de leur politique astucieuse, et le courage français triomphera de leurs ruses. Ils gémiront sur leurs faux calculs. La guerre, comme un volcan, les engloutira sous des laves enflammées. Ils ne pourront que s'accuser eux-mêmes de leurs défaites et de leurs revers. Les mal-entendus sont la cause des crimes et des malheurs du monde.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR.

Paris, 5 thermidor. Le général Hoche n'ayant pas l'âge prescrit par la constitution pour être ministre, a été remplacé au ministère de la guerre par le général Scherer.

Toutes les divisions de l'armée de Sambre et Meuse ont fait au Directoire exécutif des adresses, qui prouvent aux *Clichyens* que ces braves soldats sont animés des mêmes sentimens de patriotisme que ceux de l'armée d'Italie.

La lettre du général en chef Bonaparte à l'armée, en date du 14 juillet, et les adresses des divisions, tapissent les murs de Paris, ce qui ne plaît pas à bien des gens. — Les royalistes commencent à n'être plus aussi impudens. Ces *M.M.* auraient-ils peur ? ils ont cependant répété bien des fois qu'ils ne craignaient personne, qu'ils nous attendaient de pied ferme. . . . Nous verrons.

Le nouveau ministre de la police donne, le plus qu'il peut, la chasse aux émigrés. Mais *Clichy*, qui veut à toute force protéger les ennemis de la Patrie et tous les conspirateurs, se propose, dit-on, de mettre en accusation la majorité du Directoire exécutif. — " Le Directoire, dit M. Bernis d'Andilly dans le *Thé-Royal*, a levé l'étendard de la rebel-

14 Vendémiaire, an 6 de la Rép. Fr. (N^o. 44.) 15 Octobre 1797. (v. st.)

LE COURRIER DE L'ARMÉE D'ITALIE,
O U
LE PATRIOTE FRANÇAIS A MILAN
PAR UNE SOCIÉTÉ DE RÉPUBLICAINS

Le meilleur de tous les augures, c'est de combattre pour la patrie.
(Plutarque.)

Quelques fragmens sur l'armée d'Italie.

Notre journal paraît surtout destiné à servir d'intermédiaire entre nos concitoyens de l'intérieur et nos braves soldats. Nous avons proclamé la victoire, remportée à Paris, le 18 fructidor, par les défenseurs de la république, sur les agens de la royauté. Nous avons repoussé les calomnies dont on voulait flétrir les patriotes, et nous avons confondu leurs détracteurs et accusé leurs assassins. Aujourd'hui nous pouvons trempier nos pinceaux dans des couleurs plus riantes; et ce sera combattre encore le royalisme et répondre à ses injurieuses clamours, que de reproduire les actes héroïques, qui ont immortalisé les guerriers de la liberté.

Le directoire exécutif vient d'appeler encore les républicains Français dans les champs de la gloire; les royalistes, mal déguisés, veulent faire entrevoir la possibilité de quelques revers, pour décourager les citoyens et rallentir des espérances criminelles. Il faut retracer les exploits des militaires Français, qui leur garantissent des exploits et des triomphes nouveaux. Il faut enflammer la jeunesse républicaine d'une sainte émulation. Il faut imposer silence à cette horde méprisable d'aboyeurs soudoyés, qui ne savent célébrer que les fanatiques de la Vendée, (comme l'oposant *Frédéric* dans son dictionnaire historique royal); qui déversent le poison de leurs calomnies jusques sur les derniers momens d'un grand homme, en attribuant la mort de *Roche* à ses excès, dont ils voudraient que le soupçon se fixât sur sa vie laborieuse et austère, toute entière consacrée à la république. Ces excitateurs temeraires des *Millions Martyrs*, osent déjà regretter ouvertement les conspirateurs *Dumas*, *Willot*, *Pichot*, qu'ils appellent des modèles de vertus, des généraux estimables, dont la gloire doit être regardée comme funeste à la patrie. . . . *Pichot*, le plus vil agent des rois, le plus atroce des calomnieux des républicains, lui qui émit aux envoyés de *Coudé*, que, pour le soldat Français, le royaume est au fond du poêle; qu'il faut, en criant vive le roi, lui donner du vin et en tenir dans la main. (Voyez N.° 32 de notre journal, page 142.) . . . A cette époque où la contre-révolution s'organise par la corruption de la morale publique, où des vices execrables sont formés par les

parvenus de l'étranger et de l'homicide faction Angl. où l'espoir de nos ennemis est dans l'apathie des citoyens et dans la mort de l'enthousiasme national, il faut rallumer ce feu sacré, former une coalition de toutes les vertus, de la passion de la liberté, de l'amour de la gloire, du dévouement à son pays, pour l'opposer à ce torrent de la dénationalisation, pour élever son énergie et sa force à l'égalité républicaine, pour échauffer les âmes au sentiment profond de la haine des rois, de la douce fraternité entre les enfans d'une même patrie, et de la fierté généreuse qu'inspire le nom Français à quiconque est digne de le porter. — On a voulu flétrir les lauriers de la victoire qui couvrent les fronts de nos défenseurs, et préparer le triomphe des ennemis de la liberté. — O vous, hommes faibles, dont l'imagination est assombrie, dont l'âme est accablée, à la vue de la dépravation générale, et d'une république dans le sein de laquelle vous comptez à peine quelques individus vertueux et républicains; vous qui avez pu douter un instant des destinées de votre patrie, vous serez rassurés par le tableau consolant des traits sublimes de nos soldats. C'est dans ses armées que la république Française existe dans toute sa gloire. Venez sur ces champs de bataille où nos héros intrépides volent au-devant des fers ennemis, marchent la bayonnette en avant contre les escadrons, et les surmontent en leur opposant un bouclier impénétrable. — Terribles dans le combat, ils sont humains et généreux dans la victoire. L'Autrichien, mourant ou blessé, trouve dans le soldat Français un protecteur, un ami, qui lui prodigue ses soins. Le même guerrier, qui vient de combattre et de vaincre son adversaire, maintenant le relève, étanche sa plaie, ne voit en lui qu'un homme, son frère, une victime du sort des combats, et paye avec usure ce tribut sacré que l'humanité doit au malheur. Ainsi le jeune vaillanter de *Wormser* n'hésitait pas à rendre hommage aux mérites et à l'humanité d'un vieillard, dont il attribuait modiquement les succès à la fortune. — Voyez ce Français aspirant, qui ferme ses yeux éteints pour courir à ses compagnons, et dont la bouche fait entendre encore les mots chéris de vive la république. — Plus loin, un autre capitaine le peut d'instans qui s'écoulaient entre sa Messure et sa mort, pour exhorter ses frères d'armes à continuer,

par leur courage, la cause de leur patrie — Un faible détachement est enveloppé sur une colline : à la faveur de la nuit, un sous-officier, qui le commande, dissimulant le petit nombre de ses hommes, leur ôte tout espoir de capitulation honorable ; et le général Autrichien, reconnaissant son erreur au lever de l'aurore, félicité d'avoir accepté les conditions exigées. Il est obligé de les remplir, et quinze Français, qui se trouvaient au milieu de l'armée Impériale, se retirent libres et avec leurs armes. — Ailleurs, aux plaines de la Germanie, un militaire blessé et hors d'état de suivre ses camarades, au lieu de les prier de ne point l'abandonner, les conjure de le fuir et ne pas manquer leur entreprise pour un homme faible qui ne peut leur être d'aucun secours. — Partout les fils de la république se précipitent au milieu des batailles, sans demander combien sont les ennemis, mais où ils sont en plus grand nombre, sans voir la mort, mais la gloire, chantant d'avance leur triomphe, et versant leur sang avec joie pour affranchir leur pays.

Bientôt, sans doute, une main hardie réunira, dans un même cadre, tous les faits héroïques qui se sont multipliés pendant la guerre de la liberté, dans toutes nos armées. On développera ce qui n'est souvent qu'indiqué dans le tableau des campagnes des armées Françaises, publié par le directeur exécutif. — Xénophon et César ont eux-mêmes transmis à la postérité les récits de leurs exploits militaires. Tour-à-tour écrivains et guerriers, chefs intrépides, historiens fidèles, ils ont donné l'exemple du courage à leurs soldats ; ils ont tracé, sur des pages ineffaçables, les grands événements auxquels avait présidé leur génie. — Pendant qu'au sein d'un asyle obscur, un héros, s'arrachant aux regards de son siècle, a changé sa glaive, toujours fatal à ses ennemis, contre le burin de l'histoire qui doit graver des tableaux immortels pour les âges les plus reculés ; dominé par un égal enthousiasme à la vue des fils de la victoire, des soldats du grand peuple, qui ont affranchi des nations esclaves, qui ont empêché que leur patrie devint la proie des tyrans, un nouvel Homère, le chantre des invincibles, a pris en main la lyre d'Ossian, long-temps endormie, et s'est assis sur les plus hautes montagnes pour contempler en liberté, pour célébrer, dans la langue des Dieux, ces combats, plus fameux que ceux du Xanthé et du Sinois, . . .

Quant à nous, dont les feuilles légères, dispersées dans les airs, doivent en un même jour naître et périr, nous voulons du moins en soustraire quelques-unes à l'oubli, en y consignait des traits isolés, qui seront recueillis pour servir de matériaux à l'historien et au poète, quand ils travailleront à élever une colonne impérissable à nos guerriers, dans le temple de l'avenir. — Nous ne parlerons ici que de l'armée d'Italie, et nous ne citerons que les faits dont nous avons été, pour ainsi dire, témoins. Nous rechercherons les noms précieux de tous ces braves ignorés, qui, comme le capitaine Armand, dont nous avons parlé dans notre N.º 8, ont justifié l'admiration qu'inspirent à l'Europe et à l'Univers les défenseurs de la république Française. — Nous invitons nos frères d'armes des différentes divisions, à nous adresser aussi tous les traits particuliers qui pourraient être venus à leur connaissance, et à réunir tous les témoignages qui peuvent en constater l'authenticité, tous les détails qui peuvent faire mieux ressortir les vertus de nos soldats.

Le 22 germinal, au 4, l'ennemi se présente à la redoute de Montecchino, confiée à la 17.º demi-brigade d'infanterie légère, et menace de l'enlever de vive force, comptant sur la supériorité du nombre. — Les soldats de la demi-brigade jurent de périr plutôt que d'abandonner leur poste, quel que soit le nombre des ennemis ; ils tirent leurs sermens. L'armée Autrichienne donna trois différens assauts ; toujours repoussée, elle fut enfin obligée de se retirer, en laissant le champ de bataille couvert de morts.

— Un sergent de la 1.º compagnie du 3.º bataillon, le citoyen Moreau, fonce sur l'ennemi, dans une sortie, à la tête de quelques chasseurs, lui enlève un retranchement à la pointe de la bayonnette, et tue deux hommes de sa propre main. — Belin, sergent de la première compagnie du 2.º bataillon, fit aussi des prodiges de valeur. — Le chef de brigade Forney, qui par son exemple montra le chemin d'honneur à ses compagnons d'armes, contribua puissamment au succès de cette brillante affaire. L'ennemi, déconcerté par une défense opiniâtre, qu'il était loin de prévoir, n'osa pas tenter un quatrième assaut, et laissa le temps au général Laharpe de venir, la nuit suivante, avec des renforts. — La demi-brigade eut, dans cette affaire, les citoyens Bergamini, adjudant-major, Sallandre, capitaine, Michel, lieutenant, Tal et Gilot, sous-lieutenants, blessés. Ce dernier est mort par suite de ses blessures. — Le corps était sous les ordres du chef de brigade Rampeau, qui s'immortalisa dans cette journée. — Les Autrichiens eurent quatre cents hommes tués ou blessés. — L'avant-veille, dans l'affaire de Voltry, une brigade républicaine, sous le commandement du général Cervoni, s'était défendue seule contre dix-neuf mille Autrichiens, et avait préparé le succès de la bataille de Montenotte, où l'ennemi perdit quatre mille hommes, dont deux mille cinq cents prisonniers ; et plusieurs drapeaux et bouches-à-feu. — Un drapeau fut pris par la 70.º demi-brigade. — Deux jours après, nouveaux triomphes ; la garnison de Cosarza est faite prisonnière de guerre, le 25 germinal ; le 26, Bonaparte remporte la bataille de Millesimo.

Nous ne suivrons point, l'une après l'autre, ces journées fécondes en exploits et en triomphes. Nous ne détaillerons point ces combats célèbres et multipliés, l'armée Austro-Sarde défaite sur les hauteurs de Dego, après une perte de 600 hommes tués ou blessés et de 1400 faits prisonniers, la prise de St-Jean dans la vallée de la Bormida, le combat et la prise de Mondovi, l'entrée des Français dans plusieurs villes, des redoutes, des camps retranchés, des postes nombreux emportés par leur valeur toujours victorieuse, le passage du Pô par l'avant-garde républicaine et le combat de Fombio, la bataille de Lody, le passage du pont, défendu par l'armée entière de Beaulieu, trois mille ennemis tués ou blessés, huit cents faits prisonniers, et vingt pièces de canon au pouvoir des républicains. . . .

Après le passage du pont, l'ennemi s'étant réfugié dans la ville et en ayant fermé les portes, les citoyens Suppice, Cabrol, Lion, Gauthier et Bruchet, grenadiers dans la 31.º demi-brigade de bataille, escaladèrent les murs et ouvrirent les portes à l'armée Française. Un grand nombre d'Autrichiens étaient encore dans la place.

Le lendemain, le 22 floréal, au 4, Pirigaglia et Grémoise reçurent les troupes Françaises ; le 12 prairial, cinq mille Autrichiens sont défaits à Borghetto ; le 13, 3000

commandement d'Agreau, la forteresse de Pucelleville, avec quatre-vingt pièces de canon et deux cent cinquante hommes. — Le 17, les Français entrant dans Vireux, le 18, six cent grenadiers culbutent à la bayonnette le bourg St-George et la tête du pont de Mazon.

Un volontaire de la 43.^e demi-brigade, le citoyen *Chaudois*, employé aux travaux du siège, voyant ses camarades abandonner l'ouvrage, à cause du feu terrible que fait l'ennemi, leur cria : craignez-vous les obus ? A l'instant, un obus tombe à ses côtés ; il se précipite et empêche d'éclater, en arrachant la mèche. Voilà, dit-il, comme il faut faire.

L'année d'après, le 21 fructidor, an 5, dans une sortie que fit l'ennemi sous Mantoue, le citoyen *Lambert*, dragon du 8.^e régiment, reçoit un coup de sabre qui lui abat le poignet droit. Un Français, dit-il, n'est pas si vite vaincu, et il refuse de se rendre. — Il prit son sabre de la main gauche, et se battit jusqu'à ce que la perte de son sang eut fait tomber sans connaissance.

Dans la nuit du 18 au 19 germinal, an 4, le citoyen *Sourdats*, capitaine des grenadiers de la 75.^e demi-brigade, se trouvant de garde en avant de *Borghetto*, avec 45 grenadiers, fit élever un petit retranchement, à la faveur duquel il résista, le 19, à plus de 200 hommes, et donna le temps à un renfort de venir le joindre.

Le citoyen *Tourlet*, sergent dans la même demi-brigade, étant chargé, à l'affaire du 27 germinal, an 5, de porter des ordres à un bataillon qui se trouvait coupé par l'ennemi, traversa les rangs autrichiens au milieu d'une grêle de balles, et remplit sa mission avec autant de bonheur que d'intrepidité.

Le même jour, les citoyens *Hoffmann*, sergent, *Humbert*, caporal, *Laureille*, *Bullier*, *Frigier* et *Hay*, grenadiers dans la 75.^e, ayant rallié quelques-uns de leurs camarades, parvinrent, par leurs efforts soutenus et leur courage opiniâtre, à dégager cent cinquante hommes que l'ennemi venait de faire prisonniers.

Un sergent de la même demi-brigade, dont nous répétions de ne pouvoir consigner le nom, reçoit ordre d'aller, avec quinze hommes, enlever un petit poste ennemi, dont l'observation continuelle gênait le mouvement que l'on voulait faire. Le sergent fait marcher quelques hommes à l'attaque du poste, et se place en embuscade avec le reste de son monde. — Aux premiers coups de fusil, un poste intermédiaire vient pour secourir l'avanté. Le sergent l'avait prévu ; il marche sur le flanc de l'ennemi, coupe la retraite à son renfort, et lui fait mettre les armes. Il ramène ainsi prisonniers 40 hommes et un officier, la vigueur de son attaque n'ayant pas permis aux Autrichiens de reconnaître le petit nombre qui les avait surpris.

Français, voilà vos exploits, et le passé vous garantit l'avenir. Autrichiens, voilà vos ennemis et vos vainqueurs. Oubrez-vous les braves encore ? — Et vous, qui avez pu élever des destinées de la république, voilà les garans de sa gloire et de son immortalité.

INTÉRIEUR.

Paris, le 25 vendémiaire. — La pièce ci-jointe, qui se suit à celles que nous avons déjà publiées, prouve à quel point les Directeurs exécutifs se montrent empressés de

rendre, pour les moyens de renouer avec l'Angleterre une négociation que son vœu le plus sincère est de continuer à son plein succès, essentielle aux deux peuples.

Lille, le 20 vendémiaire, an 6. — Les ministres plénipotentiaires de la République Française, *Charles de Tilly*, en la paix avec l'Angleterre, ont l'honneur de faire savoir à Lord *Malmesbury*, qu'ayant adressé copie de sa dernière note du 25 Septembre 1797 à leur gouvernement, le Directoire exécutif leur a prescrit de déclarer, en son nom, qu'il n'a pas cessé de vouloir la paix, qu'il a donné une preuve non équivoque du sentiment qui l'anime, lorsqu'il a ordonné aux ministres plénipotentiaires de la République de réclamer une explication cathégorique sur les pouvoirs donnés par le gouvernement Anglais à son ministre plénipotentiaire ; que cette démarche n'avait et ne pouvait avoir d'autre objet que d'amener enfin la négociation à une issue prompte et heureuse. — Que l'ordre donné aux ministres plénipotentiaires de la République de rester à Lille, après le départ du Lord *Malmesbury*, est une nouvelle preuve que le Directoire avait désiré et prévu son retour avec des pouvoirs qui ne seraient pas illusoire, et dont la limitation ne serait plus un prétexte pour retarder la conclusion de la paix. — Que telles sont toujours les intentions et les espérances du Directoire exécutif, qui enjoint aux ministres plénipotentiaires de la République de ne quitter Lille qu'au moment où l'absence prolongée du négociateur ne laissera plus de doute sur l'attention de sa majesté Britannique, de rompre toute négociation. — Qu'en conséquence, le 25 vendémiaire courant (16 octobre v. r.), est intervenu l'usage pour le rappel des ministres plénipotentiaires de la République Française, dans le cas où, à cette époque, le ministre de sa majesté Britannique ne serait pas venu à Lille. — Le Directoire exécutif espérera au vif régler qu'un rapprochement, déjà entrainé deux fois, n'ait pu être consommé ; mais sa conscience et l'Europe entière lui reprocheront ce non-gage, que le gouvernement Anglais seul aura fait peser le fléau de la guerre sur les deux nations. — Les ministres plénipotentiaires de la République Française prient le ministre plénipotentiaire de sa majesté Britannique d'agréer les assurances de leur parfaite considération. — Signé *Troillard*, *Beaunier*. Le secrétaire de légation, signé *Derché*.

Les plénipotentiaires sont toujours à Lille, et on paraît croire que le Lord *Saint-Hélène* doit y venir remplacer le Lord *Malmesbury*, avec des pouvoirs plus étendus.

Tous les journaux de Paris annonçant le remplacement du ministre de la guerre, *Scherer*, par le général *Barricr*, chef de l'état-major de l'armée d'Italie.

Xavier Audouin, ancien adjoint de *Pache* au ministère de la guerre, remplace *Clarke*, à la direction du dépôt de la guerre, et se trouve chargé de recueillir les matériaux pour l'histoire des campagnes des armées républicaines.

Les scellés ont été mis à Belle sur les papiers de *Becker*, notre chargé d'affaires ; on ne sait cependant encore si le directoire lui donnera bientôt un successeur.

Le général *Bourgonille* est à Utrecht, avec le titre de commandant des troupes Françaises dans la république Batave.

Le ministre de la marine vient d'annoncer un grand nombre de prises nouvelles faites par les corsaires Français.

Par arrêté du directoire, il est défendu à tout individu, dans les départemens réunis, sous sa exception les personnes

Bramaire, an 6 de la Rép. Fr. (N^o. 48.) 23 Octobre 1797. (v. st.)

LE COURRIER DE L'ARMÉE D'ITALIE,
O U
LE PATRIOTE FRANÇAIS A MILAN,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE RÉPUBLICAINS.

Les poésies, les fêtes et les chants des Spartiates avaient je ne sais quel aiguillon qui excitait les courages, un certain feu qui échauffait les âmes, qui les portait à de grandes actions; le style en était mâle et simple, et le sujet grave et moral. Car c'étaient toujours ou les éloges des citoyens qui étaient morts pour la défense de Sparte et dont on vantait le bonheur et la gloire, ou le blâme de ceux qui avaient fui dans les combats, et dont on peignait la vie déplorable et malheureuse.

(Plutarque)

Première suite aux fragmens (insérés dans notre N^o. 44) OU NOTICES HISTORIQUES, POLITIQUES & MILITAIRES sur l'armée d'ITALIE.

Les quatre armées de la République avaient tour-à-tour rempli l'univers du bruit de leurs exploits. Déjà plusieurs d'entr'elles avaient fourni leur carrière, et se trouvaient associées à des nouveaux drapeaux; toutes dans les rangs de leurs seurs et de leurs rivales, elles continuaient à défendre, avec elles, la cause chérie de la liberté.

La France avait renoncé à nous opposer ses inutiles soldats, échappés des plaines de la Champagne où elle les avait imprudemment engagés, trop confiante aux mensonges promesses de ces insolens et lâches fugitifs, de cette canaille de l'émigration, pour laquelle D'Antriquès lui-même ne peut dissimuler son mépris.

Les Pyrénées étaient franchies; l'oriflamme tricolore s'élevait sur la cime de ces montagnes, dans ces antiques forêts, où l'homme simple et sauvage, enfant de la nature et du désert, jouit d'un air pur et d'une douce indépendance.

L'Espagne avait vu nos bataillons, comme un torrent impétueux, inondant son territoire; elle avait séparé de la coalition et avait recherché l'amitié de la République Française. — D'autres paix particulières, conclues par une habile politique, devaient en peu de temps nous joindre aux modernes Provençaux, et rompre avec les Turcs. — Vainement, quelques ennemis, profondément perdus, avaient cru voir, dans l'insurrection des mécontents des tyrans au sein de la république, un moyen d'admettre au milieu de nous les germes de l'étranger, de leur livrer nos secrets, de favoriser leurs relations avec les conspirateurs, de les rapprocher du théâtre des troubles qu'ils étaient chargés de provoquer. Les complots même de nos ennemis, leurs insidieuses machinations coupables, devaient tourner au profit de la liberté, par l'indulgence heureuse du peuple qui la protège.

Les vainqueurs des Pyrénées sont appelés, avec les soldats, détachés des armées du Nord et de l'Ouest, à pacifier les contrées malheureuses, où les agents du fanatisme et de la royauté, stipendiés par l'Angleterre, avaient organisé la guerre et la rébellion. — Déjà, les républicains ont dissipé les cohortes catholiques et royales; mais, à la voix de Hoché, un triomphe plus doux et plus glorieux met un terme à tant de malheurs. Trop long-temps dupe et victime de quelques scélérats, le cultivateur, ignorant et simple, ouvrant enfin les yeux, abandonne leurs étendards impies; la patrie lui tend les bras, il abjure son erreur, elle accueille son repentir. Le chef des brigands est immolé, la paix vient sourire à cette terre désolée.

Cependant, les armées du Nord, de Sambre et Meuse, de Rhin et Moselle, rassasiées de leurs nouveaux triomphes et comme endormies sous le poids des lauriers, semblaient ne pouvoir rien ajouter à leurs nombreux trophées et à l'immortelle journée de Fleurus. — D'autres guerriers doivent à leur tour signaler leur courage et fatiguer les cent bouches de la renommée. — L'armée des Alpes, dans un modeste silence, avait lutté avec une constance infatigable contre les rigueurs des frimats et forcé les inexpugnables remparts que semblait opposer la nature à sa marche victorieuse.

L'ARMÉE D'ITALIE paraît sur la scène. Les légions des Pyrénées et des Alpes réunies ont médité de vastes conquêtes. J'ai vu des combats sanglans, un long enchaînement de rapides succès; j'ai vu les prodiges enfantés par l'audace et le génie. — Il a seul espéré contre toute espérance, il a condamné ses ennemis à l'admirer. Il part, il crée tout, il triomphe. — Les enfans de la guerre étaient muets et déarmés, sans pain, sans fusils, sans habits, sans argent: par le magique pouvoir de cette confiance involontaire, commandée par l'enthousiasme, qui enchaîne autour de lui les obstacles et fait maître à son gré des ressources inexpugnables, il a rempli ses coffres, ses arsenaux, ses magasins. Son nom au loin va recruter des armées; d'innombrables légions ont volé sous les drapeaux de la li-

berté, qui sont aussi ceux de la victoire. — Il habitue les soldats à se passer de bagage, il leur fait adopter une tactique nouvelle et un nouveau genre de combat. — Des marches forcées, des fleuves passés à la nage, des ponts traversés sous le feu des batteries, des rochers inaccessiblelement gravis, et des redoutes formidables enlevées à la bayonnette; de faibles détachemens de républicains forçant des corps nombreux d'Autrichiens à rendre les armes et à se constituer prisonniers; chaque jour marqué par un ou plusieurs combats, et chaque combat couronné par une victoire; les généraux, actifs autant qu'intrepides, tournant le temple et se jouant avec la mort; les soldats, par la fierté, par l'intelligence, par le dévouement et le courage; tour-à-tour tirailleurs, artilleurs, capitaines, s'inspirant les uns aux autres une ardeur généreuse, et la soif de la gloire et l'enthousiasme pour la liberté: tel est un faible tableau des sentimens et des traits héroïques qui naturellement la victoire dans les camps Français, qui étonnent, qui frappent de terreur, qui renversent les troupes de l'Empire, partout dispersées, battues, anéanties.

Les trois couleurs républicaines, déjà respectées sur les mers, sur les rives des fleuves les plus reculés, dans les deux hémisphères, et destinées à faire le tour du Globe entier, flottent maintenant sur les sommets glacés des Alpes, sur la cime des neiges éternelles du Mont-Cenis et du Mont-Bernard, où nos canons, s'ouvrant une route facile, ont fait retentir au loin le tonnerre de la liberté: les trois couleurs républicaines flottent encore sur les montagnes du Tyrol, et bientôt parmi les antiques sapins du mont Lœbél et dans les champs de la Germanie. . . . Le drapeau de la république est comme une comète fatale, dont l'influence prédit à l'empereur sa chute inévitable et prochaine, et à l'Autriche ambitieuse l'abaissement de son orgueil; pour les contrées qu'arrosent le Pô, le Mincio, l'Adige et le Tibre (autrefois énoré de baigner la ville aux sept collines qui régna sur l'Univers), c'est un astre bienfaisant qui promet la liberté, le bonheur. . . . Et les ombres des Gracchus, des Brutus, des Caton, se réveillent et prophétisent l'indépendance de l'Italie.

On a vu, sous les auspices de la liberté reconquise, chez les descendans des Français, des Gaulois, et de ce même Brennus qui fit chanceler les remparts de Rome, alors reine des nations; on a vu renaitre les héritiers heureux de l'impétueuse valeur d'Achille, du courage brillant de Diomède et du brave et malheureux Hector, de la rare prudence d'Ulysse, du caractère entreprenant d'Alexandre et de la magnanimité de César; on a vu les successeurs et les émules des Scipion, des Annibal, des Camille et des Fabius. . . . Mais les héros républicains n'ont point souillé, par des vices odieux, par des crimes déshonorans, par un coupable abus de leurs vertus guerrières et de leurs éclatans succès, les nobles qualités qu'ils semblaient avoir empruntées de leurs prédécesseurs et de leurs modèles: qu, si quelques-uns ont démenti leurs premiers pas dans la carrière de la gloire, de terribles et salutaires exemples ont frappé les traitres et vengé la patrie. — De modernes Manlius, sauveurs du Capitoles, ont été, comme lui, précipités de la roche Tarpeienne.

Aujourd'hui la gloire inscrit un nouveau nom sur ses tables immortelles. Elle ne craint point d'être obligée de

l'effacer un jour. — Les prédilections, qui annonçaient au jeune insulaire ses brillantes destinées, vont être accomplies. Le temps n'est plus, où, seul dans sa tente, aux pieds d'un mont couvert de neige, il s'enfermait dans une prison volontaire; et, nouvel Archimède, ne s'arrachant jamais au travail, consentait à demeurer oublié pendant quelques années, pour vivre à jamais dans la suite des siècles. — Dévoré de cet amour de l'étude, qui trahit l'amour de la gloire, occupé tout entier à cultiver les talens précieux que lui prodigua la nature, il méditait son avenir. Tranquille dans un rang obscur, il était plein de sa future grandeur. Il sait qu'il est des hommes, dont le pouvoir n'a d'autres bornes que leur volonté, quand la réunion des plus sublimes vertus seconde un vaste génie. — Le torrent a rompu ses digues, une immense carrière est ouverte à l'ambition noble et vertueuse. Il est sorti du sein des ténèbres; il s'élançait dans l'arène, comme un athlète aux jeux olympiques, au milieu des applaudissemens d'un peuple avide qui le contemple. Il a promis de vaincre, et il est vainqueur. — Il vole comme l'éclair, et frappe comme la foudre. La rapidité de ses mouvemens n'exclut ni la précision, ni la prudence. Il est partout, il voit tout. Comme une étoile errante a sillonné la nue, il s'offre dans un même instant aux rives étonnées de deux fleuves éloignés. — Toujours le sang-froid, l'humanité, la modération, président à sa conduite, et s'allient, dans son caractère, au courage et à l'impétuosité, à la sévérité inflexible pour le maintien de la discipline militaire, et à la dignité, quand il agit ou parle au nom de la république et de son gouvernement. — Il est l'envoyé de la grande Nation, et trois fois des ordres de destruction et de vengeance expirent sur ses lèvres; partout des actes de clémence et de générosité se multiplient sous ses pas. — D'une main il agit le glaive, et de l'autre il présente l'olivier.

Dès le printemps de l'an 4 de la république; deux mois après l'affaire de Voltry, la belle défense de la redoute de Monteleone et la fameuse bataille de Montevulturno, qui avait ouvert la brillante campagne de cette armée d'Italie, destinée à relever encore l'éclat du nom Français: en moins de vingt jours, on voit presque autant de paix conclues que de victoires remportées. — La suspension d'armes du 9 floréal, entre les armées Française et Piémontaise, avait préparé le traité de paix du 26 du même mois. — Le 20 floréal, le duc de Parme, et le 1.^{er} prairial, celui de Modène, obtiennent chacun un armistice. Au 17 prairial, le roi de Naples a également recouru à la générosité de ce peuple vainqueur. Le 5 messidor, l'évêque de Rome nous rend hommage. — Les monumens des arts, transplantés sur le sol Français, vont attester dans notre musée les conquêtes de nos guerriers. Les drapeaux ennemis renversés les ombragent, et l'étendard tricolore y flotte avec fierté.

Dès le 3 floréal, vingt drapeaux enlevés aux troupes Autrichiennes et Piémontaises, sont envoyés au directeur exécutif, et réunis dans l'enceinte nationale où le gouvernement reçoit les ambassadeurs étrangers. C'est là que les ministres des rois viendront apprendre à respecter la république, dont les rois sont les favoris de la victoire.

Des armées entières, dispersées et détruites, ont disparu, comme la poussière emportée par les vents. — Des légions nombreuses de prisonniers influent vers l'intérieur de la France et vont apprendre à nos citoyens quels ont été les exploits de leurs défenseurs. Mais de funèbres

après s'unissent à nos lauriers. Combien de braves ont péri leur dernier mot, avant de mourir, exprimait leur amour pour la patrie : *camarades, avons-nous remporté la victoire!* — Dans la bataille de *Millesimo*, le général *Masséna* est tué aux pieds des retranchemens ennemis, ainsi que l'adjutant général *Quénin*. — Qui pourrait nommer tous les héros frappés par le glaive homicide, au sein de ces formidables colonnes, qui sèment au loin la fuite, l'épouvante et la mort? — Dans le combat de *Dégo*, le général *Caussé*, ralliant la 99^e demi-brigade, et chargeant avec elle les ennemis, tombe blessé à mort, au moment où il les joignait à la bayonnette. — Sa première opération à *Bonaparte* qu'il vit, avant d'expirer, fut : *avons-nous repris Dégo!*... « oui, guerrier intrépide, tes compagnons d'armes ont repoussé leurs adversaires. Ils ont saigné ton trépas ». — Déjà huit mille neuf cents prisonniers, en quatre jours, depuis le 23 jusqu'au 26 *germinal*, attestent l'infériorité des satellites des rois, forcés de rendre hommage aux invincibles soldats de la liberté. — Les chefs de brigade *Rondeau*, surnommé *le Brave*, et *Dupuis* sont également atteints du coup mortel. — Tu es aussi frappé dans le combat de *Mondovi*, tu tombes au champ-d'honneur en chargeant à la tête d'un régiment de cavalerie; tu meurs, intrépide *Stengel*. — Tu ne seras pas associé à nos efforts; et, me le dans nos rangs, tu ne nous donneras plus l'exemple du courage. Mais ton nom vit parmi nous; ton ombre nous inspire au milieu des batailles, et tu seras célébré dans nos chœurs et dans nos fêtes solennelles ». — Le lendemain du combat de *Sophia*, une perte irréparable pour l'armée devant encore mériter un jour de triomphe par un deuil amer et par des larmes cruelles. Le général *Laharpe*, frappé d'une balle, tombe mort au milieu des siens.

Le passage du *Pô* avait paru devoir être l'opération la plus audacieuse de la campagne. Mais la bataille de *Lody*, qui force *Beaulieu* à fuir de l'Italie, avec les débris de son armée, ajouta encore à ce qu'on attendait de la valeur impétueuse des conquérans, descendus des *Apennins*. La fortune elle-même s'étonne de se voir enchaînée sous leurs étendards. — Les cris de la victoire ont retenti dans les airs; mais des plaintes et des regrets douloureux se mêlent aux accens de l'allégresse. Les vainqueurs même ont toujours à regretter un grand nombre de leurs frères d'armes immolés. Quelle foule de jeunes victimes précipités chez les ombres! Leurs familles espéraient en vain leur retour. Un arrêt fatal du destin avait marqué, loin de leurs foyers, la fin de leur carrière. — « Vous périssez, braves amis; mais vos cendres du moins reposeront dans une terre libre. Vos tombeaux seront honorés; la jeunesse républicaine viendra les orner de feuilles de chêne et de couronnes de fleurs. Ici, diront-ils, reposent les bienfaiteurs, les libérateurs de la patrie. Vos parens trouveront dans la reconnaissance nationale un dédommagement de votre sort. Ils iront lire vos noms sur cette colonne auguste, qui doit transmettre à nos neveux la liste des martyrs de la liberté. Braves amis, vous avez scellé de votre sang l'affranchissement de votre pays et la gloire de la République. Votre sort est digne d'envie ». O! que ne puis-je nommer ici tous les officiers, tous les soldats, tant ceux qui ont péri que ceux qui survivent encore, qui se sont distingués dans les champs de *Italie*! heureuse la plume qui gravera tant de mémorables exploits, qui les fera

revivre à jamais pour la postérité! — Mais il est temps de reprendre la tâche que nous nous sommes imposée. Nous devons continuer à recueillir quelques-uns des traits isolés, qui seront réunis par l'historien, et dérober à l'oubli tous les guerriers, dignes de mémoire, dont un hasard heureux nous a permis de conserver les noms.

Sans nous assujettir à la classification précise des époques et à la relation chronologique des combats, laissant à l'histoire le soin de les offrir par ordre et de présenter l'ensemble et les détails des actions importantes et des traits particuliers d'héroïsme, nous donnerons seulement l'un après l'autre les faits qui nous sont parvenus, et successivement tous ceux qui pourront être puisés dans les bulletins officiels de l'armée, déposés à l'état-major, ou nous être envoyés par les différentes divisions.

(La continuation au prochain N^o)

INTÉRIEUR.

Paris, 23 vendémiaire. — Un des ex-députés des *Bouches-du-Rhône*, nommé *Remusat*, exclu par la loi du 19 *fructidor*, et qui sans doute se trouvait fort heureux d'en être quitte pour l'exclusion, vient d'être arrêté, comme complice de la dernière conspiration royale. Le gouvernement a entre les mains des pièces qui prouvent cette complicité. *Remusat* avait émigré, et il avait servi dans l'armée de *Condé*. Tels étaient, en partie, nos députés du nouveau tiers. Patriotes, songez aux élections de *germinal* prochain.

L'émigré *Méneval*, condamné par la commission militaire établie à Paris, a été fusillé le 22 vendémiaire. — Aujourd'hui 23, on juge un grenadier de la garde du corps législatif, qui est entré dans ce corps par la protection de *Ramel*, et qui est accusé d'émigration.

Les troubles de *Mantau* ne sont apaisés. Les troupes sont entrées dans la ville, sans qu'il y eût une seule goutte de sang répandue. Les révoltés avaient pris la cocarde blanche, et leur mot d'ordre était royaliste. — Ils avaient 1200 hommes et de l'artillerie; mais ils n'ont pas résisté un moment. Ils ont calculé qu'il est toujours bon d'être lâche pour attendre une nouvelle occasion. C'est la devise de ces *messieurs*, dignes chevaliers de la royauté.

Bulletin des séances du Conseil des 500.

18 vendémiaire. — Les républicains des *Basses-Alpes* écrivent encore au conseil, pour l'inviter à porter toute son attention sur la situation alarmante où se trouve cette partie du midi. « Quel est celui d'entre vous, disent-ils, qui n'ait éprouvé la plus vive indignation, au récit des horreurs qui se sont commises dans nos malheureuses contrées, et qui ne soit disposé à nous tendre les bras? Anu- rez l'existence des faibles restes des patriotes qui ont pu se soustraire aux poignards des royalistes. Vous avez à faire la conquête des *Basses-Alpes* et départemens environnans; chassez des places fortes les rebelles qui les occupent; faites-nous sentir les effets de la journée du 18 *fructidor*. Annulez, nous vous en conjurons par tout ce que le ciel et la terre ont de plus sacré, annulez les opérations des assemblées primaires, communales et électorales. Confiez le dépôt de la constitution à des mains fidèles, et notre salut sera votre ouvrage. — Mention honorable, renvoi au

4 Brumaire, en 6 de la Rép. Fr. (N^o. 49.) 25 Octobre 1797. (v. st.)

LE COURRIER DE L'ARMÉE D'ITALIE,
O U
LE PATRIOTE FRANÇAIS A MILAN,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE RÉPUBLICAINS.

Les premiers Romains comptaient plus sur le courage et la vertu, que sur les finances et l'argent, pour le soutien de leur république.

(Tacite.)

Continuation de l'article du N.° 48, intitulé :
Première suite aux fragmens sur l'armée d'Italie
(insérés dans notre N.° 44).

Les premières actions de la campagne d'Italie, devaient décider du sort de la guerre. Il fallait établir la réputation de l'armée, donner une grande idée du nom Français, justifier, aux pieds des Alpes, comme aux bords du Rhin, cet éloge qu'un émigré lui-même, le royaliste Montlausier, nous a vu obligé de rendre à la valeur des républicains, qu'on voit, disait-il, se précipiter à la bouche des canons, et moissonner les rangs entiers, et ne cesser de chanter sur des airs révolutionnaires, au milieu des ruisseaux de sang, du cri des blessés et des cadavres des leurs, entassés par monceaux. — Il fallait imprimer aux troupes Impériales et à leurs chefs, cet esprit de vertige et de terreur, qui ne promet plus de se reconnaître devant un ennemi toujours victorieux, qui fait qu'on est déjà vaincu par le sentiment de sa faiblesse, avant d'avoir commencé le combat. — Il fallait offrir des hommes extraordinaires, et les rendre tels par la magie d'un électrique enthousiasme, par les passions grandes et généreuses communiquées à toutes les âmes, par le mépris de la mort, devenu l'esprit national des guerriers, par l'image toujours présente des palmes immortelles qui viennent ombrager leurs tombeaux, de la gloire et de la patrie qui les encouragent, de la grande Nation qui les aversif d'être ses dignes enfans, de l'Europe et du monde qui les contemplant, et qui voient en eux des héros inséparables et les vainqueurs et les libérateurs des peuples. Aussi les actes de grandeur et de courage semblent-ils répandus à tous les soldats. Le désintéressement et la magnanimité sont pour eux des vertus communes. — A leurs familles retenaient ces paroles : « Quand vous rentrerez dans vos foyers, qu'on dise, en vous saluant : il était de l'armée d'Italie. » — On voit renaitre les compagnons de Léonidas, s'opposant à l'armée innombrable des Perses. Mitz Léonidas et ses compagnons périrent tous aux Thermopyles. Plus heureux aujourd'hui, les républicains Fran-

çais, qui sont moissonnés sur le champ de bataille, laissent du moins après eux des vengeurs. Leurs derniers regards ont vu fuir les ennemis, et les rayons de la victoire viennent couvrir leurs fronts et semblent dissiper les ombres de la mort. — Blessés, ils ne cessent point de combattre ; expirans, ils ne perdent rien de leur courage et de leur fierté. — Atteint d'un coup mortel à la bataille de Rivoli, le citoyen Bernard, sergent porte-drapeau à la 14.° demi-brigade d'infanterie de bataille, s'écrie : camarades, sauvez le drapeau, et je meurs content.

Dans les champs de Mondovi, le 3 floréal, an 4, Paoli, capitaine de grenadiers à la 19.° demi-brigade, aussi brave soldat que bon officier, atteint d'un coup de feu, n'en continue pas moins, pendant toute l'action, de marcher à la tête de sa troupe ; et Tordin, lieutenant, également blessé, reste ferme à son poste, et combat au premier rang, jusqu'après la déroute des ennemis.

Lors du passage du Pô devant Plaisance, le 19 floréal, journée mémorable, les premiers républicains, débarqués en présence de la cavalerie ennemie, l'attaquent avec leur impétuosité ordinaire, engagent le combat et la repoussent. — Un lieutenant du premier bataillon de carabniers, le citoyen Tourlet, à la tête de 20 hommes seulement, vole au secours de quelques-uns de ses camarades, chargés par la cavalerie et fusillés à travers les haies par environ 60 hommes. Il s'élance avec sa petite troupe, force à la bayonnette, oblige l'ennemi à se jeter dans une métrairie pour se sauver, le tourne avec adresse et le fait prisonnier, malgré la supériorité du nombre. — Adam, Amelin-Bertrand, Dubois, Almay, Baudot, Clairendeau, carabniers dans la 1.° et 2.° compagnies du premier bataillon, sont enveloppés par 20 hussards. Ils se forment en peloton, les attendent à demi-portée, font feu, les mettent en désordre, et font deux prisonniers. — Lagonère, carabnier, entouré par les hussards, en tue trois, se jette dans les haies et rejoint sa compagnie.

La bataille de Lody, le 23 floréal, et l'attaque du pont, défendu par 30 bouches.

« mille hommes, et cependant enlevé à la bayonnette, présente une foule de traits, qui consacrent à jamais cette journée, l'une des plus glorieuses pour la république. — Après le combat, le général ayant demandé les noms des carabiniers qui composaient la première section de la colonne, on lui envoya le contrôle entier du bataillon. — C'est à cette affaire qu'un grenadier de la 21.^e demi-brigade, le citoyen *Lasforge*, s'élança dans les retranchemens ennemis, tua lui seul cinq hulans, et décida la déroute entière de l'escadron.

Dans une lettre du général en chef au directoire exécutif, du 13 prairial suivant, on voit avec admiration le récit du passage du *Mincio*: « Toutes les divisions avaient dirigé leur marche sur *Borghetto*. L'avant-garde ennemie, forte de 3 à 4 mille hommes et de 1800 chevaux, défendait l'approche de la place. Notre cavalerie, flanquée par nos carabiniers et nos grenadiers, chargea avec intrépidité, met en déroute la cavalerie ennemie, et lui enlève une pièce de canon. L'ennemi s'empresse de passer le pont et d'en couper une arche. L'artillerie légère engage aussitôt la canonnade. On raccommodait avec peine le pont sous le feu des batteries, lorsqu'une cinquantaine de grenadiers, impatients, se jettent dans la rivière, tenant leurs fusils sur leur tête, et plongés dans l'eau jusqu'aux épaules. Le général *Gardanne*, grenadier pour la taille comme pour le courage, les précédait. L'ennemi croit revoir la terrible colonne du pont de *Lody*. Les plus avancés lâchent le pied; on raccommode alors le pont avec facilité. Nos grenadiers, dans un seul instant, passent le *Mincio*, et s'emparent de *Vallegio*, quartier-général de *Beaulieu*. »

Pavie s'était révoltée. Le château était au pouvoir des rebelles, et la garnison française prisonnière. Le général fait avancer des canons, il somme les séditeux de se rendre: sur leur refus, les grenadiers du 6.^e bataillon, en colonne serrée, la hache à la main, avec deux pièces de huit en tête, marchent en avant, enfoncent les portes, et sont maîtres de la ville. Les troupes, renfermées au château, brisent leurs fers; la rébellion est calmée.

Lors du siège de *Mantoue*, un tambour de 12 ans grimpe pendant le feu au sommet d'une tour, pour en ouvrir les portes. — La valeur, chez les Français, est de tous les âges, comme de tous les sexes. — Le 22 ventôse, an 5, au passage de la *Prave*, un soldat, entraîné par le courant, est sur le point de se noyer. Une femme de la 51.^e se jette à la nage, et le sauve. Le général en chef lui a fait présent d'un collier d'or, auquel était suspendu une couronne civique, avec le nom du soldat qu'elle avait sauvé.

Dans une lettre du général en chef au directoire, on trouve de nouveaux traits d'héroïsme qui ont honoré les républicains à l'affaire du 17 messidor, an 4, où les retranchemens autrichiens et la position de *Belone* sont enlevés à la bayonnette, entre la tête du lac de *Garda* et l'*Adige*. On prend 400 tentes; 400 ennemis sont tués, 270 sont faits prisonniers. — (Le même jour, l'armée de *Rhin et Moselle* gagnait la bataille de *Rastadt*. — A *Belone*, le citoyen *Claude Roche*, carabinier à la 2.^e compagnie de la 11.^e demi-brigade d'infanterie légère, saute le premier dans les retranchemens ennemis, tue l'officier, et, sans s'arrêter à sa montre qui paraissait, ni à ses dépouilles, il se saisit de son sabre nué, en perce un Autrichien et fait trois prisonniers. — *Jean Gerin*, de la même compagnie, tombe sur 12 Autrichiens, les met en joue... son fusil chargé; il se jette sur eux, le sabre à la main, coupe

le bras au premier; les autres tombent à ses genoux, et lui rendent les armes. — *Ardienne*, sous-lieutenant au même corps, le même qui s'était emparé d'une pièce de 13 à *Borghetto*, ne cesse de se présenter dans les retranchemens à la tête des carabiniers, et, par son exemple, leur fait affronter tous les périls. . . .

Dans tous les corps sont également des héros. Un même esprit anime tous les soldats d'une grande armée. Il anime toutes les armées d'une grande nation. — Le 12 thermidor, an 4, un lieutenant au 24.^e régiment de chasseurs, le citoyen *Ozenam*, rentrait à *Brescia*, dont il ignorait que l'ennemi se fût emparé. Il est bientôt assailli et sommé de se rendre. Il refuse, et ne tombe au pouvoir des Autrichiens, que noyé dans son sang. Tous les chasseurs du détachement, dont il faisait partie, furent tués ou blessés.

Le 25 du même mois, un brigadier-fourrier, le citoyen *Casse*, ayant fait un capitaine d'infanterie prisonnier, celui-ci l'engage à l'accompagner de l'autre côté du pont. En y arrivant, *Casse* aperçoit une compagnie en bataille, prête à faire feu sur lui. « Bas les armes ou la mort, dit-il, sans se déconcerter, au capitaine qu'il avait fait prisonnier; votre vie me répond de la mienne. — Au commandement de l'officier Autrichien, la compagnie dépose les armes, et défile, au nombre de cent hommes, devant un seul Français.

Le 23 fructidor, an 4, au passage des gorges de la *Brenta*, *Picard*, carabinier dans la 5.^e demi-brigade, traverse trois pelotons ennemis, blesse à mort l'officier-général qui les commande, et tue lui seul treize hommes.

Au passage du *Tagliamento*, *Paricot*, sergent de carabiniers dans la 18.^e, arrête, seul avec un grenadier, un peloton de cavalerie Autrichienne, et blesse et fait prisonnier l'officier qui la commandait.

Le citoyen *Ca-lad*, capitaine au 1.^{er} régiment de cavalerie, en reconnaissance avec 50 hommes, le 28 frimaire, an 5, reçut avis de son lieutenant, pendant qu'il était en bataille sur la place de *Vicence*, qu'une découverte de hussards ennemis entraînait dans la ville. Aussitôt il commande, en avant, et dit: seraient-ils dix mille, suivez-moi; la charge. On obéit, on marche, et l'ennemi, quoique supérieur en nombre, cède aux républicains le champ de bataille, couvert de blessés et de morts.

Deux jours après, le 27 f. insine, sous *Mantoue*, le citoyen *Gibert*, lieutenant au 3.^e régiment de dragons, à la tête d'un détachement de 30 hommes, fit maître des armes à tout un escadron ennemi. — L'officier seul ayant refusé de se rendre, *Gibert* lui présenta le défi, qui fut accepté. L'officier Français montra, dans ce combat particulier, toute la valeur et l'adresse qu'on pouvait attendre d'un guerrier exercé. Il parvient enfin, après une vigoureuse résistance, à se débarrasser de l'Autrichien, en lui partageant la tête d'un coup de sabre.

A l'attaque de *Gradiska*, le citoyen *Delamney*, caporal dans la 88.^e demi-brigade, se porte à trois reprises à travers les balles et la mitraille, pour aider à retirer une pièce de canon en batterie près l'une des portes de la ville.

A l'affaire de *Citzenfurth*, *Amiel*, sergent-major dans la 25.^e demi-brigade, et le fourrier de la 2.^e compagnie des grenadiers, poursuivirent l'ennemi jusques dans les bois. Leur audace les ayant entraînés trop loin, ils se virent entourés par trente hommes, qui leur crièrent: bas les armes. Mais ces braves militaires se précipitèrent sur

les ennemis, tuent les uns, défont les autres, et ramènent vingt prisonniers à leur corps.

Le 29 ventôse, au 5, à l'attaque d'un pont couvert, les citoyens Pierre Legros, Sarrahan, chasseurs, et Faugue, sapeur au 10.^e régiment, commandés par le brigadier Leber, traversèrent les ennemis, et s'étant emparés de l'officier supérieur qui commandait, la firent d'ordonner à la colonne de mettre bas les armes.

Français, je le répète encore, voilà les guerriers, voilà les citoyens que la paix doit rendre à leur patrie.

Préparez des lauriers, des fêtes solennelles. Que nos cités reprennent la lyre de Tyrée : ou plutôt qu'ils s'enfoncent à la vue des actions héroïques de nos guerriers, comme autrefois les guerriers Spartiates s'enflammaient aux chants belliqueux de leurs poètes. — Cinqas, admis dans le sénat Romain, croyait voir le conseil des Dieux, tels les Homères nous les peint, assemblés dans le palais de Jupiter. Aujourd'hui, dans les rangs des Français, on croit voir autant de héros que de soldats. Tous les fronts respirent le courage et la fierté, depuis le général jusqu'au simple volontaire. Chaque républicain, rempli du sentiment de sa gloire, de ce témoignage honorable qu'il n'est point le satellite d'un monarque, un oppresseur de son pays, un instrument passif de carnage, mais un défenseur de sa patrie, un vainqueur des rois, un vengeur de l'humanité, regarde avec mépris le vain orgueil des trônes, et se place au-dessus de ces volets tiéris, qui, dans les troupes des tyrans, s'intitulent officiers et généraux, quand ils ne sont que des Lèues. — Chaque soldat élève son âme aux plus sublimes pensées. Il a vu sortir de ses rangs le capitaine, le général qui le commande, et qui, par ses talens et sa valeur éprouvée dans les combats, a mérité de présider à ses compagnons d'armes. Il obéit avec joie à ceux qui ont acquis des droits à sa confiance, et dont l'élevation n'est point le fruit de la faveur, de l'intrigue, d'une naissance privilégiée, ou de privilèges injustes et barbares. L'ambition réglée par les lois, est un mobile puissant pour la vertu.

Milan, 3 brumaire. — Le directoire Cisalpin a reçu hier, en séance publique, les 60 hussards formés en compagnie, en vertu de l'arrêté du général en chef. On croit pouvoir, par cette cérémonie solennelle, éveiller l'émulation de la jeunesse républicaine, et lui inspirer le goût des armes et l'amour de la gloire. On se rappelle ces beaux jours de la république Française, où la proclamation des dangers de la patrie fit voler les citoyens dans les combats. Alors, les armées entières défilaient, aux cris de vive la liberté, au milieu de l'enceinte nationale, et juraient de vaincre les ennemis de la république, dans ce même temple des lois, où sont aujourd'hui déposés les drapeaux, qui consacrent leurs victoires. — Le directoire Cisalpin, voulant encourager, par les mêmes moyens, tous les défenseurs de l'état, et reproduire souvent des fêtes républicaines, à l'exemple du gouvernement Français, doit bientôt recevoir également 150 recrues incorporées à la légion; et nous ne doutons pas, que, toutes les décades, il n'y ait un grand nombre de volontaires qui se présentent au palais national, pour témoigner leur amour de la patrie et leur volonté de servir aux drapeaux du peuple vainqueur. Voilà l'esprit de Mars qu'il convient d'accourir à l'enlèvement de la nouvelle république.

On n'est pas sans étonnement que nous ayons lu, dans tous les journaux de Paris, même dans le *Clef des Cabinets*, qu'on soupçonne le directeur Moscati, désigné sous le nom de Carnot cisalpin, d'avoir été, en Italie, l'agent de la conspiration, déjouée le 18 fructidor. Nous ne connaissons rien qui justifie un pareil soupçon.

INTÉRIEUR.

Paris, 24 vendémiaire. — On a décerné un mandat d'arrêt contre Pestay, ex-député du département de la Dordogne au dernier tiers, et chassé par la loi du 19 fructidor. — On a également arrêté quelques journalistes royaux. — Les bureaux ministériels s'épurent graduellement, et le ministre Sottin surtout paraît vouloir s'entourer de républicains prononcés. — On annonce toujours le changement prochain de Sékerer, celui de Taleyrand-Périgord, comme ayant un frère émigré, et beaucoup d'autres changemens dans le corps diplomatique. — Fréron est consul à Cagliari.

Quelques mots sur Coblenz.

Tout le monde sait quel est Coblenz. C'est une ville d'Allemagne dans l'électorat de Trèves, à cent lieues de Paris. Les émigrés l'ont rendue célèbre; ils en avaient fait le chef-lieu de leur réunion. Depuis le 14 juillet 1791, jusqu'au premier mai 1792, (l'émigration ne remonte qu'à cette dernière époque) ils ont eu le temps d'y aller, d'en revenir et d'y retourner: c'était la Jérusalem de cette nouvelle croisade. Il fallait avoir fait le voyage de Coblenz, au moins une fois en trois ans, pour être réputé gentilhomme. Ce pèlerinage d'autre Rhin, était de rigueur pour messieurs les nobles, comme le voyage de la Mecque est d'absolue nécessité pour les fideles Musulmans. — Il n'était si petit gentilhomme, fier de deux ou trois quartiers, qui ne parlât de Coblenz avec une emphase majestueuse; il n'y avait mince secrétaire du roi, tout bouffi d'avoir fait pénétrer ses armées sur la portière de son carrosse, qui ne parlât aussi de son dernier voyage de Coblenz et du grand accueil que lui avait fait M. le marquis d'Avantcamp ou M. le Duc d'Avary. Enfin tout le monde raffolait de Coblenz.

Les dames qui ne pouvaient émigrer, pour indiquer ostensiblement qu'elles tenaient la chose, portaient des ajustemens à la Coblenz. Les petites marchandes aristocrates, de la rue Saint-Hippolyte, du quai des orfèvres, et du Palais-Marchand, allaient passer la nuit à leurs ouvrières, pour avoir, le dimanche matin, leur robe à la Coblenz. On devait leur pardonner d'estroper ce mot. Une courtisane ne pouvait le savoir aussi bien qu'une ex-noblesse. — Ceux qui avaient émigré et qui se regardaient avec raison comme l'avant-garde de la contre-révolution, s'indignaient hautement que le corps d'armée ne les suivit pas. Comme il y a de l'égoïsme partout, et notamment dans la noblesse, plusieurs d'eux se voyant prudemment rester dans leurs foyers et de ne pas aller s'exposer aux avanies, aux dégoûts d'une vie errante et précaire. — Les nobles de Coblenz envoyèrent à ces nobles casaniers une quenouille chargée de lin, emblème usé qui voulait dire: *Filés comme des femmes*. Cette leçon prétendue inhumaine, tirée des usages de la chevalerie, piqua, su-

Annexe 7 Proclamation de Bonaparte pour la célébration du 14 juillet 1797

Proclamation de Bonaparte pour la célébration du 14 juillet 1797.

Quartier général, Milan, 26 messidor an V (14 juillet 1797)

À l'Armée,

Soldats, c'est aujourd'hui l'anniversaire du 14 juillet. Vous voyez devant vous les noms de nos compagnons d'armes morts au champ d'honneur pour la liberté de la patrie : ils vous ont donné l'exemple. Vous vous devez tout entier à la République ; vous vous devez tout entiers au bonheur de 30 millions de Français ; vous vous devez tout entiers à la gloire de ce nom qui a reçu un nouvel éclat par vos victoires.

Soldats, je sais que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la patrie ; mais la patrie ne peut courir de dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée sont là. Des montagnes nous séparent de la France ; vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la Constitution, défendre la liberté, protéger le gouvernement et les républicains.

Soldats, le gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui est confié. Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu. Soyez sans inquiétude, et jurons par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos nouveaux drapeaux : *Guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution.*

14 Thermidor, an 5 de la Républ. Fr. (N^o. 7.) 1^{er}. août 1797. (v. st.)

LE COURRIER DE L'ARMÉE D'ITALIE, PAR UNE SOCIÉTÉ DE FRANÇAIS RÉPUBLICAINS.

La plupart des hommes ressemblent à certains petits oiseaux, que leur avidité naturelle acharne seulement sur la proie qu'ils poursuivent, qu'ils ne sentent pas que d'autres oiseaux plus forts fondent sur eux pour les dévorer. (Machiavel).

Réflexions sur la situation intérieure et extérieure de la République Française. — Dialogue entre un Citoyen arrivant de France, et un Officier de l'armée d'Italie.

Chacun se demande avec une inquiétude secrète: aurons-nous la paix! aurons-nous le repos, ou la fureur des combats va-t-elle se rallumer? quelle sera l'issue de ces négociations, toujours prolongées, qui se précipitent à nos regards avides, et dont nous voulons en vain pénétrer la sombre profondeur?

Sans nous perdre ici dans de frivoles conjectures, qui n'appartiennent qu'à l'imagination et à la curiosité, ne peut-on pas examiner quelles sont les véritables causes qui retardent l'époque de la pacification générale, quel est le parti qui la craint et celui qui la désire; quels sont pour l'un et pour l'autre, les résultats inevitables de la continuation de la guerre ou de la conclusion de la paix? — Nous avons cru trouver ces différentes questions, envisagées sous leurs principaux rapports, dans le dialogue suivant; entre un Citoyen arrivant de France, et un Officier de l'armée d'Italie, qui lui demande des renseignements exacts et détaillés, sur notre situation politique, relativement à l'étranger, et sur l'état de l'intérieur.

DIALOGUE.

L'Officier. Eh bien! en France, que dit-on de la paix?

Le Citoyen. La signature des préliminaires avec l'empereur, a produit d'abord une sensation très-agréable. Tous les cœurs s'ouvraient à l'espérance et à la joie. On voyait, dans une perspective peu éloignée, une paix

définitive, glorieuse pour la République, et le retour des armées dans son sein. — Mais bientôt, une incertitude péniblement prolongée, a remplacé ces si douces illusions. Les différentes factions ont calculé leurs divers intérêts. Elles ont pris en main la balance, ou les passions et les intrigues l'emportent toujours sur les considérations du bien public et de l'humanité. Maintenant, on s'agit, on répand l'or, on cabale, on négocie; et les bons citoyens, la masse des habitans de la République, sont replongés dans l'inquiétude et les alarmes.

L'Officier. Comment peut-on expliquer ces mystères de la politique, ces négociations sans fin, ces éternelles longueurs?

Le citoyen. L'empereur a voulu faire une paix la moins désavantageuse possible. — L'Angleterre, pressée par la situation de l'Irlande, par l'insurrection des équipages d'une de ses flottes, par l'embarras de ses finances, par l'exemple de l'empereur qu'elle ne peut plus payer, a voulu aussi faire sa paix, et la faire, autant que possible, à son avantage. — Mais les royalistes, en France, ont senti que les opérations du gouvernement, si elles amenaient une paix générale, lui donneraient de la stabilité. Ils ont prévu que la paix allait relever le crédit des républicains; que le retour des armées, rendant au Directoire des forces dont il est privé depuis long-temps, le mettrait dans le cas de faire exécuter rigoureusement les lois, et que les agens de Louis XVIII perdraient ainsi le prétexte de calomnier sans cesse le nouveau gouvernement, en répétant qu'il ne peut marcher.

L'Officier. Vous croyez donc que les royalistes de l'intérieur ont mis eux-mêmes des obstacles à la paix

que demandaient les cabinets de Vienne et de Londres.

Le Citoyen. Sans doute. Les armées rentrant, les patriotes étaient ranimés et soutenus. La faction royale voyait s'échapper de ses mains cet empire qu'elle exerce depuis si long-temps sur presque tous les points de la France. — Car, bien que la République ne soit pas renversée, les amis des rois y dominent, et les fondemens de l'édifice républicain ont disparu. — Les royalistes ont redouté la paix, en feignant de la vouloir, pour ne point s'exposer à l'indignation générale. Alors, les puissances étrangères ont cru pouvoir se livrer à des spéculations nouvelles, et voici comme paraissent avoir raisonné les cabinets Autrichien et Britannique, depuis la signature des préliminaires. — Quel est le moyen de faire une paix avantageuse avec la France? C'est de faire, pendant les négociations, une diversion politique dans son intérieur, d'en embarrasser le gouvernement, de rendre indispensable pour lui la rentrée des soldats, de faire renouveler, s'il est possible, les membres du Directoire. . . . Car ce Directoire, qui tempore avec l'intérieur, parce qu'il est dénué de forces, dont l'administration est, pour ainsi dire, purement paternelle, a usé d'une extrême vigueur dans ses relations extérieures. — Le Directoire, embarrassé ou renouvelé, sera plus facile sur les conditions de la paix.

L'Officier. Et les Clichyens sont entrés, on ne peut mieux, dans ces vues de l'Angleterre et de l'Autriche.

Le Citoyen. Mais pourquoi ne parler que des Clichyens! ils n'agissent pas seuls; ils ont leurs auxiliaires dans tous les départemens. Un vaste plan est organisé. Ils ont leurs commettans, leurs agens principaux et de seconde ligne, leurs écrivains, leur force armée, leurs sicaires, enfin tout ce qui compose le gros de la faction royale. — Il y a ensuite parmi eux un petit nombre de chefs de bandes de directeurs d'opinion. Ceux-là, qui sont en général les hommes à talens, les coriphées du parti, sont soudoyés par l'étranger dont ils reçoivent le mot d'ordre, et ils ne s'écartent point de leurs instructions. Mais la masse des royalistes n'est pas soldée; elle n'est pas initiée dans tous les secrets. Elle fait souvent des bêtises, elle contrarie les projets des puissances étrangères; et les desseins et les vœux actuels du royalisme, en France, ne sont pas précisément ceux des cabinets coalisés.

L'Officier. Pourriez-vous me développer en quel point ils diffèrent? on a toujours cru jusqu'à présent que les royalistes du dedans, comme ceux du dehors, étaient toujours réunis pour une seule

et même cause, et tendaient tous au même but par les mêmes moyens d'exécution.

Le Citoyen. Ils le croient eux-mêmes en général, et sont dupes de leurs chefs qui se jouent les uns les autres. S'ils réussissaient quelque jour, vous les verriez aussitôt divisés. Mais nous ne parlons ici que de l'opposition qui existe, entre les vœux de la masse des royalistes en France, et les desseins présents de l'étranger. — Par exemple, l'empereur voudrait bien que les armées françaises sortissent de l'Italie et de l'Allemagne; mais les royalistes ne voudraient pas leur rentrée sur le sol français. — Les cabinets de Vienne et de Londres sont forcés de faire la paix; mais les royalistes ne la voudraient pas parce que leurs projets ne leur semblent pouvoir se réaliser que par la continuation de la guerre. Ils se flattent qu'elle amènerait de grands revers pour nous. Ils ont besoin que les armées soient consumées par les ennemis extérieurs. N'osant pas vous combattre, ils n'ont vu que ce moyen de vous détruire.

L'Officier. Ainsi l'absence prolongée et la mort des défenseurs de la Patrie, sacrifiés aux vils partisans de Louis XVIII, sont l'unique but de leurs machinations, et le fondement de leurs espérances.

Le Citoyen. Voilà tout le secret du parti. Les armées éloignées du territoire Français, ou détruites par la guerre, la domination des royalistes dans l'intérieur fait des progrès rapides: le gouvernement trop faible ne peut rien opposer au torrent, et ces messieurs arrivent à l'exécution du changement qu'ils méritent. Que leur importe même que les armées Autrichiennes se détruisent avec les nôtres! Les royalistes, les émigrés et leurs princes s'embarassent guères que l'Autriche et même l'Angleterre s'épuisent et s'anéantissent, pourvu que le résultat soit le rétablissement du royalisme en France.

L'Officier. En effet, ils sont tous dupes et instrumens les uns des autres. C'est à qui trompera le mieux, trahira le plus adroitement, et fera tourner à son avantage les ressources et même la ruine de son allié.

Le Citoyen. Si au contraire le gouvernement fait la paix, tous ces beaux projets sont renversés, et les deux conseils sont obligés de la ratifier, pour ne point paraître, aux yeux de la nation, les auteurs de la continuation de la guerre. — Dans cette supposition; avant que cela n'arrive, les royalistes veulent profiter, en l'absence des armées, de la faiblesse des patriotes et du Directoire. — Voilà pour

quoi ils veulent faire rentrer, avant vous, les émigrés et les prêtres réfractaires.

Les étrangers favorisent ces mesures de toutes leurs forces, parce qu'ils peuvent le faire maintenant avec impunité, au lieu qu'après la paix ils seraient forcés, par les circonstances, à de plus grands ménagemens. De cette manière, ils introduisent en France des germes de divisions futures et de guerres intestines, pour ne point lui laisser les moyens de réparer ses pertes, tandis qu'eux, après la paix, répareront les leurs, et rétabliront leurs finances. Que leur importe que la République ait pris des accroissemens pendant la guerre, pourvu qu'elle se détruise pendant la paix !

L'Officier. Je vois clairement à quoi l'on doit attribuer ces formes si variées des plénipotentiaires Autrichiens, et la longueur de leurs négociations. Ils évitent à la fois, en temporisant, et les dangers qui résulteraient pour leur cour, de la continuation de la guerre, et les dangers qui résulteraient pour les royalistes de l'intérieur, de la conclusion de la paix.

Le Citoyen. Il est peut-être une cause plus particulière et plus directe encore. Chacun des cabinets de Vienne et de Londres craint d'être le premier à faire la paix avec nous ; car celui des deux qui restera, obtiendra des conditions moins avantageuses. Il leur aurait convenu de faire la paix ensemble, mais nous voulons des paix séparées. Par la signature des préliminaires avec l'Autriche, la négociation s'est trouvée plus avancée avec elle, qu'avec l'Angleterre. . . .

L'Officier. Et tout naturellement, le cabinet de St-James a travaillé, par ce motif, auprès de celui de Vienne, pour obtenir que la décision soit différée.

Le Citoyen. Ils voudraient à présent faire marcher leurs négociations de front, quoique séparées ; réunir par-là ce que notre gouvernement avait divisé, non sans dessein, et lui présenter toujours alternative de la paix avec deux puissances, ou de la guerre avec toutes deux. Tel est leur but. Mais nous pourrions les déjouer.

L'Officier. Faisons la paix, comme nous avons fait la guerre, avec cette impétuosité française qui commande le succès. Il faut en finir avec ces plénipotentiaires Autrichiens qui nous mènent par leur perfide lenteur. L'olivier ou le glaive, choisissez. Plus de subterfuges, de vains délais, de misérables détours. Voici nos conditions, nous avons discuté long-temps. Ou signez à l'instant, ou demain nos armées triomphantes vont de nouveau se

précipiter sur votre territoire, et menacer votre capitale.

Où : que la décision soit prompte, et malheur à ceux qui auront voulu nous braver encore ! Ont-ils oublié déjà nos exploits, nos victoires ; quelles troupes nouvelles pourraient-ils nous opposer ?

L'Empereur est-il assez généreux pour sacrifier l'Autriche, et ses intérêts et son repos à ces fidèles sujets de Louis XVIII. qui, dans la crainte de nous voir de retour en France, où, malgré leurs succès éphémères, nous aurions bientôt raffermi la République et le gouvernement, aimeraient cent fois mieux apprendre que nous sommes entrés vainqueurs dans les murs de Vienne, et que la maison d'Autriche est anéantie ? Dans tous les cas, si la guerre continue, la destruction de l'Autriche ne sera que le prélude de la destruction de nos royalistes ; et, si la paix a lieu, notre prochain retour leur sera moins funeste que s'il était acheté par de nouveaux sacrifices et de nouveaux combats.

Nous saurions vaincre encore, s'il le faut, et les ennemis du dehors, et ceux de l'intérieur ; mais qu'on ne nous tienne plus dans l'attente. Marchons à la tête de la paix, ou volons à de nouvelles victoires. Ils se repentiront de nous avoir mépris, d'avoir méconnu leurs vrais intérêts. Ils seront eux-mêmes pris dans les filets de leur politique astucieuse, et le courage français triomphera de leurs ruses. Ils gémiront sur leurs faux calculs. La guerre, comme un volcan, les engloutira sous des laves enflammées. Ils ne pourront que s'accuser eux-mêmes de leurs défaites et de leurs revers. Les mal-entendus sont la cause des crimes et des malheurs du monde.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR.

Paris, 5 thermidor. Le général Hoche n'ayant pas l'âge prescrit par la constitution pour être ministre, a été remplacé au ministère de la guerre par le général Scherer.

Toutes les divisions de l'armée de Sambre et Meuse ont fait au Directoire exécutif des adresses, qui prouvent aux *Clichés* que ces braves soldats sont animés des mêmes sentimens de patriotisme que ceux de l'armée d'Italie.

La lettre du général en chef Bonaparte à l'armée, en date du 14 juillet, et les adresses des divisions, tapissent les murs de Paris, ce qui ne plaît pas à bien des gens. — Les royalistes commencent à n'être plus aussi impudens. Ces *M.M.* auraient-ils peur ? ils ont cependant répété bien des fois qu'ils ne craignaient personne, qu'ils nous attendaient de pied ferme. . . . Nous verrons.

Le nouveau ministre de la police donne, le plus qu'il peut, la chasse aux émigrés. Mais *Clichy*, qui veut à toute force protéger les ennemis de la Patrie et tous les conspirateurs, se propose, dit-on, de mettre en accusation la majorité du Directoire exécutif. — " Le Directoire, dit M. Bernis d'Andilly dans le *Thé-Royal*, a levé l'étendard de la rebel-

« Extraits de différentes lettres du Midi »

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR.

Extraits de différentes lettres du Midi.

Draguignan, 1^{er} thermidor. — Qui le croira que, pendant deux années entières, sur le sol de la république et sous un gouvernement républicain, l'assassinat ait régné, sans interruption et avec impunité, dans nos malheureuses contrées ? Tout le midi est la proie des fureurs du royalisme. Les prêtres réfractaires, dont plusieurs avaient été déportés, et les émigrés rentrés, conspirent ouvertement l'entière destruction de tout ce qui est attaché à la république. Par leurs manœuvres horribles, les familles mêmes sont divisées. Les différences dans les opinions religieuses et politiques ont déjà fait couler des torrents de sang. Il suffit d'être patriote, pour être proscrit.

La Valette, Hères et beaucoup d'autres villes, ont été déjà le théâtre de scènes sanglantes. Le chant de mort et l'homicide réveil sont le signal des égorgemens. Malheur à qui oserait murmurer, même faiblement, un air patriotique !

On ne connaît plus de gouvernement. Les lois ne reçoivent aucune exécution. Les fonctionnaires publics, presque tous dévoués à l'atroce faction royale, sont les premiers à applaudir aux massacres qui se commettent. Il en est qui se bornent à ne rien dire ; mais aucun n'est assez courageux pour les empêcher. — Qu'un homme soit désigné comme *terroriste*, c'est assez pour lui courir sus. Qu'un fonctionnaire veuille arrêter la fureur des assassins, il est lui-même assassiné, ou obligé de fuir. Car on est complice des *terroristes*, c'est-à-dire des républicains, on est un *buyeur de sang*, un *scélérat*, des qu'on veut mettre un frein aux *excesses populaires*. C'est de ce nom que les *furoristes royaux* décorent les meurtriers dont ils désolent nos contrées. Et les prêtres bénissent les poignards, et promettent le ciel aux meurtriers !

Marseille, 3 thermidor. Que t'écrire, ô mon ami ! Je n'ai que les plus affreux détails à te donner. L'assassinat règne. Les républicains ne peuvent pas franchir le seuil de leurs portes, ni se montrer dans les rues, sans courir le risque d'être égorgés. On dirait, à voir notre malheureuse cité, que déjà Louis XVIII y est proclamé, qu'il a publié ses tables de proscription et de mort.

En effet, c'est peu de massacrer ; on a également organisé les assassinats judiciaires. La fureur homicide s'acharne même contre les absens. En condamnant par contumace ceux qui ont échappé aux glaives des *compagnons de sang*, on leur interdit le retour dans leurs foyers ; on leur offre les tribunaux, où ils auraient dû trouver un asile, comme un temple affreux, ouvert à la vengeance et à la mort, où ils sont sacrifiés sur les autels du royaume.

En dix-sept jours, quarante-trois républicains ont été condamnés à mort par le tribunal des Bonapartes-du-Rhône. Quatre sont aux mains de leurs bourreaux ; et *cette-neuf* ont été condamnés par contumace. On ne donne le temps à aucun prévenu de préparer sa défense : dès qu'il est patriote, on le condamne sans l'entendre.

Les émigrés arrivent en foule. Ils se plaignent hautement qu'on s'en tienne à des assassinats partiels, et veulent un massacre général.

Les propriétaires de biens nationaux ont leurs maisons dévastées, et sont immolés, s'ils n'ont pas eu la précaution de fuir.

Le général *Sahuguet* vient d'arriver. Puisse-t-il mettre fin à tant de malheurs, et détruire l'horrible influence que *Widor* a laissé prendre aux directeurs des égorgemens !

Près Toulon, 3 thermidor. Il n'y a plus que Toulon qui résiste encore. La contre-révolution est faite dans tous les lieux qui l'entourent. Chaque journée amène de nouveaux crimes. On tue jusqu'aux femmes et aux enfans des républicains. Les enfans vengeraient leurs pères, disent les monstres, et ils les assomment.

L'autre jour, dans un village voisin, l'épouse d'un patriote a été coupée en morceaux et jetée dans un puits.

L'avocat *Aubert*, républicain estimable, a été tué d'un coup de fusil à la Valette par un émigré rentré. — A Solliers, on a mis en pièces le malheureux *Guot-Pont*, père d'une nombreuse famille. Les meurtriers se sont distribué ses membres sanglans. — Il y a eu six meurtres dans huit jours, entre la Valette, Solliers et Hères. L'administration du département du Var force les acquéreurs de biens nationaux de les restituer aux émigrés qui sont réintégré, au mépris de toutes les lois constitutionnelles, par ces mêmes autorités que la constitution a établies. Ceux qui ont dépouillé ainsi de leurs biens, ne tardent pas à être tués.

Hélas ! qui compterait les victimes ? Notre unique espoir est dans la paix et dans le retour de la brave armée d'Italie, qui fera disparaître les assassins. . . .

A la suite de ces lettres, que nous transmet un républicain long-temps proscrit, qui est venu chercher un asile au sein des bataillons de cette armée, nous trouvons une espèce de complainte lugubre et sombre, un hymne funèbre qu'on pourrait appeler les *gémissemens de l'Young républicain*, et qui respire le sentiment profond du désespoir. Nous avons cru que cette pièce, insérée dans notre journal, pouvait concevoir encore à donner une juste idée de l'exès des malheurs auxquels sont réduits les patriotes dans le midi.

Les gémissemens d'Young.

C'est du sein des tombeaux, que j'éleve ma voix gémissante ; je me suis assis sur les cadavres de mes amis immolés. En leur nom, je demande vengeance, et je m'adresse aux défunctes de la Patrie. Je m'adresse à vous qui avez prodigué votre sang pour la République, pour ce vaste fantôme qui remplit l'univers de son nom et de sa gloire, tandis qu'on peut recueillir à peine les mêmes lieux où la République fut fondée.

Les foudrains ont péri ! les échafauds, les poignards, les épees rompues, le fer, le feu, le poison, tous les élémens, tous les crimes, tout a concouru à leur destruction.

J'ai vu ces ans effrayant de ruines et de débris. J'ai vu les meurtriers, l'œil farouche, les mains dégoutantes de car-

Annexe 10. Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif, de Milan, le 27 messidor an V [15 juillet 1797], *Correspondance générale*, n°1785

Vous trouverez ci-joint la copie de la lettre que je reçois du général Clarke ; vous y verrez que l'on allonge toujours. Il est hors de doute que l'Empereur veut voir la tournure que prendront les affaires en France, et que l'étranger est pour plus que l'on ne croit dans toutes ces machinations.

L'armée reçoit une partie des journaux qu'on imprime à Paris, surtout les plus mauvais, mais cela produit un effet tout contraire à celui qu'ils se promettent ; l'indignation est à son comble dans l'armée. Le soldat demande à grands cris si, pour prix de ses fatigues et de six ans de guerre, il doit être, à son retour dans ses foyers, assassiné comme sont menacées de l'être tous les patriotes. Les circonstances s'aggravent tous les jours, et je crois, citoyens directeurs, qu'il est imminent que vous preniez un parti.

Vous trouverez ci-joint la proclamation que j'ai faite à l'armée : elle a produit le meilleur effet. Il n'y a pas un seul homme ici qui n'aime mieux périr les armes à la main que de se faire assassiner dans un cul-de-sac à Paris.

Quant à moi, je suis accoutumé à une abdication totale de mes intérêts ; cependant je ne puis pas être insensible aux outrages, aux calomnies que quatre-vingt journaux répandent tous les jours et à toute occasion, sans qu'il y en ait un seul qui les démente ; je n'ai puis pas être insensible à la perfidie et au tas d'atrocités contenues dans cette motion d'ordre, imprimée par ordre du Conseil des Cinq-Cents. Je vois que le club de Clichy veut marcher sur mon cadavre pour arriver à la destruction de la République. N'est-il donc plus en France de républicains ? Et après avoir vaincu l'Europe serons-nous donc réduits à chercher quelque angle de la terre pour y terminer nos triste jour ?

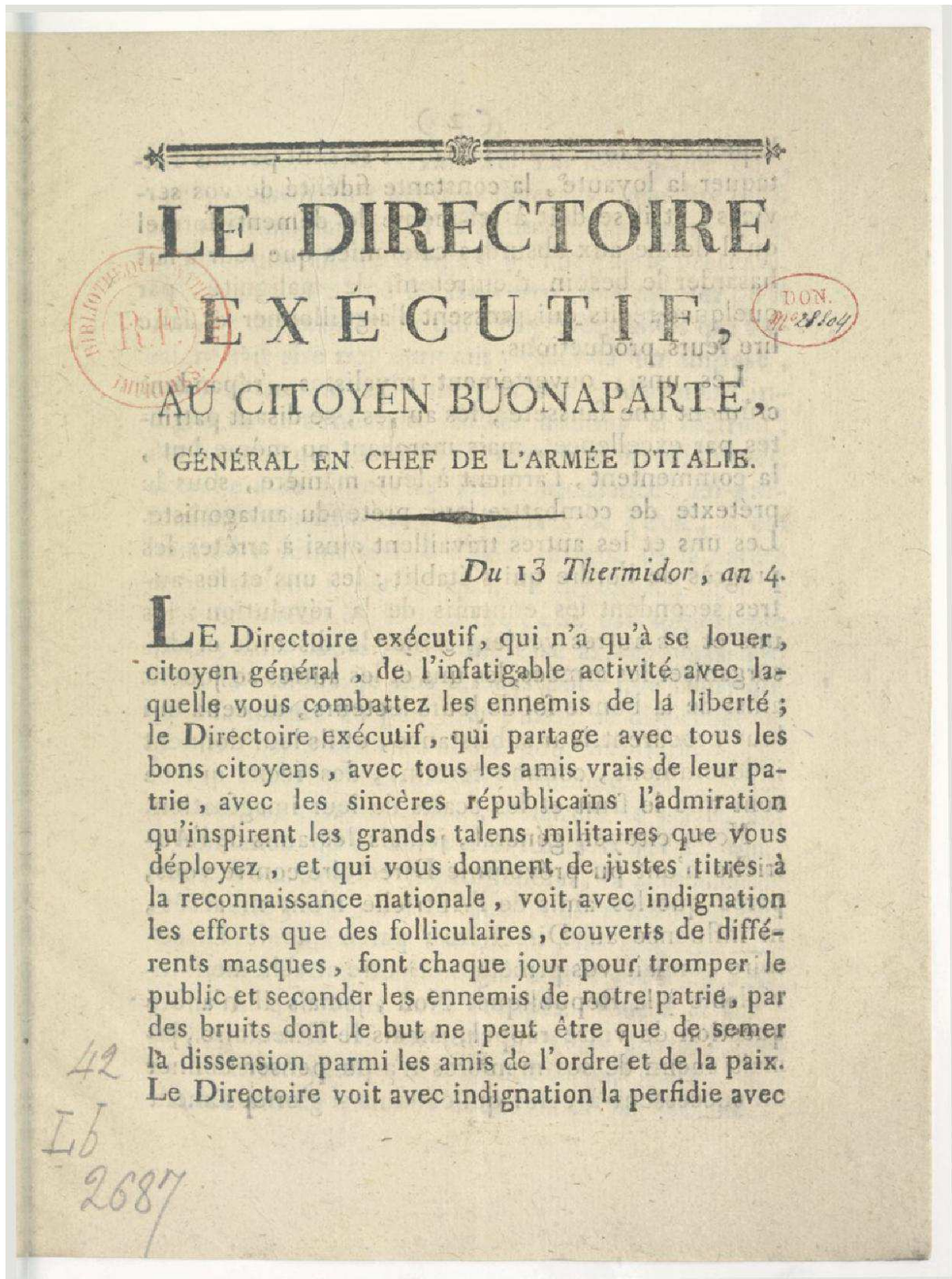
Vous pouvez d'un seul coup sauver la république, deux cent mille têtes peut-être qui sont attachées à son sort, et conclure la paix en vingt-quatre heures : faites arrêter les émigrés ; détruisez l'influence des étrangers. Si vous avez besoin de force, appelez les armées. Faites briser les presses des journaux vendus à l'Angleterre, plus sanguinaire que ne fut jamais Marat.

Quant à moi, citoyens directeurs, il est impossible que je puisse vivre au milieu des affections les plus opposés ; s'il n'y a point de remède pour faire finir les maux de la patrie, pour mettre un terme aux assassinats et à l'influence de Louis XVIII, je demande ma démission.

Vous trouverez ci-joint le stylet pris sur les assassins de Vérone.

Mais, dans toutes les circonstances, le souvenir des marques constantes que vous m'avez données de la confiance la plus illimitée ne sortira jamais de ma mémoire.

Bonaparte.



laquelle ces folliculaires coalisés se sont permis d'attaquer la loyauté, la constante fidélité de vos services, et il se doit à lui-même le démenti formel qu'il donne aux absurdes calomnies que leur a fait hasarder le besoin d'entretenir la malignité, par quelques récits qui puissent l'aiguillonner et faire lire leurs productions.

Les uns, ouvertement royalistes, répandent crûment une fausseté; les autres, se disant patriotes par excellence, mais marchant au même but, la commentent, l'arment à leur manière, sous le prétexte de combattre leur prétendu antagoniste. Les uns et les autres travaillent ainsi à arrêter les progrès de l'ordre qui s'établit; les uns et les autres secondent les ennemis de la révolution; les uns et les autres veulent semer la discorde et désorganiser les armées; les uns et les autres se jouent ainsi de la bonne foi de leurs lecteurs, de ceux qui leur procurent leur subsistance, et ils leur donnent indécemment, comme certains, des récits qui ne sont que le fruit et les écarts de leur imagination.

Non, citoyen général, jamais les amis de l'Autriche n'ont pu prévenir le Directoire contre vous, parce que les amis de l'Autriche n'ont ni accès, ni influence au Directoire; parce que le Directoire connaît vos principes et votre attachement inviolable à la République. Non, jamais il n'a été question de votre rappel, jamais le Directoire, jamais aucun de ses membres n'a pu penser donner un successeur à celui qui conduit si glorieusement

(3)

nos républicains à la victoire. Le folliculaire qui , voulant avoir l'air de vous défendre , ose dire qu'il avait connaissance de l'intrigue ourdie contre vous , et dont une affaire d'argent n'était que le prétexte , qui se parant d'une fausse vertu , ose ajouter qu'il a eu la délicatesse de taire des événemens qui auraient fait rire nos ennemis ; celui-là en impose , celui-là trompe le public , et est évidemment indigne de sa confiance. Si cet homme si instruit , cet homme qui , comme ses confrères en calomnies , cherche à se donner un air d'importance , en prétendant connaître tous les secrets de l'état ; si cet homme a connaissance d'une intrigue de la nature de celle dont il parle , qu'il la découvre , qu'il la fasse connaître au Directoire , elle est importante assez , sans doute ; elle intéresse assez le bien public , la marche de nos armées pour que celui qui peut la mettre au jour , ne puisse se dispenser de la dénoncer à ceux qu'elle a pour but d'induire en erreur. Mais le silence de cet homme , son silence qui sera sa condamnation , éclairera le public sur la confiance qu'il devra désormais à ses insinuations. Vous avez , citoyen général , la confiance du Directoire ; les services que vous rendez chaque jour , vous y donnent des droits ; les sommes considérables que la République doit à vos victoires , prouvent que vous vous occupez , tout à la fois , de la gloire et des intérêts de votre patrie ; tous les bons citoyens sont d'accord sur cet objet ; vous n'aurez pas de peine à abandonner les jactances ,

(4)

les calomnies des autres , au mépris qu'elles méritent par elles-mêmes , et plus encore par l'esprit qui les dirige.

Signé RÉVEILLÈRE-LÉPEAUX , Président.

LAGARDE , Secrétaire-général.

Extrait du Rédacteur , N^o. 230.

Permis d'imprimer et d'afficher la Lettre du Directoire exécutif au Général Buonaparte.

Le Commandant de la Place de Marseille en état de siège.

LIÉGARD.

A MARSEILLE , de l'Imprimerie de ROCHEBRUN.

EXTRAIT DES REGISTRES
DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
DU DÉPARTEMENT DU LOT.

LE vingt-six pluviôse, an cinq de la République une & indivisible, en assemblée de l'Administration centrale du Lot, présents les citoyens *Satur*, pour le Président; *Martin*, *Ysarn*, Administrateurs; *Souilhé*, Commissaire du Directoire exécutif; & *Cayla*, Secrétaire en chef.

L'Administration, après avoir entendu un chant de triomphe sur les succès de l'Armée d'Italie, par le citoyen *Brunies*, Professeur de belles-lettres à l'École centrale du Lot,

Considérant que ce morceau, plein d'un enthousiasme lyrique & républicain, est un hommage rendu à l'invincible Armée d'Italie & à son intrépide Général;

Considérant que les principes qui y sont développés sont capables de porter l'amour de la patrie dans toutes les âmes, & de les pénétrer d'une généreuse admiration pour les guerriers indomptables qui cimentent de leur sang l'édifice de notre liberté;

Le Commissaire du Directoire exécutif entendu,

B 2

(4)

ARRÊTE que la cantate précitée sera imprimée au nombre de trois mille exemplaires ; qu'il en sera envoyé des exemplaires aux Présidens des deux Conseils , au Directoire exécutif , aux Ministres , à l'Institut national , au Général Bonaparte , à son État-major , à tous les Généraux des autres Armées , à toutes les Administrations & Écoles centrales de la République , & à toutes les Communes du Département du Lot.

Délibéré les jour & an que dessus , par l'Administration centrale du Lot.

*Collationné conforme au registre par nous
Président & secrétaire.*

SATUR, pour le Président:

CAYLA, Secrétaire en chef.

A L'ARMÉE D'ITALIE

ET A SON

GÉNÉRAL BONAPARTE.

CHANT DE TRIOMPHE.

« Français ! vous savez vaincre et chanter vos victoires. »

JENTENDS la trompette guerrière ;
Elle m'appelle aux champs de Mars :
Je m'élançe, et ma muse altière
A déjà vu sur la poussière
Rouler les aigles des Césars.

Où sont ces légions et ces chefs invincibles
Qui, du soldat français, devaient être l'écueil ?
Bonaparte s'avance ; et ces corps si terribles
Tombent dans la nuit du cercueil.
Argole, Rivoly, l'Adda, le Pô, l'Adige,
Tout retentit de nos exploits.
Un prodige effacé par un autre prodige
Atteste notre gloire et la honte des rois.
Cessez de souiller le trône ;
Tyrans de l'humanité ;
Entendez l'air qui raisonne
De votre nom détesté.
C'en est fait : votre heure sonne,
La foudre vous environne,

(6)

Votre sort est arrêté.
Cédez au bronze qui tonne
Et suspendez la couronne
Au char de la liberté.

Vainement tes trésors, implacable Angleterre,
De l'Autriche confuse armant les bataillons,
Cinq fois, devant Mantoue, ont revomi la guerre.
Mantoue a vu cinq fois, sous nos fiers-escadrons,
Leur sang, à flots pressés, bouillonner sur la terre,
Et leurs membres épars engraisser ses sillons.
Boulevard de l'Italie,
Mantoue, envain, tes remparts,
Des guerriers de ma patrie
Insultent les étendards!
Ministre et dieu des batailles,
Leur chef, devant tes murailles,
Marque un terme à tes succès;
Et déjà Wumser qui plie,
Voit sa gloire ensevelie
Dans le fond de tes marais.

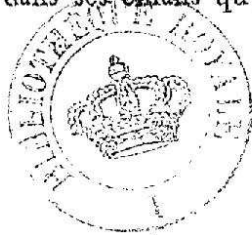
Baulieu vengea Devins; Wumser dans sa défaite,
D'Alvinzi fugitif, ennoblit la retraite.
Ainsi ces vieux héros, vaincus, humiliés,
Par un revers commun sont tous justifiés.
Ferrare, Reggio, Modène,
Rappelez votre antique ardeur!
Faites pâlir votre oppresseur
Au brisement de votre chaîne,
Et que le Tybre avec la Seine
Célébrent le même vainqueur.
France, embouche pour lui la trompette héroïque:
Le drapeau tricolor sur Mantoue a flotté.
Que Virgile renaisse, et que sa muse épique
Lui donne l'immortalité!
Que le germain tremblant, que l'anglais indompté
Abaissent leur front despotique
Devant le signe redouté
De notre auguste République!
Que la terre et les cieux chantent l'égalité!

(7)

Rome, sacré berceau de Caton et d'Émile!
Poétique séjour d'Horace et de Virgile!
Prends la lyre; applaudis à nos brûlans efforts.
Un peuple grand et fier, accouru sur tes bords,
Un peuple vertueux et libre,
Dans son élan triomphateur,
Plante la liberté sur les rives du Tybre
Et redonne à ton front sa première splendeur.

Le soleil éclaire
Nos drapeaux flottans.
Déjà sa lumière,
Hors de la barrière,
Voit les combattans.
Leur chef qui s'avance
Donne le signal.
La mort le devance;
Le bronze fatal
Vomit la vengeance;
Le Romain pâlit;
Il plie; il succombe;
Le vatican tombe,
Son tyran s'enfuit;
Du fond de sa tombe
Brutus applaudit.

Rome, ne vante plus la gloire de tes armes!
Tu regna par l'effroi, sur le monde soumis;
Tu lui donna des fers, nous essuyons ses larmes!
Tous les peuples sont nos amis.
Des bords où le soleil commence sa carrière,
Jusqu'à ceux où finit sa féconde lumière,
LA GRANDE NATION étendra ses bienfaits.
Ah! puisse un jour la terre heureuse et fortunée,
Par des liens de fleurs, à nos lois enchaînée,
Ne voir dans ses enfans qu'un peuple de Français.



E P I T R E
A
B U O N A P A R T E .



A B U O N A P A R T E .

HÉROS jeune, invaincu (a), dont la haute vaillance
N'est point le fruit des ans, ni de l'expérience,
Ta première campagne et tes succès nombreux
Placent ton nom au rang des noms les plus fameux.
5 D'un burin étonné l'impartiale histoire
Le grave pour jamais au temple de mémoire ;
Nos neveux l'y verront. Vous y serez aussi
Coli, Beaulieu, Devins, Vurmesser, Alvinzi.
Ces noms suivront le tien, comme jadis dans Rome
10 Les rois, les généraux suivoient le char de l'homme,
Du citoyen romain qui les avoient vaincus.
Ils ornoient son triomphe, enchaînés et confus.
Ces braves allemands, malgré leur infortune,
Étoient de bons guerriers ; mais de la loi commune
15 A tous tes ennemis, ils ont subi le sort.
Devant tes pas on voit la défaite ou la mort.
Soldat dès mon enfance, au métier de la guerre
J'ai consacré mes jours. Quand la paix sur la terre
Répandant ses bienfaits, consolait les mortels
20 Des meurtres, des horreurs, des désastres cruels,
Suite de nos combats, source d' tant de larmes,
Au paisible olivier je suspendois mes armes.
Mon état, mes devoirs me laissant des loisirs,
La lecture et les arts étoient mes seuls plaisirs.
25 Des plus fameux guerriers dont la vie est connue,
J'ai médité l'histoire. Une étude assidue
M'a rendus familiers leur esprit, leurs projets,
Leurs marches, leurs combats, leurs revers, leurs succès :
Je crois tous les connoître ; eh bien ! dans la carrière
30 Qu'en géant tu parcours, aucun à la barrière

(a) Les puistes trouveront ce mot dur, et le blâmeront, quoiqu'il soit de Corneille ; mais s'il n'est pas usité, c'est parce qu'on ne trouve pas l'occasion de l'employer avec vérité. Je trouve cette occasion ; je la saisis.

- N'arriva , n'enleva le prix de la valeur
 Aussi rapidement , avec autant d'ardeur ,
 Que tu viens d'en montrer à l'Europe étonnée.
 Si tu ne travaillois que pour la renommée ,
- 35 Tu pourrais t'arrêter ; mais tes nobles travaux
 Ont pour but le bonheur d'un peuple de héros ,
 Des français , en un mot. Ta sagesse profonde
 Te montre ce vrai but ; la paix donnée au monde ,
 Achève ce saint œuvre. Abîme l'ennemi.
- 40 Vainqueur comme Annibal ; mais plus sage que lui ,
 Tu te rappelleras , en entrant dans Mantoue ,
 Que près de ses ramparts sont les murs de Capoue.
 Que l'ennemi n'ait pas le tems de respirer :
 Qu'il se rende soudain , ou qu'il sache expirer.
- 45 Comme un autre héros (a) , célèbre dans la guerre ,
 Tu sais que rien n'est fait , s'il reste encore à faire.
 Mais que fais-je ? Où m'entraîne un esprit égaré ?
 Je suis ici Gros-Jean remontrant son curé.
 Tu n'as point de modèle , et toi seul tu vas l'être
- 50 Des guerriers de nos jours , et des guerriers à naître.
 Ainsi que Frédéric et le premier César ,
 Ecris ce que tu fis ; apprends-nous par quel art
 Aux soldats sans souliers tu sus donner des aîles ,
 Pour des Alpes franchir les neiges éternelles.
- 55 Sans vivres , sans bagage et presque sans canons ,
 Tu mène à l'ennemi nos légers bataillons :
 Sa résistance est vaine ; il fuit , et l'abondance
 Fait cesser des vainqueurs la très-longue abstinence.
 Tu savois qu'en faveur de tes hardis dessins ,
- 60 Vienna et Turin avoient formé des magasins ,
 Vidé leurs arsenaux : de tout tu te rends maître.
 Pour ce coup décisif , tu ne fis que paroître.

(a) César.

Nil actum reputans donec superesset agendum.

Heureusement pour nous, pour tes vastes projets,
 Rendons-en grâce au ciel, tu guides des français.
 65 Depuis ces premiers pas, d'une palme nouvelle
 Chaque jour la victoire, à tes drapeaux fidelle,
 A ceint ton front vainqueur. Que n'ai-je les talens
 Du grand conteur Homère ! en vers étincelans
 Je peindrois tes combats journaliers, incroyables,
 70 Tes succès plus qu'humains. Des anges ou des diables
 Les ont-ils remportés ? Non, ce sont des gaulois !
 Venez, héros de Troies étaler vos exploits !
 Avec de tels rivaux entrez dans la carrière,
 Devant eux humblement baissez votre bannière.
 75 Tous ces héros grégeois ne sont que des faquins,
 Quoiqu'aïdés par leurs dieux, près des républicains.
 Un dieu les guide aussi ; c'est ton puissant génie.
 Il sait électriser, centupler l'énergie
 De ces fiers combattans. Plus fort que Jupiter,
 80 Sans conseils, sans balance (a), aussi vif que l'éclair,
 Tu viens, tu vois, tu frappe, une armée est détruite.
 Une autre la remplace, elle est soudain en faite,
 Ou captive, ou sans vie. Une, deux, trois encor,
 Paraissent devant toi, subissent même sort.
 85 Tu cours, sans te lasser, de victoire en victoire.
 Moi, je suis las d'écrire, et je laisse à l'histoire
 Le soin de conserver les noms de d'Augereau,
 De Massena, Berthier, Joubert, Victor, Deveau ;
 De tant d'autres héros, sous toi chefs de l'armée,
 90 Qu'ils soient morts ou vivans, leur gloire est assurée.
 Millesimo, Lodi, Castiglion, Bassano,
 Arcole, Rivoli, l'Anguiaris, Ronco,

(a) Tout le monde sait que dans l'Iliade, Jupiter prend des balances d'or pour peser les grecs et les troyens ; qu'il réunit en conseil les dieux et même les déesses ; et à quoi bon ces conseils, ces balances, puisque tous les événemens sont écrits dans le livre du destin, et qu'ils doivent nécessairement arriver ? Voilà des inepties admises depuis 2500 ans, parce qu'elles sont écrites en beaux vers.

- La Favorite enfin , témoins sûrs et sincères
 Des combats inouis de nos valeureux frères ,
- 95 Vous les répéterez aux siècles à venir ;
 Dans vos champs illustrés vous verrez accourir
 Les curieux attirés par votre renommée ,
 Comme on visite encore Marathon et Platée.
- 100 Ton histoire à la main , le guerrier avec soin
 Y prendra des leçons dont tu n'eus pas besoin ;
 Mais y trouvera-t-il ce coup-d'œil rapide
 Dans tes hardis projets ton infailible guide ,
 Que la nature avare accorde à peu d'humains ,
 Dont elle te doua ? Ses travaux seront vains ,
- 105 Si dans tes faits de guerre il cherche une retraite ,
 C'est la suite par fois d'une triste défaite.
 Mais sans être vaincu , des revers étrangers
 Forcent d'une retraite à braver les dangers.
 Alors , comme Moreau , par plus d'une victoire ,
- 110 Même en se retirant , on se couvre de gloire.
 Une fois quelques pas on te vit reculer (a) ;
 Comme dit un réus , c'étoit pour mieux sauter.
 Wurmesser s'en souvient ; la fortune légère
 Lui fit payer bien cher sa faveur passagère.
- 115 Elle t'es plus fidelle , et tu sais la fixer ;
 Mais ses dons journaliers semblent peu te flatter.
 Dans une épître à Clark , tu pressens que l'envie ,
 L'égoïsme jaloux , l'absurde calomnie ,
 Confondant leurs poisons , les versant sur tes jours ,
- 120 De tes destins heureux viendront troubler le cours.
 Eh bien ! des plus hauts faits , n'est-ce pas le salaire ?
 Mais on vit de tout tems un mâle caractère
 Braver et triompher des efforts du méchant ,
 Et la haute vertu les réduire au néant.
- 125 Cherche et nomme un héros , dont l'énragée envie
 N'ait pas voulu ternir la glorieuse vie.

(a) Lors de la levée du siège de Mantoue , qui fut suivie deux jours après de la bataille de Castiglione.

(7)

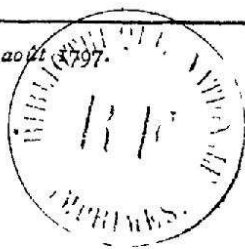
- Tu parois envier l'honorable trépas
De ton ami Muiron. La mort , dans les combats ,
Peut flatter un héros au sein de la victoire ;
- 130 Ce coup pour nous fatal est le sceau de sa gloire.
Rien ne peut plus ternir de son grand nom l'éclat ;
Un bâillon pour l'envie est un pareil trépas.
Tu peux mourir pour toi ; mais vis pour la patrie ;
Elle réclame encor tes talens , ton génie.
- 135 Tu fus aux champs de Mars impétueux vainqueur ,
Soit dans notre sénat sage législateur ;
Détruis des malveillans la renaissante ligue ;
Fais régner la justice en étouffant l'intrigue.
Enfin pour écraser tout jaloux détracteur ,
- 140 Mérite dans treize ans (a) d'être élu directeur.

E N V O I.

Paris , 17 pluviôse de l'an V de la république.

Reçois d'un vieux guerrier au bord de son cercueil,
Et qui seroit ton bisaïeul ,
Cet hommage de son estime.
Il ne flatta jamais le pouvoir ni l'orgueil ;
Et quoiqu'en ce moment il consacre la rime ,
A la vérité seule il veut être anonyme.

(a) Buonaparte aura 28 ans le 25 août 1797.



De l'imprimerie de L. N O R M A N T , rue des Prêtres S. G. l'Aux.

[40]

rer leur cause, isoler leur conduite, éloigner leurs regards de ces hommes que nous venons de peindre ; au lieu de se disputer, ils s'entendraient peut-être, au lieu de s'observer, ils se rapprocheraient, & les partisans de la liberté, les amis de la paix abjureraient leurs pénibles frayeurs pour se livrer à l'espérance & à la joie.

On demande à Paris ce que veut Bonaparte, ce qu'il fera ?

Les circonstances décideront de ce qu'il fera ; ce qu'il veut il ne le dit pas : mais en jugeant par le passé, on peut répondre qu'il veut de la gloire.

Quant à la puissance, jusqu'à présent il en a beaucoup. En veut-il davantage ? En veut-il une autre ? En veut-il ailleurs ? Voilà sur quoi on discute, on conjecture, on fait même, dit-on, des paris.

Pour aider aux jugemens nous rappellerons quelques faits.

Depuis que l'Italie a été conquise par nos troupes, elles y ont levé de fortes contributions :

Ces contributions ont été supérieures aux besoins de l'armée dans quelques momens ; qu'est devenu le superflu momentané ? Il est allé secourir le trésor public, payer la solde des autres armées, activer les armemens de notre marine, enfin 50 millions sont passés d'Italie en France.

Des chefs-d'œuvre des arts, le Saint-Jerome de Parme qu'on voulait racheter par un million, l'Apollon du Belvédère, et tant d'autres monumens immortels, des manuscrits uniques, des dessins sans copie, étaient les plus précieuses richesses de l'Italie ; des savans, des artistes les ont recueillies, des escortes nombreuses ont protégé

leur transport, et la France fera désormais le dépôt sans pareil où le génie naissant viendra chercher, étudier les productions du génie qui ne vit plus que dans la mémoire des hommes et dans ses ouvrages : la France fera désormais le but de ces voyages qui enrichissaient l'Italie, et rendaient l'Angleterre et la Russie, le Danemarck et l'Espagne, enfin l'Europe entière tributaire de Rome, de Naples et de Florence.

La Route de Rome était ouverte : encore deux jours, et nouveau Brénnus, sans être un barbare comme lui, le Général Français était au Capitole, et s'il lui plaisait reléguait le Pape dans un cloître,

Le Général Français a fait la paix, laissé régner le Pape, et est allé combattre l'Empereur.

L'Empereur a été battu, la route de Vienne était ouverte, encore deux jours et Bonaparte y entrait vainqueur. En ce cas l'Italie devait probablement voir croître les puissances qui y dominaient. Naples, Florence, Parme et Turin approchaient d'une révolution devenue presque nécessaire.

Le Général Français provoque la paix, il la demande aux vaincus au nom de l'humanité, les préliminaires se signent et il rentre en Italie.

Il protège le gouvernement Piémontais, il fait taire l'insurrection à Ancône, il abdique le droit de conquête à Milan, il y crée un gouvernement libre et indépendant, il dont écarte les anarchistes, dont il repousse les partisans de l'Autriche et où il appelle les propriétaires :

Il laisse le sénat de Venise abdiquer son autorité, la déposer par un rescrit solennel entre les mains d'un gouvernement nouveau reconnu par celui qui lui cède la place.

Il maintient les traités et l'intelligence avec Naples.

Il laisse le nouveau gouvernement de Gènes libre et indépendant quand il s'est assuré qu'il sera véritablement ami de la France.

Il facilite la paix avec l'Autriche par le rassemblement des moyens de combattre, par la réunion de tous les présages de victoire. Voilà ce qu'on voit en Italie de la conduite de Bonaparte. On n'y dit rien de ses desseins.

Mais il y a des gens qui se rappellent de vieux adages, et qui disent : si je voulais être puissant je tâcherais d'être riche, car l'argent est le gage de tous les succès ; si je voulais occuper un palais je ne le démeublerais pas, je n'en enlèverais pas les plus beaux monumens.

Si je voulais commander dans un pays, je ne l'appauvrirais pas, je ne lui ôterais pas les richesses mobilières :

Si je voulais la suprême puissance je ne créerais pas des gouvernemens pour exercer le pouvoir dont je serais en possession :

Si je voulais engager un peuple à désirer un maître, je le laisserais dévorer par l'anarchie qui est le précurseur de la tyrannie.

Si je voulais me composer un grand empire, je ferais la guerre à mort à la puissance la plus capable de me le disputer, et je ne lui offrirais pas la paix.

Si je voulais créer pour moi un trône puissant, je renverserais tous ceux qui m'entourent pour en former un de leurs débris.

A la suite de ces principes se place naturellement la conséquence suivante : „ Si Bonaparte a le désir du pouvoir, s'il a l'ambition de régner, elle est, ou bien cachée ou bien mal-adroite. “

Au surplus quand on écrit à Milan, près de Bonaparte, il est difficile de parler beaucoup de lui. Un éloge res-

semblerait à une flatterie, et une censure paraîtrait une injustice.

On a annoncé au conseil des 500 que des troupes s'approchaient de Paris et qu'il y en avait une quantité considérable à Rheims.

On attend ici avec impatience la réponse du Directoire au message du conseil qui l'invite à donner sous trois jours connoissance du motif de ce rassemblement.

A la tournure de la discussion il paraît que plusieurs membres du corps législatif croient cet armement dirigé contre les conseils. Ici les uns s'alarment et redoutent les dissensions civiles et des suites sanglantes, d'autres comptent sur le maintien de la paix intérieure.

A l'appui de leur opinion les premiers disent, le principal objet de la constitution française, qui, comme toutes les institutions humaines en a plusieurs, c'est d'avoir créé deux puissances rivales, inégales cependant en force, mais pouvant par leur choc ébranler l'empire.

En effet, si le Directoire en masse ou un de ses membres viole la constitution, attaque ou menace la liberté, le conseil des 500 peut décider qu'il y a lieu à examen de sa conduite, et celui des anciens lancer le décret d'accusation.

Mais si une loi anti constitutionnelle, subversive de l'ordre social, évidemment contraire à l'esprit, à la lettre de la constitution échappait au corps législatif, que devrait faire alors le Directoire ?

Hommes de courage, hommes impartiaux placez-vous un moment sur le fauteuil directorial, et demandez à vous mêmes ce que vous feriez ?

[234]

par le commissaire ordonnateur en chef, notamment par sa circulaire du 13 messidor, aux municipalités centrales, & le bois de chauffage des hôpitaux.

Les habitans ne pourront dans aucun cas être contraints à fournir une table aux officiers ni aux employés logés chez eux, & disposeront de leurs appartemens toutes les fois qu'un officier ou employé changera de garnison.

Signé, Bonaparte.

VARIÉTÉS.

Notice sur Bonaparte.

Les Journaux anglais ont annoncé, il y a quelque tems, un ouvrage qui traite des premières années de Bonaparte, & qui est composé par un de ses condisciples. Cet ouvrage a été traduit sur-le-champ en Français. Nous allons en donner un extrait qui suffira pour faire juger de l'intérêt qu'inspire sa lecture.

« Bonaparte naquit à Calvi, petite ville de la Corse, de parens nobles, mais pauvres. Il fut envoyé fort jeune à l'école militaire de Brienne pour y faire ses études.

Il s'y trouvoit, dit l'auteur de l'écrit que nous annonçons, cent cinquante élèves du même âge, & pas un ne lui ressembloit pour ses goûts & les dispositions. Je ne me rappelle pas, ajoute-t-il, qu'il ait jamais donné le plus léger témoignage de prédilection à aucun de ses camarades. Sombre, & même farouche, presque toujours renfermé en lui-même, on est dit que, récemment sorti de quelque forêt, & soustrait jusqu'alors aux regards de ses semblables, il éprouvoit pour la première fois les impressions de la surprise & de la méfiance.

Constamment seul, il était ennemi de tous les jeux de
de tous les amusements de l'enfance.

Il ne prit jamais part à la bruyante joie de ses ca-
marades. Il ne paraissait parmi eux que pour les repré-
mander.

Je l'ai vu souvent, attaqué par un groupe de ses
compagnons, repousser avec le plus grand sang-froid
leurs coups & leurs efforts réunis. Ainsi, dans un âge
aussi tendre, Bonaparte semblait prévoir que le destin
l'appellerait un jour à surmonter les plus grands obstacles ;
on eût dit qu'il s'exerçait d'avance au rôle qu'il devait
jouer.

Il annonça de bonne-heure le désir, ou plutôt le
besoin de la liberté. L'idée de dépendance avait pour
lui quelque chose d'avilissant ; souvent offensé des pla-
santeries de ses camarades sur la réunion de la Côte
à la monarchie française, il échoit avec l'accent de
l'indignation : j'espère être un jour en état de la rendre
à la liberté. Se doutait-il qu'il devait être appelé dans
peu d'années à fixer le pouvoir de la France elle-même,
& à décider le sort des grands états de l'Europe ?

Il s'appliqua peu à l'étude de la langue latine : les
mathématiques, les fortifications, l'attaque & la défense
des places, mais par dessus tout, l'histoire, occupaient
ses moments ; & je ne doute pas que l'enthousiasme
qu'il a déployé depuis n'ait été puisé dans la lecture des
vies de ces hommes illustres que dès son entrée dans
le monde il s'est proposé pour modèle.

Bonaparte, d'un caractère réservé, tout entier à ses
recherches, trouvait ses délices dans la solitude. Pendant
longtemps il employa ses heures de récréation à cultiver

de à convertir en jardin sa portion d'un terrain considérable qu'on avait partagé entre les élèves. Après avoir forcé deux de ses co-partageans à la lui céder en entier son premier soin fut d'en rendre l'accès difficile, moyennant une forte palissade. Ses arbres, déjà assez touffus, qu'il avait plantés lui-même, & qu'il cultivait avec le plus grand soin, avaient fait de son jardin, au bout de deux ans, la retraite d'un véritable hermite. Malheur à l'élève envieux, espiègle ou même folâtre, qui eût osé troubler son repos; on l'eût vu alors s'élançant de son asyle, repousser les assaillans sans s'effrayer de leur nombre.

C'est dans cette retraite inaccessible que l'ame de Bonaparte, avide de gloire, fécondait lentement les germes d'une noble ambition, & s'alimentait de l'exemple de ces grands hommes, qu'il se disposait à surpasser.

Le seul amusement que Bonaparte partagea avec ses disciples, & celui-là était bien digne de lui, était un simulacre de combat militaire. Le jeune guerrier dirigeait les opérations. Souvent en hiver il faisait exécuter des forts, des bastions, des redoutes de neige, avec une intelligence qui excitait la curiosité des habitans de Brème & même des étrangers. Il trouvait le moyen de tenir l'intérêt constamment éveillé, en imaginant chaque jour quelque nouvelle manœuvre. Telle était l'école où se formait cet homme étonnant qui, à la tête d'une armée de nouvelle levée, sans discipline, & presque sans confiance en son chef, a su vaincre les troupes les plus braves de l'Europe, & déconcerter les manœuvres des généraux les plus expérimentés. Ce fut à ces jeux de l'adolescence, qu'il prit les premières leçons de la victoire.

Voici un trait qui prouve que dès sa première jeunesse Bonaparte eut une profonde aversion pour les rois. Le jour de saint-Louis était une grande fête à l'école militaire. Ce fut en 1783, la dernière année qu'il passa à l'école militaire, qu'il ajouta à la preuve de son esprit républicain, une nouvelle marque de son caractère impé-
meux. La fête n'était rien pour lui : tandis que ses camarades se livraient à une folle joie, il vaquait paisiblement à ses études. Sur les neuf heures du soir, on tira un feu d'artifice à côté de son jardin ; malheureusement on avait oublié d'éloigner une petite boîte contenant quelques livres de poudre : quelques étincelles l'atteignirent ; l'explosion fut terrible. Il y eut des bras, des jambes de cassés, deux ou trois figures misérablement brûlées. Ceux qui pouvaient se sauver, renversèrent les palissades du jardin voisin. Bonaparte accourut au bruit, & armé d'une pioche, repousse violemment tous ceux qui s'étaient fait jour à travers son frère retranchement. Il semble qu'il voulait punir ses condisciples du divertissement qu'ils prenaient en un jour de fête, dont la seule idée indignait son ame républicaine, puisqu'on la célébrait en l'honneur d'un roi. »

P O É S I E

Nous nous garderons bien d'entretenir nos lecteurs des divisions qu'excitent parmi la jeunesse qui se trouve à Milan, les danseuses du théâtre *dell' scala*. Jamais les *Glukistes* & les *Piccinistes* en France n'ont causé plus de trouble au spectacle, n'ont animé plus de conversations dans les cafés, n'ont employé plus d'art pour faire triompher l'objet de leur admiration. Nous nous en rapportons aux Italiens qui ont vu l'opéra de Paris,

LIBERTÀ FRATERNITÀ EGUAGLIANZA

Discorso pronunciato dal Presidente della Società³²
Popolare Milanese

SULLA PIAZZA DEL DUOMO

il giorno 18. Fiorile Anno IV. della Repubblica Francese

18. Maggio 1796. anno primo della Libertà Lombarda.

CITADINI, AL POPOLO.

CITADINI, i Francesi ci hanno tolte le Catene, che da tanto tempo ci opprimevano, hanno messo in fuga i salariati Satelliti del Tiranno Austriaco, e mercè il valore di un Popolo d'Eroi, Noi siamo liberi. Già sventolano nell'aria i segni della nostra libertà, e quest'Albero, che veniam d'innalzare fra li giulivi evviva di un Popolo immenso, annunzia a tutti la nostra rigenerazione. Cittadini, con questa festa, con questo apparato noi diciamo di essere liberi; ma lo vorremo Noi? Saremo Noi pronti ad imitare quel popolo così generoso, che venne a discacciare i nostri Tiranni, e pieni del sacro fuoco di libertà faremo Noi pronti a morire piuttosto che piegare il collo ad una nuova servitù? Sì, Lombardi o viver liberi, o morire.

Quale vergogna sarebbe mai la nostra se dopo d'aver gettati i primi semi della libertà, se dopo d'averla conosciuta, Noi tornassimo a cadere nella servitù. Quali pesanti catene avremmo Noi a sopportare?

Se Noi non vogliamo essere liberi, se Noi non ci mostriamo degni di esserlo, i Francesi stessi ci tratteranno come schiavi; faremo come tali venduti quai vili giumenti, e le nostre pingui, e fertili terre saranno preda della voracità insaziabile d'altri Tiranni, e forse per nostra peggiore sciagura di quella del Tiranno di Piemonte. Sì la infernale Diplomazia di quel Governo già pensa di rifarcire i danni avuti colla guerra presente sulle nostre possessioni; già crede di essere Re della Lombardia, e già misura coll'occhio rapace le nostre rendite per appropriarsela; E Noi con stupida indolenza soffriremo codesta ignominia? Ci faremo Noi tolti ai ferri Austriaci per sottoporci a quelli di un altro Tiranno, non men crudele del primo? Ah no! giammai si concepisca da alcuno così desolante pensiero; corriamo all'onore del primo esempio, mostriamo all'Europa, al mondo tutto, che l'Italiano valore non è ancora spento; In alcune provincie del Piemonte la rivoluzione è scoppiata, e sebbene in quel suolo vi esista ancora e Tiranno, e Satelliti, e oppressione, e prepotenza, tuttavia ferve in que' generosi petti lo spirito di libertà. oroniamo Noi Lombardi la bell'opera, diciamo tutti d'accordo che vogliamo essere liberi: Mostriamoci degni di esserlo, e lo faremo por-
gendo ferventi preci all'altissimo, e facendo concordare la Religione, e la virtù. Sì a questa voce di libertà impallidiscono i Tiranni, e ben lungi dal riportarci nuove Catene, l'Aquila raccolga i tarpati vanui, e corra a nascondersi nel suo nido da dove per nostra disgrazia era sortita.

Francesco Cattaneo
Pietro Mantegazza
Giuseppe Barelli

PRESIDENTE.
Segretario.
Segretario

Annexe 17. Lettre de Charles Rulhière à Bonaparte, Pavie, 10 messidor an VIII.

Pavie, le 10 messidor an VIII

Ch. Rulhière

au Premier consul de la République française

Je me suis présenté chez vous, à Milan, avant votre départ, et je n'ai pû vous voir. J'ai fait un effort pour saisir l'esprit de ma mission. Je mettrai tout mes soins à vous satisfaire.

Je ne sais si ceux qui ont administré jusqu'à ce jour la République cisalpine ont assez observé la différence des caractères des peuples qui la composent.

Le Milanais (je parle ici généralement). Peuple paisible, aimant le plaisir, sans énergie pour le bien comme pour le mal, cherchant le repos, fuyant l'embarras des affaires, craint l'agitation d'une république et ne dissimule pas qu'il a besoin d'être gouverné.

Le Brescian, ardent, inquiet, aimant les armes sera propre aux vertus républicaines, lorsqu'un bon gouvernement lui aura fait oublier qu'il fût sujet des Vénitiens. Le général Lechi, rentré dans sa patrie, vivant au milieu de ses persécuteurs et de ceux de sa famille, donnent aux Italiens un bel exemple de modération. Qu'elle soit l'effet de votre influence ou qu'elle soit de lui elle n'en est pas moins de l'héroïsme !

Le Bolognais éclairé, ami de l'indépendance, et peut-être de la domination, parce qu'il sait la supériorité que lui donnent ses lumières sur les autres peuples de l'Italie ; il n'est point étranger à la République ; les mots *libertad, libertad*, était gravé dans son cœur comme sur Simonet qu'il avait conservé le droit de battre en son nom.

Je vais maintenant vous parler de Milan et de son territoire.

La masse du peuple y préfère les Français aux Autrichiens, parce que les premiers sont généreux et dépensent d'avantage ; parce que le Français a plus de rapport avec le Milanais par ses manières et son langage, que n'en ont les Autrichiens. Le soldat français plaît à tous les peuples par son extrême facilité à se faire comprendre : le soldat allemand trouve plus expéditif de le faire avec le bâton.

Le système de modération que vous avez adopté rassure ceux mêmes qui craignaient des vengeances qu'ils avaient provoqués ; et si l'on ne s'en écarte pas, les Français ne pourront que gagner dans l'opinion.

On a observé qu'ils se conduisaient avec décence ; on se demande si ce sont les mêmes Français que dans le dernier séjour et c'est encore à votre influence qu'ont fait honneur dans cette réserve.

Le peuple attribue la victoire de Marengo et ses résultats, qui donnent en un seul jour aux Français les places dont la conquête avait coûté un an aux Autrichiens, et la désertion prodigieuse de leurs soldats à une cause surnaturelle, et il en conclut que Dieu bénit vos armes.

Les habitants des campagnes, ainsi que la dernière classe du peuple de la ville s'abandonnent à la providence. Peu leur importe la forme du gouvernement. Ils aimeront celui qui leur donnera du travail et ne les troublera pas dans l'exercice de leur religion.

L'un des curés de Milan qui a le plus d'emprise sur leur esprit et qui avait plus d'une fois montré publiquement de la haine contre les Français, a dit en chaire, le premier dimanche après leur entrée dans Milan : que lorsqu'il priait le ciel de les éloigner de l'Italie, il redoutait en eux les ennemis de la religion, mais que, puisqu'ils avaient déclaré qu'ils la respecteraient, il fallait être sans inquiétude et remercier encore la providence.

Votre départ d'Italie a fait à Milan une impression profonde. J'ai vu des citoyens se rappeler avec effroi que les malheurs de la Cisalpine, les révolutions, les fabrications de conspirations en un mot les désordres de tout genre en administration avaient suivi de près votre premier départ.

On aurait voulu vous savoir en Italie, jusqu'à l'arrivée de la réponse de Vienne. Les [cœurs ?], inquiets sur le sort de la cisalpine disaient : « Si le Premier consul part, c'est qu'il compte sur la paix, qui sera négociée sur la base de la convention du 27, et alors Mantoue, Ferrare restent à l'Empereur et la liberté de la Cisalpine est sans cesse menacée. »

L'opinion de quelques autres est que l'existence de la Cisalpine ne sera jamais assurée tant que la maison d'Autriche aura un domaine en Italie. D'autres enfin, et en beaucoup plus grand nombre, qui préfèrent le repos de la paix quelle qu'elle soit, à l'état de guerre, doutant que l'Empereur accède à la suspension d'armes, sont remplis de craintes en vous sachant éloigné du théâtre de la guerre. Ces derniers se rassurèrent lorsqu'ils apprirent que vous aviez laissé vos chevaux à Milan.

Les patriotes réfugiés et particulièrement ceux qui ont pris les armes, ont rapporté chez eux un cuore deciso [souligné dans le texte] qui peut influencer d'une manière puissante sur

l'esprit général de l'Italie. Les persécutions qu'ils ont soufferts ainsi que ceux mêmes dont l'opinion s'était à peine manifestée ont éloignés beaucoup d'Italiens de la maison d'Autriche.

Je vais à Gênes, d'où j'aurais l'honneur de vous écrire. Je passerai par Voghera, Tortone, Alexandrie et Novi.

Salut et respect

Charles Rulhière

Lettre de Charles Rulhière à Bonaparte, Gênes, 14 messidor an VIII.

Gênes, le 14 messidor an VIII

Ch. Rulhière

au Premier consul de la République française

Les habitants de Pavie ne dissimulent pas leur attachement pour la maison d'Autriche et leur haine pour les Français. J'ai cherché les causes de l'un et de l'autre.

D'abord on ne peut disconvenir que les derniers souverains de cette maison, et particulièrement Marie-Thérèse et Joseph II, n'ayent dû s'attacher leur domaine d'Italie par la sagesse de leur administration. Les encouragements qu'ils ont donnés, l'un des nôtres, aux établissements d'instruction de Mantoue, de Milan et de Pavie en sont la preuve.

Pavie, sous les Autrichiens, était le siège des administrations militaires, des magasins, du quartier général ; sous les Français Milan réunis tous ces avantages.

L'université y attirait chaque année, sept à huit cent écoliers et les habitants craignent qu'on ne la leur enlève pour la transporter soit Bologne soit Milan. Vous auriez peut-être, générale, un moyen de gagner les [excuses ?] De ceux qui sont de bonne foi ; et ce serait de déclarer que Pavie conserverait son université.

Mais quelque part qu'en soit le siège, il serait avantageux de la faire s'ouvrir, on sait que la jeunesse qui la fréquentait avait du patriotisme. La plus grande partie des professeurs ne doit inspirer aucune méfiance : quelques uns même ont donné des preuves non équivoques de leur attachement à la France, et les Autrichiens savaient bien tout cela lorsqu'ils défendirent qu'elle fût ouverte. Ils ont, depuis, fait fermer celle de Sienne.

Les habitants ne peuvent oublier que leur ville a été deux fois pillée ou saccagée par les Français.

Le fanatisme religieux nourrit puissamment leur haine contre nous.

Il y a dans une église, une chapelle qui renferme une quantité d'ossements que le peuple croit être ceux des Français, mort à la bataille de Pavie sous François Ier et les prêtres se gardent bien de l'en dissuader. On lisait autrefois sur cette chapelle ces mots : osso gallorum. Ils ont, il est vrai, été effacé lors de la première entrée des français, mais l'erreur populaire n'en subsiste pas moins et son effet est toujours le même.

Si le peuple de la ville et les habitants de la campagne se contiennent, c'est par le souvenir du mauvais succès de la révolte de 1796.

Il y avait sur une place, une statue équestre de Constantin, qui avait été conquise par les Pavésans sur ce de Ravenne. Les Français ont aidé quelques habitants à la renverser, lors de leur première entrée. L'on assure que cette circonstance fut l'une des causes de la révolte.

La noblesse de Pavie et plus ignorante que celle du reste du Milanais. Aussi Joseph II avait-il ordonné que dans le nombre des magistrats il y en aurait de pris dans les classes civiles et marchandes.

Les prêtres sont obstinés, intolérants et implacables. Ils n'ont cessé, pendant le séjour des Autrichiens, de prêcher contre les Français et les patriotes italiens. S'ils ne le font plus aujourd'hui, l'on assure qu'ils n'en agissent pas moins par les moyens secrets dont ils disposent. J'ai assisté à un sermon et je n'ai rien entendu qui ne prôtât seulement à l'allusion. Joseph II affectait de protéger la religion, pour s'attacher les peuples. Il avait senti que ce moyen était, pour l'Italie particulièrement, l'un des véritables secrets de l'administration.

Il est des patriotes, mais en petit nombre, parmi lesquels il y a des hommes instruits et courageux.

Salut et respect.

Charles Rulhière

Lettre de Charles Rulhière à Bonaparte, Turin, 21 messidor an VIII.

Turin, le 21 messidor an VIII

Ch. Rulhière

au Premier consul de la République

Les Génois n'aiment pas la maison d'Autriche. Si une faible partie du peuple a crié : vive l'empereur, c'est qu'après un blocus de 44 jours, et dévoré par la faim, ce peuple pouvait recevoir avec un sentiment de joie celui qui lui apportait du pain.

[...]

Le peuple génois veut conserver son indépendance, et ne verrait pas sans regret son nom se perdre dans un autre État par l'effet d'une réunion et son gouvernement siéger ailleurs

que dans sa capitale. Quelques-uns pensent qu'il serait avantageux pour Gênes ainsi que pour la Cisalpine, de ne former qu'une seule république, mais ils ne disent pas quelle seraient la république réunie. Un Génois qui parlait au moment de la révolution de la réunion de Gênes à la Cisalpine éleva contre lui un cri général d'indignation et fut même fortement menacé.

Les Génois espèrent que vous aurez égard aux maux qu'ils ont soufferts pour la France et que vous les distinguerez des autres peuples de l'Italie, qui n'ont pas donné les mêmes témoignages d'attachement aux Français.

[...]

Les Autrichiens sont aussi barbares que les Russes, et ont un vice de plus, celui d'une profonde hypocrisie. Les Russes, du moins, ne trompent personne, ils pillent saccagent et incendient de leurs propres mains.

Lettre de Charles Rulhière à Bonaparte, Turin, 26 messidor an VIII.

Turin, le 26 messidor an VIII

Ch. Rulhière

au Premier consul de la République française

Il y a trois parties dans le Piémont.

1°. Celui de la cour, et si on prenait les voix individuelles des nobles, des prêtres, des habitants de la campagne, on pourrait assurer qu'il serait la majorité de la nation.

2°. Le parti Autrichiens, formée de quelques nobles.

3°. Le parti républicain, qui se subdivise lui-même en trois autres qui sont : 1. Celui de la réunion à la France. 2. Celui d'une république italique qui serait composée de la Cisalpine, du Piémont et de l'Etat de Gênes. 3. Celui d'une république indépendante. Le premier est, sans contredit, le plus fort et l'on y compte les hommes les plus éclairés. Il s'est grossi d'indifférents, et même des royalistes, qui, croyant voir s'éloigner des espérances du retour du roi, aiment mieux faire partie de la République française que de la République italique ou de la république indépendante. Le second ne considère pas la haine qui sépare le Génois du Piémontais et l'on assure qu'il est conduit par quelques ambitieux qui, connaissant l'éloignement qu'ont généralement les Milanais pour les affaires, espéreraient de gouverner la république. Le troisième ne me paraît composé que d'[inaptes ?] qui ne calculent pas combien

serait précaire l'existence de leur république. Déchirée par tant de passions haineuses, et qui serait encore conduite par l'influence de nobles offensés et de prêtres incorrigibles, ou composé de fripons qui, prévoyant tout cela, n'attendraient qu'un moment pour la livrer.

Je ne répéterai pas tous les bruits qu'on fait courir en Piémont sur votre prétendu projet de réinstallation du Roi. C'est une opinion qu'on peut dire générale et dont le double effet est de confirmer les espérances des royalistes et de décourager les républicains.

Les paysans les plus ennemis des Français sont ceux des environs de Mondovi, ceux des environs de Carmagnole, mais particulièrement ceux qui habitent entre Saint-Julien et Alexandrie. Ceux-ci se vantent d'en avoir assassiné plus de cinq cent. Quatre de ces assassins et leur père sont dans les prisons de Tortone.

Il y a dans celles d'Asti une grande quantité de prévenus, dont plusieurs y étaient déjà renfermées sous l'ancien gouvernement.

Les passions sont au dernier degré d'exaltation dans le piémont. Il faut toute votre influence et le gouvernement le plus vigoureux pour les contenir. Des hommes éclairés pensent qu'il y faudrait un gouvernement militaire jusqu'au moment où celui qu'on lui destine, quel qu'il soit, serait solidement établi. Nulle part, les nobles et les prêtres n'ont exécuté ou conseillé plus de crimes. On promettait le ciel à celui qui assassinerait un Français ou un patriote. On désignait par son nom tel ou tel individu, dont il fallait consommer la ruine et c'était dans la chaire et dans le tribunal de la pénitence que des ministres d'un Dieu de paix ordonnaient, en son nom, tous les crimes ; et comme si Souvorov eût craint que l'influence des prêtres eût été trop faible sur les esprits, il donnait qui ne voulait la permission écrite et signée de sa main de tuer les jacobins et de saccager leurs maisons (a).

Il n'y a qu'un cri d'indignation contre les excès de tout genre auquel se sont livrés les Russes en Italie ; mais ils avaient les ordres de leur chef et ils obéissaient.

Les soldats russes, en avançant Italie, demandaient souvent où était la France, et leurs officiers leur répondaient : vous êtes en Italie, ménager la ; on vous avertira, lorsque vous serez en France.

Mais je le répète, les Autrichiens sont aussi barbares qu'eux. Les crimes n'ont pas cessé, depuis départ des Russes, et lorsque les Autrichiens, qui avait dans le Piémont une force de 45 000 hommes, [5 mots ill.] il est évident que pour tout homme de bonne foi, qu'ils en étaient les conseillers secrets.

On évalue à 150 millions les valeurs tant en espèces qu'en nature, que les Autrichiens ont consommé dans le Piémont, ou en ont enlevé.

Ce fut Souvorof qui exigea que la cour de Vienne ne s'immiscerait pas dans le gouvernement civil du Piémont, et ce fut en conséquence que le Comte Saint-André fut nommé Lieutenant général pour le Roi, que les ministres furent rappelés, et que le conseil suprême fut institué. Le M. de Saint-Marsan, qui jugea bientôt que ce conseil ne serait qu'une chambre ardente, donna sa démission du ministère de la guerre.

On assure que les ministres de Prusse et de Russie avait invité la cour de Vienne à s'expliquer sur ses intentions sur le Piémont, et exiger sa déclaration que ses troupes évacueraient à la paix, mais qu'elle ne s'est jamais désistée de ses prétentions sur le Novarrais, cédé par l'empereur Charles VI à la maison de Savoie, par le traité de Vienne.

À Turin, comme ailleurs, l'université et même la bibliothèque publique avait été aussi fermées pendant le séjour des Autrichiens. Le gouvernement vient d'inviter les professeurs à rouvrir leurs cours.

Salut et respect.

Charles Ruhlière

Note (a) : Licet omnibus jacobinos occidere et domibus illorum saccum dare. Signé Suvaroff

Annexe 19. Scènes des *Fastes* d'Appiani

Année de l'événement	Intitulé de la scène	Nature
1796	Bataille de Montenotte	Victoire militaire
1796	Combat et passage du pont de Lodi	Victoire militaire
1796	Entrée des Français à Milan	Fondation politique
1796	Combat de Lonato	Victoire militaire
1796	Bataille d'Arcole et passage de l'Adige	Victoire militaire
1796	Fédération de la République cisalpine	Fondation politique
1797	Bataille de Rivoli	Victoire militaire
1797	Bataille de La Favorite	Victoire militaire
1798	Conquête de l'Égypte	Victoire militaire
1799	Vision du général Bonaparte en Égypte	Bonaparte visionnaire
1799	Retour d'Égypte et débarquement à Fréjus	Victoire militaire
1799	Le général Bonaparte Premier consul	Événement français, fondation politique
1800	Passage du Grand-Saint-Bernard	Exploit militaire
1800	Bataille de Marengo, mort de Desaix et convention d'Alexandrie	Victoire militaire
1800	Attentat de la rue saint-Nicaise	Événement français
1804	Napoléon Empereur des Français	Événement français, fondation politique
1805	Napoléon roi d'Italie. Couronnement au Dôme de Milan	Fondation politique

Annexe 20. Médaillons des *Fastes* d'Appiani

Année de l'événement	Thèmes des médaillons	Nature
1796	Bataille de Millesimo et combat de Deigo	Victoire militaire
1796	Bataille de Castiglione et combat de Peschiera	Victoire militaire
1796	Union de la France et de la Lombardie	Fondation politique
1797	Reddition de Mantoue	Victoire militaire
1797	Passage du Tagliamento et prise de Trieste	Victoire militaire
1797	Confédération de la République cisalpine	Fondation politique
1800	La République cisalpine reconnaissante	Fondation politique
1802	Consulta de Lyon	Fondation politique
1805	Portrait de Napoléon Empereur	Événement français, fondation politique
1805	Bataille d'Austerlitz	Victoire militaire
1806-1807	Batailles d'Iéna et d'Eylau	Victoire militaire
1807	Bataille de Friedland	Victoire militaire

Annexe 21. Ministères et ministres italiens, République italienne et royaume d'Italie

Ministères	Ministres
Relations extérieures (à Paris)	Ferdinando Marescalchi (1802-1814)
Secrétairerie d'État (à Paris)	Ferdinando Marescalchi (1802-1805)* Antonio Aldini (1805-1814)
Intérieur	Luigi Villa (1802-1803) Daniele Felici (1804-1806) Ludovico de Brême (1806-1809) Luigi Vaccari (1809-1814)
Justice	Giovanni Bonaventura Spannocchi (1802-1805) Giuseppe Luosi (1805-1814)
Culte	Giovanni Bovara (1802-1812) Gaetano Giudici (1812-1814)*
Guerre et Marine	Alessandro Trivulzio (1802-1804) Domenico Pino (1804-1806) Augusto Caffarelli (1806-1810) Giuseppe Danna (1810-1811)* Achille Fontanelli (1811-1814)
Finances	Giuseppe Prina (1802-1814)
Trésor public	Antonio Veneri (1802-1810 et 1811-1814) Ambrogio Birago (1810-1811)

*Chargé du portefeuille sans être formellement ministre

Annexe 22. Budget de la République puis du Royaume d'Italie 1804-1811

Recettes et dépenses 1804-1815*
en millions de lires

	1804	1805	1806	1807	1808	1809	1810	1811	Total
Recettes fiscales									
Contributions directes	35,0	44,7	67,7	53,1	55,2	58,0	57,0	58,0	428,7
Contributions indirectes	50,0	41,1	63,9	60,0	60,0	61,2	60,8	76,9	473,9
Ventes/Revenus biens	15,0	12,5	10,6	9,7	9,4	3,8	8,3	0,5	69,8
Divers	1,0	2,0	1,1		0,2	4,8	8,4	2,0	19,5
Total des recettes	101,0	100,3	143,3	122,8	124,8	127,8	134,5	137,4	991,9
Dépenses									
Liste civile		6,0	6,7	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	42,7
Guerre	38,0	42,0	39,3	38,5	38,3	37,1	41,8	48,7	323,7
Marine	0,4	0,6	5,4	5,4	6,0	6,0	6,0	6,0	35,8
Versé à la France	19,6	26,3	39,2	30,1	30,0	30,0	30,0	30,0	235,2
Civiles	41,7	28,4	48,4	43,0	47,7	48,3	49,7	51,7	358,9
Total des dépenses	99,7	103,3	139,0	123,0	128,0	127,4	133,5	142,4	996,3
Solde	1,3	-3,0	4,3	-0,2	-3,2	0,4	1,0	-5,0	-4,4

Source : Pierre Branda, *Le prix de la gloire. Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007, p. 589.

Annexe 23. Budget de la France, an XII

Budget de l'an XII*
en millions de francs

RECETTES

DÉPENSES

Nature des revenus	Montant	Ministères et services	Montant
Recettes fiscales			
Contributions directes	313,75	Dettes publiques et pensions	98,20
Enregistrement	198,54	Guerre	329,50
Douanes	41,49	Marine	220,00
Droits réunis	3,90	Liste civile	9,00
Postes	10,47	Intérieur	39,86
Loterie impériale	16,66	Finances & Trésor	51,44
Salines	3,14	Relations extérieures	7,00
Monnaies	0,76	Justice	22,75
Divers	9,19	Police générale	0,25
		Frais de négociations	18,55
Recettes extraordinaires		Cultes	7,39
Recettes extérieures (Italie)	22,40	Divers	0,49
Subside espagnol	53,00		
Vente Louisiane	41,00		
Diverses recettes extérieures	6,57		
Cautionnements	22,29		
Ventes de biens nationaux	26,49		
Totaux	769,65	Totaux	804,43
Déficit	34,78		

Source : P. Branda, *op. cit.*, p. 576.

La suite des mesures projetées se développe dans l'ordre suivant :

1°. Sénatus consulte de l'adoption du prince Eugène. [...] La même autorité et les mêmes motifs de haute politique qui ont suggéré la loi fondamentale de l'an [ill.] Peuvent autoriser un second Sénatus consulte destiner à donner un nouveau développement au système d'hérédité [...]

2°. Séance de conseil privé, pour y faire l'exposition du premier plan de Sa Majesté sur la république d'Italie et à l'égard du prince Joseph.

3°. Sénatus consulte de transmission de la Couronne Ducale de Parme au prince Eugène. [...] Il n'existe aucun document aux archives sur l'avènement de l'infant Don Carlos à la Couronne de Parme, comme on le voit par la note ci-jointe. Il est à croire que M. Moreau de Saint-Méry trouvera facile de recueillir tout ce qui existe à Parme. [...]

4°. Sénatus consulte de concession avec réserves de la principauté de Piombino à la princesse Élisabeth et à sa descendance.

5°. Couronnement de Sa Majesté l'Empereur Napoléon à Milan, sous le titre de roi d'Italie, avec la clause énoncée de réversion au prince des choisira ; le choix et la réversion renvoyée à l'époque de la paix.

6°. Couronnement du prince Eugène à Parme, sous le titre de prince régnant de Parme, Plaisance et Guastalla. [...] Tout ce qui est relatif au couronnement du prince de Parme est du ressort du grand chambellan.

[...]

L'Empereur pourrait aussi dans quelques jours tenir un conseil privé où pourraient être appelés les grands dignitaires, les princes et les ministres. Il y ferait part de ces différents projets en taisant l'affaire de Parme. Là, l'Empereur fera lire le premier projet qu'il avait convenu pour le prince Joseph. Il y dira le refus qu'il en a fait, ce qui servira d'introduction aux autres projets, ce qui aurait l'avantage de mettre au jour la magnanimité et générosité de l'Empereur.

Annexe 25. Instructions de Napoléon à Eugène, Milan, 7 juin 1805

Mon Cousin, en vous confiant le gouvernement de notre royaume d'Italie, nous vous avons donné une preuve de l'estime que votre conduite nous a inspirée pour vous. Mais, encore dans un âge où l'on ne connaît pas la perversité du cœur humain, nous ne saurions vous recommander trop de circonspection et de prudence.

Nos sujets d'Italie sont naturellement plus dissimulés que ne le sont les citoyens de la France. Vous n'avez qu'un moyen de conserver leur estime et d'être utile à leur bonheur, c'est de n'accorder votre confiance entière à personne, de ne dire à personne ce que vous pensez des ministres et des grands officiers qui vous environnent.

La dissimulation, naturelle à un certain âge, n'est pour vous qu'une affaire de principe et de commandement. Quand vous aurez parlé d'après votre cœur et sans nécessité, dites-vous en vous-même que vous avez fait une faute, pour n'y plus retomber.

Montrez pour la nation que vous gouvernez une estime qu'il convient de manifester d'autant plus que vous découvrirez des motifs de l'estimer moins. Il viendra un temps où vous reconnaîtrez qu'il y a bien peu de différence entre un peuple et un autre.

Votre administration ayant pour but le bonheur de mes peuples d'Italie, le sacrifice des choses de leurs coutumes contre lesquelles vous êtes passionné est le premier que vous leur devez.

Dans toute autre position que celle de vice-roi d'Italie, faites-vous gloire d'être Français; mais vous devez ici le faire oublier, et vous n'aurez réussi qu'en persuadant que vous aimez les Italiens. Ils savent qu'on n'aime que ce qu'on estime. Cultivez leur langue; qu'ils fassent votre principale société; distinguez-les dans les fêtes d'une manière particulière; approuvez ce qu'ils approuvent et aimez ce qu'ils aiment.

Parlez le moins possible : vous n'êtes pas assez instruit, et votre éducation n'a pas été assez soignée pour que vous puissiez vous livrer à des discussions d'abandon.

Sachez écouter, et soyez sûr que le silence produit souvent le même effet que la science. Ne rougissez pas d'interroger. Quoique vice-roi, vous n'avez que vingt-trois ans, et quelque chose que dise la flatterie, tout le monde connaît secrètement ce que vous savez, et vous accorde plus d'estime par l'espérance de ce que vous serez que par l'opinion de ce que vous êtes.

N'imitiez pas en tout ma conduite; vous avez besoin de plus de retenue.

Présidez peu le Conseil d'État; vous n'avez pas assez de connaissances pour le présider avec succès. Je ne verrai pas d'inconvénient à ce que vous y assistiez sous la présidence d'un consultant, qui présiderait de sa place. La connaissance qui vous manque de la langue italienne, et même de la législation, est un très-bon prétexte pour vous abstenir. Ne prenez jamais la parole au Conseil : on vous écouterait sans vous répondre, mais on verrait aussitôt que vous n'êtes pas en force pour discuter une matière.

On ne mesure pas la force d'un prince qui se tait; quand il parle, il faut qu'il ait la conscience d'une grande supériorité.

N'ajoutez aucune foi aux espions. Il y a plus d'inconvénient que d'avantage à en avoir. Il n'y a jamais d'inquiétude à concevoir à Milan, et peut-être même dans aucun pays. Votre police militaire qui vous assure de vos troupes, est tout ce qu'il vous faut.

L'armée est le grand objet dont vous pouvez vous occuper directement et par vos propres connaissances.

Travaillez deux fois par semaine avec vos ministres : une fois seul avec chacun d'eux; une autre fois en conseil. Une partie du bien que vous pouvez faire sera fait lorsque vos ministres et vos conseillers seront persuadés que vous discutez pour ne vous rendre qu'à la raison et sans vous laisser prévenir.

Dans les cérémonies publiques et dans les fêtes, quand vous aurez des étrangers et des Français, sachez bien la place qu'ils doivent occuper et ce que vous devez faire. Il convient que vous ne fassiez jamais une école dans cette partie, et il faut éviter avec le plus grand soin de vous exposer à des affronts. Si cela arrivait, ne le souffrez pas. Princes, ambassadeurs, ministres, généraux, faites arrêter dans votre palais quiconque vous aurait offensé, fût-ce un ambassadeur d'Autriche ou de Russie.

Mais, encore une fois, ces événements sont toujours fâcheux. Ce qui est indifférent pour moi est pour vous une affaire épineuse et de conséquence.

Votre grand intérêt est de bien traiter les nationaux, de les connaître tous, de savoir quel est leur nom, quelle est leur famille. Ne montrez pas trop d'empressement aux étrangers; il n'y a jamais rien à gagner avec eux. Un ambassadeur ne dira pas de bien de vous, parce que son métier est de dire du mal. Les ministres étrangers sont, dans la force du terme, des espions titrés. Il ne peut y avoir d'inconvénient à les éloigner de vous; ils sont toujours plus disposés à estimer ce qu'ils voient peu que ce qui leur témoigne amitié et bienveillance.

Il n'y a ici qu'un homme essentiel, le ministre des finances; c'est un travailleur qui connaît bien sa partie.

Quoiqu'on sache que je suis derrière vous, je ne doute pas que l'on ne cherche à étudier votre caractère. Faites exécuter vos ordres, surtout de la part des militaires; ne souffrez jamais qu'ils y manquent.

Le décret public que j'ai signé désigne la portion d'autorité que je vous confie; je m'en réserve une plus grande, c'est de vous diriger dans vos opérations. Écrivez-moi chaque jour ce qui vous sera arrivé. Ce n'est que successivement que vous apprendrez comment j'envisage chaque question et chaque objet.

Ne montrez mes lettres à qui que ce soit, et sous quelque prétexte que ce puisse être. On ne doit savoir ni que je vous écris, ni ce que je vous écris. Ayez une chambre où personne n'entre, pas même votre secrétaire intime et votre secrétaire des commandements.

M. Méjan vous sera utile, s'il ne cherche pas à gagner de l'argent; et il ne cherchera pas à gagner de l'argent, s'il sait que vous regardez ses actions et qu'une seule faute de ce genre le perdrait dans mon esprit comme dans le vôtre. Il doit être bien payé et avoir l'espoir de toute espèce d'avancements; mais il faut pour cela qu'il soit sur pied nuit et jour; s'il prend l'habitude de ne travailler qu'à des heures fixes et de s'amuser le reste du jour, il ne vous servira de rien. Vous aurez à réprimer en lui, comme dans les autres Français, la disposition qui les porte à dépriser le pays, d'autant plus que la mélancolie s'y joindra; car le Français n'est bien nulle part qu'en France.

Tenez en règle ma maison, mes écuries, et, au moins tous les huit jours, arrêtez tous mes comptes. Cela est d'autant plus nécessaire qu'ici l'on ne sait pas administrer.

Ayez à Milan une parade tous les mois.

Environnez-vous, de préférence, des jeunes gens du pays; les vieux ne sont bons à rien.

Je distribuerai, tous les deux mois, les fonds pour le crédit des ministres. En conséquence, vous m'enverrez l'état des demandes de chaque ministre, et, avec cet état, ceux de situation du trésor public et des ordonnances délivrées pour les deux mois précédents. Vous m'adresserez la feuille de travail des ministres, le procès-verbal du Conseil d'État, l'état de situation des troupes et les rapports de police.

Vos fonctions sont importantes et votre besogne très-considérable. Étudiez-vous à connaître l'histoire de chacune des villes qui composent mon royaume d'Italie; visitez les places-fortes et toutes les positions célèbres par des combats. Il est probable qu'avant que vous ayez trente ans vous ferez la guerre, et c'est un grand acquis que la connaissance du territoire.

Enfin, soyez inflexible pour les fripons. C'est une victoire gagnée pour l'administration que la découverte d'un comptable infidèle. Ne souffrez pas que l'armée française fasse la contrebande.

Annexe 26. Lettre de Napoléon à Eugène, Brescia, 12 juin 1805

Mon Cousin, je dois vous faire connaître les différents objets dont vous avez spécialement à vous occuper.

Le décret pour l'organisation de l'administration a été signé. Voyez s'il a été publié et inséré au *Bulletin des lois*. En général, ordonnez que tous les décrets soient insérés au *Bulletin des lois* vingt-quatre heures après, et jamais plus tard.

ADMINISTRATIONS DÉPARTEMENTALES

1° Demandez au ministre de l'intérieur qu'il vous présente un décret pour fixer le jour où cesseront les administrations départementales. Il me semble que le 1er juillet est le jour le plus favorable pour ce changement d'administration. Prescrivez au ministre de l'intérieur de leur faire connaître, par une circulaire, l'importance de leurs fonctions et ce qu'ils ont à faire. Il faut que ce ministre arrête l'état de ce qu'ont coûté jusqu'au 1er juillet les préfets, soit pour dépenses de bureaux, dépenses de commis ou dépenses de maison, etc., et de ce qu'il leur reste en conséquence de ce qui leur a été accordé par mon règlement pour pourvoir aux dépenses jusqu'au 1er janvier 1806.

FINANCES. FRAIS DE JUSTICE. DÉPENSES DES PRÉFETS.

2° Le ministre des finances doit faire le tableau du revenu de chaque département, en calculant les 14 deniers par département, les taxes de justice ou droits de greffe jusqu'au 1er juillet. Il doit se concerter avec le ministre de l'intérieur pour voir les sommes à mettre chaque mois à la disposition des préfets, soit pour les dépenses des prisons, le pain des prisonniers, etc., soit pour les dépenses de l'instruction publique, qui étaient aux frais des départements, soit pour les dépenses des chemins. Il doit se concerter avec le ministre de la justice pour les fonds à mettre à la disposition du département, soit pour solder les tribunaux, soit pour les frais de procédure criminelle; dépenses qui, cette année encore, doivent être départementales. L'article des dépenses secrètes doit être supprimé. L'état de ce qui est mis, par mois, à la disposition des préfets, provenant des 14 deniers départementaux, sera fait par départements, et vous me l'enverrez pour que je l'approuve définitivement. Les départements dépensent trop en frais de justice. Le ministre de la justice dépense trop pour les frais de bureau des juges ; faites faire, pour cela, un tableau et un abonnement comme pour les préfets. Vous ferez connaître aux ministres des finances et de la justice que mon espoir est d'économiser,

indépendamment des trois millions portés au budget comme économie de frais communs, au moins deux millions sur cette année, soit par la suppression des administrations départementales, ou sur les dépenses des chemins, des eaux et de justice.

SBIRES.

3° Les sbires ou satellites de police coûtent 700,000 francs. Mon intention est qu'ils ne me coûtent que 200,000 livres par an; ils ont déjà coûté 300,000 francs dans ces six premiers mois. J'ai bien voulu mettre dans le budget encore 200,000 francs pour cette dépense, ce qui la portera à 500,000 francs pour l'année; mais mon intention est que vous me présentiez un décret délibéré en conseil pour diminuer considérablement le nombre des sbires, de manière que, pour les six derniers mois de cette année, ils ne coûtent que 200,000 livres, et, pour l'année prochaine, 200,000 livres en tout. Brescia dépense 200,000 livres pour les sbires, Bologne 180,000 livres, et Crémone ne dépense pas 30,000 livres.

PONTS ET CHAUSSÉES.

4° L'organisation des ponts et chaussées est un objet dont il faut s'occuper. Ce travail regarde spécialement M. Paradisi. M. Prony qui est dans le royaume, peut aider à cette organisation. Faites-la discuter en conseil, et envoyez-la-moi pour que je l'approuve. Lg travaux des routes prendront alors une direction convenable, mais ce ne pourra être que pour le mois d'août. Pour le mois de juillet la dépense se fera, comme elle s'est faite jusqu'à présent, en mettant des sommes à la disposition des préfets.

CULTES.

5° Je désire que le ministre des cultes me présente, dans le plus court délai, un projet de circonscription des diocèses du royaume, en commençant par le département d'Olona; des décrets particuliers régleront la circonscription dans les treize autres départements, de manière qu'en quatorze décrets elle soit fixée.

Il fera ce travail à mesure que les renseignements parviendront. Le principal est de commencer par la capitale. Il faut fixer aussi la réunion des paroisses, les appointements des curés qui sont conservés et la retraite à accorder aux autres, en arrangeant le tout à la satisfaction publique et sans froisser aucun intérêt. Rien de plus périlleux que la méthode que l'on a fait prendre pour les couvents; les principes sont posés, il ne s'agit que de mettre promptement en ordre. Présentez-moi un décret pour les couvents à conserver et ceux à

réunir; faites sentir au ministre des cultes l'importance de ce travail, qui ne doit souffrir aucun délai, mon intention étant qu'en juillet cette opération des moines soit entièrement finie.

BUDGET.

6° Enfin les bases du budget sont à peu près arrêtées ; dès qu'il aura passé au Conseil, vous me l'enverrez imprimé avec les tableaux et le rapport du ministre des finances ; vous n'en ferez tirer qu'une copie pour moi; je vous la renverrai avec mes observations, pour que vous la fassiez imprimer et présenter au Corps législatif.

DOMAINES.

7° Il faut organiser promptement la régie des domaines.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

8° L'instruction publique regarde M. Moscati. Mon intention est de prendre le même système qu'en France. M. Méjan doit connaître celui qui a été adopté. C'est un système neuf et qui a mérité l'approbation d'une partie des puissances de l'Europe, accordant des primes aux instituteurs, et des pensions dans les lycées aux meilleurs sujets des écoles secondaires. Je pense que l'instruction doit continuer, pour le reste de l'année, sur le pied où elle est à présent, moyennant les sommes mises par mois à la disposition des préfets; mais, avant le 1^{er} octobre, le nouveau système doit être soumis à ma signature.

CODE NAPOLÉON.

9° Le ministre de la justice aura sans doute déjà nommé une commission pour la traduction du code Napoléon. J'ai écrit à M. Abrial, qui est à Chambéry, de se rendre à Milan. Il y sera sans caractère public, mais il donnera sur l'organisation du système judiciaire tous les renseignements qui seront nécessaires. On m'a porté des plaintes à Brescia sur le genre de procédure que M. Spanocchi a mis en activité, qui non-seulement fait rétrograder les lumières et choque un pays qui, sujet autrefois de Venise, en avait reçu des idées plus libérales, mais qui n'est d'aucun profit pour l'intérêt public. Quand M. le sénateur Abrial sera arrivé, vous le chargerez de vous présenter des idées plus convenables et de vous dresser un tarif de droits de greffe plus profitable au trésor public. Nos finances y doivent gagner au moins un million.

Annexe 27. Hortense de Beauharnais (musique) et Alexandre de Laborde (paroles), *Partant pour la Syrie ou le beau Dunois*, c. 1808

Partant pour la Syrie,
Le jeune et beau Dunois,
Venait prier Marie
De bénir ses exploits :
Faites, Reine immortelle,
Lui dit-il en partant,
Que j'aime la plus belle
Et sois le plus vaillant.

Il trace sur la pierre
Le serment de l'honneur,
Et va suivre à la guerre
Le Comte son seigneur ;
Au noble voeu fidèle,
Il dit en combattant :
Amour à la plus belle,
Honneur au plus vaillant.

On lui doit la Victoire.
Vraiment, dit le seigneur ;
Puisque tu fais ma gloire
Je ferai ton bonheur.
De ma fille Isabelle,
Sois l'Epoux à l'instant,
Car elle est la plus belle,
Et toi le plus vaillant.

A l'Autel de Marie,
Ils contractent tous deux
Cette union Chérie
Qui seule rend heureux.
Chacun dans la chapelle
Disait en les voyant :
Amour à la plus belle,
Honneur au plus vaillant.

« Les soussignés, après avoir échangé les pouvoirs qui leur ont été délivrés par leurs généraux en chef respectifs, sont convenus des articles suivants, sous la ratification des mêmes généraux en chef.

« ART. 1^{er}. Du jour de la présente convention, il y aura suspension d'armes entre les troupes italiennes et françaises, sous les ordres de Son Altesse Impériale le prince vice-roi, d'un côté ; l'armée autrichienne, sous les ordres du feld-maréchal comte de Bellegarde, les troupes de Sa Majesté le roi de Naples, et celles sous les ordres de lord Bentink, de l'autre.

« ART. 2. Cette suspension d'armes ne doit expirer que huit jours après que les troupes françaises, rentrant par les routes qui seront indiquées, auront traversé les contrées de la France occupées par les armées alliées.

« ART. 3. Les troupes françaises qui font partie de l'armée du prince vice-roi rentreront dans les limites de l'ancienne France, au delà des Alpes.

« ART. 4. Si, dans deux jours après l'échange des ratifications de la présente convention, les troupes françaises n'ont reçu aucun ordre de leur gouvernement, elles se mettront de suite en mouvement, pour rentrer en France, par étapes, avec les séjours ordinaires, et par divisions ou par brigades, selon que les localités le permettront.

« ART. 5. Les colonnes de l'armée française marcheront d'abord sur la route d'étapes prescrite, par la gauche du Pô, ce qui aura lieu également pour

les troupes qui sont à Plaisance. Des commissaires et des officiers d'état-major, français et autrichiens, vérifieront d'abord si les routes du mont Genève et du col de Tende sont, dans cette saison, praticables pour les troupes et pour l'artillerie, et, dans ce cas, l'armée française prendra cette route. Dans le cas contraire, cette armée passera par le mont Cenis et par la Savoie, en suivant les dispositions de l'art. 2, et les susdits commissaires régleront tout ce qui est relatif à la marche, à l'entretien, aux moyens de transport et au logement, selon les règlements militaires.

« ART. 6. Les troupes italiennes commandées par le prince vice-roi continueront à tenir la partie du royaume d'Italie non occupée par les troupes alliées, et les places fortes qui s'y trouvent.

« ART. 7. Les troupes autrichiennes pourront traverser le royaume d'Italie, par les routes d'étapes de Crémone et de Brescia, sans cependant passer par la capitale.

« Ce mouvement ne commencera que dix jours après que les troupes françaises se seront mises en marche pour retourner en France. Des commissaires italiens accompagneront les troupes autrichiennes, dans les districts du royaume d'Italie, pour leur faire fournir les vivres, fourrages, logements et moyens de transport ; elles ne pourront rien exiger au delà.

« ART. 8. Une députation du royaume d'Italie pourra se rendre au quartier général des alliés, et, dans le cas où elle ne recevrait pas une réponse satisfaisante pour toutes les parties, les hostilités ne re-

commenceront, entre les troupes autrichiennes, les alliées et celles du royaume d'Italie, que quinze jours après avoir reçu la décision des puissances alliées.

« ART. 9. Les forteresses d'Osopo, Venise, Legnago, et les forts qui en dépendent, seront remis, après la ratification de la présente convention, à l'armée autrichienne, dans l'état où elles se trouvent maintenant. La remise aura lieu dans les formes ordinaires, le 20 du courant.

« ART. 10. Les garnisons de ces places sortiront avec les honneurs de la guerre, armes et bagages, caisses militaires, magasins d'habillement, artillerie de campagne, voitures d'artillerie, papiers relatifs à l'administration militaire. Les officiers du génie et d'artillerie de ces places remettront aux officiers autrichiens, nommés à cet effet, les papiers, plans et inventaires, relatifs au génie et à l'artillerie.

« ART. 11. Il sera permis à toutes les autorités civiles, administratives et judiciaires, qui voudront suivre les garnisons, d'emporter leurs effets et les papiers relatifs à leur service. A leur départ, elles remettront aux autorités autrichiennes les papiers, documents et archives, relatifs à la branche d'administration qui leur était confiée.

« ART. 12. Les troupes françaises qui sont dans ces forteresses suivront le sort de l'armée française, et les troupes italiennes celui de l'armée italienne.

« ART. 13. Dans le cas où quelque-une de ces forteresses aurait capitulé avant l'échange des ratifications de la présente convention, la capitulation aura son plein et entier effet. Cependant les garnisons,

soit françaises, soit italiennes, retourneront, sans autre condition, à leur armée.

« ART. 14. Les troupes de ces quatre forteresses traverseront, par journées ordinaires d'étape, les pays occupés par l'armée autrichienne, et il leur sera fourni les vivres, fourrages, logements et transports nécessaires.

« ART. 15. Il sera conclu entre les commandants de ces forteresses et ceux des troupes autrichiennes du blocus, des conventions relatives à l'évacuation, ainsi que pour les malades et blessés à laisser aux hôpitaux, et aux moyens de transport à leur accorder.

« ART. 16. Les officiers d'état-major qui auront l'ordre d'accompagner ces colonnes veilleront à ce que les moyens de transport, que le pays doit fournir, soient remplacés à chaque étape. Les commandants des colonnes seront responsables de l'exécution de cet article, et devront fournir main-forte aux commissaires autrichiens, toutes les fois qu'ils le demanderont.

« ART. 17. Des officiers d'état-major, français et italiens, seront de suite envoyés dans les places ci-dessus dénommées, pour faire connaître à leurs commandants la suspension d'armes et leur porter l'ordre d'exécuter la présente convention.

« ART. 18. Si la présente convention est ratifiée, les ratifications seront échangées dans le plus bref délai possible.

« En foi de quoi les soussignés y ont apposé leur signature et leur cachet.

« La présente convention a été ratifiée, le 17 avril,

par Son Altesse Impériale le prince vicé-roi, et par le maréchal de Bellegarde. »

Planches



- quadrillage antique
- - - enceinte républicaine (2ème moitié du 1er siècle avant J.C.)
- enceinte "maximienne" (286-305 après J.C.)
- enceinte médiévale (vers 1152)
- enceinte du XVIe siècle (1548-1560), les "Bastioni"
- PN** emplacement des anciennes portes
- S. Lorenzo** basiliques paléochrétiennes

Planche 1. Les enceintes successives de Milan, extrait de Albane Cogné, *Patriciat et propriétés urbaines à Milan (XVIIe - XVIIIe siècle)*, Grenoble, Thèse soutenue le 13 décembre 2007, sous la direction de G. Bertrand et C. Capra, inédit, p. 657.

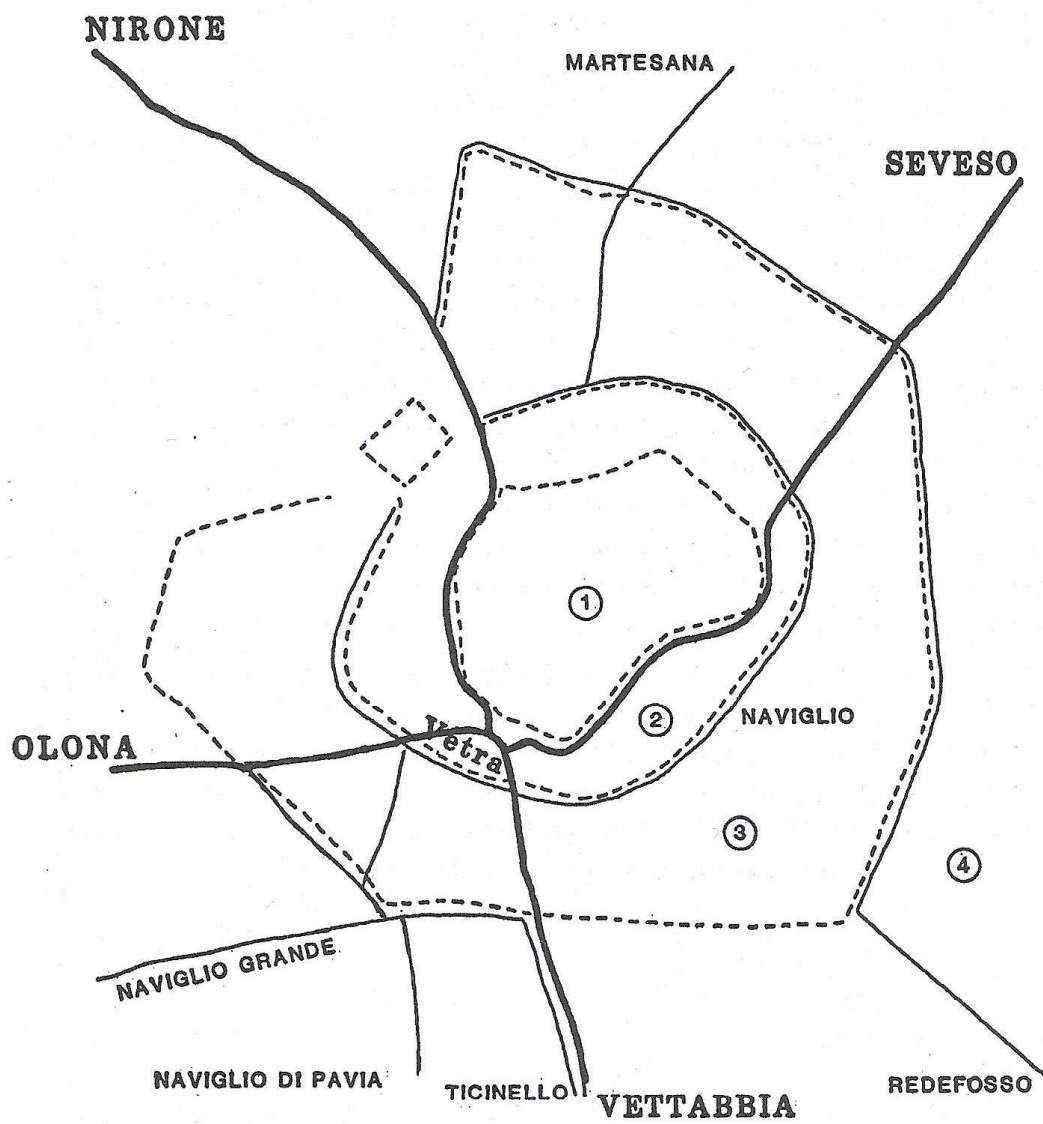


Figure 2 - Site de Milan

Fleuve
 Canal
 Enceinte

Planche 2. Hydrographie de Milan, extrait de Alain Pillepich, *Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814)*, Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 25.

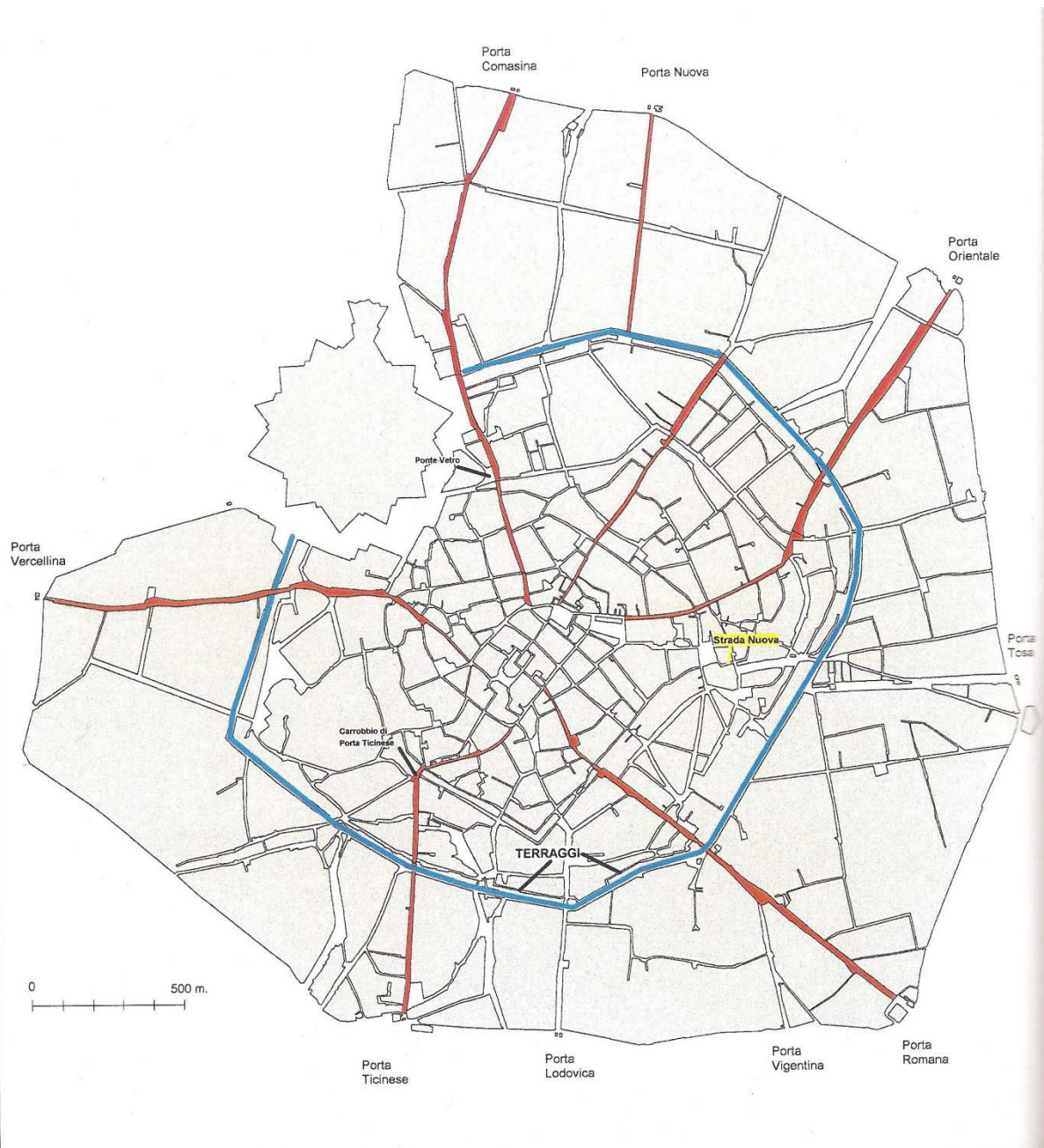


Planche 3. Les principaux axes de circulations Extrait d'A. Cogné, *Patriciat et propriétés...*, *op. cit.*, p. 660.

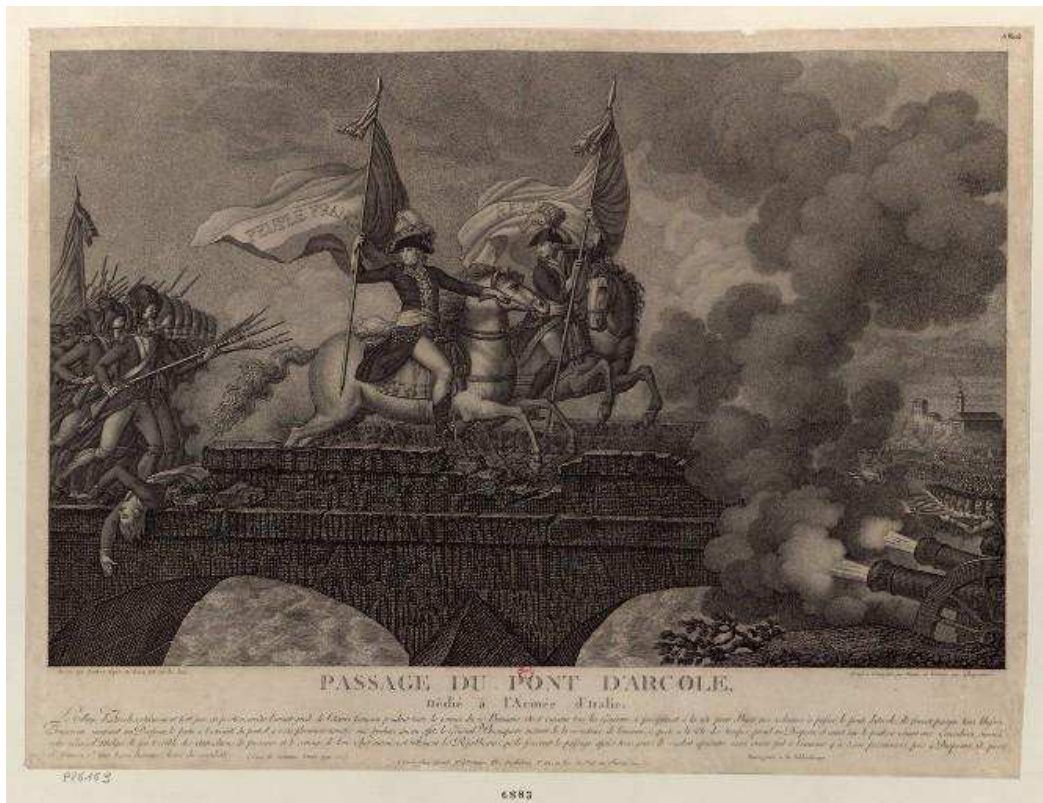


Planche 4. Carte politique de l'Italie en 1796, extrait de A. Pillepich, *Napoléon et les Italiens*, NME/Fondation Napoléon, 2003, p. 21.



*Passage du Pont de Lody en Italie par l'Armée Républico-Française. Commandée par le Général en Chef Napoléon Bonaparte...
contre les Troupes Impériales Commandées par l'Archevêque Cardinal en Chef des Autrichiens.*

Planche 5. Anonyme, Passage du pont de Lody [sic.] en Italie par l'armée républico-française commandée par le général en chef Napoléon Bonaparte, c. 1796, estampe eau-forte col., 285 x 395 mm, Paris, BNF-Gallica.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Planche 6. Gravure de Fiayn et Chaponnier d'après Lemberg, *Passage du pont d'Arcole*, c. 1798, estampe eau-forte, burin, pointillé, 400 x 530 mm, Paris, BNF-Gallica.



Planche 7. Gravure de Bonneville, *Augereau*, 1796-1799, estampe, Paris, BNF et anonyme, *Buonaparte*, 1796-1799, estampe, pointillé et eau-forte, 325 x 250 mm, Paris, BNF ; citées dans C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, *Immagini della libertà...*, op. cit., p. 78.



Planche 8. Gravure de Paolo Bernardi, *Cittadino Bonaparte Generale in Capo della Armata Francese in Italia*, c. 1796, estampe eau-forte, 600 x 500 mm, Milan, RB et G. Benassati et L. Rossi, *op. cit.*, p. 220.



Planche 9. Gravure de Giovanni Boggi, *Veni.Vedi.Vici. Bonaparte Général en chef de l'armée d'Italie*, c. 1796-1797, estampe eau-forte, 197 x 141 mm, Milan, RB.



Planche 10. Gravure de Nicolas Henry Jeaurat, d'après Pierre Thomas Le Clerc, *Buonaparte. Général en chef dell' [sic.] armée de la République française en Italie*, c. 1796, estampe eau-forte, 211 x 131 mm, Milan, RB.



Planche 11. Gravure anonyme française, *Buonaparte*, c. 1796, estampe eau-forte, 102 x 77 mm, Milan, RB.



Planche 12. Gravure vénitienne anonyme, *Buonaparte*, c. 1796-1797, estampe, eau-forte, 164 x 104 mm, Milan, RB.



Planche 13. Gravure anonyme française, *Buonaparte. Général en chef des armées de la république Française en Italie*, c. 1796, estampe eau-forte, 157-105 mm, Milan, RB

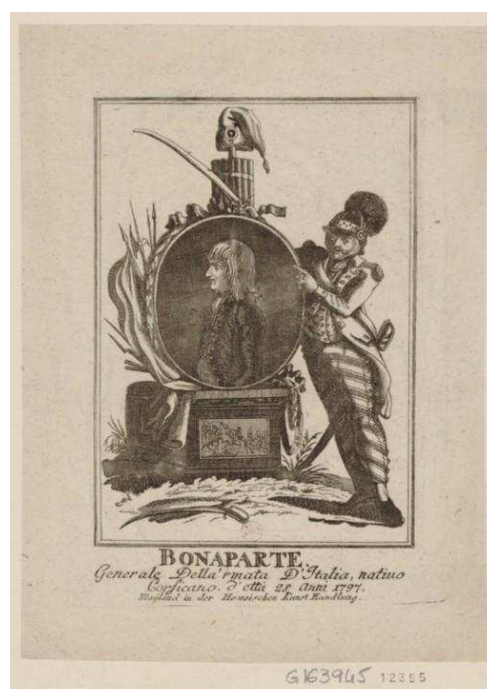


Planche 14. *Bonaparte. Generale della Armata d'Italia nativo corsicano d'età 25 anni 1797, Majland in der Homöischen Kunst Handlung* [sic., pour l'ensemble du titre], 1797, estampe, eau-forte, 175 x 125 mm, Paris, BNF-Gallica.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Planche 15. Gravure de Pierre-Michel Alix, d'après un dessin d'Alexandre Fragonard, *Buonaparte. Général en chef de l'armée d'Italie. Né à Ajaccio en Corse, le 15 août 1769*, c. 1797, estampe, 525 x 355 mm, Paris, BNF-Gallica.



Planche 16. Gravure anonyme italienne, *Generalissimo*, c. 1796-1799, estampe col., 305 x 205 mm, Milan, RB.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Planche 17. Gravure anonyme française, *Buonaparte : général en chef de l'armée d'Italie, né à Ajaccio en Corse le 15 août 1769*, impr. chez J. Chéreau (à Paris), 1797, estampe eau-forte col., 300 x 195 mm, Paris, BNF-Gallica.



Planche 18. Gravure de la Compagnie de Bonneville, *Championnet*, s.d., estampe, Paris, BNF.



1. L'immortal Bonaparte coronato dalla Gloria. 2. la Democrazia da Lui protetta. 3. Invidia alla gloria, ed alla protezione. 4. l'Aristocrazia abbattuta, e vilipesa. 5. l'Ignoranza offannata corre per recuperare i titoli. 6. 7. 8. 9. 10. Gli eviva alla libertà.

Planche 19. Gravure anonyme italienne, *Allegoria per le vittorie del 1796*, estampe eau-forte, 256 x 324 mm, c. 1796, Milan, RB.



Planche 20. Gravure anonyme italienne, *Allegoria per le vittorie del 1796: l'Italia, il Diritto e la Giustizia rendono onori al busto di Napoleone*, estampe eau-forte, 262 x 185 mm, c. 1796, Milan, RB.

Planche 21. Gravure anonyme italienne, *La libertà d'Italia è già matura*, estampe col., 262 x 187 mm, c. 1797¹, Milan, RB.



¹ La notice de la R.B. indique « circa 1796 » comme date de réalisation. Cependant, le sujet : Bonaparte qui présente l'Italie à la Liberté avec Venise au fond de la composition, nous donne à penser que cette estampe fut plutôt gravée entre l'entrée des troupes françaises à Venise le 12 mai 1797 et le traité de Campo Formio le 18 octobre 1797.



Planche 22. *Historia*, planche tirée de Cesare Ripa, *Nuova iconologia*, Padoue, P. Paolo Tozzi ed., 1618, p. 245.



Planche 23. Antoine-Jean Gros, *Bonaparte au Pont d'Arcole*, 17 novembre 1796, 1796, Huile sur toile, 130 x 94 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.



Planche 24. Antoine-Jean Gros, *Le général Bonaparte*, 1796, dessin à la plume et lavis, 11 x 10 cm, Paris, Musée du Louvre, département des arts graphiques



Planche 25. Andrea Appiani, *Il generale Bonaparte dopo la battaglia di Lodi*, 1796, Huile sur toile, 98 x 73,5 cm, Dalmeny House, Écosse, coll. Lord Rosebery.



Planche 26. Andrea Appiani, *Joséphine Bonaparte de Beauharnais incorona il mirto sacro a Venere*, 1796, Huile sur toile, 98 x 73,5 cm, coll. privée.



Planche 27. Gravure de Jean Joseph François Tassaert, d'après un dessin de Philippe-Auguste Hennequin, d'après un portrait d'Andrea Appiani, *Buonaparte : nommé général en chef de l'armée d'Italie en Ventose [sic], an IV, puis Général en chef de l'armée d'Angleterre en frimaire an VI, 1798*, estampe : pointillé, roulette, eau-forte, 48,5 x 36,5 cm, Milan, RB.

Planche 28. Louis Lafitte, *Le général Bonaparte*, signé et daté de 1796, dessin au crayon, 36,9 x 29,2 cm, Paris, Bibliothèque Thiers.





Planche 29. Giuseppe Ceracchi (d'après), *Le général Bonaparte, s.d.*, buste, marbre, 39 x 30 cm, Gorizia, Fondation Coroni-Cronberg



Planche 30. Francesco Massimiliano Laboureur, *N. Bonaparte, consul, s.d.*, buste, marbre, H. 1,08m, Nantes, musée des Beaux-Arts



Planche 31. Louis-Simon Boizot, *Portrait en buste de Bonaparte*, 1^{er} XIXe siècle, Bronze patiné d'après plâtre, 30 x 14 cm, Rueil-Malmaison, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau



Planche 32. Charles-Louis Corbet, *Buste du Général Bonaparte*, an VII, buste, marbre, H. 0,85 m, Rueil-Malmaison, Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau

La série des Cinq batailles : Planches 32 à 36



Planche 33. Carlo Lavy, sur dessin d'Andrea Appiani, *Bataille de Millesimo. Combat de Dego*, 1796, bronze/argent/or, médaille commémorative, 49,2 x 43,2 mm, Monnaie de Milan (Arnaldo Turrichia, *Il ventennio napoleonico in Italia attraverso le Medaglie*, Roma, Progettazione Grafica E Fotografie Ferdinando Bartoli, 4 volumes, 2006, vol. I, p. 7)



Planche 34. Joseph Salvirch, *Passage du Pô de l'Adda et du Mincio*, 1796, bronze/argent/or, médaille commémorative, 42,2 x 43,2 mm, Monnaie de Milan (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. I, p. 21)



Planche 35. Carlo Lavy, sur dessin d'Andrea Appiani, *Bataille de Castiglione. Combat de Peschiera*, 1796, bronze/argent/or, médaille commémorative, 43,2 mm, Monnaie de Milan (A. Turrinchia, *op. cit.*, vol. I, p. 25)



Planche 36. Carlo Lavy, sur dessin d'Andrea Appiani, *Reddition de Mantoue*, 1797, bronze/argent, médaille commémorative, 43 mm, Monnaie de Milan (A. Turrinchia, *op. cit.*, vol. I, p. 84)



Planche 37. Carlo Lavy, sur dessin d'Andrea Appiani, *Passage du Tagliamento. Prise de Trieste*, 1797, bronze/plomb/argent/or, médaille commémorative, 43 mm, Monnaie de Milan (A. Turrinchia, *op. cit.*, vol. I, p. 89)



Planche 38. Anonyme, *Ingresso de' Francesi in Milano*, c. 1796, bronze/bronze doré/étain/plomb/argent/or, médaille commémorative, 43,4 x 44,1 mm, s.l., (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. I, p. 18)



Planche 39. P. G. Liénard, *Campagne d'Italie*, 1^{er} type, c. 1796, médaille commémorative, 32 mm, s.l., (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. I, p. 49)

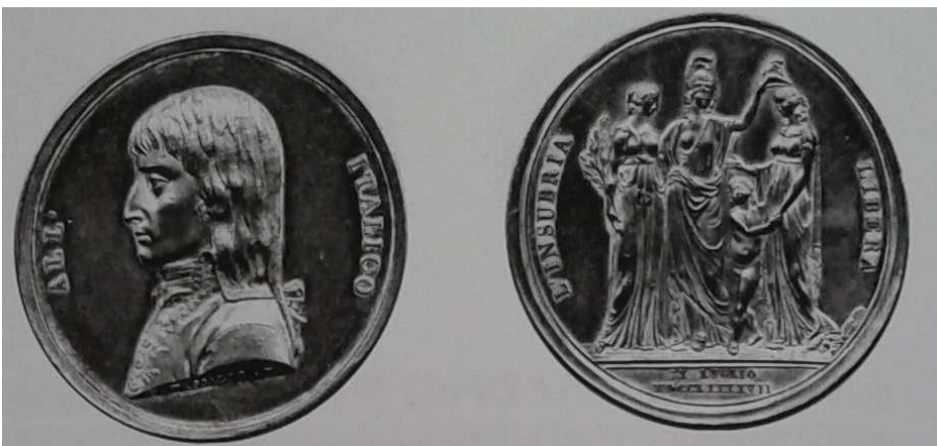


Planche 40. Joseph Salvirch, sur dessin d'Appiani et Gerolamo Vassallo, *All'Italico*, 1797, bronze/plomb/argent/or, médaille commémorative, 47,5 x 47,8 mm, Milan, (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. I, p. 102)



Planche 41. Luigi Manfredini, *Bonaparte - Repubblica cisalpina*, c. 1798-1801, bronze/zinc/argent/or, médaille commémorative, 62 x 65 mm, Milan, (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. I, p. 186).



Planche 42. Benjamin Duvivier, *Bonaparte général en chef de l'armée française en Italie*, 1798, bronze/étain/argent/or, commémorative, 55,4 x 56,5 mm, Paris, (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. I, p. 150)

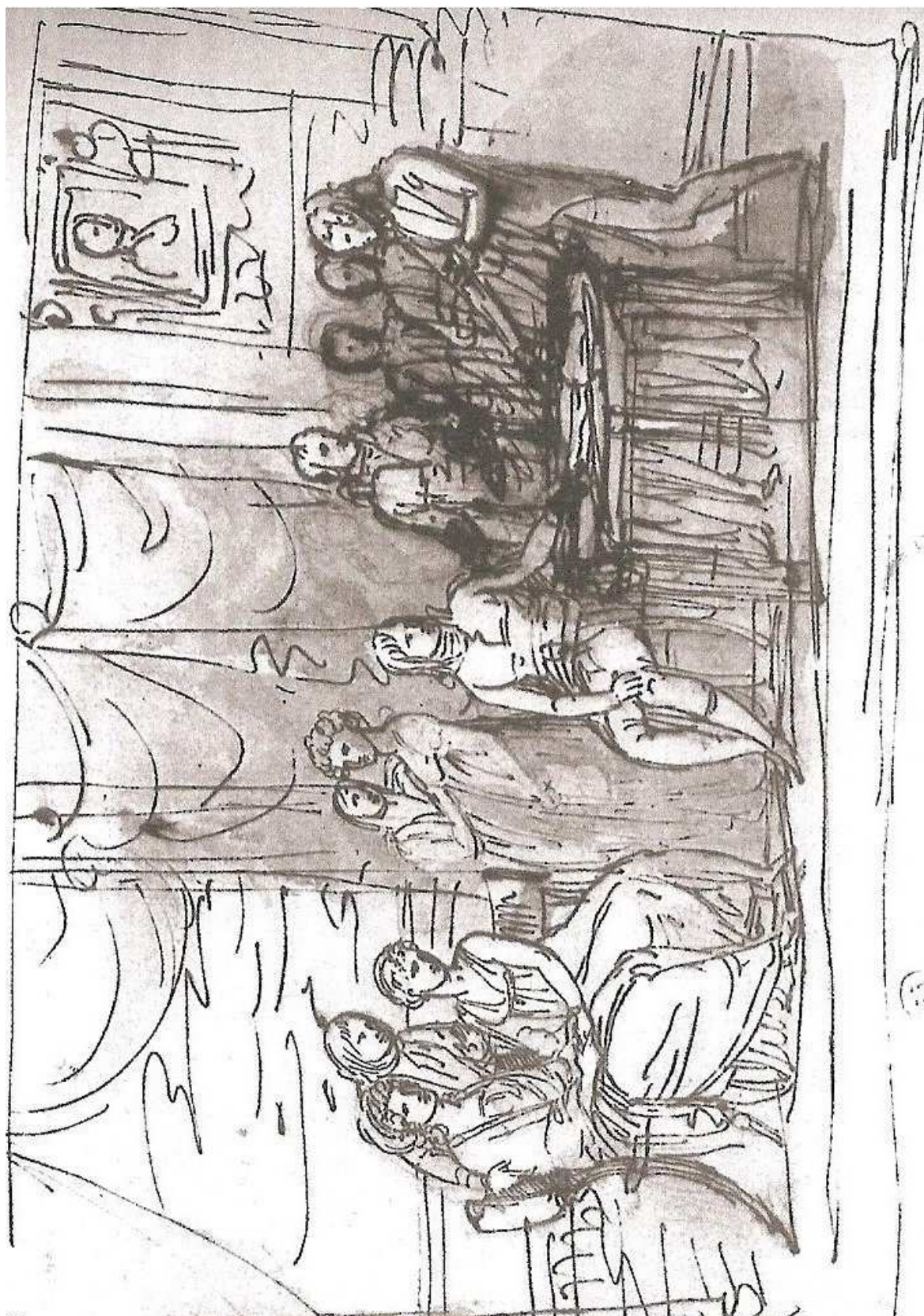


Planche 43. Andrea Appiani, *Napoleone e la sua corte*, c. 1797, dessin au crayon et à l'aquarelle, 37 x 50 cm, Milan, Accademia di Brera.



Planche 44. Gravure de Jean Duplessi-Bertaux, terminé par Louis-Joseph Masquelier, d'après un dessin de Carle Vernet, *Entrée des Français dans Milan. Le 25 floréal an 4, 1799-1807*, estampe eau-forte et burin, 280 x 385 mm, Paris, BNF-Gallica.

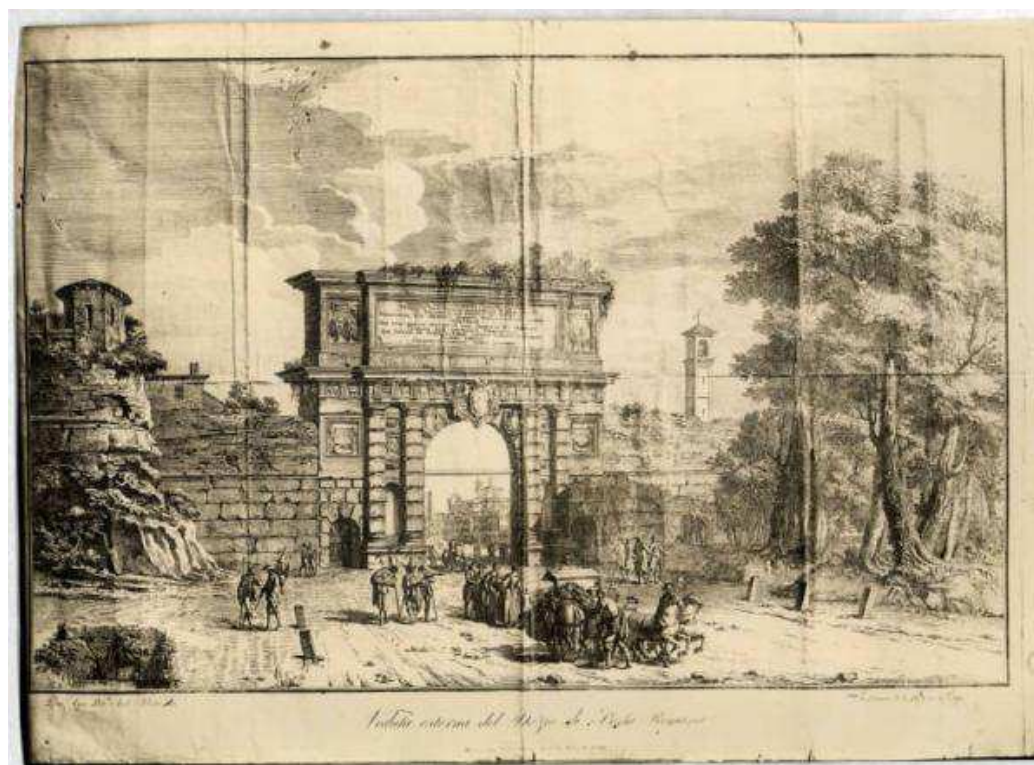


Planche 45. Gravure de Domenico Aspari, d'après un dessin de Giuseppe Vallardi *Veduta esterna del Dazio di Porta Romana*, 1788, estampe eau-forte et burin, 180 x 240 mm, Milan, RB.

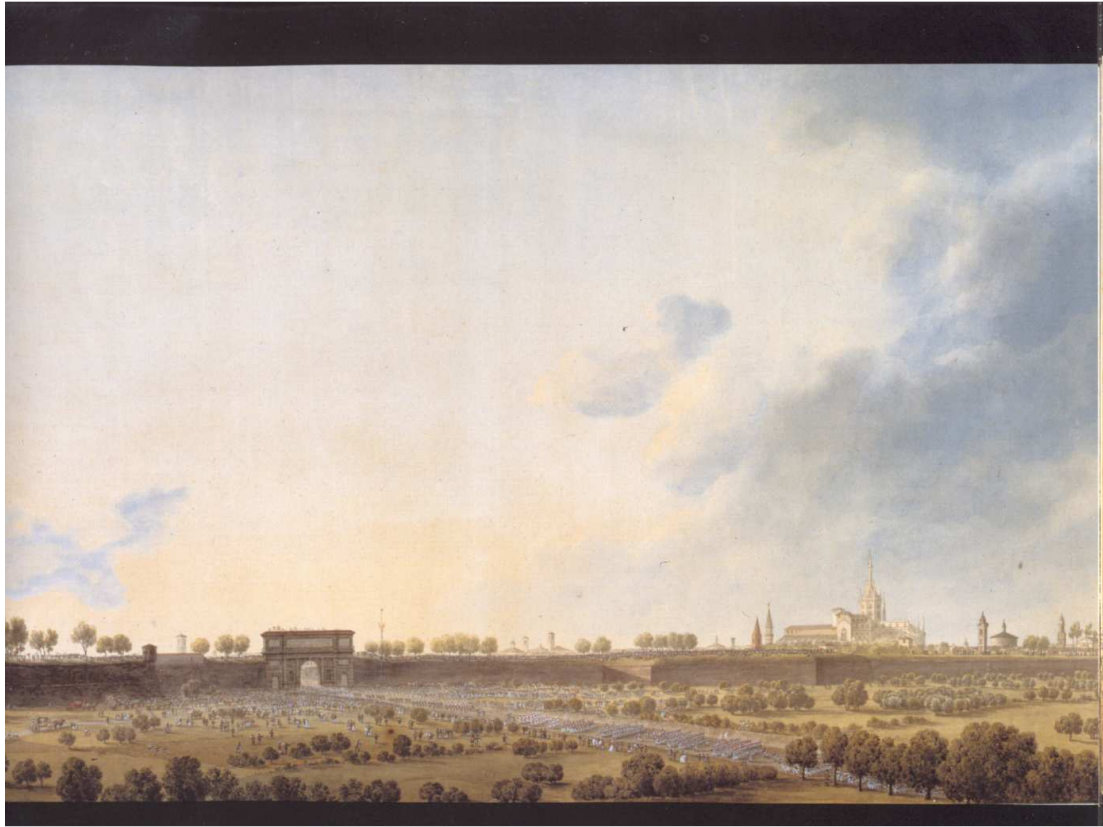
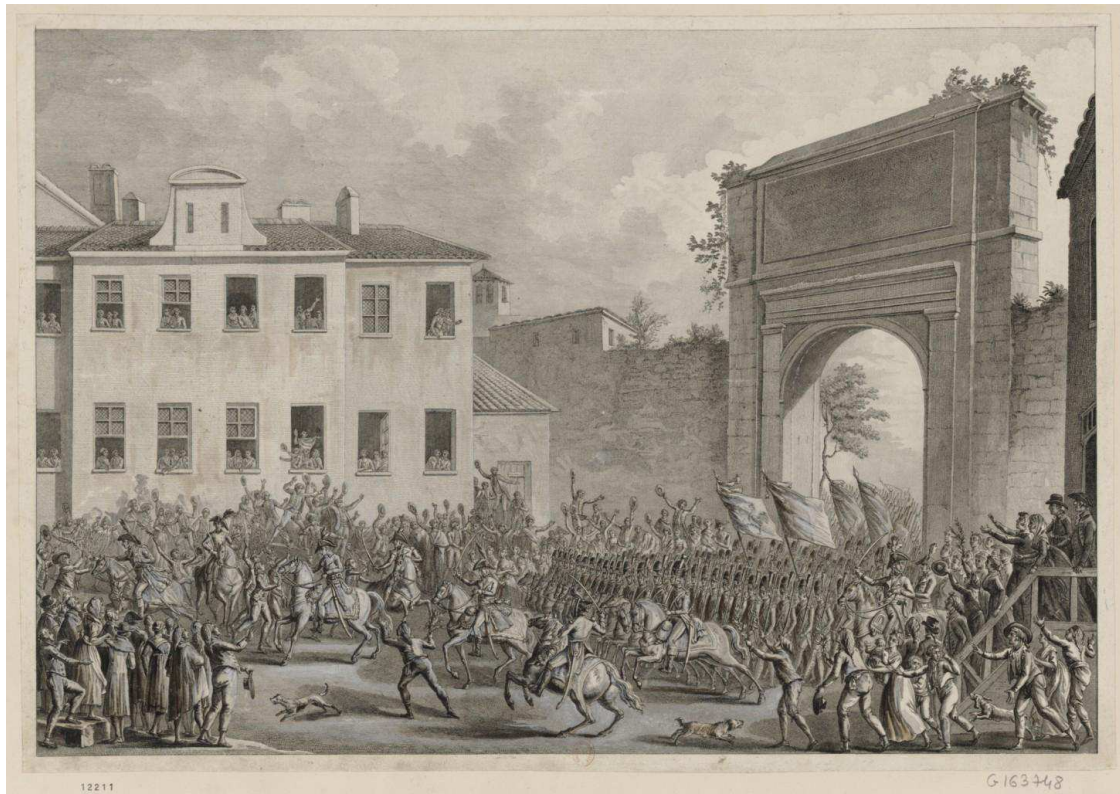


Planche 46. Giuseppe Bagetti, *Vue de la ville de Milan le 15 mai 1796 ou L'Entrée des troupes françaises dans la ville de Milan par la Porte Romaine, 15 mai 1796*, entre 1801 et 1807, aquarelle gouachée, 530 x 800 mm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Planche 47. Anonyme [dessin d'Appiani ?], *Entrée des troupes françaises dans Milan*, 1796-1799, estampe eau-forte et burin, col., 330 x 485 mm, Paris, BNF-Gallica

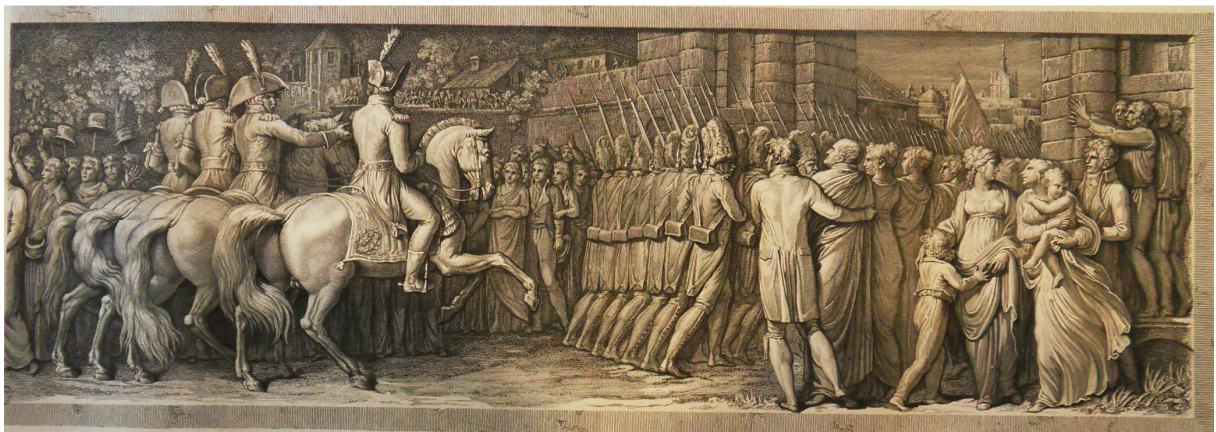


Planche 48. Andrea Appiani (dessinateur) et Francesco Rosaspina (graveur), *Entrée de Napoléon à Milan de 1796*, séquence des *Fasti di Napoleone*, eau-forte, 1816, Milan, RB



Planche 49. Domenico Aspari (dessin et gravure), *Festa della federazione della Repubblica cisalpina Celebrata a Milano nel Campo di Marte alla presenza del General Bonaparte, dell'Armata Francese, e Cisalpina, del Direttorio Esecutivo, delle Autorità costituite, e di un immenso Popolo il giorno 21. Messidoro an. V Rep. 9 luglio 1797, 1797, estampe eau-forte, burin, 441 x 684 mm, Milan, RB.*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Planche 50. Gravure de Pierre-Gabriel Berthault, d'après un dessin de Abraham Girardet, *Entrée triomphale des monuments des sciences et des arts en France ; fête à ce sujet : les 9 et 10 thermidor an 6.me de la République, 1802, estampe eau-forte, burin, 24 x 29 cm, Paris, BNF-Gallica.*

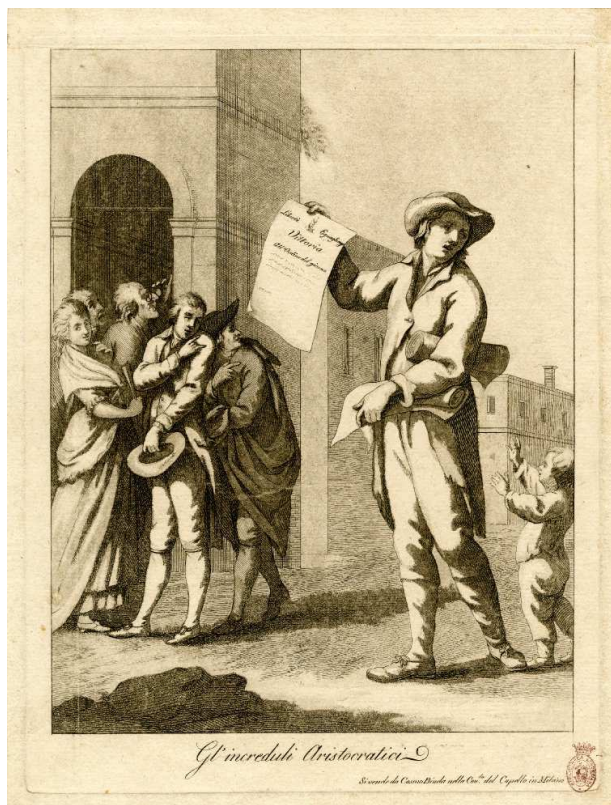


Planche 51. Cosimo Binda, *Gl'increduli aristocratici*, c. 1797, estampe eau-forte, 270 x 198 mm, Milan, RB



Planche 52. Gravure italienne anonyme, *L'aristocratico stordito*, c. 1797, estampe eau-forte, 248 x 202 mm Milan, RB



Planche 53. Gravure italienne anonyme, *Il purgante di Mestre*, c. 1797, estampe eau-forte, Milan, RB



Planche 54. Gravure italienne anonyme, *L'aristocrazia purgata*, s.d., estampe eau-forte, Milan, RB



Planche 55. Andrea Appiani, *Le Général Desaix, an IX (1800-1801)*, 1796, Huile sur toile, 115 x 88 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles

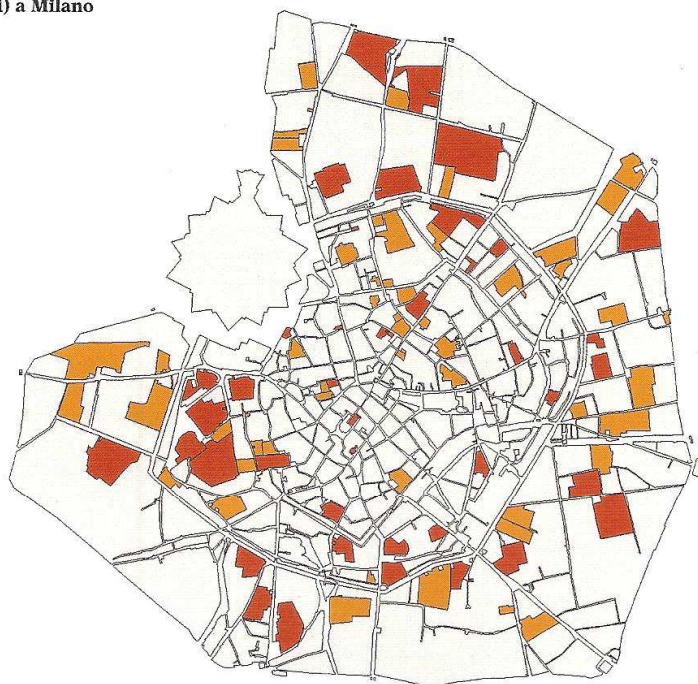


Planche 56. Les frontières mouvantes de la seconde Cisalpine.

Source : Jean-Luc Chappey et Bernard Gainot, Atlas de l'empire napoléonien 1799-1815 : Ambitions et limites d'une nouvelle civilisation européenne, Paris, Autrement, 2008, p. 12.

Soppressioni ecclesiastiche (monasteri e conventi) a Milano

- Soppressioni austriache (1770-1790): 62
- Soppressioni napoleoniche (1796-1814): 45



A. Cogné, 2011

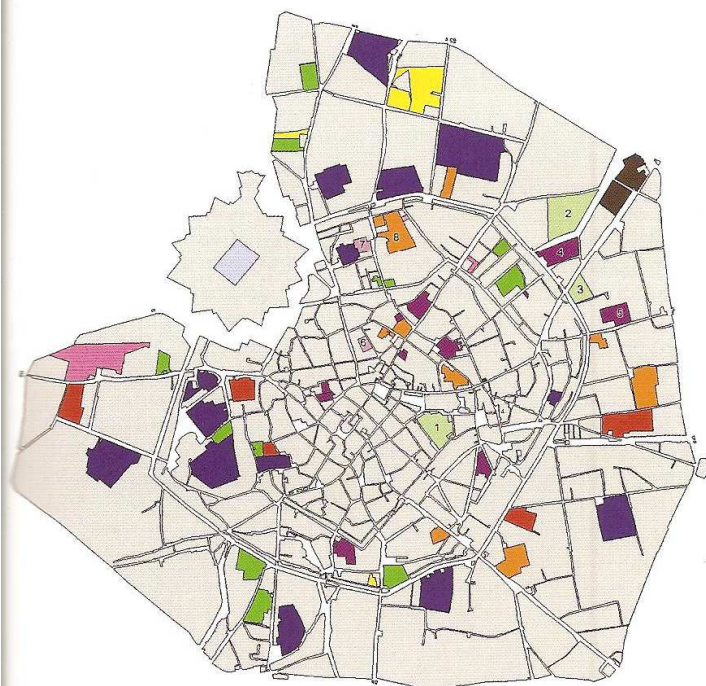
Riusi dello spazio in età napoleonica

Destinazione degli enti soppressi

- Amministrazione
- Assistenza
- Cultura
- Istruzione
- Manifatture
- Militari
- Privati
- Urbanismo

Destinazione di edifici civili

- Amministrazione
- Militari
- Residenze reali



- 1 Palazzo Reale
- 2 Villa Reale
- 3 Palazzo Serbelloni
- 4 Senato (ex Collegio Elvetico)
- 5 Ministero dell'Interno (ex Convento di S. Pietro in Monforte poi Palazzo Diotti)
- 6 Ministero delle Finanze (ex Palazzo Clerici)
- 7 Ministero della Guerra (ex Palazzo Cusani)
- 8 Brera

A. Cogné, 2011

Planche 57. Suppression et réaffectation des propriétés ecclésiastiques à Milan

Source : Albane Cogné, « Milano : il riuso dello spazio urbano », in Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'École Française de Rome 477, 2013, p. 331.



Planche 58. Jacques-Louis David, *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard*, an IX (1800), Huile sur toile, 260 cm x 221 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison



Planche 59. Étienne Maurice Falconet, *Statue équestre de Pierre le Grand, dite le Cavalier de bronze*, 1777, bronze, Saint-Petersbourg



Planche 60. Guillaume Coustou, *Un des deux Chevaux de Marly*, 1745, marbre de Carrare, Musée du Louvre, Paris

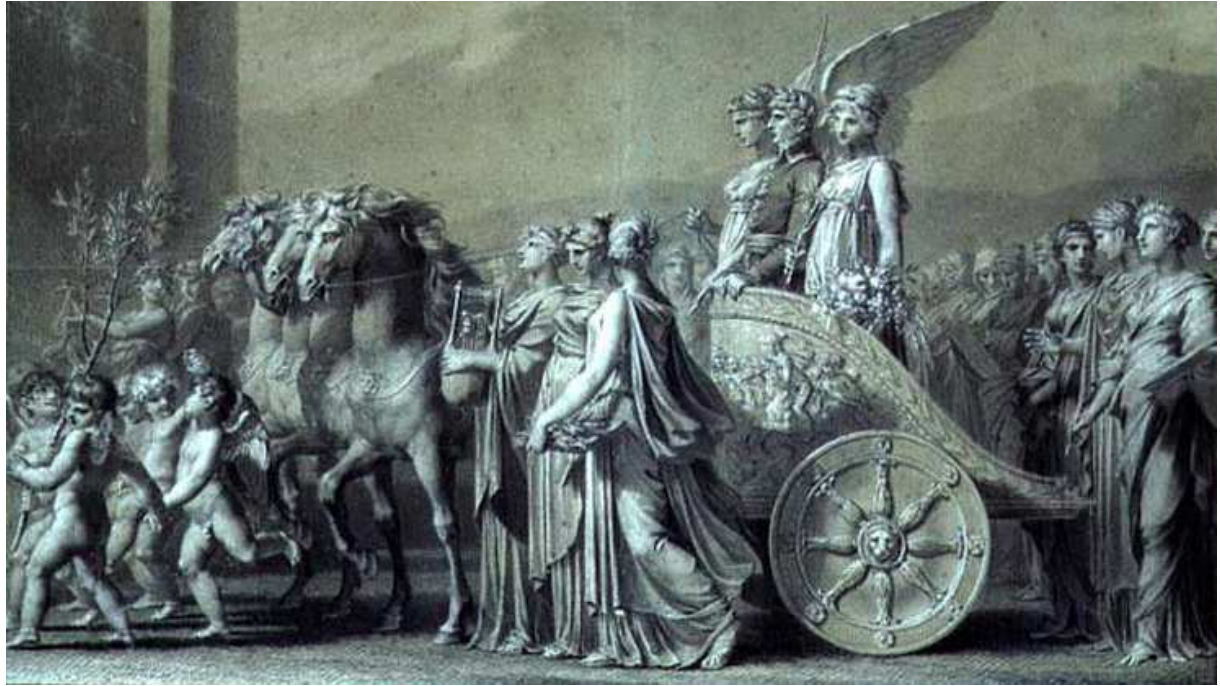


Planche 61. Pierre Paul Prud'hon, *Le triomphe de Bonaparte ou la paix*, c. 1801, crayon noir et crayon blanc sur papier, 35 x 65 cm, Chantilly, musée Condé



Planche 62. Charles Le Brun, *Entrée d'Alexandre dans Babylone ou Le triomphe d'Alexandre*, 1665, huile sur toile, H. : 4,50 m. ; L. : 7,07 m., Paris, musée du Louvre



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Planche 63. François-Anne David (graveur) d'après Charles Monnet (dessin), *Le Triomphe de la République française*, c. 1802, estampe eau-forte, burin, 57,3 x 38 cm, Paris, BNF-Gallica.



Planche 64. Anne-Louis Girodet, *Apothéose des héros français morts pour la patrie pendant la guerre de la liberté*, 1800, Huile sur toile, 192,5 x 184 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison



Planche 65. Louis François Lejeune, *La Bataille de Marengo*, 1802, Huile sur toile, 180 x 250 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles



Détail 1. Bonaparte



Détail 2. Berthier



Planche 66. Antoine-Jean Gros, *Bonaparte distribuant des sabres d'honneur aux grenadiers de la garde consulaire après la bataille de Marengo*, 1803, Huile sur toile, 306 x 242 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison



Planche 67. Andrea Appiani, *Bonaparte premier consul*, 1800-1801, Huile sur toile, 99 x 81 cm, La Havane, Musée national



Planche 68. Antoine-Jean Gros, *Portrait de Bonaparte, Premier consul*, 1802, Huile sur toile, 205 x 127 cm, Paris, Musée national de la Légion d'honneur



Planche 69. Andrea Appiani, *Napoleone Presidente della Repubblica Italiana*, 1803, Huile sur toile, 100 x 70 cm, Bellagio, Villa Melzi

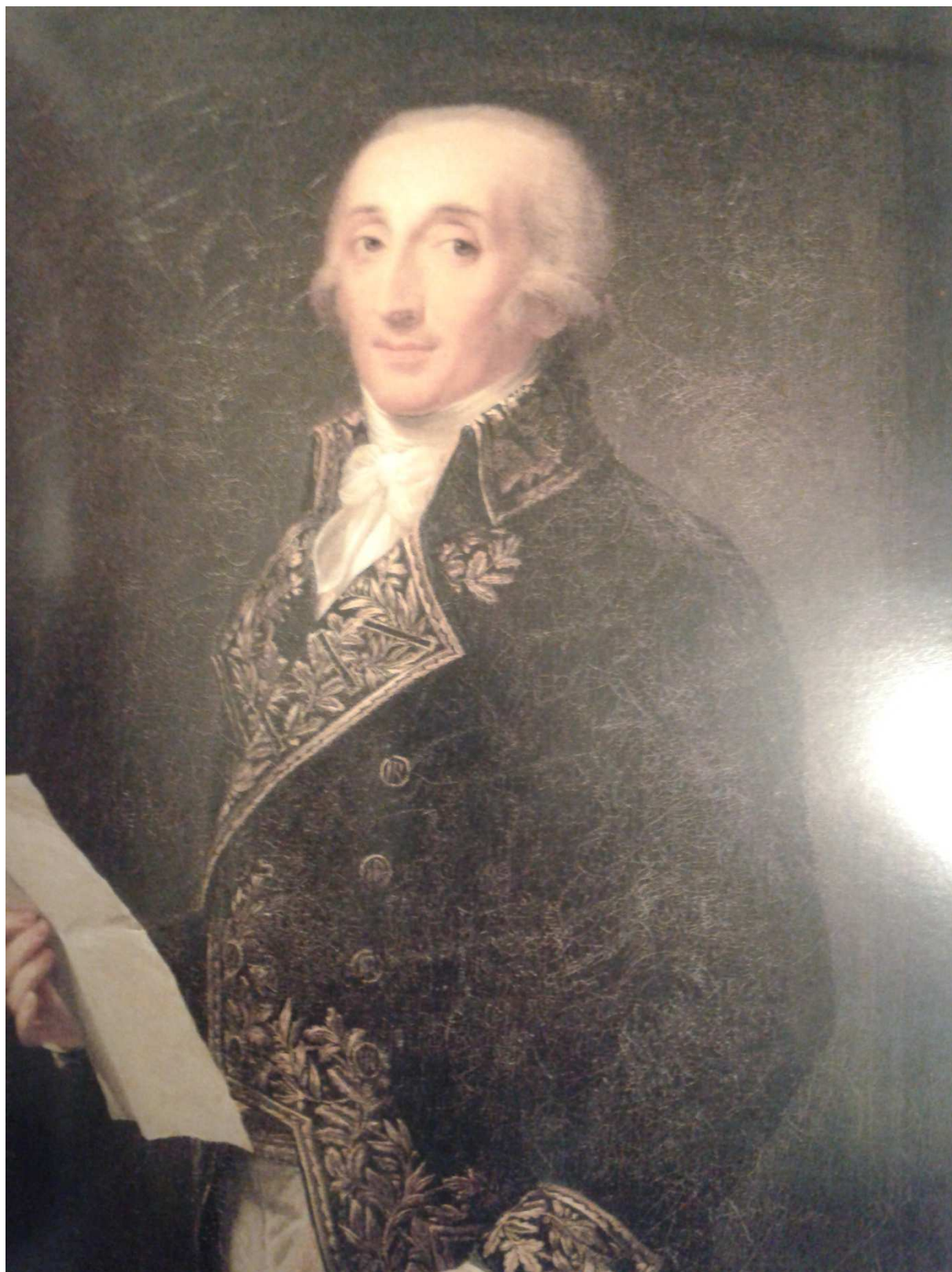


Planche 70. Andrea Appiani, *Ritratto di Francesco Melzi d'Eril*, 1803, Huile sur toile, 98,5 x 73,5 cm, Bellagio, Villa Melzi



Planche 71. Louis-Simon Boizot, *Napoléon Bonaparte, consul*, 1800, biscuit de Sèvres, H. 27 cm, Prangins, Musée national suisse



Planche 72. Charles-Louis Corbet, *Napoléon Bonaparte, consul*, c. 1802-1803, buste, plâtre, 75 x 55,5 x 30 cm, Bruxelles, musée royal des Beaux-Arts



Planche 73. Joseph Chinard, *Buste de Bonaparte, 1er consul*, 1801, buste, plâtre, H. 76,5 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison



Planche 74. Antonio Canova, *Psyché ranimée par le baiser de l'Amour*, 1793, marbre, H : 1,55 m ; L : 1,68 m ; P : 1,01 m, Paris, musée du Louvre.

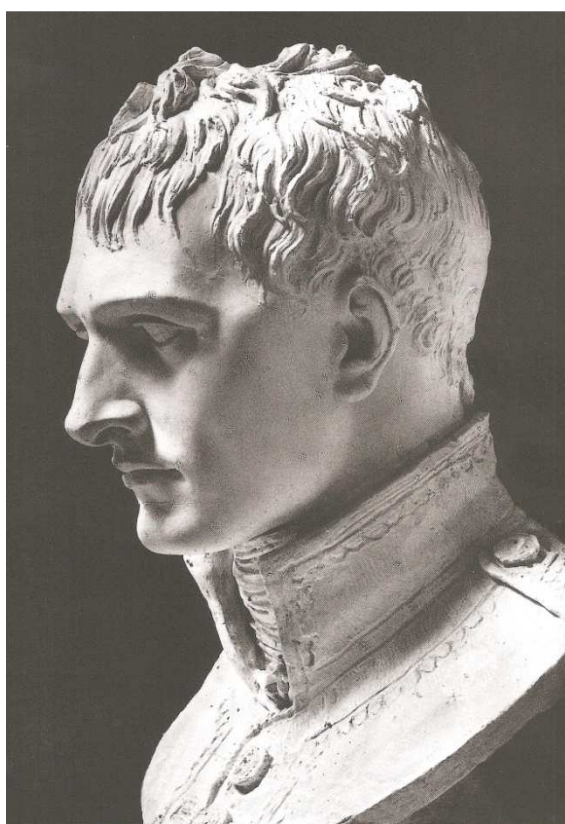


Planche 75. Antonio Canova, *Bonaparte Premier consul*, 1802, buste, plâtre, Possagno, Gipsoteca Canoviana.



Planche 76. Alessandro Sanquirico (dessin et gravure), *Disegno dimostrativo i Moumenti eretti nella Piazza del Castello, ora foro Bonaparte in occasione della Pace celebrata, e della prima pietra collocata di detto Foro fatta dalli Cittadini Governanti Sommariva, Visconti, Ruga, li 10. Fiorile Anno IX, 1801, estampe eau-forte col., 414 x 558 mm, Milan, RB.*

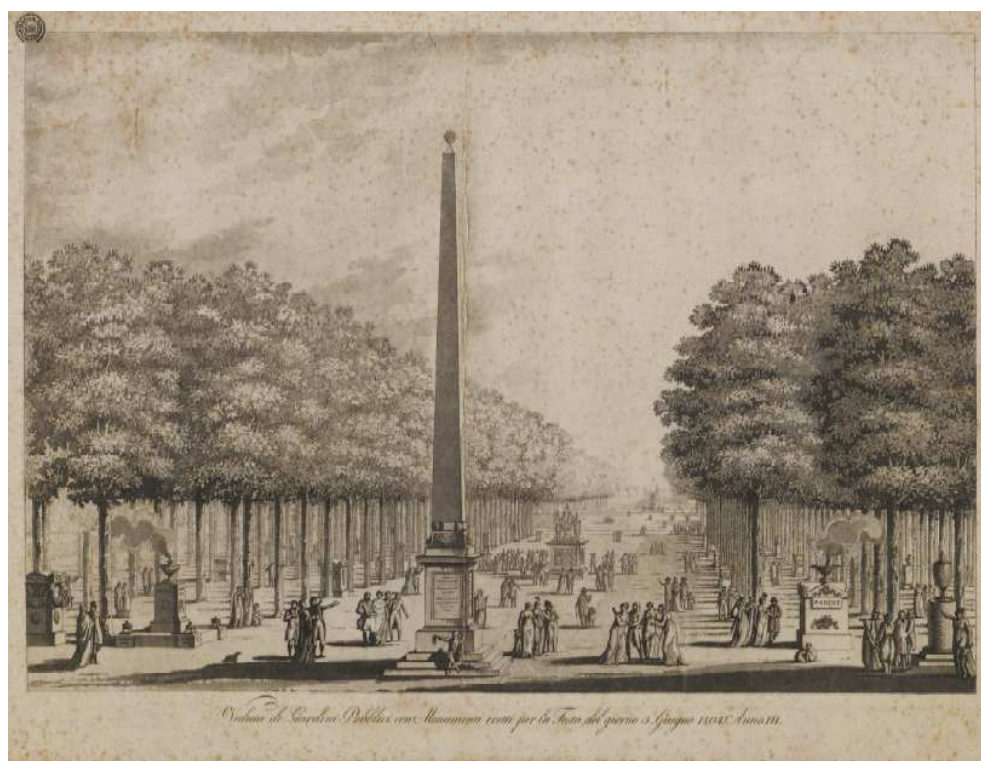


Planche 77. Andrea Appiani (idée et dessin) et Alessandro Sanquirico (gravure), *Festa Nazionale della Repubblica Italiana (26 giugno 1803), 1803, estampe eau-forte, 340 x 470 mm, Milan, RB.*

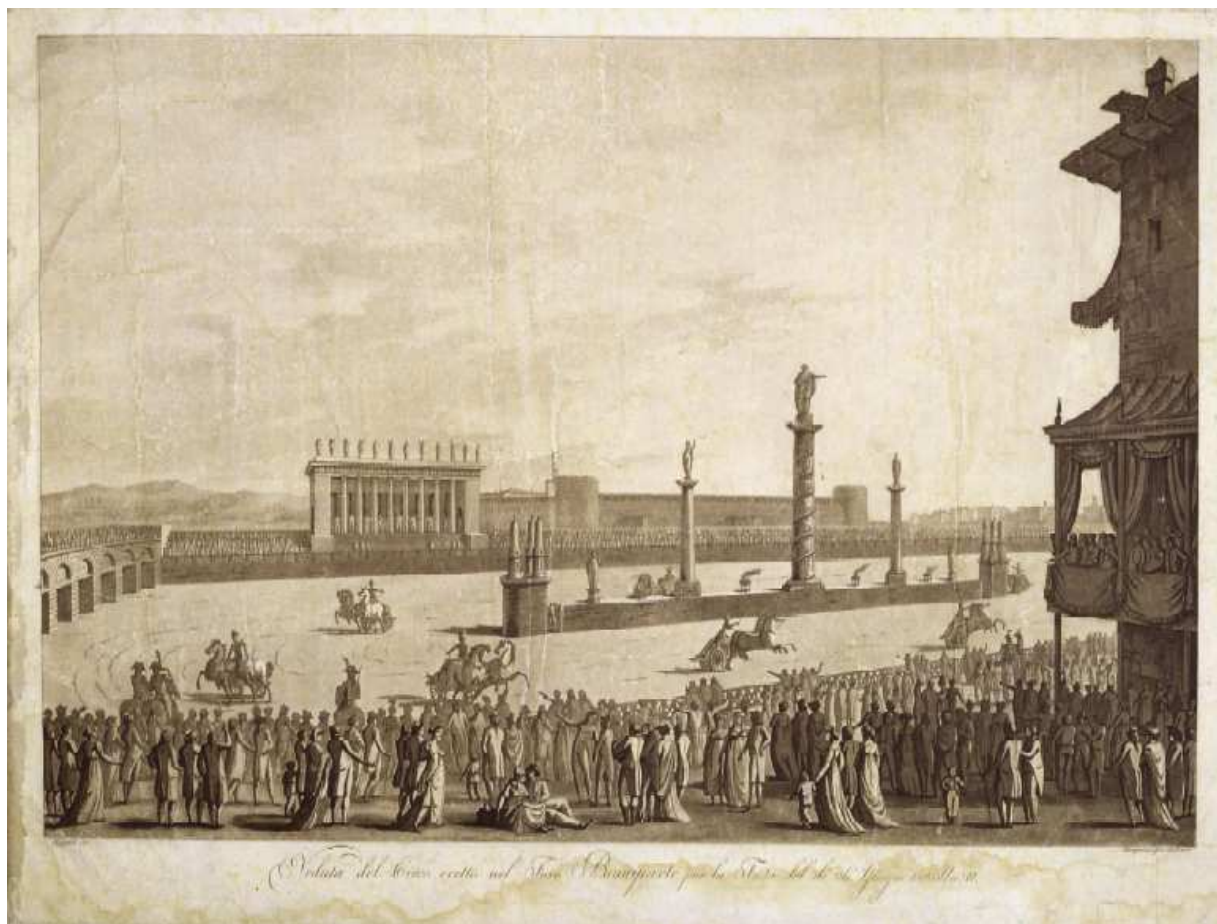


Planche 78. Andrea Appiani (idée et dessin) et Alessandro Sanquirico (gravure), *Vedutta del Circo eretto nel foro Bonaparte per la festa del di 26 giugno 1803. An.° II, 1803*, estampe, 352 x 478 mm, Milan, RB.



Planche 79. Francesco Albèri, *La riconoscenza della Repubblica italiana a Bonaparte*, 1802, Huile sur toile, 332 x 465 cm, Verona, Galleria d'Arte moderna e contemporanea di Palazzo Forti



Planche 80. Giuseppe Errante, *Napoléon comme Hercule pacificateur ou Allégorie à la gloire de la République Cisalpine*, 1801, Huile sur toile, 119 x 90 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison



Planche 81. Giuseppe Bossi, *La Riconoscenza della Repubblica Italiana a Napoleone*, 1802, Huile sur toile, 304 x 436 cm, Milano, Accademia di Belle Arti di Brera



Planche 82. Andrea Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), *Bataille de Montenotte*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 574 x 156 mm et 555 x 156 mm, Milan, RB.

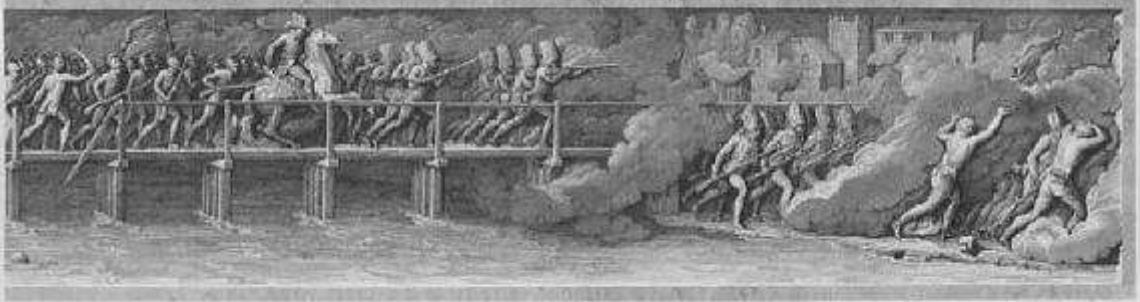


Planche 83. Andrea Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), *Combats et passage du pont de Lodi*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 602 x 155 mm et 558 x 155 mm, Milan, RB.

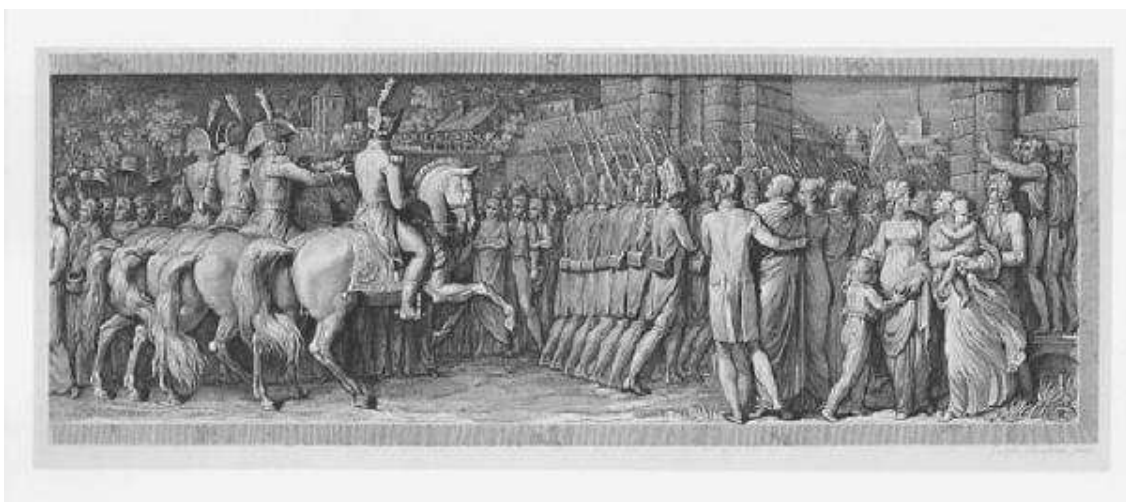


Planche 84. Andrea Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), *Entrée des Français à Milan*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 390 x 155 mm, 330 x 154 mm et 430 x 155 mm, Milan, RB.



Planche 85. Andrea Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), *Combat de Lonato*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 452 x 154 mm, Milan, RB.



Planche 86. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), *Bataille d'Arcole et passage de l'Adige*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 544 x 155 mm et 507 x 155 mm, Milan, RB.



Planche 87. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Benaglia (gravure), *Bataille de Rivoli*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 480 x 154 mm, Milan, RB.



Planche 88. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), *Bataille de la Favorite*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 495 x 155 mm, Milan, RB.

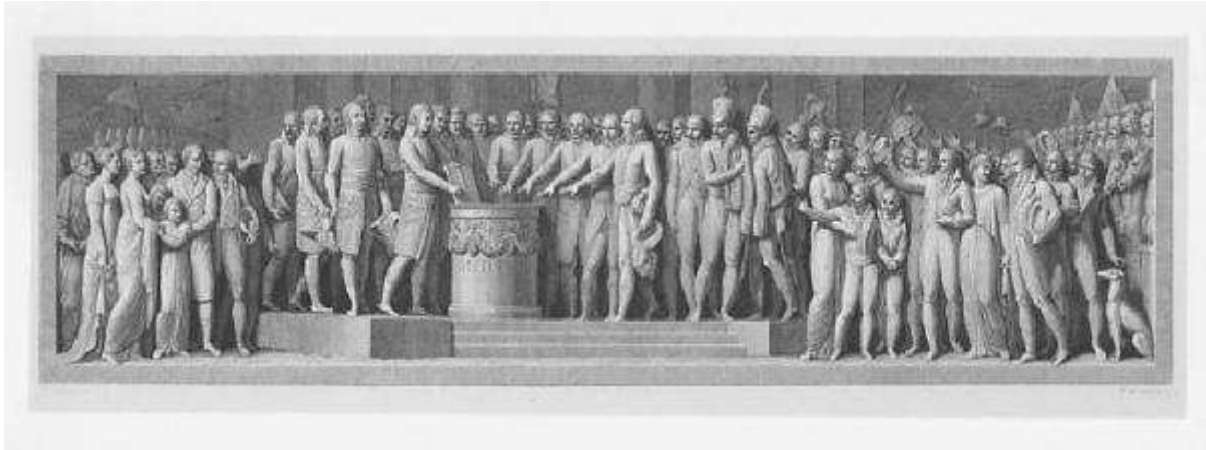


Planche 89. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Benaglia (gravure), *Serment de la fédération de la République cisalpine*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 552 x 154 mm, Milan, RB.

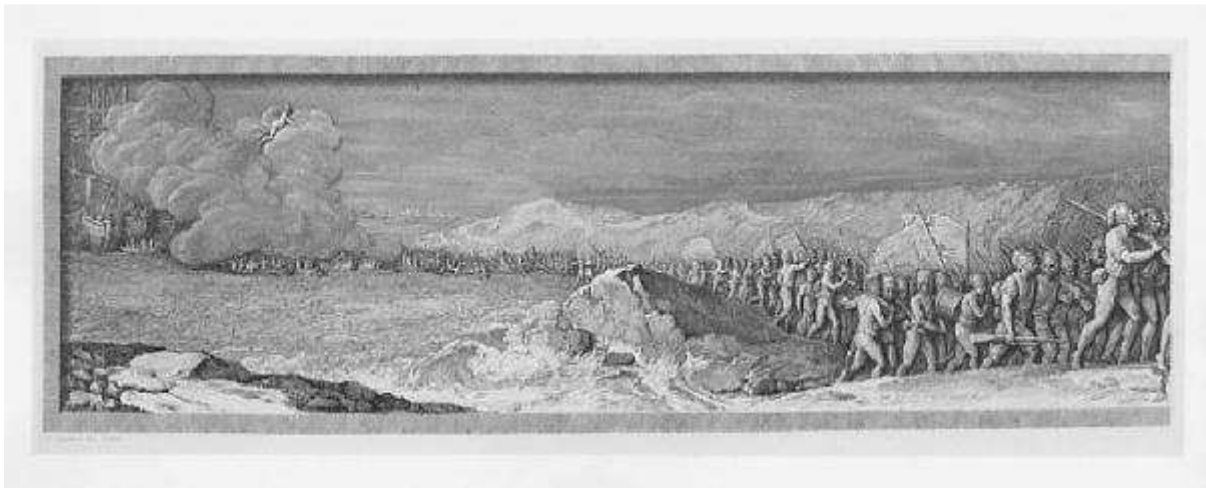


Planche 90. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), *Conquête de l'Égypte*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 475 x 153 mm et 492 x 154 mm, Milan, RB.

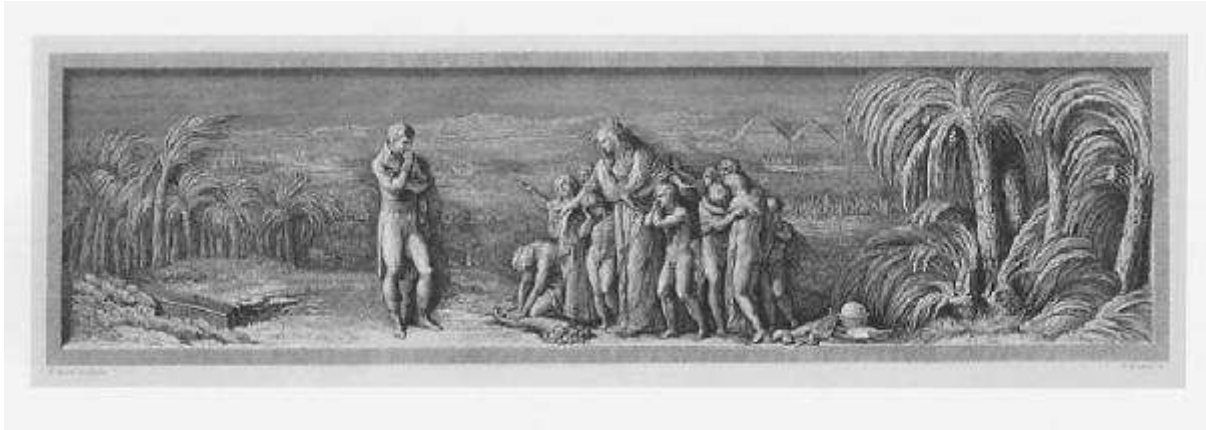


Planche 91. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), *Vision du général Bonaparte en Égypte*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 575 x 153 mm, Milan, RB.



Planche 92. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), *Retour d'Égypte et débarquement à Fréjus*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 469 x 153 mm et 430 x 153 mm, Milan, RB.



Planche 93. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), *Bonaparte Premier consul*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 467 x 153 mm et 427 x 151 mm, Milan, RB.



Planche 94. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), *Passage du Grand-Saint-Bernard*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 571 x 152 mm et 568 x 152 mm, Milan, RB.



Planche 95. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Longhi (gravure), *Bataille de Marengo*, estampes 1, 2 et 3, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 442 x 154 mm, 465 x 155 mm et 556 x 155 mm, Milan, RB.



Planche 96. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Longhi (gravure), *Bataille de Marengo*, estampes 4 et 5, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 526 x 154 mm et 429 x 155 mm, Milan, RB.



Planche 97. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Longhi (gravure), *Conjuration du 24 décembre 1800, Attentat de la rue Saint-Nicaise*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 505 x 154 mm, Milan, RB.

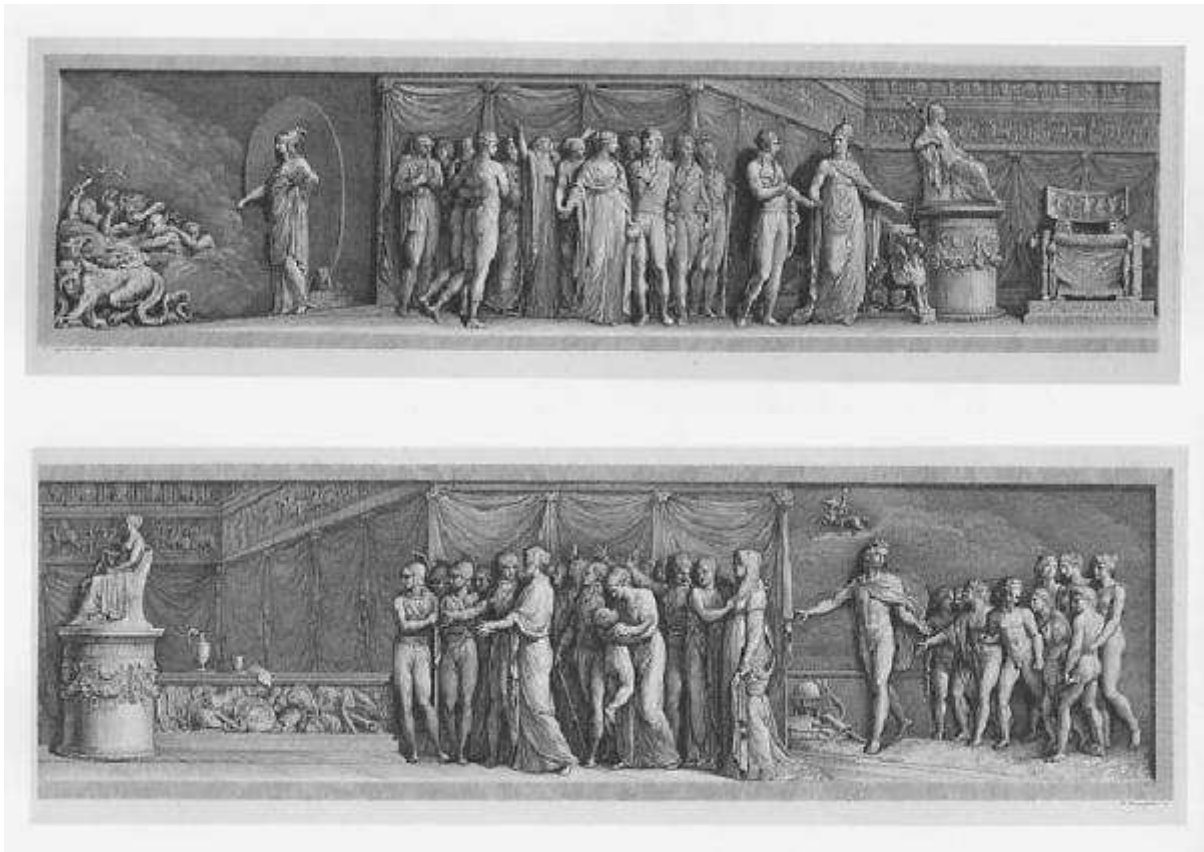


Planche 98. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), *Napoléon empereur des Français*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 617 x 155 mm et 542 x 155 mm, Milan, RB.

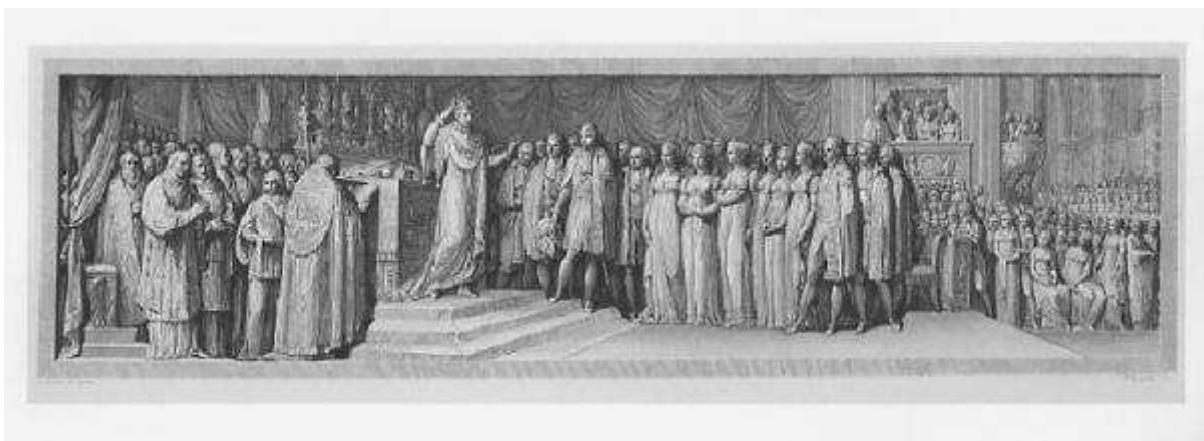


Planche 99. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), *Napoléon roi d'Italie*, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 565 x 153 mm, Milan, RB.

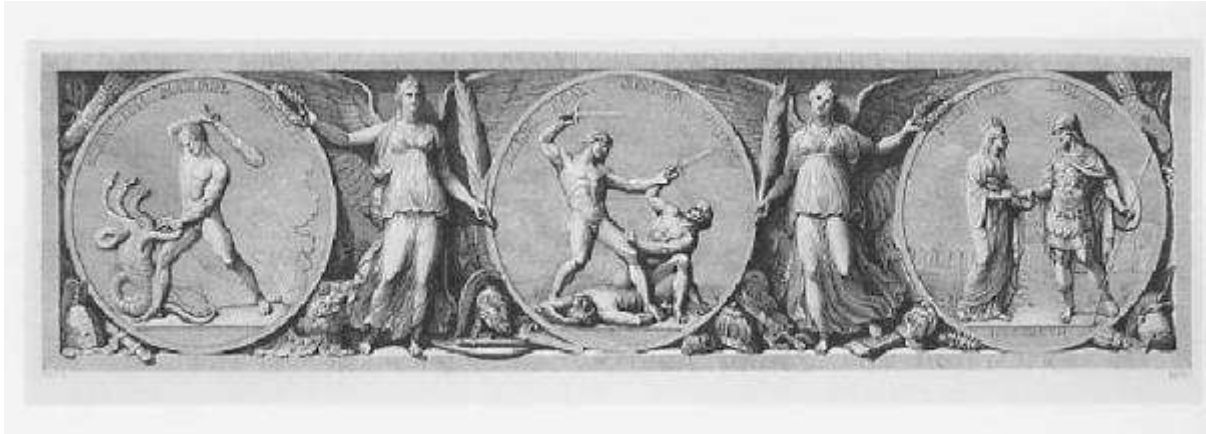


Planche 100. Appiani (idée et dessin), Michele Bisi et Francesco Rosaspina (gravure), *Bataille de Millesimo, combat de Deigo ; Bataille de Castiglione, combat de Peschiera ; Reddition de Mantoue*, 3 médaillons, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 572 x 153 mm, Milan, RB.

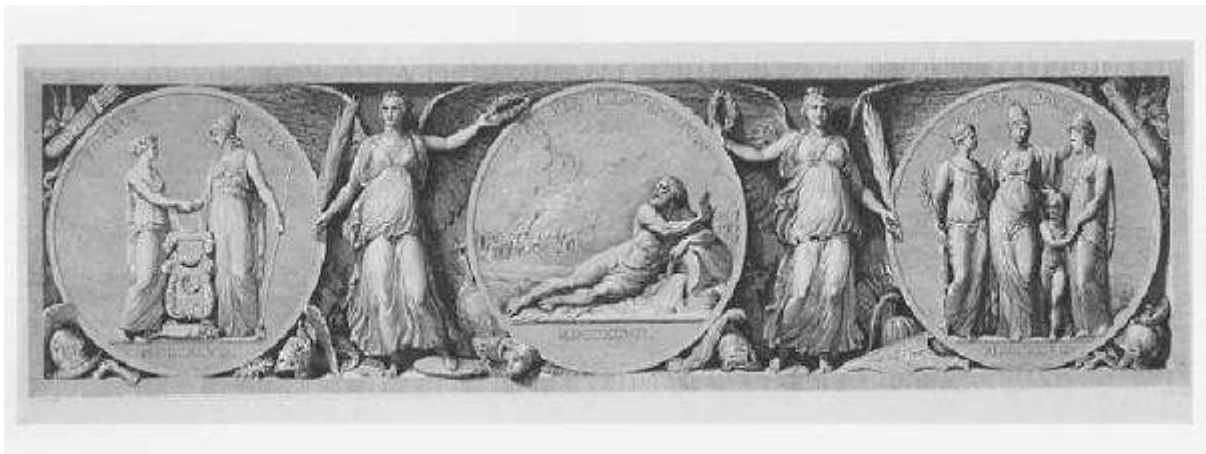


Planche 101. Appiani (idée et dessin), Michele Bisi et Giuseppe Longhi (gravure), *Union de la France et de la Lombardie ; Passage du Tagliamento ; Confédération de la République cisalpine*, 3 médaillons, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 562 x 153 mm, Milan, RB.

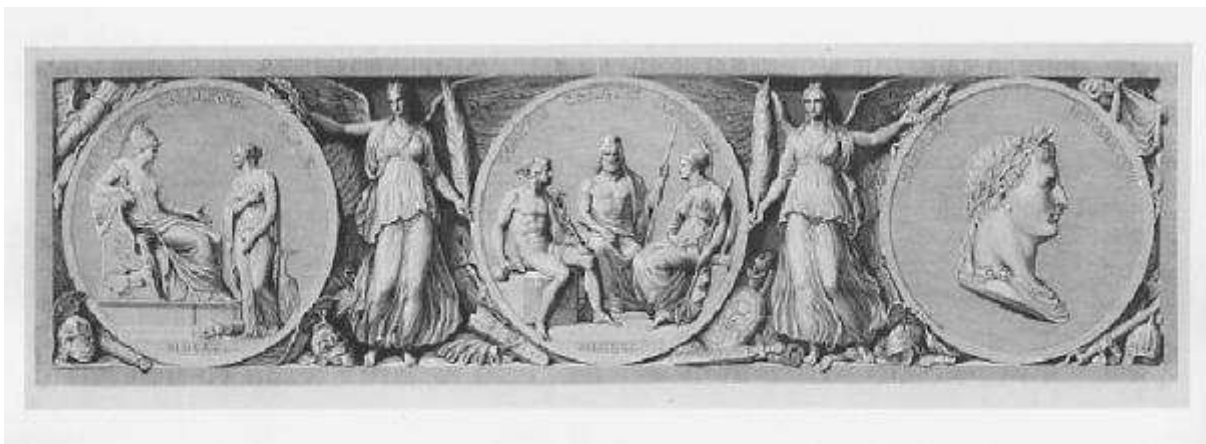


Planche 102. Appiani (idée et dessin), Michele Bisi et Giuseppe Longhi (gravure), *La République cisalpine reconnaissante ; Consulta de Lyon ; Portrait de Napoléon empereur*, 3 médaillons, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 560 x 153 mm, Milan, RB.



Planche 103. Appiani (idée et dessin) et Michele Bisi (gravure), *Bataille d'Austerlitz ; Bataille d'Iéna et d'Eylau ; Bataille de Friedland*, 3 médaillons, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 567 x 153 mm, Milan, RB.

Strade e rotte di posta all'inizio dell'Ottocento

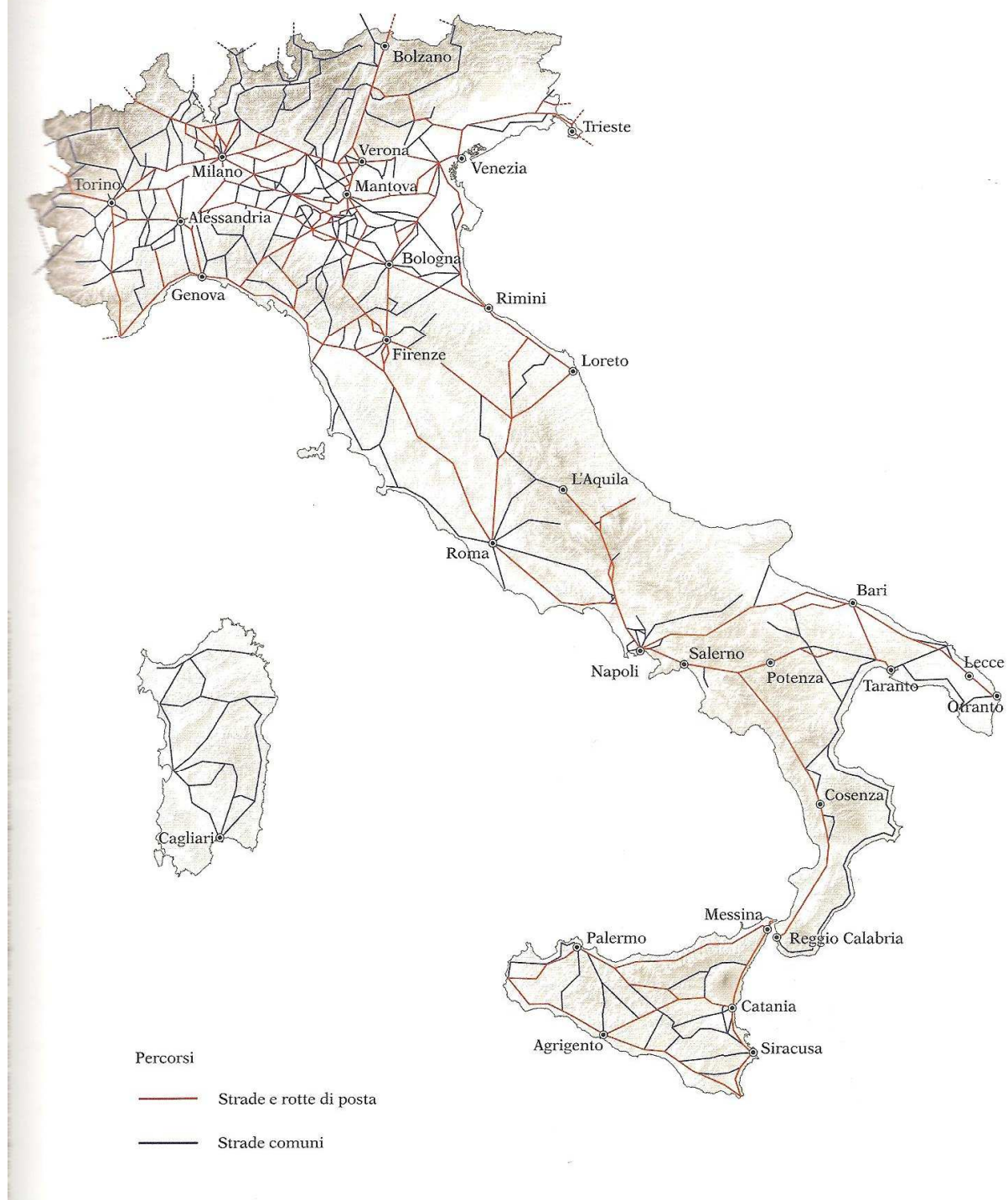


Planche 104. V. Santini, *Strade e rotte di posta all'inizio dell'Ottocento*, extrait de Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, *Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica*, Roma, École française de Rome, Collection de l'École Française de Rome 477, 2013, p. 33.



Planche 105. Jean-Pierre Droz et Nicolas Guy Antoine Brenet, *Napoléon et le Simplon*, 1807, bronze, diam. 41 mm, Monnaie de Paris.



Planche 107. Giovanni Antonio Antolini, Monumento decretato dalla Commissione provvisoria di Governo il 5 messidoro anno VIII per eternare la memoria dell'Eroe Bonaparte, reproduit dans Aurora Scotti, *Il foro Bonaparte*, Milano, F. M. Ricci Ed., 1989.

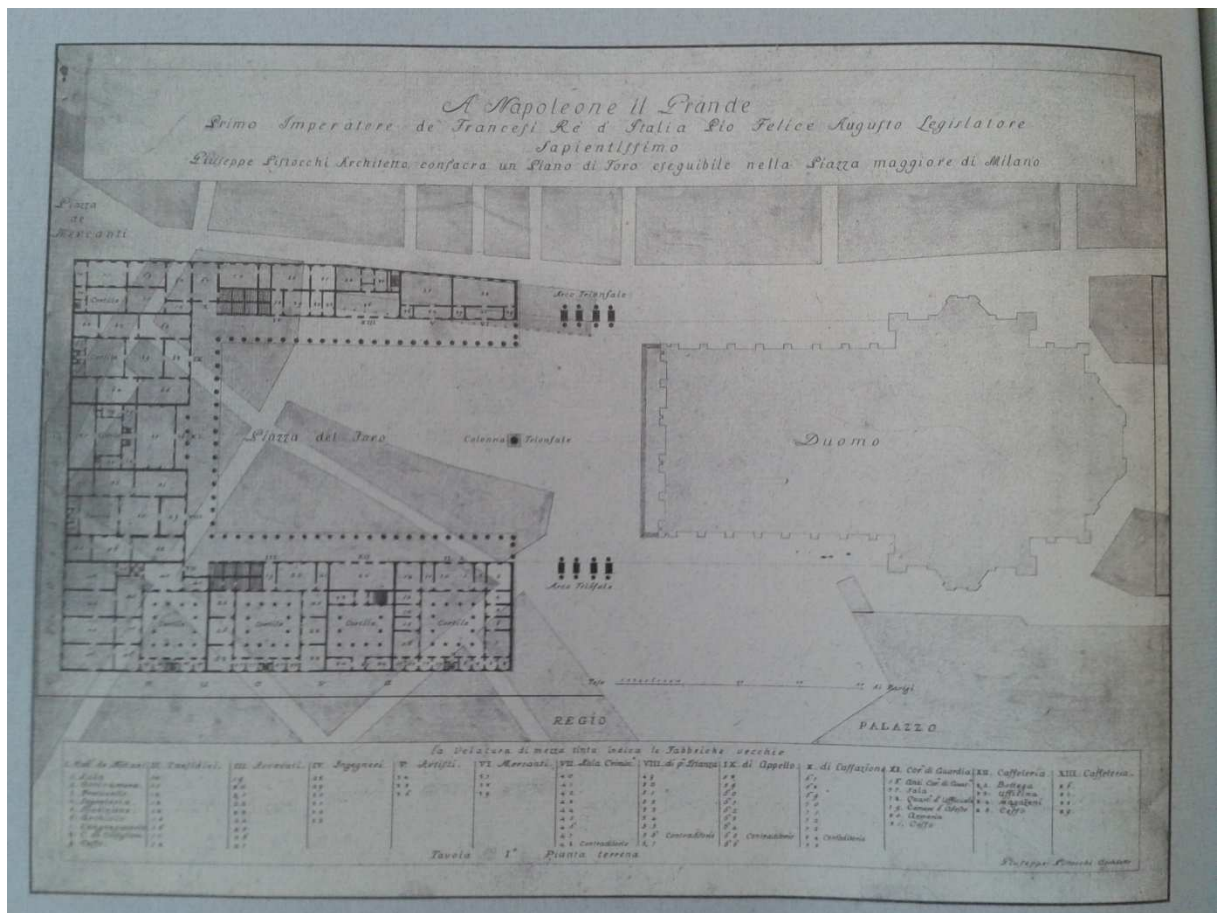


Planche 108 Giuseppe Pistocchi, *Pianta del Foro eseguibile nella Piazza Maggiore di Milano*, c. 1801 encre et aquarelle sur papier, 500 x 650 mm, reproduit dans A. Scotti, *op. cit.*, p. 208.

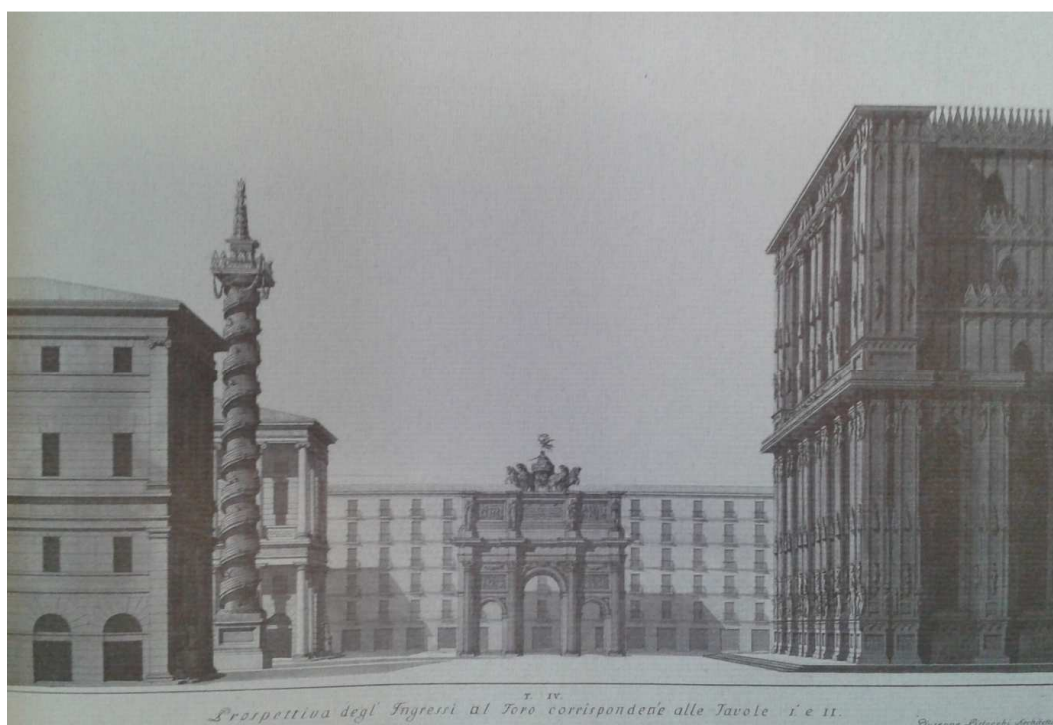


Planche 109. Giuseppe Pistocchi, *Prospettiva degli ingressi al Foro da realizzarsi nel cuore di Milano*, 1805, encre et aquarelle sur papier, 445 x 600 mm, coll. privée.

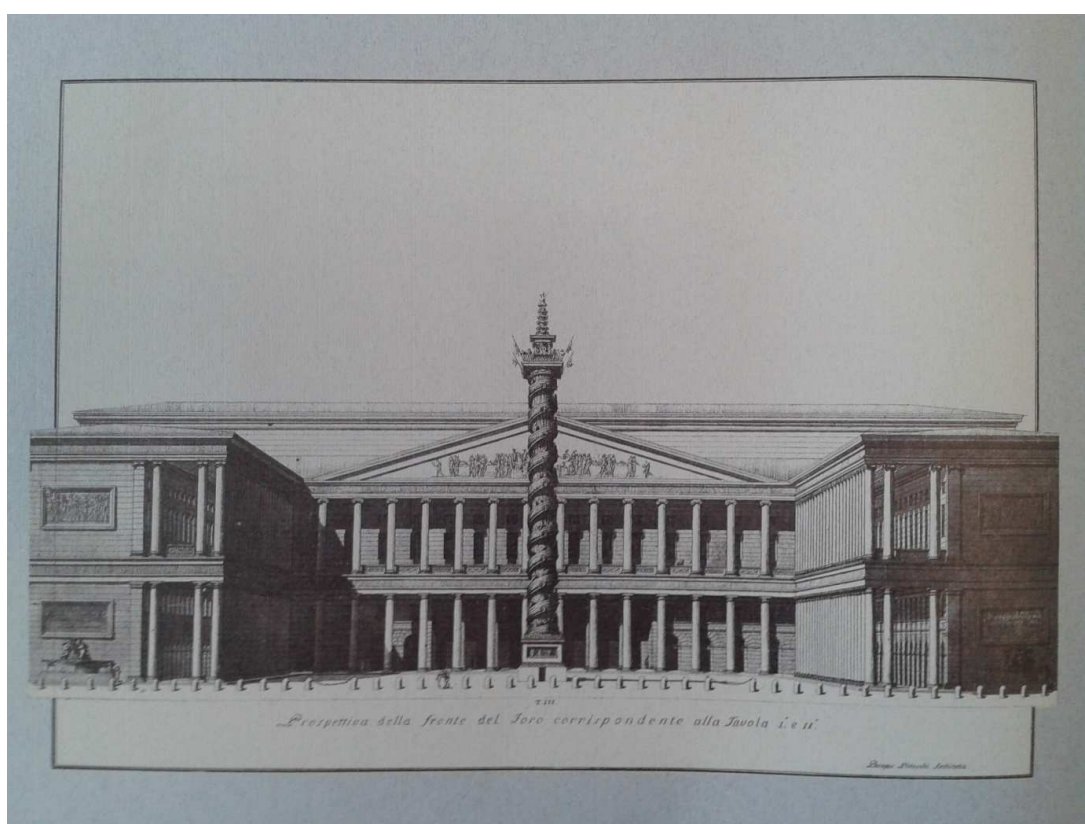


Planche 110. Giuseppe Pistocchi, *Prospettiva della fronte del Foro*, 1805, encre et aquarelle sur papier, 500 x 650 mm, reproduit dans A. Scotti, *op. cit.*, p. 210.

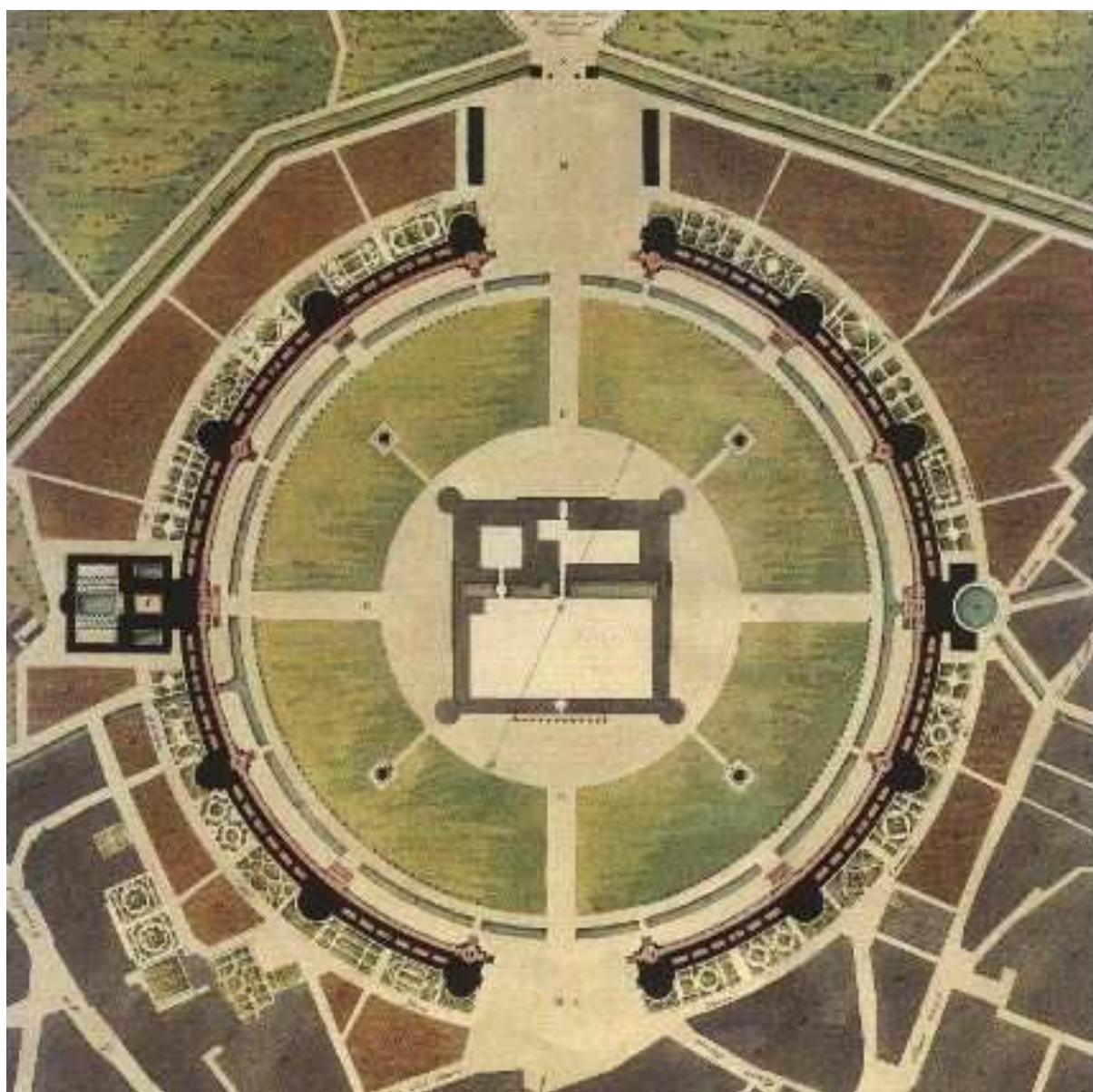


Planche 111. Giovanni Antonio Antolini, *Il foro Bonaparte*, reproduit dans les illustrations d'A. Scotti, *op. cit.*



Planche 112. Giovanni Antonio Antolini, *Il foro Bonaparte lato città*, reproduit dans les illustrations d'A. Scotti, *op. cit.*



Planche 113. Giovanni Antonio Antolini, *Il foro Bonaparte lato porta Sempione*, reproduit dans les illustrations d'A. Scotti, *op. cit.*

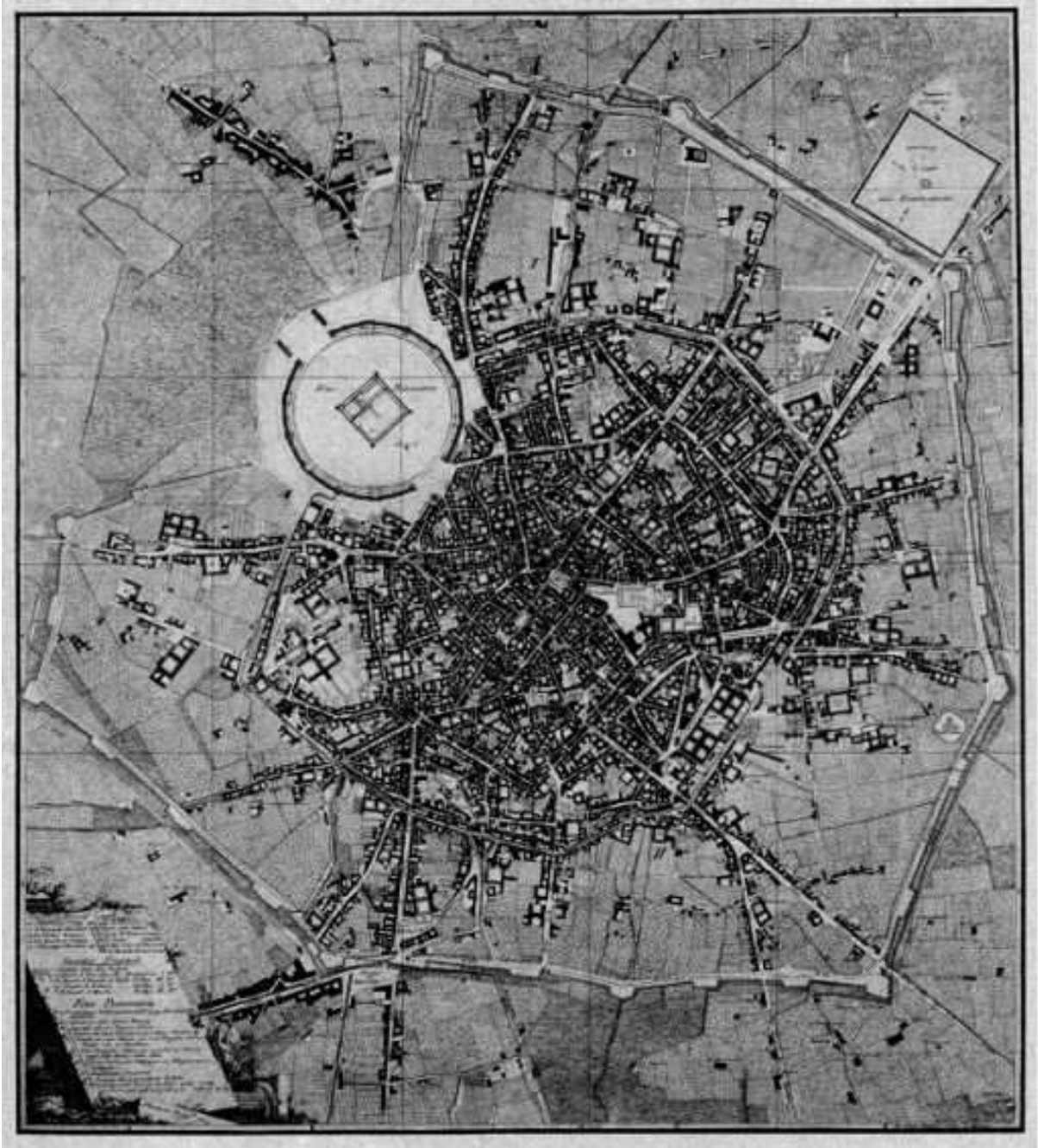


Planche 114. Giacomo Pinchetti, *Pianta della città di Milano*, 1801.



Planche 115. André-Nicolas Monsiau, *Consulta de la République cisalpine réunie en comices à Lyon*, 1808, Huile sur toile, 319 x 483 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles



Planche 116. Luigi Manfredini, *Costituzione della Repubblica italiana a Lione*, 1802, bronze/argent/or, médaille commémorative, 54,4 x 54,8 mm, Milan, (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. II, p. 164).



Planche 117. Jacques-Louis David, *Sacre de l'empereur Napoléon I^{er} et couronnement de l'impératrice Joséphine dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804*, 1806-1807, Huile sur toile, 621 cm x 979 cm, Musée du Louvre, Paris.



Planche 118. *La Couronne de fer*, s.d., cercle de métal (qui proviendrait d'un clou de la Passion) or, émaux, pierres précieuses, diam. 47 cm., Museo e Tesoro del Duomo, Monza.



Planche 119. Orfèvrerie française, *couronne d'Italie, sceptre et main de justice*, 1805, Museo del Risorgimento, Milano



Planche 120. Bertrand Andrieu et Louis Jaley (graveurs), *Napoléon roi d'Italie. Couronne d'Agilulf*, 1805, bronze/argent/or, médaille commémorative, 40,1-41,1 mm, Monnaie de Paris (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. III, p. 41)



Planche 121. Giuseppe Bossi (dessinateur) et Luigi Manfredini (graveur), *Napoleone. Incoronazione a Re d'Italia*, 1805, bronze/argent/or, médaille commémorative, 42 mm, Monnaie de Milan (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. III, p. 35)



Planche 122. Bertrand Andrieu (graveur), *Napoléon et Marie-Louise. Naissance du roi de Rome*, 1811, bronze/argent/or, médaille commémorative, 40,6-40,8 mm, Monnaie de Paris (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. IV, p. 3)



Planche 123. Nicolas Heurthaux (graveur), *Familles impériales de France et d'Autriche. Naissance du roi de Rome*, 1811, argent, médaille commémorative, 70-71 mm, Monnaie de Paris (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. IV, notice n° 773)



Planche 124. . Pierre Antoine de Montagny (graveur), *Rome et le roi de Rome pour la naissance du roi*, 1811, argent et or, médaille commémorative, 28,2 mm, Monnaie de Paris (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. IV, notice n° 782)



Planche 125. Gerolamo Vassallo (graveur), *Napoléon et Marie-Louise pour la régence*, ca. 1814, argent et or, médaille commémorative, 41,5-42,1 mm, certainement Monnaie de Paris (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. IV, notice n° 864)



Planche 126. Tommaso Mercandetti (graveur), *Nascita del re di Roma - Premio al lavoro e all'industria in Roma nel 1813*, 1813, argent, médaille commémorative, 41,5-42,1 mm, Monnaie de Rome (A. Turricchia, *op. cit.*, vol. IV, p. 152.)



Planche 127. Luigi Manfredini (graveur), *Napoleone. Fondazione del regno d'Italia*, 1805, bronze/argent/or, médaille commémorative, 42,2 mm, Monnaie de Milan (A. Turricchia, *op. cit.*, vol. III, p. 46)



Planche 128. Armoiries du royaume d'Italie



Planche 129. Luigi Manfredini et Joseph Salvirch, *Napoleone Imperatore e Re*, 1814, or, pièce de 40 liras, 26 mm, Monnaie de Milan, (Stéphane Desrousseaux, *La monnaie en circulation en France sous Napoléon*, texte remanié de thèse, Paris, Editions Les chevaliers, 2012, p. 527)



Planche 130. Luigi Manfredini et Joseph Salvirch, *Napoleone Imperatore e Re*, 1808, bronze, pièce de 3 centimes, 23-24 mm, Milan, Bologne ou Venise (S. Desrousseaux, *op. cit.*, p. 535)



Planche 131. Andrea Appiani, *Napoleone Re d'Italia*, c. 1805, Huile sur toile, 99 x 73 cm, Kunsthistorisches Museum, Gemäldegalerie, Vienne.



Planche 132. Andrea Appiani, *Joséphine regina d'Italia*, c. 1807, Huile sur toile, 98,5 x 74,5 cm, Rueil-Malmaison, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau.

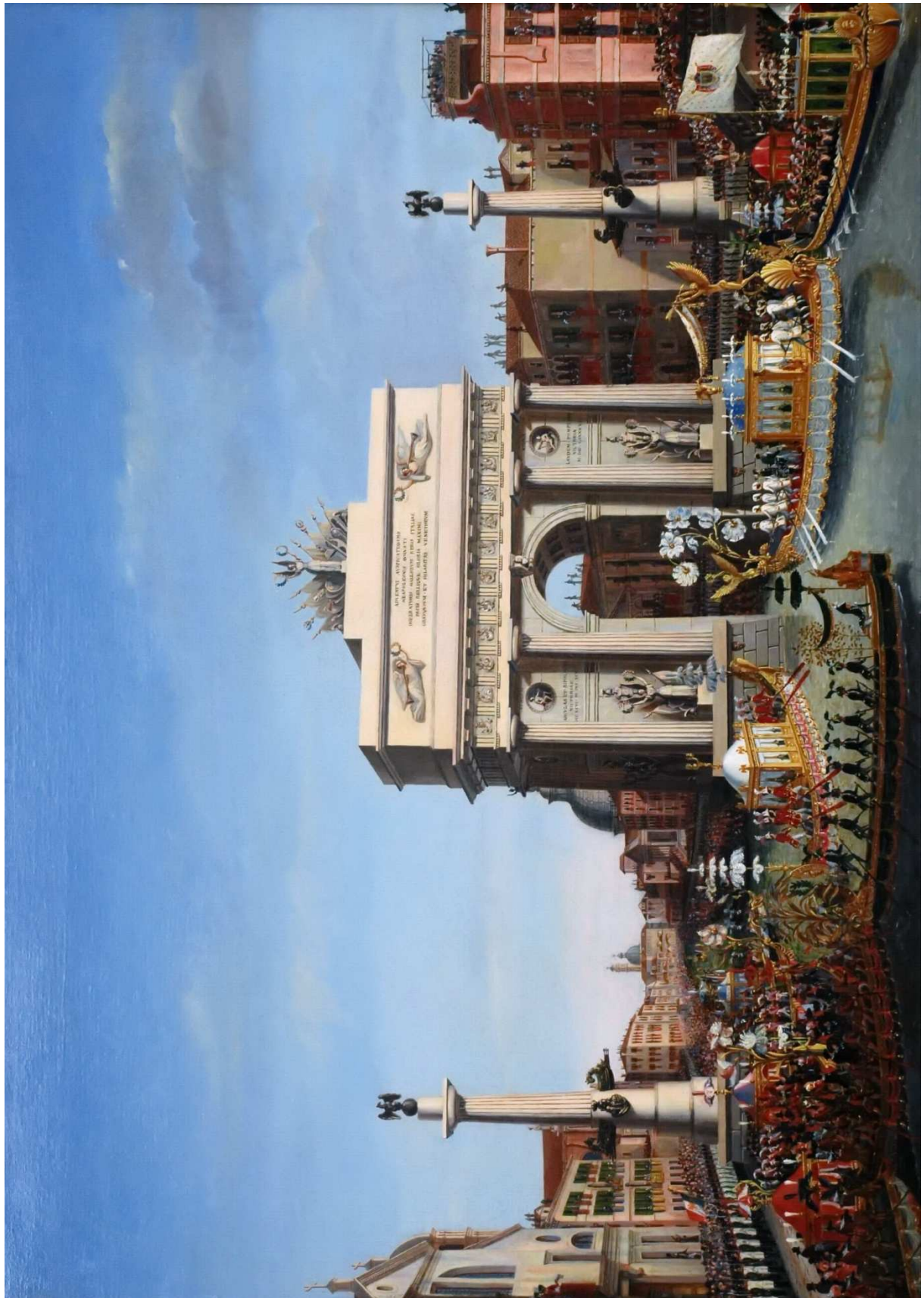


Planche 133. Giuseppe Borsato, *Entrée de l'Empereur Napoléon Ier à Venise. 29 novembre 1807*, 1^{er} XIXe siècle, Huile sur toile, 64 x 88 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.



Planche 134. Anonyme, *Arco effimero di Luigi Canonica eretto fuori porta Romana per il nuovo ingresso del sovrano il 15 dicembre 1807*, ca. 1807, estampe eau-forte et aquarelle, 218 x 287 mm, Milan, RB.

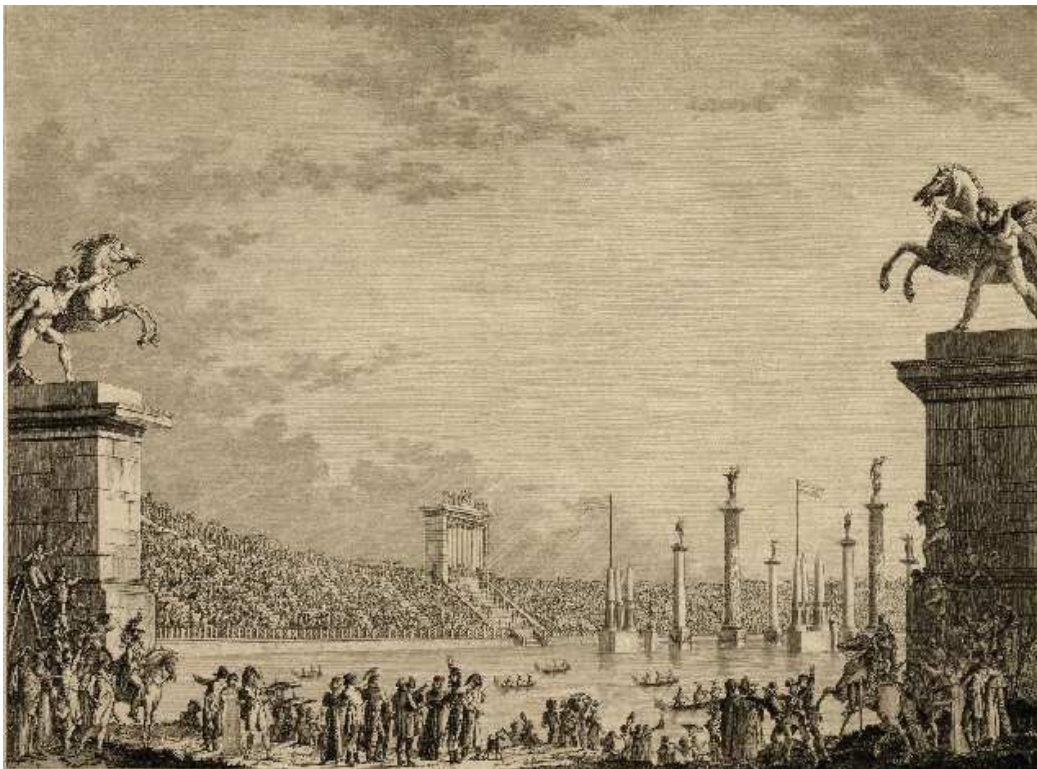


Planche 135. Gaspare Galliari et Giovanni Battista Bosio (dessin), Francesco Bellemo (graveur), *Spettacolo nautico nell'Arena di Milano, alla presenza di Napoleone Bonaparte*, 1808, estampe eau-forte, 398 x 495 mm, Milan, RB.



Planche 136. Anonyme, *Napoléon I. er Empereur des Français, Roi d'Italie; Joséphine, Impératrice des Français, Reine d'Italie*, 1805 post -1810 ante, xylographie, 129 x 113 mm, Milan, RB.



Planche 137. Giovanni Bigatti (dessin et gravure), *Ritratto di Napoleone Bonaparte Imperatore e di Maria Luisa*, 1810-1814, gravure à l'eau-forte, 397 x 305 mm, Milan, RB.



Planche 138. Pierre-Paul Prud'hon, *Portrait du roi de Rome*, 1811, Huile sur toile, 460 x 558 mm, Paris, Musée du Louvre.



Planche 139. Anonyme, *Je défendrai mon Père jusqu'à la mort*, ca. 1814, gravure à l'eau-forte, sans dim., Milan, RB.



Planche 140. Giuseppe Bernardino Bison *Apothéose du roi de Rome*, ca. 1811, Huile sur toile, sans dim., Rome, Museo napoleonico.



Planche 141. Antonio Canova, *Napoléon en Mars pacificateur*, 1809-1811 (marbre créé en 1803-1806), statue, bronze, H. 345 cm, Milan, Accademia di Brera.



Planche 142. Antoine Denis Chaudet, *Napoléon législateur*, 1804-1805, statue, marbre, copie, H. 200 cm, Compiègne, Musée national du Château de Compiègne (originale à Saint-Petersbourg, Musée de l'Ermitage)



Planche 143. François-Frédéric Lemot, *Napoléon en triomphateur*, 1808, statue, plomb, H. 260 cm, Paris, musée du Louvre.



Planche 144. Giuseppe de Fabris, *Saint Napoléon*, 1811, statue, marbre, Milan, Dôme.



Planche 145. Angelo Pizzi, *Napléon en Jupiter*, commencée en 1812 inachevée, statue, marbre, H. 4 m., Venise, palazzo Mocenigo.



Planche 146. Domenico Banti, *Napoléon*, 1808-1810, statue, marbre, H. 2,5 m., Venise, Musée Correr.



Planche 147. Lorenzo Bartolini, *Napoléon en empereur romain*, 1810-1813, statue, marbre, H. 4 m., Bastia, Place saint Nicolas.



Planche 148. Antoine Denis Chaudet, *Buste en Hermès de Napoléon*, ca. fin Consulat-début Empire, buste, marbre, H. 58,5 cm, Rueil-Malmaison, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau.

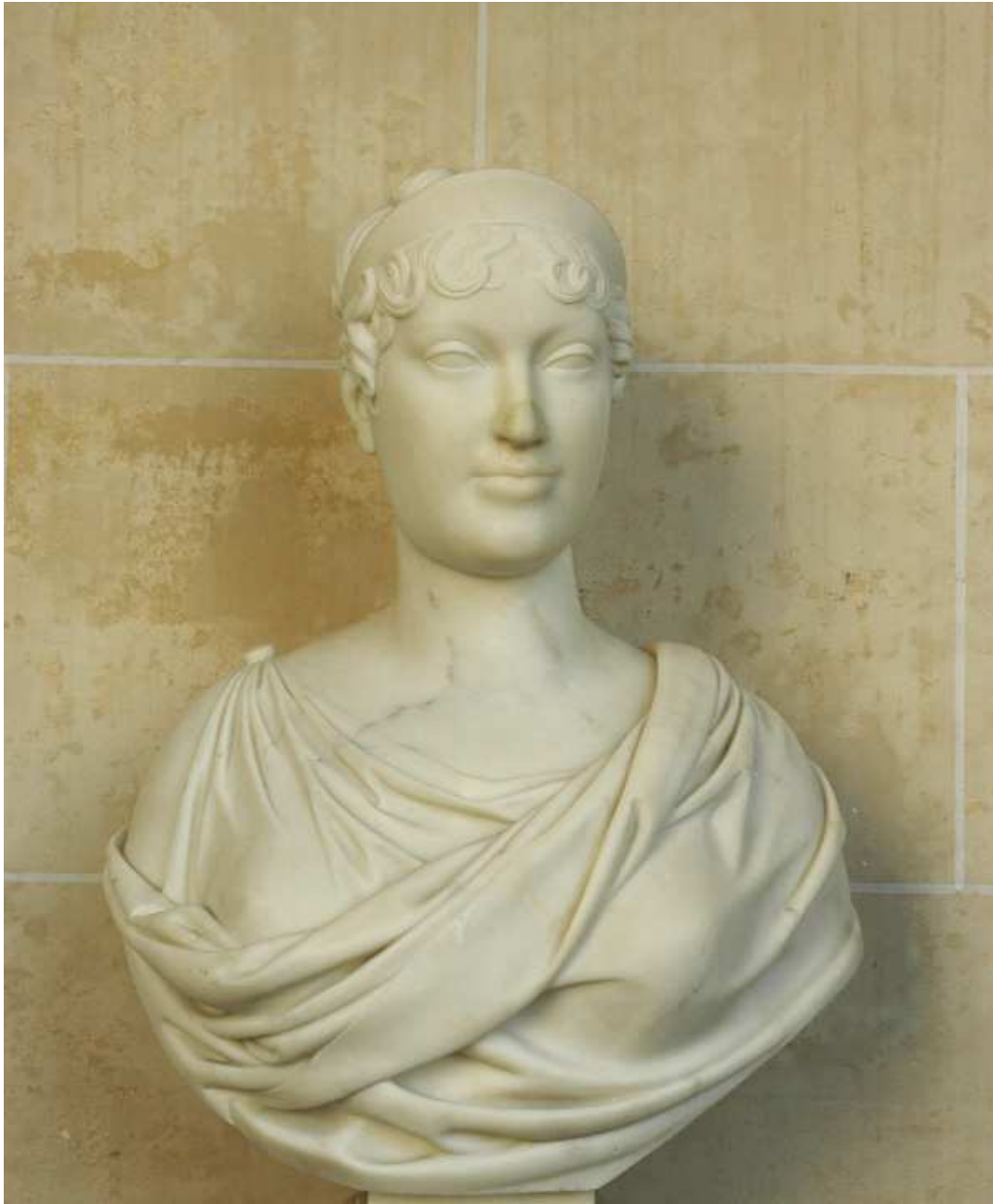


Planche 149. Francois-Joseph Bosio, *L'impératrice Marie Louise*, 1810, buste, marbre, H. 78 cm, Compiègne, Château de Compiègne.

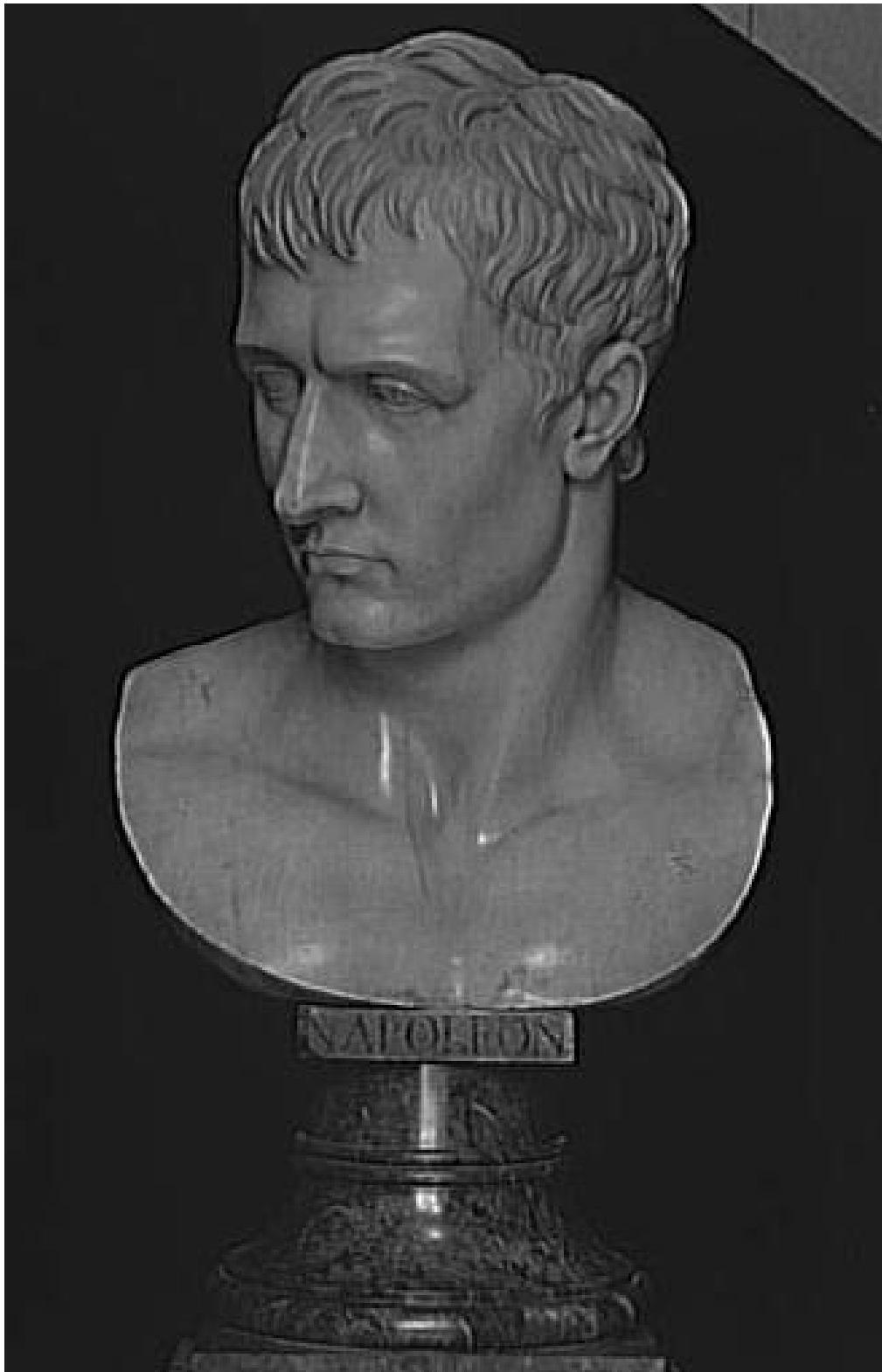


Planche 150. Antonio Canova, *Buste de Napoléon*, début XIXe siècle, buste, marbre, H. 100 cm, Rueil-Malmaison, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau.



Planche 151. Giovanni Battista Comolli, *Napoleone I°*, 1809, buste, marbre, H. 126 cm, Milan, Galleria d'Arte Moderna di Milano.



Planche 152. Giuseppe Zanoja, *Veduta di porta Nuova*, c. 1810, aquarelle, dim. inconnues, Milan, RB.



Planche 153. Charles Percier et Pierre-François-Léonard Fontaine (architectes), *L'arc de triomphe du Carrousel*, 1806-1808, photographie de Dan Mc Kay, 2006.



Planche 154. *Arc de Septime Sévère*, 203.



Planche 155. Luigi Cagnola, *L'arco della Pace*, 1807-1838, photographie de Jakub Halun, 2011.

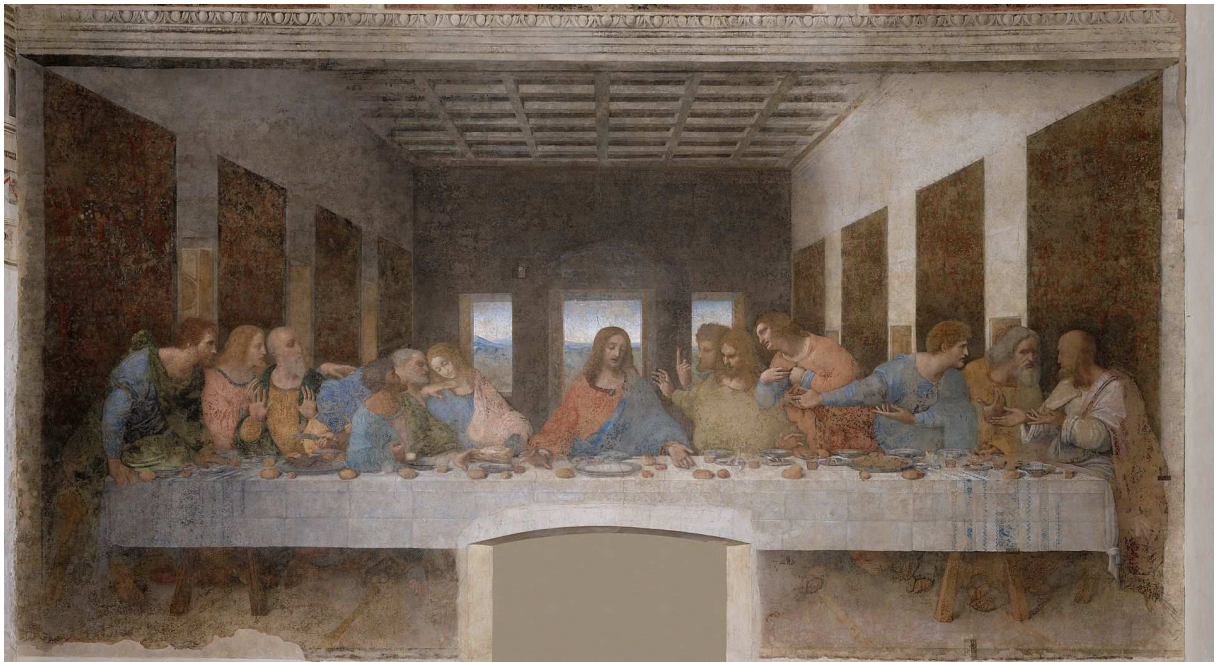


Planche 156. Leonard de Vinci, *L'ultima Cena*, 1494-1498, Fresque, tempero sur gesso, 460 x 880 cm, Milano, Chiesa Santa Maria delle Grazie.



Planche 157. Andrea Appiani, *Il Parnaso*, 1811, Fresque, dim. inconnues, Milano, Galleria d'Arte Moderna Milano (GAM).



Planche 158. Commissione d'Ornato, *Piano rappresentante i progetti dei nuovi rettifili*,
Milano, RB.

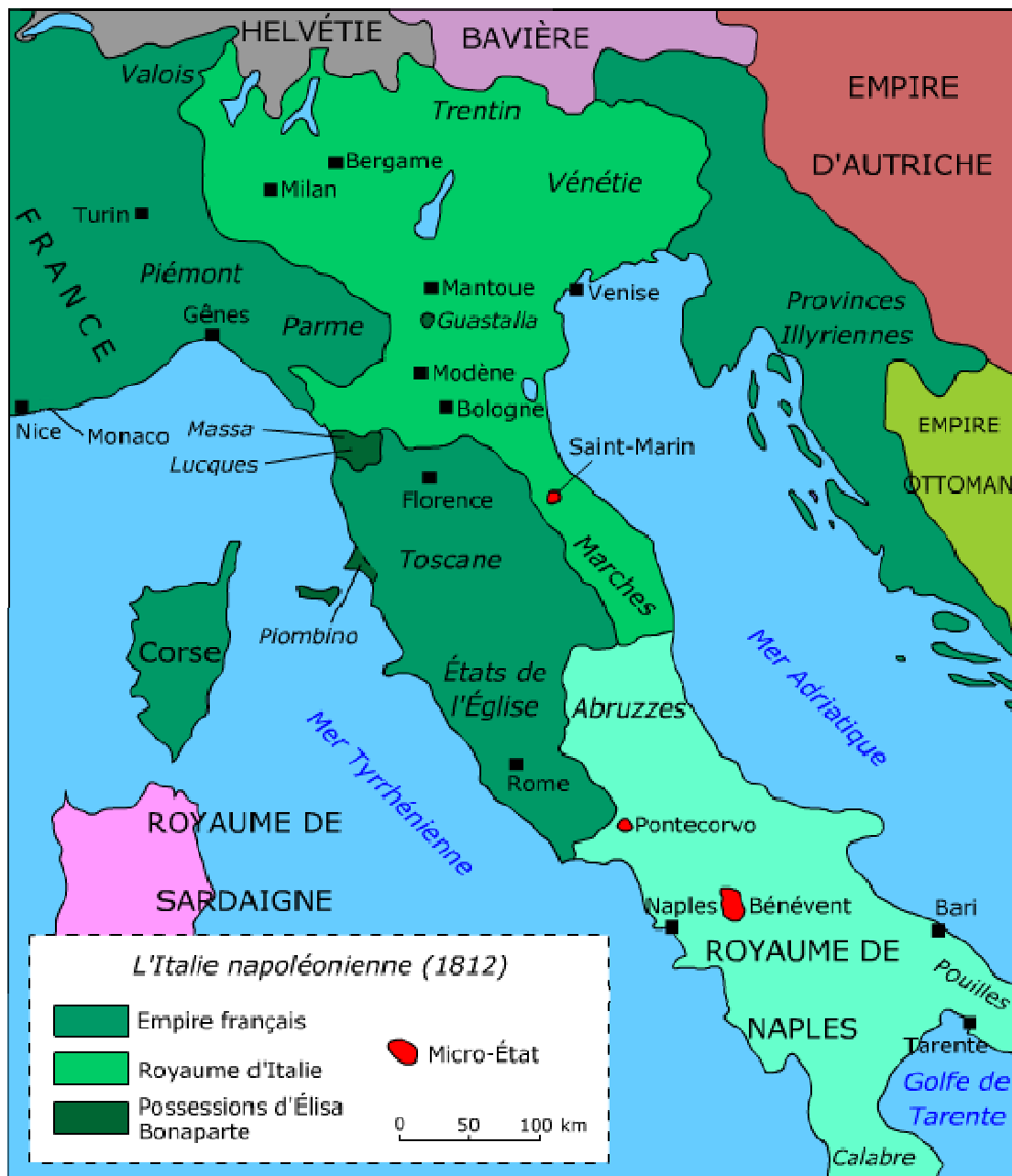


Planche 159. Le royaume d'Italie dans la péninsule italienne en 1812.



Planche 160. Andrea Appiani, *Le prince Eugène vice-roi d'Italie*, 1810, Huile sur toile, 59 x 44 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison



Planche 161. Andrea Appiani, *Augusta-Amélie, vice-reine d'Italie*, c. 1806-1807, Huile sur toile, dim. inconnues, coll. privée



Planche 162. Andrea Appiani, *Ritratto di Augusta Amalia di Baviera*, 1806, Huile sur toile, 58 x 44 cm, Milano, Galleria d'Arte Moderna Milano (GAM)



Planche 163. Antoine-Jean Gros, *Eugène de Beauharnais*, 1798, Huile sur toile, 39 x 32 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison.

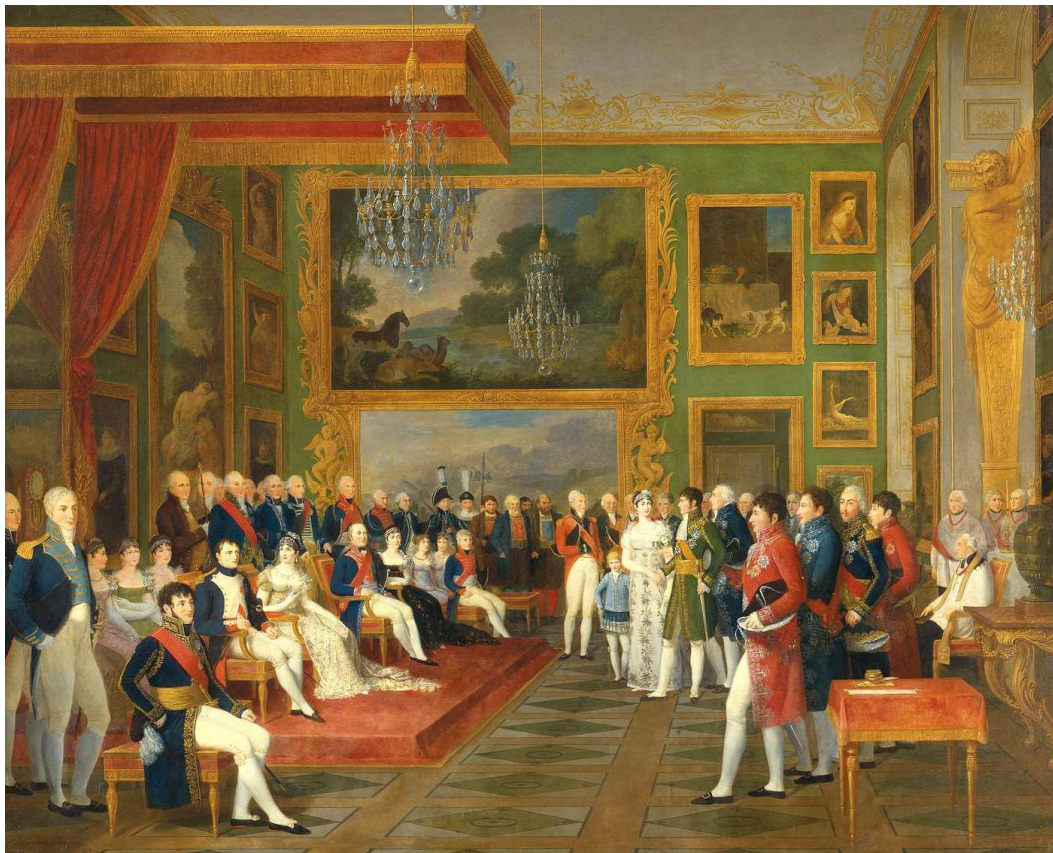


Planche 164. François Ménégeot, *Mariage du prince Eugène de Beauharnais et de la princesse Amélie de Bavière à Munich*, 1808, 189 x 230 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.



Planche 165. François Gérard, *Eugène de Beauharnais vice roi d'Italie et Augusta-Amélie de Bavière vice-reine d'Italie*, c. 1810, Huile sur toile, 32 x 23 cm et 30 x 21 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.



Planche 166. François Gérard, *Eugène de Beauharnais*, 1^{er} quart XIXe siècle, Huile sur toile, 66 x 55,5 cm, coll. part.



Planche 167. Paolo Caronni (graveur) d'après Antonio Locatelli (dessin), *Portrait d'Auguste-Amélie de Bavière, femme du prince Eugène*, 1808, burin, 46,5 x 31,5 cm, Paris, BNF-Gallica.



Planche 168. P. G. Liénard (attribué à), *Eugène Napoléon vice-roi d'Italie*, 2^{ème} type, 1808, bronze, médaille commémorative, 50,3 mm, s.l., (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. III, p. 317)



Planche 169. Anonyme, *EΥΓΕΝΟΣ ΙΤΑΛΙΑΣ ΕΞΑΡΧΟΣ*, 10^{ème} type, 1814, bronze/plomb/argent/or, médaille commémorative, 14,3 mm, s.l., (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. IV, p. 173)



Planche 170. P. G. Liénard, *Amélie de Bavière. Vice-reine d'Italie*, 1^{er} type, 1808, cuivre et bronze, médaille commémorative, 49,7 mm, s.l., (A. Turrichia, *op. cit.*, vol. III, p. 324)



Planche 171. Giovanni Battista Comolli, *Buste du prince Eugène*, 1809, buste, marbre, H. 80 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.



Planche 172. Joseph Chinard, *Buste d'Eugène de Beauharnais*, c. 1806, buste, terre-cuite, H. 28 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison.



Planche 173. Joseph Chinard, *Buste de la princesse Auguste-Amélie*, c. 1808, buste, terre-cuite, H. 29,5 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison.



Planche 174. Albrecht Adam, *Bataille de Saint-Michael an der Mur*, 1809-1810, Huile sur toile, dim. inconnues, Stockholm, Cour royale de Suède.



Planche 175, Albrecht Adam, *Bataille de Raab*, 1809-1811, Huile sur toile, dim. inconnues, Stockholm, Cour royale de Suède.



Planche 176. Giovanni Bigatti, *Ritratto di Napoleone Bonaparte imperatore e di Maria Luisa*, 1810-1814, eau-forte et aquarelle, 305 x 397 mm., Milan, RB



Planche 177. Domenico Cavalli, *Napoléon le Grand et Marie-Louise*, 1810-1814, burin et pointillé, 221 x 260 mm., Milan, RB

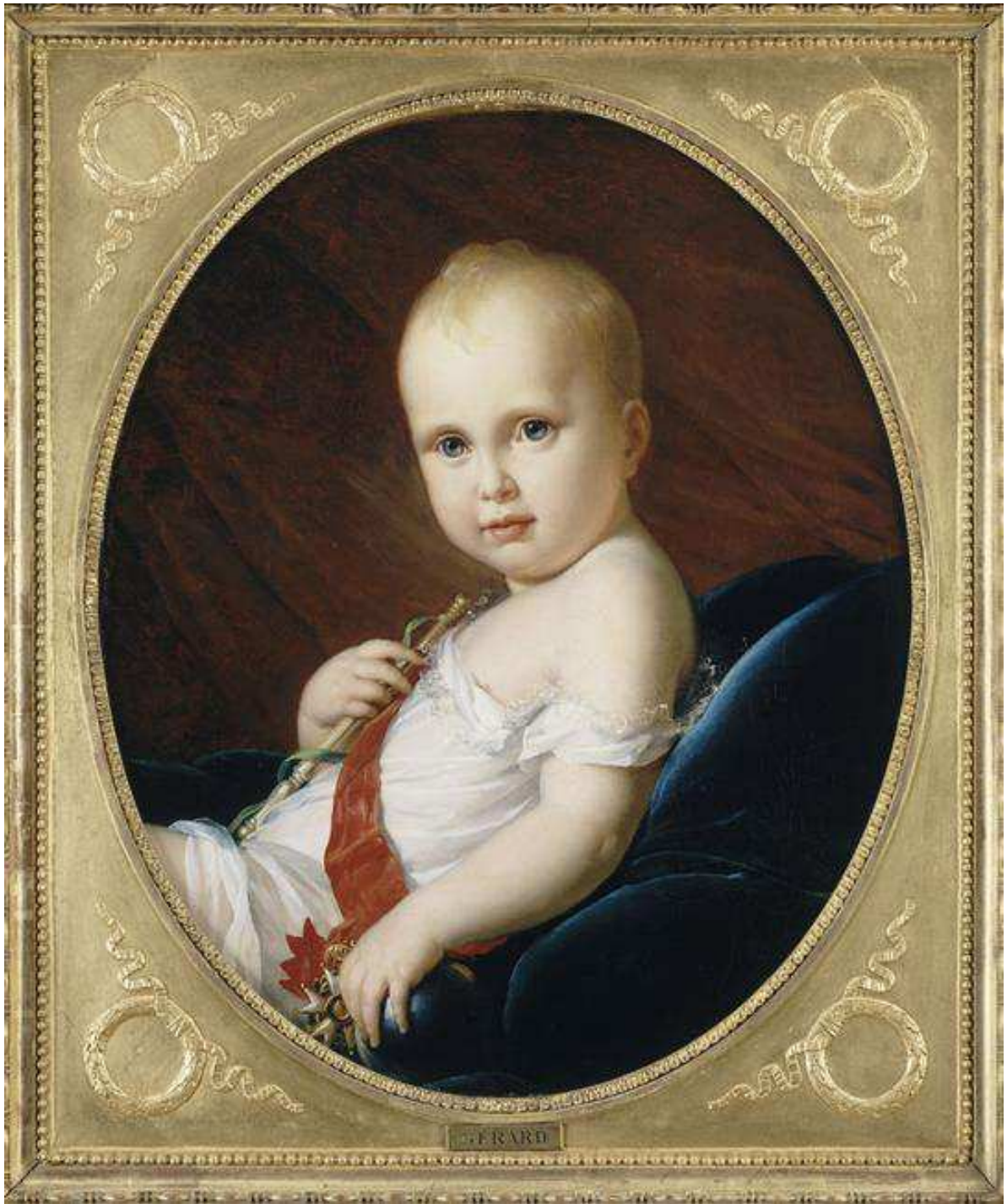


Planche 178. François Gérard, *Portrait de Sa Majesté le roi de Rome*, 1812, Huile sur toile, 61 x 50,5 cm, Fontainebleau, Musée national du château de Fontainebleau.



Planche 179. Innocent-Louis Goubaud, *Dessin allégorique à la gloire de S.M. l'Empereur*, 1811, crayon noir, 711 x 575 mm., Paris, Fondation Napoléon.



Planche 180. Innocent-Louis Goubaud, *Le baptême du roi de Rome à Notre-Dame le 10 juin 1811*, 1813, pierre noire et blanc (rehaut), 170 x 161 cm., Versailles, Musée national du Château de Versailles.

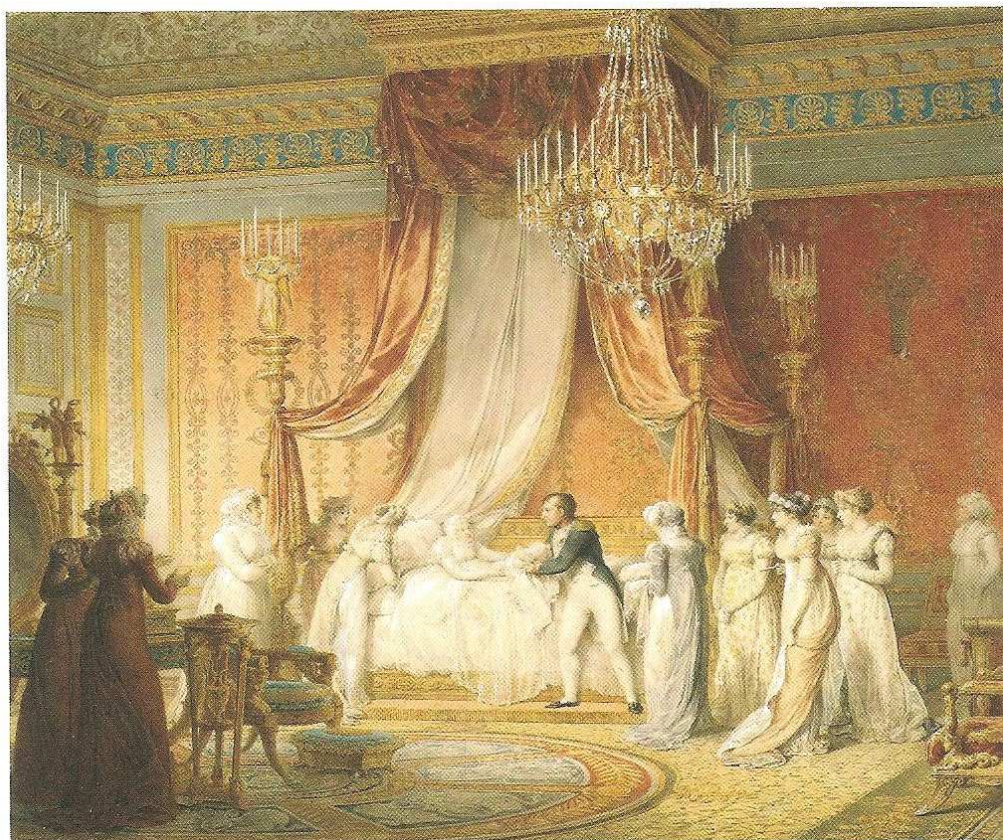


Planche 181. Jean-Baptiste Isabey, *Napoléon présentant le roi de Rome nouveau-né à l'impératrice Marie-Louise*, 1811, aquarelle et mine de plomb, 24,5 x 28 cm, New-York, collection particulière.



Planche 182. Bartolomeo Pinelli, *La déesse Roma reçoit le roi de Rome*, 1811, plume et lavis, dim. inconnues, Roma, Museo Napoleonico.



Planche 183. Pierre-Paul Prud'hon, *La Francia consegna alla Dea Roma il re di Roma*, 1811, crayon noir et blanc, 390 x 390 mm, Roma, Museo Napoleonico.



Planche 184. Pierre-François-Léonard Fontaine, *Le palais du roi de Rome*, c. 1812, crayon et aquarelle, dim. inconnues, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts.

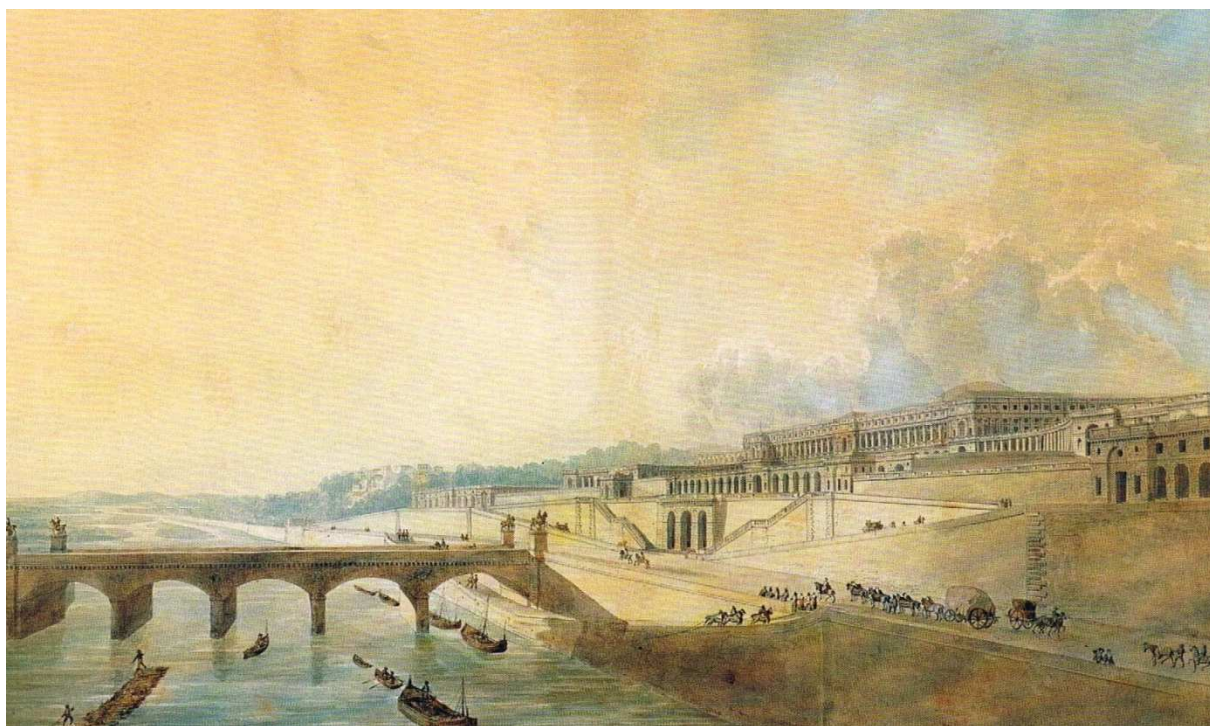


Planche 185. Pierre-François-Léonard Fontaine, *Le palais du roi de Rome*, c. 1812, crayon et aquarelle, dim. inconnues, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts.

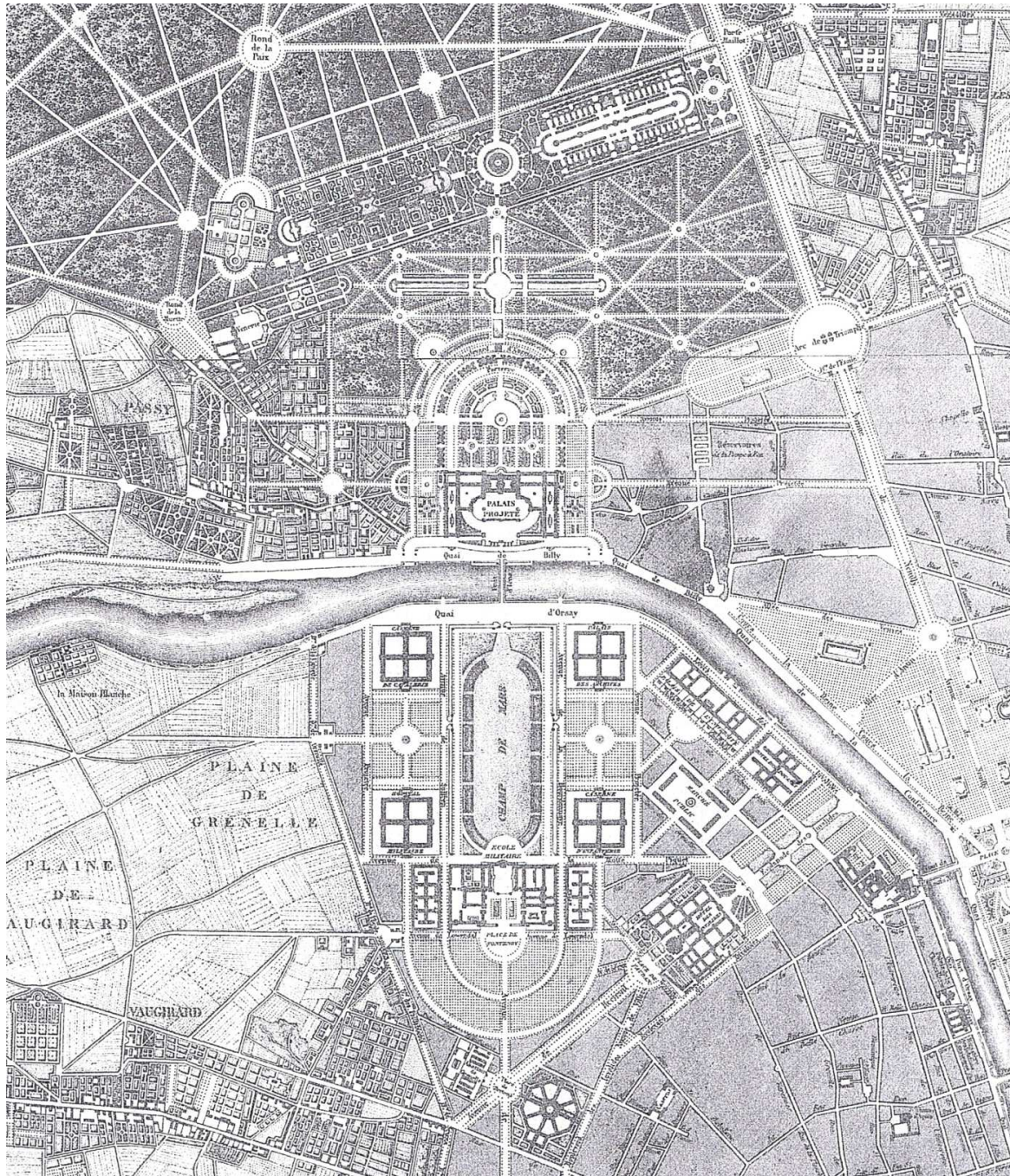


Planche 186. Pierre-François-Léonard Fontaine, *Plan général du Palais projeté sur le rampant de la montagne de Chaillot en face de l'Ecole militaire et du Champ de Mars*, in P.F.L. Fontaine et C. Percier, *Plans de plusieurs châteaux, palais et résidences de souverains de France, d'Italie, d'Espagne et de Russie, dessinés sur une même échelle pour être comparés A. P. P. P. L. P. D. R. D. R. [au plan projeté pour le Palais du Roi de Rome]*, Paris, 1833.

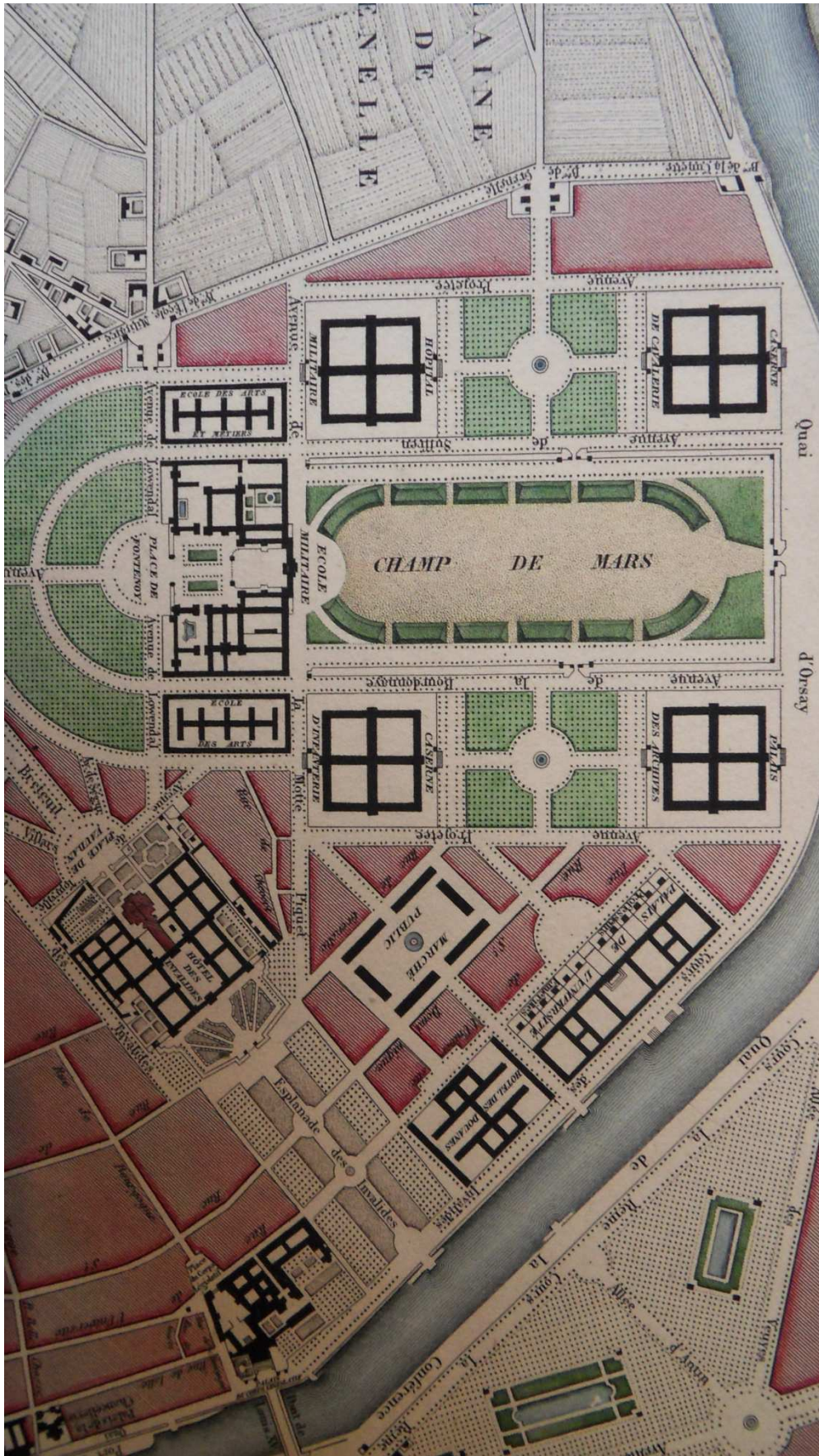


Planche 187. Détail colorisé le la planche précédente.

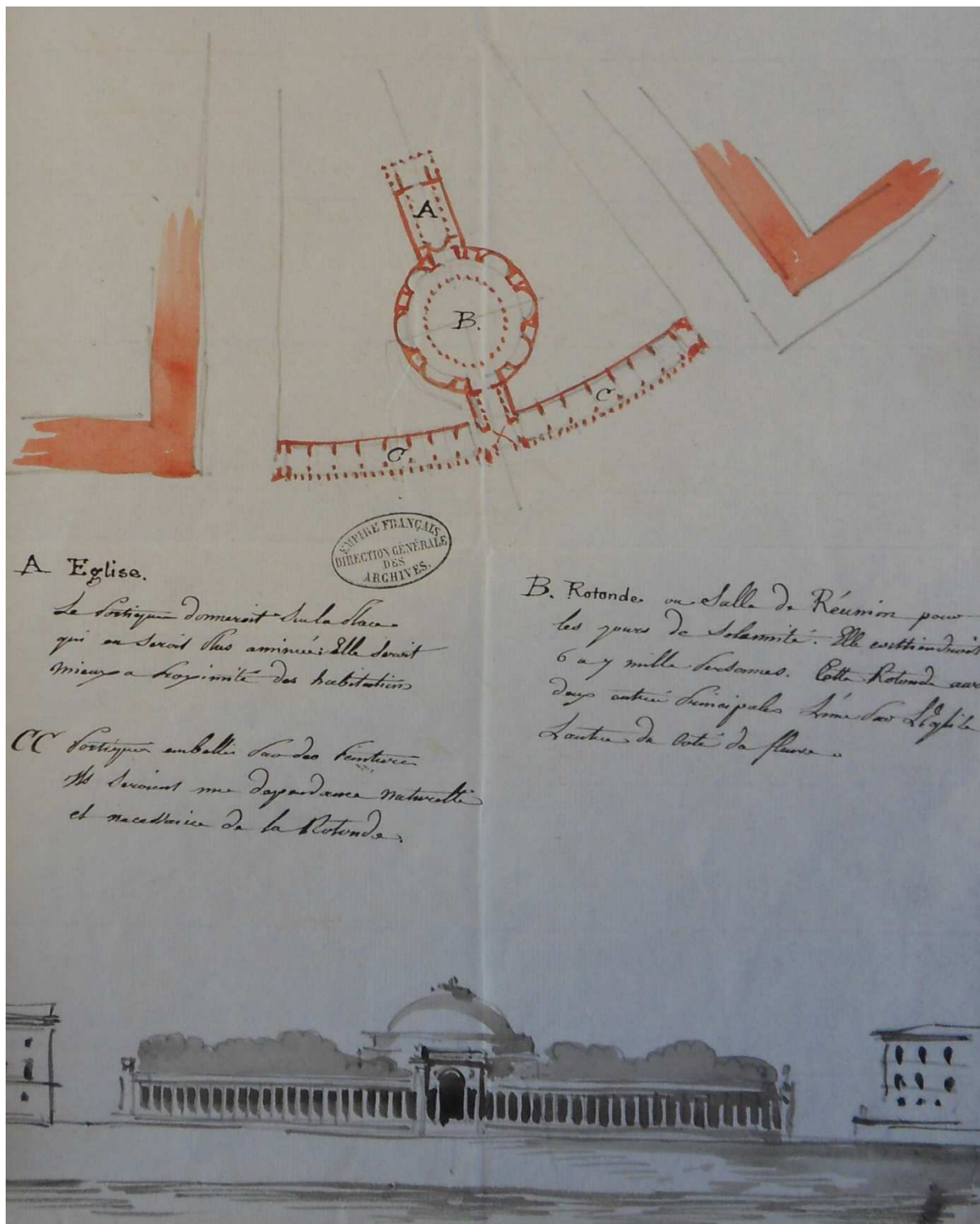


Planche 188. Louis-Pierre Baltard, *Église en rotonde avec une galerie circulaire qui aurait joint le palais de l'Université à celui des Archives*, 1813, encre et aquarelle, Paris, ANF.



Planche 189. La France des 130 départements



Planche 190. L'Europe et le système continental en 1812



Planche 191. *Les routes d'étapes en 1812*, extrait de Jean-Luc Chappey et Bernard Gainot, *Atlas de l'empire napoléonien 1799-1815 : Ambitions et limites d'une nouvelle civilisation européenne*, Paris, Autrement, 2008, p. 14.



Le contrôle des voies de communication

- Empire français en 1812
- Pays alliés ou sous influence française
- Confédération du Rhin
- Autres pays
- Routes impériales
- Quelques routes secondaires
- Canaux Rhin-Rhône et Nantes-Brest
- Télégraphe

Planche 192. *Les grandes voies de communications de l'Empire*, extrait de Émilie Robbe et François Lagrange, dir., *Napoléon et l'Europe*, catalogue d'exposition (Paris, Musée de l'armée, 27 mars 2013 - 14 juillet 2013), Paris, Musée de l'Armée et Somogy, 2013, p. 312-313

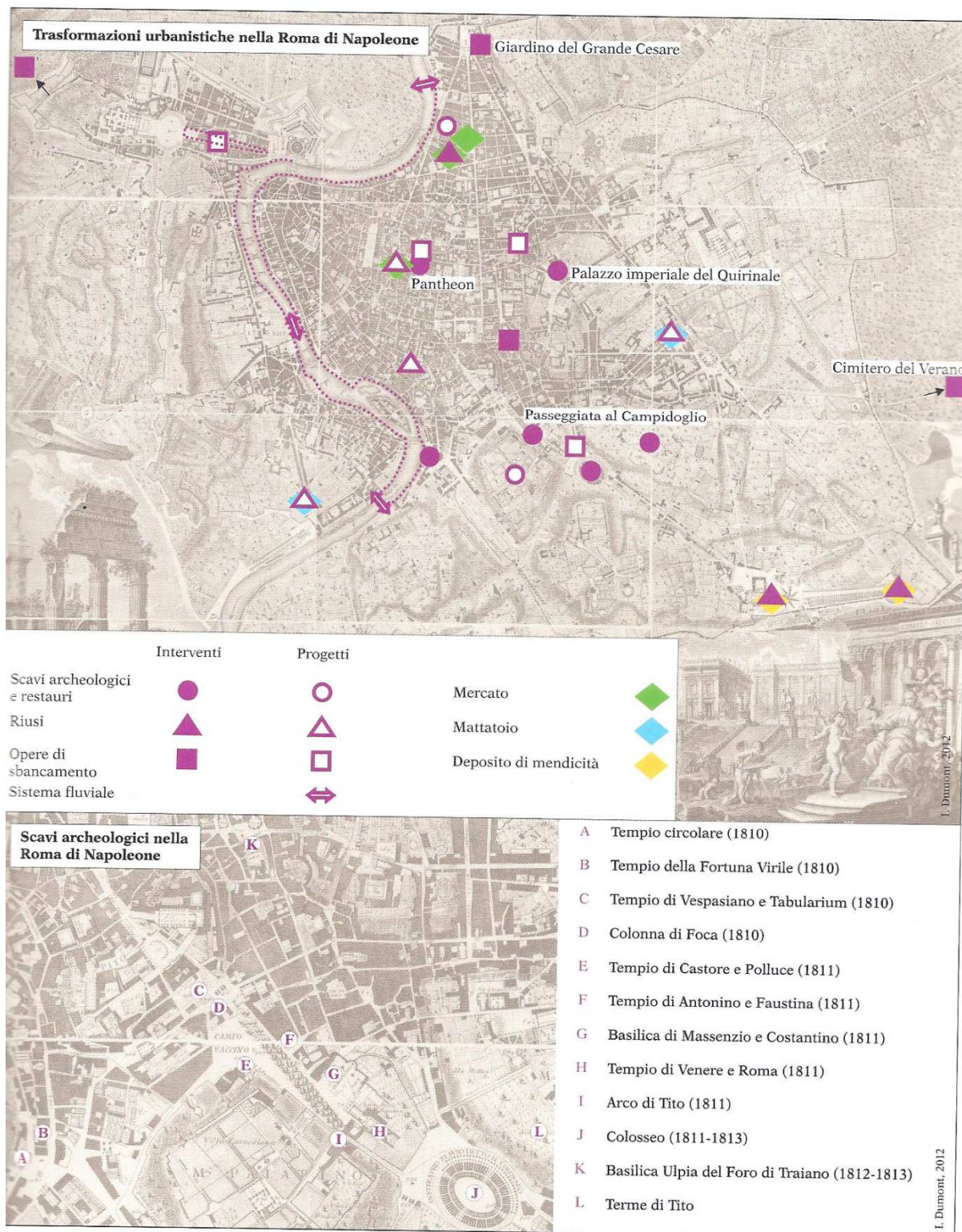


Planche 193. Isabelle Dumont, *La politique urbanistique et les fouilles archéologiques dans la Rome de Napoléon*, extrait de M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante storico...*, op. cit., p. 345.

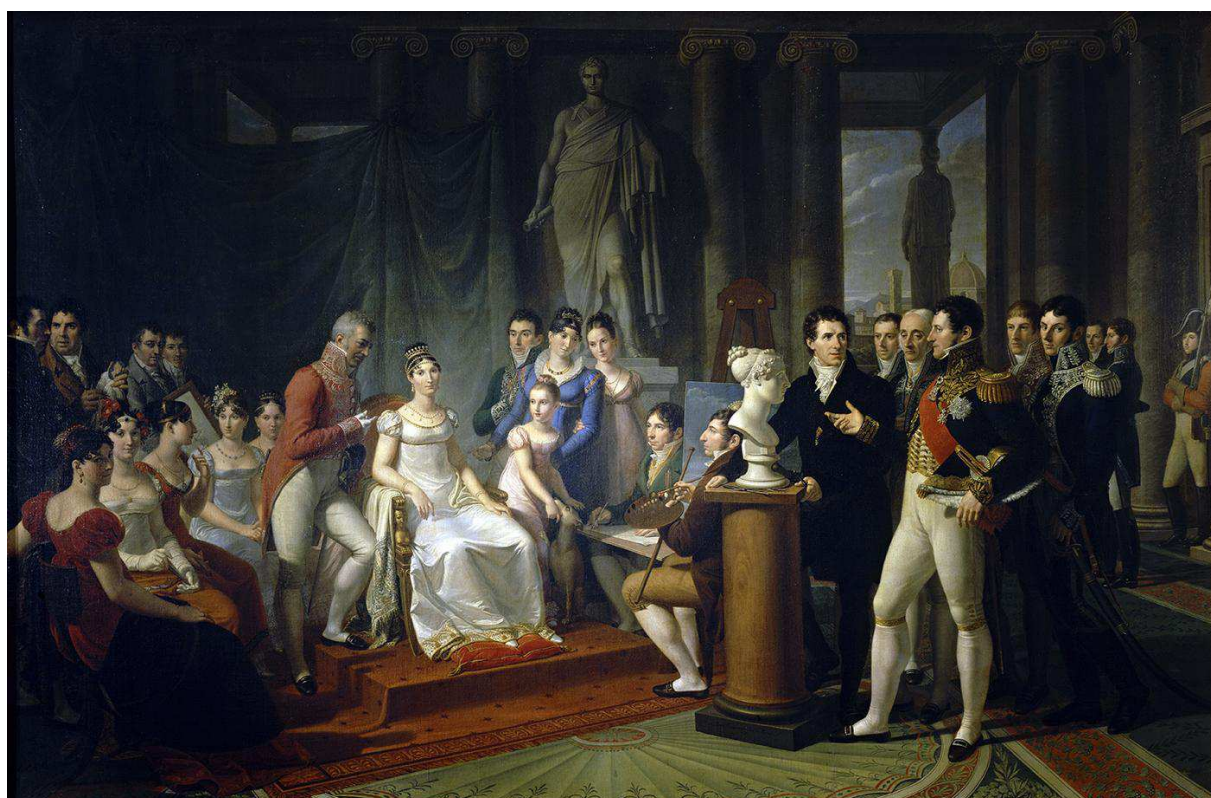


Planche 194. Pietro Benvenuti, *Élisa Bonaparte entourée d'artistes à Florence*, 1813, Huile sur toile, 325 x 485 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.

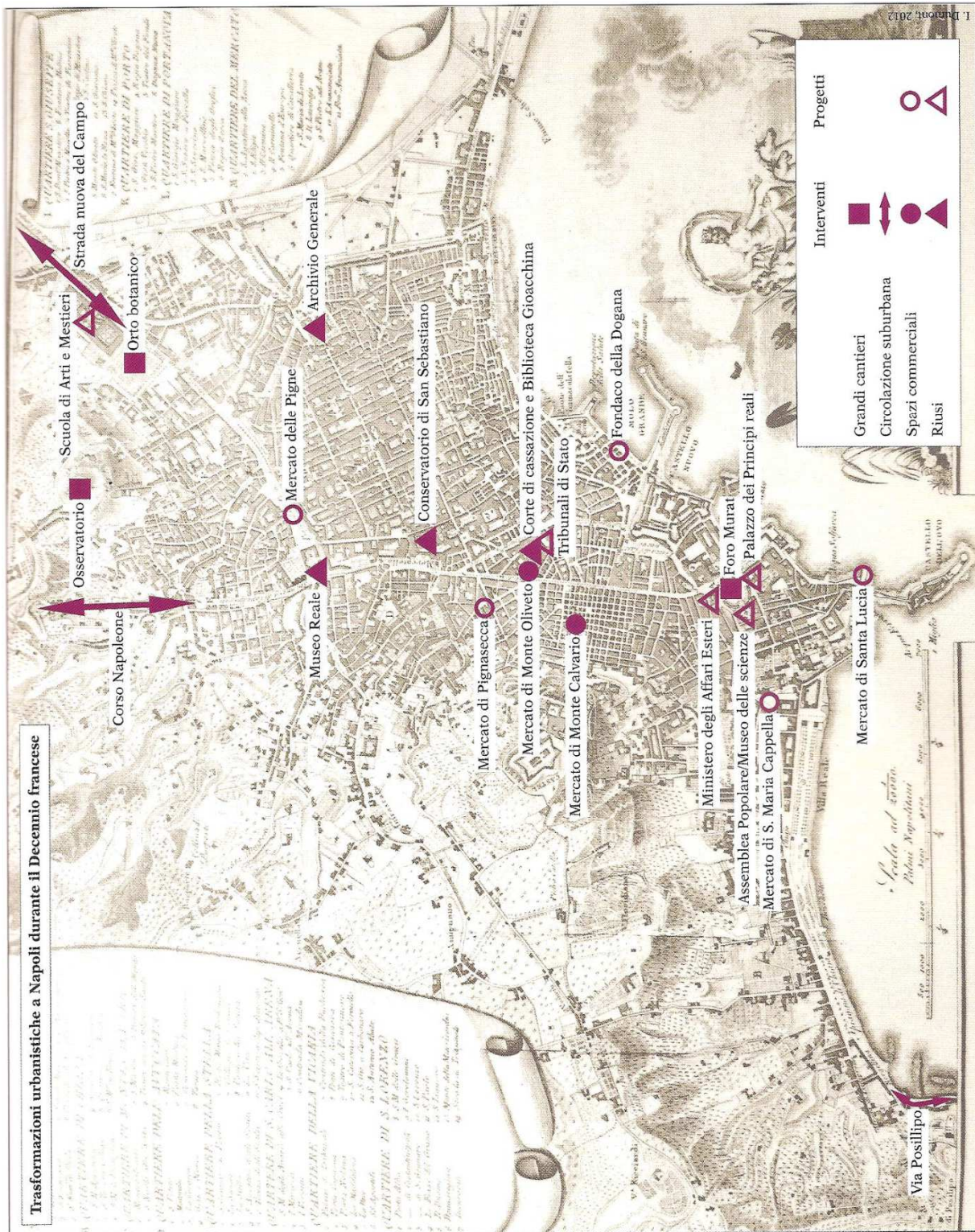


Planche 195. Isabelle Dumont, *Trasformazioni urbanistiche a Napoli durante il Decennio francese*, extrait de M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante storico...*, op. cit., p. 351

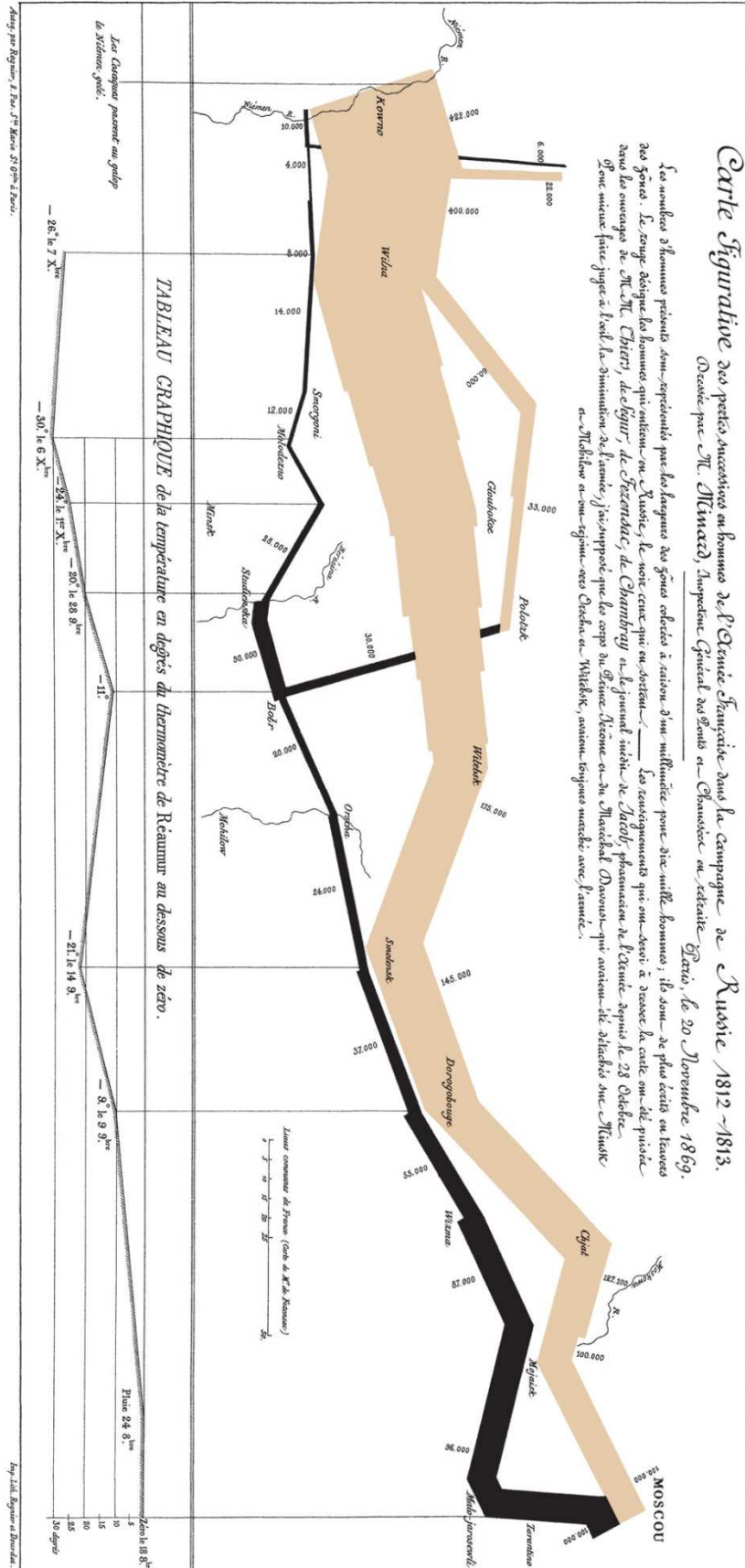
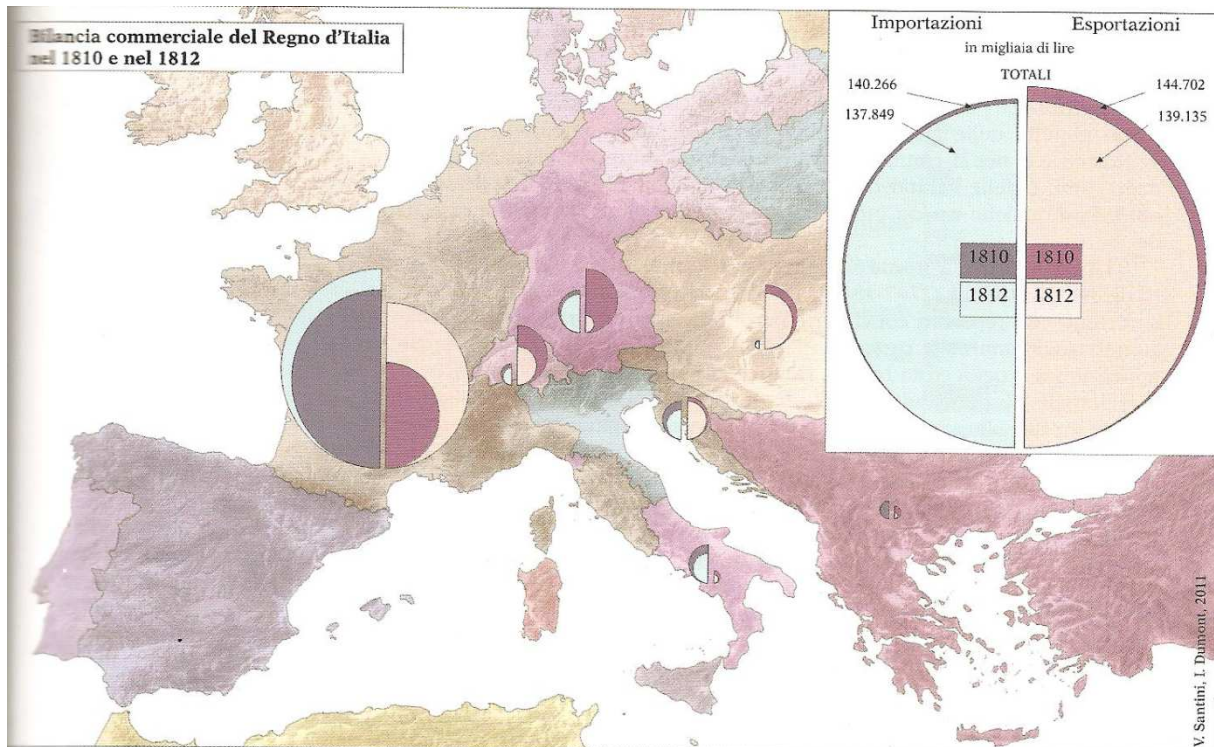


Planche 196. Charles Minard, *Effectifs de la Grande armée durant la campagne de Russie*, 1869. <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/2/29/Minard.png>, consulté le 06/08/2014.



Interscambio di prodotti del Regno d'Italia con i principali paesi nel 1811

	Francia		Germania		Svizzera		Austria	
	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export
Grano	0	35.560	0	260	0	2.720	0	0
Carne, bestiame, latticini	2.150	2.630	2.150	489	4.120	1.188	0	340
Vino e olio	17.400	0	350	0	900	0	0	0
Seterie	1.700	5.050	760	11.350	0	10.460	0	16.090
Lana e panni	10.800	990	0	0	0	0	0	0
Altri filati e tessuti	13.700	3.450	3.960	260	0	250	0	0
Prodotti metallurgici	1.850	490	460	630	0	240	1.350	0
Prodotti coloniali	13.800	1.650	0	0	0	0	0	0
Totali	61.400	49.820	7.680	12.989	5.020	14.858	1.350	16.430

Importazioni ed esportazioni del Regno d'Italia secondo G. Pecchio (1812)

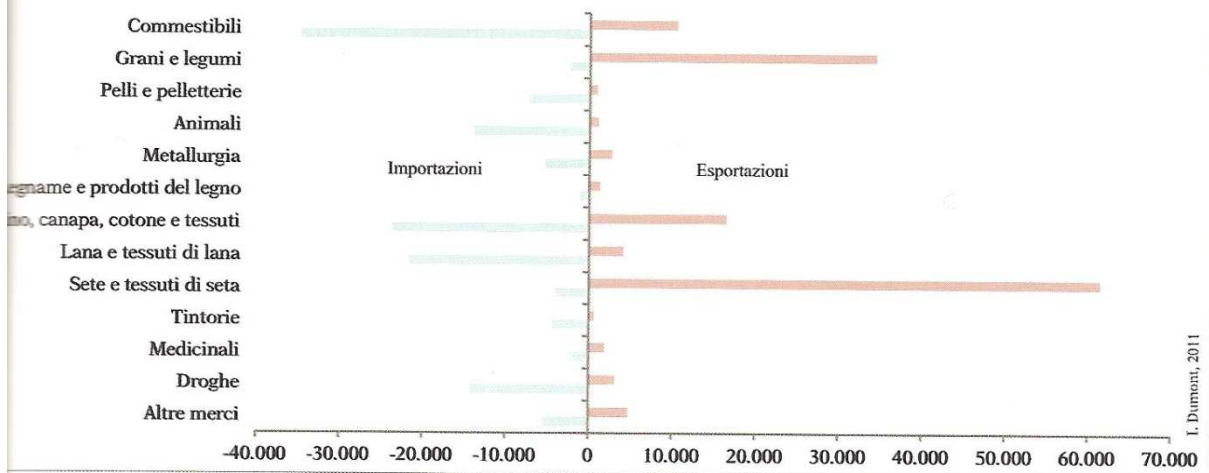


Planche 197. I. Dumont, *Bilancio commerciale del Regno d'Italia nel 1810 e nel 1812*, extrait de M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, *Atlante storico...*, op. cit., p. 177.

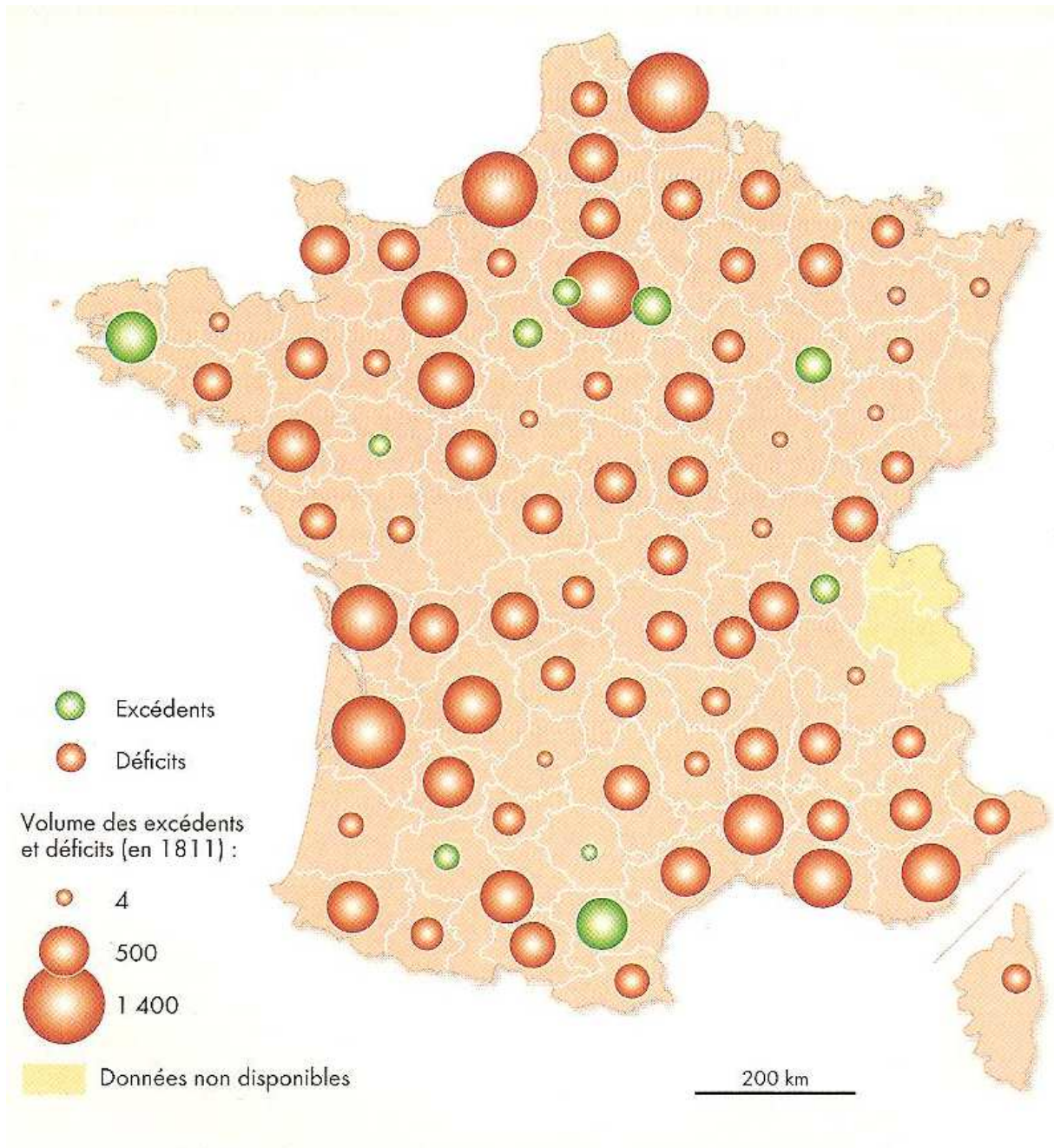


Planche 198. Excédents et déficit en grains de l'année 1811, extrait de J.-L. Chappey et B. Gainot, *Atlas...*, *op. cit.*, p. 53.

Table des annexes

<i>Annexe 1 Instructions pour le général en chef de l'armée d'Italie, 2 mars 1796</i>	745
<i>Annexe 2 Courrier de l'armée d'Italie n°1. « Introduction servant de prospectus »</i>	751
<i>Annexe 3 Courrier de l'armée d'Italie n°3. « Dialogue »</i>	755
<i>Annexe 4 Courrier de l'armée d'Italie n°44. « Quelques fragmens [sic] sur l'armée d'Italie »</i>	758
<i>Annexe 5 Courrier de l'armée d'Italie n°48. « Première suite aux fragmens [sic] »</i>	761
<i>Annexe 6 Courrier de l'armée d'Italie n°49. « Continuation de l'article n°48 »</i>	764
<i>Annexe 7 Proclamation de Bonaparte pour la célébration du 14 juillet 1797</i>	767
<i>Annexe 8 Courrier de l'armée d'Italie n°7 « Dialogue »</i>	768
<i>Annexe 9 Supplément au n°10 du Courrier de l'armée d'Italie.</i>	771
<i>Annexe 10. Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif, de Milan, le 27 messidor an V [15 juillet 1797], Correspondance générale, n°1785</i>	772
<i>Annexe 11 Lettre du Directoire à Bonaparte 13 thermidor an IV (31 juillet 1796)</i>	774
<i>Annexe 12 Chant de Triomphe par Brunies</i>	778
<i>Annexe 13 Epître à Buonaparte, 1797</i>	783
<i>Annexe 14 Extrait de La France vue de l'armée d'Italie n°3</i>	789
<i>Annexe 15 Extrait de La France vue de l'armée d'Italie n°15</i>	793
<i>Annexe 16. Francesco Cattaneo, Discorso...</i>	797
<i>Annexe 17. Lettre de Charles Rulhière à Bonaparte, Pavie, 10 messidor an VIII.</i>	798
<i>Annexe 18. Trois lettres de Charles Rulhière à Bonaparte, du 14 au 26 messidor an VIII.</i>	801
<i>Annexe 19. Scènes des Fastes d'Appiani</i>	806
<i>Annexe 20. Médaillons des Fastes d'Appiani</i>	807
<i>Annexe 21. Ministères et ministres italiens, République italienne et royaume d'Italie</i>	808
<i>Annexe 22. Budget de la République puis du Royaume d'Italie 1804-1811</i>	809
<i>Annexe 23. Budget de la France, an XII</i>	810
<i>Annexe 24. Extrait de Cérémonial, Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, correspondance politique, Milanais, t. 61, pièce n° 20</i>	811
<i>Annexe 25. Instructions de Napoléon à Eugène, Milan, 7 juin 1805</i>	812
<i>Annexe 26. Lettre de Napoléon à Eugène, Brescia, 12 juin 1805</i>	816
<i>Annexe 27. Hortense de Beauharnais (musique) et Alexandre de Laborde (paroles), Partant pour la Syrie ou le beau Dunois, c. 1808</i>	819
<i>Annexe 28. Convention entre Eugène et Bellegarde</i>	820

Table des illustrations

Figures

<i>Figure 1. Contributions perçues par l'armée d'Italie en 1796</i>	74
<i>Figure 2. Contenus du Courrier de l'armée d'Italie selon les directeurs</i>	86
<i>Figure 3. Place consacrée aux nouvelles des différentes armées par Le Rédacteur</i>	98
<i>Figure 4. Les fêtes à Milan du 15 mai 1796 au 29 janvier 1798</i>	184
<i>Figure 5. Cours de la rente publique à 5% en lires italiennes de novembre 1807 à avril 1814, extrait d'A. Pillepich, Milan..., op. cit., p. 612.</i>	655

Planches

<i>Planche 1. Les enceintes successives de Milan, extrait de Albane Cogné, Patriciat et propriétés urbaines à Milan (XVIIe - XVIIIe siècle), Grenoble, Thèse soutenue le 13 décembre 2007, sous la direction de G. Bertrand et C. Capra, inédit, p. 657.</i>	827
<i>Planche 2. Hydrographie de Milan, extrait de Alain Pillepich, Milan, Capitale napoléonienne (1800-1814), Texte remanié de thèse, Paris, Lettrage distribution, 2001, p. 25.</i>	828
<i>Planche 3. Les principaux axes de circulations Extrait d'A. Cogné, Patriciat et propriétés..., op. cit., p. 660.</i>	829
<i>Planche 4. Carte politique de l'Italie en 1796, extrait de A. Pillepich, Napoléon et les Italiens, NME/Fondation Napoléon, 2003, p. 21.</i>	830
<i>Planche 5. Anonyme, Passage du pont de Lody [sic.] en Italie par l'armée républico-française commandée par le général en chef Napoléon Bonaparte, c. 1796, estampe eau-forte col., 285 x 395 mm, Paris, BNF-Gallica.</i>	831
<i>Planche 6. Gravure de Fiayn et Chaponnier d'après Lember, Passage du pont d'Arcole, c. 1798, estampe eau-forte, burin, pointillé, 400 x 530 mm, Paris, BNF-Gallica.</i>	832
<i>Planche 7. Gravure de Bonneville, Augereau, 1796-1799, estampe, Paris, BNF et anonyme, Buonaparte, 1796-1799, estampe, pointillé et eau-forte, 325 x 250 mm, Paris, BNF ; citées dans C.-M. Bosséno, C. Dhoyen et M. Vovelle, Immagini della libertà..., op. cit., p. 78.</i>	832
<i>Planche 8. Gravure de Paolo Bernardi, Cittadino Bonaparte Generale in Capo della Armata Francese in Italia, c. 1796, estampe eau-forte, 600 x 500 mm, Milan, RB et G. Benassati et L. Rossi, op. cit., p. 220.</i>	833
<i>Planche 9. Gravure de Giovanni Boggi, Veni.Vedi.Vici. Bonaparte Général en chef de l'armée d'Italie, c. 1796-1797, estampe eau-forte, 197 x 141 mm, Milan, RB.</i>	833
<i>Planche 10. Gravure de Nicolas Henry Jeaurat, d'après Pierre Thomas Le Clerc, Buonaparte. Général en chef dell' [sic.] armée de la République française en Italie, c. 1796, estampe eau-forte, 211 x 131 mm, Milan, RB.</i>	833
<i>Planche 11. Gravure anonyme française, Buonaparte, c. 1796, estampe eau-forte, 102 x 77 mm, Milan, RB.</i>	834
<i>Planche 12. Gravure vénitienne anonyme, Buonaparte, c. 1796-1797, estampe, eau-forte, 164 x 104 mm, Milan, RB.</i>	834

<i>Planche 13. Gravure anonyme française, Buonaparte. Général en chef des armées de la république Française en Italie, c. 1796, estampe eau-forte, 157-105 mm, Milan, RB</i>	834
<i>Planche 14. Bonaparte. Generale della'rmata d'Italia nativo corsicano d'etta 25 anni 1797, Mayland in der Homoische Kunst Handlung [sic., pour l'ensemble du titre], 1797, estampe, eau-forte, 175 x 125 mm, Paris, BNF-Gallica.</i>	834
<i>Planche 15. Gravure de Pierre-Michel Alix, d'après un dessin d'Alexandre Fragonard, Buonaparte. Général en chef de l'armée d'Italie. Né à Ajaccio en Corse, le 15 août 1769, c. 1797, estampe, 525 x 355 mm, Paris, BNF-Gallica.</i>	835
<i>Planche 16. Gravure anonyme italienne, Generalissimo, c. 1796-1799, estampe col., 305 x 205 mm, Milan, RB.</i>	835
<i>Planche 17. Gravure anonyme française, Buonaparte : général en chef de l'armée d'Italie, né à Ajaccio en Corse le 15 août 1769, impr. chez J. Chéreau (à Paris), 1797, estampe eau-forte col., 300 x 195 mm, Paris, BNF-Gallica.</i>	835
<i>Planche 18. Gravure de la Compagnie de Bonneville, Championnet, s.d., estampe, Paris, BNF.</i>	835
<i>Planche 19. Gravure anonyme italienne, Allegoria per le vittorie del 1796, estampe eau-forte, 256 x 324 mm, c. 1796, Milan, RB.</i>	836
<i>Planche 21. Gravure anonyme italienne, La libertà d'Italia è già matura, estampe col., 262 x 187 mm, c. 1797, Milan, RB.</i>	837
<i>Planche 20. Gravure anonyme italienne, Allegoria per le vittorie del 1796: l'Italia, il Diritto e la Giustizia rendono onori al busto di Napoleone, estampe eau-forte, 262 x 185 mm, c. 1796, Milan, RB.</i>	837
<i>Planche 22. Historia, planche tirée de Cesare Ripa, Nuova iconologia, Padoue, P. Paolo Tozzi ed., 1618, p. 245.</i>	838
<i>Planche 23. Antoine-Jean Gros, Bonaparte au Pont d'Arcole, 17 novembre 1796, 1796, Huile sur toile, 130 x 94 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.</i>	839
<i>Planche 24. Antoine-Jean Gros, Le général Bonaparte, 1796, dessin à la plume et lavis, 11 x 10 cm, Paris, Musée du Louvre, département des arts graphiques</i>	840
<i>Planche 25. Andrea Appiani, Il generale Bonaparte dopo la battaglia di Lodi, 1796, Huile sur toile, 98 x 73,5 cm, Dalmeny House, Écosse, coll. Lord Rosebery.</i>	841
<i>Planche 26. Andrea Appiani, Joséphine Bonaparte de Beauharnais incorona il mirto sacro a Venere, 1796, Huile sur toile, 98 x 73,5 cm, coll. privée.</i>	842
<i>Planche 27. Gravure de Jean Joseph François Tassaert, d'après un dessin de Philippe-Auguste Hennequin, d'après un portrait d'Andrea Appiani, Buonaparte : nommé général en chef de l'armée d'Italie en Ventose [sic], an IV, puis Général en chef de l'armée d'Angleterre en frimaire an VI, 1798, estampe : pointillé, roulette, eau-forte, 48,5 x 36,5 cm, Milan, RB.</i>	843
<i>Planche 28. Louis Lafitte, Le général Bonaparte, signé et daté de 1796, dessin au crayon, 36,9 x 29,2 cm, Paris, Bibliothèque Thiers.</i>	843
<i>Planche 29. Giuseppe Ceracchi (d'après), Le général Bonaparte, s.d., buste, marbre, 39 x 30 cm, Gorizia, Fondation Coroni-Cronberg</i>	844
<i>Planche 30. Francesco Massimiliano Laboureur, N. Bonaparte, consul, s.d., buste, marbre, H. 1,08m, Nantes, musée des Beaux-Arts</i>	844
<i>Planche 31. Louis-Simon Boizot, Portrait en buste de Bonaparte, 1^{er} XIXe siècle, Bronze patiné d'après plâtre, 30 x 14 cm, Rueil-Malmaison, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau</i>	844
<i>Planche 32. Charles-Louis Corbet, Buste du Général Bonaparte, an VII, buste, marbre, H. 0,85 m, Rueil-Malmaison, Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau</i>	844
<i>Planche 33. Carlo Lavy, sur dessin d'Andrea Appiani, Bataille de Millesimo. Combat de Dego, 1796, bronze/argent/or, médaille commémorative, 49,2 x 43,2 mm, Monnaie de Milan (Arnaldo Turricchia, Il ventennio napoleonico in Italia attraverso le Medaglie, Roma, Progettazione Grafica E Fotografie Ferdinando Bartoli, 4 volumes, 2006, vol. I, p. 7)</i>	845
<i>Planche 34. Joseph Salvirch, Passage du Pô de l'Adda et du Mincio, 1796, bronze/argent/or, médaille commémorative, 42,2 x 43,2 mm, Monnaie de Milan (A. Turricchia, op. cit., vol. I, p. 21)</i>	845

<i>Planche 35. Carlo Lavy, sur dessin d'Andrea Appiani, Bataille de Castiglione. Combat de Peschiera, 1796, bronze/argent/or, médaille commémorative, 43,2 mm, Monnaie de Milan (A. Turricchia, op. cit., vol. I, p. 25)</i>	846
<i>Planche 36. Carlo Lavy, sur dessin d'Andrea Appiani, Reddition de Mantoue, 1797, bronze/argent, médaille commémorative, 43 mm, Monnaie de Milan (A. Turricchia, op. cit., vol. I, p. 84)</i>	846
<i>Planche 37. Carlo Lavy, sur dessin d'Andrea Appiani, Passage du Tagliamento. Prise de Trieste, 1797, bronze/plomb/argent/or, médaille commémorative, 43 mm, Monnaie de Milan (A. Turricchia, op. cit., vol. I, p. 89)</i>	846
<i>Planche 38. Anonyme, Ingresso de'Francesi in Milano, c. 1796, bronze/bronze doré/étain/ plomb/argent/or, médaille commémorative, 43,4 x 44,1 mm, s.l., (A. Turricchia, op. cit., vol. I, p. 18)</i>	847
<i>Planche 39. P. G. Liénard, Campagne d'Italie, 1^{er} type, c. 1796, médaille commémorative, 32 mm, s.l., (A. Turricchia, op. cit., vol. I, p. 49)</i>	847
<i>Planche 40. Joseph Salvirch, sur dessin d'Appiani et Gerolamo Vassallo, All'Italico, 1797, bronze/plomb/argent/or, médaille commémorative, 47,5 x 47,8 mm, Milan, (A. Turricchia, op. cit., vol. I, p. 102)</i>	847
<i>Planche 41. Luigi Manfredini, Bonaparte - Repubblica cisalpina, c. 1798-1801, bronze/zinc/argent/or, médaille commémorative, 62 x 65 mm, Milan, (A. Turricchia, op. cit., vol. I, p. 186)</i>	848
<i>Planche 42. Benjamin Duvalier, Bonaparte général en chef de l'armée française en Italie, 1798, bronze/étain/argent/or, commémorative, 55,4 x 56,5 mm, Paris, (A. Turricchia, op. cit., vol. I, p. 150)</i>	848
<i>Planche 43. Andrea Appiani, Napoleone e la sua corte, c. 1797, dessin au crayon et à l'aquarelle, 37 x 50 cm, Milan, Accademia di Brera</i>	849
<i>Planche 44. Gravure de Jean Duplessi-Bertaux, terminé par Louis-Joseph Masquelier, d'après un dessin de Carle Vernet, Entrée des Français dans Milan. Le 25 floréal an 4, 1799-1807, estampe eau-forte et burin, 280 x 385 mm, Paris, BNF-Gallica</i>	850
<i>Planche 45. Gravure de Domenico Aspari, d'après un dessin de Giuseppe Vallardi Veduta esterna del Dazio di Porta Romana, 1788, estampe eau-forte et burin, 180 x 240 mm, Milan, RB</i>	850
<i>Planche 46. Giuseppe Bagetti, Vue de la ville de Milan le 15 mai 1796 ou L'Entrée des troupes françaises dans la ville de Milan par la Porte Romaine, 15 mai 1796, entre 1801 et 1807, aquarelle gouachée, 530 x 800 mm, Versailles, Musée national du Château de Versailles</i>	851
<i>Planche 47. Anonyme [dessin d'Appiani ?], Entrée des troupes françaises dans Milan, 1796-1799, estampe eau-forte et burin, col., 330 x 485 mm, Paris, BNF-Gallica</i>	852
<i>Planche 48. Andrea Appiani (dessinateur) et Francesco Rosaspina (graveur), Entrée de Napoléon à Milan de 1796, séquence des Fasti di Napoleone, eau-forte, 1816, Milan, RB</i>	853
<i>Planche 49. Domenico Aspari (dessin et gravure), Festa della federazione della Repubblica cisalpina Celebrata a Milano nel Campo di Marte alla presenza del General Bonaparte, dell'Armata Francese, e Cisalpina, del Direttorio Esecutivo, delle Autorità costituite, e di un immenso Popolo il giorno 21. Messidoro an. V Rep. 9 luglio 1797, 1797, estampe eau-forte, burin, 441 x 684 mm, Milan, RB</i>	854
<i>Planche 50. Gravure de Pierre-Gabriel Berthault, d'après un dessin de Abraham Girardet, Entrée triomphale des monuments des sciences et des arts en France ; fête à ce sujet : les 9 et 10 thermidor an 6.me de la République, 1802, estampe eau-forte, burin, 24 x 29 cm, Paris, BNF-Gallica</i>	854
<i>Planche 51. Cosimo Binda, Gl'increduli aristocratici, c. 1797, estampe eau-forte, 270 x 198 mm, Milan, RB</i>	855
<i>Planche 52. Gravure italienne anonyme, L'aristocratico stordito, c. 1797, estampe eau-forte, 248 x 202 mm Milan, RB</i>	855
<i>Planche 53. Gravure italienne anonyme, Il purgante di Mestre, s.d., estampe eau-forte, Milan, RB</i>	855
<i>Planche 54. Gravure italienne anonyme, L'aristocrazia purgata, s.d., estampe eau-forte, Milan, RB</i>	855
<i>Planche 55. Andrea Appiani, Le Général Desaix, an IX (1800-1801), 1796, Huile sur toile, 115 x 88 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles</i>	856
<i>Planche 56. Les frontières mouvantes de la seconde Cisalpine</i>	857
<i>Planche 57. Suppression et réaffectation des propriétés ecclésiastiques à Milan</i>	858
<i>Planche 58. Jacques-Louis David, Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard, an IX (1800), Huile sur toile, 260 cm x 221 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison</i>	859

<i>Planche 59. Étienne Maurice Falconet, Statue équestre de Pierre le Grand, dite le Cavalier de bronze, 1777, bronze, Saint-Petersbourg.....</i>	<i>860</i>
<i>Planche 60. Guillaume Coustou, Un des deux Chevaux de Marly, 1745, marbre de Carrare, Musée du Louvre, Paris.....</i>	<i>860</i>
<i>Planche 61. Pierre Paul Prud'hon, Le triomphe de Bonaparte ou la paix, c. 1801, crayon noir et crayon blanc sur papier, 35 x 65 cm, Chantilly, musée Condé.....</i>	<i>861</i>
<i>Planche 62. Charles Le Brun, Entrée d'Alexandre dans Babylone ou Le triomphe d'Alexandre, 1665, huile sur toile, H. : 4,50 m. ; L. : 7,07 m., Paris, musée du Louvre.....</i>	<i>861</i>
<i>Planche 63. François-Anne David (graveur) d'après Charles Monnet (dessin), Le Triomphe de la République française, c. 1802, estampe eau-forte, burin, 57,3 x 38 cm, Paris, BNF-Gallica.....</i>	<i>862</i>
<i>Planche 64. Anne-Louis Girodet, Apothéose des héros français morts pour la patrie pendant la guerre de la liberté, 1800, Huile sur toile, 192,5 x 184 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison</i>	<i>863</i>
<i>Planche 65. Louis François Lejeune, La Bataille de Marengo, 1802, Huile sur toile, 180 x 250 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles</i>	<i>864</i>
<i>Planche 66. Antoine-Jean Gros, Bonaparte distribuant des sabres d'honneur aux grenadiers de la garde consulaire après la bataille de Marengo, 1803, Huile sur toile, 306 x 242 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison</i>	<i>865</i>
<i>Planche 67. Andrea Appiani, Bonaparte premier consul, 1800-1801, Huile sur toile, 99 x 81 cm, La Havane, Musée national</i>	<i>866</i>
<i>Planche 68. Antoine-Jean Gros, Portrait de Bonaparte, Premier consul, 1802, Huile sur toile, 205 x 127 cm, Paris, Musée national de la Légion d'honneur.....</i>	<i>867</i>
<i>Planche 69. Andrea Appiani, Napoleone Presidente della Repubblica Italiana, 1803, Huile sur toile, 100 x 70 cm, Bellagio, Villa Melzi</i>	<i>868</i>
<i>Planche 70. Andrea Appiani, Ritratto di Francesco Melzi d'Eril, 1803, Huile sur toile, 98,5 x 73,5 cm, Bellagio, Villa Melzi.....</i>	<i>869</i>
<i>Planche 71. Louis-Simon Boizot, Napoléon Bonaparte, consul, 1800, biscuit de Sèvres, H. 27 cm, Prangins, Musée national suisse.....</i>	<i>870</i>
<i>Planche 72. Charles-Louis Corbet, Napoléon Bonaparte, consul, c. 1802-1803, buste, plâtre, 75 x 55,5 x 30 cm, Bruxelles, musée royal des Beaux-Arts.....</i>	<i>871</i>
<i>Planche 73. Joseph Chinard, Buste de Bonaparte, 1er consul, 1801, buste, plâtre, H. 76,5 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison.....</i>	<i>871</i>
<i>Planche 74. Antonio Canova, Psyché ranimée par le baiser de l'Amour, 1793, marbre, H : 1,55 m ; L : 1,68 m ; P : 1,01 m, Paris, musée du Louvre.....</i>	<i>872</i>
<i>Planche 75. Antonio Canova, Bonaparte Premier consul, 1802, buste, plâtre, Possagno, Gipsoteca Canoviana.</i>	<i>872</i>
<i>Planche 76. Alessandro Sanquirico (dessin et gravure), Disegno dimostrativo i Moumenti eretti nella Piazza del Castello, ora foro Bonaparte in occasione della Pace celebrata, e della prima pietra collocata di detto Foro fatta dalli Cittadini Governanti Sommariva, Visconti, Ruga, li 10. Fiorile Anno IX, 1801, estampe eau-forte col., 414 x 558 mm, Milan, RB.</i>	<i>873</i>
<i>Planche 77. Andrea Appiani (idée et dessin) et Alessandro Sanquirico (gravure), Festa Nazionale della Repubblica Italiana (26 giugno 1803), 1803, estampe eau-forte, 340 x 470 mm, Milan, RB.....</i>	<i>873</i>
<i>Planche 78. Andrea Appiani (idée et dessin) et Alessandro Sanquirico (gravure), Vedutta del Circo eretto nel foro Bonaparte per la festa del di 26 giugno 1803. An.° II, 1803, estampe, 352 x 478 mm, Milan, RB.....</i>	<i>874</i>
<i>Planche 79. Francesco Albèri, La riconoscenza della Repubblica italiana a Bonaparte, 1802, Huile sur toile, 332 x 465 cm, Verona, Galleria d'Arte moderna e contemporanea di Palazzo Forti</i>	<i>875</i>
<i>Planche 80. Giuseppe Errante, Napoléon comme Hercule pacificateur ou Allégorie à la gloire de la République Cisalpine, 1801, Huile sur toile, 119 x 90 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison</i>	<i>875</i>
<i>Planche 81. Giuseppe Bossi, La Riconoscenza della Repubblica Italiana a Napoleone, 1802, Huile sur toile, 304 x 436 cm, Milano, Accademia di Belle Arti di Brera.....</i>	<i>876</i>

<i>Planche 82. Andrea Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), Bataille de Montenotte, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 574 x 156 mm et 555 x 156 mm, Milan, RB.</i>	<i>877</i>
<i>Planche 83. Andrea Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), Combats et passage du pont de Lodi, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 602 x 155 mm et 558 x 155 mm, Milan, RB.</i>	<i>878</i>
<i>Planche 84. Andrea Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), Entrée des Français à Milan, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 390 x 155 mm, 330 x 154 mm et 430 x 155 mm, Milan, RB.</i>	<i>879</i>
<i>Planche 85. Andrea Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), Combat de Lonato, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 452 x 154 mm, Milan, RB.</i>	<i>880</i>
<i>Planche 86. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), Bataille d'Arcole et passage de l'Adige, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 544 x 155 mm et 507 x 155 mm, Milan, RB.</i>	<i>880</i>
<i>Planche 87. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Benaglia (gravure), Bataille de Rivoli, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 480 x 154 mm, Milan, RB.</i>	<i>881</i>
<i>Planche 88. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), Bataille de la Favorite, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 495 x 155 mm, Milan, RB.</i>	<i>881</i>
<i>Planche 89. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Benaglia (gravure), Serment de la fédération de la République cisalpine, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 552 x 154 mm, Milan, RB.</i>	<i>882</i>
<i>Planche 90. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), Conquête de l'Égypte, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 475 x 153 mm et 492 x 154 mm, Milan, RB.</i>	<i>882</i>
<i>Planche 91. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), Vision du général Bonaparte en Égypte, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 575 x 153 mm, Milan, RB.</i>	<i>883</i>
<i>Planche 92. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), Retour d'Égypte et débarquement à Fréjus, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 469 x 153 mm et 430 x 153 mm, Milan, RB.</i>	<i>883</i>
<i>Planche 93. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Rosaspina (gravure), Bonaparte Premier consul, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 467 x 153 mm et 427 x 151 mm, Milan, RB.</i>	<i>884</i>
<i>Planche 94. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), Passage du Grand-Saint-Bernard, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 571 x 152 mm et 568 x 152 mm, Milan, RB.</i>	<i>885</i>
<i>Planche 95. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Longhi (gravure), Bataille de Marengo, estampes 1, 2 et 3, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 442 x 154 mm, 465 x 155 mm et 556 x 155 mm, Milan, RB.</i>	<i>886</i>
<i>Planche 96. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Longhi (gravure), Bataille de Marengo, estampes 4 et 5, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 526 x 154 mm et 429 x 155 mm, Milan, RB.</i>	<i>887</i>
<i>Planche 97. Appiani (idée et dessin) et Giuseppe Longhi (gravure), Conjuration du 24 décembre 1800, Attentat de la rue Saint-Nicaise, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 505 x 154 mm, Milan, RB.</i>	<i>887</i>
<i>Planche 98. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), Napoléon empereur des Français, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 617 x 155 mm et 542 x 155 mm, Milan, RB.</i>	<i>888</i>
<i>Planche 99. Appiani (idée et dessin) et Francesco Rosaspina (gravure), Napoléon roi d'Italie, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 565 x 153 mm, Milan, RB.</i>	<i>888</i>
<i>Planche 100. Appiani (idée et dessin), Michele Bisi et Francesco Rosaspina (gravure), Bataille de Millesimo, combat de Dego ; Bataille de Castiglione, combat de Peschiera ; Reddition de Mantoue, 3 médaillons, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 572 x 153 mm, Milan, RB.</i>	<i>889</i>
<i>Planche 101. Appiani (idée et dessin), Michele Bisi et Giuseppe Longhi (gravure), Union de la France et de la Lombardie ; Passage du Tagliamento ; Confédération de la République cisalpine, 3 médaillons, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 562 x 153 mm, Milan, RB.</i>	<i>889</i>
<i>Planche 102. Appiani (idée et dessin), Michele Bisi et Giuseppe Longhi (gravure), La République cisalpine reconnaissante ; Consulta de Lyon ; Portrait de Napoléon empereur, 3 médaillons, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 560 x 153 mm, Milan, RB.</i>	<i>889</i>
<i>Planche 103. Appiani (idée et dessin) et Michele Bisi (gravure), Bataille d'Austerlitz ; Bataille d'Iéna et d'Eylau ; Bataille de Friedland, 3 médaillons, 1807-1816, estampe eau-forte et burin, 567 x 153 mm, Milan, RB.</i>	<i>890</i>
<i>Planche 104. V. Santini, Strade e rotte di posta all'inizio dell'Ottocento, extrait de Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo e Jean-François Chauvard, a cura di, Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica, Roma, École française de Rome, Collection de l'École Française de Rome 477, 2013, p. 33.</i>	<i>891</i>

<i>Planche 105. Jean-Pierre Droz et Nicolas Guy Antoine Brenet, Napoléon et le Simplon, 1807, bronze, diam. 41 mm, Monnaie de Paris.</i>	892
<i>Planche 106. Giuseppe Pistocchi, Progetto di colonna celebrativa della battaglia di Marengo, contrapposta a un progetto di Antolini, gravure de Giuseppe Caniani, 575 x 420 mm, Faenza Biblioteca Comunale.</i>	893
<i>Planche 107. Giovanni Antonio Antolini, Monumento decretato dalla Commissione provvisoria di Governo il 5 messidoro anno VIII per eternare la memoria dell'Eroe Bonaparte, reproduit dans Aurora Scotti, Il foro Bonaparte, Milano, F. M. Ricci Ed., 1989.</i>	894
<i>Planche 108 Giuseppe Pistocchi, Pianta del Foro eseguibile nella Piazza Maggiore di Milano, c. 1801 encre et aquarelle sur papier, 500 x 650 mm, reproduit dans A. Scotti, op. cit., p. 208.</i>	895
<i>Planche 109. Giuseppe Pistocchi, Prospettiva degli ingressi al Foro da realizzarsi nel cuore di Milano, 1805, encre et aquarelle sur papier, 445 x 600 mm, coll. privée.</i>	896
<i>Planche 110. Giuseppe Pistocchi, Prospettiva della fronte del Foro, 1805, encre et aquarelle sur papier, 500 x 650 mm, reproduit dans A. Scotti, op. cit., p. 210.</i>	896
<i>Planche 111. Giovanni Antonio Antolini, Il foro Bonaparte, reproduit dans les illustrations d'A. Scotti, op. cit.</i>	897
<i>Planche 112. Giovanni Antonio Antolini, Il foro Bonaparte lato città, reproduit dans les illustrations d'A. Scotti, op. cit.</i>	898
<i>Planche 113. Giovanni Antonio Antolini, Il foro Bonaparte lato porta Sempione, reproduit dans les illustrations d'A. Scotti, op. cit.</i>	898
<i>Planche 114. Giacomo Pinchetti, Pianta della città di Milano, 1801.</i>	899
<i>Planche 115. André-Nicolas Monsiau, Consulta de la République cisalpine réunie en comices à Lyon, 1808, Huile sur toile, 319 x 483 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles</i>	900
<i>Planche 116. Luigi Manfredini, Costituzione della Repubblica italiana a Lione, 1802, bronze/argent/or, médaille commémorative, 54,4 x 54,8 mm, Milan, (A. Turricchia, op. cit., vol. II, p. 164).</i>	900
<i>Planche 117. Jacques-Louis David, Sacre de l'empereur Napoléon I^{er} et couronnement de l'impératrice Joséphine dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804, 1806-1807, Huile sur toile, 621 cm x 979 cm, Musée du Louvre, Paris.</i>	901
<i>Planche 118. La Couronne de fer, s.d., cercle de métal (qui proviendrait d'un clou de la Passion) or, émaux, pierres précieuses, diam. 47 cm., Museo e Tesoro del Duomo, Monza</i>	902
<i>Planche 119. Orfèverie française, couronne d'Italie, sceptre et main de justice, 1805, Museo del Risorgimento, Milano</i>	902
<i>Planche 120. Bertrand Andrieu et Louis Jaley (graveurs), Napoléon roi d'Italie. Couronne d'Agilulf, 1805, bronze/argent/or, médaille commémorative, 40,1-41,1 mm, Monnaie de Paris (A. Turricchia, op. cit., vol. III, p. 41)</i>	903
<i>Planche 121. Giuseppe Bossi (dessinateur) et Luigi Manfredini (graveur), Napoleone. Incoronazione a Re d'Italia, 1805, bronze/argent/or, médaille commémorative, 42 mm, Monnaie de Milan (A. Turricchia, op. cit., vol. III, p. 35)</i>	903
<i>Planche 122. Bertrand Andrieu (graveur), Napoléon et Marie-Louise. Naissance du roi de Rome, 1811, bronze/argent/or, médaille commémorative, 40,6-40,8 mm, Monnaie de Paris (A. Turricchia, op. cit., vol. IV, p. 3)</i>	904
<i>Planche 123. Nicolas Heurthaux (graveur), Familles impériales de France et d'Autriche. Naissance du roi de Rome, 1811, argent, médaille commémorative, 70-71 mm, Monnaie de Paris (A. Turricchia, op. cit., vol. IV, notice n° 773)</i>	904
<i>Planche 124. Pierre Antoine de Montagny (graveur), Rome et le roi de Rome pour la naissance du roi, 1811, argent et or, médaille commémorative, 28,2 mm, Monnaie de Paris (A. Turricchia, op. cit., vol. IV, notice n° 782)</i>	905
<i>Planche 125. Gerolamo Vassallo (graveur), Napoléon et Marie-Louise pour la régence, ca. 1814, argent et or, médaille commémorative, 41,5-42,1 mm, certainement Monnaie de Paris (A. Turricchia, op. cit., vol. IV, notice n° 864)</i>	905

Planche 126. Tommaso Mercandetti (graveur), <i>Nascita del re di Roma - Premio al lavoro e all'industria in Roma nel 1813</i> , 1813, argent, médaille commémorative, 41,5-42,1 mm, Monnaie de Rome (A. Turricchia, op. cit., vol. IV, p. 152.).....	906
Planche 127. Luigi Manfredini (graveur), <i>Napoleone. Fondazione del regno d'Italia</i> , 1805, bronze/argent/or, médaille commémorative, 42,2 mm, Monnaie de Milan (A. Turricchia, op. cit., vol. III, p. 46).....	906
Planche 128. <i>Armoiries du royaume d'Italie</i>	907
Planche 129. Luigi Manfredini et Joseph Salvirch, <i>Napoleone Imperatore e Re</i> , 1814, or, pièce de 40 lires, 26 mm, Monnaie de Milan, (Stéphane Desrousseaux, <i>La monnaie en circulation en France sous Napoléon</i> , texte remanié de thèse, Paris, Editions Les cheveu-légers, 2012, p. 527)	907
Planche 130. Luigi Manfredini et Joseph Salvirch, <i>Napoleone Imperatore e Re</i> , 1808, bronze, pièce de 3 centimes, 23-24 mm, Milan, Bologne ou Venise (S. Desrousseaux, op. cit., p. 535)	908
Planche 131. Andrea Appiani, <i>Napoleone Re d'Italia</i> , c. 1805, Huile sur toile, 99 x 73 cm, Kunsthistorisches Museum, Gemäldegalerie, Vienne.	909
Planche 132. Andrea Appiani, <i>Joséphine regina d'Italia</i> , c. 1807, Huile sur toile, 98,5 x 74,5 cm, Rueil-Malmaison, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau.....	910
Planche 133. Giuseppe Borsato, <i>Entrée de l'Empereur Napoléon Ier à Venise. 29 novembre 1807</i> , 1 ^{er} XIXe siècle, Huile sur toile, 64 x 88 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.....	911
Planche 134. Anonyme, <i>Arco effimero di Luigi Canonica eretto fuori porta Romana per il nuovo ingresso del sovrano il 15 dicembre 1807</i> , ca. 1807, estampe eau-forte et aquarelle, 218 x 287 mm, Milan, RB.....	912
Planche 135. Gaspere Galliari et Giovanni Battista Bosio (dessin), Francesco Bellemo (graveur), <i>Spettacolo nautico nell'Arena di Milano, alla presenza di Napoleone Bonaparte</i> , 1808, estampe eau-forte, 398 x 495 mm, Milan, RB.....	912
Planche 136. Anonyme, <i>Napoléon I.er Empereur des Français, Roi d'Italie; Joséphine, Impératrice des Français, Reine d'Italie</i> , 1805 post -1810 ante, xylographie, 129 x 113 mm, Milan, RB.....	913
Planche 137. Giovanni Bigatti (dessin et gravure), <i>Ritratto di Napoleone Bonaparte Imperatore e di Maria Luisa</i> , 1810-1814, gravure à l'eau-forte, 397 x 305 mm, Milan, RB.....	914
Planche 138. Pierre-Paul Prud'hon, <i>Portrait du roi de Rome</i> , 1811, Huile sur toile, 460 x 558 mm, Paris, Musée du Louvre.....	915
Planche 139. Anonyme, <i>Je défendrai mon Père jusqu'à la mort</i> , ca. 1814, gravure à l'eau-forte, sans dim., Milan, RB.	915
Planche 140. Giuseppe Bernardino Bison <i>Apothéose du roi de Rome</i> , ca. 1811, Huile sur toile, sans dim., Rome, Museo napoleonico.....	916
Planche 141. Antonio Canova, <i>Napoléon en Mars pacificateur</i> , 1809-1811 (marbre créé en 1803-1806), statue, bronze, H. 345 cm, Milan, Accademia di Brera.....	917
Planche 142. Antoine Denis Chaudet, <i>Napoléon législateur</i> , 1804-1805, statue, marbre, copie, H. 200 cm, Compiègne, Musée national du Château de Compiègne (originale à Saint-Petersbourg, Musée de l'Ermitage).....	918
Planche 143. François-Frédéric Lemot, <i>Napoléon en triomphateur</i> , 1808, statue, plomb, H. 260 cm, Paris, musée du Louvre.....	919
Planche 144. Giuseppe de Fabris, <i>Saint Napoléon</i> , 1811, statue, marbre, Milan, Dôme de Milan.....	920
Planche 145. Angleo Pizzi, <i>Napléon en Jupiter</i> , commencée en 1812 inachevée, statue, marbre, H. 4 m., Venise, palazzo Mocenigo.....	921
Planche 146. Domenico Banti, <i>Napoléon</i> , 1808-1810, statue, marbre, H. 2,5 m., Venise, Musée Correr.....	922
Planche 147. Lorenzo Bartolini, <i>Napoléon en empereur romain</i> , 1810-1813, statue, marbre, H. 4 m., Bastia, Place saint Nicolas.....	922
Planche 148. Antoine Denis Chaudet, <i>Buste en Hermès de Napoléon</i> , ca. fin Consulat-début Empire, buste, marbre, H. 58,5 cm, Rueil-Malmaison, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau.....	923
Planche 149. Francois-Joseph Bosio, <i>L'impératrice Marie Louise</i> , 1810, buste, marbre, H. 78 cm, Compiègne, Château de Compiègne.....	924
Planche 150. Antonio Canova, <i>Buste de Napoléon</i> , début XIXe siècle, buste, marbre, H. 100 cm, Rueil-Malmaison, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau.....	925

<i>Planche 151. Giovanni Battista Comolli, Napoleone I°, 1809, buste, marbre, H. 126 cm, Milan, Galleria d'Arte Moderna di Milano.....</i>	<i>926</i>
<i>Planche 152. Giuseppe Zanoja, Veduta di porta Nuova, c. 1810, aquarelle, dim. inconnues, Milan, RB.</i>	<i>927</i>
<i>Planche 153. Charles Percier et Pierre-François-Léonard Fontaine (architectes), L'arc de triomphe du Carrousel, 1806-1808, photographie de Dan Mc Kay, 2006.....</i>	<i>928</i>
<i>Planche 154. Arc de Septime Sévère, 203.</i>	<i>928</i>
<i>Planche 155. Luigi Cagnola, L'arco della Pace, 1807-1838, photographie de Jakub Halun, 2011.</i>	<i>929</i>
<i>Planche 156. Leonard de Vinci, L'ultima Cena, 1494-1498, Fresque, tempero sur gesso, 460 x 880 cm, Milano, Chiesa Santa Maria delle Grazie.</i>	<i>930</i>
<i>Planche 157. Andrea Appiani, Il Parnaso, 1811, Fresque, dim. inconnues, Milano, Galleria d'Arte Moderna Milano (GAM).....</i>	<i>930</i>
<i>Planche 158. Commissione d'Ornato, Piano rappresentante i progetti dei nuovi rettifili, Milano, RB.</i>	<i>931</i>
<i>Planche 159. Le royaume d'Italie dans la péninsule italienne en 1812.</i>	<i>932</i>
<i>Planche 160. Andrea Appiani, Le prince Eugène vice-roi d'Italie, 1810, Huile sur toile, 59 x 44 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison.....</i>	<i>933</i>
<i>Planche 161. Andrea Appiani, Augusta-Amélie, vice-reine d'Italie, c. 1806-1807, Huile sur toile, dim. inconnues, coll. privée</i>	<i>934</i>
<i>Planche 162. Andrea Appiani, Ritratto di Augusta Amalia di Baviera, 1806, Huile sur toile, 58 x 44 cm, Milano, Galleria d'Arte Moderna Milano (GAM).....</i>	<i>935</i>
<i>Planche 163. Antoine-Jean Gros, Eugène de Beauharnais, 1798, Huile sur toile, 39 x 32 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison.....</i>	<i>936</i>
<i>Planche 164. François Ménageot, Mariage du prince Eugène de Beauharnais et de la princesse Amélie de Bavière à Munich, 1808, 189 x 230 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.</i>	<i>936</i>
<i>Planche 165. François Gérard, Eugène de Beauharnais vice roi d'Italie et Augusta-Amélie de Bavière vice-reine d'Italie, c. 1810, Huile sur toile, 32 x 23 cm et 30 x 21 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.</i>	<i>937</i>
<i>Planche 166. François Gérard, Eugène de Beauharnais, 1^{er} quart XIXe siècle, Huile sur toile, 66 x 55,5 cm, coll. part.....</i>	<i>938</i>
<i>Planche 167. Paolo Caronni (graveur) d'après Antonio Locatelli (dessin), Portrait d'Auguste-Amélie de Bavière, femme du prince Eugène, 1808, burin, 46,5 x 31,5 cm, Paris, BNF-Gallica.</i>	<i>939</i>
<i>Planche 168. P. G. Liénard (attribué à), Eugène Napoléon vice-roi d'Italie, 2^{ème} type, 1808, bronze, médaille commémorative, 50,3 mm, s.l., (A. Turrichia, op. cit., vol. III, p. 317)</i>	<i>939</i>
<i>Planche 169. Anonyme, ΕΥΓΕΝΟΣ ΙΤΑΛΙΑΣ ΕΞΑΡΧΟΣ, 10^{ème} type, 1814, bronze/plomb/argent/or, médaille commémorative, 14,3 mm, s.l., (A. Turrichia, op. cit., vol. IV, p. 173).....</i>	<i>940</i>
<i>Planche 170. P. G. Liénard, Amélie de Bavière. Vice-reine d'Italie, 1^{er} type, 1808, cuivre et bronze, médaille commémorative, 49,7 mm, s.l., (A. Turrichia, op. cit., vol. III, p. 324)</i>	<i>940</i>
<i>Planche 171. Giovanni Battista Comolli, Buste du prince Eugène, 1809, buste, marbre, H. 80 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.</i>	<i>941</i>
<i>Planche 172. Joseph Chinard, Buste d'Eugène de Beauharnais, c. 1806, buste, terre-cuite, H. 28 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison.....</i>	<i>941</i>
<i>Planche 173. Joseph Chinard, Buste de la princesse Auguste-Amélie, c. 1808, buste, terre-cuite, H. 29,5 cm, Rueil-Malmaison, château de Malmaison.....</i>	<i>942</i>
<i>Planche 174. Albrecht Adam, Bataille de Saint-Michael an der Mur, 1809-1810, Huile sur toile, dim. inconnues, Cour royale de Suède, Stockholm</i>	<i>943</i>
<i>Planche 175. Albrecht Adam, Bataille de Raab, 1809-1811, Huile sur toile, dim. inconnues, Cour royale de Suède, Stockholm.....</i>	<i>943</i>
<i>Planche 176. Giovanni Bigatti, Ritratto di Napoleone Bonaparte imperatore e di Maria Luisa, 1810-1814, eau-forte et aquarelle, 305 x 397 mm., Milan, RB</i>	<i>944</i>
<i>Planche 177. Domenico Cavalli, Napoléon le Grand et Marie-Louise, 1810-1814, burin et pointillé, 221 x 260 mm., Milan, RB</i>	<i>944</i>

<i>Planche 178. François Gérard, Portrait de Sa Majesté le roi de Rome, 1812, Huile sur toile, 61 x 50,5 cm, Fontainebleau, Musée national du château de Fontainebleau.....</i>	945
<i>Planche 179. Innocent-Louis Goubaud, Dessin allégorique à la gloire de S.M. l'Empereur, 1811, crayon noir, 711 x 575 mm., Paris, Fondation Napoléon.</i>	946
<i>Planche 180. Innocent-Louis Goubaud, Le baptême du roi de Rome à Notre-Dame le 10 juin 1811, 1813, pierre noire et blanc (rehaut), 170 x 161 cm., Versailles, Musée national du Château de Versailles.</i>	947
<i>Planche 181. Jean-Baptiste Isabey, Napoléon présentant le roi de Rome nouveau-né à l'impératrice Marie-Louise, 1811, aquarelle et mine de plomb, 24,5 x 28 cm, New-York, collection particulière.</i>	948
<i>Planche 182. Bartolomeo Pinelli, La déesse Roma reçoit le roi de Rome, 1811, plume et lavis, dim. inconnues, Roma, Museo Napoleonico.</i>	948
<i>Planche 183. Pierre-Paul Prud'hon, La Francia consegna alla Dea Roma il re di Roma, 1811, crayon noir et blanc, 390 x 390 mm, Roma, Museo Napoleonico.....</i>	949
<i>Planche 184. Pierre-François-Léonard Fontaine, Le palais du roi de Rome, c. 1812, crayon et aquarelle, dim. inconnues, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts.</i>	950
<i>Planche 185. Pierre-François-Léonard Fontaine, Le palais du roi de Rome, c. 1812, crayon et aquarelle, dim. inconnues, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts.</i>	950
<i>Planche 186. Pierre-François-Léonard Fontaine, Plan général du Palais projeté sur le rampant de la montagne de Chaillot en face de l'École militaire et du Champ de Mars, in P.F.L. Fontaine et C. Percier, Plans de plusieurs châteaux, palais et résidences de souverains de France, d'Italie, d'Espagne et de Russie, dessinés sur une même échelle pour être comparés A. P. P. P. L. P. D. R. D. R. [au plan projeté pour le Palais du Roi de Rome], Paris, 1833.</i>	951
<i>Planche 187. Détail colorisé le la planche précédente.</i>	952
<i>Planche 188. Louis-Pierre Baltard, Église en rotonde avec une galerie circulaire qui aurait joint le palais de l'Université à celui des Archives, 1813, encre et aquarelle, Paris, ANF.</i>	953
<i>Planche 189. La France des 130 départements.....</i>	954
<i>Planche 190. L'Europe et le système continental en 1812</i>	954
<i>Planche 191. Les routes d'étapes en 1812, extrait de Jean-Luc Chappey et Bernard Gainot, Atlas de l'empire napoléonien 1799-1815 : Ambitions et limites d'une nouvelle civilisation européenne, Paris, Autrement, 2008, p. 14.</i>	955
<i>Planche 192. Les grandes voies de communications de l'Empire, extrait de Émilie Robbe et François Lagrange, dir., Napoléon et l'Europe, catalogue d'exposition (Paris, Musée de l'armée, 27 mars 2013 - 14 juillet 2013), Paris, Musée de l'Armée et Somogy, 2013, p. 312-313.....</i>	956
<i>Planche 193. Isabelle Dumont, La politique urbanistique et les fouilles archéologiques dans la Rome de Napoléon, extrait de M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, Atlante storico..., op. cit., p. 345.....</i>	957
<i>Planche 194. Pietro Benvenuti, Élisabeth Bonaparte entourée d'artistes à Florence, 1813, Huile sur toile, 325 x 485 cm, Versailles, Musée national du Château de Versailles.</i>	958
<i>Planche 195. Isabelle Dumont, Trasformazioni urbanistiche a Napoli durante il Decennio francese, extrait de M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, Atlante storico..., op. cit., p. 351</i>	959
<i>Planche 196. Charles Minard, Effectifs de la Grande armée durant la campagne de Russie, 1869. http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/2/29/Minard.png, consulté le 06/08/2014.....</i>	960
<i>Planche 197. I. Dumont, Bilancia commerciale del Regno d'Italia nel 1810 e nel 1812, extrait de M. P. Donato, D. Armando, M. Cattaneo e J.-F. Chauvard, a cura di, Atlante storico..., op. cit., p. 177.</i>	961
<i>Planche 198. Excédents et déficit en grains de l'année 1811, extrait de J.-L. Chappey et B. Gainot, Atlas..., op. cit., p. 53.....</i>	962